TUFTS COLLEGE LIBRARY

Purchased
Bound Sept. 1911
63749

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME II. — 1er MARS 1911.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1911

63749

LEILA

DEUXIÈME PARTIE (1)

II

FILS ET FUSEAUX

III

— Vous connaissez la Montanina ? demanda Lelia en sortant par la porte du Midi, celle qui fait face à la pente couverte de pins, de mélèzes, de hêtres, et couronnée de châtaigniers. Vous avez vu le cadran solaire, saint Albert le Grand, la tête de bouc qui vomit l'eau de la Riderella ?

Elle avait l'air de réciter une leçon ennuyeuse, cent fois répétée. Elle affecta de ne point remarquer que Massimo, devant qui elle marchait, s'abstenait de répondre. Elle prit par le sentier qui monte derrière la villa.

— Vous connaissez aussi Fontaine Modeste ? reprit-elle en passant près du petit creux où gazouille tout bas la fontaine.

Et, sans faire attention au mutisme de Massimo, elle continua de marcher, nommant d'une voix sèche tantôt une chose, tantôt une autre, comme un cicerone indifférent. Au moment où elle disait : « Voici la source de la Riderella, » Massimo, qui n'avait pas voulu lui parler avant d'être loin de la maison, l'interrompit :

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1911.

— Mademoiselle, dit-il, je n'ai pas insisté avec M. Marcello, parce que je voyais que je lui aurais fait de la peine ; mais je puis vous dire maintenant qu'il ne faut pas vous déranger pour moi. Avec votre permission, je continuerai seul ma promenade.

— Comme il vous plaira.

Et elle s'effaça sur l'étroit sentier, attendit, les yeux bas, qu'il eût passé devant elle.

— Merci, dit-il.

Et il passa sans la regarder, tout frémissant. Qu'est-ce que cette jeune fille s'était donc mis en tête, pour le traiter ainsi? Elle croyait sans doute qu'il voulait lui faire la cour? Oui, il n'y avait pas d'autre supposition possible. Lui faire la cour? Voyez-vous cette présomptueuse! D'ailleurs pourquoi supposait-elle qu'il voulût lui faire la cour? Lui en avait-il donné le moindre indice? Un soupçon lui vint à l'esprit. Dom Aurelio s'était entiché de l'idée que son ami devait se marier au plus vite. Le curé n'avait-il pas songé pour Massimo à cette jeune fille? Et celle-ci n'avait-elle pas eu vent de quelque chose? Mais non, c'était impossible pour cent raisons, et la moindre de ces raisons, c'était l'amitié qui liait Dom Aurelio à M. Marcello. Et alors? Alors, tout ce qu'il y avait de clair, c'était l'hostilité préméditée de Lelia. Cette hostilité aurait pu s'interpréter comme une défense contre l'amour naissant, si l'amour avait eu le temps de naître. Mais, dans les conditions actuelles?...

Il s'assit sur un siège rustique, à l'ombre du châtaignier près duquel la côte fait un détour. Les grandes nuées voguaient vers le Torraro; les ombres des arbres se balançaient au vent sur les rives fleuries; la villa blanche riait là-bas dans le soleil; le bruit sourd du torrent et des turbines de Perale montait parmi le silence de la châtaigneraie. Mais Massimo ne jouissait ni de l'ombre, ni du vent frais, ni de la noble et majestueuse beauté du paysage. Il sentait que cette beauté demeurait étrangère à son âme aigrie, et il se sentait lui-même étranger à elle. Il réfléchit sur ce qu'il devait faire. Rester à la Montanina, non. Il fallait, soit persuader à Dom Aurelio de lui offrir l'hospitalité, soit retourner à Milan. Il agita volontairement dans son cœur toutes les amertumes, celles qui s'étaient déposées au fond et qui étaient presque sorties de sa mémoire, celles qui étaient les plus récentes et les plus cuisantes. Puis, sa pensée se fixa sur la situation douloureuse de Dom Aurelio. Car, en fin

de compte, les impertinences de cette demoiselle ne valaient pas la peine qu'on s'en émût.

Pauvre Dom Aurelio! En songeant à la disgrâce de cet excellent prêtre, la tentation de naguère lui revint, sombre et violente. Ne convenait-il pas de rompre une bonne fois avec ces gens qui persécutaient des hommes tels que Dom Aurelio, le sel de la terre? Mais soudain il crut sentir sur lui le regard sévère de Dom Aurelio lui-même, du persécuté doux à ses persécuteurs; et la velléité de rébellion s'apaisa. Donc, pas de rébellion. Mais cesser de combattre pour l'Église contre ses ennemis, se croiser les bras devant la bataille, ce n'était pas une tentation dangereuse, c'était un projet salutaire et bon à exécuter. Seulement, que faire ensuite en ce monde? L'oublier, ce monde, se retirer dans un beau pays perdu entre les montagnes, y exercer la médecine et se créer un foyer d'amour, ne serait-ce pas le bonheur? Il ferma les yeux, imagina deux bras tièdes qui lui entouraient le cou, une bouche qui s'imprimait sur la sienne, des lèvres brûlantes dont le baiser lui allait jusqu'à l'âme : les lèvres d'une jeune fille simple, à l'esprit délicat, qui ne serait sphinge en aucune façon, et qu'il formerait lui-même au sentiment du Beau et du Divin, à l'amour exquis.

Il rouvrit les yeux en soupirant. Les ombres qui, çà et là, se mouvaient avec lenteur sur l'herbe fleurie, les voix légères du vent, le frissonnement lumineux des peupliers, n'étaient plus pour lui, comme tout à l'heure, des choses étrangères; maintenant, la nature environnante le caressait avec une sorte de compassion approbatrice. Il aperçut Dom Aurelio qui sortait de la villa, regardait à droite et à gauche, s'avançait vers lui. Il se leva, alla au-devant du prêtre. Dom Aurelio parut surpris de le trouver seul.

— Et Mlle Lelia? fit-il.

Massimo expliqua qu'il l'avait priée de ne pas se déranger pour lui, et il se hâta d'ajouter qu'après le départ de la jeune fille, il avait réfléchi à ses propres affaires. Il était décidé à quitter la Montanina le soir même, et il espérait que son ami voudrait bien lui donner la chambre du protestant. Dom Aurelio répondit avec regret, mais avec fermeté, qu'il venait justement de promettre à M. Marcello que le jeune homme resterait une quinzaine de jours à la Montanina. Massimo répliqua qu'il lui était absolument impossible de rester à la Montanina, et que, si

Dom Aurelio refusait de lui accorder l'hospitalité pendant les dernières semaines de son ministère pastoral, il s'en retournerait tout de suite à Milan. Dom Aurelio saisit l'occasion au vol :

— Puisque tu es pressé de retourner à Milan, c'est peut-être qu'un tendre intérêt t'y rappelle?

Massimo nia vivement, avec un sourire.

— Non? Bien vrai? Tu m'en donnes l'assurance?

— Non. Je vous en donne l'assurance.

— Alors il ne faut pas causer à ce pauvre vieillard un tel déplaisir.

Comme Massimo continuait de résister, Dom Aurelio devina que quelque incident fâcheux s'était produit, et, à force de questions, il finit par savoir toute la vérité. Le jeune homme raconta l'étrange attitude qu'avait prise vis-à-vis de lui Mlle Lelia, et il en conclut qu'elle ne pouvait pas le souffrir. Le prêtre, tout en faisant observer que les faits, considérés en eux-mêmes, avaient peu d'importance, convint qu'il y a des choses qui ne sont guère visibles, mais qui sont très sensibles; et, non sans peine, il obtint que Massimo différerait son départ jusqu'au lendemain. Si demain les mauvaises impressions d'aujourd'hui se confirmaient, rien alors n'empêcherait le jeune homme de partir. En tout cas, celui-ci pouvait dès maintenant faire une visite au cottage des Roses, pour prendre congé de Donna Fedele. Et Dom Aurelio lui indiqua le cottage : une maisonnette rouge comme une fraise, sur le plateau d'Arsiero, du côté qui regarde Seghe.

Quand le prêtre eut perdu de vue le jeune homme, il rejoignit M. Marcello, eut avec lui un long entretien, puis rentra au presbytère.

M. Marcello fit venir Lelia. Il lui dit qu'il avait beaucoup d'affection pour Massimo, et qu'elle en savait la cause; qu'il désirait retenir quelque temps le jeune homme à la Montanina; qu'en conséquence il la priait de se montrer aimable avec lui. Il parla d'une voix contenue, avec une grande douceur, comme quelqu'un qui veut mettre dans une prière la gravité de nombreux sous-entendus. Lelia l'écouta debout, livide, immobile. Puis elle balbutia qu'elle ne croyait pas avoir été peu aimable.

M. Marcello la regarda, sans la contredire. Il ajouta seulement, d'une voix aussi douce que tout à l'heure :

— Je t'en prie.

— Oui, père, répondit-elle, si bas qu'il l'entendit à peine.

Et elle monta s'enfermer dans sa chambre, où elle eut une violente crise de larmes.

IV

Massimo revint du cottage des Roses un peu avant l'heure du dîner.

Lelia descendit en retard pour se mettre à table. Elle était habillée de noir et portait à la ceinture un bouquet de myosotis : les fleurs du souvenir. Très pâle, elle ne toucha presque à rien. Avec un visible effort, elle adressa quelques questions à Massimo sur ce qu'il avait vu et fait dans l'après-midi, mais elle ne prêta aucune attention aux réponses. M. Marcello considérait ces vêtemens de deuil et ces fleurs avec un mélange d'attendrissement et de déplaisir. Il parla beaucoup de Donna Fedele, témoigna pour elle une admiration cordiale et respectueuse, dit combien cette femme avait été belle, et que la jeunesse survivait encore dans ses grands yeux bruns, dans sa voix si suave. Il se plaignit, en regardant Lelia, que cette amie ne fréquentât plus la Montanina comme par le passé.

— Mais, repartit la jeune fille, ce serait à nous d'aller chez elle.

M. Marcello, heureux et reconnaissant de ce mot, lui prit une main qu'il serra, mais qui resta inerte dans la sienne.

Après le dîner, M. Marcello pria Lelia de se mettre au piano et de jouer quelque chose à leur hôte. Et, comme il allait sonner pour qu'on allumât la lampe la plus voisine du piano :

— Non, père ! dit-elle vivement.

Elle préférait cette demi-obscurité. M. Marcello n'insista pas. Il s'en alla, le dos voûté, s'asseoir sur la terrasse, et il se mit à contempler, du côté de l'Occident, les ténèbres que pointillaient les brillantes lumières d'Arsiero.

— Quelle musique désirez-vous? demanda Lelia. Sérieuse? gaie?

— Mademoiselle, répondit Massimo, il ne faut pas vous déranger pour moi.

Elle se souvint des paroles qu'il avait prononcées au jardin, et elle pensa : « Il ne sait pas dire autre chose ! »

— Peut-être, reprit-elle, n'aimez-vous pas la musique?

— Peut-être ! répéta-t-il avec un léger sourire, qui la frappa comme une chiquenaude sur la joue.

Elle était debout, tenant à la main un cahier de musique. Elle n'ajouta plus une parole, s'assit sur le tabouret, joua de mémoire un morceau du *Carnaval* de Schumann. Elle le joua trop nerveusement, sans douceur. Quand elle eut fini, elle resta immobile. Massimo la remercia sèchement. Il continuait à ne pas la comprendre, et néanmoins il entrevoyait dans l'attitude de la jeune fille quelque chose de nouveau. Ce vêtement noir, ces fleurs du souvenir l'avaient choqué comme un avertissement donné mal à propos ; mais cette façon de répondre au « peut-être, » cette promptitude à saisir l'intention et l'ironie du mot, le choix du morceau joué, la nervosité même de l'exécution, l'immobilité qui avait suivi, tout cela faisait soupçonner un état d'âme qui n'était ni de l'hostilité, ni de l'indifférence. Et, d'autre part, il était bien obligé de trouver un peu étrange la conduite de M. Marcello qui, après les avoir ainsi rapprochés l'un de l'autre, se retirait comme pour les laisser en tête à tête.

Pendant quelques minutes, Lelia promena distraitement ses doigts sur les notes hautes du clavier ; puis, tout à coup, d'une voix basse et en regardant la paume de sa main, elle demanda :

— Votre Benedetto n'était-il pas un hérétique?

— Non, protesta Massimo. Il a toujours été soumis à l'Église et il a toujours prêché la soumission.

— Alors, voudriez-vous m'expliquer pourquoi on le combattait comme un hérétique?

Il y avait eu de l'hostilité dans le ton de la demande. Toutefois, Massimo répondit :

— Volontiers. A l'instant même.

— Non, non! Vous me direz cela plus tard. A présent, je vais jouer quelque chose pour père.

Elle termina ce rapide entretien par quatre accords, et elle attaqua une étude de Heller en redisant :

— Je joue pour père, vous savez. Moi, je n'aime pas cette musique.

Tandis qu'il écoutait par politesse, une voix suave chuchota derrière lui :

— C'est moi!

Il se retourna et reconnut Donna Fedele, qui lui souriait, un doigt posé sur les lèvres, parce que l'étude de Heller n'était pas terminée encore. Donna Fedele était survenue pendant que

Lelia jouait le morceau de Schumann, et elle avait causé sur la terrasse avec M. Marcello jusqu'à ce moment-là.

— Oui, c'est moi, répéta-t-elle, souriant toujours.

Lelia l'entendit, quitta le piano, vint à elle; et Donna Fedele l'embrassa aussi affectueusement que si jamais une ombre n'avait passé sur leur affection.

— Tu sais, dit l'arrivante à la jeune fille, la mère de M. Alberti et moi, nous avons été grandes amies. Il dîne chez moi demain. Nous avons à parler beaucoup de sa mère. Elle était si bonne, la chère âme!

Massimo, surpris et touché, ne put que se confondre en remerciemens.

— Imagine-toi, continua-t-elle, que M. Alberti a eu la bonté de venir cet après-midi au cottage; et moi, qui m'étais si bien promis, depuis hier soir, de lui faire mon invitation, je ne lui en ai pas soufflé mot. Comme je suis distraite! J'aurais bien pu lui écrire; mais j'avais justement à faire une course dans la soirée, et je me suis dit qu'avec la voiture il me serait commode de repasser par ici. Adieu. Je me sauve. Il est tard.

Et elle embrassa Lelia, serra la main de M. Marcello, tendit la sienne à Massimo en lui disant avec son doux sourire :

— C'est entendu, n'est-ce pas? A sept heures.

— Pour un jour, dit gaiement M. Marcello, nous consentons à vous le céder.

Et Donna Fedele sortit avec Lelia, qui la reconduisit jusqu'à sa voiture. Quelques minutes plus tard, des pas sur la grève annoncèrent que la jeune fille rentrait au salon par la véranda. Elle donna à M. Marcello le baiser du soir, salua Massimo d'une façon assez aimable, et se retira dans sa chambre.

Ce soir-là, malgré les adjurations de Teresina, Lelia avait empli sa chambre de roses, d'acacia et de chèvrefeuille. C'était une manie de la jeune fille. Elle se faisait apporter, à l'insu de M. Marcello, le plus de fleurs qu'elle pouvait, et elle avait une prédilection pour les odeurs les plus pénétrantes. Elle mit donc trois ou quatre gerbes d'acacia entre le chevet de son lit et la muraille, une gerbe de roses entre la muraille et le tableau de piété. Son délice, quand elle était au lit, c'était de sentir sur ses cheveux et sur son visage tomber des pétales de fleurs. Teresina la supplia de tenir ouvertes les trois baies de la fenêtre, et non une seule, comme elle faisait d'habitude. Aussitôt que la femme

de chambre fut partie, elle éteignit la lumière et se coucha sur le flanc, attentive aux parfums comme à de muettes et caressantes paroles d'amour, considérant par la fenêtre la noire couronne de la forêt éclairée par la lune, les dolomites qui dressaient leurs aiguilles dans la nuit bleue ; et elle ne pensa plus, ne voulut plus penser à rien.

III

TRAMES

I

Dom Tita Fantuzzo, archiprêtre de Velo d'Astico, après avoir dit sa messe à sept heures et demie, comme d'habitude, et prié ensuite longuement, rejoignit deux personnes au haut de l'escalier qui mène de l'église à la maison canoniale. L'une de ces personnes était sa belle-sœur, Mme Bettina Pagan, veuve Fantuzzo; l'autre était le chapelain, dom Emanuele Costi de Villata. Et, tous les trois, ils descendirent ensemble l'escalier, sans toutefois être ensemble : car le chapelain, marchant d'un pas ralenti, par égard pour la personne qui venait à sa suite, précédait la dame de quelques marches; et la dame, à son tour, avait soin de maintenir les distances, tant par égard pour la personne qui la précédait que par égard pour sa propre arrière-garde.

— Pourquoi allez-vous ainsi à la queue leu leu? demanda le jovial archiprêtre. « *Se casco mi, caschemo tuti tri* (1). » Des vers de Zanella!

Sous la voilette noire, le nez vermeil de Mme Bettina se colora d'un cinabre plus vif; et un faible sourire passa dans les yeux humides de Dom Emanuele, en signe de respect plutôt que d'estime pour l'humour de son supérieur.

A la porte de la maison canoniale, le chapelain s'écarta du

(1) « Si je tombe, nous tombons tous les trois. »

côté droit, Mme Bettina s'écarta du côté gauche, et l'archiprêtre passa triomphalement entre eux, avec de grandes envolées de soutane. Par bonheur, aucun des trois n'entendit les phrases échangées par deux libres parleurs qui, sortant de la mairie, prenaient le chemin de Seghe :

— Un joli trio !

— Oui : le Père, le Fils et la Sainte Esprit !

Le trio se réunit dans la salle à manger, où la servante avait préparé le café pour l'archiprêtre et pour sa belle-sœur, laquelle communiait chaque jour. Dom Emanuele, qui avait dit sa messe à cinq heures, demanda la permission de rentrer chez lui pour travailler. Mais l'archiprêtre le retint :

— Ne travaillez pas tant. Vous en deviendriez fou !

L'autre, bon simulateur, feignit de rester par pure déférence ; mais, en réalité, c'était par un secret accord entre lui et Dom Tita.

Le chapelain appartenait à une noble famille d'Udine ; et, en effet, son visage, sa prestance, ses manières, sa façon de parler, tout, en lui, dénotait l'aristocratie de la race et l'excellence de l'éducation. Quant à l'extérieur, il faisait contraste avec l'archiprêtre. Celui-ci, de robuste corpulence, avec une face réjouie et un teint rubicond, avec des yeux où luisait, malgré une piété sincère, plus d'astuce terrestre que d'aspirations célestes, était assez négligé dans sa tenue, ne poussait pas la propreté jusqu'au scrupule, avait un air bonhomme, des manières simples et parfois un peu rudes. Au contraire, en Dom Emanuele, jeune, grand et maigre, on devinait une bouture de prélat. Le chapelain avait la face d'un ascète, le front haut sous des cheveux blondasses qui dessinaient un arc mince et parfait, les joues creuses, les orbites profondes et ombrées par d'épais sourcils, les yeux bleu clair, les pupilles mystérieuses, baignées de mansuétude, ouvertes à la lumière et fermées sur l'âme, telles des fenêtres garnies de stores. Dans son maintien, dans ses gestes, il y avait une précoce dignité, un sentiment précoce de la mesure. Dans son langage aussi, tout était étudié, cauteleux. Il parlait bas, d'une voix froide, un peu nasale. On racontait que, au temps de son adolescence, il avait voulu entrer dans un ordre monastique, et que son évêque l'en avait dissuadé ; mais on ne savait pas pourquoi. On disait en outre que sa famille aurait souhaité le retenir à Rome et l'attacher à la Curie, mais qu'il s'était obs-

tiné dans la résolution de se consacrer d'abord pendant quelques années au soin des âmes, loin des siens et dans un autre diocèse.

Dom Tita et Dom Emanuele n'étaient pas moins dissemblables par le caractère que par les dehors. Dom Tita était plus compliqué. On aurait pu comparer l'esprit de Dom Tita à sa face hilare, dont les muscles souples et la graisse molle cachaient l'intime dureté de la boîte cranienne ; ou, moins lugubrement, à un champ vert et fleuri, dans lequel on trouve la roche à un pied sous terre; ou encore à ces jolies petites pêches de montagne qui opposent tout de suite à la dent la résistance d'un noyau invincible. Flasque et tiède à la surface, plein de bonhomie, de condescendances verbales, de faciles prévenances, il avait le noyau froid et dur d'une conscience religieuse figée dans la forme que lui avait fait prendre un enseignement suranné, d'une conscience dominée par les obligations d'ordre intellectuel, par l'attachement à la tradition, par la lettre de la Loi, par l'autorité de la Hiérarchie. C'était une conscience convaincue, jointe à une ferme volonté d'accomplir le devoir religieux partout, toujours et malgré tout. Mais, chez lui, le devoir de charité envers le prochain, au lieu de coïncider avec les impulsions du cœur, s'imposait comme le rigoureux commandement d'une loi externe plutôt que comme le doux commandement d'une loi écrite au fond de son âme et édictée par le Christ. Distribuant très largement les aumônes pour rendre hommage à l'Évangile, il n'aimait ni n'estimait les pauvres. Les péchés les plus graves et les plus scandaleux de ses paroissiens, surtout les manquemens au respect dû à la robe sacerdotale, l'irritaient plus qu'ils ne l'affligeaient, et donnaient des démangeaisons à ses mains, qui étaient lourdes. Quant aux mœurs, il était d'une pureté scrupuleuse, presque ombrageuse. Priant beaucoup, il méprisait toutefois la religiosité mystique, en laquelle il ne voyait qu'un sentimentalisme trop humain. Il avait une suffisante culture théologique, et il n'était pas tout à fait privé de culture littéraire. Il avait été professeur de latin et de grec au séminaire, encore qu'il ne sût pas le grec. Il ne lisait que des journaux, des revues et des livres catholiques. Pour lui, on ne recevait à la maison canoniale que des imprimés italiens, tandis que, pour Dom Emanuele, on y recevait les *Stimmen aus Maria Laach* et d'autres publications étrangères, en majeure partie

allemandes. Ces publications-là n'étaient pas du pain que pussent manger les dents de ce brave Dom Tita; mais elles lui inspiraient une admiration mal dissimulée pour les dents du chapelain. De l'admiration, mais non de l'envie : car Dom Tita n'était pas ambitieux. Il se contentait de son sort, désirait peut-être une paroisse urbaine, pour sortir de ces montagnes qui lui pesaient sur l'estomac et pour retrouver en ville de vieux confrères, de vieux amis; mais il ne visait pas à autre chose. Il était persuadé au contraire que Dom Emanuele, neveu d'un cardinal, fils d'un camérier secret de Sa Sainteté, frère d'un garde noble, était destiné à monter très haut. Si l'humble chapelain de Riese était devenu Souverain Pontife, pourquoi un chapelain aussi favorisé de la fortune que Dom Emanuele ne le deviendrait-il pas aussi? L'attitude de Dom Tita vis-à-vis de dom Emanuele n'était pas aisément définissable; dans le fond, le chapelain intimidait l'archiprêtre; mais celui-ci dissimulait sa gêne sous une familiarité allègre. Il subissait l'ascendant de l'autre, ne se sentait pas les coudées bien franches avec lui. Attendu que l'autre savait l'allemand, il le considérait comme une sommité; mais il n'en était pas moins convaincu que lui-même prêchait encore mieux. Il se complaisait, dans son amour-propre, à l'avoir pour vicaire; mais il ne pouvait s'empêcher de se répéter souvent que, si Dom Emanuele s'en allait, on respirerait plus librement dans la maison canoniale.

Peut-être Dom Tita y aurait-il respiré plus librement parce que Dom Emanuele ne parlait pas le dialecte, avait des manières trop aristocratiques, était la vivante négation de la jovialité. L'un et l'autre, dans leur substance, étaient faits du même minéral; mais, chez l'archiprêtre, il fallait gratter fort avant de mettre à nu la roche primitive, tandis que le chapelain était un monolithe aux faces nettes et polies. Quoique Dom Emanuele connût assez bien cette diabolique langue allemande, il n'avait pas autant d'intelligence naturelle que l'archiprêtre. Fils d'une noble dame autrichienne, il avait appris le français et l'anglais avec les bonnes et les institutrices de ses sœurs. On prétendait que ses études théologiques avaient un peu cloché, encore qu'il bûchât comme un nègre. Mais les longs séjours qu'il avait faits à Rome, près de son oncle le cardinal, homme de talent, très sociable, riche d'amitiés, lui avaient beaucoup profité, comme à certains biscuits insipides d'être trempés dans le bordeaux.

Cet oncle éminent, dieu protecteur de la famille, avait été un soleil pour son neveu, l'astéroïde, avait attiré cet astéroïde dans son propre ciel, depuis le temps où le neveu étudiait le rudiment. Le fait est que celui-ci, dans le caractère et même dans l'extérieur, montrait de singulières dispositions pour la haute prélature. A dix ans, c'était déjà un petit homme formé aux usages de la meilleure société, répugnant au jeu et aux amitiés particulières, ordonné, respectueux, parlant peu et judicieusement, mesurant selon le degré de la parenté les témoignages d'affection qu'il accordait à ses proches, dévot et clos. Sa mère, sœur du cardinal, très pieuse, était tout à la fois contente et mécontente de ce fils. C'était pour elle une douceur de le savoir sincèrement pieux, mais aussi une inquiétude de ne savoir de lui que cela. Entre six et huit ans, à ceux qui lui demandaient ce qu'il voulait être, quand il serait homme, il répondait « évêque ; » entre huit et douze ans, « prêtre ; » entre douze et quatorze ans, « je ne sais pas, je ne sais pas, » et il baissait obstinément les yeux. La réponse sincère eût été « cardinal. » Pourtant, ce n'était ni un hypocrite ni un arriviste. Il se sentait réellement appelé à servir l'Église. En raisonnant avec lui-même, il s'était convaincu que sa naissance et sa situation le destinaient providentiellement à s'élever en dignité et en puissance, pour le service de l'Église, et que cette raison supérieure sanctifiait les velléités ambitieuses auxquelles il avait prêté l'oreille et dont il avait eu scrupule. Ces velléités s'étaient si bien enveloppées dans le manteau des saintes aspirations, qu'elles étaient devenues tout à fait imperceptibles pour sa conscience.

Ce manteau était ample et pesant. Le zèle religieux de Dom Emanuele n'était pas moins sincère que le zèle religieux de Dom Aurelio ; ses croyances religieuses n'étaient pas moins profondes : sa vie et sa pensée n'étaient pas moins pures, moins exemptes de toute concession faite à de basses concupiscences. Mais l'idée qu'il avait de Dieu était fort différente, comme aussi l'idée qu'il avait de l'Église. Pour lui, la paternité de Dieu était plutôt une formule de doctrine qu'une vérité aimée et sentie. Au moment où ses lèvres donnaient à Dieu le nom de « père, » son cœur lui donnait le titre de « monarque. » Et l'Église ne lui apparaissait que sous la forme de la Hiérarchie.

Quant à Mme Bettina, ces ouailles impertinentes du troupeau de Dom Tita avaient eu bien tort de lui coller le sobriquet de

« la Sainte Esprit. » Elle ne visait à inspirer ni son beau-frère, ni Dom Emanuele, ne s'appliquait qu'à sa propre sanctification. Restée veuve à cinquante-deux ans, n'ayant pas d'enfans, d'ailleurs pourvue de rentes suffisantes, elle avait accepté d'occuper dans la vaste maison canoniale de Velo, depuis la fin d'avril jusqu'au commencement de novembre, un logement dont elle payait la location à Dom Tita. Elle faisait sa cuisine à part et ne prenait avec Dom Tita que le café du matin. Née dans une bonne famille bourgeoise de Dolo, elle restait fidèle à un genre de vie un peu différent de celui de l'archiprêtre, et, en dépit de tout le respect qu'elle avait pour les ecclésiastiques, elle tenait beaucoup à sa propre indépendance. Sa très fervente piété avait aussi pour fondamental caractère l'indépendance vis-à-vis du prochain. Cette bonne Mme Bettina souhaitait et demandait dans ses prières, pour la plus grande gloire de Dieu, que le prochain honnête se conservât tel, que le prochain malhonnête se convertît; mais d'ailleurs elle ne voulait chez elle ni l'un ni l'autre, avait horreur du tintouin. Pour ce qui était de son âme, elle s'en occupait elle-même, et elle laissait les autres s'occuper de la leur. Lorsqu'elle faisait l'aumône aux pauvres, sa main gauche ne le savait pas, ni son cœur non plus. Son cœur ne savait que prendre des hypothèques sur les biens célestes. Dans ces conditions-là, le beau-frère aidant, elle prêtait plus volontiers à Dieu des aubes, des chasubles, des nappes d'autel, des vases sacrés, des messes, des services funèbres, qu'elle ne faisait œuvre de charité envers les hommes.

Son cœur n'avait pas toujours été ainsi. Lorsqu'elle était jeune, ce cœur avait été plein de fantaisies secrètes et périlleuses. Le défunt docteur Fantuzzo, bon diable d'homme, un peu paysan, buveur admiré, n'avait pas répondu à ses rêves de jouvencelle. Élevée très religieusement par sa famille, elle s'était un jour épouvantée de sentir en elle l'aiguillon de tentations dont elle se croyait incapable. Alors elle s'était réfugiée dans l'ascétisme, dans la pratique de toutes les dévotions extérieures qui pouvaient le mieux créer autour d'elle un rempart inexpugnable et une réputation d'invulnérabilité. Secondée par un théologien rigide, qui se défiait de tout mysticisme, elle réussit à transformer les feux follets de ses tentations en un grand feu unique, alimenté nominalement par l'amour de Dieu, mais effectivement par le désir de son propre salut. Le monde, tou-

jours sévère aux personnes pieuses, toujours disposé à exiger d'elles toutes les perfections et toutes les abnégations, l'aurait facilement taxée d'égoïsme. Mais que sait le monde? Dans un milieu familial différent, avec une culture religieuse meilleure, avec une direction spirituelle plus conforme à l'esprit de l'Évangile, Mme Bettina aurait peut-être conservé, sans danger pour ses mœurs, les penchans affectueux qui avaient rendu aimables son enfance et son adolescence.

Pour ce qui était de l'aptitude à aimer, elle ressemblait moins à Dom Tita qu'au chapelain. L'allègre Dom Tita était enclin à la sympathie, se liait facilement avec le premier venu. Dom Emanuele, au contraire, n'avait jamais eu de familiarité avec personne, et, dans une société de gens gais, faisait un peu la mine étonnée d'un corbeau dans une basse-cour où coqs et poules mènent grand tapage. Mais Dom Emanuele n'avait pas encore trouvé sa paix, tandis que Mme Bettina avait trouvé la sienne. Les seules tentations qu'elle eût encore à redouter sous son éteignoir ascétique, étaient de prendre trois morceaux de sucre dans son café au lieu de deux, ou de s'impatienter contre l'archiprêtre lorsqu'il nettoyait sa plume dans sa chevelure grise, ou d'adresser au Seigneur de trop rageuses prières pour qu'il fît mourir la chatte scandaleuse du cordonnier. Elle ressemblait plus à Dom Emanuele qu'à Dom Tita, et, par le fait, sans se risquer à formuler des jugemens comparatifs, dont sa conscience lui eût fait reproche, elle éprouvait pour Dom Emanuele une révérence, une admiration, dont elle ne donnait pas volontiers des marques, professait pour lui un culte intérieur très ardent, tandis que son culte extérieur s'adressait surtout à l'archiprêtre. En parlant de l'archiprêtre, il arrivait quelquefois à Mme Bettina de sourire; mais, en parlant de Dom Emanuele, cela ne lui arrivait jamais.

II

Quand la belle-sœur eut dégusté son café au lait, elle allongea la main vers la voilette noire qu'elle avait posée sur la table et elle dit :

— Alors, Dom Tita...

C'était sa façon ordinaire de prendre congé. Mais Dom Tita, qui ne voulait pas qu'elle partît si vite, étendit vers elle une

main ouverte, comme pour l'arrêter, et jeta les hauts cris :

— Non, non, non ! Un moment, un moment !

Puis, comme la servante entrait pour enlever les tasses et le plateau, il lui ordonna de sortir.

— Laissez-nous tranquilles !

Et, pour plus de sûreté, il passa avec les deux autres dans son cabinet. Le chapelain avait une mine impassible ; mais Mme Bettina était un peu inquiète, prévoyant quelque affaire qui troublerait son repos.

— Voici la chose, ma chère belle-sœur, commença l'archiprêtre. Si cela ne concernait pas la gloire de Dieu et le bien du prochain, nous nous garderions de vous déranger. N'est-il pas vrai, Dom Emanuele?

Dom Emanuele, qui tenait les yeux fixés sur l'archiprêtre, comme pour dominer et pour diriger une faconde trop sujette aux imprudences et aux étourderies bon enfant, montra dans son regard et dans toute sa personne une envie si évidente d'offrir ses services, que l'archiprêtre saisit l'occasion au vol.

— Vous voulez parler? Parlez donc!

Et Dom Emanuele, rentrant soudain dans sa froide carapace de dignité épiscopale, prit la parole, sûr de ne pas endommager, comme aurait pu faire Dom Tita, une certaine machination fort délicate, qui n'avait peut-être pas précisément pour objet le bien du prochain, mais qui, sans aucun doute, contribuerait beaucoup à la gloire de Dieu. Il se croyait plus malin que l'archiprêtre, parce qu'il s'était appliqué à étudier les préceptes élémentaires de la rouerie ; mais il se trompait. L'archiprêtre était roué par nature, roué sans le savoir, et ses imprudences mêmes, les étourderies de sa parole, étaient souvent utiles à ses fins.

— Il s'agit de sauver une pauvre fille, énonça mielleusement Dom Emanuele. Cette fille est la demoiselle qui demeure chez M. Trento et qui devait épouser son fils.

L'archiprêtre regarda sa belle-sœur, pour voir quelle mine elle faisait. Elle faisait une vilaine mine.

— Je ne la connais pas, déclara-t-elle, espérant trouver un refuge dans cette prétendue ignorance.

— Allons donc ! fit l'archiprêtre.

— Mieux vaudrait que vous la connussiez, remarqua Dom Emanuele, pensif. Vous ne la connaissez pas du tout, pas du tout ?

— Un peu,... de vue seulement, répondit Mme Bettina toute rose. Oui, je la connais de vue.

Dom Emanuele, qui en savait long sur ce sujet, garda le silence, comme quelqu'un qui n'est pas bien convaincu ; mais, par discrétion, il s'abstint d'insister et se contenta d'attendre.

— Peut-être lui ai-je parlé une fois, reprit-elle, écarlate.

— A la bonne heure ! fit l'archiprêtre.

— Mais je ne lui parle plus, je ne lui parle plus ! s'empressa-t-elle d'ajouter, comme saisie d'horreur.

— Mieux vaudrait qu'il vous fût possible de lui parler, répliqua Dom Tita, en regardant le chapelain. Toutefois il ne me semble pas que cela soit absolument nécessaire.

En réalité, ni l'archiprêtre, ni le chapelain ne désiraient que la veuve s'abouchât avec Lelia ; mais leur tactique était de préparer avec art une autre manœuvre qu'ils proposeraient ensuite à titre de transaction. L'archiprêtre se tourna vers Dom Emanuele :

— Autant lui dire tout. Elle verra ce qu'elle devra faire. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Dom Emanuele dressa en éventail les deux mains qu'il avait posées sur ses genoux, et il murmura :

— Je m'en rapporte à vous.

Alors l'archiprêtre prit un ton décidé.

— Oui, oui, dit-il, contez l'affaire, contez-la.

Le chapelain ramassa sa soutane sur ses jambes avec un geste presque féminin, et il entra en matière.

— L'affaire est simple...

Elle était évidemment très compliquée, et il ne savait par quel bout la prendre.

— Cette demoiselle, continua-t-il, a encore son père et sa mère. Son père .. vous savez...

Ici le chapelain poussa un petit soupir qui signifiait : « Il y a du bien et du mal à dire de cet homme, de sorte que, tout compte fait, le plus sage est de n'en rien dire du tout. »

— Mais sa mère...

— Ah ! oui, sa mère !... répéta Dom Tita sur un ton de basse profonde, de satisfaction grave, en secouant la tête, comme pour nier silencieusement que l'on pût en dire le moindre mal.

— Oh ! Dom Tita ! balbutia Mme Bettina, effarée, en regardant son beau-frère et en se souvenant qu'autrefois elle avait entendu d'autres sons de cloche.

Le chapelain la calma.

— Je sais, fit-il. Dans le passé, il y a eu quelque chose à dire, je ne le conteste point. Des légèretés ont été commises. Mais, aujourd'hui, cette femme répare ses inconséquences, s'adonne de tout cœur aux œuvres de piété, aux œuvres de charité, mène à Milan une vie édifiante, est en relations avec d'excellens prêtres. Elle est séparée de son mari, c'est vrai ; mais peut-être y a-t-il des motifs plausibles, peut-être n'est-ce qu'un malentendu. Or, après Dieu et après l'Église, toutes ses pensées sont pour sa fille. Ce qui l'empêche d'avoir avec celle-ci des relations directes, c'est que M. Trento, homme au cœur dur, religieux sans l'être, ne le lui permet pas. A cette heure, elle tremble du danger que court Mlle Lelia. Je l'ai appris par une lettre que vient de m'écrire un prêtre, un digne prêtre qui la fréquente.

— Vous avez cette lettre? interrompit l'archiprêtre. Lisez-la donc.

Dom Emanuele regarda son supérieur d'un air navré.

— Je dois vous faire observer que c'est une lettre confidentielle, très confidentielle...

— Bon, bon ! approuva Dom Tita. Alors il ne faut pas la lire.

Et le chapelain poursuivit :

— Bref, Mme de Camin est venue à apprendre que, depuis plusieurs jours, il y a chez M. Trento un jeune homme fort connu à Milan, et tristement connu...

— Un malheureux, un égaré ! gémit l'archiprêtre, avec l'accent qu'on prend pour constater un malheur irréparable, un égarement définitif.

Mme Bettina prit timidement la parole pour dire qu'elle croyait avoir vu ce jeune homme à l'église, le dimanche précédent.

Dom Emanuele soupira et se tut ; mais Dom Tita s'emporta :

— Oui, oui, c'est fort possible ! Il va à l'église, il va à l'église ! Mais il n'en est pas moins de la clique de ceux qui n'y vont pas ! Une forte tête, vous savez ! Il est de ces gens qui voudraient tout changer dans la religion !...

— Hélas ! reprit Dom Emanuele avec un nouveau soupir. Et la mère vit dans l'angoisse, parce qu'elle a peur que sa fille ne prenne intérêt à ce jeune homme, et que ce jeune homme,

voyant en elle un riche parti, avec de grandes espérances...

— Il ne manquerait plus que cela ! vociféra Dom Tita.

— Or, expliqua Dom Emanuele, mon digne correspondant a pu savoir, j'ose dire par une grâce de la divine Providence...

Sur ce, il s'arrêta net.

— Mais allez donc ! s'écria Dom Tita. Courage ! Préférez-vous que ce soit moi qui mette les pieds dans le plat ? Eh bien ! il paraît qu'il y a une sale manigance entre ce garçon et une dame de Milan. Une dame mariée, comprenez-vous ?

Mme Bettina laissa échapper une petite exclamation sifflante.

— Et, l'autre jour, continua Dom Tita, ici même, avec Dom Emanuele, nous nous entretenions du moyen à employer pour que cette jeune fille le sût. Après y avoir longuement réfléchi, nous n'avons rien trouvé. Ou plutôt, hier soir, nous avons pensé que, par vous...

— Grand Dieu ! fit Mme Bettina, sur un ton plaintif d'oraison jaculatoire qui faisait pitié.

Et il y eut un silence.

— Vous ne voulez pas ? N'en parlons plus, conclut l'archiprêtre. La jeune fille se perdra ; mais ce ne sera pas ma faute.

Mme Bettina devint rouge comme une écrevisse.

— Et pourtant, ajouta l'archiprêtre, je parierais que vous savez quelque chose, vous !

Elle protesta qu'elle ne savait rien de rien. Mais Dom Tita n'eut pas grand'peine à lui faire avouer que la cuisinière de M. Trento, amie de sa propre servante, avait causé avec celle-ci de certains changemens survenus à la Montanina depuis l'arrivée du Milanais, de la mauvaise humeur du maître, de la mauvaise humeur de Teresina, des crises de larmes de Mademoiselle. Un matin, la femme de chambre était accourue, toute bouleversée, pour commander un café très fort, parce que Mademoiselle avait fait la folie, avec toutes ces fleurs qu'elle gardait, la nuit, dans sa chambre, de tenir les fenêtres fermées, et elle souffrait d'un mal de tête à rendre l'âme. Alors la cuisinière avait dit : « Elle veut se faire périr, la pauvrette ! » Et la femme de chambre avait répondu, les larmes aux yeux : « Qui sait ? »

— Je me figure, ajouta la bonne dame, que la cause de tout cela, c'est la camaraderie qu'il y a eu entre le Milanais et le fiancé de cette demoiselle. En le voyant, elle se rappelle le défunt.

— Ma chère, interrompit sèchement Dom Tita, vous dites des bêtises.

Cependant Dom Emanuele pensait avec gratitude que la Providence favorisait visiblement ses desseins et ceux de l'archiprêtre. Ni l'un ni l'autre n'avaient songé à faire de dame Bettina l'unique et immédiat instrument de cette même Providence. Très satisfaits de posséder une arme contre l'ami de Dom Aurelio, contre ce trop fameux Alberti, ils avaient seulement imaginé de faire que Mme Bettina racontât à sa propre servante « la sale manigance » dudit Alberti avec la femme mariée de Milan, dans l'espoir que cette servante, dont ils connaissaient les bonnes relations avec la cuisinière de la Montanina, la rapporterait à celle-ci, laquelle, à son tour, en instruirait la femme de chambre. Et voilà que l'espoir devenait certitude : le tuyau imaginé fonctionnait déjà, transmettait déjà d'une maison à l'autre, par voie occulte, des secrets de la même nature.

Sur ces entrefaites, on frappa à la porte.

— Entrez ! cria Dom Tita, débonnaire.

Le chapelain devint muet et baissa ses yeux humides, sans montrer par aucun signe le mécontentement que lui donnait l'interruption consentie par son supérieur. C'était justement la servante de Mme Bettina qui venait chercher sa maîtresse. Dom Tita, l'esprit illuminé d'une idée subite, pria cette femme d'attendre un instant à la porte :

— Une minute ! une petite minute !

Il alla lui-même fermer le battant, qu'il heurta très fort, de façon à le faire rebondir et à le laisser ouvert ; puis, au grand étonnement de Mme Bettina et de Dom Emanuele, il prononça d'une voix retentissante :

— Écoutez, belle-sœur, écoutez, chapelain. Mais ne répétez la chose à personne : je vous la dis en confidence. Ce garçon de Milan, qui est à la Montanina et qui s'entend si bien avec le curé de Lago, savez-vous quelle perle c'est ? Il a une liaison, vous entendez bien, une liaison criminelle avec une femme qui possède mari et enfans ! Plaise à Dieu que ce polisson n'aille pas embobiner aussi la jeune fille recueillie par le vieux Trento ! Ah ! si la pauvre mère de cette jeune fille savait !...

Cela dit, Dom Tita se leva en chuchotant :

— Le tour est joué, le tour est joué !

Et il guigna Dom Emanuele, de l'air de quelqu'un qui vient

de montrer à un homme du métier sa propre maîtrise. Puis il s'approcha de la porte sur la pointe des pieds, poussa brusquement le battant.

— Où est-elle?... Oh ! pardon!

La servante était là, derrière la porte, étourdie par le choc.

III

Mme Bettina et le chapelain venaient à peine de quitter le cabinet, quand la gouvernante de l'archiprêtre y entra comme un coup de vent.

— Donna Fedele est ici!

L'archiprêtre ne douta pas que Donna Fedele vînt lui parler de Dom Aurelio et des instances de la population de Lago, prête à recourir, s'il le fallait, à Sa Sainteté, afin que le curé ne partît pas.

Donna Fedele était arrivée dans sa petite voiture de louage. En route, elle avait rencontré Massimo, un peu après le pont du Posina, et elle lui avait dit en riant :

— Je vais chez l'archiprêtre. Pour le *repaire !*

Il lui était revenu, par un tuyau de la même espèce que celui qui fonctionnait entre la maison canoniale et la Montanina, plusieurs nouvelles intéressantes, entre autres une information d'après laquelle on aurait, chez l'archiprêtre, qualifié de *repaire* son cottage, à cause de Carnesecca.

La rencontre de Massimo lui fit monter au visage une ombre de mélancolie. Elle ne voyait pas très clair dans l'affaire du jeune homme. Que Massimo fût de jour en jour plus épris, cela était évident ; mais, d'autre part, elle constatait que M. Marcello paraissait inquiet et que Lelia demeurait énigmatique. Il lui semblait que celle-ci était une créature en lutte contre elle-même. Elle croyait deviner que la jeune fille était en proie à un conflit de sentimens ; et, en même temps, mieux elle la connaissait, plus elle se persuadait que c'était une orgueilleuse avec laquelle on ne ferait que gâter les choses, si l'on essayait de peser sur ses décisions. Donna Fedele s'était fait une amie de Teresina, et, selon Teresina, la jeune fille était amoureuse, mais elle avait honte de l'être et elle se considérait comme liée d'honneur à la mémoire du pauvre M. Andrea.

Quand Donna Fedele entra dans le salon de la maison cano-

niale, elle y reçut un accueil expansif. L'archiprêtre semblait incapable de contenir en sa propre corpulence, vase qui pourtant n'était pas exigu, un mélange effervescent de surprise, de plaisir et d'hommages. A cette minute, Dom Tita n'était pas un hypocrite. Lorsqu'il s'avança vers la visiteuse avec une litanie de « Voyez un peu! voyez un peu! voyez un peu!... Votre serviteur! votre serviteur! votre serviteur! » le brave homme n'obéissait à aucun calcul. Il avait dans le sang une invincible obséquiosité qui, en face de n'importe quelle personne un peu considérable, le rendait à l'instant même cérémonieux et cordial. Il sentait alors diminuer en lui, comme par miracle, les distances qui, le cas échéant, séparaient ses propres opinions et celles de ladite personne; et, bon gré, mal gré, il ne pouvait s'empêcher, par ses paroles, par ses gestes, par le jeu de sa physionomie, de lui donner à entendre qu'il était beaucoup plus près de partager l'avis de cette personne qu'elle ne l'aurait supposé.

— Je suis venue, dit Donna Fedele avec une douce nonchalance, après s'être assise dans le fauteuil offert par l'archiprêtre, pour vous faire voir que je tâche d'être, sinon une bonne chrétienne, au moins une chrétienne passable.

Dom Tita se mit à rire bruyamment :

— Ah! ah! ah! Vous plaisantez, vous plaisantez! Mais qui en doute, madame? qui en doute?

Elle sourit.

— Eh! eh! Peut-être n'avez-vous pas toujours pensé de cette façon... Par exemple, quand j'ai pris chez moi Pestagran...

Dom Tita devint rouge comme une framboise.

— Moi? Tout au contraire, madame! De la charité, de la charité! Autre chose est la maison d'un prêtre, vous comprenez, madame, et autre chose la maison d'un laïque.

Elle marmotta entre ses dents « un repaire laïque, » et, toujours bénigne, exprima son regret de n'avoir pas su que les prêtres fussent moins obligés que les laïques à être charitables.

— Mais, continua-t-elle, je ne suis pas venue pour vous parler de Pestagran, ni de rien qui le touche. Voici ce qui m'amène. Puisque nous nous intéressons, vous et moi, à une même personne, je suis venue pour vous demander un renseignement qui, dans un certain cas, pourrait être utile à la personne dont il s'agit.

Cette fois, Donna Fedele avait parlé d'une voix nette, même

un peu forte, en articulant distinctement les syllabes et en regardant Dom Tita en face. C'était une face ébahie. Qui pouvait être cette personne? Était-ce Dom Aurelio?

— N'est-il pas vrai, reprit Donna Fedele, que vous vous intéressez beaucoup à la jeune fille qui demeure chez M. Trento?

Dom Tita, heureux de n'avoir pas entendu prononcer le nom de Dom Aurelio, frappa l'une contre l'autre les paumes de ses mains.

— Moi, madame? Je m'intéresse?... Mais non, madame, non, madame! Pas du tout, je vous assure!

— Pas du tout? s'écria la visiteuse en riant. Alors pourquoi voulez-vous faire savoir à cette demoiselle qu'elle doit se mettre en garde contre un certain M. Alberti, attendu que ce M. Alberti a une intrigue avec une femme mariée?

L'archiprêtre, foudroyé, crut qu'il avait devant lui une incarnation du diable. Il balbutia :

— Comment? comment? comment?

Puis, recouvrant ses esprits éperdus, il maudit dans son cœur sa gouvernante, qui avait dû écouter aux portes, puis bavarder. Donna Fedele attendit quelques instans une réponse qui ne vint pas; et enfin, sans pitié, elle demanda à Dom Tita s'il niait ou s'il acquiesçait.

— Je nie! déclara Dom Tita, se remettant du coup reçu. Et je puis nier, madame! Je nie que je porte aucun intérêt à toute cette affaire. Je connaissais ce dont vous me parlez; mais le secret ne m'appartenait pas.

— Vous voyez, monsieur l'archiprêtre, poursuivit-elle froidement. Si l'on sait chez vous presque tout ce qui se fait et se dit chez moi, il est juste que, chez moi, on sache aussi quelque chose de ce qui se fait et se dit chez vous.

Toute la face de Dom Tita devint écarlate. Il hocha la tête, fronça les sourcils, protesta d'une voix fâchée :

— Ah, madame! Ah, madame!... Veuillez bien m'excuser; mais cette fois, cette fois!... Oh! oh!...

Donna Fedele cessa de torturer le pauvre homme. Capable d'âpres antipathies, elle n'éprouvait cependant pour l'archiprêtre que de l'indifférence. Elle lui croyait plus de faiblesse que de duplicité, attribuait ses défauts à une éducation malsaine plutôt qu'à une bassesse naturelle, le savait astucieux, certes, mais d'une astuce grossière, facile à pénétrer; et, en revanche,

elle lui reconnaissait de bonnes qualités, du désintéressement, un sincère désir de servir Dieu. Elle se radoucit donc et, très pacifiquement, lui exposa qu'elle avait de sérieuses raisons pour vouloir connaître la vérité touchant les accusations portées contre M. Alberti. Dom Tita, vite apaisé, se retrancha et s'enferma dans le prétexte du respect dû au secret d'autrui ; mais il ne laissa pas d'y ouvrir une petite porte : car il lui plaisait de faire, pour ainsi dire à la dérobée, quelque chose qui fût agréable à son interlocutrice. Le secret, dit-il, appartenait au chapelain. Quelle histoire, si le chapelain apprenait que son secret n'avait pas été bien gardé !

— Il est mon maître, vous savez! Cela se comprend : un centième de cardinal!

Dom Tita qualifiait ainsi Dom Emanuele, lorsqu'il croyait parler à un ennemi du chapelain. Et, dans la circonstance, il ne faisait pas une fausse supposition : car personne au monde n'était plus antipathique à Donna Fedele que le chapelain.

Elle demanda tout de suite à voir Dom Emanuele ; et Dom Tita s'empressa d'aller à la recherche de celui-ci. Donna Fedele était bien certaine que le chapelain ne viendrait pas. En effet, après une absence un peu longuette, Dom Tita reparut, piteux comme un chien fouetté, pour dire que Dom Emanuele n'était pas à la maison.

— Il reviendra, fit Donna Fedele.

Oui, sans doute, il reviendrait ; mais probablement ce ne serait pas avant midi. Comme il était seulement neuf heures et demie, et que Donna Fedele ne pouvait attendre si longtemps, elle prit congé sans rien annoncer de ses intentions.

Dans la rue, elle s'enquît près d'une paysanne, assise devant sa porte, à deux pas de la maison canoniale, si cette femme avait vu Dom Emanuele. La paysanne répondit :

— Il vient de passer à l'instant même. Il est entré à l'église.

Donna Fedele entra donc à l'église, y aperçut le chapelain qui, agenouillé au premier banc, devant le maître-autel, priait avec ferveur. L'aspect de cet homme agenouillé, le visage dans les mains, lui échauffa la bile. C'était bien à cet être-là de faire le saint! Un être à l'âme dure, au cœur mauvais, l'ennemi sournois et sûrement le dénonciateur de Dom Aurelio, le fourbe qui tramait des perfidies contre Alberti, parce qu'il s'imaginait qu'Alberti était un hérétique!...

Elle se plaça à côté de la porte latérale, dans l'ombre. Elle était croyante et pieuse, par vieille tradition de famille. Elle avait une foi simple, ne s'occupait ni ne voulait s'occuper des questions religieuses qui divisent les catholiques, répétait volontiers que ses préférences étaient pour la fameuse *foi du charbonnier*, celle qu'avait aussi préférée son père. Mais elle abhorrait tout ce qui lui paraissait duplicité, hypocrisie, perfidie. Le petit démon comique qu'elle avait dans le cerveau lui suggéra l'idée bizarre de prier contre la prière de ce prêtre à genoux devant le maître-autel, et elle adressa à Dieu cette oraison mentale :

« Écoutez-moi, Seigneur, et lui, ne l'écoutez pas ! »

Ensuite une idée malicieuse lui passa par la tête :

« Peut-être ne prie-t-il pas du tout? »

Au bruit qu'elle avait fait en entrant dans l'église, Dom Emanuele s'était levé, après avoir attendu quelques minutes, et, en feignant de regarder si son siège était libre, il avait guigné la dame du coin de l'œil, puis s'était mis à lire son bréviaire. Si Donna Fedele le détestait, il la payait bien de retour, mais à sa manière, sans en témoigner rien. Ce qui l'offensait en elle, c'était cette sincérité hardie que rendait encore plus irritante la douceur de la voix. Et il la savait amie de Dom Aurelio, amie du jeune Alberti, deux hommes pour lesquels il éprouvait une pieuse horreur, croyant exécrer leurs idées et non leurs personnes. Comme il devinait entre Dom Aurelio et lui-même un dissentiment profond, quoique mal défini, il était amené à lui prêter, pour la commodité de sa propre conscience, des idées vraiment abominables, des opinions vraiment indignes, non seulement d'un prêtre, mais d'un catholique quelconque; et il enrageait de ne rien trouver à reprendre ni dans les actes, ni dans les paroles du curé; et il en concluait que le curé était un hypocrite. Quant au jeune Alberti, d'après ce que Dom Emanuele avait lu dans les journaux et d'après ce qu'on lui avait écrit de Milan, il ne pouvait y penser sans une sorte de dégoût. Or, l'amie de l'un et de l'autre ne pouvait que leur ressembler. Dès qu'il l'avait aperçue, il avait compris tout de suite ce qu'elle se proposait; et voilà pourquoi il s'était vite replié sur lui-même et absorbé dans la lecture de son bréviaire, comme dans une idéale armure aux bardes d'acier.

Un quart d'heure plus tard, la dame ne faisant pas mine de

lever le siège, il s'agenouilla de nouveau, cacha de nouveau son visage dans ses mains ; puis, après s'être figuré le moment de l'assaut et après avoir préparé la défense, il passa dans la sacristie. Donna Fedele l'y suivit, ainsi qu'il l'avait prévu. Puisqu'il n'y avait pas moyen d'éviter la rencontre, le chapelain préférait qu'elle eût lieu dans la sacristie plutôt que dans la rue ou à la maison canoniale.

Donna Fedele, froidement, les yeux voilés d'une indifférence hautaine, demanda au chapelain s'il pouvait lui donner audience. Non moins froidement, il répondit oui, par un signe de tête.

— J'aimerais mieux que ce ne fût pas ici, reprit-elle.

Après une seconde d'hésitation, il offrit à Donna Fedele d'aller l'attendre dans l'église : ils sortiraient ensemble. Quand elle se fut retirée, il demeura encore dans la sacristie une dizaine de minutes ; et, lorsqu'il passa devant le maître-autel, il fit une génuflexion interminable. Enfin, dès qu'il fut dehors, Donna Fedele, frémissante d'impatience, lui dit :

— Je vous prie de vouloir bien me donner un renseignement précis.

— Volontiers, si cela m'est possible, répondit Dom Emanuele, doucereux et dur.

Elle eut peine à ne pas éclater.

— Naturellement ! Mais cela vous est possible, j'en suis certaine ; et, du moment que vous pouvez, vous devez !

— Si cela m'est possible, si cela m'est possible, répéta le chapelain, de plus en plus doucereux et dur. Parlez donc ; mais je ne dispose que de quelques instans : il faut que j'aille à Mea.

Alors elle lui déclara tout net que, pour des raisons à elle propres, elle avait à cœur ce qui concernait M. Alberti. Elle savait très bien qu'on avait attribué à ce jeune homme des idées religieuses non orthodoxes, et elle espérait qu'on les lui avait attribuées à tort, quoique, somme toute, elle ne connût pas ces idées, ne voulût pas s'en occuper, n'entendît rien aux disputes théologiques. Mais, à la maison canoniale, on avait porté contre lui une accusation d'immoralité. Sur ce point-là, une femme aussi pouvait être juge. Elle voulait donc savoir, il lui était nécessaire de savoir. Elle avait parlé de la chose à l'archiprêtre, et l'archiprêtre avait répondu que celui qui savait, c'était le chapelain.

Ici, le chapelain fit un geste d'assentiment.

— Alors, vous savez? s'écria Donna Fedele, s'arrêtant brusquement.

Dom Emanuele s'arrêta comme elle. Il espérait que, après avoir entendu la réponse, elle déguerpirait.

— Hélas! fit-il, je ne sais que trop. L'affaire est grave, très grave. Relations coupables avec une personne qui n'est pas libre. Hélas! hélas!

— Et comment savez-vous?

— Oh! d'une source, d'une source...

Il paraissait, vu l'excellence de la source, ne pas trouver d'épithète assez superlative.

— Mais quelle source, quelle source? insista Donna Fedele, qui ne croyait pas sincère la recherche de l'épithète.

— Le fait est hors de doute, reprit le chapelain, solennel et convaincu. Quant à la source, je ne peux pas la nommer.

— Dites-moi au moins le nom de cette personne qui n'est pas libre.

— Je ne peux pas.

Effectivement il ne le pouvait pas, et sa déclaration en eut un accent plus convaincu que jamais. Par malheur, la patience de Donna Fedele était à bout.

— Savez-vous ce que je pense, moi? ricana-t-elle. Je pense qu'il n'y a pas de source, mais qu'il y a une machination.

— Pensez-le, si cela vous plaît, fit le chapelain, très pâle.

Et, après avoir porté la main à sa barrette pour saluer, il lui tourna le dos et s'éloigna rapidement sur le chemin de Mea.

IV

CISEAUX

I

A Lago-di-Velo, la nouvelle du départ du curé affligea beaucoup la population. Qu'il eût pris chez lui Carnesecca, cela, pour dire vrai, avait déplu à bien des gens; mais, après

que, sur les degrés de l'autel, il eut expliqué son acte en réprouvant les doctrines du marchand de bibles et en rappelant le texte de l'Évangile, personne n'osa plus le blâmer. On apprit en même temps que Carnesecca était parti et que le curé devait partir.

Le Chef de la contrée, comme on appelle ici celui à qui les gens du pays s'en rapportent volontairement pour toutes les affaires d'intérêt commun, tint conseil avec les pères de famille, leur parla en homme religieux et sensé. Pas d'esclandre, pas de désordre, pas de pression exercée sur le curé. Un curé est un curé et il doit obéir à ses supérieurs. Ce qu'il fallait, c'était présenter requête aux supérieurs. Mais tels n'étaient pas les sentimens de tout le monde dans le village. Déjà les femmes complotaient de ne laisser partir le curé à aucun prix, de recourir même au Pape, si cela était nécessaire. Le Chef leur persuada de se calmer, d'attendre en paix le résultat des premières démarches. Il se rendit chez l'archiprêtre avec une députation. L'archiprêtre rabroua la députation, traita ces braves gens de serins, d'ânes bâtés, d'outrecuidans. Ils s'en retournèrent penauds, et la fermentation des esprits s'accrut.

Dans l'après-midi du vendredi, Dom Aurelio descendit au cottage des Roses, et, au retour, il entra à la Montanina. Giovanni lui dit que les maîtres étaient encore à dîner. Il ne voulut pas qu'on les avertît de sa présence et il attendit au salon, examinant la petite bibliothèque qui était au coin de la cheminée. Il n'y avait là que des livres de botanique et de jardinage, les livres de M. Marcello. Dom Aurelio ne savait presque rien des lectures de Lelia, et il aurait voulu en savoir un peu plus. Quelques jours auparavant, il avait adressé sur ce sujet à la jeune fille une question directe; elle lui avait répondu qu'elle avait une préférence pour certains poètes étrangers; et, comme il était peu au courant de la poésie étrangère, il n'avait pas osé en demander davantage. Mais ensuite Donna Fedele lui avait rapporté le fruit de ses propres investigations. Les poètes étrangers que préférait Lelia paraissaient être Shelley et Heine. Le premier était tout à fait inconnu de Dom Aurelio; le nom du second rendait pour lui un son funeste de scepticisme. Et qu'il y eût dans l'âme de Lelia un fond de scepticisme amer, Dom Aurelio s'en doutait bien, d'après quelques propos déplaisans de la jeune fille, propos qui lui avaient été

rapportés aussi par Donna Fedele. La jeune fille avait soutenu contre Donna Fedele la thèse selon laquelle les actions en apparence les plus généreuses n'ont pourtant pas d'autre motif que l'égoïsme, et même deux ou trois mots d'elle avaient paru viser incidemment M. Marcello, qui s'était donné la satisfaction de recueillir sous son toit une relique vivante de son fils mort.

La porte de la salle à manger s'ouvrit, et M. Marcello parut, protestant avec chaleur contre l'ami trop cérémonieux qui attendait là, au lieu de se faire annoncer. Mais ce fut à peine si Lelia salua le curé. Depuis quelque temps, Dom Aurelio avait cru remarquer qu'elle se montrait avec lui plus froide qu'à l'ordinaire. Désormais il en fut certain. Et il lui sembla aussi que Massimo était sombre.

Le curé raconta sa visite au cottage, décrivit le fâcheux état de santé où se trouvait Donna Fedele. Lelia, reconquise par le charme et par les affectueuses démonstrations de celle-ci, devint attentive. D'ailleurs Dom Aurelio parlait d'une façon telle que l'attention s'imposait :

— Si cette femme ne se soigne pas tout de suite, elle est perdue, dit-il. Vous qui êtes ses amis, vous avez le devoir d'obtenir cela d'elle.

Quand Dom Aurelio se leva pour partir, Massimo se leva, lui aussi, afin de l'accompagner jusqu'à Sant'Ubaldo. Le curé s'approcha de Lelia et lui dit gravement :

— Mademoiselle, Donna Fedele vous porte beaucoup d'affection. Je vous la recommande particulièrement. C'est une vie précieuse.

En sortant du vestibule, Dom Aurelio dit à Massimo que, si celui-ci ne s'était pas offert spontanément pour l'accompagner, il l'aurait prié de venir. Le jeune homme ne répondit rien. Dom Aurelio le regarda. Massimo semblait n'avoir pas entendu. Quand ils eurent passé la grille, Dom Aurelio fit halte, posa la main sur l'épaule de son compagnon, l'y appuya fortement, sans parler. Il avait dans les yeux quelque chose de nouveau, que Massimo ne remarqua pas.

Massimo n'avait d'attention que pour ses propres sentimens intérieurs. Peut-être la poésie du soir lui donnait-elle une fièvre ; mais il percevait la fièvre seule, et non la poésie. Il avait reçu dans toutes ses fibres l'impression d'une personne étrangère, et chacune de ses fibres était pour lui souffrance et

douceur, était anxieux et tendre désir de s'unir indissolublement à cette personne. Dix jours de vie commune, des momens divins où leurs âmes avaient pris contact dans un regard, certaines communications indirectes, fugitives, involontaires, où s'étaient pressentis leurs cœurs et leurs instincts, avaient opéré cela ; et ni la froideur ni les ténèbres dont s'entourait perpétuellement l'autre personne n'avaient pu l'empêcher. D'obscures paroles de Donna Fedele, d'obscures paroles de M. Marcello lui-même, paroles d'encouragement qui, à force d'y réfléchir, entraient de plus en plus profondément dans son esprit, comme les gouttes d'eau successives qui creusent la neige, avaient étouffé en lui le remords qui, au début, accompagnait les premières émotions de l'amour naissant. Il lui semblait qu'il était enveloppé dans un réseau de complicités, et cela aussi lui paraissait inexplicable. Cent fois en un jour, il croyait, puis il cessait de croire que M. Marcello, par sa volonté de le retenir à la Montanina en souvenir de celui qui avait tant aimé la jeune fille, par ses vagues confidences sur la famille Camin, par ses allusions répétées aux inquiétudes que lui inspirait l'avenir de sa pupille, avait l'intention de signifier à son hôte le plaisir qu'il aurait à le voir prendre la place du pauvre Andrea. Massimo n'y comprenait plus rien.

Lorsque la main de Dom Aurelio se posa sur son épaule, il était absorbé tout entier dans ses incertitudes amoureuses, et un grand poids lui opprimait le cœur. Pendant le dîner, Lelia ne lui avait adressé ni un coup d'œil, ni une parole. Il s'imagina que le geste de son ami était un avertissement.

— Vous avez deviné, dit-il. Je me trahis donc d'une façon bien claire?

La surprise muette de Dom Aurelio lui révéla que, s'il s'était trahi, c'était en ce moment même.

— Pardon, reprit-il, troublé. Pourquoi m'avez-vous mis la main sur l'épaule ?

— Mon pauvre Massimo ! répondit le prêtre en souriant, lorsqu'il crut avoir bien saisi. Cette fois, c'est donc sérieux?

— Vous riez ! s'écria le jeune homme.

— Mais oui, mais oui. Viens, nous causerons.

Et cet homme, chassé avec une cruelle injustice de sa maisonnette d'infime pasteur, déjà proche du moment où il ne saurait plus en quel lieu reposer sa tête, prit par le bras l'ami

qui, en proie à l'égoïsme de l'amour, oubliait cette cruelle situation, et il l'emmena pour le consoler.

— Tu sais : c'est une chose qui me fait plaisir et qui fera plaisir aussi à d'autres, dit le prêtre, lorsqu'ils entrèrent dans l'ombre des châtaigniers.

Massimo s'arrêta brusquement.

— Aussi à M. Marcello? Vrai ? vrai?

L'ombre était si noire que Dom Aurelio ne se risqua pas à répondre. Soit sur la route même, soit, pis encore, dans l'enceinte de la Montanina, quelqu'un pouvait écouter sans être vu. Ce fut seulement à l'endroit où le petit chemin sort des châtaigniers et tourne à gauche, longeant le bord nu de la conque de Lago, que le prêtre révéla à son ami palpitant le secret désir de M. Marcello. Massimo se jeta à son cou.

— Que fais-tu? que fais-tu? dit le prêtre en se dégageant de l'étreinte.

— Mais Mlle Lelia? Mlle Lelia? interrogea Massimo impatient. Que pense Mlle Lelia?

— Ça, répondit Dom Aurelio, je l'ignore. Ce sont choses auxquelles je ne m'entends guère. Mais, permets-moi de te le dire, il me semble que, toi, tu devrais le savoir.

Massimo se désespéra.

— Vous ne comprenez donc pas que je ne sais rien, rien, absolument rien!

Dom Aurelio repartit qu'il était fort embarrassé pour exprimer une opinion. Il estimait que Massimo était en droit de concevoir des espérances, parce que tel était l'avis de Donna Fedele. Ces paroles enflammèrent de joie le jeune homme qui, sans s'attarder à rechercher comment et pourquoi Dom Aurelio et Donna Fedele s'étaient entretenus de cette affaire, demanda tout de suite d'après quelles raisons, sur quels indices Donna Fedele s'était formé cette croyance. Malheureusement, elle seule aurait pu le dire.

— Je vais chez elle ! s'écria le jeune homme.

— Non, mon ami, non. J'ai besoin que tu viennes chez moi.

— Pourquoi ?

Dom Aurelio répondit qu'il le lui dirait à la maison. Quelques pas plus loin, le jeune homme s'arrêta de nouveau, pria, supplia le prêtre de le laisser aller tout de suite au cottage des Roses. Mais Dom Aurelio, à son tour, lui demanda tristement

si, pour lui, rien n'existait plus au monde en dehors de Mlle Lelia. Ces paroles attristées allèrent droit au cœur de Massimo, le firent rentrer en lui-même. Il prit le bras de son ami et il ne consentit à s'apaiser qu'après que celui-ci, en guise de pardon, lui eut longuement serré la main.

Ils traversèrent en silence les masures ténébreuses de Lago. Puis, quand ils furent hors du village, tandis qu'ils contournaient l'éminence herbeuse sur laquelle s'élève l'église de Sant'-Ubaldo, Massimo s'ouvrit entièrement au prêtre, lui raconta l'impression reçue jadis des deux photographies de Mlle Lelia, le sentiment que lui avait inspiré sa première rencontre avec la jeune fille, les étranges et contradictoires alternances de la conduite qu'elle avait tenue envers lui, la fascination des profondeurs qu'il entrevoyait dans cette âme, les débuts de son amour, les remords éprouvés, l'attitude inexplicable de M. Marcello, l'accroissement de sa propre passion, le rêve obsédant de ses jours et de ses nuits : — sortir du monde, oublier tout le reste, passer sa vie entière avec elle, dans quelque solitude de la montagne où il vivrait de sa profession de médecin, où il se dévouerait à servir ses semblables, où il pratiquerait la religion avec une muette liberté d'esprit, liberté contre laquelle nul despotisme ne pourrait jamais prévaloir. Dom Aurelio l'écouta en silence.

Ils arrivaient au presbytère. Luzia, entendant son maître rentrer, prépara dans le petit salon du rez-de-chaussée la lampe à pétrole. Dom Aurelio prit cette lampe, monta avec Massimo l'escalier de bois, fit entrer son ami dans le cabinet, posa la lampe sur le bureau, et enfin, non sans une certaine solennité qui effraya un peu le jeune homme :

— Parlons d'abord de toi, dit-il. J'ai une question à t'adresser. Réfléchis avant de me répondre.

Et il scruta les yeux étonnés, anxieux, qui l'interrogeaient.

— Ma question, la voici. Sais-tu que l'on a parlé d'une intrigue que tu aurais à Milan avec une femme mariée? Réfléchis bien, te dis-je.

Massimo, rasséréné, sourit de l'ingénuité de ce saint homme, qui avait toujours vécu hors du monde.

— Certainement ! répondit-il. Et non avec une seule, mais avec deux, avec trois peut-être ! Vous ne connaissez pas Milan ! Et vous avez ajouté foi à ces commérages? Vous les avez

acceptés sans hésitation? Vous ai-je jamais caché quelque chose de ma vie?

Dom Aurelio s'empressa de déclarer qu'il n'avait pas cru; mais il demeura perplexe. Alors Massimo eut l'intuition de quelque autre chose funeste, et il s'écria, consterné :

— Ah! je devine! C'est sans doute Mlle Lelia qui le croit?

Non. Dom Aurelio ignorait si l'on avait parlé de cela à la Montanina; mais on en avait parlé au cottage. Donna Fedele ne croyait pas, elle non plus, mais il était nécessaire que Massimo la rassurât. Massimo dit que Dom Aurelio devrait se charger de le faire.

— Moi? interrompit Dom Aurelio.

Et, après une seconde de réflexion, il ajouta gravement :

— Je pars cette nuit.

Massimo sursauta.

— Quoi? Vous partez? Mais non, mais non! Ce n'est pas possible, dites?

La première pensée du jeune homme avait été : « Il m'abandonne dans un pareil moment! » La seconde fut : « Pourquoi part-il, quand il peut espérer encore qu'on le maintiendra ici? Pourquoi cette nuit? Où veut-il aller? » Mais, comme il posait précipitamment ces questions, Dom Aurelio l'arrêta en mettant un doigt sur ses lèvres. Luzia pouvait entendre. Or personne ne savait, personne ne devait savoir : car il était à craindre que les habitans de Lago ne voulussent le retenir de force. Donc, son devoir précis et absolu était de partir sur-le-champ, et en secret. Il partirait à pied, dans la nuit; il irait prendre à Schio le train de cinq heures; il se rendrait à Vicence, se présenterait à l'évêque, se laverait des accusations que l'on avait sans doute portées contre lui; après quoi, il se remettrait aux mains de la divine Providence. Il était persuadé que l'évêque l'aiderait à trouver une place dans un autre diocèse où il y aurait des églises succursales encore plus retirées dans la montagne, encore plus isolées du monde que Sant'Ubaldo.

— De toute façon, conclut-il, le Seigneur ne m'abandonnera pas.

Et, comme Massimo avait un mouvement de colère contre les persécuteurs présumés du prêtre, celui-ci lui imposa silence avec force :

— Ils croient bien faire. Vois-tu leurs cœurs? Vois-tu leurs consciences? Il faut prier pour eux. Promets-le-moi!

Puis il se leva, et, d'une voix tout à coup radoucie :

— Maintenant tu vas m'aider, dit-il au jeune homme.

Ils trièrent ensemble les livres qui appartenaient à Donna Fedele et à M. Marcello, mirent à part ceux qui appartenaient à Dom Aurelio et que Massimo se chargerait de lui expédier, lorsque le prêtre serait fixé sur son sort. Pour l'instant, Dom Aurelio ne gardait avec lui que son bréviaire, une petite Bible de poche et l'*Imitation*. Tandis qu'il maniait et répartissait ainsi les chers livres, les mains du pauvre homme tremblaient; mais ses lèvres ne laissaient pas échapper un seul mot de plainte.

Cette besogne finie, Dom Aurelio demeura quelques minutes pensif. Outre le salaire mensuel, il voulait donner à sa servante, déjà mis à part, quelque petit cadeau qui fît plaisir à cette brave femme. Il se souvint qu'un jour elle lui avait dit : « Si jamais vous vous en allez, Dom Aurelio, il faudra me laisser mon lit, n'est-ce pas? » Eh bien! il lui laisserait son lit, quoique, depuis ce jour-là, elle eût souvent donné à entendre que ce lit était bien dur : un mauvais grabat, bon à brûler!

— Mais, mon ami, s'écria Massimo par une inspiration soudaine, si vous partez, est-il possible que je reste, moi? Non, je pars avec vous, je vous accompagne!

La générosité native de son âme chaleureuse venait de se faire jour à travers l'égoïsme amoureux.

Dom Aurelio lui ouvrit les bras, le serra contre son cœur.

— Pardonnez-moi de n'y avoir pas pensé plus tôt, ajouta le jeune homme, confus.

Dom Aurelio l'étreignit plus tendrement encore et sans répondre. Puis il l'écarta doucement, lui mit un baiser sur le front.

— Je ne veux pas de toi, dit-il.

— Vous ne voulez pas de moi? N'importe! Je vous accompagne malgré vous!

— Non, reprit Dom Aurelio avec une gravité paternelle. C'est moi, mon ami, qui reste de cœur avec toi. Je ne t'en ai rien dit, mais j'ai beaucoup prié Dieu pour qu'il te donnât ce qu'il est en train de te donner à présent, un amour profond et noble, ardent et saint. Tu n'es pas fait pour le célibat; tu es fait pour quelque union idéalement humaine, idéalement chrétienne,

idéalement belle. Tu es fait pour avoir une lignée forte et pure. La tradition des grandes familles héroïquement dévouées au Roi est éteinte. Il faut fonder des familles héroïquement dévouées à Dieu, des familles où cette dévotion se perpétue comme un titre de noblesse, comme le caractère propre et traditionnel de la noblesse même. Tu dois fonder une de ces familles. Tel est mon rêve. Et c'était aussi celui de...

Le prêtre baissa la voix, murmura un nom et se tut.

— Vraiment? fit le jeune homme.

— Oui, poursuivit Dom Aurelio, c'était le rêve que faisait pour toi le pauvre Benedetto. D'ailleurs, tu ne peux pas t'éloigner maintenant. Demain matin, de bonne heure, il faut que tu fasses visite à Donna Fedele, que tu la rassures sur ce que je t'ai dit. Elle ne doute pas de toi; mais, comme on lui a confié une mission, elle désire entendre la vérité de ta bouche. Et puis, dès demain, elle causera avec Mlle Lelia, l'interrogera au nom de M. Marcello. Demain soir, tu seras renseigné. Donna Fedele compte sur une réponse favorable. Elle pense que cette jeune fille est une âme close, très difficile à pénétrer; mais elle ne la croit pas liée irrévocablement à un souvenir : elle la croit au contraire travaillée par le besoin d'aimer, par la préoccupation de ce que l'avenir lui réserve. Elle croit qu'il y a en elle un trésor d'énergies morales, un peu gâté peut-être par des fermens amers, par les tristes expériences de la vie : cela, oui, elle l'admet. Elle croit que certaines bizarreries de ce caractère disparaîtront, quand les énergies en seront bien disciplinées, bien dirigées par quelqu'un en qui Lelia aura confiance.

Massimo ne fit aucune observation. Il croyait, lui aussi, que Lelia était un paradis clos, un peu obscurci par l'ombre épaisse d'un trop grand arbre de la science du bien et du mal. Quand Dom Aurelio lui demanda s'il n'avait réellement aucun indice un peu significatif des sentimens que Lelia éprouvait à son égard, il répondit en soupirant :

— Il me semble qu'il y a en moi quelque chose qui l'attire et quelque chose qui la repousse.

— Qu'est-ce qui la repousse?

— Benedetto.

Dom Aurelio s'étonna. Qu'est-ce que cette jeune fille pouvait savoir de Benedetto? Il n'arrivait pas à se convaincre qu'elle attachât aux questions religieuses assez d'importance pour com-

promettre, à cause de ces questions, le bonheur de sa vie. Mais il sentit que ce scepticisme, apparemment coloré de médiocre estime, déplaisait à Massimo, et il changea de conversation.

— J'ai justement à te parler de Benedetto, dit-il. J'ai reçu ce matin une lettre d'Elia Viterbo. Ignorant ton adresse précise, il me charge de te faire savoir que tes amis acceptent la proposition que tu leur as faite au sujet de la dépouille mortelle de ce pauvre Benedetto, et qu'ils comptent sur toi pour les démarches nécessaires.

Quelques mois auparavant, plusieurs disciples de Benedetto avaient projeté de lui élever, au moyen d'une souscription, un modeste monument dans le cimetière de Campo Verano. Mais d'autres disciples avaient jugé inopportun ce projet, alléguant qu'il s'accordait mal avec l'esprit du maître. Il en était résulté un âpre dissentiment, que Massimo avait essayé d'apaiser en rapportant un propos tenu par Benedetto, un jour qu'ils visitaient ensemble Campo Verano. Benedetto lui avait dit : « Je finirai ici, tandis que j'aurais préféré pour mes os le cimetière d'Oria. Mais cela est un vain désir. » Massimo proposa donc de renoncer au monument commémoratif et de satisfaire ce désir touchant. Une petite place dans le cimetière où dormaient les parens de Piero Maironi, où Benedetto lui-même avait souhaité de reposer à côté de sa pauvre femme, c'était le monument le meilleur. Désormais la chose était résolue : on ferait cela.

Tout à coup, on frappa rudement à la porte de la rue. C'était Giovanni qui venait de la Montanina. M. Marcello, inquiet de l'absence prolongée de Massimo, avait envoyé le domestique pour savoir s'il n'était rien arrivé de fâcheux à M. Alberti.

Le jeune homme, après avoir embrassé tendrement Dom Aurelio, descendit à la hâte et disparut dans les ténèbres, les larmes aux yeux. Le curé, resté seul, s'agenouilla devant le crucifix, et, avec une sorte d'effort anxieux, comme s'il luttait en lui-même contre un ennemi, se mit à prier pour les deux prêtres de Velo et pour tous ces supérieurs qui voulaient faire de lui un être avili, errant, affamé.

— Père, ils croient te servir, ils croient te servir ! Pardonne-leur, ô père, pardonne-leur !

M. Marcello, réellement inquiet, avait d'abord fait mille suppositions pour expliquer le retard de Massimo qui n'était pas

rentré à dix heures, quoiqu'il sût fort bien que c'était l'heure du couvre-feu chez son hôte. Et, comme Lelia affectait de croire qu'il n'était rien arrivé du tout au jeune homme, le vieillard s'était un peu irrité contre elle. A quoi elle avait reparti :

— Il est toujours perdu dans les nuages. Peut-être s'en est-il allé au cottage des Roses, croyant venir ici.

La sympathie de Massimo pour Donna Fedele semblait contrarier Lelia. Déjà M. Marcello s'en était aperçu; et l'allusion qu'elle y fit ce soir-là lui parut déplaisante. Il demanda à Lelia si elle reprochait à Massimo d'aller volontiers au cottage. Elle protesta vivement. Non, non! Tout au contraire! Par le fait, c'était à Donna Fedele que, sans être d'ailleurs capable de s'en bien expliquer le motif, elle reprochait de protéger si affectueusement le jeune homme. Et, par crainte de nouvelles demandes, elle se retira.

Remontée dans sa chambre, elle n'alluma pas de lumière. Elle se jeta dans un fauteuil, en face de la triple fenêtre qui regarde le haut et noir sommet de ce bois au-dessus duquel se dresse l'arête rocheuse du Summano. Elle repensa à la question posée par M. Marcello : « Reprochait-elle à Massimo?... » Ainsi, M. Marcello aurait été fâché, si elle avait effleuré seulement son Massimo de la moindre censure? Et ce n'était pas la première fois que M. Marcello, depuis leur conversation de ce soir-là, prenait contre elle, à propos de riens, la défense d'Alberti. Avec quelle étrange insistance il le retenait à la Montanina! Était-il possible que ce pauvre vieillard crût le jeune homme assez dévoué à la mémoire de son fils pour ne pas être tenté d'essayer une trahison?

A cet endroit de son élaboration mentale, elle eut l'esprit traversé par l'idée d'une comédie qui se jouait autour d'elle. Tout n'avait-il pas été combiné d'avance, l'invitation faite par Dom Aurelio à Alberti, l'hospitalité offerte à la Montanina? La volte-face de Donna Fedele et ses visites quotidiennes ne tendaient-elles pas à la même fin secrète? M. Marcello n'avait-il pas été travaillé par le curé de Sant'Ubaldo et par la dame du cottage? Ne lui avait-on pas persuadé de se résigner, Dieu sait par quels argumens? Soudain tout lui parut clair. M. Alberti, invité par des gens qui avaient disposé d'elle, était venu pour connaître et pour conquérir l'héritière des Trento. Elle étreignit rageusement les accoudoirs de son fauteuil, mordit ses lèvres pour ne

pas pleurer. Les pleurs ne jaillirent point, mais leur flot comprimé heurta et souleva sa poitrine haletante. Quelle humiliation, si elle allait verser des larmes! Ce qu'il fallait, c'était du mépris, du mépris, rien que du mépris!

II

Le lendemain, dès sept heures du matin, Massimo était au cottage des Roses. Il savait que Donna Fedele se levait toujours à six heures.

Elle descendit au petit salon, souriante; mais elle était pâle, avait de grands cernes noirs autour des yeux; et cependant elle paraissait gaie, comme si elle n'eût pas souffert. Le jeune homme commença par s'excuser d'être venu si tôt. Mais elle l'interrompit :

— Laissez donc; laissez donc!

Et le sourire disparut de son visage. Elle pensait au curé de Sant'Ubaldo.

— Ainsi Dom Aurelio est parti? reprit-elle.

Massimo répondit qu'il le croyait.

— Les voilà contens! soupira-t-elle avec amertume.

Puis elle se leva, s'assura que les portes du salon étaient fermées, revint vers le jeune homme et dit :

— Je ne me fie à personne. Nous sommes dans le royaume de l'espionnage, pour l'honneur et pour la gloire des bonnes mœurs et de la charité chrétienne.

Et elle aborda le sujet délicat, non sans s'excuser de l'aborder. Plus diplomate que Dom Aurelio, elle commença par demander si elle s'était trompée en attribuant au jeune homme une inclination sérieuse pour Mlle Lelia; et, sur la réponse affirmative qu'il lui fit, elle ajouta que, en raison de l'amitié qu'il y avait eu entre elle et la mère de Massimo, étant donné aussi ce que Dom Aurelio lui avait rapporté de son ami, elle offrait volontiers à celui-ci ses services.

— Je crois, dit-elle, qu'avec M. Marcello vous n'en aurez pas besoin. M. Marcello comprend qu'il ne peut, ni ne doit exiger de sa pupille le sacrifice de sa vie entière. D'ailleurs, il a pour elle une grande affection. Quant à la jeune fille, je me figure qu'elle a de la sympathie pour vous, mais qu'elle lutte contre

elle-même, soit afin de ne pas offenser M. Marcello, soit peut-être aussi...

Donna Fedele baissa la voix et acheva en souriant :

— ... par caprice : car elle est un peu étrange, convenez-en, votre Lelia.

Massimo sourit à son tour.

— Vous trouvez? dit-il.

— Oh! oui, s'écria Donna Fedele, riant tout à fait. Et, si vous vous êtes épris d'elle, c'est justement pour cela. Moi aussi : car je l'adore, vous savez. Je suis un peu de la même famille, à ce que disent beaucoup de gens, les prêtres de Velo, par exemple, ou encore l'orfèvre d'Arsiero, à qui mon concierge est allé montrer, hier soir, une pièce de vingt francs qu'il croyait fausse, mais qui avait seulement une paille. « Ta pièce est comme ta patronne, dit l'orfèvre au concierge. Elle est bonne, mais elle sonne le fêlé. » Carnesecca lui-même, qui vient de quitter définitivement le « repaire, » m'a engagée à ne pas me désoler, si le monde m'appelle folle : c'est le nom qu'on lui donne, à lui aussi. Et je crains bien, mon cher Massimo, que vous ne me taxiez de folie comme les autres, quand je vous aurai adressé une certaine question très audacieuse.

— J'en rirai, répondit le jeune homme, et mes connaissances mondaines de Milan en riraient encore plus que moi.

Donna Fedele le regarda quelques instans, d'un air affectueux et avec des yeux qui parlaient.

— C'est bien, reprit-elle. J'ai compris. Je verrai aujourd'hui Lelia et je tâcherai de savoir quelque chose. Êtes-vous content?

Massimo se répandit en remerciemens, lui prit et lui baisa les mains. Elle riait et elle le laissait faire. Enfin elle le congédia; mais elle lui dit de revenir vers deux heures.

— En attendant, conclut-elle, faites une belle promenade bien longue, de celles qui rafraîchissent l'âme.

A neuf heures, la voiture démocratique de Donna Fedele monta lentement vers la Montanina. Aussitôt la grille franchie, la visiteuse aperçut M. Marcello qui, sous les bouleaux, prenait l'air du matin.

— Je suis venue pour faire une petite promenade avec Lelia, dit-elle. Mais je voudrais d'abord que vous me donniez un conseil.

Il parut un peu surpris.

— Tout à vos ordres, répondit-il, si je puis vous servir.

Il y avait dans la voix de l'un et de l'autre, quand ils se parlaient, un accent de tendresse contenue, de révérence mutuelle, et, chez Donna Fedele, une sorte de timidité. Il lui demanda si, pour cette consultation, elle préférait le cabinet ou les bancs à l'air libre. Elle choisit le cabinet, avec un sourire qui fit comprendre au vieillard qu'il s'agissait d'un conseil délicat, d'une espèce très intime. Dans le cabinet, son visage prit cette gravité douce qui le rendait si noble, si beau de cette beauté sévère où resplendit, non la grâce de la jeunesse, mais le charme mystérieux de l'immortalité, et où les traits et les yeux s'éclairent par la vertu longuement active d'une âme pure et profonde.

— Mon cher ami, dit-elle, usant de cette expression pour la première fois de sa vie, si quelqu'un pour qui vous auriez de l'affection et du respect vous avait confié une mission par l'intermédiaire d'une autre personne, mais en vous recommandant de ne pas venir vous-même lui parler de l'affaire, et si, après avoir accompli la mission, vous étiez dans l'impossibilité de recourir à l'intermédiaire pour informer l'intéressé du résultat, iriez-vous, malgré la recommandation faite, lui parler directement, ou feriez-vous autre chose?

A mesure qu'elle prononçait avec lenteur ces paroles, M. Marcello se souvenait d'avoir précisément donné de semblables instructions à Dom Aurelio dans la sacristie, le lendemain du jour où Massimo était arrivé à la Montanina. Il sourit tristement.

— J'ai eu tort, dit-il. Je suppose que la promenade d'aujourd'hui...

Donna Fedele eut un geste d'assentiment.

— Eh bien! après la promenade, reprit-il, venez ici, et nous causerons. Pardonnez-moi.

Donna Fedele protesta contre le pardon demandé. Ce désir de silence était si naturel! Mais M. Marcello insista d'une façon plus pressante :

— Non, non! Pardonnez-moi, pardonnez-moi!

Et il lui prit une main, qu'il serra longuement. Puis il ajouta :

— Vous pouvez dire à Lelia que, si M. Alberti lui proposait

de devenir sa femme et si elle y consentait, je mourrais plus tranquille.

— Ne parlez pas de mourir, cher ami! fit-elle.

— Laissons cela, répliqua-t-il d'un ton péremptoire.

Et il lui expliqua que, aussitôt après les fiançailles de Lelia et d'Alberti, il modifierait son testament et léguerait sa fortune au jeune homme.

— Espérons, conclut Donna Fedele en se levant et en reprenant son sourire habituel, que tout ira bien.

Elle trouva Lelia au salon, où celle-ci, avertie de sa présence, l'attendait enfoncée dans un fauteuil, l'ombrelle entre les mains.

— Vraiment, demanda la jeune fille, vous voulez que nous fassions cette promenade?

La visiteuse crut sentir dans les paroles de Lelia l'ironie de quelqu'un qui a deviné ce qu'on veut lui dissimuler, et qui est bien aise de le faire comprendre. Non moins que le ton de sa voix, ses yeux disaient : « La promenade n'est qu'un prétexte. Tu es venue pour me faire un sermon. Tout à l'heure, tu as eu à ce propos une conférence avec mon père adoptif, et peut-être, qui sait? n'y a-t-il plus de motif pour faire le sermon. »

— Sans doute, répondit Donna Fedele. Pourquoi me le demandes-tu?

— Il me semblait, répliqua l'autre en se levant, mais sans s'éloigner de son fauteuil, que vous ne deviez guère avoir envie de vous promener. Si vous voyiez comme vous êtes pâle! Regardez-vous dans le miroir. Au cas où vous auriez quelque chose à me dire, vous pouvez très bien me le dire ici.

Dans l'accent, sinon dans les termes, il y avait de l'impertinence.

— Oui, ma chère, repartit Donna Fedele avec une froideur impérieuse, il faut que je te parle, mais pas ici. Allons dans le parc.

Lelia la suivit sans mot dire. Elle ne doutait plus qu'il y eût un complot auquel son amie prenait part. Muette et sombre, elle descendit l'allée du jardin, précédant Donna Fedele qui avait peine à la suivre et qui la pria de ralentir sa marche. Alors Lelia lui montra un banc sous les noyers, près de la Riderella. Ne pouvait-on s'asseoir sur ce banc? A la question faite d'un ton sec, Donna Fedele répondit sèchement :

— Non, ma chère.

Lelia ne répliqua point. Les deux femmes entrèrent par la grille de bois dans le parc, suivirent un sentier à peine tracé dans l'herbe, tournèrent à droite, entre un monticule couronné de grands arbres et un ruisseau qui, sortant d'un épais taillis de hêtres et de frênes, fuyait dans la petite gorge par une succession de cascades. Bientôt le sentier se perdit dans le creux d'une belle prairie en fleurs, bordée de grands arbres. Donna Fedele s'assit à l'ombre et, pendant quelques minutes, demeura pensive, les regards fixés sur l'eau sombre. Puis elle demanda à Lelia, qui était restée debout et qui écrivait dans l'herbe avec la pointe de son ombrelle :

— Sais-tu de quoi m'a parlé M. Marcello?

— Peut-être, répondit la jeune fille en continuant d'écrire.

— Eh bien! dis-le.

— Non, je ne le dirai pas.

— Je comprends ton silence, fit Donna Fedele, indulgente. C'est une chose délicate. Mais pourtant mieux vaut en parler. D'ailleurs, tu as déjà exprimé tes intentions, et il est impossible de te contraindre.

— Mes intentions? s'écria Lelia.

— Mais oui. N'as-tu pas dit à M. Marcello que tu refuses d'être son héritière?

— C'est de cela que vous avez parlé ensemble?

Et la jeune fille, renonçant à son attitude hostilement indifférente, cessa d'écrire avec la pointe de son ombrelle.

— De cela et d'autre chose. Mais c'est de cela que, moi, je me propose de t'entretenir en ce moment. Assieds-toi; ne m'oblige pas à tourner le cou.

— Cette conversation est inutile, déclara Lelia, vivement.

— Inutile ou non, il faut que tu m'écoutes. Pourquoi veux-tu donner un tel chagrin à ce pauvre vieillard?

— Parce que, si je peux lui sacrifier tout le reste, je ne peux pas lui sacrifier ma dignité.

Donna Fedele haussa un peu la voix, eut un sourire qui n'était plus son sourire habituel.

— Crois-tu qu'il soit capable de te conseiller quelque chose qui serait contraire à ta dignité?

Lelia repartit avec véhémence, en baissant les yeux :

— Apparemment, sa façon de penser n'est pas la mienne.

Et elle releva les yeux sur Donna Fedele, comme pour lui

dire : « Attrape! Qu'as-tu à répondre? » Donna Fedele ne répondit rien. Elle attendit une minute; puis elle avança d'un nouveau pas dans la voie qu'elle s'était tracée d'avance.

— Mais, quand M. Marcello ne sera plus là, que fera la fiancée de son fils?

— Peut-être la fiancée aussi n'y sera-t-elle plus, riposta la jeune fille.

Donna Fedele demeura impassible.

— Oui, peut-être. Mais enfin, si elle y était?

L'autre se remit à fouiller dans l'herbe avec la pointe de son ombrelle et dit :

— J'y penserai alors.

— Enfant! enfant!

— Non, protesta Lelia, dont les yeux s'emplirent de larmes. Je suis une femme! Et je supposais que vous me comprendriez mieux!

Donna Fedele aurait voulu lui dire qu'elle la comprenait parfaitement; mais elle se retint de le dire, pour ne pas gâter son plan stratégique.

— Il faut penser à ton avenir, ma chère, reprit-elle avec douceur.

— Mon avenir sera ce qu'il sera, répliqua la jeune fille, sans s'émouvoir.

Donna Fedele fit un troisième pas en avant.

— Et tu veux que cela ne soit pas un grand chagrin pour M. Marcello?

Silence.

— C'est pour lui un si grand chagrin, poursuivit Donna Fedele, que, s'il pouvait te caser convenablement, même tout de suite, il en serait heureux.

Le mot « caser » fut une erreur. Lelia devint à la fois de glace et de feu.

— C'est cela! Me caser! A merveille! Et, par un hasard étrange, le moyen de me caser est déjà tout trouvé!

La pointe de l'ombrelle s'agita dans l'herbe avec violence. Donna Fedele, elle aussi, eut un accès de colère, fronça les sourcils, regarda sévèrement la jeune fille qui continua à tourmenter l'herbe avec la pointe de son ombrelle, scruta ce visage hostile et demanda :

— Que veux-tu dire?

La jeune fille, à son tour, lui jeta un rapide regard, puis rabaissa les yeux vers cette herbe où l'ombrelle fourrageait nerveusement.

— Oh ! vous le savez bien ! déclara-t-elle. Par un hasard étrange, l'occasion de me caser est toute prête. Par un hasard étrange, quelqu'un qui devait aller à Lago est venu à la Montanina. Par un hasard étrange, ce quelqu'un est un jeune homme, un célibataire qui voudrait se caser, lui aussi ; et ce n'est pas un mauvais calculateur, et, au surplus, il s'entend parfaitement à jouer la comédie ! Voilà beaucoup de hasards étranges.

Les sourcils de Donna Fedele se froncèrent davantage ; sa voix, qui tout à l'heure était vibrante, prit une froideur glaciale.

— T'aperçois-tu que tu m'insultes ?

La pointe de l'ombrelle s'apaisa.

— Non, je ne vous insulte pas, vous. Celui que j'insulte, c'est le monsieur qui est venu par hasard. Un hasard auquel, après tout, il est possible que vous croyiez sincèrement.

— Pauvre Lelia ! soupira Donna Fedele sans irritation, avec une pitié profonde.

— Oh ! non, je vous en prie ! fit la jeune fille à voix basse. Pas de *pauvre Lelia !*

Il y eut un long silence. Les deux femmes regardaient l'eau fuir avec une sourde lamentation. Enfin Donna Fedele reprit :

— Oui, pauvre Lelia ! Et tu ne sais pas pourquoi je le dis. Je le dis parce que je lis dans ton cœur.

— Dans mon cœur ? Certes, vous n'y voyez rien !

Il parut à Donna Fedele que cette façon de nier impliquait une confession muette, et elle attendit quelques instans. Puis elle demanda, d'un ton résolu, si l'on n'avait pas tenu à la jeune fille quelques propos contre M. Alberti.

— Quels propos voulez-vous que l'on m'ait tenus ? fit Lelia, dédaigneusement. Et d'ailleurs, en quoi voulez-vous que cela m'intéresse ?

Cette fois, Donna Fedele éclata :

— Ah ! oui, cela t'intéresse ! Comment oses-tu le nier, puisque tu t'irrites si fort contre lui au sujet de la calomnie stupide selon laquelle il serait venu ici à la chasse d'une dot ?

— Cela ne regarde que moi ! s'écria la jeune fille, si troublée que, quand son amie se leva péniblement, elle pensa trop tard à l'aider.

Donna Fedele rejoignit M. Marcello dans le cabinet et elle lui fit connaître le résultat de l'entretien. Le résultat n'était pas ce qu'ils auraient désiré l'un et l'autre. L'animosité avec laquelle Lelia avait accueilli le nom d'Alberti ne s'expliquait que par un conflit de sentimens. La jeune fille s'était mis dans l'esprit que Massimo était venu à Velo avec l'espoir d'y contracter un riche mariage. Si on réussissait à la détromper, la partie serait gagnée. Mais il fallait agir avec beaucoup de prudence. Le mieux était de ne pas retenir davantage à la Montanina le jeune homme, qui d'ailleurs voudrait certainement partir tout de suite. Et elle quitta M. Marcello, qui lui témoigna sa reconnaissance émue par un long serrement de main.

Revenue au cottage, elle y trouva Massimo qui l'attendait. Il lut tout de suite la sentence sur ce visage qui ne souriait point. Il murmura :

— Je savais bien !

Et il pâlit si affreusement qu'elle crut devoir le réconforter.

— J'avoue, dit-elle, que la situation n'a pas bonne apparence ; mais ce qu'il y a sous l'apparence vaut peut-être mieux. Je vous raconterai cela. Venez.

En effet, elle lui raconta tout, y compris les injustes soupçons de Lelia. Massimo ne fit pas un geste. Puis, quand Donna Fedele eut fini de parler :

— Fort bien, dit-il. Au fond, cette jeune fille n'est qu'une sotte.

Et son visage s'enflamma de toute l'indignation qu'il avait réprimée jusqu'alors :

— Mais non, répondit Donna Fedele, ce n'est pas une sotte. J'ai peur, au contraire, qu'elle ait manqué de franchise avec moi. J'ai peur qu'on lui ait parlé de cette liaison que vous auriez eue à Milan. Et je soupçonne encore autre chose...

Il ne demanda pas ce qu'elle soupçonnait. En ce moment, il lui semblait qu'il n'aimait plus. Le seul désir qu'il éprouvât, c'était de partir à l'instant même et pour jamais. Il se faisait un reproche d'avoir pensé, ne fût-ce que durant quelques jours, à déserter le champ de l'action pour s'ensevelir dans un rêve amoureux, et il remercia mentalement l'absurde orgueil de la jeune fille, puisque cet orgueil lui rendait la liberté.

— Vous ne me demandez pas ce que je soupçonne? interrogea Donna Fedele.

Moins par curiosité que pour faire plaisir à son amie, il demanda :

— Que soupçonnez-vous donc?

Alors, après avoir hésité une seconde, elle dit ce qu'elle pensait des sentimens intimes de Lelia. Massimo ne lui répondit que par une amère incrédulité.

— Ne jugez pas Lelia si précipitamment, objecta Donna Fedele. Laissez-moi le temps de scruter ce qu'il y a au fond de ce cœur. Ensuite je vous informerai de mes découvertes.

Mais Massimo ne voulut rien entendre. Il annonça qu'il se proposait de partir par le train de deux heures et demie, et que, pour s'excuser de ce brusque départ, il enverrait à M. Marcello un billet où il alléguerait un rappel soudain et où il le prierait de vouloir bien faire expédier ses bagages à Milan.

Donna Fedele protesta. Il était impossible de prendre ainsi la fuite. Ce que le jeune homme devait faire, c'était aller tout de suite à la Montanina, dire à M. Marcello qu'il avait d'abord eu l'idée de partir avec Dom Aurelio, mais que son ami l'avait chargé de quelques commissions. A ce mot, le jeune homme interrompit Donna Fedele :

— Ce ne sera pas un prétexte, dit-il. J'oubliais qu'en effet je dois aller à Sant' Ubaldo et donner des instructions à Luzia pour les livres et les meubles de son maître.

— Allez donc à Sant'Ubaldo et donnez vos instructions. Mais vous verrez qu'un jour ou l'autre vous reviendrez ici ; et comme, alors, certaines convenances ne permettront pas que vous logiez à la Montanina, vous logerez au cottage des Roses.

Elle avait souri en prononçant la dernière phrase; et le jeune homme comprit qu'elle faisait allusion à l'usage local qui interdit aux fiancés de demeurer sous le même toit.

— Non, non! s'écria-t-il.

Et il se hâta de prendre congé; puis il se sauva, tandis que le rire argentin de Donna Fedele le poursuivait à travers le jardin.

ANTONIO FOGAZZARO.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

VERS
LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Les lecteurs de la *Revue* auraient le droit de me traiter durement si, pour la quatrième fois depuis quinze ans, je reprenais à nouveau devant eux l'étude théorique ou doctrinale de la représentation proportionnelle ; si, après leur avoir d'abord, et avant l'expérience belge, fait part des objections que l'on pouvait soulever, des inquiétudes que l'on pouvait avoir ; si, après m'être ensuite expliqué sur les raisons pour lesquelles, ces inquiétudes étant restées vaines, ces objections étaient devenues caduques, je revenais aujourd'hui leur exposer la mécanique des divers systèmes, en peser les mérites et les défauts, et recommençais à leur montrer pourquoi le plus mauvais vaut infiniment mieux que le scrutin d'arrondissement. Où nous en sommes sur le chemin de la réalisation, comment nous sommes arrivés là, contre quoi, malgré qui, et pourquoi le but se rapproche très vite, à quelles conditions et par quelles concessions nous pourrons l'atteindre, voilà maintenant tout ce que je voudrais dire.

I

Laissons de côté ce qui est désormais la préhistoire de la représentation proportionnelle en France, Borda, Mirabeau, Condorcet ; laissons même les temps primitifs de son histoire parlementaire, les propositions Pernolet, Rambure, Paul

Bethmont, Cantagrel, Mirman, les amendemens Bienvenu, Pieyre et Courmeaux, les rapports de MM. de la Sicotière et Constans. C'est en 1896 que MM. Le Gavrian et Dansette, d'une part, M. l'abbé Lemire, de l'autre, ouvrirent les voies à la réforme par le dépôt de deux nouvelles propositions de loi ; suivis, à plus ou moins grande distance, par MM. Chassaing (1898), Louis Martin, Vazeille (1901). Mais, sur un mot dédaigneux de M. Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil, pieusement recueilli par M. Ruau, depuis lors ministre de l'Agriculture, la Commission chargée d'examiner ces diverses propositions les avait expédiées en quelques lignes. Ce n'est donc qu'en 1905, par la proposition de M. Louis Mill et de plusieurs d'entre nous, que la question fut, au point de vue législatif, efficacement introduite. Et c'est en 1905 que fut présenté à la Chambre le premier rapport où cette question fût abordée au fond, et qui conclut positivement à l'adoption de la représentation proportionnelle. Toutefois, parce que la Commission du suffrage universel était, en ce temps, divisée en trois fractions à peu près égales, proportionnalistes, partisans du scrutin de liste pur et simple, tenans du scrutin d'arrondissement, il fut convenu qu'au vote les partisans du scrutin de liste majoritaire s'abstiendraient, laissant les proportionnalistes en face des fidèles du scrutin uninominal. Le hasard fit qu'il manquait un de ces derniers ce jour-là : la représentation proportionnelle l'emporta d'une voix et ne trouva plus, pour lui barrer le passage, que le scrutin de liste pur et simple. Mais, s'il y avait bien, dans la Commission, une majorité contre le scrutin d'arrondissement, il n'y en avait ni pour le scrutin de liste majoritaire, ni pour la représentation proportionnelle : chacun, à cet égard, demeurait obstinément sur ses positions, aucun ne voulait céder à l'autre ni une ligne, ni un point ; et, ainsi que la Commission entière se partageait par tiers, la majorité elle-même, là-dessus, se partageait exactement par moitié. Que faire ? M. Guyot-Dessaigne qui présidait, et qui s'était prononcé pour le scrutin de liste, eut l'idée de renvoyer, comme on dit, les plaideurs dos à dos, en les invitant à se pourvoir devant la juridiction supérieure : on décida de soumettre le litige à la Chambre, par deux rapports, l'un en faveur du scrutin de liste, sans plus, l'autre en faveur du scrutin de liste avec représentation proportionnelle : de la sorte, doublement instruite, elle devinerait, si elle le

pouvait, et choisirait, si elle l'osait. Mais il fut évident, dès l'instant que cette décision fut prise, qu'elle ne le pourrait ni ne l'oserait, et que la Commission faisait trop pour que la Chambre fît rien : présenter deux rapports, c'était ne pas présenter de rapport, et recommander deux solutions, c'était reconnaître qu'on n'avait pas de solution. Cependant les deux rapporteurs s'acquittèrent de leur tâche. Dans la même séance, le 7 avril 1905, M. Buyat pour le scrutin de liste, et moi pour la représentation proportionnelle, nous saisîmes la Chambre de nos conclusions à la fois conjointes et contradictoires.

Je puis à présent l'avouer, j'avais aussitôt senti que nous ne pourrions point aboutir dans le peu de vie qui restait à la huitième législature, et, plus préoccupé de préparer l'avenir que de saisir une occasion qui ne s'offrait pas, j'avais donné beaucoup plus d'attention, dans mon travail, à l'exposé des motifs qu'au dispositif lui-même. La réforme électorale me paraissant condamnée, pour quelques mois encore, à n'être qu'une question académique, je m'étais attaché surtout à poser le principe, à esquisser la théorie de la représentation proportionnelle, en l'étudiant successivement dans son fondement, dans son fonctionnement et dans ses effets. Puis, comme il n'était pas difficile de prévoir, — c'est l'enfance de l'art ou de l'artifice, et l'*a*, *b*, *c* de la ruse parlementaire, — qu'un adversaire astucieux de la réforme, pratiquant ce genre de sophisme que Bentham a étiqueté *ad verecundiam* ou quelque chose de pareil, voudrait tirer parti contre elle des objections qui avaient pu jadis y être faites par ceux-là mêmes que l'observation des faits ou la réflexion avait amenés à en devenir les champions, il fallait se hâter de ruiner cet argument qui, si mauvais qu'il soit, manque rarement de porter sur l'ignorance, la malveillance ou l'égoïsme, plus ou moins justement alarmé. « M. un tel, qui préconise maintenant telle mesure, la combattait il y a vingt ans : par conséquent, repoussez-la, pour le punir de s'être trompé, et, qui pis est, de ne pas persévérer dans une opinion fausse. » Aussi rééditais-je tout au long, sans leur ôter rien de leur force, — et je savais bien qu'on leur en avait trouvé, puisqu'on s'en était servi, notamment à la Chambre et au Sénat de Belgique en 1899, — les objections et les réserves que, quinze ou vingt ans auparavant, j'avais développées contre la représentation proportionnelle, dans la première partie de

la Crise de l'État moderne; je ne les reniais, ni ne les écourtais, ni ne les dissimulais ; seulement, après les avoir reproduites en leur pleine rigueur logique, je les montrais détruites une à une par l'expérience. Et je ne ressentais de ce changement, ou de cette conversion, s'il plaît de le nommer ainsi, ni le moindre orgueil, ni la moindre humiliation ; je n'y voyais pas la moindre raison de me taire désormais et à jamais sur ce sujet. « Le silence est la pire des persécutions ; jamais les saints, a dit Pascal, — mais il suffit de dire : les sincères, les hommes de foi et de bonne foi, — ne se sont tus. » La vie vaudrait-elle la peine d'être vécue si chaque jour n'apportait avec lui sa leçon, et qu'est-ce que la vérité, pour chacun de nous, sinon une somme d'erreurs corrigées? L'essentiel est d'être parfaitement désintéressé, de ne point changer pour y gagner, et même il est élégant, quand on change, d'avoir moins à y gagner qu'à y perdre.

Enfin, je le répète, nous n'en étions alors qu'à la période préparatoire. La représentation proportionnelle était, chez nous, ou peu connue, ou mal connue, et de ses partisans presque autant que de ses adversaires. C'est pourquoi le rapport s'étayait d'une documentation abondante, s'échafaudait de pièces justificatives, en particulier sur l'application de la réforme, soit en Belgique, soit dans deux ou trois cantons suisses, et s'augmentait d'un index bibliographique, certainement incomplet, mais capable pourtant de guider la curiosité de ceux qui, avant de se ranger dans un camp ou dans l'autre, pour ou contre la représentation proportionnelle, tiendraient à y regarder de plus près. Ce rapport, avec ses annexes, fut imprimé et distribué ; il ne fut pas discuté. M. Sarrien succéda à M. Rouvier. Les élections législatives approchaient. Et les députés, en général parlèrent dans leurs circonscriptions de tout autre chose. Mais nous revînmes un certain nombre bien résolus à parler de cela au pays.

II

Les élections de 1906 donnèrent au parti radical et radical-socialiste une majorité telle qu'il n'en avait jamais connu de semblable : je ne crois pas exagérer de beaucoup en estimant de mémoire la part du Bloc, avec les socialistes unifiés, à 400 sièges environ. C'est dire que ce parti eût pu tout ce qu'il eût voulu ;

mais on vit clairement, dès lors, qu'il savait mieux ce qu'il ne voulait pas, ou ce dont il ne voulait pas, que ce qu'il voulait. M. Sarrien, questionné sur l'opportunité d'une réforme électorale, avait répondu indistinctement. Non point qu'il n'eût pas d'opinion : il en avait, au contraire, une très ferme, une opinion du fond de l'âme, et je ne bouleverserai pas la psychologie en disant que cette âme avait de la peine à s'évader de l'arrondissement. L'antique scrutin de liste majoritaire paraissait dangereux à M. Sarrien, surtout en ce que, s'il était rétabli, il y aurait toujours un député par département, le plus influent ou celui qui serait jugé tel, sur qui tomberaient toutes les corvées, à qui incomberaient toutes les charges du métier, et ce serait toujours le même qui serait tué par les courses dans les ministères. Or, le plus influent, pour le département de Saône-et-Loire, et même quelques départemens voisins, M. Sarrien, malgré sa modestie, se laissait aller à le nommer en ses confidences. Quant à la représentation proportionnelle, c'était, à son avis, une invention bizarre, et comme une vision cornue. Quel diable venait ainsi troubler la possession paisible, la bonne petite propriété, le bon petit fief que les vieux serviteurs de la démocratie étaient en train de tailler, chacun chez soi, aux familles d'authentique noblesse républicaine? Voilà que, par la faute de ces mécontens, la politique n'allait plus être une carrière ! Mais, en retour, qu'il allait être malaisé de se maintenir ! Plus de majorité certaine ou durable : les minorités, des coalitions, maîtresses de tout. A la seule pensée de ce qui pourrait alors arriver, M. Sarrien se sentait défaillir ; il passa la main à M. Clemenceau.

Je ne gagerais pas que M. Clemenceau n'eût jamais prévu qu'un jour viendrait où M. Sarrien fatigué lui passerait la main. Il n'est même pas bien sûr que, déjà, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Sarrien, M. Clemenceau ne se soit pas, une belle nuit, vu en songe président du Conseil dans le ministère suivant, le sien, et qu'il n'ait pas, dès ce moment, comme il est naturel aux hommes, commencé à vivre son rêve. Mais le fait est qu'il parut être de ceux dont on peut dire que la Fortune ne les surprit point. Après avoir passé un quart de siècle à démolir des gouvernemens, tout à coup et tout de suite il se découvrit une vocation de gouvernement ; bien plus, il découvrit le gouvernement, ses devoirs, ses difficultés, et ses conditions nécessaires. A soixante-cinq ans, il se jeta dans ce sentier

de la vertu parlementaire, de son pas allègre, avec son air crâne, le chapeau sur l'oreille et la canne haute, ainsi qu'il avait coutume d'aller par d'autres chemins. Cette pointe de paradoxe dont il a toujours eu la coquetterie de relever ses discours et ses actes, ce besoin d'emporter les applaudissemens de la galerie et ce goût d'étonner le bourgeois; le rouge dont cet aristocrate démagogue souligne, avive et corrige la monotonie de l'habit noir sans trop regarder si c'est au talon qu'il le met ou ailleurs, et, pour tout dire d'un mot, ce qu'il s'est greffé de Parisien sur ce Français et ce qu'il reste de Montmartrois en ce Parisien; ses habitudes, aussi, de polémiste, de journaliste qui sait qu'il faut chaque matin frapper un coup si l'on veut conquérir et garder l'esprit public; un instinct de la scène à faire qui ne se trompe pas en le poussant secrètement vers le théâtre et en lui révélant à lui-même une espèce de génie comique et dramatique ; tout cela pouvait légitimement donner à croire que le ministère qu'il formait et la politique que ce ministère suivrait ne seraient pas un ministère et une politique ordinaires. M. Clemenceau, en effet, confia, d'entrée de jeu, le portefeuille de la Guerre au général Picquart. Pourquoi? Pour bien des raisons, sans doute, dont quelques-unes tiennent au mérite du général Picquart, et quelques autres, peut-être, aux sentimens que leur confraternité d'armes dans une bataille récente avait fait naître en lui, mais dont la principale demeure que pas un autre président du Conseil ne se fût avisé de le faire, et qu'il fallait être M. Clemenceau pour y penser. Si hardi dans le choix des hommes, comment imaginer que M. Clemenceau, étant M. Clemenceau et en situation de l'être plus pleinement qu'il ne l'avait jamais été, hésiterait, reculerait et se déroberait devant la nouveauté des choses? On lui fit tout d'abord crédit, parce qu'avec l'ardeur de son sang, il avait pris le départ dans la course, comme pour sauter l'obstacle. La déclaration qu'il lut aux Chambres portait en propres termes : « l'élargissement du suffrage. » Mais « l'élargissement, » c'était vague; et, par exemple, on pouvait élargir le suffrage en conférant aux femmes le droit de vote ; de même on pouvait élargir, sinon le suffrage, au moins le mode de scrutin, en substituant le scrutin de liste au scrutin uninominal. Qu'est-ce au juste que le gouvernement entendait par là? La plus grande chance de le savoir semblait être d'aller le demander à M. Clemenceau

Entre temps, dans la courte session de juin-juillet, la Chambre de 1906 avait nommé sa Commission du suffrage universel, composée, comme la précédente, de 22 membres, mais sur lesquels on comptait cette fois 16 ou 17 proportionnalistes. Je dis 16 ou 17, parce que le dix-septième, après s'être déclaré personnellement partisan du scrutin de liste pur et simple, avait été conduit à ajouter qu'il avait reçu de son bureau mandat de voter la représentation proportionnelle. Le président, les vice-présidens et les secrétaires de la Commission se transportèrent donc à la place Beauvau et, sans ambages, sans circonlocutions, posèrent la question au président du Conseil : qu'avait-il voulu dire par l'élargissement du suffrage? Un autre eût répondu tout bonnement et n'en eût point fait plus d'affaires : « le vote des femmes, » ou « le scrutin de liste, » ou ceci, ou cela. Mais M. Clemenceau ne se contente pas de si peu. Il lui faut plus de chaleur et de couleur. A la différence du personnage de Molière qui,

... jusques au bonjour, vous dit tout à l'oreille,

lui, il vous dit tout à pleine voix, de sa voix tranchante et coupante, qui coupe et qui tranche jusqu'à : « Ni oui ni non, » jusqu'à : « Je ne sais pas ; » et il vous le dit en dardant sur vous des yeux sincères, la main sur le cœur, avec des sermens. « Je vous donne ma parole d'honneur, nous dit-il, que je veux le scrutin de liste, et que je le ferai (*extrait des procès-verbaux de la Commission*). — Et la représentation proportionnelle? — Ja ne sais pas, je ne connais pas, je verrai. » Ici s'arrête le dialogue officiel; mais ce n'est pas trahir un grand secret que de le compléter par la phrase sur laquelle nous nous séparâmes : « Je ne sais pas, mais je ne demande qu'à savoir. Nous prendrons rendez-vous. Vous m'expliquerez votre affaire. »

Ainsi, le président du Conseil ne disait pas encore : « Je ne comprends pas, » mais seulement : « Je ne connais pas; ce ne sont pas des choses de mon temps. On ne s'en occupait pas dans ma jeunesse. » En quoi M. Clemenceau se calomniait, oubliant que précisément, dans sa jeunesse, il avait traduit John Stuart Mill; non pas, c'est vrai, *le Gouvernement représentatif*, où Mill expose et commente en un chapitre enthousiaste le système de Thomas Hare, mais tout de même il est difficile d'admettre

qu'on puisse traduire un ouvrage quelconque d'un auteur dont on ignorerait entièrement les idées maîtresses.

Pour nous, qui ingénument n'aperçûmes sur le coup, dans la réponse du président du Conseil, que le désir de s'informer mieux, plus ingénument encore nous sollicitâmes le rendez-vous par lui proposé. Nous le sollicitâmes à plusieurs reprises, je puis dire bien des fois, puisque je retrouve la trace écrite de sept de ces démarches, qui se placent par ordre chronologique : la première, celle dont il s'agit ci-dessus, le 11 novembre 1906, les autres, le 6 mars, le 4 juillet, le 11 novembre 1907; les 5, 8 et 26 février 1909. Toute l'année 1908 fut remplie de nos instances; durant toute cette année, il ne s'écoula presque pas une semaine, en tout cas, pas un mois sans que nous revènions à la charge. Efforts aussi persistans que vains : à notre lettre du 4 juillet 1907, le président du Conseil répondit quand la Chambre fut partie en vacances, le 12 ou le 13 juillet; rendons-lui pourtant ce témoignage qu'il le fit en homme à la fois pressé et poli, par un petit bleu et un autographe. Il répondit ensuite le 16 janvier 1908, en nous envoyant son sous-secrétaire d'État, M. Maujan, à qui nous parlâmes « de la liberté et de la sincérité du vote » et qui nous parla « de la corruption électorale; » mais si nous lui avions parlé de la représentation proportionnelle, M. Clemenceau en eût bien ri ! Le 7 février 1909, le président du Conseil, pour clore un débat un peu trop protocolaire, mais qu'il avait lui-même provoqué, sur le point de savoir si c'était à lui de se rendre devant la Commission ou à la Commission de se rendre chez lui, voulait bien m'annoncer qu' « il viendrait lorsqu'il pourrait porter l'avis du gouvernement, ce qui ne saurait tarder, » et il nous en renouvelait l'assurance le 2 mars en termes non moins courtois, mais non moins dilatoires. Or l'incidente de rien du tout, par où finit ce bon billet, cet engagement dégagé, cet engagement-dégagement : « ce qui ne saurait tarder » est admirable, et bien des gens qui font profession d' « humoristes » en revendiqueraient l'honneur ! C'est admirable, à cette date, mars 1909; alors que mon rapport avait été repris dès le 2 juillet 1906, alors que le rapport de M. Étienne Flandin était aux mains de tous, et des ministres, par conséquent, depuis le 22 mars 1907; à la veille même du jour où le rapport supplémentaire de M. Varenne, remplaçant M. Flandin élu sénateur de l'Inde, allait être déposé; à ce moment-là, M. Clemenceau en

était encore à promettre d'apporter à la Commission l'avis du gouvernement, quand le gouvernement aurait un avis!

Cependant, depuis plus de deux ans nous étions entrés en campagne. Outre l'obscur travail de la Commission, des couloirs et des antichambres, nous avions tiré la réforme au grand jour. Forts de cette double conviction qu'une question comme celle-là, qui, touchant au recrutement de la Chambre, touchait à l'existence même de beaucoup de députés, ne serait point résolue au dedans sans une pression énergique du dehors, et que cette question qui, étant avant tout une question de justice, intéresse également tous les partis, devait être résolue par l'accord, par l'action de tous les partis, nous avions entrepris et nous menions à travers le pays tout entier, entre hommes de toutes les opinions politiques, une agitation constamment grandissante. Avant la première réunion, qui eut lieu le 3 mars 1907 à Paris, dans la salle des Sociétés savantes, nous n'étions pas très rassurés : il y avait à craindre et la surprise de l'auditoire à qui allait s'offrir une « troupe » aussi bigarrée, et l'habitude que les orateurs ici rassemblés au service de la même cause avaient prise à la Chambre de ne se rencontrer que pour se combattre. La surprise du public fut visible, mais le succès dépassa nos espérances, et la surprise elle-même, l'inattendu du spectacle, ne fut peut-être pas le moindre élément du succès. Les orateurs les plus justement réputés de l'extrême droite à l'extrême gauche, de M. Denys Cochin à M. Jaurès, et de M. Lasies à M. Willm, ne marchandèrent point leur concours. Nous eûmes peu de radicaux, mais ils étaient de marque : M. Ferdinand Buisson, M. Messimy, qui opposèrent aux objurgations, aux récriminations de leurs amis une fermeté imperturbable, et qui eurent le bon esprit de sourire lorsque d'autres eurent le petit esprit de les accuser de se compromettre avec « la réaction. » Nous tînmes de la sorte ensemble près de quatre-vingts grandes réunions où le plus remarquable fut sans doute que jamais un orateur ne laissa échapper un mot qui pût, à aucun degré, être choquant pour un autre, et que les auditoires, par contre-coup, se mirent immédiatement au ton. M. Denys Cochin fit ainsi, au cœur du Clichy révolutionnaire, et devant une assistance presque exclusivement formée d'ouvriers, profession solennelle de catholique croyant et pratiquant ; et je ne dis point seulement pas une protestation, mais pas un murmure ne

s'éleva. Inversement, M. Buisson s'adressa à des catholiques sans que personne lui reprochât ni les lois scolaires ni la séparation. Dans l'instant où la Commission négociait avec M. Clemenceau pour l'entendre et se faire entendre de lui sur la réforme électorale, tout le pays était plein du bruit de cette réforme; tous les journaux en avaient fait le thème quotidien de leurs articles; plusieurs centaines de milliers de citoyens étaient venus nous écouter, des brochures, des tracts, des feuilles de démonstration avaient été répandus ou allaient bientôt l'être par millions d'exemplaires. Fallait-il croire que seul en France, malgré tous ses agens et tous ses informateurs, malgré toutes les oreilles et tous les yeux qu'il a partout, le gouvernement en était réduit à chercher ce que pouvait bien être la représentation proportionnelle?

Puisque la Commission se trouvait impuissante à l'amener devant elle, il ne nous restait qu'une ressource : nous passer de lui et forcer la discussion. Certes, la partie était périlleuse, car il n'y a guère d'exemple nulle part qu'une réforme électorale se soit jamais faite sans le gouvernement, et bien moins encore contre lui. Mais on pouvait toujours discuter, on n'avait le choix qu'entre cela et rien; si peu que ce fût, c'était pourtant un peu plus que rien; c'était encore du bruit, tombant d'une tribune d'un retentissement incomparable ; c'étaient, en un seul lieu et en un seul jour, mille réunions par-dessus les quatre-vingts que nous avions données. Nous avions pris la précaution, à tout hasard, de faire inscrire la réforme électorale à l'ordre du jour de la Chambre, aussitôt après le dépôt du rapport de M. Flandin. Le 12 novembre 1908, nous demandâmes que ce rapport fût discuté; on s'en tira évasivement. Je le demandai de nouveau le 11 mai 1909 : cette fois, M. Modeste Leroy, l'un des défenseurs acharnés du scrutin d'arrondissement, vint dire qu'il était d'accord avec M. Clemenceau pour demander de préférence la discussion de la proposition de loi sur le statut des fonctionnaires. A la vérité, M. Clemenceau, présent, nia le concert, mais faiblement, sans insister, et comme M. Labori plaidait pour le projet de réforme des conseils de guerre, M. Modeste Leroy s'y rallia sur l'heure, M. Clemenceau en fit autant, et tous deux se retrouvèrent d'accord, au moins dans le plaisir d'avoir évité la discussion de la réforme électorale. Mais l'affaire des conseils de guerre ne pouvait traîner éternellement; et nous avions

plus de patience que le ministère n'avait d'éternité. Six semaines plus tard, le 25 juin, troisième sommation. M. Clemenceau, piqué, donna de sa personne. Quand je dis qu'il donna! Il se fit tout petit, accommodant, passif, bénin, se bornant à exprimer, à esquisser plutôt, moins qu'une opinion, un désir, un vœu. Question : « Le gouvernement veut-il, oui ou non, la discussion de la réforme électorale? » Réponse, à deux reprises : « Il l'espère, » ou : « Il la souhaite! » Impossible de le faire bouger de là! Le bêlement d'Agnelet dans *la Farce de maître Pathelin!* Le seul point que le président du Conseil distinguât alors nettement, la seule vérité qu'il crût, c'était qu'il fallait « d'abord mettre à l'ordre du jour la discussion du rapport de la Commission d'enquête sur la marine. » — Et moi, je crois que M. Clemenceau serait maintenant facilement d'accord avec nous pour convenir qu'en cette occasion il a manqué de prévoyance.

En attendant, une dizaine de jours avant sa chute, dans la séance du 12 juillet, interpellé sur sa politique générale, le président du Conseil ne put s'abstenir de toucher à ce sujet où il affectait d'autant plus de froideur qu'il le sentait plus brûlant. Il le fit en sautillant, en voletant, selon sa manière, mélange de plaisant qui ne dédaigne pas d'être drôle et de sérieux commandé qui aspire à être profond. Il proclama, aux rires répétés de la Chambre, que « s'il eût été possible, en temps utile, de présenter une loi sur la réforme électorale, il l'aurait fait volontiers, » mais que « l'ordre du jour avait toujours été très chargé; » qu'il est indispensable que « l'action électorale et l'action administrative s'exercent dans les mêmes cadres; » qu'il n'était pas « disposé à courir, pour la République, pour la France, une aventure aux élections prochaines; » et que, pour tous ces motifs, quoique obstinément fidèle en principe au scrutin de liste qui demeurait sa doctrine, il entendait, comme président du Conseil, dans l'intérêt du parti républicain, garder le scrutin d'arrondissement. » — En ce qui concerne la représentation proportionnelle, sur laquelle, disait-il, il est courtois et même politique de s'expliquer, toute l'explication consistait à essayer de s'en défaire par un croc-en-jambe. Il n'y avait plus, pour nous, qu'à conclure dans la Chambre et à repartir dans le pays. Dans la Chambre, notre conclusion fut : « Vous pouvez enterrer la réforme sous vos banquettes, mais

vous l'y enterrez vivante, et elle les fera sauter. Vous aurez les élections de 1910 sur la réforme électorale, et les élections de 1914 avec la représentation proportionnelle. »

III

En somme, pendant près de trois ans que dura son ministère, M. Clemenceau, qu'un mot n'a jamais arrêté, et qui, comme on l'a dit d'un autre, « eût tué père et mère, plutôt que d'en manquer un bon, » semble avoir parodié, bouche close, silencieusement, à la muette, le fameux mot du président Dupin : « Je ne *veux* rien, je fais ce que je *veux*. » Mais ce n'est qu'une apparence, et il n'avait pas « dépouillé le vieil homme, » au point de ne pas s'échapper de temps en temps en boutades révélatrices. Il en est quelques-unes que je serais bien embarrassé de reproduire avec leur saveur un peu crue, mais il en est aussi qui peut-être étaient plus que des boutades : « Malheureux ! me dit-il un jour, vous voulez que les minorités soient représentées et que la majorité gouverne? Vous voulez donc empêcher tout progrès? Vous ne savez donc pas que, si jamais un gouvernement a pu quelque chose, c'est parce que la majorité même n'était pas représentée et qu'une minorité gouvernait. » Voilà pourquoi M. Clemenceau, président du Conseil, le Clemenceau seconde manière, le Clemenceau de gouvernement, tenait ferme sur cette maxime qu'adoptent si facilement les jacobins nantis : *Quieta non movere*. Ne point troubler l'eau qui dort.

Pendant près de trois ans que dura le ministère Clemenceau, M. Aristide Briand, je l'avoue, me parut être dans des dispositions d'esprit très différentes. A en juger par sa conversation, celui-là savait ce qu'il voulait, et, croyant comprendre qu'il voulait une réforme électorale, je croyais sentir, en mon cœur, que cette réforme électorale, dans le sien, était la représentation proportionnelle. Me suis-je trompé alors? Ou se trompait-il lui-même? N'aurais-je pas dû me rappeler que « les cardinaux ne pensent pas du tout quand ils sont dehors comme lorsqu'ils sont en conclave, » et bien moins encore comme lorsqu'ils sont devenus pape? qu'entre l'héritier présomptif et le roi, il y a la couronne, qui change les idées? et qu'en général l'héritier présomptif veut, ou annonce, ou laisse entendre qu'il veut tout ce que ne veut pas le roi régnant? Quoi qu'il en

soit, et quoi qu'on en puisse dire, M. Briand venait de remplacer M. Clemenceau de la même façon que M. Clemenceau avait remplacé M. Sarrien. Ce fut pour beaucoup un joyeux avènement. Son message de bienvenue, sa déclaration ministérielle, promettait. Plus d'un s'imagina qu'il y passait comme un souffle de renouveau, et plus d'un qui ne se croit pas, que personne ne croit un naïf. Je me rappelle m'être trouvé, quelques jours seulement après la formation du Cabinet, en compagnie de M. Briand et d'un homme universellement réputé pour sa suprême finesse, où l'air de la Gascogne et l'air du boulevard ont mis et mêlé, au cours d'une vie longue et pleine, tout ce qu'ils ont de plus subtil: « Si c'était pour chausser les vieux souliers de M. Combes, insinuait-il, ce ne serait pas la peine d'être revenu de si loin! » Et M. Briand approuvait au moins d'un sourire. Nous, que la passion d'une grande cause aveuglait peut-être, nous prenions aussitôt notre part de ce sourire approbateur, et nous nous flattions d'y voir une sorte de commentaire, autorisant toutes les espérances, à un texte que sa nature, sa destination, les lois mêmes du genre, avaient condamné à rester prudent. A présent que nous relisons le document, à la lumière de ce qui est arrivé depuis lors, il nous faut confesser qu'il n'y avait certainement rien dans le texte et qu'il n'y avait sans doute pas tant de choses dans le sourire. « La Chambre a décidé d'inscrire en tête de son ordre du jour la réforme électorale, déclarait, le 27 juillet 1909, le président du Conseil. Le gouvernement ne méconnaît ni l'importance de la question, ni la nécessité du débat, mais il n'échappe à personne qu'il ne peut prendre parti qu'après avoir appuyé son opinion sur l'étude des faits. Dès maintenant, il pense qu'il y aura lieu de mettre le pays en mesure de faire, dans les élections municipales, l'essai méthodique d'un système de proportionnalité. » Nous pouvions bien répondre : « Pour la première fois en France, le gouvernement parle officiellement de la représentation proportionnelle... La réforme électorale est une de ces questions qu'il faut ou bien ne pas poser ou bien résoudre. Elle est posée, elle sera résolue ; car nous avons avec nous toute la France politiquement vivante et pensante, la plus illustre élite et les masses anonymes averties par un sûr instinct. » Mais M. Briand répliquait : un débat, soit : « Le gouvernement sera au rendez-vous: il n'essaiera pas de biaiser, il

n'essaiera pas d'atermoyer, ce serait rendre un très mauvais service à ce pays. Un moment viendra où il faudra dire : Voilà ce que nous voulons, nous ne voulons pas autre chose. Cela, nous vous le dirons! » Jusque-là, qu'on se garde « d'accabler tel ou tel mode de scrutin par préférence pour l'un d'eux. » Propagande, soit, mais méfiance! « Quand on voit les campagnes actuellement menées rapprocher des hommes des partis les plus éloignés, on est obligé de convenir que c'est avant tout une question de tactique qui se pose. » L'étude, soit; mais « avec la préoccupation du régime et le désir très net de ne pas voir affaiblir la majorité républicaine. » Ainsi, nous triomphions à l'excès, nous triomphions à tort, cependant que le président du Conseil, en répliquant, restreignait, circonscrivait, se reprenait, se retranchait. De toute cette eau qui nous glissait entre les doigts, quand nous serrions la main, qu'y restait-il? La possibilité d'une discussion, d'une étude, d'un essai. Un mot, le mot: « proportionnalité » jeté, tombé au bout de la dernière phrase, comme la goutte qui emplissait notre verre : ce fut assez pour accorder au gouvernement le mérite et pour lui savoir gré de « parler sérieusement d'une chose sérieuse. » Dans ce peu de paroles même, il y avait du « pour » et du « contre, » des « oui » et des « non; » dans cet exercice parlementaire, il y avait, à droite et à gauche, des coups de balancier ; mais nous savions qu'un ministère doit toujours se tenir en équilibre sur la corde raide, et que souvent les yeux disent « oui, » quand la bouche dit « non. » Nous regardions le président du Conseil dans les yeux, — dans ces yeux étonnans, doux et durs, clairs et sombres, fixes et mobiles. Bien que traités publiquement presque en suspects, à cause de l'association entre nous formée « d'hommes des partis les plus éloignés, » nous nous chargions, par un redoublement de propagande, puisque aussi bien il nous y invitait, de lui faire faire, pour suivre le pays, le reste du chemin.

Et nous nous souvînmes encore du sourire des yeux, lorsque, dans le fameux discours de Périgueux, le 10 octobre, après l'affirmation qui fit scandale : « A travers toutes les petites mares stagnantes, croupissantes, qui se forment et s'élargissent un peu partout dans le pays, il faut faire passer au plus vite un large courant purificateur qui dissipe les mauvaises odeurs et tue les germes morbides; » après avoir proclamé qu' « un changement

était nécessaire, » M. Briand pensa devoir donner, et le donner sur notre dos, un nouveau coup de balancier, en précisant : « Un changement est nécessaire, mais dans un pays averti, avec des partis politiques préparés, de manière à éviter toute surprise; » en accusant même : « Personne ne s'étonnera, je suppose, que le gouvernement de la République tienne en suspicion les impatiences fiévreuses de ceux qui ne s'intéressent à la réforme électorale que par l'espoir d'ébranler la République; » et en menaçant, pour finir : « Nous n'avons pas à tenir compte de leurs sommations. »

Une semaine ou deux plus tard, non point par la volonté du gouvernement, mais parce que la Chambre l'avait « inscrite en tête de son ordre du jour, » s'ouvrit la discussion des propositions de loi, d'initiative parlementaire, tendant à instituer le scrutin de liste avec représentation proportionnelle. Le président du Conseil, qui s'était engagé à venir au rendez-vous, y vint en effet le 28 octobre. Il s'était engagé aussi à dire ce qu'il voulait et ce qu'il ne voulait pas. Il dit surtout ce qu'il ne voulait pas; il ne voulait pas de réforme électorale, — aucune, — avant les élections de 1910; et il n'en voulait pas, en considération de ce qu'il voulait : une majorité, sa majorité. En cette formule violemment raccourcie, peut se résumer le discours entier de M. Briand, dont voici le *leitmotiv :* « J'admets que vous (les proportionnalistes) ayez raison. Ce n'est pas à la fin d'une législature... etc. » On devine si cette musique devait plaire à ceux qui tremblaient déjà de comparaître dans six mois devant leurs juges et qui, ayant préparé leurs moyens, redoutaient qu'au dernier moment on leur changeât leur tribunal ! Néanmoins, et malgré ce discours où il déploya toutes les caresses de sa voix au service de toutes les ressources de son art, quand on vota le 8 novembre, pour clore un débat mémorable, le scrutin de liste fut d'abord adopté par 379 voix contre 142, la représentation proportionnelle le fut ensuite par 281 voix contre 235. Un pas de plus, et c'était fait. Si la Chambre, qui venait d'adopter séparément le scrutin de liste et la représentation proportionnelle, les adoptait l'un et l'autre, au vote sur l'ensemble de l'article, la réforme électorale était faite, à moins qu'on ne réussît à la faire chavirer sur une disposition de détail; mais le préjugé en sa faveur était solidement et peut-être définitivement créé. M. Briand, je le crois sans peine, ou plutôt je le sais de source

sûre, eut une minute de perplexité. Pendant le pointage auquel donna lieu le deuxième scrutin, un de ses collègues du Cabinet l'exhorta : « Vous pouviez hésiter tant qu'il était douteux que la représentation proportionnelle trouvât ici une majorité ; mais la majorité y est, elle n'est pas à faire, elle est faite : il n'y a qu'à la ramasser. Marchons ! » Mais d'autres, les plus marquans et les plus agités du parti radical et radical-socialiste, rejoignirent, à cette minute même, assaillirent le président du Conseil : « Vous allez tout de suite monter à la tribune et déclarer que vous ne voulez, à aucun prix, d'aucune réforme applicable aux élections prochaines, ou nous vous renversons incontinent. » Et M. Briand, qui « n'avait pas à tenir compte des sommations » des partisans de la représentation proportionnelle, probablement parce qu'ils ne lui en faisaient pas, tint aussitôt compte de celle-ci, qui lui était faite en plein visage. Il monta tout de suite à la tribune, comme on l'en sommait, et, comme on l'en sommait, posa la question de confiance *contre* la réforme électorale. Une soixantaine de « toupies hollandaises » tournèrent, qui pour sauver le ministère et qui pour se sauver soi-même. Songez donc ! « Le gouvernement persiste à penser que le vote immédiat de la réforme créerait une situation grave et dangereuse pour le parti républicain. La pratique de la représentation proportionnelle veut des partis organisés : or, le moins préparé, le moins organisé (M. Briand, le 28 octobre, avait dit : le plus *effiloché*), est le parti qui avait depuis dix ans bénéficié de la confiance croissante du pays, c'est-à-dire la majorité républicaine. » A cette heure, elle ne pourrait « tirer tout le parti désirable de la réforme. » Pourtant, c'est pour elle et par elle que la réforme, quand elle sera prête, devra se faire. « Ce sera le devoir de la majorité républicaine, ce sera son honneur de se saisir de ce problème. » Mais seulement, quand « le parti républicain » sera prêt, pas maintenant. Maintenant, ce n'était pas encore le devoir et l'honneur, ce serait une faute : « Nous n'avons pas le temps ; non, non et non ! » Cette intervention chirurgicale coupa le pied à la réforme, qui ne recueillit plus que les voix de 225 héros. A l'issue de la séance, je rencontrai, entre deux portes, le président du Conseil, tiré d'affaire, mais peu glorieux. Je ne lui fis, comme on le soupçonne, qu'un assez aigre compliment. « Voyons ! voyons ! patience ! me dit-il ; puisque je vous garantis que la réforme se fera, et que c'est moi qui la ferai ! »

Le langage que M. Briand avait tenu à la Chambre, on lui doit cette justice de reconnaître qu'il le tint à ses électeurs, en leur demandant leurs suffrages : « Le scrutin d'arrondissement est devenu trop étroit pour contenir les aspirations du pays et permettre les réformes d'ordre administratif et judiciaire indispensables à la prospérité et à la grandeur de la France. Il est de toute nécessité que la Chambre prochaine réalise cette réforme, et qu'elle s'assoie (ou : l'assoie) sur de larges bases. C'est au parti républicain, qui a la garde et la responsabilité du régime, qu'il importe, après la consultation du pays, de se saisir lui-même d'un problème qui touche de si près aux destinées de la République. Mais il faut se garder de tout empirisme et se défier des paroles tranchantes et décisives qu'on promène à travers le pays comme le remède infaillible à tous les maux, remède qui doit, dès le lendemain de son application, renouveler la société. » Le couplet ordinaire sur « le bloc enfariné qui ne dit rien qui vaille » (et c'était nous, sans nulle vanité !) n'était même pas omis, non plus que l'ouverture, pour demain ou après-demain, d'une perspective immense, où se perdait le pauvre petit point de la représentation proportionnelle : « La chose essentielle, à mon avis, c'est d'élargir le scrutin. Au besoin, il conviendrait même de ne pas s'arrêter aux limites de certains départemens trop étroits. En un mot, il faut l'établir en vue d'une réforme administrative correspondante. » (*Discours de Saint-Chamond*, 10 avril 1910.)

Le pays, consulté, fit entendre qu'il sentait ce qu'il y avait de sain dans l'idée de la représentation proportionnelle ; qu'il était las d'être traîné dans la vase des « mares stagnantes ; » qu'il attendait et qu'il appelait le « grand courant purificateur. » Il le fit comprendre clairement, le cria aussi haut et aussi fort qu'il le pouvait, par 4 442 000 voix. C'est le chiffre même du gouvernement. La statistique, dressée par lui et communiquée aux journaux, annonça 272 députés partisans de la représentation proportionnelle et 88 partisans d'une réforme électorale moins franchement déterminée, contre 35 partisans, seulement, du *statu quo*, 33 partisans de la péréquation des circonscriptions au scrutin uninominal, et 64 partisans du scrutin de liste pur et simple. 94 candidats élus avaient fait mine de ne pas savoir que la question était posée. Nos chiffres, à nous, diffèrent un peu. D'abord plus forts, puisque nous arrivions à près de 5 millions de suffrages, l'examen minutieux des professions de foi

et engagemens électoraux nous obligerait à les ramener à 213 députés, partisans déclarés de la représentation proportionnelle, et 75 partisans d'une réforme électorale ; en revanche, 162 députés n'ont rien écrit, dont une bonne moitié nous a donné des gages de dévouement non équivoques. Encore est-il à noter que le recueil des professions de foi, le *Barodet*, — du nom de son inventeur, — ne contient, pour chaque député, qu'un seul document, celui qui est considéré comme son affirmation de principes, et comme tel transmis par les préfets au ministre, puis par le ministre à la Commission. Mais, pour combien d'élus du premier et surtout du second tour la représentation proportionnelle n'a-t-elle pas été, plutôt qu'une question de principe, une question d'élection, qui n'a point fait l'objet d'une déclaration solennelle, mais n'en a pas moins provoqué de leur part un engagement, écrit ou oral, public ou semi-public, dont il ne leur saurait être, dont il ne leur sera pas permis de se délier? Ce qui est incontestable, c'est que le groupe parlementaire de la représentation proportionnelle et de la réforme électorale, à peine reconstitué, compta dans la nouvelle Chambre 318 adhérens, et que les élections partielles, ou des adhésions plus récentes, ont porté ce nombre à 329. Ce qui est certain encore, c'est que, lors de la nomination de la Commission du suffrage universel, 236 députés, malgré les animosités de partis et peut-être les antipathies de personnes, votèrent intégralement pour la liste proportionnaliste, où figuraient des hommes de tous les partis. Les autres, entre 236 et 329, ou étaient en congé, ou s'abstinrent, ou bien s'abandonnèrent à quelque fantaisie, mais on n'en relèverait pas plus de 26 qui se soient sciemment ou innocemment livrés à un panachage inquiétant. Or, qui de 329 ôte 26, il reste 303, c'est-à-dire la majorité. Et une majorité républicaine, puisque M. le président du Conseil tient à ce que c'en soit une qui prenne la charge de la réforme. Je n'oublie pas qu'après le premier tour de scrutin, une feuille, qui passe pour lui être attachée, publia des graphiques tendant visiblement à établir que la plupart des élus proportionnalistes de ce premier tour étaient des réactionnaires, tandis que la plupart des antiproportionnalistes étaient des républicains : lisons, s'il vous plaît, des radicaux-socialistes et socialistes indépendans, ce qui, dans l'intention du rédacteur, n'était pas fait pour accroître les chances des proportionnalistes au second tour, ni la consi-

dération que valait la représentation proportionnelle. Mais, après tout, les bureaux de *la Petite République* ne sont pas ceux du ministère de l'Intérieur, et M. Gaston Cagniard n'est pas M. Aristide Briand. La presse, à peu près unanimement, constata la victoire de la réforme électorale. *Le Temps* du 26 avril disait : « Un fait résulte de cette première rencontre, et il est même le plus clair : c'est que la réforme électorale a obtenu dans le pays une énorme majorité, et, parmi les moyens préconisés pour l'accomplir, le scrutin de liste avec représentation proportionnelle est manifestement celui qui réunit le plus d'adhésions. » Et *le Temps* du 10 mai : « Si la réforme électorale avait, dès le premier tour, tenu une grande place dans les déclarations des candidats, que dire de celle qu'elle a occupée dans la dernière phase de la bataille électorale? Il est tel arrondissementier jugé impénitent, qui, sentant le sol se dérober sous lui, s'est résigné, lui aussi, pour essayer de se sauver, à « s'accrocher » à cette réforme. D'ores et déjà, il est certain que la Chambre ne pourra se soustraire à l'obligation d'examiner et de trancher favorablement la question. Les proportionnalistes, qui ont tant de raisons d'être satisfaits de ces élections, lui rappelleront au besoin son devoir. » De son côté, *le Matin*, après avoir remarqué : « Les grands vainqueurs, d'une façon générale, semblent être les proportionnalistes. Nulle part, on ne signale de défaites subies par eux et partout ils remportent des succès ; » *le Matin* jetait les « dernières pelletées sur un cadavre. » Le cadavre était le scrutin d'arrondissement, noyé, asphyxié dans la « mare stagnante. » M. Briand avait exprimé le vœu que le pays parlât : le pays avait parlé. Ce que, de loin et dans son bourdonnement confus, le suffrage universel s'était accordé à lui répondre, il était difficile qu'il ne l'entendît pas, d'autant plus que, tout près de lui, la voix familière, encore qu'aux accens parfois un peu âpres, de M. Millerand le répétait : « Il est temps que la politique républicaine se développe dans un régime assaini par une réforme électorale dont jamais avec plus d'évidence n'apparut la nécessité. » Dans le train qui, le mardi matin, emmenait les ministres à Rambouillet, pour leur premier Conseil après le renouvellement de la Chambre, M. Briand se décida : « Il faut, dit-il, faire quelque chose. »

IV

M. Briand se décida sans se décider, comme il se décide. Est-ce qu'on pourrait dire de lui ce qu'on a dit, en Espagne, de Sagasta, qu'il aimait mieux changer d'opinion, en les recevant toutes faites, que de se fatiguer à s'en faire une et à la défendre ? On ne pourrait, dans tous les cas, depuis la formation de son second Cabinet, lui reprocher d'être, ainsi que Canovas le disait de l'autre : « la plus petite quantité possible de président du Conseil des ministres. » Ce Cabinet n'est-il pas composé de telle sorte qu'il y détient à peu près tous les portefeuilles, et qu'il y tient à peu près tous les rôles, outre le sien ? Mais il n'importe, et de jouer tant de rôles à la fois, n'est point pour épouvanter un homme qu'on a, par manière de compliment, appelé « un monstre de souplesse, » un homme qui, s'amusant à se peindre lui-même, s'est qualifié, — et il en était fier, — un homme qui « s'adapte, » un « homme de réalisation. » A la vérité, ce n'est pas chose très difficile de changer d'opinion, quand on n'en a pas d'arrêtée, de s'adapter quand rien ne vous a situé ni fixé nulle part, et de réaliser quand il vous est indifférent de savoir quoi. Or, M. Aristide Briand, avec toutes ses qualités, qui ne sont pas médiocres et dont quelques-unes sont éminentes, est certainement tout l'opposé d'un doctrinaire : on ne le blessera guère en lui refusant ce titre qu'il ne revendique pas, si même il ne le repousserait. Ce n'est pas l'homme d'une idée, — il estime peu ces maniaques, — et ce n'est pas un homme à idées : il n'a que des pensées de tribune. Ce n'est pas l'homme d'un travail assidu, d'un travail « assis, » et ce n'est pas encore de lui qu'on dirait : « Il reste à sa table ; » on ne se souvient pas qu'il ait jamais eu de longs tête-à-tête avec les livres. C'est un péripatéticien, qui s'instruit, assure-t-on, en réfléchissant, et qui réfléchit en déambulant ; sa promenade même a l'allure d'une flânerie, mais il faut croire qu'elle est méditative. Ses biographes officieux (un premier ministre retrouve toujours de vieux camarades) sont dans l'extase, lorsqu'ils songent seulement à la provision de desseins mûrement pesés, de solutions fines et de subtiles combinaisons qu'il est capable de rapporter d'une partie de pêche à la ligne. Cet exercice hygiénique, en effet, caractérise bien sa manière ; et, par exemple, son geste

favori d'orateur est le geste du pêcheur qui promène son fil : ainsi ses mains vont et viennent, d'un bout à l'autre de l'assemblée, attrapant, traînant et ramenant les assentimens. La supériorité de M. Briand, à la tribune, est faite d'autre chose encore sans doute, mais de ceci d'abord qu'il n'est jamais préoccupé de ce qu'il veut dire à la Chambre, et qu'il l'est continuellement de ce que la Chambre veut qu'on lui dise, de ce qu'on doit lui dire dans la minute même où il lui parle, et qu'on n'eût pas pu lui dire la minute d'avant, et qu'on ne pourrait plus lui dire la minute d'après. Il a, au plus haut point, le sens de l'opportunité du discours, des attitudes et des inflexions de voix ; il sent, au moment précis, quand il convient de flatter, d'ironiser, de vitupérer, d'adjurer, d'aller chercher l'émotion dans les profondeurs. C'est une intelligence aussi peu cérébrale que possible, une intelligence tactile ; M. Briand comprend avec le bout des doigts, comme certains insectes sentent avec les antennes. Tout cela en ferait assez pour qu'on pût conclure, à sa louange, qu'il est « grand connaisseur de l'occasion, » s'il n'avait, coup sur coup, en deux circonstances au moins, laissé échapper de belles occasions d'être plus qu'un politicien habile, d'être un homme d'État hors de pair dans le lot qui s'étale à notre choix. On s'accorde à reconnaître que M. Briand parle très bien, mais, quelque remarquable qu'il soit lorsqu'il parle, il l'est beaucoup plus encore lorsqu'il écoute. Il écoute admirablement, avec une puissance d'attention, une intensité et comme une volonté d'absorption incomparable ; seulement, il écoute de plusieurs côtés en même temps, et, alternativement, il entend mieux d'un côté que de l'autre, ainsi qu'il fit, le 8 novembre 1909, entre M. Millerand et M. Berteaux, entre les proportionnalistes et les « arrondissementiers. » Des collaborateurs intimes qui se disputent sa faveur, — et nul ministre n'en eut plus que lui, — aucun ne peut se vanter de posséder « les deux clefs du cœur de l'empereur Frédéric, » mais chacun du moins en a une, et chacun l'ouvre tour à tour. Le malheur est, avec ces natures-là, qu'on pourrait prendre pour de la duplicité ce qui, chez elles, n'est que de la coquetterie, pour de la coquetterie ce qui n'est que de l'irrésolution, et pour de l'irrésolution ce qui n'est que de la nonchalance. C'est aussi que, cette espèce d'hommes d'État improvisés et improvisateurs connaissant peu les questions par eux-mêmes et n'aimant pas à les apprendre, on a rarement

affaire à eux-mêmes; sous leur nom, par leur bouche, l'un propose, l'autre se dérobe, l'un donne, l'autre retient, et tout le monde finit par être dupe d'un prétendu excès d'adresse où le dupeur est peut-être le premier dupé.

« Adapté » sans retard à la situation parlementaire telle qu'elle paraissait définie par les élections législatives, M. Briand, conformément à la promesse faite en prenant contact avec la nouvelle Chambre, déposa, le 30 juin 1910, un projet de loi « portant modification aux lois organiques sur l'élection des députés. » Qu'est-ce que ce projet, et que vaut-il? Depuis huit mois qu'il est livré aux controverses, et que pas un jour ne s'est écoulé sans qu'on m'en parle ou que j'y pense, j'en ai entendu dire tant de choses, deviné ou soupçonné, si ce n'est (auquel cas, je m'en accuse) imaginé tant d'autres, que j'aurais peur, le jugeant aujourd'hui, de ne pas le juger impartialement. Je préfère me reporter à mes premières impressions : voici donc ce que j'écrivis dans la marge, le soir même où je le reçus :

« Ce n'est pas ici le projet d'un gouvernement préoccupé de résoudre une des plus grandes questions politiques, la plus grande peut-être qui se pose dans l'État moderne. Le ton dont l'exposé des motifs du projet de loi parle de la « théorie » et des « théoriciens, » d'« hypothèses purement théoriques, » autorise sans doute à en faire la remarque. Et les théoriciens n'en seront point étonnés : à vrai dire, ils s'y attendaient bien un peu ; ils ne retiennent pas beaucoup l'attention de M. le président du Conseil, qui est un homme pratique, « un homme de réalisation. » Ils veulent philosopher, M. le président du Conseil veut vivre, et cela met entre eux et lui de la distance.

« Théorie et théoriciens à part, le projet de loi est en somme tel que pouvait le présenter un président du Conseil qui se trouve avoir à ménager, dans son ministère même (il s'agissait de l'ancien), les opinions les plus diverses, pour ne pas dire les plus opposées : proportionnalistes invétérés et ardens ; proportionnalistes récens, mais ébranlés; partisans du scrutin de liste touchés par la sécurité que donne aux gens en place le bon vieux scrutin d'arrondissement; partisans du scrutin d'arrondissement que la force des choses convertit, malgré eux, au scrutin de liste. (Maintenant, c'est plus simple : M. Briand, voulant la réforme électorale, a composé son second ministère d'hommes politiques qui, pour la plupart, ne la veulent pas; qui, du

moins, ne la voulaient pas avant de vouloir être ministres; mais ils se seront, eux aussi, « adaptés; » et du reste M. Briand, ne l'oublions pas, est, dans ce second Cabinet, un peu omniministre.)

« Le projet de loi est tel enfin qu'il s'imposait à un gouvernement qui, en face d'une Chambre nouvelle, hésite, tâtonne, cherche sa majorité et ne sait pas encore très exactement où elle est. C'est là qu'il est sage de ne pas montrer une intransigeance de théoricien; c'est là qu'il est bon pour le gouvernement de promener ses antennes. »

Suivait, par le menu, dans ces notes, la critique de l'exposé des motifs, où ce serait un jeu de relever autant d'erreurs de doctrine qu'on a relevé d'erreurs historiques dans un autre document du même genre, — je ne dis pas du même auteur; — puis je reprenais, pour conclure :

« Eh bien ! ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas l'attitude que doit prendre un gouvernement dans une pareille question, en face d'un pareil problème. Qu'il ne soit pas intransigeant sur les détails et les modalités, à merveille, et l'on serait tenté de l'en féliciter, si d'ailleurs il pouvait faire autrement. Mais il ne faut pas qu'il ait l'air de se désintéresser, ni que l'absence d'intransigeance prenne la mine d'une absence de préférence ou même d'une absence de volonté. Quand on a dit du mode de scrutin existant ce que le président du Conseil en a dit, on ne peut pas y rester, il faut en sortir. On ne peut pas laisser le suffrage universel s'enlizer dans le marécage qu'on lui a montré. On ne peut pas se borner à faire, de la berge, un geste mort de poteau indicateur qui marque la profondeur et n'aide pas à remonter. L'âpreté même de son langage crée au président du Conseil un devoir envers la nation, à laquelle il lui est défendu de dire : « Tu es dans la mare stagnante; tire-t'en comme tu le pourras ! »

A le considérer en son texte, le projet de loi partait de cette donnée, et se ramenait à cette caractéristique : c'était un projet, non de représentation proportionnelle tout court, ce qui, bien que court, est clair et complet, mais, comme il en usurpait le titre par un étrange abus des mots, de « représentation proportionnelle des minorités. » Non pas même ou non pas seulement un projet de représentation plus ou moins proportionnelle, avec prime à la majorité; mais plutôt de représentation majoritaire, avec part aux minorités. C'était, au pied de la lettre, un sys-

tème majoritaire avec réserve de quotité disponible en faveur des minorités, qu'il traitait comme l'ancien régime traitait les enfans prodigues ou ingrats ou pour une raison quelconque disgraciés, en ne leur laissant que « la légitime » dont la liberté de tester ne permettait tout de même pas de les dépouiller. Que ce fût à la majorité de gouverner, ou d'en fournir le moyen, et d'abord de constituer le ministère, nous ne le contestions pas ; et nous ne prétendions pas davantage « construire un mécanisme électoral qui mît aux mains des minorités le moyen d'empiéter sur le pouvoir, de faire obstacle à son fonctionnement, et d'ouvrir ainsi les voies de l'anarchie. » Oh ! non ; c'eût été mal nous connaître, et, en vérité, nous prendre pour d'autres ! Ce que nous voulions était très simple; nous le dîmes, au nom des proportionnalistes, dans la déclaration signée de tout le bureau du groupe, le 28 juin 1910 :

« Il ne s'agit point pour eux (pour nous) de disputer à la majorité ni de lui retirer par astuce « la prépondérance qui doit lui appartenir : » il s'agit de la lui assurer, partout et toujours, dans la proportion même où elle lui appartient véritablement. Et quant aux opinions « mises en minorité par le suffrage universel, » il s'agit bien « de les préserver de l'écrasement, de les admettre au bénéfice de la délibération dans l'assemblée des représentans de la nation ; » non pas toutefois comme par une espèce d'aumône, mais en vertu de leur droit, et dans la mesure même de ce droit, qui sera précisément marquée par leur nombre. La représentation proportionnelle est tout ensemble la représentation de la majorité comme majorité et des minorités comme minorités ; elle est cela, ou elle n'est rien ; si elle n'est pas cela, il n'y a pas de représentation proportionnelle.

« Établir la représentation proportionnelle, c'est à quoi le gouvernement lui-même aboutira, à quoi il ne peut manquer d'aboutir, dans et par le projet de loi qui « établira le scrutin de liste avec représentation des minorités proportionnelle au nombre de suffrages réunis par leurs candidats. » Du fait que la représentation des minorités sera proportionnelle, celle de la majorité le sera nécessairement aussi.

« Et c'est pourquoi, de même que « le gouvernement n'entend apporter dans la discussion des détails et des modalités du projet de loi aucun esprit d'intransigeance, » de même les pro-

portionnalistes, eux non plus, « sur les modalités et les détails, » ne se montreront pas irréductibles.

« Ils ne seront intransigeans que sur un point : à savoir que la loi établisse vraiment la représentation proportionnelle. »

Les positions étant ainsi définies, et par la déclaration du gouvernement et par la nôtre, le chemin était tout tracé ; nous nous y engageâmes dès que le projet de loi fut déposé et la Commission constituée. (Je rappelle, en passant, que cette Commission de 44 membres fut élue suivant les règles de la représentation proportionnelle, et composée, par conséquent, de 25 membres favorables et de 19 membres hostiles à la réforme.) Comme le gouvernement avait déclaré qu'il n'apporterait aucun esprit d'intransigeance dans la discussion des modalités, nous acceptâmes premièrement de prendre pour base son projet de loi ; et comme nous avions nous-mêmes déclaré que nous ne serions irréductibles que sur un point, une représentation vraiment proportionnelle, nous imprimâmes tout de suite au projet ce caractère, en supprimant les mots « des minorités. » Une fois replacés par là, sans équivoque et sans ambages, dans la thèse proportionnaliste, nous fûmes en situation de traiter.

L'audition officielle de M. Briand ne donna que peu de résultats. Pourquoi le tairais-je ? L'impression fut mauvaise. Le ton de badinage, sinon de persiflage, que le président du Conseil affecta, son insistance ironique à répéter que son enfant (le projet de loi) n'était pas joli, joli, mais que c'était déjà très beau d'en avoir fait un, et à exprimer l'espoir que, lasse de travailler sans aboutir, épuisée d'un stérile effort, divisée sur les systèmes, rebutée par les difficultés ou les inconvéniens de chacun d'eux, la majorité proportionnaliste de la Commission finirait bien par adopter cet enfant qu'elle repoussait à première vue comme bossu et bancal, mais sans en avoir un à elle ; ces façons irritèrent ou blessèrent les uns, firent rire les autres dans leur barbe : tout le monde, partisans et adversaires, crut comprendre que le gouvernement ne songeait qu'à se délivrer de ce cauchemar, la réforme électorale, sous la forme, tout au moins de la représentation proportionnelle. Cette impression fut la mienne si vivement que, rencontrant M. Briand, à la sortie, je ne pus m'empêcher de lui dire : « C'est la guerre ! Vous l'avez voulue ; vous allez l'avoir ! » Mais, alors, il me rejoignit,

me retint, m'emmena dans une embrasure de fenêtre, et, au milieu du cercle qui ne tarda pas à se former, s'expliqua, se traduisit, se commenta. — On avait cru le comprendre, on ne l'avait pas compris : il était animé des meilleures intentions, et au demeurant, comment ne voudrait-il pas la réforme? Ne l'avait-il pas rendue inévitable? N'avait-il pas donné la chiquenaude qui en avait opéré le déclanchement? Que la Commission, à laquelle il avait présenté un texte, lui en présentât un autre, si elle trouvait mieux, et l'on causerait.

Entendons-nous. Il était parfaitement exact que la Commission, à ce moment, n'avait pas de texte à opposer au texte du gouvernement, et elle ne pouvait pas en avoir, puisqu'elle ne faisait que de commencer ses études ; mais il était, en revanche, parfaitement inexact que la majorité proportionnaliste n'en eût pas, puisqu'elle avait déposé, sous la signature de 24 de ses membres (M. Vazeille seul s'était réservé), quatre amendemens, portant sur huit articles du projet, et qui constituaient un contre-projet de représentation proportionnelle intégrale. Le gouvernement l'ignorait si peu que, dès le début de son entretien avec la Commission, M. Briand s'était plaint de la brusquerie du geste par lequel nous avions voulu le jeter dans les voies de la pure proportionnelle, et lui couper toute ligne de retraite. Mais, parlementairement, il n'en avait pas moins raison : ce que nous avions à lui soumettre, c'était une espèce de vœu, de *desideratum*, un programme, disons-le comme il le pensait, une élucubration à nous ; ce n'était pas un texte, délibéré, arrêté, voté par la Commission.

Pour « causer » utilement, dans les cas épineux, il n'est rien de tel que d'écrire. Sur trois ou quatre points, avant toute chose, la Commission avait besoin de connaître l'opinion de M. Briand, et d'être sûre que cette opinion était bien l'opinion du gouvernement. Un de ces points dominait tous les autres. « La commission de recensement général des votes, disait l'article 9 du projet de loi, constate le nombre total des électeurs *inscrits*, et détermine, en divisant ce nombre par celui des députés à élire dans la circonscription, le quotient électoral. » Ce paragraphe seul rendait le projet inacceptable. En effet, pour qu'il eût pu être accepté, il eût fallu que certainement ne fussent inscrits sur nos listes électorales ni les militaires, qui ne votent pas tant qu'ils sont en service actif, ni morts, ni absens, ni inconnus. Il

eût fallu que l'on cessât d'admettre les doubles inscriptions qu'autorise la loi « municipale » de 1884. Il eût fallu, enfin, que nous eussions en France des listes électorales « chimiquement pures, » et Dieu sait si nous en sommes loin! Mais le danger d'une telle disposition apparaissait plus grand encore, quand on rapprochait du paragraphe 1er de l'article 9 le cinquième paragraphe ainsi conçu : « Si, après les dites attributions, il reste des sièges à pourvoir, elle (la commission de recensement) proclame élus les autres candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, quelle que soit la liste sur laquelle ils figurent. » Quoique la forme atténuée masquât un peu l'intention, qui avait été et qui demeurait de faire accroissement à la majorité de tous les sièges non pourvus par la première répartition ; comme, d'une part, il est rare qu'au scrutin de liste, il y ait, entre les candidats d'une même liste, un écart sensible de suffrages ; comme, d'autre part, la règle une fois adoptée de calculer le quotient en prenant pour dividende le nombre total des électeurs inscrits, et, par là, en élevant sensiblement le quotient, aurait eu pour conséquence d'augmenter le nombre des sièges restant à pourvoir; le procédé n'allait à rien de moins qu'à inviter à la falsification des listes, afin de faire plus large ce que M. Briand appelle, avec une belle franchise, « la part du prince. » Si le gouvernement persistait dans ce dessein, il n'y avait qu'à rompre. Et c'est pourquoi la première question de la Commission du suffrage universel (lettre du 14 décembre 1910) fut celle-ci : « 1° Le gouvernement accepterait-il, dans le paragraphe premier de l'article 9, la substitution du mot « votans » au mot « inscrits ? »

M. Briand répondit, le 24 décembre : « Bien que le gouvernement voie des avantages sérieux à calculer le quotient électoral d'après le nombre des électeurs inscrits, il est tout disposé à envisager la substitution du mot « votans » au mot « inscrits » dans l'article 9, paragraphe premier. »

La majorité proportionnaliste, entrant résolument dans l'esprit du système, et en vue de pousser à la constitution chez nous de partis nettement tranchés et fortement organisés, chacun avec son programme, son personnel et ses adhérens, réclamait « la liste bloquée; » c'est-à-dire qu'ayant donné au parti, représenté en l'espèce par un certain nombre de « parrains, » le droit de composer sa liste, elle ne laissait à l'électeur que le

droit de marquer sa préférence pour tel candidat de cette liste, sans qu'il lui fût loisible d'en rayer aucun nom, ni d'y substituer aucun autre nom ; en aucun cas, il n'aurait pu mêler les noms de plusieurs listes, sous peine de voir annuler son bulletin. Cette proposition, d'ailleurs, n'était pas encore formulée que quelques-uns de nos amis les plus dévoués, le *Journal des Débats* notamment, s'insurgeaient contre elle, et criaient au scandale : « Vous supprimez la liberté de l'électeur ! » M. Briand avait entendu ces cris, et le projet de loi, s'il ne l'édictait pas, impliquait le panachage, c'est-à-dire, par opposition à la liste bloquée, le droit pour chaque électeur de composer sa liste à son gré, et sans tenir compte du parti, parmi les candidatures légalement déclarées. D'où notre seconde question : « L'article 8 du projet impliquant la pratique du panachage, le gouvernement insiste-t-il pour le maintien de cette pratique ? »

Le président du Conseil répondit : « Le gouvernement demeure hostile à toute disposition interdisant le panachage, et qui, à son avis, serait interprétée par les électeurs comme une mutilation des droits à eux conférés depuis l'établissement du suffrage universel ; il insiste sur les graves inconvéniens que présenterait, dans l'état actuel d'inorganisation des partis, l'interdiction de cette faculté. »

Les deux autres points, quoique importans sans doute, étaient pourtant secondaires, en comparaison de ces deux-là. Pour le mode de calcul à employer, si le gouvernement ne voulait décidément pas du système d'Hondt, parce que c'est un système belge, que pensait-il du système des moyennes, qui en est la transposition et comme la traduction française, par nos mathématiciens les plus éminens ? Puisqu'il tenait au panachage et repoussait délibérément la liste bloquée, que pensait-il du vote cumulatif, pour corriger les abus à redouter et préserver des pièges que le panachage perfidement pratiqué permettait de tendre, par l'innocence même des électeurs, à la bonne foi de tel ou tel parti ? Sur le système des plus fortes moyennes, M. Briand réservait sa réponse ; et, quant au reste, il se contentait de dire : « Le gouvernement n'est pas, *a priori*, favorable au vote cumulatif qui lui apparaît comme présentant de multiples et sérieux inconvéniens. »

Munie de ces indications authentiques, et dans le cadre qui lui était tracé : quotient électoral tiré du nombre des votans ;

— liberté du panachage; — pour le surplus, arrangemens à débattre; — dans ces conditions et après ces concessions qui rendaient l'entente possible et probable, la Commission se mit au travail.

V

Elle avançait lentement, du train accoutumé de la vie parlementaire, en discutant article par article, ligne par ligne, lorsque se produisit l'incident que le public a connu sous le nom d'amendement Painlevé. Soucieux de faire que la représentation proportionnelle fût exacte, mais ne le fût pas au détriment de ce qu'il nomme « le parti républicain, » M. Paul Painlevé imagina deux dispositions en vertu desquelles : 1° les sièges restés libres après la première répartition seraient « attribués à la liste dont le nombre moyen des suffrages aurait atteint la majorité absolue; » et : 2° « si aucune liste n'atteint la majorité absolue, » les sièges restant à pourvoir seraient attribués aux différentes listes, selon l'ordre décroissant de leurs moyennes en commençant par la plus forte. Toutefois, — et c'était là la partie la plus contestable de l'amendement de M. Painlevé (c'en a été du moins la plus contestée), — deux ou plusieurs listes pourraient « faire au préalable déclaration d'apparentement en vue de l'utilisation de leurs restes. » En d'autres termes, les radicaux pourraient, huit ou dix jours, je suppose, avant le scrutin, se déclarer apparentés avec les radicaux-socialistes, et ceux-ci avec les socialistes-indépendans. On ferait masse entre soi des suffrages non représentés, la part d'entiers une fois prélevée, et l'on se partagererait encore les sièges qui traîneraient. C'est, transporté dans l'arithmétique proportionnaliste (et jamais le mot ne fut mieux à sa place) le système des « affinités électives. »

A cette invention, d'ailleurs séduisante pour beaucoup, les objections ne manquèrent point. On lui reprocha, d'abord, d'aller contre le principe de la représentation proportionnelle, en réintroduisant dans un régime proportionnaliste l'idée majoritaire; ensuite, d'aller contre l'objet de la représentation proportionnelle, en conservant et en aggravant les marchandages, les maquignonnages dont le pays avait espéré et souhaitait ardemment d'être délivré. Les ligues, les comités, tous les groupe-

mens, en dehors des Chambres, s'émurent; une assemblée plénière fut convoquée, et l'amendement Painlevé n'échappa à une condamnation quasi unanime que parce que les proportionnalistes, sentant également le danger de se diviser et le besoin de s'unir, se rallièrent tous (M. Painlevé compris) à l'idée émise par M. Jaurès de chercher, au lieu de l'apparentement de plusieurs partis groupés dans une même circonscription, un apparentement des restes d'un même parti dans plusieurs circonscriptions groupées. Ce qui revient à dire qu'au lieu que les radicaux-socialistes et les socialistes indépendans puissent, pour le partage des restes, faire masse commune dans le seul département de la Savoie, par exemple, ce serait avec les radicaux-socialistes de la Haute-Savoie que les radicaux-socialistes, avec les socialistes indépendans de la Haute-Savoie et d'autres départemens voisins, s'il y avait lieu, que les socialistes indépendans pourraient s'unir.

L'apparentement entre partis voisins (proposition Painlevé) ayant prévalu en première lecture, M. Jaurès soutiendra en seconde lecture, devant la Commission du suffrage universel, sa proposition d'apparentement ou plutôt de groupement entre départemens voisins; solution incontestablement plus conforme à l'esprit de la représentation proportionnelle, et plus dans le sens, aussi, des formations administratives de l'avenir.

Sera-ce assez qu'il ait raison, et que la grande majorité des proportionnalistes soit avec lui, pour que la majorité de la Commission et la majorité de la Chambre consentent à lui donner raison? Nous le verrons; et l'on peut croire, à de certaines réticences autant qu'à de certains aveux, que des choses qui n'ont rien à faire avec la représentation proportionnelle, ni avec la réforme électorale, en général, ni, en particulier, avec l'amendement Painlevé, s'agitent sous et derrière l'amendement Painlevé, à l'insu même de M. Painlevé. Il a failli diviser des amis; va-t-il réconcilier des adversaires? Ce que nous ne saurions permettre, — je dis ce qu'aucun des partis qui ont mené campagne ensemble depuis trois ans ne saurait permettre, quoi qu'il pense d'ailleurs sur toute autre question, — c'est que la réconciliation se négocie et se scelle aux dépens de la réforme électorale, et contre la représentation proportionnelle. Non, aucun de ces partis : ni l'extrême gauche socialiste, ni le centre progressiste, ni l'Action libérale, ni ceux des radicaux qui n'ont pas été,

depuis trois ans, les moins fidèles et qui ont été les plus méritans des proportionnalistes.

Et ce qui est certain dès maintenant, c'est que le maintien du scrutin d'arrondissement est impossible; c'est que le rétablissement du scrutin de liste pur et simple est impossible; c'est qu'entre le projet maximum de représentation proportionnelle, telle qu'elle eût résulté des amendemens des Vingt-Quatre, et le projet minimum de représentation des minorités, telle qu'elle résultait du texte du gouvernement, la réforme électorale glisse, comme le poids sur la tige de la balance. Elle finira, comme il finit, par trouver son point d'équilibre, plus près d'une des extrémités ou plus près de l'autre, mais nécessairement entre les deux. Le poids ne peut plus glisser au delà, ni retomber et s'enfoncer dans « la mare stagnante, » fît-on, pour l'agrandir en étang départemental, communiquer ensemble cinq ou six petites mares d'arrondissement. La loi votée, il restera peut-être quelque chose à faire, pour une proportionnelle plus adéquate, dans la proportionnelle même; mais la réforme électorale est faite. — Elle ne peut pas ne pas se faire. Il faut qu'elle se fasse. Avec, sans ou malgré le gouvernement. Avec le ministère Briand ou tout autre ministère.

CHARLES BENOIST.

ESQUISSES CONTEMPORAINES

M. PAUL BOURGET

II [1]

APRÈS *LE DISCIPLE*

I

Italiam, Italiam... L'année qui suivit la publication du *Disciple*, M. Bourget allait, une fois de plus, passer quelques semaines dans « cette terre de Beauté » qu'il aime tant, et il en rapportait, avec la jolie nouvelle intitulée *Un Saint*, un livre exquis, ces *Sensations d'Italie* qui lui ont valu de si fervens admirateurs. Son premier voyage dans la glorieuse péninsule datait de 1874. « Époque lointaine, écrit-il, où d'être seulement en Italie et de me dire que j'y étais me faisait presque mal, tant je subissais l'ivresse de l'Art et de la Beauté (2)! » Et depuis cette époque, que de voyages entrepris en tous sens, en Angleterre, en Grèce, en Espagne, en Terre-Sainte, en Allemagne, en Amérique, que sais-je encore ! Que de journaux de route minutieusement tenus, et d'où l'écrivain n'a rien tiré pour le public! M. Paul Bourget est un grand voyageur devant l'Éternel. Il est, — avec Pierre Loti, — le plus cosmopolite de nos hommes de lettres. Et quand, à propos de Loti, précisément, il parle « des

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1911.
(2) *Sensations d'Italie*, éd. originale, p. 110

âmes de passage pour qui le voyage est une façon naturelle de respirer et de sentir (1), » il songe évidemment aussi à lui-même.

Quatre volumes représentent dans son œuvre la littérature de voyage proprement dite: des *Études anglaises* et *Fantaisies* qui datent de 1880 à 1885, et qui, donc, sont contemporaines des *Essais de psychologie;* les *Sensations d'Italie*, qui sont de 1890-1891: et les *Notes sur l'Amérique* intitulées *Outre-Mer*, qui sont de 1893-1894. Je ne sais ce que des lecteurs connaissant bien les trois principaux pays qu'a explorés et décrits M. Bourget peuvent, au point de vue de l'exactitude, trouver à reprendre aux « sensations » que l'écrivain en a rapportées; et comme d'ailleurs rien n'est plus facile que d'opposer ses « sensations » à celles d'autrui, et d'entre-choquer deux subjectivismes, je me défierais, je l'avoue, de discussions trop tranchantes et de critiques trop sûres d'elles-mêmes. L'image que j'emporte de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Amérique, vues à travers les livres de l'auteur des *Sensations d'Oxford*, me paraît au total assez peu différente de celle que je me suis formée dans les livres d'autres voyageurs, et j'en conclus que je puis m'y fier dans une assez large mesure. Me voici donc tout à mon aise pour jouir des qualités de style, d'observation et de pensée que M. Bourget a déployées dans ses notes de voyage.

Car ces jolis et subtils volumes occupent une place bien à part, et singulièrement enviable, dans l'histoire du « genre » dont ils relèvent. Genre qui paraît à la portée de tous ceux qui tiennent une plume, en réalité l'un des plus difficiles à bien traiter. Je n'en sache pas qui trahisse mieux la richesse ou la médiocrité de l'esprit qui s'y applique. Votre lecteur est un compagnon de route, le plus exigeant des compagnons de route. Ne comptez pas, pour le distraire ou l'intéresser, sur la beauté des paysages, sur la variété des incidens, sur l'imprévu des rencontres ; ne comptez que sur vous-même. S'il vous a choisi, c'est qu'il vous croit un homme de ressources. Si vous l'ennuyez, il aura vite fait de se séparer de vous. Songez que tout ce qu'il verra, entendra, pensera, lui viendra de vous, et de vous seul. Il ne supporte que les descriptions qui, en quelques lignes, lui mettent sous les yeux tout ce que vous avez passé

(1) *Études et Portraits*, t. III, p. 350, 379-380. « Pèlerinage, je dois l'avouer, *plus intellectuel que pieux*, » nous dit ailleurs M. Bourget (*Recommencemens*, p. 146) de son propre voyage en Terre-Sainte.

des heures à contempler. Il veut que vos impressions d'histoire ou d'art soient originales et variées, et qu'elles soient dignes des lieux ou des œuvres qui vous les auront inspirées. Ayez, autant qu'il vous plaira, de l'esprit, de l'éloquence, de l'humour ; mais malheur à vous, si vous en avez à contretemps ! Et malheur à vous si, sous prétexte de philosophie, vous infligez à votre hôte une dissertation : il s'attendait à voyager avec un honnête homme, et il tombe sur un pédant : il ne vous le pardonnera pas.

Tous ces écueils, M. Bourget les connaît, et il a su les éviter. Il sait fort bien qu'il n'est permis qu'à Pierre Loti de nous enchanter en nous livrant tout simplement son journal de route : « Ce procédé, déclare-t-il, paraît le plus naturel pour un récit de voyage, et le plus infailliblement intéressant. Aucun n'est plus dangereux. Comment ne pas échapper à l'insignifiance, si l'on ne choisit pas entre ses impressions, et, si l'on choisit, à l'insincérité (1) ? » Et il choisit, lui, et il n'est pas insincère. C'est qu'en dépit des retranchemens et des *transpositions* nécessaires, il se peint tout entier dans ses livres de voyage. « Moi, je ne suis, hélas ! — dit-il quelque part (2), — qu'une moitié de poète qui s'arrange, comme elle peut, d'être cousue à une moitié de psychologue. » C'est précisément ce mélange original qui donne tant de saveur et d'intérêt à ses impressions de voyageur cosmopolite. A l'exemple de Taine, qu'il rappelle assez souvent, M. Bourget porte partout sa « passionnée et *presque coupable* curiosité de l'âme humaine (3), » et tout lui sert, tout lui est bon, — enquêtes faites sur place, conversations, lectures, observation des hommes et des choses, — pour la satisfaire. L'âme anglaise, italienne, ou américaine, voilà ce qu'il recherche parmi toutes ses pérégrinations ; voilà la réalité qu'il voudrait se représenter et révéler aux autres avec toute l'exactitude possible, et à laquelle il applique « la passion maîtresse de son intelligence, ce goût, cette manie presque, de ramasser des milliers de faits épars dans le raccourci d'une formule. » Que cette « façon de penser et de regarder » ait « ses limitations, » comme elle a sa valeur, c'est ce dont l'écrivain convient tout le premier. Mais il ajoute avec raison : « En

(1) *Études et Portraits*, t. III, p. 351-352.
(2) *Études et Portraits*, t. II (éd. originale), p. 343.
(3) *Sensations d'Italie*, éd. originale. Lemerre, 1891, p. 222.

tout cas, c'est mon impressionnisme à moi. Je ne puis être sincère qu'en y obéissant (1). »

Ce qui corrige d'ailleurs ce que cet impressionnisme pourrait aisément avoir d'un peu trop systématique et artificiel, c'est que le poète, chez M. Bourget, veille toujours et n'abandonne jamais entièrement ses droits. Et le poète ne se reconnaît pas seulement aux vers qui, çà et là, s'insinuent dans cette jolie prose. Il se reconnaît à cette jolie prose, justement, à cette prose, qui rend avec une si vivante souplesse les « sensations de nature, d'art ou d'histoire, » les douces ou mélancoliques rêveries, les anecdotes piquantes ou tragiques, « nouvelles » toutes faites que le romancier n'a pu se tenir d'écrire en marge de son journal de route. Il se reconnaît plus encore à la disposition intime qu'on devine être généralement celle du voyageur. A la différence de Taine, qui voyage moins pour se reposer que pour vérifier ses hypothèses et remplir ses carnets de notes, M. Bourget voyage surtout pour son plaisir; il *se prête* volontiers aux choses, au lieu de leur imposer tout de suite ses cadres; il se laisse prendre au charme du jour et de l'heure; le voyage pour le voyage l'enchante et l'amuse; il aime à changer de lieux, de visages et de mœurs: il éprouve « un irrésistible attrait (2) » pour le décor mouvant, pour les contrastes, les surprises et les aventures de la vie cosmopolite. Et je ne crois pas en un mot que beaucoup de voyageurs aient mieux exaucé le joli souhait que les enfans de Corfou leur adressent le long des routes : « Puissiez-vous jouir de vos yeux! »

Mais cette jouissance ne lui suffit pas; et non content d'enrichir de quelques nuances et formules nouvelles notre connaissance de l'âme étrangère, il voit aussi dans les voyages un moyen d'aller chercher au dehors des « leçons de choses » d'un intérêt général et patriotique. C'est surtout dans *Outre-Mer* que ce noble dessein s'affirme. Comme tant de généreux esprits du dernier siècle, de Chateaubriand à Tocqueville, et de Tocqueville à Brunetière, à E.-M. de Vogüé, M. Bourget s'est senti attiré vers ce Nouveau-Monde où se déploient avec tant d'intensité toutes les énergies qui transforment le nôtre. « Ce qui m'attire en Amérique, écrit-il, ce n'est pas l'Amérique elle-même, c'est l'Europe et c'est la France, c'est l'inquiétude des

(1) *Outre-Mer*, éd. originale. Lemerre, 1895, t. I, p. 5.
(2) *Études et Portraits*, éd. originale, t. II, 1889, p. 343.

problèmes où l'avenir de cette Europe et de cette France est enveloppé. » Les trois terribles puissances qui le fabriquent, cet avenir, la démocratie, la science et l'idée de la race ont chez nous accumulé tant de ruines qu'on hésite à les trouver bienfaisantes. A les voir travailler plus librement, sans la contrainte d'un long passé, dans ce pays neuf, on se reprend à l'espoir et à l'optimisme. Certes, en Amérique comme en Europe, le conflit des races rivales reste singulièrement menaçant. Mais en revanche, combien la démocratie là-bas nous apparaît plus libérale, moins niveleuse et donc plus acceptable que chez nous ! « Car, du moment que la démocratie est conciliable avec le plus intense développement de l'individualité et le plus personnel, toutes les objections adressées contre cette forme de civilisation tombent à la fois. » Et d'autre part, à la voir agir outre-mer, on se rend compte que la science n'enseigne pas nécessairement, comme nous l'avons trop cru et trop répété, le nihilisme absolu ; elle est elle aussi un instrument de bienfaisance sociale; elle ne nuit en rien au développement de la vie religieuse. L'esprit américain a réalisé pratiquement la conception de Spencer : « la réconciliation possible de la religion et de la science par l'agnosticisme. » Et enfin, M. Bourget a vu les Gibbons et les Ireland ; il les a entendus prêcher l'union intime de l'Église et du siècle. « Quelles paroles, et comment les *chrétiens de désir, dont je suis*, et qui s'appellent légion, ne frémiraient-ils pas à les entendre passer sur le monde et sur leur propre cœur! Les temps sont venus où le christianisme doit accepter toute la science et toute la Démocratie sous peine de voir trop d'âmes s'en aller de lui... Pourquoi n'y aurait-il pas un pape issu de cette libre nation où les chefs de l'Église ont su redevenir ce qu'étaient les premiers apôtres (1)?... » M. Bourget a eu raison d'éprouver en quittant l'Amérique « une émotion de gratitude : » « il y a reçu de précieux, d'ineffaçables enseignemens.»

Mais les voyages n'ont pas été seulement pour M. Bourget un moyen de se donner « des fêtes d'esprit d'une intensité singulière (2), » de renouveler son fond d'idées générales et de

(1) *Outre-Mer*, éd. originale, t. I, p. 191. — Le passage a été modifié, et un peu aristocratisé, dans l'édition définitive (t. I, p. 189-190) : « Les temps sont venus où le christianisme doit accepter toute la science et *hiérarchiser* toute la démocratie, *en prenant ce mot dans un sens tout autre que les politiciens.* »

(2) *Voyageuses*, éd. définitive, p. 86. (Il s'agit dans cette page du voyage aux États-Unis.)

sentimens originaux; ils ont élargi son expérience de la vie et de l'âme humaine; ils ont fourni à son observation de romancier et de novelliste la matière d'un très grand nombre de descriptions nouvelles, de détails de mœurs inédits, de curieux « portraits » ou « eaux-fortes, » de sujets même. Si féconde que soit l'imagination d'un conteur, il doit souvent éprouver le besoin, surtout s'il se pique de travailler sur le réel, d'en diversifier et d'en rafraîchir les sources. Les voyages multipliés, la fréquentation de nouveaux milieux, la vision et l'étude d'autres types humains que ceux que nous coudoyons sur le boulevard en sont peut-être le meilleur moyen. Moitié par goût personnel, moitié par obligation de métier, M. Bourget était donc prédestiné à être le peintre par excellence de la société cosmopolite. Dès ses premiers romans « parisiens, » il l'était déjà. Il le sera de plus en plus, à mesure qu'il produira davantage, et qu'il sera plus préoccupé de ne point se répéter. « Puisque tu tiens album de figurines cosmopolites (1), » se fait-il dire quelque part par un ami. L'écrivain a largement puisé dans cet album pour écrire tous ses livres. Il y a surtout puisé peut-être pour écrire les innombrables nouvelles qu'il a, depuis près de quarante ans, publiées.

Je ne sais si l'on a jamais étudié comme il le mériterait M. Bourget novelliste. Je crains que son originalité à cet égard n'ait été comme recouverte par le succès même de ses grands romans et n'ait failli sombrer dans leur gloire. Nous-même, après avoir protesté contre cet oubli, n'allons-nous pas mériter le reproche que nous sommes tenté d'adresser à d'autres, et par notre brièveté même, n'allons-nous pas paraître attacher trop peu d'importance à cette partie de son œuvre? Quatorze volumes de nouvelles, — presque autant que de romans, — sont pourtant un bagage que plus d'un novelliste professionnel et classé pourrait lui envier. M. Bourget, en un très suggestif et fécond article sur *Balzac novelliste* (2), loue avec raison le grand romancier d'avoir, — chose extrêmement rare, en effet, — aussi bien réussi dans la simple nouvelle que dans le grand roman. On peut lui adresser pareil éloge; et ce ne serait pas là d'ailleurs le seul trait qu'il eût de commun avec le fécond auteur du *Père Goriot*. C'est que, et M. Bourget l'a très bien vu et excellemment

(1) *Recommencemens*, éd. définitive, p. 188
(2) *Études et Portraits*, t. III, p. 246-260.

dit, les conditions, et donc les lois des deux genres ne sont pas les mêmes. « Une nouvelle est comme un moment découpé sur la trame indéfinie du temps. » Elle concentre, elle ne développe pas ; elle ne peut pas démontrer, elle doit se contenter de suggérer. Tous les procédés qu'emploie Balzac novelliste pour donner, malgré tout, l'illusion de la vie, M. Bourget, qui a réfléchi sur son art au moins aussi profondément que Balzac, les emploie à son tour, et il en a employé plus d'un dont Balzac ne s'était point avisé. A étudier d'un peu près ces quatorze volumes, on pourrait en déduire une sorte d'esthétique de la nouvelle peut-être aussi complète que celle qui est comme enveloppée dans les écrits de Maupassant. Non pas assurément que l'on puisse mettre en parallèle de tous points les deux œuvres. Même en tenant compte de la différence des genres, des factures et des tempéramens, il reste que les nouvelles de M. Bourget n'ont pas, en général, la simplicité directe, l'aisance robuste, le parfait naturel, la vie concentrée de celles de Maupassant; l'effort s'y laisse deviner, et plus d'une enfin se ressent de son origine abstraite. Mais cela dit, on ne saurait nier qu'elles ne soient toujours intéressantes, et qu'elles ne témoignent toutes d'une science du métier et d'une variété d'invention vraiment surprenantes. L'auteur de *Voyageuses* et de *Complications sentimentales* sait toujours exactement proportionner la nature et les ressources de son sujet aux dimensions du cadre dont il dispose, et depuis la courte nouvelle de cinq ou six pages jusqu'à celle qui forme un véritable petit roman, il « remplit tout l'entre-deux, » essayant successivement tous les moules, toutes les formules d'art, et presque toujours avec un égal succès. Son genre propre est celui de la nouvelle psychologique. Même quand il évoque en quelques traits rapides et fugitifs tel « profil perdu » rencontré au cours d'un voyage, c'est toujours l'état intérieur d'une âme que, d'après ses gestes, il essaye de se figurer et de peindre, c'est le secret de sa vie morale qu'il tâche de percer. Et l'inachevé même de la représentation qu'il nous en donne contribue à en augmenter la puissance suggestive.

« Ce livre, dit quelque part M. Bourget, en parlant d'un récit de Fenimore Cooper, ce livre possède la première d'entre les qualités d'un roman : la *crédibilité* (1). » C'est sans doute

(1) *Outre-Mer*, éd. originale, t. I, p. 199

pour réaliser cette condition essentielle qu'il a souvent recours, dans la composition de ses nouvelles, à un procédé, moitié voulu, je crois, et moitié instinctif, et qui consiste à rattacher les événemens, réels ou fictifs, qu'il raconte, à des faits, réels ou fictifs aussi, de sa vie personnelle. Ce procédé, parfaitement légitime, lui réussit du reste assez bien : témoin les nouvelles intitulées *Un saint*, *Monsieur Legrimaudet*, *L'Échéance*, et qui, ce me semble, ne sont pas loin d'être des chefs-d'œuvre. Et de là vient que c'est surtout dans ses nouvelles que M. Bourget nous livre, presque sans le vouloir, sur lui-même, sur ses goûts, sur ses habitudes, sur ses manières intimes de penser et de sentir, des renseignemens que l'historien de sa biographie morale ne peut manquer de recueillir. Nous avons déjà noté dans l'*Échéance* maints précieux détails à cet égard. On pensera sans doute que cette page de *Monsieur Legrimaudet*, — le « pastel » est daté de 1891, — ne doit point passer inaperçue :

Car s'expliquer avec cette précision la genèse du mal, c'est toujours risquer d'aboutir au doute sur la Providence, et *quand on est parvenu, après des années de lutte, à retrouver*, sous les arides analyses de la science, *la foi dans l'interprétation consolante de l'Inconnaissable, on a si peur de la perdre* cette foi et cette espérance, si peur de ne plus prononcer avec la même certitude *la seule oraison qui permette de vivre :* « Notre Père qui êtes aux cieux... » Qu'il est troublant alors de se trouver devant un problème de laideur morale et de douleur physique aussi cruellement posé que celui-là ! *Il faut croire* qu'il y a un sens mystérieux à ce douloureux univers, croire que les angoissantes ténèbres de la vie s'éclaireront un jour, après la mort. *Mais comme on est tenté de nouveau par l'horrible nihilisme* en présence de certains naufrages d'âme et de destinée (1) !...

Croyance bien incertaine encore, comme on peut voir, ou du moins vite fléchissante, et bien troublée. Un peu plus tard, dans une lettre à M. l'abbé Klein, datée du 4 juillet 1894, le « chrétien de désir, » que déjà nous avons vu paraître dans *Outre-Mer*, s'affirme encore, et, déclarait-il à son critique, « je suis très heureux de ce que vous avez bien voulu voir dans mon œuvre ce que j'y crois être, un *christianisme immanent* (2). » La

(1) *Nouveaux Pastels*, éd. originale, 1891. Lemerre, in-16, p. 188. — La nouvelle se trouve aujourd'hui dans le volume intitulé : *Pastels et Eaux-fortes*. Plon, in-16 : le passage cité n'a pas été modifié.

(2) Abbé Félix Klein, *Autour du dilettantisme*. Paris, Lecoffre, 1895, in-12, p. 141-144. « Je veux dire, expliquait M. Bourget, qu'aucune de mes pages ne serait possible si l'Évangile et l'Église n'avaient pénétré le monde moral comme ils l'ont fait... L'Église a toujours été trop sévère pour les moralistes libres... Et

formule était heureuse, et elle exprime assez bien le sens secret, parfois un peu voilé, et l'orientation générale de la plupart des livres que M. Bourget avait publiés jusqu'alors. Jusqu'à quel point se vérifie-t-elle dans la série des romans qui va du *Disciple* à *l'Étape?* C'est la question que l'auteur lui-même nous invite à nous poser.

Il ne semble pas tout d'abord que M. Bourget ait sensiblement changé sa manière, et *Un Cœur de femme* (1890), qui suivit immédiatement *le Disciple*, aurait fort bien pu lui être antérieur de plusieurs années. Il en est de même de la *Physiologie de l'Amour moderne* (1891), d'*Idylle tragique* (1896), de *la Duchesse Bleue* (1898), du *Fantôme* (1901). La facture en est peut-être plus serrée, la composition plus forte, bref, la maîtrise d'art plus grande; l'inspiration n'en est pas loin d'être la même : c'est toujours l'analyse aiguë des passions coupables qui en forme le fond commun, et ce sont parfois les mêmes personnages qui y reparaissent. Cette relative similitude n'est point pour nous surprendre. Nous sommes, non point pour toujours, mais pour longtemps, les esclaves ou les prisonniers de nos premières œuvres; nous les avons réalisées, parce qu'elles répondaient à certaines façons de penser et de sentir; quelque effort que nous fassions pour nous en détacher, nous voyons le monde à travers elles; et c'est de loin en loin seulement que le renouveau de notre être intérieur éclate et perce à travers nos livres, cherchant la forme plus adéquate qui, peu à peu, s'élabore en nous à notre insu. *Le Disciple* avait été un de ces momens-là. Le livre, certes, n'avait point dépassé la pensée de M. Bourget; mais il y avait cependant mis plus de choses qu'il n'avait cru en mettre; il n'en avait pas calculé froidement toute la portée; dans la fièvre et la demi-conscience de la composition (1), il

cependant, ce qui lui importe, c'est que notre conclusion philosophique sur la vie humaine, à laquelle nous arrivons par l'analyse des passions, ne soit pas différente de celle à laquelle elle arrive par la Révélation. M. Le Play est devenu croyant parce qu'il a trouvé dans le Décalogue la synthèse de la loi sociale que lui avait découverte l'expérience. C'est en effet un puissant argument. Mais il suppose qu'on lui a permis l'expérience. » — Mais si cette « expérience » est moralement dangereuse?

(1) Enregistrons à ce propos cette curieuse déclaration d'une lettre déjà citée de M. Bourget à la *Revue des Revues* du 1er mars 1904 : « Encore aujourd'hui, un travail de commande (discours, article spécial) me paralyse un peu, ce que j'ai toujours attribué, depuis que je réfléchis à la psychologie de l'homme de lettres, à cette particularité que *je ne compose qu'avec une demi-conscience*. Il me faut un effort pour me persuader qu'un de mes livres imprimés et que je relis, même

s'était, je le crois bien, laissé entraîner par son sujet au delà des limites exactes où il s'était peut-être d'abord promis de le contenir. Rien de plus naturel qu'au sortir de cette sorte de crise, il ait été comme ressaisi par ses anciens sujets d'études et d'observations. Il fallait laisser le temps faire son œuvre, mûrir et consommer le développement de pensée dont *le Disciple* était un signe avant-coureur, et aussi user jusqu'au bout le moule romanesque où l'écrivain avait jeté tout d'abord ses impressions et ses expériences.

Ce n'est pas à dire d'ailleurs qu'on ne puisse trouver « du nouveau » dans cette suite d'œuvres. Le caractère cosmopolite, qui déjà apparaissait dans les premiers romans, dans *Mensonges*, par exemple, se manifeste ici plus clairement, plus largement. Le titre seul de *Cosmopolis* symbolise assez nettement cette veine relativement nouvelle. *Une idylle tragique* dépeint, — le sous-titre primitif en témoigne, — des « mœurs cosmopolites. » Et enfin, si les principaux héros du beau roman de *la Terre promise* sont bien Français, c'est dans un décor tout italien, c'est dans un milieu très international que se déroule leur douloureuse histoire. M. Bourget a bien utilisé ses multiples voyages ; son « méthodique souci de la culture et du renouvellement (1) » l'a bien servi. La connaissance du « Tout-Europe » lui a inspiré de très belles descriptions, d'exquis paysages ; elle lui a permis d'enrichir son œuvre romanesque de curieux détails de mœurs, de piquantes ou originales figures. « Peu à peu, — écrivait-il dans son étude sur Beyle, — peu à peu, et grâce à une rencontre inévitable de ces divers adeptes de la vie cosmopolite, une société européenne se constitue, aristocratie d'un ordre particulier *dont les mœurs complexes n'ont pas eu leur peintre définitif* (2). » Il a essayé d'être ce peintre, et il y a excellemment réussi.

Le cosmopolitisme, s'il comporte bien des jouissances et s'il présente bien des séductions, offre aussi un très grand danger : il peut être une des formes du dilettantisme et de la décadence ; il « déracine » l'âme qui s'y prête trop complaisamment ; il

celui que je viens de finir, est réellement de moi. J'attache à la remarque que je viens de souligner une certaine valeur. J'y vois la preuve que l'inconscient est la partie la plus féconde de notre être, et *c'est par cette observation que je suis devenu traditionaliste.* »

(1) Dédicace de *Cosmopolis*.

(2) *Essais de psychologie*, éd. originale, t. I, p. 304.

l'amollit, il l'énerve, et, si je l'ose dire, il la désosse. Il l'affranchit, je le veux bien, des préjugés trop étroitement nationaux; il la détache aussi, si elle n'y prend garde, du patriotisme. Ce danger-là, M. Bourget l'a bien vu, — car qu'est-ce que ne comprend pas M. Bourget? — et il l'a très nettement dénoncé, et de très bonne heure (1). Mais, à la suite de son trop cher Stendhal, il avait failli en prendre gaiement son parti. Il concluait ainsi son chapitre sur le cosmopolitisme de Beyle: « Les Orientaux disent souvent: Quand la maison est prête, la mort entre... — Que cette visiteuse inévitable, reprenait-il, trouve du moins notre maison à nous, parée de fleurs (2)! » Et je ne jurerais pas qu'un peu de cet élégant dilettantisme ne se fût pas plus d'une fois mêlé à ses peintures de la vie cosmopolite. Mais il a fini par réagir contre ces dangereuses tendances. Il a senti ce que sentent si bien tous ceux qui, en vivant à l'étranger, sont fermement résolus à ne pas laisser leur individualité ethnique, leur moi national, se dissoudre dans le non-moi indifférent ou hostile des peuples qui les entourent; il a senti, il a éprouvé ce que l'on pourrait appeler l'irréductibilité foncière des diverses races et des « mentalités » qui leur correspondent, — voyez à cet égard la dédicace de *Cosmopolis* (3); — son âme de vaincu de 1870 s'est ressaisie, et nul doute qu'il n'ait pu s'appliquer à lui-même le vers si souvent cité, et toujours si profondément juste:

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Cette sorte de réviviscence du sentiment patriotique est-elle

(1) Cf. *Essais de psychologie*, éd. originale, t. I, p. 306 : « Les races surtout perdent beaucoup plus qu'elles ne gagnent à quitter le coin de terre où elles ont grandi. Ce que nous pouvons appeler proprement une famille, au vieux et beau sens du mot, a toujours été constitué, au moins dans notre Occident, par une longue vie héréditaire sur un même coin du sol. » Et toute la suite du développement.

(2) *Id., ibid.*, p. 308. — Dans l'édition définitive (Plon, in-16, 1901, p. 319), M. Bourget a corrigé ainsi son premier texte : «... la mort entre. — « *Hé bien,* » *répondent les épicuriens de la race de Beyle*, « que cette visiteuse... » — Dans l'édition originale, on lit encore : « La haute société contemporaine, j'entends par là celle qui se recrute parmi les représentans les plus raffinés de la délicate culture, est parvenue à cette heure, *coupable peut-être, à coup sûr délicieuse*, où le dilettantisme remplace l'action » (p. 307-308); et dans l'édition définitive, p. 318 : «... à cette heure, *sans lendemain*... » — « C'est encore ici une des formes de ce qu'*on est convenu* de nommer la décadence... » (1re éd., p. 308); « de ce qu'*il faut bien* nommer la décadence. » (Ed. définitive, p. 318-319.)

(3) Voyez aussi, dans l'*Echo de Paris* du 2 juin 1910, le très suggestif article de M. Bourget, intitulé : *France et Angleterre.*

pour quelque chose dans le retour de la préoccupation morale que nous constatons dans deux romans de la même époque, *la Terre promise* (1892) et *Cosmopolis* (1893) ? Il est possible ; la conjecture est même d'autant plus vraisemblable que, chose à noter, les deux inspirations, — la Préface du *Disciple* en témoignait déjà, — sont presque toujours étroitement mêlées chez M. Bourget. A vrai dire, ce « christianisme immanent » qu'il croyait apercevoir dans son œuvre, et que nous avons nous-même signalé dans ses premiers écrits, on le discerne encore, çà et là, dans ses autres romans de cette période. Nous en trouverions même des traces, en cherchant bien, jusque dans cette *Physiologie de l'Amour moderne* que nous n'aimons guère, et où nous rencontrons peut-être encore plus de « fleurs d'ennui » que de « fleurs du mal. » Mais enfin, à les prendre dans leur ensemble, tous ces livres qui s'étagent sur une dizaine d'années de la vie de l'écrivain, l'impression qui s'en dégage n'est pas une impression de confiance sereine et de robuste certitude. Le poète des *Aveux* est resté un inquiet ; il a multiplié les expériences littéraires et morales ; il s'est développé dans tous les sens où le portait l'extrême complexité de son tempérament, son infatigable curiosité de l'âme et de la vie humaines. Et il n'a rien conclu, assurément, mais il a souffert de ne pas conclure. « N'étais-je pas plus malheureux encore, — soupire-t-il quelque part, — moi qui aurai passé ma vie à comprendre également l'attrait criminel de la négation et la splendeur de la foi profonde, sans jamais m'arrêter ni à l'un, ni à l'autre de ces deux pôles de l'âme humaine (1) ? » On ne saurait mieux rendre l'impression finale de trouble et d'incertitude sous laquelle nous laisse l'auteur de *la Duchesse Bleue* quand on l'a suivi d'œuvre en œuvre pendant plus d'un quart de siècle de vie littéraire.

II

La psychologie est à l'éthique ce que l'anatomie est à la thérapeutique. Elle la précède et s'en distingue par ce caractère de constatation inefficace, ou, si l'on veut, de diagnostic sans prescription. Mais cette attitude d'observateur qui ne conclut pas n'est jamais que momentanée. C'est un procédé analogue au doute méthodique de Descartes et qui finit par se résoudre en une affirmation. *Pour ma part, cette longue enquête sur les maladies morales de la France actuelle... m'a contraint de reconnaître à mon tour*

(1) *Nouveaux Pastels*, édition originale, 1891, p. 51 (*Un saint*).

la vérité proclamée par des maîtres d'une autorité bien supérieure à la mienne, Balzac, Le Play et Taine, à savoir que, pour les individus comme pour la société, le christianisme est à l'heure présente la condition unique et nécessaire de santé ou de guérison... La rencontre de ces beaux génies dans une même conclusion a ceci de bien remarquable qu'ils y sont arrivés tous les trois par l'observation, à travers des milieux et avec des facultés de l'ordre le plus différent. En adhérant à la conclusion si nettement exposée par ces maîtres, je ne fais, moi non plus, que résumer ma propre observation de la vie individuelle et sociale. Je crois donc dégager mieux le sens de ces *Essais* et des ouvrages qui les ont suivis, en demandant qu'on veuille bien les considérer comme une modeste contribution à cette espèce d'*apologétique expérimentale*, inaugurée par les trois analystes que je viens de citer, — apologétique dont relèvent tôt ou tard, d'ailleurs, *qu'ils le veuillent ou non*, tous ceux qui, étudiant la vie humaine, sincèrement et hardiment, dans ses réalités profondes, y retrouvent une démonstration constante de ce que cet admirable Le Play appelait encore : « Le Décalogue éternel. »

Qui parle ainsi? c'est M. Paul Bourget lui-même, dans une *Préface*, datée de septembre 1899, et qui ouvre l'édition définitive de ses *Œuvres complètes*. Et l'année suivante, dans une seconde *Préface*, il reprenait sous une autre forme, plus précise et plus ferme encore, la même pensée. Rattachant à Taine la méthode et la doctrine de son œuvre romanesque, et revendiquant sa part de collaboration à cette « grande enquête sur l'homme » que Taine avait assignée comme objet à l'art littéraire moderne, il déclarait n'avoir composé, à la manière scientifique, « qu'une suite de monographies, des notes plus ou moins bien liées sur quelques états de l'âme contemporaine. » Et après avoir étudié et analysé un certain nombre de cas, il revendiquait le droit de généraliser, de proposer et d'affirmer, sinon des lois, tout au moins des hypothèses, et, après avoir fait œuvre de psychologue, de faire œuvre de moraliste.

J'ai vu, disait-il, des appréciateurs, ceux-ci bienveillans, ceux-là malveillans, opposer *Cruelle Énigme* à *Cosmopolis*, *Un Crime d'amour* à *Terre promise*, les *Essais de psychologie* à *Outre-Mer*, et prononcer à mon sujet le grand mot de conversion. Ce mot ne me ferait pas peur, car j'estime que la volte-face d'un esprit qui, sous la leçon de la vie, reconnaît son erreur première, est un des plus beaux spectacles qui soient. Mais tel n'est pas mon cas particulier. On se convertit d'une négation, on ne se convertit pas d'une attitude purement expectative... Il me serait aisé de montrer que *s'il y a eu développement dans ma pensée*, il n'y a pas eu contradiction, et que l'avant-dernier chapitre d'*Un Crime d'amour*, l'épilogue de *Mensonges*, vingt passages de la *Physiologie*, les dernières pages du *Disciple*, celles sur la confession et le péché dans *Cruelle Énigme*, se raccordaient déjà entièrement à

ce que j'ai appelé depuis l'apologétique expérimentale. Cette apologétique consiste à établir, suivant une expression chère aux mathématiciens, qu'étant donné une série d'observations sur la vie humaine, tout dans ces observations s'est passé *comme si* le christianisme était la vérité. C'est le témoignage que j'apporte pour les observations que j'ai pu faire sur la sensibilité de mon temps et qui sont consignées dans ces romans *parfois hardis, quelquefois maladifs*, toujours sincères...

« La religion, ajoutait-il, n'est pas d'un côté, et la vie humaine de l'autre, » et, pour démontrer la vérité de l'une, il estimait que « l'observation quotidienne et réaliste » de l'autre était loin d'être inefficace. *Madame Bovary* ou *Pierre et Jean*, *le Rouge et le Noir* ou *Adolphe* étaient, selon lui, des livres d'apologétique involontaire, et « cet accord de tous les analystes lucides des passions » « une des formes de cette harmonie de la science et de la tradition qui éclate partout, à l'heure présente. » Et il concluait :

Ma seule ambition serait que l'on voulût bien reconnaître, en les prenant dans leur ensemble, aux études de sensibilité contemporaine dont voici la première série, une petite place dans ce courant d'idées réparatrices qui se dessine de toutes parts en France et qui n'exclut aucun ouvrier, si humble soit-il, et si étranger ait-il pu sembler d'abord, par le genre même de ses travaux, à une si grave entreprise.

C'étaient là de fortes et nobles paroles, et ce ne sera pas en affaiblir la portée que de discuter un peu plus tard quelques articles de ce *credo*. Mais si l'on peut admettre que ces paroles étaient virtuellement contenues dans les œuvres antérieures de M. Bourget, il faut bien reconnaître qu'elles étaient enchâssées parmi beaucoup d'autres qui ne rendaient pas tout à fait le même son. Ce moraliste s'attardait, s'amusait peut-être, aux détours du chemin ; cet apologiste renouvelait bien souvent la même « expérience ; » il prenait évidemment quelque plaisir à en prolonger la durée ; ce théologien posait bien çà et là quelques prémisses ; il oubliait ou il négligeait bien souvent d'en tirer les conclusions. Pourquoi, un jour venu, dans le bref raccourci d'une Préface, s'avisa-t-il de ramasser et de démasquer tout le sérieux foncier de sa pensée ? Pourquoi ce jour-là plutôt qu'un autre ? A la suite de quels événemens et dans quelles circonstances exactes cette décision fut-elle prise, et ce nonchalant apologiste du dehors se transforma-t-il en un apologiste conscient et résolu ? Nous le saurons peut-être un jour. Nous

ne pouvons, pour l'instant, que hasarder quelques conjectures et noter quelques suggestives concordances. Parmi les causes qui ont déterminé, ne disons pas cette conversion, mais cette sorte de cristallisation de tendances très réelles, mais intermittentes, et surtout un peu flottantes, il n'est point téméraire d'attribuer une part prépondérante à « cette funeste crise nationale de 1898, qui marque dès aujourd'hui une date dans l'histoire déjà séculaire de nos discordes civiles (1). » Comme la plupart de ceux pour qui la dure expérience de l'année terrible a été une perpétuelle et vivante leçon de choses, M. Bourget a cruellement souffert dans son patriotisme des imprudences, des déclamations et des sophismes qui, à ce moment-là, ont séduit tant de bons esprits; peut-être a-t-il réagi trop fortement contre les « nuées » où il voyait d'autres se complaire; en tout cas, à méditer sur elles, il a, sinon découvert, tout au moins approfondi ce que l'on pourrait appeler les fondemens mystiques de l'idée de patrie. A l'école de Rivarol et surtout de Bonald (2), de M. Charles Maurras aussi, il s'est initié au « traditionalisme » politique, social et religieux; il est devenu un fervent adepte de la doctrine, et il n'a laissé échapper aucune occasion nouvelle d'en affirmer ou d'en justifier les principes. Il devait être très tentant pour lui d'en essayer une sorte d'illustration romanesque. La tentation s'étant heureusement produite, M. Bourget y a cédé en écrivant *l'Étape*.

L'Étape est un chef-d'œuvre, le chef-d'œuvre peut-être de M. Bourget; et je suis d'autant plus à l'aise pour en convenir, que je suis, pour ma part, assez loin d'en épouser toutes les tendances. Mais quand la thèse que le livre enveloppe serait encore plus discutable qu'elle ne l'est, il n'en resterait pas moins vrai que l'effort d'art dont il témoigne est égal et même supérieur à tout ce que l'écrivain avait produit jusqu'alors de plus puissant et de plus accompli; et d'autre part, jamais encore il n'avait, dans le cours d'un simple roman, posé et agité des questions d'une aussi haute et aussi grave portée. L'opinion ne s'y est pas trompée. Elle a compris qu'elle se trouvait là en présence d'un maître livre, d'un de ces livres, rares dans la vie de tout auteur, même de grand talent, qui résument et totalisent, si je puis

(1) *L'Étape*, édition originale, Plon, 1901, p. 114.

(2) M. Paul Bourget a publié, en collaboration avec M. Michel Salomon, un *Bonald*, dans la collection *la Pensée chrétienne*, Paris, Bloud, 1905. Il ne s'est point contenté d'écrire pour ce volume une intéressante *Préface;* il a mis directement la main à la composition du recueil.

dire, de longues années de méditation solitaire et d'expérience morale, un de ces livres qu'on a longtemps portés en soi et qu'on ne se décide à livrer au public qu'après en avoir mûri toutes les idées, pesé tous les développemens, calculé tous les détails. Il n'est aucun des ouvrages de M. Bourget, — non pas même *le Disciple*, — qui ait fait surgir une aussi abondante « littérature, » soulevé d'aussi passionnées discussions, provoqué même d'aussi âpres colères. Il n'a laissé personne indifférent : n'est-ce pas tout dire?

C'est qu'en effet l'artiste n'avait négligé aucun des moyens en son pouvoir pour attirer, entretenir, aiguiser la curiosité et l'attention de ses lecteurs. Nous avons déjà loué chez M. Bourget la science consommée de la composition : les apprentis romanciers, — ou dramaturges, — peuvent apprendre de lui l'art de conduire une intrigue, d'en combiner adroitement les divers élémens, d'en précipiter au moment voulu les péripéties, d'en embrouiller savamment les fils et d'en dénouer avec une élégante simplicité le subtil écheveau. Dès les premières lignes de ses récits, — voyez particulièrement à ce point de vue *André Cornélis* et *Une idylle tragique*, — on est pris comme dans un engrenage logique qui vous entraîne, et vous emporte, bon gré mal gré, sans vous laisser le temps de vous reprendre et de respirer, et ne vous lâche plus qu'à la dernière page. A cet égard, M. Bourget s'est surpassé dans *l'Étape*. Or il était, dans ce dernier cas, d'autant plus méritoire de conserver intact ce don souverain de la puissance constructive que les données du problème romanesque étaient plus complexes, et qu'il s'agissait, pour le conteur en même temps que de peindre un coin de la société contemporaine et de développer une thèse, de dérouler sous nos yeux tout à la fois un drame de famille et un drame d'idées, un drame de conscience et un drame de passion. En vertu même de la diversité de son dessein, il ne pouvait se contenter d'une action « chargée de peu de matière, » comme les aimait, par exemple, Racine, et peut-être même peut-on trouver qu'il y a beaucoup d'événemens accumulés dans ce roman qui se passe tout entier en une seule semaine. Mais, ce court laps de temps nous en avertit déjà, l'écrivain n'en a pas moins essayé de reproduire dans son œuvre la forte concentration de la tragédie racinienne : peu s'en faut qu'il n'observe la « règle des trois unités, » et l'on définirait assez bien sa tentative en disant qu'il

a voulu traiter le sujet d'un grand roman moderne avec des procédés tout classiques, et soumettre une matière extrêmement riche et touffue à la sévère simplicité de lignes des œuvres de nos grands tragiques : il y a fort bien réussi. Et il a non moins bien réussi à créer, cette fois, des types réels et vivans. Jean Monneron, si généreux et si délicat d'esprit et de cœur, et sa sœur, la douloureuse et passionnée Julie ; Crémieu-Dax, le jeune juif fondateur de l'*Union Tolstoï*, à la fois enthousiaste comme un héritier des Prophètes et réaliste comme un homme de banque ; Riouffol, le rancuneux ouvrier relieur, et la délicieuse Brigitte Ferrand : il n'est presque aucun des personnages inventés par M. Bourget qui n'ait l'air pris et copié sur le vif, qui ne ressorte comme en relief de la toile, et qui ne s'impose à notre souvenir. Joignez à cela que, pour la première fois, l'auteur de *l'Étape* s'est révélé peintre de foules : la scène où il nous représente la séance tumultueuse de l'*Union Tolstoï* a du mouvement, de la vie, de la puissance ; Zola ne l'eût point dédaignée. Mais ce qui, plus que tout le reste, donne au livre sa haute valeur de vivante œuvre d'art, c'est le portrait, à la fois symbolique (1) et individuel, de Joseph Monneron : celui-là est un type qu'on n'oubliera plus, au même titre qu'une Mme Bovary ou qu'un M. Poirier, qu'un Gil Blas ou qu'un Tartuffe. M. Bourget a dessiné cette figure avec une habileté, une conscience, et, en dépit de quelques traits trop appuyés, çà et là, et qui sentent un peu la caricature, une impartialité, qui font le plus grand honneur à son sens et à sa probité d'artiste. Elle domine tout son livre, cette figure ; elle est la personnification concrète de l'idée générale qui en est l'armature, de l'erreur sociale que le romancier entend dénoncer et combattre.

Cette erreur, dont toute la famille Monneron a été la victime, on sait en quoi elle consiste :

Il n'y a pas de transfert subit de classes, et il y a des classes, du moment qu'il y a des familles, et il y a des familles, du moment qu'il y a société... Pour que les familles grandissent, la durée est nécessaire. Elles n'arrivent que par étapes. Votre grand-père et votre père ont cru, *avec tout notre pays depuis cent ans, que l'on peut brûler l'étape. On ne le peut pas.* Ils ont cru à la toute-puissance du mérite personnel. Ce mérite n'est fécond, il

(1) Si symbolique même, qu'il en est presque prophétique. On sait le mot que M. Bourget prête à son héros sur Taine : « C'est un monsieur qui a eu bien peur pour ses rentes en 71. » Je pourrais citer un Monneron réel qui a prononcé, et imprimé, le mot en termes presque identiques, *après* la publication de *l'Étape*.

n'est bienfaisant, que lorsqu'il devient le mérite familial. La nature, plus forte que l'utopie, et qui n'admet pas que l'on aille contre ses lois, contraint toutes les familles qui prétendent la violenter à faire dans la douleur, si elles doivent s'établir, cette étape qu'ils n'ont pas faite dans la santé.

C'est le philosophe Ferrand qui parle ainsi, tout à la fin du livre, en dégageant lui-même toute la philosophie, et l'idée qu'il exprime là, et qu'il avait d'ailleurs esquissée déjà dans les premières pages, j'allais dire dans l'« ouverture » du roman, revient, sous différentes formes, comme un *leitmotif* insinuant, à tous les tournans de l'œuvre, l'une des plus magistralement orchestrées que je connaisse. La thèse est ingénieuse et spécieuse; elle comporte une large part de vérité, et plus d'une famille moderne pourrait se l'appliquer justement. Je crois pourtant que, *telle qu'elle ressort de « l'Étape »* (1), elle est un peu outrée, et, peut-être, insuffisamment établie. Si elle était prise au pied de la lettre, — le danger, je le sais, par le temps qui court, n'est pas grand, — elle nous épargnerait nombre de déclassés, ce qui est bien; mais elle nous eût privés d'un Pasteur, — et de combien d'autres! — ce qui serait sans doute plus fâcheux. D'autre part, acceptons même comme fait réel et vécu l'histoire imaginaire de la famille Monneron; que prouve-t-elle? Que Joseph Monneron a eu le tort de « brûler l'étape? » Non, mais qu'il a fort mal élevé ses enfans. Et d'où vient la mauvaise éducation de ces derniers? De ce qu'ils ont été nourris de phrases creuses, des prétentieuses billevesées d'une morale soi-disant indépendante, et surtout peut-être de ce que leur père a fait un sot mariage. Que l'humanité serait heureuse si les mauvaises éducations et les sots mariages ne se trouvaient que chez ceux qui ont brûlé l'étape! Les inconvéniens, — qui sont réels, même quand l'expérience réussit, — d'une ou de plusieurs « étapes » prématurément franchies, ne sont pas précisément ceux que M. Bour-

(1) Je dis: telle qu'elle ressort de *l'Étape*, parce que dans divers articles que M. Bourget a écrits pour répondre aux objections qui lui ont été adressées, notamment par M. d'Haussonville, il me semble avoir un peu atténué l'intransigeance de sa théorie primitive: il avoue par exemple, à propos du cas de Guizot et de Pasteur qui lui avait été opposé, que « le talent, quand il est d'un certain degré, échappe aux lois générales. » (*Études et Portraits*, t. III, p. 148.) Ces deux articles sur *l'Ascension sociale* ne sont pas, comme on eût dit jadis, la seule *Défense de l'Étape* que M. Bourget ait composée: on en trouvera, dans le même volume, une autre au moins, d'autant plus vive peut-être qu'elle est indirecte: c'est l'article sur *les Deux Taine*.

get a accumulés dans le cas, — un peu bien noir, — de la famille Monneron : ils sont « d'un autre ordre, » moins tragique, et, généralement, moins douloureux.

Mais il y a autre chose dans *l'Étape* qu'un drame émouvant joué par des personnages de chair et d'os, autre chose aussi qu'une thèse politico-sociale ; il y a une étude de psychologie religieuse que le reste offusque et recouvre quelquefois, mais qui n'en est pas moins, aux yeux des connaisseurs, la partie la plus neuve, la plus profonde, la plus indiscutable de l'œuvre, celle où M. Bourget a le plus largement donné sa mesure. Les pages où il décrit les hésitations, les scrupules intellectuels et moraux, les répulsions secrètes de Jean Monneron en même temps que sa sympathie croissante pour le catholicisme, et, sous l'action des épreuves de la vie, son besoin croissant aussi d'une foi véritable, et parmi les prières et les larmes qu'il verse au chevet de sa sœur blessée, son abandon complet à l'appel mystique, « sa renonciation totale et douce, » ces pages-là sont d'une beauté pénétrante, d'une lucidité d'analyse et d'une profondeur d'émotion auxquelles l'écrivain n'avait encore jamais atteint. Et j'ai tort de dire l'écrivain : c'est l'homme même qui s'y révèle. On a quelque pudeur à toucher, d'une main si légère fût-elle, à ces choses de la conscience individuelle. Mais, puisque aussi bien l'encre d'imprimerie a passé par là, il me sera bien permis de penser que M. Bourget nous livre là, — plus ou moins transposé, et encore, qui sait ? — le résultat de son « expérience religieuse ; » et je serais bien étonné aussi, que, dans la première conversation de Jean Monneron avec Ferrand, quand le jeune homme expose au philosophe tout le chemin qu'il a fait vers le catholicisme, M. Bourget ne nous révélât point, par la bouche de son héros, tout le travail de pensée qui, de proche en proche, l'a conduit lui-même jusqu'au seuil du temple. Il faut citer cette page si pleine et si forte qui, visiblement, ramasse bien des recherches et bien des méditations :

J'admets avec vous, — dit Jean Monneron, — que la Science est incapable de dépasser l'ordre des phénomènes et qu'elle se heurte, aussitôt qu'elle veut chercher le pourquoi des choses, au lieu du comment, à l'inconnaissable. J'admets que cet inconnaissable est réel, puisqu'il est à la racine de toute réalité, J'admets que, le conséquent étant enveloppé dans l'antécédent, cet inconnaissable doit posséder, virtuellement au moins, tout ce qui constitue le réel, donc, puisque nos facultés font partie du réel : l'intelli-

gence, l'amour et la volonté. J'admets encore que ce principe d'intelligence, d'amour et de volonté, caché dans l'inconnaissable, c'est ce que le langage des simples appelle Dieu. J'admets encore que ce Dieu, ainsi conçu, doit s'être manifesté dans l'histoire humaine. Comme cette histoire n'est pas une attente, qu'elle est actuelle, qu'elle est présente, j'admets que cette action de l'inconnaissable y est mêlée, actuellement. J'admets que, de tous les faits qui tombent sous l'observation, le christianisme est celui qui remplit le plus exactement les conditions que notre raisonnement nous montre *a priori*, comme ayant dû être celles d'une action divine. Je vais plus loin. Je reconnais que, des formes diverses du christianisme, la plus complète est celle qui remonte par la tradition au fondateur et à ses apôtres, c'est-à-dire le catholicisme. J'admets tout cela, mais comme une construction intellectuelle qui me reste totalement extérieure, et dont je ne me sens pas faire partie. C'est une hypothèse plus ingénieuse, plus probable, si vous voulez, que beaucoup d'autres, mais cette probabilité est pour moi, — comment m'exprimer ? — une probabilité morte. Elle m'est étrangère, je vous le répète. Elle ne touche pas à ce point dernier de la personne où s'élabore la conviction (1)...

Quelle étonnante et lumineuse page d' « apologétique expérimentale ! » De même que, du propre aveu de M. Bourget, il y avait jadis, dans son Robert Greslou, quelques traits d'autobiographie psychologique, de même, je crois bien qu'à divers égards, son Jean Monneron lui ressemble « comme un frère. » Ce qu'est *le Disciple* dans la première partie de son œuvre, *l'Étape* l'est dans la seconde : les deux livres se correspondent, et se font exactement pendant l'un à l'autre.

Un divorce fait suite à l'*Étape*, manifeste les mêmes tendances, et, sous une forme peut-être plus simplifiée, les mêmes qualités d'art et de pensée. M. Bourget y a créé un type très nouveau, très actuel et très vivant, celui de Berthe Planat, l'étudiante « féministe, » la théoricienne de l'union libre, curieux mélange de droiture morale et d'anarchisme intellectuel, touchante et sympathique jusque dans ses erreurs et ses faiblesses. Le livre soulève une question souvent discutée, toujours actuelle, et la tranche ou la résout comme on pouvait s'y attendre de la part d'un héritier de Bonald. Je ne sais à vrai dire si la question y est posée dans toute sa force et dans toute sa simplicité, et si elle n'aurait pas gagné à être dégagée de toute considération accessoire : j'appelle ainsi les considérations

(1) On fera bien de rapprocher ces lignes d'une lettre de M. Bourget (13 mai 1902) à Charles Ritter dont nous avons cité les principaux fragmens dans la *Revue* du 15 novembre 1910.

tirées de l'existence d'enfans d'un premier lit ou empruntées à l'ordre religieux. Il est trop évident par exemple que, l'Église n'acceptant pas le divorce, Gabrielle Darras ne saurait avoir une vie religieuse complète; mais, d'autre part, si son premier mari était mort et qu'elle se fût tout simplement remariée, les douloureuses difficultés qu'elle éprouve à cause du conflit survenu entre son second mari et son fils auraient pu être identiques. Supposez-la sans enfant de son premier mariage et aussi libre penseuse que son second mari : on ne voit pas bien, semble-t-il, les inconvéniens que le divorce aurait entraînés pour elle, et on en voit au contraire fort bien tous les avantages. — Eh bien! même dans ce cas du divorce pur, en quelque sorte, les inconvéniens existent, et ces inconvéniens, très différens de ceux du remariage, indépendans de toute préoccupation confessionnelle, résultent uniquement du principe d'instabilité introduit dans l'union conjugale. Le divorce, c'est la porte ouverte à l'union libre, et il n'est pas besoin d'être catholique pour le répudier; on pourrait même dire que, moins on est religieux, plus vivement on doit le repousser, pour peu du moins qu'on ait gardé quelque souci d'hygiène sociale. Ceux qui, sous prétexte d' « affranchir » la femme et de réaliser un progrès social, ont introduit le divorce dans nos mœurs, et dans nos codes, ne se sont jamais doutés à quel point ils asservissaient aux multiples fantaisies de l'homme la faiblesse féminine, et quelle « régression » ils opéraient vers l'animalité primitive. Je me demande si un roman construit sur ces données n'aurait pas été « plus fort » que celui qu'a écrit M. Bourget. Mais peut-être eût-il été, sinon moins émouvant, en tout cas moins varié. Et puis, le romancier pourrait toujours répondre qu'il a voulu étudier non pas le divorce « en soi, » mais *un divorce* particulier. Et enfin, le roman, tel que nous l'avons, est une très belle œuvre, dramatique, élevée, vivante et suggestive : et cela répond péremptoirement à toutes nos chicanes de pédans.

Insisterons-nous maintenant sur les dernières œuvres romanesques de M. Bourget, *les Deux sœurs*, *les Détours du cœur*, *l'Émigré*, *la Dame qui a perdu son peintre?*... Si elles manifestent la variété, la souplesse et la fécondité de son talent, il ne semble pas qu'elles ajoutent quelque nuance vraiment nouvelle à la définition que l'on peut tenter de ce talent. Et mieux vaut sans doute l'étudier, ce talent si curieux, si chercheur, si

inquiet, même sous son apparent dogmatisme, et toujours si soucieux de se renouveler, dans sa dernière incarnation littéraire, je veux dire sous la forme dramatique qu'il a essayée depuis trois ou quatre ans.

Ce n'est pas l'un des spectacles les moins intéressans de notre époque que de voir un écrivain non seulement connu et classé, mais célèbre, aborder à cinquante-cinq ans une forme d'art qui passe pour exiger un long et difficile apprentissage, une expérience consommée du « métier, » bref, un don et un « faire » assez particuliers; il fallait même un certain courage pour jouer cette partie et pour la gagner. Je sais bien que M. Bourget a été comme sollicité du dehors à entrer dans cette voie nouvelle. Mais je serais fort étonné que ces sollicitations extérieures ne répondissent pas à certaines dispositions intimes et peut-être assez anciennes de l'auteur du *Disciple*. Ne sont-elles pas de lui, dans un article, daté de 1880, sur la *Psychologie au théâtre*, ces lignes significatives : « Un avenir admirable paraît réservé aux auteurs nouveaux qui assoupliront l'art dramatique au point *d'y introduire autant d'observation que dans le roman* ou dans la poésie... L'auteur du *Demi-Monde* n'est-il pas là pour attester que *les plus hardis problèmes de psychologie personnelle et sociale peuvent être traités en pleine scène?* Seulement, *trop peu de personnes travaillent aujourd'hui dans cette direction* (1)... » Et n'est-ce pas là la formule même de son propre théâtre? C'est que M. Bourget non seulement a toujours suivi de très près toute la production dramatique contemporaine, mais encore, ainsi qu'en témoignent ses trois années de feuilletons, a beaucoup réfléchi aux choses du théâtre : là encore son métier de critique lui a épargné bien des tâtonnemens et des méprises. D'autre part, il me semble que les grands dramaturges de tous les temps, à commencer par Shakspeare, — voyez telle étude de lui sur *Hamlet* et son *André Cornélis*, — ont collaboré, au moins autant que les grands romanciers, à son éducation littéraire, et je crois qu'il leur a emprunté et qu'il a transporté dans l'art du roman plus d'un de leurs procédés essentiels. Ce qui est en tout cas certain, c'est qu'il y a dans tous ses romans un élément dramatique, mélodramatique même quelquefois, — voyez *l'Émigré*, — qui appelait comme de lui-

(1) *Études et Portraits*, t. I, édition originale, p. 328-329 (*Réflexions sur le théâtre*).

même la forme proprement théâtrale, et qui ne demandait qu'à être libéré de toute entrave et à être développé pour lui-même (1). Ce serait bien mal connaître M. Bourget que de penser qu'il n'en avait pas conscience. Et puis, parmi toutes les séductions que peut offrir le théâtre à un écrivain d'aujourd'hui, comment ne pas faire entrer en ligne de compte la tentation, qui devait être si forte, pour le philosophe et l'homme d'action qu'est devenu l'auteur de *l'Étape*, de porter sur la scène et donc de soumettre directement au grand public et de lui imposer presque ses préoccupations, ses idées nouvelles, et d'en recueillir immédiatement l'écho ? Que M. Bourget ait cédé à des considérations de cet ordre, ou à d'autres, le fait est que, depuis trois ans, il est devenu dramaturge, et dramaturge à succès ; et chacun sait qu'il va persévérer.

Quatre pièces, *Un Divorce* (1908), *l'Émigré* (1909), *la Barricade*, *Un cas de conscience* (1910), — en attendant le très prochain *Tribun*, — composent actuellement le bagage dramatique de M. Bourget. Il est assez difficile d'apprécier avec toute la précision souhaitable son effort personnel dans cette voie. Non pas que son œuvre théâtrale soit encore insuffisamment abondante, ou insuffisamment caractéristique. Mais deux de ces pièces sur quatre ont été écrites en collaboration, et quoiqu'elles aient été tirées d'un roman et d'une nouvelle de M. Bourget, l'apport propre de ce dernier nous échappe un peu. La troisième a été tirée par l'auteur lui-même de son roman de *l'Émigré:* il n'y a que *la Barricade* qui ait été écrite tout entière par M. Bourget et directement pour la scène. « C'est vraiment ma première pièce, déclarait-il lui-même, puisque c'est la seule qui ne soit pas tirée d'un roman (2). » Quelque mérite littéraire, historique ou social, et dramatique qu'offre cette « chronique de 1910, » il est malaisé, sur cette œuvre, presque unique, de discerner très nettement l'originalité réelle « d'un débutant, » comme l'auteur de *la Barricade* s'intitule trop modestement

(1) C'est ce dont s'étaient déjà avisés deux dramaturges contemporains. MM. Léopold Lacour et Pierre Decourcelle qui, le 18 avril 1889, ont fait représenter au Vaudeville *Mensonges*, « comédie tirée du roman de M. Paul Bourget. » (Paris, Lemerre, 1890, in-18.)

(2) *La Barricade*, *Préface*, p. XIII. Dans cette *Préface*, M. Bourget donne de fort curieux détails sur la manière dont il a été amené à écrire sa pièce, et sur les matériaux dont il s'est servi. Je crois bien qu'il nous livre là le secret de sa méthode de travail et de la façon dont il se « documente » pour écrire non seulement ses pièces, mais, si je ne me trompe, ses romans et ses nouvelles aussi.

lui-même, et l'on ne voit vraiment rien d'essentiel à ajouter à ce qui, ici même, a été très justement et finement dit par M. Doumic, au fur et à mesure que ces diverses pièces affrontaient la lumière de la rampe. Tout ce que déjà l'on entrevoit, c'est que l'œuvre de M. Bourget au théâtre est et vraisemblablement sera analogue à celle qu'il a poursuivie dans le roman. Prenant ses sujets au cœur de la réalité contemporaine, il met aux prises des personnages dont il analyse avec une vigoureuse subtilité les sentimens et les passions, et dont il fait le vivant symbole de certaines doctrines en cours; le drame de passion devient ainsi un drame d'idées, et de ce double conflit il se dégage discrètement une leçon générale qui est la solution du problème posé, telle du moins que l'écrivain la conçoit ou la souhaite. Attendons *le Tribun* pour voir si M. Bourget va encore une fois demeurer fidèle à son « rêve d'art, » qu'il définit lui-même si heureusement : « *du pathétique qui fasse penser* (1). »

III

Deux volumes de vers, cinq volumes de critique, quatre volumes de voyages, quinze volumes de romans, quatorze volumes de nouvelles, quatre pièces de théâtre, sans compter nombre d'articles, de lettres, préfaces ou discours qui n'ont pas été recueillis, voilà, après quarante ans bientôt de vie littéraire, de quoi se compose actuellement l'œuvre de M. Paul Bourget. Elle est considérable, comme on peut voir, et elle est variée, — plus variée même que celle d'aucun autre des hommes de lettres français contemporains. Aucun autre d'entre eux en effet n'a touché à autant de genres, ni surtout n'a aussi fortement marqué sa place dans tous les genres qu'il a successivement ou simultanément abordés. Là même où il n'a pas atteint au premier rang, il donne l'impression, — sauf peut-être en poésie, — qu'il aurait pu y atteindre, s'il avait voulu faire porter là son principal effort. Cet effort soutenu et prolongé, le seul qui assure même aux maîtres la suprême maîtrise, c'est dans l'art du roman qu'il l'a fourni, et par l'abondance et la diversité, par la vigueur d'exécution, par la haute portée et le retentissement des

(1) Lettre à Charles Ritter, du 10 avril 1905 : voyez toute la page dans la *Revue* du 15 novembre 1910, p. 156-157.

œuvres, par l'influence exercée enfin (1), je ne lui vois, dans cet ordre et dans sa génération qu'un ou deux rivaux, tout au plus.

Vous êtes-vous demandé parfois, — écrivait-il tout au début de sa carrière, — comment serait imaginé le roman idéal qu'il vous plairait de lire aujourd'hui pour vous reposer un moment des tristesses contemporaines? D'abord il devrait être humain, et par ce mot nous entendons qu'il dédaignerait les créations monstrueuses dont nous obsèdent les réalistes. Comme nous voulons un apaisement, il respirerait l'amour d'une existence meilleure, plus simple que notre vie moderne, toujours si agitée. Pour avoir trop étudié les caractères compliqués et raffinés, nous perdons le sens exquis des belles natures : les excès seuls nous semblent réels. Le roman que nous désirons se soucierait donc peu de peindre des fous ou des malades, il retrouverait la beauté dans l'étude des choses saines et des sentimens nobles. Ce roman aurait pour charme une entière sincérité. Sans dissimuler le mal, il ne l'exagérerait pas au point de l'étaler seul en pleine lumière. *Comme il se souviendrait qu'un désordre immense est au fond des âmes, il chercherait à dégager la loi qui gouverne les passions humaines.* Il faudrait, en un mot, qu'il pût porter en épigraphe cette pensée de George Sand : « On peut définir passion noble celle qui nous élève et nous fortifie dans la beauté des sentimens et la grandeur des idées, passion mauvaise celle qui nous amène à l'égoïsme, à la crainte, et à toutes les petitesses de l'instinct aveugle. »

Un tel livre ne saurait se passer d'une forme accomplie... Enfin, si le roman dont nous parlons quittait les hautes cimes de l'art pour vivre de notre vie moderne et combattre nos combats, sa règle devrait être celle-ci : ne se soumettre à aucune coterie, et, *soucieux de la France avant toutes choses*, travailler à détruire les haines civiles qui nous ont désunis en face de l'ennemi (2)...

Ce n'est peut-être pas tout à fait là le roman dont nous a dotés M. Bourget : il y a dans les siens plus de « morbidesse, » plus de « réalisme » aussi, et moins d'optimisme qu'il n'en avait souhaité dans la ferveur de ses vingt et un ans; mais en réduisant, comme il le faisait dès lors, « les devoirs auxquels ne saurait se soustraire aucun écrivain qui se respecte » à « la vérité humaine et morale, au souci du style, et au patriotisme, » le romancier de *l'Étape* et du *Disciple* a le droit de penser qu'il n'est pas resté infidèle à sa première devise, à l'idéal de sa jeunesse.

Et, assurément, au cours de la vie, cet idéal s'est modifié,

(1) Parmi les tout récens disciples de M. Bourget, — et de Fromentin, — je crois devoir signaler ici un jeune écrivain, M. Émile Clermont, dont le premier et fort remarquable roman, *Amour promis* (Calmann-Lévy, 1910) est de nature à nous faire concevoir de hautes espérances.

(2) *Le Roman réaliste et le Roman piétiste*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1873, p. 455, 456.

sinon dans son fond primitif, tout au moins dans ses conclusions. Le grand mérite et le haut intérêt de l'œuvre de M. Bourget est de traduire avec une fidélité, une sincérité, et j'oserai dire une naïveté singulières, les vicissitudes de sa pensée. Veut-on voir, et comme toucher du doigt, sur un article essentiel, le point de départ et le point d'arrivée de cette pensée ? Qu'on relise parallèlement, dans l'édition originale et dans l'édition définitive des *Essais de psychologie contemporaine*, l'étude sur *Ernest Renan*. En 1883, M. Bourget parle « des phrases singulières où le savant philologue professe une admiration *à demi jalouse* pour ceux qui ont pris le monde comme un rêve amusé d'une heure. » — « Une admiration *un peu niaise*, » écrira-t-il en 1899. — « Que M. Renan, disait-il en 1883, ait été correct ou non dans le maniement de cette méthode, la question pour nous n'est point là. Il est certain qu'il l'a pratiquée de bonne foi. » Et en 1899 : « Telle est la méthode qu'en effet M. Renan s'est efforcé de pratiquer *après Strauss et tant d'autres*. A-t-il été correct ou non dans le maniement de cette méthode ? *A-t-il obtenu les résultats qu'il en attendait ? Il est bien certain aujourd'hui que non, mais* il est certain aussi qu'il l'a pratiquée de bonne foi... » — En 1883, à propos du style de Renan : « Les formules d'atténuation abondent, attestant un souci méticuleux de la nuance. » — « Attestant, *avec une certaine incapacité d'affirmer...*, » corrige l'écrivain de 1899. — Et enfin, après avoir esquissé ce que pourrait être l'avenir religieux de l'humanité affranchie de toute croyance métaphysique, il écrivait en 1883 :

Nous avons dès aujourd'hui, en M. Renan, un exemplaire achevé des dispositions religieuses qui rallieraient les vagues croyans de cet âge *cruel;* et *qui donc oserait affirmer que* l'acte de foi sans formule auquel aboutit dès à présent *l'optimisme désabusé* de cet historien *de notre* religion mourante n'exprime pas l'essence de ce qui doit demeurer d'immortellement *pieux*, dans ce magnifique et misérable temple du cœur humain ?

En 1899, l'auteur des *Essais* récrit ainsi ce passage :

Nous avons, *semble-t-il*, dès aujourd'hui, en M. Renan, un exemplaire achevé des dispositions religieuses qui rallieraient les vagues croyans de cet âge *sans Dieu que nous venons d'imaginer;* et l'acte de foi sans formule auquel aboutit dès à présent cet historien, *pieux malgré lui*, d'une religion *qu'il déclare* mourante, *deviendrait un germe de renouveau. Il en sortirait toute une moisson d'espérances nouvelles*, car cet acte de foi exprime l'essence de ce qui doit demeurer d'immortellement *croyant, irréductible à*

l'analyse, dans ce magnifique et misérable temple du cœur humain. — *Et s'il en est ainsi, pourquoi tant s'attacher à le dévaster* (1) ?

Toute l'histoire morale de M. Bourget est contenue entre ces deux textes. Son « cœur resté chrétien » a fini par secouer le joug d'enchantement que le plus délicieux anarchiste intellectuel du siècle passé a longtemps fait peser sur l'esprit de ceux qui se sont trop attardés à écouter la subtile sonnerie des cloches de la ville d'Is...

Même aujourd'hui, pourtant, cette jolie et insinuante sonnerie, M. Bourget ne l'écoute-t-il pas encore ? Ce qu'il appelait, en 1883, « le rêve aristocratique de M. Renan » n'est-il pas, dans une large mesure, devenu le sien? On sait que, sur ce point, il n'a pas répudié la doctrine ou les vues de celui qu'il proclame encore, non sans quelque malice, j'imagine, « le très grand philosophe royaliste de *la Réforme intellectuelle et morale* (2). » C'est en effet l'un des spectacles les plus propres à remplir d'une douce ironie les observateurs impartiaux de notre époque que de voir l'adoption en quelque sorte par notre démocratie, — il est vrai qu'elle a surtout vu en lui, selon le mot de Dumas fils, « un pape de la libre pensée, » — de l'un des hommes qui ont le plus constamment répété et pratiqué le *Odi profanum vulgus* du poète. Quoi qu'il en soit, — et Renan

(1) *Essais de psychologie contemporaine*, édition originale, t. I, p. 76, 86, 50, 95-96; — édition définitive, in-16, p. 69, 77, 78, 84-85. — Pour avoir sur Renan toute la pensée de M. Bourget en 1883, il faut joindre à l'article des *Essais* une curieuse brochure, assez peu connue, ce me semble, *Ernest Renan*, par Paul Bourget. Paris, Quantin, 1883, in-16 (collection des *Célébrités contemporaines*). J'en détache les lignes que voici, sur la *Vie de Jésus :*

« C'était, ce livre demeuré unique, un si troublant et délicieux mélange de vénération et d'analyse, de rêverie et de science ! La poésie des paysages y faisait un fond si lumineux au visage sublime de Celui qui mourut réellement pour sauver le monde ancien des ténèbres et du péché ! Les âmes pieuses furent tout à la fois consternées *et ravies* [?] Les âmes impies furent séduites. Les âmes indifférentes furent attendries. Une tempête de polémique se déchaîna, à travers laquelle le livre passa, guidé par un invisible esprit, comme l'esquif de l'Évangile, où Jésus repose dans la tempête aussi, mais calme et sans qu'une boucle de sa céleste chevelure tremble sous la brise. Aujourd'hui la tempête s'est éloignée, le livre demeure. Je ne sais pas s'il est exact, et il est possible que la portion philosophique et historique prête à des reproches justifiés, — mais la portion morale est au-dessus de ces reproches, et c'est par elle que l'œuvre est durable, par ce culte dépourvu de toute forme précise pour la personnalité idéale du Nazaréen, — livre vraiment incomparable d'élévation et de rêverie, *et qui serait le plus beau des livres écrits sur Jésus, n'étaient les Evangiles et l'Imitation !* » (P. 30.) — Je ne pense pas que M. Bourget écrivît cela aujourd'hui.

(2) Réponse à une enquête sur *la Crise du parlementarisme*.

du reste n'est pas à cet égard le seul maître de M. Bourget, — l'auteur de *l'Étape*, on le sait, est devenu, depuis une dizaine d'années surtout, un juge sans indulgence des tendances politiques et sociales qui triomphent chez nous depuis un siècle, et, plus particulièrement, depuis quarante ans (1); il est « anti-démocrate » et royaliste avec délices; il mène avec ardeur le combat pour la « contre-Révolution; » il ne néglige aucune occasion de rompre des lances en faveur de ses doctrines favorites, de ce « traditionalisme par positivisme, » dont il est à la fois le théoricien et l'apôtre. « La France est née, dira-t-il, elle a vécu catholique et monarchique. Sa croissance et sa prospérité ont été en raison directe du degré où elle s'est rattachée à son Église et à son roi. Toutes les fois qu'au contraire ses énergies se sont exercées à l'encontre de ces deux *idées directrices* [c'est M. Bourget qui souligne], l'organisation nationale a été profondément, dangereusement troublée. D'où cette impérieuse conclusion, que la France ne peut cesser d'être catholique et monarchique, sans cesser d'être la France, — de même qu'un foie ne peut cesser de produire de la bile sans cesser d'être un foie (2)... »

Je ne suis pas très grand clerc en ces sortes de questions, et j'admire, j'envie peut-être ceux qui les tranchent avec une robuste et tranquille assurance. Mais sans nier, certes, le très grand talent, la généreuse et patriotique éloquence, l'âpre vigueur logique avec laquelle M. Bourget défend sa cause, j'avoue qu'il a quelque peine à me convaincre. D'abord, je n'aime guère, pour toute sorte de raisons, que l'on solidarise trop étroitement « le Trône » et « l'Autel, » — ce fut l'une des erreurs de ce grand esprit de Bonald, — et après Léon XIII, celui que M. Bourget appelle « Pie X le saint et le grand » a, comme on sait, toujours protesté contre une confusion de ce genre. En second lieu, quand je rencontre dans l'auteur du

(1) Ce n'est pas tout à fait d'aujourd'hui que M. Bourget s'est montré sévère pour notre régime politique, on peut le voir par la préface du *Disciple*. Il s'y plaignait, au nom de sa génération, du « peu qu'ont fait pour elle les hommes au pouvoir. » « Elle a vu, ajoutait-il, *des maîtres d'un jour proscrire au nom de la liberté ses plus chères croyances*, des politiciens de hasard jouer du suffrage universel comme d'un instrument de règne, et *installer leur médiocrité menteuse dans les plus hautes places*. Elle l'a subi, ce suffrage universel, *la plus monstrueuse et la plus inique des tyrannies*, car la force du nombre est la plus brutale des forces, n'ayant pas même pour elle l'audace et le talent. » (Éd. originale, p. IV-V.)

(2) *Préface* des *Lettres sur l'Histoire de France* de l'abbé de Pascal.

Disciple des expressions comme celles-ci : « la *hideuse* erreur républicaine, » « l'*abominable* Jules Ferry, » la « stupide déclaration des Droits de l'homme, » le « honteux gouvernement dit du 4 septembre, » « un des hommes qui ont le plus joué de cette parole publique pour le malheur de la France, et dont plus tard le nom sera en exécration dans ce pays, s'il reprend jamais la conscience de ses véritables intérêts, homme d'État d'ailleurs, et remarquable par son machiavélisme inné et son instinct surprenant de la psychologie démocratique, l'*Italien* Gambetta, » — j'ai peine à voir, je l'avoue, dans ces violences de plume la marque d'une réelle équité historique.

Si en effet le régime sous lequel nous vivons, et sur les vices ou les défauts duquel je crois, pour ma part, n'avoir aucune illusion, méritait, sans contre-partie, tous ces anathèmes, la France, depuis quarante ans, en serait morte. Or la France vit, et elle fait encore fière figure dans le monde ; si elle n'y joue plus le rôle qu'elle y jouait jadis, la faute en est, bien plus qu'à notre régime politique, à nos défaites militaires. M. Bourget parle quelque part de « nos ignobles démocraties contemporaines. » Le mot n'est peut-être pas très chrétien, et il n'est pas non plus très juste. La démocratie n'est pas « ignoble ; » ou du moins, elle ne l'est qu'au sens étymologique, qui n'est pas, j'en ai peur, celui que l'écrivain avait en vue. Elle n'est pas très raffinée, et, si l'on y tient, elle est parfois un peu grossière. Elle voit gros, et elle voit quelquefois rouge. Elle ne raisonne guère; elle est toute d'instinct et de premier mouvement. Elle est facile à duper, et les mots ont sur elle un incroyable prestige. Elle a bon cœur avec cela; elle est fort capable d'élan, de générosité, d'abnégation et d'héroïsme. Elle a, en un mot, les défauts, mais aussi les qualités des enfans. Comme les enfans, elle est susceptible d'être éduquée, disons mieux, *élevée*, suivant l'expression si juste, si noble, si riche de signification morale. L'éducation de la démocratie, comme l'éducation de l'enfance, est une œuvre de charité, de tact, de longue et infatigable patience. Ce n'est que peu à peu que l'on parviendra à dégager d'elle, à lui faire accepter, respecter, aimer les aristocraties nécessaires.

Ces aristocraties, M. Bourget désespère de jamais les faire sortir de la démocratie elle-même ; il voudrait les lui imposer du dehors, et il fonde tout son espoir sur une restauration monarchique. J'y vois, je le confesse, bien des objections. Encore une

fois, je sais ou crois savoir tout ce qu'on peut dire de ou plutôt contre notre régime actuel, et, au besoin, je le redirais moi-même; et d'autre part, je me sens dépourvu de tout mysticisme politique. Je sais aussi que tout peut arriver, en France surtout, et s'il m'était prouvé que la royauté héréditaire dût faire, je ne dis pas le salut, — la France n'a pas besoin d'être « sauvée, » — mais le bonheur du pays, j'en accueillerais le retour avec une joie profonde. Mais je sais également qu'il est aussi facile de médire du présent que de construire sur le papier, qui souffre tout, et dans l'avenir, — ou même dans le passé, — d'adorables idylles. La République elle-même était « bien belle sous l'Empire, » et la royauté de Louis XV n'est peut-être pas l'idéal d'un gouvernement moderne. Pour qu'une monarchie fût possible en France, il faudrait un esprit monarchique : or l'esprit monarchique, — je ne dis pas les mœurs monarchiques, — me paraît bien avoir presque entièrement disparu de chez nous. Renaîtra-t-il? On ne sait. A trois reprises, en 1789, en 1830, en 1848, la monarchie n'a pas su faire au pays l'économie d'une révolution : ces choses-là se paient, et les occasions perdues en histoire ne se retrouvent guère... Et puis, et enfin, quand on y songe, combien toutes ces questions de métaphysique politique sont oiseuses à côté de la question, bien autrement grave, et dont on ne parle guère, de la dépopulation en France ! Qu'importe le maître de demain, s'il doit régner sur un désert d'hommes ! Il ne s'agit pas de savoir par qui, — tribun, Roi ou Empereur, — la France doit être gouvernée, mais si la France veut continuer à être. *To be or not to be*. Et cela, ce n'est pas une question dynastique ou politique ; c'est une question sociale ; c'est plutôt encore une question morale ; c'est surtout une question religieuse...

Sur la question religieuse proprement dite, M. Bourget a, dans ces dernières années, émis des vues bien intéressantes, quelques-unes discutables, mais qui, toutes, donnent à sa philosophie nouvelle ce couronnement, cette clef de voûte sans laquelle il n'y a pas de doctrine cohérente et vraiment complète. Il a été amené, a-t-il déclaré souvent, par ses observations de psychologie individuelle et sociale, à conclure non pas seulement en faveur du christianisme, mais du catholicisme. L'observation positive, méthodique, « scientifique, » conduit-elle necessairement là ? Je voudrais en être sûr. Je ne vois pas qu'elle y ait conduit ni Flaubert, ni même Taine, et combien d'au-

tres! Et tant qu'on ne nous aura pas montré les anciens découvrant le christianisme, on pourra mettre en doute pour l'établir l'efficacité des méthodes « expérimentales. » Si M. Bourget s'est un jour retrouvé catholique, c'est peut-être qu'au fond de lui-même il n'avait jamais cessé de l'être ; et c'est le cas de redire ici le mot de Pascal : « Va, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé... »

J'insisterais moins, si ces scrupules de « positiviste » n'avaient pas, quelquefois, incliné M. Bourget à une sympathie peut-être excessive, pour le « catholicisme athée » que l'on, enseigne à l'*Action française*, et qui n'est d'ailleurs pas le sien. Le sien est bien le catholicisme authentique, et qui exige l'adhésion intime du fond de l'âme ; mais « il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père, » et il faut bien reconnaître que le catholicisme de l'auteur d'*Un Divorce* se rapproche plus de celui d'un Bonald ou d'un Joseph de Maistre que de celui d'un Chateaubriand. Qu'une religion purement individuelle soit un non-sens, et que toute religion véritable soit une « sociologie, » on l'accorde sans peine. Que le catholicisme soit une religion essentiellement « sociale, » et une « religion d'autorité, » c'est ce que l'on n'a garde d'oublier. Mais il est aussi, et même il est surtout une « religion de l'esprit. » L'autorité, dans le catholicisme, est un moyen, non pas une « fin en soi, » comme disent les philosophes, — un moyen d'assurer la perpétuité et la communauté de la foi, un moyen de transmettre, en la réglant, en la *canalisant*, la vie intérieure. Mais si la vie intérieure ne demeurait pas la fin dernière, l'objet constant et suprême, le catholicisme ne serait plus qu'une forme vide, un arbre mort dont il ne subsisterait que l'écorce. Si le catholicisme n'est qu'un gouvernement, si, pour dire le mot, il n'est plus qu'un « caporalisme, » il n'a plus de raison d'être. En insistant comme il le fait avec quelque excès sur le principe d'autorité, c'est ce que M. Bourget a parfois l'air de perdre un peu de vue. « J'ai beaucoup lu les Évangiles, fait-il dire à son Jean Monneron, et, si j'en traduisais l'enseignement, je le résumerais dans ces trois mots : Discipline, Hiérarchie, Charité. » — Charité : oui, sans doute. Discipline, Hiérarchie : est-ce bien sûr? L'Évangile interprété par l'Église, peut-être. Mais l'Évangile *tout seul*, j'en doute un peu. Et au reste, ne voyons-nous pas, par un illustre exemple contemporain, ce que la pensée

individuelle, placée sans intermédiaire en face de l'Évangile tout seul, en peut assez naturellement tirer ? Et l'anarchisme moral qu'un Tolstoï y a puisé, dans ce que M. André Bellessort appelait si joliment « son ébriété mystique, » ne nous prouve-t-il pas que l'Évangile ne suggère pas aussi nécessairement que paraît le croire l'auteur de *l'Étape* des idées de discipline et de hiérarchie ? Ailleurs encore, en des pages bien dures et un peu injustes, où M. Bourget, dans la personne de son abbé Chanut, fait le procès des prêtres qui vont au peuple et des « démocrates chrétiens, » il écrit : « La crainte de voir l'Église perdre la direction des masses est le généreux motif qui domine ces apôtres sans esprit critique. » Si tel était le vrai motif de leur action, tout politique en quelque sorte, il ne serait ni désintéressé, ni « généreux, » et ils mériteraient le peu de sympathie qu'a pour eux M. Bourget. Mais à qui fera-t-on croire que l'encyclique *Rerum novarum* a été dictée par des raisons toutes politiques, et non point tout simplement « évangéliques ? » J'ai peur que des déclarations de ce genre ne donnent à un trop grand nombre de lecteurs le change sur les vrais sentimens de M. Bourget, et ne lui attirent ce reproche injustifié de « dédain pour les pauvres » qu'il a bien raison, son œuvre en main, de repousser, mais que ses vrais admirateurs seraient fâchés de voir s'accréditer trop aisément. Il se représentait lui-même un jour, avec mélancolie, comme « une sorte d'émigré intellectuel. » Oh ! la désobligeante épithète ! D'abord, il ne faut jamais émigrer, même, et surtout, à l'intérieur. Et nous tous, qui avons lu, suivi, aimé M. Bourget, depuis ses tout premiers livres jusqu'à ceux d'aujourd'hui, nous qui si souvent lui avons entendu exprimer la pensée profonde de son temps, nous ne l'acceptons pas, nous ne voulons pas l'accepter dans ce rôle.

Dans une très pénétrante étude, vieille de vingt-cinq ans, sur George Sand, M. Bourget loue en termes chaleureux la grande romancière de sa « foi ardente dans la valeur du développement intime. » « Est-il possible de se tromper, ajoute-t-il, quand on a demandé à ses travaux seulement d'être des travaux, c'est-à-dire des étapes de sa vie intérieure ? » Et il constate bien profondément que pour elle, « la grande affaire fut, comme pour Gœthe, non pas de produire des livres, mais *de développer sa pensée à travers ses livres.* » J'ai bien envie de lui appliquer

à lui-même cette heureuse formule. Poésie, critique, romans, nouvelles, notes de voyage, théâtre, tout lui a été un prétexte à penser, à essayer et à prolonger sa pensée. Et c'est pourquoi, si variée et si riche qu'ait été son œuvre, elle n'épuise pas sa pensée tout entière ; comme pour Taine, sa pensée reste encore supérieure à son œuvre ; ce n'est pas dans tel livre particulier qu'on a chance de la saisir, c'est dans la suite et dans l'ensemble de ses livres. A la prendre ainsi, on s'aperçoit que, parmi bien des flottemens, des hésitations, des retours en arrière, toutes choses qui prouvent surtout, avec la complexité de son objet, la sincérité de son inquiétude, l'auteur de *l'Étape* et du *Disciple* a poursuivi un très ferme dessein. « Qui nous donnera, s'écrie-t-il quelque part, qui nous donnera des connaisseurs d'âme humaine assez courageux pour la regarder en face, cette âme malade, assez lucides pour y lire, assez tendres pour la plaindre, *assez sages pour la diriger*, et assez complets pour appliquer leur science avec ce je ne sais quel doigté d'artiste qui manquera toujours aux philosophes de métier ? » Il a été précisément pour notre temps ce « connaisseur d'âme » dont il souhaitait l'avènement. D'autres ont été plus complètement poètes ; d'autres ont été plus complètement philosophes ; d'autres ont été plus complètement critiques. Poète, philosophe et critique, presque également doué pour la pensée et pour le rêve, pour la lucidité consciente de l'analyse abstraite et pour cet état de pénombre et de demi-conscience si nécessaire à la création artistique, M. Paul Bourget a fait servir tous ses dons à une tâche essentielle : il a été un moraliste, notre *Moraliste*. A ce titre, il a prononcé quelques-unes des paroles qui ont retenti le plus profondément peut-être dans la conscience contemporaine. — Le beau jeune homme dont on peut voir encore, au frontispice de ses *Poésies*, le fier visage mélancolique et volontaire, les yeux voilés, les narines frémissantes, et, sous la fine moustache, la lèvre hardie, le menton aux fermes arêtes, pourra répondre au fantôme de la soixantième année ce qu'il répondait au fantôme de la trentième :

Pourtant, j'ai préservé mon intime Idéal...

VICTOR GIRAUD.

LES INSTITUTIONS

DU

JAPON MODERNE

I

Avec le xxe siècle une ère décisive a commencé pour l'Orient. Un célèbre homme politique indien, M. Gokhale, disait justement dans un discours prononcé à Londres en 1908 :

> Depuis quelque temps un mouvement nouveau s'est manifesté en Asie. Tout à la fois national et constitutionnel, on peut le comparer à celui qui s'est produit dans la plus grande partie de l'Europe au milieu du XIXe siècle. Nous autres Orientaux, nous avons été de cinquante ans en retard sur les Européens, c'est tout. Il suffit de regarder ce qui se passe en Turquie, en Égypte, en Perse, en Chine (sans parler du Japon) pour comprendre le nouvel esprit qui anime l'Inde. Les victoires du Japon sur la Russie ont d'ailleurs rendu son prestige à l'Orient.

On ne saurait trop méditer ces paroles, elles nous font connaître et la situation de l'Asie, et les sentimens des Asiatiques. Différences foncières entre leur esprit et le nôtre, leurs civilisations immuables et notre civilisation toujours en progrès, infériorité native des races orientales, n'étaient-ce pas récemment encore des lieux communs qu'on ne prenait plus la peine de redire, mais que personne n'eût osé discuter? Et cependant, la vérité, la voici : l'Asie retarde de cinquante ans sur l'Europe,

encore n'est-ce vrai que si l'on compare les pays les plus arriérés de l'Asie avec les pays les plus avancés de l'Europe, car le Japon est plus développé que certains pays de l'Europe méridionale et de l'Europe orientale. Dans un demi-siècle ou même plus tôt, les progrès qu'a faits le Japon, tous les peuples de l'Asie les auront faits, or l'Asie compte près de 900 millions d'habitans, alors que la population du monde était de 1 500 millions au début du xxe siècle.

Cette question capitale de la rénovation de l'Asie, nous ne pouvons encore la bien étudier qu'au Japon; c'est son exemple qui l'a, sinon provoquée, au moins précipitée, et le Japon est le seul pays qui ait pu sortir du chaos, se donner des institutions durables et fixer un but précis à ses aspirations nationales.

Les grandes lignes de l'histoire intérieure du Japon rappellent les grandes lignes de notre histoire. Civilisées au vi^e siècle de notre ère sous l'influence de la Chine, les tribus demi-barbares de l'Archipel s'unirent pour former sous un empereur, le *mikado*, une monarchie centralisée imitée de la monarchie chinoise, comme les Francs formèrent la monarchie mérovingienne, puis la monarchie carolingienne sur le modèle de l'empire romain. La tentative était prématurée : au Japon comme en France, le xie et le xiie siècle virent l'établissement de la féodalité, qui présente cependant au Japon deux caractères particuliers, dont l'influence s'est encore fait sentir lors de sa récente transformation : les vassaux et soldats d'une principauté féodale formaient un clan, dont le seigneur était moins le souverain que le chef; les seigneurs, vassaux et soldats de toutes les principautés féodales formaient la caste militaire, qui depuis le xiie siècle jusqu'en 1868 eut le droit exclusif de gouverner le pays en y exerçant avec les fonctions proprement militaires toutes les fonctions administratives et judiciaires. Au Japon de plus, comme en France, le chef de la féodalité, vainqueur du souverain légitime, devint aussi le chef de ce qui subsistait de l'ancien gouvernement centralisé. De même que la France a été gouvernée successivement par trois branches des Capétiens et que le gouvernement de chacune de ces branches marque une période distincte de son histoire, le Japon a obéi à trois dynasties de chefs féodaux, de shoguns, issues des Minamoto : Minamoto propres, Ashikaga, Tokugawa; les premiers ont lutté comme les Capétiens propres contre la féodalité du moyen

âge, les seconds comme les Valois contre l'anarchie du xve et du xvie siècle, les troisièmes ont créé comme les Bourbons la monarchie absolue; au xviie siècle, ce fut sous un shogun tout-puissant; au xviiie siècle, le shogun se désintéressant des affaires, ce fut sous une bureaucratie routinière et soupçonneuse recrutée dans la caste militaire. Cependant les shoguns Tokugawa ne réussirent à établir complètement la centralisation que dans leur propre fief, c'est-à-dire dans les deux cinquièmes de l'archipel; les trois autres cinquièmes étaient partagés entre deux cents principautés féodales, très étroitement dépendantes, il est vrai, du shogun et de ses ministres, qui en destituaient ou en déplaçaient les princes pour la moindre offense. Quatre seulement, Choshu, Satsuma, Hizen et Tosa, conservèrent une indépendance relative, qui leur permit de jouer un rôle décisif à l'époque de la Révolution; c'était à cause de leur situation géographique: Choshu se trouvait à l'extrémité de la grande île, Satsuma, Hizen et Tosa dans d'autres îles de l'archipel. Dans leur œuvre de centralisation, les Tokugawa, établis à Yedo (aujourd'hui Tokio), n'avaient pas seulement à lutter contre le fédéralisme, ils avaient à lutter contre le dualisme; depuis sept siècles qu'ils régnaient, les shoguns n'avaient pas osé enlever son titre au *mikado* retiré dans le palais de Kioto; ils n'avaient pas même osé supprimer son ancien gouvernement; on voyait encore, maintenues par la pratique de l'adoption, toutes les maisons des *nobles de cour* qui avaient gouverné le Japon avant l'établissement de la féodalité; les *nobles* continuaient d'exercer leurs anciennes charges de régent, de maire du palais, de ministres, de directeurs, de préfets, de généraux. Sans doute de ces charges il ne restait plus que le nom et le costume; il n'en existait pas moins à Kioto un gouvernement constitué, prêt à prendre le pouvoir dès que le gouvernement de la caste militaire aurait trahi sa faiblesse.

La société comprenait une hiérarchie de classes ou même de castes. Au-dessous de la noblesse de cour et de la noblesse féodale on trouvait les membres de la caste militaire ou samuraïs; les moines bouddhistes, très influens, très riches, dépositaires des registres de l'état civil, divisés en grands ordres, habitant des monastères dirigés par des abbés, lesquels abbés dépendaient d'évêques et d'archevêques; puis les médecins; les agriculteurs; les artisans; les commerçans; enfin les castes

infâmes, qui comprenaient près de 900 000 membres en 1871. Dans toutes les castes prévalait le régime patriarcal : le gouvernement ne connaissait que des *maisons*, dont le chef, responsable envers l'État de la conduite des siens, exerçait sur eux une autorité presque absolue ; le chef commettait-il un crime grave, sa femme et ses enfans étaient exécutés avec lui ; seul le chef de maison pouvait obtenir une charge, que ce fût celle de ministre ou celle de maire de village, seul exercer une profession ou posséder un bien ; de fait toutes les charges, toutes les professions étaient héréditaires ; dans toutes les castes, même les castes infâmes, le droit de primogéniture était absolu. En droit, la propriété foncière, confondue avec la souveraineté, appartenait aux princes souverains, c'est-à-dire à leurs clans ; de fait, les samuraï avaient la quasi-propriété ou l'usufruit d'une terre particulière ou droit à une pension prise sur l'ensemble des revenus du clan. Les samuraïs possédaient donc la terre soit collectivement, soit individuellement, mais ils ne pouvaient pas la cultiver ; au contraire, les paysans, qui cultivaient la terre, ne pouvaient pas la posséder, mais ils avaient un droit héréditaire à leur tenure ; en retour, par une tradition héritée du servage, qui avait disparu au XVIe siècle, cette tenure, ils ne devaient pas l'abandonner. Les *maisons* de paysans formaient des communautés villagoises régies par des maires héréditaires et des assemblées. Les *maisons* d'artisans et de commerçans formaient des corporations ; aucune maison, aucun membre d'une maison ne pouvait abandonner son métier et sa corporation, et nul ne pouvait exercer une profession qui n'était pas sa profession héréditaire s'il ne se faisait adopter, avec le consentement de son père, dans une maison qui l'exerçait. Mille défenses gênaient la vie économique : chaque clan avait ses douanes, l'exportation du riz d'un clan dans un autre était interdite, le paysan ne devait pas changer le genre de culture de son champ.

Une pareille organisation politique, économique et sociale ne pouvait subsister dans un pays qui, au cours de trois siècles de paix, s'était développé, enrichi, instruit et cultivé de toutes manières. Trois raisons en précipitèrent la chute.

L'archipel ne suffisait pas à nourrir sa population qui, dès la première moitié du XVIIIe siècle, atteignait le chiffre de 30 millions. De 1690 à 1840, on ne compta pas moins de vingt et une grandes famines, dont quelques-unes causèrent plusieurs

millions de morts. Le grain était accaparé par quelques gildes, le peuple les accusait de tous ses maux et en réclamait la suppression, de nombreuses révoltes troublèrent la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe, le gouvernement abolit les gildes en 1841, puis, le désarroi qui suivit cette brusque mesure ayant fait renchérir les vivres, il dut les rétablir en 1851.

Comme l'ensemble de la nation, la caste militaire s'était beaucoup accrue au XVIIe siècle; au XVIIIe, les princes, toujours endettés, vendaient le titre de samuraï à quiconque désirait l'acheter, ils le donnaient à ceux qui se conciliaient leurs bonnes grâces ou méritaient par leurs talens d'entrer dans l'administration. A l'époque de la Révolution, la caste militaire comprenait 1 200 000 membres; ils étaient répartis en classes nettement divisées : les samuraïs des hautes classes exerçaient les emplois importans du gouvernement dans les États du shogun ou dans les clans; les samuraïs des classes moyennes étaient fonctionnaires ou officiers; les samuraïs des plus basses classes, soldats, maîtres d'armes, piqueurs, fauconniers ou domestiques des seigneurs et des samuraïs riches. Mais toutes les fonctions, toutes les charges, presque tous les emplois de soldat et de domestique étaient héréditaires; par suite, les titulaires de ces postes et de ces emplois n'avaient souvent pas l'âge ou la capacité de les exercer; on leur donnait comme remplaçans d'autres samuraïs ou même des gens du peuple que dans ce dessein on nommait samuraïs; ces remplaçans n'avaient ni le rang, ni le traitement laissés aux titulaires, leur situation était médiocre, leur indemnité dérisoire; c'étaient donc des hommes aigris et désireux de changer l'ordre social. Or, si dans les États des Tokugawa beaucoup de fonctions continuèrent à être gérées par les titulaires, dans un grand nombre de clans ce devint la coutume que, capables ou incapables, ils ne le fissent pas. Les remplaçans eurent donc bientôt la majorité dans les conseils qui régissaient ces clans à la place des princes condamnés à l'inactivité, et c'est ainsi qu'au milieu du XIXe siècle ces conseils se transformèrent en clubs révolutionnaires. D'autre part, il n'y avait plus assez de places ni d'emplois pour les samuraïs devenus trop nombreux; or la loi leur défendait d'exercer aucun métier; tombés dans la misère, les samuraïs sans place désertaient leurs clans, se couvraient la tête d'un grand chapeau qui leur cachait le visage et se faisaient *ronins*, hommes d'armes

hors la loi, qui vivaient comme ils pouvaient, trop souvent de brigandages. De 1850 à 1868, les *ronins* se comptaient par dizaines de milliers; c'était l'armée toute prête de la Révolution.

Enfin l'isolement du Japon ne pouvait se prolonger sans en arrêter le développement matériel et moral. Au XVIe siècle, il avait ouvert ses ports aux Asiatiques et aux Européens, adopté avec joie tout ce qu'il avait pu apprendre et des uns et des autres; plusieurs princes féodaux s'étaient convertis avec leurs sujets au christianisme. Mais l'influence de l'étranger avait achevé de bouleverser un pays désorganisé par des siècles de guerres civiles, plusieurs princes du midi s'étaient alliés aux Espagnols désireux de s'établir dans l'archipel, la haine des bouddhistes contre les chrétiens avait compliqué les guerres civiles de guerres religieuses; pour rétablir la paix, les shoguns Tokugawa fermèrent le pays au commerce extérieur; en même temps qu'ils supprimaient la plupart des principautés féodales et soumettaient les autres, qu'ils imposaient le bouddhisme comme unique religion, ces princes expulsèrent les étrangers, ils tolérèrent cependant que les Chinois et les Hollandais continuassent de visiter Nagasaki à de certaines époques et d'y vendre leurs marchandises dans des conditions rigoureusement déterminées. Quelques précautions qu'il prît, le gouvernement ne put empêcher que les Hollandais, dont on achetait surtout des instrumens scientifiques (montres, baromètres, thermomètres, compas, etc.), ne vendissent aussi les livres qui en expliquaient l'usage et avec ces livres d'autres livres. Malgré des défenses, qui dès la fin du XVIIIe siècle furent d'ailleurs en partie rapportées, les savans japonais, comprenant qu'ils ne pouvaient progresser sans le secours du monde, et que ce secours, la Chine dégénérée était incapable de le leur donner, se mirent résolument à l'école des Hollandais; dès la fin du XVIIIe siècle, ils publiaient des traités d'anatomie, de botanique, de physique, de chimie, de géographie, etc., et leur ardeur augmenta encore quand de 1823 à 1829 le savant allemand Siebold, au service de la Compagnie des Indes néerlandaises, ouvrit des cours à Nagasaki, puis à Yedo. Purement scientifique au début, le mouvement devint politique quand les patriotes japonais comprirent le danger que leur faisait courir l'extension européenne en Asie, ils reconnurent que pour échapper à la conquête étrangère, il leur fallait renoncer à leur isolement séculaire et s'initier à la civilisation du monde.

Pour ces raisons et d'autres encore, les Japonais se préparaient donc à une révolution, mais, tandis que les réformistes de l'Occident, inspirés de la Grèce et de Rome, s'éprenaient de la république, les réformistes japonais réclamaient et jusque dans les supplices (car combien ne périrent pas sur les échafauds du shogun !) le rétablissement du *mikado* dans ses droits souverains. Leurs doctrines tiraient à la fois leur force du rationalisme et du romantisme. Au XVIIe siècle et dans la première moitié du XVIIIe, la monarchie absolue, les manières de cour, les loisirs que laissait la paix, le développement des études classiques avaient produit au Japon comme en Europe une philosophie rationaliste, ennemie de la passion et dédaigneuse des faits, qui, devenue bientôt nettement antireligieuse, réussit à ruiner l'influence du bouddhisme dans les classes élevées et à l'affaiblir beaucoup dans le peuple. Or la philosophie rationaliste des Chinois, dont le Japon s'inspirait, admet comme le principe de toutes choses le Ciel impersonnel, qui dans le dernier état de cette philosophie a été identifié avec la vertu ; celle-ci se confond d'ailleurs avec la raison, car pour l'homme réputé naturellement bon, connaître le bien, n'est-ce pas le pratiquer? Mais les Chinois tiennent l'empereur pour le fils et le représentant du ciel chargé d'établir sur la terre le règne de la raison et de la vertu comme aussi le règne de l'égalité, puisqu'il est le père et la mère de ses sujets, qui sont tous au même titre ses enfans. C'est pourquoi les démocrates japonais souhaitaient la restauration de la monarchie impériale, qui était d'ailleurs l'ennemie naturelle de la féodalité. Vers le milieu du XVIIIe siècle, commença au Japon comme en Europe une violente réaction romantique contre le rationalisme prépondérant. Les traits distinctifs du romantisme japonais furent la haine de tout ce que le rationalisme avait emprunté aux Chinois, principalement de leur sécheresse de cœur, de leur positivisme et de leur esprit classique ; l'amour du Japon fortifié par trois siècles d'isolement et devenu tel que dans le débordement de passion, d'imagination qui prévalaient on rêva de restaurer le Japon du Ve siècle ignorant encore de la civilisation continentale. Or tout ce qui subsistait de cet ancien Japon se trouvait dans la religion shintoïste, que le bouddhisme avait tolérée et en partie absorbée ; cette religion consiste surtout dans le culte des ancêtres familiaux adorés comme les dieux du foyer et dans le culte des an-

cêtres impériaux considérés comme les dieux du pays tout entier. Les romantiques modérés, comprenant que la faiblesse du Japon devant l'étranger était due au morcellement féodal, voulaient le rétablissement de l'unité nationale sous l'autorité unique de l'empereur; les exaltés, les mystiques qui avaient des extases et accomplissaient des prodiges, attribuaient cette faiblesse à la haine des dieux irrités qu'on eût abandonné leur religion pour le bouddhisme et dépouillé le *mikado*, leur descendant divin, de ses droits sacrés à gouverner l'archipel créé par eux. C'est ainsi que légitimistes et révolutionnaires, rationalistes et romantiques, s'unirent dans une même haine du bouddhisme et du shogunat, dans le même désir d'une restauration impériale.

L'arrivée des escadres étrangères en 1854, l'ouverture de l'archipel au commerce international, firent éclater la Révolution. Après quinze ans de troubles, de révoltes, de complots, en janvier 1868. les quatre grands clans où les révolutionnaires étaient devenus les maîtres, Choshu, Satsuma, Hizen et Tosa, réussirent, avec l'aide de quelques *nobles de cour*, leurs alliés, à s'emparer par surprise du palais impérial de Kioto et du jeune mikado Mutsuhito, alors âgé de quinze ans. Le shogun fut mis hors la loi; ses troupes furent battues; Yedo fut pris et devint, sous le nom de Tokio, la capitale du nouvel empire centralisé.

Devenus les ministres de l'empereur, qui a régné de 1868 à 1890 comme souverain absolu et depuis 1890 comme souverain constitutionnel, les chefs de la Révolution se donnèrent d'abord comme but de détruire toutes les institutions du passé; ils proclamèrent l'abolition des classes sociales, des corporations, de la solidarité familiale, la liberté du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, la séparation de l'Église bouddhiste et de l'État, la confiscation des biens des couvens. La mesure capitale fut la suppression des principautés féodales, qui eut lieu en deux fois. En 1869 l'empereur se contenta de changer le titre de seigneur féodal en celui de préfet héréditaire et d'imposer à toutes les principautés la législation et les règles d'administration qu'il avait promulguées pour les anciens États des Tokugawa confisqués après leur défaite; en 1871, quand, par des négociations compliquées, il eut obtenu que les principaux clans lui cédassent une partie de leurs troupes, les princes furent rappelés à Tokio, les clans furent supprimés, et le Japon fut divisé en départemens. Et tel était le désir chez tous de cette unification qu'aucun

des intéressés n'osa protester, qu'aucune tentative de fédéralisme ne s'est jamais produite dans l'empire. Restait à régler le sort des 1 200 000 samuraïs; leur caste était une gêne et même un danger pour le nouveau régime, mais, d'autre part, leur force était grande; pendant huit siècles, ils avaient seuls porté les armes, seuls gouverné le pays, seuls reçu de l'instruction et c'étaient eux qui avaient fait la Révolution. Pour recruter la nouvelle armée nationale, dont les troupes cédées par les clans avaient formé le premier corps, on établit le service obligatoire; de fait, tous les soldats étaient des paysans; sans doute les officiers étaient des samuraïs, mais on les avait choisis avec soin, on sut les détacher de leur caste et les rallier au nouveau régime par un rapide avancement et substituer dans leur esprit à la solidarité de clan le dévouement à l'empereur. Dès que le gouvernement fut sûr de la nouvelle armée, il agit avec décision : les membres de l'ancienne caste militaire perdirent leur titre de samuraï, leurs privilèges, leur costume et le droit de porter leurs deux sabres; ils furent en revanche exemptés des lois qui leur interdisaient l'exercice de toutes les professions. Les terres qui appartenaient soit collectivement aux clans, soit individuellement à des samuraïs, furent confisquées par l'État ou données aux paysans; les samuraïs, comme aussi les princes féodaux médiatisés, reçurent en échange des pensions. Le gouvernement obéré ne put payer ces pensions, il les frappa d'un impôt progressif, puis il proposa aux titulaires un rachat volontaire; ce fut bientôt le rachat forcé, mais non pas en argent, en fonds d'État, et dans des conditions si défavorables que les titulaires des plus grosses pensions recevaient seulement un capital égal à cinq années de leur pension et ce capital en fonds à 5 pour 100; ces fonds furent d'abord dépréciés et rachetés en partie par le gouvernement au-dessous de leur valeur; les fonds non rachetés, ayant plus tard atteint le pair, furent convertis à des taux d'intérêt de plus en plus bas. Ainsi, tandis que les samuraïs qui avaient pris une part directe à la Révolution recevaient toutes les places de la nouvelle administration, les autres samuraïs furent réduits à la plus affreuse misère; les révoltes furent donc nombreuses, quelques-unes mirent le nouveau régime en danger, mais les mécontens se divisèrent, les uns réclamant le retour au passé, les autres un gouvernement purement démocratique; les premiers furent écrasés, les seconds formèrent les grands

partis d'opposition qui en 1889 ont obtenu une charte constitutionnelle et qui depuis n'ont cessé d'en réclamer la revision dans un sens libéral.

II

L'œuvre de destruction accomplie, l'empereur et ses conseillers créèrent les institutions nouvelles que nous nous proposons d'étudier ici. Avant d'en présenter un tableau d'ensemble, nous en déterminerons le caractère. Ces institutions n'ont pas été imposées tout d'un coup, copiées servilement sur des modèles européens. Pour donner à leur pays brusquement sorti de son isolement et bouleversé par la Révolution un régime qui lui permît de vivre et de se développer, les chefs du gouvernement firent les tentatives les plus diverses avant même de comprendre où était la solution désirée. Au début, ils se contentèrent des arrangemens provisoires que leur imposaient les circonstances; puis, emportés par le mouvement romantique, ils cherchèrent à rétablir les traditions du passé, persuadés que l'oubli ou la corruption de ces traditions étaient la cause de leurs maux; ils s'inspirèrent aussi de la Chine, qu'ils reconnaissaient depuis tant de siècles comme l'exemple parfait de la monarchie patriarcale; mais les traditions du Japon ne pouvaient que médiocrement lui servir dans des conditions toutes nouvelles, et celles de la Chine ne l'avaient pas empêchée de tomber elle-même en décadence. Les réformateurs tentèrent alors de se frayer leur voie sans secours, ils multiplièrent des essais, presque toujours malheureux. Pourtant à travailler, à lutter de la sorte, ils se formèrent, ils s'instruisirent et reconnurent alors que, dans des circonstances semblables, les États de l'Europe avaient trouvé des solutions acceptables; ils se mirent donc à étudier les constitutions de ces États. Dans le premier élan de ferveur démocratique, ils songèrent aux États-Unis et à la France, mais ils ne tardèrent pas à reconnaître qu'il serait peu sage de faire passer brusquement un peuple dont pendant des siècles la société avait été hiérarchisée, le gouvernement despotique et patriarcal, à un régime complet de liberté et d'égalité, que d'ailleurs les institutions des républiques convenaient peu à une monarchie de droit divin. Ils se tournèrent vers l'Angleterre, mais pour s'avouer bientôt que la pratique du régime parlementaire, telle

qu'elle existait dans ce pays, demanderait au Japon un siècle de préparation. Ce fut donc à l'Allemagne que s'adressèrent l'empereur et ses conseillers; récemment unifiée, militaire, à moitié féodale, fortement hiérarchisée et pourtant ardente à développer sa marine, son industrie et son commerce, occupée de se donner des lois et des institutions nouvelles, l'Allemagne est de tous les pays celui dont la situation présente le plus d'analogie avec celle du Japon. Les principales institutions du nouveau Japon s'inspirent donc des institutions prussiennes; on les a cependant modifiées pour leur enlever leur caractère de discipline étroite et quelque peu brutale, qui ne conviendrait pas à un peuple souple et docile, mais nerveux, impulsif, fier et susceptible, habitué à être mené, mais d'une manière paternelle, par des appels faits à son cœur et à sa raison. Le but que se sont proposé les fondateurs des nouvelles institutions a été de créer un empire qui soit à la fois autocratique et moderne, qui reste militaire tout en se faisant commercial et industriel; de créer cet empire par la méthode scientifique des Allemands, que leur propre tempérament a rendue méticuleuse.

L'œuvre politique proprement dite, pénible entre toutes et maintes fois modifiée, s'est trouvée enfin résumée en 1889 dans la Constitution et dans les lois sur la famille impériale, la Chambre haute, la Chambre basse (celle-ci refaite en 1899), les rapports des Chambres, les finances. Le régime qu'ont organisé ces lois est à la fois autocratique et constitutionnel, ce qui est conforme aux traditions du pays : en principe, l'empereur, le shogun, les princes féodaux gouvernaient autocratiquement; en réalité, leurs pouvoirs, déjà limités par le fait qu'ils les exerçaient concurremment, étaient presque annihilés par cet autre fait que leur dignité les empêchait de les exercer directement; les pouvoirs de leurs ministres et fonctionnaires héréditaires étaient limités par les assemblées de tous les ordres politiques et de toutes les classes sociales. Cependant on ne doit pas considérer la constitution japonaise comme un contrat où le souverain et le peuple auraient figuré comme des parties traitant sur le pied d'égalité. C'est une charte, que l'empereur a volontairement accordée à son peuple; il n'y a pas limité sa puissance, il y a seulement défini de quelle manière il entendait l'exercer à l'avenir. Aucune loi, émanât-elle de lui-même, ne saurait en

effet modifier le caractère de cette puissance, qui est divine; le mikado règne au nom des dieux, ses ancêtres et les créateurs de l'archipel, la perennité de la race impériale est la preuve que les dieux ont choisi le peuple japonais comme leur peuple d'élection. Sans doute la Constitution a proclamé la liberté des cultes, le bouddhisme persécuté dans les premières années qui suivirent la Révolution est rentré en grâce, le christianisme prohibé pendant des siècles est aujourd'hui respecté, enfin le shintoïsme n'est plus considéré officiellement comme une religion, mais comme un culte civique, l'empereur n'en reçoit pas moins les honneurs divins, la Constitution repose sur le serment que l'empereur a prêté à ses ancêtres, toutes les lois et la morale même ont pour base unique sa volonté inspirée de leur volonté. Aussi la souveraineté réside-t-elle tout entière en sa personne, il « règne et gouverne de toute éternité. » Seul détenteur de la puissance exécutive, il nomme ses ministres, qui ne sont responsables qu'envers lui et tous les hauts fonctionnaires civils et militaires, qui ne relèvent pas des ministres mais de lui-même; les autres fonctionnaires, nommés en son nom par ses ministres après avoir subi les épreuves d'un concours et dans des conditions rigoureusement fixées, ne dépendent également que de lui, encore que directement ils relèvent de ses ministres. L'empereur est le seul chef de l'armée, de la marine et du service diplomatique, qui sont complètement soustraits au contrôle du Parlement, il fait la paix et la guerre sans que les Chambres aient à ratifier ses décisions, il signe les traités sans les leur soumettre. Le pouvoir législatif lui appartient également et à lui seul; ce pouvoir, il l'exerce sans contrôle quand les Chambres ne siègent pas; quand les Chambres siègent, il a déclaré dans l'article V de la Constitution qu'il ne l'exercerait qu'avec leur consentement.

Conformément à la tradition, l'autocratie impériale cherche son appui dans l'aristocratie représentée par la Chambre haute. Une moitié de cette Chambre est formée par les délégués de la noblesse fondée en 1884, qui comprend les maisons des anciens nobles de cour et des anciens princes féodaux et les maisons créées depuis 1884 par l'empereur : les ducs et les marquis ont le droit d'y siéger en personne, les comtes, les vicomtes et les barons d'y envoyer leurs mandataires. L'autre moitié de la Chambre haute se compose de pairs nommés à vie par l'empe-

reur et de pairs élus pour sept ans par les plus imposés. Les membres de la Chambre basse sont élus au scrutin de liste et pour quatre ans par les citoyens âgés de vingt-cinq ans, payant un cens de 10 yens d'impôts directs d'État. La Chambre haute est exceptionnellement forte, puisque dans un pays d'esprit patriotique et de tempérament aristocratique, elle représente toutes les gloires anciennes et modernes, que, dans un pays avide de s'enrichir, elle représente toute la richesse; la Chambre basse est exceptionnellement faible, puisque le nombre des électeurs est seulement de 1 600 000 pour une population de 50 millions d'âmes et que plus de la moitié des électeurs donne à ses députés pour seul mandat de diminuer les impôts, c'est-à-dire de leur retirer le droit de vote ; avant l'énorme augmentation des impôts que la guerre contre la Russie a rendue nécessaire le nombre des électeurs était seulement de 700 000. Une Chambre ainsi composée n'aurait d'influence que dans un pays où la petite bourgeoisie et la classe des moyens propriétaires ruraux seraient nombreuses, anciennes, assez riches et très fortes ; or au Japon l'une et l'autre sont peu nombreuses, de date récente, pauvres, sans culture et sans ambition. Plusieurs raisons ont contribué à augmenter la faiblesse de la Chambre basse : l'empereur nomme pairs tous les hommes politiques qui se distinguent dans cette Chambre; trop de députés se sont laissé corrompre soit par le gouvernement, soit par les sociétés financières ; enfin la majorité aveuglée par ses haines a montré son incapacité de diriger le pays, qu'elle aurait perdu si l'empereur n'avait imposé sa volonté. Aussi n'a-t-il jamais pris comme président du Conseil un membre de la Chambre basse ; il y eut quatre ministres députés dans le cabinet éphémère de 1898, trois dans le cabinet non moins éphémère de 1901, deux dans le cabinet Saionji (1906-08); il n'y en eut dans aucun autre cabinet. Les ministres sont des pairs ou des fonctionnaires.

Les Chambres se réunissent à la fin de décembre, pour une session de trois mois; leur principal rôle est de voter le budget. L'exercice financier commence le 1er avril. Le budget est présenté d'abord à la Chambre basse, dont la commission a seulement quinze jours pour l'examiner; la Chambre haute peut y introduire des amendemens. Les crédits concernant les dépenses générales du gouvernement ne sont pas soumis au vote des Chambres ; au cas où le budget n'est pas voté au commencement

du nouvel exercice, le budget de l'année précédente est maintenu. En effet, ce qui distingue nettement la Constitution japonaise des constitutions occidentales, c'est qu'elle stipule dans ses articles 62 et 63 que les impôts déjà établis peuvent et doivent toujours être perçus par le gouvernement, que la sanction des Chambres est seulement nécessaire pour la création d'impôts nouveaux ou les modifications apportées à d'anciens impôts. Les lois peuvent émaner soit de l'initiative des ministres, soit de celle de membres du Parlement; elles doivent être votées par les deux Chambres et recevoir la sanction de l'empereur, qui est libre de la refuser. L'empereur convoque la Chambre et en déclare la session close : il la proroge ou la dissout, s'il le juge utile et même autant de fois qu'il le juge utile. En l'absence du Parlement, il peut ouvrir des crédits ou prendre telle ou telle mesure législative par décrets, mais, à la rentrée du Parlement, ces décrets doivent être convertis en lois par les Chambres; sinon, ils cessent d'être applicables dans l'avenir.

L'empereur *règne et gouverne*, mais le Fils du Ciel, enfermé dans son palais, qui semblerait un temple, ne saurait s'abaisser jusqu'à remplir lui-même aucune fonction du gouvernement; c'est pourquoi, étant donné cette réserve et le principe de l'autocratie, le gouvernement central a dû être constitué d'une manière très forte; on lui a donné deux organes principaux : le Conseil des ministres et le Conseil privé.

Depuis que le Japon a réformé son organisation au VIe siècle sur le modèle de la Chine, il a toujours eu des ministères; comme en Chine, ces ministères étaient dirigés non par un seul ministre, mais par un conseil ministériel. Dans les premières années qui suivirent la Révolution, on sépara les conseils ministériels du Conseil suprême chargé des affaires générales, qui était composé de ministres sans portefeuille; les défauts d'un organisme aussi compliqué étaient aggravés par les rivalités des clans et des partis; aussi, de 1868 à 1885, le gouvernement central fut-il complètement réorganisé plus de dix fois, et c'est seulement à cette dernière date qu'on finit par adopter le système plus simple des États européens. Le Cabinet homogène et dirigé par un président du Conseil se compose, non plus de présidens de conseils ministériels, mais de ministres assistés de vice-ministres. Il y a dix ministères : présidence du Conseil,

affaires étrangères, intérieur, finances, guerre, marine, justice, instruction publique, agriculture et commerce, voies de communication.

Le Conseil privé, qui comprend aujourd'hui 29 membres à vie nommés par l'empereur, est le gardien de la Constitution, il a de plus les pouvoirs politiques qui appartenaient à notre Conseil d'État sous le second Empire; les pouvoirs contentieux de l'assemblée française ont été donnés au tribunal de justice administrative emprunté à la Prusse, qui statue en premier et dernier ressort; avant d'être présentées au Parlement, les lois sont élaborées par la *direction de la législation* établie à la présidence du Conseil.

Ce pouvoir central très fort est servi par une administration très forte. Dès le VIe siècle, le Japon fut divisé en départemens appelés plus ordinairement provinces, lesquels étaient administrés par des préfets ou gouverneurs; le morcellement féodal réduisit le département à n'être qu'une unité géographique, et le titre de préfet qu'un titre honorifique. Les Tokugawa rétablirent dans leur fief la division en départemens et les fonctions de préfet, mais leurs départemens n'étaient pas les anciens départemens et leurs préfets ne portaient pas l'ancien titre. En 1871, après l'abolition de la féodalité, le Japon tout entier fut de nouveau divisé en départemens dont les limites ne coïncidaient avec celles d'aucune circonscription plus ancienne, tant on tenait à faire disparaître tout esprit particulariste. Le nombre des départemens a varié plusieurs fois, il est actuellement de 46, plus le territoire du Hokkaido (île de Yezo). Le gouvernement du département au nom du pouvoir central appartient au préfet assisté d'un conseil de préfecture, qui comprend quatre directions : administration; travaux, instruction, etc. ; impôts ; police; en effet, sauf à Tokio, qui a une préfecture de police, la police, toute d'État, dépend des préfets, et la plupart des impôts sont recouvrés par les préfectures. L'administration du département comme unité autonome appartient au préfet, au conseil général et à une commission permanente : les conseils généraux, créés sur le modèle de nos conseils en 1878, ont été réformés en 1890 et 1899 sur le modèle des conseils provinciaux prussiens; le conseil général se réunit une fois par an en automne et peut être convoqué par le préfet en

assemblée extraordinaire; ses pouvoirs sont surtout des pouvoirs d'homologation; l'administration appartient de fait à la commission permanente, qui est composée du préfet, de deux représentans du ministre de l'Intérieur et de six ou huit délégués du conseil général.

Le Japon a toujours eu des arrondissemens; on les a réorganisés sur le modèle prussien. Il y a des arrondissemens ruraux (qu'on parle de supprimer), administrés par un sous-préfet, un conseil d'arrondissement, une commission permanente, et des arrondissemens urbains dans les *cités* ou villes de plus de 20000 habitans; ces arrondissemens sont sans importance parce que les *cités* s'administrent elles-mêmes. Il n'existe pas de canton.

Dans l'ancien Japon, l'organisation municipale était développée. On y distinguait d'une part, les *cités*, qui avaient des chartes municipales, et d'autre part, les petites villes et les communes urbaines, dont l'autonomie était moins complète. Cette distinction a été maintenue par la loi fondamentale de 1889, qui est empruntée à la Prusse. Les cités ont un conseil municipal élu; dans chaque circonscription des cités, les électeurs sont répartis d'après le chiffre de leurs impôts en trois classes, dont chacune a le même nombre de représentans. Le conseil, qui élit son président, vote le budget et les règlemens communaux. L'administration, la police et les autres fonctions qui appartiennent en France au maire et au sous-préfet sont exercées, sous le contrôle du préfet, par une commission permanente, qui comprend un maire salarié, nommé par l'empereur sur la présentation du conseil municipal, des fonctionnaires ou adjoints salariés, nommés par le préfet sur la présentation du conseil et des commissaires non salariés, élus par le conseil. Dans les communes urbaines et rurales, il n'y a pas de commission permanente, le maire, président du conseil municipal, en exerce les fonctions; les électeurs sont divisés en deux classes seulement.

Les départemens et les communes peuvent lever des impôts dans la mesure qui leur est fixée par la loi, les arrondissemens ne le peuvent pas, il leur est attribué une part sur les impôts départementaux et municipaux.

Cette organisation montre bien les tendances complexes, mais cependant heureusement conciliées de l'administration

japonaise ; le pouvoir central est fort, comme il est naturel dans une monarchie de droit divin et après une révolution accomplie pour assurer l'unité nationale, et cependant l'autonomie des départemens est grande, comme il ne pouvait manquer de se produire dans un pays si longtemps morcelé ; le principe de l'autocratie prévaut, mais des libertés, progressivement étendues, permettent de satisfaire les nouvelles tendances démocratiques ; des commissions permanentes composées en partie de spécialistes assurent que les intérêts matériels seront traités d'une manière pratique et scientifique.

Dans l'organisation judiciaire, la part du Vieux Japon est moins grande : en effet la justice civile y était rendue par les assemblées des différentes classes, les communautés villageoises, les corporations et les conseils de famille, l'État n'y avait point de part ; pour la justice criminelle, on ne la distinguait pas de l'administration. Aussi, de 1868 à 1890, le nouveau gouvernement, qui était pressé de rétablir l'ordre dans un pays bouleversé et qui réclamait aux puissances l'abolition de la juridiction consulaire, abolition obtenue seulement en 1899, changea-t-il presque chaque année l'organisation judiciaire : ce fut progressivement qu'il retira aux différens ministères leurs pouvoirs contentieux, qu'il sépara la judicature de l'administration et les tribunaux du ministère même de la Justice, qui était au début la cour suprême. Enfin, désespérant de se créer une organisation originale, il adopta en 1889 l'organisation judiciaire allemande. Il y a une cour suprême à Tokio, 7 tribunaux supérieurs ou cours d'appel, 49 tribunaux régionaux, 301 tribunaux d'arrondissement ; à chacun de ces tribunaux est attaché un parquet. Tous ces tribunaux jugent les affaires criminelles, civiles et commerciales. Le Japon n'a pas admis l'institution du jury et, malgré le désir que vient d'en exprimer la Chambre basse, il est peu probable qu'il le fasse. Toute affaire criminelle est jugée par les tribunaux régionaux ; appel peut être porté par le condamné à la Cour d'appel. Les juges et les procureurs sont nommés par le ministre de la Justice après avoir subi deux examens, l'un théorique, l'autre pratique, et fait dans un tribunal un stage de trois ans comme magistrats suppléans. Les juges sont inamovibles. Le Japon a des notaires et des avocats, qui remplissent les fonctions d'avoués.

Il ne suffisait pas de rétablir l'ordre dans le pays par l'établissement d'un gouvernement central, d'une organisation administrative et judiciaire, il fallait donner au nouveau régime le moyen de vivre en lui créant des finances. Sous ce rapport, tout était à faire. Sans doute l'ancien régime n'avait pas subsisté sans une organisation financière, le shogunat avait déterminé les pouvoirs et les obligations de tous les fonctionnaires en cette matière, fondé une Cour des comptes, constitué un bon système d'impôts, mais il n'avait pas su donner à ses institutions une forme définitive; on n'a retrouvé de budget que pour quelques années du XVIIIe siècle; au début du XIXe, la confusion était devenue extrême : de 1850 à 1868 aucun impôt ne rentrait plus; depuis cent cinquante ans la principale ressource du Trésor consistait à émettre de la monnaie dont la valeur légale était supérieure à la valeur réelle. Pire était la situation des principautés, qui ne subsistaient qu'en émettant des billets à cours forcé.

Nous ne pouvons donner ici l'histoire de la création des finances impériales, montrer combien d'expériences heureuses et malheureuses les réformateurs ont dû faire, d'abord pour sortir des premières difficultés, ensuite pour se créer un régime financier digne d'un grand pays.

Voici les grandes lignes du régime actuel. Le ministère des Finances a sensiblement l'organisation des ministères européens. Les impôts sont perçus en partie par les préfectures et en partie par un service spécial. Les comptes définitifs sont homologués par la Cour des comptes. L'unité monétaire est le yen (2 fr. 58), qui fut d'abord un étalon d'argent et qui depuis 1897, est un étalon d'or. Il existe une banque d'émission, la Banque du Japon, dont l'organisation rappelle celle de la Banque de Belgique; d'autres banques dépendent plus ou moins étroitement du gouvernement : la banque de Yokohama, qui règle le commerce extérieur; le Crédit foncier, dont dépendent des banques hypothécaires dans toutes les préfectures; le Crédit industriel; la banque du Hokkaido; la banque de Formose, qui a le droit d'émettre des billets pour le territoire de Formose.

Dès le début, le gouvernement impérial établit les grands principes de l'impôt moderne : égalité de tous devant l'impôt, fixité de l'impôt, établissement de l'impôt sur une base certaine, obligation de payer l'impôt en argent. Puis en pleine révolu-

tion, — et c'est là une des meilleures preuves du génie constructeur des Japonais, — par les mêmes lois qui créaient un nouveau régime de la propriété et donnaient la terre aux paysans, il réforma l'impôt foncier, qui avait été le principal impôt de l'ancien régime : on en fit un impôt véritable, tandis qu'auparavant c'était surtout une rente payée aux princes féodaux propriétaires du sol et, comme on n'avait pas revisé le cadastre depuis un siècle et demi, on fit la cadastration parcellaire de tout l'empire, cadastration rendue très difficile par suite de l'extrême morcellement de la propriété, et l'on établit le nouvel impôt d'après une évaluation faite alors de toutes les parcelles. Évaluation et cadastration sont aujourd'hui devenues très défectueuses, car dans beaucoup de régions la culture s'est transformée et, d'une manière générale, la valeur du sol a depuis quarante ans décuplé dans les villes et triplé dans les campagnes.

Au début, l'impôt foncier formait les neuf dixièmes des recettes provenant de l'impôt, il en forme aujourd'hui moins du tiers, car le système des impôts s'est beaucoup développé. Les Anglais, qui ont pour principe de tirer leurs ressources d'un très petit nombre d'impôts, dont les plus importans sont des impôts directs et dont les autres frappent surtout des objets de luxe, désapprouvent en général le système japonais, qui consiste à multiplier les impôts ; ils le trouvent coûteux pour l'État et onéreux pour le peuple. Ce système est cependant le seul qui convienne au Japon ; on ne peut demander beaucoup à l'impôt foncier, parce que la terre est morcelée et le paysan pauvre, ni aux autres impôts directs, parce que la fortune capitalisée est d'origine récente et peu considérable ; on ne saurait frapper les objets de luxe, parce qu'il n'y a pas de luxe, ni exiger beaucoup de quelques industries, parce que ce serait tuer des industries naissantes. Des impôts actuels, la plupart sont des transformations des impôts de l'ancien régime, tels l'impôt sur le revenu l'impôt sur les boissons et sauces fermentées, les douanes ; les autres sont empruntés aux pays d'Europe. L'idée de monopoles, qui existait dans l'ancien Japon, a été modernisée sous l'influence des États occidentaux ; les monopoles sont ceux de la vente du sel, du tabac et du camphre.

L'État japonais est de plus un grand propriétaire. La superficie des terres appartenant à l'État ou à l'empereur forme

presque les deux tiers de la superficie totale de l'archipel (non compris Formose). Ce sont pour la plupart des montagnes, des forêts, des landes, la mise en exploitation s'en effectue lentement; si le domaine de l'empereur est déjà productif, l'État ne tire encore de ses terres que des revenus peu considérables. L'État et l'empereur possèdent aussi les principales mines. L'État a les postes, les télégraphes, les téléphones, il a construit une grande partie du réseau ferré et racheté depuis 1906 presque toutes les lignes qui avaient été construites par des compagnies. De 1868 à 1885, pour initier le pays à la culture occidentale, l'État avait créé les plus importantes industries modernes ; il y a progressivement renoncé pour ne pas entrer en concurrence avec les entreprises privées; il n'a conservé que les industries se rapportant directement à ses services (aciéries et arsenaux, manufactures des habillemens de l'armée, du matériel des chemins de fer, etc.). L'État avait également souscrit une notable partie des titres de la Banque du Japon et des autres grandes banques dont il contrôle la gestion; il a cédé ses actions à l'empereur.

Grâce à une organisation méthodique, à une gestion prudente et habile, l'empire, qui en 1868 n'avait aucune ressource, ne percevait aucun impôt et payait ses dettes considérables par l'emprunt ou par l'émission (jusqu'en 1886) de billets à cours forcé, a pu en quarante ans se créer un budget d'un milliard et demi de francs, emprunter en 1904-05 plus de quatre milliards, racheter en 1906 les chemins de fer et cependant convertir sa dette dans ces dernières années, si bien qu'il l'aura prochainement ramenée au taux de 4 p. 100. Les Japonais ont donné là une preuve nouvelle de leur esprit scientifique et de leurs facultés d'organisation.

Les institutions se rapportant au gouvernement, aux services publics et aux finances avaient surtout pour objet d'organiser le pays ; nous aborderons maintenant l'étude des institutions dont le but principal a été de former l'esprit et le caractère du peuple.

Les fondateurs du nouveau régime se préoccupèrent, dès le principe, de créer l'enseignement public. Sous le shogunat, le gouvernement ne s'intéressait qu'à l'instruction des samuraïs; il abandonnait l'instruction du peuple à l'initiative privée; les

moines bouddhistes, les médecins, les samuraïs philosophes avaient fondé de nombreuses écoles populaires, mais l'instruction des hommes était bien moindre qu'on ne l'a prétendu et l'instruction des femmes était négligée. Le nouveau gouvernement impérial veut au contraire que les enfans de toutes les classes fréquentent, au moins dans les premières années, les mêmes écoles et reçoivent la même formation. Cette formation leur est donnée par l'éducation, par l'instruction, par l'hygiène et les exercices physiques.

L'éducation est purement laïque; l'enseignement religieux est proscrit de toutes les écoles, même des écoles privées; cependant l'enseignement moral est fondé sur le rescrit de 1890, où l'empereur s'adresse à ses sujets au nom de ses divins ancêtres :

Soyez filiaux, leur dit-il, pour vos parens, affectionnés pour vos frères et sœurs, unis dans vos rapports conjugaux et fidèles à vos amis. Que votre conduite soit courtoise et frugale et que votre bienveillance s'étende à tous! Livrez-vous à vos études et exercez vos métiers respectifs; cultivez vos facultés intellectuelles et développez vos sentimens moraux; contribuez au bien public et veillez aux intérêts de la société: soyez toujours obéissans à la Constitution et aux lois de notre empire; si l'occasion s'en présente, dévouez-vous courageusement pour la patrie, ainsi vous nous donnerez une aide efficace pour maintenir et développer l'honneur et la prospérité de notre empire aussi ancien que le ciel et la terre.

L'éducation est donc fondée sur la tradition; c'est justement: la plupart des passions, des tendances, des besoins de l'homme restent les mêmes dans tous les temps en dépit des formes particulières que leur donne telle ou telle époque; par suite les grands principes de la morale ne varient pas et la meilleure manière d'élever l'enfant sera de développer chez lui l'instinct du bien, d'en rendre la pratique de plus en plus spontanée et même réflexe. Pour l'instruction au contraire, l'empereur et ses conseillers ont voulu que, dans l'ensemble, elle fût moderne et telle qu'elle permît aux Japonais de devenir les égaux des peuples les plus civilisés.

L'enseignement public est organisé de la manière suivante. Le ministre de l'Instruction publique, assisté d'un vice-ministre et du Conseil supérieur, dirige les établissemens qui dépendent de l'État et surveille les autres. L'enseignement privé est autorisé à la condition pour lui d'accepter les programmes et

l'inspection de l'État, mais, de fait, l'enseignement primaire libre n'existe plus, l'enseignement secondaire libre est très restreint; on trouve en revanche d'importantes écoles privées de haut enseignement. Ne dépendent cependant de l'État que les écoles dites supérieures, les écoles normales supérieures, le Conservatoire de musique, l'école des Beaux-Arts et les Universités; les établissemens d'enseignement primaire appartiennent aux communes, les établissemens d'enseignement secondaire et professionnel, les écoles normales aux départemens, aux arrondissemens ou aux communes.

L'enseignement primaire est gratuit et obligatoire pour les deux sexes; il comprend quatre années d'enseignement élémentaire et deux années d'enseignement primaire supérieur. Tous les enfans, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, à quelque carrière qu'ils se destinent, doivent fréquenter les écoles primaires.

Une fois munis du brevet de l'enseignement primaire, les enfans entrent soit dans les écoles techniques, soit dans les écoles secondaires. L'enseignement technique, qui a été admirablement organisé au cours des dix dernières années, compte aujourd'hui 300 000 élèves; les branches de cet enseignement sont: agriculture et art vétérinaire, aquiculture, commerce, génie civil (arts et métiers), constructions maritimes. Dans chacune de ces branches, l'enseignement est à deux degrés: l'enseignement du premier degré, qui est purement pratique, se donne dans les écoles professionnelles, les écoles complémentaires professionnelles et les écoles d'apprentis; l'enseignement du degré supérieur, qui est en grande partie théorique, se donne dans les écoles supérieures du commerce, de l'agriculture, des arts et métiers, etc.

L'enseignement secondaire est également à deux degrés; l'enseignement du premier degré se donne dans les écoles secondaires ou lycées; l'enseignement du degré supérieur se donne dans les écoles supérieures, dont le principal but est de perfectionner les étudians dans la connaissance des langues européennes (anglais, allemand et français); les étudians de ces écoles ont déjà choisi leur carrière: lettres, sciences, droit, médecine, génie civil. Aux écoles supérieures sont attachées des écoles *spéciales* de médecine pour ceux qui se destinent à cette carrière sans passer par les Universités.

Les femmes reçoivent l'enseignement secondaire dans les *écoles supérieures de filles.*

Voici maintenant comment se recrute le personnel enseignant ; il y a deux écoles normales supérieures d'hommes et une de femmes où se forment les professeurs des écoles normales ordinaires et ceux de l'enseignement secondaire, des écoles normales ordinaires dans tous les départemens. En attendant que cette branche de l'enseignement soit complètement organisée, on prend comme professeurs les élèves diplômés des écoles dépendant directement de l'État et les agrégés de l'enseignement secondaire, comme instituteurs les agrégés de l'enseignement primaire.

Il existe trois Universités, dont la plus importante est celle de Tokio; les élèves diplômés des écoles supérieures y sont admis de droit, les élèves des autres écoles à la suite d'un examen. Les facultés sont : lettres, sciences, droit, médecine et pharmacie, agriculture, génie civil.

Le grade de bachelier est remplacé par les certificats d'études que donnent tous les établissemens d'enseignement secondaire et d'enseignement professionnel; les Universités confèrent le grade de licencié, le titre de docteur est purement honorifique, il est accordé par le ministre sur un vote favorable des docteurs de la faculté intéressée.

Les résultats de l'enseignement sont dans l'ensemble heureux ; le nombre des conscrits illettrés est tombé à 8 pour 100, il ne faut pas oublier que l'instruction n'est devenue obligatoire que lorsqu'un prélèvement fait sur l'indemnité de guerre chinoise a permis de la rendre gratuite. Quoique le nombre des établissemens d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur soit encore insuffisant, le Japon compte déjà beaucoup de bons jurisconsultes, de bons fonctionnaires, de bons médecins, de bons ingénieurs ; il a des savans de premier ordre ; le plus célèbre est le microbiologiste Kitazato, qui a découvert les bacilles du tétanos et de la peste. Les résultats de l'éducation donnée au peuple sont également satisfaisans ; l'école primaire a détruit les préjugés et les superstitions d'un autre âge, l'esprit particulariste et féodal, répandu la civilisation matérielle de l'Occident, fortifié le loyalisme et le patriotisme. Les effets de l'éducation donnée dans les lycées et les Universités est complexe ; la diffusion des ouvrages les plus divers écrits en Europe

et en Amérique, ouvrages qui se combattent et se dénigrent les uns les autres, le contraste de leurs doctrines avec celles de la philosophie chinoise et japonaise, l'orgueil de la science trop vite acquise et des victoires tout à coup remportées, les progrès d'un esprit démocratique encore inexpérimenté, la transformation des conditions matérielles de l'existence ne pouvaient manquer de produire chez les jeunes gens une grande confusion d'idées, la perturbation des sentimens moraux et des instincts sociaux, le scepticisme, le goût du luxe, l'inquiétude et le mécontentement. La véritable cause de ces maux, il faut cependant la chercher dans les circonstances générales et non dans l'enseignement donné ; le gouvernement veille à ce que cet enseignement, tout en étant moderne, ne devienne jamais téméraire.

De l'œuvre de réorganisation que nous venons d'exposer, on peut dire que l'armée est le fondement. Elle l'est d'abord au point de vue moral. L'école et l'armée sont indissolublement unies ; le principal but de l'école est de préparer les enfans au service militaire, le principal but de l'armée est de développer chez le jeune homme l'enseignement moral et patriotique que l'école a donné à l'enfant. Dans tous les pays, le service militaire, qui, pendant plusieurs années, plie tous les jeunes gens à une discipline de chaque instant, a été le moyen le plus puissant dont l'État se soit servi pour créer une nation, répandre l'instruction et l'éducation, imposer l'égalité sociale. Au Japon, où l'héroïsme militaire est tenu pour la première vertu, où la caste militaire a, pendant des siècles, seule exercé le gouvernement, où par suite toutes les institutions civiles tirent leur origine d'institutions militaires, c'est par l'armée que le gouvernement a voulu appliquer pleinement son principe qu'une éducation fondée sur une méthode rigoureusement scientifique peut façonner un peuple au loyalisme, au patriotisme et à l'héroïsme. Aussi le catéchisme civique du Japonais, esquissé dans le rescrit de l'empereur sur l'éducation, reçoit-il tout son développement dans le rescrit aux soldats et aux marins, où l'empereur leur enjoint, au nom de ses divins ancêtres, de se conformer aux cinq préceptes de la morale militaire qui s'est formée au cours des siècles par l'union des idées chevaleresques et des doctrines du confucianisme. Il leur ordonne d'abord de se montrer fidèles envers le souverain et la patrie. « Des soldats sans patriotisme,

leur dit-il, quelles que fussent leurs qualités techniques, ne seraient que des poupées ; avec des troupes composées de pareils hommes, on n'aurait que des bandes à l'heure du danger. » L'empereur prescrit ensuite la courtoisie : « Si les inférieurs ne respectent pas leurs supérieurs et que les supérieurs traitent durement leurs inférieurs, les uns et les autres deviendront une malédiction pour l'armée et commettront un crime impardonnable envers la patrie. » Soldats et marins doivent avoir pour première ambition d'être braves, mais en n'oubliant jamais que les hommes d'un vrai courage traitent toujours les autres avec douceur ; de la simple bravoure avec de la disposition à la violence fait haïr des hommes comme des brutes. L'empereur recommande ensuite la loyauté, la plus absolue loyauté ; l'on ne doit prendre aucun engagement si l'on n'est certain de pouvoir le remplir ; nul ne doit s'exposer à se trouver dans ce dilemme : manquer à sa parole ou la tenir au détriment de son devoir. Le dernier précepte de la morale militaire, celui sur lequel il est le plus insisté, c'est la simplicité : laisse-t-on naître des habitudes de luxe dans certains corps d'officiers, elles se répandent dans tous les rangs comme une épidémie, il n'y a plus ni esprit de corps, ni discipline. La morale militaire ne lui semblant pas suffisante pour donner aux soldats la foi, le dévouement sans bornes qui devaient faire de l'armée la défense morale et matérielle du pays dans la paix et dans la guerre, l'empereur a transformé cette morale en religion militaire ; partout s'élèvent des temples aux mânes des soldats tombés sur le champ de bataille ; tous les régimens, tous les chefs, l'empereur lui-même, y viennent adorer ceux dont leur héroïsme a fait les dieux protecteurs du pays. Dans cette religion, l'officier formé à la civilisation européenne et le montagnard, le marin restés superstitieux comme autrefois peuvent loyalement, intimement s'unir ; tandis que les uns croient réellement que les héros divinisés combattent à côté d'eux dans la mêlée, les autres ont foi dans cette force, la meilleure de toutes peut-être, que donne aux descendans l'exemple des hauts faits de leurs ancêtres, dans cette étroite solidarité patriotique que crée la tradition séculaire des mêmes aspirations et des mêmes vertus.

Et comme elle est le fondement moral du nouveau régime, l'armée en est le fondement matériel : un pays où, sous une

forme ou sous une autre, la féodalité s'était maintenue pendant sept siècles ne pouvait s'unifier que par l'armée; un empire fondé par la Révolution et la guerre civile ne pouvait se défendre contre l'une et l'autre que par l'armée, comme aussi un État menacé de tous côtés par les ambitions d'États beaucoup plus grands, beaucoup plus populeux, ne pouvait se maintenir et se développer qu'en devenant un État militaire. Une place prépondérante a donc été faite à l'armée : on en peut juger par ce fait que depuis 1885, sur sept présidens du Conseil, trois ont été des généraux ; non seulement les militaires ont toujours eu les portefeuilles de la Guerre et de la Marine, mais ils ont souvent dirigé des administrations civiles ; en 1903, sur dix ministères, cinq avaient pour titulaires des généraux et des amiraux, dont la présidence du Conseil, l'Intérieur et l'Instruction publique ; le ministre des Finances actuel est un général. Plus du tiers des recettes budgétaires est affecté aux dépenses de l'armée et de la marine, et c'est l'énormité de ces dépenses qui a provoqué tous les conflits parlementaires.

Le rôle particulier réservé à l'armée japonaise apparaît dans son organisation. Sans doute ses origines sont complexes. On la forma d'abord de régimens cédés par quelques clans ; plus tard, quand on eut établi le recrutement, on eut pour soldats des paysans, pour officiers des samuraïs, principalement des clans de Choshu et de Satsuma ; avec le temps, toutes les classes sociales, toutes les provinces furent représentées et dans la troupe et dans le corps d'officiers. Au début, l'armée comptait seulement quelques milliers d'hommes, elle fut doublée une première fois en 1884, une seconde fois en 1895 après la guerre contre la Chine, de nouveau augmentée d'un tiers après la guerre contre la Russie. D'autre part, cette armée, qui de 1871 à 1880 fut organisée par une mission française subit plus tard des influences diverses, surtout l'influence allemande ; enfin, à faire la guerre elle apprit à la faire. Et cependant, malgré ses origines complexes, cette armée, telle qu'elle existe aujourd'hui, porte nettement la marque du Japon et du gouvernement actuel.

Le premier caractère de cette armée est l'autocratie. L'empereur n'est pas seulement le commandant suprême des armées de terre et de mer en temps de paix et en temps de guerre, mais son autorité est le seul lien entre leurs organes. Ce sont d'abord le conseil des maréchaux et le conseil supérieur de la

défense nationale, où, sous sa présidence, siègent les principaux chefs des armées de terre et de mer. L'armée de terre comprend trois organes indépendans sous des chefs égaux : le ministère de la Guerre, l'État-major, la Direction de l'instruction militaire; la marine en comprend deux : le ministère de la Marine et l'État-major; de plus, les commandans des escadres, les préfets maritimes, les commandans des points d'appui ne relèvent que de l'empereur; il nomme directement les maréchaux et les généraux du plus haut grade ; les nominations des officiers de moindre grade lui sont soumises.

Le second caractère de l'armée est l'aristocratie. Excepté pour fait de guerre, un sous-officier ne devient jamais officier. L'officier s'engage par serment pour la vie ; il ne peut donner sa démission. La plupart des officiers de l'armée de terre commencent leurs études dans des prytanées de province, ils la complètent au prytanée central de Tokio, d'où ils passent à l'École militaire après avoir fait six mois de stage dans un régiment; on admet aussi à cette école les candidats non élevés dans les prytanées qui ont subi un examen et fait un stage d'un an dans un régiment. L'éducation donnée pendant dix-huit mois à l'École militaire se complète par la suite dans des écoles spéciales, pour les meilleurs officiers à l'École d'État-major. L'officier qui, au sortir de l'École militaire, a fait un nouveau stage d'au moins six mois, mais cette fois comme aspirant officier, ne peut être nommé dans un régiment s'il n'y est admis par les officiers de ce régiment, qui votent par bulletins portant *oui* ou *non;* il servira dans le même régiment jusqu'à sa nomination comme officier supérieur. Les officiers de marine entrent à seize ans dans l'une des deux grandes écoles des cadets et des mécaniciens ; l'enseignement se complète dans les Écoles spéciales et à l'École d'État-major. Les grades (les mêmes pour les deux armées de terre et de mer) sont : sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, major, lieutenant-colonel, colonel, major-général, lieutenant-général, général, maréchal ; on a donc divisé les officiers généraux en quatre grades pour établir entre eux une rigoureuse hiérarchie, donner aux chefs de l'armée une situation indépendante des volontés des ministres, fortifier ainsi le caractère aristocratique de l'armée.

Enfin l'armée est nationale. Autant que pour défendre le pays, on l'a créée pour fondre les anciens clans et les anciennes

classes, pour faire des Japonais un peuple. Aussi a-t-on travaillé constamment à augmenter le nombre des hommes soumis au service ; on a supprimé le remplacement, toutes les exemptions excepté celles des instituteurs, qui servent six semaines, et celles des soutiens de famille dont la situation, vérifiée par enquête, a été admise par le conseil de revision ; mais en même temps, comme on a jugé dangereux pour le bon esprit et la discipline de l'armée d'y mêler les gens riches et instruits avec les gens pauvres et illettrés, on a établi le volontariat d'un an ; les volontaires, qui s'équipent à leurs frais, ne couchent pas à la caserne ; c'est parmi eux qu'on recrute les officiers de réserve. Les sous-officiers sont formés dans les *écoles régimentaires ;* ils peuvent rengager d'année en année. Comme la situation géographique du Japon le dispense d'avoir des troupes de couverture et que ses finances ne lui permettent pas de maintenir une armée nombreuse en temps de paix, on a établi par tirage au sort deux catégories de conscrits. Les conscrits désignés pour le *service actif* servent deux ans dans l'infanterie, trois ans dans les autres armes ; ils restent quatre ans et quatre mois dans la réserve et dix ans dans l'armée territoriale. Les conscrits désignés pour le *service de dépôt* restent douze ans et quatre mois dans l'armée de dépôt ; ils sont à la disposition du ministre, qui peut les appeler pour des périodes d'instruction. Tous les hommes de dix-sept à quarante ans qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes font partie de l'armée nationale, dont quelques unités seulement ont été organisées. En cas de guerre, les unités d'active se complètent avec leurs réserves, les hommes de l'armée de dépôt sont appelés dans les dépôts pour s'y exercer, ils comblent les vides faits par le feu et la maladie dans les unités d'active. La territoriale forme des régimens et des brigades d'infanterie, qui peuvent servir en dehors du Japon, comme ce fut le cas dans la dernière guerre ; pour en augmenter la valeur militaire, on y fait entrer pour un tiers des officiers et des hommes de l'active et de la réserve. Afin de donner à l'armée un caractère plus intimement national, le Japon a établi le recrutement régional. Le Japon est divisé en 18 circonscriptions, dont chacune comprend 4 districts de régiment. Le Japon n'ayant pas de corps d'armée, à chaque circonscription correspond une division mixte composée de deux brigades d'infanterie, d'un régiment d'artillerie, d'un régiment

de cavalerie, d'un bataillon de génie et d'un bataillon du train. Les régimens d'infanterie se recrutent chacun dans son district régimentaire, les autres armes se recrutent sur l'ensemble de la circonscription divisionnaire. La garde qui forme une dix-neuvième division, l'artillerie et la cavalerie indépendantes, les troupes spéciales se recrutent, au moins en principe, dans tout l'empire.

La marine se recrute moitié par conscription et moitié par engagement. Le recrutement est celui de l'armée de terre : les conscrits servent quatre ans dans l'active, trois dans la réserve, cinq dans la territoriale ; ceux qui n'appartiennent pas à l'une ou l'autre de ces armes font entre dix-sept et quarante ans partie de l'armée nationale. Les engagés volontaires servent huit ans. L'acceptation du grade de quartier-maître équivaut à un engagement. Les sous-officiers peuvent rengager pour des périodes consécutives de trois ans.

Pour compléter le caractère national de son armée de terre et de mer, le Japon a tenu à fabriquer lui-même tout ce qui a trait à la défense nationale : les armes sont fondues dans les arsenaux sur les modèles d'officiers japonais, les habillemens sortent des fabriques de l'État ; l'uniforme de l'armée, qui avant 1905 tenait à la fois de l'uniforme français et de l'uniforme allemand, est aujourd'hui de couleur khaki et le même pour toutes les armes et pour tous les grades ; les uniformes de la marine sont les uniformes anglais. Le Japon construit aujourd'hui ses plus grosses unités navales, soit depuis 1906 quatre croiseurs cuirassés de 15 000 tonnes, deux cuirassés de 19 000, deux de 21 000 (qui seront lancés prochainement).

C'est en suivant ces principes qu'en quarante ans, le Japon a réussi à faire de la petite armée du début l'armée d'une grande puissance. L'armée de terre comprend aujourd'hui 12 000 officiers et 250 000 hommes d'active (sur le pied de paix), 250 000 hommes de réserve, 180 000 hommes de territoriale, un million d'hommes de l'armée de dépôt ; la marine, 47 000 hommes (dont 69 officiers généraux et plus de 3 000 officiers ou assimilés) en temps de paix et 500 000 tonnes de bâtimens de ligne (sans compter les torpilleurs et les sous-marins)

*
* *

Il n'a pas suffi au gouvernement impérial de créer un État

nouveau, il lui a fallu créer une société nouvelle, car l'ancienne société avait disparu au cours de la Révolution. A cet effet, le gouvernement, d'abord seul, ensuite avec le concours des Chambres, accomplit une œuvre législative considérable; cette œuvre est fondée, au moins dans une certaine mesure, sur le droit coutumier, dont la codification avait commencé sous l'ancien régime, mais elle s'est surtout inspirée du droit occidental. Les premiers codes se rapprochaient beaucoup de nos codes; les codes actuels sont imités ou même en partie traduits des codes allemands; ce sont le Code civil de 1898; le Code de procédure civile de 1890, revisé en 1898; le Code de commerce de 1899; le Code de procédure criminelle de 1890; le Code pénal de 1907. Les Codes sont complétés par la Constitution et par un grand nombre de lois d'ordre général (sur la nationalité, sur les faillites, sur la marine marchande, sur les gildes et syndicats, etc.).

Voici comment sont constituées dans leurs grandes lignes la société et la famille actuelles.

Le premier effet de la Révolution japonaise, comme ce fut d'ailleurs celui de toutes les révolutions, avait été de supprimer les anciennes divisions sociales; on fit même rentrer les hors-caste au nombre des citoyens, mais on dut bientôt reconnaître que, dans un pays où, pendant des siècles, la société avait été si fortement hiérarchisée, il était impossible de supprimer brusquement toute hiérarchie sociale. Aussi la loi moderne a-t-elle reconnu trois classes : la noblesse, l'ancienne caste militaire, le peuple. Mais ce sont maintenant des classes, ce ne sont plus comme autrefois des castes; le mariage est permis entre personnes de classes différentes; à quelque classe qu'il appartienne, un citoyen peut embrasser toutes les carrières, exercer toutes les professions et n'est forcé d'en exercer aucune. De fait, les anciens samuraïs, dont le nombre dépasse aujourd'hui deux millions, n'ont conservé qu'un privilège, dont beaucoup d'ailleurs ne se prévalent plus, celui de figurer dans les recensement sur un registre spécial. Les nobles, qui sont près de quatre mille, ont droit à quelques honneurs; leurs représentans forment la moitié de la Chambre des pairs.

Nobles, anciens samuraïs et gens du peuple sont égaux devant la loi. Le nouveau régime a modifié les rapports des particuliers avec l'État. Patriarcal autrefois, l'État l'est resté dans une grande mesure, comme en témoignent le rescrit sur l'éduca-

tion et le rescrit aux soldats; mais il a donné à sa mission de surveillance et de protection une forme moderne : les mairies tiennent les registres de l'état civil, on fait des recensemens quinquennaux, les enfans sont soumis à l'obligation scolaire, les hommes de dix-sept à quarante ans au service militaire, la police consigne sur des fiches l'âge, le domicile, la condition de tous les citoyens, et ceux-ci doivent y faire mentionner leurs changemens de résidence.

D'autre part, l'État moderne a donné aux citoyens des garanties sérieuses contre l'arbitraire de ses fonctionnaires; il a supprimé la torture, défendu qu'on appliquât aucune peine contraire aux lois; un accusé ne peut être distrait de ses juges naturels, ni emprisonné, poursuivi et jugé autrement que dans les formes prescrites par la loi, les débats de son procès doivent être publics. La Constitution a proclamé l'inviolabilité du domicile et de la correspondance, reconnu à chacun le droit de pratiquer la religion qu'il a choisie; de plus, les citoyens ont obtenu (sauf certaines restrictions) toutes les libertés que comporte la société moderne : liberté d'aller et de s'établir où bon leur semble, de vendre, d'acheter, de parler, d'écrire, de publier, de tenir des réunions. Enfin tous peuvent être électeurs, éligibles, fonctionnaires, s'ils se trouvent dans les conditions fixées par les lois.

Le nouveau régime n'a pas seulement réglé ce qui concernait la personne des citoyens, mais ce qui concernait leur propriété. La loi de 1872, supprimant toutes les restrictions féodales, a créé la propriété privée intangible, mais les lois sur l'inscription des ventes et des hypothèques, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les successions maintiennent la surveillance patriarcale de l'État sur les biens des citoyens, tout en donnant à cette surveillance une forme moderne.

Si, dès le principe, le droit sorti de la Révolution avait fait à l'individu une part assez large, en revanche, comme tout droit révolutionnaire, il s'était d'abord montré hostile à l'idée d'association; on ne supprima pas seulement les classes sociales, on abolit les corporations, gildes ou compagnies de l'ancien régime, les vœux monastiques furent supprimés, les biens des couvens confisqués; il ne devait plus y avoir d'intermédiaire entre l'État et l'individu. Au Japon comme partout, les individus, se sentant trop faibles dans leur isolement, demandèrent à s'associer et

l'État dut progressivement céder à leurs demandes. La Constitution a reconnu le droit d'association; le Code civil a organisé les sociétés reconnues d'utilité publique; le Code de commerce, les différentes formes de sociétés commerciales. D'autre part, les anciennes gildes s'étant reconstituées d'elles-mêmes, l'État s'est décidé à les reconnaître; bien plus, dans beaucoup de cas, il a contraint ceux qui exercent une profession à faire partie des gildes de cette profession. Mais les gildes du nouveau droit diffèrent profondément des gildes de l'ancien droit, puisque ce sont des groupemens d'individus choisissant librement leur profession et non plus des groupemens de familles exerçant leur profession obligatoirement. D'ailleurs le droit d'association est resté incomplet; ainsi la loi interdit encore toutes les associations de salariés. Et c'est ainsi que lentement, tantôt en s'inspirant du passé, tantôt en imitant l'étranger, tantôt encore en s'efforçant de préparer l'avenir inconnu par des lois fondées soit sur des aspirations, soit sur des principes rationnels, le Japon cherche, comme toutes les nations civilisées, à sortir de la demi-anarchie qu'ont produite le développement de l'individualisme et la brusque disparition des anciennes formations sociales.

Cet état de demi-anarchie que nous trouvons dans la société, nous le trouvons aussi dans la famille. Sans doute la famille est restée plus forte en Asie qu'en Europe, mais comme en Europe la famille s'est transformée lentement, qu'en Asie elle se transforme brusquement, le trouble y est peut-être plus grand encore. Dans le Vieux Japon, l'État ne connaissait que des familles et pas d'individus. L'œuvre accomplie par la Révolution impliquait que la famille fût aussi sacrifiée; aussi bien, tandis que la philosophie du XVIIe siècle, encore toute confucianiste, avait défendu qu'aucune restriction fût apportée à la puissance paternelle, la philosophie du XVIIIe avait-elle commencé à protester contre les abus qu'on faisait de ce principe : l'autorité du souverain avait été reconnue supérieure à celle du père, en 1721, on avait aboli pour le peuple la loi qui condamnait à mort la femme et les enfans d'un homme coupable d'un crime grave et les romans n'avaient cessé d'apitoyer le public sur le cas des jeunes filles que leurs parens vendaient à des maisons de débauche. C'est pourquoi dès 1871, — et cela en dehors de toute

influence européenne, — l'empereur déclara que les recensemens ne seraient plus pris par familles, mais par individus; dans la revision faite en 1871-73 des anciens Codes empruntés à la Chine, on enleva aux parens le droit d'infliger eux-mêmes une peine légale à leurs enfans, on leur retira presque tous droits sur leurs enfans majeurs et on supprima la solidarité familiale en matière criminelle. Cette transformation de la famille, commencée sous l'influence des mœurs et de la philosophie japonaises, fut achevée sous l'influence du droit occidental; le code civil japonais est imité et en partie traduit du code civil allemand.

Dans l'ensemble on peut dire que la famille japonaise, telle que l'organise ce code, est semblable à la famille européenne. L'homme ne peut se marier avant dix-sept ans, la femme avant qninze ans; l'homme mineur de trente ans, la femme mineure de vingt-cinq ans doivent obtenir le consentement de leurs parens; pour être valable, l'acte de mariage doit être transcrit sur les registres de l'état civil, il n'y a pas de cérémonie civile. Le divorce par consentement mutuel s'accomplit de plein droit dès qu'il est inscrit sur les registres de l'état civil; le divorce provoqué par un seul des époux doit être prononcé par les tribunaux et ne peut l'être que dans un petit nombre de cas rigoureusement déterminés par la loi. La position de la femme est celle qu'elle occupe dans les sociétés occidentales. La puissance paternelle est telle que l'établissent les lois européennes; les tribunaux peuvent la retirer au père incapable ou qui en fait un usage indigne; à défaut du père, elle appartient à la mère. La majorité est fixée à vingt ans. De l'ancienne organisation familiale, deux traits seulement ont survécu. Avec la famille établie sur les principes du droit moderne, le Code maintient la *maison* ancienne, qui a pour base matérielle la maison, le foyer, et pour base morale le culte des ancêtres. De fait, la maison et la famille se confondent, les recensemens prouvent que les maisons japonaises ne comprennent pas plus de cinq à six personnes, soit le père, la mère, et de trois à quatre enfans; il n'est donc pas d'usage que les fils mariés restent sous le toit de leur père. Cependant le Code a maintenu l'ancienne distinction que font les vieux codes japonais entre la succession aux biens et la succession à la maison; cette dernière ne comprend guère aujourd'hui que le titre, si la famille est titrée, l'autel familial et les

objets destinés au culte. D'autre part, pour assurer la continuation des sacrifices familiaux, le Code a facilité l'adoption ; il ne la soumet qu'à une seule condition : l'adoptant doit être plus âgé que l'adopté, ne fût-ce pourtant que d'un jour. De plus, si le Code a enlevé à tous les citoyens le droit d'avoir des femmes de second rang, droit réservé d'ailleurs aux nobles et aux samuraïs depuis le XVIIe siècle, il a fait une place à part aux fils naturels du mari : en matière de succession, ceux-ci sont préférés aux filles légitimes; ils peuvent être légitimés par la volonté de l'un et l'autre époux et ne sont plus alors considérés comme les enfans de leur mère, mais comme ceux de la femme de leur père.

Si le Code n'a fait que ces concessions à la tradition, il va de soi que les mœurs lui en font davantage. Le père profite des facilités que lui laisse la loi pour assurer à son fils aîné la plus grande partie de ses biens ; les fils majeurs restent dans la dépendance de leur père, les frères cadets dans celle du frère aîné ; le chef de maison n'accomplit aucun acte important sans prendre l'avis du conseil de famille. La femme ne jouit guère de l'égalité que lui accorde la loi et si les concubines du mari ne portent plus le titre de femmes de second rang, combien sont installées encore au foyer conjugal! aussi bien la loi ne permet-elle pas à la femme d'intenter une action en divorce pour adultère du mari. Cependant on peut dire que d'une manière générale, il n'y a pas d'opposition entre la loi et les mœurs; le Code a seulement précipité une transformation qui s'accomplissait depuis plusieurs siècles. Et c'est là un point d'une importance capitale pour l'étude des sociétés asiatiques. Dans le droit et plus encore dans les mœurs de la Chine et de l'Inde comme dans le droit et les mœurs du Vieux Japon, nous découvrons une lente évolution vers l'individualisme, qui depuis quelques années tend dans ces pays comme dans le Japon moderne à devenir plus rapide. Ainsi s'atténue, au moins partiellement, l'une des principales différences qui existent entre la civilisation de l'Asie et celle de l'Europe : n'est-ce pas là une conséquence forcée de la constitution actuelle de l'État, de l'instruction publique, du service militaire obligatoire, des nouvelles conditions économiques, qui diminuent l'importance de la propriété immobilière, augmentent celle de la propriété mobilière, suppriment les petits métiers, font émigrer vers les villes la population des campagnes, forcent les enfans à se séparer de leurs parens pour

gagner leur vie dans des professions autres que la profession familiale?

Telles sont dans leurs grandes lignes les institutions politiques et sociales du Japon moderne. Il est peu de peuples qui aient accompli en un temps aussi court une œuvre aussi considérable; il en est peu aussi qui aient accompli une œuvre aussi heureuse. Après un siècle de troubles, après trente ans de révolution, le calme s'est rétabli, la puissance de l'empereur n'est discutée par personne; deux grandes guerres glorieuses ont prouvé la force de l'armée et de la marine, la solidité des finances; la marine marchande du Japon a pris le quatrième rang entre les marines du monde et ne le cède qu'à celles de l'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis; son commerce extérieur est égal à celui de l'Australie et du Canada; ses industries et ses mines se développent rapidement, son réseau de chemins de fer, de télégraphes et de téléphones est celui d'une grande puissance; on évalue sa richesse à 70 milliards; les lourdes charges laissées par la guerre n'en empêchent pas l'augmentation rapide. Sa population, restée stationnaire pendant un siècle et demi, s'est accrue depuis les réformes, elle est aujourd'hui de 50 millions d'âmes; Formose a 3 millions d'habitans, la Corée 10, Sakhalin et le territoire de Port-Arthur quelques centaines de milliers.

De l'examen que nous venons de faire nous pouvons tirer cette première conclusion : les victoires du Japon ne sont pas dues uniquement aux qualités militaires de ses soldats ; c'est à tort d'ailleurs qu'on verrait dans ces qualités l'héritage de son ancienne constitution, puisque cette constitution lui a donné deux siècles et demi d'une paix complète; ces qualités proviennent surtout de l'éducation reçue depuis quarante ans à l'école et au régiment. Les victoires du Japon, comme aussi ses succès économiques et scientifiques, sont le résultat des institutions créées par l'Empire restauré, institutions doublement fortes, parce qu'elles n'ont pas seulement une valeur technique, une valeur matérielle, qu'elles ont aussi une valeur morale. L'œuvre heureuse accomplie par les réformateurs sera donc une œuvre durable, mieux encore une œuvre que le temps ne peut manquer de fortifier et de développer.

Et de notre examen nous tirerons une seconde conclusion,

qui aura trait à l'Asie tout entière. Les formations sociales et politiques des peuples de l'Orient ne sont pas le produit immuable, le produit fatal de leur sol, de leur climat, des races dont ils sont issus; ces formations, qui se sont d'ailleurs continuellement modifiées, sont, dans leur état actuel, le résultat du traditionalisme passif que ces peuples ont opposé aux retours de barbarie causés par les continuelles invasions des Nomades. Mais une ère nouvelle a commencé pour l'Asie; ces formations disparaîtront brusquement, beaucoup même sans laisser de traces profondes, comme ont disparu les formations du Vieux Japon. A l'exemple du Japon moderne, tous les peuples orientaux les remplaceront par des institutions nouvelles, et ces institutions seront en partie l'aboutissement de la lente évolution que la civilisation asiatique a constamment suivie en dépit des formations traditionnelles jalousement conservées, en partie l'imitation directe des institutions européennes. Il ne faudrait pas croire cependant que les civilisations de l'Asie et de l'Europe soient destinées à se confondre. Certaines de nos institutions sont proprement européennes, d'autres sont vraiment humaines; si l'Europe les a la première établies, c'est que sa civilisation avait devancé celle de l'Asie. Ce sont ces dernières institutions que l'Asie s'assimilera en les dépouillant avec le temps de ce qu'elles ont actuellement d'européen. Dans leurs grandes lignes, la civilisation de l'Asie et celles de l'Europe ont suivi des évolutions parallèles; grâce aux communications de plus en plus faciles qu'amènent les progrès des sciences, elles tendront à se rapprocher; mais longtemps encore, toujours peut-être, elles resteront distinctes.

La Mazelière.

POÈMES INÉDITS

DE

FRANÇOIS COPPÉE

LA RUINE (1)

En Grèce, j'ai trouvé, parmi les noirs érables
Et les lauriers profonds, dans un bois consacré,
Caché par les buissons les plus impénétrables,
Un vieux temple de Pan, en ruine, ignoré.

Pas un sentier ne mène à ces choses tombées,
Et quand vous allez là, par un instinct poussé,
Les branches devant vous par votre main courbées
Referment le chemin où vous êtes passé.

(1) De la pièce de vers intitulée : *la Ruine*, j'ai trouvé plusieurs copies dans les papiers de mon oncle François Coppée, dont l'une originale et entièrement de sa main du poète, de sa magnifique écriture pareille aux calligraphies gothiques des vieux missels. Au bas d'une copie, il a ajouté lui-même : « Ces vers sont antérieurs à ceux publiés dans *le Reliquaire.* »

Le Reliquaire a été publié en 1866. *La Ruine* date donc de 1865 au plus tard, de l'époque où, jeune Parnassien respectueux et timide, François Coppée allait tous les samedis soir, — avec autant d'émoi qu'un hadji va à la Mecque, — passer la soirée chez Leconte de Lisle, qui demeurait au quatrième étage d'une maison du boulevard des Invalides (1). Disciple fervent du maître auquel il devait dédier *le Reliquaire*, il s'essayait, lui aussi, au « poème antique, » et il écrivait *la Ruine.*

JEAN MONVAL.

(1) Cf. François Coppée. Feuilleton de *la Patrie* du 25 juin 1883.

Sur les blancs chapiteaux et les feuilles d'acanthe
Son fronton se dressait jadis dans les azurs;
Et sur ses bas-reliefs la lascive bacchante
D'un satyre aviné guidait les pas moins sûrs.

Plus loin, se déroulaient les longues promenades
Des fiers chevaux cabrés qui froncent les naseaux;
Et sur son piédestal, au fond des colonnades,
Pan se tenait, avec ses merveilleux roseaux.

Pour porter à ses dents les flûtes inégales
Dont il aime à grouper les agrestes accords,
Le dieu ployait, avec le geste des cigales,
Ses coudes anguleux serrés contre son corps;

Et ses jambes, aux pieds fourchus des boucs pareilles,
S'enlaçaient d'une humaine et bizarre façon.
Il écoutait, rieur, et dressant les oreilles,
Les oiseaux d'alentour répéter sa leçon.

Il était là, toujours ses flûtes à ses lèvres;
Et les bergers, laissant dans les rochers voisins
Bondir en liberté leurs béliers et leurs chèvres,
Déposaient devant lui des fleurs et des raisins.

Qu'est devenue, hélas! sa superbe attitude?
Le temps a fait son œuvre, encor moins que l'oubli.
Plus rien !... Destruction, silence, solitude,
Écroulement d'un dieu passé, règne accompli !

D'inégales hauteurs les colonnes brisées
S'élèvent çà et là; l'herbe partout a crû;
Les tronçons sur le sol verdis par les rosées
Gisent: on cherche en vain le profil apparu.

Jamais d'hôte; jamais une vierge qui cueille
Un sarment vert; jamais le rire d'un enfant.
Jamais de bruit, sinon la chute d'une feuille
Ou le taillis froissé par la course d'un faon.

Le jour qu'il m'apparut, pourtant de ce ravage
L'antique monument encor s'ennoblissait,
Paraissant accepter comme un linceul sauvage
La végétation qui l'ensevelissait.

Il s'était couronné d'une herbe échevelée,
Et de pampres grimpeurs chaque fût s'entourait.
Déjà la colonnade était presque une allée,
Et la ruine allait rejoindre la forêt.

Il doit périr ainsi. La nature féconde,
Sa mère, veut cacher les restes superflus
De ce culte donné jadis par elle au monde,
Et qu'il abandonna, ne le comprenant plus.

Pieuse, et protégeant le repos des vieux marbres,
Elle prodigue l'herbe et les épais fourrés,
Et, pour ce saint devoir, elle ordonne à ses arbres
D'incliner leurs rameaux sur ces débris sacrés.

Pour les poètes seuls, gardiens de son grand culte,
Elle a voulu, jalouse, ainsi les conserver.
Ta curiosité lui serait une insulte,
Profane voyageur qui ne sais plus rêver!

Elle est fière ; elle voile à tes regards indignes,
Homme de notre temps, ces antiques débris,
Et sous ses frondaisons, ses lianes, ses vignes,
Elle veut les soustraire à tes hautains mépris.

Car tu la méconnais; car tu n'as plus d'hommage
Pour l'éternel travail de son sein généreux.
Tu hais même tes dieux créés à ton image,
Et tu vas, satisfait d'un scepticisme creux.

De la divinité tu veux d'autres exemples
Que tout cet univers splendide que tu vois;
Il ne te suffit plus pour ériger des temples
D'un son lointain de flûte entendu dans les bois.

Quand les flots retombant avec leur bruit d'enclume
Entraînent tes vaisseaux vers les écueils amers,
Tu ne vois plus passer, le poitrail dans l'écume,
Les chevaux emportant le char du dieu des mers;

Et quand sur tes cités tremblantes, les orages
Roulent leurs grondemens profonds et leurs feux clairs,
Tu ne vois plus paraître, au milieu des nuages,
La monstrueuse main qui brandit les éclairs.

Mais, las de ton orgueil qui ne peut se résoudre
A croire aux dieux buvant dans les Olympes bleus,
Les poètes, épris des flots et de la foudre,
S'envolent, par le rêve, aux siècles fabuleux.

Et toujours ils s'en vont, Grèce, vers tes ruines!
Derniers fervens de l'art, ils viennent y prier.
Vieille patrie! Il faut ton air à leurs poitrines,
Ton air plein d'un parfum de myrte et de laurier,

Ton air pur et vibrant où sous un souffle tremblent
Les arbres élancés de tes bois toujours verts,
De tes bois pleins d'échos si sonores qu'ils semblent
Créés pour retentir au rythme des beaux vers.

LE PASSANT (1)

Sous le bandeau trop lourd pour son front de seize ans,
Assise sur un trône aux longs rideaux pesans
Où l'orgueil brodé d'or des blasons s'écartèle,
Couverte de lampas et d'antique dentelle,

(1) La pièce suivante a été écrite sur du papier à en-tête du Ministère de la Guerre, où Coppée était entré à vingt ans comme expéditionnaire. Il a été de bonne heure hanté par les poétiques silhouettes de Zanetto et de Silvia.

Ce petit poème n'est-il pas, en effet, comme une première ébauche du *Passant*, ou bien encore comme le prélude de la première pièce des *Intimités?* — J. M.

Blanche aux longs cheveux noirs, ayant dans ses yeux noirs
L'éclat resplendissant de l'étoile des soirs,
Et triste doucement, se tient la jeune reine
Par la naissance et par la beauté souveraine.
La fenêtre est ouverte, et, splendide décor,
Elle voit des forêts où résonne le cor,
Des donjons sur des rocs plus hauts que les orages,
Des vals et des coteaux aux riches pâturages,
Tout un royaume libre et fort par le travail.
Dans le cadre borné que forme le vitrail
Et qu'entoure un frisson de fraîches giroflées,
Elle voit des vaisseaux aux voilures gonflées
Qui remontent le fleuve et de lourds galions
Dont le ventre bombé crève de millions.
Elle n'y pense pas, elle rêve, elle écoute
Le zéphyr... Elle voit défiler sur la route
Les bataillons touffus de ses pertuisaniers
Chamarrés d'or de pied en cap par ses deniers.
Elle rêve, et sa tête adorable s'incline.
Et là-bas, descendant de la verte colline,
Précédé par un bruit de lointaines chansons,
Pensif et s'arrêtant pour cueillir aux buissons
Des lianes dont il adorne sa guitare,
Un pâle et maigre enfant à l'allure bizarre
S'approche et voit la reine assise en son château.
Celle-ci l'aperçoit qui descend du coteau.
Étonnée, elle tend son svelte cou de cygne
Et de sa main exquise elle lui fait un signe.
Il monte, tout tremblant déjà d'un vague émoi,
Et la reine lui dit : — Chante et divertis-moi !
Et le petit chanteur, tout fier au fond de l'âme,
Prélude; mais soudain, en voyant cette femme
Si belle lui sourire et le considérer,
Il jette au loin son luth et se met à pleurer.

LE SIÈGE DE PARIS (1)

I. — APPROVISIONNEMENS

Les troupeaux poussiéreux et gris
Qui promettent maigre ripaille
Ruminent, couchés sur la paille,
Dans tous les jardins de Paris.

Mais le passant mélancolique
Ne trouve dans tout ce bétail
Ni d'ensemble ni de détail
Empreint d'un charme bucolique;

Ces grands bœufs aux gens peu frugaux
Font rêver des repas d'Homère,
Et cet agneau tétant sa mère
N'est qu'un avenir de gigots.

Ils ont faim et froid, ils sont mornes.
L'un contre l'autre acoquinés,
Ils ont des airs de condamnés
Et baissent tristement leurs cornes.

Le pourceau dormant au soleil
Frémit au contact d'une mouche
Dont l'ardent aiguillon le touche
Et le fait geindre en son sommeil.

Et dans leurs clôtures de planches
Ils semblent, pauvres animaux,
Savoir qu'au bout de tous ces maux
Ils seront mangés par éclanches.

(1) François Coppée, enfermé dans Paris assiégé, pendant l'Invasion et pendant la Commune, demeura, les premiers mois du siège, avec sa mère et sa sœur aînée dans un logement de la rue des Feuillantines. Mais ils durent l'abandonner dès le début de janvier, chassés par les batteries allemandes du plateau de Châtillon...

Les deux pièces suivantes ont été écrites entre deux factions sur le rempart, par le poète douloureusement affligé du deuil de la France... — J. M.

— Mais n'ayons pas naïvement
De pitié pour cette hécatombe;
Car j'entends, dans le soir qui tombe,
Les durs clairons d'un régiment,

Et, songeant au temps où nous sommes,
Sombre, j'ai murmuré bien bas :
« O troupeaux, ne vous plaignez pas
De la férocité des hommes! »

II. — VOITURES D'AMBULANCE

L'été, sous la claire nuit bleue,
Galopant le long des moissons,
Les omnibus de la banlieue
Rentraient, le soir, pleins de chansons.

Les grisettes sur ces voitures
Grimpaient avec les calicots.
On avait mangé des fritures
Et cueilli des coquelicots.

Les moustaches frôlaient les joues,
Car dans l'ombre on peut tout oser,
Le bruit des grelots et des roues
Étouffant le bruit d'un baiser.

Et l'on revenait, sous les branches,
De Boulogne ou de Charenton,
Les bras noirs sur les tailles blanches,
Tout en jouant du mirliton.

— Or j'ai revu ces voiturées,
Mais non plus telles que jadis,
Par les amusantes soirées
Des dimanches et des lundis.

Le drapeau blanc de l'ambulance
Pendait, morne, auprès du cocher.
C'est au petit pas, en silence,
Que leurs chevaux devaient marcher.

Elles glissaient comme des ombres,
Et les passans, d'horreur saisis,
Voyaient par les portières sombres
Passer des canons de fusils.

Ceux de la bataille dernière
Revenaient là, tristes et lents,
Et l'on souffrait à chaque ornière
Qui secouait leurs fronts ballans.

Ils ont fait à peine deux lieues,
Ces ironiques omnibus
Pleins de blessés aux vestes bleues
Qu'ensanglanta l'éclat d'obus.

Ce convoi de coucous qui passe
Semble nous faire réfléchir
A l'étroitesse de l'espace
Qui nous reste encor pour mourir;

Et, malgré mes pleurs de souffrance,
J'ai pu lire sur leurs panneaux
Les noms des frontières de France:
Courbevoie, Asnières, Puteaux.

AU THÉATRE (1)

On jouait un *opéra-bouffe*.
C'est le nom qu'on donne aujourd'hui
Aux farces impures dont pouffe
Notre siècle si fier de lui.

(1) Les deux poèmes suivans ont été écrits par François Coppée à un moment difficile de sa carrière littéraire, dans les années qui suivirent la guerre, alors qu'il cherchait à conserver la faveur du public conquis d'emblée avec *le Passant*, mais tout prêt à accabler ses nouvelles productions du souvenir de ce premier succès... Et, de fait, ses plus récentes pièces de théâtre : *Deux Douleurs*, *Fais ce que Dois*, *l'Abandonnée*, n'avaient guère réussi; et son dernier recueil de vers, *les Humbles*, venait d'être fort critiqué. C'est dans des heures de tristesse et de

On riait très fort. La machine
Était bête, et sale souvent,
Et se passait dans cette Chine
De théâtre et de paravent.

Poussahs, pagodes et lanternes,
Vous voyez la chose d'ici.
Et les Athéniens modernes
Bissaient les plus honteux lazzi.

Deux mandarins, — on pâmait d'aise
A ce comique et fin détail, —
Étaient l'un maigre et l'autre obèse
Et coquetaient de l'éventail;

Et la convoitise sournoise
Des messieurs chauves et pesans
Lorgnait une jeune Chinoise
Agée à peine de seize ans.

Adorable, l'air un peu bête,
Toute de gaze et de paillon,
Deux épingles d'or sur la tête,
Elle semblait un papillon.

découragement qu'ont été écrits les deux poèmes inédits que je publie ici; — véritables confessions intimes.

Dans le premier, François Coppée fait entendre son franc parler de bourgeois parisien; il se montre tel qu'il est, avec son vieux fonds de moralité et de vertu, son horreur de toutes les hypocrisies, de toutes les tyrannies sociales, sa pitié et sa tendresse pour les petits et les opprimés, son aversion pour les riches égoïstes et jouisseurs. Dans le second, il nous dit lui-même, — avec quelle simplicité et quelle modestie, — les sources de son inspiration : son œuvre est avant tout une œuvre de sympathie, d'indulgence, de pitié universelle. S'il a cessé, pendant un temps plus ou moins long, d'être un catholique pratiquant, il n'a jamais cessé d'être pénétré, inconsciemment ou non, de l'esprit de l'Évangile : il a toujours senti vivement et proclamé *en chrétien* la beaute morale qui rayonne des cœurs simples, des esprits modestes, des vies résignées. Oui, cette préface inédite des *Humbles*, — précieuse profession de foi écrite en mars 1872, — suffirait à le prouver : même aux heures troubles, aux minutes de scepticisme et de doute, François Coppée garda toujours au fond du cœur, comme un viatique, sa modestie intime, son amour du prochain, auxquels il ne manquait que la consécration catholique pour faire de lui l'homme parfait selon l'Évangile, pratiquant les deux grandes vertus du Christ : l'humilité et la charité.

J. M.

Elle n'était pas même émue
Et, toute rose sous son fard,
Forçait sa frêle voix en mue
Qu'étouffait l'orchestre bavard.

C'était bien la grâce éphémère,
L'enfance, la gaîté, l'essor,
Et l'on devinait que sa mère
Ne l'avait pas vendue encor.

Je me sentais rougir de honte
Quand elle disait certains mots,
Comme la princesse du conte
Qui crachait serpents et crapauds.

Je songeais à la demoiselle
Qu'on invite en saluant bas
Et, baissant ses yeux de gazelle,
Qui répond : « Je ne valse pas; »

A l'héritière très titrée
De l'altier faubourg Saint-Germain
Que suit un laquais en livrée
Portant le missel à la main;

Et même à la libre grisette
Que font danser les calicots
Dans des bals ayant pour musette
Des mirlitons peu musicaux.

Et je me disais : « Ouvrière,
Fille de noble ou de bourgeois,
A cette heure fait sa prière
Ou rêve à l'amour de son choix;

« Et, pendant ce temps-là, le père,
Le frère, même un fiancé,
Sont peut-être dans ce repaire,
Devant ce spectacle insensé,

« Et, dans le vertige où les plonge
Cet art érotique et scabreux,
Sans doute qu'aucun d'eux ne songe
A cette enfant qu'on perd pour eux.

« Siècle de toi-même idolâtre,
Époque aux grands mots puérils,
Les spectacles de ton théâtre
Sont moins sanglans, mais sont plus vils.

« Cette innocente, encore dupe,
Qui ne sait pas dans quel dessein
On fait aussi courte sa jupe
Et l'on découvre autant son sein,

« Cette victime, c'est la tienne,
Multitude aux instincts fangeux!
C'est toujours la jeune chrétienne
Toute nue au milieu des jeux;

« Ce sont toujours tes mille têtes
Fixant leurs yeux de basilic
Sur la femme livrée aux bêtes,
Sur l'enfant jetée au public! »

— Je m'indignais, et, sur la scène,
Celle qui n'avait pas seize ans
Chantait un couplet trop obscène
Pour qu'elle en pût savoir le sens,

Et, l'horreur crispant ma narine,
Loin du mauvais lieu je m'enfuis,
Respirant à pleine poitrine
L'air salubre et glacé des nuits.

ALLONS, POÈTE, IL FAUT EN PRENDRE TON PARTI!...

Allons, poète, il faut en prendre ton parti !
Tu n'as pas fait songer, et tu n'as converti
Personne à ton amour pour les vertus obscures ;
Tes poèmes naïfs peuplés d'humbles figures
N'ont pas le don de plaire aux heureux d'ici-bas ;
Ton livre les étonne et ne se lira pas.
Le monde, vois-tu bien, ne s'intéresse guère
A ce milieu mesquin, trivial et vulgaire ;
Malgré la sympathie, on est un peu surpris.
Crois-moi, n'y reviens plus... Personne n'a compris
Qu'un lettré, qu'un ami de l'art et de l'étude
Eût, pour ces gens de peu, tant de sollicitude.
— Diable ! Cela n'est pas d'un esprit distingué.
Traiter de tels sujets en vers ! — On est choqué.
Là, franchement, comment veux-tu qu'on s'attendrisse
Sur l'ennuyeux exil d'une pauvre nourrice ?
Veux-tu faire pleurer avec le dévouement
D'un petit employé de l'enregistrement ?
Prends garde, je connais chez toi cette tendance.
Autrefois n'as-tu pas eu l'extrême imprudence
De conter, sans aucune ironie, à dessein,
Les amours d'une bonne avec un fantassin ?
Parler d'un épicier dans la langue de l'ode,
C'est monstrueux. Tu vois, une femme à la mode
Te l'a dit, sans y mettre aucune passion,
Que c'était, à la fin, de l'affectation.
Elle eût pu dire encor que cet art réaliste
Sent un peu l'envieux et le socialiste,
Et te fera bientôt regarder de travers ;
Que ceux qui pour trois francs achèteront des vers
Sont des gens de loisir, ayant de la fortune,
Que ton étrange amour des humbles importune,
Et qu'au lecteur qui sort en voiture, il messied
De parler si souvent de ceux qui vont à pied.

Soit, je suis condamné. Mais mon livre est sincère.
J'ai cru qu'il était sain, qu'il était nécessaire,

— A cette heure où, sentant se réveiller en eux
Leurs appétits rivaux et leurs instincts haineux,
Les hommes des deux camps, haut monde et populace,
Prétendent par le fer se disputer la place ;
A cette heure où mon pied qui foule le pavé
Pourrait glisser encor dans le sang mal lavé,
Où les assassinats, les vols, les sacrilèges
Viennent de cimenter tous les vieux privilèges,
Et de rendre encor plus intense et plus fougueux
L'égoïsme du riche et la rage du gueux, —
J'ai cru, dis-je, j'ai cru qu'il pouvait être utile
Au milieu des écrits que la haine distille,
Des cris injurieux et des mots provocans
Que se jettent de part et d'autre les deux camps,
De publier, parmi la fureur générale,
Un livre familier, sans phrases, sans morale,
Sans politique aucune, et tout d'apaisement,
Qui dirait à l'heureux du monde, simplement,
Que ce peuple qu'il voit passer sous sa fenêtre,
Ce peuple qu'il méprise et ne veut pas connaître,
Conserve plus d'un bon sentiment ignoré ;
Et qui dirait encore au pauvre, à l'égaré,
Que, dans l'adversité, le meilleur, le plus digne,
Le plus grand, est toujours celui qui se résigne ;
Qui dirait tout cela sans trop en avoir l'air,
Par de simples récits, dans un langage clair,
Et qui dégageraient une bonne atmosphère.
— Ce livre, j'ai tenté seulement de le faire,
Et je l'ai bien mal fait, puisqu'on n'a pas compris.
Comme ceux dont il parle, au milieu du mépris,
Sa bonne intention sans doute ira s'éteindre ;
Et tout ce qu'il voulait faire aimer, faire plaindre,
Rentrera pour toujours dans son obscurité
Comme l'humble rêveur qui l'a si mal chanté.

François Coppée.

LE RELÈVEMENT

DE

L'INDUSTRIE RURALE

I

Il y a environ quatre ans, le Musée social, ému de l'affluence des marchandises étrangères sur nos marchés français, et soucieux de se rendre exactement compte de la situation dans laquelle se trouvaient nos industries nationales, conçut la pensée d'ouvrir une enquête dans les centres ruraux où fleurissaient jadis les métiers les plus divers. Son but était, en face de la crise économique, de savoir si les industries de jadis existaient encore et si le ralentissement des affaires et de l'exportation devait être attribué à une production insuffisante ou imparfaite, ou à des causes purement extérieures. Il s'agissait enfin de s'assurer qu'il existait encore, dans les campagnes, des vestiges de certaines industries familiales et locales que l'on pourrait relever en les encourageant, et d'étudier s'il convenait d'en établir de nouvelles s'appliquant plus particulièrement à telle ou telle région.

D'autre part, introduire ou rénover une industrie qui ôterait à la terre le peu de bras qui lui restent serait aggraver le mal en portant un dernier coup à l'agriculture déjà si atteinte. Il fallait donc que cette impulsion nouvelle donnée à l'industrie nationale ne détournât pas des travaux des champs ; bien mieux,

il s'agissait de savoir si, par ce moyen, on pourrait tenter de rattacher le paysan au sol et par là concilier deux choses qui, au premier abord, semblent inconciliables : l'agriculture et l'industrie.

Pour tenter l'expérience, on choisit une province où les produits du sol et les anciens métiers sont combinés de façon à fournir au paysan, non seulement les élémens de consommation, mais encore les matières premières de certains objets nécessaires à son bien-être, objets qu'il lui est loisible de confectionner lui-même. L'Auvergne, où existaient jadis, à l'état rudimentaire, les industries les plus diverses : travail du bois, taille de la pierre, tressage de la paille, filage et tissage de la laine, du chanvre, etc., offrait de façon frappante un exemple de l'utilisation sur place des productions de la région selon les altitudes diverses.

L'enquête, consciencieusement menée, fournit des résultats très concluans : elle démontra que, par une impulsion habilement donnée, il serait très possible de développer simultanément, l'une devenant pour ainsi dire le corollaire de l'autre, les industries agricoles et rurales. En Auvergne, on trouvait jadis, au temps où se filait dans les ménages le linge de toute une famille, des champs entiers consacrés à la culture du chanvre ; au fur et à mesure que les métiers se sont démontés, cette culture a diminué et devient de plus en plus rare ; bientôt elle disparaîtra complètement. Et il en est de même pour quantité d'autres choses. Dans toutes nos provinces de France, en cherchant bien, on pourrait retrouver ainsi des trésors inutilisés, faute de savoir les mettre en valeur, ou peut-être simplement d'en prendre la peine : l'élevage des troupeaux fournirait la laine au tisserand local, les plumes et duvets des volailles, plus intelligemment préparés, se transformeraient en panaches, en garnitures capables de satisfaire aux exigences de la mode, sans compter mille applications plus modestes, mais plus utiles.

Par l'industrie rurale, nous entendons, en général, toute industrie qui se fait dans les campagnes ; mais, pour être bien comprise, elle doit avant tout être fondée sur les moyens de faire fructifier la terre ou d'utiliser ses productions. Nous pouvons donc la diviser en deux branches : celle qui utilise ou écoule directement les fruits du travail agricole et celle qui, liée à l'industrie en général, transforme sur place, par un travail

manuel ou mécanique, les produits plus ou moins bruts en objets d'utilité ou même de luxe. La première de ces branches est, et doit rester, la plus importante : d'abord parce qu'elle seule est essentiellement *rurale*, puis parce qu'elle est capable de fournir à l'autre les matières élémentaires. C'est pourquoi nous commencerons cette étude en passant rapidement en revue les diverses ressources de l'agriculture.

Le beurre, le lait, sont des produits d'une vente certaine, dont on ne peut assez encourager la production. Il en est de même des œufs et de la volaille que nos paysans obtiennent en trop petite quantité, insuffisante à la consommation, puisque les jours de marché, — tout au moins en Touraine, — il ne reste jamais une pièce invendue. Les coquetiers eux-mêmes prétendent qu'ils trouveraient facilement à vendre le double de ce qu'ils apportent; c'est donc à leur incurie qu'est due en partie la modicité de leur gain, et il leur serait facile de retirer de leur travail le bénéfice auquel ils ont droit. En soignant davantage les couvées, ils augmenteraient leur production et par conséquent leur source de revenu; non seulement leurs produits trouveraient écoulement facile en France, mais le surplus pourrait s'exporter à l'étranger.

Sur le marché anglais, où nous occupions la première place pour les beurres, il y a vingt ans, nous sommes descendus à la troisième. Nos exportations sont tombées en 1900 à 44 millions pendant que les ventes du Danemark s'élevaient à 226 millions, et, d'après le rapport de notre attaché commercial à Londres, notre importation d'œufs en Angleterre diminue chaque jour au profit du Danemark. Nos envois atteignaient, il y a quelques années, le chiffre respectable de 28 millions de francs et sont descendus à 9 millions par la faute de nos cultivateurs qui ne savent pas ou ne veulent pas envoyer, en quantité suffisante et bien emballés, les beaux œufs à coquilles rousses que l'Angleterre demande et qu'elle préfère aux œufs pâles et blancs. Est-il donc si difficile de donner satisfaction à nos voisins tout en soignant nos propres intérêts? Il suffirait pour cela de veiller à certains croisemens.

En apiculture, on peut arriver à de fort beaux résultats. Le miel est encore un produit très demandé, rémunérateur et qui donne peu de peine, sauf aux abeilles actives.

Dans la campagne fertile, toute personne possédant une

maison, petite ou grande, avec un lopin de terre devrait faire de l'élevage sur une échelle plus ou moins étendue : les canards, les poulets sont très demandés, — on n'en saurait fournir en assez grande quantité nos marchés parisiens ; — la peau des oies du Poitou, bien traitée, jouit d'une réputation mondiale, et les plumes des volailles, dont Paris est un des grands marchés, pourraient rapporter de jolis bénéfices, si les éleveurs, plus soigneux, les séchaient convenablement avant de les expédier. Faute de précautions, il arrive trop souvent qu'elles s'abîment en route et que le déchet énorme constitue une perte sérieuse. Les gens qui ne possèdent que de petites ressources pourraient remplacer la vache, la chèvre, le mouton par le lapin ordinaire ou le lapin angora dont la laine douce et soyeuse peut se transformer en vêtemens plus chauds et plus légers que la fourrure.

Tout élevage industriel suppose une mise de fonds ; mais ici l'élevage peut se faire sans capital. Le clapier peut se créer petit à petit et, dans ce cas, au point de vue de l'installation, de la nourriture, des soins à donner aux jeunes, les frais généraux sont à peu près nuls et le profit est certain puisque l'on peut tirer parti du poil, de la fourrure et de la chair. Le produit des lapins angoras élevés aux environs de Caen est évalué annuellement à 2 ou 3000 kilos. On estime qu'un lapin adulte peut donner actuellement de 280 à 360 grammes de poils : les adultes sont « plumés » ou, pour parler plus exactement, épilés tous les trois mois. Pendant les premières semaines qui suivent leur naissance, les jeunes angoras ne demandent pas plus de soins que les autres lapins ; mais, dès l'âge d'un mois, il faut commencer leur toilette. Le poil d'angora filé soit à la mécanique, soit à la main, sert à confectionner des gants, plastrons, ceintures, caleçons, etc., très estimés des personnes frileuses et rhumatisantes. Les angoras noirs sont plus recherchés que les blancs.

A côté des lapins angoras, dont la soie se vend, suivant le cours, de 30 à 35 francs le kilo, nous connaissons, en France, deux autres variétés de lapins : le lapin argenté que l'on élève en grande quantité dans la Champagne, aux environs de Troyes, fournit une chair très succulente et une fourrure très estimée des pelletiers ; il est facile à élever, ne craignant pas le froid. Enfin, le lapin normand, le plus rustique de tous et d'une

croissance rapide, est celui qui approvisionne tous nos marchés.

C'est le capital dont il dispose qui sert de règle à l'éleveur. S'il tente l'entreprise avec une somme suffisante pour élever, par exemple, dix mâles et cent femelles, frais généraux déduits, il peut réaliser, dès la première année, un bénéfice net de 1 800 à 2 000 francs; l'année suivante, les résultats seront beaucoup plus brillans et pourront se chiffrer à 12 000 francs, et ainsi de suite. Les conditions d'élevage ne sont pas les mêmes pour l'angora, dont le poil soyeux demande à être peigné chaque jour, et le lapin rustique, qui pousse tout seul; la préparation de la peau du lapin argenté exige aussi certains soins dans les détails desquels nous ne pouvons entrer ici; mais, pour la bonne réussite de l'élevage des trois espèces, il faut une propreté méticuleuse si l'on veut éviter les épidémies qui sont la perte du clapier; il faut en outre de l'acharnement au travail, et enfin, le sens commercial pour tirer le meilleur parti de ces produits dont l'écoulement est d'ailleurs certain et facile.

Un autre genre d'élevage ne demandant ni grande mise de fonds, ni beaucoup de temps, car les soins matériels sont à peu près nuls, c'est l'élevage de l'escargot. La consommation, en France, de ce mollusque augmente chaque année, alors que sa production diminue par suite d'élevage défectueux, et l'on est obligé de recourir à l'Allemagne et à la Suisse pour l'alimentation de nos marchés. Cependant, si l'on voulait bien en prendre la peine, on arriverait à une production tout au moins en rapport avec les demandes, car l'élevage de l'escargot est facile et n'exige qu'un peu d'attention. Les escargots se nourrissent de salades, de choux et, en cas de besoin, on peut les alimenter de son mouillé d'eau. En les mettant dans des parcs divisés en enclos avec des clôtures enduites d'une substance insoluble à la pluie, on les empêchera de s'échapper et l'assainissement des enclos deviendra facile. Un essai a été tenté au printemps dernier dans un enclos de 60 mètres carrés, sous un couvert d'arbres, avec 500 escargots dits de « Bourgogne, » achetés aux Halles. La petite clôture en sapin était enduite d'un oléate au sulfate de cuivre. Aucun escargot ne franchit cette barrière et près des deux tiers s'acclimatèrent dans ce parc, de sorte que la reproduction fut magnifique et que certains petits « Bourgogne » devinrent en deux mois gros comme une noisette.

L'industrie fruitière et maraîchère, qui peut s'étendre un peu partout, offre de grands avantages. D'abord, elle est rémunératrice et ne connaît guère le chômage, puis, non seulement elle occupe les hommes, mais elle procure de l'ouvrage aux femmes dont l'agilité et l'adresse sont fort appréciées pour l'emballage des fruits. Cologne est surtout un grand centre d'écoulement de produits maraîchers français ; de là ils sont répartis et expédiés plus loin encore. Malheureusement, une fois de plus, nous nous sommes laissé distancer sur le marché allemand : l'Italie envoie 70 000 tonnes de légumes et de fruits et sur 510 500 tonnes de légumes et de fruits que nos voisins d'outre-Rhin achètent annuellement à l'étranger; nous n'en fournissons que 43 000. Nous-mêmes sommes tributaires de la Californie pour une quantité considérable de fruits séchés et tapés.

Une seule région, jusqu'ici, semble bien comprendre l'intérêt que nous avons à cultiver et à répandre au dehors le surplus de nos productions, c'est la vallée du Rhône, la Provence où le commerce maraîcher atteint des proportions énormes. Journellement dix à douze trains partent pour Paris, de là pour l'Angleterre, emportant des wagons de fruits et de légumes. Châteaurenard est un marché de premier ordre. Les cerises viennent du Var et s'exportent en Grande-Bretagne. Pour prolonger l'époque de la maturité des fruits et des légumes, ou plutôt pour être à même d'en obtenir pendant une plus grande partie de l'année, un entrepreneur intelligent et avisé imagina de les faire cultiver dans des régions ou à des altitudes différentes. Il put ainsi faire plusieurs récoltes du même fruit et du même légume à des époques diverses et, les récoltes ayant lieu à peu près toute l'année, les livraisons ne subissent aucune interruption. La Bourgogne aussi tire parti de sa culture agricole, qu'elle s'efforce d'étendre. Son commerce de cassis atteint annuellement le chiffre respectable de 450 000 francs et, le récent Congrès qui s'est tenu à Dijon, nous a appris que l'exploitation du miel tend à augmenter, ainsi que la culture des framboises.

Nous exportons aussi en grandes quantités les noix en Angleterre, en Amérique et en Allemagne. Ce fruit, chez nous, se mange généralement frais. Les Allemands, au contraire, qui le prisent fort, s'en servent pour la confection des *delicatessen*,

c'est-à-dire de divers produits de confiserie et de pâtisserie dont ils se régalent à Noël ou aux grandes fêtes de l'année.

Le Lot est le plus grand producteur de noix, sinon pour la qualité, au moins pour la quantité. La statistique de 1900 évalue à 128000 quintaux le chiffre de production du département : c'est près du sixième de la récolte totale de la France qui s'élève à 725 927 quintaux. La Corrèze, avec 75 000, et la Dordogne, avec 60 000 quintaux, arrivent ensuite ; aucun autre département n'atteint 50 000. L'Isère fournit 46 944 quintaux, le Var 44 540, la Drôme 26 532. Mais, au point de vue de la valeur marchande, l'Isère dépasse de beaucoup le Lot et les autres départemens ; la noix y vaut cinquante francs le quintal et dans le Lot treize seulement. C'est que l'Isère fournit la noix de primeur, celle qu'on pourrait appeler la noix de luxe. Gourdon, un des centres importans de la vente de la noix en coques, fait des expéditions un peu partout, dans le Berri, à Bourges, où les fabricans d'huile compensent avec ces fruits l'infériorité de leur récolte : la spécialité de Gourdon est le cerneau. Dès août, les commerçans font appel aux femmes qui cassent soigneusement les noix encore revêtues de leur brou et les épluchent. Les fruits sont aussitôt emballés et expédiés au loin, soit par Bordeaux qui les répartit en Angleterre, soit directement. Un peu plus tard, on récolte de nouveau le fruit, plus mûr cette fois, on le casse pour économiser des frais de transport sur une matière sans valeur et cet *énoisillage* ou *dénoisillage* constitue une ressource précieuse pour les familles d'ouvriers et les pauvres gens qui travaillent soit dans les maisons de négocians, soit à domicile. Partout on brise la coquille.

Jadis le *dénoisillage* avait pour but la préparation des noix destinées à l'huilerie, et les noix étaient autrement abondantes que de nos jours, puisqu'il fallait faire face à une consommation énorme d'huile, remplacée aujourd'hui par celle d'olives, d'arachides et de coton. Le cassage des noix constituait en quelque sorte l'industrie vitale du Quercy. Le moment où commençait le travail était le signal de réjouissances ; de là naquit, en 1819, l'idée d'un concours original avec prix aux dénoisilleuses les plus habiles, et banquet pour terminer la fête.

La solennité fut renouvelée récemment. Il y a dix ou onze ans, en janvier, un nouveau concours avait lieu. Les souscrip-

tions recueillies permirent d'accorder vingt-trois prix composés chacun d'une petite somme d'argent et d'un objet utile, tel qu'une chaufferette, une suspension, un fichu ou une quantité déterminée de pain à prendre chez un boulanger. Le dernier prix se composait de toutes les coquilles cassées. Naturellement, on nomma un Comité avec son bureau et cet aréopage rédigea un règlement intérieur qui, à lui seul, précise le genre de travail des candidates. Il se résume en quelques lignes : les casseuses de noix devaient être munies des accessoires nécessaires au cassage des noix : siège, maluque, pierre ou tablette pour casser 10 kilogrammes de noix et corbeille. Chacune des concurrentes restait libre d'adopter la manière de cassage qui lui convient le mieux. Le signal de l'ouverture du concours fut donné par trois coups de maluque (on appelle ainsi le maillet qui sert à casser les noix) frappés par le président sur un objet sonore. Soixante concurrentes s'étaient fait inscrire. Elles entrèrent en lice aux accords d'une vielle. Le président fit asseoir les dénoisilleuses : le travail commença par le dénoisillage, et se termina par le triage qui consiste à mettre les cerneaux d'un côté, les brisures de l'autre. Chaque tas devait être pesé pour l'édification du jury qui tenait à se rendre compte de la rapidité du travail, de sa propreté et aussi du rendement des noix en cerneaux. La première ouvrière cassa ses dix kilogrammes de noix en douze minutes trente secondes. Elle obtint le prix et fut promenée en triomphe dans Gourdon; la soirée se termina par un banquet et le bal obligatoire.

Mais le déboisement est peu favorable à l'entretien de ces industries, et c'est bien dommage. Le mal est grand, surtout en ce qui concerne les châtaigniers, dont la destruction a causé dans le Limousin un mal irréparable. Comme ils étaient un des principaux élémens de nourriture, leur disparition a forcément amené de la misère dans les campagnes. Le même fait s'est produit en Corse, où l'on vit principalement de ce fruit qui devient de plus en plus rare, et la disette s'est ajoutée aux maux de toutes sortes dont le pays souffrait déjà à la suite des grèves des chemins de fer, des messageries, etc.

Le Midi a une industrie importante à laquelle il convient de rendre sa place; c'est la sériciculture. Jadis, chacun « faisait du ver à soie, » mais, par suite de la maladie du ver à soie, de la rareté et de la cherté de la main-d'œuvre, de l'insuffisance des

matières premières, l'industrie s'est vue réduite à néant. Cependant, il n'est pas de récolte plus aisément obtenue, ni qui donne moins de peine. A Lavaur, les chemins sont bordés de mûriers; l'État ou même les grandes compagnies de chemins de fer pourraient en planter le long des routes, sûrs d'en recueillir de beaux bénéfices.

Une statistique parue, pour 1905, dans la *Diplomatic and consular reports of foreign trade of China* démontre qu'en Chine et au Japon le nombre de filatures à l'européenne est en décroissance marquée et que le nombre de filatures indigènes, ou *zagouris*, est, en revanche, monté, en quatre années, de 601 à 1 074, ce qui fait près du double (1).

L'industrie du ver à soie est à reconstituer dans notre pays. A nous de chercher à reconquérir, avec notre supériorité d'autrefois, notre vieille réputation; il faut que la soie de France, comme l'était jadis celle des Cévennes, devienne hors pair et soit recherchée à ce titre.

II

Il résulte de cette revue que nous venons de passer plus ou moins rapidement des produits des diverses régions, que partout ou à peu près il y aurait plus et mieux à faire et qu'on pourra développer davantage la production. Malheureusement, les gens des campagnes dédaignent d'utiliser les trésors qu'ils ont sous la main; ils préfèrent quitter ou vendre leur lopin de terre pour aller à la ville grossir le nombre des ouvriers d'usines ou, s'ils sont ambitieux, devenir des *bourgeois*. Il faut donc avant tout les rattacher au sol natal, leur apprendre à l'aimer, à le cultiver, comme le firent leurs ancêtres.

A son congrès de 1909, la Société d'Économie sociale étudia plus particulièrement les moyens d'enrayer la désertion des

(1) L'industrie de la laine, celle du coton et celle de la soie ont subi le même sort en France. Cette dernière, qui pendant si longtemps a été la reine du monde, est battue en brèche partout, en Allemagne, en Italie, en Suisse, aux États-Unis, et voit se dresser en face d'elle un nouvel adversaire plus redoutable que tous les autres, le Japon. L'augmentation dans la consommation de la soie qui a été de 31 pour 100 pour les nations européennes, qui a atteint 83 pour 100 aux États-Unis, n'a été que de 10 pour 100 pour la France. Depuis 1898, la fabrication aux États-Unis dépasse sensiblement la nôtre; sa production, qui n'était à cette époque que de 237 000 kilos, s'élève aujourd'hui à 1 million 850 000 kilos.

campagnes. On y préconisa des remèdes divers. Tous convergent plus ou moins directement vers cette solution : reconstituer le foyer familial et faire de la famille rurale une unité forte, puissante, un bel arbre vigoureux, dont les rameaux s'étendent sans se détacher.

Le bien de famille, que nos législateurs ont établi, a fait faire à la question un grand pas; mais il ne faut pas oublier que la pierre angulaire du foyer, c'est la femme, la mère de famille. Si elle est bonne ménagère, elle saura rendre l'intérieur agréable au mari et y retenir ses enfans; c'est donc cette partie de son éducation qui est à développer chez la jeune fille, sans qu'on néglige de la former en même temps à la vie d'une fermière ou d'une maîtresse d'exploitation. Pas plus que les femmes de la classe aisée, nos paysannes ne sont préparées à la vie rustique dont leur entourage les éloigne encore. Sauf exception d'un ou d'une sur cent, l'instituteur et l'institutrice détournent plutôt leurs élèves des travaux agricoles et ménagers, considérés comme bas et vulgaires. Les bons élèves, tant garçons que filles, sont dirigés vers le brevet et ceux dont on désespère, ceux dont on ne sait plus que faire, ceux qui ont la « tête dure » ou faible, sont destinés au travail des champs et au ménage, Quoi d'étonnant si le revenu de la propriété, mal administré, est amoindri et si les charges en deviennent plus lourdes!

Depuis ces dernières années, les idées à ce sujet ont quelque peu changé en France. Un grand mouvement d'opinion publique s'est produit, et l'on semble mieux comprendre aujourd'hui l'importance de l'éducation ménagère. Des écoles d'enseignement théorique et pratique s'ouvrent un peu partout, à Paris et en province, et donnent des résultats appréciables qui font bien présager de l'avenir. Ici, ce sont des écoles de cuisine destinées aux femmes et aux jeunes filles du monde, où elles apprennent la composition d'un menu, le prix de revient de chaque plat, l'arrangement de la table, le service, la cuisine proprement dite, les nettoyages, etc., etc.; là, ce sont des écoles d'agriculture qui les mettent au courant de ce qu'elles devront savoir pour faire de bon élevage; mais, hélas! dans ces dernières écoles, les élèves sont encore peu nombreuses.

L'exemple donné par les villes a eu sa répercussion dans les campagnes, et l'un des plus beaux résultats obtenus répond à l'initiative généreuse d'une Lozérienne au profit de l'œuvre

dentellière qu'elle a fondée. Pendant deux séjours qu'elle fit en Belgique en 1906 et 1907, ayant l'occasion d'étudier de près le fonctionnement des Écoles ménagères, agricoles et laitières alors inconnues en France, elle put se rendre compte de tous les avantages qu'il y aurait à doter nos campagnes d'institutions de ce genre, et songea aussitôt à les installer dans son département. Grâce à l'appui de M. Van Vuyst, directeur au ministère de l'Agriculture belge, une jeune Française de vingt-deux ans, munie de son brevet, fut formée au couvent d'Overrysche où elle passa dix mois; elle suivit également des cours ambulans dans deux régions différentes, étudiant ainsi la zootechnie, les diverses applications du laitage, les soins de la basse-cour, du jardin potager et fruitier, la comptabilité d'une ferme et d'un petit ménage de cultivateurs, la fabrication du pain à la main, la cuisine très simple, etc., etc., enfin la pédagogie maternelle, la puériculture et suffisamment de chimie pour distinguer les graines potagères s'accommodant à tel terrain plutôt qu'à un autre. Après avoir conquis, en septembre 1908, son brevet belge, la jeune fille revint en France, compléta ses études dans un dispensaire de Charonne où elle acquit des notions de pansemens, d'antisepsie et se trouva ainsi préparée à former à son tour des élèves. Le 22 janvier 1909, s'ouvrirent à Saint-Alban (Lozère) les premiers cours. Ils réunirent immédiatement quarante-six élèves, âgées de quinze à trente ans, réparties en cinq sections.

En dépit des plus violentes rafales du vent, d'une couche de neige atteignant quelquefois cinquante centimètres, ces quarante-six jeunes filles sont venues tous les jours suivre les classes de trois à six heures. Ces cours, spécialement institués pour les dentellières de l'arrondissement de Marvejols, durent soixante-cinq jours ; puis le professeur avec son installation se transporte dans un village voisin, ce qui vaut à cette institution son nom d'École ménagère ambulante. Le matériel servant à la démonstration pratique se compose d'une volumineuse panière contenant un bagage très simple, très solide, c'est-à-dire uniquement de la batterie de cuisine en usage dans les petits ménages modestes de la campagne, des ustensiles nécessaires au repassage, à la coupe, à la lessive, au jardinage, aux pansemens, aux nettoyages en tous genres, ainsi que d'un choix varié de livres avec des gravures explicatives, des tableaux de démons-

tration en couleur sur lesquels se lisent des sentences. Une baratte, une écrémeuse, un malaxeur et de petits moules à fromage sont joints au matériel et permettent à la jeune campagnarde, avec un peu de lait, d'augmenter ses ressources au marché, l'été.

Le programme des Écoles ménagères et laitières ambulantes de la Lozère se compose donc d'une partie théorique et d'une partie pratique et, afin que l'instruction reçue pendant cette période de deux mois ne se perde pas, des maîtresses, choisies et préparées par le professeur, continuent l'enseignement quand la panière est installée ailleurs. Les récompenses de fin de cours consistent en graines de légumes et de fleurs, immédiatement semées. A leur tour les plus belles fleurs et les plus savoureux légumes produits par ces graines concourent pour une prime qui se compose cette fois de semences de pommes de terre et de topinambours adaptés au climat (600 à 1 400 mètres d'altitude). Dans la suite, on ajoutera des récompenses de volailles productives adaptées également au pays.

Il serait à désirer que des initiatives de ce genre fussent prises un peu partout. La Bretagne, sous les auspices de la comtesse de Kéranflech-Kernevzen, possède déjà une institution analogue; néanmoins, nous sommes encore en retard sur d'autres pays, et la Belgique, par exemple, pourrait nous servir de modèle. Les Écoles ambulantes ne sont qu'une première étape, en quelque sorte une école primaire. Il faudrait donc pousser les études plus avant et, comme cela se pratique dans d'autres pays, arriver à l'instruction secondaire, aux classes d'adultes, c'est-à-dire aux cercles de Fermières.

En réalité, le vrai, le grand mouvement ménager part du Canada et augmenté, élargi, il a donné naissance à de vastes associations de gens s'intéressant à l'agriculture. Là, les cultivateurs ou les fermières se retrouvent à des cours et à des conférences qui ont lieu pendant plusieurs jours consécutifs et ont pour objet des discussions contradictoires; ces assemblées prennent la forme d'un Congrès. Afin de donner aux cultivateurs toute facilité de poser par écrit les questions qui les intéressent, une boîte spéciale est installée dans la salle de réunion, prête à recevoir les demandes et les réponses.

Il y a eu, en 1908, aux États-Unis, environ 14 000 de ces réunions et elles ont compté plus de deux millions de pré-

sences. Dans leur ardeur propagandiste, les Américains, afin de multiplier ces conférences, n'ont rien trouvé de plus ingénieux que d'organiser des trains spéciaux comprenant un wagon auditoire et un autre wagon muni des collections nécessaires aux explications théoriques. « Ces trains, rapporte M. de Vuyst, font halte aux stations principales de la ligne. Les cultivateurs sont avertis du jour et de l'heure de l'arrivée des trains et la conférence commence immédiatement; la séance terminée, le train s'ébranle, repart, pour s'arrêter à la station suivante où la leçon recommence. »

Aux États-Unis, les fermes sont parfois éloignées l'une de l'autre et sans moyen de communication avec le chemin de fer; dans ce cas, les tenanciers ne peuvent pas profiter des cours qu'on leur fait pendant l'arrêt du train. Ils y suppléent par la lecture et l'étude à domicile de cours par correspondance et à l'aide de leçons imprimées, qui sont généralement très bien faites. A une date fixée longtemps à l'avance, on se réunit chez un fermier, qui donne lecture des papiers reçus à des camarades assis autour de lui. Cette lecture est coupée de questions et de réponses, de discussions générales et partielles; la manière de voir des auditeurs, exprimée par écrit, est aussitôt envoyée aux directeurs des cours, et ces bonnes et utiles leçons se complètent presque toutes au moyen de gravures en couleur contenant une foule de renseignemens pratiques, éditées pour fermiers comme pour fermières.

Des institutions similaires, dont l'utilité a bientôt été démontrée, se sont rapidement propagées en Belgique, où existaient, au 31 décembre 1907, vingt-sept cercles féminins groupant une totalité de 2 000 membres. Depuis cette époque, le mouvement s'est encore accentué et le bilan de 1908 annonçait 4 466 membres inscrits, qui ont tenu 83 réunions et fait 129 conférences auxquelles ont assisté 8 532 membres.

L'objection ayant été soulevée que le nom de *Cercles de Fermières* resserrait la société en de trop étroites limites, on lui a substitué le terme plus large de *Cercles de Ménagères rurales*. Les écoles ambulantes, qui inspirèrent celles de la Lozère, rendent de précieux services à ces cercles qu'elles alimentent et dont elles entretiennent l'activité.

Dans ces associations, les femmes d'action jouent un rôle prépondérant : elles figurent au bureau, veillent au développe-

ment du groupe, font une causerie sur un sujet où leur compétence est reconnue. On provoque des réunions pour y étudier des questions simples, à la portée des femmes de la campagne et aussi des mères de famille. Celles-ci apprennent la manière de nourrir leurs poules en hiver, d'organiser l'étable et, quelques minutes plus tard, un prêtre leur donne des conseils précis pour l'éducation de leurs enfans ou le maintien de la paix dans leur ménage. L'annonce de ce dernier sujet peut provoquer des sourires; il est néanmoins d'une grande importance pour le bonheur des familles, ailleurs encore qu'aux cercles de ménagères rurales. Les réunions ont lieu au plus trois ou quatre fois l'an, car on juge inutile d'arracher trop souvent la femme à son foyer, même pour des raisons qui paraissent justes et bonnes.

En Allemagne, il existe dans presque toutes les provinces des écoles pour l'enseignement des travaux du ménage et de l'agriculture : fermes-écoles ou écoles ménagères qui comportent une exploitation considérable où l'on apprend tout ce qui touche au rôle de la femme d'un agriculteur.

L'Angleterre a des écoles de femmes pour l'industrie laitière et pour l'horticulture. Le « Swanlay horticultural College » et le collège d'agriculture de lady Warwick Studley sont particulièrement réputés.

En Russie, la Ligue en faveur de l'enseignement agricole féminin a fondé un Institut supérieur d'agriculture. En Suisse, une Fédération composée de 8 000 membres a créé un certain nombre d'établissemens modèles.

Nous n'avons malheureusement, en France, encore rien tenté sérieusement dans cet ordre d'idées, et cependant les avantages qui en découleraient n'ont pas même besoin d'être longuement exposés, tant ils sont évidens. Il serait à souhaiter que les ligues ou les sociétés d'ordre divers qui inscrivent à leur programme le relèvement de l'agriculture, prenant l'initiative d'institutions analogues à celle de Belgique, se missent résolument à l'œuvre pour les établir, les soutenir, les propager.

Seuls ont été établis, jusqu'ici, des syndicats ou associations de producteurs pour la vente en commun des laitages, du beurre, des fruits, etc. L'éloge des services qu'ils rendent n'est plus à faire : non seulement, par leur association les cultivateurs arrivent à diminuer les frais communs, à économiser les matières premières et le temps, mais encore, on peut affirmer que c'est

seulement grâce à des associations de ce genre que les agriculteurs ou les maraîchers peuvent assurer l'écoulement régulier de leurs produits et obtenir la clientèle de l'étranger. C'est grâce à ses 4 à 500 sociétés coopératives si bien comprises, que le Danemark, devenu un de nos concurrens les plus redoutables, quoique infiniment moins favorisé que nous sous le rapport du climat, vend à l'Angleterre pour 400 millions de francs de produits agricoles : beurre, œufs, viandes. Par le même moyen, l'Italie est arrivée à approvisionner le marché de Berlin. La Suisse même, dans plusieurs localités, voit la nécessité de fonder des syndicats d'agriculteurs pour la vente du lait, des fromages, etc.

Chez nous, les associations de ce genre existent déjà en nombre respectable. Une enquête faite par le ministère de l'Agriculture, en 1902, nous apprend qu'il y avait, à cette époque, en France, deux mille établissemens produisant industriellement du beurre frais, dont 661 organisés en sociétés coopératives et 1 339 appartenant à des particuliers. Leur production annuelle est estimée à 62 millions de francs. Si l'on tient compte de la consommation annuelle de beurre pour toute la France, évaluée à 300 millions de francs, on voit facilement tout ce qu'il y aurait à faire encore de ce côté. En ce qui concerne les produits maraîchers, le syndicat professionnel de Nantes, société fondée au capital de 15 000 francs, fait d'importantes expéditions en Angleterre ; le syndicat des producteurs jardiniers d'Hyères expédie à Paris et dans les grandes villes des primeurs, des légumes et des fleurs ; celui de Lauris s'occupe particulièrement de la vente des asperges. A Menton, le syndicat vend annuellement des citrons pour plus de 2 millions de francs ; à Plougastel, il expédie cinq fois par an en Angleterre des bateaux chargés de fraises, etc.

Enfin, le Syndicat central des Agriculteurs de France a installé au marché de la Villette un service spécial de vente pour le bétail et aux Halles un service de vente pour les produits de toute nature ; et l'Union Agricole de France, société au capital de 1 100 000 francs, vend à la commission les produits que lui adressent les syndicats de vente ou même les agriculteurs isolés, auxquels elle accorde une participation de 20 pour 100 sur les bénéfices des ventes effectuées.

III

Les variations de climats, les différences d'altitude, la nature des terrains et d'autres causes encore font que toutes les régions ne sont pas également fertiles, et s'il en est où le travail de la terre suffit à assurer l'existence de celui qui la cultive, à condition qu'il lui consacre la totalité ou la plus grande partie de son temps, il est au contraire des campagnes où le sol ingrat ne produit pas de fruits en quantité suffisante pour « nourrir ses gens. » Il devient alors nécessaire d'introduire une industrie qui, permettant aux paysans de vivre chez eux, leur épargnera la tentation d'émigrer vers les villes. Cependant, créer une industrie nouvelle, sans l'adapter aux besoins, aux ressources du pays, serait une tentative sinon dangereuse, tout au moins risquée et précaire, parce qu'il est impossible de prévoir si les débouchés futurs s'accorderont avec une production encore incertaine. Il est donc préférable de rechercher les industries anciennes, les industries locales, de les rénover en quelque sorte et de les adapter au goût du jour, à l'aide des progrès mêmes de la science moderne. Si la vapeur a centralisé la force, l'électricité permet de la décentraliser et de la distribuer à domicile par un fil à de petits moteurs domestiques qui donnent du travail non seulement au père, mais encore à la femme, à la fille, devenant ainsi les collaboratrices du chef de famille, puisque la conduite des métiers mécaniques exige plutôt de l'adresse et de la surveillance qu'un déploiement de force musculaire. Grâce à la « houille blanche » et à la « houille verte, » il devient possible d'obtenir cette force à très bas prix, de l'amener dans les hameaux les plus reculés et de l'appliquer à l'exercice d'une foule de petits métiers.

Une des industries les plus *tombées* et cependant des plus utiles et intéressantes à rénover, c'est le tissage qui remplit le double but d'utiliser sur place les matières premières fournies par une exploitation agricole et de fournir des objets de première utilité dont la surproduction n'est guère à craindre. Autrefois, les jeunes filles s'occupaient à filer le linge destiné à leur trousseau, elles s'enorgueillissaient de contribuer ainsi à remplir la vieille armoire de famille des pièces tissées par le

tisserand du village; mais le machinisme a tué l'industrie sous sa forme familiale et le tisserand lui-même laisse dormir son métier et tomber sa navette alors que les moteurs électriques permettraient de rajeunir son genre de fabrication. L'enquête du Musée social dont nous parlions plus haut a démontré le parti que le commerce français peut tirer de ce mouvement à créer.

Arrêtons-nous un instant pour étudier la valeur exacte et aussi le prix de revient de ces produits que nous classerons en trois catégories : les toiles de fil de chanvre pur et les tissus de fil et coton ; les étoffes de fil de chanvre et de laine ; les tissus de laine pure, serge, draps foulés, etc.

C'est d'ordinaire après la Toussaint qu'apparaissent sur les marchés de Clermont et de Pontgibaud les premiers fils de chanvre. Il y a peu d'années encore, l'on trouvait des plants de ce produit dans presque tous les champs d'Auvergne. Chacun, ayant besoin de toile pour son usage personnel, cultivait naturellement la plante qui devait lui en donner le fil ; mais, au fur et à mesure que les métiers se sont démontés, la culture du végétal s'est restreinte et il n'y a plus aujourd'hui dans cette région que les plaines de la Limagne qui le cultivent encore sur de grandes étendues. La culture du lin devient également plus rare et l'on pourrait presque dire qu'elle disparaît; néanmoins, en cherchant opiniâtrément dans la commune de Perpezat, au milieu de la jolie vallée de la Sioule, on en découvre encore un certain nombre de plants.

Pour le tissage, on peut se servir de fil de chanvre brut ou de fil tissé à la mécanique : ce dernier coûte 1 fr. 50, et comme une livre de fil donne en moyenne 1 mètre de toile, variant entre 1 mètre et $1^{m},10$ de large, on peut dire qu'il faut une livre de fil par mètre carré de toile. Le prix de façon pour la toile courante étant de 75 centimes à 1 franc le mètre, le prix de revient du mètre carré sera de 2 fr. 25. Mais comme c'est l'aspect, le granité qui donne à cette vieille et intéressante industrie toute sa valeur et non seulement le tissage à la main, mais encore la préparation du fil à l'aide du fuseau, il convient de rechercher le coût de ce fil.

Supprimons la description des travaux préparatoires : immersion pour le rouissage, décortiquage, etc., que doit subir la plante une fois arrachée avant de parvenir à l'état voulu pour

être livrée à la fileuse, c'est-à-dire telle qu'on l'apporte sur le marché où son prix d'achat est de 90 centimes à 1 franc la livre. Ajoutons-y la main-d'œuvre de la fileuse (suivant son habileté ou la grosseur du fil, elle demandera 50, 60 et 75 centimes), le prix moyen de 60, lequel ajouté au prix d'achat donne 1 fr. 60, en plus le blanchissage compté généralement à 0 fr. 15, soit un total de 1 fr. 75 par livre de fil. Il reste donc un écart de 25 centimes entre le revient des deux prix obtenus l'un par la mécanique et l'autre par les fuseaux.

Le blanchiment de ces fils se fait au moyen d'un lessif semblable à celui que l'on prépare pour le linge ordinaire, c'est-à-dire avec la cendre de bois que l'on fait bouillir et que l'on reverse ensuite successivement un certain nombre de fois sur le cuvier, au fur et à mesure que le liquide s'écoule et tombe dans le récipient placé au-dessous. S'agit-il du fil? Le transvasement doit se renouveler douze fois, et il est important d'ajouter à cette décoction de cendres une petite quantité de chaux. C'est le meilleur moyen de faire disparaître la couleur grise du produit.

L'opération, sans être compliquée, se fait néanmoins assez laborieusement et si certaines ménagères s'y astreignent encore, c'est moins pour l'aspect de leur toile et de l'emploi du fil filé à la main ou à la machine, que pour sa solidité, bien compromise par l'action d'un produit chimique.

Il s'agit maintenant de dévider le fil livré par la fileuse en écheveaux énormes et de le mettre en autant de pelotes que la toile à tisser devra contenir de fils dans sa trame, c'est-à-dire dans le sens de sa largeur. Or, un tissu de moyenne grosseur et de 1 mètre de large contient environ 1 800 fils. C'est donc en 1 800 pelotes qu'il s'agit de répartir le nombre d'écheveaux existans. Le prix de ce travail est généralement compté 10 centimes par livre, ce qui donne un total de 1 fr. 80 de fil par mètre carré de toile.

Le fil, ainsi peloté, est placé dans des sacs et porté chez le tisserand, qui indique alors la quantité de graisse et de farine qu'il exige par mètre de tissu. L'usage veut, tout au moins dans le Puy-de-Dôme, que l'on nourrisse le tisserand le jour où il vient chercher le travail et le jour où il le rapporte. Le prix demandé étant de 75 centimes par mètre, le prix de revient de ce deuxième produit est de 2 fr. 55 ou 2 fr. 60 au lieu de 2 fr. 25

par mètre carré : la majoration provient de l'écart du prix entre les deux fils. Il va sans dire que le nombre des fils varie suivant la largeur et la finesse du tissu et que, pour l'ouvrier tisseur, la partie la plus compliquée du travail consiste dans l'attache longue et minutieuse de ces fils sur le métier. Le jeu de la navette n'est rien et, une fois les fils tendus, le tissage d'une pièce, dont la longueur habituelle est de 10 mètres, ne demande guère que deux ou trois jours d'exécution (1). De sorte que, si au lieu de faire des pièces d'un métrage restreint, suffisant aux petits besoins de son genre de clientèle, le tisserand avait à exécuter de plus grandes longueurs, son travail serait relativement diminué et il pourrait réduire ses prix, déjà minimes, vu la qualité solide et durable de ses produits.

Les toiles de chanvre décrites ci-dessus sont épaisses, quelque peu rugueuses, ce qui en rend l'emploi comme draps de lit ou linge de corps forcément restreint; mais on peut l'utiliser autrement, par exemple pour certains travaux d'art soit au pinceau, soit à l'aiguille, dont la condition première est une grande solidité. On vend à Paris, au prix de 5 et 6 francs le mètre, des toiles russes ou norvégiennes, tissus de fils de couleurs rayés, dont la mode s'est fort engouée ces derniers temps. Ne pourrions-nous demander à notre industrie nationale ces mêmes rayures, ces mêmes tissus ?

Mais les toiles de chanvre ne sont pas les seules que nous donne le tissage au métier. Il y a de vieux tissus de fil et de laine dont la solidité défie les siècles et dont l'aspect trahit le sillage de la navette : ces produits d'un coloris si original pourraient servir à l'ameublement, c'est-à-dire au recouvrage des divans et des fauteuils, on pourrait en faire des tentures, des rideaux ; les prix ne dépasseraient aucunement ceux de l'importation étrangère. Indépendamment de ces prix, nous pourrions parler de ceux des tissus de laine comprenant les serges et les draps foulés. En favoriser la fabrication, c'est en même temps encourager l'élevage du mouton.

Il y a généralement entre le prix d'achat de la laine blanche et celui de la laine grise, noire ou brune, un écart de 15 à 20 centimes par livre en faveur de cette dernière. N'ayant pas à passer par les mains du teinturier, elle sera plus avantageuse

(1) Enquête du Musée social.

comme prix et comme solidité. Le prix de la laine blanche brute, c'est-à-dire telle qu'elle tombe de la toison, varie entre 50 et 60 centimes la livre suivant sa longueur et sa finesse; mais comme, au lavage et au carpinage, elle perd généralement la moitié de son poids, deux livres n'en donnent qu'une, ce qui porte à 1 fr. 20 son prix lorsqu'elle est nette et prête à carder.

A la rigueur, on pourrait la filer sans lui faire subir la macération du cardage; mais, étant donné le perfectionnement des carderies actuelles qui donnent à la fileuse une laine soigneusement divisée en petits tubes minces et réguliers qu'il ne s'agit plus que de tordre à l'aide du fuseau, il y a évidemment avantage pour les fileuses à payer le prix minime de 15 centimes par livre, exigé pour cette opération préparatoire. Ces 15 centimes ajoutés à la somme de 1 franc ou 1 fr. 20 représentant le prix d'achat, donnent une moyenne de 1 fr. 25 la livre, à laquelle il faut ajouter la main-d'œuvre de l'ouvrière. Bien que le filage de la laine soit plus difficile que celui du chanvre, son prix de façon est généralement le même, soit 60 ou 75 centimes, selon la grosseur du fil. Le prix de 2 francs sera donc le prix moyen de la laine blanche; celui de la laine de couleur est plus élevé de 30 ou 40 centimes, parce qu'elle passe entre les mains du teinturier, majorant de 70 centimes la livre de laines teintes en bleu, rouge ou vert. Remarquons, en passant, que la laine ayant passé par les machines modernes perd une quantité considérable de son épaisseur, par conséquent de son calorique (1).

Si l'on veut se rendre compte, dans l'une ou l'autre région, de l'importance de la clientèle du teinturier, ainsi que de la quantité d'ouvrage qu'il reçoit du tisserand ou des ménagères, il suffit de se rendre chez lui un jour de foire, c'est-à-dire le jour où s'opère l'échange du travail à faire contre celui qui est déjà exécuté. Il y a là, en même temps qu'une sorte d'étiage, un contrôle et une documentation vivante, car le teinturier cumule, en général, des industries diverses. A côté de ses cuves en ébullition, il fait mouvoir les cylindres perfectionnés de sa carderie, en attendant l'adjonction de la fileuse mécanique qu'il convoite déjà.

(1) Enquête du Musée social.

Cette constatation est d'une extrême importance, car elle démontre qu'à côté des symptômes de mort germent des espoirs de vie qui peuvent encore être ranimés et utilisés. Tandis qu'on peut prévoir à brève échéance la disparition totale du métier de tisserand, faute d'ouvriers nouveaux pour le continuer, on voit se perfectionner et se multiplier des moyens susceptibles de l'alimenter. C'est ainsi qu'en face des vieux rouleaux cardeurs, vermoulus et branlans, mais néanmoins toujours en activité, on peut en certains endroits voir s'installer des cylindres perfectionnés, près desquels se dresse une mécanique à filer la laine.

Les femmes de la campagne seules bénéficient, pour l'instant, de ce tissage et leur clientèle ne suffit pas à empêcher la disparition de l'ouvrier du métier, du tisserand. D'ailleurs, de plus en plus pénétrées des idées modernes de vie facile et du goût du faux luxe, les nouvelles générations paysannes, elles-mêmes, dédaignent les solides étoffes tissées au village pour l'étoffe de pacotille qu'elles trouvent à bon compte dans les foires, les marchés et les boutiques.

Ce n'est guère qu'en Vendée et en Bretagne, où se conservent encore les anciennes traditions, que l'on prend la peine de filer soi-même ses vêtemens. Il y a quelque trente ou quarante ans, — on filait beaucoup en ce temps-là, — les présens de noce de la jeune épousée consistaient en fil de chanvre. Elle en recevait de ses parens, de ses amis. On roulait le chanvre autour d'une quenouille monstre qui en contenait parfois plus de 200 livres. La veille du grand jour, la *quenouillée* attachée de rubans de toutes les couleurs, ornée de fleurs, était montée en grande pompe sur un char attelé de plusieurs chevaux également décorés de fleurs et de rubans : jeunes filles, jeunes gars, processionnellement et en chantant, accompagnaient le présent que l'on conduisait dans la maison de la nouvelle mariée. Inutile d'ajouter que la soirée se terminait par des danses et des festins. Maintenant, en Bretagne comme ailleurs, la femme s'est laissé tenter par des étoffes d'aspect plus brillant, mais de qualité très inférieure ; cependant elle n'ignore pas que pour avoir des draps de lit ou des jupons de longue durée, des culottes ou des vestes résistantes pour ses *hommes*, elle devra en fabriquer elle-même le tissu.

Autrefois, chaque village possédait son tisserand, aujour-

d'hui un seul suffit pour plusieurs hameaux. Encore a-t-il de grands loisirs, car il laisse dormir son métier, tomber sa navette et ne fait absolument rien pour attirer ou provoquer la clientèle. A part quelque rare paysanne venant de la partie la plus reculée de la montagne lui apporter son fil ou sa laine à tisser, il ne voit personne dans son échoppe et passe son temps dans une stoïque immobilité. Comme il ne forme ni apprentis, ni élèves, ni continuateurs, le tissage à la main risque de mourir avec lui.

Devons-nous laisser périr cette industrie?

En Irlande, il y a peu d'années, une crise pareille à celle de l'Auvergne s'était fait sentir avec plus d'acuité encore; les femmes devinrent les propagandistes de la rénovation du tissage. Elles procurèrent les matières premières, firent carder, peigner, tisser, teindre la laine, fournirent les indications nécessaires à la production des molletons, des tweeds, des serges, homespun et de ces divers tissus souples, d'aspect rugueux et chaud, aux dispositions variées que les tailleurs de Londres et de Paris transforment en costumes de style impeccable et en vêtemens de sport pratiques et commodes. La mode étant d'essence féminine, il serait facile aux Françaises de bonne volonté, non pas d'imposer, mais de propager parmi les femmes du monde, de faire adopter par les couturiers en renom, l'emploi de ces draps foulés, de ces droguets, de ces limousines modernisées selon le goût du jour, car les serges, les homespun se peuvent fabriquer chez nous tout aussi bien qu'ailleurs. Leur influence toute-puissante ranimerait comme avec une baguette magique les métiers immobiles qui, dirigés avec goût et intelligence, dispenseraient autour d'eux la prospérité.

Dans les contrées montagneuses et forestières, l'industrie du bois, plus ou moins travaillé, devrait être sérieusement développée. Qu'il s'agisse de bois sculptés, tournés ou plus simplement travaillés, d'objets destinés à être recouverts par des étains ou décorés par la pyrogravure, cette industrie, plus ou moins florissante, périclite faute d'initiative.

L'Italie nous envoie des étagères, des tabourets, des armoires légères et pliantes, objets dont nous pourrions nous inspirer pour favoriser le travail du bois dans les régions où les matières premières existent en abondance, telles les Vosges, le Jura, la Savoie et bien d'autres encore.

La Russie, la Suède, l'Allemagne nous inondent d'objets multiples moins volumineux, boîtes, sébiles, poupées, jouets, coupe-papier, etc., etc., qui coûtent excessivement bon marché et une loi de protectionnisme, récemment votée par la Chambre, nous a appris que des meubles nous sont fournis par la Belgique et que leur chiffre d'importation atteint annuellement plusieurs centaines de mille francs. Mais cela, c'est de la grande industrie et nous ne nous occupons ici que de la petite.

Jadis, en Anjou, les jouets d'enfans, au lieu d'être achetés à bon marché dans les bazars, étaient l'œuvre des parens ou des enfans eux-mêmes. Il est probable que cette industrie familiale et traditionnelle subsiste encore dans certaines campagnes de Maine-et-Loire comme dans plusieurs communes d'Ille-et-Vilaine, car on est arrivé à réunir dans cette région, pour le Musée du Trocadéro, une centaine d'instrumens de musique, de joujoux, de personnages en bois. Il serait facile d'orienter la fabrication ou plutôt le travail du bois, dans un sens moderne. Le concours des jouets, organisé par M. Lépine, a donné de fort beaux résultats; il devrait stimuler le zèle de nos petits fabricans et les engager à persévérer dans cette lutte contre la concurrence étrangère, dont nous pouvons sortir vainqueurs. Si nous n'arrivons pas à faire bon marché, nous devons fournir des objets bien faits, ayant un caractère artistique très marqué; c'est là notre supériorité.

Arrivons maintenant aux industries féminines qui atteignent, en France, un chiffre considérable. Toute femme sait plus ou moins bien coudre. Le jour où elle a besoin de gagner sa vie ou même de chercher un salaire d'appoint, elle songe aussitôt à utiliser son aiguille et se met à faire de la lingerie; aussi cette industrie est-elle plus qu'aucune autre encombrée : les demandes de travail dépassent considérablement les offres, ce qui amène une surproduction et par suite une baisse de prix qualifiée, non sans raison, de « salaires de famine. »

D'après l'enquête de l'Office du Travail, la lingerie, à elle seule, occupe 60 000 femmes, mais, il faut bien le dire, la loi sur les Congrégations lui a porté un coup terrible dont elle aura peine à se relever. La fermeture des couvens a eu pour résultat de détruire un certain nombre des meilleurs centres de travaux à la main. Les congrégations dispersées se sont établies à l'étranger et développent dans les pays voisins et même dans

le Nouveau-Monde, — autrefois nos cliens, — le travail de la lingerie fine dont nous avions jusqu'ici le monopole; du même coup nos débouchés sont diminués et aussi nos chances d'exportation.

La lingerie a encore subi, dans une large mesure, les conséquences et le contre-coup du protectionnisme : l'exportation en Belgique est réduite de trois quarts; le marché espagnol est fermé; celui d'Angleterre encore ouvert, mais menacé. L'Allemagne et l'Amérique importent des articles élégans, mais fabriqués mécaniquement; l'Amérique du Sud se ferme de plus en plus. D'autre part, sur les marchés ouverts, on commence à sentir la concurrence de l'Autriche pour les blouses et le linge brodé.

La dentelle et la passementerie ont toujours été les travaux préférés des femmes, qui leur sacrifient volontiers le tricot. En 1900, la dentelle seule occupait environ 93 000 ouvrières, réparties dans divers départemens. Environ 13 000 se concentrent aux environs de Nancy, 12 000 dans la Haute-Saône et aux environs de Luxeuil. On en retrouve encore en Normandie, en Bretagne, dans les Alpes, la Lozère, alors que la passementerie se centralise en autant de foyers distincts difficiles à dénombrer autour de Lyon, de Paris et dans l'Oise.

Ces dernières années, de grandes commandes venues d'Amérique alimentaient la plupart des centres dentelliers; mais, par suite du krach, puis de l'émigration de dentellières dans le Nouveau-Monde, les commandes données à l'Europe tendent à devenir plus rares, l'écoulement des produits devient moins facile et il est à craindre que, d'ici peu, cette industrie si française et qui mérite le nom d'industrie d'art, ne meure épuisée par sa richesse même.

D'un simple concours de circonstances peut jaillir une idée, et d'une initiative intelligemment conduite dépend le succès d'une entreprise. En 1857, une femme du monde, ayant subi des pertes de fortune, se mit à tricoter des manteaux et des pèlerines. Grâce à ses relations, elle trouva aisément à placer ces objets. Elle rencontra des imitatrices, dont, en 1870, le chiffre atteignit 2 000; aujourd'hui, la région où elle débuta comprend 25 000 travailleuses pour 60 entrepreneurs, auxquelles, malheureusement, les usines commencent à faire une redoutable concurrence.

Il est facile d'établir des groupemens de tricot dans les cam-

pagnes les plus reculées; les ouvrières peuvent à frais commun acheter la machine à tricoter et, en se mettant en rapport avec le client, c'est-à-dire avec le marchand en gros ou les magasins, elles supprimeront l'intermédiaire ou l'entrepreneur qui représente une dépense parfaitement superflue. Les sports d'hiver, qui ont mis en vogue les vêtemens de laine, donnent un nouvel essor à cette industrie. Cependant si, dans la suite, les ouvrières veulent continuer à tricoter à la main ou à la machine les manteaux, collets, écharpes qui sont du ressort de la mode, c'est-à-dire dont la durée est éphémère, elles feront bien de s'assurer à l'avance de débouchés pour leurs produits; si, au contraire, elles se bornent à la fabrication de la bonneterie simple et d'un usage courant, il sera inutile de l'envoyer à Paris pour être réexpédiée en province : son placement est facile dans n'importe quelle ville ou village, partout enfin où l'on porte bas, gilets, caleçons, etc.

C'est encore à une femme qu'est due l'initiative du tressage à la main des chapeaux de paille. Elle en conçut l'idée pendant les loisirs que lui laissait la garde de son bétail et il faut supposer que son entreprise ne réussit pas trop mal, puisque cette industrie féconde s'est établie dans la contrée, surtout dans la Lorraine annexée où se tresse le panama. Il se tresse, en vérité, aussi dans la Lorraine française, aux environs de Nancy; mais comme les matières premières sont importées, il ne nous est pas possible de lutter de prix, et notre production se trouve forcément restreinte, alors qu'en cultivant quelques champs de riz nous pourrions mieux asseoir cette industrie, l'étendre et nous mettre au niveau de la concurrence étrangère. La vannerie fine offrirait aussi des ressources aux ouvrières disposées à exécuter ces petits paniers d'osier tressé de différentes couleurs, de formes variées, parfois même très tourmentées dont on ne voit plus que de rares modèles, — et encore nous viennent-ils, je crois, de l'Allemagne, — datant de plus de soixante ans et qui, remis à la mode, deviendraient d'un écoulement facile.

Dans le Nord, l'activité est considérable ; mais elle s'exerce en grande partie hors de la maison, puisque les filatures de lin et de coton occupent le plus grand nombre de femmes, depuis les fillettes de douze ans qui rouissent le lin jusqu'aux vieilles femmes qui confectionnent des sacs, la tabatière en main, pour rapporter 0 fr. 50 à la fin de la journée. La fabrique les attire,

les absorbe et c'est un grand mal : la morale souffre de cette promiscuité des sexes, la femme perd totalement le goût du ménage et de son intérieur, le mari négligé s'en va au cabaret et les enfans, dont personne ne s'occupe, courent la rue qui devient pour eux une école du vice.

Dans le Pas-de-Calais, les femmes raccommodent les filets de pêche et soignent leurs enfans en attendant le retour du mari qui rapporte sa part du poisson généreusement octroyé par la mer. Les plus jeunes, chez les mareyeurs et les saleurs, encaissent le poisson, l'ouvrent, le nettoient, et mettent dans les tonneaux remplis de sel et dans les grandes corrèzes fumantes les harengs, qui, en devenant saurs, sont une source de richesse pour les Boulonnais. L'habileté professionnelle apporte à d'autres leur gagne-pain sous la forme de fabrication du tulle et d'imitation de vraies dentelles. Les mères de famille reçoivent à domicile le tulle brodé mécaniquement qu'elles découpent et effilent.

La fabrication des chaises de paille est encore lucrative et les ourlets à faire à des douzaines de mouchoirs retiennent la jeune fille des environs de Cambrai au foyer familial. Les femmes sont occupées à la fabrication des brosses, qui rapporte environ 2 fr. 50 par jour et permet le travail à domicile. Ailleurs, dans les Vosges, la femme, d'une habileté merveilleuse, brode sur toile, sur mousseline, fait de la broderie perlée, des boutons au crochet, de la passementerie.

En Vendée, elle n'abandonne pas sa quenouille : elle file, à la veillée, le lin récolté en été; elle brode les jolies coiffes qui forment sa parure.

Les Normandes sont femmes de pêcheurs et de cultivateurs. Autrefois, elles cousaient des gants et gagnaient en faisant de la dentelle de jolis salaires d'appoint qui les retenaient au foyer. Par suite de la crise dentellière, le pays se dépeupla; il y eut une terrible émigration vers la grande ville. Les jeunes filles et les jeunes gens désertant la campagne, il n'y eut plus de mariages, par conséquent plus de naissances et, comme contre-coup, une sensible diminution de la population : certain village du Calvados où, en 1885, la population était de 5 800 habitans en cinq ans descendit à 1700; aujourd'hui, il en compte 700 à peine. La résurrection des vieux points dont le secret s'était perdu, l'ouverture d'importantes écoles professionnelles où se

formèrent de nouvelles dentellières, enfin l'impulsion redonnée à cette industrie lui ont actuellement rendu une partie de sa prospérité d'antan et contribuent à ramener le bien-être dans la contrée.

En 1800, il n'existait pas en Europe une seule ville atteignant un million d'âmes : on en compte aujourd'hui six qui dépassent ce chiffre (Paris avec 3 millions, Londres avec 5 millions). A cette date, il n'y avait en France que trois villes au-dessus de 100 000 âmes ; il en existe à présent quinze dont la population totale est de cinq millions et demi et forme à peu près un septième de la population française. L'exode rural vers les villes augmente toujours, aussi faut-il chercher à l'arrêter par tous les moyens possibles et cet exode s'aggrave encore du fait que les paysans, une fois partis de chez eux, sont aussitôt remplacés par une légion d'étrangers à l'affût d'occupations. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, dans le Puy-de-Dôme seulement, 12 000 Polonais et 5 000 Suisses sont occupés aux travaux agricoles.

Quand on demande à des paysans désabusés, qui s'étiolent et deviennent phtisiques dans les villes, la cause de leur désertion, la plupart répondent que l'on est plus *soutenu* à la ville qu'à la campagne. « Ici, disent-ils, nous pouvons avoir les secours, tandis que là-bas personne ne s'occupe de nous. » Cette réponse contient un regret et prouve suffisamment que, rémunérés, ils y seraient volontiers restés. C'est là qu'intervient l'action vraiment moralisatrice du travail rural agricole ou industriel. Le machinisme moderne, les usines immenses ont arraché à la terre quantité de bras qui la faisaient fructifier jadis : il s'agit actuellement de rendre cette main-d'œuvre à la culture sans diminuer la production industrielle. Pour cela, il faudra forcément recourir aux industries rurales et à la distribution de la force motrice électrique à domicile.

Encourageons autant que possible, et développons le travail familial pour empêcher la femme, la mère d'aller à l'usine. « Si nous n'avons plus nos paysans et nos artisans, écrivait le docteur Hitze, il y a vingt ans déjà, si toute l'humanité est menée par la cloche de la fabrique, alors nous pourrons porter le deuil de nos pays. » C'est là que nous en sommes, hélas! et ce n'est plus à la travailleuse moderne, à la femme de nos jours qu'on pourrait appliquer intégralement la formule latine dans laquelle

les Romains résumaient la vie et concentraient l'éloge de l'épouse laborieuse et diligente : *domum mansit, lanam fecit.* Elle aussi, l'ouvrière du xxe siècle, file la laine ou le coton, — le coton surtout, — et, grâce aux perfectionnemens du machinisme, elle en file en un jour plus que cent matrones romaines n'auraient su en filer, mais... elle ne garde plus la maison.

Si, actuellement, il ne suffit plus de retenir dans les campagnes ceux qui ne les ont pas désertées encore, s'il faut faire renaître le goût de la terre, ne trouvera-t-on pas un auxiliaire dans ces colonies de vacances qui confient leurs pupilles à des familles de cultivateurs, autant que possible toujours les mêmes? Jusqu'à présent, il faut l'avouer, les résultats sanitaires ont été plus appréciables que les autres. Cependant, quand l'enfant étiolé de l'ouvrier des villes se trouve, pour la première fois, transporté dans la campagne, tout son être est en proie au ravissement. Un monde nouveau se révèle à lui dans la contemplation de la basse-cour, de la vacherie; le grand air qui remplit ses pauvres petits poumons fait battre son cœur plus vite; l'espace, la forêt, les champs en fleurs, tout l'enchante et le grise. Il lui reste de ce contact avec la nature une impression ineffaçable, parfois assez forte et assez profonde pour déterminer une vocation.

Et puisque nous parlons ici d'industries rurales, disons que ces œuvres de colonies de vacances pourraient en quelque sorte et dans certaines régions leur être assimilées, puisqu'elles apportent un appoint pécuniaire parfois assez considérable.

Dans le département du Loiret, où la seule industrie des femmes consiste à coudre sur des cartes les boutons de porcelaine fabriqués à Briare, l'Œuvre des Colonies de vacances de la Chaussée du Maine a envoyé, en 1909, le nombre respectable de 2853 enfans, placés tous chez des cultivateurs, et de ce fait, il a été versé aux habitans du département 107 071 fr. 55 de pensions. C'est, on le voit, une source de revenu appréciable qui mérite d'être signalée.

S'inspirant des mêmes idées, l'Œuvre antituberculeuse de Dijon vient de fonder une branche analogue, la Clé des Champs, dont le dessein plus ou moins direct est de *décongestionner la ville* et de faire faire à l'enfant une sorte d'apprentissage de la vie rurale, dont il pourra bénéficier plus tard. Depuis le commencement de 1910, elle a pu placer à la campagne, pour aider

aux travaux des champs, près de soixante enfans âgés de treize ans et demi et au-dessus. La plus grande majorité étaient d'anciens pupilles de la colonie qui, leurs *51 jours* de vacances terminés, prolongèrent volontairement le temps de leur séjour. Quelques-uns même se fixèrent définitivement à la campagne, et ce fait mérite d'être enregistré à une époque où l'agriculture française est en souffrance par suite de la désertion systématique et toujours croissante des campagnes.

Toutes les œuvres sont bonnes, qui convergent au même but : enrayer le dépeuplement des campagnes. Mais, pour obtenir les résultats désirés, elles doivent être comprises et trouver un écho dans les campagnes elles-mêmes. C'est toute une éducation à faire, dans laquelle la part de la femme est grande, mais combien belle ! A la femme, il appartient d'orienter la mode pour faire mieux apprécier les productions ingénieuses et même artistiques de certaines industries rurales et nationales, à elle de faire l'éducation de la femme du peuple, de lui faire connaître la nécessité d'un apprentissage solide pour posséder à fond son métier, de former son goût.

C'est ce que comprirent les femmes des pays voisins qui, par leur activité, leur zèle intelligent, contribuèrent au relèvement de certaines industries nationales complètement aban données, et leurs tentatives furent presque toujours couronnées de succès.

Vers 1870, l'industrie dentellière avait complètement disparu en Italie et, dans l'île de Palestrino, on n'aurait pas trouvé cent femmes capables de faire la dentelle au fuseau : une seule connaissait encore le point de Venise. L'hiver rigoureux de 1872 gela les lagunes de l'île et, comme l'unique ressource des habitans consistait dans la pêche, la misère devint extrême ; quelques familles faillirent mourir de faim. Des fonds furent recueillis rapidement, des secours organisés ; une moitié de la somme que rapportèrent les diverses souscriptions servit à l'achat de denrées alimentaires et le reste fut réservé aux frais d'enseignement d'un métier à la population féminine, afin de conjurer autant que possible pareille catastrophe dans l'avenir. Après quelques tâtonnemens, celui de la dentelle fut adopté. On choisit une ouvrière habile à laquelle, sous une direction intelligente, on fit copier des dentelles modernes françaises et belges, puis d'autres points. Son apprentissage technique jugé suffisant,

une école fut ouverte, dont elle devint le professeur. Une vingtaine de femmes et de jeunes filles y firent leurs études, puis retournèrent dans leurs villages respectifs pour former, à leur tour, des élèves. On compte aujourd'hui 3 000 dentellières dans la contrée. La reine d'Italie s'intéressa à cette création, prit la direction du mouvement et remit à la mode les belles dentelles dont elle acheta une quantité considérable pour son usage personnel et aussi avec l'intention d'en faire des cadeaux. Les dames de la Cour en firent autant. L'action de la souveraine s'étendit aux ambassadrices étrangères qui en achetèrent pour se rendre agréables à la souveraine et, depuis ce moment, la vente des dentelles n'a cessé d'être active et la condition des ouvrières est des plus enviables (1).

Il en fut de même en Angleterre pour la résurrection du point de Honiton. La reine Victoria prit cette dentelle tout particulièrement sous sa protection ; elle chargea sa dentellière favorite de la création d'une école professionnelle, qu'elle subventionna de sa cassette et plaça sous le patronage d'un Comité, présidé par la duchesse d'York. Cette princesse seconda la généreuse initiative dans tout le royaume et prit l'engagement de donner chaque année une commande de dentelles en guise de cotisation.

En Autriche, à la même époque, crise dentellière. Dans l'Erz et le Riesengebirge, 20 000 femmes se virent dépossédées de leur métier par des mineurs sans travail qui l'adoptèrent. On conçoit la baisse de salaire et de niveau artistique. Grâce à une action énergique de la Chambre des Communes de Prague, combinée avec celle de l'aristocratie, on parvint au relèvement de cette industrie. Un Comité de patronage fut créé, qui, à son tour, constitua trente autres comités régionaux, afin d'encourager la vente de la dentelle et de fonder des écoles d'apprentissage. De leur côté, les dames de la noblesse se groupèrent en Ligue qui, dès la première année, c'est-à-dire en 1876,

(1) Les jeunes dentellières sont, dit-on, particulièrement recherchées en mariage par les jeunes gens de Burano, car elles apportent presque toujours en dot une petite maison très convenable, acquise avec les économies sur leur salaire quotidien.

Depuis que cette industrie a été relevée, le nombre des mariages a doublé et celui des naissances illégitimes, qui était autrefois de vingt à vingt-quatre, est réduit, en moyenne, à quatre par an. On voit par là combien le travail à domicile est moral au point de vue de la famille, de l'aisance et des mœurs.

acheta et revendit pour 53 000 florins de dentelles. L'Impératrice donna le bon exemple en faisant d'importantes commandes; la Cour et l'aristocratie suivirent ce bel élan. Des écoles professionnelles s'ouvrirent un peu de tous côtés. Le gouvernement, pour ne pas rester en arrière, institua à l'École d'art industriel (*Kunstgewerbeschule*) un cours de dessin pour la dentelle et un atelier modèle destiné au perfectionnement de la technique de l'aiguille et du fuseau.

En Suède, vers 1874, quelques artistes en renom, auxquels se joignirent des femmes du monde, sous la présidence de la femme du prince héritier, fondèrent la Société des amis du travail manuel (*Handarbetets Vänner*) dont le but est d'encourager et de pousser dans une voie artistique le travail de la femme. Cette société couvrit le royaume d'écoles d'apprentissage et de perfectionnement ainsi que d'ateliers ruraux. Elle organise des expositions de ses produits et de ses modèles, fait faire à l'étranger, sur les diverses industries féminines, des enquêtes de manière à se tenir au courant des idées nouvelles. Cette même société possède à Stockholm un comptoir d'achat, de ventes et de commissions où le client s'adresse. Il choisit là son modèle que le Comité fait aussitôt exécuter dans l'un de ses ateliers ruraux. Grâce à cette impulsion donnée à l'industrie féminine, les dentelles de Scanie et de Dalécarlie, qui servaient autrefois exclusivement à l'ornementation des costumes nationaux, se vendent et s'exportent très bien.

En Russie, l'État protège efficacement les petites industries du bois, du cuir, de la laine, du fer même, organisant l'enseignement professionnel, faisant des commandes aux syndicats villageois, surtout pour les harnachemens militaires. On conçoit de quelle ressource sont ces travaux au foyer sous d'aussi rudes climats. C'est, non seulement la misère conjurée, mais la démoralisation aussi qui résulterait de l'oisiveté forcée pendant de longs mois de morne et rigoureux hiver.

Une société, sous le patronage de l'archiduchesse Isabelle, fait, en Hongrie, exécuter aux paysannes les somptueuses broderies d'or et d'argent qui ornent les costumes de gala des magnats.

Les broderies artistiques en laine et soie que nous avons admirées, il y a quelques années, au concours des Arts de la femme, étaient dues à l'habileté des paysannes de la Roumanie.

Malheureusement, en France, sauf en ce qui concerne le relèvement de la dentelle à la main, nous ne pouvons pas enregistrer d'aussi brillans résultats et il est regrettable qu'on n'ait pas réussi encore à grouper, du moins de façon efficace, toutes les activités et toutes les bonnes volontés qui ne demandent qu'à s'employer. Cependant, nombreuses sont les industries qui pourraient et devraient être encouragées. Tout ou presque tout est encore à faire dans cet ordre d'idées.

Une des grandes difficultés que rencontre l'écoulement de nos produits, nous objectera-t-on, c'est leur prix élevé, par suite de la cherté de la main-d'œuvre. Comment lutter contre l'envahissement de la camelote étrangère quand, par suite de l'infériorité des salaires dans d'autres pays, elle est fabriquée à des prix dérisoires?

Chercher les remèdes serait nous attarder à des considérations économiques qui sortent de notre cadre; il en est un, cependant, à notre portée, que nous pouvons préconiser et qui consiste à perfectionner l'apprentissage des jeunes gens et des jeunes filles. C'est le goût, la bonne facture, qui de tout temps ont caractérisé les produits français et leur ont valu leur haute réputation qu'il s'agit de faire revivre.

Les Anglaises, les Danoises et les Italiennes ont compris la nécessité de collaborer, dans leur pays, au relèvement de certaines industries nationales complètement abandonnées, et leur tentative a été couronnée de succès. Il faut qu'en cela nos femmes de France, toujours à l'avant-garde quand il s'agit d'exécuter un généreux projet, suivent l'exemple donné. Et le jour où le rural aussi aura compris ces choses, quand il saura que son intérêt est étroitement lié à celui du commerce français et qu'il s'agit de défendre la prospérité du pays, la question du dépeuplement des campagnes et de nos industries réalisera un progrès décisif.

LOUISE-L. ZEYS.

LA MORT

DE

GUY DE MAUPASSANT[1]

Juillet 1891. — Nous voici à Divonne-les-Bains. Mon maître désire être un peu éloigné du centre du bourg; aussi c'est dans la campagne, chez la veuve d'un médecin, dans une sorte de ferme, que nous prenons un pied-à-terre. Les jours suivans, je partis faire les provisions au village, et je revins par des sentiers qui traversaient des champs d'avoines et de blés dorés; ils étaient séparés par endroits de grandes parties de trèfle vert, sur lequel semblait étendu un léger tapis incarnat au fond violet très doux. Sur les bords de ce sentier, je trouve des trèfles à quatre, six et huit feuilles, toujours en nombre pair, ce qui porte chance, au dire des gens des champs...

M. de Maupassant, lui, va par la route prendre sa douche, deux fois par jour. Mais ce chemin lui paraît long par sa monotonie; seuls, quelques rares noyers coupent un peu l'horizon et jettent une note pittoresque dans le ciel d'un bleu foncé. Il y a bien le Mont-Blanc là-bas, mais il est loin, puis on le laisse à gauche pour aller à Divonne.

(1) Ces pages sur les derniers mois de l'existence de Guy de Maupassant sont extraites des *Souvenirs* écrits par son fidèle valet de chambre, M. François Tassart, de 1883 à 1893. Le volume paraîtra prochainement à la librairie Plon.

Le quatrième jour, à sept heures du matin, mon maître est déjà prêt; il part prendre sa douche, je sais qu'il a peu dormi depuis quatre jours que nous sommes ici. Il me dit qu'il entend des choses anormales la nuit, et je suis tout disposé à le croire, puisque, tout éveillé, assis sur une mauvaise chaise qui me fait mal à moi aussi, j'entends des bruits que je ne peux m'expliquer. J'ai sûrement le système nerveux un peu tendu, mais cela ne m'empêche pas d'avoir tout mon esprit, et nous ignorons l'un comme l'autre ce qu'on appelle ordinairement la peur. Que cette maison soit hantée ou pas, cela nous laisse indifférens, mais tout de même, nous voudrions bien prendre un peu de repos. Enfin, la nuit dernière, puisque nous ne pouvions pas dormir et que des souris passaient sous nos yeux en groupes, comme des patrouilles en reconnaissance, la lumière ne les gênant nullement, nous avons organisé un jeu d'embûches pour ces imprudentes.

Avec le filet à provisions et quelques autres engins inventés pour la circonstance par mon maître, nous avons capturé trente-deux de ces bestioles, qui subirent sur-le-champ le sort du martyr saint Laurent. Seulement, au lieu du gril, elles eurent l'honneur d'un brillant feu de joie. Mon maître n'est qu'à moitié satisfait du résultat, car on n'a pas pu prendre un seul rat, et ce sont les rats, paraît-il, qui font ce bruit qu'on ne peut s'expliquer.

L'après-midi qui suivit ce sacrifice, j'allai avec mon maître à Divonne; nous avions pris mon sentier préféré. Il accéléra le pas, au point que j'eus peine à le suivre. Après quelques minutes de cette allure, il ralentit tout à coup son train et, de la main, il désigna un grand Christ qui domine l'entrée du cimetière : « C'est sûrement l'homme le plus intelligent, le mieux organisé qui soit venu sur la terre. Quand on pense à tout ce qu'il a fait! Et il n'avait que trente-trois ans quand ils l'ont crucifié!... Napoléon Ier, que j'admire, dans son génie seulement, disait : « Dans tout ce qu'a fait cet homme, — Dieu ou non, — il y a quelque chose de mystérieux, d'insaisissable, aux... »

Ici, mon maître s'arrêta, nous avions dû nous garer sur le côté de la route pour laisser passer un troupeau de belles vaches rousses qui allaient au pâturage.

Nous sommes arrivés au bourg : mon maître y loue une moitié de chalet avec une cuisine. Le soir même, nous y sommes

installés, la chambre de mon maître est au Midi, la salle à manger à l'Ouest ; c'est très bien et, dès la première nuit, Monsieur a eu un meilleur repos.

Après quinze jours d'un calme parfait dans cette proprette demeure, mon maître paraît avoir recouvré sa belle humeur et sa santé d'autrefois.

Un matin son médecin est venu déjeuner avec lui; ils ont eu une conversation très animée et très gaie. Je dois dire que ce docteur, à ses qualités professionnelles, joignait un bel esprit et une philosophie d'à-propos parfaite qui plaisait beaucoup à mon maître. Il avait sur lui l'autorité de l'homme de science ; à côté de cela, on voyait le bien que faisait son traitement. Les bonnes douches de cette eau glacée, qui descend des monts de France ; cette retraite sur ce coin de terre isolé, comme perdu dans cette chaîne immense de montagnes, au bord du lac Léman ; le bon air qui arrive de tous côtés des sommets; des alimens de premier choix, tout semble réuni à souhait pour refaire le fameux canotier de Sartrouville. En effet, il engraisse, son teint est superbe, il dort ses nuits presque entières ; c'est à peine s'il m'appelle une fois ou deux.

Mon maître fait de temps à autre une promenade à tricycle. Avant-hier, il est allé au château de Voltaire à Ferney; aujourd'hui, il va à Prégny chez la baronne de R..., et il me donne la liberté de l'après-midi en me disant que si cette dame le retient, il restera à dîner.

Je m'en allai me promener sur la route de Gex. Mais, malgré la chance qui semblait nous sourire, puisque M. de Maupassant regagnait sa belle santé, et tout le bonheur que m'avaient promis les trèfles symboliques, j'avais une appréhension, je ne m'éloignais pas trop. Je rentrai à la maison vers quatre heures et demie ; mon maître y arrivait en même temps que moi, la figure toute congestionnée. La baronne était absente et il avait fait ce trajet de Divonne aux portes de Genève sous un soleil brûlant, torride dans cette vallée. Il avait voulu rentrer sans s'arrêter, sans prendre de repos, et, au retour, accablé par la chaleur, il fut pris d'un étourdissement, tomba de machine et se luxa deux côtes. Après un repos pris sous un hangar de ferme, il eut le courage de remonter ; et le voilà, tout désolé,

non du mal que lui fait son côté, mais de la secousse que cette chute (qui semble une atteinte d'insolation) peut avoir d'influence sur son cerveau, si bien équilibré tous ces temps derniers qu'il avait pu travailler avec une extrême facilité à son *Angelus*.

Le docteur est là, il reconnaît la luxation des côtes, ordonne d'enfermer le thorax dans une série de bandes bien maintenues. Mon maître semble tout réconforté après la visite de ce bon docteur. La nuit est cependant mauvaise; à plusieurs reprises, il défait ses bandes, et toujours à nouveau je dois recommencer ce travail pas très facile. Enfin, à cinq heures du matin, il s'endort.

Le 23 août, une détente se produit dans l'état général de mon maître ; le docteur est venu déjeuner ce matin, il a trouvé une amélioration sensible des côtes. C'est un point dont on n'aura plus à s'occuper d'ici quelques jours, et fort heureusement, car un autre ennui a surgi.

Deux personnes ont loué les chambres attenantes aux nôtres. Elles n'y sont pas depuis trois jours, que, la nuit, elles font un tapage insupportable. Ce sont des orgies sans fin, indescriptibles. M. de Maupassant part de là pour me raconter qu'il lui est arrivé souvent de sortir la nuit au grand air pour se désinfecter des odeurs dont sont imprégnées ces chambres d'hôtel : « Ces grandes casernes où l'on dort le plus souvent séparés par une simple porte, dit-il, sont quelquefois très instructives; et je me propose d'écrire bientôt une nouvelle intitulée : *La première nuit*, qui sera une sorte de memento comique, pour les mariés de la matinée. J'ai recueilli des documens extraordinaires à l'hôtel Noailles à Marseille... »

Aujourd'hui nous avons bien travaillé ; j'ai transporté le lit de mon maître de l'autre côté de la chambre. Des couvertures, des plaids et des tentures, que la propriétaire a bien voulu nous donner, sont tendus le long de la cloison de séparation ; et, ma foi, ce capitonnage un peu épais forme un assez bon isolateur. Le même bruit continua les nuits suivantes, mais assez atténué pour permettre de se reposer.

En exécutant ce travail de nouvelle installation dans sa chambre, Monsieur me raconte comment il a découvert Mme X... :

« C'était, me dit-il, au printemps de 1883, je passais à Andrésy, en yole bien entendu. Après avoir contourné l'île et donné un coup d'œil au barrage de Fin-d'Oise, je fis demi-tour et j'eus le désir d'aller, sur cette bande de verdure entourée d'eau, prendre un peu le frais et me reposer. J'accroche ma yole, je marche dans un fouillis de ronces. A cette époque, ce coin était encore un peu sauvage, aujourd'hui c'est aussi visité que la Jatte. Je me dirige vers un orme que je voyais garni très bas de petites branches me promettant un peu d'ombre. En approchant, je m'aperçois que la place est occupée. J'hésite... Est-ce un homme, est-ce une femme? En passant à une petite distance, je reconnais que c'est une femme qui a un chapeau de canotier et un maillot.

« Juste à ce moment, elle relève un fichu sur ses épaules, probablement parce qu'elle sentait la fraîcheur. Je suis fixé, cette dame lit un livre, là, toute seule. Cela me sembla drôle. Est-elle bien seule? Là est la question. En me rapprochant un peu, je reconnais qu'elle lit *Une vie* avec une attention dévorante. Alors je me dis que cette particularité va faciliter les présentations. Je vais me promener sous la belle allée des tilleuls d'Andrésy. Vers six heures, un quidam va, avec une barque, prendre la liseuse de l'île. Je suis le mouvement de près; avec ce monsieur, d'autres couples prennent place à une table du restaurant Chantry. Je me fais servir à une table assez rapprochée pour bien la voir.

« Le restaurateur me dit qu'elle est mariée au monsieur brun. Sur le moment, je suis un peu dépité; puis le tavernier revient m'apprendre qu'il croyait avoir entendu dire qu'ils devaient se séparer.

« L'inconnue me parut jolie, de caractère espiègle, genre gamin de Paris. Alors je ne puis me défendre de réflexions mélancoliques à son sujet. Voilà deux êtres jeunes et beaux, ils sont déjà fatigués l'un de l'autre et vont être malheureux pour le reste de leurs jours. Quelle comédie que le mariage, tel que nous l'ont fait les conventions! Ne serait-il pas plus simple et plus équitable de laisser deux êtres suivre la bonne nature et suivre la pente de l'instinct?

« Quelques semaines plus tard, j'étais lié avec cette société, qui adorait le bord de l'eau... »

Les premiers jours de septembre sont passés et le soleil nous quitte tôt derrière les montagnes; pour nous dédommager un peu, nous sommes, un matin, de très bonne heure sur les hauteurs; nous attendons le lever de l'astre en suivant une mignonne rivière (la Versoix), dont l'eau limpide et froide coule vite vers la vallée, emportant parfois des pierres assez fortes qui laissent à découvert de jolies truites aux reflets argentés. Des pêcheurs sont dans l'eau, tout retroussés; ils prennent à la main ces petites bêtes qui leur échappent quelquefois pour reprendre leur course au fil de l'eau, et vite se cachent sous le premier caillou propice. Ce jeu amuse mon maître, qui avait longtemps désiré voir cette pêche et aussi la façon dont on prenait ces poissons à la chair si délicate : « Cette pêche, me dit-il, avec ce soleil sur ces monts et sur cette plaine, vue d'ici, me donne des inspirations dont je vais faire une chronique pour le *Gaulois*. »

Nous nous disposons à quitter Divonne; mon maître me dit qu'il a trouvé le sonnet qu'il voulait faire pour M. Gounod.

18 septembre 1891. — C'est avec un véritable plaisir que nous retrouvons le confortable appartement de la rue Boccador. M. de Maupassant exprime le regret de ne pouvoir emporter en voyage toutes ces choses familières qu'il aime, qu'il a l'habitude de voir et de toucher chaque jour, « et surtout mon lit, » ajoute-t-il, car je ne puis trouver le pareil nulle part.

Le 19, il rentre pour dîner et paraît tout heureux. Il a, paraît-il, rendu visite à un éminent professeur de la Faculté de médecine qui suit ses malaises depuis plusieurs années: « M. le docteur G..., me dit-il, m'a trouvé absolument bien; je lui ai confié ce que je pensais de Divonne et nous sommes tombés d'accord pour reconnaître que c'était bien le traitement qui me convenait. Du reste, le résultat le prouve assez. »

Ce professeur, qui est un homme de beaucoup de cœur, avait, il y a quelques années, pris mon maître en amitié; il le traitait avec une affection toute paternelle et semblait toujours le regarder comme un adolescent sans expérience. C'est ainsi que Monsieur s'en étant allé à Cannes sans moi, il y a un an,

me dit à son retour : « Je rentrais le soir avec M. le docteur G... à ce triste hôtel sis dans un bas-fond, entre la route de Grasse et le boulevard du Cannet. La nuit était sombre et quelque chose de douloureux flottait dans l'air de cette vallée, qui sent le marais. Pourquoi nous étions-nous logés là? Je ne sais ; toujours est-il que, chemin faisant, la conversation nous amena à parler de ma santé. J'expliquai à ce bon docteur ce qu'avait été dans sa jeunesse l'auteur de *Bel-Ami*, je lui dépeignis le canotier intrépide que j'étais autrefois. Enfin je détaillai ce que je ressentais maintenant. Alors, comme un père à son enfant, il me dit les choses les plus douces qu'on puisse entendre, enveloppées de recommandations d'une telle fermeté, capables de faire tressaillir le cœur le plus indifférent. Quand nos mains se touchèrent pour nous séparer, je remarquai que de grosses larmes coulaient sur les joues maigres de celui qui venait de me remuer si profondément avec ses bonnes paroles. Sur le moment, je fus pris d'une envie spontanée de tremper mes lèvres à cette douce source de larmes qui m'apparurent comme les plus nobles que mes yeux, mouillés eux aussi, eussent jamais vues... »

Monsieur ajouta un moment après : « C'est la seule fois de ma vie que j'ai eu le désir d'embrasser un homme. »

Le 17 octobre, à onze heures du soir, l'ami de mon maître, l'éminent professeur, vient de lui envoyer le docteur D..., car il est en proie à un malaise indicible. Après un temps de conversation cordiale, le médecin se retire et je continue mon rôle de garde-malade jusqu'à quatre heures du matin. Mon maître s'endort d'un profond sommeil ; alors je me retire pour prendre un peu de repos.

Le 19 octobre, il est moins bien ; je pourrais presque dire qu'il a reperdu toute l'avance que lui avait procurée sa cure de Divonne. Le docteur D... est venu le voir, puis le professeur G..., qui a provoqué une consultation pour après-demain.

En entrant dans la chambre à coucher, je vois sur le chef-d'œuvre de Rodin qui orne la cheminée, sur cette chimère au visage méchant, aux yeux de fauve, qui emporte un malheu-

reux dans une allure folle, la feuille d'analyse des urines de mon maître, où les docteurs vont lire et résumer son état de santé...

Il est trois heures de l'après-midi; les médecins sont là. Du salon où je les ai introduits, ils passent dans la bibliothèque avec mon maître. Quelques minutes après, ils reviennent au salon; le tout n'a pas duré une demi-heure. Je scrute avec anxiété la physionomie de M. de Maupassant; le diagnostic ne semble pas l'avoir effrayé, mais il paraît ennuyé, il a son teint des mauvais jours. Je me permets de lui demander ce qui s'est passé, mais il est préoccupé et me répond à peine. Il marche sans répit d'un bout à l'autre de l'appartement, je le laisse se ressaisir...

Une demi-heure après, je lui apporte un lait de poule au thé, qu'il prend avec plaisir; il me dit d'enlever une série de flacons à parfums qu'il a retirés de son cabinet de toilette. « Toutes ces odeurs, me dit-il, m'ont fait beaucoup de mal. »

Pendant son dîner, il m'avoue que de la réunion de ces messieurs il n'augure rien de bon pour sa santé dans l'avenir, que Paris du reste lui est néfaste et que nous allons partir pour Cannes. Il me fait ensuite un exposé de ses forces physiques, me laissant bien entendre qu'il compte sur elles pour se remonter, et il ajoute qu'il aurait besoin d'un long repos...

Voici que mon pauvre maître se livre à moi entièrement. Il me fait une courte confession... Sur le moment, il m'inspire tant de pitié, j'éprouve une si grande peine, que le courage me manque pour lui faire la moindre remontrance. Je dois cependant avouer que pendant le mois qui venait de s'écouler, j'étais souvent sorti de mon rôle de domestique en me permettant de donner des conseils, aussi souvent que l'occasion se présentait et selon les circonstances. Il arrivait bien quelquefois que mes allusions allaient un peu loin; mon maître, qui en avait très bien compris le sens, ne répondait pas.

Ce soir-là, sans doute, son cœur était trop plein, il avait laissé échapper des paroles, qui étaient un aveu, dans une réponse qui semblait donner raison aux recommandations nombreuses que je lui faisais discrètement depuis si longtemps. La simple sagesse me suggéra de lui rappeler que la meilleure

science pour vivre est de savoir écarter de sa route tout ce qui peut faire trébucher et de veiller sur sa santé, le premier de tous les biens.

Le 21, mon maître écrit à sa mère ; le 22, il règle ses comptes chez ses éditeurs.

Je suis occupé aux emballages. M. de Maupassant me donne différens objets qui voyageront en petite vitesse, un ou deux dictionnaires en double (il en a déjà à Cannes), quelques œuvres rares d'auteurs anciens, qu'il veut relire avant de les rendre à sa mère à qui ils appartiennent...

Un sac spécial que nous prendrons avec nous contient des manuscrits et quelques lettres... Le 28, tout est prêt ; le 29, vers sept heures, nous descendons, la voiture nous attend à la porte. La concierge, bonne et simple femme, s'attendrit sur notre départ et verse des larmes sincères.

Mon maître lui a donné ses étrennes ce matin, en lui disant qu'il serait absent au Jour de l'An...

Chalet de l'Isère, 2 novembre. — De la fenêtre de sa chambre, mon maître voit la pleine mer, la pointe de l'Estérel qui avance dans la nappe bleue et aussi le phare. Il est ravi de cet horizon et de son logis, qui répond bien à ce qu'il désirait pour se reposer. Il est seul dans sa petite maison, pas de piano ni en dessous, ni au-dessus, pas de proches voisins, une vue étendue et son petit jardin au centre duquel il fait planter une corbeille d'œillets. Du premier étage, ce bout de jardin paraît quelque chose ; il se trouve agrandi par la continuation de celui de Mme Littré, la veuve du savant.

Nous jouissons d'une arrière-saison superbe ; aussi Monsieur en profite pour faire des promenades en mer ; son bateau semble lui tenir au cœur plus que jamais... Malgré la douceur du climat, mon maître me dit que la nuit, la température de sa chambre change très vite et tombe bas au matin. Cela tient à ce qu'au-dessus de cette chambre il n'y a qu'un grenier. Ce même jour, je me rends à une scierie mécanique en suivant la berge d'une rivière qui vient du Cannet. Dès le lendemain je fais répandre sur le plafond une couche de sciure de cinquante cen-

timètres. Cette précaution suffit pour maintenir dans sa chambre, grâce à un peu de feu, une température régulière.

Des amis de Paris sont ici pour quelques jours seulement; ils ont l'intention d'acheter ou de louer une villa pour l'hiver. Mon maître les promène en voiture et en bateau ; il fait son possible pour leur être utile, car ils sont âgés. Quant à lui, il a repris son *Angelus*, auquel il travaille avec une lenteur obstinée.

Nous voici fin novembre. Monsieur se plaint, il dit qu'il ressent des douleurs partout. Comme c'est étrange! Il a maintenant une bonne mine, bien reposée, il a même acquis de l'embonpoint. Souvent il prend des bains à la maison et tous les jours sa douche à l'établissement. Son appétit est satisfaisant et régulier. Il m'a bien dit deux ou trois fois que j'avais salé un peu trop fort; mais il ne boudait pas le plat pour cela. Il voit maintenant le docteur Gimbert, son médecin habituel de Cannes. Son ami le docteur Georges Daremberg étant installé déjà ici pour la saison, c'est à lui qu'il va conter ses misères. Dans l'ensemble, la situation me paraît bonne, à part les nuits. Jamais mon pauvre maître ne peut goûter un sommeil régulier avant trois heures du matin. S'il lui arrive de s'endormir avant, je suis toujours sûr qu'à deux heures, il m'appellera.

6 décembre. — Cet après-midi il va en mer avec le docteur Daremberg, qui est venu aujourd'hui déjeuner chez lui. Ils ont ri en se rappelant des épisodes de leur jeunesse. Je remarquai que le docteur se faisait un plaisir de rappeler subitement à M. de Maupassant certains détails, pour voir s'il y répondrait tout de suite et directement. Mais il en fut pour ses frais, car il ne put prendre une seule fois mon maître au dépourvu.

16 décembre. — Vers le soir, il se promène dans son bout de jardin et revient toujours tourner autour de sa corbeille d'œillets. Parfois il se baisse pour les admirer de plus près; il y en a déjà de fleuris et des milliers de boutons sont près d'éclore... Je suis dans un coin avec Bernard, en train de nettoyer le tricycle. Mon maître me dit que je peux en disposer, car c'est un instrument trop dangereux dans ces pays de montagnes...

Le jour de Noël, je vais à bord avec mon maître, pour faire une sortie, mais le vent est tombé; puis c'est fête pour les matelots. Quand je reviens à la maison, il est déjà rentré, et il me demande s'il n'est pas trop tard pour que je lui prépare un bain. Je me hâte, le bain est bientôt prêt. Il dîne très bien après ce bain.

Le soir, Bernard accompagne Raymond qui venait coucher au chalet. Mon maître les entend et vient leur dire bonsoir à la cuisine. On en arrive à parler fête et religion. M. de Maupassant nous dit alors que la première nouvelle qu'il écrirait serait *le Moine de Fécamp* et, en quelques mots, il nous expose son sujet. Il avait vu dans un grenier de Fécamp un moine qui vivait retiré depuis des années. « Par la femme qui lui portait sa nourriture, j'ai su, dit-il, bien des choses curieuses. Ce moine, je l'ai vu à deux reprises; je suis sûr qu'il est loin de se douter comme je vais l'assaisonner. Je veux le présenter sous des formes inattendues, et l'Ermite de l'Estérel ne comptera plus après ce type fameux. »

Et nous tous de rire avec lui de ces êtres étranges qui se toquent de solitude et quittent les sentiers battus pour se jeter au désert comme les saints de la Thébaïde. « Vous vous rappelez, me dit à ce sujet M. de Maupassant, les cérémonies nocturnes de nos voisins à Divonne; en voilà encore qui m'ont servi des documens qui ne seront pas perdus. »

Le 26, dans le courant de l'après-midi, mon maître me dit qu'il va faire une promenade sur la route de Grasse. Dix minutes plus tard, il était de retour; j'étais occupé à ma toilette. Il m'appelait très fort, voulait me voir à toute force et tout de suite, pour me dire ce qu'il avait vu sur la route du cimetière. Une ombre, un fantôme! En tout cas, il avait été victime d'une hallucination quelconque. Je compris qu'il avait eu peur, mais il ne voulut pas l'avouer.

Le 27, en déjeunant, il tousse un peu; il me dit très sérieusement que sûrement une partie du filet de sole qu'il vient de manger est passée dans ses poumons et qu'il peut en mourir. Ma courte science ne me permet pas de prendre au sérieux cette affirmation. Je me borne à lui conseiller de boire du thé très chaud. Le résultat fut bon; une heure après, il descendait le

chemin qui conduit au port et faisait une jolie promenade sur son *Bel-Ami*. J'étais assurément bien loin de penser que ce serait sa dernière! Il rentra vers cinq heures assez content, mais las. Une bonne friction le remit; il se reposa en attendant le dîner et prit son repas comme d'habitude.

Le soir, Raymond me dit que Monsieur avait eu de la peine à monter dans le canot et à débarquer; que visiblement ses jambes ne lui obéissaient plus. Par moment, il les levait trop haut ou les posait trop vite. Il s'était plaint à moi déjà de cette difficulté à se mouvoir.

29 décembre, cinq heures du soir. — Mon maître se met dans son bain. Au même moment arrive son ami le docteur Daremberg. Je l'avertis que M. de Maupassant vient d'entrer dans sa baignoire; il me répond sur un ton très gai : « Cela me laisse froid, j'ai autant de plaisir à voir Maupassant dans l'eau que dans son salon. » En entrant dans la salle de bain, il lui crie : « Ne sors pas tes mains de l'eau, mon vieux; le cœur y est, pas de protocole entre nous! Comment vas-tu? » Deux rires sonores se croisent dans le vide de cette salle sans meubles.

Quand ce joyeux compagnon partit, je l'accompagnai jusqu'à la porte du jardin et voici à peu de chose près le langage qu'il me tint : « Votre maître est d'une complexion très forte, mais il est atteint d'une maladie qui ne ménage pas le cerveau. Eh bien! il vient de me faire le récit de son voyage en Tunisie avec une facilité incroyable, citant les dates, les noms des personnes vues sans chercher, sans une hésitation. Tout cela lui vient spontanément, sans peine; il m'a parlé comme quelqu'un qui n'a rien à craindre d'ici longtemps. Donc, patience et courage, mon bon François. »

Le 30 décembre, nous avons au-dessus des montagnes de l'Estérel et sur toute la partie Ouest du ciel une aurore boréale des plus imposantes. Mon maître m'emmène par le chemin qui contourne le jardin de Mme Littré. De là, on voit le phénomène dans toute son étendue, rien ne gêne le regard. M. de Maupassant semble heureux de vivre. « Jamais, dit-il, je n'ai vu pa-

reille féerie dans le ciel, cela ne ressemble en rien aux aurores boréales d'un rose orangé que j'ai contemplées ailleurs. Voyez donc, c'est rouge sang! » Et c'était vrai, le ciel était si rouge qu'on avait peine à le fixer pendant quelques minutes. Monsieur essaya de me faire comprendre comment se produisent ces météores lumineux composés d'une forte partie d'électricité et de fluide magnétique qui se trouve aux environs des pôles.

Le dernier jour de décembre, il me dit avoir mieux dormi que d'habitude. Quand il eut pris ses œufs et son thé, il me prévint qu'il avait un ami, M. Muterse, à déjeuner, et qu'il ferait sa toilette de bonne heure, pour aller prendre sa douche et être revenu avant l'arrivée de son invité. A midi et demi, on se met à table, mais Monsieur a mal à la tête et demande bientôt la permission de se retirer dans sa chambre, la conversation lui étant pénible.

Vers trois heures, mon maître se trouve mieux; nous allons ensemble du côté de la villa Bellevue. Nous passons chez Rose, la femme qui vient en journée à la maison, puis à la villa Continentale. Nous faisons une enquête sur un sujet qui touche à notre repos, nous recherchons quelle raison éloigne ou attire les moustiques. Ainsi, à la villa Continentale, nous étions littéralement dévorés par ces cousins peu aimables, et, ici, dans ce petit chalet que nous habitons, et qui fait partie du même quartier, pas un moustique.

Pourtant, nous avons un fossé avec des cailloux dans le fond comme à la villa, nous avons même, en plus, un lavoir et une citerne non couverte dans le jardin, et jamais nous n'avons vu un de ces insectes redoutables.

1er janvier 1892. — Dès sept heures, mon maître est levé, je lui monte son eau chaude pour sa toilette, car nous devons prendre le train de neuf heures pour aller chez Madame, mère de M. de Maupassant, mais il éprouve de la difficulté pour se raser. Il me dit qu'il a un brouillard devant les yeux, et que pour le moment il ne se sent pas en état pour se rendre chez sa mère. Je lui viens en aide du mieux que je peux. Il prend deux œufs et son thé; cela le remet, il se sent mieux. J'ouvre alors

la fenêtre toute grande, l'air et le soleil pénètrent à flots dans la chambre.

Le courrier arrive; il lit quelques lettres, de bons souhaits, toujours les mêmes, me dit-il. Puis les matelots arrivent et Monsieur descend pour les recevoir. J'entends ces hommes prononcer les formules banales qu'on répète chaque année. Mais ici au moins, s'il y a redite, les souhaits de ces braves gens avaient un accent d'inimitable sincérité, on sentait qu'ils s'adressaient à l'homme, au bon maître, qu'ils aimaient, sans arrière-pensée d'intérêt. Je vins à mon tour serrer la main à mes compagnons de terre et de mer.

Il est dix heures, Monsieur me demande si je suis prêt à partir, « car, ajoute-t-il, si nous n'y allons pas, ma mère va croire que je suis malade. » Nous prenons le train. Pendant le parcours, M. de Maupassant regarde la mer par la fenêtre; elle est belle et bleue sous un ciel très pur, avec un bon vent d'Est. Il me fait remarquer que ce temps ensoleillé serait admirable pour tirer une bordée. Puis, tout au spectacle, il me demande de parcourir les journaux et de lui dire si je vois quelque chose qui puisse l'intéresser.

Une fois chez Madame, je fais et je sers le déjeuner; mon maître a paru manger de bon appétit. Il y avait à table sa mère, sa belle-sœur, sa nièce et sa tante, Mme d'Harnois, qu'il aimait beaucoup. Il lui est arrivé plus d'une fois, quand son cœur était trop plein, d'aller le vider près d'elle; elle avait des dons naturels et particuliers pour compatir à ses peines et le soulager.

A quatre heures, la voiture vient nous prendre; en allant à la gare, nous achetons une grande caisse de raisin blanc pour continuer la cure habituelle. Au chalet, M. de Maupassant change de vêtemens, met une chemise de soie pour être plus à l'aise, puis il dîne, comme à l'ordinaire, d'une aile de poulet, de chicorée à la crème et d'un soufflé crème de riz vanillé, le tout arrosé d'un verre et demi d'eau minérale. Jusqu'à près de dix heures, il marche d'un bout à l'autre du salon et de la salle à manger; de temps à autre, il pousse jusqu'à la cuisine, dont la porte de communication est restée ouverte. Il nous jette à peine une parole, à Raymond et à moi.

Quand je lui montai une tasse de camomille dans sa chambre,

il me suivit aussitôt et se plaignit de douleurs dans le dos. « Cela le tenait jusque dans la région lombaire, » disait-il ; je lui posai une série de ventouses et, au bout d'une heure, la souffrance se calma. A onze heures et demie, il se mit au lit. Assis sur ma chaise basse, dans la chambre voisine, j'attendais qu'il s'endormît. Après avoir pris sa tasse de tisane, il mangea du raisin et ferma les yeux ; il était minuit et demi.

Je me retirai dans ma chambre en laissant ma porte ouverte. Un moment après, la sonnette de la porte du jardin tinta : c'était un porteur de dépêches. Je rentrai et donnai un coup d'œil dans la chambre de mon maître pour voir s'il dormait, et s'il était possible de lui remettre ce pli, qui venait d'un pays d'Orient, m'avait dit le facteur. Mais Monsieur reposait profondément, la bouche légèrement entr'ouverte ; je retournai me coucher.

Il était environ deux heures moins un quart quand j'entendis du bruit ; je cours dans la petite chambre qui touche l'escalier, je trouve M. de Maupassant debout, la gorge ouverte. Tout de suite il me dit : « Voyez, François, ce que j'ai fait. Je me suis coupé la gorge, c'est un cas absolu de folie (*sic*)... »

J'appelle aussitôt Raymond. Nous plaçons mon maître sur le lit de la chambre voisine, je fais un pansement sommaire de la plaie. Le docteur Valcourt mandé d'urgence veut bien venir à notre aide en cette triste circonstance. Il était déjà un peu âgé ; même avec plusieurs lampes, il ne voyait pas assez clair pour faire les sutures nécessaires. Alors le courageux Raymond entreprend de les faire lui-même, au point de voile, comme il disait, et, ma foi, il s'en tire à son honneur.

Mon pauvre maître était absolument calme, il ne prononça pas une parole en présence du docteur. Quand le médecin fut parti, il nous dit tous ses regrets d'avoir fait une « pareille chose » et de nous causer tant d'ennui. Il nous donna la main, à Raymond et à moi ; il voulait nous demander pardon de ce qu'il avait fait, il mesurait toute l'étendue de son malheur ; ses yeux grands ouverts se fixaient sur nous comme pour nous demander quelques paroles de consolation, d'espoir, si c'était possible.

D'où nous vient, en de pareils momens (momens si pénibles qu'il semble que nous ne pourrions les revivre à nouveau sans que notre raison y sombre), la force inconnue qui nous commande

de lutter contre l'évidence même? Je continuai de mon mieux à consoler le blessé avec tout ce que je pouvais trouver de paroles apaisantes. Vingt fois je les répétais et elles faisaient quand même du bien à mon pauvre maître qui se raccrochait éperdument à un espoir insensé. Enfin sa tête s'inclina, ses paupières se fermèrent, il s'endormit...

Raymond, appuyé sur le pied du lit, était anéanti, à bout de force : il avait donné tout ce dont il était capable ; il était d'une pâleur effrayante. Je lui conseillai de prendre un peu de rhum, ce qu'il fit, et alors de sa poitrine de colosse sortent des sanglots à croire qu'elle allait éclater; ses yeux restaient secs. Tous deux, nous avons veillé notre bon maître ; je ne bougeais pas, car il avait une main posée sur un de mes bras; je craignais tant de le réveiller que nous ne parlions même plus. La lumière des lampes avait été baissée et, dans l'obscurité, nous pensions à l'irréparable malheur.

Que de choses me sont passées par la tête dans cette fin de nuit ! Parfois, je souhaitais que tout s'arrêtât et que ma vie fût suspendue, tant elle était pénible à supporter. Puis, je voulais reprendre espoir, je me disais que puisque mon maître raisonnait, qu'il reconnaissait l'absurdité de ce qu'il avait fait, c'est que son esprit n'était pas mort; donc, je pouvais encore espérer. A force de raisonnement, j'arrivais à me persuader que je saurais bien le guérir et que cet accident disparaîtrait avec le temps. Je me représentai qu'il était impossible qu'il nous quittât ainsi, quand, la veille encore, il nous parlait en termes si lucides de ses travaux, de son *Moine de Fécamp* et de son *Angelus*. En tout cas, je me promettais de faire tout ce qui dépendrait de moi pour combattre le mal, qui n'était pas, me disais-je, invincible, en considérant surtout la robuste constitution de M. de Maupassant.

Quand il se réveilla, à huit heures, j'étais convaincu que cela irait mieux... Bernard arriva : il fut saisi à la vue de notre malade ; c'est que maintenant il avait pâli d'une manière effrayante. Je tâtai sa main pour voir s'il avait de la fièvre; mais non, elle était fraîche. Je lui demandai s'il voulait prendre du thé, puisqu'il était l'heure. Il me répondit à peine; je lui présentai un lait de poule qu'il accepta... A midi, il était toujours dans un état de prostration complète, indifférent à tout; son calme me faisait peur...

Toute cette journée et aussi celle qui suivit, mon maître resta accablé.

A huit heures du soir, il se souleva pour me dire subitement, avec une animation fiévreuse : « François, vous êtes prêt ? Nous partons, la guerre est déclarée. » Je lui répondis que nous ne devrions partir que le lendemain matin. « Comment ! s'écria-t-il, stupéfait de ma résistance, c'est vous qui voulez retarder notre départ, quand il est de la plus grande urgence d'agir au plus vite ? Enfin, il a toujours été convenu entre nous que, pour la revanche, nous marcherions ensemble. Vous savez bien qu'il nous la faut, à tout prix, et nous l'aurons. »

En effet, il m'avait fait jurer de le suivre en cas de guerre avec l'Allemagne ; nous devions aller ensemble défendre la frontière de l'Est. Pendant nos déplacemens, il me confiait son livret militaire, de crainte qu'il ne s'égarât dans la grande quantité de papiers qu'il possédait.

La soirée s'avançait, mon pauvre maître persistait dans ses idées et s'irritait de ma lenteur. La situation devenait critique, car il ne pouvait comprendre que ce fût moi qui mît obstacle à notre départ... Heureusement, Rose, la femme de journée, se montra. Elle avait sur lui une autorité, une influence vraiment surprenantes ; c'était une grande femme aux traits accusés comme ceux d'une Napolitaine, aux cheveux bouclés poivre et sel. Tout ce qu'elle disait l'impressionnait, il était docile à ses conseils et ne les discutait pas.

Le jour suivant, l'infirmier envoyé par la maison de santé du docteur Blanche arriva, et je pus aller jusqu'à Cannes. Je passai chez notre boucher pour lui annoncer mon prochain départ, et la triste nouvelle... Il était en train de dépecer un mouton, il prit la note que je devais régler, la posa sur l'étal et resta absolument interdit pendant quelques minutes. Sa femme essaya de le rappeler à la réalité en lui demandant ce qu'il avait. Il répondit : « Rien, rien, mais je ne puis croire ce que l'on vient de m'apprendre. Comment ! ce monsieur que je voyais passer plusieurs fois par jour par ici et aller au port, serait devenu ?... Pourtant, sa démarche gaillarde était d'un homme plein de vie et de santé, il faisait plaisir à voir. J'avais lu quelques-uns de ses contes, et je l'aimais beaucoup ; c'était un grand écrivain. Ah ! quel malheur !... » Le cœur de ce brave homme éclata, il porta à ses yeux un mouchoir et ne put

retenir ses larmes. Sa femme me dit alors : « Il y a quinze ans que nous sommes mariés, c'est la première fois que je le vois pleurer ! »

Je crois que nous sommes le 6 janvier. Rose et le gardien sont près de mon maître qui est calme. Pour moi, j'en arrive à être inconscient, je me meus comme une machine, mais, aussitôt que mes regards tombent sur le malade, je reviens à la réalité. Je crains toujours qu'il ne revienne sur notre différend à propos du départ pour la guerre... Étrange hallucination !

Nous sommes maintenant dans un wagon-lit, attelé au rapide de Paris ; nous allons à la maison du docteur Blanche, à Passy, où mon maître va être interné, guérir peut-être. Il est là, couché sur le lit du milieu, il ne manifeste aucune agitation, il est doux comme un enfant... Le train file à toute vapeur, nous traversons les montagnes de l'Estérel. Je suis debout, j'appuie ma main sur la portière ; elle s'ouvre toute grande. Encore un peu, j'étais lancé dans le vide. Comment je me suis maintenu ? je ne saurais le dire. Quand j'eus refermé la portière et repris possession de moi-même, le gardien me dit : « Vous l'avez échappé belle ! Il était écrit que vous ne deviez pas mourir, sans doute parce que votre maître a besoin de vous pour se remettre. » Cette parole me frappa, je sentis mon courage me revenir...

Passy, 7 janvier. — Toute cette première journée, mon maître se repose ; il me paraît bien fatigué, il a cependant dormi pendant la plus grande partie du voyage...

Trois jours après notre arrivée dans cette maison de santé, M. le docteur Blanche se présenta à onze heures du matin. M. de Maupassant commençait à déjeuner. Après lui avoir dit bonjour et serré la main, le célèbre aliéniste s'assit et assista au repas. Il parla de différentes choses, lui posa des questions à l'improviste. Mon maître répondit à tout avec à-propos. Il faut dire qu'il connaissait déjà M. Blanche et qu'il l'estimait beaucoup. En sortant, le docteur me dit : « Votre maître fait tout ce que vous lui demandez, c'est une bonne chose. Il a répondu juste à mes questions, tout espoir n'est pas perdu !... Attendons... » Ces paroles d'espoir me mirent du baume au cœur et je bénis ce brave homme, aux cheveux blancs, à la figure digne, qui

inspirait à première vue confiance. Mon maître pouvait guérir! L'illustre spécialiste l'avait dit et je crus en lui.

Jusque vers le 20 avril, je soignai donc M. de Maupassant, secondé par les infirmiers, avec la ferme pensée d'arriver à un bon résultat. Sa santé physique était bonne, son moral me paraissait aussi très amélioré. A peine quelques hallucinations venaient-elles traverser son repos d'esprit. Parfois il se plaisait à nous raconter des plaisanteries très drôles, avec cette verve inimitable que je lui connaissais et il était heureux de nous voir rire, son gardien et moi.

Un soir d'avril, j'étais occupé à écrire à Mme de Maupassant. Tout à coup il me reprocha de m'être substitué à lui, au journal le *Figaro*, et d'avoir médit de lui dans le ciel (*sic*). Il ajouta : « Je vous prie de vous retirer, je ne veux plus vous voir. » Je restai stupéfait, mon cœur se contracta, mais, sur les conseils de Baron, le gardien, qui savait mieux que moi qu'il ne fallait pas contrarier ce genre de malades, je me retirai.

Le lendemain, mon pauvre maître me reçut aussi bien que d'habitude et me demanda si nous irions bientôt chez lui, rue Boccador.

Dans la journée, je signalai au docteur Blanche la scène inquiétante qui avait eu lieu en lui répétant textuellement ce qu'il m'avait dit. A ce récit, les traits de l'aliéniste se contractèrent, devinrent durs ; les sourcils froncés, il prononça : « Tant pis ! c'est ce que je craignais. » Il descendit très vite l'escalier, et il me sembla qu'il serrait bien plus fort que d'habitude la rampe en bois sur laquelle il s'appuyait toujours. Je restai perplexe. Quand je pus rassembler mes impressions, je conclus que le savant désespérait décidément de la santé morale de son illustre client. Alors je pensai : S'il va moins bien, s'il n'y a plus espoir de guérison, pourquoi le laisser ici ? Nous serions bien mieux à la campagne, un homme et moi suffirions à garder le malade, puisqu'il est halluciné, et qu'il n'a jamais la moindre velléité de révolte. L'autre jour, il m'a bien dit de me retirer, mais le lendemain il n'y pensait plus.

16 juin 1892. — Mme de Maupassant est absolument de mon avis ; elle désirerait une autre organisation d'existence pour son fils...

15 juillet. — Tout a été fait dans ce sens de la part de la mère de Monsieur et de celle de sa tante, Mme d'Harnois, qui a toujours été pleine de sollicitude pour lui. Mais, à notre grand regret, l'on s'est heurté à l'impossible; le malheureux doit rester enfermé, réduit à l'état de mort vivant !

Le jour où j'appris cette décision, mon maître me reçut par ces paroles : « François, quand irons-nous enfin rue Boccador, où j'ai tout ce qu'il me faut pour ma toilette? Puis enfin, mes manuscrits sont là, ainsi que mes livres. La nourriture que vous savez si bien me préparer me remonterait, tandis qu'ici je ne guérirai jamais ! » J'étais obligé d'entendre cela, sans trouver un mot à répondre. Était-ce assez déchirant? Comme d'habitude, je lui promis que notre retour rue Boccador ne tarderait pas. Je dois dire que les médecins me traitèrent toujours avec la même amabilité. Un jour, l'un d'eux me questionna sur le temps que j'avais passé au service de M. de Maupassant. Après un moment de conversation, il me dit: « Oui, je vous comprends, mon pauvre garçon, mais que voulez-vous?... »

Septembre. — Mon maître ne parle plus maintenant de retourner chez lui... Un jour, il me demande son ivoire ancien qu'il avait donné en grand mystère et il sourit; malgré cela, il m'affirme ne pas savoir ce que le triptyque est devenu. Puis il se tourne vers Baron pour le prendre à témoin que ce qu'il avançait était vrai. Ce gardien, aimable, souple et parfait dans son métier, avait conquis les bonnes grâces du malade; il répond : « Mais certainement, François, M. de Maupassant a bonne mémoire, il se rappelle exactement ce détail et bien d'autres choses, comme vous avez pu le constater. »

Octobre. — Nous allons dans le jardin toutes les fois que le temps le permet. Les jours deviennent courts et sombres; il y a déjà des brouillards sur les bords de la Seine. Aujourd'hui, il fait mauvais, M. de Maupassant passe son temps au salon et joue au billard.

Rentré à la maison, seul, le soir, je prends à l'improviste un volume dans l'œuvre du maître. Il m'arrive de m'arrêter dans la lecture, il me semble le sentir près de moi... Ses ouvrages

sont tellement lui-même, que je crois l'entendre, je me figure qu'il est là et qu'il va prononcer mon nom, je vois ses gestes souligner ses récits, je le retrouve tout entier, avec le rire si franc qu'il avait quand il me parlait de ses lecteurs.

Hélas ! oui, je revis les jours anciens ; distinctement j'entendis mon maître me donner un ordre connu : « François, cet après-midi, vous porterez ma chronique au *Gil Blas*. J'espère qu'ils seront contens, puisqu'ils en veulent de bonnes ! »

Son rire sonnait alors, éclatant et plein, pareil à celui d'un enfant satisfait d'avoir achevé sa tâche.

Le lundi de Pâques 3 avril 1893, je suis dans le jardin avec mon maître et son infirmier. Il a beaucoup maigri pendant ce long hiver, et sa marche est moins sûre. Nous nous asseyons sur un banc, sous un marronnier, dont les jeunes feuilles laissent filtrer des rayons de soleil.

Malgré tout, le malade éprouve encore de la satisfaction à voir la renaissance de la nature ; il admire cette jolie pelouse au vert tendre qui s'étend devant nous et repose nos yeux. Je lui fais remarquer la beauté d'un petit arbuste qui a déjà sa couronne de feuilles panachées, presque blanches. Il me répond : « Oui, ce petit arbre fait bien, mais ce n'est pas comparable à mes peupliers blancs d'Étretat, surtout sous un coup de vent d'Ouest. »

Dans ce jardin, clos de murs sévères, je pense aux nombreuses promenades que nous avons faites ensemble sur les montagnes, au grand air libre et pur, je nous revois sur le haut du mont Revard, quand mon maître, du bout de sa canne, me montrait les montagnes de Suisse, m'indiquait où se trouvaient Chamonix, Zermatt et le Mont-Rose.

Je me souviens aussi que c'est là qu'il me dit, avec un accent embarrassé qui trahissait un regret inavoué, que ce voyage de Suisse avait contribué à rompre un mariage projeté. Tout de même, s'il s'était marié, il aurait eu une tout autre destinée !... Un jour je faisais part de cette impression à M. le docteur Blanche. Il me répondit : « Guy de Maupassant était trop artiste pour se marier ! » Sur le moment, je pensai : Le docteur a peut-être raison. Mais après avoir réfléchi, quand je me rappelai combien mon maître était bon, sensible aux sugges-

tions du cœur, je conclus que la femme qui l'aurait pris par la délicatesse, par la noblesse des sentimens, aurait fait de lui ce qu'elle aurait voulu...

A quoi bon ce retour en arrière? On n'échappe pas à sa destinée. Celle de M. de Maupassant fut fixée par une simple rencontre où se décida son avenir au moment où il allait suivre la voie commune.

En rentrant de notre promenade, nous passons devant les volières, qui renferment toutes sortes d'oiseaux. Ici, c'est Baron qui s'entretient avec mon maître de tous ces animaux qui l'intéressent. Il s'entend très bien à ces choses de basse-cour ; M. de Maupassant le reconnaît et écoute avec plaisir ses explications.

Le soir, quand je quittai mon maître, il me donna la main, et il me sembla encore plus triste. Comme il m'était arrivé tant de fois déjà, je m'éloignai de cette demeure le cœur serré ; jamais l'horreur du tombeau vivant où le grand romancier était emmuré ne m'apparut plus sinistre...

... C'est la fin.

Le 3 juillet 1893, M. de Maupassant s'éteignait dans ce sombre asile, loin de moi, hélas !...

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Après moi*, pièce en trois actes par M. Henry Bernstein. — Gymnase : *Papa*, comédie en trois actes par MM. R. de Flers et G. A. de Caillavet.

Si nous pouvions douter que le théâtre violent fût le contraire du théâtre vigoureux, et le théâtre brutal le contraire du théâtre vrai, la démonstration vient de nous en être fournie de façon magistrale par M. Henry Bernstein. Non que sa nouvelle pièce soit sensiblement inférieure aux précédentes. Tout juste pourrait-on dire que les ficelles y sont un peu plus grosses et manœuvrées avec moins de sûreté. Mais le cadre est différent. La Comédie-Française n'appartient pas à un genre exclusivement ; drame ou comédie y peuvent être également à leur place, à condition toutefois de contenir un minimum de littérature. C'est ce minimum de littérature que je regrette de ne pas trouver dans les pièces de l'école du coup de poing. Ce que j'entends par littérature, ce ne sont pas d'ailleurs de vains agrémens de style ou le luxe facile des mots d'auteur. Non, mais c'est un peu d'observation, quelque étude des âmes, un certain souci du réel. Les pièces de M. Bernstein en sont fâcheusement dépourvues, et celle-ci comme les autres. C'est, au jugement de la critique littéraire, la tare essentielle de ce théâtre. Tout le monde en a signalé la grossièreté, et je serai bien obligé de l'indiquer à mon tour. Tout le monde a noté l'odieux des personnages, et il me sera bien impossible d'avoir l'air de ne pas m'en être aperçu. Mais ces traits ne sont pas particuliers au théâtre de M. Bernstein, et on pourrait presque dire qu'à des degrés divers, ils sont caractéristiques du théâtre d'aujourd'hui. La marque des productions de M. Bernstein, c'est que tout y soit sacrifié à la situation. Il faut que cette situation soit non seulement frappante, saisis-

sante, angoissante, mais rare, exceptionnelle, inouïe. Il faut et il suffit... Pour établir cette situation, il n'y a ni invraisemblances qui coûtent à l'auteur, ni impossibilités dont il ne fasse bon marché. Il ne tient nul compte ni de la nature, ni de la logique, ni de l'expérience. Ce sont les figures grimaçantes créées par le cauchemar et qu'un cri, le son d'une voix humaine ferait évanouir. On n'imagine rien de plus conventionnel, de plus factice, de plus parfaitement en dehors de l'humanité et de la vie. Par là même ce théâtre manque son effet. Nous n'arrivons à prendre ni au tragique, ni même au sérieux cette gesticulation et ces rodomontades. De loin, nous admirons les lutteurs forains et l'énormité des poids qu'ils enlèvent dans l'effort puissant de leurs « doubles muscles ; » de près, nous apercevons le truquage, nous devinons que ces poids sonnent le creux et qu'ils sont vides ; nous laissons ce spectacle aux badauds et nous passons.

Les trois actes de *Après moi* s'encadrent dans la somptueuse villa qu'un opulent financier, M. Bourgade, s'est fait bâtir à quelques kilomètres de Dieppe. C'est l'époque des villégiatures. Il y a dans la maison des tas d'invités, dix-neuf exactement, parmi lesquels plusieurs invitées, ce qui permet de varier le plaisir du bridge par d'autres distractions. On se fait d'une chambre à l'autre de petites visites, qui ne tirent pas à conséquence. Société brillante, mais un peu mêlée. Nous surprenons entre une duchesse et un compositeur de musique un bout de dialogue qui nous donne une haute idée de la moralité des duchesses qui couchent sous le toit des financiers. La soirée tire à sa fin : on échange, avant d'aller dormir, quelques propos ailés. Ce genre de conversation mondaine, spirituelle, perverse et légère n'est pas celui où excelle M. Bernstein. Mais il n'attache à ces premières scènes que peu d'importance. Elles servent uniquement à occuper le tapis, je veux dire à permettre aux spectateurs retardataires de gagner leur place. Voici le drame qui va commencer.

Il débute par une grande conversation entre M. Bourgade, Mme Aloy et James. A mesure que se poursuit l'entretien qui réunit ces trois personnages, nous voyons leur figure se dessiner devant nos yeux, ou du moins, d'après les indications qui nous sont fournies, nous nous en formons une certaine image. M. Bourgade est un grand honnête homme. Il jouit d'une réputation solidement établie : il est de ceux à qui va l'estime universelle, dont le nom est synonyme d'honorabilité proverbiale. De sa probité en affaires, ne parlons même pas : cela est superflu et tout éloge que nous en ferions paraîtrait injurieux. Il manie d'énormes capitaux ; il est un des rois du marché ; jamais un soup-

çon ne l'a effleuré. Dans la lutte quotidienne, il a pris l'habitude de la décision prompte, du commandement sans réplique. Nous le devinons à son geste, au son de sa voix, autoritaire, impérieux. Cette rudesse est celle du bourru bienfaisant. Bienfaiteur, il l'est de ces Aloy avec lesquels nous l'entendons causer. M. Aloy était son ami; il est mort laissant des affaires embarrassées; M. Bourgade les a prises en mains, rétablies, amplifiées; il est venu au secours de la veuve et de l'orphelin, de la façon la plus noble, la plus désintéressée. Mme Aloy, qui est maintenant une dame à cheveux gris, James, qui est un grand gaillard d'une trentaine d'années, ont pour lui une reconnaissance et un respect sans bornes. Cela permet à M. Bourgade d'élever la voix, de parler, sinon en maître, du moins en chef de famille. Et nous nous apercevons en effet qu'il y a de l'irritation, je ne sais quoi de fébrile dans le ton dont il s'adresse à James.

Il somme celui-ci de se décider sur-le-champ à épouser Henriette Fleurion. Henriette est une jeune fille charmante, cela va sans dire, et en outre très riche, qui habite en ce moment dans la villa. Il n'y aurait qu'un étage à monter pour lui porter la bonne nouvelle qu'elle souhaite et qu'elle attend. Bourgade voudrait que James montât cet étage. Pourquoi ces hésitations et ces retards? Il y a des mois et des mois déjà que le jeune homme a été fiancé à Henriette. Brusquement il est parti, prétextant la nécessité d'un voyage, prolongeant au delà de toutes limites la durée de ce voyage. Et maintenant qu'il est de retour, il s'obstine à une attitude bizarre, incompréhensible. Qu'il s'exécute enfin ou qu'il s'explique! Avec autant de violence que Bourgade ordonne, James refuse. C'est le diapason, adopté une fois pour toutes, par les personnages de M. Bernstein. Ici personne ne parle, et tout le monde crie. James ne veut pas se marier et il ne veut pas s'expliquer. Il exige qu'on le laisse tranquille et finalement quitte la partie. Sur le cas de James, nous n'avons aucun doute, aucune incertitude. Pour que ce garçon refuse catégoriquement, avec tant d'obstination et tant d'âpreté, la main d'une jeune fille si charmante et si riche, il y a une raison, et il ne peut y en avoir qu'une : il aime ailleurs. Cela crève les yeux. Nous nous étonnons seulement qu'une mère et un intime ami de la famille puissent s'y tromper. Comment se peut-il que ni l'une ni l'autre ne connaisse ou ne soupçonne le secret de James? Ce secret, nous le pénétrerons, avant qu'il soit longtemps ; nous sommes là-dessus bien tranquilles. Nous attendrons sans fièvre. Mais pourquoi M. Bourgade tient-il si fort à la conclusion immédiate d'un mariage avec Henriette? Cela reste

plus obscur. Il ne dit pas un mot qui puisse nous mettre sur la voie. C'est une énigme. Peut-être la clef nous sera-t-elle livrée à l'acte suivant, où il est convenu que M. Bourgade et Mme Aloy auront, dans une pièce du premier étage, une importante conversation d'affaires.

Cependant, la scène étant restée vide, nous y voyons revenir James. Il a feint d'aller rejoindre son yacht où il est domicilié; en réalité, il s'est caché dans le parc, et le voici de retour dans le hall de la villa où il a un rendez-vous avec qui? avec la femme de M. Bourgade, Irène. Cette Irène n'a fait encore que passer; nous ne serons pas fâchés d'apprendre un peu à la connaître. Elle est mariée depuis dix-sept ans; elle est, depuis dix-sept ans, une épouse irréprochable. Aime-t-elle son mari? elle a du moins pour lui un profond attachement fait d'admiration, de respect et de gratitude pour cet homme si exceptionnellement honnête et si parfaitement bon. Le tromper, commettre ce crime et cette vilenie, elle ne s'y résoudra jamais. Voilà ce qu'elle est venue dire à James, et pourquoi elle a donné un rendez-vous, cette nuit, à ce jeune homme ardent dans cette salle solitaire. Car nous savons maintenant quel est le secret de James : il s'appelle Irène. Cela date d'un soir où il a vu Irène au bal, très décolletée, ainsi que le veut la mode. Ç'a été comme un paquet de cailloux qu'il aurait reçu dans la poitrine. Ainsi s'exprime ce jeune homme en un langage figuré qui est apparemment le langage bien moderne et « dernier cri » de la passion. Les poètes de jadis, ceux de la tragédie comme ceux du madrigal, ont fait la consommation que l'on sait des feux et des chaînes, des flammes et des fleurs. Le paquet de cailloux est la dernière nouveauté et notre plus galante invention. De ce choc James ne s'est pas remis. Il s'est sauvé; il a fui jusque dans l'Orient, qui, de nos jours, n'est plus désert; il a emporté dans son cœur meurtri le tourment plus fort que l'absence. Le voici maintenant revenu tout exprès pour faire de la femme de son bienfaiteur sa maîtresse. C'est très mal. Et nous qui, n'ayant ni contemplé le décolleté d'Irène, ni reçu le fameux coup, avons gardé toute notre liberté d'appréciation, nous en jugeons sans indulgence. S'il y avait une femme au monde qui dût être sacrée à James, c'était Irène, de beaucoup plus âgée que lui et mariée à un homme qui est pour lui un second père. Avoir reçu d'un homme conseils, appui, assistance, soins quasi paternels, et lui prendre sa femme, c'est une abomination que toute la phraséologie et la passion n'excusent pas. Ce James est un drôle. Nous savons infiniment de gré à Irène de le renvoyer à son romantisme de héros fatal.

Honnête femme, incapable de faillir, elle ne connaît que son devoir... Soudain elle tombe dans les bras du jeune homme. C'est brusque, inattendu, inexpliqué, comme tout sera brusque, inattendu, inexpliqué dans cette pièce où la malice semble être de dérouter le spectateur et de l'égarer pour ensuite tomber sur lui à l'improviste et le prendre à la gorge. C'est l'art des préparations remplacé par le théâtre guet-apens.

Un premier acte doit être un acte d'exposition et contenir tous les élémens d'où le drame par la suite va se dégager. Nous devons supposer qu'il se jouera entre les personnages qui nous ont été présentés et tels qu'ils nous ont été présentés, que les développemens découleront de la situation initiale telle qu'elle a été posée. Qu'avons-nous vu jusqu'ici ? Un honnête vieillard indignement outragé par un méchant gamin. Cet ingrat de James apporte le déshonneur et la désolation dans l'intérieur du pauvre homme. Évidemment, la pièce est là. Comment sera-t-elle conduite, et quels incidens imaginera l'auteur ? Quel rôle donnera-t-il à Henriette, la fiancée trahie ? Quel rôle à Mme Aloy, la mère, qui va sans doute se tenir pour en partie responsable de l'ingratitude de son fils ? Nous n'en préjugeons rien ; mais ce dont nous ne pouvons douter, c'est que le sujet même de la pièce ne soit la souffrance d'un homme de devoir et d'honneur trahi par deux misérables... Or en suivant cette piste, sur laquelle nous a engagés l'auteur, nous tournons le dos aux événemens qui vont se dérouler au second acte. Un élément nouveau de l'action va nous y être découvert, qui sera l'élément essentiel, et que rien ne pouvait nous faire soupçonner.

Car *Après moi* est le drame du spéculateur. Cet honnête homme de M. Bourgade est un escroc. Tel est le changement à vue auquel nous assistons dès les premières minutes du second acte. Cette stupéfiante nouvelle nous est apportée par M. Bourgade lui-même, dans la conversation qu'il a voulu avoir tout de suite avec Mme Aloy, conversation d'affaires, qui se poursuit dans le salon du premier étage pendant que se continue dans le hall du rez-de-chaussée la conversation amoureuse d'Irène et de James. Bourgade a spéculé sur les huiles. En quoi consiste l'opération, on nous l'explique longuement, minutieusement ; mais je craindrais de me noyer dans tous ces chiffres et dans toute cette huile. Ce qui est certain, c'est qu'il a joué avec les fonds qui lui étaient confiés, et englouti dans cette désastreuse affaire toute la fortune de Mme Aloy et de James. Il a tout perdu jusqu'au dernier sou. Il les a ruinés jusqu'au dernier centime. Et voilà bien pourquoi il

voulait faire épouser à James les millions d'Henriette. Ce conseil de père de famille était une canaillerie de plus. Il y a des années et des années que Bourgade mène cette vie de fourberie et de brigandage, au milieu de l'estime générale. Que personne n'en ait rien su, ni Irène, ni Mme Aloy, ni James, que rien n'en ait transpiré, ni dans le monde des affaires, ni dans le monde, c'est une des anomalies qui abondent dans ce théâtre. Depuis des années, Bourgade accumule les abus de confiance, manœuvres frauduleuses et tout ce qui concerne son état de financier véreux. Vraisemblablement, il continuerait avec la même assurance imperturbable et la même intrépidité de bonne conscience. Mais l'heure a sonné de l'inévitable culbute. C'est ce qui le décide à parler. Mme Aloy, la première minute de stupeur passée, dissimule mal un vif mécontentement. Il nous est impossible de ne pas trouver qu'elle y a tous les droits.

Bourgade a pris le parti de se tuer. Le suicide n'arrange rien ; il n'est pas une réparation, mais il est une fin ; c'est quelque chose. Avant de disparaître, il tient à régler ce qui arrivera « après lui. » Il fait venir son vieux camarade Friediger et le charge d'un certain nombre de commissions. Il a mis de côté un peu d'argent, pour assurer quelques petites rentes à Irène : ce n'est pas d'un homme d'affaires très correct, mais c'est d'un bon mari. Friediger se lamente et pleurniche. Ce qui permet à l'escroc de prendre des attitudes et de faire des mots. « Je suis peut-être un vilain monsieur, mais je suis un monsieur. » Il est, comme vous voyez, assez content de lui. C'est un phraseur : il ne lui manquait que cela ! Il se plaît à étonner cette bonne bête de Friediger. Il est emphatique, il est verbeux, et un soupçon nous vient. Les gens qui sont bien déterminés à se tuer, n'en disent rien. C'est même à cela qu'on reconnaît l'homme qui va se suicider : son silence le trahit. Ce verbiage nous inquiète. Bourgade se tuera, puisqu'il le dit; mais il le dit trop; évidemment il n'en a pas du tout d'envie; il préférerait attendre. Resté seul, il procède aux derniers préparatifs; il y procède lentement. Un tel spectacle est toujours pénible, et le plus court, en ce cas, est le meilleur. Celui-ci se prolonge. Bourgade se tuera-t-il ou ne se tuera-t-il pas? Notez que cela nous est bien indifférent. Qu'il se supprime, nous ne le pleurerons pas et nous ne nous en réjouirons pas davantage. Car cela fera une canaille de moins par le monde, mais il en restera tant d'autres! Enfin il appuie sur sa tempe le canon de son revolver...

A ce moment, la porte s'ouvre. Une femme paraît. C'est Irène, mais

Irène, les cheveux en désordre, le peignoir en déroute, dans le simple appareil d'une beauté qui s'arrache aux bras d'un amant. Ce dépoitraillement, le trouble d'Irène, l'embarras de ses explications valent tous les aveux : le mari ne s'y trompe pas : sa femme le trompe. Nous voilà enfin au centre même du drame. Nous tenons la situation pour laquelle toute la pièce a été faite. Tout ce qui a précédé ne tendait qu'à l'amener ; tout ce qui suivra n'en sera que le développement et la conséquence. Un homme, acculé au suicide par des pertes d'argent, au moment où il va presser la gâchette de son pistolet, découvre que sa femme le trompe. Telle est la situation. Elle est violente, mais surtout violemment artificielle. Faites le compte des coïncidences qu'elle suppose. Il faut admettre qu'une épouse, jusque-là fidèle, renonce à ses dix-sept années de fidélité juste à la minute où son mari, jusque-là réputé honnête homme, est mis par l'imminence de la banqueroute dans la nécessité de se supprimer. Entre ces deux drames, le drame d'amour et le drame d'argent, complètement indépendans l'un de l'autre, il faut admettre que la rencontre s'est produite précisément à la minute où l'un allait pouvoir influer sur l'autre. Il est trop clair qu'il en est ainsi parce que l'auteur l'a voulu ainsi. C'est la ficelle, et elle a l'épaisseur d'un câble.

Vous me direz : « Cette rencontre est toute fortuite, je l'accorde. Il y avait des milliers et des milliers de chances pour qu'elle ne se produisît pas, et une seule chance pour qu'elle se produisît. Cette chance unique, le calcul des probabilités la détermine, et le langage courant l'appelle le hasard. Nierez-vous l'existence du hasard? et, puisqu'il intervient dans la vie, de quel droit prétendez-vous l'éliminer du théâtre? » Je ne nie pas le hasard. Partant en voyage, vous prenez justement le train et vous montez justement dans le wagon qu'une collision va mettre en miettes. Vous promenant à petits pas dans votre rue, vous passez précisément sous la cheminée que toutes les forces combinées de la nature devaient faire tomber à cette minute et tomber sur votre tête. Vous rentrez chez vous à l'instant où vous dérangez des cambrioleurs, à qui vous ne laissez d'autre ressource que de vous assassiner. Autant de hasards que les journaux s'empressent d'enregistrer et dont la curiosité publique se régale sous la rubrique des faits divers. Certes, le théâtre admet le fait divers ; il y a même un genre, et des plus vivans, qui ne vit pas d'autre chose : c'est le mélodrame. Si la situation d'*Après moi* m'était contée à l'Ambigu, je me garderais bien d'élever aucune objection. Je la trouverais joliment bien inventée et tout à fait amusante. Mais nous sommes à la Comé-

die-Française; nous ne pouvons accepter que ce qui se passe sur notre première scène littéraire se passe en dehors de la littérature; et puisque l'œuvre nous est présentée dans ce cadre, nous sommes bien forcés de la discuter comme nous ferions une œuvre littéraire.

Il y a une manière, et, à vrai dire, il n'y en a qu'une seule, de donner au hasard un rôle en littérature : c'est de le montrer secondant ou contrariant le travail de la passion. Il y aurait eu pour M. Bernstein une manière, au lieu de nous livrer le fait divers tout cru, de le changer en élément d'une action dramatique. Et il n'est pas très difficile de l'imaginer. Prenons les personnages de la pièce et esquissons leur physionomie en la modifiant dans le sens qui eût convenu. Supposons que Bourgade est le mari éperdument épris de sa femme, d'ailleurs beaucoup plus âgé qu'elle, de race et d'éducation inférieures, Othello d'une autre Desdémone. Pour se faire aimer de cette femme plus jeune, plus affinée, dont il se sent méprisé, il ne conçoit dans sa cervelle de rustre et de manieur d'argent qu'un moyen : c'est de la faire follement riche, d'acheter son amour au prix de tout cet argent qu'il va lui gagner. C'est pour elle qu'il s'est lancé dans de dangereuses entreprises; l'amour de cette femme était l'enjeu de la partie insensée qu'il a engagée et où il va succomber; c'est sa passion exagérée qui l'a rendu criminel : bandit, mais bandit par amour. Et au moment où il va sombrer dans la tempête financière qu'il n'a affrontée que pour gagner le cœur d'une femme, il apprend que cette femme le trompe !... Autant qu'il m'en souvient, le dernier forban que nous avait présenté M. Bernstein appartenait à cette catégorie des forbans amoureux... Mais pour ce qui est de Bourgade, rien ne nous donne à croire que le souci de sa femme soit jamais entré dans ses combinaisons de joueur et ses audaces de spéculateur. Lui-même n'essaie pas sur ce point de nous donner le change. Il prétend qu'il a agi dans l'intérêt de Mme Aloy et de James. En réalité, il n'a eu d'autre but que son propre intérêt. Il a souhaité par amour-propre, vanité, folie des grandeurs, une de ces royautés que confèrent les millions dans l'ère des trusts. Comme il y a le roi du fer, celui du cuivre, et celui des blés, il aurait été le roi des huiles. Il n'y a aucun rapport entre cette ambition toute personnelle et l'amour qu'il pourrait avoir pour sa femme. Cet amour, il n'en a pas même été question. Et nous sommes plutôt portés à croire que Bourgade n'a pour sa femme qu'une affection tiède et distraite d'homme très occupé et à qui il reste peu de temps pour rêver aux étoiles.

Tout à coup, et sur le bord de la tombe, Bourgade se découvre un

tempérament d'amoureux. L'idée qu'après sa mort Irène sera à un autre et à un autre qui est déjà son amant, lui apparaît brusquement et opère en lui une révolution. Du coup, il renonce à ses projets de suicide. Il resserre le pistolet dans sa boîte, bien sagement. Le joueur malheureux, le financier à bout d'expédiens n'existe plus : il ne reste que le mari jaloux. Ah ! que cela est extraordinaire, et imprévu, et je dirais invraisemblable, si nous n'étions ici en pleine fantaisie et dans ce domaine de l'hypothèse où les opinions sont libres. L'auteur aurait pu se plaire à nous conter l'aventure d'un financier en détresse qui, n'étant plus retenu à la vie que par son attachement pour sa femme, découvre que celle-ci le trompe, et, de désespoir, se tue. Il a préféré que Bourgade ayant résolu de se tuer, change d'avis, en apprenant le surcroît de son infortune. L'une ou l'autre alternative est défendable; la seconde pourtant un peu moins que la première. Ce Bourgade s'en allait mourir ; la nouvelle qu'il est ce que vous savez et que Molière eût appelé comme vous savez, le rattache à la vie. Allons! allons ! on ne nous ôtera pas de l'esprit que ses préparatifs de suicide étaient une frime et qu'il a sauté sur le premier prétexte.

Maintenant, nous allons assister à un joli déballage. Ces deux êtres se font horreur et ils ne se l'envoient pas dire. Dans le dialogue qu'ils échangent à travers les demi-ténèbres de cette nuit moins noire que leurs âmes, l'escroquerie et l'adultère se donnent la réplique. Oubliant sur l'heure l'infamie dont il est saturé, Bourgade se dresse en justicier. Irène n'a qu'un regret, celui de sa longue honnêteté. Quoi! pour rester fidèle à ce voleur, elle s'est privée des joies d'une mauvaise conduite ! Dix-sept années de privations ! On demandait tout à l'heure ce que c'est que l'irréparable. Le voilà, l'irréparable : ce sont toutes ces jouissances perdues. Par ce cri du cœur, nous pouvons juger de ce que vaut le cœur de celle qui le pousse. Ainsi s'entre-croisent les invectives, et s'entre-choquent les paquets de sottises remplaçant les paquets de cailloux...

Tout du long de cet acte nous n'avons entendu que plaintes, reproches, gémissemens, injures, sanglots de colère et de rage, haletement de bêtes traquées. Nous avons notre compte. Quant à Bourgade, il lui reste à découvrir qui est le larron de son honneur. Vainement a-t-il, pareil aux maris croquemitaines du bon Dumas père, tordu les poignets d'Irène : Son nom, madame ! Il ne lui a pas arraché ce nom. Tout de suite, au début du troisième acte, James, par quelques paroles imprudentes, se dénonce lui-même. Que va-t-il se passer ? Bourgade va-t-il tirer sur James ou sur Irène ce coup de pis-

tolet qu'il s'est épargné à lui-même, il y a quelques heures? Irène va-t-elle se sauver avec son amant? Ou va-t-elle accompagner dans sa retraite le financier en fuite? L'auteur peut choisir entre ces diverses solutions celle qui lui fera le plus de plaisir, ou le plus de peur. Elles nous sont à nous tout à fait indifférentes. Peu nous importe ce qui adviendra de ces personnages dont aucun ne nous intéresse. Nous n'avons qu'un désir, c'est que l'énervant débat ne se prolonge pas. Nous n'avons qu'un avis, celui qu'exprime James avec un à-propos que le public a souligné : « Il faut en finir. » Avoir choisi une situation si baroque, et pour n'en rien tirer qui provoquât l'émotion du spectateur, c'est une duperie, et c'est la formule de cet art.

J'ai essayé de montrer combien ce théâtre dont le principe consiste à combiner les élémens d'une situation mélodramatique et agencer un jeu de circonstances extraordinaires, est dépourvu d'humanité. Aucune psychologie. Des bonshommes à peine dessinés d'un trait sommaire. Il me faut pourtant dire quelques mots de l'atmosphère morale qu'on respire dans cette pièce. La vieille Mme Aloy qui ne dit rien, et la jeune Henriette qui reste à la cantonade sont les deux seuls personnages qui échappent à l'universelle abjection. Les autres sont, chacun à sa manière, pareillement méprisables. Bourgade qui dans sa débâcle ne trouve qu'un reproche à se faire, celui de n'avoir pas réussi, et qui finalement se sauve et se cache pour échapper à la prison, est un pleutre sinistre. Irène, la femme mûre, qui s'offre les caresses d'un jeune homme et regrette seulement de n'avoir pas commencé plus tôt; James, qui, sous le toit de celui qu'il croit son bienfaiteur, séduit la femme de celui-ci, tous ces gens se valent. Notez qu'ils ont tous fait jusqu'ici figure d'honnêtes gens. Mais fiez-vous donc aux honnêtes gens! Rien d'ailleurs n'excuse ou ne relève ici leurs défaillances. On n'aperçoit pas chez Bourgade cet esprit d'aventure et ce goût du risque qui prêtent à certains désastres de joueurs, restés beaux joueurs, une sorte de grandeur. Le sentiment n'a aucune part à l'attrait qui porte l'un vers l'autre Irène et James et qui se résout dans l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes. Rien dans tout cela que l'appât de l'argent, la séduction de la chair, les deux mobiles les plus bas auxquels l'humanité puisse céder. Nous sommes fort loin de ces spectacles qui, suivant le mot de La Bruyère, élèvent l'esprit.

Les artistes de la Comédie-Française avaient une tâche difficile. Ils s'en sont tirés tant bien que mal. M. Le Bargy était chargé du rôle écrasant de Bourgade. Ce n'est pas sa faute si ce rôle est dur, sans

nuances, monotone et monocorde, et à peu près aussi fatigant pour le public que pour l'acteur. Mme Bartet, qui sait mettre partout de la mesure, du tact, de la distinction, n'était pas la femme qu'il fallait pour les explosions enragées du second acte. M. Grand a été quelconque, et Mme Pierson aussi ; et ils n'avaient pas mieux à faire.

MM. de Flers et de Caillavet sont dans le plein épanouissement d'un talent fertile, facile, merveilleusement adapté aux conditions actuelles du succès : le public ne se lasse pas de les entendre conter les histoires qu'ils content si agréablement. Il y a, semble-t-il, dans leur répertoire deux veines principales : une veine de comédie légèrement satirique, celle du *Roi* et du *Bois Sacré ;* une veine de comédie aimable et sentimentale, à la manière de l'ancien « théâtre de Madame, » et d'où procédait *l'Amour veille*. C'est à cette seconde catégorie qu'appartient la comédie qu'ils viennent de donner au Gymnase : *Papa*.

Le sujet est de ceux qui ont été maintes fois remis au théâtre, où tout l'art de l'écrivain ne consiste qu'à renouveler des situations anciennes. Il y a longtemps qu'Alexandre Dumas fils a donné le *Père prodigue;* il n'y a pas longtemps que M. F. Duquesnel faisait représenter *Patachon ;* et il est probable qu'entre les deux un érudit du théâtre trouverait à citer plus d'un « Patachon » et plus d'un « Père prodigue. » Il nous suffit qu'au vieux thème les ingénieux auteurs aient mis des habits neufs, coupés à la dernière mode et d'un chic bien parisien.

Dans un village de Languedoc vit en gentilhomme campagnard le jeune Jean Bernard, qui, ne se connaissant pas de parens, mais d'ailleurs jouissant de suffisans revenus, s'accommode aisément de sa situation d'enfant naturel. Il fréquente peu de monde, hors le curé son voisin, son fermier Aubrun, et Jeanne, la fille de son fermier. Et comme il est à l'âge où l'on devient amoureux, son isolement ne peut faire qu'il n'ait découvert dans le voisinage une jeune Valaque, Georgina Coursan, dont il rêve et qu'il est prêt à épouser. Cette Georgina n'est pas une méchante personne, oh ! non, et même elle n'est pas une fille déshonnête, quoiqu'il y ait à dire ; mais elle a en elle un instinct bohème, un goût du plaisir et du luxe, tout ce que ce bon rustre de Jean ne saura jamais satisfaire.

Tout à coup il tombe du ciel, à ce grand garçon, un père. Le comte de Larzac, averti par certains signes que le moment est venu de faire une fin, s'est souvenu à propos qu'il avait un fils, tout poussé, dans un coin de province, ce qui est une excellente condition pour un viveur

sur le retour qui veut s'installer dans un nouveau rôle et jouer les pères. Il fait exprès le voyage du Languedoc, en automobile, arrive tout essoufflé et poussiéreux, jette un regard sur le domaine, cause un quart d'heure avec le curé, repart, et fait venir Jean à Paris.

Le second acte nous montre Jean chez son père, le campagnard chez le Parisien : et les ahurissemens de ce jeune Huron fournissent une abondante source de comique. Le comte de Larzac a complètement renoncé aux femmes; mais la destinée s'amuse à en mettre encore et quand même toute une théorie sur son chemin; pour lui aussi, c'est la Fatalité. La dernière arrivée est Georgina Coursan qu'il trouve charmante et tout à fait digne de devenir sa belle-fille. Et c'est pourquoi il repart pour le Languedoc à l'effet de marier les deux jeunes gens.

Mais ici un phénomène se produit auquel nous étions très préparés, que nous attendions et qui par conséquent nous cause une satisfaction vive. Placé entre ce père boute-en-train et ce fils rabat-joie, c'est avec le vieux gentilhomme que la jeune aventurière se sent en sympathie. Jean s'en aperçoit à temps, assez à temps pour épargner un grave malentendu, et il marie son père et sa fiancée, ces deux bohémiens de la vie. Cela fera un ménage tel quel. Pour lui, il vient de s'apercevoir que la fille de son fermier l'adore. Sa destinée est là; il ne s'y soustraira pas : Perdican épouse Rosette. Tout cela est plein de jolis détails et de rôles épisodiques de la plus heureuse invention, celui par exemple du bon curé innocent et malicieux qui vient en droite ligne de *l'Amour veille* et que MM. de Flers et de Caillavet se sont donc emprunté à eux-mêmes. Il y a de la verve, de l'attendrissement et beaucoup de mots drôles qui partent en fusées.

Papa est joué à ravir par M. Huguenet qui est, dans le rôle du comte de Larzac, la belle humeur, l'inconscience et la bonhomie elles-mêmes, — par M. Gaston Dubosc, un excellent abbé Jocasse, — par M. Louis Gauthier très naturel, et un peu sombre, comme il convient, en Jean Bernard, — et par Mlle Yvonne de Bray, une Georgina très séduisante.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Une inexorable fatalité s'acharne contre les lignes de chemin de fer exploitées par l'État. Les accidens succèdent aux accidens avec une cruelle monotonie, et l'Ouest-État figure dans l'imagination populaire comme une vaste nécropole qui rappelle le monument funèbre dont M. Bartholomé a orné le Père-Lachaise. Sans doute, dans une exploitation de voies ferrées, il faut faire la part des mauvaises chances inévitables ; mais pourquoi, entre les lignes exploitées, y en a-t-il une, une seule, où les accidens sont plus nombreux que dans toutes les autres réunies? Un pareil effet a une cause. Nous n'avons pas cessé de croire et de dire que l'État était un très médiocre, et même un très mauvais industriel; mais, en vérité, nous ne savions pas en l'affirmant à quel point nous avions raison. A peine le réseau de l'Ouest a-t-il été entre les mains de l'État que les désastres ont commencé, ont continué, se sont multipliés, et M. le ministre des Travaux publics en a qualifié lui-même la répétition de déconcertante. Elle l'est, certes. L'État était tout prêt à s'admirer et à se faire admirer; il avait annoncé qu'il allait faire un chemin de fer modèle, sur lequel les Compagnies n'auraient plus qu'à se régler, et aussitôt, sur tout le réseau qu'il administre, on a relevé des morts et des blessés, au milieu d'une grande clameur de pitié.

L'opinion publique s'en est naturellement émue. On a questionné le gouvernement à la Chambre et au Sénat; on l'a interpellé; mais il n'y a eu à ces débats aucune sanction effective, et il ne pouvait guère y en avoir. Les Chambres avaient en face d'elles un ministère tout neuf qu'il aurait été injuste de rendre responsable de ce qui arrivait. Elles sentaient même chez M. le ministre des Travaux publics des intentions excellentes; elles étaient frappées de l'accent

de sincérité qu'il mettait dans ses paroles; elles ne pouvaient le juger qu'au bout de quelque temps. M. Puech, de son côté, était animé d'un esprit de justice que nous nous plaisons à reconnaître. Il lui est arrivé un jour, à la Chambre, de repousser quelques-unes des attaques que des orateurs à l'esprit simple dirigeaient contre l'ancienne Compagnie de l'Ouest. C'est devenu un refrain, dans la bouche des orateurs radicaux socialistes, d'attaquer la Compagnie de l'Ouest et de lui imputer tous les accidens que nous avons à déplorer. Si ces accusations étaient fondées, on aurait quelque peine à comprendre que les accidens aient attendu pour se produire la minute précise où la dépossession de la Compagnie a été prononcée.

Mais enfin il y a des responsabilités : où sont-elles? Il a fallu les chercher, les trouver, ou du moins en trouver. L'accident de Courville a été la goutte d'eau, ou plutôt la goutte de sang qui a fait déborder le vase ; l'indignation a été générale ; on s'est préoccupé de lui donner certaines satisfactions. Elles ont été de deux sortes : satisfactions de personnes, satisfactions de choses. Ces dernières sont les plus importantes à nos yeux, mais elles sont très insuffisantes. Pour ce qui est des premières, que faut-il en dire? Le directeur des chemins de fer de l'État a été remplacé ; on l'a comparé à un général constamment malheureux; que ce soit lui qui ait tort ou que ce soit la fortune, il ne saurait plus inspirer confiance. Ce serait toutefois une illusion de croire que le mal tenait à un seul homme et qu'il disparaîtra avec lui. La réorganisation des services est chose plus sérieuse. M. le directeur des chemins de fer de l'État, étant tenu d'honneur de faire mieux que les Compagnies privées, avait cru qu'il devait faire autre chose. Les services des Compagnies sont divisés en trois directions, celles de l'exploitation, de la voie et de la traction, division logique, rationnelle, qui s'inspire de la nature des choses et qu'une longue expérience a consacrée. N'importe : ce ne serait pas la peine d'être l'État pour faire comme tout le monde. M. le directeur des chemins de fer de l'État avait donc brisé ces vieux cadres et créé une douzaine de directions différentes dans l'espoir que, plus une action serait divisée et éparpillée, plus elle serait attentive et efficace. Il a dû faire un beau rapport pour justifier cette conception; on peut tout prouver sur le papier, mais l'épreuve a été terrible pour le nouveau système. On l'a qualifié sans indulgence d'« incohérence scientifique organisée. » Il a donc été abandonné; un nouveau directeur a été nommé et son premier acte

a été de rétablir l'ancienne classification en trois directions. Après avoir voulu faire mieux que les Compagnies, l'État s'est remis à faire comme elles, et il faut le féliciter de ne s'être pas entêté dans son erreur. Seulement, il est triste de penser que les écoles qu'il fait coûtent tant de ruines et de deuils.

On a changé quelques hommes, on est revenu à une organisation ancienne et éprouvée ; c'est fort bien, mais cela suffit-il, et les chemins de fer de l'État vont-ils désormais présenter la même sécurité que les autres? Nous n'en sommes pas sûr. Dans les dernières explications qu'il a données à la Commission des chemins de fer, M. le ministre des Travaux publics a reconnu loyalement que la grande majorité des accidens n'ont pas eu pour cause le mauvais état de la voie, mais bien des négligences du personnel. Des signaux n'ont pas été faits, ou, s'ils ont été faits, ils n'ont pas été observés, compris, obéis. De là vient que des trains se sont rencontrés et heurtés, souvent en pleine gare, et que des cris de douleur et d'épouvante se sont élevés au milieu des décombres. Où est donc ici la cause du mal, sinon dans l'indiscipline qui s'est répandue chez les employés? Quand nous parlons d'indiscipline, nous ne voulons pas dire qu'il y ait, parmi les employés, une mauvaise volonté déterminée et consciente; mais il y a un laisser aller général, une humeur distraite, d'autres préoccupations que celles du service, enfin un relâchement des liens qui établissaient autrefois et qui maintiennent ailleurs, d'une part l'autorité et de l'autre la subordination. L'autorité est un mot qui a singulièrement perdu de sa signification première: il évoque un souvenir plutôt qu'une réalité. Le nom même d'Ouest-État ne va pas sans soulever quelque ironie, car qu'est-ce que l'État aujourd'hui ? Où est-il? Où en retrouve-t-on des traces? C'est une grande idée que celle de l'État; elle s'élève au-dessus des intérêts particuliers pour représenter avec la force des traditions et faire prévaloir l'intérêt général; mais, c'est une chose bien faible que l'État, tel que nous le voyons se comporter autour de nous. Il n'est plus le maître de rien, il est devenu le domestique de tous, et voilà pourquoi tant de choses vont mal, même en dehors des chemins de fer. Mais nous n'avons pour le moment à nous occuper que d'eux.

Le syndicalisme, dont nous sommes partisan, dont nous approuvons le principe, mais qu'on a si déplorablement faussé dans la pratique, a produit là ses pires conséquences. Les bons ouvriers, qui sont l'immense majorité, ont été souvent les victimes d'un petit nombre d'agitateurs, organisateurs de grèves, fomentateurs de

troubles, dont l'action, néfaste dans le passé, menace de l'être encore plus dans l'avenir. La dernière grève, qui a été comme l'esquisse et un premier essai de grève générale, a été suivie d'un certain nombre de révocations que tout le monde a approuvées au premier moment et qu'on a déclarées alors définitives. On sait malheureusement ce que veut dire définitif en pareille matière. Dès le lendemain de la grève, unec ampagne ardente a été entamée pour amener l'État et les Compagnies à réintégrer les révoqués. L'État a capitulé tout de suite, et c'est en cela sans doute qu'il a prétendu fournir un modèle aux Compagnies: mais celles-ci ont résisté, elles ont refusé de se conformer au modèle. A la vérité, elles n'ont pas maintenu toutes les révocations; pendant la lutte, l'obligation de frapper vite ne permet pas toujours de frapper tout à fait juste; les situations particulières devaient être revisées et l'ont été avec bienveillance; beaucoup de révocations ont été rapportées; un certain nombre d'autres ont été maintenues. C'est contre cela que les radicaux-socialistes et surtout les socialistes protestent. Ils somment le gouvernement d'imposer aux Compagnies la réintégration complète des grévistes révoqués. Il faut espérer, et nous l'espérons, que, fortes de leur droit et surtout conscientes de leur devoir, les Compagnies ne céderont pas comme l'a fait le gouvernement. Entre elles et lui on voit tout de suite la différence : c'est dans cette différence qu'il faut chercher celle des deux administrations. Dans les Compagnies, le principe d'autorité subsiste encore; il est ébranlé sans doute car on n'échappe jamais absolument aux influences ambiantes, surtout lorsqu'elles viennent de haut; néanmoins il n'est pas supprimé, il continue de se faire sentir. S'il se fait encore sentir dans le réseau de l'État, c'est avec une faiblesse croissante : de là ce relâchement de la discipline que nous y avons constaté. Ce que nous disons, tout le monde le dit, tout le monde le sait; mais l'État est impuissant à y remédier. Nous l'avons vu changer des personnes et même modifier des organisations vicieuses : ce ne sont là que des palliatifs, s'il ne se réforme pas lui-même tout le premier. Le peut-il? Non, ou du moins il lui faudra longtemps pour le faire. Alors, qu'il ne se charge pas d'une tâche qu'il n'est pas en mesure de bien remplir!

Une nouvelle défaillance, plus grave que les précédentes, l'a montré encore plus désarmé devant les sommations révolutionnaires : nous voulons parler de la mise en liberté de Durand. Durand est cet ouvrier qui a été condamné à mort par la Cour d'assises de la Seine-Inférieure pour avoir provoqué l'assassinat du malheureux

Dongé : la chasse aux « renards » qui est passée dans les habitudes des ouvriers n'a pas eu de plus triste épisode. Le jury, tribunal impressionnable, en a été vivement, violemment ému, et il a prononcé contre Durand un verdict dénué de toute circonstance atténuante. C'était excessif, et les conséquences en ont été regrettables. Les radicaux-socialistes, les socialistes, les révolutionnaires ont aussitôt présenté Durand comme victime d'une erreur judiciaire et ils ont réclamé pour lui d'abord la grâce, puis la revision de son procès et sa réhabilitation complète. L'opinion la plus modérée, la plus conservatrice même, n'a fait aucune objection contre la grâce, c'est-à-dire contre une commutation de peine, ni même contre la revision du procès, si quelque fait nouveau permettait de mettre sérieusement en doute la culpabilité du condamné. Mais, en toutes choses, il y a une mesure qui ne doit pas être dépassée, et elle l'a été ici singulièrement. Elle l'a été par la commutation accordée à Durand : il avait été condamné à mort, sa peine a été réduite à quelques années de réclusion. Ses défenseurs en ont conclu que le gouvernement le croyait innocent et les apparences leur donnaient raison; ils ont naturellement tiré grand parti de cet avantage; ils en ont aussitôt poursuivi d'autres. Il ne leur suffisait pas que la Cour de cassation eût été saisie d'une demande de revision de son procès; sans attendre davantage, ils ont réclamé sa mise en liberté. Une question à ce sujet a été posée au gouvernement; la réponse de M. le garde des Sceaux a été très correcte; l'affaire, a-t-il dit, devait rester sur le terrain purement judiciaire; l'intrusion du Parlement y serait inadmissible ; elle constituerait une confusion des pouvoirs. Jusque-là tout était bien, mais le gouvernement annonçait qu'il soumettrait la question à une commission de la chancellerie à laquelle ces sortes d'affaires sont soumises, et dès lors, il a été facile de prévoir ce qui arriverait, car le gouvernement n'est pas sans action sur une commission de ce genre. La Commission a été, en effet, d'avis que Durand devait être mis en liberté ; il y a été mis et les révolutionnaires se sont aussitôt emparés de lui pour lui faire présider des meetings.

On ne saurait trop hautement protester contre un pareil acte. Il n'y avait aucun motif de libérer Durand. Sa complète innocence, présumée par ses défenseurs, n'est nullement démontrée. Elle le sera peut-être un jour et, si elle l'est, nous nous en réjouirons pour lui, mais nous n'en sommes pas encore là, et c'est aller trop vite en besogne que de traiter Durand comme s'il était déjà réhabilité. Pour le moment, il n'est autre chose qu'un condamné à mort dont la

peine a été commuée. Comment la pensée ne viendrait-elle pas aux esprits que, par cette libération anticipée, on a voulu exercer une influence très pressante sur la Cour suprême et lui indiquer l'arrêt qu'on attend d'elle? Comment ne pas sentir que, par cela même, l'arrêt perdra quelque chose de son autorité? Comment ne pas prévoir que si cet arrêt n'est pas celui qu'il attend, le gouvernement se sera mis dans un grand embarras? Mais les socialistes et les révolutionnaires ne s'arrêtent pas à des considérations de ce genre. Ils veulent faire sentir qu'ils sont nos maîtres et ils y réussissent merveilleusement. Lorsqu'ils ont décidé qu'un condamné est innocent, tout doit plier devant eux. Il n'y a d'autre justice que la leur : quand elle a prononcé, la cause est entendue, il ne reste plus qu'à donner docilement la forme légale à leur verdict. C'est pour faire cette démonstration à tous les yeux qu'ils ont voulu la liberté de Durand et il leur a suffi de la vouloir pour l'obtenir. Nous avons vu et nous avons signalé plus d'une défaillance de la part du gouvernement : celle-ci dépasse toutes les autres en importance. Durand n'avait pas commencé l'exécution de sa peine; il était en prison préventive; il devait y rester jusqu'à ce que la Cour de cassation eût prononcé; il y serait encore si les forces politiques qui travaillaient en sa faveur ne s'étaient pas exercées sur le gouvernement avec cette insistance et au besoin cette vigueur auxquelles il ne sait pas résister.

Cette affaire ne se rapporte pas directement à la question des chemins de fer, mais elle jette des lumières nouvelles sur la faiblesse de notre gouvernement et par là elle s'y rattache indirectement, car tout se tient dans l'usine politique, et quand l'arbre de couche fonctionne mal, le reste s'en ressent. Pour revenir aux chemins de fer et pour conclure, ceux qui ont pris la responsabilité de faire voter le rachat de l'Ouest par l'État peuvent voir aujourd'hui la beauté de leur œuvre. On se rappelle les difficultés qu'ils ont rencontrées au Sénat. La haute assemblée avait le sentiment très net que le rachat était une faute, mais cette faute, elle l'a commise parce que le gouvernement a posé la question de confiance et qu'elle n'a pas osé le renverser. Il s'est renversé lui-même quelque temps après, et les choses n'en ont pas été plus mal, au contraire, — excepté bien entendu dans les chemins de fer. Là, le mal était définitif. L'incapacité du gouvernement en matière industrielle est apparue enfin à tous les yeux. Aujourd'hui l'épreuve est faite, mais elle a coûté cher.

La discussion du budget se poursuit, se prolonge à la Chambre

avec une lenteur sans précédent. Beaucoup de députés nouveaux se croient pleins d'idées nouvelles et tiennent à en faire part à leurs collègues. Nous n'en sommes encore qu'aux dépenses ; après les avoir votées, il faudra en venir aux recettes, c'est-à-dire aux questions d'impôts ; ce sont celles qui passionnent le plus le pays. Lorsqu'il ne s'agit que des dépenses, on est volontiers généreux ; mais quand il faut les payer, on l'est moins, ou chacun ne l'est que de l'argent des autres. La discussion de la loi de finance pourrait donc bien être interminable, d'autant plus qu'on propose d'y annexer toutes sortes de choses qui n'ont aucun rapport avec le budget. Aussi le bruit commence-t-il à courir, et plusieurs journaux l'ont recueilli, ou accueilli, qu'après avoir fait un aussi grand effort, la Chambre renoncerait à le recommencer l'année prochaine : elle déciderait que le budget des dépenses serait voté pour deux ans. On a déjà parlé quelquefois de cette réforme, sans s'y arrêter : elle présenterait des avantages. En Angleterre, certaines dépenses ne sont pas l'objet d'une discussion annuelle : on les considère comme permanentes. Il est évident que si, chez nous, la Chambre prend l'habitude de consacrer six mois au budget, elle n'aura plus de temps pour d'autres discussions : peut-être pourrions-nous nous en consoler, mais la Chambre le ferait-elle aussi facilement que nous?

Cette sempiternelle discussion du budget est-elle du moins intéressante ? Elle l'est médiocrement, et si la Chambre s'y applique avec une grande ardeur de bavardage, le pays, en revanche, ne la suit que d'une oreille distraite. L'opinion a quelque peu l'air de s'en désintéresser ; elle s'étonne pourtant de ne pas encore avoir de budget à la fin de février, avec la perspective de n'en avoir pas davantage à la fin de mars : demain elle s'en irritera. Seule jusqu'ici, la discussion du budget de l'Instruction publique a, par momens, réveillé l'attention, parce qu'elle a soulevé quelques-unes des questions les plus importantes pour l'avenir du pays ; il se demande quelles sortes de générations on lui prépare ; il ne peut pas y rester indifférent. Mais les questions posées ont été traitées d'une manière très superficielle, sans rien faire jaillir d'original. La Chambre a entendu un instituteur primaire, devenu député, M. Raffin-Dugens, qui a parlé à ses collègues comme il parlait autrefois à ses élèves, avec plus de longueur cependant qu'on n'en donne, depuis les dernières réformes, aux heures de classe. M. Raffin-Dugens a dit parfois d'assez bonnes choses, mais il en a laissé échapper quelques autres qui l'étaient moins. M. Raffin-Dugens croit au Beau, au Bien et au Vrai, et il considère que

ce sont là des étoiles terrestres et laïques qui peuvent suffire à guider un honnête homme à travers la vie. Soit, mais il aurait bien fait de s'en tenir là sans se croire obligé à parler de la religion ou des religions. C'est ainsi que, grand partisan de la tolérance, ce dont on ne peut que l'approuver, il a expliqué qu'il enseignait à ses élèves à ne pas se moquer des croyances des autres pays en leur montrant que celles du nôtre « n'étaient pas plus respectables. » Voilà sans doute une merveilleuse leçon à donner à des enfans ! M. Raffin-Dugens a parlé de Dieu, et comment? « S'il est tout-puissant, a-t-il dit, il est responsable du choléra et de la peste, et s'il n'est pas tout-puissant, il n'est pas Dieu... » La Chambre a éprouvé quelque malaise en présence des affirmations et des dilemmes de l'orateur : M. Buisson l'a même interrompu un moment pour lui dire qu'il n'avait à parler de Dieu dans sa classe, ni pour prouver, ni pour nier son existence. « Il ne doit pas en être question, a-t-il soutenu : vous n'avez pas à faire de métaphysique, de philosophie, de politique. » A quoi M. Raffin-Dugens a répondu que M. Buisson avait sans doute un peu oublié le programme qui porte : « Les preuves de l'existence de Dieu, ses bienfaits. » — « Non, a répliqué M. Buisson ; le programme porte : Dieu, devoirs envers Dieu. Votre enseignement doit se borner au respect du mot Dieu et des idées qu'il éveille, sans le supprimer ni le définir *ex professo* et se restreindre à cette maxime, qu'il y a une manière au moins de l'honorer qui est l'obéissance à ses lois, telles que nous les révèlent la conscience et la raison. » Les intentions de M. Buisson sont sans doute fort bonnes, mais il nous est difficile de saisir la différence que présente le programme pour lui et pour M. Raffin-Dugens. Comment parler aux enfans des bienfaits de Dieu et de leurs devoirs envers lui sans leur parler de son existence? M. Buisson veut peut-être dire qu'il faut supposer cette existence sans la démontrer; mais si le maître a affaire à des élèves d'un esprit curieux et éveillé, il aura beaucoup de peine à s'enfermer et à les enfermer dans des limites aussi étroites. La vérité est que le problème qu'on pose à l'instituteur est insoluble ou du moins qu'il ne peut être résolu qu'avec infiniment de tact : mieux vaut ne pas parler du tout de Dieu que de le faire avec des réticences effarouchées qui en disent plus long à l'enfant que les demi-énonciations auxquelles elles succèdent. Oui, certes, il vaut mieux se taire sur Dieu et sur les croyances religieuses que d'en parler comme M. Raffin-Dugens. Il vaut mieux admettre que l'instruction religieuse est donnée ailleurs qu'à l'école communale, et se contenter d'y renvoyer les enfans. La

morale, qui est la même dans toutes les religions, doit peut-être suffire à l'instituteur laïque; mais il faut bien avouer qu'il y a là une lacune et une faiblesse dans l'enseignement qu'il donne et qui est le seul qu'il puisse donner. C'est d'ailleurs pour ce motif que nous sommes partisans de la liberté de l'enseignement : les parens doivent pouvoir faire donner à leurs enfans celui qu'ils préfèrent et qu'ils ont le droit de préférer.

On a beaucoup parlé de l'enseignement laïque dans cette discussion. Le ministre de l'Instruction publique, M. Maurice Faure, y a mis beaucoup de chaleur oratoire, en quoi il était dans son rôle : mais il a de beaucoup dépassé la mesure dont nous invoquions plus haut la nécessité, lorsqu'il a appuyé et fait voter une motion dont l'objet était d'encourager les instituteurs, s'ils voulaient rester de bons républicains, à maintenir dans leur classe les livres condamnés par les évêques. Il l'a dépassée aussi lorsqu'il a parlé de la défense de l'enseignement laïque, comme si cet enseignement était vraiment en danger et s'il fallait se porter à son secours. Jamais il n'a été moins menacé qu'aujourd'hui; jamais il n'a été donné à un plus grand nombre d'enfans; jamais son avenir n'a été mieux assuré. Néanmoins, on s'est alarmé pour lui et l'initiative gouvernementale d'une part, l'initiative parlementaire de l'autre, se sont ingéniées à qui mieux mieux pour trouver des textes en vue de le protéger. La dernière proposition est due à M. Bouffandeau, qui l'a présentée à la Commission de l'enseignement et fait accepter par elle : l'objet en est de substituer des commissions cantonales aux commissions communales pour veiller à l'exécution des lois sur l'enseignement obligatoire, et de faire entrer des représentans des familles dans ces commissions. A cela rien à reprendre; au contraire, la représentation des pères de famille est chose excellente; mais il faudrait trouver pour le choix des délégués un mode d'élection qui ne serait pas, comme dans la proposition de M. Bouffandeau, une simple nomination par l'autorité universitaire. La Commission serait présidée par le juge de paix, ce qui est assez naturel, puisqu'elle prononcerait des peines de simple police pour des contraventions qui restent à définir exactement. La principale serait la non-fréquentation de l'école par l'enfant : elle serait imputable au père, c'est lui qui serait puni. Évidemment tout cela appelle des réserves; un pareil projet a besoin d'être examiné de très près. Nous ne l'attaquons cependant pas dans son principe; mais il devient sujet à caution, lorsqu'il vise les personnes qui, sans être investies elles-mêmes

d'aucune autorité sur les enfans, usent de dons, de promesses, de menaces, de violences ou de voies de fait sur ceux qui sont inscrits à l'école publique, ou sur leurs parens ou tuteurs, pour empêcher les jeunes élèves de prendre part aux exercices réglementaires de l'école ou de se servir des livres dont l'usage est régulièrement autorisé. Qui ne voit qu'il s'agit là d'une réponse à la lettre des évêques sur certains livres scolaires? On veut empêcher, soit l'évêque lui-même, soit le curé, soit même le premier venu de détourner les enfans de certains livres ou de les leur interdire. Tout cela entraînera beaucoup de complications dans la pratique, des tracasseries, des taquineries. Reconnaissons toutefois qu'il vaut mieux pour un délinquant, ou un prétendu délinquant, être traduit devant une commission cantonale, qui ne peut prononcer que des peines de simple police, que devant les tribunaux. La proposition Bouffandeau, si elle est votée, ne sera peut-être qu'un instrument de petites vexations : on pourrait avoir pis.

Mais M. Bouffandeau, — et cela est inadmissible, — veut que sa proposition soit incorporée, on ne devinerait jamais où : dans la loi de finance. C'est à cela que nous songions plus haut lorsque nous disions qu'on veut encombrer le budget de toutes sortes d'objets qui lui sont étrangers. Faire figurer la proposition Bouffandeau dans la loi de finance est, qu'on nous passe le mot, une des drôleries de nos mœurs parlementaires. Elle correspond à l'idée particulière que beaucoup de députés se font du budget : ils le considèrent comme un puissant remorqueur auquel ils attachent toutes sortes de choses qu'ils désespèrent de conduire autrement au port. Tôt ou tard il faut bien que le budget soit voté : est voté avec lui tout ce qu'on a eu l'habileté d'y enfourner et le tour est joué, le pays jouit d'une loi de plus. Un premier inconvénient est que cette loi n'a pas été suffisamment étudiée et qu'elle sent l'improvisation, mais on ne s'en aperçoit que par la suite. Un second est que, si la discussion de la loi est écourtée, celle du budget est allongée : ce n'est vraiment pas aujourd'hui qu'il convient de s'y exposer. Si la Chambre a quelques propositions Bouffandeau à introduire dans la loi de finance, il faudra décidément renoncer à ce que le budget soit voté à Pâques, et ce sera la première fois qu'un pareil retard se sera produit. On a beaucoup médit autrefois du défaut de méthode de nos assemblées parlementaires : il était réservé à la Chambre actuelle de surenchérir encore dans le même ordre d'idées, ou plutôt dans le même désordre.

Nous avons parlé, il y a quinze jours, avec quelque détail des

projets de constitution à donner à l'Alsace-Lorraine. Bien que la question ait pour nous un intérêt très vif, nous continuerons d'en parler en termes discrets. Il semble que les choses tournent pour l'Alsace-Lorraine mieux qu'on ne pouvait l'espérer : cependant rien n'est fini et tout, au contraire, est remis en question.

On se rappelle la discussion qui a eu lieu au Reichstag : elle s'est terminée par la constitution d'une commission parlementaire à laquelle le projet du gouvernement a été renvoyé. On a reconnu tout de suite que les élémens favorables aux revendications de l'Alsace-Lorraine dominaient dans cette commission : les représentans du Centre et des nationaux-libéraux y ont pris une attitude plus résolue encore qu'ils ne l'avaient fait au Parlement impérial. Ils avaient bien appuyé, au Reichstag, les demandes des Alsaciens-Lorrains, mais devant l'opposition du gouvernement, opposition qui semblait alors très résolue, on pouvait redouter que la crainte de tout perdre ne les empêchât de demander davantage. Le gouvernement avait dit, en effet, que le projet qu'il présentait, d'accord avec le Bundesrath ou Conseil fédéral, était le maximum des concessions qu'il pouvait consentir, qu'il n'irait pas plus loin, qu'il refusait de faire un pas de plus : il assurait d'ailleurs que, s'il voulait le faire, le Conseil fédéral ne le suivrait pas. On sait que le Conseil fédéral, composé des représentans des divers États, est la pièce maîtresse dans l'élaboration des lois qui intéressent l'Empire. C'est dans ce Conseil que l'Alsace-Lorraine demande à entrer et à disposer de trois voix ; c'est de ce Conseil que le projet du gouvernement lui fermait brutalement la porte en lui disant qu'elle était et qu'elle resterait une terre d'Empire, propriété commune de tous les autres États au niveau desquels elle ne devait pas avoir la prétention d'être admise, du moins avant longtemps. L'Alsace-Lorraine demandait aussi un Statthalter nommé à vie; on ne consentait à lui en donner qu'un qui serait nommé et révoqué par l'Empereur. Dans la Commission du Reichstag, les Alsaciens-Lorrains ont obtenu immédiatement gain de cause. Une majorité considérable s'est prononcée dans le sens de leurs vœux, et les représentans du Centre, en particulier, ont déclaré fermement qu'ils n'admettraient aucune transaction; ils préféraient n'obtenir rien que de ne pas obtenir tout ; c'était aussi la résolution et le langage des Alsaciens-Lorrains. En ce qui concerne le Statthalter, ils voulaient qu'il fût nommé par l'Empereur sur la proposition du Conseil fédéral, et qu'il ne pût être révoqué qu'avec le consentement de ce dernier. M. Delbrück, ministre de l'Intérieur, s'attendait sans doute à

des négociations; la Commission ne s'y est pas prêtée. Nous nous demandions avec inquiétude ce que déciderait le gouvernement. Il avait fait entendre, devant le Reichstag, qu'il retirerait le projet plutôt que de le laisser amender. Son attitude devant la Commission a été différente : il a demandé qu'on lui donnât le temps de soumettre de nouveau la question au Conseil fédéral et tout est demeuré en suspens. Que fera le Conseil fédéral? Il est difficile de le prévoir. On lui demande, ainsi qu'au gouvernement impérial, de franchir en une seule étape et comme d'un seul bond un chemin qu'ils se proposaient de parcourir lentement, prudemment, de manière à n'en atteindre le terme qu'au bout d'un nombre d'années indéterminé. Consentira-t-il à supprimer tous les délais?

Pourtant les probabilités sont en faveur des Alsaciens-Lorrains. Ils ont su prendre une importance parlementaire avec laquelle il faut compter. Les catholiques ont besoin d'eux et le gouvernement, depuis la chute de M. de Bülow, a besoin des catholiques. Les questions posées ne sont pas de celles qui se résolvent par un élan de générosité, et au surplus un sentiment de ce genre a rarement sa place dans les résolutions du gouvernement allemand: nous avons constaté un souci méritoire de l'humanité, des ménagemens habiles pour les vaincus, un désir sincère d'apaisement dans les discours de M. de Bethmann-Hollweg et de M. Delbrück, mais de la générosité, non. Tout ici est calcul de forces parlementaires; mais précisément pour ce motif, et parce que les Alsaciens-Lorrains, habiles, énergiques, éloquens, ont su trouver des alliés au Reichstag, tôt ou tard ils auront gain de cause. Il paraît difficile, impossible même, qu'on ait fait, ou même laissé luire à leurs yeux tant d'espérances pour les acculer à une déception qui, en tout cas, ne saurait être définitive. Qu'aurait fait le gouvernement impérial s'il avait prévu ce qui se passe? Aurait-il présenté son projet? Le Conseil fédéral y aurait-il consenti? Nous n'en savons rien, mais aujourd'hui la question n'est plus intacte, et il y a des courans qu'on n'arrête pas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LEILA

TROISIEME PARTIE (1)

IV

CISEAUX

II

Après le pénible entretien qu'elle avait eu avec Donna Fedele, Lelia s'était réfugiée dans sa chambre. Elle n'était pas contente d'elle-même. A l'irritation de naguère se mêlait peu à peu un sentiment de malaise et d'énervement. Il lui déplaisait de rester en place, de se remuer, de lire, de faire de la musique. Tout à l'heure encore, elle s'était complu à se regarder en esprit comme dans un miroir où elle se voyait repoussant l'amour par orgueil, de même que, par orgueil, elle avait repoussé la richesse. Mais, à présent, un doute cruel la mordait. « S'il n'y avait pas eu de complot ? Si M. Alberti était réellement venu par hasard à la Montanina ? » De toute façon, elle voulut le mépriser, parce qu'il ne s'était pas expliqué directement avec elle. Dans son for intérieur, elle le traita d imbécile ; et ensuite, réfléchissant à cette muette insulte, il lui sembla qu'elle avait ainsi souffleté et chassé la passion même dont elle avait honte.

L'idée lui vint d'aller à Lago pour se distraire, pour apprendre ce qu'on y disait de la fuite de Dom Aurelio. Et elle pensa :

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars 1911.

« Comment l'autre va-t-il justifier son séjour, maintenant que Dom Aurelio est parti? » Mais, à cette pensée, un douloureux frisson lui courut dans les veines : la passion chassée revenait comme revient le flot. Avant d'être arrivée à la grille, elle s'avisa qu'elle rencontrerait peut-être M. Alberti, changea de dessein, s'engagea dans le sentier qui mène à la châtaigneraie, s'assit sur le premier banc qui s'offrit, essaya de ne plus penser à rien, d'endormir ses cruelles angoisses en écoutant le murmure de la brise, en considérant les inquiétudes de l'herbe fleurie. Bientôt, en effet, la pensée fit silence et le rêve lui succéda. *Il* la surprenait, la nuit, dans le parc de Velo, à la clarté incertaine de la lune, sous une pluie odorante de fleurs d'acacia; *il* lui passait le bras autour de la ceinture, l'attirait sur sa poitrine, lui imprimait ses lèvres sur les lèvres; et le parc, la lune, le vent, la pluie de fleurs, tout cessait d'exister...

La cloche du déjeuner la rappela à l'ennuyeuse réalité. Déjà M. Marcello était à table, et son visage ne promettait rien de bon. Ce fut à peine s'il salua Lelia. Alors elle s'enferma à son tour dans un silence obstiné. Ce fut M. Marcello qui le premier s'adoucit. Il lui fit observer amicalement qu'elle n'avait presque rien mangé. Elle ne fut pas moins agacée de cette mansuétude qu'elle ne l'avait été tout à l'heure de la mine revêche, et, aussitôt après le café, elle sortit silencieusement, un peu par dépit, un peu aussi pour cacher des larmes qui allaient jaillir, des larmes dont elle n'aurait pas su dire si elles venaient de la colère, ou de l'angoisse d'un conflit intérieur, ou d'une amère pitié pour elle-même : car, en fait, elles brûlaient de tous ces feux.

M. Marcello se leva quelques instans après elle, et, le dos courbé, les bras en anse et les mains appuyées sur les hanches, il s'en alla au salon, espérant l'y retrouver. Mais elle n'y était pas. Alors il s'assit tristement devant le piano et se mit à jouer. Lelia, qui était dans la galerie, reconnut le thème de Pergolèse sur lequel le vieillard s'était abandonné à ses rêveries, dans la nuit qui avait suivi l'étourdissement. Cette fois encore, les mains, frémissantes d'inspiration, touchaient le piano d'une façon inimitable, faisaient passer dans les notes toutes les amertumes secrètes du musicien. La plainte du poète d'autrefois, la plainte de l'artiste d'autrefois devint pour elle la plainte propre de ce vieillard solitaire, qui avait tout perdu en ce monde et

qui se heurtait de toutes parts à la glace de volontés en antagonisme avec la sienne. Elle lui pardonna ses froncemens de sourcils, et, à pas de loup, descendit au salon, vint s'asseoir sans bruit à côté du piano, dans un endroit où M. Marcello pouvait la voir.

Il la vit, en effet, et il cessa de jouer. Elle aurait voulu le prier de continuer ; mais les mots s'arrêtaient malgré elle sur ses lèvres, scellées par un sceau d'orgueil. Ils sentaient l'un et l'autre que, si l'un avait commencé de parler, l'autre aussi eût parlé volontiers ; mais ils se taisaient, ne trouvant pas les paroles qu'il aurait fallu. Enfin M. Marcello se leva et, en soupirant, il dit avec une douceur triste :

— Adieu, ma chérie.

Puis il s'achemina vers son cabinet.

Lelia, absorbée dans l'agitation confuse de ses propres sentimens, n'avait pas répondu tout de suite à cet adieu d'une douceur imprévue. Elle reprit conscience d'elle-même, eut un sursaut, suivit lentement le vieillard jusqu'à la porte, murmura :

— Père !

Et, lorsqu'il se retourna, surpris, elle lui présenta son front pour un baiser. Il donna ce baiser légèrement, avec une expression de bonheur, lui prit la main, lui dit :

— Viens, ma chérie.

Et il l'emmena dans son cabinet. Elle crut qu'il avait interprété son acte comme un commencement de condescendance à ses propres désirs, eut une seconde d'hésitation, sentit son cœur battre. Quand il fut dans le cabinet, il en ferma la porte derrière elle, posa les deux mains sur la tête de la jeune fille et dit, avec des larmes dans les yeux :

— Tu as pensé à Andrea?

Sur le moment, elle ne saisit pas le véritable sens de cette question, et, à tout hasard, elle répondit :

— Oui, père.

Mais elle tremblait d'avoir donné lieu à une équivoque, tremblait aussi d'avoir entendu le vieillard prononcer le nom d'Andrea.

— Sois bénie, ma chérie ! reprit-il.

Elle frissonna. Pourquoi la bénissait-il ? En réalité, si le vieillard l'avait bénie, ce n'était pas en conséquence d'une équivoque ; c'était seulement pour la remercier de l'affection qu'elle

lui avait témoignée tout à l'heure. Puis, par un élan de cette tendresse impulsive qui, dans ses condescendances, lui faisait parfois dépasser le but, il prit les deux mains de Lelia et il lui dit en souriant :

— J'ai vu Donna Fedele, après votre conversation. Je dois te dire, en conscience, que j'ai bien songé à cette chose-là, lorsque la personne en question est venue ici. Je ne voulais pas te sacrifier à mon égoïsme. Il me semblait qu'Andrea lui-même aurait été content. Mais, d'ailleurs, si ce n'est pas un sacrifice pour toi de rester dans l'état où tu es, eh bien ! j'en suis heureux.

Lelia se tut, affecta de ne pas comprendre. En face de ce silence, M. Marcello regretta d'être allé si loin ; mais il n'y avait pas moyen de retirer ce qui était dit.

— Va donc prendre un peu l'air, conclut-il. Va voir ce qui s'est passé à Lago, depuis le départ de Dom Aurelio.

Elle aurait préféré ne pas sortir ; elle aurait voulu s'enfermer dans sa chambre pour y analyser, en un creuset idéal, les dernières paroles du vieillard. Mais elle eut peur de le faire, et elle partit pour Lago. En traversant le jardin, elle s'efforçait de penser à la fuite du prêtre, à ce que devaient dire et faire les habitans du village. Mais les arbres près desquels elle passait, les sapins qui se dressaient devant l'écurie, les bouleaux qui gardaient la grille semblaient lui chuchoter, dans leur silence rigide : « Ce n'est pas cela qui te tient au cœur ; c'est une autre chose, que nous savons, mais que nous ne disons pas. » Arrivée sur la colline, au milieu des grands châtaigniers, elle ralentit sa marche. Et alors ce furent les grands châtaigniers qui murmurèrent : « Pauvre fille ! Tu disais *non* à son amour, quand les autres disaient *oui;* et, maintenant que M. Marcello dit *non*, comme toi, c'est toi, hélas ! qui ne sais plus le dire, qui n'as plus la force de le dire. Tu voudrais dire *oui;* mais jamais plus personne ne te le demandera. »

A quelques pas de l'endroit où la traverse de Sant'Ubaldo rencontre la route carrossable qui descend à Velo, elle croisa deux paysannes et un cultivateur qui cheminaient en causant paisiblement.

— Tous, disait l'homme, ils ont tort : le curé, qui s'est sauvé comme un larron, l'archiprêtre qui a fait chasser le curé parce que celui-ci s'est montré charitable, les femmes qui refusent

de mettre les pieds dans la maison du bon Dieu depuis que le jeune curé n'y est plus...

— C'est tout à fait ça! répondit une des paysannes, approuvant.

Au passage, cette paysanne salua Lelia, qui la retint pour lui demander ce qui était advenu.

Ce qui était advenu? Le curé de Lago s'était enfui. Les femmes du pays, furieuses contre l'archiprêtre et contre l'évêque, s'étaient réunies, quelques hommes aussi présens, et elles avaient juré de ne plus entrer à l'église, ni pour la messe du dimanche, ni pour les baptêmes, ni pour les mariages, tant que Dom Aurelio ne serait pas revenu. Sur quoi, un monsieur, un beau jeune homme, les avait haranguées fort bien, en bon chrétien, mais sans rien obtenir d'elles. Les femmes avaient même écrit quelque chose, avec du charbon, sur les vantaux du portail. Puis elles s'étaient dispersées, mais en disant qu'elles se réuniraient de nouveau le soir. Quant au jeune monsieur, il était parti.

Les trois passans se remirent en route, et Lelia continua son chemin. Sur le parvis de l'église, il n'y avait personne. La jeune fille s'approcha de la porte et lut :

Fermé jusqu'au retour de Dom Aurelio.

Tout à coup, elle entendit un bruit de pas derrière elle. C'était M. Alberti, en compagnie de Luzia, laquelle portait un seau d'eau et une éponge.

Lorsque la jeune fille aperçut Massimo, celui-ci s'était déjà composé un maintien d'indifférence sereine et polie. Il avait fait tout son possible pour apaiser les mutins; il avait tâché de disculper l'archiprêtre, de disculper l'évêque, certainement trompés par les faux rapports de personnes malveillantes; il avait répété sur tous les tons aux habitans que, en complotant de ne plus aller à l'église, non seulement ils causeraient à Dom Aurelio un chagrin mortel, mais ils lui nuiraient aussi auprès de ses supérieurs, car les supérieurs penseraient : « Quelle espèce de religion leur enseignait donc ce curé-là? » Puis il leur avait parlé du Saint-Sacrement, auquel était dû plus d'amour et plus de respect qu'à un prêtre quelconque. Il n'avait pas réussi à les persuader; mais pourtant il était satisfait, dans sa conscience, de s'être élevé au-dessus des aigreurs et des rancunes, comme

s'y serait élevé Dom Aurelio, et cette noble satisfaction lui rendait la sérénité facile, même vis-à-vis de Lelia. Il se sentait supérieur à elle et à ses jugemens injurieux; il se sentait plus ferme dans la résolution de considérer cette période d'amour comme une période de faiblesse, dans la résolution d'étouffer un amour qui ne s'accordait pas avec sa dignité, dans la résolution de se réserver pour une autre femme qui aurait avec lui plus d'affinités d'esprit et de cœur.

— Bonjour, mademoiselle, lui dit-il avec un sourire. Je n'ai pas obtenu par la parole ce que je voulais; je vais tâcher de mieux réussir avec une éponge.

Et il se mit à laver gaillardement l'inscription. Lelia, très pâle, feignit de ne savoir rien encore et lui demanda qui avait écrit cela. Il posa l'éponge dans le seau et raconta le fait, tranquillement. Quand le récit fut terminé, Massimo dit à Lelia, toujours sur le même ton d'indifférence :

— Vous continuez votre promenade, ou vous redescendez?

Elle le regarda, surprise; et il lut dans ce regard l'appréhension qu'elle avait de l'entendre lui offrir sa compagnie.

— Quant à moi, reprit-il, je suis obligé de rester encore un peu.

En ce moment, les nuées qui chargeaient la bleuâtre Priaforà firent entendre un coup de tonnerre. Il n'y avait pas à craindre de pluie prochaine : au bas de la montagne, le soleil resplendissait sur les maisons et sur les prairies; les crêtes dorées du Summano flamboyaient dans l'azur. Mais ce coup de tonnerre n'en vint pas moins fort à propos pour tirer la jeune fille d'embarras.

— Je redescends, dit-elle.

— Alors, mademoiselle, ajouta Massimo, je vous prie de vouloir bien avertir M. Marcello que je partirai ce soir, par le train de six heures. J'ai une commission à faire ici pour Dom Aurelio. Dès que je serai libre, j'irai prendre congé à la Montanina.

Et il la salua. Lelia répondit à ce salut par une brève inclination de la tête, et elle s'en alla par le raccourci qui part de l'église. Elle était si troublée que, sans trop savoir pourquoi, elle aurait pleuré de rage et de chagrin.

A Lago, elle trouva Teresina, qui venait au-devant d'elle par ordre du maître, et qui lui apportait la clef du parc de Velo, où elle pourrait, s'il lui plaisait, cueillir des fleurs pour la table. Mais la jeune fille préféra retourner directement à la

maison. D'abord elle ne souffla mot du départ d'Alberti, qu'elle était chargée d'annoncer. Ce fut la femme de chambre qui y fit une prudente allusion, insinuant que, puisque Dom Aurelio n'était plus là, M. Massimo abrégerait sans doute son séjour. Sur ce, Lelia dit que M. Alberti partirait dans la soirée. A cette nouvelle, Teresina poussa une exclamation de soulagement.

— Comme j'en suis contente! déclara-t-elle.

Cette exclamation parut étrange à Lelia, parce que, d'habitude, la femme de chambre parlait d'Alberti avec un enthousiasme lyrique. Mais la jeune fille ne demanda pas d'explication, et Teresina attendit vainement d'être interrogée. Enfin, comme Mademoiselle ne semblait pas disposée à rompre le silence, l'autre se décida à prendre la parole. Elle dit qu'elle en avait entendu de belles, dans la matinée, sur le compte de ce M. Alberti. Tandis qu'elle descendait à la gare, en compagnie de la cuisinière, celle-ci lui avait rapporté certains propos tenus par la servante de Mme Bettina Pagan, belle-sœur de l'archiprêtre. Ah! on le connaissait bien, M. Alberti, à la maison canoniale. On savait que, quoiqu'il allât à l'église, il était pire, en matière de religion, que Carnesecca lui-même. Et on savait aussi qu'il menait une vie dissolue; qu'à Milan, il avait des liaisons avec des femmes mariées.

— Vraiment? fit Lelia, indifférente.

La femme de chambre s'étonna un peu de ce laconisme, s'excusa d'avoir parlé de choses qui ne la regardaient pas. Pour toute réponse, Lelia haussa les épaules; et Teresina n'ouvrit plus la bouche.

Revenue à la Montanina, la jeune fille s'accouda sur le pont de la Riderella et se pencha pour regarder l'eau. Elle avait le cœur torturé à la fois par une douleur âcre et par un âcre plaisir qui s'y agitaient en même temps, qui disaient en même temps : « Donc, il était indigne! Donc, il était indigne! » En vain les rosiers, à droite et à gauche, allongeaient vers elle les grappes écarlates de leurs roses; en vain la brise, embaumée de l'odeur des foins, balançait mollement ces grappes, comme pour l'avertir de prêter l'oreille à l'avertissement des fleurs voluptueuses : « Il y a encore de l'amour! Il y a encore de la vie! » elle ne voyait rien, n'écoutait rien, se raidissait dans sa souffrance. Non, non! Pour elle, il n'y avait plus d'amour, il n'y avait plus de vie!

M. Marcello apprit le prochain départ de Massimo avec une apparente satisfaction. Lelia se figura qu'il serait encore plus satisfait, s'il savait ce que savaient les prêtres de Velo, et il lui sembla qu'en redisant cela, elle en deviendrait elle-même plus certaine. Au moment de parler, une voix de protestation s'éleva dans le fond de son âme; mais elle parla tout de même. Tandis qu'elle parlait, elle comprit qu'elle faisait mal, très mal, et qu'elle aurait dû s'interrompre; mais elle ne s'interrompit pas. Elle dit tout, la face empourprée. M. Marcello écoutait, fronçant les sourcils. Ensuite il remarqua que les prêtres de Velo auraient beaucoup mieux fait de ne pas divulguer des bruits semblables; que, pour son propre compte, il n'en croyait rien; qu'au surplus, les prêtres eux-mêmes ne pouvaient avoir aucune certitude; mais que, d'ailleurs, étant donné la situation actuelle, il était inutile de s'occuper de cette affaire.

Sortie du cabinet, Lelia se souvint du mot de Donna Fedele: « Ne t'a-t-on pas rapporté quelque chose? » Et de nouveau la voix profonde chuchota dans son cœur : « Donna Fedele connaît l'accusation, et elle n'y croit pas. »

Massimo rentra à la Montanina vers quatre heures et demie. Après avoir préparé ses valises, il descendit au salon, n'y trouva personne, alla dans le cabinet de M. Marcello.

— Ainsi vous partez? lui dit le vieillard, avec un embarras dont Massimo ne saisit pas entièrement la cause.

— Oui, répondit le jeune homme. Mon devoir est d'assister Dom Aurelio, dans les pénibles circonstances où il se trouve, et de lui apporter le réconfort de mon amitié.

Puis il adressa à son hôte les remerciemens d'usage, l'assura de sa profonde gratitude, et non pour la seule hospitalité. Après quoi, il demeura silencieux, vaincu qu'il était par l'émotion.

M. Marcello, ému aussi, aurait bien juré que les prêtres de Velo s'étaient trompés ou qu'ils avaient menti. Il aurait voulu dire à Massimo : « Revenez vite ! » Mais il se contint. Au lieu de lui faire l'invitation, il le pria d'écrire, de donner souvent de ses nouvelles, d'en donner aussi de Dom Aurelio. Lorsque le jeune homme se leva pour partir, le vieillard se leva aussi, l'accompagna jusque sur le perron, commanda de porter les valises à la gare, embrassa deux fois l'ami d'Andrea en disant :

— Une fois pour *lui* et une fois pour moi !

— Soyez sûr que j'en suis digne, murmura le jeune homme.

— Je n'en doute pas! s'écria le vieillard avec une énergie qui fit tressaillir Massimo, tant elle semblait pleine de significations cachées.

— Voulez-vous dire adieu à Lelia? demanda ensuite M. Marcello.

— Oui, si c'est possible, répondit Massimo en s'inclinant légèrement.

On alla chercher Lelia; mais elle était sortie, et elle avait emporté la clef de la chapelle.

— Vous pourrez l'y voir en passant, dit M. Marcello.

Quand Massimo fut seul, il se demanda s'il devait entrer dans la chapelle ou passer outre; car, apparemment, Mlle Lelia n'avait aucun désir de le voir. Devant le portail il s'arrêta, incertain. Elle, de son côté, avait reconnu le pas du jeune homme, et, entendant qu'il s'arrêtait, elle avait deviné son incertitude. Elle se leva de son prie-Dieu, se demanda à son tour si elle devait sortir ou non. L'un et l'autre, ils eurent en même temps cette même pensée : « Le mieux est de faire ce que ferait un indifférent. » Et ils se rencontrèrent sur le seuil.

— Vous partez? dit-elle, sans lui tendre sa main. Bon voyage. Au revoir.

— Il sera difficile que nous nous revoyions, répondit Massimo avec un sourire. Mais je n'oublierai pas les jours que j'ai passés chez vous.

— Chez moi? Non, interrompit Lelia.

— Et je vous souhaite, poursuivit Massimo, sans tenir compte de l'interruption, tout le bonheur possible, pour de longues années. Je vous le souhaite de tout cœur, mademoiselle.

— Merci.

Le jeune homme la salua, franchit la grille, prit à pas rapides le chemin de la gare. Il était content de lui-même, content d'avoir montré plus d'aisance et plus d'orgueil qu'elle, de lui avoir parlé comme si, en effet, il ne devait jamais la revoir et que cela lui fût parfaitement indifférent.

La jeune fille s'en alla par le sentier qui longe la Riderella, et, mortellement lasse, elle se laissa choir sur un banc rustique, à l'ombre des noyers.

III

Il fut très dur pour Lelia, deux heures après, de descendre de sa chambre dans la salle à manger. Elle sentait qu'elle ne pourrait prendre aucune nourriture, prévoyait les questions de M. Marcello, qui observait tout, qui s'inquiétait de tout, qui voulait tout savoir, spécialement lorsqu'il se trouvait dans des dispositions affectueuses. Donc, si elle n'était pas descendue, c'était lui qui serait monté, lui qui, Dieu sait par quelles demandes, aurait scruté l'âme douloureuse. Le plus prudent était encore de descendre.

Pour se dispenser de manger, elle prétexta un violent mal de tête; et M. Marcello, par une série de questions, lui fit dire une série de mensonges. Elle était humiliée de mentir et agacée par les questions. Finalement M. Marcello se tut, s'absorba dans ses tristes pensées. Puis, quand Giovanni, après avoir servi le dîner, les eut laissés seuls, il demanda à Lelia si elle avait vu M. Alberti, qui désirait lui dire adieu. Elle répondit oui, d'un air à demi apathique, à demi grognon, et elle se leva, sollicita la permission de remonter dans sa chambre.

— Va, ma chérie, lui dit M. Marcello.

Mais, au moment où elle allait sortir, il la rappela.

— Écoute, reprit-il. Je te bénis, dès maintenant et de toute manière, soit que tu te maries, soit que tu préfères vivre seule. Mais, si tu vis seule, j'espère que tu ne m'accuseras pas d'égoïsme, parce que j'avais pensé...

Et il sourit de son rire touchant, plein de tristesse et de tendresse.

— Merci, père, murmura-t-elle.

Puis, songeant toujours à l'équivoque possible, elle ne put s'empêcher d'ajouter :

— Je ne sais si je mérite votre bénédiction.

Ces froides paroles déplurent au pauvre vieillard. Elle sentit qu'elle lui avait fait mal, elle en eut du regret, mais elle ne put se repentir d'avoir prononcé des paroles qui tendaient à lui épargner de dangereuses illusions. Elle se glissa hors du salon, sans rien dire, et elle ferma doucement la porte derrière elle.

M. Marcello ne bougea pas. Il y avait longtemps que la

maison ne lui avait paru si triste, si vide. Il rapprocha de lui deux vases qui, placés sur la table, contenaient des pieds de cyclamens non fleuris : un caprice de Lelia, qu'il désapprouvait. Il en considéra avec une pitié affectueuse les feuilles d'un vert sombre, marbrées de vert clair, le bouton à la tige aérienne, cette petite vie innocente qui, arrachée du nid de mousse où elle avait pris naissance, au pied d'un châtaignier, puis transportée dans cette habitation qui répugnait à sa nature, allait pourtant donner une fleur à ses bourreaux. M. Marcello avait beaucoup aimé et cultivé les fleurs, et, lorsqu'il essuyait leurs feuilles poudreuses ou qu'il les désaltérait avec l'eau de la Riderella, tiédie au soleil, il avait cru sentir qu'elles l'aimaient aussi. La petite plante martyrisée, qui le récréait maintenant de son beau feuillage vert sombre, était plus affectueuse pour lui que Lelia, qui tenait close une si grande partie de son âme, qui défendait avec un soin si jaloux sa propre indépendance morale. Il aurait volontiers baisé cette mignonne vie, s'il n'avait pas eu honte de son attendrissement comme d'un sentimentalisme ridicule.

Un sourd grondement de tonnerre, venu de la Priaforà qui avait été menaçante toute la journée, coupa court à ces rêveries. Le vieillard crut se souvenir que la grande croisée du salon était ouverte. Pour ne pas déranger Giovanni, qui soupait, il alla lui-même fermer la croisée. La nuit tombait rapidement. Un éclair flamboya, et le tonnerre fit de nouveau trembler les vitres. M. Marcello s'approcha de la fenêtre, pour contempler les ténèbres que déchiraient les lueurs de la foudre. Les énormes crêtes rocheuses du Barco s'illuminaient une seconde, livides, tragiques, et disparaissaient. Les peupliers s'illuminaient et disparaissaient, le long de la Riderella, droits dans l'air immobile, telle la grand'garde d'un corps de réserve qui attendrait, sans mouvement et sans bruit, l'approche de la bataille engagée sur le front. Soudain la pluie crépita, les éclairs s'éteignirent, on ne vit plus rien. Alors M. Marcello se fit apporter sa lampe florentine, mit ses lunettes, commença la lecture du journal. Contrairement à son habitude, il s'en fatigua tout de suite. Il n'avait pas non plus envie de jouer du piano. D'ailleurs il n'éprouvait aucun malaise. Le clapotage de la pluie s'était changé en un bruissement monotone et triste. Le vieillard avait le cœur lourd. Il pensa à Dom Aurelio, qu'il ne reverrait plus.

Des paroles amères lui montèrent aux lèvres contre les prêtres de Velo et contractèrent silencieusement tous les muscles de son visage.

Enfin il prit sa lampe pour s'en aller au lit. A la vue de la Bible et de l'*Imitation*, qu'il gardait toujours sur sa table, il s'effraya d'avoir cédé aux impulsions de sa nature fougueuse, d'avoir manqué de charité, lui qui reprochait aux autres un pareil manquement. Il s'en confessa à Dieu avec une vive contrition, saisit la petite Bible, la serra à deux mains, sans l'ouvrir, comme le naufragé s'accroche à un cordage, jusqu'au moment où il sentit la paix affluer dans son cœur. Après avoir remis la Bible sur la table, il forma le projet d'aller se confesser, le lendemain, à l'archiprêtre lui-même. Tranquillisé par cette intention, il enregistra, ainsi qu'il faisait chaque soir, les dépenses de la journée. Comme c'était le dernier jour du mois et qu'il avait oublié de payer le salaire des domestiques, il fit pour chacun d'eux, avec soin, le compte des sommes dues, divisa l'argent en autant de parts, bien rangées sur son bureau. Il disposa aussi en petits tas la monnaie des secours mensuels qu'il distribuait à certains pauvres.

Le plaintif murmure de la pluie lui rappela les vases de cristal où languissaient les cyclamens. Il alla chercher dans une armoire les deux petits pots de terre d'où ces plantes avaient été enlevées, cruellement, à ce qu'il lui semblait, pour être mises dans le cristal; il les replaça dans les pots, satisfait de cette action charitable, et il leur dit à haute voix, comme si elles avaient entendu pleuvoir et qu'elles souffrissent d'être privées de l'eau vitale, qu'il allait les reporter dehors. En effet, il les reporta dehors, sans se soucier de la pluie, les déposa l'une à côté de l'autre, derrière la villa, sur le bord de la pente herbeuse. Quand il se redressa, il fut pris d'étourdissement. Il n'y fit pas attention. Maintes fois déjà, même au temps de sa jeunesse, il lui était arrivé de se sentir étourdi, lorsqu'il se relevait, après avoir ameubli la terre autour de ses chères plantes.

Quand l'étourdissement fut passé, il regagna sa chambre, se mit à genoux, récita les prières du soir. Puis il se déshabilla, monta sur son lit, entra ses jambes sous les couvertures. Alors l'étourdissement le reprit. Il appuya sa tête au chevet. Et, soudain, ce fut comme un coup de foudre qui aurait couru de sa nuque à ses pieds. Il voulut crier, mais il ne cria pas. Il sentit

ses bras se glacer, comprit que c'était la mort, remua inutilement les lèvres pour dire : « *In manus tuas, Domine!* »

Tout était fini. Il n'y avait plus de vivant, dans la chambre, que la lampe florentine, dont la flamme indifférente éclairait un visage de marbre jaunâtre, gravement incliné contre le chevet, sous une forêt de cheveux d'un gris fauve, et la montre d'or dont le petit cœur indifférent continuait à battre sur la table de nuit.

V

ICI POINTE L'OMBRE DU SIEUR MOMI

I

A dix heures, Donna Fedele arriva en voiture. Elle avait appris vers neuf heures la triste nouvelle, par un billet désolé de Lelia. La jeune fille vint au-devant de la visiteuse dans la véranda. Elles s'embrassèrent, sans prononcer un mot. Lelia avait les yeux baignés de larmes; Donna Fedele avait la face terreuse, mais ne pleurait pas. Elles entrèrent au salon. Teresina, qui y entrait au même instant, éclata en sanglots, se couvrit le visage avec son mouchoir. Dès qu'elle put se dominer, elle présenta un télégramme à sa maîtresse.

Pendant que Lelia lisait ce télégramme, Donna Fedele interrogea Teresina. On ne s'était aperçu de rien, hier, ni dans l'après-midi, ni le soir? Non, on ne s'était aperçu de rien. A vrai dire, monsieur n'avait pas été de bonne humeur ; mais cela s'expliquait par le chagrin que lui avaient causé la fuite de Dom Aurelio et le départ de M. Alberti.

Et comment avait-on découvert la catastrophe ? Ce fut Lelia qui fit la réponse. A sept heures, Giovanni était allé porter le café à M. Marcello, et il n'avait plus trouvé qu'un cadavre. M. Marcello était assis dans son lit, le buste hors des couvertures, la tête appuyée contre le chevet. La mort, au dire du médecin, avait dû être subite : car le corps était dans l'attitude

du repos, le visage tranquille, et rien ne dénotait aucun effort pour descendre du lit ou pour tirer la sonnette. La lampe brûlait encore.

Teresina ajouta d'autres détails. Giovanni, qui couchait au rez-de-chaussée, avait entendu le maître aller et venir, ouvrir la porte, sortir de la maison. Et le lendemain matin, de bonne heure, en faisant la salle à manger, Giovanni n'y avait plus trouvé les cyclamens ; mais il les avait aperçus dehors, sans que personne sût qui les avait portés là. Sûrement, c'était M. Marcello, qui avait voulu les faire jouir de la pluie.

— Tu auras besoin qu'on t'aide, dit à Lelia Donna Fedele, après un moment de lutte contre sa propre émotion.

Pour toute réponse, celle-ci lui présenta le télégramme par lequel l'homme d'affaires de M. Marcello annonçait qu'il arriverait le jour même de Vicence, avec un notaire.

Donna Fedele demanda encore s'il y avait des parens à prévenir. Alors Teresina dit que M. Marcello avait des cousins au troisième ou au quatrième degré; mais son maître lui avait répété plusieurs fois que, lorsqu'il mourrait, il était inutile de les déranger à cette occasion.

Giovanni vint annoncer que l'archiprêtre et le chapelain demandaient si Mademoiselle pouvait les recevoir. Lelia, mécontente, interrogea des yeux Donna Fedele, qui lui conseilla de les faire entrer.

— Pendant ce temps-là, si tu permets,... fit-elle.

Lelia, comprenant, répondit à voix basse :

— Je vous en prie.

Donna Fedele se dirigea religieusement vers la chambre de la Mort. En traversant le cabinet, son admirable force de caractère fut sur le point de faiblir. Là, quelques heures auparavant, elle s'était encore entretenue avec lui. Elle revoyait ce visage ridé, qui toutefois conservait une expression de jeunesse, ces yeux qu'animaient si vivement les impulsions d'une âme chaleureuse ; elle réentendait cette voix sincère. Et il lui semblait qu'elle n'était sortie de là que depuis quelques minutes. Le fauteuil à bras était placé de biais près du bureau ; sur le bureau, devant le fauteuil, il y avait un registre ouvert.

La porte de la chambre à coucher était entre-bâillée. Donna Fedele la poussa doucement, avec révérence, et elle entra. Sur le lit, entre deux cierges qui brûlaient, elle vit son vieil ami, vêtu

de noir, tenant le crucifix entre ses mains de cire. La femme du concierge, assise en face du lit, près de la fenêtre, se leva. L'arrivante lui proposa doucement, à voix basse, de sortir une demi-heure, et lui dit que, jusqu'à son retour, ce serait elle qui veillerait.

Quand cette femme fut sortie, Donna Fedele s'approcha du lit, et, debout, contempla la face blême du défunt, du seul homme que, dans sa jeunesse, elle eût réellement aimé. Elle la contempla avec une tristesse tendre et sereine. Il avait terminé le soir douloureux de sa longue journée, il était réuni à son cher fils. Ensuite elle ferma les yeux, le revit jeune, repensa au secret amour qu'elle avait eu pour lui, à cet amour si délicieux, même dans ses coupables et amères inquiétudes. Ah ! si alors il avait voulu, elle lui aurait tout sacrifié avec joie. Et c'était lui qui avait compris le péril, c'était lui qui avait préservé d'une si funeste erreur l'amoureuse affolée par la passion !

Elle se pencha pour baiser les mains de cire, s'agenouilla, pria, fit au mort la promesse d'être maternelle pour la femme que son fils avait ardemment aimée. Et, puisque, à la veille de mourir, il avait souhaité cette union qui lui semblait bonne pour la jeune fille, bonne aussi pour sa propre maison, elle lui promit tacitement que cette union se ferait.

Elle se releva, consolée. Elle entendait distinctement le tic tac de la montre, sur la table de nuit. C'était comme s'il survivait quelque chose de lui, comme s'il pouvait encore avoir entendu. Il y avait des fleurs semées sur le drap. Elle pensa que toute autre aurait pris une de ces fleurs en souvenir. Mais elle, sans savoir ce qui la retenait, n'osa pas en prendre. Et elle baisa de nouveau les mains de cire, baisa le crucifix, comme pour sceller sa promesse.

II

En sortant de la chambre de la Mort, elle fut très surprise de trouver Lelia dans le cabinet. Celle-ci était frémissante, courroucée contre l'archiprêtre et surtout contre le chapelain, tellement exaspérée qu'elle ne voulut point parler d'eux près de la dépouille mortelle et qu'elle emmena Donna Fedele au salon.

L'archiprêtre et le chapelain avaient grandement déploré, au point de vue religieux, la fin subite de M. Marcello ; et, comme

Lelia leur rappelait la vie irréprochable et charitable du défunt, sa grande pitié, les sacremens qu'il avait reçus peu de jours avant la catastrophe, l'archiprêtre n'avait répondu que par de froids « Espérons, » et le chapelain n'avait rien dit du tout. Ensuite l'archiprêtre, supposant évidemment qu'il parlait à l'héritière, s'était permis de faire allusion aux besoins de son église; et le chapelain, avec un air de componction, avait demandé si ce jeune homme était encore à la Montanina.

— J'ai répondu oui, de rage, ajouta-t-elle, et aussi parce que ce sont des indiscrets qui fourrent leur nez partout. Ils savaient parfaitement que M. Alberti n'est plus ici : car l'archiprêtre est devenu tout rouge et le chapelain est devenu tout jaune.

Et elle exprima le regret de n'avoir pas fait tout de suite ce qu'elle se proposait de faire tout à l'heure : s'enfermer dans la chambre de M. Marcello et n'en plus sortir que pour sortir aussi de la Montanina. Son devoir l'obligeait à demeurer près de M. Marcello jusqu'à la dernière minute ; mais, quand il ne serait plus là, il n'y aurait plus de place pour elle dans la maison. Donna Fedele essaya d'amener sa jeune amie à d'autres idées; mais, comme Lelia s'irritait, elle jugea prudent de ne pas insister davantage, et elle prit congé en annonçant qu'elle reviendrait dans l'après-midi. Lelia, sans dire si cette seconde visite lui serait agréable ou non, la quitta après un baiser silencieux et se dirigea vers la chambre mortuaire.

Donna Fedele ne voulait pas s'en aller avant d'avoir parlé à Teresina; mais elle était à bout de force, et elle n'eut pas le courage d'aller la chercher. Elle se laissa tomber sur un fauteuil du salon, en attendant que quelqu'un y entrât. Bientôt elle entendit Giovanni et la cuisinière qui s'entretenaient dans la salle à manger. Giovanni passa la tête à la porte du salon, pour s'assurer que l'on pouvait causer sans crainte; et alors Donna Fedele lui demanda de faire venir la femme de chambre.

Teresina venue, Donna Fedele lui dit que Lelia s'était enfermée dans la chambre mortuaire et que la jeune fille parlait de s'en aller aussitôt après les funérailles.

— J'espère qu'en ce cas votre maîtresse me demanderait l'hospitalité, au moins pour quelque temps, ajouta-t-elle. Mais d'ailleurs j'ignore quels sont les projets qu'elle a réellement dans la tête.

La femme de chambre parut bien tranquille. S'en aller? Et pourquoi s'en aller? L'héritière, c'était Mademoiselle. Monsieur l'avait fait entendre très clairement à Teresina.

Donna Fedele exprima un doute. Si Lelia n'acceptait pas la succession?...

Teresina resta bouche béante. « Ne pas accepter la succession? Mais pourquoi? Mademoiselle accepterait, ne fût-ce que pour venir en aide à son père. » Et elle raconta comment Lelia envoyait souvent de l'argent à M. de Camin. Au surplus, si Mademoiselle refusait l'héritage, comment ferait-elle pour vivre?

— Ma chère, dit Donna Fedele, quand l'orgueil s'en mêle...

La femme de chambre ne pouvait comprendre un orgueil de cette sorte, et Donna Fedele renonça à le lui expliquer. Elle pria donc Teresina d'avertir le cocher qu'elle s'en retournait au cottage. Teresina la supplia de rester jusqu'à l'arrivée du notaire et de l'homme d'affaires, pour savoir quelque chose du testament. Donna Fedele répondit qu'elle ne se souciait pas de paraître une intruse et qu'elle reviendrait, si on la rappelait.

On ne la rappela point. Mais, dans la soirée, elle reçut de l'homme d'affaires le billet suivant:

« Madame,

« Sur le désir que m'en a exprimé la femme de chambre Teresina Scotz, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, ce matin, je me suis rendu avec le notaire, Me Camilli, docteur en droit, à la justice de paix de Schio, où a été ouvert le testament olographe de feu M. Marcello, testament régulièrement déposé en l'étude du susdit notaire. J'ai aussi l'honneur de vous faire savoir que Mlle Lelia Camin est légataire universelle et que la femme de chambre Teresina Scotz a une pension viagère de mille huit cents francs, tous frais payés. Je vous fais savoir en outre, toujours à la prière de ladite femme Scotz, qu'il est arrivé ici, à mon adresse, un télégramme de Padoue, signé Girolamo de Camin, par lequel l'expéditeur présente ses condoléances, déclare être le père de Mlle Lelia, mineure, et annonce qu'il partira aujourd'hui même et qu'il compte arriver ce soir à la Montanina. La demoiselle héritière reconnaît qu'elle est fille de

M. Girolamo de Camin, et qu'elle n'a que vingt ans et quelques mois. Mais, d'autre part, il est à ma connaissance que le regretté M. Marcello la croyait plus âgée.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Velo d'Astico (Vicenza), 1er juillet.

« *Rag.* Matteo Carozzi. »

VI

VERS LES HAUTEURS ET VERS LES PROFONDEURS

I

Massimo avait appris à Milan, par un télégramme de Donna Fedele, la nouvelle du décès de M. Marcello. Cette nouvelle l'avait consterné ; il ne se savait pas si tendrement attaché à ce vieillard. La première idée qui lui vint fut de retourner à la Montanina pour l'enterrement; mais la crainte de revoir Lelia en larmes et de se montrer lâche vis-à-vis d'elle fit qu'il se contenta d'écrire à la jeune fille ce billet de condoléances :

« Mademoiselle,

« Vous pleurez, j'imagine, un homme qui a été bon pour vous comme un père. Moi aussi, je le pleure, plus peut-être que vous : car je lui dois un bienfait supérieur à tout autre, un inappréciable bienfait d'affection et d'estime. Bénie soit, comme la mémoire du fils, la mémoire du père.

« Votre respectueux serviteur,

« Massimo Alberti. »

Puis il adressa à Donna Fedele une dépêche, pour l'avertir qu'il ne pouvait assister aux obsèques, mais que, quelques jours plus tard, il viendrait faire une pieuse visite à la tombe.

Le 4 juillet, à midi et demi, Donna Fedele alla au-devant

de lui, à la gare de Seghe, dans l'habituel cabriolet tiré par le bidet habituel. En attendant l'arrivée du train, elle lia conversation avec un vieux berger, qui sentait le suint, et dont la cabaretière du village s'était éloignée avec une grimace de répugnance. Lorsque la machine siffla, du côté venant de San Giorgio, elle sortit de la salle d'attente sur le quai, aperçut Massimo qui, à la portière du dernier wagon, la cherchait des yeux, s'avança vers lui, souriante. Ni l'un ni l'autre, au premier moment, ne tâcha d'exprimer par des paroles l'émotion commune que leur donnait le deuil récent. Au sortir de la gare, elle lui demanda quand il avait l'intention de repartir. Il répondit qu'il repartirait par le premier train et retournerait directement à Milan. Ils avaient donc deux heures pour la visite funèbre.

Dans le cabriolet qui devait les mener en quelques minutes au cimetière, elle lui parla de la catastrophe, lui en raconta les particularités ; mais elle ne prononça pas le nom de Lelia, parce que le cocher aurait pu entendre.

Au cimetière, le gardien leur indiqua une place noire, où la terre était fraîchement remuée ; puis il se retira. Donna Fedele, qui avait apporté deux roses, en donna une à Massimo. Ils s'agenouillèrent dans l'herbe, posèrent les roses sur la terre, sans les effeuiller, et prièrent silencieusement.

Quand ils furent sortis du cimetière, elle lui dit qu'elle avait à l'entretenir de choses délicates, que la présence du cocher les gênerait, et que, au lieu de remonter en voiture, il serait préférable d'aller à pied, par le sentier ombreux qui descend à gauche de l'Astico.

— C'est de Lelia que je dois vous parler, dit-elle, après qu'ils eurent franchi le petit pont de bois qui met Seghe en communication avec le hameau de Schiri.

Il pensa : « Pourquoi dit-elle qu'elle *doit* me parler ? S'acquitte-t-elle d'une mission ? » Et il se tut, sur la défensive.

— Il faut, reprit Donna Fedele, que je vous demande un conseil, moins pour Lelia que pour moi-même, à propos de choses qui la concernent.

— Me demander un conseil, à moi ? fit Massimo.

— Oui, vous demander un conseil. Vous savez que maintenant Lelia est au cottage ?

Et elle regarda sa montre, vit qu'ils avaient encore une

heure et quart, proposa au jeune homme de s'asseoir avec elle sur un petit mur, dans l'ombre mobile et ajourée des charmes qui balançaient leurs frondaisons sur le courant moiré de soleil, en face des masures noires qui, de l'autre côté de l'eau, se dressaient dans la verdure.

Elle parla d'abord au jeune homme du testament, de l'erreur où avait été M. Marcello touchant l'âge de Lelia, et de l'intervention de M. de Camin qui, averti on ne savait comment, était venu aussitôt rejoindre sa fille mineure. Lelia avait eu une crise terrible. Elle avait refusé de voir son père, s'était adressée à Donna Fedele pour que celle-ci la prît chez elle. Et, en effet, Donna Fedele l'avait reçue au cottage. La jeune fille n'avait pas assisté aux obsèques, n'en aurait pas eu la force. Donna Fedele avait vu le père à l'enterrement.

— Quel homme est-ce? demanda Massimò.

Elle eut une exclamation de dégoût.

— Oh! un homme dont l'aspect écœure! Figurez-vous une tête de cire comme celles qu'on voit chez les perruquiers, mais vieille, mal peinte et sale. Il parle comme un imbécile, d'une voix pâteuse. On dirait qu'il est paralysé par la timidité. Au moins s'est-il montré très timide devant moi. Il répond toujours « oui » à tout, paraît incapable de dire « non. » Si l'on ne savait pas que c'est un vieux renard, on le prendrait pour un crétin. Après l'enterrement, il est venu me rendre visite et il a demandé s'il pouvait voir Lelia, du ton d'un laquais plutôt que d'un père. Mais elle a refusé obstinément de le recevoir, et il est parti en marmottant : « La pauvrette! la pauvrette! » Il n'a pas son pareil. Ce matin, il m'a envoyé un billet pour m'annoncer qu'il partait avec l'homme d'affaires, qu'il serait absent trois ou quatre jours, et que, à son retour, il espérait trouver Lelia à la Montanina. Mais Lelia...

Après avoir prononcé les deux derniers mots, d'une voix plus basse, Donna Fedele s'interrompit, tandis que la pointe de son ombrelle traçait dans le sable des hiéroglyphes. Elle attendait du jeune homme une question, qui ne vint pas.

— Lelia m'inquiète beaucoup, reprit-elle, toujours à voix basse ; et, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je désirerais un conseil. Si Dom Aurelio était ici...

Massimo saisit l'occasion pour parler de Dom Aurelio, de sa situation présente, de ses espérances. En toute autre circon-

stance, Donna Fedele l'aurait écouté avec l'intérêt le plus vif. Mais, en ce moment-là, elle ne l'écouta qu'à regret, parce qu'elle le voyait peu disposé à parler de Lelia.

— Vous devriez demander ce conseil à Dom Aurelio, de ma part, continua-t-elle.

Massimo répondit froidement que, si elle le souhaitait, il se chargerait volontiers de la commission.

— Mais il faudrait que vous pussiez voir Lelia.

Le jeune homme tressaillit. Comment cela aurait-il été possible, puisque le train partait dans une demi-heure?

— Restez, murmura Donna Fedele.

— Oh! non.

Cette réponse catégorique, articulée avec une émotion violente, sonna comme une protestation, presque comme un reproche. Donna Fedele n'en poursuivit pas moins, avec une tranquillité imperturbable :

— Cela lui ferait plaisir.

Mais Massimo était aussi intrépide qu'elle à ne pas entendre ce qu'il ne voulait pas entendre, à ne pas comprendre ce qu'il ne voulait pas comprendre.

— Pardonnez-moi de vous quitter; sinon je manquerais le train, reprit-il, faisant la sourde oreille. Je n'ai plus que vingt minutes.

— Eh bien! manquez-le! Vous le manqueriez volontiers, si vous saviez la confession que Lelia m'a faite ce matin.

— Quelle confession?

— Restez, et vous le saurez.

Massimo pâlit, dans l'angoisse de la tentation; mais il résista.

— C'est impossible! Et, veuillez m'excuser de vous dire cela, c'est une chose que vous ne devriez pas me demander. Ce serait trop lâche, après une telle insulte. Adieu!

— Partez donc, répliqua Donna Fedele, sans se lever. Mais vous n'êtes qu'un enfant.

— Un enfant? Pourquoi?

— Oui, un enfant! Vous ne connaissez pas encore l'amour. Vous ne savez pas que, quand on aime, on aime! Il n'y a plus alors ni lâcheté ni insulte. Quand on aime, on aime, c'est moi qui vous le dis!

Le train siffla dans la gare d'Arsiero. Massimo partit en cou-

rant. Donna Fedele, qui savait que toujours, pour les manœuvres, le train sifflait plusieurs minutes avant de démarrer, se leva péniblement, se dirigea vers la gare, y rejoignit Massimo sur le quai, lui dit avec douceur :

— Ne partez pas. Elle vous aime. Elle m'en a presque fait l'aveu.

« Elle vous aime. » Ces mots le traversèrent comme une flèche de glace et de flamme. Il ne put faire un mouvement ni parler. Donna Fedele crut qu'il resterait. Mais, soudain, il s'écarta d'elle et sauta dans un wagon, sans savoir ce qu'il faisait. Elle s'approcha du wagon, eut encore le temps de lui dire quelques mots, de lui demander s'il passerait le mois de juillet à Milan, et à quelle adresse elle devrait lui écrire. Il répondit qu'il serait obligé de quitter Milan tout de suite, qu'il se rendrait sur le lac de Lugano, pour s'y acquitter d'une mission pieuse et chère. Au même instant, la machine siffla. Donna Fedele se pencha vers la portière, lui chuchota de nouveau :

— Elle vous aime!

Et le train se mit en marche. Massimo, pris de vertige, ferma les yeux. Mais, les yeux clos, il vit mentalement Lelia qui lui offrait ses lèvres ; et, pour ne plus la voir, il se hâta de rouvrir les yeux, de regarder la verdure fuyante. Puis il referma les yeux, pour la voir encore. Et ce qu'il vit, cette fois, ce fut l'ovale blond de la tête qui s'inclinait sur la poitrine, comme pour dissimuler le visage, ce furent les deux petites mains blanches qui se levaient lentement, se posaient lentement sur ses propres épaules. Alors il rouvrit les yeux, et il lui sembla que les mains se retiraient; mais, au lieu de revoir la verdure, il continua de voir l'ovale blond. Lorsque le train entra dans le tunnel de Mea, il crut sentir que les deux bras se nouaient autour de son cou, que le doux visage s'approchait de son visage, que les lèvres le couvraient de baisers et de larmes, en lui répétant : « Je t'aime! je t'aime! je t'aime! »

Hors du tunnel, il revint à lui, se mit à la portière, rafraîchit son front dans le vent de la course. Ensuite il réfléchit. Donna Fedele lui avait dit d'abord : « Lelia m'en a *presque* fait l'aveu. » Par conséquent, c'était Donna Fedele qui voulait arranger les choses. Et lui, il n'était qu'un sot!

Il dut attendre deux heures à Vicence. Comme il n'y connaissait personne, il entra au café de la station, prit le *Corriere*

della Sera, lut la feuille jusqu'aux annonces; et, parmi les annonces, il trouva celle que voici :

« Un concours sera ouvert pendant toute la durée du mois d'août pour une place de médecin-chirurgien communal du canton de Valsolda. Traitement : 3 500 francs. Adresser les demandes et les pièces justificatives au maire de Drano, province de Côme. »

Une demi-heure plus tard, lorsqu'on cria : « Les voyageurs pour Vérone, Brescia, Mantoue, en voiture! » il tenait encore à la main le numéro du journal; et, lorsqu'il se fut installé dans le coin d'un compartiment, il s'absorba en de longues méditations.

II

Par le fait, Lelia n'avait pas dit à Donna Fedele qu'elle aimait Massimo. Elle lui avait seulement offert de quitter le cottage, si sa présence, étant donné que M. Alberti était fort irrité contre elle, devait être un obstacle à la visite désirée par Donna Fedele. Mais la voix, l'accent, la physionomie, avaient dit plus que les paroles. Si le jeune homme avait cédé, s'il était resté, peut-être que...

Malheureusement, le jeune homme était parti, et, dans le cœur de Donna Fedele, les espérances baissaient, tandis que les inquiétudes montaient. Elle avait le pressentiment d'un malheur. Ce n'était pas que la jeune fille lui eût tenu des propos alarmans. Mais, autrefois, celle-ci avait souvent répété à Teresina que, si elle se voyait dans l'obligation de vivre avec son père, elle se tuerait; et, comme Teresina, sincèrement religieuse, lui reprochait ce langage, elle avait répondu qu'elle ne pourrait vivre avec son père sans le haïr mortellement, c'est-à-dire sans perdre le sens moral; de sorte que, si elle se tuait, ce serait, non par mépris de la loi divine, mais au contraire pour obéir à cette loi qui, sans permettre le suicide en général, avait certainement le pouvoir de le commander. La pauvre Teresina, très effrayée, crut la jeune fille folle; mais Donna Fedele en jugea autrement. Elle estima qu'à vrai dire cette fille était étrange, mais qu'elle était surtout victime d'une fausse idée de la religion, fausse idée qui résultait en partie de l'ignorance, en partie d'anomalies innées de l'intelligence, en partie d'une instruction

mauvaise et de détestables exemples. Elle espérait que les discours tenus à la femme de chambre n'avaient rien de sérieux; mais pourtant elle s'inquiétait des longs et sombres silences où la jeune fille s'enfermait trop volontiers.

Lorsque Donna Fedele rentra au cottage, elle apprit du concierge que Lelia était sortie en annonçant qu'elle allait à la Montanina chercher quelque chose et qu'elle reviendrait à six heures.

En effet, à six heures, elle revint en compagnie de Teresina, salua rapidement Donna Fedele, ne l'interrogea ni sur M. Alberti, ni sur la visite faite au cimetière, et alla s'enfermer dans sa chambre. Alors Teresina prit à part Donna Fedele, lui dit que, si elle était venue au cottage, c'était, non seulement pour accompagner sa jeune maîtresse, mais aussi pour avoir un entretien avec l'amie de Lelia.

— Je ne m'attendais pas, expliqua la femme de chambre, à voir Mademoiselle. J'étais au lavoir, derrière la cuisine. En passant, elle me fait un aimable salut, me dit qu'elle vient chercher les photographies de feu M. Andrea. Il n'y avait alors personne à la maison : M. de Camin était parti dès le matin avec le fermier; la cuisinière était aux provisions, et le domestique jouissait de son heure de liberté. Je lui offre d'aller avec elle; mais elle refuse. Puis, comme elle tardait beaucoup à revenir, je vais voir. Je la trouve en train de descendre l'escalier. Aussitôt qu'elle m'aperçoit, elle rougit, fait un geste d'impatience, me dit qu'elle va dans la chambre de ce pauvre M. Marcello, où je croyais qu'elle était allée tout d'abord. Elle y demeure quelques minutes, en sort avec les photographies, se jette sur un fauteuil du salon, sans rien dire. Ne sachant que faire, je me dispose à m'en aller; mais elle me rappelle pour me dire : « Savez-vous si M. Alberti a eu la permission d'emporter la photographie qui était dans sa chambre? » Me voilà stupéfaite. « Non, » dis-je. A cette réponse, elle fronce le sourcil, et je l'entends qui marmotte : « Quelle honte! quelle honte! » Je me hâte d'ajouter : « Excusez-moi, mademoiselle. La photographie est ici. C'est moi qui l'ai rangée dans le tiroir du bureau. J'avais oublié de vous en avertir. » Et je cours prendre la photographie, que je lui apporte. Puis, — que voulez-vous? j'ai su bien des choses! — je me permets de lui dire un mot en faveur de M. Alberti. Mais elle se met en rage. « Que viens-tu

me chanter là? Ne te rappelles-tu pas ce que tu m'as dit l'autre jour de ton M. Alberti? »

Ensuite Teresina, confuse et navrée, rapporta encore à Donna Fedele les propos qu'elle-même avait tenus sur les prétendues amours milanaises du jeune homme, et lui fit part aussi de ses dernières découvertes. Le jour des obsèques, la belle-sœur de l'archiprêtre, parlant d'Alberti avec Angela, la couturière, lui avait conté que ce jeune homme, ami du curé de Lago et de M. Marcello, était un être diabolique, un ennemi mortel de l'Église; que le mérite de l'avoir fait déguerpir revenait à Dom Tita; que le chapelain avait reçu d'un ecclésiastique milanais, en relations avec une dame qui s'intéressait beaucoup à Mlle Lelia, une lettre où l'ecclésiastique disait que la dame était en grand souci à cause de la présence de ce jeune homme pervers, soupçonné d'avoir commerce avec une femme mariée; que Dom Tita avait trouvé le moyen de faire connaître à la Montanina ce commerce criminel; qu'alors le jeune homme, qui était venu avec l'intention de faire un riche mariage, se voyant découvert et confondu, avait pris le train; qu'enfin l'archiprêtre avait en vue, pour Mademoiselle, un comte de Vicence, qui paraissait fait tout exprès pour elle, mais que cela, c'était un secret.

— A mon tour, j'ai tout redit à Mademoiselle, continua Teresina, parce que j'avais compris que l'on avait ourdi un complot contre M. Alberti; et, comme il me semblait que j'y avais moi-même eu part, j'en éprouvais du remords.

— Et après? demanda Donna Fedele, palpitante.

— Je vais vous dire, fit Teresina en soupirant. D'abord, je la vois qui s'assombrit, s'assombrit; mais, pour ce qui est de parler, elle ne souffle mot. Puis, tout à coup, elle me presse de questions, me fait répéter cent fois ce que m'a dit Angela. Finalement elle se lève, monte l'escalier quatre à quatre, tourne à gauche, entre dans sa chambre. J'attends quelques minutes, je monte aussi, j'avance jusqu'à sa porte, je lui demande : « Mademoiselle a-t-elle besoin de quelque chose? » Mais je l'entends qui ferme la porte à clef, d'un mouvement rageur, sans répondre. J'attends encore un peu, et, à travers la porte, je perçois comme un cri, comme un hurlement étouffé, où s'entremêlent des exclamations qui ne sont ni des gémissemens ni des pleurs ni des rires. J'avais déjà entendu Mademoiselle crier ainsi, après avoir reçu certaines lettres de son

père. D'ailleurs elle ne tarde pas à s'apaiser; et moi, pour qu'en sortant de sa chambre elle ne me retrouve pas là, je descends et je vais l'attendre au salon.

« Quelques instans après, je la vois descendre aussi. Elle était blanche comme la blanche mort, mais calme. Elle me dit qu'elle s'en va. Je lui demande la permission de l'accompagner au cottage, et nous partons ensemble. Un peu avant d'arriver au pont du Posina, voyez ce hasard! j'aperçois l'archiprêtre qui arrive de notre côté. Lorsqu'il est à deux pas de nous, il sourit, dit : « Votre serviteur! » et envoie un de ses grands coups de chapeau. Ah! Jésus Maria! si vous aviez vu Mademoiselle! Elle se raidit comme un militaire qui salue avec l'épée; mais elle ne salue pas, elle! Elle toise l'archiprêtre avec des yeux froids comme glace, et elle passe. Nous n'avons plus échangé une seule parole jusqu'au cottage.

Donna Fedele, sans faire aucun commentaire sur ces incidens, remercia Teresina de l'intérêt qu'elle portait à sa jeune maîtresse; puis elle s'informa de M. de Camin.

— Mon Dieu! s'écria Teresina, dès qu'elle entendit prononcer ce nom. Moi qui allais oublier!

La femme de chambre avait un poids sur le cœur à cause de ce vilain homme. Au moment de partir avec le fermier, celui-ci l'avait prise à part et avec un petit ricanement moitié stupide et moitié malicieux, lui avait demandé où étaient les bijoux de la défunte Mme Trento. Elle avait répondu qu'elle l'ignorait. Figurez-vous un peu! Dans ces mains-là! Mais elle savait très bien, au contraire, qu'il y avait beaucoup de bagues et de bracelets, un fil de perles et de saphirs, une fleur de diamans. Comme M. Marcello n'avait pas de coffre-fort, il gardait ces bijoux dans un tiroir secret du bureau de sa chambre à coucher.

— Et devinez-vous pourquoi il m'a demandé cela? poursuivit Teresina. Je jurerais bien qu'il a déjà mis la main dessus. Pendant un jour entier, il n'a fait qu'examiner des papiers dans le cabinet, et il a dû y trouver quelque note, quelque indication. Le fait est que, cette nuit, je l'ai entendu entrer dans la chambre du pauvre Monsieur, et il n'en est ressorti que longtemps après. Oui, oui, je jurerais bien que, maintenant, les bijoux de la défunte sont en voyage. Et il me les demande, à moi! Vous comprenez bien l'idée que j'ai eue. Cet homme est capable d'inventer les pires accusations...

Donna Fedele rassura de son mieux la femme de chambre. Quand Teresina fut partie, elle alla s'accouder à la fenêtre et elle se mit à réfléchir. Ses réflexions la confirmèrent dans une pensée qui déjà lui était venue la veille : il fallait obtenir du père de Lelia la permission d'emmener la jeune fille en Piémont, et soustraire celle-ci, au moins pour quelque temps, à l'angoissante appréhension de vivre près de cet homme. Par ce moyen, Lelia aurait le temps de respirer un peu. Et, plus tard, il pouvait survenir tant de choses !

III

Le soir, quand Lelia descendit pour le dîner, qui était servi sous la véranda, elle avait l'air si calme que Donna Fedele ne craignit pas de lui raconter la visite de Massimo et de lui faire part des nouvelles relatives à Dom Aurelio. A propos de Dom Aurelio, Donna Fedele s'ouvrit sur ses propres besoins spirituels, dit combien lui manquait la parole sage et douce de ce prêtre.

— Car je suis mauvaise, tu sais, ajouta-t-elle. Il faudrait que je fusse plus douce, plus charitable envers les ecclésiastiques qui ne lui ressemblent pas.

Lelia laissa tomber ce sujet de conservation ; mais elle parla du petit cimetière, annonça qu'elle projetait d'y aller le lendemain matin avec Donna Fedele, et qu'elles y porteraient des roses, une quantité de roses. Donna Fedele en prit occasion de dire qu'elle n'était pas contente des roses de son jardin. Presque tous les rosiers y étaient défleuris. Ce n'était plus le cottage des Roses, c'était le cottage des Épines. Elle se proposait d'y planter une forêt de rosiers, de telle sorte que l'habitation s'élèverait au milieu d'une immense corbeille de roses, serait tapissée de roses jusqu'à la toiture.

— Nous partirons un de ces jours pour Milan, conclut-elle. Nous irons chez tous les horticulteurs et nous les dévaliserons. Veux-tu ?

Lelia parut contente de ce projet de voyage, dit que son père lui accorderait sûrement la permission. Donna Fedele s'étonna de cette grande douceur.

— J'aurais besoin aussi, continua-t-elle, d'aller en Piémont pour mes affaires. Veux-tu que nous demandions à ton père de

t'y laisser venir avec moi pendant trois ou quatre semaines?

Lelia consentit tout de suite. Puis, quand la servante, après avoir fini son service, se fut retirée, elle se mit à jouer machinalement avec une petite cuiller, et, souriant d'un sourire livide :

— Maintenant que tout est fini, demanda-t-elle, puis-je savoir si, réellement, on n'avait pas combiné d'avance la venue de ce Monsieur à la Montanina?

— Maintenant que tout est fini, riposta Donna Fedele sèchement, je t'assure que je ne mens jamais et que rien du tout n'était combiné d'avance. Quand M. Alberti est venu, il pensait à t'épouser comme je pense à épouser Carnesecca !

Lelia se mit à rire d'un rire forcé.

— Comment se fait-il que vous songiez maintenant à Carnesecca? reprit-elle.

— Parce que je le vois ! Il entre par la petite grille que, comme d'habitude, monsieur mon concierge a oublié de fermer.

Lelia tourna la tête et aperçut en effet Carnesecca qui, plus jaune et plus décharné que jamais, s'avançait à pas lents vers la véranda. Il s'arrêta au bas du perron, le chapeau à la main. Donna Fedele l'invita à monter, lui dit de s'asseoir, lui fit apporter le café ; puis elle lui demanda par quel hasard il était revenu dans ce pays où il avait reçu naguère un si fâcheux accueil. Il répondit qu'il s'en allait à Laghi, et qu'il était prêt à y subir de nouveau le martyre de la lapidation, comme il l'avait déjà subi à Posina.

— En cette saison, remarqua Donna Fedele, sans rire, ce seront plutôt des pommes de terre.

Et elle l'interrogea sur ses intentions. Voulait-il aller à Laghi le soir même? Il répondit négativement : il était fatigué, il arrivait de Vicence et il avait marché pendant sept heures ; il s'était souvenu d'un certain hangar, et il espérait que... Donna Fedele coupa court à cet espoir : elle lui avait volontiers donné l'hospitalité, lorsqu'il avait les os rompus ; mais elle n'entendait pas la lui donner encore au moment où il s'apprêtait à se les faire rompre une seconde fois. Alors il dit vaguement qu'il tâcherait de trouver un gîte ailleurs, souhaita le bonsoir et se retira sans dire où il irait coucher.

Il était nuit close. Donna Fedele, qui n'avait pas fait allumer les lampes, demanda à Lelia de lui jouer quelque chose.

— Comme cela, dans l'obscurité ?

— Oui, dans l'obscurité !

Le vieux piano du cottage dormait depuis de longs mois. Donna Fedele qui, dans sa jeunesse, avait été assez bonne pianiste, négligeait depuis longtemps la musique, ne jouait plus que de temps à autre, pour amuser des enfans.

Lelia joua une composition de ce pauvre M. Marcello, la seule qu'il eût écrite : une barcarolle qui datait de trente ans. Lorsque le morceau fut terminé, elle attendit en silence une parole de son amie, la demande d'un autre morceau. Mais Donna Fedele resta muette.

— Vous connaissez cette musique ? demanda enfin Lelia.

— Oh ! oui !

Le mélancolique « oh ! oui ! », prononcé tout bas, fit entendre à la jeune fille bien des choses qu'elle avait déjà pensées confusément. Elle quitta le piano, gagna le coin d'où la voix était venue, se pencha sur Donna Fedele, lui chercha les mains et les baisa l'une après l'autre, sans articuler un mot. Donna Fedele se prêta doucement à ces baisers qui disaient : « Je suis femme et je t'ai comprise. »

— Tu ne joues plus ? murmura Donna Fedele.

Elle avait été heureuse des baisers ; mais elle aurait eu horreur d'une parole. Lelia ne répondit pas, continua de lui tenir les mains, de les étreindre. Au bout de quelques instans, Donna Fedele reprit :

— Veux-tu que nous allions nous coucher ?

— Vous, oui, répondit Lelia ; vous avez besoin de repos. Moi, si vous le permettez, je resterai pour faire encore un peu de musique.

— Bon courage ! lui dit Donna Fedele qui se leva, embrassa la jeune fille, sonna la femme de chambre et partit.

Lelia, demeurée seule, se tint debout et immobile tant que le bruit des pas résonna dans l'escalier. Puis elle se remit au piano et joua n'importe quoi, jusqu'au moment où la femme de chambre reparut pour fermer la lourde porte à deux battans qui donnait accès dans la véranda. Mais la jeune fille la pria de laisser cette porte ouverte : elle voulait sortir quelques minutes, prendre le frais dans le jardin ; elle fermerait elle-même.

— Mais il pleut, mademoiselle, objecta la femme de chambre.

Au lieu de répondre, Lelia commença un morceau, de sorte

que la femme de chambre, après avoir attendu un moment, crut bien faire en laissant la porte ouverte et en se retirant. Lelia cessa de jouer, prêta l'oreille, entendit cette fille monter l'escalier, parcourir le corridor du premier étage. Alors elle quitta le piano, s'assura que la fille avait effectivement laissé la porte ouverte, s'arrêta un moment sur le seuil, pour regarder la nuit. Il pleuvait fort, et tout était noir. Elle revint au piano et se couvrit le visage avec ses mains, comme pour chercher dans sa mémoire, pour réfléchir au morceau qu'elle devrait jouer. Ses mains s'abaissèrent sur les touches, plaquèrent un accord, devinrent inertes. De nouveau elle se leva, alla regarder dans les ténèbres, s'y attarda longtemps, rapprocha les battans l'un de l'autre, poussa bruyamment les verrous. Mais, après les avoir fermés, elle les rouvrit sans bruit. Enfin elle éteignit la lumière, monta dans sa chambre.

L'unique fenêtre de cette chambre regardait sur la plaine d'Arsiero , du côté de la Priaforà et de la Montanina. La fenêtre était ouverte. Là-bas, en face, entre la Priaforà et la plaine, le Posina courait, invisible. Lelia écouta. On n'entendait pas la voix du torrent. Elle eut la vision du pont qui le traverse, des eaux qui résonnent au bas, sur la grève blanchâtre, du courant rapide et profond qui côtoie l'un des bords et qui, ombragé par les acacias, fait bientôt un détour et continue vers le Nord sa course silencieuse. Une rafale de vent lui jeta la pluie au visage, et elle referma brusquement la fenêtre ; puis elle sourit d'elle-même, parce qu'elle avait eu peur de quelques gouttes d'eau. Elle regarda sa montre. Il était dix heures et demie. Deux heures encore à attendre que le moment fût venu d'aller se jeter du haut pont dans le gouffre silencieux et rapide.

Elle s'assit à son bureau, persuadée qu'il était convenable d'écrire quelque chose. Elle écrivit :

« Chère amie,

« Je vais mourir. Je ne sais pas pourquoi. Mais je ne sais pas davantage pourquoi je devrais vivre. »

Et ensuite ? Demander pardon ? Mais à quel propos ? Et si ce n'était pas pour demander pardon, à quoi bon écrire ? Pour dire adieu ? L'adieu était dans ses derniers baisers, Donna Fedele le comprendrait bien. D'ailleurs, la désespérée ne trouvait pas les

mots qu'il aurait fallu. Tout son être intérieur n'était que volonté froide, tendue vers l'action. Elle déchira ce qu'elle avait écrit, quitta son bureau, changea de vêtemens. La robe de grand deuil qu'elle avait sur elle, ce soir-là, c'était Donna Fedele qui la lui avait prêtée. Elle mit le costume gris qu'elle portait, lorsqu'elle était venue au cottage. Ensuite elle prit la bourse en mailles d'argent, cadeau d'Andrea, où elle conservait quelques menus souvenirs de lui. Parmi les mailles était insérée une petite plaque sur laquelle se lisait le nom gravé de *Leila*. Ses regards tombèrent sur la plaque, sur ce nom qui lui rappelait une querelle. Deux ou trois fois elle déposa la bourse, la reprit, ne sachant si elle devait la laisser ou l'emporter avec elle. Finalement, une impulsion intérieure la détourna de l'emporter. Au même instant, toute la glace de son cœur se fondit en une soudaine tempête de désir. Elle rouvrit la fenêtre, donna libre essor à ce désir, jeta son âme vers *lui*, en quelque endroit qu'*il* pût être :

— Je t'aime, je t'aime ! Je me donne ! Prends-moi ! Prends-moi tout entière, avant que je n'aille à la mort ! Embrasse-moi ! Couvre-moi de baisers ! Fais-moi mal à force de baisers !

Et elle tendit les bras, se tordit dans un spasme. Puis, se maîtrisant, elle colla son bras sur sa bouche, mordit sa chair, y laissa ses dents imprimées jusqu'à ce que se fussent apaisés les battemens tumultueux de son cœur.

Onze heures sonnèrent à l'horloge d'Arsiero. Elle retira de la bourse d'argent une photographie d'Andrea, écrivit au-dessous :

Le 4 juillet.
Je viens.

Et elle plaça la photographie sur le bureau, près de l'écritoire, bien en vue. Après quoi, par une impulsion contraire à la précédente, elle résolut d'emporter la bourse. Elle lava soigneusement, avec du savon, une petite tache d'encre qu'elle s'était faite au doigt. Puis, de nouveau elle regarda sa montre. Il n'était que onze heures et quart. Mais, par cette nuit pluvieuse et ténébreuse, personne, bien certainement, n'était dehors, aux alentours de la villa, et elle n'avait à craindre aucune rencontre.

Pour ne pas faire de bruit en descendant l'escalier, elle mit ses caoutchoucs. Elle éteignit la lumière, sortit de sa chambre.

Doucement, doucement, en marchant sur la pointe des pieds, pour ne pas faire craquer le plancher de bois, elle traversa une salle vide. Dans l'escalier, elle se sentit plus tranquille. Tandis qu'elle descendait, il lui sembla qu'elle voyait devant elle le courant profond, les acacias qui le surplombaient de leur verdure claire; et elle se souvint de plusieurs gros pieux qu'elle y avait remarqués. Les pieux étaient-ils plantés dans le courant même ou sur le bord? Elle ne se rappelait pas. Si elle tombait sur un de ces pieux, en se précipitant du pont, son corps s'y briserait. Elle ne voulait pas mourir ainsi. Donc il fallait sauter loin, le plus loin possible. Cette idée lui donna un frisson. Lorsqu'elle traversa le petit salon pour gagner la véranda, elle dut se guider dans les ténèbres sur le tic tac de la pendule.

Après avoir écarté avec précaution les battans de la grosse porte, elle se glissa dehors, fit deux ou trois pas; et soudain elle se jeta brusquement à gauche, renversant des chaises. Une forme humaine venait de se dresser devant elle. Sans pousser un cri, elle bondit sur les degrés du perron, disparut dans le jardin.

Cependant Donna Fedele, qui, la nuit, gardait toujours ses fenêtres ouvertes, avait entendu le bruit des chaises renversées. Elle demanda aussitôt :

— Qui est là?

La voix de Carnesecca répondit :

— C'est une femme! Une femme qui se sauve!

— Quelle femme? Où est-elle?

— Je ne sais pas. Elle a pris la fuite.

— Courez vite après! Cette femme est somnambule!

Et Carnesecca s'élança dans l'ombre vers la petite grille. Silence angoissant. Puis un cri. Déjà Donna Fedele, qui avait deviné tout de suite la vérité terrible, descendait les marches du perron, enveloppée dans un peignoir. La voix de Carnesecca répétait sur un ton caressant :

— Réveillez-vous donc! Réveillez-vous donc!

Ah! Lelia était sauvée!

Le cri avait été poussé par la jeune fille, lorsque sur le gazon, près de la grille, elle s'était senti saisir par une main, et alors elle était tombée comme morte.

— Quelle chance, madame! dit Carnesecca à Donna Fedele, en rapportant, avec l'aide de la femme de chambre et de la cuisinière, Lelia évanouie. Quelle chance, que je n'aie pu

trouver d'abri nulle part et que je me sois permis de venir coucher sur votre terrasse ! Autrement, la pauvre créature risquait d'aller à sa perte.

— Oui, oui, c'est une vraie chance ! répéta Donna Fedele, toute tremblante.

— Jésus Seigneur ! Jésus Seigneur ! marmottaient la femme de chambre et la cuisinière.

VII

SAINTES ALLIANCES

I

Trois jours plus tard, un vendredi, le banquier Girolamo Camin, le docteur Francesco Molesin et Carolina Gorlago, gouvernante du susdit Camin, arrivés ensemble à Arsiero par le premier train, s'installèrent tant bien que mal, eux, leurs sacs de voyage et leurs parapluies, dans une des petites voitures qui se trouvent toujours à cette station pour transporter les voyageurs au bourg d'Arsiero, à Tonezza, à Lavarone. Lorsqu'il fallut prendre les places, le docteur Molesin fit d'abord quelques cérémonies avec la gouvernante ; mais ensuite, encouragé par Momi, Checco monta dans l'intérieur ; et Carolina, robuste femme de trente-cinq ans, à la face vulgaire et à la voix rude, se hissa de mauvaise grâce près du cocher, lequel fouetta son cheval et prit le chemin de la Montanina.

Le banquier Camin, qui se faisait appeler de Camin en l'honneur de la célèbre famille à laquelle ce nom appartient, était laid d'une laideur particulière, qui résidait moins dans les traits qu'elle ne suintait par les boursouflures, par les chassies, par les fausses colorations de la face jaunâtre, des yeux rouges, du collier de barbe, à moitié teint et à moitié déteint, où se mêlaient le gris, le roux et le violacé. Il était coiffé d'un chapeau de paille, portait un longue houppelande couleur olive,

vieille d'un siècle, et avait sur les épaules un cache-nez de soie rouge et jaune, prêt à protéger le cou padouan contre les souffles redoutés des hyperboréennes montagnes du Val d'Astico.

Le docteur Molesin, sur le conseil de Momi, s'était calfeutré, lui aussi, dans un pardessus marron, avait lui aussi, autour du cou, un lourd cache-nez blanc et noir. Du reste, le docteur ne ressemblait en rien à son compagnon. Plus âgé, il paraissait plus sain. Les petits yeux chassieux du sieur Momi avaient une fixité dépourvue de toute expression. Ceux du sieur Checco, grands et bruns, exprimaient, sous le bienséant chapeau de feutre, une certaine gravité mélancolique. Ils étaient mélancoliques même quand ils souriaient. Molesin ne portait que les moustaches, de courtes moustaches moitié blondes et moitié grises, sous des narines broussailleuses.

Quant à Carolina Gorlago, qui paraissait immense à côté du cocher, un gamin, elle était vêtue d'un modeste petit chapeau noir, d'un mantelet noir, d'un boa pelé, d'une jupe gris cendre. Cette femme était de Cantù. Un contremaître de Côme l'avait connue servante d'auberge, l'avait épousée, puis l'avait emmenée à Padoue. Là elle s'était séparée de son mari, était entrée chez Camin qui, de cuisinière, l'avait bientôt promue à la dignité de gouvernante. Et le fait est qu'elle gouvernait au moins autant qu'elle servait.

Momi Camin, lorsqu'il était jeune, s'était enrôlé dans le parti clérical. Par la suite, ayant failli aller en prison pour certains tripotages, il avait été exclu de ce parti. Après un rapide passage dans le radicalisme anticlérical, où il n'y avait pas alors grand'chose à ronger, il s'était mis au service des modérés en qualité d'agent électoral, et cette fonction lui avait permis de se faire tout à la fois apprécier et mépriser d'eux. Les nécessités politiques d'une alliance entre modérés et cléricaux l'avaient mis de nouveau en rapport avec ses anciens amis, dont quelques-uns, bonnes gens, s'imaginaient qu'il avait été calomnié et continuaient à lui accorder une estime que personne, à Padoue, ne lui accordait plus. Camin aspirait maintenant à regagner les bonnes grâces du parti clérical. Carolina était un obstacle à ce dessein, encore que les bonnes gens s'obstinassent à croire que, en la gardant chez lui, il ne péchait que par imprudence. Mais les chefs du parti étaient moins nigauds.

— C'est ça, la Montanina? demanda Molesin en levant les

yeux vers le sommet de la pente verte dont la voiture longeait le pied.

Et, après avoir considéré le grand chapeau pointu de la villa, les petits chapeaux pointus de la cuisine, de l'écurie, de la chapelle, épars à l'entour, il se souvint de ces cabanes aux toits de chaume que les habitans de la plaine appellent *casoni*, et il énonça ce jugement mémorable :

— Un *casone* qui a de la famille.

Sur quoi le sieur Momi rit de son rire particulier, la bouche grande ouverte.

La finesse du docteur Molesin se lisait sur son visage. Celle du sieur Momi était beaucoup plus secrète, se dissimulait complètement sous un masque de sottise. Momi avait l'air d'un imbécile timide, qui n'aurait su que faire écho, par des ricaneries, aux spirituelles paroles de ses interlocuteurs.

Teresina et Giovanni reçurent les arrivans à la porte du Sud. Giovanni, en apercevant ce chargement de pardessus et de cache-nez bizarres, faillit pouffer de rire. Teresina, au contraire, prit une mine funèbre. Elle conduisit la gouvernante du nouveau maître au second étage, dans la chambre qui lui était destinée. Carolina, mal satisfaite de cette chambre, qui était haute et spacieuse, mais éclairée par un œil-de-bœuf, ne se gêna pas pour prendre possession d'une autre chambre située sur la façade de la villa. Cette chambre, en raison de certains ornemens décoratifs, était appelée la chambre des hirondelles. Bien des années auparavant, le pauvre M. Marcello, dont le fils n'était alors qu'un garçonnet, avait dit à Teresina : « La chambre des hirondelles sera pour les enfans d'Andrea. » Ce mot, l'excellente femme ne l'avait pas oublié ; de sorte que, quand Carolina Gorlago, avec son allure de matrone à peine retirée de louches affaires, y entra en maîtresse, la fidèle servante sentit les larmes monter à ses yeux et se sauva dans la lingerie, pour les cacher.

Quant au sieur Momi, il avait choisi pour lui-même la pièce du coin, au premier étage, du côté de la cuisine. La vue n'y était pas merveilleuse ; mais cette pièce lui convenait, parce qu'elle était bonne pour surveiller les domestiques, pour les épier, pour se mettre aux écoutes. Dès qu'il s'y fut installé, il appela Teresina, lui demanda si le café au lait était prêt, tant pour lui-même que pour la gouvernante, et quelle chambre occupait

la Gorlago. Lorsqu'il eut appris que celle-ci n'avait pas été contente de celle qu'on avait préparée pour elle, son masque barbu de vieille figure de cire ne se plissa pas d'une ride, ses yeux chassieux n'exprimèrent aucun sentiment quelconque; mais, par vieille habitude de flatter toujours, au début d'une conversation, la personne qui lui parlait, sa bouche prononça, d'une voix d'automate :

— Elle a tort, tort, tort.

Puis il s'informa de Lelia. La femme de chambre avait justement pour lui une lettre de Donna Fedele. Elle remit cette lettre et elle se retira, en disant qu'elle allait servir le café au lait dans la salle à manger. Mais, à peine sortie, elle reparut, hésitante. La gouvernante prendrait-elle le café au lait dans la salle à manger? Cette fois, le masque barbu et les yeux chassieux eurent un léger sourire.

— Non, non, non! Avec vous, avec vous, avec vous!

Le docteur Molesin portait un intérêt spécial aux affaires de son ami Momi, et Momi était plein d'égards pour son ami Checco. Voici pourquoi. Momi avait trouvé le moyen de faire perdre de l'argent à beaucoup de personnes par ses tripotages et, en même temps, de se plonger lui-même jusqu'au cou dans les dettes. Un beau jour, il avait déclaré à ses créanciers qu'il n'était pas en état de les rembourser, et il leur avait offert vingt pour cent. Les créanciers, après s'être réunis et consultés, s'étaient adressés à Molesin pour la défense de leurs intérêts. En effet, plusieurs des pauvres dupes ruinées par Camin étaient des prêtres, et, dans le monde ecclésiastique, les capacités procédurières et financières du docteur jouissaient d'un grand crédit. A vrai dire, Molesin ne possédait pas ce titre de docteur; mais, comme il avait étudié le droit pendant deux ans et beaucoup fréquenté les prétoires, on avait pris l'habitude de le nommer ainsi, sans qu'il protestât le moins du monde. Molesin avait accepté le mandat, à la condition de prélever à son profit trente pour cent sur ce qu'il réussirait à tirer de Momi en plus de la somme offerte. Or Momi, invité à traiter avec lui, ne connut rien de cet arrangement et crut pouvoir gagner son adversaire par la promesse d'un bon pot-de-vin, au cas où le dividende offert serait accepté. Mais Molesin, convaincu que son ami dissimulait de l'argent, et fondant au surplus de grandes espérances sur les biens dont hériterait Lelia, laquelle

sans aucun doute, lorsqu'elle posséderait la fortune des Trento, voudrait sauver l'honneur de son nom, affecta d'être scrupuleux. D'ailleurs il le fut mollement, parce que l'idée lui souriait de conduire si bien cette négociation qu'il arrivât à prendre des deux côtés, à gober les deux morceaux de sucre. Et le sieur Momi, de son côté, ne douta pas une seconde que ces honnêtes scrupules fussent à vendre pour un prix débattu. Ce prix, il se réserva de le débattre selon la tournure que l'affaire prendrait; et, en attendant, il se contenta de soutirer de l'argent à sa fille par des pleurnicheries, non sans cacher autant qu'il pouvait la bonne cuisine et la bonne cave par le moyen desquelles il tâchait d'adoucir ses mésaventures conjugales et celles de la Carolina, mésaventures associées aux fins d'un mutuel réconfort.

A la nouvelle de l'héritage échu à Lelia encore mineure, Molesin, jubilant, affila ses griffes. L'heure était venue de surveiller Momi, un « macaque » qui viserait sûrement à absorber le plus possible et à donner le moins possible. L'heure était venue de surveiller aussi la fille. Déjà le docteur s'était occupé d'elle, mais de loin. Contemporain, condisciple et ami de l'archiprêtre de Velo, il entretenait avec celui-ci une correspondance assez active, sous prétexte d'avoir des nouvelles de Mlle de Camin pour les communiquer au sieur Momi, à qui étaient interdites les relations avec la Montanina. L'archiprêtre croyait sincèrement que les curiosités de son vieil ami Checco n'avaient pas d'autre objet, et il lui écrivait volontiers. Ce fut par une lettre de Dom Tita que Molesin apprit l'arrivée du jeune homme entaché de modernisme. Molesin se soucia peu du modernisme, mais s'effraya beaucoup du jeune homme. Un mariage de Lelia aurait envoyé au diable ses plus chères espérances. Il trouva donc moyen d'instruire de la chose Mme de Camin, qui faisait dire quantité de messes à Sant'Antonio et qui envoyait de l'argent à des prêtres de Padoue pour des œuvres de piété et de bienfaisance. Le soir même où mourut M. Marcello, l'archiprêtre manda à Molesin que le fameux moderniste avait pris la fuite et que, probablement, certaines nouvelles peu édifiantes, venues de Milan, avaient amené cette heureuse solution. Alors le rusé docteur, sans trop de cérémonies, sollicita du père de l'héritière une invitation pour la Montanina: et l'invitation fut faite séance tenante, dans le style habituel de Momi :

— Certainement, certainement, vous savez, un plaisir, un vrai plaisir...

Il fut décidé qu'on partirait le lendemain matin. Cette nuit-là, l'honnête docteur dormit peu. Il savait qu'il allait jouer une partie sérieuse avec le « macaque, » adversaire très fort. Mais pourtant il s'estimait plus fort que lui : car il connaissait à l'autre une tare. Il définissait Momi, dans le style des maquignons, « une fine bête, mais faible des genoux. » Le docteur méprisait ceux qui aimaient trop les femmes, et, selon lui, c'était par là que péchaient les genoux du banquier. Sans ce défaut, Camin, grâce au don que le Seigneur lui avait octroyé de cette face de crétin, eût été sans égal.

— Ah ! s'il n'y avait pas les petites femmes ! Mais il y a les petites femmes...

Le fait de n'avoir pas encore vu Lelia et de n'avoir pas entendu son père s'informer d'elle, troubla un peu le docteur. Lorsque Giovanni le conduisit à la chambre qui lui était destinée, il demanda au domestique :

— Et la demoiselle ?

Giovanni répondit :

— Elle n'est pas là.

Molesin crut qu'elle était partie en promenade. Lorsqu'il descendit pour prendre le café au lait, il demanda de nouveau à Teresina, rencontrée sur l'escalier :

— Et la demoiselle ?

— Elle est partie, répondit Teresina.

— Vous dites qu'elle est partie ?

Teresina le dévisagea, frappée de son accent.

— Oui, monsieur. Elle est chez Mme Vayla de Brea.

Qui était, où habitait cette dame Vayla de Brea? Molesin n'en avait pas la moindre idée. Il pensa :

« Et Momi, qui ne dit rien ! »

Molesin entra dans la salle à manger au moment où Carolina Gorlago en sortait par une autre porte, la mine sombre, tandis que Momi grognait :

— C'est compris, n'est-ce pas? Et gentiment !

Son maître l'avait appelée pour lui dire qu'elle eût à quitter la chambre des hirondelles et à prendre celle qui lui avait été destinée par Teresina.

Le docteur flairait une mauvaise odeur de dissentimens entre

le père et la fille. Tout en prenant silencieusement son café au lait, l'idée lui vint que Lelia ne voulait pas se trouver en contact avec la Gorlago. Il résolut de savoir : il lui était nécessaire de savoir. Si le père et la fille vivaient comme chien et chat, étant donné que, dans quelques mois, la fille aurait la libre disposition de sa fortune, le sieur Momi tâcherait évidemment de mettre à profit ces quelques mois pour rafler tout ce qu'il pourrait, argent, titres, bijoux, en un mot, tout ce qui est de nature à disparaître sans laisser de traces. Et ensuite, bonsoir! On se retrouverait au même point qu'auparavant, mais avec une espérance en moins.

— Dites un peu, mon cher Momi, fit-il en dégustant son café, quand sera-t-il possible de présenter ses respects à la petite?

Momi répondit qu'elle était malade.

— Oh! la pauvrette! la pauvrette! s'écria le docteur, attendri Nous l'avons sans doute incommodée?

Camin rassura son innocent ami. Lelia n'était pas à la maison. Elle était chez une vieille amie de M. Marcello. La jeune fille avait voulu s'y rendre aussitôt après le malheur. L'affection qu'elle portait à cette dame était une épine pour le banquier. Lelia, mauvaise tête, pleine de bizarreries, avait toujours été excitée contre son père, d'abord par sa mère, puis par les Trento. Maintenant, c'était cette dame, il l'aurait bien parié, qui jouait avec sa fille le même rôle fâcheux, et il venait justement de recevoir une lettre qui lui en fournissait presque la preuve. Sur ce, le sieur Momi tira de sa poche la lettre en question, qu'il présenta candidement à Molesin. Celui-ci la prit, bien convaincu que, si l'autre la lui faisait lire, elle était un atout entre les mains de son partenaire. Et voici ce qu'il lut :

Cottage des Roses, 6 juillet.

« Monsieur,

« J'ai le regret de vous faire savoir que, dans la nuit du 4 au 5 juillet, mademoiselle votre fille a été prise d'une forte fièvre. Le médecin dit que c'est un refroidissement. A présent la fièvre est tombée; mais la malade reste très abattue. Le médecin ordonne qu'on lui épargne toute émotion; et c'est pourquoi je

prends la liberté de vous avertir qu'en ce moment, votre visite risquerait de lui faire du mal.

« Je me permets d'ajouter que les secousses morales de la dernière semaine ont eu certainement une fâcheuse influence sur la santé de Lelia. D'accord avec le médecin, je suis persuadée qu'il lui serait très salutaire de passer au moins quelques jours dans un autre milieu. Il est probable que vos affaires ne vous laisseraient pas le loisir de vous éloigner d'ici en ce moment. Mais, comme j'ai besoin d'aller à Turin, je vous offre très volontiers d'emmener avec moi votre fille, qui me sera une compagne précieuse.

« En attendant de vous un mot de consentement, je vous prie, monsieur, d'agréer mes civilités.

« FEDELE VAYLA DE BREA. »

Tandis que le docteur lisait encore, Camin se mit en devoir d'exhiber son sourire idiot et sa voix de tête :

— Eh ! eh !... Mais, mais... Irai-je tout de même?... Irai-je, ou n'irai-je pas?... Je suis son père... Puissance paternelle?... Non?... Eh bien?... Irai-je?...

Tantôt il semblait affirmer une résolution prise, tantôt il semblait solliciter conseil; et ces tons différens, ces bouts de phrases, ce sourire n'étaient qu'une cajolerie automatique faite au raminagrobis, lequel, après avoir rendu la lettre, demeura longuement à guetter des yeux la souris, sans mot dire, même quand la souris eut cessé de chicoter. Enfin, avec une légère secousse des épaules et du ventre, Molesin prononça cette parole profonde :

— Très bien.

Momi comprit la parole profonde, et, non moins laconiquement, il demanda :

— Pourquoi ?

— Très bien, vous dis-je, répéta l'autre, cette fois sur un ton d'encouragement.

Mais le sieur Momi insista pour obtenir un conseil plus explicite :

— Non, non... Dites... Irai-je?...

— Puisque je vous ai dit « très bien ! » répéta Molesin. Allez-y, n'y allez pas; de toute façon, c'est très bien...

Et il ajouta que, si son ami Momi se décidait à faire la visite, lui, de son côté, il irait voir l'archiprêtre.

Cette fois, ce fut le sieur Momi qui dit « très bien ; » mais il ne le dit pas de fort bon cœur. Il comprenait les méfiances de son hôte formidable au sujet de cette lettre, s'inquiétait des machinations que Molesin ourdirait avec l'archiprêtre pour tirer au clair le plan de la partie adverse, plan qui consistait précisément à faire croire que les relations du père avec la fille étaient froides, mais à conquérir en secret l'affection de celle-ci.

II

Vers onze heures, l'excellent Camin, après avoir eu dans son cabinet une brève conférence avec Teresina, annonça à l'excellent Molesin que, pour son compte, il s'en allait au cottage des Roses, et que, dans le cas où le docteur voudrait faire visite à l'archiprêtre, il l'invitait à partir en sa compagnie. Au carrefour où la traverse de la Montanina vient rejoindre la grande route, Momi montra au docteur le clocher de Velo qui, par delà une haute voûte de verdure, se dressait en plein soleil comme pour barrer le chemin, et, après avoir pris congé de ce fidèle Achate, il s'engagea dans une autre direction.

Lorsque Molesin passa devant l'église de Velo, il se signa dévotement. Le docteur croyait tout ce que l'Église croit; il le croyait en bloc, sans essayer de se faire une idée nette du détail, et il était pratiquant dans la mesure où l'Église exige qu'on le soit. Puisqu'il ne prenait l'argent d'autrui ni dans les poches ni dans les coffres-forts, puisque le mensonge, selon lui, était un élément essentiel de toutes les affaires et que les affaires ne sont pas défendues par l'Église, il n'avait jamais soupçonné qu'il pût y avoir entre ses pratiques religieuses et ses pratiques civiles une contradiction criante. Tout au contraire, plus il apportait d'ardeur aux unes, plus il mettait de ferveur aux autres; mieux il avait dupé et plumé son prochain, mieux il s'appliquait à duper aussi le bon Dieu par des *pater*, des *ave*, des *gloria*, des messes supplémentaires. Mais d'ailleurs il n'avait conscience de duper ni Dieu, ni le prochain; il ne se croyait pas un hypocrite; il tenait sérieusement à sa petite place dans le paradis. Inscrit au parti clérical, il y était mal vu à cause de sa réputation douteuse; mais il faisait semblant de ne pas s'en apercevoir. Il

se targuait avec une emphatique exagération de l'amitié de quelques ecclésiastiques, qui le connaissaient mal. Un de ces ecclésiastiques était précisément l'archiprêtre de Velo, son ancien condisciple.

A la maison canoniale, Molesin demanda l'archiprêtre. La servante répondit que l'archiprêtre n'était pas chez lui, qu'il était à l'église. Et sa belle-sœur? Elle était à l'église. Et le chapelain? Il était à l'église.

Comme le visiteur avait l'air contrarié, la servante le pria de dire son nom. A peine eut-elle entendu le nom vénérable du docteur Molesin, sa face s'illumina de sympathie. Elle savait très bien que M. Molesin était un ami de M. l'archiprêtre, puisqu'elle avait mis à la poste beaucoup de lettres adressées par son maître au docteur. Aussi prit-elle un air mystérieusement confidentiel pour dire au docteur, en grand secret, et, vu sa qualité d'ami, que M. le chapelain venait de recevoir à l'instant même une missive du cardinal par laquelle celui-ci annonçait à son neveu que M. l'archiprêtre serait nommé bientôt à un évêché. M. l'archiprêtre avait été fort ému, beaucoup par l'idée de l'évêché, un peu aussi par l'idée d'être envoyé peut-être du côté de Naples, « dans un pays si laid. » Et ensuite l'archiprêtre, Mme Bettina et Dom Emanuele s'en étaient allés tout droit à l'église, où ils se trouvaient encore.

— Alors vous voilà devenue aussi un peu évêchesse! fit le badin docteur.

Et il pensa : « Sait-elle quelque chose? Voudra-t-elle me dire ce qu'elle sait? » Il la pria donc de ne pas avertir son maître, de ne déranger personne. Il avait le temps d'attendre. Et il célébra la vertu de Dom Tita, « qui méritait bien, qui méritait bien! qui méritait bien! » Conduit par la servante au salon, Molesin s'assit sur le canapé, se mit à raconter des histoires d'autrefois, lorsqu'il était au collège avec l'archiprêtre. Et il s'écria, en manière de conclusion :

— Beau choix! Grand et beau choix! Vous savez? Moi aussi, je vais à l'église. Mais, auparavant, voulez-vous contenter ma curiosité?

Il lui demanda si elle connaissait Mlle Camin, cette jeune fille qui demeurait chez le vieux Trento. La servante fit la grimace. « Monsieur ne savait donc pas ce qui était arrivé? » Non, le docteur ne savait rien.

— Sainte Mère de Dieu ! Elle a essayé de prendre la fuite !

— De prendre la fuite ? répéta Molesin, ahuri.

Mais on entendit des voix au dehors. La servante dit :

— Les voici !

Et elle courut au-devant d'eux. L'archiprêtre et ses compagnons revenaient de l'église. Sur le pas de la porte, ils échangeaient quelques mots avec la servante, et l'archiprêtre entra seul au salon.

Il lut sur le visage de Molesin une stupeur qu'il n'hésita pas à interpréter ainsi : « Cette bavarde lui a parlé de mon évêché. » Il jugea inutile de confirmer par des paroles la nouvelle déjà donnée par la servante, et, tandis qu'il embrassait, avec des larmes aux yeux, celui qu'il s'était toujours refusé à croire hypocrite et malhonnête, il balbutia seulement :

— Cher ami !

C'étaient des larmes sincères, que faisaient jaillir des sentimens complexes. Il y avait de la crainte en présence d'une dignité à laquelle il était élevé par la volonté de Dieu et du vicaire de Jésus-Christ, dignité dont cet homme de foi robuste apercevait, non la splendeur extérieure et mondaine, mais l'importance ecclésiastique. Il y avait de l'attendrissement à cause de la confiance que lui témoignaient ses supérieurs. Il y avait une profonde exaltation de sa ferveur religieuse, une tension de son énergie vers la vie austèrement simple, exemplairement pieuse, qui doit être celle d'un digne pasteur des pasteurs. Il y avait un regret pour la dernière phase de son existence, pour cette phase qui allait prendre fin, qui allait se séparer irrévocablement de lui, qui emporterait avec elle tant de longues habitudes par où il s'était attaché aux lieux et aux personnes. Le docteur Molesin, quelque ahuri qu'il fût par la révélation de la servante, se rendit compte de la méprise de l'archiprêtre, profita de l'interminable embrassement pour reprendre son aplomb, tira de sa poche, comme avait fait l'archiprêtre lui-même, un vaste mouchoir bleu, afin d'essuyer ses yeux avec zèle.

— Beau choix ! s'écria-t-il en repliant son mouchoir. Grand et beau choix !

Cependant l'archiprêtre, qui s'était remis aussi de son émotion, supplia Molesin d'être discret. Puis, comme le docteur l'interrogeait sur le diocèse, Dom Tita lui coupa la parole :

— Je ne sais rien, rien, rien !

Et il détourna le docteur vers un autre sujet de conversation par un de ces « eh bien? » que l'on jette à autrui, en guise d'hameçons attachés à un fil invisible, pour tirer ensuite vivement le poisson à soi, dès qu'il a mordu.

— Eh bien, reprit Molesin, le grand moderniste a donc été obligé de montrer les talons, à ce qu'on m'a dit, comme avait déjà fait le curé son compère?

— Vieilles histoires! repartit l'archiprêtre avec un sourire. Vieilles histoires! Parlons du présent.

Molesin ne demandait pas mieux que de barboter dans l'eau trouble du présent; mais il ne voulait pas y être amené de force, avant d'avoir obtenu les renseignemens qui le préserveraient de se fourvoyer. En conséquence, il se déroba. « Que pouvait-il dire du présent, que Dom Tita ne sût mieux que lui? La mort du vieux Trento, son testament, l'installation de Girolamo Camin à la Montanina... » Il raconta que Momi l'avait invité à visiter la villa, et qu'il avait accepté cette invitation surtout parce qu'elle lui procurerait le plaisir de voir l'archiprêtre. D'ailleurs, il avait été bien aise d'être agréable à Momi. Et il fit avec prudence l'éloge de Momi : un homme qui n'avait guère eu de chance, ni dans sa famille, ni dans ses affaires, qui s'était peut-être un peu écarté de la bonne voie en politique, mais qui, somme toute, était un bon diable et, au surplus, un bon chrétien, un chrétien à l'ancienne mode.

— Doucement, doucement! interrompit Dom Tita. J'ai ouï dire que, chez lui, à Padoue, il se passe des choses qui ne sont pas très propres.

Molesin fronça les sourcils, pinça et allongea les lèvres avec un grognement sourd, coupé de petits cris négatifs :

— Non! non! non!

Et ces cris négatifs aboutirent à une proposition dubitative :

— Quant à moi, j'ai peine à le croire. Des apparences, rien que des apparences!

Après quoi, il se reprit à parler des bons principes et des excellentes pratiques de M. Camin. Il était sûr que Camin serait un paroissien exemplaire, un paroissien généreux pour l'église, un bienfaiteur des pauvres, tandis que si, par malheur, la Montanina tombait aux mains de l'autre, de cet Alberti..

— Hélas ! soupira Dom Tita, elle va y tomber !

— Vraiment ?

Molesin perdit un instant l'équilibre. L'archiprêtre expliqua et confirma son désastreux pronostic en racontant la fuite de Lelia.

— C'était combiné, dit-il, c'était combiné d'avance !

Selon lui, la jeune fille ne voulait absolument pas entendre parler de vivre avec son père. Donna Fedele la protégeait, mais ne pouvait pas la garder chez elle, si le père exigeait qu'elle restât près de lui. Dans quelques mois, Lelia serait majeure et deviendrait libre. Donc, il s'agissait pour les amoureux de faire passer ces quelques mois, et ils avaient comploté le joli coup que voici. — Un beau soir, la fille s'échappe. C'est une fille hardie, même effrontée : Dom Tita serait à même d'en fournir les preuves. Elle prend le train quelque part, comme Dom Aurelio, et se réfugie en Piémont. Là-bas, sa protectrice a une nuée de parens. La fille se cache tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, si bien qu'enfin les mois s'écoulent. Cependant Donna Fedele travaille pour ce M. Alberti, qu'elle a pris aussi sous sa protection. Mais heureusement la Providence veille, et elle se sert d'un hérétique, d'un coquin, pour casser les œufs dans le panier. La Providence fait que cet hérétique, une nuit de pluie, vient dormir dans un endroit où la jeune fille ne croyait certes pas le trouver, et tout le complot fait patatras.

Après avoir décrit le patatras, l'archiprêtre tira la morale de l'histoire. Sans aucun doute cette comédie se répéterait, et M. Camin ou de Camin ferait bien de prendre ses précautions.

Toute cette industrieuse construction n'était pas farine du sac de Dom Tita ; c'était farine du sac de Dom Emanuele. Dom Emanuele recevait des informations qu'il communiquait et d'autres qu'il ne communiquait pas à Dom Tita. Il communiquait tout ce qui, selon sa propre manière de voir, pouvait être répété utilement, ou du moins sans dommage, par cet homme dépourvu de prudence ; mais il ne communiquait pas les renseignemens qui, connus de lui seul, lui assuraient le monopole de la sagesse directrice et l'agréable conscience de sa propre supériorité. D'ailleurs il se trompait sur le compte de Dom Tita. Dom Tita paraissait plus épais que Dom Emanuele ; mais, en réalité, il était plus fin. Dom Tita avait parfaitement compris le jeu de l'autre, et il feignait de se laisser jouer. Par exemple,

il ne croyait pas un traître mot de l'histoire qu'il venait de débiter à Molesin ; mais il croyait à propos de raconter cette histoire. Puisque Donna Fedele était si mal disposée contre le chapelain et contre lui-même, il y avait une utilité certaine à semer la discorde entre elle et le nouveau maître de la Montanina, qui pourrait rendre de grands services à l'église, contribuer aux réparations, à l'entretien des bancs. Dès que l'archiprêtre avait vu devant lui son ami le docteur, il avait deviné que le docteur serait un excellent canal pour faire parvenir à Camin les paroles qui mettraient celui-ci en garde contre Donna Fedele et qui prépareraient entre le clergé de Velo et le sieur Momi une alliance avantageuse pour l'église et pour les pauvres de la paroisse. Il ne croyait nullement que Donna Fedele eût fait fuir Mlle Lelia en pleine nuit, de cette façon périlleuse, tandis qu'il eût été si facile à la jeune fille de prendre tout simplement le train à Arsiero, comme elle l'avait pris seule maintes fois, pour aller à Seghe ou à Rocchette ; mais Dom Emanuele lui avait affirmé la chose, et, dès lors, il croyait pouvoir en conscience donner la chose pour vraie. Du reste, il s'était interdit de procéder sur ce sujet à la moindre investigation. « Si Dom Emanuele, pensait-il, sait une chose et en dit une autre, grand bien lui fasse ! Quant à moi, ce qu'il dit fait bien mon affaire. » En réalité, dans la circonstance, Dom Emanuele disait autre chose que ce qu'il savait ; car il savait que les gens de service avaient trouvé un papier déchiré en petits morceaux, et que les lignes écrites par Lelia sur ce papier rendaient manifeste l'intention du suicide.

Molesin écouta très attentivement le récit de l'archiprêtre. Si telle était la situation et si Momi consentait à laisser sa fille partir en voyage avec cette dame, il fallait s'attendre au pire. Donna Fedele ferait disparaître la fille, et bien malin qui la retrouverait. Quelques mois plus tard arriverait Alberti. La fille se contenterait d'assigner une pension à son père, et il n'y aurait plus rien à frire. Donc il importait qu'elle revînt à la Montanina, il importait que Momi voulût et sût regagner le cœur de la jouvencelle. Vilaine affaire !

— Pauvre Momi ! soupira-t-il, mélancolique.

Et, sans souffler mot de la lettre de Donna Fedele, il passa à autre chose. Il demanda si Momi avait fait célébrer un service funèbre, le septième jour après la mort du vieux Trento. Non,

personne n'en avait parlé à l'archiprêtre. Dans les circonstances ordinaires, celui-ci aurait sondé à ce sujet les intentions de la famille ; mais, dans les circonstances actuelles, il s'était abstenu. Peut-être M. de Camin avait-il parlé au chapelain ; mais Dom Tita en doutait beaucoup.

— Au surplus, nous allons le lui demander, conclut-il.

Et il sonna pour dire à la servante de prier M. le chapelain de venir.

Molesin s'était rencontré une fois avec Dom Emanuele, à Padoue, et il avait flairé en lui un adversaire. Il s'était senti mal à l'aise sous le regard de cet œil aqueux et froid, qui le dépouillait de toutes les molles et trompeuses enveloppes sous lesquelles il dissimulait son rude épiderme. Il avait flairé juste. Dom Emanuele en savait long sur le compte du docteur, et il l'avait tenu à distance intentionnellement. Molesin se serait donc bien passé de se rencontrer de nouveau avec le chapelain. Mais, lorsque celui-ci entra dans le salon et salua le visiteur, Molesin s'aperçut vite, avec une secrète satisfaction, que l'œil aqueux était moins froid que l'autre fois. En effet, l'œil aqueux voyait en l'honnête Molesin l'homme qui avait fait connaître à la pieuse madame de Camin et, par conséquent, aux ecclésiastiques ses amis et conseillers, la dangereuse présence de Massimo Alberti à la Montanina.

En saluant le docteur, la face du chapelain esquissa un léger sourire, comme pour dire silencieusement : « Ah ! c'est vous ! »

Quand Dom Emanuele eut déclaré que personne ne lui avait parlé, à lui non plus, de ce service funèbre, Molesin déclara qu'il prenait la responsabilité de commander le service au nom de son ami ; et il prit occasion de cette commande pour faire entrevoir une seconde fois, à travers un brouillard de demi-paroles, toutes les belles choses que Camin accomplirait, s'il trouvait de la sympathie à Velo et s'il obtenait la paix sous son toit. Il ne spécifia ni les belles choses ni rien ; et l'archiprêtre, satisfait qu'il ne spécifiât pas, qu'il ne proposât pas une sorte de marché, accompagnait les circonlocutions de l'orateur par une série de « bon, bon, bon, » qui étaient pour le docteur autant de gouttes de baume.

Puis Dom Tita, qui avait des lettres urgentes à écrire au sujet de sa nomination, pria Molesin de l'excuser s'il le laissait

seul avec le chapelain, au grand plaisir de celui-ci, qui craignait évidemment que son supérieur ne se compromît par des paroles peu mesurées.

Dom Emanuele, resté en tête à tête avec le docteur, se félicita tout d'abord des heureuses dispositions de M. de Camin envers l'église et les pauvres. Il ajouta que l'archiprêtre et lui-même tâcheraient de témoigner leur gratitude de la façon la plus convenable pour des prêtres, c'est-à-dire en aidant le nouveau paroissien dans ses difficultés domestiques, en s'interposant entre le père et la fille, afin que le bon accord se rétablît entre eux, au grand avantage de leurs intérêts temporels et spirituels. Ces dernières phrases piquèrent vivement la curiosité de Molesin, qui attendit sans souffler mot la suite de l'explication.

Dom Emanuele dit ensuite qu'il se voyait contraint d'aborder un sujet délicat. Ni l'archiprêtre ni lui-même ne pourraient rien pour la paix domestique de M. de Camin, si, avant tout, on ne faisait pas disparaître un obstacle. M. Molesin comprenait bien, n'est-ce pas, de quel obstacle il s'agissait?

A cette question, Molesin porta vers sa bouche sa main grande ouverte, s'en comprima les mâchoires, fixa les yeux dans un coin de la chambre, fronça les sourcils et demeura immobile, faisant effort pour comprendre. Il avait l'air de chercher le sens de quelque vocable babylonien ou le nom du bisaïeul d'Anténor.

— Non, dit-il enfin, en reportant sur Dom Emanuele des yeux étonnés. Non, je ne comprends pas.

A son tour Dom Emanuele regarda fixement ces yeux étonnés, dont Molesin baissa aussitôt les paupières, pour éviter que l'inquisition du regard aqueux ne pénétrât trop avant dans son âme. Puis, à demi-voix, le chapelain suggéra lentement :

— Cette malheureuse créature qui, je le crains, est encore aujourd'hui à la Montanina...

— Ah ! oui ! mâchonna Molesin. Oui, maintenant je comprends ! Vous voulez parler de la gouvernante. Mieux vaut qu'elle parte. Oui, oui, je comprends. La présence de cette femme mettrait de la bisbille entre le père et la fille. La fille pourrait s'imaginer, — c'est le mot, — s'imaginer je ne sais quelles choses. Vous avez raison : il faut que Momi renvoie sa

gouvernante. Et il la renverra, je vous en réponds! Néanmoins, en toute sincérité, je ne crois pas que...

— Il faut qu'elle parte, et tout de suite, interrompit Dom Emanuele.

Molesin fit un signe de silencieux assentiment. Alors Dom Emanuele, avec cet air de gravité mûre qu'il avait dans toute la personne et dans tous les gestes, approcha de son visage les cinq doigts réunis de sa main gauche et les considéra avec une singulière attention.

— Dès que cette malheureuse sera partie, ajouta-t-il, il est nécessaire que Mlle Lelia rentre dans la maison paternelle.

Et, désunissant le faisceau aigu de ses cinq doigts, il considéra Molesin avec ses yeux, noyés d'une profonde tristesse. Puis il fit de sa main gauche un étai pour sa joue, appuya son coude sur l'autre main, hocha la tête avec désolation, sans plus regarder son interlocuteur qui, par reflet, semblait aussi tout contrit.

— Que cette jeune fille soit entre les mains de cette dame, reprit le chapelain, voilà l'épine qui tourmente l'archiprêtre. Et pourtant l'archiprêtre ne sait pas tout ce que je sais.

Molesin non plus ne savait pas; mais, à tout hasard, il offrit un soupir à l'épine de l'archiprêtre; et ce soupir fut si profond que les yeux noyés se levèrent un instant, puis se rabaissèrent. Alors Dom Emanuele insista sur les ignorances de Dom Tita. Dom Tita ignorait que cette pauvre fille, sous l'influence du milieu funeste où elle vivait chez Mme Vayla de Brea, en était venue à méditer un crime horrible.

— Grand Dieu! pensa Molesin, épouvanté à l'idée de voir le sieur Momi lui glisser d'entre les griffes. Voulait-elle assassiner son père?

Dom Emanuele ne s'expliqua pas davantage sur ce crime; mais il s'étendit en lamentations diffuses sur les vapeurs toxiques que l'on respirait dans l'entourage de Mme Vayla. Or la jeune fille avait été la pénitente du chapelain, et il la savait bonne, religieuse. On pouvait donc espérer d'elle une forte réaction, une de ces réactions qui portent entièrement vers Dieu les âmes blessées par le monde. Mais il était indispensable de préparer cette réaction, et il n'y avait pas moyen d'y songer tant que la jeune fille demeurerait chez Mme Vayla. Par conséquent, il fallait que le père intervînt et que, usant de ses droits sacrés, il

la reprit avec lui, même par la force : car la loi l'autorisait à employer la force, si des procédés plus doux ne suffisaient pas. D'ailleurs, selon Dom Emanuele, la résistance de Lelia venait uniquement des funestes suggestions de Donna Fedele. Dès que la jeune fille serait revenue à la maison, après le départ de la gouvernante, elle changerait d'attitude. L'archiprêtre, la belle-sœur de l'archiprêtre, qui était une personne de grande piété, Dom Emanuele lui-même mettraient tout en œuvre pour cultiver le germe de sanctification qui dans cette âme était à l'état latent. Oui, c'était une âme qui aspirait à se détacher du monde, une âme indifférente à la richesse.

— Je crois, conclut Dom Emanuele, je crois vraiment qu'elle abandonnerait toute sa fortune à son père sans l'ombre d'un regret.

Le chapelain voulait sans doute que ces dernières paroles s'imprimassent bien dans le cerveau de Molesin, à en juger par le ton dont il les articula. Mais Molesin lui laissa à peine le temps de finir, et il se hâta de parler de l'intérêt spirituel que présentait cette affaire, comme si le reste lui eût été parfaitement indifférent. Il rappela que le sieur Momi avait eu une grand'tante nonne, et, arquant les sourcils avec le sentiment philosophico-religieux des grandes révolutions historiques et des mystérieuses lois de la Providence, il se moucha avec bruit dans son mouchoir bleu, pour signifier qu'il était prêt à marcher.

ANTONIO FOGAZZARO.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT

LA PERSÉCUTION

(1873-1878)

IV [1]

LES LOIS DE 1875

Le 5 décembre 1874, Bismarck, parlant aux représentans de l'Allemagne, avait jeté à Pie IX un dernier adieu ; le 5 février 1875, Pie IX, écrivant aux évêques de l'Allemagne, jetait à Bismarck un dernier défi. « Pour l'instant, je ne te connais plus, criait au Pape le chancelier. — Et moi, ripostait le Pape, je refuse pour toujours de connaître tes lois. » Ainsi se resserrait leur tragique dialogue, dont l'allure même témoignait que, des deux interlocuteurs, Bismarck était le plus faible. Le chancelier signifiait une décision sur laquelle les circonstances pourraient l'amener à revenir ; le Pape, lui, portait un jugement sur lequel l'autorité doctrinale de l'Église ne reviendrait jamais. C'est une force immense, de pouvoir parler pour toujours ; Pie IX n'avait plus que cette force-là, et il en usait. Sous sa plume de docteur se déroulait le procès des lois de Mai, subversives pour la constitution de l'Église, destructrices du droit épiscopal ; il montrait comment elles accablaient, au fond des cachots, son « frère » Martin et son « frère » Ledochowski ; comment elles menaçaient tous ses autres « frères ; » il les accusait de réclamer une obéissance qui ne convenait qu'à des esclaves ; il les livrait au mépris,

(1) Voyez la *Revue* des 1er octobre et 1er novembre 1910 et du 1er janvier 1911.

pour leur appareil d'intimidation. « Afin de remplir le devoir de notre charge, proclamait-il, nous expliquons solennellement à tous les intéressés et à tout l'Univers chrétien que ces lois sont nulles, parce qu'elles contrecarrent absolument la constitution divine de l'Église. »

Le verdict était sans appel, la chrétienté tout entière était prise à témoin des méfaits de la Prusse. La main du Pape planait longuement sur cette Prusse coupable, pour y bénir évêques et fidèles, et pour y frapper d'excommunication ceux qui oseraient, avec l'appui de l'État, s'immiscer dans les charges vacantes de l'Église. Au demeurant, Pie IX rappelait que les catholiques gardaient conscience de leurs devoirs envers l'État, qu'ils rendaient à César ce qui était à César, et qu'ils payaient l'impôt. « Bonne plaisanterie! » répliquait la *Gazette de Cologne ;* elle trouvait tout à la fois « tragique et comique, » douloureux et burlesque, ce « pauvre aliéné » qui « jouait au « Dalaï-Lama, » qui se figurait être « le roi des rois, » et qui autorisait les Prussiens à solder ponctuellement leurs contributions. C'était, en vérité, grand dommage qu'il ne possédât plus Civita-Vecchia : « quelques soldats allemands fussent allés l'y chercher et l'eussent ramené à Wilhelmshöhe ou à Stettin; » prisonnier de guerre, il méditerait tout à son aise sur la valeur des lois. Au dire des *Grenzboten*, il fallait remonter jusqu'à Grégoire VII pour trouver sous une plume papale des grossièretés semblables, et la *Correspondance provinciale* accusait Pie IX d'excitations révolutionnaires menaçantes pour toutes les puissances temporelles. Ainsi se vengeait par des sarcasmes l'impuissance de la politique bismarckienne.

On avait, en 1873, légiféré pour les deux Églises, et fixé comment, dans l'une et dans l'autre, les ministres du culte devaient être formés, comment ensuite ils devaient être nommés : l'Église protestante, encadrée, de par son essence, dans l'organisme de l'État prussien, avait accepté ces lois, d'ailleurs sans enthousiasme; l'Église catholique les avait systématiquement ignorées. On avait, en 1874, en présence de cette résistance, légiféré pour l'Église catholique seule, et déterminé les règles qui devraient présider au gouvernement des diocèses lorsque les évêques, toujours rebelles aux lois de 1873, apparaîtraient à l'État comme dignes d'être déposés : l'Église catholique, derechef, avait svstématiquement ignoré cette loi.

Les lois de 1873 ne pouvaient être appliquées sans le concours des évêques, celle de 1874 sans le concours des chapitres : elles demeuraient lettre morte. Et là-bas à Rome une voix retentissait, qui les condamnait, les stérilisait, leur signifiait qu'elles étaient néant et resteraient néant. Deux ans durant, la législature prussienne avait travaillé, sans que rien de stable fût construit, sans qu'un effet durable fût acquis; les pénalités innombrables qui partout châtiaient les infractions aux lois ne déterminaient aucun prêtre à s'y soumettre, aucun évêque à les appliquer. Le Pape redisait : Ces lois ne sont rien ; il traitait ces caprices d'une Chambre comme certains de ses prédécesseurs du moyen âge avaient traité les caprices des rois. Un seul mot du Pape consacrait ainsi la défaite effective de l'État.

I

Mais aux regards d'un Bismarck, Dieu pouvait-il permettre que l'État fût vaincu? Encore plus avant, et toujours plus loin, il pousserait la lutte, au nom même de Dieu. Le chef de l'Église était gênant: Bismarck, pour faire taire les défenseurs du Pape et pour faire taire le Pape lui-même, recourut à l'Europe.

Un an plus tôt, Decazes, tenant en échec les machinations fiévreuses du chancelier, avait su faire comprendre que la France, même vaincue, ne se laisserait pas embrigader pour le *Culturkampf* international : la Belgique, en 1875, profita de la leçon. En vain le comte Münster, ambassadeur d'Allemagne à Londres, avait-il prié les ministres anglais successifs d'agir sur le gouvernement de Bruxelles pour qu'un terme fût mis aux agitations cléricales ; ces ministres s'y étaient refusés. L'Allemagne, alors, avait interpellé directement le Cabinet belge sur certains actes des évêques et des laïques catholiques et sur la lettre étrange par laquelle un chaudronnier, nommé Duchesne, avait mis son bras à la disposition de l'archevêque de Paris, pour tuer Bismarck, et copie de la dépêche avait été transmise par l'Allemagne aux chancelleries de l'Europe. Sans s'émouvoir, la Belgique, à la date du 26 février 1875, répondait par un long message d'explications, dont l'Europe aussi recevait connaissance. Ainsi l'Europe entrait en tiers dans le colloque entre le chancelier de l'Empire et le Cabinet de Bruxelles; elle le voyait reprendre avec la Belgique le ton qu'un an plus tôt il

avait pris avec la France; elle entendait les partis antireligieux reprocher au ministère belge, comme naguère au ministère français, de jeter la patrie dans des difficultés internationales; elle surprenait, à Bruxelles comme à Paris, l'énigmatique travail de certaines influences qui, très empressées à respecter les susceptibilités de Bismarck, s'essayaient à montrer que les ministères catholiques, que les majorités catholiques, manquant peut-être d'égards pour cet homme fort, mettaient par cela même les nations en péril. Bismarck voulait que la Belgique modifiât son Code pénal, qui laissait impunies des pensées meurtrières comme celle de Duchesne, et qu'elle prît des mesures pour empêcher ses sujets de troubler la paix intérieure des voisins. Au dire de l'Allemagne, il y avait là une sorte d'obligation internationale, pesant sur tous les États; et sous couleur de perfectionner le droit des gens, elle n'aspirait à rien de moins qu'à préserver sa politique ecclésiastique contre les critiques des publicistes étrangers ou des évêques étrangers. Bismarck menaçait au dehors la liberté d'opinion, comme au dedans la liberté de conscience. La Belgique finit par annoncer le dépôt d'un projet de loi d'après lequel « l'offre ou la proposition non agréée de commettre contre une personne un attentat grave » serait, à l'égard de la menace, punie d'une peine correctionnelle sévère. Mais la Belgique ne promit rien de plus. Elle voulait bien braquer son Code pénal contre les imitateurs de Duchesne, mais non point contre ses évêques, ni contre ses écrivains. Il fallut que Bismarck se déclarât satisfait, car, au même moment, l'Italie, à laquelle il avait adressé d'autres représentations, ne lui accordait rien du tout.

A Rome, c'est du Pape lui-même qu'il se plaignait : il était tout près de rendre l'Italie responsable, pour le langage que tenait Pie IX à l'endroit de l'Allemagne. L'ambassadeur Keudell, causant avec le ministre Minghetti, le pressait de demandes sur la loi des garanties. A l'abri de cette loi, le Pape jugeait à sa guise les lois ecclésiastiques de l'Empire : était-ce tolérable? était-ce compatible avec les bons rapports qui unissaient le Quirinal au gouvernement de Berlin? En 1871, Brassier de Saint-Simon avait recommandé Pie IX au respect des Italiens; Keudell, en 1875, semblait le signaler à leurs sévices. Étaient-ils donc vassaux? et leur politique religieuse devait-elle se modeler sur celle de l'Allemagne? Il semble que Victor-Emmanuel,

recevant à Venise, le 2 avril, la visite de François-Joseph, se mit d'accord avec lui pour refuser de s'associer à la campagne nouvelle par laquelle Bismarck essayait d'atteindre, à Rome même, la liberté spirituelle du Saint-Siège. Le *Culturkampf* international s'était ouvert, dix-huit mois plus tôt, par le voyage qu'avait fait Victor-Emmanuel à Vienne, sous les auspices de Bismarck, et que l'Europe entière avait interprété comme un avertissement pour le Pape; et voici qu'entre les deux mêmes souverains une entrevue se déroulait, que l'Europe entière interprétait comme un avertissement pour Bismarck. Les influences bismarckiennes furent assez puissantes pour amener un député de la gauche, Miceli, à questionner Minghetti sur l'anxiété à laquelle avait donné lieu la démarche allemande. « La faute en est à la loi des garanties, » déclarait Miceli. Évasivement, Minghetti répondit que jamais, entre l'Allemagne et l'Italie, les relations n'avaient été meilleures : les alliés qu'avait Bismarck dans l'extrême gauche italienne n'insistèrent point. Bismarck, suivant l'expression d'Arnim, avait adressé « sa recette contre l'Église à chacun en son logis et même à ceux qui ne se sentaient point malades : » et cette recette, — la Revalescière de Varzin, comme disait encore Arnim, — avait été repoussée par la France en 1874, par la Belgique, l'Italie, l'Autriche, au printemps de 1875.

Il restait à l'offrir à l'Angleterre : le comte Münster s'en chargea. Dans un toast retentissant qu'il portait, en mai 1875, devant le *National Club* de Londres, il présentait le *Culturkampf* comme un combat de l'État pour la conscience et pour la liberté; il parlait de Canossa, de la guerre de Trente ans; non sans crânerie, il qualifiait le nouvel Empire d' « Empire protestant détesté des hommes noirs; » il prévenait l'Angleterre que toutes les lois nécessaires seraient faites pour mettre la liberté des consciences à l'abri du danger, et puis il la conjurait d'avoir elle-même l'œil ouvert, d'observer ce qui se passait en Irlande, de prévoir, de préparer... C'était la première fois peut-être que dans le pays du *self help*, un ambassadeur étranger se dressait pour signaler aux Anglais un péril intérieur, et pour leur laisser deviner qu'en le combattant, ils seraient agréables à son maître. La presse bismarckienne applaudissait Münster. Mais tandis qu'en Belgique, en France, en Italie, retentissaient dans les assemblées politiques elles-mêmes certains échos des sug-

gestions bismarckiennes, il ne se trouva personne, ni aux Communes, ni parmi les Lords, pour rappeler au peuple anglais les désirs de Bismarck. La preuve était faite, désormais, qu'il ne suffisait pas d'un ordre du chancelier pour que les États européens ennuyassent le Pape, soit chez eux, soit à Rome. Bismarck avait souhaité leur connivence; ils avaient feint de ne pas comprendre, ou bien ils avaient refusé.

II

Le *Culturkampf* international réussissait mal : Bismarck restait seul, en face d'un pape qui rendait ses ordres inutiles, en les déclarant nuls; en face d'un épiscopat qui, par un document public, venait de réfuter la circulaire bismarckienne de 1872, relative au futur conclave. Ses représailles furent des projets de loi nouveaux, qui, pour entrer en vigueur, n'auraient pas besoin de la collaboration de l'Église, et qui échapperaient, dès lors, aux humiliations subies par les lois de Mai.

De par le projet de loi qu'il déposait au *Landtag*, au début de mars, tous les crédits affectés, sur les fonds de l'État, aux évêchés et à l'entretien des ecclésiastiques, devaient être immédiatement suspendus; les taxes et prestations dues à l'Église cesseraient d'être levées, tant que se prolongerait cette suspension. Pour que les crédits fussent rétablis dans chaque diocèse, il suffirait que l'évêque promît, par écrit, l'obéissance aux lois de Mai. Lors même que l'évêque demeurerait inflexible, tout curé qui prendrait un engagement semblable, recouvrerait son droit aux générosités de l'État, et l'État pourrait même en faire bénéficier un curé qui manifesterait par des actes l'intention d'obéir aux lois. La cour royale pour les affaires ecclésiastiques protégerait contre les poursuites disciplinaires de l'évêque les prêtres qui, donnant au pouvoir civil ces preuves de déférence, recommenceraient d'émarger au budget; mais si, plus tard, quelqu'un d'entre eux se permettait de rétracter ou de violer ses engagemens envers l'État, il serait châtié par la révocation et par l'incapacité juridique de remplir les fonctions sacerdotales. Ainsi la Prusse alimenterait les curés, s'ils péchaient contre l'Église, et les déposerait, si plus tard ils se repentaient.

Après avoir, en décembre, brisé tous liens entre Pie IX et Guillaume, Bismarck, en mars, commençait de déchirer la bulle

De Salute, qui, depuis 1821, à la façon d'un quasi-concordat, fixait les rapports entre la Prusse et l'établissement catholique. Cette bulle assurait à l'Église certaines dotations d'État; le projet de loi bismarckien subordonnait à l'humble souplesse de la créancière la générosité du débiteur. Ou bien l'Église ferait à Pie IX cet affront, de reconnaître enfin les lois, malgré lui, et la Prusse, alors, accomplirait loyalement les promesses faites au Saint-Siège; ou bien l'Église demeurerait indomptable, et la Prusse, alors, infligeant à Pie IX un autre genre d'affront, suspendrait l'exécution de ces promesses. Des avocats subtils et passionnés s'apprêtaient à établir que la Papauté n'était plus la même qu'en 1821, et que dès lors le pacte était périmé.

Il y avait, dans cet artificieux projet, une menace pour tous les évêques, une tentation pour tous les curés. De nombreuses localités, où ne s'était, depuis le vote des lois de Mai, produit aucun changement, et où le ministère sacerdotal était légalement exercé par des prêtres légalement nommés, allaient désormais sentir, à leur tour, la répercussion de la lutte religieuse : leurs curés, bien qu'innocens de tout délit formel, seraient appauvris, peut-être réduits à la misère, parce que les évêques auraient refusé de se plier aux ordres de l'État. Et Bismarck espérait que ces curés se fâcheraient, que leur colère, peut-être, intimiderait l'épiscopat, que tout au moins, personnellement, pour éviter la disette, ils s'inclineraient devant le pouvoir civil. A l'huis des lointains presbytères, l'État séducteur viendrait frapper; il tendrait une plume aux curés, pour qu'ils souscrivissent les textes législatifs qui dépossédaient leur évêque de ses droits; et puis, d'un geste offensant, il leur rendrait la corbeille de pain nécessaire pour vivre. Ce projet de loi qui d'abord créait la mendicité des prêtres, et puis qui les asservissait, devint tout de suite odieux, sous le nom populaire de : loi de la corbeille de pain (*Brotkorbgesetz*).

Bismarck voulait cette arme nouvelle ; il la voulait sans délai : « On ne paie pas ses ennemis, » déclarait-il, et l'encyclique de Pie IX avait une fois de plus prouvé que l'Église était hostile à l'État. Les évêques en appelaient à Guillaume : De cette loi, lui écrivaient-ils, résulteront d'indicibles deuils et des bouleversemens. C'est votre faute, — leur répondait en substance l'Empereur ; vous aviez vous-mêmes, au Concile, prévu de pareils malheurs, et si vous aviez fermement maintenu vos convictions

anti-infaillibilistes, vous auriez pu préserver la patrie contre les troubles que pressentaient vos propres cris d'alarme et que maintenant nous déplorons avec vous.

Les 16 et 17 mars, le *Landtag* discuta. « Où sont vos succès dans le *Culturkampf?* » demandait à Bismarck le vieux Gerlach; il reprenait le texte de l'apôtre Paul : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes, » et proclamait, au nom même de la liberté évangélique, que s'il y avait des citoyens à qui ce devoir s'imposait d'une façon plus expresse, c'étaient assurément les évêques. Mais Bismarck, fidèle à sa notion de Dieu et à sa notion de l'État, opposait à Gerlach une sorte de profession de foi : « Je crois obéir à Dieu, lui disait-il, quand je sers le Roi pour la défense de la communauté politique dont il est le monarque par la grâce de Dieu, et dont il doit, en vertu d'un devoir imposé par Dieu, sauvegarder la liberté contre l'oppression spirituelle étrangère. » Bismarck, au moment où il allait frapper un coup dont tous les prêtres d'Allemagne sentiraient la cruauté, s'affichait ainsi comme l'ouvrier de l'œuvre de Dieu. Ayant conçu Dieu comme protecteur de l'État, ayant conçu les intérêts de l'État comme identiques aux volontés bismarckiennes, il en venait à considérer les ennemis de sa politique, croyans protestans tels que Gerlach, ou croyans catholiques tels que Windthorst, comme les ennemis de Dieu.

C'est en vain que Windthorst s'insurgeait, au nom de la morale elle-même, contre cette tactique qui spoliait les prêtres pour les dompter; Dieu n'apparaissait pas à Bismarck comme le garant d'une morale supérieure, mais bien plutôt comme le garant des égards dus à la raison d'État. Windthorst prévenait le chancelier que, même après cette loi, le Centre persisterait dans son attitude; et Bismarck alors ripostait par un éloge du *Culturkampf*. « Au cours de cette lutte, expliquait-il, on avait serré les rangs : de même qu'Henri l'Oiseleur, dix années durant, avait exercé l'esprit de ses guerriers, avant de tailler en pièces les Hongrois sur les bords du Lech, de même le *Culturkampf* affermissait, dans les cerveaux prussiens, cette conviction qu'il était besoin d'un État fort. Avec le temps, continuait-il, nous n'aurons plus que deux grands partis, pour ou contre l'État. » Il feignait d'oublier que le projet même qu'il présentait attestait l'échec des précédentes lois; il constatait que chez la plupart de ceux qui « voulaient sincèrement l'État, » le sens

politique était en progrès, et sa voix confiante annonçait au *Landtag* que l'État sortirait de cette lutte plus fort et plus puissant. Mais c'était dans les mêmes termes exactement que, depuis deux années, évêques, prêtres, membres du Centre, célébraient les progrès et les développemens de l'Église. Il semblait que le pouvoir religieux et le pouvoir civil, échangeant entre eux un merci provocateur, se renvoyassent l'un à l'autre cet étrange témoignage : « Ma force augmente et c'est grâce à vous. »

Windthorst essayait d'abréger le duel : « Il est encore temps pour le ministre, disait-il, de voir s'il ne fera pas mieux de retirer la loi ; et peut-être peut-on lui conseiller de tenter un effort pour s'entendre avec les autorités de l'Église en vue du rétablissement de la paix. » Mais la décision de Bismarck était prise : il s'agissait de défendre la liberté spirituelle contre l'ordre des Jésuites et contre un pape jésuite, et de riposter à cette encyclique de Pie IX, qu'un député du Centre, profitant des droits de la tribune, s'amusait à lire d'un bout à l'autre, devant le *Landtag*. Bismarck pressentait, d'ailleurs, que les difficultés s'accumuleraient, que les « vicaires boute-feu » résisteraient ; il prévenait en passant les évêques qu'à des époques plus calmes, ils auraient avec ces prêtres-là quelque fil à retordre. Mais si tout le clergé mourait de faim, le Pape serait là, avec son denier de Saint-Pierre, les Jésuites seraient là, qui possédaient, à eux seuls, plus de la moitié de la fortune de feu Rothschild. Le *Gesù* pourrait faire vivre l'Église catholique d'Allemagne. De s'amuser à cette pensée, comme le faisait Bismarck, c'était assurément moins absurde encore que de supposer que l'Église catholique d'Allemagne pourrait humilier devant l'État je ne sais quelle tardive résipiscence et lui tendre, agenouillée, une main tremblante, mais avide.

Avec plus de docilité que de confiance, le *Landtag* vota le projet, et Bismarck s'en fut devant les Seigneurs, pour qu'à leur tour ils dissent oui.

La lutte des catholiques pour leur indépendance intéresse aussi l'Église évangélique, lui signifia Kleist-Retzow : un instant, contre le projet de loi, les deux confessions parurent faire front. Mais, sur les bancs conservateurs, Maltzahn se leva ; c'était un protestant rigide et croyant, qui jadis avait repoussé toute laïcisation de l'inspection scolaire, et qui depuis lors, par une sorte d'accoutumance, avait répudié toutes les lois bis-

marckiennes; et Maltzahn déclara qu'en présence de l'Encyclique de Pie IX il voterait, aujourd'hui, ce que demandait Bismarck. Ainsi parmi ces conservateurs dont l'attitude politique avait conduit Bismarck à s'appuyer sur les nationaux-libéraux, il y en avait un qui se détachait, qui rentrait au bercail gouvernemental, et qui désormais, enfin, aiderait à l'assaut contre le Pape. La voix du chancelier trouva d'étranges caresses pour choyer l'enfant prodigue : il remercia Maltzahn, avec effusion, de confesser librement et à cœur ouvert l'Évangile de la Réforme. « Notre Évangile, » articulait-il triomphalement ; et sentant d'ailleurs qu'il était ministre d'un État où les catholiques formaient un tiers du peuple, il protesta qu'il parlait, non pas en tant que ministre, mais en tant que membre de la Chambre des Seigneurs. Et moyennant cette précaution oratoire, on vit le chancelier de l'Empire, le premier ministre du roi de Prusse, déployer savamment le drapeau de la Réforme, devant les Seigneurs attentifs et recueillis. « Ah ! leur disait-il, si cette confession que M. de Maltzahn vient de faire entendre avait retenti il y a quelques années, la lutte avec les catholiques n'eût pas été aussi violente. Ah ! si les conservateurs évangéliques m'avaient fidèlement soutenu, dans l'esprit de l'Évangile protestant ! Ah ! si la plupart avaient compris que notre Evangile, notre salut compromis et menacé par la Papauté, — je parle en chrétien évangélique, — valent mieux et plus, pour nous, qu'une opposition politique momentanée contre le gouvernement ! » L'expression de ses regrets demeurait inachevée ; ses gestes la terminaient, ses soupirs la ponctuaient. Il avait l'air de vouloir, cœur à cœur, causer de l'Évangile, — de l'Évangile de Luther, — avec les membres de la Chambre haute. Ce mot de cœur, si rare sur ses lèvres, y apparaissait : « Maltzahn, disait-il, m'a causé une joie de cœur. Ce m'est en quelque sorte un pont pour rétablir d'anciennes relations qui n'ont pas dû se rompre sans que j'en aie gravement souffert. » Il disait vrai : dans la mesure où il pouvait souffrir, la rupture avec les conservateurs lui avait été une souffrance. Il avait toujours craint, sans le dire tout haut, qu'en n'ayant plus d'autres amis que les nationaux-libéraux, il ne devînt leur captif. Il insinuait, comme toujours, que s'il avait dû commettre certaines violences, c'était leur faute, à eux, conservateurs ; mais il le redisait, cette fois, en leur ouvrant les bras. Le *Culturkampf* les

avait brouillés avec lui ; et voici qu'à l'occasion d'un nouvel acte de *Culturkampf*, ils paraissaient revenir vers lui. Joyeusement il réveilla, dans leurs consciences luthériennes, tout ce qu'elles recélaient d'hostilité contre l'Église ; son projet en main, il s'afficha comme défenseur de l'évangélisme. La communauté catholique, qui n'est que « la pierre du pavé foulée par le prêtre ; » les évêques, qui ne sont que les fonctionnaires d'un pape étranger; le Pape, ennemi de l'Évangile et, partant, de l'État prussien; les Jésuites, docteurs du tyrannicide ; le Code papal, qui veut la mort de l'hérétique; le *Syllabus*, dont l'application serait incompatible avec le fonctionnement même de la Chambre des Seigneurs, furent tour à tour dénoncés et bafoués par le chancelier. Ce n'était plus un homme d'État qui parlait: c'était un polémiste de la Réforme. « La conséquence logique de votre politique, déclarait Brühl, serait d'expulser ou de fusiller les catholiques. » Mais les plaisanteries de Bismarck, volontairement grosses, continuaient de tomber droit et dru; elles visaient, après les catholiques, ceux qu'il appelait les crypto-catholiques; et spécialement son oncle Kleist-Retzow, soupçonné de sympathie pour le catholicisme, pour ce catholicisme dont Bismarck dessinait à plaisir une interminable caricature « Si je suivais le Pape, s'écriait-il, je ne ferais pas mon salut. »

Deux ans plus tôt, dans cette même Chambre, Bismarck avait soutenu que la Prusse engageait une lutte purement politique, et qu'aucun motif confessionnel ne la guidait ; il semblait aujourd'hui sonner une fanfare de ralliement pour tous les protestans de la Chambre et du Royaume. On eût dit que Luther se dressait, que dans les conservateurs de la vieille Prusse, il reconnaissait et retrouvait ses enfans : on allait, pour la Réforme, donner le coup de sape contre l'Église... La loi triompha, naturellement, et cette accession de quelques conservateurs à la majorité bismarckienne fut peut-être interprétée, par les observateurs superficiels, comme l'indice que les partisans du *Culturkampf* croissaient en nombre et que l'esprit de *Culturkampf* croissait en force. L'indice, bientôt, devait se révéler trompeur : tout ce qui contribuait à rapprocher Bismarck des conservateurs tendait à relâcher ses liens avec le parti national-libéral, c'est-à-dire avec les dépositaires authentiques et les apôtres impérieux de l'esprit de *Culturkampf*. La démarche de Maltzahn et les sourires de Bismarck laissaient prévoir une

heure, lointaine encore, où Bismarck pourrait se passer d'eux, et où pourrait se former, sur un terrain tout autre que celui de la lutte contre l'Église, une nouvelle majorité bismarckienne. La Chambre des Seigneurs réduisait tous les prêtres à devenir des pauvres ; mais les circonstances mêmes du vote, quelque inique qu'il fût, recélaient en elles-mêmes le germe, à peine visible encore, mais déjà très prometteur, de certaines nouveautés politiques, dont plus tard la paix religieuse serait l'effet.

III

Deux jours seulement après que la Chambre des Seigneurs avait applaudi le *Credo* évangélique du prince de Bismarck, le *Landtag* décidait de discuter immédiatement, sans le renvoyer à des commissaires, un autre projet déposé par le chancelier, et qui visait à supprimer les articles 15, 16 et 18 de la Constitution. L'on se rappelle peut-être qu'en 1873, deux de ces articles, qui garantissaient l'autonomie de l'Église, avaient été corrigés par des phrases supplémentaires, relatives aux droits de l'État Mais en 1875, on voulait enlever à l'Église ce qu'ils lui laissaient encore : les supprimer devenait urgent. Les ministres reculaient ; ce mot même de Constitution leur inspirait une sorte de crainte religieuse, et Falk montrait autant de répugnance à donner des coups de canif dans cet auguste papier, qu'il avait naguère montré de zèle pour y glisser des interpolations. C'était Bismarck, et Bismarck tout seul, qui songeait à d'audacieuses déchirures ; c'était lui qui voulait que solennellement les articles 15, 16 et 18 fussent rayés, et qu'ainsi le législateur eût désormais la voie libre. Au conseil des ministres, il avait posé la question de cabinet ; Falk alors avait dû céder, on avait sacrifié l'intégrité de la Constitution à celle du ministère ; pour garder Bismarck, on avait accepté la proposition sacrilège, et le *Landtag* l'étudiait sans retard. Fréquemment, sur les lèvres des orateurs du Centre, des objections tirées de la Constitution s'étaient élevées contre les projets de lois ecclésiastiques ; ces objections tomberaient, dès qu'auraient succombé les paragraphes auxquels elles se cramponnaient. L'État prussien venait proposer aux membres du *Landtag* un accroissement de leur souveraineté : ces textes les gênaient, à eux de s'en débarrasser.

En fait, derrière les trois articles, un roi de Prusse était

accusé : c'était Frédéric-Guillaume IV, le propre frère de Guillaume Ier. Sa politique religieuse avait apaisé les consciences en affranchissant l'Église ; après trois ans de *Culturkampf*, ils en étaient la seule survivance : à leur tour, on aspirait à les balayer. Ce fut le catholique Pierre Reichensperger qui plaida pour l'idéal du roi défunt et pour la Constitution libératrice, gardienne de cet idéal. Mais une voix déclara que la politique de Frédéric-Guillaume IV, « nature plus noble que pratique, avait fait une brèche dans les dispositions essentielles pour la paix générale de l'État; » cette voix fut celle de Bismarck. Il reprit ses attaques contre l'ancienne « division catholique, » supprimée dès 1871 parce qu'elle se composait de « légats du Pape. » D'ailleurs, alors même qu'à la rigueur, dans le passé, ces articles constitutionnels eussent été admissibles, ils avaient cessé de l'être. Bismarck observait qu'ils avaient eu pour but de donner des droits à une certaine corporation composée de tous les ecclésiastiques prussiens; aujourd'hui, continuait-il, l'Église épiscopale s'est transformée en une monarchie papale absolue; et qu'était-ce donc que le Pape? Un étranger dont le programme, « directement opposé à celui de l'État, » était continuellement l'objet d'une solennelle publicité, le chef d'un parti compact, le metteur en œuvre d'une presse officieuse, mieux servie, moins chère, plus répandue et plus accessible que celle de l'État; un docteur, enfin, qui visait à supprimer les institutions constitutionnelles, à exterminer les hérétiques, et qui, s'il était le maître, condamnerait les protestans à émigrer ou à perdre leurs biens. Stipuler, comme le faisait la Constitution, que l'Église gérait librement ses affaires, c'était, en fait, stipuler qu'elles seraient réglées par ce personnage-là. « Il ne dit pas : l'État c'est moi, il est trop habile pour cela; mais le Roi et l'État prennent ce qui reste, après que le Pape s'est taillé dans les droits séculiers la part qui lui plaît. » Bismarck estimait que les articles incriminés laissaient une lézarde dans l'édifice prussien, il fallait réparer cette lézarde.

C'était un discours de guerre, mais les dernières phrases étaient d'un autre ton et semblaient déjà d'une autre époque « Une fois cette loi votée, terminait Bismarck, rien ne me sera plus à cœur que de chercher la paix, la paix même avec le Centre, mais surtout avec le Siège romain, dont les sentimens sont bien plus modérés, et j'espère que, Dieu aidant, je la trou-

verai. Je ferai en sorte que cette lutte, où nous fûmes contraints, pour un moment, de prendre l'offensive, ne se poursuive plus que d'une manière défensive, et que désormais l'offensive soit laissée à l'enseignement des écoles plutôt qu'à la politique. »

Il avait, depuis trois jours, dans les deux Chambres, entassé les invectives contre la Papauté; il demandait, ce jour-là même, qu'on retirât à l'Église, formellement, tous les droits primordiaux qui faisaient obstacle aux fantaisies successives de la législation d'État; il tenait à ce que l'État redevînt en théorie le maître de l'Église; et puis il promettait qu'ensuite il redeviendrait pacifique et, tout au moins, cesserait d'être assaillant.

Mais le Centre demeurait sceptique, et Schorlemer-Alst le disait, avec cette raideur toute militaire, avec ces audacieuses façons d'attaque, par lesquelles s'illustra son éloquence durant les dernières années du *Culturkampf*. « Je me considère toujours comme en état de guerre, » signifiait-il au chancelier. Il le pressait, l'opposait à lui-même, le harcelait. Ce pape dont Bismarck dénonçait l'influence, n'était-ce pas ce même Pie IX dont en 1871 le même Bismarck avait précisément invoqué le crédit, pour le faire agir sur le Centre et contre le Centre? Schorlemer, démasquant les intentions ennemies, les accusait de vouloir séparer de Rome les catholiques d'Allemagne; ce serait nous séparer de la source de vie, déclarait-il ; et l'imminence même d'une nouvelle défaite ne l'empêchait pas de croire à la victoire finale, d'y croire avec orgueil, et de l'annoncer.

Bismarck répliqua, et Bismarck encore parlait de paix ; il trouvait des mots aimables pour Antonelli, « esprit fin, disait-il, et qui n'est pas aussi asservi aux Jésuites que le sont beaucoup d'autres, mais malheureusement sans influence à l'heure qu'il est ; » et ramassant dans une curieuse période tous ses griefs contre le Centre, et contre l'ascendant du Pape sur le Centre, et contre les prétentions pontificales, il savait si bien orienter, cependant, les replis de cette agressive période, qu'ils faisaient avenue, tous ensemble, vers certains mots évocateurs, qui suggéraient encore l'idée de paix.

« Je conserve l'espoir, disait-il textuellement, que l'influence du Pape sur le parti Centre se maintiendra, car, comme l'histoire nous montre des papes guerriers et d'autres pacifiques, des papes militans et d'autres se consacrant au spirituel, j'espère qu'un jour, bientôt, reviendra le tour d'un pape pacifique, qui

ne tende pas uniquement à ériger en suprématie universelle ce pouvoir issu de l'élection du clergé italien, mais qui soit disposé à laisser d'autres gens aussi vivre à leur guise, et avec lequel on puisse conclure la paix. C'est là ce que j'espère, — et alors, j'espère aussi trouver encore un Antonelli assez sage pour chercher à faire la paix avec le pouvoir séculier. »

Ainsi succédaient à deux discours insulteurs, tenus à quarante-huit heures de distance, des efforts de coquetterie à l'égard du Pape insulté. Windthorst ne voulait pas être dupe : il réinsistait sur les discours, il s'étonnait que le premier conseiller de la couronne, dans un pays mixte, pût impunément calomnier la foi d'une partie du peuple, la foi de quelques-uns des princes allemands. Est-ce un moyen, demandait-il, de fonder l'unité allemande ? Quant aux phrases pacifiques, à peine voulait-il les enregistrer, observant tout simplement qu'il y avait un moyen de faire la paix : négocier avec Rome. Le comte Landsberg, devant la Chambre des Seigneurs, relevait, lui aussi, le contraste étrange entre ces fanfares de guerre et ces premières sonneries de retraite : il constatait que Bismarck, par la suppression des trois articles constitutionnels, faisait place nette pour poser les assises d'un État policier gouverné buraucratiquement ; et Landsberg s'épouvantait de ces architectures nouvelles. Rayer des paragraphes de la Constitution pour faciliter l'élaboration de certaines lois, cela lui faisait l'effet de couper une tête pour guérir le mal de dents. Il semblait à Landsberg qu'après ce sacrifice, Bismarck en réclamerait d'autres, que toutes les autonomies seraient tour à tour menacées.

Dans les deux Chambres, l'œuvre constitutionnelle de Frédéric-Guillaume IV reçut le soufflet que Bismarck exigeait. Trois vides s'y creusèrent, attestant la disparition des articles qui, pendant près d'un quart de siècle, avaient protégé la liberté et la dignité des Églises. Une vieille haine de Bismarck était enfin satisfaite. Ces articles, il ne les avait jamais aimés : dès 1854, il les avait jugés dangereux pour l'État prussien ; il n'avait pas pardonné au Centre d'avoir voulu, en 1871, les inscrire, tels quels, dans la Constitution du nouvel Empire. La Prusse elle-même, enfin, les rejetait. Un jour la paix religieuse se rétablira ; Bismarck défera de ses propres mains, morceau par morceau, toutes les lois du *Culturkampf ;* mais la Constitution prussienne, malgré les efforts du Centre, restera toujours béante

en trois endroits; on verra subsister, toujours ouverts, toujours inquiétans, les trous que Bismarck y aura creusés; les libertés dont jouira l'Église prussienne, dont pour le moment elle jouit encore, lui seront reconnues, non plus par la Constitution, qui dure, mais par le législateur, qui change, et non plus comme des droits, mais bien plutôt comme des cadeaux.

IV

C'est ainsi que sous l'Église catholique de Prusse, en avril 1875, la terre prussienne achevait de s'effondrer. La loi qui suspendait les dotations supprimait à l'Église ses ressources ; la loi qui rayait les articles constitutionnels supprimait à l'Église ses garanties. Par la première, elle perdait sa sécurité matérielle ; elle perdait, par la seconde, ce qui lui restait encore de sécurité morale. Bismarck avait accumulé ces ruines en alléguant qu'il faisait la guerre ; il les avait consommées, en disant que c'était nécessaire pour la paix. Il scandait par le mot de paix les derniers coups qu'il donnait à l'ennemi.

Mais avant même que la Chambre des Seigneurs n'eût ratifié les votes du *Landtag*, d'autres projets se discutaient, qui n'avaient plus à redouter aucune collision avec les articles constitutionnels, et qui ne marquaient pas, assurément, des étapes vers la paix : l'un avait trait à l'administration des biens d'Église, et l'autre aux congrégations.

Voilà plusieurs années que les canonistes vieux-catholiques souhaitaient que, dans chaque paroisse, la communauté des fidèles fût organisée, et investie de certains droits : ils espéraient qu'ainsi l'État pourrait s'appuyer, contre la hiérarchie, sur la foule des laïques, et que, parmi ces laïques, des agitateurs vieux-catholiques parviendraient, tôt ou tard, à rallier une majorité, qui détacherait la paroisse de la communion romaine. Falk, à la fin de 1872, avait pressenti les évêques, au sujet d'une telle organisation ; ils avaient répondu par des fins de non recevoir. Reprenant cette tentative au début de 1875, il avait cette fois négligé de les consulter. Le projet de loi sur l'administration des biens d'Église, déposé par Falk dès le 27 janvier 1875, visait le patrimoine ecclésiastique de toutes les paroisses catholiques. On comprenait sous ce nom de patrimoine ecclésiastique tous les biens affectés aux besoins du culte, à la rémuné-

ration des prêtres et à des services paroissiaux de bienfaisance ou d'instruction, et toutes les fondations pieuses pour lesquelles le donateur primitif n'avait prévu aucun mode spécial d'administration. Le soin d'administrer tous ces biens et de dresser chaque année le budget paroissial était confié par le projet de loi à un « conseil d'Église » (*Kirchenvorstand*), élu pour six ans par tous les paroissiens majeurs, et renouvelable par moitié tous les trois ans. Ce conseil devait répondre de sa gestion devant un comité trois fois plus nombreux, appelé la représentation paroissiale (*Gemeindevertretung*), et dont les membres seraient élus avec la même périodicité que les conseillers d'Église, par tous les paroissiens majeurs; l'approbation de la représentation paroissiale serait nécessaire pour toutes les décisions importantes du conseil. La hiérarchie sacerdotale perdait ainsi la libre disposition des biens ecclésiastiques. Le droit de présider le conseil d'Église demeurait reconnu au curé et consacrait ainsi son influence, mais l'assemblée paroissiale, qui jugerait des questions graves en dernier ressort, ne l'entendrait qu'à titre consultatif. Le projet stipulait que le conseil d'Église pourrait être convoqué, soit par l'autorité diocésaine, soit par les autorités de l'État; que l'évêque et le président supérieur de la province auraient le droit, l'un et l'autre, de faire des suggestions au conseil d'Église ou à la représentation paroissiale, et de faire inscrire d'office, au budget, en cas de refus déraisonnable des corps élus, les dépenses normales. Ainsi était prévue une sorte de collaboration entre la hiérarchie religieuse et le pouvoir civil; mais en cas de conflit entre ces deux puissances, le ministre des Cultes jugerait. Le projet, on le voit, ne prétendait nullement ignorer l'évêque; mais il investissait le ministre des Cultes d'un droit de décision souveraine.

La destitution d'un conseiller ou d'un membre de la représentation paroissiale pourrait être prononcée par l'évêque et par le pouvoir civil, et serait susceptible d'appel devant la cour royale pour les affaires ecclésiastiques, c'est-à-dire devant le tribunal d'État que la hiérarchie avait toujours refusé de reconnaître. Si les évêques voulaient ignorer cette loi, si les catholiques se refusaient à constituer des conseils d'Église ou des représentations paroissiales, tous les droits que le projet laissait à la hiérarchie passeraient alors au pouvoir civil, et toutes les prérogatives promises à ces deux catégories de corps élus seraient accordées à des commissaires d'État.

Tel était, dans ses grandes lignes, le projet de loi. Il assignait un rôle à trois facteurs : les élus du peuple, l'évêque, l'État. Les droits qu'avait jusque-là possédés la hiérarchie pour l'administration des biens d'Église devaient désormais être limités, d'un côté, par deux pouvoirs résultant du suffrage universel des catholiques, de l'autre côté, par la bureaucratie. Le projet faisait une part à l'évêque, mais ajoutait immédiatement qu'on se passerait de lui, s'il le fallait. Tous les citoyens inscrits comme catholiques et prenant leur part des charges paroissiales étaient appelés à former, en face du sacerdoce, une formidable puissance démocratique : pratiquant ou non leur culte, déférens ou non pour leurs curés, voire excommuniés, ils demeureraient électeurs, éligibles ; et, servant Dieu bien ou mal, ils régneraient en quelque mesure sur toute la vie matérielle de l'Église de Dieu. La collectivité des membres de l'Église acquérait sur les biens de l'Église toute une série de droits jusque-là réservés à la hiérarchie.

C'est une usurpation, c'est une confiscation, c'est l'application du principe : La propriété c'est le vol, avaient expliqué au *Landtag*, dans les séances des 16 et 17 février, les députés Pierre Reichensperger, Dauzenberg et Windthorst ; et Falk, invité à préciser les irrégularités d'administration par lesquelles les évêques avaient mérité ces mesures de défiance, avait manqué d'élémens pour un réquisitoire décisif. On avait été gêné par la subtilité juridique de Pierre Reichensperger, demandant pourquoi les nouvelles réglementations élaborées en 1874 pour les communautés protestantes n'avaient pas été soumises aux Chambres, et pourquoi tout au contraire on remettait au caprice du législateur le soin de régler le fonctionnement matériel des paroisses catholiques ; mais on avait remarqué, cependant, que le Centre apportait moins d'acharnement contre ce projet que contre les lois antérieures ; et, dans les *Grenzboten*, Roesler avait exprimé l'inquiétude que les catholiques n'attendissent de cette loi certaines conséquences favorables et que la représentation paroissiale ne fût composée, partout, de partisans fanatiques de la hiérarchie.

Au nom des principes, Melchers, archevêque de Cologne, avait tout de suite protesté contre le projet : dans une lettre au *Landtag*, il avait démontré qu'une telle loi impliquerait une sorte de sécularisation des biens d'Église, désormais transférés

à la communauté des fidèles; qu'une telle translation violait le droit commun, le droit canon, les engagemens de l'État, et la Constitution; que l'on créait de nouveaux organismes qui, d'après le droit canon, ne pouvaient être regardés comme juridiques; et qu'enfin l'État n'était pas qualifié pour élaborer de pareils articles.

Mais la commission parlementaire avait passé outre : le projet, tel qu'elle l'avait remanié, tel qu'il revenait devant le *Landtag* le 24 avril, aggravait même le texte primitif. La commission, d'abord, étendait la définition du patrimoine ecclésiastique, elle faisait rentrer dans cette définition et soumettait dès lors au nouveau projet de loi les fondations mêmes pour lesquelles les bienfaiteurs auraient institué des organes spéciaux d'administration, et puis le produit des quêtes et collectes faites, soit durant les offices, soit à domicile, pour des buts religieux ou connexes. Ainsi l'argent même recueilli par le prêtre au cours de ses quêtes échapperait désormais à sa libre disposition; d'une main, les fidèles lui donneraient, en tant que membres de l'Église; mais de l'autre main, en tant qu'électeurs dans l'Église, ils lui reprendraient cet argent, et l'affecteraient à tel ou tel chapitre du budget paroissial. Ensuite la commission retirait au prêtre, en principe, la présidence du conseil d'Église; elle lui enlevait le droit de vote pour la composition de ce conseil et de la représentation paroissiale; elle interdisait de l'élire membre de cette dernière assemblée. Ainsi accentuait-elle l'autonomie de ce pouvoir laïque, démocratique en ses origines, que l'on voulait créer dans chaque paroisse en face du prêtre. La commission, d'autre part, permettait aux conseils d'Église d'en appeler au président supérieur, c'est-à-dire encore à l'État, de la résistance qu'opposerait l'évêque à leurs actes administratifs; le président jugerait en dernier ressort : la bureaucratie d'État devenait ainsi juge entre l'évêque et les fidèles.

Entre la foule laïque et l'État bureaucratique, l'autorité de l'évêque, en vertu du projet de Falk, se trouvait déjà comprimée comme dans un étau : les commissaires rendaient plus vigoureuses encore les pinces de l'étau, ils en serraient la puissante vis; et puis, non sans insolence, ils laissaient trente jours à l'épiscopat pour dire si oui ou non il appliquerait la loi. Si la réponse était non, tout ce qu'elle laissait de prérogatives aux évêques reviendrait à l'État. Falk et le *Landtag* acceptèrent

docilement ces amendemens. La Chambre des Seigneurs voulut rendre au curé la présidence du conseil d'Église; derechef le *Landtag* la lui refusa. Alors les Seigneurs cédèrent, et le 20 juin 1875, la signature de Guillaume ratifia cette tentative, que Kleist-Retzow qualifiait d'inouïe, d'organiser sans l'aveu de l'Église l'administration des biens d'Église.

Ainsi commençait de se réaliser un rêve, que les vieux-catholiques avaient longuement caressé; et la complaisance du ministère et du *Landtag* leur ménageait tout de suite un autre succès. Un de leurs canonistes, à la fin de 1874, avait obtenu de Bismarck la promesse que le gouvernement prussien, suivant l'exemple du gouvernement badois, ferait bon accueil à un projet de loi établissant les droits des communautés vieilles-catholiques sur les biens ecclésiastiques. Ce projet de loi, soumis à Falk par le député Petri, remanié par le bureaucrate Hübler, avait été, le 16 février, déposé devant le *Landtag*. Si la Prusse avait complètement exaucé les vœux des vieux-catholiques, elle aurait décidé que tous les deux ans le président supérieur de la province, sur la demande présentée par dix paroissiens, ferait interroger tous les autres fidèles, pour constater combien d'entre eux croyaient encore à l'infaillibilité, et pour ratifier, éventuellement, les prétentions des vieux-catholiques à la jouissance des biens d'Église et de l'édifice cultuel. Mais Falk avait refusé; en son for intime, il n'accordait à ces schismatiques qu'une médiocre sympathie; et le projet sur lequel les vieux-catholiques et le ministère avaient fini par tomber d'accord stipulait simplement que les communautés vieilles-catholiques, là où elles existeraient, partageraient avec les catholiques romains l'usage de l'église et du cimetière; que les curés déjà titulaires, qui se rattacheraient à ces communautés, garderaient leurs bénéfices; que ces communautés auraient droit, proportionnellement au nombre de leurs membres, à la jouissance de tout ou partie des biens d'Église; et qu'il appartiendrait aux présidens supérieurs des provinces, et puis, en dernier ressort, au ministre des Cultes, de qualifier de communautés et d'admettre, ainsi, aux avantages assurés par le projet de loi, les groupemens de vieux-catholiques qui feraient connaître leur existence et leurs prétentions, et qui seraient d'une « importance notable. »

Lorsque sous Frédéric-Guillaume III la volonté royale avait amalgamé dans un même creuset, sans souci de leurs diver-

gences dogmatiques, lutheranisme et calvinisme, les luthériens tenaces, qui étaient demeurés rebelles à l'Église prussienne unie, n'avaient ni obtenu ni même reclamé une part des biens d'Église. Gerlach s'étonnait que les vieux-catholiques se montrassent plus ambitieux, et que l'État consentît. Les débats parlementaires dégénérèrent en discussions théologiques : on se querella sur l'infaillibilité, son vrai sens, sa légitime portée. Mais en quatre années, entre vieux-catholiques et catholiques romains, on avait vu s'élargir le fossé; la primauté papale n'était plus le seul point qui les divisât. Un cousin du chef du Centre, qui comme lui s'appelait Windthorst, mais qui siégeait parmi les nationaux-libéraux, était tout heureux de faire savoir au *Landtag* que les vieux-catholiques, désormais, chicanaient un autre Concile, le Concile de Trente. A prendre à la lettre ce que disait ce Windthorst, ils ne pouvaient donc plus se donner comme les héritiers de l'Église romaine de 1869, mais, tout au plus, comme les héritiers de l'Église romaine de 1559; et l'aveu même de leurs audaces théologiques aurait pu se retourner contre leurs prétentions juridiques, que le projet de loi consacrait.

Le projet cependant devint loi et pesa comme une menace nouvelle sur tous les curés du royaume de Prusse : il suffirait que le chiffre de vieux-catholiques domiciliés dans leur paroisse apparût au pouvoir civil comme un chiffre « notable; » alors ces curés cesseraient d'être les maîtres exclusifs de leur église, et concurremment, l'on devrait y célébrer deux cultes, pour les catholiques fidèles au Concile du Vatican et pour les catholiques infidèles au Concile même de Trente.

Tout en même temps le ministère avait présenté, fait discuter, fait voter quelques articles, brefs et tranchans, qui achevaient d'exclure de Prusse « tous les ordres et toutes les congrégations de l'Église catholique. » Au bout d'un semestre, toutes les maisons religieuses devaient être fermées. La loi permettait au ministre des Cultes d'accorder un délai de quatre ans aux établissemens d'instruction; elle exceptait de ses rigueurs les congrégations hospitalières, mais elle ajoutait qu'à tout moment une ordonnance royale pourrait les supprimer. C'était le juriste Hinschius qui avait, à la demande de Falk, élaboré ce projet : il avait allégué, pour le justifier, que les congrégations, cédant à l'impulsion de chefs étrangers ou d'évêques rebelles, étaient elles-mêmes un péril public, et que ce péril était aggravé par

l'obéissance passive de leurs membres et par l'action qu'ils exerçaient sur le peuple. Sans modifier les vues d'une majorité d'avance acquise, les divers orateurs, comme c'est l'habitude en pareils débats, avaient institué deux procès symétriques : celui des vœux religieux et celui des engagemens franc-maçonniques : les vœux religieux avaient été condamnés. « Voilà détruit, s'écriait joyeusement Bennigsen, tout le travail que firent les ultramontains en trente années. » — « Tant mieux pour la paix religieuse, disait sérieusement l'historien Treitschke; car les cloîtres troublent l'harmonie confessionnelle. »

Lorsque Bismarck avait parlé de paix religieuse, avait-il pris ce terme au même sens où le prenait Treitschke? La paix telle qu'il la concevait devait-elle planer sur des ruines? Windthorst commençait à le croire : « En vérité, disait-il, on aurait déjà proposé d'expulser tous les catholiques d'Allemagne, s'il ne s'agissait pas de 8 millions d'hommes et si l'exil de ces huit millions ne risquait pas de faire des vides dans l'armée. » Pour cette raison d'ordre militaire, peut-être, et pour d'autres aussi, Bismarck s'arrêtait là. Les *Grenzboten* insinuaient que peut-être il faudrait encore d'autres lois, qu'on serait forcé de gêner par l'obligation du *placet* les communications des catholiques avec Rome, de créer pour les fonctionnaires catholiques un serment du *Test*. Mais Bismarck en avait assez, et tout fier d'avoir fait rayer de la Constitution prussienne cette mention que l'Église était libre, il semblait considérer que pour l'instant la législation ecclésiastique était achevée.

A partir de mai 1875, Bismarck législateur se reposa.

« Je n'ai voulu que rétablir l'État dans une forte défensive contre l'agressive Église catholique, disait-il le 22 août 1875 au ministre wurtembergeois Mittnacht; il n'est pas nécessaire d'aller plus loin, ni même d'étendre à l'Empire les lois ecclésiastiques, à moins que la Bavière ne crie au secours. » Il en voulait rester là : tel le Dieu de la Genèse, il se reposait, ayant fini son œuvre. Mais lorsqu'il jetait sur cette œuvre un regard paternel, il lui manquait, et ce jour-là même il le laissait voir à Mittnacht, la sereine certitude que son œuvre fût bonne, pleinement bonne.

V

On voulut aller vite ; et les brutalités, plus improvisées que calculées, furent tout de suite incohérentes ; l'État cherchait à paraître fort et réussissait à paraître fantasque. La loi qui coupait les vivres à l'Église romaine, promulguée le 22 avril, reçut dans un certain nombre de localités un effet rétroactif ; ce fut à partir du 1er avril que les crédits ecclésiastiques y furent considérés comme suspendus ; on ne coupa les vivres, ailleurs, qu'à partir du 1er mai.

Parallèlement à la loi qui affamait le clergé séculier, fonctionna sans retard, avec une vigueur cruelle, la loi concernant les congréganistes. Elle eut vite fait, en quelques semaines, d'installer dans plusieurs centaines de maisons un silence de mort et de jeter à travers le monde, déracinées, un grand nombre de religieuses. On devait calculer en 1879 que les diverses mesures d'ostracisme prononcées contre les moines et contre les nonnes, depuis le début du *Culturkampf*, avaient eu pour résultat la suppression de 296 couvens, et la sécularisation ou l'émigration de 1 181 religieux, de 2 776 religieuses.

Plus encore que sur ces mesures de rigueur, l'État comptait, peut-être, pour maîtriser l'Église, sur le fonctionnement de la loi qui introduisait dans l'administration des biens ecclésiastiques le suffrage universel des paroissiens. Elle pouvait, on se le rappelle, s'appliquer de concert avec l'épiscopat, ou bien sans son concours : c'était à lui de décider.

Réunis en mars à Fulda, les évêques avaient longuement étudié le projet. Coopéreraient-ils à son application, ou bien opposeraient-ils, à cette loi comme à toutes les autres, une résistance systématique ? Les conséquences de cette résistance les effrayaient ; elle risquerait de faire tomber en de fort mauvaises mains, *ad manus pessimorum hominum*, l'administration des biens ecclésiastiques. Ils étaient si assurés de la piété de leurs fidèles, et de leur docilité, qu'ils auguraient que de fort bons catholiques pourraient être élus, presque partout, tant à la représentation paroissiale qu'au Conseil d'Église. L'heure était critique : on mettait ces évêques en face de la foule catholique ; ils n'avaient pas le droit de faire un choix dans cette foule, d'y choisir eux-mêmes les catholiques qui leur fussent agréables,

pour se les associer dans l'administration des biens; ils devaient décider si, oui ou non, par un geste confiant, ils autoriseraient cette foule tout entière à participer à cette administration, par l'intermédiaire de délégués que librement elle nommerait. Et les évêques inclinaient à répondre oui; car cette foule, c'était un peuple pratiquant, trop solidement instruit de ses devoirs envers l'Église pour abuser des droits qu'il allait tenir de l'État. Aussi les évêques avaient-ils conclu que, pour éviter des maux très graves, il conviendrait de coopérer à l'application de la loi : des instructions seraient données aux fidèles pour que, d'abord, par acquit de conscience, ils demandassent à l'État la permission de ne pas l'exécuter, et pour qu'ensuite, une fois cette permission refusée, ils ne donnassent leurs suffrages qu'à de bons catholiques. Le 5 avril, Melchers avait écrit à Pie IX pour lui soumettre cette conclusion.

Mais on avait appris, bientôt, les aggravations qu'avait subies le projet de loi, et les prélats s'en étaient effrayés : trois d'entre eux, à la fin d'avril, avaient déclaré à Melchers qu'ils ne considéraient plus comme possible de collaborer à la mise en vigueur d'un tel régime. Melchers, le 30 avril, rapportait ce fait à Antonelli ; il jugeait, lui aussi, que la difficulté devenait sérieuse, et pourtant, il maintenait que par un refus l'Église s'exposerait à de grands périls. Deux lettres d'Antonelli survinrent, l'une du 3 mai, l'autre du 15 : la première, « pour éviter des maux plus graves, » acceptait la solution qu'avait préconisée Melchers dans sa lettre du 5 avril; la seconde ajoutait que pourtant les évêques ne devraient pas promettre formellement leur soumission à une telle loi. Rome laissait aux évêques allemands le soin de trouver la formule qui conciliât les suprêmes exigences du droit canon et les prétentions de l'État.

Melchers alors se courba sur cette tâche difficile; il y réussit. Ketteler l'encourageait à une attitude conciliante; deux évêques qui d'abord eussent souhaité résister finirent par se rallier à l'opinion des autres. La lettre que, le 27 juillet 1875, Melchers fit expédier à tous les curés de son diocèse, servit de règle pour tous les diocèses de Prusse : sans pallier le vice qu'offrait cette loi nouvelle, faite sans le concours de l'Église, il observait que d'une part elle ne touchait qu'à des intérêts temporels; que d'autre part, la collaboration qu'elle réclamait des laïques n'avait, en soi, rien d'inacceptable pour la conscience, et que

l'Église, dès lors, pouvait tolérer cette collaboration. Confiant dans les dispositions et dans la loyauté des paroissiens, il priait les curés d'inviter leurs fidèles à élire de bons catholiques et à ne pas s'abstenir ; cette invitation devait leur être adressée, non du haut de la chaire, mais à titre privé ; et les curés eux-mêmes étaient priés par Melchers de prendre siège au conseil d'Église, une fois constitué. Les lettres que Melchers et les autres prélats firent parvenir aux présidens des provinces marquaient exactement leur attitude à l'endroit de la loi : ils ne reconnaissaient pas expressément, ils toléraient.

Le Vatican reçut des plaintes : on écrivit d'Allemagne à Antonelli que cette tolérance risquait de troubler et de diviser les catholiques. « Je savais déjà, répondit Melchers au cardinal, qu'il y avait en Prusse, parmi les catholiques, une petite faction d'hommes, qui servent l'Église avec grande foi et bonne volonté, mais dont la prudence est moindre : ils veulent généralement être plus catholiques que les évêques, voire que le Saint-Siège, ou du moins savoir mieux qu'eux ce qu'il faut à l'Église. » Et Melchers faisait remarquer que les ennemis de l'Église étaient au contraire déçus par l'attitude de l'épiscopat, et que l'espoir qu'ils avaient eu de voir tomber entre leurs mains tous les biens ecclésiastiques était désormais brisé. La petite faction voulait pousser Rome à des résolutions irréparables ; elle aurait aimé qu'en dernière heure l'épiscopat fût désavoué par Pie IX ; elle aurait ainsi, gratuitement, naïvement, procuré à Bismarck deux bonnes fortunes, d'abord la conquête des biens d'Église, et puis une excellente occasion de répéter que les évêques désavoués n'étaient plus que des préfets. Mais le silence du Saint-Siège attesta que Melchers avait raison de tolérer la loi pour éviter des « maux plus graves ; » Melchers songeait aux maux extérieurs : à l'Église appauvrie, aux évêques calomniés ; il songeait peut-être aussi au mal intérieur qui pour de longues années aurait miné l'Église d'Allemagne, si l'on eût assisté au triomphe de la petite faction sur la hiérarchie épiscopale.

Le peuple, bientôt, justifia les évêques. En dépit de mesures telles que Falk en prit à Wiesbaden, et par lesquelles il permettait aux vieux-catholiques de voter dans les élections paroissiales, le conseil d'Église et la représentation de la paroisse furent, presque partout, composés de catholiques exacts et res-

pectueux de la hiérarchie. L'État prussien avait voulu mobiliser contre la hiérarchie une force démocratique ; mais la hardiesse zélée d'un grand nombre de curés sut transformer ces mobilisations en des sortes de revues d'appel : les fidèles s'y resserraient, s'y groupaient, acquéraient conscience de l'intérêt qu'ils devaient prendre à la vie de leur Église. C'était l'espoir de l'État qu'ils deviendraient des insurgés; mais l'Église les connaissait, elle les avait assez bien instruits pour être sûre d'eux ; tolérant qu'ils prissent place dans les cadres mêmes que l'État leur ménageait, elle allait travailler à ce qu'ils devinssent des militans, et souvent elle y réussirait.

Ce n'était pas la seule déception que réservassent à la Prusse les lois bismarckiennes de 1875. L'autre organisation qu'elles paraissaient faciliter, celle d'une Église vieille-catholique en face de l'Église romaine, échouait à son tour, piteusement. Il apparut, à l'épreuve, que la loi qui permettait aux vieux-catholiques la conquête des richesses d'Église n'était susceptible que d'une application très restreinte : la conquête, presque partout, dut être ajournée, faute de conquérans. On cherchait des vieux-catholiques ; on leur ouvrait d'avance les portes des sanctuaires; presque nulle part on n'en trouvait. Après discussion, les évêques et Rome avaient été d'avis que dans les édifices où l'État prétendrait installer le culte vieux-catholique, le culte catholique romain devrait cesser. L'Église romaine aimait mieux émigrer de ses temples que de les partager avec ceux qui l'avaient quittée ; mais rares furent les localités où s'imposa ce douloureux exode. Les promesses mêmes de libéralités pécuniaires ne pouvaient insuffler une vie au vieux-catholicisme. L'argent ne suffit point aux Églises, il leur faut des âmes, et, définitivement, le vieux-catholicisme en manquait.

Des deux groupemens hostiles à l'ultramontanisme, sur lesquels en 1873 la Prusse avait espéré s'appuyer, l'un, le groupe des vieux-catholiques, n'avait même pas assez de vigueur pour profiter des lois, et l'autre, le groupe des catholiques d'État, se décourageait, se décimait, et commençait de faire résipiscence à l'endroit de l'Église. Vainement le comte de Frankenberg avait-il voulu, en février 1875, susciter une protestation contre l'encyclique papale; en deux mois, on n'avait même pas recueilli deux mille signatures. « Ils finiront par tomber dans nos rangs, comme des pommes mûres, » disait au sujet des catho-

liques d'État le vieux-catholique Petri. Mais cette illusion devait être sans durée. Le duc de Ratibor semblait gêné de voter contre l'Église, et gêné de voter contre Bismarck : il s'effaçait de plus en plus de la Chambre des Seigneurs, toutes les fois qu'on y discutait les questions religieuses. Et doucement, lentement, les catholiques d'État se rapprochaient des avocats de l'Église. On racontait que dans leurs rangs s'élevaient des plaintes contre l'application de la loi sur les ordres, et que Ratibor recourait à l'Empereur, vainement d'ailleurs, pour qu'une église de Breslau, réclamée par les vieux-catholiques, fût laissée à la confession romaine. Entre les deux poignées de sécessionnistes qui avaient un instant voulu menacer « l'ultramontanisme, » des querelles commençaient à se dessiner, et l'État prussien pouvait constater son impuissance, soit à diviser contre eux-mêmes les catholiques d'Allemagne, soit à les faire émigrer vers une Église nouvelle, rivale de l'Église du Pape.

VI

Cependant, de semaine en semaine, à mesure que la mort dépeuplait quelques presbytères, les mécanismes législatifs de 1873 et 1874, mis en branle avec une régularité meurtrière, supprimaient le culte dans les paroisses endeuillées. En vain le député progressiste Kirchmann, dans une brochure qui était un appel à la paix, réclamait-il, dès 1875, que le poing de l'État ne s'abattît pas avec la même brutalité sur le prêtre qui de parti pris résistait aux lois et sur celui qui ne faisait qu'obéir aux supérieurs ecclésiastiques : ni l'intelligence ni la patience de la maréchaussée prussienne ne s'accommodaient de ces judicieuses distinctions. Un nouveau prêtre s'installait : il tenait de l'évêque ses pouvoirs, que l'État déclarait illégaux. Comme citoyen, il faisait à la mairie sa déclaration de domicile. « Vous venez pour être ministre du culte ? » lui disait-on. Son silence était la réponse. Alors, généralement, le bourgmestre allait le voir, lui remontrait à quels ennuis il s'exposait, lui demandait : « Où donc sont vos meubles ? » Un sourire était la réponse. De meubles, on n'en voyait point ; les amendes étaient bravées d'avance. Le fonctionnaire du Christ, qui, par l'exercice même de ses fonctions, allait entasser délit sur délit, arrivait en insolvable : ce fut une force, dès la première Pentecôte, de n'avoir

qu'une sacoche et qu'un bâton, pour secouer le monde. Quelques semaines se passaient : de créancier, l'État devenait geôlier ; il poussait en prison ce récalcitrant. De par les mêmes lois qui motivaient cette condamnation, aucun autre prêtre ne pouvait, dans le village, commettre un acte sacerdotal. Plus de baptêmes, plus de messes, plus de confessions, plus d'extrêmes-onctions, plus de bénédictions des tombes. Les fidèles allaient à la sacristie chercher la croix pour conduire les morts à leur dernière demeure ; au cimetière, ils murmuraient trois *Pater*, et puis, s'en revenaient à l'église dire le rosaire pour le curé séquestré.

Les prisons s'emplissaient de prêtres. Dans celle de Coblentz, un quartier spécial était organisé pour eux. La consigne, d'abord, leur prohiba de célébrer la messe, parce que l'État ne les reconnaissait pas comme légitimement appelés aux ordres. A la longue, sous les yeux complaisamment clos d'un gardien catholique, ils se risquaient, entre cinq et sept heures du matin, à transformer leurs cellules en chapelles : tous les dix jours, lorsque le gardien avait son congé, c'est dès trois heures du matin qu'ils perpétraient leur religieuse contravention. Il advint une fois que la surveillante de la prison des femmes aperçut trop de lumière, avant l'aube, dans les cellules des « noirs ; » le bon geôlier, prévenu, apporta de la toile verte, qui masquait les fenêtres, et qui tout en même temps faisait baldaquin, par-dessus la rudimentaire pierre d'autel.

Ces liturgies clandestines exaltaient les âmes : sans rhétorique, on évoquait les catacombes. Les avenues de la prison étaient bien gardées ; les prêtres ne voyaient se glisser vers eux aucun membre de leur petite chrétienté délaissée. Mais parfois, dans l'après-midi, à un certain carrefour de Coblentz, se formaient de discrets attroupemens : les yeux s'y tournaient vers certaine fenêtre de la prison, où se dressait parfois une stature d'ecclésiastique : c'étaient de petits groupes de paroissiens, et, sans troubler la paix publique, l'éloquente fixité de leurs longs et lointains regards criait au prisonnier confiance et bravo. Il n'était pas rare que ces ouailles orphelines subvinssent à la nourriture de leurs pasteurs. Un vicaire de Neunkirchen apprit un jour au fond de sa prison que 100 thalers étaient survenus pour l'amélioration de son ordinaire ; c'étaient quelques indigènes de Neunkirchen, devenus mineurs en Amérique, qui d'au delà de l'Océan lui envoyaient ce réconfortant souvenir.

La prison de Trèves se distinguait par la sobriété des menus. Des cuillers de bois y furent longtemps la seule vaisselle de table ; les fourchettes étaient inconnues ; on n'avait de viande, à proprement parler, que quatre jours par an ; avec l'appui d'un surveillant, les prêtres eurent tardivement la permission d'en faire acheter une demi-livre chaque semaine.

La prison de Sarrebrück, où l'on domiciliait aussi les délinquans du diocèse de Trèves, était réputée la plus dure : le chapelain Isbert, qui y passa trente-deux mois, y subit des privations auxquelles il ne devait pas longtemps survivre. Tant de prêtres s'y entassaient que la voiture cellulaire qui desservait l'établissement avait reçu dans le pays, par allusion au *Culturkampf*, le nom de *Culturwagen*. Ils obtinrent licence, tardivement, de faire venir leur nourriture du dehors, à la condition qu'ils promissent de ne plus faire courir après eux le gendarme lorsqu'une incartade future, — ce serait, dans l'espèce, une messe, — les désignerait à de nouvelles rigueurs.

Car, depuis le directeur de la prison jusqu'au dernier geôlier, tous savaient qu'on reverrait ces prêtres, que, leur peine expirée, ils ne sortiraient du cachot que pour commettre un nouveau délit de messe, de confession, d'extrême-onction, qui bientôt les y ramènerait. Au jour de leur rentrée dans la paroisse, des files de fidèles se formaient, cheminaient, jusqu'au village voisin, pour attendre le curé et lui faire escorte ; les petites filles, épiant son arrivée, désertaient l'école, en masse, afin de se faire bénir, et des chants s'élevaient, des rosaires se murmuraient, pour fêter son nouveau séjour, courte étape entre deux incarcérations. Comme s'il n'existait ni loi ni prison, ce prêtre recommençait d'agir en prêtre ; et tous les paroissiens, revenant quérir les sacremens, étaient complices de son crime. Au jour où des policiers les interrogeraient pour lui faire un nouveau procès, leurs bouches demeureraient closes : ils aimeraient mieux payer l'amende pour refus de témoignage, que d'aider à l'intolérance de la justice prussienne.

On crut avoir raison de ces gens d'Église, que soutenait l'enthousiasme des laïques, en leur interdisant de séjourner dans le district auquel appartenait leur paroisse : mais ils rebondissaient, à l'improviste, là où les avait placés la consigne de l'évêque ; ils engageaient avec la maréchaussée d'interminables parties de cache-cache ; et les policiers avaient souvent honte de leurs mésa-

ventures et parfois honte de leur besogne elle-même. « Respect à cet homme, il est debout pour son drapeau ! » disait un jour un officier qui voyait arrêter un vicaire. Bravant l'ostracisme, le prêtre se dissimulait dans quelque maison amie ; cette maison s'animait discrètement, une fois la nuit close ; à minuit, l'heure des crimes, on y venait se confesser, communier, se marier, et les couples renonçaient pour quelque temps à porter au doigt les bagues d'accord, afin de mieux cacher aux indiscrets qu'il y avait dans le village quelqu'un qui les avait bénites. Une fois l'on vit un père prendre le cercueil, ouvert encore, où reposait son enfant, et courir tout le long des chemins, pleurant et furtif, jusqu'à la cachette du curé, pour qu'une bénédiction planât sur cette dépouille. Mais il y avait des malades, des mourans : fuyant sa cachette, le prêtre se glissait jusqu'à eux, au risque d'être saisi par les gendarmes, en flagrant délit. Les familles faisaient le guet, écartaient les délateurs, s'effaçaient au moment des onctions suprêmes, afin de ne pas avoir vu l'administration du sacrement, l'acte effectif de culte, passible de prison ; le délit du prêtre, — ce délit sur lequel, peut-être, enquêteraient bientôt des magistrats, — n'aurait ainsi d'autre témoin que l'agonisant ; il serait bientôt couvert par le silence de la tombe, et ce serait devant Dieu, devant lui seul, que ce mort porterait témoignage, pour le prêtre audacieux.

La veille de chaque dimanche ou de chaque fête majeure, c'était grande corvée pour les gendarmes : ils se tapissaient à l'entour des villages, pour voir si les prêtres expulsés cherchaient à rentrer. Le vicaire Kerpen, que l'évêque de Trèves avait nommé à Dieblich et que l'État en expulsait, se fit une gloire, pour l'aisance souveraine et victorieuse avec laquelle il savait se faire cacher, tantôt par ses confrères, tantôt par les mariniers de la Moselle, et puis, à l'aube du dimanche, surgir à Dieblich, on ne savait d'où ni comment, pour dire la messe. L'odyssée de ce vicaire montre avec éloquence comment l'application des lois bismarckiennes se heurtait à la mauvaise volonté de tout un peuple, et comment les rouages de ces lois absurdes, si bien montés fussent-ils, grinçaient, se détraquaient, finissaient par s'arrêter. Un gendarme, cueillant Kerpen après sa messe illégale, l'emmenait à Coblentz. L'inspecteur de la prison voulait le mettre au violon, avec tous les garnemens ramassés dans les rues ; mais voilà que les soldats eux-mêmes s'émou-

vaient : la bonne du directeur survenait, se fâchait, allait parler à sa maîtresse, laquelle envoyait en ville chercher son mari, et Kerpen, finalement, était enfermé dans une cellule plus séante. Un gendarme se présentait le lendemain pour l'emmener, une fois encore, hors du district. En route, mangeant tous deux dans un hôtel, ils rencontraient un voyageur qui payait au prêtre son dîner. D'étape en étape, il fallait mobiliser des médecins pour constater que Kerpen, fatigué, avait le droit d'aller en voiture, et réveiller un bourgmestre, avant l'aurore, pour faire reconnaître ce droit. « Ce coquin m'ennuie, disait le bourgmestre. — Plaignez-vous à M. Falk, » ripostait Kerpen.

Le vicaire Schmitz, d'Andernach, était un véritable Protée. Les gendarmes étaient toujours à ses trousses, et presque toujours fourvoyés. Un jour, ils voulurent arrêter, à sa place, un autre prêtre du nom de Schmitz, qui circulait, sur le quai d'une gare. Mais le garçon boucher que tranquillement ils laissaient passer était le Schmitz authentique qu'ils cherchaient. Ses apparitions clandestines dans la région d'Andernach ne se comptaient pas. Il avait des abris tant qu'il en voulait : quand il devait dire la messe, les fidèles se le chuchotaient entre eux, et tous s'enfermaient dans l'église, avec ce garçon boucher qui soudainement revêtait la chasuble. L'instituteur et même le sacristain, dont on redoutait les connivences avec la police, apprenaient trop tard que la messe avait été dite avant l'aurore et que Schmitz était déjà parti. « Arrêtez-le, » télégraphiait à la gendarmerie un bourgmestre zélé, et la dépêche décrivait son accoutrement pour qu'il cessât enfin d'échapper à la vindicte des lois. Les cavaliers de l'État battaient les grandes routes, cherchant l'habit pour trouver l'homme, mais l'homme avait déjà changé d'habit. Une fois, sans se gêner, il était en train de donner la communion, lorsque, sabre au clair, un gendarme entra dans l'église et voulut arrêter Schmitz, séance tenante, avec le ciboire en mains ; l'autre chapelain, qui était en train de confesser, s'interposa ; à la fin de la messe, Schmitz dut gagner la prison de Coblentz, que déjà deux séjours lui avaient rendue familière.

Un jeune vicaire qui n'avait plus le droit de demeurer dans le district de Trèves y rentrait, déguisé, et s'annonçait à la police même de cette ville comme voyageur en vins ; le dimanche suivant on apprenait qu'il s'était montré dans son ancienne

paroisse et qu'il y avait prêché. Mais, tout de suite après le sermon, le lavoir d'un ami l'avait abrité. Il s'y blottissait et reprenait le lendemain, sous d'autres vêtemens, ses courses de commis voyageur. Son aventure faisait du bruit dans la région, il l'entendait raconter. « Si nous le pinçons, nous lui tordrons le cou, » disait à ses oreilles un policier dépité. Le voyageur en vins écoutait, se démenait, pérorait au casino de la petite ville voisine et causait du *Culturkampf* avec l'administrateur du district. L'entretien tombait tout de suite sur le prêtre introuvable. « Je vais finir dimanche, s'écriait le fonctionnaire, par mettre dans son village une compagnie de soldats. » Avec douceur, le voyageur approuvait, insinuait même qu'il serait bon de faire surveiller l'église dès cinq heures du matin. A quatre heures et demie, le dimanche suivant, les fidèles sortaient déjà du lieu saint, ayant entendu dès quatre heures la messe de l'insaisissable curé qui, la veille sur la Moselle, pour échapper à un gendarme de connaissance, avait été déguisé en matelot par les bons soins d'un capitaine de bateau, et qui, sa messe dite, disparaissait pour un autre asile et pour un autre métier.

C'est par centaines que l'on se raconte encore, d'un bout à l'autre du pays de Trèves, les anecdotes de marchands ambulans, de paysans, de houilleurs, qui le jour circulaient sur les chemins et qui, la nuit, redevenus prêtres à l'abri des ténèbres, officiaient dans des granges, visitaient des malades, catéchisaient des enfans. Les curés du diocèse de Cologne furent tous jaloux de ce paysan qui, dans une paroisse où le curé n'avait plus le droit de paraître, sortit de la foule, un jour, devant une tombe où l'on descendait un cercueil et, sous l'œil des gendarmes, proposa à tous ses camarades de dire entre eux les dernières prières : le curé lui-même, le curé qu'on cherchait, s'était ainsi grimé ; et peut-être les gendarmes rapportèrent-ils au préfet, comme le symptôme d'une victoire tardive de la loi, ce geste d'un paysan qui semblait résigné à se passer de prêtre.

Cependant à l'interdiction de séjour, sans cesse enfreinte, succédait, en vertu de la loi de 1874, l'expulsion hors de l'Empire. Ceux qui en étaient victimes renonçaient généralement à lutter ; ils considéraient que Dieu ne voulait plus d'eux en Allemagne. Ils laissaient s'élever une muraille entre eux et leurs familles : aucune permission de retour n'était accordée, même

pour une brève durée. Leur père, leur mère, étaient condamnés à mourir seuls, à moins qu'un colporteur ou qu'un voiturier, à peine reconnaissable d'eux-mêmes, ne surgissent devant le lit d'agonie : c'était le fils, — le fils prêtre et paria, qui arrivait et partait dans la même nuit, et dont les frères et les sœurs, parfois, avaient peine à retrouver les traits. A l'enterrement, des gendarmes paraissaient, ils inspectaient le cortège, les approches de la tombe, constataient l'absence d'un fils, et l'interprétaient comme un succès de la loi. Elle avait enfin réussi, cette loi, à supprimer tous liens entre les prêtres exilés et leur paroisse; seuls, les liens du cœur subsistaient, et elle les meurtrissait.

VII

Mais de par l'institution épiscopale, les évêques exilés demeuraient liés à leurs diocèses : il y avait là des attaches que le législateur était impuissant à rompre. Foerster, prince évêque de Breslau, invité à démissionner, puis déposé solennellement par la Cour royale, accueillait avec sérénité, dans la partie de son diocèse située en territoire autrichien, la nouvelle de ces rigueurs: quoi que fît et voulût l'État, le diocèse de Breslau continuerait d'être gouverné par Foerster. Brinkmann, de Münster, emmené en prison pour quarante jours au printemps de 1875, était l'objet de manifestations enthousiastes qui déjouaient, avec une impertinente allégresse, toutes les précautions des fonctionnaires : des files de voitures lui faisaient escorte, des fleurs lui étaient jetées, les hourras de tout un peuple réclamaient sa bénédiction, et l'organe national-libéral de la ville constatait que décidément les lois de Mai ne servaient de rien. Alors survenaient les suprêmes exigences de l'État : au refus de démission de Brinkmann, il répondait par un procès, et le prélat déposé finissait par s'en aller en Hollande, d'où il persisterait à régir l'église de Münster. Martin, de Paderborn, avait vu le geôlier, dès le mois de janvier 1875, afficher, à l'intérieur même de sa cellule, le texte du jugement par lequel la Cour royale venait de le déposer. Son emprisonnement touchait à son terme; et comme on voulait avoir la main sur Martin et guetter au jour le jour son activité, on le mettait sous la surveillance de la police, en l'internant à Wesel. Mais quelques mois plus tard, le signalement d'un cri-

minel était expédié à tous les gendarmes du royaume. Ce signalement était ainsi conçu :

Nom et prénom : docteur Conrad Martin; habitation : Wesel; profession ou état : autrefois évêque de Paderborn; religion : catholique; âge : soixante-trois ans; taille : 5 pieds 6 pouces; cheveux : gris et rares; barbe : rasée; front : haut; sourcils : gris; yeux : gris; nez : long; bouche : ordinaire; dents : défectueuses; menton : long; visage : long; couleur du visage : bonne mine; stature : élancée; pas de signes particuliers. « Secrètement évadé » de Wesel.

Martin, en effet, cherchant un territoire d'où il pût avec moins d'entraves expédier ses ordres d'évêque, s'était enfui de Wesel en Hollande. La colère de la Prusse l'y poursuivait; la Hollande lui faisait comprendre qu'il eût à partir. Il s'installait en Belgique, et le Cabinet belge, aussi, recevait des observations. En quelque coin du monde que l'évêque Martin se trouvât, la Prusse redoutait l'évêque Martin. Quelque temps se passait, et les routes de Hollande étaient bientôt foulées par un autre nomade, un archevêque, celui-là, Melchers, de Cologne, également déposé de son siège.

Mais en vain la Cour royale enlevait-elle à ces évêques leur charge et même leur pays, elle ne leur enlevait pas leurs ouailles. Ni le Pape ni le peuple ne cessaient de les reconnaître, et cela leur suffisait. Ledochowski, lui, après une longue captivité dans la prison d'Ostrowo, reçut la nouvelle qu'il ne pouvait séjourner ni en Silésie ni en Posnanie : il s'en fut à Vienne, où les catholiques lui firent fête, et d'où les clameurs « libérales » l'obligèrent à disparaître : et ce fut de Rome, ce fut du fond même du Vatican, qu'il fit fonction d'archevêque de Posen, et s'attira par là même des condamnations nouvelles et désormais platoniques, dont le montant s'éleva bientôt à cinquante-cinq mois de prison. La Prusse, fouillant pour ses évêques l'arsenal de ses pénalités, leur avait appliqué l'une des plus dures: l'exil; et par cette maladroite cruauté, elle avait rendu leurs personnes plus insaisissables sans rendre leur autorité plus débile. Ils s'acharnaient à régner chez elle, et elle ne régnait plus sur eux : c'était de Belgique et de Hollande, de Bohême et d'Italie, qu'ils présidaient à la résistance de leurs prêtres et de leurs fidèles contre les lois de Bismarck.

Alors la Prusse voulut trouver, à tout prix, les invisibles points d'attache par lesquels ces émigrés gardaient encore racine

chez elle. Les bureaux de poste furent avertis; en Posnanie, ils reçurent un fac-similé de l'écriture de Ledochowski, avec ordre de livrer à la justice toutes les lettres dont l'enveloppe trahirait la main de l'archevêque. Et puis les policiers coururent les presbytères, pressant les prêtres de questions, perquisitionnant, les faisant poursuivre, parfois, pour refus de réponse ou de témoignage; on voulait savoir d'eux quel était le délégué secret de l'évêque. Un moment, dans le diocèse de Posen, vingt doyens furent sous les verrous, et le chiffre des prêtres qui étaient l'objet de poursuites disciplinaires dépassait trois cents. Dans l'Eichsfeld, on les questionnait sur les dispenses matrimoniales qu'ils avaient procurées à certains de leurs paroissiens; comment les avaient-ils reçues? d'où leur venaient-elles? L'intermédiaire qui les avait transmises était naturellement inculpé d'une connivence coupable avec l'évêque Martin : cela s'appelait « participation à l'exercice illégal de la fonction épiscopale. » En Posnanie, un propriétaire laïque, même, fut un jour inculpé sous ce chef; il avait mis à la poste le décret papal qui suspendait un prêtre : tel était son crime. Un prélat à qui des laïques avaient confié une adresse de félicitations pour Ledochowski fut soupçonné d'être le délégué; mais les preuves manquaient; et la maréchaussée prussienne continuait, à travers la Posnanie détestée, une chasse pitoyable et malheureuse. On la crut décisive, enfin, lorsqu'on eut mis la main sur le chanoine Kurowski : le délégué secret de Ledochowski, c'était lui... « Il ne faut pas être prophète, déclarait triomphalement l'avocat général, pour conclure que l'heure de Sedan a sonné pour la hiérarchie catholique en Prusse. » Kurowski fut condamné à deux ans de prison; et comme le coadjuteur de Posen, Janiszewski, était lui-même interné, comme le coadjuteur de Gnesen, Cylichowski, était sous les verrous pour délit de consécration des saintes huiles, la Prusse se flattait sans doute que dans le diocèse de Posen la hiérarchie était désormais sans voix... Mais la Prusse se trompait : d'avance un personnage était désigné, qui devait éventuellement remplacer Kurowski comme délégué de l'évêque, dût-il ensuite le rejoindre en prison, et le correspondant d'un journal polonais déclarait que si, dans le clergé séculier, les représentans du primat prisonnier venaient à manquer, ce rôle passerait à des missionnaires qui travailleraient en Prusse comme ils travaillaient en Chine.

A la vie publique de l'Église de Prusse, qui s'épanouissait sous l'œil des préfets, une vie secrète s'était substituée, qui déjouait l'œil des policiers. On avait visé les têtes, on avait frappé les cimes; mais la hiérarchie était devenue une force occulte qui, par ses mystérieux représentans, s'était plutôt rapprochée des âmes. « Quel est le plus haut fonctionnaire de la province du Rhin ? questionnait un inspecteur scolaire. — C'est le vicaire général de Cologne, répondait un enfant. — Pourquoi ? — Parce que l'archevêque est en prison. — Pourquoi est-il en prison? — Parce qu'il a voulu nous conserver la foi qu'on voulait nous prendre... » Des millions de catholiques pensaient comme cet enfant.

Quelques prêtres se rencontrèrent, — seize en deux ans et demi, — pour accepter des charges d'Église sans l'assentiment de l'ordinaire : le mépris des fidèles châtiait ces pasteurs d'État (*Staatspfarrer*). Il n'était pas rare que les paroissiens auxquels de tels curés s'imposaient se hâtassent de déménager l'église de ses meubles, et ces mauvais bergers étaient frappés par leurs ouailles d'une sorte d'interdit : les commerçans, quelle que fût leur confession, n'osaient rien leur vendre. La colère du peuple les traitait comme eût fait au moyen âge la justice du Pape : les temps semblaient revenus où la société civile s'identifiait pleinement avec la société religieuse ; intrus dans la vie de l'Église, ils devenaient comme exclus de la vie du village. L'État venait à leur rescousse; des procès s'engageaient, soit contre certains manifestans, soit contre les instigateurs présumés de ces manifestations : l'éclat même de ces procès éclairait d'une lumière plus crue la culpabilité de ces pasteurs à l'endroit de l'Église.

Mais si d'aventure les défiances des fidèles n'étaient pas suffisamment éveillées contre un de ces prêtres, si l'évêque, du fond même de sa prison, ne pouvait intervenir avec une parole d'alarme, le mystérieux personnage qui, secrètement investi, remplissait dans le diocèse le rôle de l'évêque absent, surgissait pour remettre tout en ordre. Un jour de 1875, dans une commune de Posnanie, le curé Kick, « pasteur d'État, » allait monter à l'autel; un prêtre inconnu survint. Il prononça contre Kick la grande excommunication, proclama qu'il n'avait pas le droit d'absoudre, et qu'il fallait cesser avec lui tout contact.

« Tenez-vous calmes, poursuivit-il ; abstenez-vous de toute attaque, de tout excès; un malheur plus grand pourrait en ré-

sulter. Priez instamment Dieu qu'il fasse la grâce au curé Kick de venir bientôt à résipiscence.

« Car je vous le dis, s'il ne fait pénitence, s'il ne répare le mal qu'il a fait, le Tout-Puissant, dans son terrible verdict, le pulvérisera comme je pulvérise ce cierge... »

On criait, on s'agitait, on pleurait : le messager de la colère divine était disparu... Il était l'envoyé secret d'un délégué secret, et toutes ces forces anonymes dépendaient du Pape lointain, du Pape insaisissable. La police cherchait des responsables : on arrêtait trois prêtres, un organiste; on condamnait, pour son obstiné silence, le propriétaire qui avait conduit de la gare au village le porteur d'excommunication.

Mais le curé Kick, à l'avenir, était un curé sans ouailles; l'État n'en pouvait mais : des vagabonds venus on ne savait comment, arrivés on ne savait d'où, et partis, aussi, pour on ne savait quel autre esclandre, annulaient ainsi, par un seul mot dit aux consciences, les prétentieux efforts de la loi.

VIII

La loi ne pouvait avoir tort; donc, puisqu'elle échouait, c'est que les fonctionnaires l'appliquaient mal. Les tyrannies déconcertées aiment ces lâches conclusions, elles accusent leurs agens au lieu de s'accuser elles-mêmes : elles les acculent à certains excès de zèle, qui, loin de grandir la fonction, humilient l'homme, et volontiers elles suspendent, sur leurs têtes docilement courbées, le reproche de n'avoir pas su vaincre ou de n'avoir pas voulu. La disgrâce infligée dès la fin de 1874 à Nordenpflycht, président supérieur de Silésie, avertissait tous les fonctionnaires prussiens qu'ils devaient être des outils de guerre. « Ils rendent illusoires toutes nos mesures législatives et font douter le peuple du sérieux de notre action, » disait Bennigsen à Bismarck lui-même, un jour qu'ils dînaient ensemble; et Bennigsen, au café, réclamait des têtes. C'était à la face de toute la Prusse qu'à son tour Wehrenpfennig insistait, du haut de la tribune, pour que l'administration fût purifiée. Et l'on assistait à ce spectacle inouï, d'un Sybel faisant trêve à ses travaux d'histoire pour organiser, sur le Rhin, l'espionnage des fonctionnaires.

Autrefois, en Bavière, Sybel avait détaché de l'Église et de l'Autriche l'esprit du roi Max et les cercles « éclairés » de

Munich ; maintenant, installé comme une sorte de vigie dans la Prusse Rhénane, il luttait pour le germanisme prussien contre l' « ultramontanisme welche. » Le groupe qu'il avait fondé sous le nom d' « Association allemande » encerclait tous les pays rhénans dans un mystérieux réseau de surveillances : les fonctionnaires devaient marcher ou bien se démettre ; et Sybel aurait volontiers acheté le triomphe final des lois bismarckiennes par un bouleversement de toute l'administration prussienne.

Ce fut à Bonn que cette intolérante association remporta sa plus attristante victoire. Depuis vingt-quatre ans, le catholique Léopold Kaufmann était bougmestre de la ville ; il avait contribué à en faire un centre d'art. Au début de février 1875, Kaufmann fut mandé à Cologne, au palais du gouvernement. Par ordre de Berlin, le préfet Bernuth voulut savoir, avant de confirmer sa réélection à la charge de bourgmestre, ce qu'il pensait du conflit entre l'État et l'Église. « Je reconnais, répondit Kaufmann, la nécessité d'une action de l'État pour le règlement de sa situation vis-à-vis de l'Église, mais je tiens les lois de Mai pour inopportunes et pernicieuses, plus encore pour l'État que pour l'Église. Comme je respecte la loi, cette opinion ne m'empêchera pas, dans ma charge, d'exécuter les lois de Mai, tant que cette obligation ne me mettra pas en conflit avec ma conscience ou avec mon honneur. » Bernuth comprenait à peu près ces propos : « Moi aussi, protestait-il, je ne suis pas un *Culturkämpfer*, et bien des fois j'ai déploré les lois de Mai. » Mais une tierce personne intervint ; c'était un bureaucrate nommé Guionneau. Non sans agacer le préfet, Guionneau demandait à Kaufmann si sa famille n'était pas ultramontaine : « Cela n'a rien à voir en l'affaire, » répliquait le bourgmestre, et le préfet pensait comme lui. Le pointilleux subalterne s'avisait alors d'une autre question : Si le curé de Bonn violait la loi, Kaufmann proposerait-il au gouvernement d'expulser ce curé du comité scolaire ? A quoi le bourgmestre répliqua que le curé n'avait jamais commis ce délit, mais que, si d'aventure ce fait se produisait, il ferait, lui, son devoir de bourgmestre, en agissant contre le délinquant. Mais agirez-vous *volontiers ?* insistait Guionneau ; et Kaufmann, cette fois, refusa de répondre.

Le dossier prit la route de Berlin, et Kaufmann s'attendait à être appelé par le ministre Eulenburg pour supplément d'informations. Kammers, bourgmestre catholique de Dusseldorf,

avait subi, là-bas, dans le cabinet ministériel, un interrogatoire en règle, avant d'être confirmé dans son office par l'autorité royale. Mais tout le printemps s'écoula, sans qu'aucun signe survînt de Berlin : des professeurs de Bonn insistaient en haut lieu, pour que ces pénibles délais eussent un terme. Enfin, le 8 mai 1875, on apprit que Guillaume Ier invitait la municipalité de Bonn à faire un autre choix. Kaufmann était exclu d'une charge que depuis près d'un quart de siècle il exerçait avec éclat. On ne pouvait lui reprocher aucun acte illégal, même aucune intention illégale ; son crime, c'était ce qu'à part lui, dans son for intime, il pensait sur les lois de Mai.

« En ces temps de tyrannie presque illimitée, rien n'est impossible, » lui écrivait un membre du parti conservateur, son vieil ami Andreae-Roman. « Cette illustration de la liberté communale est trop significative, déclarait Windthorst, pour que nous ne la remettions pas souvent sous les yeux de messieurs nos soi-disant libéraux. »

Après la municipalité de Bonn, c'était au tour de celle de Münster, d'être l'objet de vexations. Elle avait complimenté Ketteler, évêque de Mayence, à l'occasion de son jubilé; le président supérieur estima qu'en raison de l'attitude politique de Ketteler, chacun des signataires de cette adresse de félicitations méritait une amende. Nouvelle amende, ensuite, contre Ketteler, à cause de la lettre qu'il avait écrite au président supérieur pour lui reprocher sa mesure contre la municipalité : et le bruit ainsi fait par le président supérieur apprit à l'Allemagne tout entière qu'à Münster on admirait Ketteler.

L'ostracisme qui s'exerçait à Bonn, les amendes qui pleuvaient à Münster avertissaient les bourgmestres des petites bourgades qu'ils eussent à comprendre la gravité de leurs devoirs, c'est-à-dire à gêner les pèlerinages, à tracasser les processions, à se mettre aux trousses des vicaires délinquans, à obséder les préfectures de leurs rapports et les parquets de leurs procès-verbaux.

Mais Sybel était plus logique, plus proche aussi des réalités, lorsqu'il s'étudiait à venger, non seulement sur les fonctionnaires, mais sur le peuple lui-même, l'incontestable échec de la politique ecclésiastique... Oui, sur le peuple, et non pas seulement sur le peuple catholique, mais sur le peuple protestant. Au nom de l'esprit de *Culturkampf* et pour le triomphe de cet esprit, Sybel voulut ajourner, sur le Rhin et en Westphalie, l'établissement

des libertés communales et provinciales : de sentir que ces populations, ultramontaines en majorité, allaient obtenir quelque autonomie, cela faisait mal à Sybel; et puisqu'elles osaient se prononcer contre le *Culturkampf*, il fallait à ses yeux achever de les faire taire, au lieu de multiplier pour elles les moyens de parler. Même Sybel ne cachait pas que les libéraux du Rhin avaient désormais en haine l'élection du Reichstag par le suffrage universel. Il déplaisait à ces libéraux que les bulletins de vote s'égarassent en certaines mains, qui, sous l'œil des prêtres, se joignaient encore pour des prières. Adieu donc les progrès politiques, si imminens qu'ils parussent! Adieu, même, les conquêtes déjà faites, si définitives qu'on eût pu les croire! Le « libéralisme » de Sybel et de ses amis ne visait à rien de moins qu'à expulser la volonté populaire, parce que catholique, de la vie même de l'État; et c'était pour lutter contre l'Église de Pie IX, — de Pie IX, jadis accusé d'hostilité contre la souveraineté du peuple, — que Sybel voulait amputer et mutiler cette souveraineté. « Peut-on concevoir un plus grand triomphe pour le Centre? » s'écriait un député progressiste après le maladroit discours de Sybel.

Les catholiques écoutaient, curieux et contens; et j'aime à croire que si l'on eût demandé l'affichage de ce discours de Sybel, ils l'eussent voté. L'*Association allemande*, fondée contre eux, professait ainsi, publiquement, des maximes de réaction politique; elle refusait au peuple les droits qu'il désirait, elle lui marchandait ceux qu'il possédait, elle apparaissait comme l'antagoniste des aspirations populaires. Les catholiques aimaient que ceux contre lesquels ils luttaient pour Dieu leur offrissent des occasions toujours plus pressantes de lutter aussi pour le peuple : Sybel commettait cette maladresse, d'afficher la solidarité très exacte, très nette, par laquelle se rattachaient l'une à l'autre, et s'enchevêtraient ensemble, l'offensive anticatholique et la résistance antidémocratique. Le Centre en prenait acte. Le *Culturkampf* avait d'abord mis en péril les libertés religieuses conquises en 1848; il fut acquis, au cours de l'année 1875, qu'il mettait en péril les libertés politiques elles-mêmes.

GEORGES GOYAU.

LA FILLE DU CIEL

AVANT-PROPOS

Pour bien comprendre la Chine, il faut savoir qu'elle porte au cœur depuis trois cents ans une plaie profonde et toujours saignante. Lorsque le pays fut conquis par les Tartares Mandchous, l'antique dynastie des Ming dut céder le trône à celle des Tsin envahisseurs; mais la nation chinoise ne cessa ni de la regretter, ni d'attendre son retour. La révolution est donc permanente en Chine; c'est un feu qui couve éternellement, éclate en incendie dans quelque province, puis s'éteint pour se rallumer bientôt dans une autre.

L'Empire Jaune est sans doute trop immense pour que les révoltés puissent s'entendre et, par un effort collectif, briser enfin le joug des Tartares. Plusieurs fois cependant les Chinois de race furent tout près de la victoire. Ainsi, il y a une vingtaine d'années, des événemens que l'Europe n'a jamais bien connus bouleversèrent la Chine. Les révoltés, victorieux pour un temps, proclamèrent à Nang-King un empereur de sang chinois et de la dynastie des Ming. Il s'appelait Ron-Tsin-Tsé, ce qui signifie : la Floraison définitive, et sa période fut nommée par ses fidèles Taï-Ping-Tien-Ko, ce qui signifie : l'Empire de la grande paix céleste. Il régna dix-sept années, concurremment avec l'empereur tartare de Pékin, et à peine dans l'ombre.

Plus tard, on s'efforça de supprimer même son histoire; les livres qui la contaient furent confisqués et brûlés, et on défendit, sous peine de mort, de prononcer son nom.

Voici cependant la traduction du passage qui le concerne, dans le volumineux rapport adressé par le général tartare Tsen-Kouan-Weï à l'empereur de Pékin :

Quand les révoltés se soulevèrent dans la province de Kouang-Tong, dit-il, *ils s'étaient emparés de seize provinces et de six cents villes. Leur coupable chef et ses criminels amis étaient devenus formidables.*

Tous leurs généraux se fortifiaient dans les places qu'ils avaient prises, et ce n'est qu'après trois années de siège que nous fûmes de nouveau maîtres de Nang-King. En ce moment, l'armée rebelle comptait plus de 100 000 hommes, mais pas un seul ne consentit à se rendre. Dès qu'ils se jugèrent perdus, ils mirent le feu au palais et se brûlèrent vifs. Beaucoup de femmes se pendirent, s'étranglèrent, ou se jetèrent dans les lacs des jardins. Je parvins cependant à faire prisonnière une jeune fille et je la pressai de me dire où était leur empereur. « Il est mort, répondit-elle ; vaincu, il s'est empoisonné ; mais aussitôt après on a proclamé empereur son fils Hon-Fo-Tsen. » Elle me conduisit ensuite à sa tombe, que je donnai l'ordre de briser ; on y trouva en effet l'empereur, qu'enveloppait un linceul de soie jaune brodé de dragons. Il était vieux, chauve, avec une moustache blanche. Je fis brûler son cadavre et jeter sa cendre au vent. Nos soldats détruisirent tout ce qui restait dans les murs ; il y eut trois jours et trois nuits de tueries et de pillages. Cependant une troupe de quelques milliers de rebelles, très bien armés, réussit à s'échapper de la ville, après avoir revêtu les costumes de nos morts, et il est à craindre que leur nouvel empereur ait pu fuir avec eux.

Cet empereur Hon-Fo-Tsen, qui en effet avait pu s'enfuir de Nang-King, fut considéré par les vrais Chinois comme le souverain légitime, et sa descendance, secrètement, lui succédera vraisemblablement sans interruption.

Il y a quelques années, un homme très remarquable, qui semblait incarner la Chine nouvelle, rêva une réconciliation pacifique et sincère entre les deux races ennemies. (Il avait bien d'autres rêves encore, comme par exemple celui de fonder : les États-Unis du monde.) Il conçut le projet, presque irréalisable, de gagner à ses idées l'empereur de Pékin lui-même et, avec son concours, de réformer la Chine, sans verser de sang. Il s'appelait Kan-You-Wey. Pour se rapprocher de l'empereur, il ouvrit une école à Pékin en 1889.

Des rumeurs, mais combien contradictoires, couraient sur la personnalité de cet invisible empereur Kouang-Su, gardé en tutelle, comme captif au fond de ses palais, et si inconnu de tous. Les uns le disaient bienveillant, lettré, curieux des choses modernes. Les autres le représentaient comme faible d'esprit et de corps, livré à tous les excès et incapable d'agir.

Kan-You-Wey ne voulut croire que la version favorable ; il savait d'ailleurs ce que valaient les ministres de la Régente, maîtres, avec elle, du pouvoir ; il plaignait l'impériale victime, tout son cœur allait vers ce souverain, puisqu'il était malheureux. Mais comment l'atteindre, par delà ses quadruples murailles? Comment éveiller l'attention de la mélancolique idole ?... Kan-You-Wey renouvela dix fois la tentative, avec un zèle d'apôtre, et réussit enfin, en 1898, grâce

à l'un de ses disciples, à placer sous les yeux de l'empereur un mémoire qu'il avait préparé.

Alors le souverain-fantôme se réveilla; très frappé par ces idées subversives, il voulut qu'elles lui fussent expliquées en détail et accorda une audience au novateur; tout de suite il subit l'influence de ce grand esprit; il fit de lui son ministre, son confident intime, et, soutenu par ses conseils, il parvint à ressaisir le pouvoir.

C'est à ce moment du règne de Kouang-Su que se déroule notre drame; l'empereur lui-même en est le héros, et Kan-You-Wey y figure sous le nom de Puits-des-bois...

JUDITH GAUTIER et PIERRE LOTI.

PERSONNAGES

L'EMPEREUR DE PÉKIN, de race tartare et de la dynastie des Tsin (30 ans).
PUITS-DES-BOIS, conseiller de l'Empereur tartare.
PORTE-FLÈCHE, seigneur chinois de la Cour de Nang-King.
PRINCE-FIDÈLE — —
PRINCE-AILÉ — —
FILS DU PRINTEMPS, petit empereur chinois de Nang-King (7 ou 8 ans).
LUMIÈRE-VOILÉE, conseiller de l'Impératrice.
LE GRAND ASTROLOGUE.
UN GÉNÉRAL TARTARE.
LE PEUPLIER, grand-mandarin.
LE ROC, PETIT-SAPIN, LE COURBÉ, LE FORT — jardiniers du Palais de Nang-King.
DEUX ESPIONS TARTARES.
DEUX BOURREAUX TARTARES.
UN EUNUQUE.

LA FILLE DU CIEL, impératrice de race chinoise et de la dynastie des Ming (24 ou 25 ans).
LOTUS-D'OR, CINNAMOME, TRANQUILLE-ÉLÉGANCE, LA PERLE — filles d'honneur de l'Impératrice.
LA GRANDE MAITRESSE DU PALAIS DE NANG-KING.
LA GRANDE MAITRESSE DU PALAIS DE PÉKIN.
MARCHANDES DE BONBONS ET DE FLEURS, DES RUES DE PÉKIN.
GRANDS MANDARINS ET GENS DU PEUPLE. SOLDATS CHINOIS ET SOLDATS TARTARES.

L'action se passe de nos jours en Chine.

ACTE PREMIER

PREMIER TABLEAU

Les jardins du Palais de Nang-King. A gauche, le pavillon des filles d'honneur, précédé d'une véranda enguirlandée. Entre les arbres et les buissons fleuris, on aperçoit des toitures de faïence jaune, aux angles retroussés et hérissés de monstres. Grands cèdres contournés. Étangs, ruisseaux, ponts courbes en marbre et en laque rouge.

Préparatifs de fête. Au fond, des serviteurs plantent des bannières, des lances, des insignes de toutes formes. Plus près, d'autres nettoient le jardin, balaient la pluie de fleurs tombée des arbres. Soleil levant.

SCÈNE I

LE ROC, PETIT-SAPIN, LE FORT, LE COURBÉ, JARDINIERS.

(On entend dans le lointain une cloche et un tambour.)

LE ROC, *qui s'arrête de travailler et prête l'oreille.* — Entendez-vous la grosse cloche de bronze et le grand tambour?... Encore un prince qui passe sous le portail d'honneur, un de plus qui fait son entrée dans notre palais de Nang-King.

PETIT-SAPIN. — J'entends, oui... Mais j'aimerais mieux voir...

LE FORT. — Les beaux spectacles ne sont pas faits pour nous.

LE ROC. — Les cérémonies n'ont pas besoin de nos regards.

PETIT-SAPIN. — Oui, oui, on sait : notre fonction est de travailler à l'écart, de préparer patiemment la beauté de la fête qui ne sera pas pour nos yeux.

LE FORT. — Vas-tu te plaindre?... Chaque être doit accepter la place qui lui échoit dans la vie.

LE ROC. — La loi est pour tous. Il y a des animaux fiers et superbes, des oiseaux qui ont un magnifique plumage. Et il y a aussi des rats et d'affreux insectes qui répugnent.

LE FORT. — Il se trouve des rois parmi les arbres et des princesses parmi les fleurs.

LE ROC. — Et beaucoup de pauvres plantes n'ont ni beauté ni parfum.

Petit-Sapin. — La pluie les arrose tout de même et le soleil les réchauffe.

Le Courbé. — Il arrive aussi que le hasard favorise le plus humble... Tenez, moi, sans avoir mérité pour cela aucun reproche, j'ai vu ce qu'il m'était interdit de voir.

Le Fort. — Toi ! Tu as vu ?

Petit-Sapin. — Quoi ? quoi ? Oh ! raconte-nous.

Le Courbé. — Eh bien... c'était hier, après le coucher du soleil, les autres travailleurs venaient tous de partir ; moi, qui n'avais pas fini, j'étais resté à polir un des grands lions de marbre, vous savez, au portail d'honneur. Je travaillais sans me méfier, quand tout à coup voilà que le tambour bat, que la cloche tinte, que les veilleurs descendent de la tour du guet pour ouvrir la grande porte. Des gardes accourent, et des chefs, et des ministres. J'entends dire que celui qui arrive est le plus important de tous les invités, le vice-roi des provinces du Sud. Comment m'échapper au milieu de tous ces beaux personnages ?... Impossible !... Je me cache derrière une des grosses pattes, je me fais tout petit, personne ne prend garde à moi... et j'ai vu, j'ai vu, à travers le globe ajouré, vous savez, que le lion tient sous sa griffe...

Petit-Sapin. — Toi ! tu as vu entrer le vice-roi avec son cortège ?...

Le Courbé. — Oui, moi !... Oh ! tant de costumes de soie et d'or ! tant de chevaux qui étaient tout brillans de pierreries ! tant de bannières ! Et des visages terribles, et des regards effrayans d'orgueil !... Mais quand il parut, lui, oh ! comme j'ai compris que tout le reste ne comptait plus... Pâle, l'air très las, sur un cheval maintenu par deux valets... Un costume simple, mais qui avait l'air plus riche que ceux des autres... Il était tellement imposant que mon cœur ne pouvait plus battre dans ma poitrine et il me sembla que si seulement il tournait vers moi ses yeux, qui ne regardaient rien, du coup je tomberais mort.

Petit-Sapin. — Eh bien ! vrai ! Si rien que pour un vice-roi c'est à ce point-là, que serait-ce donc, hein ! si on était regardé par l'empereur même ?

Le Courbé. — Non, je vous assure, celui qui ne l'a pas vu, ne peut pas...

Petit-Sapin. — Chut ! chut ! Un officier du palais.

SCÈNE II

LES MÊMES, PORTE-FLÈCHE, OFFICIER DU PALAIS.

PORTE-FLÈCHE. — Alors, c'est cela, votre travail! En vains bavardages vous dissipez les précieuses minutes qui nous restent.

LE COURBÉ. — Le travail s'achève, seigneur.

PORTE-FLÈCHE. — Il s'achève? Et moi je vois le sol encore tout jonché de pétales et de fleurs mortes... Ici, surtout, à l'entour du pavillon des filles d'honneur (*à part*), là où s'épanouit la fleur vivante que j'aime.

LE COURBÉ. — A peine a-t-on fait la place nette que le vent malicieux secoue les branches, et c'est à recommencer.

PORTE-FLÈCHE. — Enlevez au moins là, sur la mousse..., on dirait des taches, toutes ces fleurs fanées...

SCÈNE III

LES MÊMES, LOTUS-D'OR, CINNAMOME, LA PERLE, TRANQUILLE-ÉLÉGANCE, FILLES D'HONNEUR

Elles paraissent, furtivement, sous la véranda du pavillon. Lotus-d'Or s'avance lentement et s'accoude à la balustrade. Porte-Flèche la contemple avec émotion.

CINNAMOME, *à demi-voix*. — J'ai cru reconnaître la voix du seigneur Porte-Flèche...

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — Lotus-d'Or l'a reconnue avant toi.

LA PERLE. — Toujours ce jeune homme rôde par ici.

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — On sait pourquoi.

CINNAMOME. — Voyez, il salue notre compagne comme on salue une reine.

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — N'est-elle pas la reine de son cœur?

PORTE-FLÈCHE. — La brise du printemps m'effleure et me grise du parfum des lotus.

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — L'allusion est transparente...

CINNAMOME. — On sait que « brise du printemps » signifie amour...

LA PERLE. — Et elle s'appelle : Lotus-d'Or!...

LOTUS-D'OR, *à Porte-Flèche*. — Seigneur! j'ai entendu que

vous commandiez d'enlever ces fleurs... Me suis-je trompée?...

PORTE-FLÈCHE. — J'ai osé élever la voix pour donner cet ordre... peut-être vous ai-je déplu?

LOTUS-D'OR. — Oh! non!... mais je veux vous demander grâce pour ces mortes charmantes : laissez-les quelque temps encore former un tapis au pied de notre pavillon. Arrachées de leurs tiges elles sont belles cependant, et embaument.

PORTE-FLÈCHE. — Quelle gloire pour moi de vous obéir! J'envie ces fleurs qui seront foulées par vos petits pieds. *(Il fait signe aux jardiniers de s'éloigner.)*

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE, *tirant Lotus-d'Or par la manche.* — Assez! Lotus-d'Or! Ce n'est pas convenable d'écouter de tels propos.

PORTE-FLÈCHE. — N'avez-vous plus rien à me dire?

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — Allons! viens! Rentrons!

LOTUS-D'OR, *à Tranquille-Élégance.* — Non, attends un peu... *(A Porte-Flèche.)* Seigneur, vous le savez, les nouvelles sont lentes à parvenir dans le quartier des femmes... et ma curiosité est bien impatiente, en ce jour solennel entre tous, où notre impératrice va restaurer le trône de la lumineuse dynastie des Ming et prendre la régence de l'Empire. A quelle heure exactement commence la fête?... Savez-vous l'ordre des cérémonies?

PORTE-FLÈCHE. — Quelle joie pour moi de pouvoir vous répondre. Les crieurs du Ministère des Rites ont proclamé hier au soir l'ordre de la solennité. J'ai noté ce que j'entendais.

(Il tire de sa manche un petit rouleau de soie.)

Je compte en écrire plus tard quelques poèmes. C'est une date si unique dans les annales de la Chine!...

LOTUS-D'OR. — Oh! lisez-nous, seigneur!

(Les jeunes filles, curieuses, se rapprochent.)

PORTE-FLÈCHE, *lisant.* — « En cette journée magnifique, où notre Impératrice, quittant le deuil de son illustre époux, va prendre le pouvoir au nom de son fils, en dépit de l'usurpateur qui, depuis trois cents ans, tient la Chine sous le joug :

« Ordre à tous les hauts fonctionnaires du palais, aux maîtres des cérémonies, aux grands secrétaires d'État, aux ministres, aux guerriers, aux princes, aux gardiens du Sceau Impérial, de se tenir prêts avant la dernière veille de la nuit et de réunir les objets précieux dont ils ont la garde, afin de les disposer,

selon les rites, sur les six tables d'or, dans le Palais de la Grande Pureté. L'intendant de la musique placera les orchestres et les chanteurs sur les galeries et dans la salle du trône. Dès que la dernière veille aura sonné, l'astrologue ira avertir l'Impératrice que c'est l'heure choisie où elle doit monter au temple de ses ancêtres pour faire aux Mânes augustes les offrandes prescrites. Sa Majesté ne sera accompagnée que des princesses et des filles d'honneur. »

Tranquille-Élégance. — Nous!... Alors, rentrons, il faut nous préparer bientôt.

Lotus-d'Or. — On nous préviendra quand il sera temps.

Porte-Flèche, *continuant de lire.* — « Du temple des ancêtres au palais de la Grande Pureté, tous les fonctionnaires, officiers, gardes, secrétaires, feront la haie sur le passage de l'Impératrice, qui sera portée dans un palanquin orné de dragons et de phénix, jusqu'au pied de l'escalier conduisant à la salle du trône, où aura lieu la grande cérémonie de l'investiture. »

Lotus-d'Or. — Est-ce que les femmes y assisteront?

Porte-Flèche. — Oui; les princesses et les filles d'honneur forment le cortège de l'Impératrice et se groupent autour d'Elle.

Lotus-d'Or. — Ah! je n'étais pas bien sûre... C'est cela surtout que je voulais savoir...

Porte-Flèche. — Le jeune empereur sera auprès de sa courageuse mère qui va régner en son nom!... Régner, vous savez comment! Régner dans le mystère, dans l'angoisse, à travers d'inextricables obstacles...

Lotus-d'Or. — Tant de cœurs battent pour elle, tant de bras voudraient la défendre...

Tranquille-Élégance. — Tous les invités sont-ils arrivés au palais?...

Porte-Flèche. — Je le crois... On a logé le plus puissant d'entre eux, le vice-roi du Sud, pas bien loin d'ici, dans le pavillon des Sources Claires. Si les buissons n'étaient pas si touffus, de votre demeure on verrait l'angle de son toit.

Cinnamome, *à demi-voix.* — J'aimerais apercevoir le prince!...

Lotus-d'Or. — Une question encore, seigneur : un danger prochain ne nous menace-t-il pas? Des rumeurs viennent sourdement jusqu'à nous... Nos provinces reconquises sont-elles sûrement gardées?...

PORTE-FLÈCHE. — Hélas! même pendant les heures de joie l'inquiétude nous mord; hélas! quand l'arome délicieux d'une fleur nous caresse, il nous faut redouter l'orage qui toujours gronde à l'horizon!... La gazelle avait un peu de répit parce que le tigre était blessé. S'il guérit, il se rejettera aussitôt à la poursuite de sa proie.

LOTUS-D'OR. — Quel est le sens de cette image?

PORTE-FLÈCHE. — C'est que l'empereur tartare, celui qui règne à Pékin et nous considère, nous Chinois dépossédés, comme des rebelles, vient d'être vaincu dans une guerre que lui ont faite les barbares formidables de l'Occident; à grand'peine il a obtenu la paix et n'est pas tout à fait remis de sa défaite.

LOTUS-D'OR. — Ah! oui, le bruit de cette guerre nous était venu; mais quelle en fut donc la cause?

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — Comme la politique l'intéresse...

LA PERLE. — Quand c'est ce jeune homme qui l'enseigne...

PORTE-FLÈCHE. — La cause en est singulière : un prince, parent de l'usurpateur tartare, a eu la folle idée de réunir une troupe de bandits, sous prétexte de la jeter contre les sujets chrétiens en exécration dans le nord de la Chine. Mais, la horde déchaînée, on n'a pu la retenir; elle s'est ruée aussi contre les barbares étrangers, dont la présence était depuis longtemps tolérée autour des palais. Alors les armées des nations d'Occident sont venues saccager Pékin, d'où l'empereur tartare, avec toute sa cour, s'était enfui.

LOTUS-D'OR. — Sans doute, il est malheureux pour nous que l'usurpateur ait obtenu la paix...

PORTE-FLÈCHE. — Qui sait? La Chine serait tombée peut-être sous une domination plus funeste encore...

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — La leçon n'est pas finie?...

LOTUS-D'OR, *se retirant.* — Il est temps, seigneur, de nous parer pour la fête.

PORTE-FLÈCHE. — C'est vous qui embellirez la parure.

LOTUS D'OR. — Ne vous moquez pas... Au revoir, seigneur.

PORTE-FLÈCHE, *qui voit venir quelqu'un vers la droite.* — Oh! rentrez vite!... Votre illustre voisin, le vice-roi du Sud, se promène dans les jardins et vient de ce côté-ci.

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE, *baissant un store de bambou.* — Si nous pouvions l'apercevoir à travers les stores!...

PORTE-FLÈCHE. — Adieu ! Je dois céder la place à un aussi noble promeneur.

(Les jeunes filles rentrent, Porte-Flèche sort rapidement.)

SCÈNE IV

L'EMPEREUR TARTARE, déguisé en vice-roi du Sud.
PUITS-DES-BOIS, son ministre.

PUITS-DES-BOIS. — Je ne vois personne... Votre Majesté peut s'avancer.

L'EMPEREUR. — « Votre Majesté »... Tu veux donc me perdre ?

PUITS-DES-BOIS. — Oh ! Sire !

L'EMPEREUR. — Encore !

PUITS-DES-BOIS. — Quand nous sommes seuls, je ne peux m'empêcher...

L'EMPEREUR. — Il le faut... Derrière ces stores, très probablement, des espions nous surveillent.

PUITS-DES-BOIS. — Des curieuses plutôt : c'est le pavillon des filles d'honneur.

L'EMPEREUR. — Le pavillon des filles d'honneur !... Alors, il y a aussi des filles d'honneur ! Non, vraiment je crois rêver ! Je savais pourtant ce que je venais chercher ici. Qu'en trois siècles de règne, les empereurs de ma dynastie n'ont jamais dompté la sourde révolte des vaincus, je le savais ! Que dans les provinces du Sud les rebelles n'ont jamais courbé la tête, oui, je le savais. Que Nang-King est leur centre et qu'ici même un descendant des Ming a régné pendant plus de dix-sept ans avant d'être anéanti par nos armées, je n'ignorais rien de tout cela... Mais je croyais que ce simulacre d'empire était plus mystérieux, plus dans l'ombre... Et voici que je trouve un palais aussi beau que le mien, des gardes, des fonctionnaires, des ministres, un cérémonial réglé comme dans ma propre cour... Notre empire est trop grand, vois-tu, pour être gouverné par une seule tête.... J'ai voulu voir par mes yeux. J'étais préparé à toutes les surprises et, cependant, ceci me dépasse ! *(Il s'assied sur un banc, au pied d'un arbre en fleur.)*

PUITS-DES-BOIS. — Ce qui est plus surprenant encore, c'est que vous soyez ici, vous, à l'insu de tous ; ici, chez vos impla-

cables ennemis, et vêtu à la mode d'il y a trois cents ans !...

L'Empereur. — Il est heureux que ce vice-roi du Sud, dont j'ai pris la place, soit de ma taille... Que peut-il penser de cette aventure, dans le navire où on me le garde prisonnier? Que se figure-t-il, hein ?...

Puits-des-Bois. — Tout, plutôt que la vérité.

L'Empereur. — S'il s'échappait pourtant, serais-je assez perdu ?

Puits-des-Bois. — Mon cœur est comme pris dans un étau... Ne l'êtes-vous pas, de toutes façons, perdu ?...

L'Empereur. — Tais-toi. Après tout, qu'est-ce que j'ai donc à risquer, moi ? Ma vie ? A l'ombre de ce trône, dont on m'écarte, n'est-elle pas une interminable agonie ? Ah ! de quel poids m'écrasent les heures lentes qui tombent !... Qui dira l'horreur de cette stagnation molle, de cette solitude oisive ? Oh ! la rage qui dévaste l'âme, quand on est le Maître, et que l'on n'a aucun pouvoir !... Si je trouve ici la mort, je serai encore heureux mille fois d'être venu ! Toute ma triste existence antérieure ne vaut pas ces quelques jours de fuite et de voyage, l'ivresse de m'être échappé, d'avoir rompu, pour un temps, toute cette trame grise et soyeuse qui m'emprisonnait. Oh ! agir ! Agir au soleil, agir comme un homme, entreprendre une action téméraire qui, si je meurs, au moins, restera pour honorer ma mémoire !

Puits-des-Bois. — Vous êtes grand, vous êtes noble, vous êtes intrépide ; mais moi, qui ne suis rien, j'ai le droit de trembler !...

L'Empereur. — C'est toi, pourtant, qui as éveillé mon esprit, qui l'as tiré de sa torpeur mortelle ; c'est toi qui m'as insufflé la volonté et la force. N'as-tu pas approuvé mon projet ? N'as-tu pas trouvé noble, et digne d'un sage, le rêve dont je m'enivrais ?

Puits-des-Bois, *s'agenouillant auprès de l'Empereur.* — J'ai crié d'enthousiasme, j'ai pleuré d'émotion, quand j'ai compris votre sublime pensée... Mais c'est un rêve impossible et, vouloir le réaliser, est une folie, généreuse autant que vaine ! J'ai peur pour vous, Sire, mon bien-aimé maître, j'ai peur !...

L'Empereur. — Peur de quoi ?... Jusqu'à ce jour, tout ce que j'avais imaginé ne s'est-il pas accompli comme par enchantement ?

Puits-des-Bois. — Jusqu'à ce jour, oui, je ne dis pas non !

L'Empereur. — Ma sortie du palais, qui semblait si périlleuse : aucun obstacle !... Toi, mon cher ministre, dans ton palanquin officiel, moi à tes côtés sous le costume de ton secrétaire ! Je souriais, t'en souviens-tu? comme un écolier qui prend la clef des champs ; j'avais l'air trop joyeux, cela te faisait peur... Et lui, ton pauvre petit secrétaire, ton élève, presque ton fils, consentant à prendre ma place, dans mon lit aux soies funèbres, au fond de ma chambre sépulcrale, grillée, murée, remurée, où l'on étouffe à respirer des parfums trop suaves !... Si j'en réchappe, que pourrai-je bien faire pour reconnaître ce dévouement prodigieux : s'être substitué au martyr que j'étais, être entré dans la momie d'un Empereur de Chine !

Puits-des-Bois. — Ce rôle, saura-t-il le tenir ?

L'Empereur. — Ah ! c'est un rôle aisé, que celui de souverain, dans ma triste chambre close : dormir, lire ou méditer ; se garder de rien faire de plus... J'ai employé l'arme dont on se sert si souvent contre moi : on m'accuse d'être malade, quand je ne le suis pas ; cette fois je prétends l'être, qui osera ne pas le croire ?

Puits-des-Bois. — Et le médecin, qui soigne ce faux empereur, êtes-vous sûr au moins de sa fidélité?

L'Empereur. — Mon médecin? quel intérêt aurait-il à trahir? Il croit à quelque expédition galante et je lui ai promis une province si mon absence n'est pas découverte. Il veille sur son malade et interdit sévèrement à quiconque de l'approcher.

Puits-des-Bois. — C'est admirable !...

L'Empereur. — Même dans ma ville de Pékin, qui donc risquait de me reconnaître, puisque aucun de mes sujets n'a jamais aperçu mon visage... Ah ! cela rend la fuite aisée, d'être un empereur invisible !... Et une fois sur le vaisseau, frété par tes soins, te rappelles-tu, quelle ivresse de s'envoler dans l'espace, légers comme les nuages de fumée que déroulait notre course !...

Puits-des-Bois. — C'est vrai, l'enlèvement du vice-roi et de ses compagnons était un point plus dangereux encore, mais nos matelots s'en sont tirés comme à miracle ! Les immortels sont avec vous, Majesté !

L'Empereur. — Pauvre petit vice-roi ! Et l'escorte qui venait à sa rencontre, ne l'ayant jamais vu non plus, rien d'aussi

simple que d'être pris pour lui. Je te dis, Puits-des-Bois, tout cela ne pouvait qu'être d'une facilité enfantine !

PUITS-DES-BOIS. — Sire, vous auriez composé des romans d'aventure mieux encore que l'illustre Lo-Kouan-Tson.

L'EMPEREUR. — Que veux-tu ! on ne m'a laissé que deux choses, dans ma solitude magnifique : l'amour et l'opium. L'opium exalte l'imagination, et j'ai eu tout le loisir d'échafauder des projets.

PUITS-DES-BOIS. — Moi, je construis l'avenir dans des écrits, prophétiques peut-être, mais je laisse aux générations prochaines le soin d'accomplir l'œuvre. Tandis que vous, c'est votre propre sang que vous offrez en sacrifice, pour fléchir la haine invincible. Les immortels se pencheront vers vous, comme vers leur égal ; mais ceux-là mêmes que vous voulez combler de vos bienfaits, vous serez déchiré par eux !

L'EMPEREUR. — Qui sait ! La haine souvent cède à l'amour...

PUITS-DES-BOIS. — Pas celle-là, pas cette haine séculaire, que rien n'a pu amollir et qui, pendant ces trois cents ans, n'a pas connu même une faiblesse amoureuse : jamais un Tartare ne s'est uni à une Chinoise, jamais un Chinois n'a aimé une femme tartare et, voyez, depuis trois ans, que, par un décret, vous avez autorisé les mariages entre les deux races, personne n'a usé de la permission.

L'EMPEREUR. — Si ! Il y a eu un mariage..

PUITS-DES-BOIS. — Un mariage ! Un de vos courtisans pour vous plaire a épousé la fille d'un de vos ministres, et rappelez-vous de combien de faveurs vous avez dû payer un acte aussi méritoire.

L'EMPEREUR. — Toi, pourtant, tu es Chinois et je veux croire que tu m'aimes un peu.

PUITS-DES-BOIS. — Pour moi seul, vous avez laissé rayonner la lumière de votre âme, et j'ai d'ailleurs rejeté tous les préjugés qui entravent la vie : je vous aime et je vous admire.

L'EMPEREUR. — Eh bien ! c'est déjà ma récompense...

PUITS-DES-BOIS. — On vient par là ! Prenons garde...

SCÈNE V

(De légers palanquins, portés chacun par deux hommes, s'arrêtent devant le pavillon. Deux intendans les accompagnent et montent l'escalier.)

PUITS-DES-BOIS. — Des eunuques qui, sans doute, viennent chercher les filles d'honneur.

L'EMPEREUR. — Je croyais qu'il était interdit d'employer des eunuques, hors de mon palais de Pékin.

PUITS-DES-BOIS. — On se permet tout, dans le palais de Nang-King.

(Ils s'écartent un peu, tandis que les jeunes filles descendent.)

SCÈNE VI

LES MÊMES. LOTUS-D'OR. TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. LA PERLE. CINNAMOME. LES EUNUQUES.

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE, *bas à Lotus-d'Or*. — Ces seigneurs sont là encore.

LOTUS-D'OR. — Ils ont grand air.

LA PERLE. — Ils nous regardent à la dérobée.

CINNAMOME. — Feignons de ne pas les voir.

L'EUNUQUE. — L'Impératrice va sortir de son palais. Vous bavarderez demain.

TRANQUILLE-ÉLÉGANCE. — Si nous sommes en retard, c'est ta faute.

LA PERLE. — Il fallait nous prévenir plus tôt.

L'EUNUQUE. — Vite, vite; la dernière veille va sonner...

(Elles montent dans les palanquins, qui s'éloignent à la file, précédés et suivis d'un eunuque.)

SCÈNE VII

L'EMPEREUR. PUITS-DES-BOIS.

PUITS-DES-BOIS. — Elles sont gentilles.

L'EMPEREUR. — Et si gracieusement vêtues! Cela me donne à regretter que mes ancêtres conquérans aient imposé au peuple

le costume tartare. Ces vêtemens chinois sont tellement plus jolis!

PUITS-DES-BOIS. — Ils rendent la femme plus souple et plus fine.

L'EMPEREUR. — Est-ce que dans la ville tous les habitans ont repris la mode antique?

PUITS-DES-BOIS. — Dans leurs maisons, c'est très probable; en public, dans les rues, ils dissimulent encore.

L'EMPEREUR. — Le vice-roi, que j'entretiens ici, ne doit rien ignorer de tout cela; comment ne sommes-nous pas mieux avertis?

PUITS-DES-BOIS. — Votre vice-roi, Sire, n'est pas un Tartare, mais un Chinois, autant dire qu'il fait cause commune avec les rebelles. Cependant à Pékin, en dehors de votre palais d'éternel silence, on sait à peu près ce qui se passe. Tandis que vous rêvez la paix définitive, on prépare la guerre.

L'EMPEREUR. — Hélas!...

(On entend sonner, alternativement, la trompe, le claquebois et le gong, frappant chaque fois cinq coups. Bientôt les sonneurs passent, lentement.)

PUITS-DES-BOIS. — La cinquième veille.

L'EMPEREUR. — Faut-il rentrer?

PUITS-DES-BOIS. — Pas encore. L'Impératrice va se rendre au temple de ses ancêtres, cela nous donne du temps.

L'EMPEREUR. — L'Impératrice!... Dans quelques instans je la verrai! L'image que je m'en suis faite sera détruite par la figure réelle... Ah! elle ne se doute guère, cette femme, pour qui je dois être l'épouvantail suprême; elle ne se doute pas que depuis des mois elle emplit toutes mes pensées, qu'elle seule hante mes veillées solitaires. Oh! si elle savait que l'Empereur-fantôme, séquestré là-bas dans le palais de Pékin, écrivait chaque nuit des poèmes en son honneur...

PUITS-DES-BOIS. — On la dit belle et charmante; mais ce sont, peut-être, paroles de courtisans.

L'EMPEREUR. — Si elle ne l'est pas, mon sacrifice n'en deviendra que plus méritoire...

PUITS-DES-BOIS. — Oh!... Venez là, c'est elle! Elle traverse les jardins et, comme il n'y a personne, son palanquin est grand ouvert.

L'EMPEREUR. — Ah! *(A travers les buissons en fleurs il regarde*

ardemment. On entend la musique d'une marche.) Mais je la reconnais, ami, cette femme !... belle et touchante, majestueuse et fragile, fleur rare, fleur impériale... Ami, que penses-tu de ce présage : elle est telle, absolument, que je l'avais vue, reflétée dans le miroir des songes...

PUITS-DES-BOIS. — Les regards du dragon traversent l'espace.

L'EMPEREUR *regagne le banc, appuyé sur Puits-des-Bois, et s'y laisse tomber, presque défaillant.* — Vois comme l'émotion brise mes forces...

PUITS-DES-BOIS. — Vous êtes comme la lyre sacrée dont les cordes frémissent au moindre souffle.

SCÈNE VIII

LES MÊMES. LE PETIT EMPEREUR DE NANG-KING, un enfant de sept à huit ans, qui entre en jouant au volant avec ses mains, ses pieds, ses coudes, en de très gracieux gestes. Des femmes le suivent. Deux serviteurs restent au fond.

1re FEMME, *qui veut reprendre le volant.* — Sire, prenez garde de trop vous échauffer.

L'ENFANT. — Non, non, donne! Je veux jouer encore!

2e FEMME, *s'approchant respectueusement de l'Empereur tartare.* — Seigneur, il n'est pas convenable de demeurer en la présence de Sa Majesté, notre jeune empereur.

L'EMPEREUR. — C'est lui!... *(Le volant du petit Empereur de Nang-King vient tomber sur les genoux du grand Empereur, qui le prend entre ses doigts.)*

L'ENFANT, *à la 2e femme.* — Laisse-le assis là, je le veux. Tu vois bien qu'il est malade! *(A l'Empereur.)* Pourquoi es-tu si pâle? Tu t'es fait mal?

L'EMPEREUR. — Non... Sire... C'est une émotion qui m'a fait pâlir.

L'ENFANT. — Laquelle?

L'EMPEREUR. — Celle de vous voir, peut-être.

L'ENFANT. — C'est pour rire... Trouves-tu que je joue bien au volant?

L'EMPEREUR. — Avec une grâce infinie.

L'ENFANT. — Tout à l'heure, pendant la cérémonie, il va

falloir se tenir bien tranquille; alors je me remue beaucoup, pour avoir de la patience après... Tu comprends?

L'Empereur, *lui tendant le volant.* — Voulez-vous continuer le jeu?

L'Enfant. — Non, garde-le. Tu le donneras, de ma part, à ton fils.

L'Empereur. — Je n'ai pas de fils.

L'Enfant. — Oh! que c'est triste! Eh bien! garde-le tout de même, en souvenir d'un enfant qui, lui, n'a plus de père...

L'Empereur. — Merci! *(Détachant un bijou de sa ceinture.)* Prenez, en échange, ce bijou, en mémoire d'un homme dont le plus grand désir serait de vous avoir pour fils...

L'Enfant. — Oh! merci!...

1re Femme. — Venez, Sire, il est temps.

L'Enfant. — C'est un petit dragon, un dragon impérial, je le connais va!... Mais comment l'avais-tu sur toi? Tu n'as pas le droit de le porter?... Sois tranquille, je ne dirai rien. Au revoir!...

L'Empereur. — Au revoir!...

(L'enfant s'en va en courant, suivi des femmes. L'Empereur remonte un peu, pour le voir plus longtemps.)

SCÈNE IX

L'EMPEREUR. PUITS-DES-BOIS.

Puits-des-Bois. — Vous voilà encore tout vibrant...

L'Empereur. — C'est un trouble plein de douceur... Ne dirait-on pas que le ciel m'approuve et veut me seconder? Cet enfant, qui vient à moi, prend ma défense, s'inquiète de ma pâleur, qui me donne son jouet!... Ah! qu'il m'est précieux, ce léger cadeau!...

Puits-des-Bois. — Oui, je l'ai subie comme vous, l'émotion imprévue de cette rencontre... Mais laissez le calme descendre dansvotre âme. Vous avez besoin de tout votre sang-froid, pour ne pas vous trahir, pendant cette cérémonie de l'investiture, où, cette fois, vous ne jouez pas le premier rôle. Songez aux trois agenouillemens, aux neuf prosternations; vous n'êtes guère accoutumé à vous y soumettre.

L'Empereur. — Mais j'en connais les nuances mieux que per-

sonne, moi qui suis condamné à voir toujours l'homme prosterné à mes pieds, et battant le sol du front...

(Des officiers, des gardes, des hérauts d'armes, commencent à s'agiter, au fond de la scène, et à se ranger en haie. On déploie les bannières. Les chefs crient des ordres.)

Puits-des-Bois. — Rentrons! Il est temps, puisque vous voulez repasser votre discours... Surtout, Sire, n'y changez rien; je crains tant que vous vous trahissiez par quelques paroles imprudentes.

L'Empereur. — Je le trouve trop banal, ce discours... depuis que je l'ai vue, Elle!... J'en improviserai un autre...

Puits-des-Bois. — Oh! non, je vous en supplie! Vous pourriez vous troubler, rester court, ou plutôt vous laisser entraîner plus qu'il ne serait raisonnable...

L'Empereur. — Tu me prépareras une pipe d'opium, alors tout sera clair et facile pour mon esprit.

Puits-des-Bois. — Oh! vous aviez promis de renoncer à ce poison! Vous savez pourtant qu'il a été le grand destructeur de vos énergies et de votre volonté! L'exaltation qu'il vous communique, vous savez bien de quel accablement il faut la payer après!

L'Empereur. — Viens, viens! Une bouffée seulement. Je te jure que ce sera la dernière.

(Ils s'éloignent. Des appels de trompettes, des cris de commandement, tandis que le rideau se ferme.)

FIN DU PREMIER TABLEAU

DEUXIÈME TABLEAU

La salle du trône, au palais de Nang-King, vue de biais. L'Impératrice et le trône, sur lequel elle est assise, se présentent de profil. Le petit Empereur est assis près d'elle. Le trône est sur élevé de plusieurs marches; les filles d'honneur sont derrière l'Impératrice, tenant au bout de hampes les grands écrans de plumes. Les gardes du corps sont rangés sur les marches du trône et portent des encensoirs où fume de l'encens du Thibet. Tous les mandarins, tous les dignitaires et officiers sont rangés en ordre et debout. Au fond de la scène, à travers une colonnade, on aperçoit, sur des galeries extérieures, des instrumens de musique, des musiciens et des choristes; on aperçoit aussi le palanquin à dragons d'or de l'Impératrice. Au dehors, des foules que l'on doit deviner et vaguement apercevoir. En face du trône, sur une estrade, des danseurs, costumés en guerriers et armés, se tiennent immobiles. Toute l'assistance est debout, sauf l'Impératrice et le petit Empereur son fils.

SCÈNE I

LA FOULE. L'EMPEREUR TARTARE et PUITS-DES-BOIS, déguisés toujours, mais en grand costume. PRINCE-FIDÈLE.

La Foule, *cri chanté.*

Dix mille années! Dix mille années!
Qu'il vive heureux notre roi!
Qu'il vive heureux et longtemps!
Dix mille années! Dix mille années!

(La musique continue au fond de la scène.)

L'Empereur tartare, *sur le devant de la scène, bas à Puits-des-Bois.* — Ce vieux palais est infiniment plus joli que le mien, d'un art plus exquis et plus pur.

Puits-des-Bois, *bas aussi.* — Notre art chinois, Sire, dans toute sa pureté ancienne.

L'Empereur, *souriant.* — Vous êtes restés nos maîtres en toutes choses; auprès de vous, nous ne sommes toujours que des barbares, nous les conquérans et les envahisseurs... Que ce soit l'unique gloire de mon règne, de restaurer la noble tradition chinoise, en fusionnant nos deux peuples pour jamais...

Puits-des-Bois. — Ne parlons pas trop, ô mon bien-aimé

maître; on nous observe... Et puis n'oubliez pas qu'il va falloir vous prosterner...

L'Empereur. — Devant elle ! Oh ! cela me sera bien facile.

Puits-des-Bois. — Et votre discours, de grâce, faites-le tout à l'heure correct et banal... Le charme, qu'Elle semble exercer sur vous, déjà m'épouvante...

Chœur, *chanté au fond de la scène.*

Du haut du ciel tournez les yeux (1),
Vers ce palais, ô mes aïeux !
Moi, votre fils, élu des dieux,
Je monte au trône glorieux.

(Les danseurs exécutent trois évolutions de la danse rituelle dite : danse de la plume et de la flûte.)

Chœur, *chanté au fond de la scène.*

Que votre esprit, votre valeur
Et vos vertus guident mon cœur !
Je triompherai du malheur
Et des méchans serai vainqueur.

(Les danseurs évoluent encore trois fois.)

Chœur, *chanté au fond de la scène.*

Sur l'étendard, dans le ciel pur,
Le dragon d'or baigne en l'azur,
Sous son abri, puissant et sûr,
Je ferai grand le temps futur !

(Les danseurs exécutent les trois dernières évolutions.)

(Musique.)

(Le maître des cérémonies s'approche du garde des Sceaux, le salue et du geste l'invite à le suivre. Il le conduit à une table d'or placée au fond. Le garde des Sceaux, après avoir ployé le genou, prend sur cette table, posé dans un plateau, le grand sceau de l'Empire. Le maître des cérémonies le conduit jusqu'au pied du trône, puis se retire. Le garde des Sceaux ploie un genou et offre le sceau à Prince-Fidèle. Quand Prince-Fidèle l'a pris, le garde des Sceaux s'agenouille devant le trône, fait trois prosternemens, se relève et se retire à reculons. Prince-Fidèle ploie un genou et élève à deux mains vers l'Impératrice le grand sceau d'or, puis il se relève.)

(La musique cesse.)

(1) Ces vers, qui ont la longueur voulue pour être chantés avec la musique traditionnelle, sont une traduction de l'hymne chinois.

PRINCE-FIDÈLE, *à l'Impératrice.* — Au nom de tous les princes ici assemblés, au nom du peuple fidèle et de l'armée prête à mourir pour la Dynastie Lumineuse, je présente à Votre Majesté le trésor sacré entre tous, le dépôt sans prix que vos ancêtres se sont transmis de génération en génération, le symbole de la Toute-Puissance, le grand Sceau de l'État. En vous le remettant, nous vous reconnaissons comme souveraine de l'Empire, pendant la minorité de votre fils bien-aimé. Acceptez le mandat du ciel avec recueillement et piété...

(Deux filles d'honneur descendent les marches du trône, viennent prendre le plateau et vont le déposer sur une autre table toute proche de l'Impératrice.)

PRINCE-FIDÈLE. — O fille du Ciel, que nous jurons de fidèlement servir! Pour achever l'œuvre de vos ancêtres déifiés, n'oubliez jamais les dix préceptes, qui sont la règle de conduite des souverains. Tels qu'ils furent gravés, ici, dans le jade précieux, mon devoir est de vous les relire en ce jour et devant tous. (*Lisant sur un bloc de jade qu'on lui présente :*)

Craindre le ciel.
Aimer le peuple.
Elever l'esprit.
Cultiver les sciences.
Honorer le mérite.
Écouter les conseils.
Diminuer les impôts.
Adoucir les lois.
Épargner le trésor
Fuir l'entraînement des sens.

En obéissant à ces commandemens, on est assuré de suivre la voie droite ; mais il faut s'y avancer sans distraction ni défaillance. O notre souveraine, soyez attentive et anxieuse, comme si, à toutes les heures de votre vie, vous portiez une coupe trop emplie d'eau, dont pas une goutte ne doit se perdre. Faites ainsi, alors votre œuvre sera juste et votre dynastie ne finira jamais...

TOUS. — Dix mille années! Dix mille années!

(L'orchestre joue. Prince-Fidèle s'agenouille, fait trois prosternemens, se relève, puis retourne à sa place. La musique cesse, un grand silence s'établit, l'Impératrice se lève.

SCÈNE II

L'IMPÉRATRICE. LA FOULE.

L'Impératrice. — Éclaire-moi, ô divine Raison! Esprits de mes ancêtres, descendez en mon esprit, soutenez ma faiblesse, fortifiez mon cœur!...

Ce sceptre, trop lourd encore pour les mains frêles de mon bien-aimé fils, mes mains de femme auront-elles la force de le porter assez haut?... Du moins elles ne trembleront pas; elles le tiendront d'une étreinte constante, que la mort seule pourra desserrer. Et vous m'aiderez, tous, mes fidèles, vous m'aiderez de vos conseils, de vos sagesses et de vos courages.

Le nom indiqué par le Livre des Siècles pour le règne du dernier descendant de la Dynastie Lumineuse est : la Grande Concorde définitive. Mais qu'elle semble encore lointaine, hélas! cette concorde, annoncée depuis les vieux temps de notre histoire, et que nos cœurs meurtris appellent de tous leurs vœux! Au lieu de ce rêve de l'avenir, nous avons le présent terrible, l'incertitude, l'instabilité, la guerre! Et cet Empire, dont vous me proclamez souveraine, il faudra, chaque jour, en refaire la conquête; lambeau par lambeau, l'arracher au ravisseur...

Oh! que de sang, depuis trois siècles! C'est un flot empourpré de sang, qui soutient le navire chargé de nos nobles espoirs!... Il est ballotté, il fuit devant la tempête, ce navire aux flancs rougis, mais il ne peut pas faire naufrage, car il porte la justice et le droit; un jour, il jettera l'ancre dans le port pacifique, la Dynastie Lumineuse sera rétablie à jamais, — et tous nos morts, dont les débris jonchent la terre, dont les âmes emplissent au-dessus de nous les nuages, nos innombrables morts auront ainsi leur vengeance magnifique et recevront le prix de leur martyre.

Comme vous tous qui êtes ici, je voue ma vie à cette cause sacrée; mais il ne suffit pas de mourir sans regret, il faut combattre à outrance, nous défendre jusqu'au dernier souffle, afin que notre mort soit féconde.

Pour reconquérir notre patrie, pour briser le joug qui la déshonore, faisons notre cœur intrépide, notre âme implacable

Ni pitié, ni merci pour le Tartare ; que jamais ne s'apaise notre héroïque colère, notre sainte haine !...

Envers tous les autres vivans, nous connaissons nos devoirs : bienveillance, compassion, charité. Quels que soient les hommes, d'où qu'ils viennent, du Midi, du Nord, de l'Occident avide, à tous ceux qui se diront amis, tendons des mains fraternelles, selon l'immémoriale tradition que, seuls, nos envahisseurs ont violée !

Je jure, devant vous, ô Mânes de mes ancêtres, et devant vous, ô mes sujets bien-aimés, je jure de veiller sévèrement sur moi-même, de m'appliquer à ne manquer à aucun de mes devoirs, d'être attentive et anxieuse comme si je portais entre mes mains une coupe trop remplie, dont l'eau ne doit pas être renversée; je jure d'affronter la tête haute les menaces de l'avenir, de subir avec résignation la destinée cruelle et de ne pas ciller des paupières même devant le glaive levé sur moi !

(Elle se rassied sur le trône.)

TOUS. — Dix mille années ! Dix mille années !

(La musique reprend au fond de la scène. Sur un signe du maître des cérémonies, les mandarins quittent leurs places et viennent se ranger en plusieurs lignes au pied du trône.)

DEUX HÉRAUTS. — Agenouillez-vous !

D'AUTRES HÉRAUTS, *sur les portes, répétant le même ordre à la foule qui est sur les terrasses et dans les cours.* — Agenouillez-vous !

(Tous les mandarins s'agenouillent en même temps.)

LES HÉRAUTS. — Prosternez-vous !

LES HÉRAUTS DES PORTES. — Prosternez-vous !

(Tous les mandarins se prosternent par trois fois en approchant leur front du sol trois fois par chaque prosternement.)

LES HÉRAUTS. — Relevez-vous !

LES HÉRAUTS DES PORTES. — Relevez-vous !

(Tous les mandarins se relèvent et regagnent leurs places.)

UN HÉRAUT. — Que le vice-roi du Sud, au nom de tous, réponde à Sa Majesté.

(Le maître des cérémonies s'approche de l'Empereur tartare et le guide

vers le trône. Le petit Empereur de Nang-King échange des signes avec l'Empereur tartare ; il lui montre le dragon d'or, suspendu à son cou, tandis que l'Empereur tartare lui fait voir un coin du volant, caché sur sa poitrine. L'Impératrice, surprise, interroge son fils du regard. L'enfant sourit mystérieusement, et se presse contre elle. L'Empereur tartare contemple d'abord l'Impératrice, puis lentement se prosterne. Il se relève. La musique cesse.)

L'Empereur. — O divine Majesté ! Moi, votre esclave, et en ce moment l'un des premiers dignitaires de votre cour, pourquoi donc suis-je si peu de chose ? Pourquoi est-elle stérile, ma volonté fervente de créer sous vos pas une route unie et triomphale ?... Oh ! devant mon impuissance à dompter le sort menaçant, quel tumulte de désirs et de colère bouleverse mon âme !..

Et pourtant, voici que le céleste rayonnement de votre présence m'illumine et m'inspire. Une lumière éclatante, qui émane de Votre Majesté, semble traverser les nuages des horizons, percer les ténèbres,... et je vous vois, là-bas, dans la grande ville des Tsins !... je vous vois assise et toute-puissante, sur le trône même de l'Empereur tartare ; l'immense empire, indivis et calmé, étendu sous vos pieds comme un tapis de gloire !...

Non, la destinée ne pourra pas vous être cruelle ; devant votre personne sacrée, ses armes se briseront. Pour certains êtres, à ce point supérieurs au niveau commun, les lois du ciel et du monde ne semblent-elles pas toujours fléchir ?... Souvenez-vous de cette favorite, si belle, qui jadis subjugua l'un des souverains vos aïeux : quand vint le jour où, déchue de la faveur impériale, elle fut livrée aux bourreaux, tranquille, elle les regarda, et dès qu'ils brandirent leurs sabres, pour toute défense elle sourit. Alors, ils jetèrent leurs armes à ses pieds, car aucun ne se sentit le courage d'éteindre ce radieux sourire.

(Une rumeur d'étonnement contenu parcourt la foule qui s'agite.)

Ainsi vous désarmerez le destin, et vos plus redoutables adversaires ploieront le genou devant vous...

(Ce disant, il s'agenouille.)

L'Impératrice, *après un instant de stupeur et de silence, sans se lever du trône.* — Merci, mon noble sujet. Vos paroles audacieuses nous ont surprise, mais nous ont aussi charmée. Les tragiques circonstances de notre investiture excusent d'ailleurs

les pensées ardentes, les discours exceptionnels ; et votre vision prophétique nous a émue... très profondément... Merci à vous, merci à tous !

(L'Empereur tartare se relève et regagne sa place. Musique. Marche. L'Impératrice descend lentement de son trône, le cortège se forme à sa suite et traverse la scène; Elle atteint l'ouverture de la terrasse où l'attend son palanquin à dragons d'or. Tous les assistans, sans quitter leurs places, s'agenouillent et se prosternent.)

CHŒUR, *chanté au fond de la scène.*

Que le bonheur et la paix (1)
Ici règnent à jamais
O ciel, exauce nos souhaits !
Accorde-nous tes bienfaits :
La douce pluie, le vent frais.
Que jusqu'au séjour des dieux
S'élèvent nos chants pieux...

TOUS, *interrompant le chœur chanté.*

Dix mille années ! Dix mille années !

(Le grand tambour et la cloche sonnent alternativement. Le rideau tombe.)

FIN DU PREMIER ACTE

PIERRE LOTI et JUDITH GAUTIER.

1, Traduction de l'hymne chinois.

LA CONSPIRATION MAGON

RÉCIT DES TEMPS RÉVOLUTIONNAIRES

I

LES DESSOUS D'UNE ACCUSATION

Dans les pages qui suivent, je me suis efforcé de tirer de l'oubli, en en reconstituant le cadre et les détails, l'un des plus tragiques épisodes de la Terreur, et des moins connus : l'histoire d'une famille, — la famille Magon, — littéralement décimée par le tribunal révolutionnaire sous le prétexte d'avoir ourdi un complot contre la République et au profit de la royauté. Ce complot n'avait jamais existé ; il fut forgé de toutes pièces dans le sein du Comité de Sûreté générale pour justifier l'arrestation des malheureux dont on convoitait les biens. On les arrêta, hommes et femmes, au nombre de vingt-cinq, et douze d'entre eux, dont un adolescent de dix-sept ans, condamné à la place de son père, allèrent à la guillotine avec des gens qu'on prétendait être leurs complices et qui, pour la plupart, leur étaient inconnus.

Dans l'étude que j'ai consacrée ici à Hérault de Séchelles et aux dames de Bellegarde, publiée depuis en volume sous ce titre : *Le Roman d'un Conventionnel*, j'avais fait allusion à ce drame dont les victimes étaient alliées au fougueux terroriste qui, quoique pour d'autres causes, périt vers le même temps qu'elles (1). Mais je n'espérais pas en faire revivre les péripéties,

(1) Voyez la *Revue* des 1er, 15 octobre et 15 novembre 1903.

tant les recherches qu'exigeait une indispensable documentation menaçaient d'être longues et laborieuses. C'est alors que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer l'un des descendans directs de la famille Magon, M. le baron R. de Saint-Pern, petit-fils de la marquise de Cornulier, qui mêlée à ce drame affreux faillit y laisser la vie. Depuis plusieurs années, M. de Saint-Pern a entrepris, dans un intérêt purement familial, une histoire généalogique de sa maison, œuvre considérable qui ne comptera pas moins de cinq volumes, dont le premier a été publié, et dont on appréciera l'importance si l'on veut se rappeler qu'au cours des siècles, les Saint-Pern et les Magon se sont alliés à de nombreuses familles parmi lesquelles il en est d'illustres. En vue de ce travail, notre auteur a fouillé, et non sans fruit, un grand nombre de dossiers tirés des archives publiques et privées, de telle sorte que son ouvrage, riche recueil de documens du plus grand prix, sera une contribution précieuse apportée non seulement à l'histoire de sa maison, mais aussi, et en bien des cas, à notre histoire nationale. Ces documens, M. le baron de Saint-Pern, avec une libéralité et un désintéressement dont j'ai été profondément touché, a bien voulu me les communiquer et me permettre de les utiliser. C'est donc grâce à lui que j'ai pu écrire le récit qui suit, y verser à flots la lumière et montrer ce que fut la mentalité des hommes de 1793, celle des victimes et celle des bourreaux. Je lui exprime ici toute ma reconnaissance.

J'adresse aussi des remerciemens non moins sincères à un autre descendant des Magon : mon ami M. le général Magon de la Giclais. Je lui dois, outre certains documens qui étaient en sa possession, de très utiles indications qui, plus d'une fois, m'ont conduit à d'importantes découvertes. Il a acquis, ainsi, des droits à ma gratitude, et je suis heureux de lui en donner publiquement le témoignage

I

Parmi les maisons de banque qui existaient à Paris avant la Révolution, l'une des plus considérables et celle peut-être qui jouissait de la plus grande réputation d'honorabilité, — la maison Magon de la Balue, — était située place Vendôme, dans l'immeuble qui porte aujourd'hui le numéro 22. Construit vers

1720, par le fameux Law qui projetait d'y transporter le siège de ses opérations, et vendu par lui, bientôt après, à la non moins fameuse comtesse de Parabère, cet immeuble, dont elle s'était dessaisie après l'avoir occupé pendant plusieurs années, avait successivement appartenu depuis au président de Ségur du parlement de Bordeaux, au fermier général Léonard de Cluzel et à Bertrand Dufresne, administrateur de la Caisse d'Escompte, pour arriver enfin dans les mains d'un actionnaire de cette caisse, Jean-Baptiste Magon de la Balue, ancien fermier général et fondateur de la banque qui portait son nom ; il avait établi là ses bureaux et son habitation.

Il était né en 1713, à Saint-Malo. Sa famille y tenait un rang considérable. Elle le devait au brillant renom qu'avaient acquis dans leur carrière plusieurs de ses membres dont l'existence s'était confondue, depuis le milieu du XVIe siècle, avec celle de la cité malouine. Ils y avaient occupé de grandes charges. On trouve parmi eux un connétable, deux colonels des milices bourgeoises, des chanoines du chapitre co-seigneur de Saint-Malo avec l'évêque, des conseillers de la couronne près du parlement de Bretagne. Riches et généreux, ils avaient coopéré à d'importantes fondations pieuses et charitables. Comme pour la plupart des Malouins, le négoce de mer et les armemens avaient été la source de leur fortune.

Dans un mémoire daté de 1788, il est dit que « cette famille est si ancienne en Bretagne que l'on ignore le temps auquel elle a commencé, » les titres nécessaires pour le constater ayant disparu. Néanmoins, il est établi que, dès 1546, elle comptait parmi les maisons nobles et qu'en plusieurs circonstances, ses descendans avaient fait leurs preuves de noblesse. Depuis cette époque, les Magon étaient devenus légion, chacune des branches se distinguant des autres par un nom nobiliaire ajouté au nom patronymique. C'est ainsi que le banquier de la place Vendôme était connu sous le nom de Magon de la Balue; son frère, plus jeune que lui d'une année, et qui n'avait pas quitté la ville natale, sous le nom de Magon de la Blinaye; leur cousin ancien trésorier général des États de Bretagne qui habitait tantôt Paris, tantôt le château de Tilly d'Orceau en Normandie, et le fils de celui-ci fixé à Saint-Malo, sous le nom de Magon de la Lande. Il y avait encore, répandus dans le pays de Bretagne, tous possesseurs de terres et plusieurs à la tête de maisons

d'armement, des Magon de la Gervaisais, des Magon de la Giclais, des Magon du Boisgarein, des Magon de la Villehuchet, des Magon de Coëtizac, des Magon de Saint-Élier, des Magon de Closdoré, des Magon du Bos, des Magon de l'Épinay, des Magon de la Vieuville et des Magon de Terlaye.

Sous Louis XIV, un Magon de Terlaye est lieutenant général, lieutenant-colonel des Gardes Françaises et commandeur de Saint-Louis. Sous Louis XV, le lieutenant général Magon de la Gervaisais est créé marquis; son frère Magon de la Giclais figure sur la liste des brigadiers des armées du Roi. La branche Saint-Élier fournit un gouverneur des Iles de France et de Bourbon, père de l'illustre amiral Magon tué sur son vaisseau à la bataille de Trafalgar. C'est d'un Magon de la Gervaisais que s'éprend à l'aube de sa jeunesse la princesse Louise de Condé, dont le nom associé au sien est en quelque sorte immortalisé par le caractère touchant de leurs chastes amours; c'est une Magon du Boisgarein qu'épouse, quelques années avant la Révolution, le prince de Savoie-Carignan, frère de Mme de Lamballe, officier au service de France, dont les enfans seront reconnus aptes à monter sur le trône d'Italie, en cas d'extinction de la branche régnante; c'est enfin une Magon de la Lande qui entre en 1724 dans la maison de Contades par son mariage avec Érasme de Contades, le futur maréchal de France et sa nièce du même nom qui sera la mère du conventionnel Hérault de Séchelles de sinistre et tragique mémoire. Les Magon portent « d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un lion aussi d'or, couronné d'argent. » Ils ont pour devise: *Tutus Mago.*

Magon de la Balue, que sa situation sociale faisait considérer comme le personnage le plus important de la famille, était presque octogénaire lorsque éclata la Révolution. Son caractère, la dignité de sa vie, sa probité universellement reconnue et la grande fortune dont on le savait possesseur, — elle était estimée à neuf millions, — avaient contribué au puissant crédit de sa maison de banque. Il était le banquier de la Cour et des plus nobles familles de l'aristocratie française. Sur les registres où s'inscrivaient ses opérations, on voit figurer des noms illustres : Montmorency, Matignon, Crussol, Brancas, Breteuil, Du Châtelet, Boisgelin, Talhouet, d'Armaillé, Balleroy, Nicolaï, Récamier, Choiseul, Gramont, Montbarrey, Quélen, d'Havré, Berryer

père, le chevalier de Savoie-Carignan, et enfin le Comte d'Artois.

Constatons dès maintenant, parce que cette circonstance constituera contre Magon de la Balue une charge accablante, qu'entre tant de nobles cliens, le Comte d'Artois tenait la première place, non seulement en sa qualité de frère du Roi, mais aussi par la fréquence et par le chiffre des emprunts qu'il faisait à la banque, en donnant pour gages des assignations sur ses revenus. Antérieurement à la Révolution, ces assignations n'étaient pas toujours acquittées à leur échéance. Elles ne le furent plus, après que le prince eut émigré, et le banquier dut se prêter à des renouvellemens successifs. A la fin de février 1792, la dette du Comte d'Artois envers la banque Magon s'élèvera de ce chef à la somme de 2 313 000 livres. Elle se grossira bientôt de 600 000 livres qu'à sa demande, le banquier lui fera parvenir à Coblentz, en numéraire, ce qui suppose autant de dévouement que de courage, vu la difficulté qu'il y aura alors à se procurer et à transporter à l'étranger des écus et des louis, vu surtout les périls auxquels on s'expose en procédant à ces opérations que les lois révolutionnaires incriminent et punissent de mort.

Au moment où commence ce récit, Magon de la Balue était veuf depuis longtemps. De son mariage avec Mlle Le Franc, fille unique d'un contrôleur des fermes du Roi, lui restaient quatre enfans, deux fils et deux filles, tous mariés. L'aîné, Adrien Magon de la Balue qui le secondait dans la direction de la banque, avait épousé Mlle de Saint-Pern-Ligouyer. Cette jeune femme avait un frère, Bertrand-Auguste de Saint-Pern, marié à la fille aînée du banquier et dont le mariage avait précédé le sien. Il portait comme son père le titre de marquis : on le désignait sous le nom de Saint-Pern-Magon. La fille cadette de Magon de la Balue était devenue la femme du président de Meslay, de la Chambre des Comptes de Bordeaux.

La marquise de Saint-Pern-Magon n'avait pas été heureuse en ménage. A la suite de dissentimens dus au caractère et aux prodigalités du mari, les époux s'étaient séparés à l'amiable. Le marquis vivait tantôt à Tours, tantôt à La Bryère, petit domaine qu'il possédait dans les Côtes-du-Nord. Sa femme était revenue à l'hôtel de la place Vendôme avec son fils encore enfant et avec sa fille, qui épousait en 1788 le marquis de Cornulier, jeune magistrat du Parlement de Rennes, apparenté comme les Saint-Pern à toute la noblesse bretonne.

Le banquier tenait à Paris un grand état de maison dont l'étude de ses comptes, en même temps qu'elle nous révèle ce que coûtait sous l'ancien régime l'existence d'une famille qui, sans être seigneuriale, appartenait à l'aristocratie, nous permet d'apprécier l'importance. Pour l'année 1791, sa dépense totale, quoiqu'en diminution sur celle des années antérieures par suite des événemens qui répandent partout l'inquiétude et ont fait se fermer les salons, dépasse encore la somme de cent mille livres. Dans ce chiffre, l'écurie figure pour onze mille livres, la cuisine et l'office pour quarante-six mille livres, et la domesticité pour quatre mille trois cents livres. Durant cette même année, il est entré dans le bûcher cent quarante voies de bois ayant coûté trois mille quatre cents livres, et dans la cave vingt-quatre pièces de vin de Bourgogne, payées cent soixante livres la pièce, transport compris. Une part dans le loyer d'un manège aux écuries d'Orléans et deux abonnemens de théâtre : un quart de loge à l'Opéra pour six mois et une loge « côté du Roi » au théâtre de Monsieur, grossissent de dix-sept cents livres le total de ces chiffres auxquels viennent s'ajouter les frais de bureau de la banque. Pour six commis et un garçon de caisse, ils s'élèvent annuellement à un peu plus de vingt-deux mille livres.

Dans ces comptes ne figurent pas les aumônes de Magon de la Balue ni sa participation à des œuvres de bienfaisance. Mais un autre chiffre, celui de ses dépenses particulières, inscrites pour 3 400 livres, nous révèle qu'en dépit de la large et luxueuse aisance en laquelle il vivait, il était de goûts et de mœurs simples. Aussi actif qu'au temps de sa jeunesse et toujours occupé des grands intérêts dont il avait la charge, il menait une vie laborieuse où les distractions et les plaisirs tenaient peu de place : le matin une promenade à cheval durant laquelle un domestique l'accompagnait et qu'il utilisait souvent en allant voir ses confrères, ses amis et les pauvres ; le soir, quelques heures passées en famille ou des réceptions qui amenaient une élite sociale dans son salon, dont sa fille, la marquise de Saint-Pern-Magon et sa bru, Mme Adrien Magon de la Balue, l'aidaient à faire les honneurs. On aime à se figurer ces réunions où tout trahissait l'amour de la royauté et le culte des traditions ancestrales. Autour du maître de la maison, voici ses cousins, des vieillards comme lui, le maréchal de Contades et Magon

de la Lande, ce trésorier général des États de Bretagne nommé plus haut, qui réside souvent encore à Paris, bien qu'il se soit démis de ses fonctions; voici Mme Hérault de Séchelles, une Magon de la Lande, nièce par alliance du maréchal et mère du futur conventionnel; voici ce brillant jeune homme lui-même, beau, élégant, aimant à papillonner autour des femmes; il est avocat général au Parlement; il se fait honneur d'être le protégé de la Reine et rien en lui ne permet de prévoir l'avenir tragique auquel il est voué; voici enfin le propre frère de Magon de la Balue, Magon de la Blinaye, son cadet d'une année, qui vit habituellement à Saint-Malo, mais qui vient de temps en temps à Paris pour embrasser sa famille. Puis, ce sont des cliens du banquier qui l'estiment et l'aiment, se plaisent à lui rendre hommage en se montrant chez lui; des gens de finance, fermiers généraux ou banquiers ses confrères, qui saluent dans sa personne le membre le plus important de leur corporation, le plus considéré, non moins grâce à ses alliances et à son immense fortune que grâce à sa réputation de probité.

Le rang que Magon de la Balue occupait à Paris, son frère cadet, Magon de la Blinaye, l'occupait à Saint-Malo, leur ville natale. Il ne s'était pas marié et, malgré son grand âge, il continuait à diriger les entreprises commerciales dans lesquelles il s'était enrichi. Il avait rempli jadis les fonctions un peu honorifiques de gentilhomme de la vénerie et de lieutenant des maréchaux. Mais, depuis longtemps, il ne les exerçait plus. Il se consacrait uniquement à de bonnes œuvres et à la direction de sa maison de commerce qui avait pour principal objet la vente à l'étranger des toiles de Bretagne.

Autour de lui, fixés à Saint-Malo ou dans les châteaux voisins, il comptait un assez grand nombre de parens, et notamment Érasme Magon de la Lande, fils du trésorier général et frère de Mme Hérault de Séchelles. Marié et père de six enfans, dont l'aînée, une fille, devait épouser en 1790 le comte de Saint-Pern La Tour, Érasme Magon de la Lande était à la tête d'un établissement d'armemens maritimes. Le nom qu'il portait, son caractère, le souvenir des services rendus à l'État et à la cité par son père et enfin ses relations comme sa fortune, le classaient au premier rang parmi ses concitoyens.

C'était aussi le cas de ses parens, Magon de la Villehuchet et Magon de Coëtizac, deux frères universellement respectés, en pos-

session d'une nombreuse famille. Magon de la Villehuchet avait quatre fils dont deux seulement vivaient auprès de leur mère et de lui, les deux autres naviguant au loin. Magon de Coëtizac en avait trois. L'aîné habitait Saint-Malo ; ses frères étaient dans la marine comme leurs cousins.

Riches et entourés de considération, il n'est pas étonnant que les Magon se fussent alliés, par plusieurs mariages, à des maisons nobles et notamment à celle des Saint-Pern, l'une des plus anciennes et des plus illustres de Bretagne. Elle était représentée, alors, entre autres membres, par René-Célestin Bertrand de Saint-Pern, né en 1716 au château de Brondineuf dans les Côtes-du-Nord. Qualifié d'abord comte de Ligouyer, ce gentilhomme était devenu marquis de Saint-Pern, à la mort de son oncle, décédé lieutenant général, après s'être couvert de gloire pendant la guerre de Sept ans et au moment où il allait être promu maréchal de France. Orphelin de bonne heure et élevé par cet oncle, René-Célestin Bertrand avait servi tour à tour comme lieutenant dans les Gardes Françaises et dans le régiment du Roi. Ayant épousé à Rennes, en 1741, l'unique héritière de la maison de l'Ollivier de Saint-Maur, il s'était alors retiré du service. Possesseur, par sa femme et par lui-même, d'une grande fortune, que devaient accroître par la suite plusieurs héritages, il vivait tantôt au château du Bois-de-la-Roche près Ploërmel, tantôt et préférablement à celui de Couëllan, commune de Guitté proche de Dinan, qu'il avait restauré et agrandi.

C'est là qu'en septembre 1758, il avait appris le débarquement d'un corps d'armée anglais sur les côtes de Bretagne. Il était parti aussitôt pour se mettre à la disposition du duc d'Aiguillon, auquel il amenait une compagnie de volontaires, tous gentilshommes, dont il avait été élu capitaine. Sur le théâtre de l'action où l'avait accompagné son cousin le comte de Saint-Pern de Lattay, il allait retrouver son frère, le chevalier de Saint-Pern, colonel du régiment de Penthièvre-infanterie. Avec eux, il prit part, le 2 septembre, au combat de Saint-Cast où les Anglais essuyèrent une sanglante défaite. Il revint ensuite auprès de sa famille à laquelle il continua à se consacrer. Il n'avait pas eu moins de dix-neuf enfans. Mais, la mort ayant opéré ses ravages à travers cette nombreuse lignée, elle ne comptait plus que six fils et trois filles. Cinq des fils appartenaient comme officiers aux armées de terre et de mer. Les filles

étaient mariées, l'une à l'un de ses cousins, le comte de Saint-Pern-Brondineuf, l'autre au comte de la Chalotais, le fils du célèbre procureur général du Parlement de Bretagne, et la troisième, comme nous l'avons dit, au fils de Magon de la Balue. Celui-ci était donc doublement allié aux Saint-Pern par sa fille aînée et par l'aîné de ses fils.

De tout ce qui précède, il est aisé de conclure que tant à Paris qu'à Saint-Malo, la famille Magon, par les biens considérables qu'elle possédait, par le souvenir de ses bienfaits et de ses services comme aussi par les maisons nobles auxquelles elle s'était alliée, constituait une de ces puissances sociales et financières qui, sous la monarchie, contribuaient à fortifier le pouvoir royal, mais que la Révolution, dès qu'elle fut maîtresse du pays, résolut d'abattre, afin de s'enrichir de leurs dépouilles.

C'est ici le cas de faire remarquer que le violent effort du terrorisme pour dominer la France s'inspira moins de la volonté de lui imposer les idées républicaines, telles qu'il les avait conçues, que du parti pris de remédier à la détresse du trésor public en y faisant affluer les ressources dont il serait possible de s'emparer et en légalisant par des décrets contre les riches des mesures qui étaient à vrai dire des actes de brigandage. Cette préoccupation est visible dans toutes les décisions du Comité de Salut public et du Comité de Sûreté générale, dans les ordres qu'ils donnent aux comités de surveillance, dans les excès d'arbitraire qu'ils approuvent et encouragent.

Elle n'est pas moins visible dans la conduite des représentans envoyés en mission. Ceux qui fonctionnent dans les départemens opèrent presque partout de la même manière. En arrivant dans une ville, ils se font présenter par le Comité de surveillance local, la liste des citoyens réputés pour leurs richesses, — nobles ou non. Si cette liste n'existe pas déjà, ils la font dresser. Ces citoyens sont déclarés suspects; on provoque au besoin les dénonciations de leurs domestiques; on perquisitionne dans leur demeure; on les arrête; leurs biens sont mis sous séquestre; puis, quand ces malheureux ont été condamnés, tout ce qu'ils possédaient est confisqué au profit de la République. La proie est bonne à prendre en un moment où le Trésor est mis à sec par l'arrêt complet des industries nationales, par l'anéantissement des affaires et par la destruction du crédit. C'est

alors que Cambon, le ministre des Finances de la Convention, pousse les comités aux pires rigueurs comme au plus efficace moyen de se procurer des ressources :

— Voulez-vous faire face à vos affaires? s'écrie-t-il; guillotinez! Voulez-vous payer les dépenses immenses de vos armées? guillotinez! Voulez-vous amortir les dettes incalculables que vous avez? guillotinez! guillotinez!

C'est de la même préoccupation que s'inspire l'esprit de conquête qui fait marcher les armées françaises sur les territoires étrangers. Les représentans du peuple qui les poussent et surveillent les généraux, allèguent la nécessité de faire la guerre aux rois et de répandre par toute l'Europe les doctrines nouvelles dont la France a été le berceau. Mais, en réalité, c'est de l'argent qu'on veut, c'est de l'argent qu'on cherche. En l'année 1793, en effet, le Trésor est aux abois. Cambon ne trouve de numéraire contre assignats qu'à 55 pour 100 et plus tard à 100 pour 100. La conquête de la Hollande et celle de la Belgique sont entreprises, afin de parer à la détresse financière. Au mois de mars, les conquérans procèdent à Bruxelles comme ils procéderont partout ailleurs : ils mettent la main sur les caisses publiques ; les communautés religieuses sont proscrites: on séquestre leurs biens mobiliers et immobiliers et tout ce qui est monnayable, vases sacrés, ostensoirs, chandeliers d'argent, reliquaires, lampes d'autel, est transporté à Lille et mis au pilon. L'église de Sainte-Gudule est livrée au pillage et à toutes les atrocités sacrilèges d'une soldatesque que les chefs, s'inspirant de l'esprit des représentans du peuple ou redoutant d'être blâmés par eux, ne cherchent même pas à contenir.

Ce qui se passe en Belgique se renouvellera ailleurs, jusqu'à la fin du Directoire et même au delà, tant que le permettront les victoires de nos armées. En juin 1797, la République Cisalpine et Ligurique est proclamée ; en janvier 1798, la République Batave; en février de la même année, la République Romaine; en avril, la République Helvétique; en janvier 1799, la République Parthénopéenne, et partout les procédés sont les mêmes : confiscation ou séquestre des domaines publics, des biens du clergé; arrestation des particuliers riches; création de clubs dans lesquels on appelle la lie de la population, organisée révolutionnairement, afin de terroriser ceux qu'on veut dépouiller.

A Paris, comme dans les provinces, on ne procédera pas

autrement dès les débuts de la Terreur. Sans doute, le fait d'avoir émigré ou d'avoir correspondu avec des émigrés, d'avoir conservé des emblèmes tenus pour séditieux, d'avoir blâmé les maîtres du jour, leurs actes et leur langage, d'avoir violé les lois de la République, d'avoir conspiré contre elle, constitueront des crimes que ses défenseurs ne sauraient pardonner. Mais il sera à leurs yeux un crime plus grand encore, et qui ne mérite pas un châtiment moins inexorable : c'est celui d'être riche. Lorsque les représentans partiront en mission, on les avertira qu'ils sont envoyés, « pour déblayer l'aire de la Liberté, pour ouvrir un large passage à la Révolution qui trouve encore partout les tronçons de la monarchie et les débris du fédéralisme. » Mais ces paroles n'exprimeront qu'incomplètement la tâche qui leur est confiée. A leur retour ou même au cours de leur mission, on les remerciera; on rendra hommage à leur zèle, à leur savoir faire : « Votre présence, leur dira-t-on, a remonté les ressorts de la machine politique ; elle s'est ranimée : la République doit beaucoup à plusieurs de vous. » Ces louanges voudront dire qu'on leur sait gré d'avoir fait affluer l'argent au Trésor, et comme ils savent que c'est par là surtout que grandira leur réputation de civisme, ils ne reculeront devant aucune mesure arbitraire pour enrichir l'État au détriment des citoyens qui leur paraîtront bons à être déclarés suspects.

Afin de les terroriser, ils organiseront l'espionnage, ils réglementeront la violation du secret des lettres, ils ameuteront contre eux la populace : « Pauvres qui avez faim, rendez-vous dans la maison du riche, assiégez sa table et demandez-lui compte de son superflu. » C'est le représentant Le Carpentier, dont il sera question plus loin, envoyé dans la Manche et dans l'Ille-et-Vilaine, qui tient ce langage. Mais, il n'est pas seul à parler et à agir ainsi. Ce qu'il dit et ce qu'il fait, ses collègues le disent et le font.

C'est encore le même personnage qui procède vis-à-vis des suspects assez audacieux pour essayer de défendre leurs biens par ce qu'il appelle « les exhortations républicaines. » « Elles leur font si grand'peur, écrit-il, que vingt-quatre heures après, ils nous laissent tout. » Si ces malheureux, dans l'espoir de conjurer le sort qui les menace, offrent des dons patriotiques, on commence par les leur refuser afin de ne pas leur créer des titres à la bienveillance du pouvoir. Mais ce refus dédaigneux

n'est qu'un calcul qui se devine dans cette phrase : « De cette manière, nous croyons que cinq vaudront dix. »

Il est donc bien évident que, sous tant d'actes abominables qu'on cherche à justifier par des raisons purement politiques et par la nécessité de rendre victorieuse l'action révolutionnaire, se cachent des raisons financières aussi bien de la part de l'État représenté par le Comité de Salut public et le Comité de Sûreté générale que de la part de leurs agens qui, pour la plupart, ne se font pas scrupule de retenir peu ou prou sur les fonds qu'ils ont saisis et qu'ils sont chargés de leur transmettre. Telle est, brièvement résumée, la genèse des mesures iniques édictées contre les Magon et leurs alliés, lorsque les terroristes furent devenus les maîtres du pouvoir.

II

Quoique dans les nombreux documens relatifs à cette affaire, il n'ait rien été découvert qui permette de préciser le moment où le Comité de Sûreté générale décida de poursuivre les divers membres de la famille Magon, afin de s'emparer de leur fortune, ni quelles circonstances lui en suggérèrent la pensée, on est autorisé à supposer que ce fut au mois de mars 1793 qu'il en entrevit l'éventualité, à la suite d'un événement qui eut pour effet d'attirer plus particulièrement l'attention publique sur Magon de la Balue.

Déjà, au début de l'année précédente, la puissance de son crédit s'était affirmée avec éclat et traduite par un signalé service rendu à la fortune publique. Le receveur général Le Normand, débiteur de plus de cinq millions, avait dû suspendre ses paiemens. Une faillite semblait inévitable, elle menaçait d'en provoquer d'autres et un désastre financier était à redouter. Magon de la Balue était alors intervenu. Sur son initiative et sous sa direction, s'était formée une association de banquiers qui avait conclu un arrangement avec les créanciers de Le Normand et, en se chargeant de la liquidation de ses affaires, avait conjuré la catastrophe. Le rôle joué par le banquier en cette circonstance ne méritait que des éloges. Mais il avait eu le grave inconvénient de faire du bruit autour de son nom et de rappeler qu'il était riche, en un moment où la prudence lui commandait de le faire oublier.

Au mois de mars 1793, ce fut un événement d'une autre sorte, mais non moins compromettant, qui mit inopportunément son nom dans toutes les bouches et dans les gazettes. A l'improviste, un Italien nommé Magenthies, que personne ne connaissait et dont on ne saurait dire si c'était un escroc ou si c'était un fou, se déclara publiquement son créancier, depuis 1786, d'une somme considérable, laquelle, grossie des intérêts, dépassait neuf millions. A l'en croire, elle lui aurait été envoyée par un banquier de Vienne chez Magon de la Balue qui, au lieu de la lui remettre, se la serait appropriée. Magon refusant de la lui rembourser, il porta sa réclamation devant le Comité de Salut public en lui demandant d'obliger le débiteur à y satisfaire. Pour prix de ce service, il offrait d'abandonner à la nation, soit à titre de don patriotique, soit à titre de prêt, la presque totalité de sa prétendue créance, ne se réservant que 600 000 livres pour désintéresser ses créanciers et suffire à ses besoins personnels.

Entre temps, Magon de la Balue n'avait eu aucune peine à prouver que les dires de Magenthies n'étaient que mensonges et qu'il ne lui devait rien. Le Comité de Salut public écarta dédaigneusement l'offre qui lui était faite, et comme Magenthies la maintenait avec insistance, il se délivra ultérieurement de ses importunités en le décrétant d'arrestation, sous un prétexte qui lui fut fourni par une dénonciation du Club des Jacobins. Magenthies ne s'était-il pas avisé de demander à la Convention de décréter la peine de mort contre quiconque blasphémerait, jurerait et emploierait ce que la dénonciation jacobine appelait « une expression insignifiante et qui est ordinairement dans la bouche des citoyens sans-culottes qui n'ont jamais employé les formes et les expressions fausses et recherchées de ce qu'on appelait gens comme il faut. » L'homme ayant été incarcéré le 6 thermidor, trois jours avant la chute de Robespierre et remis en liberté un mois plus tard, le 10 fructidor, on n'entendra plus parler de lui. Mais ses bruyantes démarches avaient eu pour effet de rappeler au Comité de Sûreté générale qu'il y avait à sa portée, réunis dans les mains d'une même famille, plusieurs millions bons à prendre et que, pour se les approprier, il suffisait de se débarrasser des possesseurs, entreprise d'autant plus facile en un temps où toutes les iniquités étaient sanctionnées par des lois de sang, que, se faisant honneur

de n'avoir pas émigré, ils continuaient à laisser s'étaler au grand jour les preuves de leur opulence.

On est donc autorisé à penser que, dès ce moment, les poursuites contre les Magon furent arrêtées en principe et que, pour les justifier par un prétexte propre à frapper l'opinion, on songea à imaginer une conspiration dont tous seraient déclarés auteurs ou complices et qui aurait eu pour but de renverser la République et de rétablir la royauté. L'hypothèse devient certitude lorsqu'on se rappelle que le même grief fut allégué contre un nombre considérable de suspects et que le fameux complot des prisons, qui coûta la vie à tant d'innocens, fut forgé de toutes pièces, à l'instigation de quelques scélérats qui voulaient des hécatombes et cherchaient à prouver qu'elles constituaient des châtimens mérités. C'est de ce grief inventé à plaisir que s'inspireront les actes d'accusation contre les Magon. On imputera à ces malheureux le crime « de s'être concertés avec les émigrés dans un but contre-révolutionnaire, de leur avoir fourni des fonds et d'avoir favorisé leurs projets liberticides. » Pour les rendre plus odieux et plus criminels aux yeux du peuple auquel on les dénonce, on leur donnera comme complices des gens qui leur sont étrangers, de telle sorte qu'on verra figurer sur les bancs du tribunal, compris dans les mêmes accusations, des inculpés entre lesquels il n'y a eu jusqu'à ce jour aucune relation. Le complot dont ils sont prévenus n'a jamais existé. Mais on ne leur laissera pas le temps de le démontrer : quand ils voudront parler, on leur imposera silence et, comme ils n'ont pas d'avocats, ils seront condamnés sans avoir été autorisés à se défendre.

Il n'est que trop vrai, du reste, que souvent leurs imprudences contribueront à favoriser les sinistres desseins dont ils sont les victimes et qu'en ce qui concerne, par exemple, Magon de la Balue, il fournira lui-même des élémens décisifs à l'accusation portée contre lui, en conservant ses registres de banque et les lettres de ses correspondans, desquels ressort la preuve qu'il n'a pas cessé, au mépris des lois, d'entretenir des rapports avec des émigrés. Il n'est pas besoin d'en dire davantage pour expliquer le décret d'arrestation décerné contre lui le 23 vendémiaire de l'an II (14 octobre 1793), et les poursuites dont, dès le mois de septembre, avaient été l'objet, à Saint-Malo, plusieurs membres de sa famille.

Il faut, cependant, faire remarquer qu'au moment où le

Comité de Sûreté générale ordonnait les mesures qui vouaient fatalement ces infortunés à la mort, il n'existait contre eux aucune charge qui fût de nature à légitimer cette décision. On ne pouvait même invoquer les raisons qu'on formula plus tard lorsque, le 7 prairial, en levant les scellés qu'on avait mis chez Magon de la Balue au moment de son arrestation, on découvrit, parmi ses papiers, des lettres d'émigrés et, dans ses comptes, la preuve qu'il avait envoyé de l'argent à plusieurs d'entre eux. Bien qu'à l'exception d'une somme de 600 000 francs qu'il avait fait passer au Comte d'Artois, à titre de prêt, tous ces envois d'argent semblent avoir constitué des remboursemens auxquels il ne pouvait se soustraire, et dont, malheureusement pour lui, il avait eu le tort de conserver les preuves, ils l'avaient fait tomber sous le coup de la loi. Mais il fallait la volonté de le perdre pour en conclure qu'il avait ourdi une conspiration contre la République. En tout cas, la découverte de ces pièces compromettantes n'avait pas encore eu lieu quand on l'arrêta. Il faut donc en revenir à l'appréciation de Berryer père qui, dans ses *Souvenirs*, déclare formellement que la poursuite dirigée contre les Magon n'eut d'autre cause que le désir de s'emparer de leurs biens.

D'autre part, tout porte à croire qu'il y eut à cet effet un coup monté dans le bas personnel qui s'agitait autour des Comités et plus particulièrement de celui de Sûreté générale. A cet égard, les *Mémoires* de Sénart, encore qu'il convienne de n'en pas accepter sans contrôle tous les dires, sont terriblement suggestifs et autorisent à accuser l'odieux personnage qui exerçait avec lui les fonctions de secrétaire du Comité, le sinistre Héron. Longtemps, on ne l'a guère connu que par ce qu'en dit Sénart et celui-ci pouvait être soupçonné d'avoir, en traçant le portrait de son collègue, assombri les couleurs, afin de le rendre plus odieux encore. Mais la découverte, faite récemment par mon confrère M. Lenôtre, de papiers ayant appartenu à Héron, a prouvé que Sénart n'a rien exagéré. Lorsque, par exemple, il raconte qu'irrité par ses infortunes conjugales, Héron est venu lui demander de faire figurer sa femme sur une liste de suspects destinés à la guillotine, il n'invente pas; il est parfaitement vrai qu'à l'occasion des poursuites dirigées contre les Magon, Héron lui a tenu des propos effroyables.

— Ma femme est une conspiratrice, lui a-t-il dit; elle est

complice de Magon de la Blinaye. Elle est de Saint-Malo et le rapport, dont vous êtes chargé, offre une occasion certaine que je ne retrouverai plus ; il faut mettre son nom dans le rapport. Quand on glisse le nom de quelqu'un dans une grande affaire, cela va ; et sur le nom désigné, on fait guillotiner : il suffit d'indiquer le nom des complices ; on fait l'appel, les têtes tombent, et pouf, pouf, ça va !

La femme dont Héron cherchait à se débarrasser par ce procédé expéditif auquel Sénart déclare n'avoir pas voulu se prêter, se nommait Modeste Desbois ; elle était Bretonne, native de Saint-Malo ou de Cancale ; elle appartenait à une famille honorable et ne semble pas avoir partagé les opinions de son mari. Il l'avait épousée en 1777, alors qu'il était officier de marine. Mais, depuis, ils s'étaient désunis, et il lui reprochait d'avoir un amant. Quoiqu'elle eût fait une tentative pour reprendre la vie commune, il s'était refusé à la revoir. Il l'accusait aussi de lui avoir volé, avec l'aide de cet amant, toute sa fortune, 600 000 francs en actions de la Caisse d'Escompte et les titres de ses propriétés. Si l'accusation était fondée, le prétendu vol n'aurait été qu'un moyen employé par la femme pour restituer cette somme à ses légitimes propriétaires, des banquiers de Paris, parmi lesquels figuraient Magon de la Balue, les frères Lecoulteux et les Vendenyver père et fils. Ils avaient chargé Héron d'aller recouvrer à la Havane une traite d'un million de piastres que l'intendance de Cuba leur avait emprunté deux ans auparavant. Après un long voyage, Héron était revenu sans rapporter l'argent que, disait-il, il n'avait pas touché et sans pouvoir représenter la traite, ce qui faisait supposer qu'il s'en était attribué le montant.

Berryer rapporte l'histoire un peu différemment. Il ne parle pas d'une mission confiée à Héron. Selon lui, celui-ci serait revenu de Cuba porteur d'une « lettre de livrance » sur le gouvernement espagnol de la Havane, que les banquiers à qui il l'avait présentée auraient refusé d'escompter, ce qu'il ne leur aurait pas pardonné. Ainsi s'expliqueraient l'arrestation de Magon de la Balue, des Lecoulteux, de l'ancien fermier général La Borde et des Vendenyver ainsi que la condamnation de ces derniers, qui furent impliqués dans le procès de Mme du Barry et exécutés avec elle. Plus heureux qu'eux, que La Borde et que Magon de la Balue, les frères Lecoulteux par-

vinrent, à prix d'or, à sauver leur tête, en obtenant d'un employé du Tribunal révolutionnaire que, tous les jours, il glissât leur dossier sous tous les autres, ce qu'il fit jusqu'après le 9 thermidor.

Indépendamment des faits qui viennent d'être énumérés, il en est plusieurs autres qui achèvent de démontrer la participation de Héron aux poursuites dirigées contre la famille Magon. Il y a d'abord lieu de faire remarquer qu'il était né à Saint-Lunaire, proche Saint-Malo, et qu'en outre sa profession de marin qu'il exerça pendant quatorze années, l'avait rendu familier avec les hommes et les choses de cette ville. Comme tout le monde, il connaissait la puissance financière et sociale des Magon, il savait qu'il y avait là une belle proie à dévorer. Aussi, le voit-on multiplier ses efforts pour provoquer des mesures de rigueur contre le banquier de la place Vendôme.

« Je dénonce pour la troisième fois, écrit-il le 14 octobre 1793, les nommés Laborde père, Le Normand et Magon de la Balue. Les deux premiers ont été banquiers de la cour et le troisième celui de la cour d'Espagne, où ils ont accaparé des richesses immenses, ce qui leur donne une grande facilité pour pervertir l'opinion publique au détriment des principes révolutionnaires et patriotiques. Ce sont d'anciens adorateurs de Louis XV et de Louis XVI et de-ci devant valets de cour, ce qui ne peut laisser aucun doute qu'ils ne soient dans le parti coalisé contre la souveraineté du peuple français et coupables de complicité du traître Laporte, intendant de la liste civile, leur ancien ami.

« Ces trois individus sont liés d'intérêts et d'opinions avec Vandenyver, Gojard et Dufresnoi, ancien notaire de l'abbé Terray à qui La Borde a fait un présent immense en vaisselle plate pour l'avoir aidé à voler le Trésor public sous le règne de ce ministre dont le nom est voué à l'exécration publique. Le citoyen Marat a publié dans un numéro de son journal, il y a environ un an, d'après ma dénonciation à la Convention nationale que ces trois financiers étaient dans le complot de la banqueroute préparée par Capet, auquel ils n'ont rien répondu par ce fait jugé tel dans l'opinion publique. La Borde est d'ailleurs le beau-père du baron d'Escart émigré. La Balue a une grande partie de ses parens qui le sont, peut-être même un de ses fils. Le Normand est marié à une Espagnole. Ils sont tous d'une aristocratie puante et dans le cas de la détention. »

Cette dénonciation haineuse eut, en ce qui touche Magon de la Balue des effets immédiats. Il fut décrété d'arrestation le jour même où elle avait été rédigée et remise au Comité de Sûreté générale.

A mentionner encore que c'est Héron qui fit envoyer deux agens à Saint-Malo pour activer les poursuites contre la famille Magon. L'un d'eux, le citoyen Coulongeon qui se décorait du nom de Tape-Dur, avait été déjà son complice dans d'autres opérations. Il est probable qu'après avoir fait arrêter à Saint-Malo Magon de la Blinaye et Magon de la Lande, il ne revint pas les mains vides. Sénart l'accuse formellement d'avoir rapporté un vêtement appartenant à l'un des détenus, dans la doublure duquel étaient cousus des louis d'or et de n'avoir remis cette dépouille au Comité de Sûreté générale qu'après l'avoir allégée en s'en appropriant une partie, que très vraisemblablement il partagea ensuite avec Héron. A cette occasion, comme en plusieurs autres, Héron eut maille à partir avec certains membres des Comités qui lui reprochaient ses indélicatesses. Dénoncé à la Convention, son arrestation fut même demandée. Mais, toujours, il se tira d'affaire grâce à la protection de Robespierre et de Couthon. Celui-ci le défendait en disant que la République lui devait d'avoir découvert les grands conspirateurs, les riches, les banquiers et qu'on ne vit jamais meilleur révolutionnaire. »

Il est un autre fait non moins révélateur. Il existe aux Archives Nationales un procès-verbal de la levée des scellés qui eut lieu, le 7 prairial, chez Magon de la Balue. On lit en marge de ce document, qui servit de base à l'acte d'accusation que dressa Fouquier-Tinville à la veille de la comparution des accusés devant le tribunal révolutionnaire, l'annotation suivante de la main de l'accusateur public ou d'un de ses secrétaires : « Remis par le citoyen Héron. » De plus, tout ce qui est de nature à constituer des griefs et des charges contre les accusés est souligné au crayon rouge dans le procès-verbal et se trouve reproduit dans l'acte d'accusation. Quand on regarde à tous les forfaits dont Héron fut le complice et quand on rapproche ses actes de ce qui fut fait contre les Magon, on est contraint de conclure que, plus que personne, il fut leur dénonciateur, leur persécuteur et leur bourreau.

D'ailleurs, il ne fut pas le seul. Parmi les membres du Comité de Sûreté générale, tel qu'il était composé au moment

où les poursuites contre les Magon furent décidées, il y avait des hommes de proie, capables de tous les crimes. Mais, autour d'eux fonctionnaient des agens qui portaient leurs ordres au Tribunal révolutionnaire ou qu'ils envoyaient en mission dans les départemens et qui étaient pires : le citoyen Chrétien qui sera désigné plus tard comme le fléau de sa section, « n'ayant jamais voté que la mort, » quand il était juré du tribunal et qui arrêtait lui-même les suspects sur le sort desquels il était ensuite appelé à prononcer ; le citoyen François Dupaumier, ancien bijoutier devenu administrateur de police et inspecteur des prisons, puis directeur de celle de Bicêtre où il fut l'inventeur de la conspiration qui fut dénoncée en même temps que celle du Luxembourg.

Ce Dupaumier est un homme abominable. A Bicêtre, on le voit rôder nuit et jour dans les corridors, dans les chambres, dans les cabanons ; il écoute aux portes et prend note des propos qu'il surprend, afin d'en faire des charges contre ceux qu'il veut perdre. Il en dresse la liste, il la fait passer à Fouquier-Tinville et l'accusateur public fait condamner tous les malheureux dont le nom y figure. Aux yeux de Dupaumier, tous les détenus sont des conspirateurs, ils ne méritent aucune pitié. L'un d'eux âgé de quinze ans, ayant eu l'imprudence, en parlant de lui, de dire qu'il était un voleur, il le fait mettre aux fers en exprimant le regret de ne pouvoir, à cause de son âge, l'envoyer à la guillotine, et il le tient pendant plusieurs semaines enchaîné et au secret. Pour accabler les détenus, tous les moyens lui sont bons; il provoque jusqu'aux témoignages des condamnés de droit commun. Ceux qui se prêtent à ses desseins sont l'objet de sa bienveillance, quelque scélérats qu'ils soient; il les loge dans la même salle et, sur la porte, il fait placer cette inscription : « Chambre des Amis de la Patrie. » Chargé, en sa qualité d'administrateur de police, de conduire les suspects dans les maisons d'arrêt, il les oblige à se déshabiller, à se mettre nus et il leur prend pour se l'approprier l'argent qu'ils portent sur eux. A tous les points de vue, il est digne de figurer dans la bande qui, au nom de la République et du salut public, gruge, exploite et dépouille tous ceux qui sont tombés dans ses mains.

Détraquage mental, ou méchanceté naturelle, Héron était l'âme de ce personnel inhumain, vénal et cupide, et s'associa à tous les actes de cruauté qu'on relève à la charge de ces mal-

faiteurs. Tombés dans leurs mains, les Magon étaient perdus, d'autant plus perdus qu'à Saint-Malo allaient se liguer contre eux, acharnés à consommer leur perte, d'autres bourreaux, émules de ceux de Paris, les membres du Comité de surveillance, un citoyen Fabre, garde national et président de la Société populaire de Saint-Servan, qui se qualifiait « muni des pouvoirs de Carrier et organisateur de la Terreur : » d'autres encore, personnages aussi obscurs que malfaisans, tombés depuis longtemps dans l'oubli, et enfin, les dominant de toute l'autorité de ses fonctions, le plus terrible d'entre eux, Le Carpentier, représentant du peuple envoyé en mission dans les départemens de la Manche, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, où il se fit l'exécuteur ardent et exalté des ordres du Comité de Sûreté générale, avec tant de violence qu'il a mérité d'être surnommé « le bourreau de la Manche. » Nul n'était plus capable que lui de seconder les desseins de Héron et de se faire son complice. Si ce ne fut pas par ses ordres qu'à Saint-Malo, on arrêta les Magon et leurs alliés, — il n'y était pas encore arrivé au moment de leur arrestation, — c'est par ses ordres qu'à l'exception de Magon de la Blinaye et de Magon de la Lande qui avaient été expédiés à Paris, peu après leur arrestation, c'est-à-dire à la fin de 1793, ils y furent envoyés à leur tour avec d'autres victimes au mois de mai 1794, pour être traduits au Tribunal révolutionnaire.

A cette date, Magon de la Balue était déjà incarcéré. Son arrestation, nous l'avons dit, avait eu lieu au mois d'octobre. A ce moment, il n'avait auprès de lui aucun membre de sa famille. Sa fille la marquise de Saint-Pern était avec ses enfans chez sa sœur la comtesse de Meslay aux environs de Chartres. Quant à son fils, Adrien Magon de la Balue, il résidait à Cormeilles-en-Parisis, avec sa jeune femme récemment accouchée. Il possédait une terre dans cette commune et faisait partie de la municipalité, ce qui tendrait à montrer que sincèrement, ou par prudence, il ne s'était pas montré hostile aux idées révolutionnaires. En tout cas, son absence de Paris, au moment de l'arrestation de son père, ne peut qu'étonner, surtout quand on se rappelle qu'il le secondait dans la direction de la banque et que le vieillard avait quatre-vingt-un ans. Mais elle est certaine ; on en a pour preuve qu'il ne fut pas arrêté, ce qui aurait eu lieu s'il eût été présent, étant lui aussi l'objet des suspicions les plus

graves. En apprenant le malheur qui frappait sa famille, accourut-il à Paris pour donner assistance à l'auteur de ses jours, faire des démarches à l'effet d'obtenir qu'on le mît en liberté et intéresser à son sort son cousin, le conventionnel Hérault de Séchelles ? Nous l'ignorons. Il n'apparaît pas une seule fois dans la suite du drame. Ce n'est qu'incidemment qu'au moment de la levée des scellés à l'hôtel de la place Vendôme, il est mentionné comme n'étant pas arrêté, « quoiqu'il y ait lieu de le croire suspect. » Après le 9 thermidor seulement, on le voit intervenir, avec les autres héritiers de Magon de la Balue, encore vivans, pour entreprendre la liquidation de la succession paternelle et demander la restitution des capitaux confisqués.

A défaut des membres de sa famille, Magon comptait parmi ses commis un homme de confiance qui lui était vivement attaché. Il se nommait Jean Coureur. Receveur des rentes à l'Hôtel de Ville de Paris et âgé de soixante-huit ans, il occupait en outre un emploi à la banque Magon. Sur la liste du personnel, il figure avec un très modeste traitement fixe. Mais il est stipulé qu'il bénéficie d'une commission sur les affaires auxquelles il prend part. La nouvelle de l'arrestation de Magon de la Balue le consterna et excita son dévouement. Il mit tout en œuvre pour le tirer de sa prison et c'est ce qui le rendit suspect. Il fut arrêté à son tour un mois après le maître qu'il vénérait. On l'envoya le rejoindre et, sauf pendant leur détention au Luxembourg, durant laquelle on les tint séparés, ils eurent la triste consolation d'être ensemble. Toutefois, aucun grief précis n'avait été invoqué contre Coureur, lorsqu'une lettre écrite par lui à Magon de la Blinaye, le 20 juin 1792, fut trouvée à Saint-Malo dans les papiers de celui-ci.

« Nous sommes ici sous la plus violente crise, y était-il dit. On a commandé 40 000 hommes de garde nationale pour opposer aux brigands des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau qui doivent venir avec leurs piques et leurs haches planter l'arbre de la Liberté sous les fenêtres de notre malheureux Roi prisonnier dans son château. C'est le dernier degré de licence de la faction qui touche à sa fin par l'approche de toutes les armées étrangères qui vont fondre sur ce malheureux royaume pour y mettre la police. Le roi de Prusse arrive le 26 à Coblentz avec la dernière colonne de son armée qu'il commande lui-même. Au mois prochain, les grands mouvemens. »

Les sentimens contre-révolutionnaires dont témoigne cette lettre étaient accablans pour l'infortuné qui l'avait signée et le firent impliquer dans la conspiration imaginaire inventée contre les Magon. Il était déjà compromis par les démarches auxquelles il s'était livré, le banquier arrêté, pour obtenir sa mise en liberté. Il est bien probable que c'est lui qui rédigea et fit signer par quatorze notables l'attestation suivante : « Nous citoyens de la section de la Montagne, attestons et déclarons ne rien connaître dans la conduite du citoyen Magon de la Balue qui soit contraire aux principes d'un bon républicain et que nous lui avons toujours vu remplir avec zèle les devoirs de citoyen. Nous nous joignons donc avec plaisir à sa famille pour demander avec elle l'élargissement dudit citoyen, sauf à lui laisser des gardes et à prendre à son égard toutes les mesures de sûreté nécessaires. » Il ne fut pas fait droit à cette requête. Dans la pensée du Comité de Sûreté générale, les Magon devaient périr. Quant à Coureur, il était destiné à périr avec eux.

Le banquier, après avoir vu mettre les scellés sur ses bureaux, avait été conduit à la Force. Sa santé, affaiblie déjà par son âge, ne pouvait que se ressentir de l'inique traitement qui lui était imposé. A peine emprisonné, il tombait malade. Le 24 brumaire (14 novembre), on demandait en son nom à la Convention son transfert dans une maison de santé. La pétition, qu'accompagnait un certificat des citoyens Thierry et Soupé, médecin et chirurgien ordinaires des prisons, était renvoyée au Comité de Sûreté générale. Dès le lendemain, le Comité décida que le « citoyen Magon serait transféré de la maison d'arrêt de la Force en la maison de santé établie sous l'inspection de l'administration de la police de la rue de Charonne. » Il était dit qu'il y resterait en état d'arrestation « sous la responsabilité corporelle du citoyen Belhomme, propriétaire de ladite maison et commandant de la force armée de la section de Popincourt, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné et à la charge par ledit Belhomme de représenter ledit Magon à toute réquisition des autorités constituées, ce à quoi il se soumet. » Nous ignorons pour quel motif et quelle cause l'infortuné ne resta que deux mois dans la maison de la rue de Charonne et si c'est sur sa demande ou autrement que le 27 nivôse (16 janvier 1794), il fut transféré dans celle du citoyen La Chapelle, rue de la Folie-Renault, section de Popincourt. Toujours est-il que c'est là qu'il fut em-

prisonné à cette date et qu'il allait rester, pouvant se croire oublié, jusqu'au 16 floréal suivant (5 mai), date de sa translation au Luxembourg.

III

A la fin de 1793, à Saint-Malo qui venait d'être débaptisée et qui désormais allait s'appeler Port-Malo, de même que sa voisine Saint-Servan allait devenir Port-Solidor, la terreur régnait depuis plusieurs mois. Là, comme dans tout le reste de la France, la partie honnête de la population était tombée sous le joug d'une bande de gens sans aveu, représentés dans le Conseil de la commune par quelques hommes pervertis et fanatisés, qui étaient parvenus à en chasser peu à peu les plus modérés. La découverte, au mois de mars, de la conspiration La Rouërie et ensuite le soulèvement des Vendéens avaient eu pour conséquence des mesures violentes que leurs auteurs justifiaient par ce qu'ils appelaient les exigences du salut public. Pour réchauffer leur zèle soi-disant patriotique, étiquette menteuse sous laquelle se cachaient des passions détestables, la Convention avait envoyé, dans les départemens contaminés par les complots et les insurrections royalistes, des commissaires dont l'approbation était acquise d'avance aux procédés les plus iniques. En leur nom et à leur instigation, s'étaient formés à Saint-Malo un comité de surveillance et une commission militaire révolutionnaire, qui ne faisaient qu'un avec le Conseil de la commune pour exercer leur action persécutrice contre les vieilles familles malouines.

Dès le printemps de cette année 1793, ces familles étaient mises en suspicion, objet de vexations sans nombre et de perquisitions opérées à l'improviste dans leurs demeures à la ville et à la campagne. En même temps, les prêtres insermentés étaient traqués, obligés de s'enfuir ou de se cacher; on expulsait les ordres religieux, on confisquait leurs biens, on violait les sépultures afin de s'emparer du plomb des cercueils; la cathédrale devenait le temple de la Raison, on en brisait les cloches pour les envoyer à la fonte et leurs cordes étaient livrées à la marine.

Le patriotisme, excité par les insurrections royalistes, aurait pu rendre excusables certaines de ces mesures, s'il avait été autre chose qu'un prétexte allégué pour les justifier. En réalité, on

cherchait surtout à s'emparer de la fortune des riches. Aucun d'eux ne pouvait se faire illusion à cet égard. Aussi, ceux qui n'avaient pas émigré s'étaient-ils pour la plupart réfugiés dans leurs terres, espérant échapper à cette terreur sur laquelle était venue se greffer une misère épouvantable. Les navires mouillés dans le port, corsaires et autres, restaient désarmés, soit par suite de la difficulté de recruter des équipages, soit que les armateurs craignissent de les livrer à la flotte anglaise qui louvoyait sur les côtes bretonnes. Les grains n'arrivaient plus que par de petites barques qui allaient d'un port à l'autre, à travers les plus grands dangers.

En raison de ces circonstances, la ville de Saint-Malo, comme Saint-Servan et tout le pays environnant, était, dès le mois de juin, au pouvoir des terroristes, personnel prêt à tout et capable de tous les crimes. Dociles jusqu'à la plus abjecte servilité aux ordres que leur envoyait de Paris le Comité de Sûreté générale, ils avaient à leur service pour les exécuter des agens, âpres à la curée, qu'ils incitaient à découvrir des suspects, en provoquant des dénonciations par l'effroi qu'ils inspiraient. Les Magon et leurs alliés allaient être leurs principales victimes. Ils figurent sur les listes dressées au commencement de septembre ou même plus tôt, et ils y tiennent la plus grande place. Le 23 de ce mois, sur les ordres venus de Paris, on a arrêté Mme Magon de Coëtizac, un de ses fils qui vivait avec elle, son beau-frère et sa belle-sœur les Magon de la Villehuchet, leur fils aîné âgé de trente-quatre ans, leur neveu François-Marie Gardin, leur cousine Marie Colin, veuve de Magon de l'Épinay. En même temps qu'on les incarcère dans la maison d'arrêt de Saint-Malo, où, par suite de l'encombrement, ils sont livrés aux plus cruelles avanies dans des locaux insuffisans, privés d'air et de lumière, on opère chez eux des perquisitions; les scellés sont apposés, et, quand on les lèvera, ce sera afin de saisir les fonds qui s'y trouvent en numéraire ou en assignats, l'argenterie, les bijoux et les titres de propriétés.

Pour justifier ces arrestations, tous les prétextes sont bons. Chez Mme de Coëtizac, on a découvert des insignes contre-révolutionnaires. Contre Magon de la Villehuchet, on invoque une aventure tragique, vieille de plus de quatre ans, puisqu'elle date du 6 mai 1789, dans laquelle il a figuré. Dans la soirée de ce jour, une bande de gens avinés s'étant présentée à son château

de la Touche-Porée, sous prétexte de vérifier la quantité de grain qui pouvait s'y trouver; il avait refusé de leur ouvrir et l'un d'eux ayant tiré sur le chien de garde et voulu forcer l'entrée du château, il l'avait tué d'un coup de feu. Les compagnons du mort s'étaient alors dispersés, mais en proférant des menaces telles que Magon de la Villehuchet avait jugé prudent de s'enfuir, précaution à laquelle il devait la vie, car le lendemain les mêmes individus étaient revenus à La Touche, accompagnés cette fois d'un grand nombre d'hommes en armes et avaient incendié la maison après l'avoir mise au pillage. A la suite de cet événement, le châtelain avait passé en Amérique. Il n'était de retour que depuis quelques mois et naturellement désigné aux vengeances terroristes.

Du reste, on ne s'en tient pas aux Magon. Dans toute la contrée, il est des maisons littéralement vidées par les arrestations. Trois demoiselles de Chateaubriand, cinq membres de la famille Bizien, plusieurs Largentaye, plusieurs Lebreton du Blessin, sont successivement incarcérés à Saint-Malo et, avec eux, beaucoup d'autres, parmi lesquels huit religieuses hospitalières et neuf filles de la charité. Les listes des détenus pour Saint-Malo seulement, dressées au commencement de 1794, en portent le nombre à deux cents environ. On y voit figurer, indépendamment des Magon et de leurs compagnons d'infortune qui viennent d'être désignés, le marquis et la marquise de Saint-Pern-Ligouyer, père et mère de la marquise de Saint-Pern-Magon, et de Mme Adrien Magon de la Balue. Ces deux vieillards, — le mari était âgé de soixante-dix-sept ans, — avaient été arrêtés le 12 octobre, à leur château de la Giclais, dans les environs de Saint-Malo. La mesure qui les frappait est motivée en ces termes : « Relations avec la ci-devant noblesse, caractère froid et insouciant, n'ayant de preuves constantes et bien marquées d'incivisme à nous connues ni de vertus civiques. » Ces griefs sont allégués à la charge du marquis. Mais, par voie de conséquence, ils motivent l'arrestation de la femme. On les enferme d'abord dans la prison de Saint-Servan. On les y laisse jusqu'au 5 novembre. Ce jour-là, on a la cruauté de les séparer. Le mari est conduit à Saint-Malo, et c'est le 12 seulement que la femme est autorisée à le rejoindre. Mais ce ne sera que pour un temps, car, bientôt, on les séparera de nouveau. Envoyée à Paris, la marquise ira à l'échafaud et son malheureux époux mourra de

douleur l'année suivante dans la maison de santé où la maladie a obligé à le laisser et où on semble l'avoir oublié.

Cependant, alors qu'autour d'eux les poursuites se multipliaient, Magon de la Blinaye et Magon de la Lande fils étaient encore en liberté et pouvaient espérer qu'ils ne seraient pas inquiétés. Mais ce n'était qu'un répit. Au commencement de décembre débarquent à Saint-Malo deux délégués du Comité de Sûreté générale, envoyés à l'instigation de Héron. Ils apportent au comité de surveillance l'ordre de sévir et, dans la soirée du 3, cet ordre reçoit un commencement d'exécution vis-à-vis d'Erasme Magon de la Lande fils, alors âgé de quarante-neuf ans. Pendant l'été de l'année précédente, il s'était rendu chez son père au château de Tilly d'Orceau, avec sa femme et ses enfans, ainsi qu'il le faisait tous les ans. Malgré les troubles qui dès ce moment se succédaient à Paris et par toute la France, la famille, réunie autour du vénérable aïeul, avait vécu durant quelques mois dans une tranquillité relative. Le 24 juin 1792, il écrivait à un de ses amis :

« Je suis dans ma terre avec mes enfans qui m'ont fait l'amitié de venir me trouver, c'est une grande satisfaction pour moi de les y voir. J'y vis tranquille et content, bien enchanté d'être loin de Paris et de ne pas voir tout ce qui s'y passe ; c'est encore trop de l'apprendre ; tout ce qui arrive est fait pour me dégoûter. Je ne sais trop le temps que j'y passerai, cela dépendra de la tranquillité que j'éprouverai ; on ne peut maintenant répondre de rien. Jusqu'à présent, j'ai lieu d'être satisfait : les habitans sont doux et paisibles. Comme partout ailleurs, il y a quelques mauvais sujets, mais en petit nombre ; ils sont maintenus. J'ai dans mon bourg une brigade de maréchaussée, qui en impose et fait bien son devoir. Les habitans sont contens de me voir. Je fais honnêteté à tous et ne me mêle de rien : c'est le meilleur moyen d'avoir la paix. »

Le contentement et la confiance que respire cette lettre se prolongèrent jusqu'au 10 août. Ils furent détruits par les catastrophes que rappelle cette date et par celles qui suivirent : l'abolition de la royauté, l'emprisonnement de la famille royale, les massacres de Septembre, le procès de Louis XVI et son exécution. Maintenant, les illusions n'étaient plus permises ; on allait aux abîmes. A cette époque, Erasme Magon avait quitté Tilly, pour rentrer à Saint-Malo. Mais il ne semble pas y avoir

séjourné longtemps, bien qu'on le voie s'efforcer d'affirmer son civisme par des dons patriotiques. Effrayé par les dangers que présentait la ville et peut-être aussi parce qu'il avait l'habitude de passer la belle saison à la campagne, dans son domaine de la Chipaudière, commune de Cancale, il alla s'y installer dès les premiers jours du printemps, et son père ne tarda pas à l'y rejoindre. Resté seul à Tilly, le vieillard avait cessé de s'y croire en sûreté et préféré revenir chez ses enfans. Mais, en arrivant à la Chipaudière, il tombait malade, et il y rendait le dernier soupir le 4 novembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Sa maladie avait retenu son fils et sa bru dans leur terre plus longtemps qu'ils n'étaient accoutumés à y rester. D'autre part, la Terreur qui régnait à Saint-Malo n'en rendait pas le séjour enviable et leur deuil fut le prétexte qu'ils alléguèrent pour n'y pas rentrer. Ils avaient auprès d'eux leurs six enfans, à savoir : la jeune comtesse de Saint-Pern-La Tour, dont le mari était absent, ses quatre sœurs non mariées, dont l'aînée avait dix-huit ans et la plus jeune quatorze, et un garçon qui venait d'atteindre sa dixième année.

Un peu plus tard, après son arrestation et son transfert à Paris, lorsque de la prison de la Force où il était détenu depuis quarante jours, il écrivait au Comité de Sûreté générale pour protester de son innocence et réclamer sa mise en liberté, Erasme Magon traçait dans sa lettre le tableau de ce qu'était son existence au moment où la loi l'avait frappé.

« Aimé, estimé de mes concitoyens, ne me mêlant en aucune manière des affaires de l'État, occupé de l'éducation de six enfans, retiré à la campagne où je partageais mon temps entre ma nombreuse famille et les détails champêtres qui faisaient la plus grande partie de mes occupations, faisant des vœux continuels pour la gloire et le bonheur de ma patrie, venant à son secours dans toutes les circonstances par des dons réitérés et qu'il serait trop long de détailler, je croyais pouvoir me flatter d'être à l'abri des orages et surtout de la calomnie. Mais quel est le mortel qu'elle ne peut atteindre? »

Cette lettre ne disait rien qui ne fût la vérité : à l'appui de ses affirmations, Magon de la Lande pouvait énumérer les dons très nombreux qu'il avait déjà faits à la patrie, en argent, en armes et en munitions. Mais ces preuves de son civisme devaient être impuissantes à préserver sa vie. Le 3 décembre, au

milieu de la nuit, le citoyen Morin, délégué du Tribunal militaire de Saint-Malo, se présentait au château de la Chipaudière et mettait sous scellés les papiers du châtelain. Il revenait le lendemain, afin de les examiner. Après cet examen, il se retirait en laissant entendre à Magon de la Lande qu'il pouvait se rassurer. Mais, six jours après, il revenait et procédait à un nouvel examen des papiers, plus rigoureux que le précédent, Cette fois encore, il ne découvrait rien de suspect, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal qu'il dressa à la suite de sa perquisition. Magon de la Lande pouvait donc se croire sauvé. Mais c'était une illusion que détruisit le citoyen Morin, en lui déclarant qu'il avait ordre de l'arrêter et de l'envoyer à Paris. Il est aisé de se figurer la scène de désespoir qui suivit cette déclaration. Mme Magon de la Lande était là avec ses enfans. Le chef de famille fut emmené au milieu de leurs cris et de leurs larmes.

C'est dans ces circonstances que se produisit un incident qui donne à ces scènes douloureuses un caractère romanesque et touchant. Le détachement militaire dont s'était fait accompagner le citoyen Morin, lors de sa première perquisition à la Chipaudière, était commandé par un jeune lieutenant nommé Félix Besnier. Pris de pitié pour cette famille désespérée, l'officier s'efforça d'atténuer dans l'exécution la rigueur des ordres que lui donnait le citoyen Morin, et c'est probablement grâce à lui que Magon de la Lande ne fut pas arrêté ce jour-là. La seconde des demoiselles Magon de la Lande, alors âgée de seize ans, devina que sa grâce juvénile et ses beaux yeux avaient exercé leur pouvoir sur le lieutenant Besnier et que l'humanité dont il faisait preuve s'inspirait de la sympathie subite et de l'admiration qu'il avait conçues pour elle. L'absence d'une documentation précise laisse planer quelque confusion sur cet épisode et ne permet pas d'établir si ce fut alors ou seulement plus tard que Mlle Magon de la Lande s'engagea à épouser le jeune homme dont les sentimens avaient leur source dans les malheurs dont il venait d'être le témoin. Ce qui est certain, c'est qu'elle l'épousa en 1798. A cette date, ayant quitté l'armée, il s'était jeté dans le parti royaliste. On le trouve mêlé à un complot qui d'ailleurs avorta et qui avait pour but de livrer aux Chouans la ville de Saint-Malo. Acheva-t-il ainsi de gagner le cœur de Mlle de la Lande ou le lui avait-elle donné dès leur première rencontre.

c'est ce que nous ne saurions dire. Mais, en consentant à être sa femme, elle entendait récompenser le dévouement dont il avait fait preuve.

Ce dévouement ne put cependant, au moment où il se manifestait, empêcher cette malheureuse famille, après l'arrestation de son chef, d'être réduite à l'abandon et à la misère. Le château de la Chipaudière, comme la maison familiale de Saint-Malo, avait été mis sous séquestre et ses habitans étaient obligés d'en sortir. Mme Magon de la Lande ne voulant pas se séparer de son mari, avait résolu de le suivre à Paris et de travailler à lui faire rendre la liberté. Sa fille aînée, Mme de Saint-Pern-La Tour, était arrêtée presque aussitôt après son père et sans doute comme femme d'émigré. Les jeunes filles et leur frère seraient restés sans ressources et sans protection si leur malheur n'eût excité la pitié d'une ancienne servante qui les recueillit à Paramé où leur mère les retrouva à son retour de Paris, après que la mort de son époux l'eut faite veuve.

Le lendemain du jour où avait eu lieu au château de la Chipaudière la première perquisition, on arrêtait Magon de la Blinaye. C'était dans la soirée du 14 frimaire (4 décembre). A onze heures, alors que dans sa maison, située rue des Juifs, tout reposait, des coups violens sont frappés à la porte. Un domestique court ouvrir et se trouve en présence de trois personnages qu'escortent deux soldats et qui lui déclinent leurs noms et qualités : Besnard, assesseur du juge de paix; Paitre et Laîné, délégués du Comité de surveillance. Ils viennent à l'effet de procéder à une perquisition. L'heure avancée ne leur permet pas de la prolonger. Ils se contentent de mettre la main sur un grand nombre de papiers qu'ils déposent dans quatre chambres à la porte desquelles ils apposent les scellés; ils se retirent après avoir signifié à Magon de la Blinaye qu'il est en état d'arrestation, et en le laissant sous la garde et la responsabilité de ses domestiques.

Ils reviennent le lendemain à onze heures du matin et en plus grand nombre. Le citoyen Morin et deux autres membres du Comité de surveillance se sont adjoints à eux. En présence de Magon de la Blinaye, ils reprennent l'opération commencée la veille, saisissent encore des papiers et diverses sommes en monnaie d'or et argent et en assignats. La perquisition se continue durant toute la journée et durant celle du lendemain. Mais

dans celle-ci se produit un incident. Magon de la Blinaye a demandé que son employé de confiance, le citoyen Gardie, fût présent, afin de l'aider à fournir les explications qui seront jugées nécessaires. Tandis qu'on poursuit la vérification de ses papiers, le citoyen Gardie, voyant dans la main de l'un des commissaires une note qui vient d'être découverte, la lui arrache et la met en morceaux. Ce malheureux paiera de sa vie cet acte de courage : en attendant, on l'arrête et il est jeté en prison. Magon de la Blinaye, qui jusque-là avait été laissé prisonnier dans sa maison, est également incarcéré.

L'opération se continue sans lui pendant plusieurs jours. Elle amène la découverte et la saisie de plus de 200 000 francs en assignats, de plus de 80 000 francs en monnaie d'or et d'argent, de 193 marcs d'argenterie, de bijoux, de meubles et autres objets de valeur auxquels il convient d'ajouter cent quatre-vingt-trois balles de toile qui garnissent les magasins du prévenu. Un peu plus tard, le numéraire sera expédié à Paris, le reste sera vendu aux enchères à Saint-Malo. Mais, étant donné les mœurs et les habitudes des individus qui ont procédé à cet acte de brigandage, on peut se demander si le produit total de la saisie a été versé au Trésor public et si, comme leurs collègues de Paris chargés d'opérer chez Magon de la Balue, ils n'ont rien retenu pour leur usage personnel.

Le 17 frimaire (7 décembre), le Comité de surveillance de Saint-Malo rendait compte de ses opérations au Comité de Sûreté générale : « Citoyens Représentans, En exécution de la commission militaire et révolutionnaire près les armées des côtes de Brest, nous avons commencé de concert des recherches scrupuleuses chez tous les Magon résidant en notre ville. Magon la Lande fils ne s'est trouvé avoir qu'un contrat d'acquêt fait sous signature privée par feu son père du ci-devant marquisat de Tilly... et un reçu de 5 000 francs de Saint-Pern son gendre émigré, payés le 15 décembre 1790 par anticipation pour la pension de la fille, et un pareil, 15 décembre, pour 1791, et un pareil pour 1792.

« Chez Magon de la Blinnais (*sic*), nous avons trouvé une caisse d'argenterie, 21 sacs de 1 200 francs, et 700 louis en or cachés dans ses caves et quantité de papiers qui nous ont paru suspects et que nous nous occupons présentement d'examiner; nous avons mis le nommé Gardie dans la maison d'arrêt.

« Les scellés sont chez Magon de la Ville Huchet et chez Magon de Coëtizac, nous les levrons (*sic*) aussitôt que notre travail sera fait chez La Blinnais; nous avons provisoirement fait mettre en arrestation la femme Coëtizac, ayant trouvé sur elle des cœurs enflammés, figure de raliment (*sic*) des contre-révolutionnaires et une figure satirique sur le représentant Le Pelletier.

« D'après nos recherches, nous vous prions d'en faire avec la plus scrupuleuse attention chez Magon de la Ballu (*sic*) et d'y faire procéder au reçu de la présente, afin que le commis de feu Magon père, qui vient de partir pour Paris, ne puisse pas l'instruire de nos opérations avant que les vôtres soient commencées ; nous continuerons de vous instruire du résultat des nôtres. »

Le Comité de Sûreté générale ne s'empressa pas d'obtempérer à l'invitation du Comité de surveillance de Saint-Malo. Il tenait Magon de la Balue. Il avait fait mettre les scellés à l'hôtel de la place des Piques, — c'était le nouveau nom de la place Vendôme, — et des agens fidèles et sûrs en avaient été constitués gardiens. Il était donc assuré que sa proie ne lui échapperait pas. Absorbé par la multiplicité de ses occupations, il ajourna les opérations qui devaient couronner sa criminelle entreprise, se contentant d'ordonner une perquisition dans l'appartement que Magon de la Lande père, mort depuis deux mois, avait, de son vivant, occupé à Paris, rue de la Michodière. Il ne paraît pas que ces recherches chez le défunt aient rien ajouté aux charges qui pesaient sur son fils. Mais le Comité voulait avoir sous la main les trois principaux membres de la famille Magon : La Balue, La Blinaye et La Lande. Celui-ci était déjà parti pour Paris, par ordre du Comité, suivi de sa femme qui n'avait pas voulu se séparer de lui. Un ordre analogue fut donné pour Magon de la Blinaye et pour son employé Gardie et exécuté le 7 nivôse (27 décembre). Arrivés à Paris le 19 après un pénible voyage, ils furent incarcérés à Sainte-Pélagie. Mais le vieillard n'y résida que peu de jours. Son âge et sa santé ébranlée par les émotions qu'il subissait lui valurent d'être transféré dans la maison de santé du citoyen La Chapelle où se trouvait déjà son frère, et, dans leur malheur, ils eurent du moins la consolation d'être réunis.

C'est probablement alors qu'eurent lieu les démarches que

fit l'avocat Berryer père en faveur de son client Magon de la Balue, et dont il parle dans ses *Souvenirs*, sans en indiquer la date. Hérault de Séchelles, parent de Magon de la Balue, son neveu à la mode de Bretagne, était un des personnages importans de la République. Il venait de rentrer à Paris en décembre après avoir rempli une mission importante en Alsace et il présidait la Convention. Il était naturel que Berryer recourût à lui pour utiliser son influence au profit du prisonnier dont la tête était menacée. Mais il se heurta à un refus formel.

— En m'intéressant à mon oncle, lui dit Hérault, je me compromettrais en vain ; je ne le sauverais pas ; je ne peux rien.

Il consentit cependant à donner à Berryer une lettre d'introduction auprès de Dubarran, membre du Comité de Sûreté générale. Mais, accueilli brutalement par ce représentant et même menacé, l'avocat dut reconnaître que ses prières seraient vaines et que toute insistance le rendrait suspect. Cette dernière chance de salut échappait donc à Magon de la Balue et il ne put que s'abandonner à son sort.

On peut maintenant se rendre compte de ce qu'était, à la fin de 1793, la situation de cette malheureuse famille : trois de ses membres emprisonnés à Paris, plusieurs autres à Saint-Malo, dont on a lu plus haut la liste, et auxquels il convient d'ajouter divers de leurs alliés plus ou moins rapprochés : les vieux Saint-Pern-Ligouyer, le comte et la comtesse de Villirouet-Lambilly, la veuve des Bas-Sablons, la veuve de la Grassinais, les Saint-Gilles, d'autres encore, contre lesquels on ne peut alléguer, en fait de griefs, que leur fortune ou leur noblesse. On dira de l'un d'eux, le marquis de Saint-Pern-Magon, le gendre de la Balue : « Relations peu connues : mais on connaît parfaitement qu'il a un caractère *phelmatique* et orgueilleux, qu'il est entiché de ses anciens privilèges et de ses titres. » Contre sa jeune cousine Élisabeth de Saint-Pern-La Tour, fille aînée de Magon de la Lande, on ne trouvera pas même un prétexte. On constatera qu'elle a « un caractère doux et simple, des liaisons avec sa famille et qu'elle est d'opinions secrètes. » Elle n'en est pas moins emprisonnée. Le nom de son père et celui de son mari l'ont désignée aux accusations qu'on formule contre toute une famille dont on veut s'approprier les biens. Si l'on n'a pas arrêté un plus grand nombre de ses membres, c'est que plusieurs d'entre eux ont émigré ou se cachent.

A la date où nous sommes arrivés, la marquise de Saint-Pern-Magon, sa fille Mme de Cornulier, son gendre et son fils étaient encore en liberté. Mais ils étaient déjà marqués pour partager le sort de leurs parens.

Au moment de l'arrestation de son père, Mme de Saint-Pern-Magon était à la campagne, nous l'avons dit, chez sa sœur la comtesse de Meslay. Ses enfans y résidaient avec elle et notamment son jeune fils Marie-Bertrand. C'est de là qu'il partit dans les premiers jours d'avril 1794, pour venir à Paris où, victime, d'abord, de la plus épouvantable erreur et ensuite, de la criminelle infamie du Tribunal révolutionnaire, il allait trouver une fin tragique. Sa mère l'avait-elle précédé à Paris ou y arriva-t-elle avec lui, nous ne saurions le dire. Il est cependant peu vraisemblable qu'elle n'y soit pas venue, afin d'essayer de délivrer son père ou tout au moins d'obtenir quelques adoucissemens à son malheureux sort. Elle était sa fille préférée; c'est à elle que, la croyant encore en liberté et sans se douter qu'elle est destinée à périr avec lui, il écrira peu de jours avant d'être mis en jugement une touchante lettre d'adieux dans laquelle il fait à peine allusion à ses autres enfans. Quoi qu'il en soit de ces suppositions, nous la retrouvons, à la date du 28 germinal (17 avril), installée à l'hôtel de la place Vendôme, avec son fils, sa fille la marquise de Cornulier et le mari de celle-ci, bravant les périls que présentait alors pour les nobles le séjour de la capitale.

La Terreur en effet battait son plein. Le Tribunal révolutionnaire fonctionnait sans relâche, envoyait tous les jours des victimes à l'échafaud. Les maisons de détention regorgeaient de prisonniers qui attendaient leur tour. La Convention venait de rendre le terrible décret qui porte la date du 27 germinal et qui décidait que les prévenus de conspiration seraient traduits de tous les points de la République au Tribunal révolutionnaire de Paris; que les Comités de Salut public et de Sûreté générale rechercheraient promptement les complices des conjurés et les enverraient devant le même Tribunal et qu'aucun ex-noble ne pourrait habiter Paris sous peine, s'il y était trouvé, d'être mis hors la loi. Venir à Paris en un tel moment, c'était braver la foudre : elle avait déjà frappé la maison des Magon et elle allait y faire de nouveaux ravages.

Au lendemain du jour où avait été votée la loi que nous

venons de rappeler, la marquise de Saint-Pern était chez elle avec ses enfans quand s'y présenta une bande d'homme armés, conduite par trois délégués du Comité de surveillance révolutionnaire de la section de la Montagne. Parmi ces délégués se trouvait le citoyen Chrétien dont nous avons déjà parlé, qui siégeait en qualité de juré au Tribunal révolutionnaire et qui ne craignait pas de procéder à l'arrestation des suspects sur le sort desquels il devait ensuite prononcer. Il commandait à la bande et mit sous les yeux de la marquise de Saint-Pern un ordre d'arrestation signé de sept membres du Comité de Sûreté générale. L'ordre désignait « les nommés Saint-Pern, son fils, Cornulier et sa femme. » Tel qu'il était conçu, il témoignait de la confusion et du désordre qui présidaient à l'exécution des mesures arbitraires que décidait chaque jour le Comité de Sûreté générale. Des « nommés Saint-Pern, » un seul était à Paris : la marquise. Le mari avait été arrêté à Saint-Malo le 20 nivôse et il y était détenu. Toutefois l'erreur commise à son sujet n'attestait que l'ignorance du Comité. Mais, ce qui était véritablement monstrueux, c'est qu'on eût compris dans cet ordre d'arrestation un enfant contre lequel n'existait et ne pouvait exister aucune charge propre à justifier la mesure dont il était l'objet et qui lui fut fatale.

Dans une note rédigée par le Comité de surveillance peu de jours après l'arrestation et où il est désigné comme « âgé de seize ans et célibataire, » on dit « qu'il est doux, borné, n'ayant montré aucune opinion, n'étant revenu chez sa mère de la pension où il était que depuis quinze jours. » On ajoute qu'il vit chez sa mère, ne fréquentant qu'elle, son beau-frère et sa sœur. Tout serait vrai dans cette notice s'il n'y était représenté comme borné. J'ai eu sous les yeux son portrait. C'est celui d'un enfant intelligent; sa figure est charmante, son regard clair et éveillé; son élégance naturelle relevée par celle de sa toilette suffirait à démontrer sa vivacité d'esprit, si elle n'était prouvée mieux encore par son attitude durant le débat sommaire que couronna sa condamnation. S'il parut borné aux délégués du Comité révolutionnaire, c'est que, sans doute, il fut épouvanté par l'invasion de ces hommes à mine sinistre et farouche dont la brutalité se traduisit par les propos qu'ils tinrent et par les menaces qu'ils proférèrent. Mme de Saint-Pern et sa fille la marquise de Cornulier étaient des femmes éner-

giques. Elles devaient le prouver l'une devant la mort, l'autre par la fermeté qu'elle déploya après le 9 thermidor, devant le tribunal réparateur qui vengea ses parens en condamnant leurs bourreaux. Il est donc probable que, lorsqu'ils se présentèrent pour les arrêter, leur attitude fut digne et courageuse. Mais, devant la force, elles ne pouvaient rien.

Le citoyen Chrétien se montra particulièrement impitoyable. La marquise de Cornulier était grosse de sept mois. Dans l'intérêt de ses trois enfants dont l'aîné n'avait pas cinq ans et de celui qu'elle portait, elle demanda à rester dans sa maison sous la garde d'un gendarme. Mais sa jeunesse, ses prières, les supplications de sa mère et de son mari furent impuissantes; le tigre ne se laissa pas attendrir. On emmena ces infortunés après avoir mis les scellés sur leurs appartemens et en avoir fait sortir les petits êtres qui eussent été à la rue sans le dévouement d'une femme de chambre qni se chargea d'eux et leur assura un asile. Quelques instans après, les quatre prévenus étaient écroués à la prison dite des Anglaises, située rue de Lourcine, sans qu'aucun fait délictueux ou criminel eût pu être allégué contre eux. Ils expiaient leur parenté avec Magon de la Balue.

Pour les femmes et pour le jeune Bertrand de Saint-Pern, c'était monstrueux. Ce n'était pas moins injuste pour le marquis de Cornulier. Bien qu'il n'eût que vingt-trois ans et fût frêle et maladif, il avait donné depuis les débuts de la Révolution maintes preuves de son civisme. Il pouvait produire comme preuves non seulement des certificats de non-émigration, mais encore deux actes officiels constatant, l'un, qu'il avait prêté le serment décrété par l'Assemblée nationale le 10 août 1792, l'autre, qu'enrôlé volontairement en 1789, dans la garde nationale, il n'avait cessé d'y servir et de témoigner de son zèle pour la cause publique, « ce qui lui avait mérité l'estime de ses frères d'armes. » Mais ces attestations qui plaidaient en sa faveur devaient être vaines, et victime, comme tous les siens, de la haine qu'inspiraient les nobles et les riches, sa tête était promise au bourreau. Quand on l'arrêta, il était comme eux déjà condamné.

Ernest Daudet.

L'ART DE LA CONTRE-RÉFORME

SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX

I

ITALIE

Dans l'étude récente que j'ai consacrée ici à l'École bolonaise (1), je n'ai traité qu'un des côtés de l'art de la Contre-Réforme. Pour mieux faire comprendre ce qui fut le fond même de cet art, j'avais choisi la peinture où, semble-t-il, sa pensée s'est exprimée avec le plus de clarté. Aujourd'hui, je voudrais revenir sur cette période, reprendre la question d'une façon plus générale et, après avoir montré pourquoi et comment cet art s'est formé en Italie, le suivre quand il pénétra en France, créant entre les deux pays la plus intime union artistique qui ait jamais existé entre eux.

Nous maintiendrons le nom de *Contre-Réforme* sous lequel cet art est ordinairement désigné ; ce nom est satisfaisant, sans être toutefois aussi significatif qu'on pourrait le désirer (2). Il

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1910.

(2) Il faut remarquer que lorsque, au lieu de désigner un art uniquement par sa date ou par le nom du prince régnant, on cherche un mot pour en désigner la nature, on y a presque toujours échoué. Les noms de Gothique pour le Moyen âge, ou de Baroque et de Rococo pour l'âge moderne, que nous conservons encore, parce qu'ils sont commodes, étant consacrés, ne sont plus pour nous que des mots dépourvus de toute signification.

dit bien une chose : c'est que la Papauté, effrayée des progrès du Protestantisme, veut lutter contre cette redoutable hérésie et que son art, comme tous ses actes, est une réaction contre la Réforme. Mais il faudrait ajouter, et c'est ce qui nous intéresse le plus lorsque nous étudions l'histoire de l'art, que, pour lutter contre la Réforme, la Papauté fut obligée de se réformer elle-même. Les peuples du Nord se détachent de Rome, parce qu'ils lui reprochent de se faire païenne; ils ne veulent plus reconnaître la religion du Christ dans ces fêtes mondaines, dans cet art sensuel où la mythologie et les souvenirs païens tiennent souvent autant de place que les scènes du Nouveau et de l'Ancien Testament. Et le reproche est fondé; la Papauté ne peut plus se faire d'illusion : pour lutter contre la Réforme, c'est à la Renaissance même qu'il faut renoncer. La Renaissance si séduisante, la merveilleuse Renaissance de Bramante et de Raphaël, c'est elle la coupable, c'est elle qu'il faut combattre; et l'on va proscrire toute cette joie et tout ce sensualisme qui corrompait les cœurs et les détournait de la pure et austère morale chrétienne. De telle sorte que, pour caractériser l'art de cet âge, il serait encore plus juste et plus clair de dire que ce fut, non pas une Contre-Réforme, mais une Contre-Renaissance; non une réaction contre tout ce que la Renaissance avait apporté au monde, mais contre tout ce qu'il y avait d'antichrétien en elle.

L'âge nouveau met au premier rang de ses préoccupations la pensée chrétienne; voilà le fait essentiel d'où tout va découler. Comme au début du Christianisme, l'expression des pensées va prendre dans l'art une place prépondérante, reléguant au second plan la simple représentation des formes et la pure recherche de la beauté. La Papauté comprend que c'est aux âmes et aux intelligences qu'elle doit s'adresser et que, pour attirer et retenir le peuple, il faut l'instruire. De là la création de ces nombreuses congrégations religieuses, de là le prodigieux succès de cet ordre des Jésuites, qui devient comme le bras droit de la Papauté, et dont le véritable but est de conquérir les esprits par la chaire et par l'école.

Tout cet âge, qu'il ait été catholique à Rome, ou protestant au Nord de l'Europe, est caractérisé par ses préoccupations intellectuelles. Rarement on vit un tel effort, une telle lutte des intelligences; en France, l'ardeur des débats entre Port-Royal et les

Jésuites sur de pures questions de doctrine et de méthode suffit à nous montrer combien ces questions préoccupaient les esprits. La morale est au fond de toutes les pensées ; au théâtre même, nous voyons le devoir triompher chez Corneille, comme plus tard c'est la passion qui régnera dans l'œuvre de Racine. Le dernier mot de cet âge sera dit par les philosophes, en Italie par Galilée, et surtout en France par un Descartes et un Pascal.

Ces réformes, cette rupture avec le sensualisme de la Renaissance, cette prédominance de la pensée religieuse, ce souci d'instruire et de moraliser les âmes, se substituant au plaisir de les charmer, mirent dans tout cet âge un caractère très particulier, un caractère de gravité, d'autant plus saisissant qu'il contrastait profondément avec ce qui l'avait précédé et ce qui allait le suivre. Cette gravité, dont les divisions religieuses furent la principale cause, devait encore être accentuée par les malheurs politiques de l'Italie, par les invasions des armées étrangères qui mirent dans les âmes une tristesse que l'on ne connaissait plus depuis les temps de Dante.

A ce caractère de gravité et de tristesse il faut ajouter un caractère moins important, mais néanmoins notable, la prédilection pour l'expression de la puissance. Dans les malheurs qu'elle éprouve, la Papauté sent plus que jamais l'impérieuse nécessité d'être forte et de ne plus se laisser amollir dans les délices de l'épicuréisme. Tout ce qui est grâce, délicatesse, tendresse, tout ce que le xve siècle avait tant aimé, perd son prix à ses yeux ; ce qu'elle veut, avant tout, c'est la puissance lui redonnant l'indépendance et la souveraineté.

Après avoir marqué les caractères de cet âge, il nous sera facile d'en déterminer la durée et de reconnaître quand il commença et quand il prit fin. La Contre-Réforme ne s'affirme vraiment avec tous ses caractères que sous le pontificat de Paul IV (1555-1559) ; toutefois, des symptômes précurseurs apparaissent dès le début du siècle. Les invasions des armées de Charles VIII portent le premier coup à l'art de la Renaissance italienne ; en faisant tomber la dynastie des Médicis, elles le frappent dans sa capitale même, à Florence ; mais les succès de la Papauté, sous Jules II et Léon X, guérissent cette blessure. Rome devient le refuge des Florentins quittant leur patrie, et, sous le pontificat des papes de la maison de Médicis, sous

Léon X et sous Clément VII, la Renaissance poursuit sa route triomphale et atteint à l'apogée de sa splendeur. Brusquement le sac de Rome, en 1527, va tout détruire. De l'admirable école formée autour de Raphaël il ne restera plus rien : une journée a suffi pour anéantir le fruit de tout un siècle d'efforts. La fin du pontificat de Clément VII et le pontificat de Paul III furent des périodes d'attente, de réparation, un compromis entre l'art qui allait disparaître et celui qui se préparait. C'est Paul IV qui crée l'âge nouveau et qui vraiment, après le paganisme de la Renaissance, inaugure une ère chrétienne.

Il n'y eut pas à la fin de cet art une démarcation aussi profonde que lors de son apparition. Des trois caractères qui le constituent, christianisme, force, tristesse, les deux premiers persisteront pendant tout le cours du XVIIe siècle : seul le caractère de tristesse va disparaître et c'est de cette disparition que nous ferons commencer la date d'un style nouveau, du style du XVIIe siècle, auquel nous croyons devoir réserver le nom de style *Baroque*, plutôt que d'embrasser sous ce nom, comme on le fait parfois, non seulement l'art du XVIIe siècle, mais toute cette période de la fin du XVIe siècle à laquelle nous donnons le nom de Contre-Réforme. Cette subdivision correspond à des caractères trop essentiels pour n'être pas justifiée.

Au début du XVIIe siècle, c'est la Papauté triomphante qui succédera à la Papauté militante. L'hérésie protestante est refoulée définitivement vers les pays du Nord, la tranquillité pour de longs siècles est assurée par le protectorat de la Maison d'Autriche, et, tous les nuages de tristesse disparus de l'horizon, l'Italie voit renaître dans son âme ces fleurs de joie que, chez elle, le moindre rayon de soleil suffit à faire éclore.

Après avoir exposé les caractères généraux de la Contre-Réforme, après avoir dit quand elle commence et quand elle finit, nous étudierons rapidement les grandes œuvres qu'elle a créées, en architecture, en sculpture et en peinture, et nous montrerons comment les mêmes causes firent naître à ce moment les mêmes formes d'art en Italie et en France.

I. — L'ARCHITECTURE

Monumens religieux. — Le premier fait qui, en architecture, indiqua une orientation nouvelle, et qui précéda le renouveau

de la pensée chrétienne, fut le caractère de tristesse provoqué par les invasions étrangères et l'hérésie du protestantisme, caractère qui se manifesta d'une façon saisissante par la disparition de l'ornement, de toutes les formes décoratives si gracieuses qui tenaient tant de place dans l'art de la Renaissance. Ces ornemens disparurent d'autant plus complètement qu'ils ne pouvaient plaire aux papes de la Contre-Réforme, non seulement en raison de leur caractère de joie, mais parce qu'ils n'avaient aucune signification chrétienne et ne rappelaient que des formes et des pensées païennes. Si l'on considère la Tombe de Jules II, on sera frappé de voir que la partie inférieure faite au début du siècle est encore toute couverte d'une dentelle d'ornemens, tandis que la partie supérieure, achevée trente ans plus tard, est de la plus désolante nudité. De même, les Tombeaux des Médicis, au moment où ils furent conçus sous Léon X, étaient, dans la pensée de Michel-Ange, un somptueux poème de joie, et c'est seulement dans leur exécution, après le sac de Rome et le siège de Florence, qu'ils devinrent l'œuvre de désolation que nous avons sous les yeux (1).

En renonçant à l'ornement, les architectes ne renoncèrent pas à toutes les formes de la Renaissance; ils en proscrivirent le décor, mais ils en conservèrent toutes les formes purement architecturales. Et en employant ces formes dépouillées de toute la parure qui faisait leur charme, ils aboutirent à un art de la plus grande froideur, à l'art même qui plaisait à la sévérité de cette époque. Et, pour justifier et défendre cette conception, les artistes échafaudèrent une théorie nouvelle de l'art. Ces ornemens qui ne leur plaisent plus, ils les considéreront comme des hérésies, comme des formes non seulement inutiles, mais nuisibles, détournant l'esprit des lignes essentielles qui seules comptent à leurs yeux. Ce sera sans doute une doctrine ayant sa valeur, qui créera de grandes œuvres et conservera des partisans jusqu'à nos jours, mais qui a le tort d'éliminer systématiquement de l'art tout ce qui vise au plaisir des yeux, de concevoir une architecture d'où toute joie a disparu. Vignole fut le théoricien de cet âge, le puritain qui enferma l'art dans les règles les plus austères, et qui, à vouloir être trop logique,

(1) Voyez mon article : *L'Architecture des Tombeaux des Médicis*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1908.

coupa les ailes de l'artiste et l'entoura de barrières dans lesquelles sa pensée resta emprisonnée.

Le grand fait de cet âge fut la reprise des travaux de Saint-Pierre, de ce Saint-Pierre que Bramante n'avait fait que commencer, et dont les successeurs de Jules II s'étaient un peu désintéressés. Dans cette église où se sont exprimés pendant deux siècles les volontés et les désirs des Papes, où les plus grands artistes ont mis toute leur science, nous trouverons écrite mieux que partout ailleurs l'histoire de l'art religieux au XVIe et au XVIIe siècle. Dans l'étude que nous faisons en ce moment, nous nous attacherons surtout aux transformations que cette église, commencée au temps de la Renaissance, a dû subir pour s'adapter aux idées de la Contre-Réforme, en attendant de recevoir au XVIIe siècle un décor conçu dans un esprit tout nouveau.

Si Bramante avait construit sous Jules II le Saint-Pierre qu'il avait projeté, nous aurions un monument qui ne ressemblerait que de très loin à celui que nous voyons aujourd'hui. Son œuvre sans aucun doute eût été très belle : on pense et l'on dit ordinairement qu'elle eût été beaucoup plus belle que celle de ses successeurs; c'est possible, je ne suis toutefois pas convaincu de la certitude d'un pareil jugement; et si l'on peut soutenir que la transformation de Saint-Pierre en croix latine a affaibli l'impression artistique que Bramante voulait produire, on doit reconnaître d'autre part que son œuvre a été singulièrement embellie par la substitution de la haute coupole de Michel-Ange à la coupole basse qu'il avait projetée.

Bien que le nom de Bramante reste attaché à la construction de Saint-Pierre, il subsiste fort peu de chose de lui dans l'église actuelle qui a été construite dans un esprit entièrement différent de celui dans lequel elle avait été conçue. Dans l'histoire de l'art, Saint-Pierre appartient bien plus à l'âge de la Contre-Réforme qu'à celui de la Renaissance. En reprenant les travaux de Saint-Pierre après un demi-siècle d'interruption, la Contre-Réforme veut terminer cette église en la faisant sienne; elle y met toute son âme, tous ses désirs, tous ses espoirs; en modifiant les plans de Bramante, de ce maître que l'on ne cessait pas cependant de considérer comme un des plus grands génies de l'art, les papes étaient conduits par une idée impé-

rieuse, celle de faire de son œuvre, trop imprégnée d'esprit classique, une œuvre plus vraiment chrétienne. La conception d'une construction centrale, d'une large coupole autour de laquelle s'allongent quatre longues nefs égales, cela peut être un plan très beau, ce n'est pas le plan d'une église. On ne sait où placer l'autel, on ne sait où mettre la chaire du prédicateur, et, quelque endroit que l'on choisisse, le prêtre qui officie, le prédicateur qui parle, ne sont vus et entendus que par une faible partie du public. A la rigueur un espace circulaire, accompagné de petites nefs, telles que les San Gallo nous en ont donné des modèles à la Madone delle Carceri ou à la Madone de San Biagio, peut être considéré comme un excellent type de chapelles ou de petites églises, mais le grand allongement des nefs dans le projet de Bramante était une si grande modification de ce plan qu'elle le rendait inutilisable.

La pensée chrétienne devait donc inévitablement aboutir à cette conclusion : transformer le plan de Bramante, et ajouter une grande nef en avant de l'espace circulaire de la coupole. De ce chef le projet de Bramante fut complètement dénaturé, et l'on comprend que les puristes se lamentent; mais le coupable, ce ne fut pas la Papauté, qui n'avait pas tort de vouloir que Saint-Pierre fût une église, ce fut Bramante qui, chargé de construire une église, n'avait pas su le faire.

Une autre modification non moins importante apportée au plan primitif fut la transformation de la coupole. Bramante l'avait conçue très large, mais très basse : la pensée chrétienne, en réapparaissant en maîtresse dans les arts, en cherchant à les spiritualiser, fit renaître ce principe de verticalisme dans lequel au moyen âge elle avait trouvé la plus parfaite expression de sa croyance et de ses désirs. C'est Michel-Ange, le maître qui avait grandi sous cette altière coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, conçue par le génie des architectes florentins du XIVe siècle, qui va substituer au classicisme de Bramante, sinon les formes, du moins l'esprit de l'art gothique, et va renoncer aux proportions savamment équilibrées pour faire prédominer la dimension en hauteur; sur la ville de Rome, il voudra faire flotter l'étendard du Christ, aussi haut qu'une main humaine puisse le dresser.

Mais Michel-Ange ne put pas achever son œuvre. A sa mort, seul le grand tambour était construit, et la courbe de la coupole

n'était même pas amorcée. Nous connaissons le projet de Michel-Ange par une peinture de la bibliothèque du Vatican, et grâce à cette peinture nous savons que Giacomo della Porta, son élève et son successeur, ne respecta pas entièrement son œuvre. Poussé lui aussi par cette âme de la Papauté qui dirige toute chose, il veut faire plus haute encore la coupole de Saint-Pierre; il en change le dessin, il la grandit, la fait plus aiguë, surtout il modifie la lanterne qu'il rend plus svelte et plus fine, et il donne ainsi son caractère définitif à ce monument qui reste pour nous l'œuvre inégalée du génie humain.

Michel-Ange ne l'eût pas faite si belle. Entre ses mains, elle serait restée plus lourde, plus massive, elle n'aurait pas eu cette harmonieuse silhouette qui, grâce à l'association de la courbe de la coupole et de la contre-courbe de la lanterne, en fait une œuvre si légère et vraiment céleste. L'esprit de la Renaissance, l'esprit de Bramante inspiré des temples grecs et du Panthéon, où la ligne horizontale était la ligne prédominante, où les monumens restaient à la portée des yeux et de la main des hommes, était en opposition absolue avec cette œuvre toute faite d'inspiration chrétienne, la seule œuvre du monde moderne qui puisse être rapprochée des grandes cathédrales gothiques du moyen âge.

J'ai prononcé le mot de gothique. La résurrection de la pensée gothique ne date pas tout entière du XIXe siècle; elle était déjà en germe dans l'art que nous étudions. En voulant faire des églises chrétiennes, la Contre-Réforme devait inévitablement se rapprocher des solutions déjà cherchées et si heureusement trouvées au moyen âge.

L'école néo-classique de l'Empire ne s'y est pas trompée. Elle a bien nettement compris que le style de la Contre-Réforme ne lui appartenait pas : elle ne pouvait y retrouver son esprit. C'était bien un style inspiré de l'antique, si l'on veut, mais tellement dénaturé, tellement transformé en vue d'expressions nouvelles qu'elle ne le reconnaissait plus et n'avait pas assez de critiques, de railleries pour des formes qu'elle jugeait si différentes des modèles classiques. Milizia, dans le frontispice de ses *Vies des plus célèbres architectes*, place une gravure, où l'on voit d'un côté ce qu'il faut admirer, et de l'autre ce qu'il faut mépriser (*hoc amet, hoc spernat*), et comme exemple de ce qu'il faut blâmer, il dessine une église gothique et une église de la

Contre-Réforme. On ne saurait rien voir de plus significatif pour éclairer cette histoire et montrer comment, tout en conservant les formes de l'art antique, la Contre-Réforme s'éloigne de cet art par toutes les tendances de son esprit, et comment, sous la poussée du Christianisme, elle crée un art nouveau, plus rapproché, sur certains points, du Moyen âge que de la Renaissance.

Il semblerait que la construction de Saint-Pierre, par les sommes prodigieuses qu'elle a coûté, aurait pu empêcher d'autres constructions; il n'en fut rien, et à ce moment il y a, à Rome, un tel réveil de pensée religieuse, un tel désir de réagir contre le passé païen de la Renaissance, que partout on voit surgir des églises. Une liste de celles qui ont été construites depuis le pontificat de Paul IV jusqu'à celui d'Urbain VIII, mieux que tout ce que l'on pourrait dire, rendra saisissante la suprématie de la pensée religieuse à cette époque. Et cette liste sera d'autant plus intéressante, si l'on réfléchit que, sous les pontificats de Jules II, de Léon X et de Clément VII, on n'avait pour ainsi dire pas construit d'églises, à l'exception de Saint-Pierre, que l'on n'avait fait du reste que commencer. Voici quelques-unes des principales églises construites par les corporations religieuses de 1560 à 1625. — Jésuites : le Gesu (1568) et Saint-Ignace (1612). — Dominicains : Sant'Andrea della Valle (1591). — Jeunes filles pauvres : Sainte-Catherine dei Funari (1564). — Oratoriens : la Chiesa nuova (1575). — Carmes : Santa-Maria della scala (1592) et San Crisogono (1623). — Dominicaines : Ss. Domenico e Sisto (1623). — Olivétains : Sainte-Françoise Romaine (1615). — Augustins : Saint-Nicolas de Tolentino (1614) et Gesu e Maria. — Augustins espagnols : Saint-Ildefonse (1619). — Réformés espagnols : Saint-Isidore (1622). — Camaldules : Saint-Grégoire au Cœlius (1633). — Chevaliers de Malte : Sainte-Marie du Prieuré (1568). — Trinitaires : Sainte-Marie de la Victoire (1605) et Santa-Trinita dei Pellegrini (1614).

Églises construites par les corporations civiles : Menuisiers : Saint Joseph dei Falegnami. — Peintres et sculpteurs : Ss. Luca e Martino. — Pharmaciens : S. Lorenzo in Miranda. — Jardiniers : Sainte Marie dell'Orto.

Églises construites par les diverses nations : Les Français :

Saint-Louis des Français (1589). — Les Espagnols : Sainte-Marie de Monserrat. — Les Slaves : S. Girolamo degli Schiavoni (1585). — Les Lorrains : S. Nicolas dei Lorenesi (1636). — Les Grecs : Saint-Athanase (1577). — Les Milanais : San Carlo al Corso (1612). — Les Siennois : Sainte-Catherine de Sienne (1526). — Les Florentins : S. Jean des Florentins. — Les Napolitains : San Spirito dei Napoletani (1572).

Une idée essentielle a présidé à la construction de toutes ces églises, celle de faire des édifices d'une utilité particulièrement pratique; et la première recherche fut de créer de vastes espaces désencombrés de tout support. Si l'on considère dans une vue d'ensemble l'histoire de l'architecture religieuse en Italie, on verra que cette recherche avait toujours été une de ses principales préoccupations. La solution avait été facile au début, avec les basiliques qui, grâce à leurs toitures de bois, permettaient l'emploi de murs légers et de minces colonnes; et c'est une des raisons qui expliquent la longue persistance de ce type en Italie. Les pays du Nord, en voûtant leurs églises, furent obligés de se contenter de nefs très étroites encombrées de lourds piliers. Lorsque les recherches des architectes gothiques les conduisirent à supprimer les murs pour les remplacer par des vitraux, ils furent obligés d'adopter un système de construction qui encombrait plus encore de piliers l'intérieur des églises. Aussi les Italiens se refusèrent-ils longtemps à adopter ce système et, lorsqu'ils le firent, ce ne fut qu'en lui faisant subir de profondes modifications. Désireux avant tout de conserver de vastes espaces intérieurs, ils renoncent aux grandes hauteurs de nefs qui compliquent le problème des supports; surtout, ils maintiennent les murs qui, grâce à leur force de résistance, leur permettent de construire des églises aussi larges que les églises françaises sans multiplier les piliers. Il suffit, comme exemple, de citer la cathédrale de Florence dont la largeur est de 40 mètres de mur à mur, et la longueur de 80 mètres, qui est aussi haute que la cathédrale d'Amiens, et qui n'a comme soutiens que six piliers, alors que la cathédrale de Paris, dans le même espace, en a près de quarante. En agissant ainsi, en conservant la longue surface des murs, les Italiens perdaient, il est vrai, l'incomparable beauté d'une église tout illuminée par le coloris des vitraux, mais ils y gagnaient de pouvoir faire un édifice plus logique et d'une plus grande utilité pratique.

Les églises que construisent les architectes de la Contre-Réforme sont comme l'aboutissant de toutes ces recherches. Le *Gesu* de Vignole correspondait si bien à tout ce qu'on pouvait désirer pour une église qu'il n'a cessé de servir de modèle jusqu'à nos jours. Il se compose d'une seule nef, le long de laquelle, en place de nefs latérales, se succèdent des chapelles, qui, en communiquant entre elles, offrent les mêmes facilités de circulation que les collatéraux des églises françaises; elles permettent aussi la disposition de tribunes au premier étage, d'où les religieux de la communauté peuvent assister aux offices sans se mêler au public. Pour qu'il n'y ait aucune place perdue, l'autel, au lieu d'être à la croisée du transept, est adossé au fond même de l'abside; et cette abside ainsi que les transepts n'ont qu'une faible profondeur, de telle sorte que l'autel et la chaire, que l'on adosse à l'un des piliers de la nef, sont aisément vus de toutes les parties de l'église. Ajoutons enfin que le peu de profondeur des transepts qui ne dépassent pas les chapelles latérales permet une construction très facile et très économique; toute l'église, comme les primitives basiliques, s'inscrit dans un rectangle que seule dépasse légèrement la saillie du chœur.

Telle fut l'œuvre de Vignole qui, sous des formes classiques, fut inspirée des plus anciennes traditions du Moyen âge. Au fond, nous y trouvons dans ses élémens essentiels le style que nous désignons sous le nom d'*art roman*. C'est une église voûtée en berceau continu, avec cette particularité que la voûte a une moins grande hauteur que dans les églises romanes du moyen âge et qu'ainsi il est plus facile de la soutenir et de lui donner de plus larges dimensions.

Dans une œuvre ainsi faite, l'apport classique, si l'on y réfléchit bien, se réduit à fort peu de chose : à des pilastres et à un entablement plaqués contre les murs. C'est tout, et cela, à vrai dire, n'est qu'un décor, une inutilité constructive. En conservant les ordres antiques, les maîtres de cet âge croyaient être des constructeurs qui faisaient revivre les règles architecturales de l'antiquité grecque; ils ne l'étaient pas. Comme tous les maîtres de la Renaissance, ils connaissaient mal l'architecture grecque et ils ne faisaient que suivre les Romains qui, les premiers, leur avaient donné l'exemple de l'utilisation des ordres grecs comme placage et non comme élémens constructifs.

Et l'on peut penser que ce fut là, non la faiblesse de l'art

nouveau, mais un de ses grands mérites. Avec les formes de l'art grec, on ne peut guère faire qu'une colonnade ou un portique, on ne saurait faire ni une église chrétienne, ni un monument moderne. C'est un art admirable, mais de ressources très limitées.

En suivant les Romains et non les Grecs, les maîtres de la Renaissance eurent mille fois raison. Les Romains, il est vrai, n'ont pas créé une forme d'art aussi idéalement belle que le Parthénon, mais ils ont créé une architecture bien autrement féconde. En substituant à la colonne le pilier, l'arc à l'entablement, les voûtes de pierre aux plafonds de bois, ils ont créé cette architecture qui depuis deux mille ans règne dans le monde.

Dans cette architecture, l'essentiel ce sont les murs, les épaisseurs de maçonnerie, et l'on pourrait en faire disparaître tout le placage antique sans en modifier en rien la construction. Nous verrons plus tard quelles furent les conséquences d'un tel fait et comment les architectes du XVIIe siècle purent se permettre des fantaisies telles que les frontons contournés ou rompus, qui eussent été impossibles, si ces formes avaient été conservées dans leur caractère constructif.

C'est dans le problème décoratif, tout autant que dans leurs formes purement constructives que les églises de la Contre-Réforme méritent de retenir notre attention. Toutes ont été faites, non pour être décorées de riches ornemens faits uniquement en vue de la joie des yeux, mais pour être couvertes de peintures religieuses. Comme au temps du Moyen âge, au temps de ces basiliques où, sur la longue surface des murailles, les maîtres de l'école de Giotto déroulaient toute une Bible peinte, les architectes, obéissant aux désirs de la pensée chrétienne, ménagent de longues surfaces libres pour que les peintres puissent mettre sous les yeux des fidèles les plus édifiantes images. Et je suis porté à penser que si les architectes ont adopté la forme des voûtes en berceau continu, au lieu des voûtes d'arête plus faciles à construire, ils l'ont fait surtout pour supprimer la fragmentation de ces voûtes et trouver dans une surface unie une plus grande facilité pour le développement des grandes compositions picturales.

Voici comment les peintures se disposent dans l'église. Dans

le fond de l'abside, sur le mur dominant l'autel, sans qu'aucune fenêtre vienne aveugler les yeux, tout un immense panneau est ménagé pour recevoir les motifs principaux, qui sont en général des scènes de la vie du saint auquel l'église est consacrée. Les peintures se continuent sur la conque de l'abside, et, par l'arc majeur et les pendentifs, se raccordent à celles de la coupole et des grandes voûtes du transept et de la nef. Enfin, sur les autels des chapelles latérales, des tableaux viennent compléter cette splendide ornementation. Les plus magnifiques exemples de cet art se voient à S. Andrea della Valle et à S. Ignace.

Ce système eut comme conséquence l'emploi d'un autel très bas, fait pour ne rien cacher de la peinture des murailles. Mais on ne tarda pas à s'éloigner de cette simplicité et à vouloir pour les autels des formes plus majestueuses. A la gravité des peintures du XVIe siècle on substitua les effets scéniques des grands autels du XVIIe siècle. A S. Ignace et au Gesu, on verra le changement survenu en comparant la simplicité du maître-autel à la prodigieuse richesse des autels du transept.

L'église du Gesu et toutes celles de la même époque, en dehors des peintures religieuses, étaient d'une très grande sobriété d'ornemens. Mais elles ont été tellement modifiées qu'on ne peut aisément se rendre compte aujourd'hui de ce qu'elles étaient tout d'abord. Au cours du XVIIe siècle, les parties supérieures de l'église du Gesu, voûtes et coupole, ont été décorées, non en se conformant à l'esprit de son constructeur, mais en allant à l'encontre même de cet esprit. De telle sorte que dans cette église des Jésuites, dans cette église mère de la célèbre Société, tout est si confondu que nous sommes portés à juger à contresens ce que nous appelons l'art des Jésuites. Mais si nous apportons quelque attention à cet examen, nous pouvons reconnaître dans cette seule église le grand changement qui eut lieu au cours du XVIIe siècle dans l'esprit de la Papauté et par suite dans l'esprit de la Société de Jésus, qui ne fait que lui obéir. Dans l'étage inférieur, c'est la simplicité, la correction, la froideur propres à toutes les œuvres de Vignole et de tous les architectes de cet âge. Dans le haut, au contraire, c'est le Baroque s'épanouissant dans tout l'éclat de sa joie. Ici l'église, comme la Société des Jésuites, comme le monde entier de la catholicité, voit, après l'âge de la lutte et de l'austérité, apparaître l'âge

du triomphe, et se montre d'autant plus heureuse qu'elle avait été plus triste auparavant (1).

Nous saisirons cette occasion pour dire qu'il n'y eut pas de style Jésuite, ou plutôt qu'il y eut deux styles Jésuite. Il y en eut un premier qui est celui de la Contre-Réforme, style dans lequel ont été construites presque toutes leurs églises en Italie et en France; et il y en eut bientôt un second, le Baroque et le Rococo, qu'ils ont adopté comme tout le monde, mais sans le créer, et c'est à cette seconde forme d'art qu'on donne ordinairement leur nom.

On a raison de donner aux arts de cet âge le nom d'un ordre religieux; on met ainsi en évidence l'importance des grands ordres monastiques et en particulier de celui des Jésuites; mais cette appellation a l'inconvénient de confondre sous un nom unique deux formes d'art très différentes l'une de l'autre, et surtout elle laisse supposer que cet art a été créé par les Jésuites, et apporté par eux d'Espagne, au lieu d'être, comme il l'est réellement, le produit exclusif de la pensée romaine.

Les Jésuites sont venus d'Espagne avec la règle austère qui convenait à une armée de combattans. Leur fondateur est un soldat, qui pense en soldat, et c'est ce trait essentiel de leur ordre qui, sans doute, les rend dès le début si sympathiques à la Papauté. Ils sont bien les hommes qu'il faut pour combattre, pour vaincre, pour ramener les peuples à une conception plus grave de la vie, pour lutter contre le sensualisme de la Renaissance. Pendant tout un demi-siècle, ils n'ont cessé d'être les fidèles serviteurs des Papes de la Contre-Réforme; et leurs églises ont l'austérité de leur doctrine. Mais plus tard, quand la Papauté renonça à son rigide ascétisme, lorsqu'elle effaça des églises toute marque de tristesse pour en faire des monumens d'allégresse et de joie, alors les Jésuites se transformèrent et ils modifièrent leur art pour se conformer aux volontés de la

(1) Je citerai d'autres églises où l'on peut faire la même observation. La Chiesa nuova, construite si sobrement par Martino Lunghi, a été un demi-siècle plus tard toute couverte des plus riches ornemens par Pierre de Cortone. L'église de Sainte-Marie de la Victoire ne représente plus en rien le style de Charles Maderne, tellement elle a été modifiée par le Bernin et ses successeurs. A Sainte-Marie dell' Orto, on peut suivre progressivement, de la nef à la croisée du transept et au chœur, le mouvement qui entraine les esprits vers le luxe du décor et le voir aboutir là à l'un de ses plus éclatans triomphes. Enfin je n'ai pas à rappeler le décor par lequel le Bernin a si complètement transformé le Saint-Pierre de Michel-Ange et de Maderne.

Papauté. Mais, à ce moment encore, ils n'apportent rien de personnel, ils sont tout italianisés. Tout l'art du XVIe et du XVIIe siècle a été créé à Rome, sous l'influence directe de la Papauté, et par des Romains. L'Espagne, pas plus que la France, n'en peut revendiquer le mérite; ainsi que toutes les nations de l'Europe catholique, elle ne fait que suivre Rome.

Comme les intérieurs, les façades d'églises nous montreront des formes nouvelles; mais là, plus que dans les intérieurs, les architectes se trouvèrent aux prises avec de grandes difficultés, et malgré leurs efforts et leur science, ils ne parvinrent pas à les résoudre.

L'Italie avait toujours eu pour ses façades une conception consistant à orner simplement le mur terminal découpé à peu près selon les formes de l'église. C'est ce qu'avait fait le Moyen âge pour les basiliques, soit par une décoration en marbres de couleurs comme à San Miniato, soit par des colonnettes comme à Pise. Le gothique, pour un instant, avait provoqué dans les façades des recherches de mouvement ascensionnel, comme à Sienne et à Orvieto. A son tour, la Renaissance, réagissant contre le gothique, avait repris les formes traditionnelles de l'art italien, les formes basses du système basilical.

C'est en présence de ce système que se trouve l'art de la Contre-Réforme, et tous les changemens qu'il y apporte procèdent du même esprit qui avait animé les maîtres gothiques. Ils veulent augmenter l'impression d'élancement de leurs façades pour leur donner un caractère plus chrétien, plus majestueux et plus auguste. On comprend la difficulté d'un tel problème. Si les formes antiques se prêtaient bien au décor intérieur des églises, il n'en allait plus de même pour les façades. Décorer avec des pilastres ou des colonnes, des entablemens et des frontons, un mur plus haut que large; bien plus, donner avec ces élémens une impression d'élancement en hauteur, de verticalisme, c'était s'attaquer à un problème particulièrement ardu, je dirai plus, c'était aller à l'encontre du principe même des ordres classiques où la prédominance des lignes horizontales est le caractère essentiel. Il n'est donc pas étonnant que cette tentative n'ait pas abouti à un résultat pleinement satisfaisant. Elle était en tout cas particulièrement difficile, et il sera très intéressant de voir les efforts faits par les architectes, et les diffé-

rentes combinaisons qu'ils ont cherchées pour en venir à bout.

Bramante, très imprégné du sentiment classique, comprit que logiquement, en conservant aux ordres leur rôle organique, on ne pouvait guère trouver pour une façade d'autre forme qu'un portique, et il lui fut possible d'adopter cette forme dans ses projets pour Saint-Pierre, parce que la nef devant laquelle il plaçait sa façade était suffisamment courte pour ne rien cacher de la coupole centrale qu'il fit intervenir comme motif essentiel dans la composition de sa façade. Cette façade n'était qu'un portique surmonté d'une coupole. Cette idée, reprise et transformée, aboutit en Italie et surtout en France à des formes très intéressantes. Mais cette solution devint inacceptable du jour où l'on revint aux églises avec de longues et hautes nefs, se terminant par des façades qui devaient se suffire à elles-mêmes. On ne pouvait guère songer à grandir démesurément les ordres pour donner aux pilastres ou aux colonnes une hauteur correspondant à la hauteur des nefs; quelques architectes pourtant l'ont tenté, mais toujours ils échouèrent. Ils se rendirent bien vite compte de cette impossibilité, et ils préférèrent chercher d'autres solutions par l'emploi des ordres superposés.

En cela, ils étaient bien encore des classiques, puisqu'ils continuaient à se servir des ordres, mais ils ne l'étaient plus en ce sens qu'ils les employaient contrairement à l'esprit qui les avait fait naître. Jamais un Grec n'eût approuvé une telle déformation de son architecture. A vrai dire, s'ils ne suivaient pas les Grecs, ils agissaient là encore, comme les Romains, qui avaient déjà donné de fréquens exemples de superposition des ordres, entre autres dans les théâtres et les arènes. La France, plus gothique que l'Italie, plus éprise qu'elle de verticalisme, ne reculera pas devant la superposition de trois et même de quatre ordres (voir les façades de Saint-Gervais, de Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris, et celles des cathédrales d'Auch, de Rennes et de Nancy).

Cette solution ne manquait pas de beauté, mais elle était exposée à produire une grande monotonie par la répétition d'une même disposition aux deux étages; et l'évolution de l'architecture, à ce moment, consista à modifier ce motif trop uniforme, soit en variant les ordres, soit en mettant des intervalles inégaux entre les colonnes, soit en donnant aux colonnes des saillies différentes, soit en rompant les corniches par des ressauts et

en brisant les frontons, toutes recherches que plus tard les maîtres de l'école néo-classique blâmèrent en les considérant comme une effroyable corruption de l'architecture. Le grand intérêt de l'art au XVIIe siècle fut précisément dans la liberté avec laquelle il se servit des formes antiques, montrant quelle souplesse elles pouvaient avoir et prouvant que les formes classiques, après avoir créé l'art grec, n'étaient pas mortes et pouvaient encore, en évoluant, créer de nouvelles formes pour exprimer les idées de civilisations nouvelles.

Un des graves inconvéniens de l'emploi des ordres pour les façades était la nature de leur décor. Si, dans le portique d'un temple grec, la cannelure des colonnes et la sculpture des chapiteaux, de la frise et du fronton, suffisaient à mettre l'ornementation nécessaire, il n'en était plus de même dans l'adaptation de ces ordres aux immenses façades des églises, et comme les architectes nouveaux accentuèrent encore la simplicité antique en supprimant la cannelure des colonnes et le décor de la frise et des frontons, cela fit un art d'une froideur et d'une tristesse profondes, et c'était précisément l'art que demandait la Contre-Réforme.

Plus tard, lorsque la tristesse disparut pour faire place aux élans de joie du Baroque, tous les efforts tendirent à embellir ces façades, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, toute l'évolution de l'art peut se suivre au progrès de cette ornementation.

Voyons maintenant par l'étude de quelques façades particulières ce que fut cette architecture. La façade du Gesu est le premier type de l'art de la Contre-Réforme. Ce n'est pas Vignole qui l'a construite, mais son successeur, Giacomo della Porta. Nous avons toutefois le projet de Vignole et la comparaison des deux œuvres nous fait nettement saisir les lois qui présidèrent à la transformation de cet art. Dans la façade de Vignole, largement appuyée sur le sol, prédominaient les lignes horizontales, et cet horizontalisme était encore accentué par la fragmentation de l'étage inférieur, trop divisé par des portes, des niches et des colonnes. Les modifications de G. della Porta tendirent toutes à faire paraître la façade plus haute, soit en simplifiant la complication de l'étage inférieur, soit en diminuant l'importance des parties latérales. Il concentre tout son effet sur la partie centrale, faisant nettement correspondre au centre la partie su-

périeure et l'inférieure; de telle sorte que la façade semble une masse unique faite d'un seul bloc. Son œuvre est beaucoup moins séduisante que celle de Vignole, moins artistique, mais précisément, en raison même de sa sévérité et surtout par sa tendance à créer un art nouveau, par sa recherche de la grandeur des effets et du verticalisme de la construction, elle est une œuvre d'un plus grand intérêt historique, une œuvre destinée à exercer sur l'art une action plus profonde (1).

Tout va évoluer dans ce sens et nous verrons plus tard apparaître une série de façades dont les plus belles sont celles de Sainte-Suzanne (1600), par Charles Maderne, celle de Saint-Ignace (1626) par l'Algarde, et celle de Sant'Andrea della Valle, par Carlo Rainaldi. Mais déjà cette dernière appartient à l'âge nouveau du XVIIe siècle, qui ne se contentera plus de la gravité de la Contre-Réforme et qui veut remettre la joie dans les églises comme dans la pensée des hommes.

Constructions civiles. — Les *Palais* vont se transformer comme les églises. Le Vatican de Bramante, cette immense construction enfermant une longue cour de 300 mètres, qui semblait faite, comme les anciens stades de Rome, pour ne servir qu'à des fêtes, à des tournois et à des carrousels, on n'en veut plus : on ne l'achève pas, on la mutile, et l'œuvre, malgré son utilisation récente comme Musée, gît devant nous comme une lamentable ruine.

La partie même du Vatican que les papes ont habitée pendant quelque temps, les bâtimens du Belvédère et de la Cour de Saint-Damase, ils l'abandonnent pour faire construire des palais plus sévères. Les nouveaux palais du Vatican et du Latran, construits par Dominiqùe Fontana, sont bien vraiment les palais, on pourrait dire les couvens tels que les papes les voulaient alors pour leur demeure.

Dans cette Rome qui avait vu toutes les finesses décoratives de Raphaël et de Peruzzi, au palais Madame et à la Farnésine, dans cette Rome qui avait si facilement trouvé le décor que

(1) Voici une liste de quelques-unes des façades les plus significatives de la Contre-Réforme : San Spirito, par le Bolonais Mascherino (sans doute la plus ancienne); Sainte-Catherine des Funari (1563), le Gesu (1568), Sainte-Marie du Mont (1580), Saint-Louis des Français (1589), toutes les quatre par Giacomo della Porta ; S. Girolamo degli Schiavoni (1585), et Sainte-Marie in Vallicella (1599). par Martino Lunghi le vieux.

devait mettre une grâce légère sur les hautes murailles du palais de la Chancellerie, la Papauté ferme les yeux à tout souvenir d'élégance et de joie, et la sévérité d'Ant. da San Gallo va inaugurer dans le palais Farnèse un art nouveau, un art qui renonce à toutes les délicatesses de l'architecture pour retrouver, comme les Grecs de Pœstum, dans la rudessse du dorique, la plus saisissante expression de l'énergie.

Partout, de plus en plus, les palais s'attristent et perdent de leur importance. Ce ne sont plus que des murs nus, monotonement percés de fenêtres sans ornemens, que nous trouvons aux palais Sciarra, Ruspoli, Gaetani et Sachetti. Les architectes italiens appelés en Espagne ont dit le dernier mot de cet art en construisant la formidable et lugubre prison qu'est le palais de l'Escurial.

Ce n'est pas vers les palais, mais vers la construction des églises que cet âge porte tout son effort, et après les églises ce sont les *Collèges* que l'on multipliera dans cette ville de Rome qui en était pour ainsi dire absolument dépourvue. Ce fut un des grands titres de gloire des Papes de la Contre-Réforme que d'avoir construit tant de maisons d'enseignement, dont les plus notables sont la Propagande, faite pour évangéliser le monde entier, la Sapienza, qui est l'Université de Rome et le Collegio romano, ce Collège des Jésuites, qui est placé au centre de la cité et qui semble en être le cœur.

La coupole de Saint-Pierre à l'ouest, à l'est le Latran, au centre le Collegio romano, voilà toute la nouvelle Rome.

II. — LA SCULPTURE ET LA PEINTURE

L'âge de la Contre-Réforme se désintéressa de la statuaire, non pas seulement parce que cette statuaire ne lui semblait pas capable de se prêter à l'expression de ses pensées, mais parce que, depuis la Renaissance, elle s'était faite trop païenne. Les chrétiens de la Contre-Réforme la proscriront comme l'avaient fait les chrétiens des premiers âges. La statuaire du XVIe siècle, au contact des statues grecques et romaines, avait cessé d'être chrétienne, et elle avait renoncé à l'expression des pensées pour ne s'intéresser qu'aux formes du corps. De morale et intellectuelle qu'elle était au Moyen âge, elle était redevenue inexpressive et toute sensuelle. Benvenuto Cellini avait bien défini la

statuaire de la Renaissance en disant que le propre de l'art était de bien faire un homme et une femme nus.

Sur la fin de sa vie, Ammanati, le voluptueux sculpteur de la fontaine de la place de la Seigneurie à Florence, écrivit à l'Académie des Beaux-Arts une lettre dans laquelle il s'excusait du scandale qu'il avait pu produire par les nudités de ses œuvres, lettre qui semble comme la profession de foi de l'âge nouveau : « Il est plus honorable, dit-il, de se montrer chaste et réservé que dissipé et voluptueux, quelque mérite qu'on puisse avoir dans son art. Ne pouvant détruire mes figures, je veux dire à tous ceux qui les verront que je regrette de les avoir faites. Je veux le confesser publiquement, exprimer mon repentir pour que les autres soient avertis et ne retombent pas dans les mêmes fautes. Plutôt que d'offenser les hommes et Dieu, il vaudrait mieux désirer la mort de son corps et la perte de sa renommée. » L'homme qui parlait ainsi était celui qui avait terminé sa vie en construisant le Collegio romano, celui que les Jésuites avaient converti et auxquels, par reconnaissance, il avait légué toute sa fortune. Et dans cette précieuse lettre, Ammanati, après avoir blâmé l'indécence des statues nues, montre quelles ressources la figure vêtue peut donner au sculpteur : « Vous savez, dit-il, qu'il n'y a pas une moindre difficulté, ni un art moindre, à disposer autour d'une figure une belle draperie, avec grâce et logique, que de faire cette figure nue et tout à fait découverte. L'exemple de tant d'hommes illustres le prouve assez. Que de gloire Jacopo Sansovino s'est acquise avec son *Saint Jacques*, tout vêtu, hors les bras. Une si grande gloire, je ne sais pas si jamais un autre artiste l'a acquise avec une figure nue. Le *Moïse* de Michel-Ange n'est-il pas considéré comme sa plus belle œuvre? Et cependant il est entièrement vêtu. Partant, c'est une grossière erreur que de vouloir faire des œuvres qui ne peuvent satisfaire que les sens. »

Si Michel-Ange pouvait être loué pour sa décence dans son *Moïse*, par combien d'autres œuvres, plus encore que l'Ammanati, n'avait-il pas provoqué le scandale? Jamais on n'a vu dans une église une œuvre plus indécente que son *Jugement dernier*, où toutes les figures, même celle de la Vierge, ce qui est un exemple unique dans l'art, étaient complètement nues sans que le moindre voile vînt atténuer cette nudité. L'Arétin lui-même se fit l'écho des protestations publiques : « Toi, chré-

tien, lui écrit-il, estimant l'art plus que la foi, tu as fait une œuvre telle que les prostituées elles-mêmes fermeraient les yeux pour ne pas la regarder. » Le scandale était trop fort, et si un pape, tel que Paul III, par affection pour son artiste favori, pouvait accepter et défendre *le Jugement dernier*, qui pourrait s'étonner qu'un de ses successeurs, le pape Paul IV, le réformateur de l'Église, ait voulu détruire une œuvre aussi indécente, placée dans la propre chapelle des Papes, au-dessus de l'autel même où ils officiaient. Par respect pour l'homme que, malgré ses erreurs, on ne cessait de considérer comme le plus grand génie de l'Italie, on ne la détruisit pas, mais on ne put la conserver qu'en la retouchant et en en faisant disparaître les plus grossières nudités (1).

Désormais c'est contre de telles nudités que l'on va s'insurger, et comme les sculpteurs italiens, surtout les Florentins n'ont d'autres désirs que de reproduire la figure nue, on va se passer d'eux, et, pour les rares ouvrages qui seront faits à Rome, on s'adressera à des écoles moins engagées dans le mouvement de la Renaissance, à des hommes du Nord de l'Italie, à des Milanais et même à des Français et à des Flamands.

Voici quelques noms des sculpteurs qui ont travaillé à Rome à la fin du XVIe siècle : Stéphane Maderne, Ambrogio Buonvicino, Silla, Hippolyte Bugi, milanais ; Paolo San Quirico, de Parme ; Camille Mariani, de Vicence ; Guillaume Bertelot, français ; Nicolas Cordieri, lorrain ; Nicolas d'Arras et Gilles, flamands.

La proscription des nudités, tel est donc le fait essentiel de cet âge. L'art doit être religieux et ne saurait se complaire à des formes que les vertus chrétiennes condamnent. On sent quelle réaction cela représente, quelle révolution il y a dans cet abandon de tout ce que la Renaissance avait tant aimé et comment par là cet art se relie aux doctrines du Moyen âge. On peut comprendre ici combien j'ai eu raison de dire que l'art de la Contre-Réforme pourrait plus justement s'appeler l'art de la Contre-Renaissance. Et si j'insiste, c'est que cela n'est pas abso-

(1) Le *Jugement dernier* date de 1636-41. C'est la dernière œuvre que Michel-Ange ait faite dans le style païen de la Renaissance. Déjà dans les deux fresques de la Chapelle Pauline de 1542 son style se modifie et depuis ce moment il va pour ainsi dire renoncer complètement à la sculpture et à la peinture. Ses poésies nous diront ses remords des fautes de sa vie et dans la construction de Saint-Pierre il se montre un des créateurs du nouveau style chrétien de la Contre-Réforme.

lument inutile puisque le plus souvent cet art est désigné sous le nom d'*académisme*, sous le nom de *classicisme*, et qu'il est tenu pour être l'aboutissant même des doctrines de la Renaissance. C'est au contraire un art où nous trouvons, comme au Moyen âge, la volonté d'exprimer avant tout, non plus simplement les formes du corps, mais les pensées de notre âme. Et c'est un art qui, malgré son infériorité, aura ce mérite de ne plus s'enchaîner à l'imitation des œuvres de l'antiquité païenne, qui cherchera à exprimer les pensées du monde moderne en se servant des formes que la vie met sous nos yeux.

Quoique les statues aient été très rares à cette époque, nous pouvons cependant en admirer quelques-unes qui nous séduisent par leur sincérité et la noblesse des sentimens qu'elles expriment : l'une d'elles, même, la *Sainte Cécile* de Stéphane Maderne, cette délicieuse vierge que le sculpteur a représentée telle qu'on l'avait retrouvée après plus de mille ans dans son tombeau, est une des œuvres les plus touchantes, les plus virginales, les plus pures qui soient sorties de la main des hommes.

Si la grande statuaire fut un peu délaissée, il est une autre forme sculptée à laquelle on eut recours, le bas-relief. Michel-Ange avait dit que la peinture était d'autant plus belle qu'elle ressemblait plus à la sculpture : on pense au contraire que la sculpture est d'autant plus belle qu'elle ressemble plus à de la peinture. C'est le bas-relief, cette forme d'art que Ghiberti avait renouvelée au début du xve siècle, et qui, au xvie siècle, avait été arrêtée dans son développement par l'influence de la statuaire antique, qui renaît à ce moment et s'associe à la peinture pour parler aux fidèles et les instruire en les moralisant. Et depuis lors le bas-relief narratif et expressif, qui est une des plus heureuses créations de l'art chrétien, n'a pas cessé de passionner les artistes, et, de nos jours, plus que jamais il apparaît triomphant.

Les modèles typiques de cet art sont à Sainte-Marie Majeure dans les quatre tombeaux des papes Pie V, Sixte V, Clément VIII et Paul V, tombeaux qui ne se composent pas simplement, comme celui de Paul III, de la statue du Pape et de deux figures de femmes couchées sur le cercueil, mais qui occupent toute la paroi de l'église et sont couvertes de bas-reliefs disant les actes et les triomphes de la Papauté.

L'école de Bologne n'a pas joué, dans l'art de la sculpture,

à beaucoup près, le même rôle que dans l'art de la peinture ; cependant un de ses artistes en a dit le dernier mot. Ici encore, comme dans la peinture, elle intervient avec succès pour donner à la Papauté cet art nouveau que les Florentins trop sensuels et les étrangers trop inhabiles ne pouvaient lui offrir. L'homme de génie qui, agissant à l'opposé des voies suivies par la Renaissance, représente plus que tout autre l'art de la sculpture tel que le voulait la Contre-Réforme, est un bolonais, l'Algarde, le maître par excellence de la sculpture narrative et expressive. Pendant toute la première moitié du XVIIe siècle, à côté de la volupté triomphante, il maintient les traditions chrétiennes. Les grands bas-reliefs qui décorent toutes les parois de l'église de Sainte-Agnès sont comme le testament de l'art de la Contre-Réforme.

J'ai déjà dit ici longuement, en étudiant l'*École bolonaise*, quels furent les caractères de la *Peinture* de cet âge et je n'ai pas à y revenir. Je me contenterai de rappeler la place prépondérante de cet art qui, plus que la sculpture, convenait à la volonté des Papes d'instruire et de moraliser le peuple. Partout les églises se couvrent de peintures et partout le caractère purement ornemental disparaît pour faire place au caractère religieux. Jamais, depuis Giotto, l'art de la peinture ne s'était mis plus docilement au service de la pensée chrétienne.

Il me reste à montrer comment l'art de la Contre-Réforme s'étendit en dehors de l'Italie et comment il pénétra en France avec ses caractères essentiels : sa tristesse, sa puissance et surtout son caractère religieux, sa marque de haut intellectualisme et de profonde moralité.

MARCEL REYMOND.

VIRGILE ET VICTOR HUGO

« Virgile et Victor Hugo : » en lisant ce titre à la première page d'une thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de Paris, on se demande tout d'abord ce qu'auraient pensé les anciens professeurs de Sorbonne, les Naudet, les Patin, les J.-V. Le Clerc, si quelque candidat avait osé leur soumettre un tel sujet. Ils auraient été très indignés, je crois, et encore plus étonnés. Entre le poète exquis et si sobrement élégant qu'ils étaient habitués à vénérer comme le maître de la perfection classique, et le fougueux romantique qui était venu faire une révolution dans les règles de la langue, de la versification et de l'art, quel rapport pouvait bien exister? La seule idée de les rapprocher l'un de l'autre était une impertinence scandaleuse, à moins que ce ne fût une folie. Tel aurait été sans doute aussi l'avis de Désiré Nisard, de Nisard dont on ne peut dire si les sévérités envers les « poètes latins de la décadence, » les Lucain et les Juvénal, viennent de ce que ces auteurs ne ressemblent pas assez à Virgile ou de ce qu'ils ressemblent trop à Victor Hugo. Sainte-Beuve lui-même, malgré sa largeur de goût et sa souplesse d'intelligence, n'aurait guère moins été déconcerté : car il est bien vrai qu'il a admiré, avec un égal enthousiasme, l'auteur des *Voix intérieures* et celui de l'*Énéide*, mais il les a admirés successivement et exclusivement; lorsqu'il était l'enfant de chœur du Cénacle, il faisait bon marché de la gloire virgilienne, et plus tard au contraire, lors du cours au Collège de France et de l'*Étude sur Virgile*, ce romantique repenti a

surtout salué dans le classique latin les qualités de mesure, d'harmonie, d'eurythmie, qui manquaient le plus à sa première idole. Tant, à cette date encore, l'abîme semblait infranchissable entre l'art de Hugo et celui de Virgile.

Il le semblait : il ne l'était pas. La critique récente, moins partiale et plus réfléchie, n'a aucune raison d'accepter les yeux fermés ce qui eût paru à celle d'autrefois un dogme indiscutable. Elle doute, par exemple, que Virgile soit aussi strictement « classique » qu'on a coutume de le dire : si la forme est chez lui d'une délicatesse achevée, l'inspiration est souvent assez hardie pour ne pas se laisser arrêter par les règles d'un goût étroit ; le chantre de Gallus et de Didon n'ignore pas la passion effrénée ; le peintre du Cyclope et de Cacus ne recule pas devant les trivialités d'un réalisme fort cru ; l'évocateur du monde infernal n'est pas fermé au troublant attrait du mystère. D'autre part, pas plus qu'à l'absolu classicisme de Virgile, nous ne croyons à l'entier romantisme de Victor Hugo : à mesure que nous connaissons mieux les lyriques des autres pays, nous sommes de plus en plus frappés de sa fidélité relative à la tradition romaine et française. « Hugo est un Latin, un pur Latin, » aime à répéter M. Jules Lemaître. Enfin, quand bien même les conceptions esthétiques des deux poètes seraient aux antipodes l'une de l'autre, ce ne serait pas un motif pour méconnaître la dette du second envers le premier. L'histoire de la littérature, comme toute histoire d'ailleurs, nous montre à chaque instant le contraire naissant du contraire ; elle nous révèle, chez les écrivains les plus originaux, la trace des influences qu'ils ont subies à leurs débuts, et qui ont continué de peser sur eux au moment même où ils croyaient le plus s'en affranchir. Pourquoi n'en serait-il pas de même ici ? Pourquoi Hugo, bien qu'à de certaines heures il marche dans une route tout à fait opposée à celle de Virgile, ne resterait-il pas plus virgilien qu'on ne se l'imagine et qu'il ne se l'imagine peut-être ?

C'est la question que s'est posée l'auteur du livre auquel nous faisions allusion tout à l'heure, M. Amédée Guiard ; et, ce qui prouve qu'elle est assez naturelle, il n'a pas été le seul à se la poser. Il y a quatre ou cinq ans, dans un concours scolaire, à propos de la pièce célèbre : « O Virgile ! ô poète ! ô mon maître divin ! » les futurs professeurs de lettres de nos lycées étaient invités à s'expliquer sur le virgilianisme de Hugo. Plus récem-

ment, un de nos meilleurs latinistes, M. Samuel Chabert, étudiait brièvement l'œuvre du poète romantique comme « un exemple d'influence virgilienne, » non sans avoir dressé un consciencieux et suggestif catalogue de toutes les citations, traductions, imitations et appréciations par lesquelles cette influence se manifeste. La thèse de M. Guiard, plus étendue, plus minutieuse, — avec un peu de délayage parfois, — aboutit en somme à des conclusions identiques. Ce sont ces conclusions, intéressantes à plus d'un titre, que nous voudrions essayer de dégager ici. Elles nous permettent de suivre, jusqu'en un temps très rapproché de nous, les destinées de la poésie latine, dont l'action se décèle ainsi comme s'étendant bien au delà de notre siècle classique. Elles nous découvrent une des sources, non pas la seule à coup sûr, mais une des plus importantes parmi celles qui ont formé le beau fleuve large et bouillonnant de la poésie hugolienne. Elles éclairent enfin d'un jour nouveau un curieux problème de psychologie littéraire, en nous rappelant ce qui subsiste de traditionalisme plus ou moins avoué dans les révolutions poétiques les plus audacieuses.

I

D'abord, à ne prendre l'œuvre de Victor Hugo que par son aspect extérieur, il est indéniable que Virgile y occupe une très grande place. M. Chabert compte chez le poète français une douzaine de traductions des poèmes virgiliens (dont quelques-unes assez longues), plus de cent cinquante citations, et plus de quatre cents réminiscences et paraphrases. Avec M. Guiard, on arriverait, semble-t-il, à un total plus élevé, trop élevé même, et ici il importe de prévenir une confusion. On est aisément tenté, lorsqu'on s'applique à retrouver chez un auteur les traces d'une influence quelconque, de les apercevoir partout, là même où des yeux moins prévenus ne les discernent pas. M. Guiard n'a pas toujours résisté à cette envie d'avoir trop raison. Parmi les rapprochemens qu'il établit entre certains vers de Victor Hugo et certains vers de Virgile, il en est plusieurs qui sont vraiment un peu bien forcés. Lorsque, dans les *Orientales*, le vizir Reschid regrette le temps où il avait sous ses ordres

Quarante agas contemplant son visage
Et d'un sourcil froncé tremblant dans leurs palais,

y a-t-il là réellement un souvenir du beau vers de l'*Énéide :*

Annuit et totum nutu tremefecit Olympum?

Les cormorans que le poète français montre

Plongeant tour à tour
Et coupant l'eau qui roule en perles sur leur aile,

doivent-ils nous rappeler les cygnes du Caystre, qui, dans les *Géorgiques*, arrosent à l'envi leurs flancs d'une eau abondante? Il semble bien que le trait si pittoresque de Hugo lui ait été suggéré par une « chose vue » plutôt que par une réminiscence livresque. Et, s'il s'agit, non plus de vers isolés, mais de développemens poétiques, est-il croyable que Victor Hugo, en dépeignant la grotte des *Travailleurs de la Mer*, se soit rappelé qu'il avait jadis traduit la description du palais de la mère d'Aristée? A-t-on le droit de mettre en parallèle les paroles d'Énée à Évandre et celles de don Salluste à don César de Bazan, sous prétexte que l'un et l'autre exposent de façon analogue leur généalogie? Ce sont là, pensons-nous, des comparaisons arbitraires, plus faites pour nuire que pour servir à la thèse qu'elles prétendent étayer. Il reste heureusement dans l'œuvre de Victor Hugo bien d'autres réminiscences virgiliennes, indiscutables celles-là, et très capables de nous prouver la persistance dans sa mémoire des vers charmans ou frappans qu'il avait lus.

Elles sont en effet aussi tenaces que nombreuses. Quand Hugo a une fois pris en affection un hémistiche de Virgile, il ne l'abandonne plus. C'est un spectacle curieux que de voir ce que devient entre ses mains, au cours des années, une de ses citations chéries. Voici, par exemple, dans le tableau de la forge des Cyclopes, l'expression célèbre par laquelle le poète latin définit l'un des élémens qui entrent dans la composition de la foudre, « trois rayons de pluie tordue, » *tres imbris torti radios*. Cette expression est alléguée par Hugo en 1824, dans une discussion avec Hoffman; elle est reprise en 1827 dans la préface de *Cromwell;* elle revient en 1832 dans la plaidoirie pour *Le roi s'amuse*, et aussi dans la préface des *Voix intérieures*, légèrement modifiée; elle est à coup sûr pour quelque chose dans ces vers philosophiques de la *Dernière gerbe* et de *Dieu :*

Pan, noir tisserand que nous entrevoyons
Et qui file, en tordant l'eau, le vent, les rayons,
Ce grand réseau, la vie...

. . . . . .

Double rayon tordu d'ombre et d'aube ravie...

Ainsi, depuis l'époque des premières controverses romantiques jusqu'à celle de l'exil, ce mot de Virgile ne cesse pas d'habiter la pensée de Hugo, — et ce qui est vrai de ce mot l'est de bien d'autres.

En se répétant avec cette fréquence, une citation change forcément de caractère et d'usage. Celle dont nous venons de suivre la destinée ne se présente pas toujours au poète français sous le même aspect : ici, elle lui sert d'argument dans une polémique littéraire ; là, de boutade dans une argumentation d'avocat ; ailleurs, elle n'est guère qu'un ornement ajouté pour finir la phrase par une formule à effet ; ailleurs enfin, elle est le point de départ d'où l'écrivain s'avance à la conquête d'une expression nouvelle, à la fois imitée et originale. On en peut dire autant d'un passage des *Bucoliques* que Hugo semble avoir aimé entre tous, de cette jolie et vive esquisse où l'on voit Galatée jeter en folâtrant une pomme à son berger, puis s'enfuir vers les saules tout en désirant se faire voir. Ces vers gracieux ont été directement imités dans les *Chansons des rues et des bois*, dans le Groupe des Idylles de la *Légende des Siècles*, dans *Toute la lyre*, etc. A cela, rien que de très naturel. Mais souvent Hugo s'empare de l'image que lui offre le poète latin, et la transporte du domaine bucolique dans des ordres d'idées essentiellement différens. A la fuite de Galatée, il compare tantôt la timidité hardie de Fantine devant Tholomyès, tantôt la fausse modestie de la violette, tantôt même, dans le *Post-scriptum de ma vie*, l'énigme totale des choses, « cette Galatée formidable, » qui « fuit sous les prodigieux branchages de la vie universelle, mais vous regarde et désire être vue. » Voilà la bergère de la troisième Églogue démesurément agrandie, jusqu'à être le symbole de la création mystérieuse. Et voici maintenant le même souvenir qui reparait à propos de choses beaucoup plus humbles : dans son voyage en Suisse, Hugo rencontre une petite paysanne qui lui jette trois prunes et s'en va ; la comparaison avec Galatée s'impose, et l'érudit voyageur n'a garde d'y manquer. Ce qui est plus inattendu sans doute, c'est de rencontrer une allusion identique jusqu'au milieu des impressions poignantes éprouvées

à la visite du champ de bataille de Sedan : « Il y avait là des pommiers qui faisaient penser à Ève, et des saules qui faisaient penser à Galatée. » Mais, si imprévue que soit, en un pareil lieu, une pareille évocation, elle n'en est que plus caractéristique : elle nous atteste la fidélité acharnée du poète à ses premières admirations. L'aimable scène pastorale, qui, en 1839, a coloré d'un reflet de poésie antique sa rencontre du Rigi, qui, depuis, lui a donné une saisissante allégorie pour traduire sa conception du monde, obsède encore son imagination à soixante-dix ans, devant la vallée sinistre où a failli périr la France. Peu importe la diversité des sujets, des dates et des circonstances : qu'il s'agisse de récits de voyages, de méditations philosophiques, ou d'impressions de la guerre, Virgile est toujours là.

C'est que Virgile n'est pas, pour Victor Hugo, un de ces « auteurs à consulter » auxquels on se réfère pour chercher juste le passage dont on a besoin, et qu'on oublie ensuite, sitôt qu'on a refermé leurs livres. Il a eu avec les poèmes de son « maître » un commerce bien autrement suivi, affectueux et intime ; il se les est assimilés dans toute la force du terme, et c'est pour cela que le souvenir lui en revient en toute circonstance, et peut s'adapter à tous les usages. Ses réminiscences virgiliennes ne sont si nombreuses et si fidèles, elles ne se plient si souplement aux plus diverses intentions, que parce qu'elles sont absolument spontanées. Il est facile de s'en apercevoir lorsqu'on les rencontre dans les pages les moins « livresques, » les moins « littéraires » de Victor Hugo. Ce n'est pas seulement quand il veut écrire une ode ou un fragment épique qu'il songe au poète latin : les vers qu'il aime tant l'accompagnent dans tous les épisodes de sa vie réelle et familière. Ils se mêlent, par exemple, aux impressions de nature qu'il a ressenties dans l'Est de la France et en Allemagne et réunies dans le livre du *Rhin :* les émigrans alsaciens le font penser au Mélibée de la première Églogue ; il répète, pour saluer la Champagne, l'apostrophe de Virgile à l'Italie ; la vallée entre Chauffontaine et Verviers lui paraît d'une « douceur virgilienne ; » il se plaît, du haut du Klopp, à voir « les monts se rembrunir, les toits fumer, les ombres s'allonger et les vers de Virgile vivre dans le paysage. » Voilà bien des traces de poésie latine dans cet ouvrage qu'*a priori* l'on croirait tout pénétré de fantaisie médiévale et germanique ! Que de citations de Virgile encore on relèverait dans les lettres les moins

apprêtées ! Tantôt Hugo, écrivant à sa femme, lui cite un vers des *Catalecta*, qu'il charge son jeune fils, apprenti latiniste, de traduire à sa mère ; tantôt il invite son ami Asseline à venir manger les marrons bouillis de Tityre, *castaneæ molles;* ou bien, détournant ingénieusement une phrase des *Bucoliques*, il prie les vents de « porter quelque chose de ses paroles aux oreilles divines... » de George Sand. Il est bien clair que tous ces mots virgiliens, qui se présentent un peu au hasard de ses récits de voyages ou de sa correspondance, ne lui ont coûté aucun effort, aucune recherche. Ils sont sortis tout seuls d'une mémoire qui en était nourrie avec plénitude. Et par là, sans qu'on en doive exagérer l'importance, ils témoignent du moins que Virgile a été pour Hugo, autant et plus qu'un modèle poétique, un ami, un compagnon de tous les instans.

Tout nous conduit donc à la même conclusion : le grand nombre des citations, le fréquent retour de quelques-unes d'entre elles, la variété des applications qu'en fait le poète, autant de signes qui nous révèlent à quel point il est nourri de Virgile. Toujours et partout, l'influence de l'auteur latin s'est maintenue en lui. Jusqu'à quel degré, et en quel sens s'est-elle exercée ? a-t-elle été profonde ou superficielle? a-t-elle été voulue, ou subie, ou combattue? a-t-elle été salutaire ou fâcheuse ? Ici, nous sommes en présence de questions beaucoup plus délicates, et la réponse ne peut être donnée, en bloc, une fois pour toutes, si l'on songe combien Victor Hugo s'est perpétuellement renouvelé. Il faut donc le suivre étape par étape, depuis les années d'enfance où il a pris le premier contact avec l'*Énéide*, jusqu'à la veille de sa mort, où il déclarait à Gaston Boissier « qu'il y a tout dans Virgile. »

II

En 1811, lors de son examen d'entrée au Collège des Nobles de Madrid, Hugo explique quelques passages de Virgile; en 1813, en tête d'un thème latin sur Pyrrhus, il écrit une traduction de l'admirable vers de l'*Énéide*, *parcere subjectis et debellare superbos :*

Pardonner aux vaincus et vaincre les rebelles,

et il en illustre la pensée par deux dessins où l'on peut discer-

ner déjà son double goût pour l'expression concrète et pour la composition antithétique. Ce ne sont encore là qu'exercices d'écolier. Mais voici l'apprentissage de poète qui va commencer. Dès 1815, l'élève de la pension Cordier se sent invinciblement attiré par les vers, et Virgile est un des « complices » (non pas le seul, mais l'un des plus utiles) de sa « fièvre poétique. » C'est en traduisant la première Églogue, les épisodes du Règne de Jupiter, du Vieillard du Galèse, et d'Aristée dans les *Géorgiques*, d'Achéménide, des Cyclopes, de Cacus, d'Euryale et Nisus dans l'*Énéide*, que le futur auteur de la *Légende des Siècles* apprend les procédés élémentaires de son métier. Il serait vain de chercher à surprendre dans le choix de ces textes les prédilections naissantes du jeune écrivain. En réalité, Victor Hugo ne choisit pas : il suit tout simplement l'opinion courante ou la routine scolaire ; il va aux « morceaux choisis » les plus classiques, les plus célèbres, et c'est tout. Mais, déjà apparaît, dans ces travaux d'assouplissement poétique, l'une de ses meilleures qualités, la conscience professionnelle. Quand il s'impose de refaire de fond en comble sa traduction de la première Bucolique, quand il s'excuse d'avoir légèrement altéré la signification d'un vers afin de satisfaire aux exigences de la rime, quand il confronte sa version avec celles des autres interprètes, on voit bien qu'il possède, dès cette date, la robuste probité de bon ouvrier qu'il ne perdra jamais, pas même au sein de ses passions les plus exubérantes ou de ses plus capricieuses fantaisies.

Quel est le résultat de ce travail si loyalement assidu? M. Guiard a étudié en détail ce que nous avons conservé de ces essais de Hugo, et il a eu bien raison, car il ne saurait être indifférent de regarder de près ces premiers tâtonnemens du génie. Peut-être les juge-t-il un peu durement. Sans doute ces compositions, demi-scolaires, demi-poétiques, sont très loin d'avoir la splendeur des *Contemplations* ou la vigueur de la *Légende des Siècles :* mais, si l'on songe à l'âge de l'auteur et au goût de l'époque, on les lira avec plus d'indulgence. Elles présentent des mérites appréciables : de la clarté, de l'élégance et de l'harmonie presque toujours, quelquefois de la simplicité et de la force. Il arrive même que le jeune écrivain, sans doute déjà riche en antithèses, en ajoute au texte latin, comme dans l'histoire d'Achéménide :

... D'un Grec nous plaignons le malheur.

. . . . . .

Un compagnon d'Ulysse, un Grec, a sauvé Troie.

Ce qui lui manque le plus, c'est la puissance d'évocation pittoresque. Bien loin qu'on puisse pressentir en lui le futur « visionnaire, » halluciné par les formes et les couleurs, les images, souvent si frappantes, du poète latin ne subsistent chez lui que tout à fait estompées. Les mots concrets sont noyés dans une paraphrase vague et banale, les détails réalistes sont ennoblis, les coupes saisissantes disparaissent dans une fade uniformité d'alexandrins classiques. Cela prouve que le don de peindre, même chez les artistes les plus grands et les plus vrais, n'est peut-être pas aussi inné qu'on se le figure. Ceux « pour qui le monde extérieur existe » ne sont pas tels du premier coup ; il leur faut, avec une certaine maturité d'imagination, une certaine dose d'expériences sensibles ; ils ne savent voir qu'après avoir beaucoup regardé. Cette infériorité des traductions virgiliennes de Victor Hugo n'est donc pas étonnante, et elle ne suffit pas pour nous autoriser à leur appliquer le mot dédaigneux de l'auteur lui-même : « Bêtises que je faisais avant ma naissance. » Disons, si l'on veut, que Hugo n'était pas né encore, mais qu'il était sur le point de naître.

Au surplus, il serait puéril de se borner à épiloguer sur la valeur littéraire plus ou moins grande du *Cacus* ou de l'*Achéménide*. Il n'est même pas bien nécessaire de chercher ce que les « sujets » de ces exercices d'imitation ont pu laisser dans la mémoire de l'apprenti poète. S'inspire-t-il du combat d'Hercule et de Cacus lorsqu'il dépeint les luttes épiques d'Ordener, de Roland ou d'Éviradnus? L'Iblis de la *Légende* est-il une réplique des Cyclopes de l'*Énéide?* M. Guiard le conjecture, non sans vraisemblance : mais on est bien forcé d'avouer que l'imitation, si imitation il y a, n'est que lointaine et partielle. Le souvenir virgilien n'a été au plus que le noyau primitif de la description romantique : tout autour sont venus se cristalliser bien des élémens hétérogènes, lectures modernes, inventions personnelles, idées morales, etc., dont la juxtaposition fait précisément la riche et vivante complexité de l'œuvre définitive ; il serait bien téméraire d'y vouloir déterminer rigoureusement l'apport exact de Virgile. A notre avis, la vraie question est beaucoup plus haute. Il s'agit de savoir, non pas les thèmes de

développement que Virgile a pu fournir à son jeune disciple, mais la conception d'art qu'il a pu lui suggérer.

Là-dessus, malheureusement, ses confidences personnelles nous renseignent assez mal. Jusqu'à l'époque de sa maturité, s'il loue beaucoup son maître, il le juge sans grande précision, et par conséquent ne nous apprend guère ce qu'il croit lui devoir. Des épithètes comme « mon tendre Virgile » ou « mon auteur chéri, » ou la constatation que Virgile, à la différence de Delille, avait « du génie, » sont des éloges trop creux pour qu'on en puisse conclure quoi que ce soit. Deux ou trois réflexions, cependant, sont à retenir. Dans un article du *Conservateur Littéraire*, Hugo fait observer que « telle églogue de Virgile pourrait fournir des sujets à toute une galerie de tableaux; » un rapprochement avec André Chénier fixe encore mieux le sens de cette remarque sur la valeur plastique des vers du poète latin. Dans la préface de *Cromwell*, Hugo ne nomme pas Virgile, mais certainement songe à lui, lorsqu'il signale la grandeur noble que la poésie antique sait jeter sur les grotesques qu'elle met en scène : « Polyphème est géant, Silène est dieu. » Beaucoup plus tard, dans la préface des *Rayons et Ombres*, il dit en parlant de lui-même : « Sans méconnaître la poésie du Nord,... il a toujours eu un goût vif pour la forme méridionale et précise. La Bible est son livre. Virgile et Dante sont ses divins maîtres. » Cette profession de foi est de 1840, mais il est clair que, dans la pensée de l'écrivain, elle s'applique à toute sa production antérieure. Pour la bien comprendre, rappelons-nous quels sont les autres poètes que le jeune Hugo, à son entrée dans la vie littéraire, a pu connaître, et comment il a pu les interpréter : nous saisirons d'autant mieux ce qu'a dû être alors pour lui l'auteur de l'*Enéide*. Ne parlons pas des poètes français récens : ils lui ont sûrement paru (quoiqu'il ait salué avec respect la mémoire de Delille) bien fades et bien froids. Parmi les Latins autres que Virgile, il a étudié Horace (qu'il ne séparera guère de son illustre ami), Lucain, Juvénal, Ausone : mais chez ceux-là, chez Lucain ou Juvénal par exemple, s'il trouve la grande ampleur de la période et la belle sonorité du vers, qualités que son imagination architecturale et musicale ne manque pas d'apprécier, les autres tendances de son tempérament ne sont pas absolument satisfaites. Ces durs Latins de la décadence n'ont rien pour la sensibilité ni la rêverie, leur forme est trop

arrêtée. Hugo, très certainement, les admire, mais très probablement, il les admire plus qu'il ne les aime, et ne se sent point invité à méditer sur eux. C'est le contraire avec les lyriques, conteurs et romanciers de l'Allemagne et de l'Angleterre, ceux qu'il désigne par le terme commode de « poésie du Nord. » Ceux-ci ouvrent à la pensée des perspectives immenses : mais, si elle peut se plonger dans leurs œuvres, elle court risque de s'y perdre. Elle n'a devant elle aucun plan, aucun ordre, aucun contour défini, aucune lumière nette. Virgile est le seul qui soit à la fois suggestif et précis. Il y a en lui, — et Victor Hugo ne l'ignore pas; plutôt même serait-il porté à l'exagérer, — il y a de la « poésie » telle qu'on l'entend vers 1825 ou 1830, c'est-à-dire de l'émotion, du rêve, de la mélancolie, du mystère. Mais en même temps l'expression, créée par un labeur patient, est achevée en tous points : rien n'y subsiste de flou, d'obscur ou d'incohérent. Par ces deux qualités si difficiles à réunir, il répond au double besoin que Victor Hugo ressent à cette époque. Il lui enseigne à concilier l'infini du sentiment avec la perfection exacte de la phrase, à enclore, si l'on peut dire, une âme romantique dans une forme classique.

Que telle ait bien été l'influence du poète latin sur le poète français aux débuts de son activité littéraire, c'est ce que prouverait l'étude des fragmens virgiliens que contiennent ses premiers recueils, jusqu'aux *Feuilles d'Automne* inclusivement. Nous ne pouvons, on le comprend, les examiner un à un, renvoyant pour cela aux statistiques de M. Chabert et aux analyses de M. Guiard, Il y a pourtant quelques exemples assez typiques pour que nous demandions la permission de les mettre sous les yeux du lecteur. Tout le monde connaît la belle pièce des *Feuilles d'Automne* adressée à Louis B..., et inspirée par la mort du général Hugo. Le poète se représente son père, dans une autre existence, retrouvant ses anciens compagnons de l'armée impériale :

> Car sans doute ces chefs, pleurés de tant de larmes,
> Ont là-bas une tente. Ils y viennent le soir
> Parler de guerre ; au loin, dans l'ombre, ils peuvent voir
> Flotter de l'ennemi les enseignes rivales,
> Et l'Empereur au fond passe par intervalles.

Cette description pittoresque et émouvante a sans doute, pour une large part, des sources bien modernes : d'abord, de

sentimens personnels, l'affection filiale et l'admiration pour la gloire napoléonienne; puis du goût romantique pour les visions d'outre-tombe, goût entretenu par les légendes médiévales et les ballades allemandes. Mais cette conception, qui pourrait si facilement dégénérer en un rêve monstrueux ou flottant, se traduit ici sous une forme très nette, très plastique. Or, cette forme vient de Virgile. Hugo a simplement transposé, en l'adaptant à un sujet contemporain, le tableau qui nous est tracé dans l'*Énéide* du bois où les guerriers grecs et troyens prolongent dans la vie infernale les occupations militaires de leur vie terrestre. Il y a là certes une imitation tout à fait libre, originale, inventive, mais une imitation ; et quand bien même Hugo n'aurait pas mis en tête de son poème une épigraphe empruntée à un autre livre de l'*Énéide*, nous serions sûrs pourtant qu'il n'avait pas oublié son cher Virgile en écrivant cette belle page. Voici maintenant un autre passage, dans le *Fragment d'un Voyage aux Alpes* recueilli dans *Victor Hugo raconté*... Dès cette époque, Hugo aime les spectacles gigantesques et horribles de la nature, ce qui est très romantique ; dès cette époque aussi il se plait à personnifier en êtres vivans les objets inanimés, et cela encore est du plus pur romantisme. Lorsque donc il anime un sommet alpestre, lorsqu'il fait du Dru (comme plus tard du « pâtre promontoire ») une sorte de berger colossal et mystérieux, nous le croyons bien loin de l'art sobre et raisonnable que le nom de Virgile symbolise ordinairement. Pas si loin pourtant. L'*Énéide* va fournir à son imagination troublée un terme précis de comparaison : « Lorsqu'on aperçoit confusément le Dru à travers le brouillard, dit-il, on pense voir le cyclope de Virgile assis dans la montagne, et les blancheurs de la Mer de Glace sont les troupeaux qu'il compte pendant qu'ils paissent à ses pieds. » — N'a-t-on pas le droit, en présence de tels exemples, d'estimer que les poèmes de Virgile ont rendu à Hugo encore débutant un très précieux service, en lui présentant des images concrètes, des couleurs franches, des lignes définies, toutes choses qui, sans gêner sa rêverie, l'empêchaient de se dissoudre ou de s'exagérer outre mesure ?

Est-ce à dire que la conciliation soit toujours parfaite entre l'influence virgilienne et la tendance romantique ? Non assurément. Il y a des heures où le chef du Cénacle croit devoir à ses doctrines le sacrifice de son admiration pour le poète latin.

A ses doctrines morales, d'abord. Non seulement spiritualiste, mais catholique exalté, il ne peut pas approuver sans réserves un écrivain païen, et très païen quelquefois. Il aura donc, dans un article sur l'*Éloa* de Vigny, une parole sévère pour « ces poésies monstrueuses par lesquelles Anacréon, Horace, Virgile même, ont immortalisé d'infâmes débauches et de honteuses habitudes, » et opposera à cette sensualité pervertie l'amour idéalisé que seules des âmes chrétiennes peuvent connaître. L'année suivante, dans une *Ode* adressée à Lamartine, il affirmera que l'infériorité morale des anciens entraîne forcément une infériorité esthétique. Si les « sages » (entendons par là les « classiques » et les « libéraux » : les deux ne font qu'un à cette date) disent au poète moderne, d'un ton de reproche :

Nous aimons qu'on nous charme en des chants bucoliques,
Qu'on y fasse lutter Ménalque et Palémon...
. . . . . .
Virgile n'a jamais laissé fuir de sa lyre
Des vers qu'à Lycoris son Gallus ne pût lire,

lui au contraire, Hugo, rassure son disciple :

Que t'importe, si Dieu
Parfois dans le désert t'apparaît face à face
Et s'il te parle avec la voix?

Voilà donc Virgile condamné, parce qu'il n'est pas chrétien. Et un peu plus tard il l'est encore, pour une raison toute littéraire cette fois, parce qu'il n'est pas assez original. Dans la préface de *Cromwell*, l'*Enéide* est assez durement traitée. Elle a le tort de venir trop tard : c'est le « dernier enfantement » dans lequel la poésie épique « expire. » Surtout, elle a le tort de n'être qu'un pastiche de l'*Iliade* : « Rome calque la Grèce, Virgile copie Homère... Le reflet vaut-il la lumière? le satellite qui se traîne sans cesse dans le même cercle vaut-il l'astre central et générateur? Avec toute sa poésie, Virgile n'est que la lune d'Homère. » Le mot final est bien dédaigneux, si peut-être l'idée n'est pas totalement dénuée de justesse. En somme, Hugo ne se dissimule pas que l'œuvre virgilienne est peu conforme aux dogmes de son école. Les romantiques déclarent que la vraie poésie est religieuse : Virgile est tout profane et sensuel. Ils déclarent que la vraie poésie est créatrice : Virgile n'est qu'un

imitateur. De là les sentences rigoureuses que Victor Hugo est obligé de prononcer.

Mais il les prononce à regret, en ayant soin de les adoucir par le témoignage hautement avoué de sa sympathie pour le poète ancien, qui, malgré tout, lui reste cher. Dans le même article sur Vigny où il lance une allusion si outrageante à l'Alexis de Virgile et au Ligurinus d'Horace, il n'oublie pas de signaler l'amitié tendre et noble qui unissait Horace et Virgile l'un à l'autre, amitié dont les modernes ont peine à sentir la douce beauté. L'ode à Lamartine que nous citions tout à l'heure, si elle sacrifie Virgile à Moïse, le traite cependant avec un certain respect. Et dans la préface de *Cromwell* enfin, Hugo insiste sur les qualités intrinsèques de Virgile, comme s'il voulait se dédommager de ce que ses principes le forcent à blâmer dans l'*Énéide*. L'épopée y expire, mais elle y expire « dignement; » notons aussi cette restriction : « *Avec toute sa poésie*, Virgile n'est que la lune d'Homère. » Il est donc poète, en dépit du *Credo* romantique d'après lequel il n'a pas le droit de l'être? En réalité, il y a lutte, dans l'esprit de Hugo, entre le dogmatisme systématique et le goût personnel. Sur ce point, le fidèle élève de Chateaubriand ressemble à son modèle. La thèse du *Génie du Christianisme* amenait Chateaubriand à proclamer l'infériorité de Virgile, comme de tous les anciens, auprès des modernes, qui jouissent des bienfaits d'une religion plus vraie et d'une morale plus pure : Chateaubriand ne s'est pas dérobé à cette conséquence. Mais en même temps il était bien trop artiste pour ne pas sentir la grâce virgilienne en ce qu'elle a de doux et de mélancolique, de pur et de noble à la fois, et de fait, c'est peut-être dans le *Génie* que l'on trouverait les commentaires les plus exquis de certaines pages des *Bucoliques* et de l'*Énéide*. Victor Hugo est un peu dans la même situation complexe. Par un de ces démentis heureux que nos impressions spontanées infligent souvent à nos opinions artificielles, il se trouve ramené vers l'auteur latin au moment même où il doit signaler ses défauts ou ses lacunes. Le théoricien, en lui, désapprouve Virgile, mais le poète continue à s'en laisser charmer.

Du poète ou du théoricien, lequel aurait remporté la victoire définitive? Il est impossible de le dire. Car, un peu après 1830, Victor Hugo devait trouver de nouvelles raisons de mieux comprendre et de mieux aimer Virgile, qui allaient balayer toutes

ses objections de théoricien, et renforcer au contraire son inclination primitive de poète.

III

Ce n'est pas ici le lieu de retracer la grande crise qui a bouleversé la vie de Hugo à partir de 1833, crise non seulement passionnelle, mais intellectuelle aussi, dont il est sorti avec une vision radicalement changée de la destinée humaine et de la nature, avec une philosophie tout autre, une poésie plus profonde et plus sincère, une sensibilité plus large et plus douloureuse. Quand on songe combien toutes les impressions se tiennent dans une âme, — et particulièrement dans une âme de poète moderne, — on peut s'attendre que cette rénovation de l'être de Victor Hugo ait son reflet dans sa façon de sentir l'œuvre virgilienne.

Et d'abord, pour commencer par le fait le plus tangible, il n'est pas douteux que les émotions diverses suscitées dans l'âme de Hugo par sa passion naissante n'aient eu pour effet de rendre Virgile plus présent à sa pensée. Relisons à ce point de vue les vers d'amour recueillis dans les *Chants du Crépuscule ;* relisons, par exemple, *Hier la nuit d'été...*, *Oh ! pour remplir de moi sa rêveuse pensée...*, ou *Au bord de la mer*. Dans ces admirables paysages que le poète étale aux yeux ravis de Juliette Drouet, il n'y a peut-être pas un seul trait qui soit directement emprunté de Virgile : mais n'est-il pas vrai que l'ensemble le rappelle invinciblement? Cette nature douce, paisible, grandiose aussi, indulgente quand elle offre à l'homme une consolation pour ses inquiétudes ou un encouragement pour ses amours, cette nature dont Hugo invite les mille voix à accompagner son hymne d'adoration enthousiaste, c'est bien, en somme, la nature telle qu'on se la rappelle après avoir lu les *Bucoliques*, agrandie, magnifiée, mais non changée. D'autre part, quand il veut clore ces mêmes *Chants du Crépuscule* par un hommage de pieux respect à l'épouse délaissée, Hugo emprunte tout naturellement son épigraphe aux paroles du vieil Anchise devant le destin de Marcellus : *date lilia*. Mots « cités à contresens, » dit M. Chabert. Est-ce bien sûr? Hugo sait parfaitement le sens lugubre de l'expression virgilienne ; il s'en souviendra plus tard lorsque, frappé lui aussi par la mort prématurée d'un être jeune et cher, il

imitera magnifiquement cette explosion de désespoir paternel : « Des fleurs ! oh ! si j'avais des fleurs !... » Mais, en 1834, ne peut-il pas trouver quelque chose de funèbre dans le souvenir de son premier amour désormais éteint. « Mon avril se meurt feuille à feuille, » écrira-t-il quelques mois plus tard ; et en effet, si enivrante, si triomphale que soit la passion nouvelle, si féconde qu'elle puisse devenir, elle a tué une partie de son existence qui ne revivra plus. Il est donc fatal qu'en présence de son foyer abandonné, un peu de regret se mêle à la reconnaissance : les lis conviennent doublement, symboles de pureté et symboles de deuil.

En 1837, il laisse voir d'une façon plus explicite ce que Virgile est devenu pour lui : l'interprète et le confident de son amour. C'est à Juliette qu'est en réalité consacrée la pièce célèbre des *Voix intérieures* adressée nominalement à Virgile. Le poète français invite son maître à l'accompagner dans une promenade sentimentale, avec l'arrière-pensée de trouver en lui un témoin discret et résigné : « Nous irons tous les trois, c'est-à-dire tous deux... » Dans cette très gracieuse idylle, comme dans le joli madrigal de la même année,

> Venez, que je vous parle, ô jeune enchanteresse !
> Dante vous eût faite ange et Virgile déesse...

l'intention est visible chez Hugo de mettre son amour sous la protection de Virgile. M. Guiard s'étonne à ce propos. « On se demande, dit-il, pourquoi il s'adresse au grand poète latin qui consolait son protecteur d'un amour méprisé et non satisfait. Les bergers et les amans sont rarement heureux dans les *Bucoliques*. » La remarque est très juste : mais Hugo est-il donc alors véritablement « heureux ? » Sans parler de ce qu'il y a de forcément insatisfait dans tout grand amour, sa vie n'offre-t-elle pas plus d'un motif de tristesse, qui le rend aussi avide de consolation que pouvaient l'être Corydon et Gallus ? Il n'y a pas si longtemps qu'il a composé *A Olympio*, ce dialogue si curieux avec lui même, où, tout en entreprenant de nous persuader qu'il est résigné, il donne à entendre qu'il ne l'est pas. Plus récemment, il a laissé échapper bien des confidences désabusées dans les strophes *A Eugène, vicomte H...* Bientôt va venir *la Tristesse d'Olympio*, qu'on a bien pu traiter de déclamation à grand orchestre, mais qui n'en trahit pas moins, en quelques-uns de

ses vers, une très angoissante amertume. Partagé entre des sentimens contraires et, pour ainsi parler, tiraillé entre deux foyers, regrettant son passé « d'amour, de vertu, de jeunesse, » redoutant de vieillir, blâmé par les gens austères et raillé par les envieux, Hugo souffre alors, beaucoup plus profondément qu'on ne l'a souvent cru. Et puisqu'il souffre, il n'est pas surprenant qu'il se réfugie dans les bras de l'antique ami des malheureux. Virgile va l'aider à se soustraire à cette existence d'efforts stériles :

Viens, quittons cette ville au cri sinistre et vain,

et loin du monde réel, dans un triple rêve de nature, d'amour et de poésie, il va lui verser le divin oubli.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que, même une fois la tristesse dissipée, Hugo ne perd pas l'habitude de mettre sous le patronage de Virgile la majeure partie de ses vers d'amour. Après l'avoir pris pour consolateur de ses inquiétudes, il le prend pour témoin et conseiller de ses joies, de ses effusions triomphantes, voire de sa fougue sensuelle. Il est très certain, par exemple, que, vers l'époque des *Chansons des rues et des bois*, Virgile est devenu pour son disciple surexcité ce que M. Chabert appelle spirituellement un « maître en impudeur. » M. Chabert le regrette du reste, M. Guiard également, et il est fort difficile de ne pas être de leur avis. Entre le Virgile des *Voix intérieures* et celui des *Chansons*, nul doute que le premier n'ait pour lui le double avantage d'être plus vrai et d'être plus grand. Cependant, si choqué que l'on soit de l'éternelle, universelle et agaçante oaristys pseudo-virgilienne que Hugo sexagénaire a étalée, il ne faut pas croire que Virgile ait été confondu par lui avec les poètes franchement libertins. On se souvient de la petite pièce où l'auteur, s'adressant à son vers, lui conseille d'emmener avec lui, comme deux camarades (différens, quoique également chers), l'esprit gaulois et l'esprit latin :

Presse un peu le pas de Virgile,
Retiens par la manche Villon.

C'est donc que Virgile est aussi réservé, aussi timide, que Villon est effronté ! Pareillement un peu plus tard, Hugo écrit dans *Toute la lyre :*

L'idéal démasqué montre ses pieds d'argile,
On trouve Rabelais où l'on cherchait Virgile.

C'est donc que Virgile est autre chose que Rabelais! Virgile et Rabelais, Virgile et Villon : ces rapprochemens de noms, à eux seuls, sont fâcheux, mais n'oublions pas que ce sont des rapprochemens antithétiques. Pour tout dire, Virgile, à ce moment-là, n'est plus l'inspirateur unique du poète amoureux; il est désormais en compagnie assez hétéroclite, assez scabreuse, mais il n'a pourtant pas perdu sa propre noblesse. Et même il en communique un peu à son imitateur, quelque indigne que celui-ci en soit devenu. S'il y a dans les *Chansons des rues et des bois*, à côté de bien des pages déplaisantes, quelques visions vraiment et presque chastement belles, si l'appel au plaisir, trop souvent brutal, se pare quelquefois d'une certaine grâce plastique, et, d'autres fois, s'élargit en vaste symbole, l'honneur en revient à Virgile. Son influence, contre-balançant heureusement celle des Villon, des Rabelais, des Béranger, a imposé au poète quelque retenue jusque dans le pire débridement de ses instincts naturalistes ; elle a, si l'on ose dire, empêché l'oaristys de dégénérer en priapée. Hugo, qui ne se vante que de l'avoir « cherché, » l'a « trouvé » plus qu'il ne veut bien le dire. Par là, il lui doit un nouveau service qui n'est pas moindre que le premier. En 1837, Virgile avait apaisé sa tristesse : en 1865, il ennoblit un peu sa sensualité.

La conception de la nature, chez un poète comme Hugo, se lie étroitement à celle de l'amour : il est donc inévitable qu'elle aussi ait subi dans une large mesure l'action de la poésie virgilienne. Non pas qu'il y ait identité complète, que la nature soit pour Hugo ce qu'elle est pour Virgile ; elle est cela, et autre chose encore, mais elle est cela en grande partie. Pour marquer la nuance exacte, qui, en pareille matière, est si nécessaire à observer et si facile à fausser, revenons à cette pièce des *Voix intérieures* qui est à la fois un hommage à Virgile, une apothéose de Juliette, et une évocation pittoresque d'un coin de nature agreste. Dans la description de la vallée de Meudon où le poète convie son maître à le suivre, il y a maints détails vraiment virgiliens, si l'on entend par là, non pas ceux qui se rencontrent déjà dans les *Bucoliques* ou dans les *Géorgiques*, mais ceux qui pourraient s'y rencontrer, ceux que Virgile aurait aimés :

Une chaste vallée
A des coteaux charmans nonchalamment mêlée...
. . . . . .

La grotte et la forêt, frais asiles de l'ombre.

. . . . . .

Les coteaux renversés dans le lac qui miroite

. . . . . .

A côté d'un cytise
Quelque feu qui s'éteint sans pâtre qui l'attise.

. . . . . .

Les satyres dansans qu'imite Alphésibée.

C'en est assez pour que la dédicace de cette pièce à Virgile ne soit, à aucun degré, un contresens. Mais, entremêlés à ces vers d'une beauté si simple, si pure, si « antique, » en voici d'autres qu'il n'est pas sûr que Virgile eût bien compris : ceux par exemple, où l'on compare « l'antre obstrué d'herbe verte » à « une bouche avec terreur ouverte, » ou bien encore ceux dans lesquels il est parlé d'une clairière

Où l'arbre au tronc noueux
Prend le soir un profil humain et monstrueux.

Cette déformation à la fois violente et mystérieuse des impressions naturelles, cette inclination vers l'énorme et l'effrayant, n'a rien de virgilien. Que le poète la laisse voir, alors même qu'il s'adresse à Virgile, c'est donc assez significatif. Mais quelquefois il s'y abandonne plus complaisamment, comme lorsque, passant de Virgile à Albert Durer, il trace, d'après le vieux peintre allemand, un paysage de cauchemar surhumain :

Une forêt pour toi, c'est un monde hideux.

. . . . . .

Sous la broussaille horrible et les ronces grimpantes

. . . . . .

Les chênes monstrueux qui remplissent les bois.

Victor Hugo se déclare aussi profondément pénétré de la pensée d'Albert Durer que tout à l'heure il se proclamait fervent disciple de Virgile. Les deux pièces figurent dans le même recueil ; elles ont été écrites la même année, à moins d'un mois de distance. Elles représentent bien, croyons-nous, les deux pôles entre lesquels oscille l'imagination de Hugo. Il est sollicité par deux visions des choses, — deux visions qui tantôt s'opposent et tantôt se confondent, réagissent l'une sur l'autre, mais qui, en leur fond, restent distinctes : l'une douce et paisible, l'autre tumultueuse et sombre. Celle-ci est shakspea-

rienne, si l'on veut, ou dantesque, ou tout simplement romantique : pour la première, il n'y a pas de doute, elle est bien virgilienne. Aucune des deux ne triomphe, aucune ne périt. Peut-être, à mesure qu'il vieillit, le poète est-il de plus en plus hanté par la seconde, mais la première ne perd jamais ses droits sur lui. Voyons-le penser et regarder pendant son séjour à Jersey, en 1854 ou 1855. C'est peut-être alors qu'il incline le plus vers une transfiguration apocalyptique du monde extérieur. Son âme, obscurcie par le deuil et par l'exil, s'est encore exaspérée dans ses longs et farouches tête-à-tête avec la mer sauvage ; il est séduit de préférence par les spectacles gigantesques, énigmatiques et terribles : qu'on se rappelle *A quoi songeaient les deux cavaliers dans la forêt*, les *Paroles sur la dune*, ou la fin de *Pasteurs et troupeaux*. Contempler « les yeux sinistres de la lune, » écouter « l'âpre rafale » qui disperse « la laine des moutons sinistres de la mer, » s'absorber avec une volupté furieuse dans ces sensations d'horreur et d'angoisse, voilà ce que Virgile, certes, n'eût point fait. Mais, exactement à la même époque, Victor Hugo écrit *Mugitusque boum*, aussi virgilien par la pensée générale que par le titre et les détails traduits ou suggérés. Il écrit *Éclaircie*, où il développe magnifiquement l'hymne d'allégresse des *Géorgiques* en l'honneur de la fécondité printanière. Il écrit la *Forêt mouillée*, où il traite le même thème, décrivant l'union du « ciel époux » et de la « terre fiancée, » exaltant

L'universel baiser sur la bouche éternelle.

Ainsi, même aux heures tragiques, quand les choses s'assombrissent à ses yeux sous le reflet de tout ce qu'il a vu de cruel dans l'humanité, il retrouve pourtant une autre conception de la nature, toute différente, bien moins lugubre, très proche de celle que Virgile lui a révélée.

En quoi consiste-t-elle au juste? Il est malaisé de le dire, et pour plus d'une raison. En premier lieu, Victor Hugo l'exprime avec autant de grandiloquence que Virgile y mettait de simple et ferme précision : pour la bien comprendre, il faut commencer par écarter le vêtement d'emphase dont il la recouvre le plus souvent. En outre, il s'agit ici plutôt d'un sentiment que d'une idée : une analyse rigoureuse ne peut qu'y échouer. Pourtant, sans vouloir trop définir et décomposer, il semble qu'on

puisse démêler, dans ce que nous appelions tout à l'heure la vision virgilienne de la nature chez Victor Hugo, plusieurs élémens associés. C'est d'abord, dans les détails du paysage, une impression de grâce et de douceur. La fraîcheur des sources, l'éclat souriant des fleurs, le silence pacifique des bois et des champs, la volupté de l'ombre, tout ce qui charme, repose, rassure, c'est ce à quoi Hugo, dans ses bons jours, dans ses jours virgiliens, se laisse prendre volontiers. — Si les détails sont suaves, jolis même, cela n'empêche pas que l'ensemble n'ait de la grandeur et de la force, et ne soit tout imprégné du sentiment de la vie universelle. Virgile, en même temps qu'imitateur de Théocrite, a été disciple de Lucrèce : Hugo le sait, et, à son exemple, aperçoit dans toutes les choses particulières, non seulement leur beauté propre, mais l'expression localisée de l'immense effort cosmique, et, comme il dit :

La pénétration de la sève sacrée.

Mais cette vie puissante, débordante, reste une vie harmonieuse. Le développement des êtres demeure soumis, comme l'activité humaine, à la loi de l'ordre et de l'équilibre. *Éclaircie* surtout traduit ce sentiment avec une noblesse remarquable. Le travail de l'homme n'en est pas exclu, témoin ces deux vers qui ne sont traduits d'aucune phrase de Virgile, et qui rappellent toutefois à merveille l'esprit des *Géorgiques :*

Le grave laboureur fait ses sillons et règle
La page où s'écrira le poème des blés.

Et d'autre part, tout dans la nature, sons, lueurs, mouvemens, tout concourt à produire une impression de joie robuste et sereine :

Tout est doux, calme, heureux, apaisé; Dieu regarde.

Quelle que soit l'originalité de ces descriptions de Hugo, et quand bien même elles contiendraient encore moins de vers qu'elles n'en renferment traduits ou imités de Virgile, n'est-on pas fondé à les appeler virgiliennes, tant on y retrouve ce qu'il y a d'essentiel dans celles du poète latin? Sans le souvenir des *Bucoliques* et des *Géorgiques*, ne peut-on pas croire que Victor Hugo se fût plus absolument laissé dominer par son goût croissant du colossal et de l'épouvantable; qu'il aurait fini par ne plus

aimer, par ne plus sentir même, que ce qui donne une sorte de frisson macabre ?

L'orage, l'horreur, la pluie,
Que tordent les bises d'hiver,
Répandent avec des huées
Toutes les larmes des nuées
Sur tous les sanglots de la mer.

Son admiration pour le maître latin l'a fort à propos aidé à se rappeler que la joie est aussi vraie que la douleur, l'ordre aussi beau que l'étrangeté. Son œuvre risquait d'être une tempête sans « éclaircies : » Virgile y a projeté plus d'un rayon de soleil.

Victor Hugo peintre de la nature, comme Victor Hugo poète amoureux, a donc très réellement, — et très utilement, — subi l'influence de Virgile : en est-il de même de Victor Hugo philosophe, penseur, ou « mage, » pour lui donner le nom dont s'est enivré son orgueil? Dès 1837, il est si fortement convaincu de l'union nécessaire entre la poésie et la philosophie, qu'il revendique pour Virgile la double gloire à laquelle lui-même aspire. Il est alors dans toute la ferveur de son admiration rajeunie pour le poète latin : il ne lui suffit pas de lui confesser son amour ou de contempler avec lui les spectacles pittoresques; il veut communier avec lui en la même foi métaphysique. Et comme, à ce moment, il est à demi chrétien, il fait de Virgile un demi-précurseur du christianisme,

... Un des cœurs que, déjà, sous les cieux
Dorait le jour naissant du Christ mystérieux.

La coïncidence, miraculeuse selon lui, entre la vie de Virgile et la naissance de Jésus, lui explique la « lueur étrange » qu'il croit voir briller à la cime des vers des *Bucoliques*. « Raison de poète! ont pensé maints critiques, belle antithèse offrant matière à de beaux vers, et rien de plus! » Mais l'intuition poétique, comme il arrive souvent, a cette fois été vérifiée par les recherches de la science. Les plus récens commentateurs de Virgile et les plus modernes historiens des religions, M. Sabatier et M. Salomon Reinach, donneraient plutôt raison que tort à Hugo. Sans doute on ne pense plus que Virgile, comme le croyaient le théologien Lactance ou l'empereur Constantin, ait pu pressentir, de quelque manière que ce soit, l'avènement pro-

chain du christianisme. Mais, si la IVe Églogue n'est plus prise pour une prophétie, on y reconnaît la mise en œuvre de vieilles idées communes aux cultes orphiques, aux livres sibyllins, aux traditions messianiques juives, de ces idées qui ont tant agi sur la religion nouvelle à ses débuts. Et par là le lien se trouve renoué, indirectement à la vérité, entre Virgile et le christianisme. Hugo disait donc vrai, autrement qu'il ne le croyait, en reconnaissant chez son poète favori des aspirations vaguement conformes à celles de l'Église chrétienne naissante. Il s'est d'ailleurs bien gardé de fausser cette idée en l'exagérant. Avec un sens de la nuance qui n'est pas très fréquent chez lui, il a multiplié atténuations et restrictions : « dieu *tout près* d'être un ange, » « il chantait *presque* à l'heure où Jésus vagissait, » « *à son insu* même, » « de *vagues* flammes. » Quoi qu'il en soit de l'exactitude historique de son hypothèse, elle reste intéressante en ce qu'elle nous révèle le besoin qu'il éprouve de se sentir en parfait accord avec Virgile sur tous les points, dans le domaine des idées aussi bien que dans celui des sentimens. Elle nous fait mesurer aussi le chemin parcouru en dix ou douze ans. Vers 1825, celui qui était alors le poète des « ultras, » s'effarouchait, dans son catholicisme intransigeant, devant le paganisme de Virgile. Plus éclectique désormais, il n'a plus de pareils scrupules. Il ne veut plus damner un grand poète, il préfère le christianiser pour raccourcir la distance qui les sépare. Il lui répugnerait de ne pas penser comme Virgile.

Pense-t-il réellement comme lui? ou n'est-ce qu'une pieuse illusion de disciple? Il serait bien téméraire de prétendre que toute la philosophie de Hugo, à l'époque de sa maturité, lui ait été suggérée par Virgile. Il se peut, néanmoins, que Virgile y soit pour quelque chose, pour plus de chose qu'on ne le croit communément. C'est ce que Renouvier, en étudiant Hugo comme philosophe, avait trop oublié, et ce que M. Chabert, au contraire, a très justement mis en relief. Il s'attache surtout à l'une des pièces les plus importantes des *Contemplations*, à *Ce que dit la bouche d'ombre*, et il établit, entre la doctrine qui y est contenue et celle de Virgile, un rapprochement des plus curieux. Il est bien vrai qu'en lisant la *Bouche d'ombre*, on ne songe guère à Virgile : cette promenade éperdue au-dessus d'un gouffre, dans la main d'un spectre, est du plus pur romantisme; et le gigantesque exposé du système contraste avec la sobriété virgilienne.

Mais, à travers cette amplification démesurée, quelles sont les idées maîtresses que l'on peut discerner? En première ligne, l'affirmation que l'âme est partout dans l'univers :

Vents, ondes, flammes,
Astres, roseaux, rochers, tout vit, tout est plein d'âmes.

Cette âme, créée d'abord pure et « impondérable, » a été altérée, souillée, alourdie par le mal, qui a produit la matière, et s'est pour ainsi dire concrétisé en elle :

La première faute
Fut le premier poids.

Elle peut cependant se relever par des expiations successives, par des incarnations renouvelées, où elle acquitte peu à peu sa dette. La vie terrestre n'est que le lieu du péché et de la peine. Plus tard, tout sera transformé; le mal mourra, et le bien, l'ayant en quelque sorte absorbé en lui-même, régnera seul. Ainsi résumée dans un très bref sommaire, la théorie de Hugo ressemble trait pour trait à celle que, dans le vi^e livre de l'*Enéide*, Anchise révèle à son fils. L'univers plein d'âmes, c'est *mens agitat molem et magno se corpore miscet.* La matière et le mal identifiés et détruisant tous deux la puissance céleste de l'âme, c'est *noxia corpora tardant.* Les réincarnations de Hugo, comme les purifications de Virgile, servent à éliminer progressivement toutes les traces de matière et de faute; et, lorsque Hugo déclare que, pour mener à bien l'œuvre de son rachat, l'homme doit « oublier sa vie antérieure, » il ne fait que traduire en langage abstrait ce que Virgile exprime par le symbole du fleuve Léthé, où les âmes viennent boire l'eau d'ignorance et d'indifférence, qui leur permettra de recommencer à vivre. Seule l'idée du triomphe absolu du bien dans l'avenir manque à la révélation d'Anchise : la destinée humaine y est conçue comme un renouvellement perpétuel, mais sans progrès, comme un cercle sans cesse parcouru, mais toujours identique, au lieu que pour Hugo les purifications successives que subit l'âme humaine aboutissent à une transfiguration finale. Pourtant, même dans cette partie de son système, Hugo n'est pas en aussi complet désaccord avec Virgile qu'on pourrait le croire. Comme le remarque ingénieusement M. Chabert, si l'apothéose glorieuse et rassurante, qui termine la *Bouche d'ombre*, ne correspond à

rien qui se trouve dans l'*Énéide*, elle ressemble fortement à l'âge d'or décrit par anticipation dans la quatrième Églogue : en sorte que Hugo ne quitte Virgile que pour Virgile encore.

Cette comparaison entre la *Bouche d'ombre* et les vers philosophiques de l'*Énéide* ou des *Bucoliques* ne doit pas être prise au pied de la lettre. La métaphysique de Hugo se présente à nous avec beaucoup plus d'ampleur que celle du poète latin : sept ou huit cents vers (au lieu de trente ou quarante dans l'*Énéide*) parviennent à peine à l'épuiser. Elle se distingue aussi de celle de l'auteur ancien par certains détails un peu bizarres : pour Virgile, l'âme passe dans de nouveaux corps, mais dans des corps humains; Hugo, au contraire, loge l'âme du criminel condamné à expier dans des êtres inférieurs, tigres, crapauds ou aspics, ou plantes vénéneuses, ou même rochers ou cailloux inanimés. Enfin, devant l'image qu'il rêve du mal à jamais anéanti, Hugo a des cris de joie attendrie, des pâmoisons que Virgile n'a jamais connues, même dans l'églogue à Pollion, et à plus forte raison dans l'*Énéide*. Ce sont là des différences appréciables. Il y aurait lieu de se demander également si l'accord au moins partiel que nous venons de constater entre *Ce que dit la bouche d'ombre* et la théorie exposée par Anchise atteste bien une influence directe de Virgile sur Victor Hugo; car enfin il pourrait résulter d'une pure coïncidence? Hugo aurait pu puiser ailleurs, ou même inventer à lui tout seul, une doctrine qui, par hasard, se trouverait être la même que celle de Virgile? Pourtant les analogies de détail sont assez frappantes pour faire admettre qu'en écrivant la *Bouche d'ombre*, Hugo avait le texte de l'*Énéide* présent à la mémoire. Par conséquent, il possédait une claire conscience de la conformité de ses idées avec celles du poète latin, et cette conformité n'a pu que les lui rendre plus autorisées encore et plus chères.

On comprend après cela que Victor Hugo ait pu légitimement mettre Virgile au rang de ses inspirateurs. Dans la belle pièce des *Rayons et Ombres* intitulée *Sagesse*, tandis que le poète écoute alternativement les trois voix qui lui conseillent la haine, l'amour et l'indifférence, il voit près de lui ses livres familiers,

Et sa Bible sourit dans l'ombre à son Virgile.

Dans les *Contemplations*, Virgile n'est point oublié parmi les « mages; » il est nommé dans le même vers qu'Isaïe. Il ne

faut peut-être pas attacher trop d'importance à ce rapprochement, ni serrer de trop près l'épithète par laquelle sont qualifiés à la fois le poète latin et le prophète juif :

> Toutes les âmes envahies
> Par les grandes brumes du sort.

Cependant, quand on songe au culte que Hugo a toujours professé pour la poésie biblique, le seul fait de mettre tout à côté celle de Virgile montre en quel respect il tient celle-ci. Ce qu'on peut dire en toute sûreté, c'est qu'il n'a pas vu seulement chez son maître des émotions amoureuses et des descriptions pittoresques, mais une philosophie. Il a su reconnaître en Virgile un penseur inquiet, attiré par le problème de la destinée humaine. Il l'a suivi avec ardeur dans cette méditation, et a repris en la modifiant un peu la solution que Virgile lui-même avait empruntée aux platoniciens et aux stoïciens comme étant la plus claire, la plus harmonieuse, la plus capable de satisfaire la raison.

Car c'est ce qu'il faut bien noter : au formidable point d'interrogation que pose devant sa conscience l'existence du mal, Hugo ne répond pas toujours de la même manière. Quelquefois il se laisse emporter par un tel enthousiasme pour les forces bienfaisantes et lumineuses de l'univers qu'il leur promet une trop facile victoire : que dis-je! il la leur promet? non, il la voit déjà réalisée, et, de parti pris, oublie les obstacles. Ailleurs, il succombe à l'âcre angoisse qui le ronge; hypnotisé par sa vision trop intense du malheur actuel, il ne paraît plus concevoir la délivrance comme possible. La *Bouche d'ombre*, qui, de toutes ses pièces philosophiques, est la plus directement inspirée de Virgile, reste à mi-chemin entre l'optimisme éperdu et le pessimisme inconsolable. Le mal y est reconnu dans toute sa force, mais expliqué, interprété comme une condition du progrès moral, accepté par conséquent, et d'autant plus volontiers qu'on le sait transitoire. Les deux termes opposés du problème sont mis en égale lumière. Surtout, le poète fait effort pour trouver le lien logique qui les unit, et en cela il se rapproche de Virgile. Il y a dans l'œuvre philosophico-poétique de Hugo des visions plus puissantes de l'un ou de l'autre aspect des choses; mais nulle part mieux qu'ici il n'essaie de rendre compte pourquoi les choses sont ce qu'elles sont; nulle part il n'indique avec plus de

netteté le plan rationnel qui préside à la vie du monde et aux destinées de l'humanité. Cette notion de l'ordre, que, livré à lui-même, il oublierait peut-être, lui est rappelée, sinon enseignée, par Virgile.

A cet égard, l'action de Virgile a été un peu la même sur la philosophie de Hugo que sur sa conception de l'amour et sur son sentiment de la nature. Sur ces trois points, elle a combattu ce qu'il pouvait y avoir, dans ses tendances personnelles, d'excessif, de trouble et de morbide : elle a été un principe de noblesse et d'eurythmie. Lorsqu'il est sous l'ascendant de Virgile, Hugo ressent l'amour comme une émotion tout ensemble haute et douce, et non comme un désir grossier ou libertin. Lorsqu'il est sous l'ascendant de Virgile, il voit l'univers extérieur comme un spectacle heureux, et non comme une hallucination de cauchemar. Lorsqu'il est sous l'ascendant de Virgile, il se représente la destinée humaine comme une évolution normale qui a un sens, une loi et une limite, et non comme un prodige démesurément sublime ou monstrueusement atroce. Toujours et partout Virgile le règle, le calme, le réconforte.

Il était donc bien inspiré lorsqu'en 1837 il définissait, par un symbole emprunté à la *Divine Comédie*, le rôle qu'il assignait à Virgile. La vie, avec toutes ses fautes et toutes ses misères, ressemble effrayamment à l'enfer dantesque. Mais, dit-il à Dante :

> Mais, pour que rien n'y manque, en cette route étroite,
> Vous nous montrez toujours debout à votre droite
> Le génie au front calme, aux yeux pleins de rayons,
> Le Virgile serein qui dit : Continuons !

C'est bien cela. Dans toutes les parties de son œuvre, élégies amoureuses, descriptions de la nature ou méditations philosophiques, Hugo a trouvé en Virgile un maître de sérénité.

IV

Il s'est affranchi pourtant de cette maîtrise, et l'a reniée. Pas de très bonne heure, il est vrai : pendant les premières années de l'exil, sa reconnaissance et sa fidélité ne semblent aucunement diminuées. Nous avons relevé bien des pages virgiliennes dans les *Contemplations*, voire dans les *Chansons des rues et des bois ;* les *Châtimens* offriraient aussi quelques

réminiscences curieuses, de même le livre lyrique des *Quatre Vents de l'esprit* (notamment les descriptions de Jersey) ; et dans la *Légende des Siècles* enfin, le *Satyre* fait souvent penser au Silène et à l'Orphée de Virgile. Mais, à partir de 1860 environ, il est manifeste que Hugo n'a plus pour le poète latin la même admiration que jadis. Il porte sur lui des jugemens défavorables, et parfois très discutables, dans *William Shakspeare* et dans le *Post-scriptum de ma vie ;* et ce ne sont pas là des boutades passagères, ni des argumens amenés par les besoins de la polémique, puisque, un peu plus tard, dans une conversation avec M. Stapfer, à Guernesey, il avoue « qu'il n'aime plus Virgile avec prédilection. »

D'où vient cette défection inattendue? Est-ce seulement que le poète proscrit, enorgueilli par cette proscription autant que par les hommages qui viennent le chercher dans son île, ayant d'ailleurs conscience de son génie triomphant, se juge trop grand désormais pour garder posture de disciple? On est assez porté à le croire lorsqu'on l'entend reprocher à Dante sa modestie excessive à l'égard de leur commun maître : « Dante est ébloui de Virgile, moindre que lui. » Qui donc, en rencontrant cette phrase dans le *Post-scriptum de ma vie*, n'est pas tenté de lire « Victor Hugo » au lieu de « Dante? » et l'auteur n'a-t-il pas, tout le premier, écrit « Dante, » afin que l'on comprît « Victor Hugo? » Cependant, quelque enivré qu'il soit de sa grandeur, et quelque impatient qu'il puisse paraître de toute supériorité, il est loin de renoncer à l'attitude déférente qu'il a toujours eue envers les grands génies du passé. S'il nomme Homère ou Juvénal, Dante ou Shakspeare, c'est toujours avec un respect enthousiaste ; jamais il ne risque à leur sujet des critiques comme celles qu'il lance contre Virgile. Il faut donc que celui-ci lui déplaise pour quelques raisons plus particulières, qui ne sont pas en jeu quand il s'agit des autres poètes anciens.

Ces raisons existent en effet, et elles sont de deux sortes. Comme à l'époque de la Restauration, Hugo invoque contre Virgile à la fois des griefs politiques et des griefs littéraires. Les griefs politiques sont, si l'on veut, radicalement inverses de ceux de 1825, mais au fond ils trahissent le même état d'esprit, mis au service d'une cause opposée. Quarante ans avant, Victor Hugo jugeait Virgile avec ses idées de royaliste catholique; maintenant, il le juge avec ses principes de démocrate : sa doc-

trine a changé, non sa partialité; ou plutôt cette habitude d'introduire dans la critique des argumens politiques et religieux, habitude dont il s'était heureusement délivré pendant ses années de méditation désintéressée, reprend le dessus depuis qu'il est redevenu, dans un autre camp, un homme de combat. C'est bien toujours la même façon de raisonner: le rédacteur du *Conservateur littéraire* blâmait Virgile de n'être pas assez chrétien; le collaborateur du *Rappel* le blâme de n'être pas assez républicain. Le reproche de courtisanerie, — et de courtisanerie payée, — est effectivement un des plus sanglans qu'il lui adresse : « Virgile entend malice aux déifications profitables; sa Muse s'appelle Dix-Mille-Sesterces. » C'est pourquoi, bien plus haut que le flatteur à gages d'Octave et de Mécène, il élève Juvénal, ce Juvénal qui n'a sans doute pas été plus exempt que Virgile d'arrière-pensées d'intérêt personnel, mais en qui il ne veut voir que « la vieille âme des républiques mortes. » Ce qu'il ne peut pardonner à l'auteur des *Géorgiques*, c'est l'apothéose d'Auguste ou le Temple sur les bords du Mincio. Virgile lui apparaît comme un poète officiel, une sorte de Belmontet supérieur, tandis que Juvénal est presque un Hugo avant la lettre; ses *Satires* sont des « Châtimens. » Cette tendance à classer le talent d'après l'opinion éclate ingénument dans cette phrase de *William Shakspeare* où politique, litttérature et pédagogie s'unissent en un si singulier mélange : « Le jour où, dans les collèges, les professeurs de rhétorique mettront Juvénal au-dessus de Virgile et Tacite au-dessus de Bossuet, c'est que, la veille, le genre humain aura été délivré. »

Est-il besoin de faire ressortir le sophisme d'une telle manière de juger? Est-ce la peine de rappeler que Virgile a fort bien pu être sincère en célébrant Auguste, quoique de l'avoir célébré n'ait pas nui à sa fortune? Hugo, mieux que tout autre, aurait dû le comprendre : les libéralités de Louis XVIII, jadis, avaient-elles suffi pour vicier la bonne foi de son royalisme? Virgile, lui aussi, n'avait-il pas le droit de chanter un gouvernement qui lui semblait juste et bienfaisant, dont il avait éprouvé, et dont beaucoup de ses contemporains éprouvaient l'influence réparatrice? Et quant à cette idée, implicitement contenue dans les boutades du *Post-scriptum de ma vie*, qu'on ne peut avoir de génie que dans un certain parti et avec de certains principes, un artiste comme Hugo pouvait-il l'accueillir?

ne devait-il pas la laisser aux étroits sectaires, aux médiocres journalistes, qui jaugent hommes et choses uniquement par rapport à leurs préjugés de coterie ? A ceux-là l'on pardonne de ne pas comprendre les *Géorgiques*... parce qu'ils n'ont pas écrit les *Contemplations!*

Peut-être, malgré tout, Hugo se serait-il arraché à cette mesquinerie de politicien et aurait-il admis qu'on peut être impérialiste et faire de beaux vers. Mais malheureusement, — malheureusement pour lui plus encore que pour Virgile, — les vers de Virgile ne lui semblent plus assez beaux. Ils sont trop loin de l'idéal qu'il préconise actuellement et qui n'est, comme d'habitude, que la projection en système de ses propres tendances. Son dogmatisme romantique contribue, autant que son intransigeance démocratique, à lui faire tenir pour suspecte la poésie virgilienne : elle lui paraît dépourvue des qualités que, à cette date, il prise plus que toutes les autres. Elle manque, premièrement, d'originalité créatrice : le chef-d'œuvre de Virgile, l'*Énéide*, n'est qu'une copie. Hugo l'avait déjà dit en 1827 ; il le répète en 1865, et plus fortement, et en reprenant avec plus d'ampleur la métaphore piquante dont il s'était servi : « Virgile part d'Homère. Observez la dégradation croissante des reflets : Racine part de Virgile, Voltaire part de Racine, Chénier (Marie-Joseph) part de Voltaire, Luce de Lancival part de Chénier, Zéro part de Luce de Lancival. De lune en lune, on arrive à l'effacement. » — Faible si on le compare à Homère, son modèle, Virgile est faible également si on le rapproche de Lucrèce, son prédécesseur. « L'illimité est dans Lucrèce. Par momens passe un puissant vers spondaïque presque monstrueux et plein d'ombre. Çà et là une vaste image de l'accouplement s'ébauche dans la forêt, et la forêt, c'est la nature. Ces vers-là sont impossibles à Virgile. » Ils existent pourtant chez lui, mais Hugo ne les voit pas, soit parce que l'esprit de système l'aveugle, soit plutôt parce que la force, dans la poésie de Virgile, si elle s'étale avec ampleur, ne s'impose pas avec brutalité. Hugo en est arrivé à un tel point qu'il ne conçoit presque plus d'autre grandeur que la grandeur âpre et fruste. Celle qui est paisiblement majestueuse lui paraît trop plate. Nous touchons ici à ce qu'il y a d'essentiel dans sa critique. Plus encore que d'invention, plus que d'ampleur, Virgile manque de défauts. Il y a deux classes de génies. Les vrais, les sublimes, tels qu'Isaïe et Ézéchiel

chez les Hébreux, Plaute et Juvénal à Rome, Shakspeare et Rabelais à la Renaissance, — et sans doute Hugo dans les temps modernes, — sont inégaux, irréguliers, parfois inintelligibles, et n'en sont que plus grands lorsqu'ils échappent à la prise de la raison vulgaire. Les autres, parmi lesquels Virgile figure auprès de Sophocle, de Platon, de Tite-Live, de Cicéron, de Térence, ne méritent aucun reproche. « Ils n'ont ni exagération, ni ténèbres, ni obscurité, ni monstruosité. Que leur manque-t-il donc? cela, cela c'est l'inconnu ; cela, c'est l'infini. » C'est leur perfection même qui fait leur faiblesse ; ils ont trop de goût pour avoir un génie véritable.

La distinction que fait ainsi Victor Hugo n'est pas neuve. C'est un peu celle que déjà La Bruyère établissait entre les ouvrages « beaux » ou « sublimes » et les ouvrages « parfaits » ou « réguliers ; » c'est celle qui était consacrée dans les écoles du XVIIe et du XVIIIe siècle ; c'est celle que, tout récemment encore, Sainte-Beuve venait de reprendre, précisément dans son *Étude sur Virgile :* il y louait le poète latin pour toutes ses qualités moyennes et classiques, sobriété, unité de ton et de couleur, harmonie et convenance des parties entre elles ; et, dans une allusion à peine voilée aux excès romantiques de Hugo, il ajoutait avec un soupir malicieux : « Oh ! qu'en ce moment nous irait bien le génie ou tout au moins le tempérament virgilien ! » Hugo, qui avait été cruellement mordu par l'attaque sournoise de son ancien ami, s'empare à son tour de l'antithèse traditionnelle entre l'art discipliné et l'imagination fantasque, mais en renversant totalement la valeur des deux termes. Tous les pédans, tous les cuistres, depuis Boileau jusqu'à Sainte-Beuve, ont fait de la perfection soutenue et mesurée la vertu suprême : il en fait, lui, le plus fâcheux signe de médiocrité. Ils ont dit que le génie, sans le goût, n'était rien : lui, il déclare que le génie ne peut exister là où le goût existe. Si, de cette déclaration, Virgile souffre plus qu'aucun autre, tant pis pour lui ! il faut bien qu'il expie le choix qu'a fait de lui Sainte-Beuve pour donner une leçon à Hugo !

N'exagérons pas, au reste, la gravité du jugement de Hugo sur Virgile. La condamnation, si condamnation il y a, n'est ni sans réserves, ni sans appel. Comme en 1827, quoique avec moins de largeur de sympathie, Hugo s'applique à louer Virgile au moment même où il blâme la conception d'art à laquelle se rat-

tache la poésie virgilienne. N'est-ce pas dans le *Post-scriptum de ma vie* que se trouve, à côté des plus injustes critiques, un commentaire enthousiaste de l'invocation à Auguste par laquelle s'ouvrent les *Géorgiques?* Non pas, certes, que Victor Hugo admire, ni même excuse la pensée maîtresse de ce morceau célèbre, à savoir l'apothéose de l'empereur, son entrée parmi les dieux et les étoiles : c'est, déclare-t-il, une idée « misérable, » une « flatterie abjecte, » quelque chose de « plat et honteux. » Mais, après s'être ainsi mis en règle avec sa foi républicaine, l'artiste, qui ne meurt jamais en lui, se laisse prendre à la poésie éclatante dont l'auteur latin a revêtu son adulation : il « entre en vision » devant le « prodigieux ciel » qu'évoquent ces majestueux hexamètres; il n'a plus le loisir de songer à ses défiances de tout à l'heure. « Par l'idée, j'étais dans le petit, et par le style, me voilà dans l'immense. » Cette théorie ne suppose-t-elle pas une indépendance trop absolue du fond et de la forme? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher; il nous suffit qu'elle ait fourni à Hugo un moyen de rectifier ses paroles dédaigneuses à l'endroit de Virgile, et, tout en restant impitoyable pour le « courtisan, » de réhabiliter le « poète, » — qui, en définitive, seul nous importe.

Si, même alors que la passion politique lui parle avec le plus de violence, il sait quelquefois la faire taire pour n'entendre plus que le chant harmonieux de la poésie virgilienne, à plus forte raison est-il plus équitable encore après l'exil, lorsque sa vieillesse quasi royale l'incline à une indulgence de plus en plus large et compréhensive. A vrai dire, Virgile ne reprend pas la place privilégiée qu'il occupait quarante ans plus tôt dans ses affections; il ne redevient pas le maître unique et suprême : il est un des maîtres, rien de plus, mais rien de moins. Des vers des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, des *Bucoliques* surtout, sont imités dans la dernière *Légende des Siècles*, dans l'*Année terrible*, dans l'*Art d'être grand-père*, et jusque dans le *Pape* ou *Pitié suprême*. Le nom de Virgile est quelquefois omis, mais plus communément cité, dans les listes de grands penseurs et de grands poètes que Hugo aime à énumérer d'une voix sonore pour magnifier le prestige de l'art. Entre Virgile et César, la même antithèse est dressée (et tout à l'avantage de Virgile) qu'entre Voltaire et Napoléon, et que sans doute aussi entre Victor Hugo et Napoléon III. Mais, plus que des imitations peut-

être machinales, et plus que des louanges certainement vagues, voici qui est probant, et qui montre bien la part exacte d'influence que Virgile a sur l'esprit de Hugo. En 1881, dans une pièce des *Quatre Vents de l'esprit*, paraissent ces vers :

J'ai, comme Eschyle, deux âmes,
L'une où croissent les fleurs, l'autre où couvent les flammes.
. . . . . .
On est beau par Virgile et grand par Juvénal.

Ce qu'il en faut retenir, ce n'est pas seulement la formule antithétique par laquelle Hugo essaie de définir les deux poètes latins, c'est le rapport qu'il indique lui-même entre la nature de leurs deux génies et celle des deux tendances qu'il sent en lui. Tout ce qu'il a de douceur, de paix, de joie, d'harmonie, il le synthétise dans le nom de Virgile, tandis que Juvénal représente tout ce qu'il a de fougue furieuse et d'implacable violence. Est-ce exact ? Il y aurait, sur ce jugement, bien des réserves à faire. On pourrait se demander si Virgile n'a pas possédé quelques-unes des qualités que Hugo semble lui dénier, si son art suave et serein n'est pas plus susceptible de force, voire d'âpreté, qu'on ne le dirait d'après l'antithèse de tout à l'heure. Surtout on pourrait s'égayer de cette antithèse qui trahit un tel manque de modestie, car enfin elle revient à dire que Virgile est au plus la moitié de Victor Hugo. Il est vrai qu'être la moitié de Victor Hugo, pour Victor Hugo, à cette date-là, c'est déjà fort honorable ! Il faut donc interpréter comme un éloge sincère, et qui veut être flatteur, ce vers qui est le dernier où Hugo ait publiquement exprimé son opinion sur Virgile. Un peu moins enthousiaste qu'on ne s'y serait attendu en 1837, mais beaucoup moins dédaigneux qu'on ne l'aurait prédit en 1865, le mot final de Hugo sur Virgile est un adieu plein de dignité et de respect.

On voit, par tout ce qui précède, que l'admiration du grand romantique français pour le grand classique latin a bien pu quelquefois diminuer d'intensité, mais qu'elle n'a jamais subi d'éclipse totale. Les périodes où elle s'est le plus affaiblie, de 1825 à 1830 et de 1860 à 1870, sont celles où Victor Hugo s'est le plus laissé entraîner par le parti pris politique et par le préjugé d'école littéraire, c'est-à-dire, tranchons le mot, par l'esprit de coterie, quoique, même alors, il se soit tenu très éloigné d'une sévérité trop rigoureuse. Mais, quand il est dégagé des

mesquineries ambiantes, quand il n'est et ne veut être que penseur et artiste désintéressé, et non polémiste, quand il est vraiment lui-même, il ouvre son âme toute grande à l'influence de Virgile. Elle pénètre partout dans le détail comme dans l'ensemble, dans la conception de l'art comme dans celle de l'amour, dans le sentiment de la nature comme dans la recherche métaphysique, exerçant toujours son action pacifiante et purifiante. Il n'est pas exagéré de dire que Victor Hugo lui doit quelques-unes de ses meilleures qualités à ses meilleurs momens.

Telle est bien, nous semble-t-il, l'impression qui résulte des travaux de M. Chabert et de M. Guiard, et l'on ne peut que les féliciter de l'avoir suggérée par des exemples si nombreux et des argumens si convaincans. Nous permettra-t-on d'ajouter un mot toutefois? Il ne faut pas oublier que Virgile n'est pas le seul poète latin que Victor Hugo ait beaucoup connu, beaucoup pratiqué, et passablement imité. Voici deux petits faits qui montreront la nécessité de tenir compte de ses autres lectures latines. En 1839, des paysans ayant découvert des armes romaines dans un champ qui appartenait à M. le duc de***, Hugo en prit occasion pour traduire les admirables vers des *Géorgiques* sur les laboureurs de Philippes retrouvant les débris de la bataille d'autrefois. La traduction est fort belle ; M. Guiard dit avec raison que le texte est « senti et agrandi par l'interprète. » Mais, lorsque Hugo dépeint le cultivateur devant « un noir javelot, qu'il croit des cieux tombé, » M. Guiard souligne cet hémistiche comme ajouté et inventé. Ajouté, oui ; inventé, non : c'est une réminiscence de Lucain, qui parle quelque part de la crainte superstitieuse inspirée par les armes qu'on croit tombées du ciel. Autre exemple. — Dans *William Shakspeare* on lit cette phrase : « Au moment où le roi Lear est roi de Bretagne et d'Irlande, il s'écoulera neuf cent cinquante ans avant que Sénèque dise *Ultima Thule*. » M. Guiard souligne ironiquement *Sénèque*, et M. Chabert met un point d'interrogation. Pour tous deux, *Ultima Thule* est une citation de Virgile que Hugo a faussement attribuée à Sénèque. Or, il ne faut pas trop se hâter de prendre Hugo en flagrant délit d'inexactitude. *Ultima Thule* est bien dans Virgile, mais est aussi dans Sénèque le Tragique, à la fin d'une belle tirade sur les progrès de l'activité humaine, qui certainement avait dû frapper l'auteur des *Contemplations*. — D'autre part, il faut noter qu'au moment où

il se refroidit un peu pour Virgile, Hugo lui oppose (en même temps que Dante) trois ou quatre poètes latins, Plaute, Lucrèce, Juvénal. Doit-il beaucoup aux deux premiers? On n'oserait l'affirmer, encore que la bouffonnerie de son Don César de Bazan ait une saveur parfois analogue à celle de Plaute, et que la grande poésie philosophique du *De natura rerum* ait pu agir sur son esprit quand il composait la *Bouche d'ombre* ou *Dieu*. Mais son culte pour Juvénal, hautement proclamé à maintes reprises, s'est traduit par des imitations quelquefois littérales, par de nombreuses réminiscences, par une ressemblance frappante dans la conception générale de la satire, pour aboutir enfin au vers que nous citions un peu plus haut :

On est beau par Virgile et grand par Juvénal.

Qu'est-ce à dire, sinon que nous souhaiterions qu'après les études de M. Chabert et de M. Guiard sur Virgile et Victor Hugo, on nous en donnât d'autres sur Hugo et Plaute, Hugo et Lucrèce, Hugo et Lucain, Hugo et Juvénal? Ces fragmens, rapprochés, constitueraient un travail sur les sources latines de Victor Hugo, qui lui-même ne serait qu'un chapitre du livre qui nous manque sur l'influence latine dans la poésie française. Car, cette influence, l'on sait, — ou l'on croit savoir, — ce qu'elle a été chez nos poètes classiques; mais, quand on arrive au XIXe siècle, on a l'air de croire qu'elle a brusquement cessé d'exister. L'exemple de Victor Hugo est là pour nous prouver qu'il n'en est rien : si révolutionnaire qu'il ait pu être, le romantisme, sur ce point, n'a pas radicalement rompu avec la tradition de la poésie française; quelque enthousiasme qu'il ait professé pour l'exotisme espagnol, anglo-saxon ou germanique, il est resté quand même imprégné de latinisme, — et l'on vient de voir qu'il ne s'en est pas mal trouvé.

René Pichon.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA JEUNESSE DE SPINOZA

Der junge Spinoza, Leben und Werdegang im Lichte der Weltphilosophie, par Stanislas von Dunin-Borkowski, 1 vol. in-8, illustré, Munster-en-Westphalie, librairie Aschendorff, 1911.

Un certain samedi d'avril de l'année 1640, toute la communauté des juifs portugais d'Amsterdam se trouva réunie dans sa synagogue pour assister et prendre part à une cérémonie d'un intérêt exceptionnel : c'était ce jour-là que le fameux Uriel da Costa devait faire publiquement l'aveu de ses erreurs et obtenir à nouveau son admission dans la communauté, après avoir subi la pénitence prescrite par la Loi. Né et élevé dans la religion catholique, da Costa exerçait les fonctions de trésorier de la cathédrale d'Oporto lorsqu'en 1618, vers l'âge de vingt-cinq ans, un regret lui était venu des anciennes croyances naguère abjurées par ses parens. Il avait alors quitté le Portugal, en compagnie de sa mère, s'était fixé à Amsterdam, et y avait solennellement renié le christianisme. Mais bientôt la publication d'écrits où il allait jusqu'à mettre en doute l'autorité révélée de la loi de Moïse avait commencé à scandaliser ses coreligionnaires ; et, à plusieurs reprises déjà, des tentatives de réconciliation avaient eu lieu entre lui et la synagogue : mais on l'avait vu, le lendemain, s'enfoncer plus profondément encore dans son hérésie. Cette fois enfin, accablé par la souffrance et par la misère, force lui avait été de s'avouer vaincu.

Debout sur une estrade, au milieu du temple, il lut d'abord à très haute voix la rétractation de toutes ses doctrines, en reconnaissant

qu'elles auraient eu de quoi lui mériter mille morts. La confession terminée, le malheureux fut dépouillé de tout vêtement jusqu'à la ceinture, attaché à une colonne, et violemment frappé de trente-neuf coups de corde, tandis qu'autour de lui l'assistance chantait des psaumes pour appeler sur la tête du frère repentant l'indulgence divine. Mais à cela ne se bornait pas le châtiment prononcé contre lui. Après avoir entendu, de la bouche de l'un des rabbins, la sentence qui daignait lever définitivement son excommunication, il reçut l'ordre d'aller s'étendre encore, de tout son long, en travers du seuil de la synagogue, et de rester dans cette position jusqu'à ce que chacun des fidèles, hommes et femmes, vieillards et enfans, fût sorti du temple en mettant le pied sur son corps.

Uriel da Costa, comme l'on sait, n'eut pas le courage de survivre à l'humiliation d'un pardon tel que celui-là. Remonté dans sa chambre, ce même soir, il se hâta d'écrire le récit de la scène tragique, essaya vainement de tuer d'un coup de pistolet, par la fenêtre, un neveu qu'il soupçonnait de l'avoir dénoncé, et puis, avec plus de succès, retourna son arme contre son propre cœur. Mais peut-être son désespoir se serait-il mêlé d'une ombre d'orgueil, s'il avait pu deviner que, parmi ces « enfans » dont il nous apprend lui-même qu'ils ont eu à passer sur son corps avec tout le reste de la communauté, se trouvait un petit garçon de huit ans qui, plus tard, reprendrait et consacrerait à la face du monde quelques-unes des « erreurs » qu'on venait de lui faire expier? Et peut-être l'enfant, d'autre part, tout en s'efforçant à détester docilement des doctrines que son âge ne lui permettait pas de comprendre, se sera-t-il pénétré, dès ce soir-là, — devant ce spectacle du traitement infligé à l'audacieux et trop confiant novateur, — de la précieuse leçon morale que devait symboliser, un jour, l'adverbe latin *cautè*, « avec prudence, » gravé par lui sur son cachet comme il l'était depuis longtemps déjà au fond de son cœur?

Cet enfant s'appelait Baruch Despinoza. Il descendait d'une vieille famille de juifs portugais, ou plutôt espagnols, car tout porte à supposer que les Despinoza (appelés aussi d'Espinoza) provenaient de la petite ville d'Espino, dans le royaume de Galice, et étaient apparentés à l'illustre famille espagnole des Espinosa, également issue de souche israélite. Mais les ancêtres du petit garçon, eux, n'avaient jamais voulu renoncer à la foi de leur race ; et c'était afin de pouvoir lui demeurer fidèles qu'ils avaient successivement émigré en Portugal, puis à Nantes, et enfin à Amsterdam. Le père de Baruch, Michel Despinoza,

était un marchand, de fortune assez modeste, mais hautement considéré parmi son peuple à la fois pour son zèle religieux et l'exemplaire austérité de ses mœurs. L'enfant avait perdu sa mère de bonne heure, et avait eu le chagrin de la voir remplacée, presque sur-le-champ, par une belle-mère dont l'attitude à son égard aura probablement contribué à le rendre pour toujours ignorant des simples et bienfaisantes émotions familiales. Mais du moins a-t-il pu apprendre dès le début, dans la maison de son père, cette exquise politesse mondaine qui allait être par la suite l'un des traits les plus frappans de son caractère. Les juifs portugais et espagnols d'Amsterdam avaient, en effet, rapporté de leur long séjour au delà des Pyrénées des sentimens et des manières d'un ordre infiniment plus relevé que ce qu'en montraient leurs coreligionnaires débarqués de Pologne ou d'Allemagne sur les bords de l'Amstel. « Les Portugais, — écrivait un voyageur du temps, — sont ici des juifs aristocratiques, qui toujours à la synagogue siègent noblement avec leur tabatière en main. Les juifs allemands sont comme des paysans, tandis que ceux-là font vraiment figure de gentilshommes. »

Au moment de la naissance de Baruch, en 1632, Michel Despinoza demeurait dans l'île de Vlooienburg, ou Cité des Puces, ainsi nommée à cause de l'énorme quantité de haillons que l'on y rencontrait le long des quais et dans les ruelles. Mais la maison qu'habitaient les parens du petit garçon était, à beaucoup près, la plus élégante et spacieuse de l'île tout entière; et c'est là qu'il avait eu à vivre ses premières années, s'amusant du mouvement pittoresque des nombreux marchés qui avaient lieu aux environs, de semaine en semaine, ou bien jouant au jeu espagnol du *castillo* avec des camarades, — dont aucun, d'ailleurs, ne semble être devenu pour lui un véritable ami, — ou encore se glissant dans la maison de son vénérable voisin, le vieux Jehuda Templo, pour y admirer une merveilleuse reconstitution en bois de l'antique Temple de Salomon, chef-d'œuvre de science et de patience dont Baruch devait conserver jusqu'à sa mort, parmi ses livres, une très intéressante description illustrée.

Ainsi il avait grandi, assez tristement selon toute apparence; et sans doute sa petite âme réfléchie et avide de savoir avait attendu impatiemment le jour où il lui serait permis de prendre sa part des leçons que recevaient, autour de lui, des camarades un peu plus âgés. Aussi bien une grande et magnifique école nouvelle allait-elle s'ouvrir pour les enfans juifs d'Amsterdam, dans le courant de l'année 1639, — tout contre cette Nouvelle Synagogue portugaise où le petit garçon

devait assister, l'année suivante, à la tragique amende honorable d'Uriel da Costa; — et il est presque certain que Baruch, ayant alors dépassé la limite traditionnelle de la septième année, aura figuré parmi les premiers élèves de l'institution. De l'enseignement qu'il avait pu recevoir jusque-là, aucune trace positive ne nous est parvenue. Sans doute un maître du voisinage lui avait appris l'alphabet hébreu, d'après l'ingénieuse méthode qui consistait à enduire de miel chacune des lettres, sur une feuille de carton, et à les faire lécher par les petits élèves, au fur et à mesure qu'ils réussissaient à les reconnaître. Mais une anecdote rapportée par le médecin Lucas nous révèle que, dès avant son entrée à l'école ou fort peu de temps après, le futur auteur du *Traité théologico-politique* a eu déjà l'occasion, sinon de prendre tout à fait en méfiance la ferveur religieuse, du moins de la concevoir comme n'étant pas forcément associée avec la probité :

Voulant éprouver son fils, le père de Spinoza lui donna l'ordre d'aller toucher une somme d'argent que lui devait une certaine vieille femme juive d'Amsterdam. L'enfant l'ayant trouvée occupée à lire la Bible, la vieille lui fit signe d'attendre qu'elle eût achevé sa prière. Après quoi Baruch lui dit sa commission, et cette bonne vieille, lui ayant compté son argent : « Voilà, dit-elle en lui désignant sa table, ce que je dois à ton père! Puisses-tu être un jour aussi honnête homme que lui! Jamais il ne s'est écarté de la loi de Moïse, et le ciel ne te bénira qu'autant que tu lui deviendras pareil. » En achevant ces paroles, elle prit l'argent pour le mettre dans le sac de l'enfant : mais le petit Baruch voulut d'abord, malgré la résistance de la vieille, compter à son tour la somme qu'elle lui remettait; et il découvrit qu'il y manquait deux ducatons, que la pieuse vieille avait fait tomber dans un tiroir par une fente pratiquée dans le couvercle de la table. Enflé du succès de cette aventure, et de voir que son père y eût applaudi, il s'attacha désormais à observer ces sortes de gens avec plus de soin qu'auparavant.

Beaucoup plus profonde et durable encore, toutefois, fut l'impression qui résulta chez lui des leçons de ses professeurs. L'école où il venait d'entrer comprenait sept classes, dont chacune avait sa salle distincte et son maître particulier. « Le matin, au coup de huit heures, nous dit un contemporain, élèves et maîtres arrivent de la ville, chacun se dirigeant vers sa classe; et la séance dure trois heures, après quoi tout le monde s'en retourne chez soi. L'après-midi, tous reviennent au coup de deux heures et travaillent jusqu'à celui de cinq, ou bien encore, l'hiver, jusqu'au moment où commencent les prières à la synagogue. » La première classe était surtout consacrée à l'étude des rudimens de la grammaire hébraïque et du calcul; mais dès

la seconde les petits élèves étaient initiés à l'analyse du *Pentateuque*, et désormais le principal effort des professeurs, depuis Joseph de Faro, chargé de l'enseignement élémentaire, jusqu'aux fameux Manassé ben Israël et Saül Morteira, se concentrait sur l'étude philologique, historique, et symbolique de l'Ancien Testament, telle que l'éclairaient les innombrables commentaires des anciens écrivains *talmudistes*.

C'est donc, par-dessus tout, des doctrines du Talmud que s'est nourri, pendant sept ans, le jeune Despinoza; et comme nous savons par ses biographes que, malgré l'estime singulière qu'il avait su inspirer à tous ses maîtres, et notamment à Saül Morteira, cette première phase de son éducation ne s'est pas achevée sans qu'il en fût arrivé déjà à douter grandement de la valeur surnaturelle de la religion où il était né, nous ne pouvons nous empêcher de vouloir rechercher, dans les divers ouvrages qu'il a certainement étudiés, les sources directes ou indirectes d'une crise religieuse qui était destinée à avoir les conséquences les plus graves à la fois pour le futur auteur lui-même du *Traité théologico-politique* et pour la pensée européenne tout entière depuis plus de deux siècles.

Directes ou indirectes, ces sources du doute religieux de Baruch doivent effectivement avoir été de deux sortes. Il y avait d'une part, dans les écrits talmudiques dont il s'imprégnait, une foule de conjectures ou de discussions qui l'accoutumaient expressément à attribuer une origine tout humaine à telle ou telle partie de la Bible. Le cycle désigné sous le nom de l'*Agada*, notamment, avait de quoi lui suggérer toute sorte de questions indiscrètes sur l'autorité des Livres Saints. Il y découvrait que, suivant certains rabbins des plus illustres, la reine de Saba ni le vénérable Job n'avaient jamais existé, que plusieurs des psaumes attribués à David avaient été composés avant la naissance de celui-ci, et que le témoignage personnel de Salomon ne s'accordait pas toujours avec celui des auteurs sacrés à son sujet. Mais tout cela n'était rien en comparaison du danger que devaient constituer, pour la foi d'un esprit éminemment critique et raisonnable comme celui du jeune garçon, les folles divagations « anthropomorphiques » des écrivains agadistes, prêtant de page en page à Dieu et aux anges un rôle ingénument fabuleux et quelque peu comique. L'un des thèmes favoris de ces écrivains n'était-il pas, — pour m'en tenir à ce seul exemple, — le long et minutieux récit de la manière dont Dieu avait sollicité et obtenu l'avis des anges, au moment de procéder à la création du monde? Pas un des chapitres du texte sacré qui

ne fût ainsi enveloppé de légendes fantastiques ; et l'on comprend sans peine que l'invraisemblance trop manifeste de ces additions des commentateurs ait amené peu à peu Baruch à se demander si le fond même de l'histoire biblique n'était pas né, lui aussi, de l'ardente imagination d'hommes de sa race. « Dans cette tradition religieuse que ses maîtres lui présentaient comme intangible, — observe très justement M. de Dunin-Borkowski, — l'élève de l'école juive d'Amsterdam s'est trouvé fatalement contraint à apercevoir des fissures et des lacunes qui lui ont paru irrémédiables. Et aussitôt que lui a manqué sous les pieds le terrain stable de la tradition, pour apprécier la canonicité des livres de l'Ancienne Alliance, aussitôt les flots du doute l'ont inondé de toutes parts, lui rendant impossible désormais la croyance à la divinité des Saintes Écritures. Pour un cerveau assoiffé de logique, et avec cela complètement ignorant de la doctrine chrétienne de l'autorité, il n'y avait plus, depuis lors, aucun moyen de s'arrêter. La déception du jeune garçon à l'endroit de la tradition juive allait inévitablement l'entraîner jusqu'à la négation du caractère inspiré de la Bible. »

Mais en même temps que la pratique familière du Talmud habituait le jeune garçon à se détacher des croyances religieuses qui avaient autrefois consolé et soutenu les générations de ses ancêtres, elle semait en lui, ou plutôt y développait et y faisait fructifier des principes moraux qui, au contraire de ces dogmes théologiques, ne devaient plus cesser de diriger tous ses actes, jusqu'au jour où son génie de philosophe-poète allait réussir à les animer d'une vie et d'une beauté immortelles. « Si l'on excepte les prescriptions relatives à la prière et à la foi dans la Providence, — nous affirme encore le nouveau biographe de Spinoza, — l'idéal de vertu recommandé par le Talmud concorde trait pour trait avec la morale privée et publique du philosophe. Circonspection dans les actes et amour de la paix, douce résignation et effort continu à vaincre les passions, méfiance à l'égard des flatteurs, estime infinie de l'étude et du savoir, choix d'un travail manuel considéré comme gagne-pain, soumission parfaite aux lois éternelles de la nature, tout cela est venu en droite ligne au jeune homme de l'enseignement de ses premiers maîtres. » Les règles de conduite que Spinoza a cru plus tard, de très bonne foi, tirer par déduction géométrique de ses définitions et théorèmes métaphysiques, depuis vingt ans déjà il les avait puisées dans les traités talmudiques d'Akiba le Martyr, de son élève Meir, et d'Eléazar Hakkapar.

Au point de vue proprement « classique, » d'autre part, ces années de collège ne semblent pas avoir été d'un très grand profit pour la formation intellectuelle du brillant élève de Saül Morteira. C'est seulement après sa sortie de l'école, vers 1650, qu'a commencé sa véritable éducation d'humaniste et de savant. Mais peut-être les leçons de langue espagnole qu'il recevait de ses professeurs lui ont-elles permis de s'initier déjà, dès son enfance, au goût et aux aspirations littéraires du temps; et la présence parmi ses livres, au moment de sa mort, d'œuvres diverses de Cervantès, de Quevedo, et de Montalvan semble même nous prouver que la langue de ces écrivains est toujours restée pour lui, depuis lors, le mode préféré de l'expression poétique, tandis que le latin, le hollandais et le français ne lui servaient en quelque sorte qu'à traduire la « prose, » positive et discursive, de sa pensée. Sans compter qu'il y a encore un autre ordre de connaissances qui, selon toute probabilité, a dû se révéler à lui dès cette période initiale de sa vie, pour ne plus cesser de l'intéresser désormais avec une passion singulière. Dans la maison de son père tout de même qu'à l'école juive du Burgwall, l'enfant n'a pu manquer de subir la contagion de la curiosité que provoquaient alors, chez ses coreligionnaires, les derniers événemens de la politique européenne. A grands frais, les parens de Baruch et de ses condisciples entretenaient dans tous les pays des correspondans qui leur envoyaient, de jour en jour, jusqu'aux moindres nouvelles ; et l'on ne peut s'empêcher d'imaginer le petit collégien, entre sa classe du matin et celle du soir, tâchant de toute son âme à ne pas perdre un seul mot d'une longue et bruyante discussion provoquée, autour de la table de famille, par l'annonce d'une récente victoire de Cromwell ou de Condé.

Michel Despinoza avait naturellement espéré que son unique fils survivant, après l'achèvement de ses classes, consentirait à venir l'aider dans son commerce, en attendant d'être un jour admis à lui succéder. Mais Baruch avait, dès ce moment, puisé dans le Talmud la notion idéale d'une existence étrangère et supérieure au vain souci de l'argent ; et bien que ce même Talmud eût déjà très profondément ébranlé sa confiance dans les dogmes que ses écrivains avaient eu pour objet de lui expliquer, ce fut sans doute de son plein gré que le jeune garçon, afin de pouvoir poursuivre librement la série de ses études, résolut de se préparer aux fonctions de rabbin, — peut-être avec l'arrière-pensée de « se laïciser » avant peu, s'il se sentait décidément incapable de réaliser les hautes espérances fondées sur lui par sa

famille et ses professeurs. Sous la direction de maîtres infiniment érudits et zélés, il se plongea durant plusieurs années encore dans la lecture des innombrables commentateurs religieux de sa race, achevant ainsi, tout ensemble, de rompre les liens qui le rattachaient à l'antique tradition juive et d'emprunter à celle-ci tous les élémens qui allaient bientôt lui permettre de se constituer une foi nouvelle. Maintenant, le Talmud était remplacé pour lui par la Cabbale, tenue en grand honneur parmi les théologiens de la communauté portugaise. Dans le livre du *Zohar*, en particulier, il découvrait les germes d'une conception de la divinité aussi différente que possible du fâcheux anthropomorphisme de l'*Agada* talmudique. « Entre le Tout et le Très-Haut, y lisait-il, aucune différence n'existe. Tout est un et tout est Lui, tout forme un ensemble unique, sans distinction ni séparation de parties. » Ou bien encore : « Dieu est supérieur au monde, mais il ne lui est pas extérieur. » Et le même panthéisme se retrouvait, plus développé et exprimé en des formules plus saisissantes, dans un autre ouvrage cabbaliste qu'admiraient et recommandaient expressément à leur jeune élève Manassé ben Israël et Saül Morteira. Non seulement la *Porte du Ciel* d'Abraham de Herrera identifiait Dieu avec l'univers : elle proclamait qu'il ne pouvait exister qu'une seule substance, et douée d'un nombre infini d'attributs. « Si l'on voulait, — nous dit M. de Dunin-Borkowski, — résumer les principes élémentaires de la doctrine de Spinoza, on n'aurait qu'à transcrire mot pour mot ces théories du vieil Herrera. »

Et puis c'étaient, à côté de ces cabbalistes mystiques, d'autres auteurs qui, comme le célèbre Ibn Esra, fournissaient à Spinoza tous les principes de sa future exégèse, telle que nous la voyons énoncée dans le *Traité théologico-politique*. L'apprenti-rabbin y faisait notamment connaissance de la doctrine des Karaïtes, pour lesquels « la tradition n'avait aucune valeur, et la Bible ne pouvait être expliquée et interprétée que par son propre texte. » Et comme nous savons, par le témoignage autorisé du médecin Lucas, que le jeune homme, au cours de ces années, n'a rien négligé de ce qui pouvait l'amener à « pénétrer les secrets » du problème religieux, nous pouvons être sûrs aussi qu'il n'y a pas un des livres de la riche bibliothèque de son « séminaire » dont il n'ait extrait tout le secours qu'ils avaient à lui offrir pour le succès d'une telle entreprise. M. de Dunin-Borkowski nous fait passer sous les yeux une vingtaine d'ouvrages juifs de tous les temps, depuis ceux de Philon et d'Averroès jusqu'à des écrits de la première moitié du XVIIe siècle, dont chacun a dû certainement con-

tribuer à préparer aussi bien la critique et l'exégèse du philosophe que la partie positive de sa doctrine. Qu'il me suffise de signaler ici la traduction hollandaise d'un curieux roman du XIIe siècle, traduction dont un exemplaire, dans une bibliothèque d'Amsterdam, se trouve précisément avoir été relié, vers la fin du XVIIe siècle, avec la première édition hollandaise de l'*Éthique*. Le héros du roman est un « homme de la nature » que la contemplation du monde conduit par degrés à apercevoir l'identité intime des créatures et du Créateur. Ce personnage affirme l'unité de « l'esprit » qui nous apparaît réparti entre les divers animaux. Tous les animaux et toutes les plantes, « tous les corps, vivans et sans vie, inertes et doués de mouvement, » ne forment qu'un seul tout, et se confondent avec l'éternelle substance divine. Cette fois, nous reconnaissons clairement, en plus des « principes élémentaires » de la philosophie spinoziste, jusqu'à certaines des images qui lui seront chères, jusqu'à des tours de déduction employés par lui dans son *Éthique*. Et nous n'avons pas de peine à nous expliquer qu'un contemporain ait eu l'idée d'adjoindre à ce dernier livre, sous une même couverture, un ancien écrit qui vraiment lui aura semblé avoir eu de quoi inspirer le philosophe hollandais presque à l'égal du *Discours de la Méthode* et des *Méditations* de Descartes.

En réalité, cependant, il s'en faut que ce panthéisme mystique des métaphysiciens ou poètes juifs du moyen âge ait exercé sur le jeune Baruch une action aussi prompte et décisive que celle qu'avait auparavant exercée sur lui la morale talmudique. Ses propres confidences ultérieures nous apprennent que la découverte de son système a été précédée, dans sa vie, d'une période de scepticisme radical, où le spectacle des erreurs et des contradictions amoncelées autour de lui l'a poussé à désespérer de toute certitude. Le premier effet de ses études théologiques a été ainsi d'éteindre, dans son cœur, les dernières étincelles qui pouvaient encore s'y être conservées de la foi religieuse de ses pères ; et peut-être avait-il également déjà commencé, depuis lors, à subir l'influence de ces sceptiques chrétiens de France, d'Angleterre, et d'Espagne, dont les idées avaient rencontré en Hollande un accueil tout particulièrement empressé ? Car c'est vers ce même temps que le jeune homme, se rendant compte de l'intérêt qu'il y avait pour lui à ne pas rester emmuré dans les limites trop étroites de la pensée et de la science juives, s'était mis à apprendre le latin et le français, bien avant que les leçons du célèbre van den Ende achevassent de le

familiariser avec l'esprit et la pratique de ces langues (1). Dans les écrits de l'école de Montaigne et de celle de Sanchez, il avait cru trouver une réponse suffisante aux problèmes que n'avaient pu résoudre en lui les vaines spéculations de la Cabbale ; et bientôt, sans doute, à ce pyrrhonisme total avait succédé chez lui une conception « naturaliste, » suivant laquelle toute réalité se réduisait aux seules lois de l'univers matériel, — ce qui impliquait pour l'intelligence humaine la possibilité et l'obligation de s'employer tout entière à la recherche de ces lois scientifiques. Mais rien de tout cela n'avait de quoi satisfaire pleinement et durablement l'ardente curiosité philosophique, — ou plutôt religieuse, — qui toujours avait survécu dans le cœur du jeune homme aux plus cruelles déceptions de son esprit, faisant de lui le digne descendant et continuateur de la longue génération de ces mystiques juifs qu'il croyait dédaigner. Sceptique ou naturaliste, l'élève du « séminaire » rabbinique d'Amsterdam s'étonnait et se désolait de l'étrange inquiétude que maintenait en lui l'exploration de ces doctrines nouvelles où il avait d'abord espéré pouvoir se fixer. Il avait beau se nourrir à présent de géométrie et de sciences physiques : les lumières qu'elles lui révélaient l'éclairaient sans parvenir à le réchauffer; et de mois en mois l'agitation qui l'avait envahi lui devenait plus pénible, lorsque, vers l'année 1651, la lecture de l'œuvre de Descartes lui ouvrit enfin l'issue que depuis longtemps il s'épuisait à chercher, l'issue par laquelle il réussirait désormais à s'évader de l'étouffante atmosphère d'ignorance et de doute où il était resté enfermé depuis plus de dix ans.

Ce qu'a été pour lui, désormais, cette révélation de la méthode et des théories cartésiennes, M. de Dunin-Borkowski nous le dit à son tour, en des pages d'une érudition, d'une mesure, d'une pénétration psychologique vraiment admirables. Il nous montre le jeune savant amené d'abord à l'étude de Descartes par sa seule curiosité scientifique, et n'arrivant que peu à peu à découvrir, dans l'œuvre du philosophe français, un ensemble de principes et de procédés les mieux faits du monde pour lui permettre de fonder sur eux la certitude absolue dont il avait toujours eu besoin, comme aussi d'employer à la création d'un système nouveau toutes les notions posi-

(1) J'ai eu autrefois l'occasion d'étudier ici les relations du jeune Spinoza avec ce curieux Van der Ende, — type parfait du « libertin » d'alors, — comme aussi de raconter brièvement la période de la vie du philosophe qui a suivi sa rupture avec la synagogue. (Voyez la *Revue* du 1er août 1896.)

tives qu'avait laissées en lui l'enseignement du Talmud et de la Cabbale. Mais peut-être la portée purement historique de ce tableau de la formation intellectuelle de Spinoza se trouve-t-elle encore dépassée pour nous par son intérêt biographique, par la vivante et tragique beauté du grand drame intérieur qu'il évoque devant nos yeux.

De chapitre en chapitre, à mesure que l'auteur nous décrit en détail les diverses étapes successives du mémorable voyage de Spinoza à la recherche d'une certitude religieuse nouvelle, notre imagination nous représente la figure singulière de l'étudiant juif d'Amsterdam, s'élançant à cette audacieuse exploration du monde de la pensée européenne sans sortir de la petite chambre qu'il habite sous les combles de la froide et triste maison paternelle. Ses anciens maîtres eux-mêmes lui sont maintenant devenus étrangers; nul ami, entre ces coreligionnaires qu'il continue à fréquenter exclusivement, personne pour recevoir la confidence des luttes douloureuses qui se livrent en lui. C'est seulement après la mort de son père, en 1654, qu'il osera enfin se mêler à la société chrétienne de sa ville natale, où d'ailleurs l'originalité de son esprit et l'agrément de ses manières ne tarderont pas à lui valoir de fidèles amitiés. Jusque-là il est seul, entièrement à l'écart du commerce des hommes. Il continue à fréquenter la synagogue, ainsi que nous le prouve encore la mention de son nom sur un registre, à la date du 5 décembre 1654 : mais déjà il sent peser cruellement sur lui une méfiance et une hostilité générales, trop heureux d'avoir su éviter, à force de « prudence, » les épreuves imposées autrefois à son devancier Uriel da Costa. Et dans cette solitude le jeune homme vit une existence merveilleusement active et passionnée, s'exaltant à poursuivre la réalisation de l'unique rêve qui l'ait jamais occupé; et il n'y a pas un des problèmes de son temps ni de tous les temps qui ne parvienne jusqu'à lui, pour être soumis à la même critique infiniment sagace avec laquelle il a, naguère, examiné et rejeté l'enseignement religieux de ses professeurs. Quatre ou cinq années se passent ainsi, vides en apparence de toute aventure, mais en réalité plus riches de péripéties émouvantes que toute la carrière d'un héros de roman; et lorsque, vers la fin de 1654, celui qui s'appellera désormais Benoît de Spinoza prend enfin le parti de sortir à la fois de sa chambre et du milieu juif où il est resté emprisonné depuis sa naissance, déjà tout le plan de sa vie ultérieure est nettement arrêté dans son cerveau. Déjà le jeune philosophe projette impatiemment de communiquer à tous les hommes le secret de l'incomparable certitude religieuse qu'il a réussi à conquérir pour son propre compte; déjà

l'emploi rigoureux de la méthode et des définitions de Descartes lui a permis de combiner, en un grand ensemble homogène, tout l'héritage spirituel des vénérables penseurs et poètes anciens de sa race.

Que lui importent désormais les menaces et les malédictions de ces rabbins qu'il s'est promis de ne plus connaître? Le 26 juillet 1656, de nouveau toute la communauté se rassemble à la synagogue, comme elle l'a fait il y a seize ans, pour juger les « erreurs » d'un frère égaré. Solennellement, le plus âgé des officians donne lecture d'un décret où il flétrit « les opinions et actions perverses de Baruch Despinoza, les effroyables hérésies qu'il soutient, et la manière affreuse dont il se conduit. »

En conséquence de quoi le dit Despinoza est déclaré banni et exclu du peuple d'Israël, et l'anathème suivant est prononcé contre lui : « D'après le jugement des anges et d'après la parole des saints, nous bannissons, chassons, et maudissons Baruch Despinoza, avec l'assentiment du Dieu éternel, ainsi que de toute notre communauté, en présence des Livres de la Loi. Nous lui appliquons les six cent treize malédictions prescrites par ces Livres... Que maudit soit-il pendant le jour et maudit pendant la nuit, maudit quand il se couche et maudit quand il se lève, maudit quand il sort et maudit quand il rentre! Que le Seigneur ne lui pardonne point! Que la colère du Seigneur ne cesse pas de brûler sur lui! » Et nous ordonnons que personne n'ait de rapports avec lui, oralement ou par écrit, que personne jamais ne lui témoigne la moindre faveur, que personne ne demeure sous le même toit que lui, ou ne s'approche de lui à plus de quatre coudées, que personne ne lise un écrit qu'il aura conçu ou copié!

Mais « ledit Baruch Despinoza, » plus « prudent » et plus heureux que son devancier d'il y a seize ans, n'assiste pas à la lecture de cette sentence. Tranquillement installé dans la maison de son nouveau maître Van der Ende, il ne pense plus qu'à tirer de leurs propres « erreurs » ces frères aveuglés qui perdent leur temps à l'excommunier. Et peut-être l'ancien mépris qu'il avait pour eux commence-t-il, dès lors, à être remplacé dans son cœur par un sentiment d'indifférence un peu mêlée de pitié, en attendant qu'un jour l'auteur de l'*Éthique* reconnaisse en eux les initiateurs secrets de sa pensée, ses véritables ancêtres selon l'esprit comme selon la chair!

T. DE WYZEWA.

ESSAIS ET NOTICES

LES SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE PARISIEN

Cette année a vu éclore beaucoup de *Souvenirs*. Quarante ans se sont passés depuis que notre sol a été envahi et la patrie démembrée. Ceux qui ont vécu l'année terrible ont voulu mettre sous les yeux des générations nouvelles les spectacles qui n'ont cessé de les hanter, comme un cauchemar dont ils ne se sont plus éveillés. Ils ont eu grandement raison. Une nation qui oublie, c'est une nation qui renonce à elle-même. Et il est des choses dont il ne suffit pas d'avoir la connaissance historique, la notion abstraite et verbale : il faut en garder en soi l'impression douloureuse, en souffrir physiquement. Les récits de ceux qui ont vu servent à prolonger en nous cette sensation de blessure toujours saignante. Mais on glisse sur la pente des souvenirs, comme sur la pente de la rêverie, et l'un nous menant à l'autre, c'est bientôt tout notre passé qui s'évoque et tout le peuple des ombres qui reprend figure et couleur. Ainsi vient-il d'arriver à M. Arthur Meyer. N'ayant voulu d'abord que joindre à d'autres sa déposition de témoin, dans une année de commémoration, les événemens d'hier l'ont conduit à ceux d'aujourd'hui par un insensible et perfide enchaînement; après quoi, s'étant aperçu qu'il venait d'écrire ses mémoires, et tout effrayé de sa propre audace, il plaide du moins les circonstances atténuantes et écarte la préméditation.

Ces mémoires que, pour en limiter exactement la portée, il intitule *Ce que mes yeux ont vu* (1) plairont au public, car ce sont les mémoires

(1) *Ce que mes yeux ont vu*, par M. Arthur Meyer, 1 vol. in-16, Plon.

d'un homme heureux. Ce titre, sous lequel Brunetière étudiait naguère ici même les souvenirs de Marmontel, conviendrait aussi bien à ceux du directeur du *Gaulois*. Lui aussi eut des débuts pénibles et dut s'évertuer. Mais c'est la fin qui décide de tout. Le bonheur rend cruel ou bienveillant : l'auteur de *Ce que mes yeux ont vu* est d'une bienveillance universelle. Ceux qui furent ses adversaires, il leur a pardonné ; ceux dont il fut l'adversaire, il s'est réconcilié avec eux. Ceux dont il ne partage pas les idées, il se défend de haïr leur personne; ceux dont la personne lui est médiocrement sympathique, il leur est indulgent pour la sincérité de leurs convictions et pour toute sorte de mérites qu'il leur découvre. L'index des noms cités, qu'il a eu le soin de mettre à la fin du volume pour faciliter les recherches, est un index de noms cités avec éloge : c'est un répertoire et c'est un palmarès. Parmi tant d'hommes qui furent mêlés à la politique, aux finances, aux affaires, à la vie élégante, artistique, sportive et littéraire, on admire qu'il y ait eu non seulement tant de beaux talens, mais tant de braves gens, et précisément dans des milieux où on ne va pas toujours les chercher. On s'en réjouit. L'optimisme vous gagne. On se sent devenir fier de ses contemporains. On se sait gré de l'esprit qu'on a eu de naître dans une époque aussi évidemment privilégiée.

Cette impression agréable vient ici du tour qui est aimable, de la qualité du récit qui est volontairement léger et anecdotique. En fait, quelles réalités habille cette forme pimpante! Que de tristesses pendant ces quarante années, et sans relâche comme sans compensations! Quel portique à une période d'histoire, que l'invasion étrangère suivie de la guerre civile! Pour ceux qui arrivaient alors à l'âge d'homme, ayant grandi dans cette illusion que la France était la première nation de l'Europe et que ses armes étaient invincibles, quel effondrement! Ils ne s'en sont pas relevés. Ils ont continué de porter en eux une âme de vaincu. Le pays pareillement. Toutes les convulsions qui ont suivi ont été des phases d'un même mal, les conséquences d'une même détresse initiale. De quelque nom qu'elles se soient appelées, boulangisme, panamisme, antisémitisme, elles ont attesté le malaise d'un pays mécontent de soi, qui se retourne contre lui-même et s'épuise en luttes intestines.

De ces mouvemens de l'opinion M. Arthur Meyer ne prétend pas rendre compte en philosophe. Il est journaliste. Il l'a toujours été. Quand il fait à tel ou tel l'honneur de lui avoir appris son métier, c'est de sa part coquetterie toute pure. Au lieu d'avoir à apprendre le

métier, il l'aurait plutôt inventé. Il était né journaliste. Il avait naturellement cette forme d'esprit qui travaille au jour le jour, fuit comme la peste les considérations générales et les développemens d'ensemble, et va droit aux faits qui doivent être pour le moins curieux, imprévus, amusans, à défaut d'être sensationnels. Il abonde en menus détails. Une rencontre, un déjeuner au restaurant, une poignée de main au club, un mot lancé au hasard, une plaisanterie retombée à l'aventure ont décidé de crises auxquelles les Montesquieu et les Guizot de l'avenir chercheront des explications plus lointaines, plus savantes, et moins divertissantes. C'est la théorie des petites causes engendrant de grands effets. Scribe en avait déjà tiré le parti que l'on sait. A qui ne l'applique pas d'instinct, les dieux ont refusé le don qui fait aussi bien l'homme de théâtre, le romancier et le journaliste.

Les chapitres intitulés *Paris autrefois et aujourd'hui*, *Sa Majesté l'Argent*, *Son Altesse la Presse*, me semblent bien n'avoir pas dû faire partie du dessein primitif de l'auteur. Comme il arrive souvent, c'est à ceux-là que le public ira de préférence. Ce qu'on demande surtout à un écrivain de souvenirs, c'est un témoignage sur ce qu'il a vu, et qu'il a été en situation de voir mieux que d'autres. Mieux que personne autre, par sa situation de journaliste parisien, M. Arthur Meyer a été à même de connaître Paris et, dans Paris, Tout-Paris. Fréquenter ces trois cents personnes, devenir leur historiographe, arriver à faire partie de leur bataillon sacré, ce fut de bonne heure son désir, son rêve, son âpre ambition. Il nous confie, de la meilleure foi du monde, l'ardeur et la naïveté de son zèle et comment il s'astreignait chaque jour à mourir de faim chez Bignon pour l'honneur de contempler ceux qui déjeunaient plantureusement aux tables voisines. Mais peu à peu il se rapprochait de la fameuse « table des célébrités. » Mais finalement il était admis à s'y asseoir. Enfin il pouvait dire à Aurélien Scholl : « mon cher ! » Nous sommes quelques-uns qui n'arriverons jamais à nous figurer ce que représentait comme satisfaction d'amour-propre ce « mon cher ! » dit à Aurélien Scholl. Aussi nous pouvons bien être des bourgeois de Paris, nous ne serons jamais des Parisiens.

Il y a pour chacun de nous un moment de la vie où se forme, se précise et se fixe notre idéal. L'idéal de M. Arthur Meyer s'est formé dans les dernières années du second Empire, et il s'y est arrêté. Vous vous rappelez certainement, dans la *Bertrade* de M. Jules Lemaître, ce bout de dialogue délicieux où un vieux gentilhomme et une amie retrouvée évoquent ces temps disparus de leur

jeunesse. Les souvenirs de l'un font écho aux souvenirs de l'autre qui achève machinalement les phrases du premier. C'est ce Paris-là que l'auteur de *Ce que mes yeux ont vu*, l'ayant vu de ses yeux de jeune homme, garde dans sa mémoire comme un Paris enchanté, merveilleux et pourtant réel. Songez donc! Il y avait alors le boulevard, et le boulevard s'étendait exactement de la rue Drouot à la Chaussée-d'Antin, de sorte qu'en deçà et au delà c'étaient pour le vrai Parisien les terrains vagues et les terres inconnues. Sur le boulevard, toute la journée défilé de célébrités, assaut d'élégances et d'esprit; le soir une activité nouvelle succédait à celle du jour, et les magasins brillamment éclairés commençaient de resplendir. Il y avait les premières représentations. Oh ! les premières représentations, avant 1870, quand on ne connaissait ni répétitions générales, ni avant-générales, ni répétitions des couturières ! Quelle gloire d'en être ! Il y avait la sortie des Italiens, sous le péristyle de la place Ventadour, où se pressaient tant de jolies femmes : c'était comme une corbeille de fleurs. Il y avait le Bois, le tour du lac, les daumonts attelées à quatre; et il n'y avait pas d'automobiles ! Il y avait les courses, et, en ce temps-là, « l'enceinte du pesage était fermée au demi-monde. » J'aime beaucoup cette petite phrase : elle me remplit de considération pour une époque si respectable. Nous avons bien dégénéré. Mais où sont les élégances d'antan?

Chaque fois que j'entends les survivans du Second Empire célébrer ces élégances de leur temps, je n'ai garde de douter. Ils y étaient; ils ont vu. Leurs traditions n'étaient pas très anciennes; ils se regardaient un peu trop passer dans la rue ; car, soit dit sans l'offenser, le boulevard, même par un grand B, c'est encore la rue. On les rencontrait trop souvent du perron de Tortoni au perron des Variétés. Ils étaient trop gais; cela devait mal finir. Sans doute. Mais comme on comprend la partialité et la nostalgie de ces mémorialistes, quand ils comparent la société de leur temps à la nôtre! C'est de cette comparaison que bénéficie la société du Second Empire. Paris était alors plus petit et on commençait seulement à « l'embellir. » Il est incontestable que depuis quarante ans le goût s'est épaissi, les mœurs se sont vulgarisées et que, devant l'actuelle Cosmopolis, les Parisiens du défunt boulevard sont bien venus à regretter ce qui fut Paris.

De même pour la presse. Et c'est ici que le témoignage d'un journaliste consommé est d'un grand prix. Que pense-t-il de la presse, passée, présente et à venir, de ses variations et de ses transformations? Il est hors de doute que M. Arthur Meyer garde toutes ses préférences

pour le type de journal qui avait la vogue parmi les Parisiens d'hier. La chronique en était le clou d'or, la parure et l'orgueil. Ici encore, nous avons besoin d'un peu de complaisance pour le suivre. Elles sont devenues illisibles les chroniques éblouissantes des journaux d'alors; mais il est de toute évidence qu'elles n'ont pas été écrites pour être lues par nous : il suffit qu'elles aient ébloui les contemporains. Aujourd'hui la chronique est morte, le ténor est sans voix et la presse parisienne, dûment américanisée, est devenue le domaine de l'énorme, du colossal, du monstrueux. Il y a un type *Dreadnought* pour les journaux comme pour les cuirassés. L'un emploie douze linotypes pour la composition, dix-sept machines pour le tirage, reçoit trois mille lettres par jour, occupe huit cents employés, a vingt mille dépositaires, quinze inspecteurs, six lignes téléphoniques. Un autre possède cinq immeubles qui couvrent une superficie de trois mille quatre cents mètres carrés et trois grandes machines américaines qui débitent cent mille numéros à l'heure. Et ainsi de suite. C'est le moderne Léviathan. Aux journaux quotidiens, aux Revues, aux Magazines, joignez les publications illustrées, les journaux de finances, les journaux de théâtre, les journaux de sport. Quel est le résultat de cette multiplication du papier imprimé? A quoi sert à la presse d'avoir entassé Pélion sur Ossa? Le résultat, c'est qu'elle était une puissance autrefois; elle n'est plus maintenant qu'un bruit et un bluff. M. Arthur Meyer l'a très bien dit, et il a eu du courage à le dire. Snobisme et cabotinage, voilà les bienfaits actuels du « quatrième pouvoir. » Beau succès pour une époque où je me suis laissé dire que fonctionne une « École du journalisme ! »

A ces futurs confrères soucieux d'apprendre leur métier par l'exemple, qui vaut mieux que toutes les démonstrations, je recommande la lecture de ces Souvenirs. Ils y verront se dessiner entre les pages, entre les lignes, une silhouette de parfait journaliste, tel que M. Émile Faguet le dépeint dans sa Préface, « infiniment curieux de toute nouveauté et d'œil et d'oreille ouverts à tous les spectacles et à tous les bruits de ce monde. » Pareillement les futurs historiens de notre société qui voudront, comme les Goncourt, en tout connaître, jusqu'à un menu de dîner et jusqu'à un patron de robe, auront beaucoup à glaner dans ces notes du témoin le plus indulgent, — et le moins dupe.

R. D.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Charles Maurras, au sujet de l'étude que M. Victor Giraud a consacrée à M. Paul Bourget, une lettre qu'il ne nous demande pas de reproduire en entier, mais dont deux points lui tiennent particulièrement au cœur. M. Maurras ne veut pas admettre que M. Paul Bourget se soit jamais mis à son école ; il tient à dire qu'il considère l'auteur du *Disciple* comme son maître : c'est question de modestie de sa part. L'autre point de sa lettre est certainement plus important à ses yeux comme aux nôtres : aussi lui laissons-nous la parole.

M. Victor Giraud, — dit-il, — m'a causé, sans le vouloir, j'en suis certain, un tort très réel, à la page 111, où il parle d'un *catholicisme athée que l'on enseignerait à l'Action française*. Le mot de catholicisme athée, que l'auteur place entre guillemets, m'est attribué couramment. Or qu'on mette en cause l'Action française ou qu'on ne parle que de moi, c'est là, purement et simplement, une erreur d'attribution. Le propos « catholicisme athée » n'a jamais été employé que par Jules Soury. Soury a écrit chez nous, comme il a écrit à la *Libre Parole*, et sa collaboration, qui ne fut jamais que d'un hôte et d'un ami, s'est arrêtée vers 1903... L'Action française groupe des patriotes de toute croyance et de toute incroyance, mais qui s'accordent en ce point bien spécifié que la *politique religieuse de la France doit être catholique*. Qu'ils soient athées, qu'ils soient païens, spinozistes ou positivistes, ils admettent cette politique ; mais ils l'admettent plus facilement encore quand ils sont catholiques ; et dès lors, en quoi le catholicisme de ces derniers peut-il être le moins du monde « athée ? » Nos catholiques sont des catholiques comme les autres, leur chaire du *Syllabus*, dans notre Institut d'Action française, vous en est le garant ; et de nos mécréans (dont je suis), aucun n'a la prétention de professer ni d'enseigner le catholicisme.

Nous ne pouvons que donner acte à M. Charles Maurras de son explication, et restituer à M. Jules Soury ce qui lui appartient. L'ex-

pression est d'ailleurs un peu forte ; on n'enseigne pas un catholicisme athée à l'Action française ; on se contente d'y être très éclectique et d'y grouper des opinions confessionnelles diverses sous la même bannière politique. Ce n'est pourtant pas nous qui aurions qualifié M. Maurras de « mécréant. »

A propos du récit de la tentative de suicide de Maupassant fait par François, valet de chambre de l'écrivain, récit qu'il estime inexact sur quelques points, M. le docteur de Valcourt nous a adressé la note suivante :

François vint me chercher dans la nuit du 1er au 2 janvier 1892. (A cette époque j'étais en pleine activité à Cannes et ma vue est encore excellente en 1911.) Il insista, en arrivant, pour pénétrer dans ma chambre, désirant me dire, sans témoins, que Maupassant, dont je soignais depuis plusieurs années la mère et le frère, réclamait mes soins parce que mon pauvre ami avait voulu se couper la gorge avec un rasoir et qu'il fallait apporter les instrumens nécessaires pour fermer la plaie.

En route, François me raconta que le malade ayant manifesté, à plusieurs reprises, des intentions de suicide, il avait très sagement porté chez un armurier les cartouches du revolver de son maître, afin d'en faire retirer le fulminate, pour replacer ensuite les balles devenues inoffensives. Il en résulta, que lorsque, cette nuit-là, Maupassant voulut se servir de son revolver, les coups ratèrent tous, et que, après cet insuccès, il prit un rasoir et se fit une énorme entaille heureusement peu profonde, incisant la peau, la veine jugulaire externe, le muscle peaucier et entamant même les muscles sous-jacens.

Au bout de quelque temps, le pauvre exalté, voyant l'hémorrhagie s'arrêter, ouvrit une fenêtre. A ce moment, François, entendant du bruit, se précipita dans la chambre et arriva juste à temps pour l'empêcher de se précipiter dans le vide.

Maupassant me reçut très affectueusement, en me disant : « Mon cher ami, j'ai voulu me tuer, c'est insensé. »

La saignée provoquée par la section de la jugulaire avait produit une accalmie ; aussi me laissa-t-il très sagement prendre mes dispositions pour réparer le désordre.

Plusieurs lampes étaient inutiles, une seule suffisait, pourvu qu'elle fût tenue à proximité. Je chargeai François de cet office. A peine avais-je commencé mon travail, que François tomba inerte sur le plancher, ne pouvant supporter la vue de ces apprêts, comme cela arrive à bien des personnes en pareil cas. Après m'être occupé de lui et avoir attendu le temps nécessaire pour le remettre sur pieds, je lui demandai de prendre la lampe à bras tendu, mais en tournant le dos à l'opéré, de façon à ne rien voir. Quant au marin du *Bel-Ami*, il m'aida sans broncher et adroitement. L'inci-

sion faite par le rasoir était longue de 8 à 10 centimètres, or comme le muscle peaucier est très rétractile, l'ouverture était fort large. D'une main, je fis pénétrer mon aiguille de Reverdin et de l'autre je tenais une pince afin de rapprocher les bords de la plaie. Ayant les deux mains occupées, je chargeai le marin d'introduire le fil dans l'aiguille, lorsque celle-ci eut traversé les tissus, puis je pratiquai la suture. La réussite fut absolue, et la cicatrisation survint ensuite rapide et parfaite. L'histoire du « point de voile » est parfaitement ridicule. Pendant ce temps, Maupassant fut très calme, parlant beaucoup avec tout son bon sens.

Les jours suivans : alternatives et périodes de calme, de prostration ou d'extrême agitation. Le surlendemain, je dus même employer temporairement la camisole de force, en remplacement d'un cordage avec « points de voile » que le marin avait appliqué de lui-même, en attendant ma visite, parce qu'il lui était impossible de maintenir autrement le malade dans son lit.

En ces circonstances, nous décidâmes, mon excellent confrère le docteur Darenberg et moi, d'envoyer le pauvre malade dans l'ancien établissement du docteur Blanche, en le recommandant aux bons soins du docteur Meuriot, mon ancien camarade auquel j'écrivis. Peu après cette décision, nous reçûmes de MM. Delpit et Cazalis (Jean Lahor) un télégramme dans lequel ils protestaient avec véhémence contre cette décision. Absolument certains, malheureusement, de notre diagnostic, nous ne tînmes aucun compte de cette opposition. Quelques jours après, j'accompagnais notre pauvre ami à la station du chemin de fer; il pouvait à peine marcher. Il fut reçu, à la gare de Paris, par MM. Delpit et Cazalis qui, en le voyant, n'hésitèrent pas un instant à l'accompagner eux-mêmes directement à Passy, où, hélas ! la maladie suivit son cours fatal.

Ainsi s'éteignit cet homme de cœur, cet admirable écrivain.

Dr DE VALCOURT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Lorsque a paru notre dernière chronique, nous n'avions plus déjà de ministère, mais l'événement venait de se produire et nous n'avons pas eu le temps de l'annoncer : nous avons un ministère aujourd'hui, mais il est trop tôt pour émettre sur lui un jugement définitif. Eh quoi ! dira-t-on, sa composition ne vous apporte-t-elle pas des lumières suffisantes ? N'avez-vous pas la déclaration qu'il a lue aux Chambres ? Le nouveau président du Conseil n'a-t-il pas déjà prononcé un discours, et la Chambre n'a-t-elle pas voté un ordre du jour en sa faveur ? En effet, toutes ces manifestations ont eu lieu, mais comme elles sont en contradiction les unes avec les autres, que le nom des nouveaux ministres a un sens et que leur déclaration en a un autre, enfin que leur attitude générale ne témoigne jusqu'ici que d'un extrême embarras, il est prudent d'attendre avant de se prononcer. Déjà les premiers actes du ministère, ou du moins ses premières paroles ont causé de vives déceptions aux uns, sans avoir donné de grandes espérances aux autres. La situation reste très confuse, et rien, en somme, n'est plus naturel, car le ministère est né d'une intrigue, et il s'est constitué en dehors de toutes les règles parlementaires.

Quelques explications rétrospectives sont ici nécessaires. Le ministère est tombé, ou plutôt s'est démis, à propos d'une interpellation sur la politique religieuse, à la suite de laquelle il n'a eu finalement qu'une majorité de 16 voix. Le fait s'est produit avec une telle rapidité qu'il a donné l'impression d'un événement imprévu. Cependant il ne l'était pas tout à fait : depuis quelques semaines, on sentait que le ministère de M. Briand était fatigué et un peu usé. Cette impression date du jour où il s'était maladroitement reconstitué. Nous avons dit alors notre surprise ; elle a été d'ailleurs générale. On était au

lendemain de la grève des cheminots, qui avait compromis et alarmé un grand nombre d'intérêts. La résolution montrée par le gouvernement au cours de cette grève, la fermeté de son attitude, la promptitude de son action avaient inspiré confiance, on en savait gré à M. Briand : sa situation personnelle était très forte et il ne tenait qu'à lui d'en profiter et de nous en faire profiter. Lorsqu'on a appris qu'il congédiait son ministère, on a cru qu'il allait faire quelque chose d'important et que ses projets seraient révélés par le choix de ses collaborateurs ; mais dès que ceux-ci ont été connus, et que, parmi eux, on a découvert M. Lafferre, le désenchantement a commencé. A partir de ce moment, la situation personnelle de M. Briand a été ébranlée parce qu'on a eu le sentiment, ou qu'il ne comprenait pas ce que le pays attendait de lui, ou qu'il ne voulait pas s'y prêter. Le dépôt de projets de loi dont quelques-uns ont été attendus trop longtemps et dont quelques autres soulevaient de sérieuses critiques n'a ni rassuré, ni ramené les esprits. Évidemment les jours du Cabinet étaient comptés et M. Briand est trop intelligent pour ne s'en être pas rendu compte : sa démission, qui n'avait rien d'obligatoire, montre bien qu'il l'a fait. Tout cela ne doit pas nous faire oublier les grands services qu'il a rendus. Le premier, il a fait entendre les paroles que le pays attendait et qui ont eu partout un si profond retentissement. La volonté, par malheur, n'était pas aussi ferme qu'il l'aurait fallu, et le reproche qu'on a adressé à M. Briand de parler mieux qu'il n'agissait était fondé. Néanmoins, nous lui devons de la reconnaissance parce que, s'il n'a pas été tout à fait l'homme de la situation, il en a été le représentant, l'orateur et le prophète ; il en a favorisé l'évolution ; il l'a aidée à se manifester et à prendre de la force ; elle n'est plus après lui ce qu'elle était avant. C'est ce qu'il a dit, non sans quelque mélancolie, mais non sans fierté non plus, dans la lettre qu'il a adressée à M. le Président de la République en lui remettant sa démission. Il avait la majorité ; il aurait pu continuer la lutte ; pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? C'est, a-t-il expliqué, parce que, ayant voulu faire l'union du parti républicain, il y avait échoué. « L'appel, écrit-il, que j'avais adressé à tous les républicains en vue de réaliser, d'accord avec le gouvernement, au profit du pays et de la République, une politique de détente et d'apaisement ; de poursuivre, sous le régime de la séparation des Églises et de l'État, une œuvre de laïcité raisonnable, tolérante, respectueuse de toutes les croyances ; d'assurer enfin à tous les citoyens la stricte et égale justice administrative, cet appel, ou n'a pas été compris par certains, ou, défiguré par

d'autres, il a produit finalement sur une fraction de la majorité républicaine de la Chambre l'effet contraire de celui que je pouvais en espérer. » Cette politique était sensée et honnête, mais M. Briand en espérait trop s'il la croyait de nature à satisfaire, ou seulement à désarmer les radicaux-socialistes. Malgré tout, il reste convaincu que c'est la seule possible et que, par conséquent, elle sera, bon gré mal gré, appliquée par ses successeurs quels qu'ils soient, s'ils veulent durer. Lui seul ne peut plus la servir, au moins provisoirement, à cause, dit-il, « d'une méfiance qui va sans cesse grandissant, d'une hostilité qui devient chaque jour plus systématique, chez un certain nombre de républicains, contre le chef du gouvernement. » Il y a du vrai dans le jugement porté par M. Briand sur la situation et sur lui-même. Venu de l'extrême-gauche socialiste, ses anciens amis l'avaient renié, et il n'avait pas eu le temps de se faire ailleurs une clientèle personnelle. Il était à quelques égard un isolé dans la Chambre. Sa force n'était pas là, elle était dans le pays. Mais, à moins de dissoudre la Chambre, un ministre parlementaire ne peut pas vivre sans elle, et M. Briand a senti peu à peu augmenter pour lui la difficulté de subsister. Il s'est donc sacrifié dans l'intérêt même de sa politique et de son programme : nous verrons bientôt que ses prévisions n'ont pas été tout à fait trompées.

La crise une fois ouverte, on s'est demandé à qui s'adresserait M. le Président de la République pour la fermer. Il s'est adressé à M. Monis. M. Monis a été garde des Sceaux pendant le ministère Waldeck-Rousseau. Actif, remuant même, doué d'une parole vive et prompte, il occupe au Sénat une place importante. Il a pris part dans ces derniers temps à plusieurs discussions, notamment à celle des retraites ouvrières, pour lesquelles il a montré un enthousiasme dithyrambique. Cependant son passé ne donnait aucune indication précise sur ce qu'il allait faire. Conserverait-il quelques membres de l'ancien Cabinet? Ferait-il au contraire maison nette et y appellerait-il des hommes nouveaux? Il a pris le dernier parti. La débâcle a été complète ; seul M. le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts y a échappé, ce qui ne fait de mal à personne : on est habitué à M. Dujardin-Beaumetz; mais, à cette exception près, tout le Cabinet a été renouvelé. Le caractère en est nettement radical et radical-socialiste. Dans la hâte qu'il éprouvait d'en finir, on a vu, au dernier moment, M. Monis distribuer les portefeuilles comme des billets de loterie : le pur hasard a semblé présider à quelques-uns de ses choix et nous n'y ferons pas plus d'attention que lui-même. Sur deux points toutefois

il n'a pas hésité; ses offres ont été immédiates, comme les acceptations qui les ont accueillies: nous voulons parler de l'attribution du ministère des Finances à M. Caillaux et de celui de la Guerre à M. Berteaux.

Il ne s'agit pas ici de la capacité technique des deux hommes. M. Caillaux est un spécialiste en matière de finances, et M. Berteaux, qui a été déjà ministre de la Guerre, s'est assimilé les questions qu'il aura à y traiter; mais l'un et l'autre sont avant tout des politiciens; ils ont montré à diverses reprises qu'ils mettaient les intérêts de parti, ou même de coterie, au-dessus de tous les autres, et s'il n'y a rien de plus fâcheux aux Finances, il n'y a rien de plus dangereux à la Guerre. M. Caillaux, pendant son dernier ministère, a inquiété, et alarmé tous les intérêts qu'il avait le devoir de défendre et de rassurer. Son projet d'impôt sur le revenu a jeté partout l'inquiétude. Tout le monde sait que le Sénat ne le votera pas tel qu'il est. Il semble donc que M. Caillaux était, en ce moment, moins désigné que personne pour occuper le ministère des Finances. — Point du tout, disent les malins, vous n'y entendez rien; M. Caillaux n'est pas ce qu'un vain peuple pense; s'il s'est quelque peu laissé entraîner dans l'échauffement de la bataille, il a retrouvé son sang-froid depuis qu'il n'y est plus; il a d'ailleurs fait quelques expériences personnelles qui lui ont montré les questions par de nouveaux côtés; mais il a donné de tels gages au parti radical-socialiste et aux socialistes eux-mêmes que lui seul est capable de leur faire accepter certains amendemens, certaines modérations à son projet initial; ne jugez pas trop vite, attendez. — Nous attendons, il le faut bien, mais qui trompe-t-on ici? La réapparition de M. Caillaux inquiète, non pas parce qu'il n'est pas capable de faire ce qu'on attend de lui, mais parce qu'il est aussi capable de faire autre chose, suivant l'occasion. Quant à M. Berteaux, en ce moment sa place n'était pas à la Guerre. Plus que jamais ce ministère aurait dû échapper aux influences politiques, et, pour marquer cette convenance, ou plutôt cette nécessité, la présence d'un militaire de profession, d'un général, se recommandait puissamment. Si on voulait à tout prix de M. Berteaux, il fallait le mettre ailleurs. Mais où? Il était difficile à placer. Aux Travaux publics, il aurait trouvé la question actuellement brûlante des cheminots. On ne pouvait pourtant pas le mettre à l'Instruction publique ou à l'Agriculture : or il voulait être ministre et M. Monis n'était pas de force à passer outre à cette volonté. Le retour de M. Caillaux aux Finances et de M. Berteaux à la Guerre donne au ministère sa véritable physionomie : c'est

le triomphe du radicalisme socialiste en dehors de toute préoccupation des intérêts vitaux du pays.

A la Marine aussi on a mis un civil, M Delcassé, et nous y regrettons l'amiral Boué de Lapeyrère qui y avait réussi. Cependant le cas est différent. Nous aurions préféré que M. Delcassé n'entrât pas dans la combinaison actuelle : il vaut mieux que cela, de même qu'il valait mieux que d'autres combinaisons auxquelles il a appartenu : sa politique a souffert autrefois de certains voisinages qu'on lui reproche encore et qui n'étaient pas pour augmenter ni son autorité morale, ni sa force réelle. Mais la manière dont il avait quitté le ministère, il y a quelques années, devait lui faire désirer d'y rentrer, et nous désirions nous aussi qu'il y rentrât. Notre seul regret est que l'occasion n'ait pas été meilleure. Dans sa longue retraite, il n'est pas demeuré inactif. Les circonstances l'ont porté à étudier les questions maritimes ; il les connaît fort bien aujourd'hui ; il s'en est fait une véritable spécialité et, lorsqu'elles se sont posées devant la Chambre, il est devenu pour un gouvernement un collaborateur très utile ou un adversaire très redoutable. Il s'est trouvé un jour l'adversaire de M. Thomson, qui était alors ministre de la Marine, et M. Thomson a été renversé du coup. Il aurait été naturel, à ce moment, d'appeler M. Delcassé à le remplacer ; mais le président du Conseil était M. Clemenceau, et M. Clemenceau ne pouvait pas souffrir M. Delcassé. Une nouvelle discussion maritime ayant eu lieu, M. Clemenceau a pris lui-même la parole et il a eu l'imprudence de lancer quelques-uns de ces traits, qu'il manie mieux d'ordinaire, contre M. Delcassé alors président de la Commission de la Marine. Mal lui en a pris : en quelques phrases, M. Delcassé a exécuté M. Clemenceau après M. Thomson, et, comme M. Thomson, M. Clemenceau a disparu. Au contraire, le 24 février, le jour où M. Briand a donné sa démission, dans une séance du matin, M. Delcassé est monté à la tribune pour appuyer l'amiral Boué de Lapeyrère et il a eu un succès personnel éclatant. Tant d'habileté méritait sa récompense. M. Delcassé avait fait siennes les questions de marine, il présidait la Commission avec une compétence incontestée, il avait la confiance de la Chambre. Si on avait eu tort de l'ignorer lors des crises précédentes, on ne pouvait plus continuer. M. Delcassé est une force pour le ministère ; il pourrait même arriver que cette force fût un jour plus forte que le ministère lui-même. Sous les réserves que nous avons dû faire, nous souhaitons à M. Delcassé, dans l'œuvre qu'il entreprend à la Marine, le succès que méritent l'intelligence, la ténacité et le patriotisme de ses efforts.

Mais là s'arrête notre approbation : nous ne pouvons pas l'étendre au ministère des Affaires étrangères. Il est très regrettable que M. Pichon n'y soit pas resté, car il avait la confiance du corps diplomatique et il la justifiait par son bon sens, son application aux affaires, sa loyauté. Il laisse derrière lui une œuvre qui lui fait honneur, et nous reconnaissons qu'il était difficile de le remplacer. Mais on ne s'attendait pas à M. Cruppi. Loin de nous la pensée de discréditer le nouvel hôte du quai d'Orsay; il est intelligent et laborieux; il apprendra sans doute ce qu'il ne sait pas encore; néanmoins, sa nomination a surpris. La situation générale de l'Europe, sans être alarmante, est très compliquée en ce moment; les fils en sont un peu embrouillés. Il fallait un homme très au fait des choses et capable d'y faire face tout de suite. Pourquoi donc le choix de M. Monis s'est-il porté sur M. Cruppi? Ici nous ne sommes pas dans le champ des hypothèses: M. Monis n'a pas choisi M. Cruppi, il l'a pris faute d'autre, après avoir offert successivement le portefeuille des Affaires étrangères à M. Ribot, à M. Poincaré et à M. Develle. Tous les trois ont refusé. Nous ne voyons pas M. Ribot dans le ministère actuel: sa réponse à M. Monis n'était pas douteuse. M. Poincaré a trouvé aisément une défaite et a, lui aussi, gardé sa liberté. Que faire? Il fallait pourtant un ministre des Affaires étrangères : où dénicher cet oiseau rare? M. Monis a songé à M. Develle, qui est passé au quai d'Orsay autrefois et y a laissé de bons souvenirs; mais M. Develle, lui, songeait si peu à M. Monis qu'il était parti pour son département. Il a fallu l'en faire revenir pour avoir... son refus, ce qui en faisait trois. M. Monis a jugé que c'était assez et s'est adressé définitivement à M. Cruppi, dont il était sûr. Son excuse est qu'il n'avait personne : le parti radical et radical-socialiste manque de diplomates. M. Briand s'était vanté autrefois de mettre chaque homme à sa place; il ne l'avait pas fait, mais son successeur l'a fait moins encore. M. Cruppi est un juriste; il aurait été à sa place au ministère de la Justice; le sort a voulu qu'on le mît aux Affaires étrangères. Puisse-t-il y réussir? Nul ne le souhaite plus sincèrement que nous.

Les autres ministres ont moins d'importance. Quelques-uns, par hasard, s'étaient préparés à recevoir le portefeuille qui leur a été donné. M. Steeg était rapporteur du budget de l'Instruction publique et il connaît les questions universitaires; mais dans quel esprit les traitera-t-il? Son langage s'est souvent inspiré de l'esprit de secte. M. Paul-Boncour est le Benjamin du Cabinet; il n'a que trente-huit ans; il est socialiste; il a du talent de parole; on lui a confié le porte-

feuille du Travail, qui ne s'est pas usé entre les mains de M. Lafferre. D'autres choix s'expliquent moins. M. Messimy avait prononcé, il y a quelques semaines à peine, un discours très vif contre certaines opérations coloniales que nous faisons à tort ou à raison au centre de l'Afrique : la Chambre l'avait fort maltraité ; elle s'était prononcée contre lui à une énorme majorité, et la presse, en général, ne lui avait pas été moins sévère. En conséquence, M. Monis lui a attribué le ministère des Colonies. Pourquoi ? Le motif de cette fantaisie nous échappe. Il était certainement inutile de souligner de ce trait particulier le caractère de tout le Cabinet, comme si on avait voulu le faire mieux ressortir. Quel est ce caractère ? C'est d'avoir été pris dans la minorité. M. Briand avait eu la majorité le 24 février ; sa politique avait reçu l'approbation de la Chambre. Pourtant, qu'a fait M. Monis ? Il est allé chercher ses ministres parmi les adversaires du programme à continuer. Il a fait plus, et la plupart de ses ministres, après leur nomination, ont imité son exemple : il est allé, ils sont allés faire une visite à M. Combes comme pour prendre attache avec lui, lui demander ses conseils, recevoir humblement son investiture. L'intention était claire : c'est à une politique que nos nouveaux ministres ont voulu rendre hommage. Cette politique, le pays n'en veut plus et on peut mettre M. Monis au défi de la suivre : au reste, on a vu bientôt qu'il n'en voulait pas lui-même. Nous craignons pour lui qu'il n'ait trouvé auprès de M. Combes le genre de force que M. Briand a trouvée auprès de M. Lafferre. Ses courbettes et celles de ses collègues devant M. Combes pèseront sur le ministère et, un peu plus tôt ou un peu plus tard, lui coûteront cher. Les mares stagnantes ne peuvent plus être un champ de gouvernement. Tout le monde l'a senti, les uns vivement, les autres plus vaguement, et le ministère a été accueilli partout avec une froideur pleine de réserve. L'impression qu'on en a eue est qu'il manquait de franchise. Que signifiaient ces avances à M. Ribot et à M. Poincaré si on devait, le lendemain, faire acte de vasselage envers M. Combes ? Le ministère semblait vouloir tout ménager. Nous nous trompons toutefois quand nous disons que la froideur qui lui a été témoignée a été générale : à peine était-il formé que M. Jaurès a exprimé son enthousiasme avec le lyrisme qui est dans sa nature. Il a épanché une joie sans mélange dans son journal *l'Humanité*. Ce n'était pas, à la vérité, un ministère socialiste que celui de M. Monis, mais c'était du moins un ministère nettement radical, qui ne pourrait vivre qu'avec le concours des socialistes à la discrétion desquels le mettaient sa composition et ses premiers actes. Ce minis-

tère, en allant rendre visite à M. Combes, renouait la chaîne des temps. Qui était le vrai maître sous M. Combes? Était-ce M. Combes? N'était-ce pas plutôt M. Jaurès? Allait-on revoir ces jours heureux? M. Jaurès l'espérait et il serrait M. Monis sur sa poitrine dans une accolade vigoureuse sans se douter qu'il l'étouffait. Mais M. Monis s'en doutait et en était gêné. On n'allait pas manquer de lui demander s'il gouvernerait avec les unifiés. M. Jaurès était compromettant.

La déclaration ministérielle apporterait-elle une réponse à ces questions? Elle était attendue avec plus de curiosité que d'impatience. Bien que la durée plus longue des ministères ait rendu ces productions littéraires plus rares qu'autrefois, le genre en est un peu usé : il éveille le scepticisme. On se demandait pourtant ce qu'allait dire M. Monis. Il héritait d'une majorité relativement modérée, il avait fait un ministère très à gauche : comment les deux choses se concilieraient-elles? Avant même qu'il comparût devant les Chambres, le bruit courait que le gouvernement leur adresserait des déclarations apaisées et apaisantes. Mais il fallait voir. Que dirait-il de l'impôt sur le revenu, auquel la présence de M. Caillaux aux Finances donnait un caractère inquiétant? Que dirait-il de la réintégration des cheminots révoqués par les Compagnies de chemins de fer? Cette fois, c'est la présence de M. Berteaux qui était inquiétante : c'est lui, en effet, qui avait pris toutes les initiatives et multiplié les démarches pour obliger le gouvernement à forcer la main aux Compagnies. Que dirait-il des questions scolaires? La présence de M. Steeg n'était pas rassurante. On ne nous avait pas trompés : sur tous ces points, la déclaration du gouvernement a été circonspecte et même évasive. Il y a quelques semaines, M. Caillaux avait prononcé à Lille un discours qui indiquait déjà dans son esprit une certaine détente : beaucoup de ce discours est passé dans la déclaration ministérielle. C'est certainement M. Caillaux qui a écrit le passage relatif à l'impôt sur le revenu; il mérite d'être reproduit : « Notre première préoccupation, y lisons-nous, sera de faire aboutir la réforme de nos contributions directes. Tout disposé à apporter dans l'application de l'impôt sur le revenu les tempéramens utiles, à tenir compte des traditions, des habitudes, même en quelque mesure des préjugés, à écarter autant que le permet la logique du système tout ce qui peut alarmer les intérêts légitimes, le gouvernement n'en est pas moins résolu à soutenir devant le Sénat, dans son cadre et dans ses lignes essentielles, le projet de loi voté par la Chambre des députés. » Le gouvernement aurait pu dire plus : certainement il ne pouvait pas dire

moins. Nous n'attendions même pas de lui qu'il irait jusqu'à ménager les préjugés, quoique ce soit d'une saine politique; mais les traditions, les habitudes et les intérêts légitimes sont choses infiniment respectables et, certes, M. Caillaux n'en avait pas tenu un compte suffisant dans son premier projet. Il peut dire, à la vérité, que ce projet a encore été aggravé par la dernière Chambre, et nous n'y contredirons pas; mais, tel qu'il était à l'origine, il était déjà fort mauvais et un de ses plus grands torts était d'ouvrir la porte aux surenchères qu'on y a introduites. Le gouvernement, au total, ne s'engage pas à grand'chose puisque la fin de sa phrase se retourne contre le commencement, mais la fin était obligatoire et le commencement ne l'était pas : c'est donc le commencement qui importe. Et sur la question des cheminots ? Ici encore nous laissons la parole au ministère. « Dans l'ordre social qui nous préoccupe, à la stricte justice qui est une dette, il convient, dit-il, d'ajouter la bonté : la justice et la bonté sont de puissans facteurs de l'ordre et de la régularité des services. L'administration des chemins de fer de l'État, qu'il faut laisser libre pour la faire responsable, a spontanément réintégré la majeure partie des employés révoqués pour fait de grève. Elle continuera, en pleine liberté, la revision prudente des peines d'exclusion par l'examen attentif des dossiers, avec la ferme résolution de ne reprendre aucun de ceux qui ont été frappés par la justice pour violences ou faits délictueux, où des agissemens coupables ou nettement anarchistes mettraient en péril la sécurité publique. Nous comptons que cette pratique bienveillante et prudente nous donnera de tels résultats qu'elle nous rendra plus forts pour en demander l'adoption aux Compagnies de chemins de fer. » Tout cela, assurément, est assez contourné ; la justice, la bonté se balancent; l'intérêt public, la pitié pour les révoqués se font équilibre ; la Compagnie de l'État ne réintégrera que ceux de ses agens qui n'ont été condamnés pour aucun délit, ce qui simplifiera beaucoup sa besogne ; elle fera tout cela librement, ce qui donne à espérer que la liberté des Compagnies privées ne sera pas moins respectée. Comment agira-t-on sur ces dernières? Par la persuasion, par l'exemple, par les résultats sur lesquels on compte. Attendons les résultats, cela donne du temps. Le plus désirable de tous est la suppression des accidens qui, sur le réseau de l'État, se multiplient plus qu'ailleurs, évidemment parce que la discipline y est plus relâchée. Si M. Caillaux a rédigé le passage de la déclaration qui se rapporte à l'impôt sur le revenu, celui qui traite des cheminots n'est sûrement pas l'œuvre de M. Berteaux. Sur les questions scolaires, la déclaration a

réédité les phrases ordinaires et devenues banales, sans rien de plus. M. Monis, afin de mieux montrer la sincérité de ses sentimens laïques, a ajouté que le jour où il avait été nommé délégué cantonal avait été le plus beau de sa vie, ce qui a fait rire. Disons enfin, pour en finir, que le gouvernement s'est déclaré partisan du scrutin de liste avec représentation proportionnelle : toutefois il y introduit l'apparentement comme un système transactionnel propre à faire l'union dans le parti républicain. Il peut y aider, en effet, parce qu'il fausse la réforme de manière à satisfaire des goûts différens. Au surplus, ce n'est là qu'un détail dans l'ensemble des questions que la déclaration pose et auxquelles le ministère ne semble pas devoir donner des solutions absolues.

Une interpellation a immédiatement suivi la lecture de la déclaration. De nombreux orateurs y ont pris part, surtout des socialistes et des progressistes. Parmi les premiers, il faut citer M. Colly et M. Sembat, et, parmi les seconds, M. Bérard, M. Paul Beauregard et M. Charles Benoist. M. Bérard est un jeune député élu l'année dernière qui a fait des débuts brillans : il a sommé le ministère de dire s'il entendait gouverner avec l'extrême gauche socialiste. « Je vous demande, a-t-il dit, de vouloir bien nous dire si, oui ou non, vous acceptez la collaboration politique d'hommes qui nous accusent à chaque instant, nous, d'être les complaisans des puissances de réaction et des puissances de privilège, et qui, je le crains bien, ne sont pas tout à fait libres, eux, vis-à-vis des forces d'anarchie et des puissances de désordre ; si, oui ou non, vous acceptez une collaboration politique qui imposerait au gouvernement, par répercussion, par incidence si je puis dire, la collaboration exigeante de la Confédération générale du Travail. » M. Paul Beauregard, frappé de la violation des règles parlementaires qui a présidé à la composition d'un ministère pris tout entier dans la minorité, étonné aussi d'entendre les hommes d'aujourd'hui tenir à peu près le même langage et promettre la même politique que ceux d'hier, a terminé son vigoureux discours en disant : « Êtes-vous les représentans de la revanche des vaincus? Ou bien êtes-vous un ministère de repentis? » M. Charles Benoist a demandé des explications plus précises sur les intentions du gouvernement relativement à la représentation proportionnelle. A toutes ces questions M. Monis a répondu peu de chose ; il s'est contenté de délayer un peu la déclaration ministérielle, et quant aux limites de la majorité qu'il poursuit, il les a fixées en disant que cette majorité doit « commencer où finit la haine de nos institutions

et se terminer là où commence la violence. » Soit : ces deux limites ne sont pas bien nettes, mais entre elles il y a de la place. Un ordre du jour de confiance a été voté par 309 voix contre 114. Qu'on ne se trompe pas aux apparences de ces chiffres. La Chambre comprend tout près de 600 députés : une majorité de 309 voix n'en dépasse la moitié que d'une douzaine : il y a eu environ 150 abstentions. Ce premier scrutin ne prouve pas grand'chose : il permet seulement au ministère de vivre et à la Chambre d'attendre.

La situation, en effet, manque de netteté et la question de M. Beauregard reste pour le moment sans réponse : Êtes-vous des vaincus récalcitrans ? Êtes-vous des repentis ? La suite le montrera. Le soir de la séance, M. Jaurès avait une grande déception ; il s'était trop pressé de crier victoire ; mais, le lendemain, il tergiversait comme le gouvernement lui-même, et après avoir accusé celui-ci de « débilité, » il relevait dans la phraséologie de M. Monis, « quelques accens de brave homme, » dont pour le moment il se contentait. Tout le monde peut compter plus ou moins sur la « débilité » du ministère, mais c'est là une faible base de gouvernement. Il faudra bien que M. Monis prenne un parti plus résolu. Les déclarations et les discours ne servent que pour un temps ; M. Briand, qui les faisait mieux que personne, a fini par s'en apercevoir. Tôt ou tard il faut des actes et c'est d'après les siens que le ministère sera jugé. Sa politique, telle qu'il l'a exposée dans sa déclaration, ressemble si fort à celle de M. Briand qu'on les confond. M. Bérard a pu dire, aux applaudissemens ironiques de la Chambre : *Defunctus adhuc loquitur*, le mort parle encore. M. Monis a la ressource de reprendre un vieux mot parlementaire et de dire : Nous jouerons le même air que vous, mais nous le jouerons mieux. Ce sera pour nous un spectacle piquant d'entendre les hommes qui ont renversé M. Briand jouer le même air que lui, surtout si, en effet, ils le jouent mieux, et nous sommes convaincus que, dans sa retraite provisoire, M. Briand sera encore plus enchanté que nous d'y assister, car ce sera sa justification. Sa lettre au Président de la République peut se résumer ainsi : — Il n'y a pas d'autre politique possible que la mienne, et, puisque je suis un obstacle, je m'efface pour que vous la fassiez. — Et c'est ce que M. Monis a commencé de faire. Mais pourquoi, ou plutôt à quoi M. Briand était-il un obstacle ? Était-ce vraiment à la réalisation de sa politique ? Non et on le voit bien : c'était à la satisfaction des appétits et des impatiences de ceux qui voulaient le remplacer. Il y a quelques semaines à peine, M. Cruppi, du haut de la tribune,

disait à M. Briand : — Allez-vous-en, vous nous gênez, quand vous serez parti nous serons tous d'accord. — La Chambre se moquait alors de M. Cruppi, et le huait même quelque peu. Demain, elle l'applaudira. O comédie !

La mort de M. Fogazzaro, qui a succombé à l'âge de soixante-dix ans après une opération douloureuse, donne un intérêt plus grand et plus touchant au roman que nous publions de lui. Il le considérait comme son testament : il y a mis les idées religieuses qui étaient la préoccupation continuelle de son esprit et de sa conscience, ses aspirations vers un catholicisme élargi, sa volonté de rester quand même uni et soumis au chef de l'Église. Il avait exprimé ses aspirations dans *le Saint; Leila* se termine, on le verra, par sa soumission. C'était une intelligence très noble, très élevée, en même temps qu'un écrivain et un romancier de grand talent. Il faisait honneur à son pays, et la *Revue*, qui a publié plusieurs de ses romans, doit un hommage à sa mémoire. Sentait-il sa fin prochaine quand il écrivait *Leila*? On peut le croire devant le beau portrait qu'il fait d'un vieillard qui voit venir la mort avec sérénité et résignation, tout en gardant pour lui le secret de ses pensées profondes. Le fait même qu'il a donné à la maison où l'action commence et où s'en déroulent les principales péripéties, le nom de sa propre maison de campagne près de Vicence, *La Montanina*, prête plus de consistance à cette supposition. Quoi qu'il en soit, M. Fogazzaro a mis beaucoup de lui-même dans les deux personnages les plus sympathiques de son roman, Marcello et Donna Fedele. Il a eu le temps de terminer cette dernière œuvre, de la voir paraître en volume en Italie, de veiller à la traduction que devait en publier la *Revue*. Il n'est pas mort tout entier.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LEILA

QUATRIÈME PARTIE (1)

VIII

AU COTTAGE DES ÉPINES

I

Donna Fedele fit porter Lelia évanouie dans une chambre à deux lits, la fit déshabiller et coucher. Quand la jeune fille reprit connaissance, elle regarda autour d'elle, étonnée, repoussa en gémissant les mains de la femme de chambre qui l'arrangeait sous la couverture, se dressa à demi sur ses coudes. Donna Fedele ordonna de sortir aux deux personnes de service; mais elle les avertit, par un signe, de rester dans l'antichambre. Elle ferma la porte, s'approcha de Lelia, la caressa, lui dit à demi-voix :

— Tu as eu un accès de somnambulisme. Je te prie de te tenir tranquille : car je ne me sens pas bien. J'ai grand besoin de me reposer, moi aussi.

Puis elle lui fit une douce violence pour l'obliger à mettre sa tête sur l'oreiller, elle éteignit la lumière et elle se coucha silencieusement dans l'autre lit. Il était vrai qu'elle souffrait, et si fort que, tout à l'heure, elle s'était presque décidée à se

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et des 1er et 15 mars.

faire examiner par le médecin, non par crainte de la mort, mais par scrupule de conscience. Et, à présent, toute son âme était tendue vers l'autre lit, vers l'autre corps, vers cette autre âme égarée et malheureuse qui, sans aucun doute, venait de chercher la mort. Son plus anxieux souci était l'humiliation que Lelia éprouverait sûrement à cause de cette tentative manquée. Elle désirait extrêmement la tromper sur ce point, lui faire croire que personne n'avait soupçonné la vérité.

Pas une parole n'était encore sortie des lèvres de Lelia. Dix minutes après que la lumière fut éteinte, Donna Fedele crut entendre que la jeune fille remuait dans son lit. Elle l'appela, à voix basse :

— Lelia!

Aucune réponse. Elle l'appela plus fort :

— Lelia!

Rien. Elle n'osa pas insister ; elle leva et elle allongea un peu la tête, pour voir. Il lui sembla que Lelia était couchée sur le dos, immobile ; mais elle ne put pas discerner si les yeux étaient ouverts ou clos. Elle continua de prêter l'oreille. Le grand vent du Val d'Astico rugissait autour du cottage. Elle descendit doucement de son lit, entr'ouvrit la porte pour renvoyer les servantes. A la clarté d'une oblique lame de lumière qui pénétra dans la chambre, elle vit Lelia se tourner rapidement vers la muraille. Quand elle fut recouchée, elle lui demanda, d'une voix moins basse, si elle avait été somnambule dès son enfance. Lelia ne répondit pas.

— Certainement, répéta Donna Fedele, tu dois l'avoir été, même lorsque tu étais petite.

Pendant tout le reste de la nuit, elle n'entendit plus que les mouvemens inquiets de sa voisine et les hurlemens du vent. Mortellement longue, cette nuit-là ! Enfin, à l'aube, Lelia s'assoupit; mais la respiration de la jeune fille devint pénible. Donna Fedele descendit encore une fois de son lit, posa la main sur le front de la malade. Le front brûlait. Alors elle sonna la femme de chambre et fit dire au concierge d'aller chercher le médecin.

Quand le médecin arriva, Donna Fedele le prit à part, lui confia ce qu'il était strictement nécessaire de lui confier, l'avertit que, pour ménager les sentimens intimes de la jeune fille, on avait feint de croire à une crise de somnambulisme; et elle le pria

de se régler en conséquence dans les discours qu'il tiendrait à Lelia. Celle-ci refusa de prendre quoi que ce fût, ni médicamens, ni alimens d'aucune sorte. Surexcitée par la fièvre, elle parlait, parlait presque continuellement, parlait surtout de somnambulisme et de somnambules. Jamais elle ne se trahit. Sa constante préoccupation morbide fut de faire en sorte que Donna Fedele se confirmât dans sa croyance. Une seule fois elle changea de sujet, nomma le pauvre M. Marcello, et, regardant son amie, elle s'attendrit.

Vers le soir, la fièvre déclina pour laisser place à une période de sombre taciturnité. Le médecin trouva le pouls de la malade presque normal; mais il remarqua que Donna Fedele avait le visage ardent et fiévreux, et, comme il ne connaissait pas la cause réelle des souffrances de celle-ci, il attribua ce fâcheux état à la fatigue, lui recommanda de dormir dans une chambre séparée, bien paisiblement. Elle sourit et se tut. Pour elle, la paix n'était pas de dormir dans une chambre séparée; c'était de se donner tout entière à cette jeune fille, moins par amour d'elle qu'en souvenir de M. Marcello, et aussi par amour de l'amour que M. Marcello avait continué à son fils mort. Elle fit donc préparer encore son propre lit à côté de celui de Lelia. Elle souffrait, mais elle était heureuse de souffrir, n'avait jamais eu conscience d'une telle plénitude de vie.

Elle avait l'habitude de lire dans son lit, chaque soir, un chapitre de l'*Imitation*. Elle demanda à Lelia si la lumière la gênait, parce qu'alors elle se serait passée de lire. Elle dut répéter cette question deux fois avant d'obtenir une réponse. Vint enfin un « non » presque inintelligible; et elle crut bon d'éteindre tout de même. Un peu plus tard, ayant entendu un soupir, elle appela :

— Lelia!

N'ayant pas reçu de réponse, elle reprit :

— Me permets-tu de te parler?

Silence.

— Te parler de moi, tu sais. Je voudrais te parler de moi. J'aurais à te demander quelque chose qui me concerne. Permets tu?

Cette fois vint un « oui » plaintif. La voix qui l'avait murmuré semblait dire : « Il est impossible que je refuse; mais pourquoi me tourmentez-vous? »

— Pardon, recommença l'autre voix, douce et grave. Est-ce que tu préfères dormir?

Même gémissement que tout à l'heure :

— Non.

Donna Fedele se tut quelques instans, pour préparer mentalement le plan d'un discours qu'elle se proposait de tenir en vue d'un résultat d'une haute importance, et qu'elle ne pouvait prononcer que dans les ténèbres. La lumière lui aurait sans doute ôté le courage de parler.

— Me donnes-tu ta parole, ajouta-t-elle, de ne redire à personne ce que je vais te dire?

— Oui, répondit l'autre voix, triste encore, mais non plus gémissante.

Nouvelle pause.

— Tu ne sais pas, commença lentement Donna Fedele, personne ne sait, personne ne doit savoir que je suis condamnée à mourir prochainement, très prochainement, je crois.

Et elle attendit une parole, un mot de surprise, de protestation. Mais rien. Silence complet. Elle continua :

— Je suis malade depuis plus d'un an. J'ai toujours eu de la répugnance à me faire examiner. Je souffre beaucoup. Mais à mes souffrances physiques s'ajoute une souffrance morale.

Ici, la voix lente devint plus basse.

— Il y a eu dans ma vie une heure tragique. A dix-huit ans, j'ai aimé un homme qui n'était pas libre. Tu as déjà deviné qui c'était. Et mon amour pour cet homme n'a pas été purement idéal. Non : je l'ai aimé avec toute mon âme et avec tout mon sang. Par bonheur, au lieu de me payer de retour, il me demanda silencieusement de renoncer à lui. Alors je songeai à mourir. Je cherchai un moyen de mourir qui ne ressemblât pas à un suicide, pour que la douleur de mon père ne fût pas trop cruelle. Une course dans la montagne, un passage difficile, un pied qui glisse... Par bonheur encore, mon père tomba malade. Il n'avait que moi : car ma mère était morte lorsque j'avais treize ans. Ma tendresse pour lui, un peu affaiblie par la passion amoureuse, se réveilla, et mes sentimens religieux se réveillèrent avec elle. Je ne saurais dire si mon père avait lu quelque chose dans mon cœur. Ce qui est certain, c'est que, pendant sa convalescence, il me parla de Dieu, du Christ, de l'âme, de la douleur, de l'amour, non avec de sévères admo-

nestations, mais avec une douceur profonde, avec une bonté qui me fit comprendre tout ce qu'il y avait de coupable dans ma passion et dans mes projets de suicide. Les religieuses de mon couvent ne m'avaient donné qu'un vernis de religion. Ce fut mon père qui me fit croire avec le cœur et aimer ma foi. Pauvre père!

Donna Fedele s'interrompit, émue par ces tristes souvenirs. De l'autre lit ne vint aucun signe de vie.

— Je te fatigue? demanda-t-elle.

— Non! répondit une voix qui n'était plus ni plaintive ni triste, et qui, quoique brève et basse, dénotait une sorte d'avidité.

— J'arrive maintenant à ce qu'il y a de plus douloureux. Quand mon père mourut, j'avais vingt-sept ans. Je vivais à Turin avec une dame de compagnie qu'il m'avait donnée, pour qu'elle m'accompagnât dans le monde et m'aidât à recevoir. Je voyais beaucoup de personnes. Je fus aimée par un officier plus jeune que moi, pauvre, d'une rare intelligence et d'une haute valeur morale. Il m'était sympathique. Je crus que je pourrais l'aimer à mon tour, et j'eus le tort immense de ne pas savoir lui cacher ce sentiment. Par là, je l'aidai à se faire illusion. Il me demanda de devenir sa femme. Alors, mais trop tard, je compris qu'il m'était impossible de me lier à lui de cette manière, et je le lui déclarai franchement. Il prit congé de moi sans une parole; il rentra chez lui...

— Et il se tua? murmura Lelia.

Donna Fedele garda le silence. Bientôt elle s'aperçut qu'une petite main se glissait sur le bord de son lit; elle la chercha, la serra, sentit que sa propre main était attirée vers l'autre lit, effleurée par des lèvres chaudes. Cela, c'était une récompense du grand effort qu'elle venait d'accomplir pour ouvrir son cœur à cette jeune fille presque étrangère, aimée en quelque sorte d'une affection réflexe.

— Il était fils unique, poursuivit-elle. Il avait sa mère et une sœur. L'une et l'autre demeurèrent dans l'indigence. Elles me haïrent, parce qu'elles croyaient que je l'avais séduit, puis repoussé. Jamais elles n'auraient consenti à recevoir de moi le moindre secours. Maintenant la mère est morte. La sœur vit à Turin, seule. Je te donnerai son adresse. Je lui viens en aide sans qu'elle le sache. Si je lui laissais quelque chose par testa-

ment, elle ne voudrait pas l'accepter. Eh bien, voici la prière que je t'adresse. Permets-moi de te laisser, à toi, ce que j'aurais voulu lui laisser, à elle, et tu continueras à la secourir comme je l'ai fait jusqu'à présent. Et je te prie aussi d'aller la voir, après que je serai morte. Tu tâcheras de lui persuader que je n'ai pas séduit son frère, que j'ai seulement commis l'erreur de croire qu'il me serait possible de répondre à son affection, et que j'ai porté avec moi, jusqu'à la mort, le repentir de mon erreur. Feras-tu ce que je te demande?

Cette fois, ce fut Donna Fedele qui allongea une main vers le bord de l'autre lit; et sa main fut saisie, serrée comme dans un étau; mais il n'y eut toujours point de réponse. Donna Fedele répéta :

— Le feras-tu?

A deux reprises, des yeux humides touchèrent le dos de la main prisonnière, et une voix murmura :

— Vous ne mourrez pas! Il faut que vous guérissiez!

— Mais si je ne guéris pas, le feras-tu?

La main prisonnière subit une violente étreinte.

— Ne m'obligez pas à vous répondre tout de suite!

Donna Fedele retira sa main, qui ne fut pas retenue, et elle demeura silencieuse. Brusquement, Lelia s'écria :

— Je sais!

Et elle n'en dit pas davantage.

— Que sais-tu? interrogea Donna Fedele.

— Rien!

Elles se turent l'une et l'autre, pendant quelques minutes. Puis Lelia, doucement, doucement, descendit de son lit, entoura de ses bras la tête de Donna Fedele, lui posa son visage sur la poitrine.

— Je sais, dit-elle, d'une voix presque imperceptible, je sais pourquoi vous voulez me charger de cette mission. Je sais pourquoi vous m'avez fait changer de chambre. Je sais...

— Chut! fit Donna Fedele, en essayant de relever le visage et en lui fermant la bouche de force. Tu me donneras ta réponse demain.

Lelia, sans exprimer ni refus, ni consentement, retourna vers son lit en poussant un soupir. Un peu plus tard, comme elle entendait sa voisine remuer, elle demanda si, tout à l'heure, Donna Fedele avait éteint la lumière à cause d'elle, et elle pria

son amie de la rallumer, pour lire ainsi que celle-ci en avait l'habitude. Puis, quand Donna Fedele eut rallumé la lumière et se fut mise à lire, elle désira savoir ce que l'autre lisait. Alors Donna Fedele, sans dire le titre du livre, tourna quelques feuillets et lut :

— « Souvent je gémis et je porte avec douleur mon infortune, parce que beaucoup de maux se rencontrent dans cette vallée de misère; d'où vient que souvent je me trouble, je m'attriste, je m'assombris, et que, pris dans leurs lacs, contraint et violenté, je ne peux plus venir librement à Toi. »

Et elle s'arrêta.

— Venir à qui? demanda Lelia.

— A Jésus.

Lelia ne souffla plus mot. Donna Fedele continua tout bas sa lecture.

Vers l'aube, Donna Fedele eut des douleurs aiguës qui lui arrachèrent un gémissement. Lelia, qui ne dormait pas, sauta de son lit, alluma la lumière, fit tout son possible, afin de soulager sa compagne; et celle-ci, la voyant angoissée de pitié, la remercia par un sourire : car elle n'avait plus la force de la remercier par des paroles. Les douleurs ne se calmèrent qu'au grand jour.

— Eh bien ! dit alors Donna Fedele, ne me donneras-tu pas cette consolation? Tu vois en quel état je suis.

— Promettez-moi d'abord, répondit Lelia, de vous faire examiner, soit à Padoue, soit à Turin, et de vous soumettre à un traitement.

— Et toi, ensuite, tu me promettras l'autre chose?

— Oui, affirma Lelia sans aucune hésitation.

Donna Fedele fit la promesse; puis, ouvrant les bras, elle étreignit la jeune fille dans un long embrassement.

Pendant la journée, elle se sentit mieux; elle espéra, se fondant sur des expériences antérieures, qu'elle aurait une période d'accalmie, et elle fit son plan pour mettre sa promesse à exécution. Des raisons d'intérêt lui conseillaient de se rendre à Turin, où demeurait son homme d'affaires. Elle se dit qu'elle se ferait examiner par Carle et qu'ensuite, si Carle le permettait, elle irait chercher un peu de fraîcheur, soit auprès du mont Rosa, soit dans le Val d'Aoste. Mais M. Camin autoriserait-il

sa fille à l'accompagner? Lelia déclara, sur le ton tranchant et provocant dont elle avait l'habitude, qu'elle partirait bien sans permission. Mais Donna Fedele, souriante, lui dit que c'était un enfantillage et que son père aurait le droit de la faire ramener chez lui par les gendarmes.

— Il n'oserait pas! répondit Lelia, pensant à toutes ces lettres humbles qu'il lui avait écrites, à tout cet argent qu'il avait quémandé et qu'elle lui avait envoyé.

Donna Fedele fronça légèrement les sourcils et se tut. Mais elle écrivit pour son propre compte à Camin; et le concierge, qui avait porté la lettre à la Montanina, revint en annonçant que Monsieur était attendu pour le lendemain matin. Lelia, avant même d'avoir été questionnée, protesta que, si son père se présentait au cottage, elle était décidée à ne pas le voir. Elle dit cela avec une résolution si hautaine que sa prudente amie jugea préférable de ne lui faire, sur le moment, aucune observation, et elle réserva ce sujet pour l'entretien de la nuit.

Le soir, dès que la lumière fut éteinte, Donna Fedele demanda à Lelia :

— Eh bien! si ton père vient?

— Si mon père vient, je ne suis pas encore tout à fait guérie, j'ai mal à la tête, je ne peux pas recevoir sa visite.

Donna Fedele objecta avec douceur qu'il était impossible de refuser cette visite : ce serait contre les convenances, contre le devoir filial, contre l'intérêt même de la jeune fille. Lelia repartit qu'elle ne se souciait ni de convenances, ni d'intérêt.

— Mais du devoir? riposta Donna Fedele.

Quel devoir? Envers un père comme celui-là? Lelia lui avait donné de l'argent, et elle lui en donnerait encore, si elle en avait; mais c'était tout. D'ailleurs, la seule chose que M. de Camin désirât, c'était de l'argent. Il se moquait bien de l'affection!

— Tu es religieuse? se risqua à dire Donna Fedele.

— La religion n'a rien à voir dans cette affaire.

— Oh! comme tu te trompes!

Lelia se tut. Puis, soudain :

— Est-ce que je sais, moi, si je suis religieuse!

— Tu ne le sais pas?

Donna Fedele avait mis la conversation sur ce sujet, moins pour rappeler à la jeune fille le caractère religieux de son devoir filial, que pour se rendre compte des sentimens que pouvait

avoir en matière de religion une femme qui avait essayé de se suicider. Lelia répondit sèchement :

— Non, je ne le sais pas.

— Mais pourtant tu pries?...

— Maintenant, je ne prie plus, au moins de la façon que les prêtres enseignent. Je déteste les prêtres.

— Pourquoi?

Lelia ne répondit pas. Donna Fedele reprit :

— J'ai eu autrefois une femme de chambre qui, s'étant un jour trompée de bouteille et ayant bu de l'encre, jamais plus ne voulut boire de vin.

Lelia resta silencieuse quelques secondes; puis elle demanda :

— Et vous, quelles sont vos idées religieuses?

— Je te les ai déjà dites. Je suis catholique à l'ancienne mode, et je ne confonds pas la religion avec les mauvais prêtres.

— Je croyais que vous aviez les idées de...

Et elle s'interrompit.

— Les idées de qui? demanda Donna Fedele.

La question resta sans réponse. Mais ce silence même rendit facile à deviner le nom sous-entendu :

— Et que peux-tu connaître, toi, reprit-elle, des idées de la personne à laquelle tu penses?

— C'est trop fort! s'écria Lelia, rageuse. Avec vous, il n'est pas même permis de faire allusion à cette personne-là!

Alors Donna Fedele n'y tint plus et elle oublia toute prudence.

— Si tu n'as pas su comprendre son amour, ma chère, comment pourrais-tu comprendre ses idées?

L'autre marmotta :

— Son amour? Il ne s'est pas suicidé, lui!

Ces paroles étourdies frappèrent Donna Fedele dans le vif.

— Il ne s'est pas suicidé? répliqua-t-elle. Ah! tu ne comprends pas ce qu'est la religion, tandis que M. Alberti le comprend...

Et elles n'échangèrent plus une seule parole, pas même pour se souhaiter le bonsoir.

II

Le lendemain, vers onze heures du matin, le sieur Momi, doucement et avec circonspection, poussa la grande grille du cottage des Roses. Son honnête intention était de pousser ensuite, avec non moins de circonspection, quelques petites phrases qui exprimeraient un certain désir d'avoir sa fille avec lui; mais il se proposait de ne pas insister sur ce point, souhaitant avant tout de se rendre agréable à l'amie et à la conseillère de Lelia. Il ne songeait aucunement à se prévaloir de ses droits paternels qu'il avait mis en avant avec Molesin. Puisqu'il ne lui restait que quelques mois à administrer les biens de sa fille, son plan était dressé : pendant ces quelques mois, il s'approprierait le plus qu'il lui serait possible des valeurs mobilières; il se montrerait humble et contrit, afin que sa fille, devenue majeure, lui accordât une large pension; il mystifierait son cher ami Checco dans la mesure nécessaire pour obtenir à bon compte le concordat avec ses créanciers. Il comprenait fort bien que la stratégie de Molesin visait à faire qu'il ramenât sa fille à la maison, qu'il l'y tînt sous sa coupe, qu'il la dominât, qu'il l'empêchât de contracter un mariage quelconque et qu'il devînt ainsi le maître effectif de la fortune des Trento, parce qu'alors on pourrait le forcer à prendre avec ses créanciers des arrangemens plus avantageux pour eux, en le menaçant, s'il s'y refusait, de travailler sa fille contre lui. Mais ses propres visées n'allaient pas jusqu'à la pleine conquête de Lelia. Il comprenait l'impossibilité d'avoir chez lui, en même temps, sa fille et la Gorlago. Quant à congédier la Gorlago, il ne fallait pas y songer. Avare autant que lui, énergique plus que lui, elle le captivait par sa propre sensualité, grossière et tyrannique. Ni l'un ni l'autre ne s'étaient fidèles, et cependant ils s'aimaient à leur manière. Se quereller abominablement, fort bien; mais se séparer, jamais.

Momi s'avança lentement dans l'allée de tilleuls qui part de la grille, et il fit le tour du cottage, ne sachant si l'entrée officielle était par la véranda de la façade ou par la petite porte du côté opposé. Après avoir beaucoup cligné des paupières, il se décida enfin, par inclination naturelle, à entre-bâiller humblement la petite porte. La femme de chambre descendit

quatre à quatre, introduisit le visiteur au salon et alla prévenir sa maîtresse.

Bien différent en cela du docteur Molesin, le sieur Momi semblait se pétrifier devant les personnes d'importance. A le voir ainsi raide comme une borne, avec cette face de carton peint et ces paupières rouges qui battaient sur des yeux vitreux, Donna Fedele se demanda de nouveau si c'était un fourbe ou un imbécile. Tandis qu'elle lui répétait à peu près ce qu'elle lui avait déjà écrit, il émettait des bribes de phrases, des remerciemens sans cause, des « je comprends » ineptes, des « je laisse libre, je laisse libre » auxquels manquait le complément direct. Lorsque Donna Fedele pour disposer le père au refus que sa fille ferait peut-être de le recevoir, lui toucha un mot du caractère un peu excentrique de Lelia, il approuva avec de petits ricanemens. Quant au voyage de Turin, il accorda tout de suite la permission :

— Bien content, vous savez, bien content, madame! Trop d'honneur, en vérité! Trop d'honneur!

Enfin il prit la parole pour son propre compte.

— Si je ne dérange pas,... si je ne dérange pas,... je vous prierai... si je ne dérange pas...

Et ce fut tout ce qui sortit de sa bouche. Donna Fedele devina cette requête avortée.

— Vous désirez sans doute voir votre fille?

— Oui, c'est ça, madame, pour vous obéir.

Alors elle dit que Lelia n'était pas encore très bien, mais qu'on allait l'avertir tout de même.

Avant la visite, Donna Fedele avait imposé avec tant d'énergie à la jeune fille de recevoir son père, s'il demandait à la voir, que celle-ci se soumit. Lelia le reçut debout, immobile, le visage blême. Il s'approcha d'elle avec empressement, se désankylosa, balbutia des « bonjour, bonjour, bonjour!... comment vas-tu, comment vas-tu? » Et il l'embrassa sur les deux joues. Elle eut un frisson, mais elle se laissa embrasser, froide comme une statue. Elle ne l'invita pas à s'asseoir. Il lorgna bien un siège ; mais il n'osa pas le prendre. Il se félicita du voyage de Turin : « Bon, bon, bon!... très content, très content! » Puis il tira son portefeuille, dit qu'il avait là « le quibus, » présenta à sa fille un petit paquet de billets de dix francs.

— Interversion de rôles! ajouta-t-il. Ah! ah! ah! Mais

c'est de ton bien, de ton bien, de ton bien. D'ici peu, je te rendrai mes comptes!

Et, après un petit rire idiot, il changea ingénument la phrase affirmative en phrase interrogative :

— Est-ce vrai? Te rendrai-je mes comptes?

— Peu m'importe, répondit Lelia, d'un air dédaigneux, sans mesurer la valeur du mot.

Mais le sieur Momi trouva le mot si friand qu'il le savoura avec lenteur, s'en délecta l'estomac et pardonna à sa fille de le tenir là debout comme un domestique.

— Tu as été indisposée, je crois? reprit-il enfin avec une tendresse pathétique. Qu'est-ce que tu as eu? De la fièvre? de l'influenza? de l'indigestion? de l'anémie?

Cette kyrielle de questions partit comme une série de coups de revolver tirés sans intervalle.

— Un refroidissement, répondit-elle.

— C'est cela, un refroidissement. Et, à ton retour de Turin, tu viendras à la Montanina?

— Non.

— Bien, bien, bien! fit humblement le père docile.

Momi aurait voulu prendre congé par un autre baiser ; mais il n'en eut pas l'audace. Ce Momi était un coquin réellement timide. Son langage embarrassé, entrecoupé, ses subites paralysies devant les personnes d'importance, avaient pour cause une vraie timidité nerveuse, autre don non moins précieux que sa face d'imbécile, et qui étendait comme un badigeon de virginale innocence sur les lignes subtiles de ses astucieux desseins. Même avec sa fille, il se sentait intimidé par la supériorité morale et par l'attitude hautaine de celle-ci.

— Tu écriras? balbutia-t-il en sortant.

— Adieu, se contenta-t-elle de répondre.

Momi n'en demanda pas davantage. Il descendit l'escalier, se présenta devant Donna Fedele avec embarras, balbutia « complimens, très satisfait, bon voyage, désir sincère ; » et il prit la porte, méditant déjà de rapporter au cher Molesin que sa fille s'était montrée très hostile envers lui, et qu'il n'y aurait pas moyen d'attraper le moindre morceau de ce gâteau, à moins de le voler, Jésus Maria!

III

Molesin ne crut pas un traître mot de ce que lui conta Momi, et il s'obstina à déclarer qu'il gardait bon espoir. Sûrement, sûrement les choses s'arrangeraient.

Au déjeuner, il mangea peu, alléguant qu'il était tard et qu'il n'avait plus d'appétit ; mais il semblait de fort bonne humeur. A son tour, il rapporta la conversation qu'il avait eue à la maison canoniale au sujet du service funèbre, et il obtint facilement de Momi que celui-ci enverrait un mot à l'archiprêtre pour demander que le service fût célébré le plus tôt possible. Il exprima à la bonne franquette son intention d'y assister, si cela ne devait pas l'obliger à rester plus de deux ou trois jours et si sa présence ne gênait personne. Il commençait à se plaire dans cet endroit-là, et il avait si grand besoin de repos ! A quoi le sieur Momi répondit, mais en battant beaucoup des paupières :

— Comment donc ! Comment donc !

Après déjeuner, Molesin voulut faire une petite promenade, gravir avec son ami le sentier qu'ombrage la châtaigneraie. Il s'assit sur le premier banc qu'il trouva et, d'un geste solennel, il y fit asseoir Camin. Puis il rendit hommage à la beauté de la nature :

— Joli, joli, joli, ça !

Et enfin, sans chercher la moindre transition :

— J'ai quelque chose à vous faire savoir, dit-il.

Alors, en arrangeant le tout à sa manière, il fit part à Momi des craintes de l'archiprêtre au sujet de Mme Vayla de Brea, des espérances du chapelain au sujet de Lelia.

Momi l'écoutait, souriant. Il ne croyait pas le moins du monde que sa fille pût jamais songer à entrer en religion, car il la jugeait de tempérament amoureux ; et d'ailleurs, « on verrait bien. » Mais, pour le moment, voici, pensait-il en lui-même, ce qu'il y avait de mieux à faire. Il feindrait de partager l'avis du chapelain et il seconderait avec prudence l'action des prêtres. De toute manière, il était bon que Lelia revînt à la Montanina. Quant à la Gorlago, eh bien ! en donnant à cette femme la clef de la cave et une bourse bien garnie, on la déciderait sans trop de peine à s'en aller, non pas à Cantù, comme

on aurait soin de le faire accroire aux gens, mais à Padoue, où elle resterait cachée dans la maison de Camin jusqu'à ce que les affaires fussent arrangées.

L'après-midi qui suivit cet entretien, Camin fit appeler la Gorlago dans le cabinet, s'y enferma avec elle pour une longue conférence. Après quoi, il se rendit au salon, où il trouva le docteur Molesin :

— Persuadée, dit-il à voix basse.

Molesin le regarda, d'un air incrédule.

— Oui, je vous dis. Persuadée. Elle s'en va.

Molesin répondit :

— Nous verrons bien.

— Vous verrez bien, approuva Momi.

— Et la jeune fille? reprit Molesin.

Avec autant de tranquille assurance que, tout à l'heure, parlant de la Gorlago, il avait dit : « elle s'en va, » il dit maintenant, parlant de sa fille :

— Elle vient.

Et Molesin répéta sur un ton emphatique :

— Nous verrons bien !

IX

CONTRE LE MONDE ET CONTRE L'AMOUR

I

— Non, non ! Je n'y vais pas, je n'y vais pas, je n'y vais pas ! gémissait Lelia, penchée sur le lit, avec des yeux pleins de larmes.

Ce matin-là, elle avait reçu deux lettres, l'une de son père et l'autre de l'archiprêtre.

La lettre du père, revue par Molesin, révoquait l'autorisation de partir avec Donna Fedele. Momi donnait pour motif de ce changement d'avis l'état de sa santé qui se gâtait de jour en jour, à tel point qu'il était absolument nécessaire que sa fille revînt à la Montanina.

La lettre de l'archiprêtre, suggérée par le chapelain, était un appel au bon cœur de Lelia en faveur d'une pauvre famille de Lago-di-Velo, laquelle avait besoin d'être assistée moralement aussi bien que matériellement. Cette famille était de celles que M. Marcello avait coutume de secourir, et l'archiprêtre espérait que Mlle Lelia continuerait cette œuvre de bienfaisance, en y ajoutant la charité de quelques visites.

Ni Lelia ni Donna Fedele ne soupçonnèrent qu'il pût y avoir entre ces deux lettres une connexion. Mais, sous le coup de la lettre paternelle, Lelia avait frémi comme frémit sous le fouet une jeune bête au sang généreux. Donna Fedele lui laissa le temps d'exhaler son indignation ; puis, tout doucement, elle lui conseilla de réfléchir. Le seul conseil de réfléchir fit éclater en pleurs la jeune fille. Alors Donna Fedele la consola par de tendres caresses, et, presque sans toucher à l'obligation légale d'obéir, elle lui montra le bien que sa présence ferait à son père en purifiant la maison, en assainissant ce milieu moral, en offrant à cet homme un exemple de dignité, de vie chrétienne. Au surplus, s'il continuait à se passer là-bas des choses scandaleuses, personne ne pourrait la contraindre à y rester ; elle reviendrait au cottage, et Donna Fedele trouverait bien le moyen de lui donner protection. D'ailleurs, elle serait majeure dans quelques mois, pourrait disposer d'elle-même, et son père ne demeurerait à la Montanina que si elle y consentait.

Ici Lelia, très troublée, avoua que, dès qu'elle serait majeure, elle avait l'intention de refuser l'héritage de M. Marcello. Donna Fedele sursauta à l'idée d'une pareille offense faite au pauvre mort, adressa de durs reproches à Lelia, l'accusa de fierté déraisonnable. Et, à son tour Lelia, se défendit contre ces reproches, s'irrita, lâcha la première parole agressive :

— En somme, de quel droit me parlez-vous ainsi ?

Donna Fedele se tut, blessée. Lelia eut aussitôt un accès de repentir, jeta les bras au cou de son amie, murmura en pleurant :

— Je ferai ce que vous voudrez !

Cela se passait un samedi. Il fut décidé que Lelia retournerait à la Montanina dans la journée du lendemain, après l'arrivée de la vieille cousine Eufemia Magis, — une excellente femme que Donna Fedele, se sentant de plus en plus malade, avait priée de venir au cottage pour lui donner des soins ; — et ensuite, dès que Donna Fedele serait en état de supporter le voyage, elle s'en

irait avec la cousine à Turin, pour se faire examiner par Carle.

Le soir, Donna Fedele, au moment de souhaiter bonne nuit à Lelia qu'elle obligeait enfin à reprendre possession de son ancienne chambre, l'appela près de son lit.

— Écoute, lui dit-elle. J'ai reçu une lettre de M. Alberti. J'ai été fort en peine de savoir si je te la ferais lire ou non. Je me décide à te la remettre. Je ne sais si j'agis bien ou mal. Tâche que je ne me repente pas de te l'avoir montrée. Je désire que tu connaisses cette âme, une fois pour toutes.

Et elle tendit les bras à Lelia, l'attira, l'étreignit en silence, lui indiqua l'endroit où se trouvait la lettre.

— Ne la lis pas ici, ajouta-t-elle. Tu la liras dans ta chambre et tu me la rendras demain matin.

II

Lelia s'assit sur son lit. Elle tenait la lettre dans sa main, mais ne la lisait pas encore : les palpitations de son cœur ne le lui permettaient pas. Enfin, quand ce tumulte fut un peu calmé, elle se décida à lire.

Elle commença par regarder combien il y avait de pages. Douze pages. Elle lut la date. La date portait « Dasio. » Dasio? Où pouvait bien être Dasio? Elle jeta les yeux sur les premières lignes.

« Je vous écris d'un village solitaire, au milieu de sévères montagnes que couronnent les nuages... »

Et elle sauta aux dernières :

« Que vos prières implorent la paix pour moi. Peut-être en ai-je plus grand besoin dans cette vie que je n'en aurai besoin dans l'autre. Je crois avoir trouvé la bonne route; mais je suis encore loin du but. »

Elle eut un frisson, réagit contre ce frisson. Elle feuilleta rapidement les douze pages, pour voir si son nom y était. Il y était! Les phrases où elle aperçut ce nom l'effrayèrent et l'attirèrent; elle les parcourut du regard, les lut sans les lire. Oui, on parlait d'elle, et longuement. Des paroles douces et des paroles amères. La main qui tenait la lettre retomba sur ses genoux. Elle n'osa plus lire. Mais bientôt une violente curiosité la reprit, et, machinalement, elle recommença de lire à l'endroit où son nom se rencontrait pour la première fois.

« *Lelia!* J'en suis honteux et courroucé contre moi-même; mais la vérité est que, lorsque j'entendis ce nom, je sentis tout mon être se glacer. Je posai la plume, je saisis ma tête entre mes mains, et je demeurai ainsi très longtemps. A présent que la crise est passée, il m'en reste un amer dégoût de moi-même. Suis-je donc incapable de m'astreindre à une équitable indifférence envers une enfant dont ce n'est pas la faute si elle m'a jugé faux et bas, si elle ne possède pas les qualités d'esprit et de cœur que ma folle imagination, parce que cette petite personne est bien faite, parce qu'elle a le visage sympathique, les yeux pleins à la fois d'ardeur et de douceur, se plaisait à lui attribuer? »

Arrivée là, Lelia frémit toute, de la tête aux pieds, et serra convulsivement le feuillet entre ses doigts. Mais elle domina vite son trouble et elle continua sa lecture avec une curiosité avide :

« J'arriverai toutefois à être juste envers Mlle de Camin; et même, un jour, je lui serai reconnaissant de m'avoir repoussé : car il sera devenu très clair pour moi que je n'aurais pu être heureux avec une femme qui, sur tant de points, est si éloignée de mes idées. Aujourd'hui, ma périlleuse inclination serait de chercher dans l'amour, non l'accord des idées, mais seulement l'amour même; il me plairait que la femme aimée ne me demandât rien autre chose que de l'aimer; il me plairait que, pour nous, il n'existât plus ni passé, ni avenir, et que tout se réduisît à un présent infini; il me plairait qu'il n'y eût plus ni raison ni principes, et qu'il ne subsistât que sentiment et sensation confondus en une même extase. Hélas! si je m'attachais à ce rêve insensé, je n'ignore pas que bientôt la vie briserait impitoyablement mon rêve et mon cœur, non sans honte pour moi.. L'Écriture dit : Malheur à celui qui est seul! Mais, moi, je dis : Force et gloire à celui qui est seul!

« Dans la solitude, je n'ai pas uniquement à panser les blessures reçues dans le monde. Et d'ailleurs, ces blessures, pourquoi ne conviendrait-il pas de les laisser saigner? Ce sont elles qui ont fait de moi un homme. Mais la solitude m'est nécessaire pour méditer à nouveau, dans le silence, la solution du problème religieux pour laquelle j'ai combattu et qu'aujourd'hui mon esprit ne considère plus comme certaine. Ah! chère amie, maternelle amie, c'est à vous seule que je puis confesser ma ter-

rible incertitude. Et peut-être ne la confesserais-je pas même à vous, si je ne l'avais en horreur, et si pourtant je n'éprouvais un étrange besoin d'en voir devant moi la formule écrite de ma propre main sur ce papier. »

Lelia jeta un coup d'œil sur ce qui suivait, pour voir si elle y retrouverait encore des paroles d'amour. Mais, comme elle n'y retrouvait que les noms de Dom Aurelio et de Benedetto, elle revint en arrière, lut de nouveau le passage : « Aujourd'hui, ma périlleuse inclination... » jusqu'aux mots « ... sentiment et sensation confondus en une même extase ; » et elle s'y arrêta, palpitante, haletante, devenue chair de ces paroles. Puis, non sans avoir à lutter contre les houles contraires de son orgueil, elle approcha de ses lèvres entr'ouvertes les paroles enivrantes, les effleura d'un léger contact qui ne fut que le commencement d'un baiser. Et elle les relut encore, y fixa si obstinément ses yeux que le reste de la lettre prit l'apparence d'un brouillard autour de ce centre lumineux.

Lorsqu'elle sortit de cette espèce de ravissement, elle éprouva, en réfléchissant aux paroles de la lettre, une inquiétude qui jusqu'alors ne l'avait pas tourmentée. Elle pressentit avec angoisse que l'amour de Massimo, encore vif, menaçait néanmoins de s'éteindre promptement. Et elle voulut relire enfin avec plus d'attention, d'un bout à l'autre, ces pages dont elle avait à peine parcouru du regard la majeure partie. La lettre disait :

« Chère amie,

« Je vous écris d'un village solitaire, au milieu de sévères montagnes que couronnent les nuages. Ne croyez pas que j'y sois venu pour fuir la chaleur de Milan. Pour l'heure, j'ai rompu avec Milan et avec le monde. Et je vais vous dire tout, parce que j'éprouve à votre égard les sentimens d'un fils affectueux.

« Depuis quelque temps, je me trouvais mal à l'aise chez mon oncle. Mon oncle est un saint homme, qui a résolu le problème de concilier l'intransigeance religieuse et la charité. Si tous les intransigeans étaient comme lui, ils forceraient le monde à vénérer leurs doctrines. Mais il n'a aucune culture religieuse, et, sur la foi de personnes qui me connaissent mal, il estime qu'en religion je suis un égaré. Je dois dire aussi que nos tendances intellectuelles sont diamétralement contraires.

Au surplus, il m'a fait entendre, par quelques allusions d'ailleurs très bienveillantes, qu'il me désapprouvait de ne m'être point astreint à une occupation régulière, sûre et lucrative.

« De graves ennuis, dont vous aura sans doute parlé Dom Aurelio, m'avaient induit à venir chercher la paix et le silence dans le Val d'Astico. Vous savez quelle paix j'y ai trouvée. De retour à Milan, je me suis aperçu qu'il y avait des raisons urgentes pour que je ne vécusse plus à la charge de mon oncle. Après notre pieuse visite au cimetière de Velo, j'ai lu dans le *Corriere* l'annonce d'un concours ouvert pour la place de médecin à la Valsolda, dans la province de Côme. Cette annonce m'a frappé : car c'était en ce pays que, de toute façon, j'aurais bientôt à me rendre pour y accomplir un pieux devoir envers l'homme que j'ai le plus aimé au monde. Je partis donc sur-le-champ pour la Valsolda, après avoir dit à mon oncle que je me proposais de prendre part à ce concours et que, par conséquent, je désirais visiter ce pays, tout à fait inconnu de moi.

« Un bateau du lac de Lugano m'amena au village qui me fut indiqué comme le centre de la Valsolda. En y débarquant, je compris que ce n'était pas le village où je trouverais la solitude désirée. Mais je sus qu'il y avait un hôtel convenable dans un autre village, plus haut, plus à l'écart. Et me voici installé dans cet ermitage de Dasio, pareil à un nid de fraîche et humide verdure, que dominent au nord et au levant des roches colossales. En apparence, je ne suis qu'à quatre ou cinq heures de Milan ; mais, en réalité, je suis au bout du monde. Mon hôtel, où, pour l'instant, il n'y a pas âme qui vive, s'appelle *Pension Restaurant du Jardin*. Je vous écris dans une chambrette carrée, assez propre, sur un bureau presque élégant. Près de l'hôtel se dresse l'église, dont la façade porte l'inscription : *Divo Bernardino*. Plus bas, à droite et dans le lointain, un clocher se profile sur le miroir du lac. Si j'avais la paix en moi, je sentirais mieux la paix de ces églises anciennes, de ces pierres ignorantes de nos luttes, fidèles gardiennes du catholicisme de nos pères. Mais, hélas ! chère amie, mon âme n'entre en communion ni avec les montagnes, ni avec les vallées, ni avec les églises, et elle est incapable de goûter la paix des choses qui l'entourent ; car, au lieu de paix, il n'y a en elle qu'une perpétuelle et fatigante vicissitude de mouvemens contraires. S'il arrive que ces mouvemens cessent une minute, ce n'est pas un repos pour

moi, c'est une atonie mortelle. Et de l'atonie mortelle je passe à l'amertume irritée; puis, de l'amertume, je passe à des épouvantes qui me glacent. Je ne m'abandonne pas à tout ce trouble sans résistance; mais une telle lutte exclut la paix.

« Le premier résultat du silence de Dasio a été de me faire entendre plus douloureusement les voix du monde que j'ai fui. Et je dois dire en outre que quelque esprit malin semble se faire un jeu de me les rappeler. Ma fenêtre regarde sur le parvis de San Bernardino, où jouent des enfans. Eh bien! tout à l'heure, une petite voix y a crié : *Lelia!* »

Ici commençait la partie de la lettre déjà lue et relue; et, bien avant d'y arriver, les mains et le cœur de la jeune fille tremblaient. Elle avait peur de ne pas trouver un assez ferme point d'appui dans son orgueil renaissant, de juger encore trop douces les expressions les plus sévères dont il s'était servi contre elle, d'entrevoir l'extinction prochaine de cet amour qui se condamnait lui-même. Elle sauta les passages connus, reprit la lecture à l'endroit où Massimo parlait de ses incertitudes religieuses et du besoin qu'il avait de les confesser à Donna Fedele.

« Mon présent état d'âme par rapport à la foi catholique a une origine lointaine; mais c'est aujourd'hui seulement que je m'en rends compte. Vous voyez, amie chère et vénérée! Si je me confesse à vous, c'est aussi pour tâcher de me raccrocher à votre foi, à votre foi ancienne et précieuse, étrangère au moderne criticisme et aux querelles théologiques, solide comme le fut celle de ma mère: une foi plus ferme que le marbre et que le bronze!

« Dès mon adolescence, j'étais souvent assailli par des doutes, et un moment vint où je ne sus pas les étouffer dès leur naissance. Je ressemblais à une algue déracinée, jouet du flot, lorsque, étant étudiant à Rome, je connus dans un village du Latium celui dont la dépouille mortelle viendra bientôt reposer ici. Cet homme, je l'ai adoré, et, tant qu'il vécut, je ne fus plus troublé par l'ombre d'un doute. J'aurais donné joyeusement ma vie pour ma foi et pour l'Église. J'ai pu souhaiter alors que l'Autorité de l'Église suivît sur tel ou tel point une voie différente; mais la possibilité de me révolter contre elle ne se présenta pas un seul instant à mon esprit. Je restai en cet

état quelque temps encore après la mort de mon maître. Puis les injustes accusations qui furent portées contre lui, avec une évidente mauvaise foi, sous prétexte qu'il s'était volontairement écarté de la doctrine catholique, par des personnes qui n'étaient pas qualifiées pour le juger, les attaques que j'eus moi-même à subir, parce que j'étais son disciple, de la part d'une foule de pharisiens, et aussi, d'autre part, le contact corrodant d'une certaine hypercritique, de certains novateurs qui ne savent que nier, qui naviguent sans boussole et sans gouvernail, hypercritique et novateurs dont mon maître m'avait toujours éloigné, préparèrent peu à peu la désagrégation de l'ensemble de mes croyances; et cette désagrégation progresse de jour en jour.

« Ne croyez pas, chère amie, que je perde la foi comme il advient de la perdre à certaines personnes qui, moins intelligentes et moins cultivées qu'elles ne s'imaginent l'être, arrivent à mépriser le catholicisme parce qu'il y a dans le culte telles particularités qui leur déplaisent, parce qu'il y a dans le dogme telles obscurités qui leur semblent absurdes et même risibles. Ce sont là misères de gens présomptueux, qui ne connaissent guère le catholicisme et qui, de leurs chaires plus que modestes, se mêlent de juger la religion de saint Augustin, de Dante et de Rosmini. Non : si ma foi se désagrège, c'est pour d'autres motifs. Le doute qui grandit dans mon âme, c'est que cette divine religion va peut-être subir le sort déjà subi par la divine religion de Moïse; c'est que l'élément divin va peut-être en sortir, comme il est sorti un jour de la religion de Moïse pour s'incorporer au christianisme, à ce christianisme qui, préparé par les prophètes, a laissé derrière lui la dépouille morte de tout ce qui était suranné, de tout ce qui était dépassé. De même que le catholicisme a été l'achèvement du mosaïsme, ainsi le catholicisme trouvera peut-être son propre achèvement dans une religion supérieure. Faut-il qu'il y ait des précurseurs qui se sacrifient? Dois-je me sacrifier et prêcher le Verbe nouveau, en opposition avec le Verbe que j'ai prêché jusqu'à ce jour? Telle est mon angoisse. Mes amis de Rome voudraient que je prisse la parole dans le cimetière d'Oria, lorsque les restes de mon maître Benedetto y seront inhumés. Mais je crains de ne pouvoir le faire sans hypocrisie, parce que Benedetto croyait inébranlablement à l'immortalité de l'Église catholique et au devoir absolu de lui obéir. Si j'en viens à me convaincre qu'il

s'est trompé, tandis qu'aujourd'hui je considère seulement cette erreur comme possible, il me semble qu'en parlant sur sa tombe j'offenserais sa mémoire; et, par conséquent, je devrai céder la place à quelque disciple plus fidèle.

« Dom Aurelio, qui est toujours à Milan où il attend des leçons, ignore l'état de mon âme. Je n'ai pas eu le courage d'en causer avec lui; je n'aurai pas non plus le courage de lui en rien écrire. A quoi bon lui donner une si grande douleur? Je n'attends de lui aucun secours : car je sais d'avance ce qu'il me répondrait. Il est, par lui-même, en faveur de l'Église catholique, un argument plus fort que tous ceux qu'il pourrait m'exposer de vive voix ou dans une lettre; mais c'est un argument qui ne saurait suffire à me contenter, puisqu'il existe des âmes nobles, pures et convaincues dans toutes les Églises et même hors de toute Église.

« Telle est la douloureuse vérité sur l'état de mon âme. Cet état me fait souffrir : car je suis persuadé que, si je romps avec le catholicisme, il ne subsistera plus en moi, sous forme positive, aucune certitude religieuse. Et alors, comment me serait-il possible de vivre?

« Puisque je vous écris comme un fils, je veux vous dire encore quelque chose de ma nouvelle situation financière. Jusqu'ici, j'avais largement usé de la générosité de mon oncle. Aujourd'hui, je sais que mon oncle, aussi parcimonieux pour lui-même qu'il est libéral pour les autres, a l'occasion de consacrer à une œuvre de bienfaisance l'argent que lui coûtait ce neveu à demi réprouvé. Je vivrai donc de la rente d'un petit capital auquel s'est réduit l'héritage de mon père et de ma mère. Ma rente me donne de quinze à dix-huit cents francs par an, ce qui, dans un village comme Dasio, suffit pour les dépenses nécessaires, lorsque les besoins se réduisent à peu de chose. Toutefois, je ne puis me passer de livres, de revues, de journaux, et, en conséquence, il faut que j'ajoute à cette modeste rente le gain d'un travail personnel. Quoi qu'il en soit, le sentiment nouveau que j'ai de ma pauvreté, — pauvreté relative et fort éloignée de la misère, — est pour moi, je vous assure, un sentiment qui a son charme. Ce n'est pas que je me réjouisse de me sentir indépendant d'un bienfaiteur; mais je suis bien aise de me sentir presque indépendant des choses, bien aise de me sentir rapproché des humbles, descendu d'un monde où règnent le formalisme et la

simulation dans un monde plus franc et plus simple. Ce sentiment serait une joie pour moi si, à cette heure, mon âme était capable d'allégresse.

« Écrivez-moi, chère amie. Adressez votre lettre à Dasio, par San Mamette, province de Côme. Je préfère que vous ne me parliez plus de la petite personne qu'il s'agit d'oublier.

« Veuillez agréer le respect tendrement filial de votre

« Massimo. »

Tandis qu'elle lisait les pages qui traitaient de religion, Lelia n'en comprenait que le fond de douleur, avec un regret confus de sa propre impuissance à comprendre davantage. A ce regret se mêlait le sentiment d'une faute commise par celle qui lui avait communiqué des confidences adressées strictement à elle seule, et aussi le remords de profiter de cette indiscrétion. Mais, emportée par une irrésistible curiosité, Lelia n'en continuait pas moins la lecture. Les paroles relatives au charme d'être pauvre, paroles écrites par l'homme qu'elle avait accusé de cupidité sordide, lui déchirèrent le cœur. Elle fut prise de frisson ; ses épaules, ses bras, ses mains tremblèrent. Elle porta la lettre à ses lèvres, et, cette fois, elle y imprima un vrai, un long baiser.

« Je suis indigne de lui, pensait-elle, et mon indignité m'ôte le droit de troubler son cœur. Il faut que je lui laisse croire que je le méprise comme auparavant. »

Cette résolution la réconforta un peu, la releva dans sa propre estime. Quand elle parvint aux mots : « La petite personne qu'il s'agit d'oublier, » elle eut une sorte d'élan intérieur qui fut, non de protestation, mais d'assentiment. De temps à autre, des sanglots gonflaient sa poitrine, mais pas une larme ne coulait de ses yeux.

Le lendemain matin, Lelia descendit tard dans la chambre de Donna Fedele, dit bonjour à son amie, et, d'un air indifférent, posa la lettre sur la table. Donna Fedele lui demanda :

— Ai-je eu tort ?

— En quoi ? répondit Lelia, froidement. Je savais bien.

— Tu savais bien ? s'écria Donna Fedele, stupéfaite. Mais il y a dans cette lettre beaucoup de choses qu'assurément tu ne savais pas.

— Laissons cela, je vous prie! répliqua un peu sèchement la jeune fille.

Sur ces entrefaites arriva la cousine Eufemia Magis, petite vieille courbée, parcheminée, qui avait l'air d'être venue pour se faire soigner bien plutôt que pour soigner les autres. Il fut donc résolu que Lelia s'en irait tout de suite à la Montanina.

— J'espère, dit Donna Fedele, que ton père te permettra de venir souvent au cottage.

Les yeux de Lelia eurent un éclair :

— Je voudrais bien voir le contraire!... s'écria-t-elle.

Mais Donna Fedele lui prit et lui caressa les mains.

— Sois sage, sois sage! recommanda-t-elle.

Puis la jeune fille embrassa son amie, qui lui murmura doucement à l'oreille :

— Alors cette lettre t'a fait mal?

Lelia ne répondit ni par une parole, ni par un geste.

— Tu ne veux pas qu'en lui écrivant je lui dise un mot de toi?

Les épaules de Lelia sursautèrent et sa tête fit un signe de négation violente.

— Tu ne veux pas quelque autre chose?

En prononçant ces derniers mots, la voix de Donna Fedele, d'ailleurs câline, prit un accent qui signifiait : « En somme, que veux-tu? » Mais Lelia, toujours sans répondre, se dégagea de l'embrassement et partit.

X

AVEUX

I

Deux jours plus tard, Lelia reçut une lettre de Donna Fedele. Son amie lui annonçait que, sur le conseil du médecin d'Arsiero, elle se rendrait incessamment à Turin, et elle priait la jeune fille de lui faire visite avant son départ. Celle-ci remit au messager un billet écrit à la hâte et ainsi conçu :

« Je suis très contente d'apprendre que vous partez pour Turin. Toutefois je n'irai pas au cottage, parce qu'il me serait pénible, à la veille de votre départ, d'avoir à repousser certaines sollicitations, comme je serais sans doute obligée de le faire. Peut-être ne mérité-je pas que vous vous occupiez encore de moi. Peut-être vaut-il mieux que vous m'oubliiez, que vous m'abandonniez à mon sort.

« LELIA. »

II

Ce matin-là, Donna Fedele se trouvait dans un état de santé si fâcheux qu'elle en était extraordinairement irritable. Elle avait souffert toute la nuit, et c'était seulement à l'aube qu'elle avait réussi à dormir une heure. La pauvre Eufemia, qui couchait dans la chambre voisine, l'avait entendue maintes fois gémir, et elle en était navrée. Mais cette compassion, le zèle même qui lui mettait sur les lèvres de continuelles demandes, les conseils qu'elle donnait, les prières qu'elle faisait, tout cela ne valait à la vieille cousine que des réponses maussades.

L'effet du billet de Lelia fut désastreux. Donna Fedele le lut et le relut, en présence de sa garde-malade, puis le déchira. Elle était irritée par ce refus de venir la voir, irritée par la formule finale qui lui semblait n'être qu'un salmigondis romantique de phrases toutes faites : « Oubliez-moi ! Je ne suis pas digne ! Mieux vaut m'abandonner à mon sort ! »

Mais, aussitôt que le billet fut déchiré, elle pensa à M. Marcello, et des larmes de repentir lui mouillèrent les yeux. La cousine Eufemia la regardait, ébaubie.

— Écoute, Eufemia ! lui dit Donna Fedele. Est-ce que tu as jamais été romantique ?

La petite vieille comprit seulement que la malade voulait plaisanter, et elle se mit à rire de bon cœur.

— Romantique ? Ah ! mon Dieu, qu'est-ce que c'est que ça ?

— Eh bien ! je vais te donner une leçon de romantisme. Apporte-moi un plateau d'argent.

Eufemia apporta le plateau. Donna Fedele y fit brûler le billet de Lelia, puis versa la cendre dans une enveloppe et cacheta l'enveloppe avec de la cire.

— Après déjeuner, ajouta-t-elle, nous irons porter cette enveloppe à la Montanina, et, ce faisant, nous ferons du romantisme.

Eufemia crut que Donna Fedele se moquait d'elle. Aller à la Montanina dans un état pareil, après une nuit si pénible? Et, par-dessus le marché, il pleuvait! C'est pourquoi, lorsqu'elle reçut l'ordre positif d'envoyer quelqu'un à Arsiero pour commander une voiture, elle déclara que c'était une imprudence, une folie. La veille au soir, le médecin n'avait-il pas ordonné le repos le plus complet, indispensable pour que la malade pût entreprendre le voyage de Turin? Mais la cousine eut beau protester, la voiture arriva.

D'habitude, la voiture qui venait prendre Donna Fedele s'arrêtait sur la voie publique, et Donna Fedele allait à pied de sa maison jusqu'à la grille. Mais, ce jour-là, elle fit approcher la voiture jusqu'au perron. Il ne pleuvait plus; le soleil s'était montré. La cousine, voyant la malade si pâle, la supplia encore de ne pas sortir; mais elle n'obtint pour toute réponse qu'un sourire et l'ordre de monter en voiture. Par le fait, cette extrême pâleur dénotait autant de souffrance morale que de souffrance physique. Donna Fedele avait dans le sang, comme Lelia, les fermens de l'orgueil, et il lui coûtait beaucoup de faire plier son propre orgueil devant celui de la jeune fille.

La voiture s'arrêta au chandelier-candélabre, et la cousine fut envoyée à la Montanina pour prier Lelia de descendre.

Donna Fedele, restée seule dans la voiture, au milieu de ce paysage aimé qu'elle quitterait prochainement, s'abandonna à des réflexions mélancoliques. Depuis l'adolescence, son rêve avait été d'arriver à la mort sans douleur physique, dans l'intégrité de ses sens et de son intelligence, avec l'âme pleine d'une douce poésie. Elle pressentait maintenant qu'elle ne survivrait pas à l'opération, et cela ne lui causait aucun chagrin. Mais, sur ce chemin solitaire qu'elle avait tant de fois parcouru dans sa jeunesse, ayant à gauche le silence heureux des bois profonds et du pré fleuri, ayant à droite le gazouillement perpétuel du ruisseau qui se jette dans un ravin, ayant en face, dressée là-bas en plein ciel, la chère petite église où elle avait tant prié, tant pleuré de larmes secrètes, parmi les paisibles formes des montagnes impérissables, elle sentit son cœur s'attendrir. En général, elle communiait médiocrement avec la nature; ce

n'était pas une rêveuse; c'était une femme chez qui dominait le sens moral, une femme plus intéressée par le langage et par l'aspect des hommes que par le langage et par l'aspect des choses. Mais, à cette minute, elle s'étonna elle-même de la tendresse qu'elle éprouvait pour ce chemin désert, pour ce muet décor de grâce et de beauté, pour la voix plaintive de l'eau tombante, pour les montagnes impérissables. C'était la tendresse d'un adieu. Certainement elle ne reviendrait plus en cet endroit avant de partir pour Turin, et ensuite...

Ensuite, reverrait-elle M. Marcello? Elle n'y comptait pas. Qui sait les changemens que l'autre vie réserve à nos affections mêmes? Cette pensée réveilla dans son cœur un cuisant chagrin de n'avoir pas réussi encore à assurer l'avenir de Lelia selon le désir de l'ami défunt, et d'être probablement obligée de laisser cette entreprise interrompue.

Enfin Lelia parut, accompagnée de la cousine Eufemia. Mais celle-ci, comprenant qu'elle ne devait pas assister à la conversation, demeura près de la chapelle et s'assit sur les marches. Quant à Lelia, elle s'approcha de la voiture, d'abord assez lentement, puis d'un pas plus rapide, lorsqu'elle vit Donna Fedele en descendre avec l'aide du cocher. Dans l'embarras que lui donnait cette rencontre, la jeune fille eût été bien aise d'y mettre un peu de cérémonie, et elle pria Donna Fedele de rester dans la voiture, espérant que la présence du cocher rendrait l'entretien moins pénible. Mais Donna Fedele s'obstina à descendre, et, voyant ouverte la porte à claire-voie qui donnait accès dans la prairie, elle dit avec son sourire habituel :

— Allons causer là-bas, au même endroit où déjà nous sommes allées. Tu te souviens?

Lelia objecta que Donna Fedele se fatiguerait; mais celle-ci répondit qu'elle serait très bien sur l'herbe.

Donna Fedele, appuyée sur le bras de Lelia, gagna lentement la petite éminence ombragée, entre les châtaigniers et le ruisseau. Là, elle s'assit sur une couverture que le cocher étendit par terre, à cause de l'humidité, tandis que la jeune fille demeurait debout.

— Tu as été méchante, dit Donna Fedele, dès que le cocher se fut retiré.

— Et je le suis encore, répondit Lelia, les yeux fixés sur le ruisseau qui coulait près d'elle.

Donna Fedele se tut quelques instans, regarda aussi l'eau courante, et à demi-voix, sans lever la tête, elle reprit :

— Songe que peut-être tu ne me verras plus.

— Quand partez-vous? demanda la jeune fille, également à voix basse.

— Je pars d'ici pour aller à Turin, répliqua l'autre avec un peu d'impatience dans la voix; mais je crois qu'ensuite je partirai de Turin pour aller rejoindre mes morts!

— Ne pensez point de semblables choses, fit Lelia, luttant contre son émotion.

— Quand tu sauras que je ne suis plus de ce monde, te rappelleras-tu ce que tu m'as promis?

Lelia prononça un « oui » à peine intelligible. Alors Donna Fedele tira de sa poche deux lettres et en présenta une à la jeune fille.

— Tout est là, dit-elle, le nom, l'adresse, les instructions. Dans mon testament, je n'ai mis que le legs pur et simple.

Lelia prit la lettre en silence. Donna Fedele, s'apercevant que la jeune fille était émue, lui demanda si, à présent encore, elle était contente de la lettre qu'elle lui avait écrite. Lelia baissa les yeux et murmura :

— Non.

— Eh bien! la voici, ta lettre, dit Donna Fedele, en lui tendant l'autre enveloppe.

— Détruisez-la vous-même, répondit Lelia, par un reste d'orgueil.

Donna Fedele ouvrit l'enveloppe, montra la cendre. Lelia s'empourpra, saisit brusquement l'enveloppe et la jeta dans le ruisseau.

— Il n'est pas certain, ma chérie, reprit Donna Fedele, que j'arrive à temps pour l'opération. Et, quand bien même cette opération réussirait, je me sens si défaite intérieurement que la secousse me fera tomber en ruine. Mais laissons cela. Tu me permettras de prier pour toi dans cette vie et dans l'autre. C'est tout ce que je te demande. Vois! Moi aussi, j'étais orgueilleuse; mais je me suis corrigée de mon péché d'orgueil. Tâche de te guérir à ton tour de ce défaut-là. Tu seras bientôt majeure, maîtresse de ta personne. N'écoute pas ton orgueil, alors. Car tout n'est qu'orgueil en cette affaire. Tu me comprends bien!

Lelia eut intérieurement un amer sourire. Donna Fedele,

avec tout son esprit, n'avait donc pas discerné la vérité!

— Songe, ajouta l'autre, qu'un homme se perd par ta faute.

— Vraiment? il se perd? fit Lelia, ironique.

— Oui, te dis-je, il se perd!

— Parce qu'il ne croit plus aux prêtres, sans doute?

Donna Fedele réfléchit une seconde. Puis, sans répondre à ce sarcasme :

— Écoute, dit-elle. Aujourd'hui ma bourse est une vraie boîte aux lettres.

Et elle tira de sa bourse une troisième enveloppe.

— Voici, continua-t-elle, une lettre que j'ai reçue ce matin. Je ne veux pas que tu la lises tout de suite. Tu la liras plus tard. Je te la laisse. Je te la laisse pour toujours. Et maintenant, aide-moi à me relever.

Lelia prit la lettre, tout en se disant qu'elle faisait mal de la prendre; mais ce fut plus fort qu'elle. Ainsi un joueur, après avoir juré à ses enfans de ne plus toucher les cartes, allonge malgré lui une main tremblante vers celles qui lui sont offertes sur une table de jeu, à côté d'une poignée d'or. A peine l'eut-elle prise, elle voulut la rendre; mais déjà Donna Fedele faisait de pénibles efforts pour se remettre debout. Lelia ne put se dispenser de l'aider, ce qui ne fut pas facile. Ensuite elle sentit que la restitution ne pouvait plus se faire avec une véhémence qui s'imposerait, et que l'état de Donna Fedele ne permettait pas une querelle. Alors elle se dit qu'il lui restait toujours la ressource de ne pas lire.

Donna Fedele, à bout de forces, s'arrêtait tous les deux pas, s'appuyait lourdement sur le bras de la jeune fille, et, par instans, regardait Lelia en souriant doucement de sa propre lassitude.

— Sans autres adieux, dit-elle. Je ne te demande plus de venir me voir au cottage. Avant d'affronter ce déplacement, j'ai besoin d'un repos absolu. Tu pourras m'adresser un mot à Turin, quand j'y serai. Hôpital Mauriziano.

Lelia ne prononça pas une parole. La lettre lui brûlait la main, lui brûlait le cœur. Au moment de remonter en voiture, Donna Fedele, avec son doux et tendre sourire, dit encore :

— Adieu, ma chérie.

Alors seulement Lelia, à voix basse, avec l'hésitation de

quelqu'un qui prévoit qu'on ne prendra pas sa demande au sérieux, la pria de conserver la lettre.

— Mais non ! mais non ! fit Donna Fedele.

III

Restée seule, Lelia fut prise d'une violente palpitation. Son cœur omniprésent battait jusque dans ses tempes. Elle cacha la lettre dans son sein et elle alla s'asseoir sur les marches de la chapelle.

Pour apaiser le tumulte de son cœur, elle se dit que peut-être cette lettre parlait uniquement de religion, de foi perdue ou de foi reconquise, et que tout cela lui était absolument indifférent. Mais, quoi qu'il en fût, cette lettre, par sa présence sensible, mettait en elle une confuse ardeur, le sentiment d'un vertige qui réduisait à l'impuissance sa volonté emportée dans le tourbillon du destin. Elle entendit, à sa gauche, des gens qui descendaient, et elle se leva. C'étaient deux paysans de Lago, qui la saluèrent. Elle eut l'idée de retourner à la maison ; mais, après avoir fait quelques pas, elle changea d'idée. A la maison, dans sa chambre, elle n'aurait pas résisté à la tentation de lire tout de suite. Elle s'arrêta, incertaine. Finalement, elle revint en arrière avec une inconscience d'automate, descendit les degrés de la chapelle et prit la route de Lago.

A mesure qu'elle avançait, l'idée de lire cette lettre dans un lieu désert s'imposait à son inconscience d'automate. Arrivée à la conque de Lago, elle entra dans le sentier qui mène au petit lac. Elle entendit au lavoir des voix de femmes, revint encore sur ses pas, s'engagea entre les masures de Lago. Désormais elle avait un but : elle se dirigeait vers la haute route militaire qui coupe le flanc de la Priaforà au-dessus des gorges du Posina, lieu où elle était allée maintes fois cueillir des roses des Alpes. Elle monta vers ces sauvages éboulis à l'heure où le soleil déclinant, après avoir embrasé la crête de la montagne, commençait à s'y éteindre. Une bise froide soufflait des gorges sur l'entassement des pierres arides, sur le chaos des énormes roches tombées des hauteurs nues et sinistres vers l'abîme plein d'ombre et de grondement éternel. Ensuite elle quitta la route, grimpa à gauche, entre les rhododendrons fleuris. Assise là-haut, seule figure vivante dans l'immensité de ce désert venteux, elle cueillit

machinalement des fleurs autour d'elle, en amassa sur ses genoux une petite botte, y reposa longuement ses mains immobiles, ses yeux, sa pensée. Puis, le plus froidement qu'elle put, elle tira la lettre de son sein, fit effort sur elle-même pour ne pas courir à la recherche de son nom, lut depuis le commencement, avec lenteur :

« Chère amie maternelle,

« Sachez que me voici sur le chemin de la richesse et de la célébrité. Avant-hier, la famille d'un jeune homme à qui j'ai remis en place un pied luxé, m'a envoyé à mon hôtel tous les biens du bon Dieu : du fromage de chèvre, des saucisses, des champignons. Hier, un jeune prêtre humble, timide et candide, pour une visite faite à sa vieille mère qui a des varices aux jambes, m'a donné, au lieu de l'argent que je n'ai pas voulu prendre, une bouteille de vinaigre de Modène. Où l'avait-il eue? Je l'ignore. Ce matin, la femme du sacristain m'a envoyé chercher; et la fillette qui m'apporta le message m'apporta aussi une corbeille de noix, pour me décider à la suivre. Au dire de mon hôtelière, un grand avenir m'attend. Si je continue du même train, prévoit cette femme, il n'est pas impossible qu'on m'appelle jusqu'à Puria, petit groupe de maisons situé à vingt minutes d'ici.

« Et un être à qui la fortune sourit avec tant de complaisance aurait envie de mourir ? Oui, hélas ! par instans, cette folle idée m'obsède. Il me semble alors que je serais content de dormir dans le petit cimetière de Dasio, entre deux cyprès tristes comme mon triste destin ; et, attendu que je ne manque pas d'imagination poétique, je rêve que ces cyprès, nourris de mon cœur, formeraient deux hautes colonnes, deux noires et triomphales colonnes de la mort. Et puis, je chasse cette idée funèbre, je m'accuse de lâcheté ; mais, à la réflexion, je suis bien obligé de reconnaître que, lâche ou non, je n'ai guère de motifs pour tenir à la vie.

« Je ne parle pas des amis à qui ma mort ferait de la peine. Il n'y en a que deux, vous et Dom Aurelio. Et encore, pour ce qui est de Dom Aurelio, je crois bien que, s'il savait que je suis mort régulièrement dans mon lit, avec tous les secours de la religion catholique, il m'estimerait plutôt heureux et se consolerait aisément. Vous, chère amie, vous prendriez

la chose avec un peu moins de philosophie, vous me pleureriez un peu plus ; mais, si je ne me trompe, vous n'attribuez pas à cette vie une très grande valeur, et, par conséquent, vous ne vous attristeriez pas beaucoup du sort d'un ami qui serait allé faire connaissance avec l'autre, après avoir accompli tous ses devoirs envers notre sainte mère l'Église.

« Vous vous étonnez que je parle de tels devoirs, après ce que je vous ai écrit l'autre jour. Vous pensez sans doute que, comme Pierre sur la mer de Galilée, j'ai crié, sentant que j'enfonçais : « Sauvez-moi, Seigneur ! » Certes oui, j'ai crié, et peut-être le Seigneur me sauvera-t-il, mais autrement que vous ne le supposez. Peut-être la vérité est-elle, non à la surface, mais au fond de la mer. Si j'étais sur le point de mourir, je ne voudrais pas scandaliser les bonnes gens. Je demanderais un prêtre, et ce ne serait pas de l'hypocrisie ; je confesserais mes péchés par un besoin suprême de sincérité et d'humilité en face de la mort ; je communierais, en mémoire de Celui que j'aurais voulu suivre sur la montagne et sur les flots de la mer galiléenne, au lieu de suivre l'interminable procession de mitres, de barrettes, de tricornes, de capuchons, de robes noires, blanches, rouges et violettes qui chemine aujourd'hui devant nous. Mais cela n'est pas encore le fond ; il me semble que je me trouve encore sur des eaux mobiles, qu'agitent la furie des vents et la rapidité des courans; il me semble que je subis encore l'impulsion des sentimens qui furent le véhicule de mes croyances passées ; il me semble que je n'aurai de repos que dans ces dernières et stables profondeurs où n'arrive plus la parole du Christ : *Homme de peu de foi!* et où descendront un jour, pour y dormir à jamais, les mitres, les barrettes, les tricornes et les capuchons. Quand je compare ce que je croyais l'an dernier avec ce que je crois maintenant, je me demande, quoique cette demande même me fasse horreur, si demain je croirai encore à Dieu.

« Eh bien ! je mentirais si je vous disais que telle est la cause pour laquelle je désire la mort. Non : si ce n'était que cela, j'aurais au contraire un plus ardent désir de vivre. Je m'interdirais de penser aux choses de la religion ; je m'interdirais toute négation, toute croyance ; je me ferais le père, le frère, l'ami de ces pauvres gens ; je voudrais leur procurer tout le bien qui dépendrait de moi, en vivant moi-même dans la pauvreté ; je me

chercherais une compagne que je pourrais aimer avec mon cœur et avec mes sens, et je vivrais d'amour en attendant le grand sommeil, sans m'inquiéter autrement d'un mystère que je ne connais pas et que je ne suis pas capable de connaître. Mais ce paradis m'est impitoyablement fermé. Si je désire la mort, c'est parce que cette fièvre de passion que j'ai voulu combattre, qu'un moment même j'espérais vaincre, cette fièvre qui a nom Lelia, s'est exaspérée dans mes veines, me brûle, me consume; et je n'essaie même plus de la guérir. »

A cet endroit de la lettre, une flamme courut dans le sang de Lelia, un brouillard obscurcit sa vue; elle eut la sensation d'être comme un fétu de paille dans une tempête, dans le souffle d'un Dieu, maître du ciel et de la terre, devant lequel tout ploierait, sa volonté à elle comme le reste. Elle posa la lettre ouverte sur la botte de rhododendrons, prit cette botte dans ses mains tremblantes, pressa les fleurs sur son visage pour en respirer le parfum, voulut cacher même aux esprits de l'air le baiser avide qu'elle mit sur les paroles de feu. Elle était vaincue, elle lui appartenait ; elle était la femme qui s'offrait à son cœur et à ses sens, qui voulait vivre d'amour avec lui dans la pauvreté, qui s'enfermerait avec lui dans ce nid de montagnes, hors du monde, qui le consolerait de toutes les amertumes passées, qui le confirmerait dans l'idée de faire le bien, de ne plus songer à l'Inconnaissable, d'accepter même l'éternel sommeil. Les larmes l'étouffaient.

Effrayée, elle reposa sur ses genoux les rhododendrons avec la lettre, s'efforça de ne plus penser à rien, de se perdre dans la contemplation d'un œillet sauvage qui tremblait au vent comme tremblaient les mains de la jeune fille. Quand elle crut être maîtresse d'elle-même, elle continua sa lecture :

« Est-ce parce que, dans la solitude, l'imagination domine l'intelligence ? est-ce parce que la poésie mélancolique et douce du lieu où je suis m'amollit le cœur ? Je ne saurais le dire ; mais ce que je sais bien, c'est que je péris d'amour, c'est que je passe des heures et des heures à contempler, non son portrait, que je ne possède pas, mais un petit morceau de papier sur lequel, un jour, à ma prière, elle a tracé le titre d'un livre. Ce morceau de papier, je le regarde, je le regarde; puis je ferme les yeux, et les trois mots du titre se transfigurent, deviennent pour moi, sous mes paupières, son visage rayonnant d'intelligence, de fan-

taisie et d'ardeur. Je me penche, je bois le parfum dont elle se sert et que le papier garde encore; et ce parfum me fait mal comme la divine musique de l' « Aveu, » cette musique de Schumann qui, jouée par elle, m'a si délicieusement endolori jusqu'aux bras et jusqu'aux poignets.

« Vous voyez, maternelle amie, avec quelle confiance filiale je vous dis tout. Ce matin, je m'enivrais passionnément de parfum, de visage, de ces regards. A bout de forces, je laissai là mon trésor et je courus hors du village pour regarder, parmi les crêtes des hautes cimes au pied desquelles se trouve Dasio, une aiguille de dolomite qui ressemble à cette autre aiguille que je contemplais du salon de la Montanina, à travers les vitres de la galerie supérieure, en écoutant l' « Aveu. » Combien de choses elle me disait, cette petite aiguille inclinée dans l'azur! Celle d'ici ne lui ressemble pas entièrement; mais mon imagination la tord, la courbe de force. Ah! si vous saviez combien de fois, depuis les quelques jours que j'habite à Dasio, je suis resté de pierre, moi aussi, à la contempler!

« Et voici, hélas! une autre chose qu'il me reste à vous dire. Je n'ai plus ce refuge, cet asile de dédain et de mépris où, hier encore, je cherchais une protection contre l'amour. Je ne me sens plus le droit de mépriser celle qui, sans me connaître, m'a jugé défavorablement. Mon seul droit, comme aussi mon devoir, c'est de sauvegarder ma dignité, si nous sommes destinés à nous rencontrer de nouveau dans la vie. »

A cet endroit, Lelia sourit; puis, brusquement, elle baisa la lettre, comme pour demander pardon de ce sourire; et elle continua:

« Demain je descendrai à Albogasio pour prendre avec le maire les derniers arrangemens relatifs à l'inhumation de la dépouille mortelle de Benedetto. Cette dépouille sera prochainement rapportée ici. J'ai écrit à Rome que je faisais volontiers ces démarches en hommage à la mémoire d'une personne chère, mais que je ne me sentais pas en état de parler sur la tombe, comme le souhaitaient mes amis. Peut-être qu'en cette tombe sera ensevelie aussi ma foi dans un catholicisme immortel. Si je parlais, je serais obligé de dire que je pleure tout ensemble sur cette foi et sur l'homme qui me l'a inspirée.

« Et maintenant, adieu. Donnez-moi des nouvelles de votre santé. Si vous aviez plus de confiance en moi que dans les mé-

decins de votre voisinage, je vous offrirais mes soins. Mais je ne crois pas valoir mieux qu'eux : ils ont une expérience qui me manque. Adieu encore.

« Votre enfant prodigue, qui se contente de ses glands.

« MASSIMO. »

Au-dessous de la signature, une autre main avait ajouté :

« Ne t'y trompe pas : cette ruine d'une âme est ton œuvre. Je pressens que Dieu voudra rebâtir. Puisse-t-il, dans sa miséricorde et dans sa sagesse, se servir de toi ! Qu'il te souvienne alors de ta pauvre amie, qui te demande de prier pour elle !

« FEDELE. »

Sans s'arrêter à ces dernières lignes, Lelia remonta en arrière vers les paroles passionnées, relut plusieurs fois ces paroles, les baisa et les rebaisa. Finalement, elle replaça la lettre dans son sein. De la vie du cœur, la joie se propageait en elle à la vie des sens. Elle jouissait du vent froid qui lui fouettait le visage ; elle jouissait du sauvage et majestueux décor que déployaient les montagnes, en face d'elle, avec leurs sommets illuminés par le soleil couchant, avec leurs chaos de roches écroulées dans les ombres inférieures; elle jouissait des rhododendrons qui ondulaient à côté d'elle, jouissait de se sentir vivre. Elle se leva, ouvrit et étendit les bras comme pour embrasser le monde devenu sien. Puis elle trembla d'avoir été aperçue, regarda autour d'elle, inquiète. Non, il n'y avait personne. Elle se courba pour ramasser les rhododendrons tombés à ses pieds, en refit un bouquet et commença de descendre, impatiente de regagner sa chambre, impatiente aussi de savourer son bonheur secret en présence d'autrui. Elle descendit rapidement, du pas élastique et ferme d'une femme heureuse.

A l'entrée de la villa, elle rencontra Teresina qui admira beaucoup les roses des Alpes. Telles furent du moins les paroles de la femme de chambre ; mais ce qui l'émerveillait, en réalité, c'était ce nouvel éclat dans les yeux de Mademoiselle.

Dès qu'elle fut dans sa chambre, Lelia en ferma la porte à clef, pour relire encore une fois la lettre, et cette lecture l'inonda de bonheur. Elle disposa les rhododendrons sur le chevet de son lit, mais la tête en bas, de sorte que les fleurs

pendissent sur son oreiller, lui effleurassent les cheveux, et qu'elle pût, en levant un peu le visage, les atteindre avec ses lèvres. Elle retira du bouquet une rose, descendit dans la salle à manger, prit un vase de cristal et mit la fleur dans l'eau, pour l'avoir devant elle sur cette table où elle dînerait seule : car le sieur Momi avait jugé bon d'aller faire un petit tour à Padoue. Ensuite elle passa au salon, s'assit devant le piano, joua l' « Aveu » avec un ravissement divin, en se disant que, là-bas, dans le lointain ermitage, *il* sentirait peut-être vibrer au fond de son cœur quelques notes de cette musique. Elle retrouva dans sa mémoire, avec un transport de joie, des vers qu'un ami de M. Marcello avait adaptés à l'air de l' « Aveu. » Un seul de ces vers répondait au sentiment de l'exécutante :

Or sappi che brucio, che moro di te (1).

Elle joua le morceau deux fois, trois fois, pour ce vers unique. Puis elle quitta le piano, chercha dans le salon la place d'où l'on voyait l'aiguille de dolomite. Et elle revint encore au piano, tira encore de l'instrument les plaintes entrecoupées de la passion délirante.

« Jésus ! » pensait Teresina en mettant le couvert pour le dîner. « Que peut-elle bien avoir ? »

ANTONIO FOGAZZARO.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

(1) « Sache que je brûle, que je meurs de toi. »

L'ESPRIT DE LA NOUVELLE SORBONNE

Dans un précédent article (1), j'ai d'une part cherché les causes de la crise du français, d'autre part essayé d'expliquer ce qu'était l'enseignement supérieur des lettres et la légitimité, et l'utilité, et la nécessité de son existence. Aujourd'hui, je voudrais chercher les causes de « la crise de la Sorbonne, » de l'irritation d'une partie de ses étudians contre l'esprit général qui l'anime, voir ce qu'il y a de légitime au fond de cette animosité et dans quelle mesure et de quelle manière on y pourrait donner satisfaction.

Le fond de l'affaire, c'est la lutte entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Cette lutte longtemps latente, aujourd'hui très déclarée, et qui sera demain aiguë, consiste en ceci. Il existe en France deux enseignemens qui sont utiles et un enseignement qui ne sert à rien. Les deux enseignemens qui sont utiles, c'est l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur; l'enseignement qui ne sert à rien, c'est l'enseigne-secondaire. L'enseignement primaire, selon ses différens degrés, mène à être laboureur, ouvrier, contremaître, petit employé, petit commerçant; l'enseignement supérieur mène à être avocat,

(1) On le trouvera dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1910 et reproduit dans *l'Esprit de la nouvelle Sorbonne*, par Agathon (libraire du *Mercure de France*). A ce propos, je ferai remarquer à Agathon, qui prétend que la Sorbonne m'a « délégué » à sa défense et que c'est une « tactique » et une « manœuvre, » que je suis un peu connu pour n'entrer jamais dans aucune manœuvre, pour n'être jamais mêlé à aucune tactique et pour n'être jamais le délégué que de moi-même. J'ai écrit l'article en question, qui m'avait été demandé par M. Francis Charmes, en août 1910, à Bourbon-l'Archambault, sans avoir correspondu avec qui que ce soit sur ce sujet. Il faut du reste ne me connaître aucunement, ce qui est permis, pour supposer même qu'il en ait pu être autrement.

magistrat, diplomate, professeur, médecin, etc. L'enseignement secondaire ne mène absolument à rien. La vieille formule tant de fois répétée : « J'étais bachelier, je n'étais bon qu'à mourir de faim » est absolument exacte. L'enseignement secondaire ne conduit à aucune profession. Il est inutile par définition, puisqu'il n'est, comme il s'intitule lui-même, qu'une « culture générale. » En termes plus précis, il ne sert qu'à une chose : il aide à être intelligent; il aide à avoir de l'esprit de finesse, il aide à avoir de l'esprit de logique, il aide à avoir des idées générales, il aide à avoir du goût; il aide à être original; il aide, selon l'excellente formule de Nietzsche, « à devenir tout ce que l'on est. » Il s'ensuit qu'il sert à tout, certes, mais qu'il ne suffit à rien; qu'il peut servir à être très distingué dans quelque profession qu'on embrasse, mais qu'il ne mène à aucune profession, et en un mot, qu'il sert à tout, mais que, précisément à cause de cela, il ne mène à rien.

Or les deux enseignemens utiles ont fini par s'apercevoir qu'ils étaient de même nature et avaient entre eux étroit parentage et ils ont songé, ce qui était très rationnel, à se souder l'un à l'autre et à éliminer leur intermédiaire. L'enseignement primaire s'est dit : « Pourquoi mes élèves, dégrossis par moi, n'entreraient-ils pas dans l'enseignement supérieur sans passer par le secondaire, pour devenir avocats, médecins, diplomates, etc.? » Et l'enseignement supérieur s'est dit : « Il n'y a rien de plus juste et il n'y a rien de plus pratique; je peux très bien, d'un bon élève de l'école primaire, faire un avocat, un médecin et un magistrat; qu'on me donne des élèves de l'école primaire. » On sait que la tendance est là et que l'on marche à très grands pas dans cette voie.

Ceux qui le déplorent, et j'en suis, font remarquer ceci : il est incontestable que l'enseignement primaire étant un apprentissage et l'enseignement supérieur en étant un autre, on peut très bien passer de celui-là à celui-ci. Il faudrait même noter, pour être tout à fait précis, que l'enseignement primaire est *moins* un apprentissage que l'enseignement supérieur. L'enseignement supérieur est l'enseignement d'une profession, droit, médecine, diplomatie, chimie agricole; l'enseignement primaire est déjà culture générale, parfaitement. On y fait de l'orthographe et du calcul, mais on y fait aussi de l'histoire, de la lecture de bons auteurs et de la morale, *toutes choses qui rendent intelli-*

gent d'une façon très générale. L'enseignement primaire a des parties d'enseignement secondaire. Mais enfin, prenons enseignement primaire et enseignement supérieur comme étant de même nature, comme étant tous les deux à peu près également des enseignemens pour l'utile. Si l'on passe directement de l'un à l'autre on ne se sera *jamais* cultivé généralement; on ne se sera jamais appliqué à être intelligent uniquement pour être intelligent; en un mot, on n'aura pas de culture.

Qu'en résultera-t-il? C'est qu'on n'aura qu'une intelligence professionnelle, qu'un cerveau professionnel. Un avocat, un médecin qui aura passé de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur ne sera qu'un ouvrier. C'est déjà prouvé : les avocats, les avoués, les médecins qui ont, à la vérité, passé par l'enseignement secondaire, mais qui n'y ont pas pris goût et qui ne l'ont pratiqué qu'avec ennui, sont des ouvriers, pas autre chose. Ils sont quelquefois bons ouvriers, mais ils ne sont que des ouvriers.

— Qu'importe? — Il importe en ceci qu'ils font leur métier en routiniers, qu'ils n'y apportent aucune sagacité, aucune pénétration, aucune finesse et qu'ils n'inventent rien. Ce sont les contremaîtres de leur profession, et leur profession, entre leurs mains, n'avance pas, ne se perfectionne pas, prend tout le caractère d'un métier manuel. Supprimez l'enseignement secondaire comme intermédiaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur, vous aurez en dix ans une déchéance de toutes les professions libérales.

Ainsi ils parlent. Ils ont raison, et c'est pour cela que Thiers avait dit si carrément : « L'enseignement secondaire, c'est l'enseignement national. » Il voulait dire : les autres donnent un métier; celui-ci fait le cerveau du pays. Ils ont raison. Seulement, cette déchéance, mettons si vous voulez cette *plébéisation* des professions libérales, c'est précisément ce que veut, obscurément peut-être, la démocratie. Elle déteste, chose assez naturelle, ce qui se distingue d'elle; elle déteste l'esprit cultivé, elle déteste (tout particulièrement) l'homme qui, en dehors de son métier, a des clartés de tout; elle déteste l'homme original (ou capable de le devenir) qui, peut-être, aura une pensée par lui-même et ne pensera pas *selon sa classe* et *selon son parti*, qui ne pensera pas *tributim;* en somme, et cela va comme de soi, elle déteste l'*individu*.

La pensée démocratique la plus profonde que je connaisse et qui m'a ému, je parle très sérieusement, et ravi autant qu'une pensée d'Auguste Comte ou de Nietzsche, c'est la pensée centrale de M. Durkheim, qui est celle-ci : les faits sociaux sont absolument indépendans des faits individuels; les lois sociales sont absolument indépendantes des lois individuelles; la société vit d'une vie qui est à elle et non point du tout de la vie de tous ses membres; et ce n'est pas elle qui procède des individus, ce sont les individus qui procèdent d'elle et ce n'est pas elle qui est la résultante des individus, ce sont les individus qui sont sa résultante; les individus croient penser individuellement, ils ne pensent que la pensée collective, qui, elle, existe non par eux, mais par soi-même. Donc, que l'individu abdique; ou plutôt il n'a pas besoin d'abdiquer, car il n'existe pas et quand il croit penser par lui-même, il est simplement dupe d'une illusion; il croit être; ce qui existe seul, c'est la cité, ou, intérieurement à la cité, c'est le groupe dont il fait partie. Je trouve la théorie contestable, mais elle est merveilleusement démocratique; car c'est ainsi que le démocrate pense et ainsi qu'il veut qu'on pense; personnellement, il pense ainsi; il pense selon son parti, selon son syndicat, selon son journal et quand il lui arrive de ne pas penser ainsi, il lui semble qu'il ne pense plus et il est comme effaré; et il veut qu'on pense ainsi, c'est-à-dire qu'il n'admet pas que quelqu'un pense autre chose que ce que la cité pense et que, comme Bossuet et comme Louis XIV, il déclare hérétique et hors la loi tout homme « qui a des opinions particulières. » La pensée centrale de M. Durkheim, c'est le fonds même et le tréfonds de la démocratie; c'est la démocratie même à l'état pur.

Or l'enseignement secondaire enseigne tout justement à être intelligent individuellement; il laisse tomber, bien entendu, tous ceux qui sont incapables de jamais penser, même un peu, par eux-mêmes, et c'est-à-dire soixante-quinze pour cent, et qui auraient dû, — oh ! ceux-ci, oui ! — passer tout simplement de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur; mais les autres, il les développe en tant qu'êtres doués de la faculté de penser, de comparer, de goûter, de sentir les choses fines, de démêler l'idée juste et l'idée fausse que contient un lieu commun; il les développe en tant qu'êtres capables d'avoir une autre intelligence que l'intelligence collective.

— Mais alors, il en fait des aristocrates !

— Pas autre chose et étonnez-vous maintenant que la démocratie ne puisse pas les souffrir et ne puisse pas supporter l'enseignement qui les forme ! Mettons-nous une chose en l'esprit : l'enseignement secondaire est absolument incompatible avec la démocratie, et la démocratie est absolument incompatible avec l'enseignement secondaire. Les professeurs d'enseignement secondaire, démocrates, vivement contempteurs de Renan et qui, d'autre part, défendent l'enseignement secondaire, me plongent dans la stupeur et me paraissent absolument incohérens. Très logiques au contraire les démocrates qui dénoncent l'enseignement secondaire comme aristocrate, rétrograde et réactionnaire.

Dès 1898 M. Jules Lemaître disait : « Nous sommes une société démocratique et industrielle, menacée ou plutôt à demi ruinée déjà par la concurrence de puissantes nations : et les enfans de notre petite bourgeoisie et nombre d'enfans du peuple passent huit ou dix ans à apprendre très mal les mêmes choses que les Pères Jésuites enseignaient autrefois, très bien, dans une société monarchique aux fils de la noblesse, de la magistrature et des classes privilégiées. N'est-ce pas un anachronisme effronté ? Et la croyance à l'utilité présente de cette éducation n'est-elle pas un préjugé extravagant ? » Au point de vue démocratique pur, rien de plus juste. L'enseignement secondaire, dans une société démocratique forme une aristocratie, elle fait des *sur-primaires* dans une nation où il ne devrait y avoir que des primaires ; il doit disparaître.

Depuis, Agathon a entendu dans des congrès d'instituteurs traiter l'enseignement secondaire d'enseignement de *classe* et les lycées de « séminaires de bourgeoisie. »

Depuis encore, M. Seignobos déclarait : « Notre enseignement secondaire est celui qui conserve le plus de notre ancien régime. Il est fondé sur un principe commercial, donc aristocratique, ouvert seulement aux enfans de la bourgeoisie qui peuvent payer... Je n'ai pas besoin de vous rappeler dans quelle mesure il est encore verbal et claustral. Il n'est donc pas démocratique et il n'est qu'imparfaitement scientifique... » — Je passe sur d'autres déclarations non moins nettes.

Voilà donc qui est entendu : il y a incompatibilité, relative pour notre période de transition, absolue au fond et qui devien-

dra absolue dans les faits, bientôt, entre l'enseignement secondaire et la démocratie. La tendance qui se montre un peu partout de supprimer l'enseignement secondaire et de mettre bout à bout l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur est démocratiquement justifiée.

Vous entendez maintenant toute la force du mot de Thiers : « L'enseignement secondaire, c'est l'enseignement national. » Je le crois bien : pour lui, rien de plus incontestable. Il était bourgeois ; il ne comprenait que la nation, cultivée autant qu'elle pourrait l'être, conduite et gouvernée par une bourgeoisie très cultivée, et c'est cette bourgeoisie qui était pour lui la nation ; donc « l'enseignement secondaire, c'est l'enseignement national. » Mais par ce mot, si, bourgeoisement, il intronisait l'enseignement secondaire, démocratiquement il le condamnait à mort. Il y a toujours deux conclusions à chacune de nos idées générales, celle que nous en tirons et celle que, de leur point de vue, nos adversaires en tirent, aussi logiquement du reste que nous.

Maintenant, laissons l'enseignement supérieur en général et envisageons l'enseignement supérieur des lettres en particulier. Remarquez-vous tout de suite qu'il a une situation toute spéciale qui n'est nullement celle des autres enseignemens supérieurs ? Les autres enseignemens préparent à une profession, celle de médecin, celle d'avocat, etc. L'enseignement supérieur des lettres prépare lui aussi à une profession ; mais à laquelle ? A celle de professeur d'enseignement secondaire et de professeur d'enseignement supérieur. Voilà qui est tout à fait particulier ; car, comme préparant à la profession de professeur d'enseignement secondaire, il prépare à une profession qui consistera précisément à n'enseigner aucune profession. Il doit dresser des élèves à une profession non professionnelle. Il doit, enseignement supérieur et par conséquent utilitaire, enseigner une profession non utilitaire. Est-ce assez particulier ? Il est le seul enseignement supérieur qui soit dans ce cas.

— Mais, à ce compte, je frémis à y penser, il doit rester enseignement secondaire lui-même ?

— Il me semble ainsi ; mais poursuivons, examinons encore. L'enseignement supérieur prépare *aussi* à l'enseignement supérieur ; il fait des professeurs d'enseignement supérieur et, par conséquent, il faut qu'il soit enseignement supérieur. N'est-il pas vrai ?

— Sans doute.

— Mais cependant, remarquez. A quoi serviront les professeurs d'enseignement supérieur que l'enseignement supérieur aura formés? A faire des professeurs d'enseignement secondaire surtout, et presque uniquement des professeurs d'enseignement secondaire. Donc, le plus haut enseignement supérieur est forcé, en préparant des maîtres d'enseignement secondaire, d'être d'enseignement secondaire lui-même; et en préparant des professeurs d'enseignement supérieur dont le principal office consistera à faire des maîtres d'enseignement secondaire, il est forcé d'être, là même encore, enseignement secondaire. Si ces choses pouvaient se chiffrer, on dirait que le plus haut enseignement supérieur n'est enseignement supérieur que pour un quart. Donnons des précisions. La Sorbonne prépare à la licence et à l'agrégation, voilà son enseignement secondaire; et apprend à ceux qui songent au doctorat comment on fait une thèse, voilà son enseignement supérieur. Son enseignement secondaire s'adresse à des centaines d'étudians, son enseignement supérieur à quelques dizaines. Et encore à ces quelques dizaines-là il faudrait de l'enseignement secondaire, puisque c'est des professeurs destinés à le donner qu'ils formeront.

— Non, car l'enseignement secondaire, ils l'auront reçu, suffisamment, en se préparant à la licence et à l'agrégation.

— Oui, ceux qui auront en effet poussé jusqu'à l'agrégation; non, ceux qui n'auront poussé que jusqu'à la licence et qui voudront passer directement de la licence au doctorat. De quelque façon qu'on retourne la chose, nécessité est que la moitié, les deux tiers, les trois quarts de l'enseignement de la Sorbonne soient enseignement secondaire ou qu'elle fasse mal son métier.

Autrefois, il n'en était pas ainsi, parce qu'il y avait une École normale dont le seul office était de préparer à la licence et à l'agrégation. Alors, la Sorbonne pouvait ne préparer qu'au doctorat et c'est-à-dire montrer uniquement comment on fait la science et quelles sont les méthodes pour faire avancer la science. Maintenant, la Sorbonne a absorbé l'École normale et, par conséquent, elle est partiellement *descendue*, puisque c'est ainsi qu'elle semble considérer les choses, au rang d'institution d'enseignement secondaire. On me dit que certains de ses professeurs en sont désespérés et exaspérés. Je le comprends, ou je

l'admets; mais il ne fallait pas absorber l'École normale, parce que, quand on la contient, il faut remplir tout son office.

Ce qui fait que ces jeunes gens ont une certaine animosité contre vous, c'est qu'ils viennent vous demander de les préparer aux examens et que vous les y préparez peu ou de mauvaise grâce.

Enfin parlons net, a dû se dire plus d'un professeur de la Faculté de Paris après avoir lu le livre d'Agathon, ce que demandent ces jeunes gens, d'un bout de leur livre à l'autre, c'est que nous, professeurs d'enseignement supérieur, nous leur fassions de l'enseignement secondaire.

— N'en doutez pas, c'est cela; et pourquoi? Parce que c'est l'essence même de leurs examens.

— Alors des rhétoriques supérieures et des « philosophies » supérieures pendant trois ans?

— Certainement; de plus en plus supérieures, de plus en plus élevées, d'accès de plus en plus difficile, mais restant toujours dans l'esprit de l'enseignement secondaire, étant toujours une culture générale de l'esprit. Je ne dis pas que ce soit là ce que je vous demande; je dis que c'est ce qu'ils sont parfaitement obligés de vous demander. Ils y mettent peut-être aussi une préoccupation de dilettantes, ils y mettent peut-être aussi ce sentiment qui fait qu'on n'aime point à être dérangé et qu'on aime à continuer de faire ce que l'on faisait, il est possible, et même j'en suis sûr; mais ils y mettent surtout des préoccupations de candidats.

Il y aurait bien un moyen de tourner la difficulté, ou plutôt de l'enlever d'un souffle, comme une paille. Ce serait de donner aux examens de licence et d'agrégation précisément ce caractère d'enseignement supérieur qui leur manque. Le désaccord cesserait du coup; les professeurs ne feraient que de l'enseignement supérieur, mais en en faisant ils prépareraient aux examens : plus de difficulté, personne n'a plus à se plaindre. Oui; mais du même coup aussi, c'est tout l'enseignement secondaire qui est dénaturé. Ce sont des hommes qui n'auront appris que l'art de faire la science que vous enverrez distribuer aux enfans la science faite; ce sont des hommes qui se seront spécialisés dans un canton de la connaissance que vous enverrez donner aux enfans la connaissance générale. Tout ce qui est nécessairement l'enseignement secondaire, tout ce qui est par la force des

choses l'enseignement secondaire, c'est précisément cela qu'ils ne pourront pas donner. Le moyen est séduisant, mais il ne vaut rien; il ne satisferait que les convenances des professeurs de la Sorbonne; il ne satisferait point, il sacrifierait tous les besoins des populations scolaires. Ni la licence, ni l'agrégation ne peuvent devenir examens d'enseignement supérieur; ils doivent demeurer examens supérieurs d'enseignement secondaire. Et par conséquent la Sorbonne doit être établissement supérieur d'enseignement secondaire, — et Agathon a raison.

— Mais ne doit-elle pas être aussi établissement d'enseignement supérieur?

— Évidemment; car qui le serait? Et il faut bien que l'enseignement supérieur soit donné quelque part. Quoi donc alors?

Mais c'est très simple; ce ne paraît compliqué que parce qu'il y a à la Sorbonne un enchevêtrement énorme; mais c'est très simple, l'écheveau débrouillé. On fait de tout à la Sorbonne, et je ne m'y oppose nullement; mais on le fait pêle-mêle, et c'est à cela que je m'oppose. On y fait de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. On y fait de l'enseignement primaire; on y enseigne à de jeunes Polynésiens le sens des mots français et la syntaxe de *quelque que*, et cela les mène à l'obtention du certificat d'études françaises. On y fait de l'enseignement supérieur, et cela dirige du côté du doctorat des jeunes gens qui du reste ne sont pas encore agrégés. Je veux bien qu'on y fasse tout cela; mais sans le faire en méli-mélo.

Voyez donc cette méthode. Un jeune homme sort de rhétorique supérieure. On lui fait redoubler la rhétorique supérieure, — et l'on a raison et l'on n'a pas autre chose à faire, — pour le mener à la licence. Il est reçu licencié. Alors on le met en plein enseignement supérieur, méthodologie, bibliographie, critique des textes, pour lui faire faire son mémoire de seconde année qui lui vaudra le diplôme d'études. Ce mémoire est une thèse de doctorat, tout au moins de doctorat d'université. L'étudiant met un an à le faire et, pendant cette année, ne fait absolument pas autre chose et n'a pas le temps de faire autre chose. Et c'est après cette année d'enseignement supérieur et très supérieur, qu'*on le ramène* à l'enseignement secondaire pour le préparer à l'agrégation. Cela m'a toujours paru très

bizarre. Si, le plus souvent, la troisième année ne suffit pas à un jeune homme bien doué pour conquérir son agrégation, c'est que pendant un an on l'a transporté d'un enseignement dans un autre et dirigé vers le pôle Sud pour le ramener au bout d'un an vers le pôle Nord.

— Mais cela a été purement copié sur l'ancienne École normale pour laquelle vous semblez avoir quelque penchant.

— Point du tout! En seconde année d'École normale, entre la première conduisant à la licence (enseignement secondaire) et la troisième conduisant à l'agrégation (enseignement secondaire) ce que l'on faisait, c'était parfaitement encore de l'enseignement secondaire. On ne faisait pas *un* mémoire, on en faisait *six*, et par conséquent ces mémoires n'étaient pas, ne pouvaient pas être des thèses de doctorat; c'étaient des dissertations, plus étendues et plus nourries et plus substantielles que les dissertations de première année, mais c'étaient des dissertations. L'élève, passant de seconde en troisième année n'avait pas à faire demi-tour. Il n'avait qu'à faire plus compendieusement ce qu'il avait fait en seconde année avec une certaine abondance de détails. — Au lieu de six mémoires forcément courts, à la Sorbonne, maintenant, en seconde année, on fait un mémoire forcément long; on met une année à le faire et on *s'égare* pendant un an loin d'un ordre d'enseignement auquel il faudra, après les vacances, revenir.

— Qui force les étudians à faire, non six mémoires courts, mais un mémoire considérable?

— Qui? Mais l'examen! La voilà, la grande différence. A l'École normale, les cinq ou six mémoires de seconde année n'avaient aucune sanction. Ils ne servaient qu'à exercer l'esprit, d'abord, et qu'à donner des indications aux professeurs sur la section (lettres, histoire, philosophie) où il conviendrait en troisième année de placer l'élève. A la Sorbonne, *le* mémoire mène à un examen; l'élève le fait pour obtenir le *diplôme d'études*, sorte de grade entre la licence et l'agrégation. Voilà pourquoi il ne fait qu'un mémoire, très étendu, où se marque un grand effort d'érudition; voilà pourquoi le mémoire de seconde année prend toute l'année; voilà pourquoi le mémoire de seconde année est une thèse de doctorat précipitée; voilà pourquoi et comment l'étudiant de Sorbonne, au cours de trois années, est ballotté et cahoté d'enseignement secondaire en en-

seignement supérieur et d'enseignement supérieur en enseignement secondaire.

Il faudrait mettre de l'ordre en tout cela et pratiquer cette chose dont la théorie est si en honneur à la Sorbonne, la division du travail.

Vous avez absorbé l'École normale. Soit ; et j'en étais d'avis. J'en suis encore, à la condition qu'en vous elle reste ce qu'elle était ; car elle était bonne, du moins pour ce qu'elle faisait et voulait faire. Ayez, en la Sorbonne, une École normale qui soit très distincte de tout le reste et qui fasse son office, rien que son office et tout son office, qui fasse de l'enseignement secondaire, qui fasse de la culture générale, qui aide les jeunes gens intelligens à devenir plus intelligens et un point, c'est tout.

Trois étages, puisqu'il y a trois enseignemens à la Sorbonne ; trois étages distincts, nettement circonscrits, avec facilité, bien entendu, pour passer de l'un à l'autre, mais non pas pour circuler de l'un à l'autre ou pour les habiter tous trois à la fois. Trois étages. Au rez-de-chaussée, enseignement primaire, si l'on tient aux Polynésiens, que je ne poursuis du reste d'aucune haine. L'enseignement y serait donné par des instituteurs d'un mérite reconnu, comme il y en a beaucoup, ou par des professeurs de l'enseignement secondaire qui auraient le goût de l'enseignement primaire, — il y en a, j'en suis, — ou par *n'importe qui* ayant montré qu'il sait le français, qu'il sait la grammaire, qu'il l'aime et qu'il a du goût. Ces professeurs auraient un très beau titre ; ils s'appelleraient *professeurs d'enseignement primaire à la Faculté des Lettres de Paris.* Il est bien entendu qu'ils pourraient être docteurs ès lettres, mais qu'il n'y aurait aucun besoin qu'ils le fussent et qu'on ne s'inquiéterait aucunement, en les nommant, s'ils le seraient.

A l'entresol, l'École normale, enseignement secondaire et rien autre chose qu'enseignement secondaire. Un homme, — moi par exemple, — qui est absolument incapable de faire de l'enseignement supérieur, qui peut-être ne sait même pas trop ce que c'est, qui n'a nulle idée ni de la morphologie, ni de la sémantique, ni de la stylistique, ni des procédés bibliographiques, pour qui la critique des textes a des mystères, qui, j'irai jusque-là, n'est pas capable de méthode ou a une méthode personnelle, instinctive et par conséquent très confuse,

est évidemment un professeur très incomplet; mais il peut être un professeur excellent à préparer à la licence et à l'agrégation, tant que licence et agrégation n'auront pas de caractère *érudit-ionnel*, ce qu'à mon avis elles devront ne jamais avoir; il peut faire la culture du goût et aider à penser...

— Vous avez dit vous-même que le goût était incommunicable et aussi qu'on n'enseignait pas à penser...

— Je ne songe qu'à le répéter; mais si l'on n'enseigne pas à avoir du goût on peut avoir du goût devant cent personnes et les exciter à en avoir; ce n'est qu'une excitation; mais elle est puissante; et si l'on n'enseigne pas à penser, on peut penser devant cent personnes et les exciter par l'exemple à penser par elles-mêmes et ce n'est qu'une excitation; mais elle est vive. « J'ai vu l'enseignement secondaire, dit l'Ecclésiaste, et j'ai vu combien il est vanité. » Il a bien raison; car quand il est communicable, il est inféconds, et quand il paraît qu'il serait fécond, il est incommunicable. Un élève recueille pieusement une leçon *de goût* et la reproduit religieusement dans une bonne rédaction et la fait passer superstitieusement par petits morceaux dans une douzaine de devoirs. Il marque par cela qu'il est un sot, qu'il est incapable d'avoir du goût par lui-même et qu'il était bien inutile qu'il écoutât la leçon de goût. Je dirai exactement de même d'une leçon d'*idées*. Voilà ce que j'appelle l'enseignement communicable, mais stérile. — Inversement, vous avez affaire à un auditeur qui a son goût à lui et sa manière de penser à lui; votre leçon de goût ne réussit qu'à le choquer, et votre leçon d'idées ne réussit qu'à le contrarier et à le faire souffrir. Dans ce cas, étant donné le terrain réceptif, l'enseignement aurait pu être fécond; seulement il était incommunicable.

C'est vrai et cependant le contact et même le choc de l'homme de goût et de l'homme d'idées éveille, stimule, avive, met en mouvement ceux qui sont capables d'avoir un goût et d'avoir des idées. Il est également incontestable que l'on n'est un homme de valeur que quand on est un autodidacte et que l'on va beaucoup plus vite dans le chemin de la connaissance, quand, tout en étant autodidacte, on est en commerce avec des gens instruits et intelligens. L'enseignement secondaire, à dire vraiment les choses, n'est pas un enseignement; il est un commerce; il consiste à vivre intellectuellement avec des gens

plus jeunes qui vivent intellectuellement de leur côté et que votre vie intellectuelle tient en éveil, tient en curiosité et encourage. Rien de plus. Il semble, — car les renseignemens nous manquent un peu, — que Platon faisait de l'enseignement secondaire et Aristote de l'enseignement supérieur. Platon pensait devant ses amis, Aristote communiquait à ses élèves des faits et des méthodes. Ils avaient tous les deux un rôle de quelque importance.

Par ce commerce intellectuel, ne faisant point penser, mais aidant à penser; ne rendant pas intelligent, mais aidant à être intelligent et à le devenir davantage; ne donnant point le goût, mais habituant et excitant à en avoir un ; les professeurs d'enseignement secondaire, dans leur modeste sphère, conduiraient, *aideraient à aller* à la licence et à l'agrégation, examens très humbles, mais encore trop dédaignés peut-être par quelques professeurs de l'enseignement supérieur. Ils auraient le titre de *professeurs d'enseignement secondaire à la Sorbonne*. Comme leurs collègues de l'enseignement primaire à la Sorbonne, il serait inutile qu'ils fussent docteurs ; il suffirait qu'ils fussent agrégés, c'est-à-dire qu'ils eussent parcouru tout le cycle de l'enseignement secondaire (il en était ainsi à l'ancienne École normale). Ils devraient *tous* n'être pas trop spécialisés; professeurs de littérature, être un peu philosophes et savoir de l'histoire; professeurs d'histoire, être des lettrés et de bons écrivains, etc. C'est là même qu'est l'esprit de l'enseignement secondaire. Il va de soi que jamais, sous aucun prétexte, fussent-ils docteurs, ils ne pourraient prendre part aux soutenances de thèse; car ils pourraient fausser l'examen, étant sensibles à des qualités qui, au point de vue de l'enseignement supérieur, sont des défauts, et à des défauts qui, au point de vue de l'enseignement supérieur, sont des qualités. Les voyez-vous recevant une thèse parce qu'elle serait spirituelle et bien écrite ; ou la refusant parce qu'elle serait lourde de documens ! Ils seraient tenus, à l'égard des professeurs d'enseignement supérieur, à certains devoirs de déférence, sans exagération.

Et enfin, au premier étage, l'enseignement supérieur, où l'étudiant passerait, naturellement, rationnellement, après avoir réussi à l'agrégation. Ici, je puis être court, n'ayant qu'à vous renvoyer à mon premier article que je n'aurais qu'à répéter. L'enseignement supérieur, avec son érudition la plus vaste et la

plus minutieuse possible et avec ses méthodes rigoureuses et de plus en plus rigoureuses, est indispensable et il est la source de vie elle-même. C'est lui qui fait la science, comme l'enseignement secondaire s'inspire de la science faite pour la répandre; et c'est lui qui fait les hommes qui plus tard continueront à faire la science.

Je dis qu'il fait la science dont l'enseignement secondaire s'inspire. Un tout petit exemple pour me faire entendre. Le professeur d'enseignement secondaire n'a pas à enseigner la manière de se diriger entre les diverses éditions; mais cependant, il faut qu'il lise avec ses élèves son auteur dans la meilleure; donc il faudrait pour la choisir qu'il s'entendît en science éditionnelle; non; sur ce point, il n'a qu'à consulter et il faut qu'il consulte son collègue d'enseignement supérieur dont c'est l'affaire et qu'il le suive respectueusement.

L'enseignement supérieur, en mettant aux mains des futurs chercheurs les bons instrumens de recherche, épargne à chacun la tâche lourde, qu'il avait autrefois, de se faire à lui-même ses instrumens et de construire lui-même sa lampe de mineur. Par là il fait avancer la science dix fois plus vite qu'elle n'avancerait s'il n'était point. Par là, il la renouvelle incessamment. Or nous voilà au point et la voilà la source de vie. Quand la science, même littéraire, ne se renouvelle point, la curiosité à l'égard de la science languit et ceux qui ont pour office de la distribuer s'endorment; l'enseignenent secondaire devient routinier quand l'enseignement supérieur n'est plus actif; d'où il suit que nul plus que ceux qui tiennent à un bon enseignement secondaire ne doit être passionné pour un enseignement supérieur très actif. Cette vérité de sens commun a été méconnue chez nous pendant une bonne soixantaine d'années (elle n'était pas méconnue de Renan) et la France entière en a pâti.

C'est ce qui me fait repousser vigoureusement l'esprit général, — malgré d'excellentes parties, — du livre d'Agathon. (Je ne suis délégué par personne.) Il ne veut qu'une chose en somme, c'est que l'enseignement supérieur soit de l'enseignement secondaire. C'est une erreur redoutable. Si l'enseignement supérieur était encore de l'enseignement secondaire, c'est la vie qui se retirerait *de l'enseignement secondaire lui-même.*

Ce qui choque ces jeunes gens, c'est l'austérité de l'enseignement supérieur. C'est le mot, si juste pourtant, de M. Lan-

son : « Il s'agit de savoir et non pas de sentir; surtout il ne faut pas croire savoir quand on sent. » Oh! que cela est dur! « O Seigneur, que vous êtes rude! » Mais cependant c'est la vérité en art (et peut-être ailleurs) que savoir est la condition de sentir et qu'il faut savoir un auteur pour le sentir autrement que confusément, pour le sentir finement, je vais plus loin : pour le sentir juste. Un exemple personnel. J'ai longtemps, comme tout le monde, été révolté de l'orgueil effronté des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, des : « il n'y a jamais eu un homme meilleur que moi, » etc. Eh bien! c'est que j'étais un imbécile. Non, c'est que j'étais un ignorant. Quand j'ai su que les *Confessions* étaient un ouvrage de défense, qu'en les écrivant Rousseau *répondait* à d'infâmes libelles qu'il savait qu'on préparait contre lui, alors tout a changé; j'ai trouvé que Rousseau était éloquent, sans doute, mais n'était pas fou (il y a une différence), j'ai *compris le ton* et j'ai pu sentir juste. « Oh! la belle chose que de savoir quelque chose! » Mais le voyez-vous assez, que savoir est la condition de sentir. Oh! mon Dieu, avec Wagner comme avec Rousseau.

Il paraît, — je l'ignorais, — que M. Lanson est un peu revenu sur cette formule, en très libre esprit qu'il est et qui ne s'emprisonne pas dans la maison qu'il bâtit, et qu'il a dit que « l'impressionnisme doit être à la base du travail scientifique et qu'il faut que sentir devienne un moyen légitime de savoir. » C'est maintenant que je le comprends moins. Je reste à croire que c'est savoir qui est un moyen de sentir et notamment le seul. S'il veut dire, et c'est ce que je pense bien, qu'on n'apprendrait jamais si l'on ne commençait par sentir un peu, et que la curiosité émue, l'émotion accompagnée de curiosité, est au commencement de l'étude littéraire comme l'hypothèse est le commencement nécessaire de toute découverte scientifique, je suis de son avis autant qu'il en peut être; mais il reste encore qu'on ne sent bien que quand on sait beaucoup et qu'il *est encore plus vrai* que savoir est la condition de sentir qu'il ne l'est que sentir soit la condition de savoir.

Mais je m'égare, ou plutôt je m'attarde. Brusquons : l'enseignement supérieur, malgré ses austérités, est la condition d'existence de l'enseignement secondaire et par conséquent il faut qu'il existe et qu'on le prenne, quoique austère.

Donc, au premier étage, l'enseignement supérieur, superposé

aux deux autres, avec ses professeurs, tous docteurs, seuls faisant de l'enseignement supérieur, seuls faisant passer les thèses de doctorat, etc. L'étudiant pourrait passer dans cet enseignement tout de suite après sa licence, se destinant, dès sa licence passée, à l'enseignement supérieur et ne voulant point être professeur de lycée. Je trouverais cela déplorable, mais j'admettrais qu'il fût permis. Le vrai professeur d'enseignement supérieur sera toujours pour moi celui qui aura poussé jusqu'à l'agrégation, qui se sera initié ensuite à l'enseignement supérieur et qui aura enseigné quelques années dans les lycées. Il est bon, ici, de connaître la rivière dont on doit être la source. Cependant, j'admettrais que certains jeunes spécialistes, à leurs risques et périls, du reste, passassent d'une instruction secondaire incomplète à l'enseignement supérieur de leur choix ou de leur vocation. Il faut de la liberté dans l'éducation à vingt ans, et il ne faut pas que les cadres soient trop rigides.

Inversement, le jeune agrégé pourrait quitter la Sorbonne sans aborder l'enseignement supérieur, exactement comme faisait l'élève de l'ancienne École normale. Il aurait tort; car sait-il ce qui l'attend? Sait-il si, une fois dans son lycée de province, le goût de l'enseignement supérieur et l'idée de faire ses thèses ne lui viendront pas? Et alors, ses thèses, comment les ferait-il de la manière dont on les doit faire à présent, s'il n'a pas été initié aux méthodes nouvelles?

Dans mon plan, l'ordre et la marche sont ceci : un an de licence, deux ans d'agrégation, un an ou deux d'enseignement supérieur. Objection : cela fait cinq ans! Je trouve que ce n'est pas trop et que c'est précisément ce qu'il faut. Si les exigences de la vie s'y opposent, je proposerais que l'agrégé qui est forcé d'aller gagner sa vie dans les lycées pût prendre, dans les six premières années de son service, deux ans de congé, en une fois ou en deux fois, pour revenir en Sorbonne apprendre comment on travaille en enseignement supérieur. Remarquez que ce ne serait pas toujours nécessaire et que le jeune agrégé placé auprès d'une faculté de province trouverait dans cette faculté gens qui lui enseigneraient très bien le métier d'enseignement supérieur.

Voilà, ce me semble, ce qu'il y aurait à faire. Je n'ai pas besoin de dire que tout cela ne serait que pour un temps et assez court. Ce qui périt et ce que la démocratie veut qui périsse, j'ai dit pourquoi, c'est l'enseignement secondaire. Ce qui sera, dans

vingt ou trente ans, c'est l'enseignement primaire soudé à l'enseignement supérieur; ce qui sera, c'est des avocats, des médecins, etc., qui n'auront jamais suivi une classe d'enseignement secondaire. Bien. Facultés de droit, facultés de médecine, grandes écoles restent debout. Mais les facultés des lettres et les facultés des sciences, qui sont dans cette situation particulière, que j'indiquais en commençant, de ne servir qu'à faire des professeurs d'enseignement secondaire ou des professeurs destinés à faire des professeurs de l'enseignement secondaire, ces facultés-là, n'ayant plus d'objet, tomberont tout net.

— Elles auraient toujours pour objet de faire de la science pure.

— Devant qui, puisque, personne n'ayant été élevé par l'enseignement secondaire jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, elles n'auront pas d'auditeurs ?

— Quelques-uns.

— Ce n'est pas pour quelques dilettantes que le pays les entretiendra chèrement. Non, n'ayant que des raisons superficielles d'existence, elles n'existeront plus et voilà tout. Mais d'ici là, quelque rapproché que me semble ce terme, il y a une bien meilleure organisation des facultés et une bien meilleure distribution du travail dans les facultés (celles que je propose ou d'autres) à réaliser, et il faut y songer pour conjurer « la crise; » ou, à parler moins tragiquement, pour donner satisfaction aux vœux de ces jeunes gens, vœux un peu confus, mais dont quelques-uns sont très légitimes.

ÉMILE FAGUET.

LA FILLE DU CIEL[1]

DEUXIÈME ACTE[2]

Décor tout en blancheurs de marbre, au clair de lune. Au milieu de la scène, très en recul et surélevé par des terrasses de marbre blanc, le pavillon de l'Impératrice : toits courbes, ornés de monstres et de clochettes. On monte à ces terrasses par un « sentier impérial » qui occupe le centre du décor et qui se compose d'un plan incliné en marbre blanc sur lequel un immense dragon est sculpté en bas-relief. On y monte aussi par deux escaliers de marbre blanc, symétriques de chaque côté du sentier impérial ; ces escaliers sont bordés de bêtes en bronze et en jade, et de grands brûle-parfums sur des socles de marbre blanc. Kiosques latéraux et symétriques de chaque côté de la scène ; toits courbes, comme celui du pavillon, ornés de clochettes et de monstres.

Au lever du rideau, la scène est vide ; la brise fait tinter les clochettes, suspendues aux angles des toits.

SCÈNE PREMIÈRE

L'IMPÉRATRICE ET QUATRE SUIVANTES.

(L'Impératrice sort du pavillon et s'avance lentement au bord de la terrasse, les yeux levés à la lune. Quatre suivantes sortent après elle, mais restent en arrière.)

L'Impératrice, *arrêtée en haut du sentier impérial.* — O nuit enchantée ! Pure lumière ! Frais silence !... Étoiles diamantines, enveloppez-moi de vos scintillemens, et toi, lune pâle, prends-moi dans tes rayons bleus ; calmez mon âme, éteignez ma fièvre !... *(Elle commence de descendre par le sentier impérial,*

(1) *Copyright by* Calmann Lévy, 1911.
(2) Voyez la *Revue* du 15 mars.

deux des suivantes descendent aussi, l'une par l'escalier de gauche, l'autre par l'escalier de droite, réglant leur marche sur l'Impératrice, qui reste isolée au milieu.) Le rêve, l'étrange rêve qui me chasse de ma couche, j'en subis encore l'épouvante... *(Baissant la voix)* l'épouvante et le charme. *(A ses suivantes.)* Qu'on éveille en hâte l'astrologue, qu'il découvre le sens d'un tel songe, et l'explique sans rien feindre. Écoutez bien mes paroles : j'allais être la proie d'un serpent aux écailles brillantes; déjà il m'enlaçait, m'étouffait lentement de ses anneaux froids. Et, fascinée par ses yeux fixes, je n'avais pas la force de lutter; engourdie, inerte, je m'abandonnais, sans redouter de mourir : à la terreur et à la souffrance, une langueur presque délicieuse était mêlée... Un effort suprême de volonté cependant me dégagea de l'étreinte, et, rejetée soudain hors du rêve, hors du sommeil, je me pris à regretter ces anneaux mortels qui m'enserraient... Quel peut être ce présage? *(Aux femmes.)* Rapportez ce que j'ai dit à l'astrologue : qu'il interroge l'inconnu, et, sans tarder, qu'il me donne sa réponse, ici même. Allez ! *(Deux des suivantes sortent à ce commandement. L'Impératrice continue de lentement descendre. Elle est seule au milieu du sentier impérial, qui est très large et dont la blancheur est comme semée de petites paillettes brillantes.)* Comme la rosée brille sur le sentier de marbre! Il me semble fouler un tapis d'étoiles. Mais mon passage éteint leur lumière, et mon vêtement qui traîne change les gouttelettes étincelantes en un peu d'eau quelconque, dont le bas de ma robe est trempé. *(Elle descend encore.)* Pourquoi est-elle toujours devant mes yeux, l'image de cet homme que j'ai vu ce matin pour la première fois?... Pourquoi, de cette journée, où de si lourds devoirs sont échus à ma faiblesse, n'ai-je retenu qu'un regard ardent et profond, plongeant dans le mien avec une audace souveraine? Comment n'étais-je pas offensée par ce regard-là, pas plus que par les rayons du bienfaisant soleil, lorsqu'ils violent ma demeure?... Il me trouvait belle, et son admiration fut, pour moi, une parure plus précieuse que le phénix impérial de ma coiffure. Ah! j'ai bien compris, quand il s'est enfin prosterné, quel sentiment le jetait à mes pieds... Et mon fils, qui échangeait avec lui des signes d'intelligence! D'où le connaît-il donc? Et pourquoi n'ai-je même pas osé le lui demander, comme si, de moi à mon enfant, parler de cet homme était déjà criminel?... O Puissances bienfaisantes de la nuit, Esprits des

ancêtres déifiés qui m'entourez dans l'air, Mânes augustes à qui j'ai rendu hommage au fond de vos temples d'or, descendez sur moi, assemblez-vous autour de votre fille indigne et défaillante!... Cet homme, cet étranger sur ma route, en un tel jour!... O divinités dont je suis descendue, écartez de mon âme jusqu'à son souvenir. Dans un serment solennel, j'ai dépouillé ma personnalité terrestre. Rien de moi n'est plus à moi. Fille du Ciel, impératrice et régente, j'appartiens toute à ma mission surhumaine... Faites que je triomphe des faiblesses qui étaient le charme de la vie. Faites que je ne sache plus qu'il y a des fleurs, des perles et des parfums; accordez-moi d'oublier à jamais que l'amour est l'unique royaume de la femme, et la beauté sa vraie puissance. Que ma poitrine désormais ne soit que la prison de marbre de mon cœur glacé; s'il se révolte et veut battre encore, que ma volonté lui devienne un geôlier inflexible!... Aidez-moi, descendez, purs Esprits de l'air! Faites-moi rigide comme les déesses de jade, qui tiennent les paupières baissées pour ne rien voir des choses de ce monde!...

(Les deux suivantes reviennent par le jardin au bas du sentier impérial, et se prosternent.)

Première suivante. — L'astrologue est prêt à répondre à Votre Majesté.

L'Impératrice. — Qu'il vienne. *(Les suivantes se relèvent et s'éloignent.)* Ce serpent qui m'enlaçait. Ah! ce ne peut pas être lui!... Son regard dominateur, rivé au mien, restait noble et clair, pourquoi me serait-il apparu sous cette forme hostile et affreuse? Non, dans une âme qui a ces yeux-là, aucune trahison ne saurait germer... Ce ne peut pas être lui... Et cependant... je m'enivrais de cette étreinte glacée : alors, quel autre au monde?...

SCÈNE II

LES MÊMES, L'ASTROLOGUE.

(Il a cent ans. Il a une barbe blanche, raide et ébouriffée. Il est aveugle et conduit par un jeune garçon. Il veut se prosterner, mais l'Impératrice l'arrête.)

L'Impératrice. — Reste debout, vénérable vieillard; ton âge et tes yeux éteints te dispensent des formules.

L'Astrologue. — Mes yeux éteints voient dans l'invisible; mon esprit, qui médite depuis tant de jours obscurs, est clairvoyant et prophétique.

L'Impératrice. — Comment explique-t-il le mystère de ce rêve qui m'obsède?

L'Astrologue. — Sous l'apparence d'un serpent, le Dragon lui-même est venu vers le Phénix pour l'enlever et lui livrer des trésors; mais le Phénix n'a pas compris, il a battu des ailes et s'est échappé. Qu'il s'abrite à présent de l'orage terrible que, sans le vouloir, le Dragon traîne à sa suite.

L'Impératrice. — Ces paroles sont plus impénétrables encore que le songe.

L'Astrologue. — C'est cela que les chiffres ont répondu.

L'Impératrice. — Ne peux-tu éclairer ces ténèbres ?

L'Astrologue. — Le voile qui couvre l'avenir ne saurait être arraché! En soulever un coin, tout au plus, nous est permis.

L'Impératrice. — Mais par là, du moins, devrait-on entrevoir quelque lueur.

L'Astrologue. — Que l'on s'abrite de l'orage terrible; que le précieux flambeau, qui éclairera l'avenir, soit mis hors des atteintes du vent. Tel est l'arrêt. Rien de plus.

L'Impératrice. — C'est bien. Je méditerai ces énigmes. Va en paix, noble vieillard.

L'Astrologue. — Que le ciel propice verse tous ses bienfaits sur la dynastie lumineuse.

(Il se retire. Le jour commence à paraître. Les plates-bandes de fleurs qui sont au premier plan, près de la rampe, déjà s'éclairent : ce sont des fleurs jaune impérial.)

L'Impératrice, *aux suivantes.* — Par grâce, une fois dans ma vie, qu'on me laisse seule ; aucun soin ne m'est nécessaire. Allez !

(Les servantes remontent et rentrent dans le pavillon.)

SCÈNE III

L'IMPÉRATRICE, seule.

L'Impératrice, *au bas du sentier impérial, appuyée aux balustres de marbre.* — L'« orage, » a dit le vieillard... L'orage, il viendra du Nord comme toujours... Nuées noires à l'horizon

les armées qui s'avancent contre mon simulacre d'empire ; nuées noires, les armées de l'Empereur tartare... Mais ce « flambeau qui éclairera l'avenir, » quel est-il ?... Ah !... Mon fils, sans doute !... Oui, c'est cela : mon fils !... L'« abriter, » a-t-il dit, le cacher, l'éloigner, peut-être, de ce palais menacé de toutes parts ; me séparer de lui, dans le danger suprême : c'est cela qu'on me demande encore... Toujours l'angoisse, toujours le sacrifice... Et c'est à moi de guider tout un peuple, quand la force me manque pour me guider moi-même... Oh ! celles qui peuvent s'appuyer sur un bras robuste ! Oh ! celles qui ont pour les aider les conseils d'un esprit viril et clairvoyant ! Oh ! les épouses qui trouvent dans le cœur de l'époux un refuge à leur faiblesse !... Mais je suis l'Impératrice, moi, et l'Impératrice veuve, seule et trop haute, n'ayant même plus d'égal à qui confier mes anxiétés et mes défaillances... *(Elle s'avance au milieu des fleurs du parterre.)* Eh bien ! entendez la confession qui m'étouffe, ô vous fleurs du matin, humides de rosée fraîche !... Esprits légers qui planez sur les parterres à l'aube du printemps, écoutez-moi, puisqu'il faut que je parle et que quelqu'un m'entende : cet homme, vous savez, celui d'hier, dont le regard tyrannique et caressant ne ressemble à aucun autre, il a troublé la triste souveraine, et voici qu'à l'heure du grand péril, elle ne s'appartient plus... Il n'est qu'un de ses sujets, et elle aimerait lui obéir...

SCÈNE IV

LES MÊMES, LA GRANDE MAITRESSE DES CÉRÉMONIES, DEUX SUIVANTES.

La grande maîtresse, *se prosternant.* — Je dois avertir Votre Majesté que l'heure matinale, fixée pour les audiences de congé, est proche...

L'Impératrice. — C'est bien. Je rentre.

La grande maîtresse. — Tout est prêt pour la toilette de l'Impératrice. Quels sont les ordres ?

L'Impératrice. — Je recevrai ici et en simplifiant, le plus possible, le fastidieux cérémonial.

La grande maîtresse, *toujours prosternée.* — Les devoirs de ma charge m'obligent à faire observer à Votre Majesté que ceci

est contraire aux rites : les audiences doivent avoir lieu dans la salle du trône, et s'accomplir d'après toutes les règles de l'étiquette séculaire.

L'Impératrice. — Nous sommes au-dessus des rites et des règles : j'ai dit ma volonté.

La grande maîtresse. — Les ordres de Votre Majesté vont être transmis aux officiers du palais, qui aviseront les princes et les grands.

L'Impératrice. — C'est bien.

(La grande maîtresse se relève et sort.)

SCÈNE V

L'IMPÉRATRICE, sortie du parterre ; elle s'arrête avant de monter par le sentier de marbre, et se retourne vers les fleurs.

Gardez-le-moi, ô fleurs du matin, ce secret que je vous ai confié. Maintenant il s'est échappé de mon âme !... Pour qu'il n'y rentre jamais, enfermez-le, ô fleurs, dans vos calices. *(Elle monte de quelques pas.)* Et vous, Ombres ancestrales, que j'implore une dernière fois, secourez votre fille impuissante à triompher de soi-même. Rendez invulnérable mon cœur, puisque vous m'avez appelée à la mission souveraine ; donnez-moi la force de repousser tout ce qui n'est pas ma noble tâche. Oh ! faites que je ne songe plus qu'à « la coupe trop pleine qu'il faut porter sans qu'elle déborde ! »

(Elle continue de remonter.)

SCÈNE VI

PORTE-FLÈCHE, DES SERVITEURS.

(Ils entrent précipitamment par le parterre qui est au pied des escaliers. Porte-Flèche, levant la tête, reconnaît l'Impératrice qui s'éloigne par le sentier impérial ; il fait un signe d'alarme à ceux qui le suivaient, et tous se jettent terrifiés la face contre terre. Dès qu'Elle a disparu, Porte-Flèche fait signe aux serviteurs de se relever.)

Porte-Flèche, *aux serviteurs.* — Mettez le trône ici, et placez ce siège tout auprès, pour le cas où l'Impératrice accorderait à quelque privilégié la faveur de s'asseoir. *(A d'autres.)* Disposez

les parfums dans les cassolettes et que les filles d'honneur n'aient plus qu'à les allumer.

(Entrent les gardes. Il les place au pied des escaliers.)

SCÈNE VII

LES MÊMES, PRINCE-FIDÈLE (ministre et général en chef). PRINCE-AILÉ (général et grand secrétaire). LE PEUPLIER (ministre). LUMIÈRE-VOILÉE (conseiller). CHAMBELLANS, CONSEILLERS, MANDARINS, etc. Ils entrent successivement, puis L'EMPEREUR TARTARE et PUITS-DES-BOIS.

Le Peuplier, *à Prince-Fidèle.* — Si Votre Excellence voulait dire un mot pour moi à l'Impératrice, mes désirs seraient comblés et j'obtiendrais le globule rouge, que j'ai gagné par mes services.

Prince-Fidèle. — Je connais vos mérites et je sais ce que vous valez. Mais, croyez-moi, la vraie grandeur est au-dessus des grandeurs. Nous vouons notre vie à une noble cause, pour la joie de la voir triompher, et non dans l'espoir d'un salaire. Si nous mourons à la tâche, notre nom brillera d'un éclat plus durable, je vous assure, que celui d'un rubis au sommet de votre chapeau... Cependant, soyez tranquille, je m'emploierai à vous le faire obtenir, puisque vous l'ambitionnez.

Le Peuplier. — Je vous en serai reconnaissant jusqu'à mon dernier jour.

(Il salue et s'éloigne.)

Prince-Ailé, *à Prince-Fidèle qui salue.* — Puis-je m'enquérir de votre santé si précieuse?

Prince-Fidèle, *saluant.* — Que vous êtes bon de vous inquiéter d'une si négligeable chose! Ma santé est bonne, merci. J'ose espérer que la vôtre, d'un prix infiniment supérieur, se maintient excellente, pour notre joie à tous.

Prince-Ailé, *resaluant.* — Vous me voyez confus d'une sollicitude que je mérite si peu. Merci, je suis bien. J'atteins sans trop de peine le chiffre, encore bien misérable, il est vrai, qui marque le nombre de mes années.

Prince-Fidèle. — Avez-vous pu voir ce serviteur de nos ennemis, qui est le vice-roi de Nang-King?...

Prince-Ailé. — Je l'ai vu et je lui ai dicté le rapport qu'il

convenait d'envoyer à Pékin, mais j'ai dû payer chèrement sa discrétion.

Prince-Fidèle. — Si nous gagnons par là quelques jours de répit, il ne faut pas regretter l'appât jeté dans la gueule du Tigre : les trésors des Ming, heureusement, sont loin d'être épuisés et les souterrains, inconnus des Tartares, en recèlent encore, plus qu'il n'en faut pour soutenir la guerre.

(Ils s'éloignent en causant.)

Lumière-Voilée, *causant avec un conseiller.* — C'est la manière d'obtenir des calebasses d'un rouge magnifique : on greffe le jeune plant avec des crêtes de coq...

Un conseiller. — Des crêtes de coq !... Se peut-il ?

Lumière-Voilée. — On les enfouit à côté des racines et il faut faire passer les tiges à travers la chair...

Un secrétaire. — Je connais aussi un procédé pour obtenir des courges d'un bleu céleste.

Le conseiller, *à Lumière-Voilée.* — D'où tenez-vous la recette ?

Lumière-Voilée. — Je l'ai lue dans le Tou-Tien-Chan, un ouvrage en vingt volumes qui contient vraiment les plus curieux secrets de l'horticulture.

(Ils passent.)

Un officier. — Que notre Impératrice est bonne de nous donner audience en plein air, au milieu des fleurs !...

Un gros mandarin. — Et de nous dispenser des prosternemens ; à mon âge, avec ma corpulence, cet exercice est très pénible, et l'on est, vous ne l'ignorez pas, si facilement ridicule !...

Prince-Ailé, *à Prince-Fidèle, en regardant de loin l'Empereur Tartare et Puits-des-Bois.* — J'ai rencontré une fois le gouverneur du Sud, mais je dois le confondre avec un autre, car je me souviens d'un personnage tout différent de celui-ci. Cependant, si j'avais déjà vu ces yeux-là, il me semble qu'ils seraient restés dans ma mémoire.

Prince-Fidèle. — En effet, il a une expression de visage et une dignité peu ordinaires.

L'Empereur, *à Puits-des-Bois.* — Pourquoi sembles-tu si inquiet ?

Puits-des-Bois, *bas.* — Pourquoi ?... Je suis certain d'avoir

reconnu, ici, dans le palais, deux officiers de Pékin, déguisés, comme nous le sommes nous-mêmes.

L'Empereur. — Vraiment?... Sans doute des espions lancés à ma poursuite.

Puits-des-Bois. — Je ne le crois pas... Plutôt les chefs d'un complot, dirigé contre Nang-King peut-être pour surprendre la ville... Il faut la quitter au plus vite. Tout est prêt, les chevaux sellés, le navire sous vapeur... Vous vouliez vous rendre compte par vos propres yeux; vous avez réussi, maintenant partons.

L'Empereur. — Partir avant d'avoir revu une dernière fois l'Impératrice! Oh! non, rien ne pourrait me faire renoncer à cette faveur, qui est devenue, pour moi, la chose la plus enviable qui soit au monde.

Puits-des-Bois. — A chaque minute, ici, nous jouons notre tête... Au moins, dès que vous aurez votre congé, je vous en supplie, ne vous attardez pas un instant...

L'Empereur. — Je te le promets.

Puits-des-Bois. — Le Prince-Fidèle a tourné plusieurs fois ses regards vers nous, et vous ne pouvez vous dispenser de le saluer. Il est premier ministre et général en chef, le plus important personnage d'ici: un grand cœur et un beau caractère. Son grade le place au-dessus d'un Vice-Roi.

L'Empereur. — Que pourrai-je bien lui dire?

Puits-des-Bois. — Quelques banalités courtoises.

L'Empereur. — Saurai-je?... *(Il s'approche de Prince-Fidèle et le salue.)* Illustre Prince! puissiez-vous vivre de longs jours heureux!... C'est une largesse du ciel que d'être admis à contempler votre noble face, et à croiser du regard le feu de vos yeux...

Prince-Fidèle, *rendant le salut.* — En vérité, je pourrais vous dire de même... Mais, je vous en prie, laissons les complimens. Êtes-vous satisfait de votre gouvernement du Sud.

L'Empereur. — Cette région est la plus fidèlement rebelle de tout l'empire et elle est si lointaine que les ordres de répression se perdent en route. Les habitans refusent de payer l'impôt aux Tartares et le versent spontanément dans nos caisses.

Prince-Fidèle. — Vous n'omettez pas de n'en accepter que la moitié, et de le refuser complètement, dans les mauvaises années?...

L'Empereur. — Je n'ai garde de négliger ce soin, qui porte à son comble notre popularité.

Prince-Fidèle. — Peut-être aimeriez-vous à vous rapprocher du trône, à obtenir un grade supérieur, plus digne de vos mérites. Usez de mon crédit, pour appuyer votre demande...

L'Empereur. — Je suis l'esclave de Sa Majesté, prêt à la servir dans le poste où elle voudra bien m'employer, mais je ne demande rien, et la bonne opinion que Votre Excellence a de mes mérites est pour moi la plus belle récompense.

Prince-Fidèle. — Je vous félicite d'être sans ambition et de ne pas fixer le prix de votre dévouement... Notre souveraine va paraître.

L'Empereur, *à Puits-des-Bois.* — M'en suis-je bien tiré ?

Puits-des-Bois. — Avec des mots bien dangereux. Ah ! que je voudrais vous voir hors d'ici.

L'Empereur. — Que ne puis-je y rester toujours !... Elle vient !

SCÈNE VIII

LES MÊMES, L'IMPÉRATRICE, maintenant en costume d'apparat.

(Dès qu'Elle paraît en haut de la terrasse, les parfums fument dans les cassolettes. Les gardes déploient les bannières qu'ils tenaient à la main. Les chambellans et les grands écuyers font la haie sur les marches de l'escalier en ployant un genou. Devant Elle on porte le parasol jaune à trois volans, à manche courbé en cou de cygne ; derrière, deux suivantes tiennent les hauts écrans de plumes, emblèmes de la souveraineté.)

Tous les assistans, *à voix basse et les yeux baissés.* — Dix mille années ! dix mille années ! dix mille fois dix mille années !...

L'Impératrice. — Le bonheur avec vous, mes fidèles : puissiez-vous vivre de longs jours !...

(Elle descend, Prince-Fidèle et Prince-Ailé la reçoivent au bas des marches.)

Prince-Ailé. — Les fleurs pâlissent d'envie à l'approche de notre souveraine.

Prince-Fidèle. — Sa présence double l'éclat du jour.

Puits-des-Bois, *bas à l'Empereur.* — Il est vrai qu'elle est aussi belle que la pivoine rose.

L'Empereur. — Dis plutôt que la fleur est à peine jolie comme elle.

L'Impératrice, *s'arrêtant aux dernières marches, entre les deux princes agenouillés.* — Il est des heures où la nature paraît plus splendide, la lumière du ciel plus rayonnante, où toutes les choses de ce monde semblent transfigurées et nouvelles, et l'âme alors se dilate comme dans la joie d'exister... Oh! mes fidèles, malgré nos lendemains chargés de menaces, l'heure présente est, pour votre souveraine, une de ces heures si rares... *(Plus à part et plus bas.)* En moi la vie tout à coup est comme doublée : les ivresses et les espoirs inconnus emplissent éperdument mon cœur.

L'Empereur, *à Puits-des-Bois.* — Ce que j'éprouve moi-même, elle vient exactement de l'exprimer... Avant cette heure qui rayonne, ami, je ne savais pas ce que c'était que vivre...

L'Impératrice *s'avance avec lenteur, s'arrêtant pour dire quelques mots aux personnages inclinés sur sa route ; — à Lumière-Secrète.* — Vous désiriez le gouvernement de la forteresse de Tang-Men. L'Empereur vous accorde ce titre, et les apanages qu'il comporte.

Lumière-Secrète, *s'agenouillant.* — Je redoublerai de zèle pour être digne d'une telle grâce.

L'Impératrice. — Faites ainsi... *(Elle passe. Le Grand Écuyer remet un rouleau de satin jaune à Lumière-Secrète qui le reçoit toujours à genoux. A un officier.)* L'Empereur vous nomme au grade supérieur, que vous avez su mériter si bien.

L'officier. — Ma vie appartient à Vos Majestés, mon seul désir est de pouvoir la sacrifier utilement.

L'Impératrice. — Conservez-la pour notre service. *(On donne à l'officier un rouleau jaune.)* J'offre à chacun de vous un léger cadeau, comme gage de ma bienveillance et souvenir de mon avènement...

Tous. — Dix mille années ! Dix mille fois dix mille années !

(Des pages distribuent les présens.)

Prince-Fidèle, *présentant Le Peuplier.* — Votre serviteur dévoué ambitionne de voir le corail de sa coiffure se changer en rubis. J'ose appuyer sa requête auprès de Votre Majesté.

L'Impératrice. — Recommandé par vous, le mérite est certain. J'accorde le grade avec plaisir.

Le Peuplier. — Mon cœur déborde de reconnaissance.

L'Impératrice, *à l'Empereur tartare.* — Et vous, Prince, ne désirez-vous rien? Êtes-vous trop fier, pour désigner la faveur qui vous plairait?

L'Empereur. — Oh! j'en demande une au ciel, une seule! C'est qu'il retarde la fuite du temps et prolonge cette heure enivrante.

L'Impératrice, *d'abord surprise et comme blessée, le regarde longuement. Mais son regard s'attendrit et s'achève dans un sourire.* — Est-ce que cela dépend uniquement du ciel?

(Elle s'assied sur le trône.)

Un héraut, *criant.* — L'Impératrice accorde le thé!

Tous. — Dix mille années!...

(Des échansons servent le thé, les fruits et les gâteaux. Chacun reçoit la tasse en ployant le genou.)

L'Impératrice, *faisant signe à l'Empereur tartare de s'asseoir sur le tabouret, auprès du trône.* — Venez là, Prince : il y a aussi un présent pour vous.

Un grand secrétaire, *bas à un conseiller.* — D'un mot, elle l'a créé Prince, et maintenant, elle lui permet de s'asseoir!...

Le conseiller. — Il n'a pas l'air surpris d'un tel honneur.

Le grand secrétaire. — C'est le favori de demain... Il va falloir compter avec lui.

L'Impératrice. — Vous avez donné à mon fils un bijou merveilleusement ciselé : un dragon, emblème du pouvoir impérial. Il en est ravi, et veut que je vous offre, en son nom, l'emblème des impératrices : un Phénix, aux ailes de saphirs et de rubis.

(Lotus-d'Or s'approche et présente l'écrin sur un plateau.)

L'Empereur. — Je veux le recevoir à genoux, et jurer qu'il ne me quittera jamais.

[Il ploie un genou.)

L'Impératrice, *à Lotus-d'Or.* — Lotus-d'Or, as-tu fait mettre, comme je te l'avais recommandé, un anneau pour le suspendre.

Lotus-d'Or. — Oui, Majesté!

L'Empereur. — Jusqu'à ce jour je n'avais vu que des nids d'oiseaux vulgaires, et l'oiseau incomparable, le Phénix, je n'y croyais pas. C'est aujourd'hui seulement que son existence m'est révélée par le témoignage de mes yeux charmés.

(Il suspend le bijou à sa ceinture.)

L'Impératrice. — Hélas! le Phénix et le Dragon portent aujourd'hui des chaînes et ne peuvent s'élever aussi haut qu'ils le voudraient dans les nuées, dans les airs...

L'Empereur. — Ah! que je souhaiterais être l'Empereur tartare qui règne à Pékin !...

L'Impératrice. — Quelle sombre et étrange idée! Vous souhaiteriez être mon plus mortel ennemi? Pourquoi donc?

L'Empereur. — Pour tenter de mettre la Chine entière à vos pieds, vous rendre votre bien, et devenir, après, votre sujet le plus fidèle.

L'Impératrice, *souriant.* — Quel rêve!... Mais de cet Empereur-là, je ne pourrais rien accepter... que la mort. Ne désirez pas être un autre que vous-même, car nul, jamais, ne m'a inspiré une aussi subite et profonde sympathie. Ne quittez pas encore le palais... Attendez mes ordres : puisque vous n'avez pas d'ambition, je veux en avoir à votre place, et vous garder, peut-être, plus près de moi... Au revoir...

L'Empereur *se lève et s'incline.* — De près ou de loin, ma pensée demeure prosternée aux pieds de Votre Majesté. *(Il s'éloigne, bas à Puits-des-Bois.)* Ami, sous mon déguisement, je triomphe! Pour la première fois, depuis trois cents ans, une Chinoise donne son amour à un Tartare!

Puits-des-Bois. — Oui, emportez-la, cette glorieuse joie; mais, de grâce, partons vite!...

(On offre le thé à l'Empereur; peu à peu il se dérobe, entraîné par son ministre.)

Le conseiller, *au secrétaire.* — Il ne s'agenouille même pas pour recevoir le thé impérial.

Le secrétaire. — Il comprend qu'il peut déjà tout se permettre.

L'Impératrice, *à part, rêveuse.* — Je ne suis plus maîtresse de ma volonté... Les mots s'envolaient de mes lèvres, comme des oiseaux captifs qui retrouvent le ciel... Je me suis trahie... avec bonheur !...

(Une rumeur, des cris ; tous les assistans effrayés. Des officiers du palais entrent précipitamment. La main sur la garde de leur sabre, Prince-Fidèle et Prince-Ailé s'approchent, comme pour la défendre, de l'Impératrice qui s'est levée du trône.)

SCÈNE IX

LES MÊMES, moins L'EMPEREUR et PUITS-DES-BOIS, DES OFFICIERS du palais, PORTE-FLÈCHE.

L'Impératrice. — Qu'y a-t-il?

Un officier. — Un complot!

Un autre. — Il est déjoué!

Porte-Flèche, *s'agenouillant.* — Notre jeune Empereur est sauf!

L'Impératrice, *avec un cri.* — Mon fils!... C'était contre mon fils!... Où est-il, mon fils?...

SCÈNE X

LES MÊMES. L'ENFANT avec ses femmes et ses gardes.

L'enfant *court vers sa mère et ploie le genou.* — Me voici, mère!...

L'Impératrice. — Ah!... toi!... *(Elle le relève et l'entoure d'un de ses bras.)* Maintenant j'ai la force d'entendre... Parlez!

Porte-Flèche. — Divine souveraine, deux espions tartares se sont introduits dans le palais avec le monstrueux dessein d'enlever notre jeune empereur. Comme des tigres aux aguets, ils s'étaient cachés dans les buissons. Ils en sont sortis, à l'improviste, et ont osé porter la main sur la personne sacrée de votre fils.

L'enfant. — Mère! ils m'ont jeté un voile sur la tête, en me serrant la gorge.

L'Impératrice. — Oh!...

L'enfant. — Je ne pouvais pas crier, mais je me suis bien débattu.

Porte-Flèche. — Nous faisions bonne garde. Les femmes, avec des cris d'horreur, ont appelé au secours; nous sommes accourus et nous avons saisi les criminels.

L'Impératrice. — Ah! vous les tenez!... Qu'on me les amène!

(Porte-Flèche se relève et s'éloigne. L'Impératrice se rassied.)

Prince-Ailé. — Leur procès ne sera pas long.

PRINCE-FIDÈLE. — Le ciel veillait sur son jeune fils, et l'a sauvé.

TOUS. — Dix mille années, dix mille fois dix mille années.

SCÈNE XI

LES MÊMES. DEUX ESPIONS, les mains attachées, chacun tenu par deux gardes. On les précipite à genoux devant le trône.

PRINCE-AILÉ. — Qui êtes-vous ?

1er ESPION. — Les serviteurs fidèles de la dynastie des Tsin.

PRINCE-AILÉ. — D'où venez-vous?

2e ESPION. — De l'unique capitale du grand et pur Empire.

PRINCE-AILÉ. — Votre crime est flagrant, et n'a pas besoin de preuves, qu'avez-vous à dire ?

1er ESPION. — Rien.

2e ESPION. — Eh bien, oui! Nous voulions enlever l'enfant pour avoir un otage et vous tenir mieux à notre merci. Nous ne dirons rien de plus. Bouche close.

PRINCE-AILÉ. — Nommez vos complices.

2e ESPION. — Nous ne parlerons pas.

PRINCE-AILÉ. — Oh ! oh ! oh ! on en a fait parler d'autres. *(A l'Impératrice.)* La torture, tout de suite, n'est-ce pas ?

L'IMPÉRATRICE. — La torture, non. La mort. Qu'ils meurent à l'instant.

PRINCE-FIDÈLE, *à l'Impératrice.* — J'ose faire observer à Votre Majesté qu'il vaudrait mieux, peut-être, garder ces hommes dans un cachot. Nous ne savons pas qui ils sont, ni de quelle importance aux yeux de l'ennemi. Quels secrets, sans doute, on pourrait tirer de ces deux têtes !...

L'IMPÉRATRICE. — Quoi ! après ce qu'ils ont fait, vous voulez qu'ils voient encore la lumière du jour?... Songez qu'ils ont porté la main sur l'être sacré en qui vit tout votre espoir ; qu'ils ont meurtri ce cou frêle comme la tige d'une fleur. L'enlever comme otage, disent-ils! Est-ce que je sais, moi, s'ils n'allaient pas plutôt tuer mon enfant!

TOUS. — Oh! oh ! à mort! à mort!...

L'IMPÉRATRICE. — Oui ! à mort! Et qu'ils soient jetés aux

bêtes mangeuses de cadavres; pour sépulture, le ventre des corbeaux et des chiens! Faites!

(Prince-Fidèle fait un signe, on relève les condamnés.)

1er ESPION. — Nous avions joué notre vie, nous avons perdu, nous acceptons la mort.

2e ESPION. — Nous serons promptement vengés par l'armée formidable qui marche contre vous et sera demain sous vos murs.

TOUS. — A mort! à mort!

(On entraîne les condamnés.)

SCÈNE XII

LES MÊMES, moins LES ESPIONS, PORTE-FLÈCHE ET LES GARDES.

L'IMPÉRATRICE, *à l'enfant.* — O mon bien-aimé! O vous, qui portez le doux nom de Fils du Printemps, j'ai donc failli vous perdre?...

L'ENFANT. — Dis : on va faire mourir ces hommes?

L'IMPÉRATRICE. — C'est la moindre punition qu'ait mérité leur crime.

L'ENFANT. — Non, c'est trop, puisqu'ils ne m'ont pas tué.

L'IMPÉRATRICE. — Mais ils voulaient votre mort : la peine est trop douce. Et, voyez, je leur ai pourtant épargné la torture... Maintenant, je n'oserai plus m'éloigner de vous; non, même pour une minute, ô mon diamant sans prix, vous ne serez plus jamais hors de ma vue.

PRINCE-FIDÈLE. — O ma souveraine! Qu'il me coûte d'être contraint de déchirer votre cœur en vous indiquant ce que nous croyons être votre cruel devoir, nous dont Votre Majesté daigne écouter les conseils. Depuis bien des jours, nous avions résolu de parler, et nous reculions devant cette pénible tâche. Mais aujourd'hui, l'heure est trop grave...

L'IMPÉRATRICE. — Oh! qu'allez-vous dire?

(Elle descend du trône.)

PRINCE-FIDÈLE. — Hélas! mes paroles vont être comme la bise de neige qui en automne fait tomber les fleurs.

L'Impératrice. — J'ai déjà froid jusqu'à l'âme.

Prince-Fidèle. — Il faut, pour un temps, vous séparer de votre fils!

L'Impératrice, *baissant la tête.* — J'avais compris!

Prince-Fidèle. — L'Espoir de tous, la Victoire future, notre jeune Empereur!... Il doit être à l'abri des hasards de la guerre, en sûreté, loin d'ici dans quelque province inaccessible.

L'Impératrice. — « Que le précieux flambeau qui éclairera l'avenir soit mis hors des atteintes du vent, » ainsi l'astrologue a parlé. Oui, l'aveugle a vu dans l'invisible. Voici que l'énigme de ses paroles est expliquée!...

Prince-Fidèle. — Il faut obéir à l'oracle : le malheur, lorsqu'il est prévu, peut être évité encore. Prince-Ailé, et vous Lumière-Voilée, sages conseillers, votre avis est-il pareil au mien?

Prince-Ailé. — Il est pareil, de tous points.

Prince-Fidèle. — Et vous tous, nobles chefs, savans lettrés, dignitaires, votre pensée est-elle aussi qu'il faut éloigner le jeune Empereur? *(Tous inclinent la tête en silence.)* Et non pas demain, non pas ce soir, hélas! car chaque minute aggrave le péril!... Dès maintenant, si Votre Majesté consent au sacrifice.

L'Impératrice. — Oh! vous me prenez dans un cercle de fer, que vous resserrez, que vous resserrez trop vite... Mais où donc sont-elles, les armées du Tartare?... Pas sous nos murs encore, nous ne sommes pas investis! Les routes sont ouvertes... *(Elle serre son fils contre elle-même.)* Laissez-le-moi encore un jour. Au moins, donnez-moi le temps de trouver de la force, pour accepter le désespoir... Je suis l'Impératrice, oui; mais je suis aussi une mère!... A une mère, on n'enlève pas son enfant comme on arrache une fleur de sa tige... Attendez!...

Prince-Fidèle. — Attendre, ô ma souveraine! Mais votre chagrin ne serait-il pas infiniment plus affreux si un malheur arrivait par la faute d'une tendre faiblesse? Songez au désordre d'un siège, à l'horreur et aux risques des combats! Remercions le ciel d'avoir le temps encore d'y dérober notre jeune maître. Dès que le danger sera conjuré, il vous reviendra.

L'Impératrice. — Ah! non, ne parlez pas de retour, pour leurrer ma détresse, comme on fait aux enfans!... Laissons l'avenir, qui est nébuleux et noir... Mais la sagesse a parlé, et ma révolte est passée, j'aurai la force de me soumettre. *(A l'en-*

fant, qu'elle tient toujours serré contre elle-même.) Mon fils! il faut, pour quelque temps, vous éloigner de moi... Ah! les larmes noient mes yeux à cette idée. Mais si je pense à vous garder en ce palais au milieu de si terribles dangers, l'angoisse broie mon cœur dans ses serres... Mon bien-aimé, il faut partir...

L'ENFANT, *l'entourant de ses bras.* — Alors, toi aussi, mère, et partons nous deux ensemble... Sans toi, non, non! Sans toi, je ne veux pas! Vous m'entendez tous, je ne veux pas!...

L'IMPÉRATRICE. — Partir avec vous, mon fils!... Comment pourrais-je déserter votre trône, faillir au devoir sacré qui m'est échu en votre nom? Mais vous, il faut montrer du courage et être digne, déjà, de votre mission haute et magnifique. Songez que vous n'êtes pas un enfant ordinaire. Sous votre chair de fleur, dans le délicat réseau de vos veines, une sève divine est enfermée; la dynastie de la Lumière aboutit à vous seul. O mon bien-aimé! Vous êtes le Fils du Ciel.

(L'enfant, très pensif, baisse la tête.)

PRINCE-FIDÈLE. — Levez le front, ne le courbez pas devant l'éblouissement du nom lumineux de vos ancêtres. Déjà il vous faut maîtriser vos sentimens. Votre cœur, vous le devez à ce peuple innombrable, qui est vaincu, et opprimé, qui attend de vous sa délivrance; à lui seul appartiennent vos pensées, vos actions, votre vie même.

L'ENFANT, *triste et grave.* — Je ne pleurerai pas...

L'IMPÉRATRICE. — A qui le confierons-nous, notre bien suprême? car vous y avez pensé déjà, je devine que vos plans sont faits.

PRINCE-FIDÈLE. — Notre jeune Empereur a montré, sans le connaître, de la sympathie au vice-roi du Sud, qui est justement le mieux situé pour lui offrir un inviolable asile. Mon avis est qu'il lui soit confié.

L'IMPÉRATRICE, *à l'enfant.* — Cela vous plairait?...

L'ENFANT. — Oui.

L'IMPÉRATRICE. — C'était aussi ma pensée. Ce vice-roi est certainement encore au palais, attendant mes ordres. *(A Porte-Flèche.)* Faites-le appeler.

(Porte-Flèche sort.)

PRINCE-FIDÈLE, *aux femmes.* — Préparez tout pour un départ immédiat. Vous ne quitterez pas votre maître.

L'Impératrice, *à l'enfant.* — Je les envie. Je voudrais être, aujourd'hui, seulement votre servante.

Prince-Fidèle, *aux gardes.* — Une escorte de cinq cents hommes, choisis et bien armés *(Les gardes sortent. A Prince-Ailé.)* Prince, vous accompagnerez l'Empereur, et, dès qu'il sera en sûreté, vous reviendrez prendre votre place dans nos rangs.

Prince-Ailé. — Je m'efforcerai d'être digne de votre confiance; mes préparatifs seront brefs.

(Il sort.)

Prince-Fidèle, *aux assistans.* — A vos postes, maintenant, nobles défenseurs des Fils du Ciel. Nous sommes toujours prêts à la guerre, je le sais, mais fortifions-nous encore. Et élevons nos courages, préparons aussi nos âmes... Que des émissaires soient détachés à l'instant même pour déterminer exactement la position et l'importance de l'armée qui marche sur nous. *(L'Impératrice fait un geste.)* Vous avez votre congé.

(Les assistans sortent successivement, après une génuflexion.)

L'Impératrice, *à l'enfant.* — Je vous contemple, pour graver dans ma mémoire vos traits adorés; j'en emplis mes yeux, comme si je n'en connaissais pas intimement la moindre inflexion, la moindre ligne; mais ils vont m'échapper... Je voudrais les sculpter dans le marbre, et le souvenir est inconsistant comme l'eau...

SCÈNE XIII

LES MÊMES, PRINCE-AILÉ revient précipitamment.

Prince-Ailé, *à Prince-Fidèle.* — Un courrier vient d'arriver, qui apporte une singulière nouvelle.

L'Impératrice. — Qu'y a-t-il encore?

Prince-Ailé. — Le vice-roi du Sud envoie dire à Votre Majesté que, s'il n'a pu arriver au palais pour la cérémonie à laquelle il était convié, c'est qu'il a été fait prisonnier au moment où il allait entrer à Nang-King.

L'Impératrice. — Mais le vice-roi était ici.

Prince-Ailé. — Ce n'était pas le véritable.

L'Impératrice. — Ce n'était pas le véritable!

PRINCE-AILÉ. — On l'a gardé sur un navire, mais sans lui faire aucun mal, et même en l'entourant d'égards... Comment il s'est échappé, sa lettre le raconte...

PRINCE-FIDÈLE. — En l'entourant d'égards? Que veut dire encore cela? Les espions des Tsin sont moins généreux!...

PRINCE-AILÉ. — Le vice-roi expédie ce courrier en toute hâte; il attend des ordres pour venir se prosterner au pied du trône et demander son pardon.

L'IMPÉRATRICE. — Alors, cet homme, qui était ici?... Oh! de quelle trame effrayante sommes-nous donc enveloppés?... Et j'allais moi-même livrer mon fils à cet inconnu!... Je lui avais donné l'ordre de rester encore : courez! peut-être n'est-il pas parti.

PORTE-FLÈCHE, *revenant.* — Le pavillon est vide : ce rouleau de soie, à l'adresse de Votre Majesté, était placé de façon à attirer les regards.

L'IMPÉRATRICE, *vivement.* — Donnez!... *(Porte-Flèche remet le rouleau à Prince-Fidèle, qui le donne à l'Impératrice. A part.)* Dans mon rêve,... ce serpent venu pour m'enlacer... Alors, c'était lui! *(Elle s'écarte un peu pour lire.)* Des vers!... Dans mon trouble, j'aurai peine à les lire. Et puis le sens en paraît si mystérieux!... *(Aux officiers les plus proches.)* Vingt cavaliers, lancés au galop, dans toutes les directions, à sa poursuite... Et qu'on fouille aussi la ville dans nos alentours. Cent mille taëls à qui me ramène cet homme. Allez! *(Deux officiers s'inclinent et sortent en courant. A Prince-Fidèle, en lui tendant le rouleau de soie.)* Lisez, vous, Prince-Fidèle.

PRINCE-FIDÈLE, *lisant :*

Masque inconnu de tous, guettant votre passage,
Vous m'avez regardé sans voir mon vrai visage,
Vous m'avez écouté sans entendre mon cœur;
Mais vienne le triomphe, alors jetant le voile,
Je vous protégerai comme une sûre étoile,
Quand tout s'inclinera sous le Dragon vainqueur.

Le traître est un fin lettré, mais il ne se démasque pas.

PRINCE-AILÉ, *à l'enfant.* — Votre Majesté ne va plus garder, pendu à son cou, comme une relique, ce présent qu'il tient d'un imposteur.

L'ENFANT, *vivement.* — Si! je le garderai. J'ai pensé à mon

père mort, en voyant cet homme, et, quand il m'a dit qu'il voudrait m'avoir pour fils, il retenait des larmes.

L'Impératrice. — L'instinct des enfans ne les trompe pas... Moi, non plus, je ne peux croire que cet inconnu nous voulait du mal... Attendons encore, pour le haïr...

(Elle tend la main et reprend le poème, qu'elle place sur sa poitrine, dans l'entre-croisement de sa robe.)

SCÈNE XIV

LES MÊMES, LES FEMMES, BOIS-FLEURI.

1re femme. — Nos préparatifs sont terminés.

Bois-Fleuri. — L'escorte est prête.

L'Impératrice, *attirant son fils.* — Oui ! Mais à qui maintenant confiez-vous votre Empereur? Prenons le temps de penser, au moins !... Ou alors, pour qu'il y ait une telle urgence, c'est que vous m'avez trompée, nous sommes investis?... Où est-elle, l'armée tartare? Je ne suis pas une idole enfermée dans un tabernacle : qu'on me dise la vérité !... Où est-elle?

Prince-Fidèle. — Tout près, et formidable !... Les émissaires nous fixeront mieux ce soir... Pour ne pas assombrir le front de Votre Majesté, pendant les journées radieuses de l'investiture, nous avions dissimulé, c'est vrai. Pardonnez-nous.

L'Impératrice. — C'est bien... Et maintenant, mon fils, à qui?...

Prince-Fidèle. — Au vice-roi du Sud, toujours, au véritable, nous le confierons ; son dévouement de dix années est à l'épreuve de tout. Donc, il s'agit de marcher à sa rencontre, et que, sans perdre une heure, il rebrousse chemin vers le Yun-Nam avec son précieux dépôt. Pour cela, partir à l'instant même, afin que la jonction des deux escortes ait lieu avant la tombée de la nuit. *(A Prince-Ailé.)* Prince, jusqu'à nouvel avis, restez auprès de l'Empereur. Établissez une communication constante avec la frontière, et, à la première alerte, emmenez l'enfant hors de l'Empire.

L'Impératrice. — Et que, chaque jour, un courrier m'apporte des nouvelles..., aussi longtemps du moins que les routes seront libres autour de nos murs et nos portes ouvertes.

PRINCE-AILÉ. — Je veillerai à tout, ne me fiant qu'à moi-même.

PRINCE-FIDÈLE. — Et nous savons tout le prix de votre vigilance...

(Un des officiers, qui était parti tout à l'heure sur un signe de l'Impératrice, arrive en hâte.)

L'OFFICIER. — Les cavaliers sont rentrés... On les a vus, les deux fuyards, l'homme et son complice ; ils avaient des chevaux qui dévoraient l'espace... Un de ces navires rapides, comme en ont les barbares d'Occident, attendait au bord du fleuve ; il les emporte à cette heure, avec la vitesse de la foudre. Toute poursuite serait vaine.

L'IMPÉRATRICE. — Je m'y attendais... Lui, se laisser reprendre comme un fuyard vulgaire !... Non ! Je savais qu'il emporterait avec lui le mystère qu'il lui a plu de garder.

PRINCE-FIDÈLE, *à l'Impératrice.* — Majesté, l'heure est venue, l'heure presse...

L'IMPÉRATRICE. — Oui, je suis prête... Rien qu'un instant, une suprême minute encore. *(Elle conduit le petit Empereur jusqu'au trône, où elle le fait asseoir.)* Laissez-moi rendre au Fils du Ciel l'hommage qui lui est dû. *(Elle s'agenouille.)* Que votre vie soit heureuse et longue ! Votre règne paisible et prospère. *(Elle s'incline trois fois.)* Que votre dynastie dure éternellement.

(Les hommes et les femmes se sont prosternés.)

L'ENFANT, *qui retient ses larmes.* — J'ai promis de ne pas pleurer.

L'IMPÉRATRICE. — Puissent le triomphe et la gloire vous ramener ici bientôt.

(Elle se relève. L'enfant descend du trône, s'approche de l'Impératrice et s'agenouille à son tour.)

L'ENFANT. — Dis, mère, ce n'est pas pour longtemps que je m'en vais ?...

L'IMPÉRATRICE, *se penchant vers son fils pour l'embrasser désespérément.* — Non, mon bien-aimé, non... Pour peu de jours, s'il plaît à nos Dieux que j'implore !... Aie du courage, chère petite fleur !... *(Aux femmes.)* Allez, maintenant.

(Les femmes entraînent le petit Empereur. Il sort, les regards toujours fixés sur sa mère.)

SCÈNE XV

L'IMPÉRATRICE, PRINCE-FIDÈLE,
QUELQUES FILLES D'HONNEUR.

(L'Impératrice le regarde s'éloigner, puis monte les marches de la terrasse pour le voir encore et, quand il a disparu, jette un grand cri, en se tordant les bras.)

PRINCE-FIDÈLE. — Bonne souveraine, prenez courage.

L'IMPÉRATRICE. — Ah ! non, laissez, je suis à bout de force !... J'ai bien fait ma souveraine, n'est-ce pas, tant qu'il était là, mon enfant?... A présent qu'il est parti, laissez-moi être une femme, laissez-moi être sa mère !... Je ne le reverrai jamais, lui, que vous venez de m'enlever, jamais, entendez-vous !... Je le sens, je le sais !... Puisque nous sommes au-dessus des hommes, que le Ciel pour nous soit juste et nous donne une force surhumaine !... Pourquoi avons-nous un cœur comme les autres et des sanglots qui le brisent?... Ah ! celles qui mendient, en haillons, dans les rues, sont moins misérables !... Il ne leur vient pas un bel espion charmeur, pour faire chanceler leur âme, et puis s'enfuir..., et, après, on ne leur arrache pas leur enfant !... Votre Impératrice, tenez, elle voudrait être la mendiante, qui a faim, qui a froid, mais qui serre son petit sur sa poitrine..., oui, la mendiante, je vous dis, qui tend la main aux passans, assise sur les marches d'un temple !...

(Elle se jette en sanglotant sur les marches de la terrasse.)

RIDEAU.

JUDITH GAUTIER et PIERRE LOTI.

LA BANQUE DE FRANCE

Aucun de ceux qui connaissent et apprécient la force financière de notre pays n'ignore que la Banque de France y contribue pour une bonne part. Mais ceux qui savent sur quels élémens repose la puissance de cet établissement, ceux qui ont étudié son histoire et suivi depuis l'origine la marche sûre, quelquefois ralentie, jamais interrompue, de son développement, sont infiniment moins nombreux. Néanmoins, chaque fois qu'une crise éclate, c'est vers elle que les regards se tournent; c'est à elle que l'on s'adresse. Qu'il s'agisse de venir en aide à une industrie nationale comme celle des chemins de fer et de lui procurer des capitaux, de sauver de la ruine des banques en péril, ou de prêter au Trésor public un appui essentiel, à l'heure des plus graves épreuves, comme ce fut le cas il y a quarante ans lors de la guerre et de l'invasion allemandes, aussitôt les hommes responsables de la conduite des affaires convoquent le gouverneur et les régens de la Banque et recherchent avec eux les moyens de faire face aux difficultés ou aux dangers d'une situation menaçante. Étudier les origines et la constitution de cet établissement, les étapes de son existence plus que séculaire; mettre en lumière les raisons du crédit en quelque sorte illimité dont il jouit ; rappeler les époques de notre histoire où il a rendu au public et à l'État d'inoubliables services, ne semble pas une œuvre inutile. Il ne l'est pas non plus de dégager les principes qui résultent à la fois de l'expérience générale et de celle de notre pays en la matière et de montrer avec quel soin il faut veiller sur le crédit de la

Banque, afin qu'elle reste en mesure de le mettre, le cas échéant, au service de l'État.

I

On s'est souvent demandé pourquoi la France, dont le génie financier s'est si clairement et brillamment manifesté de nos jours, avait été en retard par rapport à d'autres pays pour l'organisation de sa banque d'émission. La Grande-Bretagne, la Suède, la Hollande, l'Italie, l'avaient précédée de beaucoup dans cette voie ; c'est à l'an 1694 que remonte la fondation de la Banque d'Angleterre, celle de Suède date de 1656 ; les banques de Gênes, de Venise, d'Amsterdam, de Hambourg, florissaient à des époques où aucune institution semblable n'existait chez nous. Mais il est un fait qui explique la lenteur que la France a mise à suivre l'exemple d'autres nations européennes : c'est l'aventure extraordinaire du début du XVIIIe siècle, l'arrivée à Paris de l'Écossais Law, la fondation par lui de la fameuse banque royale au début de la Régence, et les désastres qu'elle entraîna. Il est inutile de rappeler ici les détails de cet épisode financier, qui eut un si grand retentissement et des conséquences lointaines et prolongées : l'histoire en a été écrite par M. Levasseur dans l'excellent livre qu'il a consacré au système de Law, et tout récemment par l'auteur du présent article (1). Mais on sait assez à quels excès de spéculation donnèrent lieu les actions de cette banque et des Compagnies des Indes et autres qui y avaient été rattachées, pour comprendre que ce n'était pas d'un établissement dirigé comme celui-là qu'on pouvait attendre l'organisation rationnelle de la circulation fiduciaire en France. Non seulement Law, qui avait cependant commencé par affirmer qu'il agirait selon les principes inflexibles du crédit et de la monnaie, se lança dans les entreprises les plus démesurées et d'un caractère tout différent de celles qui conviennent à une banque d'émission, mais il prétendit, par une législation qui ne tarda pas à devenir draconienne, substituer de force le papier aux espèces et donner à son billet une valeur égale et même supérieure à celle du numéraire. Le résultat inévitable ne tarda pas à se produire : en dépit de tous les arrêtés, le public refu-

(1) *Banques d'émission et Trésors publics*, par M. Raphaël-Georges Lévy, 1 volume in-8, chez Hachette et Cie.

sait d'abandonner ses marchandises contre une promesse de payer dont le signataire ne lui inspirait plus confiance. Le « système, » comme on l'appelait, s'écroula, et laissa derrière lui une telle méfiance de tout ce qui s'appelait banque, qu'une partie du XVIIIe siècle s'écoula sans qu'aucune tentative fût faite pour en créer une en France. Sous le ministère Turgot, un arrêt du Roi en Conseil, daté du 24 mars 1776, établit la Caisse d'escompte de commerce, au capital de 15 millions, porté plus tard à 100 millions. Elle était autorisée à émettre des billets en représentation des valeurs escomptées par elle. Le gouvernement accapara peu à peu toutes ses ressources, en se faisant consentir des avances de plus en plus considérables ; de septembre 1788 à novembre 1789, il ne lui enleva pas moins de 120 millions. L'Assemblée constituante réclama de nouveaux prêts : la Caisse, pour les fournir, porta son capital à 150 millions, mais cela n'empêcha pas le cours forcé d'être décrété et l'institution elle-même de disparaître dans la tourmente.

C'est alors qu'une loi du 21 décembre 1789 créa les assignats. Elle ordonnait la vente de biens provenant du domaine ecclésiastique ou royal jusqu'à concurrence de 400 millions, la formation d'une caisse de l'extraordinaire, destinée à recevoir les fonds provenant des ventes et la création d'assignats jusqu'à concurrence de la valeur des biens à réaliser. L'État émettait donc un billet gagé par le produit d'opérations futures et incertaines : bien qu'il ignorât l'époque à laquelle il pourrait trouver acquéreur et à quel prix, il prétendait faire de ce papier une monnaie et lui donner force libératoire. Cette conception erronée fut la source des pires abus et de la plus extraordinaire débauche de papier-monnaie que l'histoire ait enregistrée. La dépréciation des assignats augmenta rapidement, en dépit des lois de plus en plus rigoureuses qui ordonnaient à chaque citoyen de les recevoir au pair des espèces métalliques. Plus le pouvoir d'achat de ce papier diminuait, et plus les gouvernemens révolutionnaires en multiplièrent les émissions. En octobre 1795, lorsque la Convention se sépara, le louis d'or valait 2 500 livres en assignats, c'est-à-dire que ceux-ci perdaient les 124/125 de leur valeur. Le 22 décembre de la même année, les Conseils des Anciens et des Cinq Cents décrétèrent que le total de l'émission serait porté à 40 milliards, après quoi on briserait les planches et les poinçons qui avaient servi à les fabriquer. Le

Directoire essaya ensuite de substituer aux assignats, tombés à zéro ou à peu près, les mandats territoriaux, également gagés par des propriétés foncières. Ceux qui gouvernaient alors le pays ne semblaient pas avoir compris la leçon, si cruelle dans sa clarté, des années précédentes ; le nouveau papier n'eut pas un sort meilleur que l'ancien; au bout de peu de mois, le mandat territorial était au niveau de l'assignat, et la France privée de toute espèce de circulation fiduciaire.

Il faut se reporter aux récits de l'époque pour se rendre compte du désordre invraisemblable que la dépréciation du papier à cours légal avait provoqué. Les débiteurs de toute catégorie s'empressaient de se libérer, puisqu'ils pouvaient le faire à des conditions inespérées pour eux. On vit, par exemple, des divorces nombreux permettre à des maris de rembourser, moyennant un prix dérisoire, les capitaux dont ils étaient comptables vis-à-vis de leurs femmes. Une fois le tour joué, les époux s'unissaient de nouveau, affranchis des entraves que les conventions d'un premier mariage avaient apportées à la libre disposition de leurs biens. Les propriétaires, forcés de recevoir en assignats le paiement de leurs baux, subissaient un préjudice énorme ; beaucoup d'entre eux étaient réduits à la misère. Le gouvernement, malgré l'entêtement que les assemblées mettaient à vouloir ignorer les faits qui se passaient autour d'elles, fut contraint, à un moment donné, de reconnaître officiellement la dépréciation de sa signature et d'essayer de fixer un rapport entre le papier et le métal, sans tenir compte de la similitude des dénominations. La loi du 8 messidor an V posa les bases d'évaluation du papier-monnaie : c'est ainsi qu'elle reconnaissait qu'au 30 ventôse an IV, 100 livres d'assignats ne valaient pas plus de 10 livres de numéraire.

Pendant les quelques années qui suivirent, la Caisse des comptes courans, fondée en 1796, et la Caisse d'escompte du commerce, créée en 1797, émirent des billets à vue, en quantités modérées, pour les besoins commerciaux de la capitale. Lorsque le Premier Consul remit l'ordre dans les finances, il voulut donner à un établissement unique la faculté d'émission. La Banque de France fut constituée le 28 nivôse an VIII (18 janvier 1800), au capital de 30 millions de francs. Une partie de ce capital fut fournie par l'échange d'actions de la Caisse des comptes courans qui entra en liquidation. Les statuts

prévoyaient l'émission de billets, mais ce n'est que par la loi du 24 germinal an XI (14 avril 1803) que la Banque reçut le privilège exclusif d'émission, limité d'ailleurs à la capitale. Sauf 5 millions souscrits par le Trésor, les fonds furent apportés par des particuliers; Bonaparte premier consul figure sur la liste des actionnaires. Les augmentations successives de ce capital, qui l'ont porté en quatre fois à son chiffre actuel de 182 500 000 francs, ont toujours été effectuées au moyen d'espèces versées par les souscripteurs.

Le préambule des statuts est curieux à relire, à cent onze ans d'intervalle. Il rappelle que « par le résultat inévitable de la Révolution française et d'une guerre longue et dispendieuse, la nation a éprouvé le déplacement et la dispersion des fonds qui alimentaient son commerce, l'altération du crédit public et le ralentissement de la circulation de ses richesses. Dans des circonstances semblables, plusieurs nations ont conjuré les mêmes maux et trouvé de grandes ressources dans des établissemens de banque ; et l'on doit s'attendre à ce que l'intérêt privé et l'intérêt public concourront d'une manière prompte et puissante au succès de l'établissement projeté. » Toutefois c'était alors le Conseil général qui seul était chargé d'organiser l'administration de la Banque, et de faire tous les règlemens nécessaires à cet effet. Aucun fonctionnaire de l'établissement ne devait sa nomination à l'État.

Les statuts primitifs de la Banque indiquent l'objet de son activité : la définition n'en a pas été sensiblement modifiée, depuis la date du 24 pluviôse an VIII : escompter des lettres de change et des billets à ordre revêtus de trois signatures de citoyens français et de commerçans étrangers ayant une réputation notoire de solvabilité ; se charger, pour le compte des particuliers et pour celui des établissemens publics, de recouvrer le montant des effets qui lui seront remis, et faire des avances sur les recouvremens de ces effets lorsqu'ils lui paraîtront certains; recevoir en compte courant tous les dépôts et consignations, ainsi que les sommes en numéraire et les effets qui lui seront remis; payer les mandats tirés sur la Banque par ses cliens ou les engagemens qu'ils auront pris à son domicile, et ce jusqu'à concurrence des sommes encaissées à leur profit; émettre des billets payables au porteur et à vue, et des billets à ordre payables à un certain nombre de jours de vue.

Trois ans après la fondation de la Banque, qui n'avait jusque-là d'autre charte que ses statuts approuvés par ses actionnaires, le législateur intervint. Le 24 germinal an XI, le Premier Consul proclama loi de la République le décret rendu par le Corps législatif, conformément à la proposition faite par le gouvernement le 19 du même mois, communiquée au Tribunat le surlendemain. L'article Ier déclare que l'association formée à Paris sous le nom de *Banque de France* aura pour quinze ans le privilège exclusif d'émettre des billets aux conditions énoncées par la loi, et dont la première est que la Banque ne pourra faire aucun autre commerce que celui des matières d'or et d'argent. Aux régens et aux censeurs institués par les statuts primitifs, la loi ajoute un conseil d'escompte, composé de douze membres choisis parmi les commerçans de la capitale.

Trois ans après, à la suite de la crise de décembre 1805, qui avait coïncidé avec la campagne d'Austerlitz et préoccupé l'Empereur jusque sur les champs de bataille autrichiens, une nouvelle loi intervint, celle du 22 avril 1806, qui remania l'organisation de la Banque, étendit son privilège jusqu'en 1843, doubla son capital en le portant à 90 millions, et confia la direction des affaires à un gouverneur, assisté de deux suppléans, nommés tous trois par l'Empereur. Le gouverneur lui-même nomme et révoque les agens de la Banque, signe tous traités et conventions, préside le Conseil général et les comités, fait exécuter dans toute leur étendue les lois relatives à la Banque, les statuts et les délibérations du Conseil général, et propose au gouvernement les nominations de directeurs des succursales. Le Conseil d'État connaît, sur les rapports du ministre des Finances, des infractions aux lois et règlemens qui régissent la Banque et des contestations relatives à sa police et à son administration intérieures. La même loi de 1806 dispose que : « Le Conseil général de la Banque continue à surveiller toutes les parties de l'établissement, à faire le choix des effets qui pourront être pris à l'escompte ; à délibérer ses statuts particuliers et les règlemens de son régime intérieur ; à délibérer, sur la proposition du gouverneur, tous traités généraux et conventions ; à statuer sur la création et l'émission des billets de la Banque, payables au porteur et à vue ; à statuer pareillement sur le retirement et l'annulation ; à régler la forme de ces billets ; à déterminer les signatures dont ils devront être revêtus ; à déterminer le placement

des fonds de réserve et à veiller sur ce que la Banque ne fasse d'autres opérations que celles déterminées par la loi, et selon les formes réglées par les statuts. »

La volonté de l'Empereur, qui semble avoir eu la vision très nette de ce que doivent être les rapports de l'État avec la Banque d'émission, se manifesta ainsi par l'organisation d'un pouvoir exécutif qui s'incarnait dans le gouverneur, et le maintien des droits du Conseil de régence qui représentait plus directement les actionnaires.

Le privilège, qui expirait en 1843, fut prorogé par la loi du 30 juin 1840 jusqu'au 31 décembre 1867. Néanmoins, il aurait pu prendre fin ou être modifié le 31 décembre 1855, s'il en avait été ainsi ordonné par une loi votée dans l'une des deux sessions précédant cette époque. La loi du 9 juin 1857 le prorogea de nouveau jusqu'au 31 décembre 1897 et doubla le capital par l'émission de 91 250 actions nouvelles, réservées aux anciens actionnaires au prix de 1 100 francs chacune; 9 125 000 francs, représentant la prime de 100 francs par titre, furent portés en réserve. D'autre part, une somme de 100 millions de francs fut versée par la Banque au Trésor, qui lui remit en échange des rentes 3 pour 100 au prix d'environ 75 pour 100. Le décret du 8 avril 1865 autorisa la cession du privilège d'émission de la Banque de Savoie à la Banque de France, dont le monopole s'étendit désormais à toute la France continentale; son comptoir d'Alger avait cédé la place à la Banque de l'Algérie fondée en 1851. Le privilège a été renouvelé en 1897, à la veille même de la date à laquelle il expirait : ni sous le gouvernement de Juillet, ni sous le second Empire, on n'avait cru sage d'attendre ainsi jusqu'à la dernière heure pour régler une question aussi importante. C'est trois ans d'avance sous le règne de Louis-Philippe, et dix ans d'avance sous celui de Napoléon III, que les mesures avaient été prises pour assurer la continuité du grand service d'intérêt public que la Banque remplit. Les assemblées souveraines ont une tendance fâcheuse à remettre indéfiniment la solution des questions les plus graves et à se condamner ainsi à des solutions hâtives, qui ne tiennent pas toujours un compte suffisant de tous les élémens qui doivent être pris en considération.

La loi du 17 novembre 1897 est la dernière qui ait réglé les conditions d'existence de la Banque de France. Après avoir

prorogé le privilège jusqu'à la fin de l'année 1920, elle stipule le versement au Trésor par la Banque d'une redevance annuelle minimum de 2 millions de francs, calculée en raison du taux de l'escompte et de la circulation productive, étend la faculté d'escompte aux effets souscrits par les syndicats agricoles, déclare les fonctions de gouverneur et de sous-gouverneur incompatibles avec le mandat législatif, supprime pour l'État toute charge d'intérêt sur les avances à lui consenties, impose à la Banque l'obligation de payer gratuitement tous coupons de rentes et valeurs du Trésor, d'ouvrir gratuitement ses guichets à l'émission de ces rentes et valeurs, augmente le nombre des succursales et bureaux auxiliaires, attribue à l'État les trois quarts des produits résultant de l'escompte au-dessus de 5 pour 100, et fait verser au Trésor le montant de tous les billets des anciennes séries non présentés au remboursement.

II

Sous l'empire du nouveau régime institué par cette convention-loi de 1897, la masse des opérations de la Banque s'est considérablement développée, mais ce développement a profité au public beaucoup plus qu'à l'établissement, puisque la moyenne a presque doublé pour les opérations improductives, tandis qu'elle ne s'est accrue que de moitié environ pour celles qui rapportent un léger bénéfice à la Banque de France. Lorsqu'elle émet des billets en représentation d'espèces qui lui sont remises, non seulement elle ne retire aucun profit de cette opération, mais elle supporte les frais qu'entraînent la fabrication et l'entretien de la circulation, la garde du numéraire. Elle ne gagne rien à opérer des transports d'espèces et des viremens de fonds gratuits, tels que ceux du Trésor. Le chiffre annuel de ces opérations stériles ou mêmes onéreuses était de 92 milliards pendant la période de 1884 à 1896; il s'est élevé à 167 milliards de 1898 à 1910; celui des autres a passé dans le même intervalle de 13 à 20 milliards. Tandis que le produit brut augmentait de 40 pour 100, les frais de gestion, parmi lesquels les traitemens du personnel jouent le rôle essentiel, s'accroissaient de 64 pour 100. La part de l'État passait de 2 à plus de 8 millions, tandis que celle des actionnaires baissait de 16 à 14 millions. Le dividende reculait de 146 à 137 francs, et le cours des

actions baissait en proportion. La cote actuelle d'environ 4 000 francs représente une chute de plus des deux cinquièmes par rapport à celle de 6 800 francs qui a été enregistrée il y a trente ans, en 1881. Néanmoins, en dépit de cette stagnation du dividende, le nombre des actionnaires a augmenté, au cours des quinze dernières années, d'un septième environ : il a passé de 28 000 à plus de 32 000, c'est-à-dire que le titre n'a cessé d'entrer dans le portefeuille des petits capitalistes : sur ce terrain comme sur beaucoup d'autres, contrairement à certains lieux communs qui se répètent tous les jours, nous assistons en France à une division et non pas à une concentration de la fortune.

D'une façon générale, on peut dire que l'effort ininterrompu de la Banque de France tend vers la diffusion du crédit, qu'elle met à la portée des plus petits commerçans et industriels, alors que son rôle vis-à-vis des grands établissemens financiers et des maisons particulières, dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle parfois la haute banque, est beaucoup moins important qu'autrefois. Le développement remarquable des sociétés dites de crédit est un phénomène relativement récent chez nous : il a transformé les conditions du marché de l'escompte. Aujourd'hui, le portefeuille de traites des autres sociétés dépasse plusieurs fois celui de la Banque, alors qu'il y a une trentaine d'années la proportion était inverse. Ainsi, au 31 décembre 1881, le total des effets escomptés par le Crédit Lyonnais, le Comptoir d'Escompte, la Société Générale et le Crédit industriel était de 451 millions, tandis que la moyenne du portefeuille de la Banque de France, au cours de la même année, avait été de 1 167 millions de francs. En 1906, cette moyenne était tombée à 898 millions, tandis que les quatre sociétés susdites, en fin d'exercice, accusaient un portefeuille de 2 488 millions, presque triple de celui de la Banque, alors que vingt-cinq ans auparavant elles n'atteignaient qu'aux deux cinquièmes de ce chiffre. Le papier qui représente les grandes transactions industrielles, commerciales et financières, trouve presque constamment preneur à des conditions plus favorables que le taux officiel d'escompte de la Banque, si modéré qu'il soit ; celle-ci reçoit surtout les petits effets, peu recherchés par les banques particulières, à cause du travail considérable qu'en exigent la manipulation et l'encaissement. La moyenne des effets escomptés par elle en 1830 était de 2 246 francs, à une échéance moyenne de

cinquante-sept jours; en 1907, elle n'était plus que de 732 francs à vingt-six jours de date. Sur 7 millions et demi d'effets escomptés à Paris par la Banque en 1907, elle avait presque la moitié, plus de 3 millions et demi, d'effets d'une valeur inférieure à 101 francs. Cette proportion s'est encore élevée en 1910; les effets inférieurs à 101 francs représentent 55 pour 100 du total, au lieu de 33 pour 100 en 1897 : ils sont admis jusqu'à un montant minimum de 5 francs. La Banque laisse en réalité aux autres sociétés le bénéfice des opérations qui portent sur la majeure partie de la matière escomptable, sur celle qui est le plus facilement négociable et qui présente les moindres risques : elle trouve d'ailleurs une garantie nécessaire dans les trois signatures, dont l'une peut être remplacée par des titres ou des warrants de marchandises.

La Banque s'est mise à la portée du public dans un nombre de localités qui dépasse de beaucoup ce à quoi elle s'était engagée vis-à-vis de l'État : elle a aujourd'hui plus de 500 succursales, bureaux auxiliaires et villes rattachées; dans toutes ses succursales et bureaux, l'escompte se fait quotidiennement; l'encaissement s'opère aussi tous les jours, même dans les villes rattachées. Pour favoriser dans la plus large mesure les intérêts agricoles, elle a réservé une place d'administrateur à leurs représentans dans toutes les succursales. Elle a admis l'escompte du portefeuille des caisses régionales de crédit agricole. Elle a porté de cinq à dix jours le délai pendant lequel les disponibilités des comptes courans provenant de l'escompte et de l'encaissement peuvent être virées gratuitement sur une autre place.

La Banque est donc toujours prête à accueillir le papier de tous ceux qui ont besoin de convertir en numéraire des promesses de payer à échéance plus ou moins lointaine. Nous avons vu que ce rôle est également rempli par d'autres organismes, dont plusieurs ont un capital supérieur à celui de la Banque (1). Tout en se livrant d'ailleurs à de larges opérations d'escompte au moyen de leurs ressources propres, ces sociétés de crédit s'appuient, elles aussi, sur la Banque de France. Si en temps ordinaire elles ne lui remettent guère de papier, elles ne se font pas faute, dès que des circonstances graves se produisent, de recourir à son aide et de lui endosser une partie de

(1) La Société générale a un capital de 400 millions, le Crédit lyonnais en a un de 250 millions, tandis que celui de la Banque de France est de 182 500 000 francs.

leur portefeuille. Elle redevient alors la « banque des banques » comme on l'a appelée, et domine tout le système d'escompte du pays, qui trouve, dans son encaisse et dans sa circulation à laquelle cette encaisse sert de gage, l'outil indispensable à la marche des affaires. Non seulement la Banque remplit ce rôle de la façon la plus complète, mais elle le fait en fournissant le crédit à un taux notablement inférieur à celui de la plupart des places étrangères. Ainsi, de 1898 à 1910, son taux maximum n'a pas dépassé 4 et demi, tandis que celui de la Banque d'Angleterre s'est élevé jusqu'à 7, et celui de la Banque de l'empire d'Allemagne à 7 et demi ; le taux moyen a été de 3 à Paris, 3,62 à Londres, 4,47 à Berlin ; c'est-à-dire que les capitaux ont été de moitié plus chers de l'autre côté des Vosges que chez nous. Enfin le nombre de variations du taux, au cours de ces treize années, a été de 10 en France, 69 en Angleterre, 54 en Allemagne. On sait combien il importe au commerce d'abord d'avoir du capital à bon marché et ensuite de pouvoir compter, pour la période la plus longue possible, sur la stabilité des conditions auxquelles il peut se le procurer : or l'escompte est resté invariable chez nous de 1900 à 1907 ; depuis 1908, il est de nouveau fixé à 3 pour 100, pour le plus grand bénéfice de tous les cliens de la Banque, c'est-à-dire d'une partie notable de la nation. Elle a en effet escompté en 1910 près de 24 millions d'effets, alors qu'en 1897 elle n'en avait escompté que 14 millions.

Si on recherche les élémens d'après lesquels on peut calculer ce que la Banque paie pour son monopole, on trouve qu'en 1910, par exemple, elle a versé à l'État plus de 8 millions de francs qui se décomposent ainsi :

du chef de la redevance proportionnelle à l'escompte	5 733 000 francs.
du chef du timbre des billets.	1 498 000 —
les frais de fabrication des billets ont été de..	846 000 —
Au total.	8 077 000 francs.

Elle acquitte en outre environ 3 millions d'impôt. Les charges directes qui pèsent sur elle parce qu'elle est banque d'émission, celles qui sont véritablement le prix de son privilège, représentent près de trois quarts pour 100 du total de sa circulation

productive, c'est-à-dire des billets qui ne sont pas purement et simplement la contrepartie directe du métal gardé dans ses caves. Or les sociétés de crédit particulières ne bonifient en ce moment qu'un demi pour 100 à leur clientèle pour ses dépôts à vue. La Banque de France pourrait, avec la plus grande facilité, s'assurer des milliards de dépôts qui ne lui coûteraient pas plus que sa circulation de billets. Comme elle aurait, le jour où elle ne serait plus banque d'émission, la même liberté d'action que les autres établissemens de crédit, elle pourrait se livrer à une série d'opérations fructueuses qui lui sont interdites aujourd'hui et au moyen desquelles elle accroîtrait singulièrement le montant annuel de ses bénéfices. Un simple rapprochement de chiffres, à dix ans d'intervalle, nous permet de constater les progrès réalisés par la Banque au point de vue de la solidité de sa situation, tandis que son portefeuille commercial, c'est-à-dire la principale source de ses bénéfices, diminuait. De 1899 à 1909, la circulation s'est élevée de 3 924 à 5 140 millions; l'encaisse or de 1 879 à 3 507 millions, c'est-à-dire que le rapport de l'or à la circulation passait de 48 à 68 pour 100. Au contraire, le montant des effets escomptés est tombé de 1 049 à 846 millions, c'est-à-dire a baissé de 19 pour 100, alors que, durant la même période, celui des cinq principales sociétés de crédit de Paris s'accroissait de 136 pour 100.

Plus on étudie le détail des opérations de la Banque et plus on arrive à la conviction qu'elle est la plus démocratique de nos grandes institutions financières et qu'elle n'existe plus, pour ainsi dire, que dans l'intérêt du public et dans celui de l'État. Les sociétés puissantes qui à côté d'elle se livrent aux opérations d'escompte et d'avances et qui, dans leur ensemble, les effectuent pour des sommes supérieures à celles que la Banque de France consacre au même objet, sont préoccupées avant tout de l'intérêt de leurs actionnaires et recherchent d'autres sources de bénéfices à côté de ceux que leur procure l'escompte. Elles s'adonnent aux affaires financières, telles que le placement de titres, la souscription des emprunts, la création d'entreprises industrielles qui absorbent une partie de leur activité. D'autre part, elles ne remplissent pas la fonction monétaire qui joue un si grand rôle dans les opérations de la Banque de France, et dont il convient maintenant de nous occuper.

III

La fonction monétaire de la Banque de France est une des plus intéressantes à mettre en lumière. Elle est d'une importance capitale pour notre pays, et emprunte un intérêt plus grand encore à la nature de notre étalon boiteux, dont il convient tout d'abord de rappeler l'origine et l'état actuel.

On sait que la loi fondamentale en cette matière est celle de germinal an XI qui a créé notre unité métallique, le franc, constitué par 5 grammes d'argent à neuf dixièmes de fin. La même loi a prévu la frappe de pièces d'or, dans la proportion de 1 à 15 et demi, c'est-à-dire que le franc d'or pèse 5/15,5 soit $0^{gr},322$ de métal, à neuf dixièmes de fin également. Pendant près de trois quarts de siècle, jusqu'après la guerre de 1870, le rapport entre le métal blanc et le métal jaune n'a pas varié sensiblement : à de certaines époques, notamment lors de la découverte des mines d'or de Californie, puis de celles d'Australie, l'or a perdu une légère fraction de sa valeur par rapport à l'argent; mais ces variations, très profitables aux arbitragistes et aux changeurs qui les exploitaient et en faisaient le point de départ de mouvemens d'exportation ou d'importation de monnaies et de lingots, dans divers pays, n'atteignirent jamais une amplitude suffisante pour ébranler la confiance du public dans le maintien du double étalon. Ce nom désignait le régime en vertu duquel les monnaies d'or et d'argent circulaient parallèlement et indistinctement, avec pleine force libératoire, et pouvaient être frappées en quantités illimitées, pour compte des particuliers comme pour celui de l'État, dans les hôtels des monnaies nationaux. C'est ainsi que les choses se passaient en France, en Suisse, en Belgique, en Italie, en Grèce, pays qui avaient pour unité le franc et qui émettaient des monnaies identiques, comme poids et teneur, aux monnaies françaises.

Mais, après 1870, des changemens considérables se produisirent dans l'ordre monétaire aussi bien que dans l'ordre politique. En dépit de la grande augmentation de la production du métal jaune, ou peut-être à cause de cette augmentation, nombre d'économistes et de financiers inclinaient de plus en plus à l'adoption de l'or comme étalon unique. Il leur paraissait que ce régime, qui était depuis longtemps appliqué en Angle-

terre, avait sur celui du double étalon la supériorité de la logique et de la simplicité. Il est en effet difficile de concevoir que la législation assigne un rapport invariable à deux substances qui s'échangent sur le marché libre et qui sont par conséquent susceptibles de varier de prix. Qu'un poids déterminé de l'une d'elles soit pris comme unité monétaire, et que, dès lors, il constitue le point fixe duquel les autres valeurs s'éloigneront ou se rapprocheront, selon que les marchandises hausseront ou baisseront, rien de plus aisé à admettre. Mais vouloir maintenir à tout jamais l'équivalence de 15 grammes et demi d'argent et de un gramme d'or était une conception arbitraire, que l'histoire ne justifiait pas plus que le raisonnement : car, au cours des siècles, les fluctuations de la valeur relative des deux métaux précieux avaient été incessantes.

Le signal de la rupture de l'équilibre plus ou moins stable qui avait été maintenu durant les trois premiers quarts du XIXe siècle, fut donné par l'Allemagne. Lorsque le nouvel Empire fonda son système monétaire, il lui donna comme base le métal jaune, dont seule la frappe fut autorisée. D'autres pays entrèrent dans la même voie, et la valeur du métal blanc commença à baisser avec une rapidité telle que l'impossibilité de maintenir le double étalon apparut à tous les yeux. Le gouvernement français suspendit la libre frappe des monnaies d'argent pour les particuliers, et bientôt se l'interdit à lui-même, en sorte que, depuis plus de trente ans, l'or seul peut être monnayé chez nous. Nous ne parlons que pour mémoire des pièces divisionnaires de deux francs, un franc et cinquante centimes, dont le contingent a été augmenté à diverses reprises, mais qui, ayant un pouvoir libératoire limité à 50 francs, ne constituent pas un élément essentiel de la circulation. Seules, les pièces de 5 francs en argent ont le même pouvoir que l'or : dans l'encaisse de la Banque de France, elles représentent en ce moment environ 800 millions, c'est-à-dire le cinquième à peu près des ressources métalliques totales de l'établissement : on estime à un chiffre à peu près égal les écus qui sont chez nous aux mains du public. Ces 1 600 millions d'argent, jetés au creuset et vendus sous forme de lingots, ne vaudraient pas même la moitié de leur prix nominal : ils ne conservent leur force libératoire que parce que la loi la leur a maintenue et que leur quantité est limitée. La Banque de France, en fournissant en échange d'une moitié de

ce stock des billets qui circulent à l'égal de ceux qui sont gagés par les monnaies d'or, et en unifiant ainsi la circulation fiduciaire, contribue à aplanir les difficultés qui pourraient être à craindre par suite de la présence d'une aussi forte quantité de métal déprécié dans notre circulation métallique.

Cette complication n'est pas la seule. Notre stock monétaire ne comprend pas uniquement des écus français ; il se compose aussi d'écus étrangers, suisses, belges, italiens, grecs, c'est-à-dire des puissances de l'Union latine, qui, en vertu des traités, sont admis dans chacun des États contractans. Cette circulation est particulièrement développée en France, parce que, grâce à notre stock d'or, à notre richesse, à la position presque toujours favorable de nos changes, nous avons plus de facilité que d'autres à maintenir la parité des pièces d'argent avec les monnaies d'or : nous rendons ainsi un service considérable à nos associés, qui seraient obligés de rapatrier leurs écus le jour où ceux-ci cesseraient d'avoir force libératoire à l'intérieur de nos frontières. La Banque de France, tout en agissant dans l'espèce pour le compte du gouvernement, puisque c'est à ce dernier qu'appartient la police monétaire, aide puissamment à son action en recevant indistinctement toutes les monnaies qui ont cours légal. Par convention du 31 octobre 1896, elle s'est engagée, en cas de dénonciation de l'Union latine, à n'exiger du Trésor, pendant cinq ans, le remboursement des pièces étrangères qu'elle aurait en caisse, qu'au fur et à mesure que le montant en serait remboursé à la France, conformément à la clause dite de liquidation.

La Banque ne facilite pas seulement les échanges en créant et en entretenant une circulation de plus de 5 milliards de billets, qui remplacent avantageusement les espèces métalliques, plus encombrantes, plus dispendieuses à déplacer, et dont la vérification, lors de chaque paiement, entraîne des délais et des frais notables, mais elle fournit au public un autre moyen, bien plus rapide encore, plus simple et moins coûteux, de régler ses transactions. Nous voulons parler des virements et des transferts qu'elle met tous ses cliens à même d'effectuer entre eux. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1910, il lui a été versé au crédit des comptes courans et des comptes de dépôts de fonds 135 milliards de francs et qu'une somme à peu près égale a été prélevée au débit des mêmes comptes. Le solde restant d'une façon

permanente entre les mains de la Banque a varié entre un demi et un milliard à peu près. Ce mouvement de 270 milliards s'est réparti sur plus de 100 000 comptes ouverts à Paris, dans les succursales et dans les bureaux auxiliaires.

On s'est souvent demandé pourquoi les chambres de compensation, qui ont pris, sur certaines places étrangères, un développement si remarquable, ont relativement moins d'importance chez nous. La réponse à cette question se trouve dans les comptes rendus de la Banque de France, qui nous montrent quelle quantité d'opérations se règlent à ses guichets et sur ses livres. Les 500 sièges répartis sur toute la surface de la France mettent, à la portée des habitans des plus petites localités, les facilités que donnent ces paiemens effectués par simples écritures. A Paris, tous ceux qui de près ou de loin touchent au mouvement des affaires savent qu'un bureau spécial de la Banque est affecté à ce service et que l'émission journalière des mandats qu'on appelle rouges, à cause de la couleur du papier sur lequel ils sont établis, représente le règlement d'opérations nombreuses, effectué avec une simplicité et une rapidité qu'aucun mouvement d'espèces ni de billets ne saurait égaler. Tous les établissemens, toutes les maisons de commerce, tous les particuliers qui ont un compte ouvert à la Banque, sont, de ce chef, dispensés de l'obligation de conserver dans leurs caisses une somme importante d'espèces : une ligne d'écriture et leur signature apposée au bas d'un mandat leur permettent de régler instantanément les paiemens de n'importe quel montant. Il y a là quelque chose de supérieur au billet de banque, quelque chose qui frappe moins directement les esprits, mais qui, pour l'observateur attentif et réfléchi, représente un progrès énorme sur tous les autres modes de paiement. A mesure que la Banque de France multiplie ses sièges et couvre le pays d'un réseau de succursales et de bureaux de plus en plus serré, elle atteint des couches de plus en plus profondes de la population et augmente le nombre de ceux qui, grâce à elle, sur tout le territoire, peuvent encaisser leurs créances et acquitter leurs dettes sans bourse délier. C'est un des domaines sur lesquels il y a place pour des progrès encore considérables : il s'en réalise tous les jours, grâce à l'organisation de la Banque et à la connaissance qui se répand peu à peu dans le pays des services qui peuvent lui être demandés. Le public français est plus réfractaire que

celui des nations anglo-saxonnes à l'usage des instrumens de banque, des chèques et des virements; nous en avons donné une des raisons au début de notre article : pour qu'il modifie son attitude, et qu'il se départe de la méfiance dont il est animé à l'égard des méthodes modernes, il faut qu'il se trouve en face d'un établissement dont le crédit soit en quelque sorte sans bornes, au-dessus de toute discussion.

Voilà donc deux branches essentielles de l'activité de la Banque : régularisation de la circulation métallique par le billet et règlement d'une quantité croissante d'échanges au moyen d'écritures passées sur ses livres. Il en est une troisième, qui ne le cède pas en importance aux deux autres : elle consiste dans la surveillance des changes étrangers et le mouvement des espèces métalliques qui en est la conséquence. Notre commerce international, dont le volume ne cesse de croître, atteint aujourd'hui un chiffre de 12 milliards de francs; et encore ce total ne comprend-il pas les transactions en valeurs mobilières, fonds d'État, actions et obligations, qui ont pris dans le monde moderne une ampleur extraordinaire et qui vont sans cesse grandissant, chez nous plus que partout ailleurs. Ce courant continu d'échanges exerce naturellement une influence sur les conditions monétaires du pays; un excès d'importations le rendra débiteur de l'étranger; si au contraire les exportations sont en quantité supérieure, le numéraire sera attiré en France. La Banque étant le plus grand réservoir d'or, c'est-à-dire du seul métal qui puisse servir à régler nos comptes avec le dehors, ressentira le contre-coup de ces fluctuations du commerce extérieur. La tâche lui a été rendue relativement aisée depuis une quinzaine d'années : le développement de nos exportations, les rentrées régulières des coupons de notre portefeuille étranger, les dépenses faites en France par les voyageurs qui y séjournent volontiers, sont autant de causes qui provoquent l'arrivée de l'or dans notre pays et qui ont aidé la Banque à accroître son encaisse d'une façon régulière. Forte de ces milliards réunis dans ses caves, la Banque a pu suivre une politique judicieuse, parfaitement conforme aux intérêts généraux du pays et qui avait en même temps l'avantage de faciliter les opérations d'arbitrage commandées par les écarts des taux du loyer des capitaux sur les diverses places financières. Au lieu de chercher comme autrefois à se prévaloir de notre législation bimétalliste pour

rembourser ses billets en écus de 5 francs, elle a donné, en diverses circonstances, le métal jaune qui lui était demandé. A plusieurs reprises, elle a escompté du papier étranger, notamment des traites sur l'Angleterre, et fourni de l'or au marché de Londres, lorsqu'il en avait besoin, soit pour s'en servir lui-même, soit pour l'expédier à New-York. Elle a ainsi exercé une action mondiale et étendu son influence bien au delà des bornes du territoire français. Qui ne voit quels avantages résultent pour notre pays d'une puissance pareille, qui, au moment d'une crise, peut prêter un appui décisif aux autres places financières, devenues tributaires des nôtres.

Des observateurs superficiels ont quelquefois critiqué cette accumulation de métal dans les caves de la rue de la Vrillière, et prétendu que c'était là un capital improductif, retiré sans profit de la circulation. Ils oublient que ces pièces d'or et ces lingots sont directement représentés par des billets qui circulent incessamment; ils oublient que ces richesses métalliques concentrées sous une direction unique permettent, au moment voulu, l'intervention énergique et décisive de l'établissement qui les possède, sur le marché des capitaux. Il y a là comme un corps d'armée tenu en réserve en arrière du champ de bataille, qu'un général en chef lance dans la mêlée, au moment opportun, et dont l'entrée en ligne assure la victoire. Or le triomphe, en matière de banque, consiste à arrêter la panique lorsqu'elle menace de se produire, et c'est ce que la Banque de France a fait à plus d'une reprise. Elle y a réussi grâce à son crédit, grâce à ses trésors métalliques, à la conservation desquels elle doit veiller d'autant plus soigneusement qu'ils constituent un des élémens essentiels de sa force et qu'elle n'a pu pratiquer largement le système d'intervention que nous venons de rappeler que depuis que la masse d'or déposée entre ses mains a atteint la quantité que l'on sait.

Il faut du reste bien se rendre compte que le secours donné en certaines circonstances aux pays étrangers est presque aussi utile à la France qu'à ceux qui en bénéficient directement. La solidarité des marchés financiers est un phénomène désormais bien établi; elle ne fait que devenir de plus en plus étroite à mesure que les moyens de communication et de transport des capitaux se perfectionnent. Grâce à l'unification des systèmes monétaires des grandes nations, qui toutes ont aujourd'hui, en droit

ou en fait, l'étalon d'or, les capitaux flottans, en quête de placemens temporaires, se transportent là où ils trouvent la rémunération la plus élevée, et vont s'employer en escompte ou en avances, dans la ville qui les attire par ses taux. Il n'est pas bon d'opposer des obstacles artificiels, nés par exemple des difficultés qu'une banque centrale ferait pour se dessaisir de son or, à l'évolution du phénomène qu'on peut comparer à celui des vases communicans, et qui tend dans une certaine mesure à niveler dans le monde l'étiage du loyer de l'argent. La Banque de France a été une des premières à le comprendre et à gouverner les mouvemens de son encaisse avec une largeur de vues et une conception de son rôle qui n'ont fait qu'accroître l'autorité qui lui est universellement reconnue.

« La Banque de France, » comme le disait si justement M. Fernand Faure, le 7 mai 1910, aux conseillers du commerce extérieur de Bordeaux, « a réussi à conjurer en 1887 et en 1889 des crises dont les causes étaient françaises. Elle en a conjuré en 1891, 1907 et 1908, dont les causes résidaient à l'étranger. Et on a pu dire sans exagération que, sans altérer aucunement son caractère de banque éminemment française, elle a su devenir une sorte de grande banque internationale. »

IV

Les rapports de la Banque de France avec les finances publiques sont le côté de son activité le plus intéressant à étudier pour l'homme politique. Il convient d'entrer à cet égard dans des détails circonstanciés, et de préciser la situation respective de l'institut d'émission et du Trésor. Autant il est naturel que celui-ci obtienne toutes sortes d'avantages en échange de la concession accordée par le gouvernement, autant il est essentiel que les avantages ne consistent pas en une mise à la disposition du budget des ressources de la Banque. Qu'elle rende au ministère des Finances de nombreux services matériels, qu'elle opère une partie ou la totalité de ses mouvemens de fonds, qu'elle soit chargée du paiement des coupons de la rente et même, comme en Angleterre, de toute l'administration de la Dette publique, qu'elle soit l'instrument par l'intermédiaire duquel s'exécutent les conventions monétaires, telles que celles de l'Union latine, qu'elle surveille, pour compte du gouverne-

ment la circulation métallique, trébuche les pièces et fasse rentrer à la Monnaie celles qui n'ont plus le poids droit, nous n'y faisons aucune objection. Mais il faut se garder de confondre des services de ce genre avec ceux que réclame le gouvernement, lorsqu'il demande des avances, et d'oublier que la principale différence entre les banques d'émission saines et celles qui sont sur une pente dangereuse, est dans l'état de leur compte avec le ministère des Finances. Lorsque celui-ci devient leur débiteur, toutes les inquiétudes sont permises; elles sont d'autant plus justifiées que ce débit grossit davantage.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler quels ont été, depuis l'origine, les rapports entre la Banque et le Trésor français. L'arrêté constitutif du 28 nivôse an VIII stipulait que tous les fonds reçus par la Caisse d'amortissement seraient versés à la Banque, qui était aussi chargée d'encaisser les obligations des receveurs généraux des départemens. Mais bientôt les rôles sont renversés : au lieu d'encaisser, elle est appelée à débourser; le 7 juillet 1803, elle consent au Trésor une avance de 10 millions de francs, en demandant qu' « un terme prochain soit assigné à la réalisation des valeurs qu'elle aura escomptées. » Un mois plus tard, elle escompte un nouveau montant d'obligations du Trésor, malgré la protestation de M. Delessert, qui s'oppose à cet emploi des ressources de l'établissement. Il y a plus d'un siècle, cet administrateur éclairé déclarait déjà qu'il est autant de l'intérêt du gouvernement que de celui des actionnaires et du public que l'indépendance de la Banque soit respectée. Le 20 octobre 1803, la Banque avait prêté au Trésor les treize quinzièmes de son capital. Le 24 décembre 1805, elle avait porté à 80 millions ses avances, tandis qu'elle ne détenait que 17 millions d'effets de commerce; elle ne fonctionnait donc plus pour ainsi dire que comme prêteur de l'État : une crise était inévitable; elle éclata et eut pour conséquence la réorganisation de l'établissement, par la loi du 22 avril 1806. L'Empereur avait compris le danger, et, sous son règne, la Banque ne fut plus jamais mise dans la situation périlleuse où elle s'était trouvée au lendemain d'Austerlitz.

Sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, la Banque fut chargée d'un certain nombre de services publics, notamment de ceux des rentes et des pensions; mais, grâce à la paix profonde qui régna de 1816 à 1848, elle fut rarement appelée à

fournir au Trésor les avances que la deuxième République allait au contraire lui demander dès ses débuts. La situation de l'établissement s'était d'ailleurs singulièrement fortifiée au cours du demi-siècle qui s'était écoulé depuis sa fondation. Le gouvernement provisoire de 1848 ne l'ignorait pas lorsqu'il s'adressa à lui pour obtenir des ressources, d'autant plus nécessaires que les impôts rentraient mal, que la situation commerciale et financière était mauvaise, que la récolte avait été déplorable et que l'inquiétude régnait partout. Un traité du 31 mars 1848 stipulait une avance de 50 millions, qui ne devait porter intérêt que si elle n'était pas remboursée au bout d'une année. Un décret du 5 juillet 1848 autorisa un autre emprunt de 150 millions au taux de 4 pour 100 l'an, payable par la Banque, moitié au cours de l'année 1848, moitié au cours de l'année 1849 Les premiers 75 millions devaient être gagés par des rentes sur l'État provenant de la Caisse d'amortissement; les seconds, par la vente consentie à la Banque de 84 729 hectares de forêts domaniales. Le gouvernement n'utililisa ce prêt que jusqu'à concurrence de 75 millions, dont l'échéance fut reculée jusqu'en 1867. En dehors de ces prêts directs au Trésor, la Banque avait, le 6 mai 1848, avancé 30 millions de francs à la Caisse des dépôts et consignations, qui les avait entièrement remboursés le 7 novembre 1850. La ville de Paris, le département de la Seine, la ville de Marseille avaient eu également recours à la Banque, mais s'étaient rapidement libérés vis-à-vis d'elle. Celle-ci, afin d'éviter une dispersion de ses ressources et de conserver les moyens de venir le plus possible en aide à l'État et aux établissemens publics, avait suspendu ses avances sur titres aux particuliers jusqu'au 13 septembre 1849.

Le traité de 1852, intervenu entre la Banque et l'État, consacra le principe que le Trésor ne paie d'intérêt sur les avances que pour la partie dépassant le solde créditeur de son compte courant à la Banque. Celle-ci avait alors à peu près entièrement cessé d'escompter des bons du Trésor : mais, en 1854, elle en escompta pour 60 millions, et en 1855 pour 40. Lors du renouvellement de son privilège en 1857, elle s'engagea à maintenir jusqu'à l'expiration de sa concession une avance de 60 millions, sous forme d'escompte trimestriel de bons du Trésor, au taux de l'escompte commercial, avec un maximum de 3 pour 100. En même temps, les 100 millions provenant du doublement du

capital furent employés à l'achat de rentes 3 pour 100 sur l'État, qui sont encore aujourd'hui dans le portefeuille de l'établissement.

C'est en 1870 que l'histoire des relations entre la Banque et le Trésor devient la plus intéressante. Dès le 12 août, le cours forcé était établi législativement et le maximum de la circulation fixé à 1 800 millions; le 14 août, ce chiffre était porté à 2 400; le 29 décembre 1871, il fut élevé à 2 800, et, le 15 juillet 1872, à 3 200 millions. Le 18 juillet 1870, la Banque s'était engagée à escompter pour 50 millions de bons du Trésor; le 18 août, ce chiffre fut doublé; le 19 août, elle prêta 40 millions, contre garantie de titres, à la Caisse des dépôts et consignations, afin de la mettre en mesure de fournir aux caisses d'épargne les fonds réclamés par les déposans. Le 23 septembre, un crédit de 75 millions fut ouvert à Paris au gouvernement de la Défense nationale : les intérêts devaient se compenser ultérieurement avec ceux du compte créditeur qui avait été transféré en province avant l'investissement de la capitale. Le 5 décembre, un nouveau crédit de 200 millions fut ouvert contre bons du Trésor et moyennant intérêt; le 22 janvier, en vertu d'un traité ratifié par décret du lendemain, 400 millions furent avancés contre nantissement des forêts de l'ancienne liste civile; on revenait au précédent de 1848. Les intérêts étaient ramenés à 3 pour 100, tout ce qui avait été payé en plus de ce taux lors des escomptes précédens de bons devait être affecté à l'amortissement du capital de la dette. L'État conservait l'administration des immeubles qu'il donnait en gage, mais promettait de verser le produit net annuel, accepté *bona fide*, à la Banque, qui l'imputerait sur le capital de la dette.

En province, le sous-gouverneur Cuvier, qui avait quitté Paris avec l'autorisation d'ouvrir un crédit de 150 millions à la délégation du Gouvernement établie d'abord à Tours, puis à Bordeaux, ajouta 100 millions à ce chiffre dès le mois d'octobre. Quand on lui demanda davantage, il ne crut pas pouvoir aller plus loin et donna sa démission. Un décret de la délégation ordonna à la Banque de faire une nouvelle avance de 100 millions. Par traité signé le 4 janvier 1871 entre le sous-gouverneur O'Quien, assisté de trois régens, et M. de Roussy, délégué aux finances, la Banque s'engagea à faire à la délégation de la Défense nationale, jusqu'au jour de sa réunion avec ses collègues

parisiens, les avances nécessaires aux besoins de la guerre. Les avances devaient être réalisées par sommes de 100 millions, en vertu de décrets rendus au fur et à mesure des besoins, contre bons du Trésor non négociables, portant intérêt à partir du jour de leur émission. Le 15 avril 1871, la Banque avança encore 75 millions, puis 150 le 17 mai et 50 le 17 juin. Un traité, signé le 3 juillet 1871 à Versailles entre M. Pouyer-Quertier ministre des Finances et M. Rouland gouverneur de la Banque, arrêta le montant des avances et des crédits consentis à 1 530 millions.

Le gouvernement de M. Thiers comprit qu'il fallait rembourser au plus vite cette dette, qui était l'obstacle à la reprise des paiemens en espèces. Par traité du 2 janvier 1872, il s'engagea à payer 200 millions par an. A la veille du versement de la dernière annuité, M. Léon Say, ministre des Finances, obtint, par le traité du 29 mars 1878, une avance de 80 millions, dont le Trésor resta alors débiteur envers la Banque, en plus des 60 millions prêtés en 1857. Au cours des années qui suivirent la guerre, la Banque escompta des quantités considérables de bons du Trésor; au mois de novembre 1871, elle en avait en portefeuille pour 1 193 millions; dans la seule année 1872, elle en escompta pour près de 5 milliards.

En 1896, le Trésor s'était fait consentir une nouvelle avance de 40 millions. La loi de renouvellement du privilège de 1897 décida que désormais les trois avances d'ensemble 180 millions ne porteraient plus intérêt et ne seraient remboursables qu'à l'expiration du privilège. C'est un concours permanent que la Banque apporte ainsi au budget. Le Trésor, de son côté, est tenu de lui verser ses encaisses disponibles. Les trésoriers généraux remettent aux succursales de la Banque les fonds touchés par eux ou y prélèvent les sommes dont ils ont besoin. Ces versemens et retraits peuvent être effectués par les comptables du Trésor même dans les bureaux auxiliaires de la Banque. Celle-ci encaisse gratuitement les traites fournies sur les comptables du Trésor ou souscrites par les redevables de certains revenus publics, tels que sucres et douanes. Elle se charge aussi du transport des monnaies divisionnaires sur les points du territoire où elles sont réclamées par les agens payeurs. En 1901, le total des opérations effectuées par la Banque pour compte du Trésor a été de 11 623 millions.

La Banque paie à l'État un droit de timbre sur ses billets,

qui est de 50 centimes pour mille francs de circulation productive, et de 20 centimes sur la circulation improductive. La première se compose des billets émis pour les opérations d'escompte et d'avances; la seconde de ceux qui représentent l'encaisse. En outre, la Banque verse au Trésor, par semestre, une redevance égale au produit de la moyenne de la circulation productive multipliée par le huitième du taux de l'escompte. Si, par exemple, la circulation productive a été de 800 millions et la moyenne de l'escompte 3 pour 100, il est dû :

$$\frac{800\,000\,000}{100} \times 3/8 = 3 \text{ millions de francs.}$$

Le versement annuel dû de ce chef ne saurait être inférieur à 2 millions de francs. Pour l'exercice 1910, il a été de 5 733 368 francs, ce qui porte à plus de 66 millions le total des sommes versées de ce chef au Trésor en vertu de la loi du 17 décembre 1897. Elles sont affectées au crédit agricole concurremment avec l'avance de 40 millions réglée par la même loi. Le total des charges pécuniaires de la Banque envers l'État, non compris les services rendus gratuitement au Trésor et les frais relatifs à l'entretien de la circulation des billets, à la conservation et au transport du numéraire, s'est élevé en 1910 à 9 298 670 francs, soit 63 pour 100 du produit commercial compris dans la répartition faite aux actionnaires. Outre les avances permanentes, la Banque a mis en 1910 à la disposition du Trésor, à titre exceptionnel sans intérêt, en vertu d'une convention approuvée par la loi du 18 mars 1910, des avances temporaires remboursables, à termes fixes et échelonnés, dans un délai maximum de cinq ans : elles sont destinées à permettre à l'État de venir en aide, sous forme de prêt au petit commerce et à la petite industrie, aux victimes des inondations de l'année dernière.

D'une façon générale, les services qui en temps normal peuvent être rendus sans inconvénient par la Banque à l'État sont ceux qui n'impliquent pas de détournement de son crédit au profit du Trésor. Ce détournement peut et doit se produire, mais seulement à l'heure des épreuves décisives, lorsque le sort de la patrie est en jeu et que toutes les autres considérations s'effacent pour faire place à la seule loi de salut public. Alors, mais alors seulement, il est permis au gouvernement d'exiger,

et obligatoire, pour la Banque, d'accorder les avances nécessaires. Toutefois, même à ce moment, il ne saurait être question d'ouvrir, sans conditions, un crédit illimité. Quelque grande que soit la puissance de l'établissement, elle a des bornes; si elles venaient à été dépassées, l'État serait la première victime, puisque le papier qui aurait été émis pour lui fournir des ressources perdrait une partie de sa valeur et ne représenterait qu'une fraction de plus en plus faible de la somme pour laquelle le gouvernement l'aurait accepté et dont il se serait reconnu débiteur. Il n'est pas à notre connaissance qu'aucun membre du Parlement anglais, au cours de la guerre du Transvaal, ait proposé de couvrir la plus petite partie des énormes dépenses qu'elle a imposées au Royaume-Uni, par un emprunt à la Banque d'Angleterre. Au plus fort de la campagne contre le Japon, le Trésor impérial russe est resté créancier de la Banque d'État. C'est une vérité qui se répand de plus en plus, que l'abus des émissions ne fait que nuire aux pays qui les autorisent. En tout cas, s'il est parfois nécessaire d'avoir recours au papier-monnaie, ce ne doit être qu'à la dernière extrémité et en s'efforçant d'en contenir l'émission dans les limites les plus étroites; et n'oublions pas que les billets émis par une banque d'émission, en représentation d'une créance sur le Trésor public, ne sont pas autre chose que du papier-monnaie.

V

La Banque de France est aujourd'hui, après la Banque d'Angleterre et la Banque de Suède, le doyen des grands instituts d'émission de l'Europe : la Banque néerlandaise a été fondée en 1814; la Banque austro-hongroise, qui d'ailleurs a subi, depuis son origine, des transformations profondes, date de 1816; la Banque de Portugal, de 1846; la Banque de Belgique, de 1850; la Banque d'Espagne, de 1856; la Banque de Russie de 1860; la Banque de l'Empire allemand, de 1875; la Banque d'Italie, de 1893. Mais ce n'est pas seulement à son ancienneté que la Banque de France doit la situation exceptionnelle dont elle jouit et la considération dont elle est entourée dans le monde entier; ce n'est pas non plus uniquement à la perfection de ses services, dont nous avons montré le développement, et au fait que tous, petits commerçans et grands industriels, simples particuliers et

sociétés de banque et de dépôts, trouvent chez elle les mêmes facilités. C'est avant tout à deux raisons majeures, qu'il est nécessaire de bien mettre en lumière pour expliquer la fortune de l'établissement et la puissance incontestée de son action. Ces deux raisons sont la liberté que lui ont laissée ses statuts au point de vue de l'émission, et l'organisation de sa direction, dans laquelle l'État n'intervient que par la nomination du gouverneur, des deux sous-gouverneurs, et la confirmation du choix des directeurs de succursales.

Pendant la plus grande partie de son existence, la Banque a vécu sous un régime qui lui permettait de créer des billets en quantités illimitées. Les statuts primitifs se bornaient à recommander aux régens de veiller toujours à ce que les ressources métalliques fussent telles que le remboursement à vue des engagemens fût assuré. Les statuts fondamentaux du 16 janvier 1808 ne traitent même pas la question. Ils se bornent à dire (article 38) que toute délibération du Conseil général ayant pour objet la création ou l'émission de billets doit être approuvée par les censeurs, et que leur refus unanime en suspendrait l'effet. Le législateur impérial, qui ne péchait cependant pas par défaut d'autorité, avait compris qu'en matière commerciale il n'y a pas lieu d'édicter des règles rigides, et que la meilleure garantie du public est la responsabilité des hommes qui sont à la tête d'une affaire. Ceux-ci, mêlés à la vie quotidienne de la nation, tenus sans cesse au courant des besoins du monde financier, avertis à chaque heure de ce qui se passe dans le monde sur les principaux marchés monétaires, sont constamment à même de fixer la mesure dans laquelle il convient d'étendre ou de restreindre la circulation : ils savent ce qu'il est légitime d'accorder aux demandes des négocians désireux de faire escompter leur papier et quelle proportion de numéraire doit être tenue à la disposition des porteurs de billets qui voudraient les échanger contre de l'or. La limitation à un montant déterminé du chiffre total de la circulation est une mesure parasitaire, qui n'a été introduite que par surprise dans la législation relative à la Banque, et dont les meilleurs esprits ont, à diverses reprises, réclamé l'abrogation. Autant il est naturel qu'à des époques exceptionnelles, lorsque le cours forcé est décrété, un maximum soit imposé à la création d'un papier qui cesse d'être remboursable en métal; autant il est

logique de supprimer cette borne, dès que l'obligation, pour l'émetteur, de reprendre à vue son billet, est rétablie. Nous comprenons et nous admettons les systèmes de banque dans lesquels une proportion est prescrite entre la circulation et certains élémens de l'actif, tels que l'encaisse et le portefeuille. Si une disposition de ce genre était introduite dans ses statuts, la Banque n'aurait pas de peine à s'y conformer, puisque d'une façon constante l'addition de son numéraire et de son portefeuille donne un chiffre à peu près égal à celui de ses billets : c'est ainsi qu'au 26 janvier 1911 la circulation s'élevait à 5302 millions, tandis que l'encaisse de 4073 et le portefeuille de 1185 millions formaient un total de 5258 millions de francs, inférieur seulement de 44 millions à la circulation. La proportion de l'encaisse, qui à la date précitée était de 76 pour 100, n'est dépassée aujourd'hui qu'à la Banque d'Angleterre et à la Banque de Russie, dont les systèmes d'émission sont, d'ailleurs, beaucoup plus rigides que celui de la Banque de France.

C'est depuis que le cours forcé a été établi en 1870 que l'État a persisté à limiter législativement le chiffre de l'émission. Mais le cours forcé ayant disparu le 13 décembre 1877, il eût été logique de supprimer en même temps la limite, qui était alors de 3 200 millions. On n'a pas pris ce parti si simple, qui eût remis les choses dans l'ordre antérieur, sous prétexte que, tout en abolissant le cours forcé, on maintenait le cours légal, c'est-à-dire l'obligation pour les créanciers de recevoir en paiement les billets, quitte à eux à aller aussitôt se les faire rembourser en métal par la Banque. Mais qu'est-il arrivé? Le mouvement des affaires, peu soucieux des lois votées au Palais-Bourbon et au Luxembourg, ne s'est pas arrêté; l'or a continué d'affluer rue de la Vrillière, si bien que, à un moment donné, les guichets de la Banque refusaient au public non pas de l'or, mais du papier; les déposans qui venaient retirer leur avoir étaient contraints, à leur grand ennui, de s'en aller portant des sacs d'écus ou de napoléons. La Banque était en effet arrivée à sa limite maximum d'émission, et forçait ses cliens à recourir à des modes de paiement archaïques, lents, coûteux, entraînant des risques et une perte de temps incompatibles avec l'organisation moderne des échanges. Une véritable clameur s'éleva de toutes parts; et le Parlement, sous la pression de l'opinion publique, fut contraint de voter, par la loi de finances du 30 janvier 1884,

l'élévation du maximum de la circulation à 3500 millions, puis à 4 milliards par la loi du 26 janvier 1893. Ce chiffre, qui lui paraissait ne devoir jamais être dépassé, menaçait de l'être peu d'années après. La loi de renouvellement du privilège de 1897 crut avoir assuré l'avenir en fixant 5 milliards comme maximum. Dès le 9 février 1906, une loi le porta à 5 800 millions, et il est probable qu'il ne s'écoulera pas un très grand nombre d'années avant que les 6 milliards soient atteints. Tout récemment, un bilan de la Banque indiquait une circulation qui n'était plus qu'à 200 millions environ de la borne soi-disant infranchissable, et toujours franchie. Il y a quelque chose de puéril dans cette succession de lois dont le caractère empirique éclate avec une évidence frappante. Si nos législateurs prenaient la peine de réfléchir à la signification des phénomènes que nous venons de rappeler et qui sont la conséquence inévitable de la situation de la France au point de vue du commerce extérieur et de son rôle sur le marché des métaux précieux, ils changeraient de système et renonceraient à intervenir sur un domaine où ils ne font qu'enregistrer les conséquences d'événemens qui leur échappent; mais quel Parlement aura le temps d'étudier une théorie de banque? Quoi qu'il en soit, il est, bon gré mal gré, obligé d'obéir aux lois économiques, plus fortes que les hommes, qui gouvernent la monnaie et le crédit; et, en dépit des limitations arbitraires, nous pouvons dire qu'en fait, sinon en droit, la Banque de France jouit d'une faculté d'émission illimitée.

Voilà un des élémens de sa force. Un autre réside dans ce fait qu'elle s'administre elle-même. Il est bien vrai que le Président de la République nomme quelques-uns de ses fonctionnaires. Mais là s'arrête le droit d'intervention de l'État. Quinze régens, trois censeurs sont élus par les actionnaires, et, si le gouverneur a un droit de *veto*, il n'a pas le pouvoir d'entraîner la Banque dans une voie où ses intérêts pourraient être compromis. Il ne saurait notamment, sans le concours des régens, disposer du crédit de l'établissement en faveur du Trésor, et c'est là le point capital. Tous les maux dont souffrent les banques d'émission, ou plutôt tous ceux qu'elles infligent dans certains pays à la communauté par la dépréciation de leur papier, ont une cause unique : l'abus que le gouvernement fait de leur signature pour se procurer des fonds. C'est là une vérité primordiale, qui domine toute la question des banques d'émission

et qui ne doit jamais être perdue de vue lorsqu'il s'agit de décider du système à adopter pour leur organisation. L'histoire confirme, sans exception, ce que la théorie nous apprend à cet égard. Les gouvernemens, ignorant la nature véritable du billet de banque ou feignant de l'ignorer, ont, dans un grand nombre de pays et pendant des périodes plus ou moins longues, eu la prétention d'équilibrer leur budget au moyen d'émissions de papier-monnaie, c'est-à-dire de papier devant, en vertu de la loi, être accepté par tous comme monnaie et non remboursable en espèces. Ils l'ont parfois émis directement ; mais, plus souvent encore, ils l'ont fait émettre par la banque chargée de régler la circulation, et qui, à partir du moment où le Trésor s'adressait à elle, cessait de travailler dans les conditions normales. En effet, ce n'était plus aux besoins légitimes du commerce que la quantité des signes fiduciaires se proportionnait, mais à ceux du ministère des Finances, qui, dans la plupart des cas, ne fournissait pas, en échange du crédit qui lui était ouvert, de garanties susceptibles d'être transformées en espèces et ne prenait pas non plus d'engagement quant à la date du remboursement. Dès lors, la circulation était viciée par l'adjonction, aux billets créés pour des causes légitimes, de billets ne reposant que sur une promesse de l'État ; et, comme il ne pouvait être question de distinguer les uns des autres, toute la masse de papier souffrait d'une dépréciation commune.

Il est bien rare qu'une banque demande le cours forcé pour ses billets en dehors des époques où le gouvernement réclame son assistance. Et, à ce moment-là, ce n'est pas elle qui sollicite la loi d'exception ; c'est l'État qui la décrète, comme compensation à la charge qu'il impose à l'établissement, dont il absorbe à son profit, dans une mesure plus ou moins large, les ressources et le crédit. En temps normal, les billets représentent des créances commerciales à courte échéance, recouvrables en espèces et venant alimenter par conséquent la caisse émettrice, de façon à la tenir toujours suffisamment garnie pour qu'elle soit à son tour en mesure de rembourser les porteurs de billets qui désirent des espèces. Quand le gage est constitué par des bons du Trésor à échéance plus ou moins lointaine, renouvelés indéfiniment, le public cesse d'avoir confiance, et le papier perd une fraction de sa valeur par rapport au métal. Cette perte croît en raison du chiffre de la circulation additionnelle provoquée

par les exigences fiscales et du temps pendant lequel cet excès subsiste. Quand la Banque d'Espagne avait en portefeuille près d'un milliard de créances sur le Trésor de la péninsule, son billet perdait 30 ou 40 pour 100 de sa valeur par rapport à l'or : à mesure que cette dette de l'État a diminué, le cours du billet s'est amélioré ; il est aujourd'hui revenu presque au pair. A l'époque où la majeure partie de la circulation de la Banque de Russie n'avait d'autre couverture qu'une créance sur l'État, son billet perdait la moitié de son prix nominal vis-à-vis de l'or ; aujourd'hui que l'État ne doit plus rien à la Banque, son papier est au pair du métal.

D'après ce qui précède, on comprend combien la nature des rapports entre ces deux puissances, l'État et la Banque, est importante à connaître pour juger la qualité de la circulation d'un pays et les chances qu'elle a de se maintenir au pair ou bien d'être dépréciée. Si l'État domine la Banque, qu'elle soit une banque d'État pure, c'est-à-dire sans capital apporté par des actionnaires particuliers, ou une Société par actions gérée exclusivement par des fonctionnaires, on peut redouter à tout moment de voir son omnipotence se traduire par des mesures qui auront les conséquences que nous venons d'exposer. Si au contraire l'administration de la Banque émane de ceux qui en ont fourni le capital, et dont le souci principal est de maintenir son crédit, celui-ci sera à son maximum. C'est ce qui se produit à la Banque de France, où le Conseil de régence est là pour veiller à la solvabilité de l'établissement et à l'observation de l'article fondamental des statuts que nous avons rappelé plus haut et qui prescrit le maintien d'une encaisse toujours suffisante pour assurer le remboursement à vue des billets.

Il est du plus haut intérêt, au point de vue des éventualités politiques qui pourraient surgir, de maintenir à la Banque son caractère d'établissement privé et d'éviter à tout prix de la transformer en une institution d'État. Il n'est guère nécessaire de rappeler ici une fois de plus l'utilité qu'il y a à séparer nettement les affaires de la Banque de celles de l'État. On l'a souvent répété : c'est au caractère d'institution privée que la Banque a dû en 1870 de ne pas voir ses trésors pillés par l'envahisseur. Dans une lettre qu'il adressait le 7 septembre 1870 au directeur de la succursale de Reims, le prince royal de Prusse, Frédéric-Guillaume, déclarait reconnaître qu'aux termes de ses statuts,

la Banque de France est une institution privée, dont le but unique est de venir en aide au commerce et à l'industrie; en conséquence, les fonds qui se trouvent dans ses caisses ne pouvaient être exposés à aucune saisie, ni aucun arrêt. Ces principes ont été consacrés par la Cour suprême de la Haye. L'article 46 du règlement des lois et coutumes de la guerre, annexé à la Convention du 29 juillet 1899, déclare que « la propriété privée ne peut pas être confisquée. » D'après l'article 53, « l'armée qui occupe un territoire ne pourra saisir que le numéraire, les fonds et valeurs exigibles appartenant en propre à l'État, et en général toute propriété mobilière de l'État, de nature à servir aux opérations de la guerre. » Le rapprochement de ces deux textes est instructif, et montre à quels périls une Banque d'État serait exposée au cours des hostilités.

Certes, l'action des représentans de l'État, du gouvernement surtout, est de la plus haute importance. On conçoit qu'en concédant à une association de particuliers la faculté d'émettre des billets ayant cours légal, l'autorité publique se soit réservé le droit d'avoir un ou plusieurs délégués dans les conseils qui dirigent la marche des affaires et que ces délégués soient investis de certaines attributions et de certains pouvoirs essentiels, comme le droit de *veto*, au cas où des mesures prises par les régens leur paraîtraient contraires aux statuts ou à l'intérêt général. Mais c'est à cela que doit se borner l'intervention de la puissance publique; c'est là qu'elle s'arrête en France. Le gouverneur ne saurait, à lui seul, mettre à la disposition du ministre des Finances un centime des fonds de la Banque. Celle-ci discute en pleine liberté avec l'État les termes des arrangemens à intervenir lorsqu'elle lui consent des avances, ce qui ne veut pas dire qu'aux époques graves, elle ne le fasse pas dans la plus large mesure et avec la pleine conscience du devoir patriotique qui lui incombe. Il suffit, pour apprécier la façon dont elle s'en acquitte, de relire l'histoire, résumée plus haut, de ce que furent, lors de la guerre franco-allemande de 1870-71, ses relations avec le gouvernement français (1), auquel elle prêta, en moins d'un an, plus de 1 500 millions. Mais celui qui étudiera le détail des négociations qui eurent alors lieu verra en même temps comment un sous-gouverneur, nommé par l'État,

(1) Voyez Raphaël-Georges Lévy, *Banques d'émission et Trésors publics*, chap. I.

crut devoir résister à certaines demandes qu'il jugeait excessives, et donna sa démission plutôt que de céder.

Cette manière de voir était aussi celle du gouverneur Magnin qui, en prenant pour la première fois la présidence du Conseil général en 1881, disait à ses collègues : « Nous serons toujours d'accord sur les principes qui forment comme le fondement de cette maison. Si vous avez constamment voulu maintenir l'indépendance et la liberté d'action de la Banque, je puis me permettre de dire que je le veux autant que vous. Je l'ai dit plus d'une fois du haut de la tribune dans l'une et l'autre Chambres; j'ai fait plus, j'ai prouvé par mes actes que mes paroles n'étaient pas de vaines déclarations. Ce n'est certes pas aujourd'hui qu'ayant l'honneur d'être appelé à diriger cette grande institution de crédit, j'abandonnerai mes doctrines sur ce point capital. J'y resterai donc fidèle, au grand profit des intérêts du pays, de ceux du Trésor et de ceux du crédit public, dont nous avons spécialement la charge. »

C'est cette indépendance qui est la sauvegarde de la Banque, en même temps qu'elle rend à l'État des services inappréciables : car c'est précisément parce que son crédit reste distinct de celui du Trésor qu'elle est capable de lui venir en aide dans une mesure non pas illimitée, mais bien supérieure à ce qu'elle pourrait utilement faire, si elle était une institution officielle. Il faut toujours en revenir au mot historique de M. Thiers résumant les événemens de 1870 : « La Banque nous a sauvés, parce qu'elle n'était pas une Banque d'État. » C'est la même idée qu'exprimait le gouverneur dans son compte rendu des opérations de l'année 1910, lorsqu'il disait aux actionnaires le 26 janvier 1911 : « Tout en faisant de notre maison, sous le contrôle de l'État, l'hôtel de la monnaie fiduciaire, les statuts lui imposent un mode de gestion qui doit conserver un caractère nettement autonome pour demeurer vraiment commercial. Ces mêmes statuts nous constituent gardiens des principes inébranlables qui ont acquis et garantissent au billet de banque une solidité et un prestige incomparables, un crédit propre et indépendant, capable de seconder celui de l'État lui-même pour la sauvegarde du crédit public. »

De telles déclarations ont une valeur qu'on ne saurait méconnaître : elles montrent que la force de l'institution est telle qu'elle s'impose aux représentans du pouvoir, conscients de

la puissance financière qu'elle tient en réserve. Cette puissance s'exerce pour un but d'utilité publique : le dévouement à l'intérêt général est la caractéristique de la politique suivie par la Banque. La préoccupation de grossir les dividendes des actionnaires n'existe pour ainsi dire pas. Il serait cependant naturel que ceux-ci vissent leur part dans les bénéfices croître en raison de l'extension des affaires, de la création de sièges nouveaux libéralement répartis sur tout le territoire ; mais la plus grande partie en est employée à fortifier les réserves, à améliorer la situation du personnel, et à multiplier les facilités données à la clientèle pour l'escompte, les transferts et les viremens de fonds.

L'État et le public n'ont pas besoin d'être défendus contre la Banque, qui tient à honneur de ne se laisser guider que par les motifs les plus élevés, qui s'applique à maintenir un taux d'escompte extrêmement bas et stable et à donner ainsi à l'industrie et au commerce français des avantages inconnus dans les autres pays ; mais il faut défendre la Banque contre les agressions du Trésor, dont la situation empire depuis plusieurs années : au 26 janvier 1911, le ministère des Finances n'avait à son crédit à la Banque que 118 millions de francs, alors qu'il lui en devait 180, sans compter les 6 millions avancés à valoir sur le crédit ouvert à la suite des inondations de 1910.

Cette situation n'est pas accidentelle : elle s'aggrave lentement depuis un certain temps. Il ne faudrait pas croire qu'elle est due à l'époque de l'année, et au fait qu'à son début, le Trésor aurait plus de dépenses à effectuer que de recettes à encaisser. Outre que celles-ci rentrent avec la plus grande régularité et ont présenté, au cours de l'exercice 1910, de très fortes plus-values sur les prévisions budgétaires, le Trésor dispose de ressources énormes qui lui sont fournies par la Dette flottante et qui dépassent, de beaucoup de centaines de millions, les sommes dont il pourrait avoir besoin pour effectuer ou même anticiper, ce qui n'est presque jamais le cas, les débours normaux d'un exercice. La vérité qu'il faut proclamer et qui est aussi peu connue de la plupart des membres du Parlement que du public, est que, depuis nombre d'années, des dépenses extrabudgétaires dévorent les ressources dont le Trésor dispose en dehors des crédits annuels inscrits à la loi de finances. Il a recours à des expédiens qui ont pour effet, non seulement d'ab-

sorber les excédens budgétaires, mais de vider les fonds de caisse, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, qui sont à la disposition du pouvoir exécutif. C'est ainsi que le compte courant à la Banque de France, qu'une gestion saine devrait avoir le souci constant de maintenir bien au-dessus du montant que le Trésor lui doit du chef des avances permanentes et autres, diminue d'année en année. Nous en sommes arrivés à ce point qu'en pleine paix, avec des excédens inespérés, nous n'avons même plus de quoi assurer notre service quotidien de caisse, et que, pour ce faire, nous mettons à contribution notre institut d'émission. C'est là un point sur lequel il importe d'attirer de la façon la plus sérieuse l'attention du Parlement. La circulation de 5 300 millions est à une hauteur suffisante ; elle a augmenté, au cours de l'année dernière, d'environ 200 millions, tandis que l'encaisse, dans le même espace de temps, diminuait de près de 300 millions : l'écart entre le numéraire et le papier s'est donc accru d'un demi-milliard, et la proportion de la couverture métallique, qui était de 85 pour 100 au 24 décembre 1909, est réduite d'aujourd'hui de plus d'un dixième et se trouve ramenée aux environs de 76 pour 100. Il est fâcheux que l'état du compte du Trésor contribue à ce changement.

Certes, la situation actuelle de la Banque de France est aussi solide que jamais. La politique qu'elle a suivie en 1910 et qui a consisté à faire une place dans son portefeuille aux effets étrangers, et à permettre l'exode d'une fraction de son encaisse, doit être hautement approuvée. Il était naturel que, dans une année de très mauvaise récolte, nos réserves métalliques fussent légèrement entamées ; et il faut constater avec une véritable reconnaissance pour notre grand établissement, que le taux de l'escompte a été maintenu sans changement, pendant toute l'année, à 3 pour 100, alors que la moyenne de la même période a été de 3, 52 en Suisse, de 3,72 en Angleterre, de 4,12 en Belgique, de 4,19 en Autriche-Hongrie, de 4,24 en Hollande, de 4,35 en Allemagne et de 5,10 en Italie. Des moissons plus abondantes ramèneront l'encaisse de la Banque de France à son niveau antérieur et le lui feront vraisemblablement dépasser. Ce ne sont pas des variations provenant de causes agricoles ou commerciales qui nous inquiètent. Mais ce qui nous préoccupe, c'est de voir, subrepticement pour ainsi dire, disparaître la tradition en vertu de laquelle le compte du Trésor à la Banque

devait toujours s'élever à au moins 300 ou 400 millions. Qu'on se reporte aux bilans d'il y a dix ou vingt ans : on verra que le solde ne s'écartait guère de ce chiffre. Il est modeste, si on le rapproche de celui des engagemens du Trésor, bons en circulation, dépôts de toute nature reçus par lui, et qui dépassent le milliard.

Ce n'est pas révéler un secret que de parler de conventions intervenues entre la Banque et le gouvernement, en vue d'éventualités graves, et qui ont pour objet l'ouverture de crédits considérables destinés à être mis immédiatement à la disposition du Trésor. Dans la séance de la Chambre du 1er juillet 1897, M. Ribot, président de la commission qui avait examiné le projet de loi portant renouvellement du privilège, déclarait qu'en temps de guerre, toutes les ressources de la Banque doivent être appliquées à la défense nationale. M. Méline, président du Conseil des ministres, affirmait que le gouvernement s'était assuré, dès l'heure de la mobilisation, un concours efficace et suffisant. Mais il avait soin d'ajouter, en réponse à l'affirmation de M. Pelletan que les assignats avaient sauvé la France en 1793, qu'il écartait l'idée de substituer, au lendemain de l'ouverture des hostilités, l'État à la Banque de France. Nous avons repoussé cette combinaison, s'écriait-il, « parce que nous avons considéré qu'elle serait désastreuse pour la patrie. Vous en revenez toujours à votre conception du billet de banque, qui pour vous n'est pas autre chose qu'un assignat... Vous croyez que la création d'une banque d'État, la transformation des billets en assignats serait une solution. Nous croyons, nous, que ce serait un malheur. Nous pensons, au contraire, que l'intérêt de l'État en cas de guerre est d'avoir à côté de lui, dès le premier jour, un établissement indépendant qui double son propre crédit et qui le fortifie. La loi a été faite pour fortifier le crédit de la Banque de France, non pas dans l'intérêt de la Banque de France, mais dans celui de la France elle-même. »

Nous ne cesserons de le répéter. La Banque, il y a quarante ans, a permis aux finances nationales de soutenir l'épreuve la plus sévère à laquelle elles aient jamais été soumises. Mais quand les hostilités ont éclaté, elle était en pleine possession de ses ressources. Il faut qu'il en soit de même aujourd'hui. On nous dira que 180 millions ne sont pas une grosse somme, dans un pays qui a un budget de 4 milliards et demi et une

dette de 30 milliards. Nous répondrons que précisément l'énormité de ce budget et de cette dette nous font désirer voir ménager toutes les réserves qui devraient exister. Notre trésorerie devrait être au moins égale à ce qu'elle était quand notre budget ne dépassait pas 3 milliards. L'avance non remboursable avant la fin de la concession introduit dans le budget un déficit chronique: quand on songe que le gouvernement russe a des centaines de millions à son crédit chez sa banque d'État, que le gouvernement allemand n'a fait aucun emprunt permanent à sa Banque d'Empire, que le gouvernement austro-hongrois ne doit plus que 63 millions de couronnes à la Banque d'Autriche-Hongrie, après avoir retiré de la circulation tous les billets d'État, nous nous sentons quelque peu humiliés de la situation dans laquelle se trouve la Trésorerie de notre pays, qui ne passe cependant pas pour un des moins riches du monde. Une fois de plus, nous voyons éclater le contraste entre la gestion imprévoyante des fonctionnaires et la sagesse des particuliers. Il ne faudrait pas que la richesse de la Banque de France qui, ne l'oublions jamais, consiste avant tout en son crédit, fût mise entre des mains incapables de l'administrer au profit de la communauté. Le jour où elle serait traitée en servante du budget et où des législateurs téméraires prétendraient, hors de propos, multiplier le chiffre des billets gagés par une simple créance sur l'État, le merveilleux édifice élevé par un siècle d'efforts et de sagesse s'écroulerait, et ceux-là mêmes qui s'imaginent que la Banque ne se met pas encore assez complètement à la dévotion du Trésor, s'apercevraient de leur erreur et constateraient, trop tard peut-être, qu'abuser de son crédit, c'est affaiblir l'un des ressorts les plus puissans du crédit public.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

NATIONALISME CANADIEN

ET

IMPÉRIALISME BRITANNIQUE

La sérénité de John Bull est déconcertante. Les traditions constitutionnelles vont subir une revision radicale. La situation est de nature à inspirer quelques appréhensions. Des aveux officiels témoignent que la réorganisation de l'armée anglaise subit un temps d'arrêt. Le traité américo-canadien transforme les données du problème impérial. Des esprits avisés, malgré leur patriotique orgueil, ne craignent pas d'avouer tout bas leurs inquiétudes. Elles ne semblent point partagées par l'opinion britannique. Le calme est absolu. Les séances du Parlement manquent de spectateurs. L'absence de toute manifestation révèle une profonde lassitude. Les statistiques du commerce et les préparatifs du couronnement suffisent pour rassurer et pour distraire John Bull.

La presse radicale a accueilli avec une satisfaction unanime la nouvelle d'une entente douanière entre les États-Unis et le Canada. Le *Daily Chronicle* écrit, à la date du 30 janvier 1911 :

Le développement de ses nations-filles fait la gloire de la Grande-Bretagne. La liberté, dont elles jouissent, n'a point affaibli, mais resserré les liens de la race et de la langue. Elles sont unies par des chaînes d'acier à

la mère patrie. En négociant un traité de réciprocité avec les États-Unis, le Canada sert la cause de l'Angleterre, car ce pacte, en écartant toute source de difficultés, en favorisant également les intérêts des États-Unis et du Canada, ajoutera un nouveau facteur à ceux qui donnent déjà aux relations anglo-américaines une parfaite harmonie. Cette convention nous rapproche du jour où sera réalisé un grand idéal, où sera conclue cette alliance, entre les États-Unis et l'Empire britannique, dans laquelle résident les meilleurs espoirs, pour la paix et le progrès de l'humanité.

Le *Daily News* se félicite de ce que « les colonies aient découvert que les tarifs différentiels impériaux porteraient un coup fatal à leur autonomie. » Il nous montre le gentleman-farmer, dans lequel s'incarne la réaction protectionniste, pleurant sur la tombe, fraîchement close, où repose la *Tariff Reform*, tandis qu'un corbeau narquois chante le refrain du poème célèbre d'Edgar Poe : « *Never more*, » « Plus jamais. »

Cette victoire de la doctrine libre-échangiste aurait probablement éveillé dans la presse radicale un enthousiasme moins général et moins spirituel, si le traité de réciprocité avait porté un coup direct aux importations anglaises. Or il n'en est rien. John Bull vend, bon an, mal an, au Dominion pour 20 millions de livres de marchandises. 13 millions d'entre elles bénéficient du tarif préférentiel, concédé par sir Wilfrid Laurier. 3 millions seulement de ces expéditions britanniques rentrent dans les catégories visées par le traité actuellement soumis à l'examen des deux Parlemens de Washington et d'Ottawa. Mais ce million de livres n'est pas tout entier compromis : la moitié de ces marchandises continueront à bénéficier d'un tarif moins élevé que celui qui frappe les objets similaires d'origine américaine; 176 000 livres franchissent déjà, librement, les douanes du Canada. Il ne reste que 316 000 livres d'importations britanniques, qui seront frappées d'un droit égal à celui que doivent acquitter les concurrens yankees. *Il n'y a donc, exactement, qu'un demi pour cent des ventes de l'industrie d'outre-Manche, qui soient, sinon touchées, du moins menacées par les négociations en cours.*

Ce fait précis explique, en partie, la satisfaction qu'a affichée la presse radicale, et les hésitations, dont ont fait preuve les feuilles conservatrices. Elles n'ont point été unanimes à proclamer que l'Impérialisme, pour reprendre la formule d'Austin Chamberlain, « venait de subir un désastre. » Sans doute, l'aver-

tissement du *Times*, malgré sa modération, reste grave (28 janvier 1911) :

... Quelle que soit l'issue actuelle de l'affaire, ses répercussions virtuelles sont immenses, et ne sauraient être exagérées. Il y a une disposition en Angleterre à considérer les questions douanières comme des mouvemens isolés, qui n'influent pas sur les relations internationales et impériales... Les conséquences immédiates du traité peuvent n'être pas grandes, mais le changement, au point de vue des principes, est profond... Le « continentalisme » devient, dans la formation des idées canadiennes, une force de jour en jour plus grande. Nous ne la considérons pas comme un facteur qui puisse, sinon détruire, du moins affaiblir la notion de l'Empire britannique. Mais ce n'en est pas moins un élément que les impérialistes anglais n'ont pas encore compris.

La *Pall Mall Gazette* essaie de faire de l'esprit. Mais son ironie est triste. Elle nous montre un jeune saumon, — le Canada, — qui profite de ce que sa mère, — l'Angleterre, — sommeille au fond de la rivière, pour courir, avec imprudence, à la poursuite d'un appât dangereux, une mouche volante aux couleurs américaines, lancée par un pêcheur subtil.

Le *Daily Mail* se refuse à partager la tristesse et les inquiétudes du *Times*, de la *Pall Mall Gazette* et du *Standard :*

... Sans le Canada, il ne saurait y avoir de tarifs différentiels; mais le coup porté à l'armature impériale n'est pas irréparable. La Fédération impériale ne repose pas uniquement sur des tarifs différentiels, ou tout autre système douanier. Elle est la résultante de forces ethniques, plus vigoureuses et plus durables que celles auxquelles peuvent donner naissance tous les traités de réciprocité. Les forces existent encore au Canada, et dans les Iles Britanniques. Notre devoir et notre intérêt nous commandent de les vivifier et de les diriger...

Si lord Northcliffe était tout à fait sincère, il ajouterait qu'il est trop heureux que le parti conservateur cesse de passer, aux yeux de l'électeur anglais, pour le défenseur « du pain cher. » *Punch* nous représente M. Balfour, versant quelques larmes correctes sur la tombe de la *Tariff Reform ;* mais ne parvenant pas à cacher, derrière son chapeau cravaté de crêpe, un large sourire de satisfaction. Quelques pages plus loin, l'Élan canadien converse avec l'Aigle américain, sur les débris du mur qu'ils viennent d'abattre d'un commun effort. Et, avant de regagner la forêt de sapins qui ferme l'horizon, l'Élan murmure avec un

sourire qui plisse son formidable museau : « C'est très bien, mon vieux copain. Je savais que ce n'était que de la plaisanterie de votre part, quand vous parliez de m'avaler. Et naturellement, je n'ai jamais songé sérieusement, moi non plus, à vous absorber. »

Des intérêts électoraux, des considérations commerciales expliquent la diversité de ces commentaires et la résignation de John Bull. Pour apprécier exactement la valeur politique et économique du nouveau lien, qui va se nouer entre les deux républiques de l'Amérique septentrionale, il est nécessaire d'avoir d'autres guides que les interprètes officiels de l'opinion britannique. Il faut replacer les négociations à leur date, dans l'histoire des relations du Canada avec la mère patrie. Il faut rechercher l'origine de cette évolution, pour préciser l'importance et déterminer les conséquences d'un coup de barre inattendu. Pierre, le paysan canadien, quoi qu'en pense John Bull absorbé par une prospérité inespérée, aveuglé par des politiques partiaux, distrait par des fêtes prochaines, est au carrefour de deux chemins. Avec quelque hésitation, — non sans regarder en arrière, — il s'enfonce plus avant, dans la voie de l'émancipation nationale.

I

Il y eut un temps, — quinze ans seulement nous en séparent, — où l'ami Pierre passait aux yeux de son maître John Bull et de son voisin Jonathan, pour le type accompli de l'impérialiste anglais.

C'était au jour, — si proche et cependant si lointain, — du jubilé de la Reine Victoria. Pour la première fois, les pompes impériales déroulent, dans les rues de Londres, leur cortège de rajahs, de ministres coloniaux, de lanciers australiens. Jamais le défilé des escadres anglaises n'avait revêtu un pareil éclat. Ni les souvenirs d'une défaite récente, ni l'ombre d'une menace croissante n'ont jeté de voile sur ces fêtes. Les soldats, les cuirassés, les princes, les peuples, l'Empire saluent une femme courbée par les ans et appuyée sur une canne. Le contraste de ces images exalte à la fois la sensibilité et l'orgueil de

John Bull. Un ardent frémissement passe à travers les Iles Britanniques, et, transmis par les fils des câbles sous-marins, gagne, sur d'autres hémisphères, par delà les océans, sous d'autres étoiles, des terres différentes par leur sol, par leur climat et parfois par leur langue. Ce monde, dispersé à travers les mers, habité par toutes les races, pour la première fois, vibre à l'unisson. Et le 16 juin 1897, à Édimbourg, une voix s'élève pour proclamer l'avènement d'une ère nouvelle :

Le temps viendra où les relations entre la mère patrie et les colonies ne pourront demeurer ce qu'elles sont actuellement : elles se briseront ou se resserreront. La réponse à ce dilemme appartient à l'Angleterre, à l'Écosse, à l'Irlande, car les colonies seront toujours disposées à cultiver la piété filiale à l'égard de la Grande-Bretagne, aussi longtemps que celle-ci les soutiendra... A mesure que les idées séparatistes disparaissent, des sentimens d'union plus étroite prennent leur place. Il existe, aujourd'hui, dans mon pays, un désir de rapprochement avec l'Angleterre... Nous sommes libres certes, dès maintenant! Mais nous ne sommes que des *coloniaux*, et nous aspirons à être un peu plus que des *coloniaux*. Nous aspirons à jouer un rôle plus grand dans l'Empire britannique... Loin de vouloir reculer, nous ne demandons qu'à marcher de l'avant, et à avoir notre part entière dans l'Empire uni.

Quel est l'homme qui exprime, dans un langage aussi vibrant, cette aspiration fiévreuse vers une union plus étroite? Ce n'est point un Anglais, pas même un Australien. Pas une goutte de sang anglo-saxon ne coule dans ses veines. Son nom a une sonorité étrangère. Son visage porte l'empreinte d'une autre race. Lorsque le peuple anglais entendit un étranger, un Canadien, un Français émettre le vœu que des liens nouveaux vinssent « resserrer » les chaînons trop détendus, élever « les coloniaux » à la dignité de citoyens, répartir également les avantages et les responsabilités du pouvoir, réaliser l'unité impériale, il connut toutes les émotions d'un fol orgueil. Il faut en avoir recueilli l'expression, lors du Jubilé, sur les lèvres des spectateurs et des témoins, pour en comprendre l'intensité. Je ne crois pas que les grenadiers de la vieille Garde entrant dans Vienne, après la capitulation d'Ulm, à Berlin, au lendemain d'Auerstaedt, aient éprouvé une fierté plus profonde, que celles ressentie lors de ces fêtes, par le dernier des petits bourgeois d'outre-Manche, paisiblement assis au coin de son feu, absorbé dans la lecture du *Standard*. Ce jour-là, le peuple anglais se

crut vraiment le peuple élu, investi d'une mission sacrée, maître de ses impériales destinées.

Et le discours de sir Wilfrid Laurier n'est pas qu'un geste. Il est accompagné et suivi d'actes décisifs. C'est le Dominion, conquis sur la France après des luttes acharnées, échappé par miracle à l'annexion américaine, qui pose les premiers rivets de l'armature nouvelle.

Au mois de juin 1893, les libéraux canadiens avaient décidé, qu' « un traité de réciprocité, juste et libéral » avec les États-Unis constituerait le programme économique de l'opposition. En 1896, la minorité devient la majorité. M. Fielding, celui-là même qui devait négocier le pacte commercial de 1911 avec les Yankees, leur donne, le 22 avril 1897, au nom du nouveau Cabinet, un solennel avertissement : « Si nos voisins ne sont pas disposés à traiter avec nous dans des conditions équitables et raisonnables, nous continuerons néanmoins notre marche en avant, et nous trouverons d'autres marchés pour aider à l'agrandissement du Canada, indépendamment du peuple américain. » Ces paroles ne soulèvent aucun écho. La main tendue est refusée. Les négociations échouent. Et jetant par-dessus bord, avec une belle élégance, leurs convictions libre-échangistes, les libéraux canadiens se bornent à remanier les droits protectionnistes fixés par les conservateurs, et à créer, au-dessus du tarif général, un tarif de réciprocité. La 16e résolution, schédule D, réserve sans négociations préalables une préférence de 12 et demi pour 100 à l'Angleterre. La fermeture des guichets américains, — et le fait permet d'apprécier l'importance de leur réouverture en 1911, — décide le Dominion à lever les siens devant les importations privilégiées du Royaume-Uni. Sans attendre que la Grande-Bretagne, pour répondre au geste canadien, ait dénoncé les deux traités qui contiennent en faveur de la Belgique et de l'Allemagne la clause de la nation la plus favorisée et lient le Dominion (30 juillet 1897), avant que celui-ci ait porté le tarif différentiel à 25 et à 33 et demi pour 100 (1898 et 1900), le *Times* écrit, le 26 avril 1897 :

Dans ces dernières années, il s'est produit peu d'événemens plus susceptibles de conduire à des conséquences plus fécondes que le projet déposé par M. Fielding... C'est le pas le plus décisif qu'on ait encore fait vers la fédération économique de l'Empire.

Une forme d'union nouvelle, — due à l'initiative coloniale, — vient se superposer à l'unité politique, qui, — sinon en fait, du moins en droit, — reste étroite. Le Canada n'est pas une République (*Commonwealth*), c'est un domaine (*Dominion*) dont le roi d'Angleterre est souverain. L'autonomie législative, qui n'est que concédée (*granted*), reste soumise au contrôle du Gouverneur, qui signe les lois, et du *Colonial Office*, qui les revise. Tous les textes nouveaux sont expédiés au ministère des Colonies : pendant un délai de deux ans, il peut les frapper de son *veto*. Et si cette autorité ne s'est jamais exercée, il n'en est pas de même de la suprématie judiciaire. Le Conseil Privé de la Couronne anglaise reste la Cour de Cassation impériale. Et, pour prendre l'heureuse formule de M. André Siegfried, ces appels devant la juridiction suprême « apparaissent comme la preuve tangible d'une suzeraineté qui n'abdique pas. »

Il sera possible de revernir et de resserrer ces chaînes rouillées et détendues. Les tarifs différentiels créeront une solidarité d'intérêts. Les émotions militaires provoqueront la fusion des esprits. Et le conflit sud-africain n'aurait pas dégénéré en une guerre sanglante, si les doctrinaires de l'Impérialisme n'avaient pas cru que des victoires militaires anglaises cimenteraient le nouvel Empire. Les sacrifices collectifs, les émotions communes, les souvenirs identiques rendront faciles la réalisation, sur le terrain constitutionnel et politique, de l'unité rêvée. Lorsque, le 13 octobre 1899, sir Wilfrid Laurier autorise le départ pour les champs de bataille de volontaires canadiens équipés aux frais du Dominion, et leur incorporation dans les rangs de l'armée britannique, l'Angleterre tressaille d'émotion. Les premières défaites furent vite oubliées devant l'image des soldats anglais, canadiens, australiens, versant leur sang dans les mêmes combats. L'unité nationale devient un fait accompli. Des couronnes de lauriers entoureront d'un lien indissoluble le faisceau des forces impériales. La barrière des distances est brisée. L'abîme des océans est comblé. La diversité des races et des climats est vaincue. L'Empire constitue une réalité militaire. Et, grisés par la victoire, les représentans du gouvernement anglais, sur les rives du Saint-Laurent, laissent tomber des paroles dangereuses : « Ce contingent, s'écrie lord Minto, le 30 octobre 1899, est le premier présent que le Canada fait à la grande cause impériale. C'est une orientation nouvelle et l'avenir

est plein de *possibilités...* » Et, plus imprudent encore, le commandement en chef des milices canadiennes, le général Hutton, envisage « le jour où ce ne sera plus 1 000 hommes, mais 50 000, mais 100 000, qui pourront être demandés au Dominion pour le maintien de l'unité de l'Empire. »

Quelques mois plus tard, j'assistais à un déjeuner intime que présidait M. Joe Chamberlain. Un sénateur canadien, deux journalistes, un député aux Communes esquissèrent, pour éclairer la religion du voyageur français, le plan de l'Empire un et indivisible. Par un prodige de l'énergie humaine, l'îlot encombré s'est étendu sur les hémisphères, comme un polype géant. Les champs de blé et les troupeaux de moutons, l'Angleterre les relègue, faute de place, au Canada et dans l'Australie. Les champs bruns de l'Oxfordshire, les mottes rouges du Devon ne suffisent plus pour alimenter 43 millions d'hommes, entassés dans une île où vivaient avec peine, jadis, une dizaine de millions d'êtres humains. Les collines, les vallons du Midland et du Yorkshire ont disparu, nivelés par les villes, comblés par les scories. Les terres à froment du Dominion, les centres d'élevage de l'Australie seront reliés aux cités, qu'ils doivent ravitailler, avec autant de sécurité, par les câbles et les steamers, que le sont les comtés ruraux du Sud et de l'Ouest par les voies ferrées à l'Est et au Nord, industrieux et enfumés. Les océans, qui coupent de leurs taches bleues l'étendue de cette nation nouvelle, rappellent simplement ces parcs qui, aujourd'hui encore dans l'île britannique, entre les villes qui se serrent et se touchent, viennent jeter l'ondulation de leurs prairies. L'Empire unifié n'est que l'Angleterre élargie.

Et, cependant, il suffit de regarder Québec, pour voir qu'une autre civilisation a laissé sur le Canada une ineffaçable empreinte. Par-dessus les mâts et les pontons, qui masquent la ville basse, s'élèvent des maisons à pignons, des toits élancés, des clochers effilés, des tours, où les regards d'outre-Manche cherchent en vain une silhouette britannique. Les cloches des églises et des monastères, qui tintent joyeusement, n'ont pas une sonorité anglaise. Les paysans, qui se pressent sur le marché, au pied d'une basilique d'un XVIIIe siècle tout français, n'ont rien de saxon. Ils s'obstinent à grouper leurs maisons sur

le bord des routes. Pour la grande stupeur de leurs collègues écossais de l'Ontario et américains du Manitoba, ils n'ont aucun goût pour les chaumières bon marché, auxquelles deux étages et une tôle utilitaire donnent une physionomie banale. Par je ne sais quelle hérédité, ils aiment les longs toits pointus et penchés, qui couvrent la maison basse d'une aile protectrice. Un étage leur suffit. Ils ne peuvent se passer d'une lucarne. Ces gens étranges, dont l'économie n'a rien de britannique, gaspillent, dans des achats de couleurs, un argent précieux. Ils veulent que la chaumière, blanche ou rose, se détache sur la verdure. Les charpentes brunes, les volets verts ont à leurs yeux un attrait particulier. Ils connaissent les machines; mais ils ne dédaignent ni la faux, ni le râteau. Leur coup de chapeau déférent, leur « bonjour » souriant plongent dans la stupeur l'homme de l'Ouest. Rebelles à la fièvre yankee, ces paysans laborieux et économes, mais satisfaits et résignés, n'ont aucun goût pour la vie intense. Quand l'hiver vient, au lieu de s'embaucher à la ville ou dans le Sud, ils préfèrent profiter des longues veillées, dans la chaumière bien close, pour danser et chanter. Et tandis que sur la campagne silencieuse tombe un lourd manteau d'ouate, les échos de *Claire fontaine* et de *Malbrouck s'en va t'en guerre* passent à travers les fentes lumineuses des portes, sous l'auvent des toits blanchis.

Les gars de Québec refusèrent de quitter leurs villages, leurs maisons aux volets verts, leurs églises au clocher pointu, pour aller se faire tuer, sous le drapeau anglais, dans l'Afrique du Sud. Sur 8 000 Canadiens, qui se battirent là-bas, une centaine seulement étaient de souche française. Les cérémonies, organisées à Trois-Rivières et à Montréal, pour fêter la victoire de Mafeking et la délivrance de Ladysmith, furent accueillies par les huées de la foule. Et, au sein du Parlement, une voix ardente et jeune s'élève :

L'Empire britannique est-il vraiment en péril ? Réclame-t-il nos armes pour le sauver ? Ou bien sommes-nous en face d'une tentative de fédération militaire, projet cher à M. Chamberlain ? Voilà des questions que le peuple canadien a le droit de peser et d'entendre résoudre nettement, au moment de se laisser entraîner dans une guerre, dont je ne veux apprécier maintenant ni les causes, ni la légitimité... Il s'agit de savoir si le Canada est prêt à renoncer à ses prérogatives de colonie constitutionnelle, à sa liberté parlementaire, au pacte conclu avec la métropole, après soixante-

quinze ans de luttes... Je ne consentirai jamais, quant à moi, à appuyer cette politique rétrograde...

Le député Bourassa démissionne le 18 octobre 1899. Il est réélu à une grosse majorité. Une bataille épique s'engage aux Communes d'Ottawa. Les séances des 13 février, 13 mars, 8 juin 1900, 12 et 20 mars 1901 marquent une étape dans l'histoire du Canada. Le nationalisme franco-canadien se dresse contre l'impérialisme britannique : « Nous sommes les sujets loyaux du Roi, que Dieu le protège! Mais nous ne voulons pas avoir une trop forte dose de Chamberlainisme, disait-on à l'éminent auteur de *Canada in the XX*th *Century*. La lutte commence. Elle fut rapide et violente. Le résultat est décisif. L'armature militaire saute, avant que Joë Chamberlain ait eu le temps de la visser. L'Ouest francisé laisse à l'Est américanisé le soin de dénouer le lien économique. En moins de dix ans d'efforts, les deux nationalismes coalisés détruisent l'œuvre amorcée dès 1879 par sir John Macdonald, reprise en 1897 par sir Wilfrid Laurier et brisent les chaînes que les impérialistes anglais proposaient d'ajouter aux liens juridiques, oubliés et inefficaces, contenus dans un code poussiéreux.

Formé à l'école de l'opportunisme britannique, sir Wilfrid Laurier attache lui-même les rivets, qu'il avait enfoncés avec une maëstria impérialiste, en 1895.

C'est l'auteur du vibrant discours, prononcé à Édimbourg le 16 juin 1897, pour saluer le jour prochain où les coloniaux promus au rang de citoyens « auront leur part entière dans l'Empire uni, » qui dicte le 3 février 1902, à la veille de la réunion de la conférence inter-coloniale, la réponse la plus glaciale, qu'ait reçue M. Joë Chamberlain :

Au sujet des différentes questions mentionnées dans votre dépêche, il n'en est qu'une qui puisse laisser espérer une utile discussion : c'est celle des relations commerciales entre les différentes parties de l'Empire. Les relations existantes entre les grandes colonies autonomes, notamment le Canada, et la Métropole sont considérées comme entièrement satisfaisantes, à l'exception de quelques détails de minime importance. Les ministres ne prévoient pas qu'étant donné la condition des diverses colonies, il puisse être établi un système de défense applicable à toutes...

M. Joë Chamberlain se frotte les yeux, rajuste son monocle,

relit le billet doux de sir Wilfrid Laurier. La guerre a donc été inutile? Les victoires auraient-elles perdu leur action unificatrice? Le sang des colonies et de la métropole a-t-il coulé, en vain, sur les mêmes champs de bataille? Il se refuse à croire qu'un pareil échec, qu'une semblable évolution soient possibles. Des préoccupations électorales des circonstances passagères ont dicté au premier Ministre cette fin de non recevoir. Son attitude changera lorsqu'il se retrouvera à Londres, dans le cadre de la cité impériale, sur les bords du fleuve historique, sous l'action de la dernière et de la plus accueillante des aristocraties politiques. Les souvenirs de 1897 retrouveront toute leur fraîcheur; et les mêmes paroles s'imposeront à sa pensée fidèle. Ces espérances furent cruellement déçues. Sir Wilfrid Laurier resta strictement cantonné dans les limites posées par la dépêche du 3 février 1902. Les philippiques d'Henri Bourassa, les manifestations de Trois-Rivières et de Montréal avaient laissé dans la souple et prudente intelligence de l'homme d'État une impression plus profonde que les splendeurs du Jubilé impérial.

Sans doute, sir Wilfrid Laurier suggère l'idée d'établir un traitement de faveur pour les blés canadiens, à l'aide d'une détaxe sur le droit d'importation établi le 14 avril 1902, et qui sera supprimé le 28 avril 1903, sous la poussée formidable des clameurs populaires. Mais il ne demande et ne propose rien de plus. Le Zollverein est pour lui une formule vide de sens, parce qu'elle est sans avenir. La *Canadian Manufacturers' Association* veille au grain. Elle fit savoir, dans ses congrès annuels, que l'industrie naissante n'entendait pas faire les frais de la « fédération économique. » Elle veut vivre et grandir. Le Canada ne sera pas « le jardin » de l'Angleterre, mais une nation, qui subviendra à tous ses besoins, et dont les hauts fourneaux seront demain aussi célèbres que ses terres à blé. Qu'il suffise, dit-il, à la mère patrie de pouvoir troquer, grâce à un tarif différentiel, « les produits, que nous ne manufacturons pas, » contre les céréales et les viandes, les fromages et les fruits, dont les Iles Britanniques ont besoin pour ne pas mourir de faim.

En refusant, cinq ans avant le Cabinet Asquith, ce pacte restreint, le ministère Balfour renonce au seul lien qu'il pouvait nouer. Le Kriegsverein, qu'il rêve de substituer à un Zollverein irréalisable, est énergiquement écarté par le Canada.

Paraphrasant un mot de sir Wilfrid Laurier : « Si vous voulez notre aide, appelez-nous dans vos conseils, » M. Joë Chamberlain s'écria :

Messieurs, nous avons besoin de votre aide, dans l'administration de ce vaste Empire, qui est le vôtre, comme il est le nôtre. Le Titan fatigué plie sous le faix trop lourd de son destin. Nous avons porté ce fardeau pendant bien des années, mais nous pensons, aujourd'hui, qu'il est temps que nos enfans nous assistent. Si vous nous en faites la demande, soyez sûrs que nous nous hâterons de vous faire place dans nos conseils (30 juin 1902).

Devant ce langage, les « enfans » du Canada gardèrent un religieux silence. La perspective d'un *Imperial Council* ne leur dit rien qui vaille. La vision du Titan, pliant sous le poids de ses destinées, ne leur inspire qu'une médiocre sympathie. Et sir Wilfrid Laurier croit prudent d'oublier une formule, qui lui échappa dans la chaleur communicative d'un banquet.

Mais lorsque la Conférence aborde la discussion du projet, « qui consiste à créer, dans chaque colonie, un corps impérial de réserve, qui pourrait servir, en cas de besoin, en dehors de la colonie où il s'est formé, » il ne fait plus la sourde oreille. Il oppose un *veto* formel :

Les ministres canadiens désirent faire remarquer que leur opposition ne vient pas de raisons financières. Mais ils ont la ferme conviction que le projet en question marquerait un dangereux éloignement des principes du *self-government* colonial. Le Canada apprécie trop hautement, pour y renoncer, la part d'indépendance locale qui lui a été octroyée par les autorités impériales, et qui a produit des résultats si utiles et si bienfaisans, soit au point de vue matériel, soit au point de vue du rapprochement de la colonie et de la mère patrie.

Il est impossible d'être plus adroit et plus poli. Les Canadiens ont gardé la courtoisie de l'ancienne France, et d'autre part, ils restent les descendans de paysans normands. Fidèles à cette double tradition, sir Wilfrid Laurier et ses collègues refusent, au nom de leur attachement à l'Empire, de le cimenter par une union militaire.

Et, depuis la Conférence de 1902, ce lien militaire a été détendu, au point d'annihiler les articles de la Charte de 1867, qui limitent, dans une dépendance théorique, les droits de la nation canadienne. De même que les manifestations franco-

canadiennes ont dicté à sir Wilfrid Laurier son attitude dans la conférence inter-coloniale, de même la colère qu'éveille dans tout le Dominion, en octobre 1903, l'affaire de l'Alaska prépare le gouvernement à adopter, l'opinion à accepter, pour réorganiser la milice et créer une flottille, la solution strictement nationaliste.

Le 20 octobre 1903, un mouvement d'indignation ébranle le Canada tout entier. Le Français de Québec, l'Anglais de l'Ontario éprouvent la même irritation, expriment les mêmes protestations. Le représentant de la Grande-Bretagne, dans la Commission arbitrale chargée de délimiter les frontières de l'Alaska et d'interpréter la convention anglo-russe de 1825, le lord chief justice, lord Alverstone, a abandonné la solution préconisée par ses deux collègues canadiens et s'est rallié à la thèse américaine. Le *World* de Toronto, le *Times* de Peterborough sont plus violens que la *Presse* ou le *Devoir*. Ce n'est pas M. Bourassa, mais un professeur de droit à Toronto, de sang anglais, M. John King, qui s'écrie, le 24 octobre 1903 :

> Nous ne pouvons oublier que cette dernière transaction n'est que la suite de plusieurs autres, qui ont eu le même caractère. Toute l'histoire des négociations et des traités britanniques avec les États-Unis est marquée d'une série de pierres tombales sous lesquelles on a enterré nos droits.

Et, emporté par ce courant d'opinion, le même jour, devant les députés réunis à Ottawa, sir Wilfrid Laurier laisse tomber de graves paroles, un solennel avertissement :

> La difficulté, telle que je la conçois, est qu'aussi longtemps que le Canada demeurera une dépendance de la Grande-Bretagne, les pouvoirs que nous avons actuellement resteront insuffisans pour la défense de nos droits. Il est important que nous demandions au Parlement britannique des pouvoirs plus étendus, afin que, si nous avons de nouveau à traiter de pareilles affaires, nous puissions le faire librement, selon la méthode que nous choisirons, et les lumières que nous pourrons avoir.

Sir Wilfrid Laurier ne sollicita point cet élargissement des droits nationaux. Il devait s'apercevoir bientôt que le Canada pouvait négocier, directement, des pactes commerciaux avec toute l'aisance d'un peuple affranchi. Mais il profita du premier incident pour donner au Canada une armée autonome.

Cette occasion, lord Macdonald, — le dernier commandant

anglais des milices du Dominion, — se chargea de la faire naître. En débarquant sur le continent nouveau et dans cette société démocratique, ce gentilhomme authentique, ce soldat vaillant éprouve bien des surprises. La médiocrité militaire des miliciens inquiète son impérialisme. La familiarité de ces soldats-citoyens blesse son orgueil. L'intervention des politiciens froisse son sens militaire. En Angleterre, les députés ne contrôlent point les promotions. En Angleterre, Tommy Atkins parle à son officier avec la même déférence qu'à son landlord, et les appelle du même nom « sir. » En Angleterre, fantassins et soldats manœuvrent avec la perfection du professionnel. Et lord Macdonald exprime son étonnement, tout haut, dans des conversations, et bientôt dans des discours. Les Anglo-Canadiens exultent. Les Franco-Canadiens murmurent. Le 14 juin 1904, lord Macdonald, pour avoir blâmé publiquement le ministre de la Guerre, qui avait rayé du tableau d'avancement un officier proposé par le Commandant en chef, est révoqué de ses fonctions.

« C'est là, déclare textuellement sir Wilfrid Laurier, *l'acte d'insubordination d'un étranger* qui ignore les mœurs des démocraties libres... Nous ne *sommes pas habitués dans notre pays à être caporalisés*. Le Général en chef doit apprendre que le gouvernement de ce pays est un gouvernement responsable, et que, lorsqu'il fait des propositions au Conseil des ministres, c'est le droit strict du ministre de la Guerre de ne pas les accepter. »

Lord Macdonald était venu, au lendemain de la guerre sud-africaine, pour donner à la coopération militaire des colonies une forme définitive; il assista à la faillite de l'impérialisme militaire. Le *Militia Act de 1904* supprime le poste de commandant en chef, crée un inspecteur général de la milice, « qui peut être un Canadien » et le sera toujours, institue un conseil de la défense nationale (art. 7, 30, 31). Par cette triple innovation, la loi donne à l'organisation militaire une autonomie absolue. Au lieu de concentrer les forces de l'Empire, elle les décentralise. Au lieu de les fondre dans une armée commune, elle accentue leur individualité. Le *Militia Act*, pour achever cette nationalisation des milices canadiennes, décide (art. 70 et 71) qu'elles ne pourront être employées en dehors de la colonie, que s'il s'agit d'une guerre intéressant directement la défense

du Dominion. Quinze jours, au plus tard, après la mobilisation des réserves, le Parlement, s'il est en vacances, sera convoqué et se prononcera souverainement. Le Canada réserve sa liberté et ménage son sang. Le Kriegsverein a vécu. L'union militaire est brisée.

Et, pour préciser d'un geste dramatique cette évolution nationale, voici que les garnisons britanniques d'Halifax et d'Esquimault se rembarquent, fifres et tambours en tête. Elles remettent les forts aux soldats canadiens. Ils n'ont besoin ni de conseils, ni de secours. Ils entendent assurer, eux-mêmes, la défense de la patrie. Lord Macdonald ne fut pas seulement le dernier général, mais presque le dernier soldat anglais, qui ait foulé le sol du Dominion.

La Conférence inter-coloniale de 1907, loin d'arrêter le mouvement, l'accentue.

Sans doute, sir Wilfrid Laurier, renouvelant l'offre de 1902, accepte de créer entre les colonies et la métropole la chaîne durable d'un tarif différentiel. Mais l'initiative que le Cabinet Balfour n'avait point osé prendre, le ministère Asquith l'écarte résolument. Et les discours qu'il entendit les 2 et 6 mai 1907, sir Wilfrid Laurier ne les oublia jamais. En démontrant au représentant du Dominion, avec la rigueur logique des juristes, que l'établissement de droits à l'entrée des denrées alimentaires et des matières brutes, pour favoriser les importations coloniales, se heurte à une impossibilité économique et psychologique, M. Asquith et M. Lloyd George préparèrent la voie aux négociations américo-canadiennes du 21 janvier 1911. En 1907, plus encore qu'il y a dix ans, l'union économique apparaît comme une parfaite copie. La divergence des intérêts matériels s'accentue d'année en année. Chacun des groupemens, qui évoluent dans l'orbite de l'Angleterre, se développe et se transforme, en pleine liberté. L'armature économique reste donc inachevée et provisoire. La création de lignes subventionnées, l'établissement de câbles nouveaux, l'institution d'agens commerciaux ne sauraient remplacer l'action unificatrice des tarifs impériaux.

Les liens politiques ne sont pas plus resserrés en 1907 qu'en 1902. Si les appels devant le Conseil Privé restent autorisés, l'institution d'une Cour suprême est abandonnée et l'éta-

blissement de Cours locales de cassation est envisagé. Avant de s'embarquer, sir Wilfrid Laurier s'était prononcé contre l'idée d'un Conseil impérial. Et le secrétariat permanent des conférences périodiques, dont on décide l'organisation, ne saurait être comparé, au point de vue de l'importance politique et du prestige moral, à la formule rêvée par les apôtres du fédéralisme. Quelques mois plus tard, en novembre 1907, la discussion du traité de commerce franco-canadien réveille les polémiques. Le Canada a acquis, sinon en droit, du moins en fait, la pleine souveraineté diplomatique; il négocie directement d'État à État, sur le pied de la parfaite égalité. Ses deux représentans, l'Hon. W. S. Fielding et l'Hon. L. P. Brodeur, n'ont-ils pas signé le parchemin du 18 septembre 1907? J'entends bien que le paraphe de sir Francis Bertie figure à côté du leur. Les ambassadeurs anglais maintiennent leur contrôle historique et restent les intermédiaires officiels. Il n'en est pas moins certain que la faculté pour le Dominion d'être représenté par des plénipotentiaires canadiens, posée pour la première fois en 1866 (*Sessional Papers of Canada, n° 63, 1867-1868*) est devenue une habitude et un droit. Et lorsqu'en 1909, une loi adoptée à l'unanimité par le parlement d'Ottawa décide la création d'un bureau spécial des Affaires étrangères, confiée à M. Joseph Pope, un nouveau pas est accompli. Ce n'est pas l'indépendance, mais à la tutelle politique succède la coopération diplomatique. L'émancipation continue.

En abordant le problème de la contribution des colonies à la défense maritime de l'Empire, la Conférence de 1907 imprima au nationalisme franco-canadien une impulsion nouvelle. Quand le docteur Smartt proposa, le 9 mai, de décider que cette contribution était un devoir, sir Wilfrid Laurier, fidèle à l'engagement pris le 28 mars, devant les Communes canadiennes, refusa de s'associer à cette motion. « Nous ne nous laisserons pas entraîner dans le tourbillon du militarisme européen. » Mais la question est posée. Il faut la résoudre pratiquement. Il est impossible de rester sur le terrain des principes.

Après une année occupée par les élections générales et par les fêtes du tricentenaire de Québec, quelques mois avant la réunion de la Conférence de défense impériale, le 29 mars 1909, sir Wilfrid Laurier demande au Parlement d'Ottawa de se

prononcer. Il fait adopter, à une écrasante majorité, la notion suivante :

La Chambre reconnaît complètement que le pays a le devoir, à mesure que grandit sa population et sa richesse, d'assumer, dans une plus large mesure, la responsabilité *de la défense nationale*. La Chambre est d'avis, qu'étant donné les relations constitutionnelles, actuellement existantes, le *versement de contributions régulières et périodiques* au Trésor impérial, en vue de dépenses navales et militaires, *ne constitue pas, pour ce qui est du Canada, la solution la plus satisfaisante* du problème de la défense. La Chambre approuvera les crédits nécessaires pour organiser rapidement *une force navale canadienne, qui coopérera et sera en relations étroites avec la marine impériale*, — et ce, sur les bases suggérées par l'amirauté au cours de la dernière Conférence. — Convaincue absolument que la suprématie maritime de la Grande-Bretagne est essentielle pour la sécurité du commerce, le salut de l'Empire et la paix du monde, la Chambre exprime la ferme conviction, que, chaque fois que le besoin s'en fera sentir, le peuple canadien se montrera prêt et disposé à tous les sacrifices nécessaires pour donner aux autorités impériales une coopération loyale et sincère, en vue de maintenir l'intégrité et de défendre l'honneur de l'Empire.

Sir Wilfrid Laurier se peint, tout entier, dans cet ordre du jour, modèle des transactions opportunistes. Le loyalisme du Canada y est exprimé dans des termes qui défient tout soupçon ; et en même temps les réserves, nécessaires pour rassurer les susceptibilités nationalistes, sont indiquées d'une façon précise. Pas d'union militaire ; pas de flotte commune ; pas de trésor identique. Le Canada fixe lui-même ses crédits et utilise lui-même son argent. Il aura ses escadres et un service autonome. Il n'accepte qu'une étroite coopération et n'admet plus de tribut obligatoire. Il n'est plus une colonie. Il reste un allié. Un siècle de contact avec la politique anglaise a fait l'éducation parlementaire de ces intelligences françaises. Elles évitent l'intransigeance des doctrines. Elles fuient la logique des systèmes. Un sage utilitarisme a pénétré les pensées. Elles savent concilier et réaliser. Et les opportunistes d'Ottawa n'ont plus rien à apprendre de leurs maîtres d'outre-Manche...

La motion du 29 mars 1909 n'est point restée lettre morte. Au cours de l'année financière qui expire le 31 mars 1911, une somme de 3676000 dollars a été consacrée à jeter la base d'une force navale. 3 croiseurs du type *Bristol* et 4 contre-torpilleurs ont été commandés. Deux vieux navires, *Apollo* et *Rainbow*, ont été achetés à l'amirauté britannique pour servir de vaisseaux-

écoles. Des arsenaux et des cales sèches sont à l'étude. Une loi organique a été votée. Les escadres de l'Atlantique et du Pacifique seront soumises au même régime que les milices canadiennes. « En cas de nécessité, a déclaré sir Wilfrid Laurier, le 12 janvier 1910, le Gouverneur, par un décret rendu en Conseil des ministres, peut mobiliser la flotte et la mettre à la disposition de Sa Majesté. Il n'y a qu'une seule restriction : le Parlement doit être immédiatement convoqué. »

Elle n'a point suffi pour satisfaire les nationalistes franco-canadiens. Sir Wilfrid est parvenu à rassurer les conservateurs, les anglais de l'Ontario, partisans, sinon d'un tribut annuel, du moins d'une flotte commune; mais il n'a point réussi à faire accepter à M. Henri Bourassa, et à ses partisans, cette transaction, digne par son élégance d'un whig authentique. Le premier ministre a été attaqué avec une violence dont seules quelques citations peuvent donner l'idée.

M. Blondin, député de Champlain, s'écrie devant ses électeurs :

Nous ne devons rien à l'Angleterre. L'Angleterre n'a pas pris le Canada par amour, ou pour planter la croix de la religion, comme les Français l'ont fait, mais pour établir des maisons de commerce et gagner de l'argent. Les seules libertés que nous ayons, nous les avons conquises par la force. Et aujourd'hui l'Angleterre essaie de dominer ses colonies, tout comme la Rome impériale d'autrefois... Nous ne devons rien aux Anglais. Ceux qui ont éventré nos pères, dans les plaines d'Abraham, vous demandent aujourd'hui d'aller vous faire tuer pour eux.

M. Henri Bourassa, qui a dirigé la campagne avec autant de talent que de succès, s'est expliqué devant un rédacteur du *Daily Mail* (13 décembre 1910). Le Canada peut faire l'économie d'une marine. Quels intérêts maritimes le *Dominion* a-t-il à protéger? Les trois quarts de ses transactions se font avec les États-Unis par voie de terre ou de rivière. Ce transit est à l'abri de tous les canons européens. Quant au dernier quart, il est suffisamment garanti par les maximes du droit international. Les seuls dangers qui pourraient, un jour, menacer le Dominion laissent l'Angleterre indifférente. Elle serait, d'ailleurs, incapable de les écarter, et sa filiale devrait en supporter tout le poids. Quant aux périls qui inquiètent le *Foreign-Office*, ils ne sauraient exercer la moindre répercussion sur les destinées du Canada.

Admettons, pour un instant, c'est d'ailleurs peut-être vrai, que l'Allemagne soit une menace pour la grandeur du Royaume-Uni, pour son commerce, pour sa puissance maritime, nous autres, Canadiens, en sommes nous responsables? Avons-nous contribué à diriger la politique qui a fait de l'Allemagne ce qu'elle est aujourd'hui?

« Pas de marine, » conclut M. Henri Bourassa. « Pas de marine ! » clament les électeurs de la province de Québec. Et lorsque, il y a peu de semaines, la circonscription dans laquelle se trouve la maison de campagne de sir Wilfrid Laurier, Drummond-Arthabasca, est appelée à élire un nouveau député, elle culbute le candidat ministériel et lui préfère son concurrent nationaliste. Une profonde inquiétude vient troubler la paix sereine des chaumières aux longs auvens et aux volets verts.

La marine est une conspiration des Anglais pour noyer les Canadiens. Laurier a consenti, après avoir trahi les intérêts de notre langue, à constituer les équipages de nos futurs navires de guerre avec des Franco-Canadiens... Laurier nous a vendus aux Anglais, en échange des honneurs qu'il a reçus et, dans vingt-cinq ans, il n'y aura plus de Franco-Canadiens.

« Pas de marine, » répètent les mères et les femmes. Et dans un avenir prochain, sir Wilfrid Laurier saura ce qu'il lui en coûte de n'avoir point suffisamment ménagé, quand il a doté le Canada d'une flotte autonome, les susceptibilités et les méfiances des hommes de sa race et de son sang.

II

Au moment même où, dans l'Est, dans les villages français, aux toits penchés et aux chaumières colorées, entourés d'un damier de champs et d'une ceinture de prés, se déroulent ces manifestations significatives, voici qu'à l'Ouest se révèle une force, économique et sociale, qui va exercer une action nouvelle sur les destinées nationales du Canada. Elle n'a point pris naissance dans l'Ontario, sur cette terre jadis recouverte de forêts, et que les colons écossais ont aujourd'hui transformée en une campagne tout anglaise. Çà et là des fermes à deux étages, flanquées de larges écuries, encadrées de quelques arbres et parfois de quelques fleurs, dressent leurs silhouettes

massives et inélégantes. La vente des fruits, la fabrication du beurre, l'élevage du bétail ont remplacé la culture du blé. Et l'aspect verdoyant de cette campagne, coupée par des réseaux de fils de fer, semée de maisons isolées, a un aspect britannique, singulièrement différent de celui que donnent à la province de Québec les chaumières de France, groupées sur le bord de la route, autour d'un clocher. Le *yeoman* de l'Ontario, qui se rend rarement au bourg voisin, vit isolé dans son cottage, lit soigneusement son journal, exécute pieusement ses devoirs civiques, reste une silhouette intéressante du Canada d'autrefois, mais n'est pas une force de l'avenir au même degré que les paysans prolifiques et acharnés de l'Est, enracinés au sol dont ils ont fait une seconde Normandie, ni que les industriels du blé, ces maîtres de l'Ouest.

Leur exploitation couvre une étendue inconnue des homesteads de l'Est et du Centre : elles n'ont pas moins de 80 et souvent 100 hectares. Une Beauce immense, semée de quelques bouquets d'arbres, débris de la forêt primitive, encerclée par les cimes neigeuses des montagnes prochaines. Pour exploiter avec fruit ces immenses labours, un capital est nécessaire à l'émigrant. La terre est vaste et le climat rude. L'hiver vient vite et dure longtemps. Il faut semer et moissonner rapidement. Le spectacle d'une demi-douzaine de charrues ou de moissonneuses taillant, à la suite l'une de l'autre, dans la terre brune et dans les herbes d'or, n'a rien d'exceptionnel. La batteuse n'est point un de ces instrumens modestes qui, actionnés par une paisible locomobile, devant une foule de gamins recueillis, dépose le grain dans des sacs et rend la paille intacte. L'agriculteur de l'Ouest économise la main-d'œuvre et dédaigne les petits produits. Sa machine géante, à l'aspect difforme, rejette par une énorme cheminée, dans un nuage de fumée, la paille hachée en morceaux et dépose le blé, par un large tuyau, dans des réservoirs mobiles. Quand ils sont pleins, deux paires de chevaux les conduisent à la ville. Le grain est versé dans un entrepôt et conservé pour le compte du fermier. Ce paysan, propriétaire d'un outillage compliqué, et d'un capital important, au courant des procédés de l'agriculture américaine et des fluctuations du marché mondial, est un industriel. Il va à la Bourse et vend à terme. Il est actif et entreprenant. Il ignore la patience. Il méprise la résignation. Sa maison à l'aspect

citadin, bâtie en briques ou en bois, sans goût et sans amour, confortable et banale, est aussi différente du cottage écossais de l'Ontario que de la chaumière normande de l'Ouest. Sa ville n'a rien qui rappelle ni Québec, ni Ottawa. Plus de couvens aux toits pointus et aux clochers effilés, plus de palais aux tourelles gothiques et aux fenêtres à croisillons, dressant leurs silhouettes françaises et anglaises, sur la colline, au-dessus de la rivière. Des rues à angles droits, des *buildings* carrés et énormes, des réseaux de fils, des rangées d'entrepôts à blés : la fièvre et la saleté, la puissance et la laideur des villes américaines, qui poussent trop vite et pensent trop aux dollars pour avoir ni le temps, ni le goût d'être jolies.

Cette ruée vers l'Ouest, vers des terres à blé, auxquelles des siècles de repos et des hectares de forêts assurent une fécondité inconnue, et d'ailleurs éphémère, transforme le problème du nationalisme canadien. Seuls, des chiffres peuvent donner quelque idée de la force économique et sociale, qui naît et grandit. Depuis neuf ans, la production de blé a triplé : elle est passée de 50 millions de boisseaux en 1900 à 128 et 163 en 1908 et 1909. Cet essor est dû uniquement à la mise en valeur de la prairie canadienne :

RÉCOLTE EN FROMENT (*millions de boisseaux*).

Années.	Ontario.	Manitoba.	Alberta.	Saskatchewan.	Canada.
1900.	28	18	0,8	4	59
1902.	26	53	0,8	13	»
1904.	12	39	0,9	15	»
1906.	22	61	3,9	37	»
1908.	18	49	7	50	128
1909.	16	45	7,9	90	163

Québec ne produit qu'un million de boisseaux. Ontario préfère, de plus en plus, les prés et les vergers. Manitoba est stationnaire. Seuls les comtés nouveaux, par leur fécondité croissante, transforment le Dominion en une Argentine septentrionale. Tandis que l'Est ne possédait, en 1907, que 39 entrepôts à blé, d'une contenance de 20 millions de boisseaux, l'Ouest en comptait, à la même date, 1354. Le nombre et la capacité de ces magasins, reliés aux diverses voies ferrées du Dominion,

ont grandi rapidement, au cours des dernières années, dans les villes qui poussent sur la prairie vaincue et défrichée.

Années.	Nombre.	Capacité en millions de boisseaux.
1905	1 022	47
1906	1 118	50
1907	1 273	55
1908	1 354	58

Mais ces monceaux de grains ne restent pas longtemps enfermés dans ces entrepôts. Un tiers de la récolte, environ, suffit à la consommation du Dominion. Les deux tiers doivent être exportés.

Années.	Récolte totale (en milliers de boisseaux de blé).	Exportations totales.	Achats.	
			Anglais.	Yankees.
1900	59 581	16 844	15 975	82
1907	93 133	43 654	44 002	114
1908	128 593	49 137	45 891	650
1909	163 402	49 774	46 589	1 856

95 à 99 pour 100 des exportations de blé sont faites à destination de l'Angleterre. Leur volume grandit d'année en année. La moyenne annuelle des ventes de froment faites à la Grande-Bretagne n'était que de 14 millions de boisseaux, pendant la période 1896-1900, de 20 seulement de 1901 à 1905. Elles ont atteint 45 millions en 1909. Elles ont plus que doublé en cinq ans.

L'expédition de ces millions de sacs se heurte à des difficultés croissantes. A moins, — ce qui est impossible, — d'être embarqués à Vancouver et de passer par le cap Horn, ils doivent être acheminés par rail, pour gagner les bords des lacs et les berges du Saint-Laurent. Le ruban d'acier, qui court entre Winnipeg et Fort William, dans une région rocailleuse, recouverte de sapins et semée de lacs, est vite encombré. La rigueur de l'hiver et l'épaisseur des neiges compliquent encore le transport et ralentissent le trafic. 20 pour 100, à peine, de la récolte annuelle peuvent atteindre le bateau, avant les froids. 80 pour 100 restent enfermés dans les entrepôts jusqu'au printemps prochain, et doivent attendre les premiers soleils. Cette organisation commerciale impose à l'agriculteur de l'Ouest,

déjà chargé d'un matériel coûteux, des avances considérables : frais de manutention, frais d'entrepôts, frais de transport viennent grever lourdement un budget, où la colonne des recettes n'est remplie que près d'un an après la moisson.

J'entends bien que pour remédier à cet encombrement des rails, entre Winnipeg et Fort William, qui grandira au fur et à mesure que les champs de blé s'étendront davantage vers le Nord et vers l'Ouest (1), d'importans travaux ont été prévus. On songe à abréger par un canal la voie par trop sinueuse des grands lacs au Saint-Laurent. On prévoit un chemin de fer qui relierait la province de Saskatchewan à Fort Churchill, sur la baie d'Hudson. Le trajet de Fort Churchill à Liverpool n'a que 20 milles de plus que celui de Québec au port anglais. Les icebergs n'interdisent le passage que du 10 novembre au 20 juillet. Les industriels du blé auraient donc trois mois pour acheminer une partie de leur récolte par la voie nouvelle. La ligne de Winnipeg à Fort William ne sera plus impraticable. 80 pour 100 de la récolte ne resteront plus entassés dans de coûteux entrepôts.

Mais cette certitude n'est encore qu'une espérance. Le tracé est décidé. Le premier coup de pioche n'a pas été donné. Il faudra laisser passer de longs mois, peut-être plusieurs années. Un paysan francisé attend. Un industriel américanisé n'attend pas.

Il est d'autant moins disposé à faire preuve de patience qu'il existe une solution immédiate et pratique. Douze lignes relient le Canada à la république américaine. Le prix du transport de Winnipeg à Liverpool est de 1 franc par boisseau. Il n'est que de 0,15 centimes de Winnipeg à Minneapolis, le grand centre de l'industrie meunière des États-Unis. Sur le marché américain, le froment vaut 0,15 centimes plus cher par boisseau que dans les bourgs de l'Ouest canadien : ses blés durs sont particulièrement recherchés pour des mélanges. De l'autre côté de la frontière, si voisine, les champs de blé ne grandissent plus, le rendement à l'hectare reste inférieur à celui du Canada, la population croît par bonds énormes. Dans un

(1) Terres concédées ou louées (en milliers d'acres de 40 ares).

1895	365
1899	1 115
1905	4 982
1909	6 404

avenir prochain, les États-Unis auront besoin de la prairie canadienne pour parer à l'insuffisance de leur récolte. Déjà les exportations américaines de blé restent stationnaires et la population urbaine proteste contre le coût des denrées alimentaires.

	1895-1899.	1900-1904.	1905-1909.
Étendue cultivée en blé (acres).	39 000 000	46 000 000	46 000 000
Population.	71 000 000	79 000 000	89 000 000
Récolte de blé (boisseaux)	520 000 000	626 000 000	693 000 000
Exportations de blé et de farine (boisseaux).	171 000 000	192 000 000	113 000 000

Il faut saisir cette occasion, économiser les frais de transport et d'entrepôts, vendre plus cher les fromens et le bétail du Dominion, acheter meilleur marché les charrues et les moissonneuses, secouer le joug des voies ferrées et des industriels syndiqués du Canada.

Ce courant d'opinion, déterminé par des forces économiques dont la puissance grandit d'année en année, ne date pas d'hier.

Lorsque la Commission des Douanes, dont faisaient partie MM. Fielding et Brodeur, entreprit, du 7 septembre 1905 au 9 février 1906, sa tournée mémorable dans le Dominion, elle fut assaillie par les délégations des trois grandes associations agricoles : *Dominion grange*, *Ontario farmers* et *Manitoba graingrowers*. Elles protestèrent contre le projet de surélever le mur des tarifs protecteurs et de prolonger la durée des primes à la métallurgie. L'échec des droits différentiels à la conférence inter-coloniale de 1907, la victoire des radicaux libre-échangistes aux élections anglaises de janvier 1910 précipitèrent le mouvement. L'*Association des producteurs de céréales* étendit ses ramifications dans le Manitoba et le Saskatchewan. Et lorsque sir Wilfrid Laurier fit, en train spécial, au mois de juillet 1910, un voyage vraiment présidentiel dans l'Ouest, il trouva à chaque gare les industriels du blé, groupés en rangs serrés. A Port-Arthur, le 9 juillet, à Winnipeg, le 15, à Yorktown, le 20, à Melville, le 22, les grands électeurs du parti libéral, dont ils apprécient les vagues tendances démocratiques, firent entendre les mêmes récriminations : la barrière protectionniste doit être abaissée pour laisser librement sortir les stocks de blé entassés et librement entrer les machines agri-

coles. « Un traité de réciprocité avec les États-Unis, » voilà la formule qui se trouve dans toutes les pétitions et sur toutes les lèvres.

Sir Wilfrid Laurier écouta et comprit. Il mesura la force du courant d'un regard sûr et céda avec une élégance toute britannique. Les libéraux de 1906, qui, après l'échec des négociations commerciales avec les États-Unis, avaient donné un coup de barre et s'étaient lancés dans la politique protectionniste, virent de bord, une fois de plus, et reviennent au libre-échange. Ils ont pour les principes de la science économique le respect qui convient. Les jalons, posés par l'arrangement conclu en mai 1910 pour éviter l'application du tarif maximum américain, n'ont point été inutiles. Les conversations reprennent. Elles aboutissent, le 21 janvier 1911, à l'accord actuellement soumis à l'approbation des parlemens intéressés.

La convention comprend trois dispositions principales. Un premier article classe les importations, qui entreront librement dans les deux pays. Les fermiers de l'Ouest canadien échangent les plaques de tôles, les fils de fer et d'acier, le coke, dont ils ont besoin pour couvrir leurs hangars, réparer leurs chars, entourer leurs terres, chauffer leurs maisons, contre des céréales, des animaux et des fruits. Un second paragraphe énumère les produits qui seront frappés, quand ils franchiront la frontière, de droits identiques. Sur cette liste, les colons du Manitoba et du Saskatchewan ont fait inscrire, à côté de la farine et des viandes, les automobiles, les montres, les instrumens agricoles. Un dernier article réduit, mais dans une proportion différente, les tarifs qui frappent un certain nombre d'importations. Les États-Unis favorisent l'entrée des bois, de l'aluminium, et du fer. Le Canada encourage les expéditions de charbon, de ciment, d'arbres fruitiers.

Le Dominion a conclu un pacte doublement avantageux. Dans cette convention, qui porte sur un chiffre égal d'importations américaines et canadiennes, il n'a baissé ses tarifs que de £ 512,000, tandis que Washington accepte une réduction de £ 969 000. Mais il y a plus. Sans sacrifier intégralement les intérêts de la métallurgie canadienne, sans ouvrir les portes toutes grandes aux industries yankees, sir Wilfrid Laurier a facilité l'écoulement des denrées agricoles et des matières brutes, que l'insuffisance des transports grevait d'une lourde charge.

En 1866, les États-Unis dénoncèrent le traité de réciprocité, dans l'espoir de décider la colonie anglaise à solliciter son incorporation. En 1896, ils se refusèrent dédaigneusement à négocier. Le 11 janvier 1911, sir Wilfrid Laurier a largement vengé ces deux échecs diplomatiques.

1896, nous l'avons montré, est une date dans l'histoire du Dominion. Les négociations de 1911 auront-elles une égale importance? Et si les industriels canadiens, qu'inquiète la concurrence américaine, les maraîchers et les agriculteurs de l'Ontario, menacés par les jardins de la Californie, ne parviennent pas à faire rejeter le pacte de réciprocité, sera-t-il le point de départ d'une évolution aussi grave, mais en sens inverse, dans les relations anglo-canadiennes, que celle qu'a déterminée l'échec des pourparlers avec les États-Unis, il y a quinze ans?

Il est certain que l'établissement entre les deux États voisins de relations commerciales, sur la base d'une large réciprocité, porte un coup redoutable à l'unité économique de l'Empire, déjà bien compromise.

Tant que subsisteront les liens nouveaux, il sera impossible à toute conférence inter-coloniale d'envisager la création de tarifs différentiels. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le tableau ci-dessous :

IMPORTATIONS DANS LE ROYAUME-UNI DE FROMENT (GRAINS ET FARINES)
millions de quintaux (cwts)

Années	Totales.	Russes.	Argentines.	Américaines.	Coloniales.	Canadiennes.
1896. . .	99	17	5,9	*51*	8	*6*
1897. . .	88	15	0,9	*53*	7	*6*
1898. . .	94	6	5	*61*	17	7
1899. . .	98	2	11	*59*	20	*8*
1906. . .	112	15	19	*35*	35	*13*
1907. . .	115	10	31	*32*	21	*15*
1908. . .	109	4	21	*39*	26	*16*
1909. . .	113	17	20	*25*	44	*18*

Ces chiffres sont lumineux. Depuis dix ans, la part des colonies dans les achats de blés faits par le Royaume-Uni a augmenté régulièrement. Cette hausse compense, et au delà, le recul des importations américaines. Si ce mouvement continue, il deviendra possible, sans accroître sensiblement le prix du

pain, de réserver aux fromens, moissonnés sur la terre impériale, un régime de faveur. Encore une décade, et l'armature économique pourra être vissée. Mais le rêve de M. Joë Chamberlain devient impossible à réaliser, si les blés et les farines canadiennes manquent. L'écrasante prépondérance des importations étrangères empêche le fonctionnement des tarifs différentiels. L'Empire ne suffit même plus à ravitailler la Grande-Bretagne. Le Canada avait remplacé le Devonshire et le Wiltshire. Il se dérobe à son tour. Le fédéralisme économique fait banqueroute. Les rivets sautent, avant même qu'un maître ouvrier ait eu le temps de les enfoncer plus avant. La destinée veut que John Bull ne puisse jamais moissonner tout son blé dans ses terres. Il était jadis, pour son pain quotidien, tributaire des États-Unis. Il devient, bon gré, mal gré, le client de la Russie et de l'Argentine, bien heureux encore si l'absorption croissante des fromens canadiens par les meuniers et par les spéculateurs américains ne l'oblige pas, bientôt, à payer son blé plus cher que son voisin Froggy, dont il raillait les indulgences protectionnistes et les champs monotones.

Non seulement le traité de réciprocité empêche tout rapprochement économique entre le Canada et la mère patrie, mais il entraîne le Dominion dans l'orbite des États-Unis. Il vient imprimer une intensité nouvelle au flux de ballots d'or et d'hommes que l'oncle Sam déverse dans la prairie canadienne, et qui tendent à y entretenir une atmosphère « continentale, » aussi différente de celle que rêvaient les Impérialistes, que l'atmosphère « française » de Québec et de Montréal.

Il y a dix ans, la part de la Grande-Bretagne et des États-Unis dans le commerce du Dominion était sensiblement égale. En 1899 et 1900, sur 63 et 75 millions de livres sterling, John Bull revendiquait 27 et 31 millions, dont 7 et 9 à l'entrée. Jonathan réclamait, pour lui, 28 et 36 millions, dont 19 et 22 importés au Canada. En 1909 et 1910, les échanges du Dominion atteignent 114 et 138 millions de livres. La part de l'Angleterre n'est que de 41 et 49, dont 14 et 19 millions aux importations. Celle des États-Unis est, au contraire, de 56 et 68, dont 37 et 46 pour les seuls achats du Canada. La moitié exactement du commerce du Dominion a lieu entre l'ami Pierre et son voisin Sam. Dans peu d'années, au lieu de 50, ce sera 60 et 70 pour 100. Les trucks, qui vont déverser à Minneapolis les blés du Mani-

toba et de l'Alberta, ne rentreront pas vides. Sur les douze voies ferrées qui relient les deux États, la circulation deviendra plus active. Ces échanges croissans créeront une communauté d'intérêts.

Les marchandises ne seront pas seules à franchir la ligne conventionnelle qui sépare les deux États. Les capitaux et les hommes suivront la même route. Ils ont déjà commencé.

Sans doute le *Times* évalue à 17 milliards les sommes placées au Canada par l'Angleterre au cours des cinq dernières années, et à 7 milliards seulement les capitaux américains engagés dans le Dominion, pendant la même période. Mais, sur les 17 milliards d'or britannique, 500 millions seulement sont allés à l'industrie proprement dite. Au contraire, sur les 7 milliards d'argent américain, les emprunts d'États et de villes, les obligations de chemins de fer n'ont absorbé que 600 millions. Deux tiers des bois de la Colombie britannique sont déjà des propriétés américaines. Les mines et les forêts de l'Alberta sont également attaquées. Les abattoirs, les fabriques de machines agricoles ont constitué d'excellens placemens. Des compagnies foncières yankees sont entrées en concurrence avec le Canadian Pacific Railway, achètent et morcellent la terre.

Elle trouve des preneurs, parmi le flux d'immigrans, qui franchissent la frontière. Le nombre des colons, venus des États-Unis, n'était que de 17 000 en 1900. Quatre ans plus tard, il est de 45 000. En 1908, il atteint 59 000. En 1909, un nouveau bond porte les chiffres à 103 000. L'année dernière, grâce à un progrès de 100 pour 100, l'immigration américaine dépasse de 44 000 âmes l'immigration britannique. Cet exode, que le traité de réciprocité ne contribuera pas à ralentir, s'explique par des raisons précises. Le colon yankee n'est point un débutant. Il a déjà défriché la terre de l'Ouest. La prairie a été sa patrie. Il sait cultiver en grand et manier les instrumens américains. Le colon yankee n'est point un pauvre hère. Le capital moyen, dont dispose l'immigrant anglais, n'est que de 75 francs. Son collègue des États-Unis n'a pas seulement de l'expérience : il possède aussi des économies. Son avoir n'est pas, en général, inférieur à 5 600 francs. Il peut attendre la première récolte et acheter ses premiers instrumens. Il trouve plus aisément du crédit. Il fait fortune plus vite. Le pacte commercial va faire à la Prairie canadienne une énorme publicité. Et les immigrans, en

nombre croissant, laisseront à d'autres moins audacieux la terre déjà appauvrie par une culture sans engrais et sans fumier, pour se ruer à l'assaut des concessions, dans l'Alberta et le Saskatchewan.

J'entends bien que ces colons ne sont pas tous des Yankees pur sang. Dans ces statistiques figurent des Canadiens, qui reviennent à la terre natale. Les Polonais et les Scandinaves constituent, à eux seuls, la majorité de ces immigrans. Sur ces cerveaux, l'empreinte américaine ne saurait être que superficielle. Elle n'en est pas moins entretenue par les magazines et par les journaux. Pas une ferme, où l'on ne trouve, sur les tables, quelques-uns de ces périodiques, dont les industriels yankees ont le secret. Les feuilles quotidiennes sont tributaires des câbles américains. Les gens de l'Ouest ne voient les choses anglaises qu'à travers l'Amérique. Les nouvelles leur arrivent transformées à l'américaine. Quand elles parviennent jusqu'à ces maisons isolées, elles n'ont plus la moindre sonorité britannique. La ville, où ils vont régler leurs affaires et prendre quelques distractions, n'est pas anglaise d'aspect. « L'accent avec lequel on parle, écrit M. André Siegfried, l'aspect extérieur des gens, leurs hôtels, leurs bars et leurs théâtres, tout cela laisse croire au visiteur, qu'il est chez l'oncle Sam, et non, après tout, chez John Bull. » Regina et Vancouver sont aussi loin de Toronto et de Trois-Rivières que l'est Québec. Et le traité de réciprocité ne contribuera pas à effacer l'empreinte, dont la civilisation continentale, par l'afflux des marchandises, des capitaux et des colons, marque la Prairie canadienne. L'Ontario, la patrie des fermiers écossais et des industriels anglais, est désormais serré entre deux Canadas, l'un francisé, l'autre américanisé, qui pourraient bien l'étouffer.

III

Est-ce à dire que la suzeraineté de la Couronne britannique soit compromise? Non. Les protestations indignées, qu'ont soulevées dans la presse canadienne les gestes sensationnels de deux parlementaires yankees et les commentaires pessimistes de quelques feuilles anglaises, constituent une manifestation précieuse d'un loyalisme fidèle. Elle était inutile. Le simple bon

sens suffit à établir que l'annexion reste un péril lointain, aujourd'hui comme hier.

Les immigrans de nationalité américaine ne constituent point des propagandistes dangereux. S'ils étaient des patriotes ardens, ils ne quitteraient pas avec autant d'empressement un pays prospère et ne signeraient pas avec autant d'entrain le serment de fidélité à Georges V. Ce flot de colons n'a aucune unité ethnique. Divers par la race et par le sang, ils se laissent facilement incorporer dans le cadre d'une organisation administrative et d'une vie politique certainement supérieures à celles des États-Unis. Ils ont peu à critiquer et beaucoup à admirer. Leurs libertés sont respectées. Leurs habitudes ne sont point heurtées. La langue reste la même. A peine arrivés, ils sont pris dans le tourbillon d'une féconde activité. La prospérité de la prairie canadienne constitue la meilleure garantie du loyalisme des immigrans américains. C'est pour eux, et non pour les enfans des vieilles terres européennes, héritiers de siècles lointains, pénétrés d'une vieille culture, qu'a été écrit l'adage : « *Ubi bene, ibi patria.* »

Si d'ailleurs la fidélité des gens de l'Ouest venait à fléchir, les gens de l'Est sauraient les rappeler au devoir. La guerre acharnée que livrent à la langue française les prêtres irlandais de l'Ontario, les efforts énergiques faits, de l'autre côté de la frontière, par les églises et les écoles américaines, pour assimiler les franco-canadiens, ont éclairé à jamais les nationalistes de Québec. Ils savent ce qui restera de leur langue et de leur civilisation, le jour où le drapeau étoilé aura remplacé l'étendard écarlate sur le palais du parlement, à Ottawa. Les libertés anglaises sont nécessaires pour assurer la vitalité du peuple français de Québec. La suzeraineté britannique est pour lui une question de vie ou de mort.

Et pendant de longues années à venir, la Couronne britannique continuera à exercer, par l'intermédiaire du *Foreign* et du *Colonial Office*, sur son domaine de l'Amérique septentrionale, des droits historiques.

Mais cette autorité sera de plus en plus nominale. Il est possible que, dans un avenir lointain, des conflits surgissent entre les deux Canadas de l'Ouest et de l'Est. Il est, en tout cas, certain qu'aujourd'hui, ils ont une passion égale pour l'autonomie

nationale. Le mot et le programme de « fédération impériale » leur inspirent une même répulsion.

C'est Québec qui a fait échouer le Kriegsverein. C'est Manitoba et Alberta qui brisent à jamais le Zollverein. M. Henri Bourassa a écrit une brochure pour approuver le traité de réciprocité qui empêche de resserrer le lien des tarifs différentiels. A Melville, le 22 juillet 1910, les mandataires de la *Grain Growers' Association* ont protesté contre les armemens maritimes qui constituent une dépense inutile et un engagement dangereux. L'impérialisme britannique est un mot aussi vide de sens, pour le paysan de l'Est, que pour l'industriel de l'Ouest. Pas plus l'un que l'autre ils n'entendent sacrifier au rêve d'une unité irréalisable, ni une liberté, ni un homme, ni un soldat. Alliés peut-être, sujets jamais. Si les politiques d'outre-Manche veulent cultiver le loyalisme canadien, ils substitueront à l'idéal d'un monde anglo-saxon, cimenté à la romaine, celui de la collaboration, dans un cercle limité, sur le pied d'une stricte égalité, de nations autonomes, unies par des sentimens, par des souvenirs, par des intérêts. L'utopie de l'impérialisme fédéraliste disparaît devant ces possibilités d'une alliance impériale, restreinte et conditionnelle.

« On l'a dit avec vérité, s'écriait, il y a treize ans, devant un auditoire anglais, sir Wilfrid Laurier, le Canada est aujourd'hui une nation. » Il vient de le prouver, à la veille de la conférence inter-coloniale du 22 mai, trois mois avant les fêtes du couronnement, par une négociation décisive, qui complète son affranchissement progressif (1), termine une lutte de dix ans, et brise le dernier joug de l'Impérialisme.

JACQUES BARDOUX.

(1) Le 15 mars, les journaux anglais ont annoncé que le Canada entendait désormais n'être plus lié par les traités commerciaux conclus par la Grande-Bretagne, et accordant à des nations étrangères un régime de faveur.

LA CONSPIRATION MAGON

RÉCIT DES TEMPS RÉVOLUTIONNAIRES

II[1]

LE MASSACRE DES INNOCENS

I

Tandis qu'à Paris, le terrorisme sévissait avec fureur, à Saint-Malo et à Saint-Servan, il ne désarmait pas plus que dans le reste de la France. L'arrivée du conventionnel Le Carpentier dans la cité malouine allait imprimer à la Terreur une impulsion plus active et envoyer au tribunal révolutionnaire de nombreuses victimes, choisies parmi tant d'innocens arbitrairement arrêtés.

Il convient de s'arrêter un moment autour de ce personnage et de l'étudier dans ses origines comme dans la marche ascendante qui, du très humble milieu où il était né, le porta sur les bancs de la Convention et l'y fit siéger parmi les plus violens de ses membres. Cette étude est nécessaire, non pas seulement parce que l'homme qui en est l'objet contribua aux malheurs de la famille Magon, mais aussi parce qu'en sa personne apparait la mentalité de la plupart de ses pareils et qu'il représente au plus haut degré le type connu des grands terroristes.

Son berceau est une chaumière de cultivateurs dans la petite bourgade d'Helleville, voisine de Cherbourg, presque un ha-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1911.

meau, puisqu'on y comptait à peine trois cents habitans. L'ambition de son père, qui rêvait de voir ses enfans sortir de la condition misérable dans laquelle il avait lui-même végété, l'envoya au collège de Valognes ; il y fut élevé par des prêtres dont cependant l'enseignement lui profita si peu que la perversité dont il fit preuve au cours de sa carrière ne cessa de se doubler chez lui de la plus grande ignorance. En fait d'instruction, il n'eut que celle dont il devait l'acquisition aux circonstances de sa vie et à la pratique des affaires. Deux ans avant la Révolution, nous le trouvons huissier à Valognes, fonction peu relevée, mais qui, dans cette petite ville, le classait parmi ceux dont l'influence s'exerçait assez aisément sur leurs concitoyens.

A l'approche des événemens qui allaient bouleverser la France, on le voit jouer le rôle d'agitateur. Il contribue à la création d'une société dite des « Amis de la Constitution, » se fait élire membre du conseil général de Valognes, capitaine de la Garde nationale et enfin l'un des trente-six administrateurs du département de la Manche. Dès cet instant, il se signale par sa violence et s'impose en quelque sorte aux électeurs lorsqu'ils sont appelés à élire les membres de la Convention nationale. Arrivé à Paris, il va siéger au sommet de la Montagne. Il y devient l'ami des conventionnels les plus farouches et des hommes qui ne tarderont pas à gouverner la République, de Robespierre et de Couthon notamment, dont les votes, dans toutes les circonstances, déterminent le sien. Politicien dans l'âme, ambitieux, prêt à tout pour réaliser ses ambitions, il ne perd aucune occasion de hurler avec les loups et de réclamer des châtimens exemplaires contre les aristocrates. Il est ainsi désigné pour se faire l'exécuteur des mesures les plus arbitraires.

Afin d'en poursuivre l'application, il est expédié, par les Comités de Sûreté générale et de Salut public, avec d'autres de ses collègues, dans les départemens de l'Ouest, parmi lesquels figure celui où il a reçu le jour. Deux fois redoutable, et par les fonctions qui lui sont dévolues, et par la cruauté avec laquelle il les exerce, il organise la terreur à toutes les étapes de sa tournée révolutionnaire, à Cherbourg, à Coutances, à Avranches, à Granville, à Valognes et enfin à Saint-Malo. Il entend que, partout où il se présente, les populations l'acclament et tremblent devant lui. A la porte des villes où on le voit ap-

paraître dans son uniforme de représentant du peuple, la mine hautaine et dure sous son chapeau empanaché, sa femme assise à ses côtés avec des airs de souveraine, dans la voiture qui les conduit, il regarde avec complaisance les sans-culottes du cru dételer les chevaux et prendre leur place pour le traîner d'abord à l'Hôtel de Ville où toutes les autorités locales viennent le saluer, et ensuite dans la maison qui lui a été préparée comme résidence, ordinairement une maison de riche, dont on a eu la précaution d'incarcérer à l'avance le propriétaire.

Son premier soin est de se procurer la liste des citoyens emprisonnés et il l'allonge en y ajoutant les noms de tous les habitans qui lui sont signalés comme suspects. A Valognes, où il a longtemps vécu, sa conduite antérieure et les procédés auxquels il a recouru pour satisfaire ses ambitions lui ont créé de nombreuses inimitiés; il ne manque pas d'en tirer vengeance et d'assouvir ses basses rancunes contre ceux de ses concitoyens qui ont eu le malheur de lui déplaire ; c'est par là surtout qu'il devient promptement odieux. Du reste, dans toutes les villes où l'appelle son mandat, il affecte une brutale insolence et se fait gloire d'être inaccessible à tout sentiment de pitié. Il s'acharne contre les nobles, contre les riches, contre les prêtres, à propos desquels il déclare « qu'il faut les réprimer non comme ministres de tel ou tel culte, mais comme mauvais citoyens. » A l'entendre, « le sacerdotisme est un colosse antique et tenace qu'il faut briser. » « Brisons-le donc ! » s'écrie-t-il. Il ajoute dédaigneusement que « les représentans du peuple n'ont rien à démêler avec les consciences. » Il chasse des hôpitaux militaires et civils les sœurs de charité qui refusent de prêter le serment civique. Sous son impulsion, les prisons se remplissent, les comités de surveillance sont épurés, les visites domiciliaires se multiplient, les tribunaux criminels fonctionnent avec plus d'activité, la guillotine est dressée et les populations sont consternées et terrorisées. Il écrit d'Avranches au Comité de Sûreté générale :

« J'annonce avec plaisir qu'au moyen de purgatifs révolutionnaires qui ont été et seront encore employés ici, l'aristocratie, le fédéralisme et la superstition, en un mot tous les élémens incompatibles avec la République seront replongés dans le néant. » « Les bayonnettes se sont hérissées de toutes parts; partout un œil menaçant est ouvert ; malheur aux forfaits. »

Il ne faudrait pas croire cependant que cette fermeté stoïque, dont il tirait orgueil, ne se relâchât jamais. Au mois de novembre 1793, il était à Granville quand on apprit qu'une armée vendéenne s'approchait pour s'en emparer. Il mit le plus grand zèle à organiser la défense à laquelle d'ailleurs les habitans se préparaient avec énergie. Mais, s'il faut en croire une tradition locale qui ne fut jamais démentie que dans des documens rédigés par lui-même et après coup, il aurait montré moins de résolution une fois la bataille engagée, et si les Vendéens furent mis en déroute, ç'aurait été non par son fait, mais grâce à la vaillance des défenseurs de la ville et au concours très actif que leur prêtèrent les habitans. D'après les témoignages résumés dans un récit récemment paru (1), c'est à peine si Le Carpentier se serait fait voir aux batteries, timidement, sans panache, ayant enlevé tous les insignes de son autorité, qui auraient pu le faire reconnaître. Les dénonciations dont il fut l'objet après le 9 thermidor, sont unanimes à flétrir sa conduite en cette circonstance et donnent à entendre qu'au moment du danger, il disparut. Il est dit par ailleurs qu'il fut ramené de force à son poste par des jeunes gens qu'avait indignés sa lâcheté.

Quoi qu'il en soit de cet incident, il n'est pas douteux qu'après la victoire, le représentant recouvra toute son arrogance et que le Comité de Sûreté générale, à qui personne n'avait osé le dénoncer, lui continua sa confiance, convaincu que c'était à lui qu'était due la défaite des Vendéens. A ces traits, on peut le juger tel qu'il était et comprendre que les habitans de Saint-Malo aient été terrifiés à la nouvelle de son arrivée.

Comme nous l'avons dit, il fit son entrée dans cette ville le 25 frimaire de l'An II (15 décembre 1793). Il y fut reçu comme un souverain par le personnel révolutionnaire. Le langage qu'il tint, en réponse aux souhaits de bienvenue, qui lui avaient été adressés, ne pouvait qu'augmenter l'effroi qu'inspirait sa réputation. Il ne la justifia que trop. Les représentans, ses collègues, qui l'avaient précédé dans cette ville, avaient institué une commission militaire pour juger les Vendéens pris les armes à la main. Avant que Le Carpentier n'arrivât, cette commission avait condamné à mort et fait exécuter six accusés. Il estima

(1) *Le Conventionnel Jean-Baptiste Le Carpentier*, par A. de Brachet. Granville, Deschamp, éditeur, 1910.

que c'était trop peu et comme les juges alléguaient qu'il était nécessaire, avant de condamner les gens, de s'assurer s'ils étaient coupables, il répliqua :

— A quoi bon toutes ces lenteurs? Qu'avez-vous besoin d'en savoir si long? Le nom, la profession, la culbute; et voilà le procès terminé.

Résolu à appliquer ce principe, il réorganisa la commission sous le nom de « Comité Sans-Culottique » et lui donna le pouvoir de juger révolutionnairement. Les membres, craignant de lui déplaire, entrèrent dans ses vues et, pour utiliser leur bon vouloir, il traduisit devant eux, non seulement les rebelles pris les armes à la main, mais encore des prêtres, des religieux, des femmes même, comme complices de belligérans. Il y eut alors de véritables boucheries. Les estimations les plus modérées fixent à cinquante-quatre le nombre des exécutions qui eurent lieu à Saint-Malo. On conduisait les condamnés au bord de la mer et on les fusillait. Le 23 janvier 1794, plusieurs femmes périrent ainsi, dont une seule avait plus de trente ans. Les historiens du temps affirment que, parmi ces débris de l'armée vendéenne, victimes de châtimens inexorables, il y avait des malades, voire des mourans qu'on fusilla dans leurs couvertures. Après le 9 thermidor, quand ces faits abominables furent dénoncés à la Convention, ces couvertures existaient encore : elles étaient teintes de sang et percées de balles. Il n'est pas étonnant, on le reconnaîtra, que le proconsulat de Le Carpentier ait laissé à Saint-Malo et à Saint-Servan, comme partout où son pouvoir s'était exercé, les plus sinistres souvenirs. On verra plus loin comment, après avoir, par tant de barbares procédés, terrorisé et ensanglanté ces deux villes, il mit le comble à sa cruauté en expédiant au Tribunal révolutionnaire à Paris le trop-plein des prisons. « Voilà encore du gibier que je vous envoie, » écrivait-il au Comité de Sûreté générale au cours de ses atroces opérations.

Il importe au surplus de faire remarquer qu'elles étaient l'objet, de la part du Comité, d'encouragemens et d'éloges, propres à surexciter l'imagination de Le Carpentier, et à le rendre plus cruel. « Nous ne pouvons que t'engager à te continuer toi-même, » lui écrivait-on à Granville. Le langage des lettres qu'il recevait à Saint-Malo était plus pressant encore. « L'état de Saint-Malo est inquiétant aujourd'hui plus que

jamais. Le Comité est instruit que cette ville est le centre d'une nouvelle conspiration. Méfie-toi des hommes qui t'environnent. Les trahisons veillent; aie les yeux ouverts; frappe les traîtres; un instant de sommeil perdrait la patrie. »

Cette lettre, qui porte la date du II nivôse (31 décembre), semble avoir été écrite uniquement pour réchauffer le zèle du conventionnel. Les faits qu'elle lui signalait n'existaient pas. A supposer qu'à une époque antérieure, la ville de Saint-Malo eût été le théâtre d'un complot, elle ne renfermait plus de conspirateurs. Les royalistes qui auraient pu conspirer étaient presque tous en prison, et dans la population terrorisée, personne ne songeait à les imiter. Tout tremblait devant le proconsul. Ceux-là mêmes qui le considéraient comme un monstre vomi par les enfers n'auraient pas osé faire mine de s'en indigner. La peur paralysait toutes les audaces et tous les courages. Lorsqu'il passait dans les rues, les gens qui le rencontraient le saluaient respectueusement, convaincus que toute marque de désapprobation aurait pour eux des conséquences funestes. L'avant-veille du jour où le Comité de Sûreté générale lui avait écrit la lettre qu'on vient de lire, lui-même l'informait qu'à Saint-Malo, on avait appris avec joie la prise de Toulon et qu'on se préparait à fêter cet événement : « Nous chanterons joyeusement l'hymne de la Liberté. Nous danserons la Carmagnole et mainte farandole, et ça ira. » Les recommandations du Comité n'eurent pas moins pour effet de l'embraser d'une fureur plus active et plus malfaisante. A Saint-Malo comme à Saint-Servan, il redoubla de violence et multiplia les arrestations. Lorsqu'il eut fait incarcérer environ cinq cents suspects, il dressa et fit afficher des listes portant leurs noms en invitant les patriotes à dénoncer les faits qui seraient à leur connaissance, et susceptibles d'aggraver les charges qui pesaient sur ces infortunés. En même temps, il les accablait d'avanies et de vexations. Il se flattait de l'espoir de les pousser à la révolte, ce qui lui aurait permis d'en finir d'un seul coup avec ses victimes, « en mettant le feu à la prison. » N'avait-il pas dit : « — Ils périront tous! »

Après avoir terrorisé Saint-Malo, il en partit au commencement de 1794, pour aller « se continuer » dans les autres villes soumises à son autorité. Mais il promettait de revenir bientôt. Il revint en effet au bout de quelques semaines, et la malheureuse cité malouine se ressentit plus encore de la

cruauté de ses persécutions, de la rigueur de ses ordres et de l'âpreté avec laquelle il s'efforçait de s'emparer de la fortune d'autrui.

Il y était en prairial alors que s'aggravaient à Paris les agitations qui avaient précédé et suivi l'exécution des Dantonistes. Dans sa correspondance, il exprimait à ses collègues des Comités le regret de ne pouvoir partager leurs périls.

« Le cri de la vengeance nationale, ajoutait-il, vient de nous apprendre les derniers attentats dirigés contre la Représentation nationale : le crime est donc aussi opiniâtre que la vertu est constante! Hé bien! que l'humanité soit vengée : que la vertu terrasse sans pitié le crime qui l'attaque sans mesure. Serrons de plus en plus la visse (*sic*) du gouvernement révolutionnaire, et que les forfaits soient étouffés tous ensemble! Les ennemis de la République ont perdu le droit de fouler le sol de la liberté, et les pères de la patrie ne pourront faire un pas sans s'exposer à leurs poignards, tant qu'ils seront exposés à leur rencontre. Mais que dis-je! citoyens collègues, le génie du peuple veille sur ses représentans pour écarter les périls loin de leurs têtes, et les représentans du peuple n'ont besoin que de leur conscience pour fermer leurs cœurs à la crainte. »

On se rappelle que, quelques semaines avant, le 27 germinal, la Convention avait décrété que les prévenus de conspiration seraient traduits de tous les points de la République au Tribunal révolutionnaire de Paris. A peine en possession de ce décret, Le Carpentier se prépara à l'exécuter. Dès la mi-prairial, il expédiait à Fouquier-Tinville un premier convoi de prévenus, au nombre de vingt-neuf : dix-sept hommes et douze femmes. Parmi ces malheureux figuraient Magon de la Villehuchet père, Mme Magon de Coëtizac, son fils âgé de trente-cinq ans, son neveu Marie Gardin et la marquise de Saint-Pern-Ligouyer qui allait être septuagénaire. Le Carpentier avait eu la cruauté de l'arracher aux bras de son mari, à qui des soins qu'elle seule savait lui donner étaient nécessaires. Il le réservait pour une autre expédition.

Sa décision était d'autant plus inique que le maire et les officiers municipaux de la commune de Guitté, sur laquelle est situé le château de Couëllan, résidence du marquis et de la marquise de Saint-Pern, s'étaient émus en apprenant l'arrestation des châtelains et avaient fait parvenir à Le Carpentier un

écrit revêtu de leurs signatures, attestant que ces vieillards s'étaient toujours comportés en bons et fidèles citoyens.

« Ils n'ont jamais fait de peine à personne, ils ont toujours été charitables envers les pauvres et obligeant tout le monde ; ils n'ont point émigré ; ils n'ont quitté notre commune que pour aller s'établir à Saint-Malo le 22 décembre 1792. »

A cette attestation dont les signataires déclaraient avoir été, pendant plus de cinquante ans, les témoins de l'existence du marquis et de la marquise, Le Carpentier répondit que la marquise « était de caractère furieux, violent et despote, ennemie de la Révolution, et qu'elle ne songeait qu'à renverser la Constitution. » Elle était même accusée, sans preuves d'ailleurs, d'avoir jadis tué, d'un coup de pistolet, un de ses métayers.

Lorsque, au moment de se mettre en route, ces infortunés captifs manifestèrent l'intention d'emporter des vêtemens et divers objets qui leur étaient nécessaires pour une longue route, on les obligea à se réduire à rien.

— Vous n'avez pas besoin d'un si gros bagage, leur objectait-on ; vous trouverez à Paris tout ce qu'il vous faut.

Ce qu'ils allaient y trouver, c'était la mort.

Ils partirent à trois heures du matin. Le voyage fut pénible ; ils étaient en charrette, escortés de gardes nationaux et de gendarmes qui les traitaient sans ménagemens, les vieux aussi bien que les jeunes. Le chef de l'escorte, au moment de partir, avait reçu quinze cents francs pour subvenir aux frais du voyage. Ils n'en furent pas moins livrés aux plus dures privations. Aux yeux de leurs gardiens, ils étaient du bétail destiné à l'abattoir. A Villers-Bocage, l'un d'eux, un ex-juge nommé Thurin, parvint à s'évader. La surveillance sur les autres devint plus rigoureuse. Le 29 prairial, ils arrivaient dans la capitale. Fouquier-Tinville, à qui ils étaient adressés, avait donné des ordres en vue de leur réception, et afin qu'on en terminât rapidement avec eux. Conduits à la Conciergerie, ils y passèrent deux jours, et le 2 messidor (20 juin), ils comparaissaient devant le Tribunal.

L'acte d'accusation ne relève à leur charge que des délits d'opinion, tels que celui-ci, allégué contre Magon de Coëtizac fils : « Caractère insinuant et perfide, furieux contre Marat qu'il appelait un monstre, cause de la mort du meilleur des rois. » Sur ces vingt-sept accusés, un seul fut acquitté. C'était un cui-

sinier signalé pour son caractère dur et brutal. Les vingt-six autres furent condamnés sans débat et exécutés le même jour.

A quelque temps de là, un nouveau convoi partait de Saint-Malo, annoncé par Le Carpentier au Comité de Sûreté générale en ces termes, que nous avons déjà cités : « Voilà encore du gibier que je vous envoie. » Mais, plus heureux que leurs compagnons d'infortune, ces tristes voyageurs apprirent en route les événemens du 9 thermidor et la chute de Robespierre.

Après avoir délibéré sur la question de savoir s'il ne convenait pas, vu cet événement, de les ramener à Saint-Malo, leurs gardiens décidèrent de continuer leur route vers Paris, où les prisonniers arrivèrent pour apprendre qu'ils étaient sauvés. C'est probablement dans ce convoi que se trouvait le marquis de Saint-Pern-Ligouyer. Il ignorait encore que sa femme avait péri quelques jours avant. Il ne le sut qu'à son arrivée. Il était déjà malade, et son état, aggravé par cette nouvelle comme par les fatigues du voyage, le fit retenir en prison, puis dans une maison de santé où, comme nous l'avons dit, il mourut l'année suivante.

Au lendemain du jour où ces victimes de la fureur homicide du conventionnel étaient parties pour Paris, il procédait à de nouvelles arrestations. En l'apprenant au Comité de Sûreté générale, il disait : « Il nous en reste encore. Ce sera pour remplacer ceux qu'il plaira au Comité d'appeler auprès de lui. » A la même date, sur son ordre, vingt-huit suspects partaient d'Avranches pour Paris, qui furent sauvés eux aussi par la chute des terroristes.

II

Peu de jours après l'arrestation de la marquise de Saint-Pern et de ses enfans, effectuée à la date du 17 floréal (6 mai), arriva au Comité de Salut public une dénonciation contre elle, contre son père et contre son gendre. Cette pièce accusatrice, emplie de perfidie, de faussetés et agrémentée d'une orthographe hautement fantaisiste, qu'il convient de respecter, portait la signature du citoyen Haupton, se disant caporal, fourrier de la compagnie ci-devant révolutionnaire de la section de Bon-Conseil. Elle débutait ainsi :

« Je suis sans pitié pour les ennemis de ma patrie; par eux

le sang de mes frères a coullé et coullent encore, tout crie vengence et tout ceux qui ont joué la rolle de contre-révolutionnaire sont digne de jouer à la main chaude. »

Le dénonciateur accusait ensuite le marquis de Cornulier d'avoir passé à l'étranger chargé d'une mission par son beau-père le banquier et d'avoir pris diverses mesures pour que son voyage fût ignoré. Par conséquent, le banquier était son complice, la citoyenne de Saint-Pern également.

« Cette exécrable femme à conspiré contre la souveraineté du peuple; je l'ai entendu cette scélérate souhaiter la mort de Marat et c'est elle qui est la cause de tout le mal que son père et son gendre ont pu faire... Je croyais voir dans ces individus une bande d'imbecille, jetter dans un grand fleuve chacun une poignée de sable dans l'intention d'en arrêter le court, je disais ils n'arrêterons pas le torrent et lorsqu'ils verrons qu'ils ne peuvent troubler lau, ils aurons honte de leur follie et renoncerons à leur projet. Mais j'étaîs loing de penser que d'autre individu doublement célérat se couvrait d'un masque patriotique pour seconder ce être malfaisant. Lorgueil et la vanité des uns n'aurait pu faire aucun mal sans la perfidie des autres.

« Maintenant que je suis convaincu de leur intention meurtrière, je les dénoncent au Comité de salut publique lequel trouvera dans sa sagesse les moyens de leur faire subir la peine due à leurs fort faits. »

Tout porte à croire que cette dénonciation avait été inspirée par un ou plusieurs des domestiques qui servaient chez Magon de la Balue. Ce qui permet de le supposer, c'est que le citoyen Haupton, en même temps qu'il accuse les maîtres, défend les gens, lesquels, à l'entendre, « sont de vray patriotte si on en exepte une vieille femme de charge radotteuse et fanatique; j'en comte au moins 10 qui nont jamais celon moy variez dans leurs opinions révolutionnaires. »

Adressé par erreur au Comité de Salut public, le document fut transmis par lui au Comité de Sûreté générale. Ils étaient accoutumés l'un et l'autre à en recevoir de pareils et ils n'ignoraient pas sur quelles bases souvent fragiles se fondaient les dires que renfermaient ces délations. Ils ne considéraient pas toutefois que ce fût une raison pour n'en pas tenir compte. Elles étaient renvoyées aux secrétaires des Comités, et ceux-ci y relevaient soigneusement tout ce qui pouvait constituer une

charge contre les suspects qui s'y trouvaient désignés. Dans la circonstance, la lettre du citoyen Haupton n'ajouta rien aux griefs imputés aux divers membres de la famille Magon. Mais il semble bien qu'elle eut pour effet d'activer les poursuites dirigées contre eux. Après l'avoir reçue, le Comité de Sûreté générale se décida à faire lever les scellés qui avaient été mis sur les bureaux du banquier de la Place des Piques.

L'exécution de cette mesure, décrétée le 3 prairial, fut confiée à deux de ses agens les plus actifs, les citoyens Léonor Toutin, et Jean-Louis Bailleux. Le 7 du même mois, ils accomplirent la mission dont ils étaient chargés. Deux membres du Comité de surveillance révolutionnaire de la section de la Montagne, les assistaient. Étaient également convoqués les trois principaux employés de Magon de la Balue : son caissier Servatius, et les citoyens Marchal et Jean-Jacques Maag, que le procès-verbal de l'opération désigne comme des hommes investis de sa confiance, et qu'on peut soupçonner de l'avoir trompée en fournissant des indications et des renseignemens propres à diriger les recherches et à les faire aboutir. Il est d'ailleurs probable qu'ils cédèrent à la peur plus encore qu'à la haine et qu'ils furent terrorisés par les questions qu'on leur posait.

Dans le procès-verbal de la perquisition, on trouve la preuve de l'imprudence qu'avait commise le banquier en conservant la plupart des lettres qu'il avait reçues des pays étrangers depuis le commencement de la Révolution. Après avoir énuméré les meubles qui garnissent les appartemens, les pièces d'argenterie, les bijoux, boîtes d'or, reliquaires, croix d'évêque, une foule d'objets de prix qui attestent le luxe et la richesse de la maison, des tableaux qui ne sont autre chose que des portraits de membres de la famille royale et de divers gentilshommes « cordons bleu, cordons rouge, comtes et comtesses, » ce document relate les découvertes compromettantes faites dans la correspondance et dans les livres de comptes. De l'examen des registres, il résulte qu'à plusieurs reprises et à des dates diverses, de 1790 à 1792, des envois d'argent ont été faits à des émigrés à Londres, à Francfort, en Suisse, en Italie et en Espagne : au baron de Montmorency, au marquis de Balleroy, au duc d'Havré, à la duchesse de Brancas, à la comtesse de Matignon et autres, des sommes qu'on ne spécifie pas; à l'émigré Barentin environ 1 8600 livres, au duc de Laval 450 000 livres, au marquis de la

Vaupallière 130 000 livres, au prince de Condé 550 000 livres, au baron de Breteuil 500 000 livres. La liste est longue et il n'est pas un des articles qu'on y voit figurer qui ne soit une charge accablante dont on se servira bientôt contre l'accusé.

Sa correspondance n'est pas moins significative, en tant qu'elle révèle ses opinions contre-révolutionnaires. Son copie de lettres contient « de fréquentes traces d'incivisme. » A la date du 12 novembre 1790, il a écrit à un banquier d'Amsterdam : « Je ne doute pas que vous n'ayez lu l'ouvrage de *M. de Calonne* dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre (1). *Les extravagantes opérations de nos législateurs y sont bien pulvérisées. Quelle vérité et quelle logique!...* On m'a envoyé de Londres un autre ouvrage dont la lecture *me fait grand plaisir :* c'est celui de *M. Burke* sur notre Révolution. »

L'année suivante, le 14 novembre, Magon de la Balue écrit encore à M. de Thelusson, à Londres :

« *Le Roi a refusé sa sanction au décret contre les émigrans; c'est le premier usage qu'il a fait de sa prétendue liberté.* Grand tumulte à cette occasion dans l'Assemblée, et encore plus au club des jacobinettes où se sont fait les motions les plus *violentes*, les plus *indécentes* et les plus *insolentes.* »

Dans une autre lettre expédiée à Cadix, on lit :

« On parle toujours beaucoup de guerre; il est certain que les grandes puissances sont en mouvement; mais c'est peut-être pour leur propre sûreté, en conséquence des décrets très impolitiques de l'assemblée, qui continue à se conduire de la manière la plus extravagante. Il semble que les Jacobins veulent tout bouleverser. »

Cinq jours après l'exécution de Louis XVI, Magon de la Balue, écrivant à un correspondant de Bayonne, apprécie en ces termes ce tragique événement :

« Tout se ressent du *forfait* qui a été commis ici, ce qui fera à jamais *la honte de la nation.* »

De ces extraits de la correspondance de Magon de la Balue, qu'on pourrait multiplier, il résulte qu'ainsi que nous l'avons dit, cet infortuné avait conservé des armes meurtrières pour lui-même. Mais, quelque prix qu'attachât le Comité de Sûreté

(1) Les passages soulignés ici le sont dans le procès-verbal et l'ont été sans doute par Héron, chargé de le transmettre à Fouquier-Tinville.

générale à les découvrir, il attachait plus de prix encore à saisir indépendamment de tous les objets de valeur trouvés dans l'appartement du banquier et dans celui de ses enfans et petits-enfans, les sommes considérables qu'on le soupçonnait d'avoir cachées dans sa maison. Néanmoins, le 13 prairial, alors que, depuis près d'une semaine, on fouillait l'immeuble de haut en bas, le procès-verbal constate « qu'on n'a presque rien trouvé de la fortune du dit Magon de la Balue qui doit *être considérable.* »

A cette date, pour des causes qui nous échappent, la perquisition est suspendue. Elle n'est reprise que le 14 messidor. Dans l'intervalle, on a interrogé de nouveau les employés; soit par la menace, soit par la persuasion, soit encore par suite des sentimens malveillans dont au moins deux d'entre eux semblent animés, on leur arrache des aveux, qui font découvrir ce qui était caché. Il en est un qui va jusqu'à prétendre que Magon de la Balue a emporté dans la maison d'arrêt 674000 livres. En tout cas, d'un état dressé après le 9 thermidor par un liquidateur judiciaire, il ressort que les agens du Comité de Sûreté générale ont saisi dans la maison 340 637 livres, tant en assignats qu'en or et en argent, mais qu'ils n'ont versé au Trésor que 292444 livres, ce qui autorise à les accuser d'avoir volé, retenu ou perdu pendant le transport 48193 livres. Nous ne citons que pour mémoire 439 marcs d'argenterie versés à la Monnaie. On voit par ce qui précède que l'hôtel de Magon de la Balue, comme les demeures de ses parens de Saint-Malo, avait été mis littéralement au pillage.

C'est sans doute vers ce temps que se produisit un incident dont Berryer père fait mention dans ses *Souvenirs.* Il n'en précise pas la date. Mais, comme il dit que, huit jours plus tard, les Magon étaient exécutés, et qu'ils le furent le 1er thermidor il est visible qu'il a voulu placer aux premiers jours de juillet la démarche qu'il raconte. Sur ce point, il a été trompé par sa mémoire, comme il l'a été en disant que la démarche fut faite dans la maison de santé du docteur Lemoine, rue des Amandiers. Les deux prévenus en effet n'ont pas habité cette maison, et c'est celle du citoyen La Chapelle qu'il a voulu désigner. Mais comme, d'autre part, ils furent transférés le 16 floréal (5 mai) dans la prison du Luxembourg, on peut affirmer que le curieux incident que nous révèle Berryer s'est produit antérieu

rement à cette date, c'est-à-dire la veille même de l'arrestation de la marquise de Saint-Pern et de ses enfans. Du reste, à quelque époque et en quelque lieu qu'il se soit passé, il n'en est pas moins significatif quant aux basses intrigues dont fut l'objet Magon de la Balue. Le voici, tel que le raconte Berryer.

En sa qualité de conseil des prisonniers, il reçoit un jour la visite d'un inconnu qui, sans lui révéler son nom, lui propose de les faire sortir de leur prison et de les conduire à la frontière. A l'appui de sa proposition, il montre à l'avocat trois passeports en blanc, signés par Robespierre, Couthon, Carnot et Barère. Comme prix du service qu'il se dit en état de rendre, il demande trois cent mille francs. La somme est sans doute considérable. Mais Magon de la Balue est en état de la payer puisque, affirme l'inconnu, il en porte sur lui quinze cent mille en assignats cousus dans sa robe de chambre. Berryer répond qu'il ne peut accepter ces offres ni les repousser sans avoir conféré avec son client, ce qu'il fera sur-le-champ s'il est autorisé à communiquer avec lui. Il lui est aussitôt répliqué que l'autorisation lui sera donnée et que lorsqu'il se présentera pour voir Magon de la Balue dans la maison de santé où celui-ci est détenu, les portes lui seront ouvertes. Elles s'ouvrent en effet, « comme par miracle, » dit-il.

Magon de la Balue s'émeut en l'écoutant et en apprenant qu'on n'ignore plus qu'il a caché dans ses vêtemens une somme considérable. Puisqu'on le sait, c'est qu'il a été trahi et probablement par un de ses employés : il l'avait été déjà par son cuisinier, sur la dénonciation duquel l'argenterie de l'hôtel a été découverte et envoyée à la Monnaie. Sur le fond de la proposition, il ne veut se prononcer qu'après avoir consulté son frère qui occupe une chambre voisine de la sienne. Magon de la Blinaye est appelé, et les deux prévenus tiennent conseil avec leur avocat. Malgré les efforts de celui-ci, lequel s'efforce de les décider à ne pas repousser la chance de salut qui leur est offerte, ils refusent de se prêter à ce qu'on attend d'eux. Ils ne croient pas qu'on puisse les condamner, puisqu'ils sont innocens et en état de le démontrer. D'ailleurs, l'offre qui leur est faite ne présente aucune garantie, et peut-être cache-t-elle un piège. Les efforts de Berryer restent vains, et lorsque l'inconnu se présente de nouveau chez lui pour avoir une réponse, il ne peut que lui transmettre le refus de ses cliens.

Qui était cet inconnu ? Il ne nous le dit pas et il semble bien qu'il l'a ignoré. Quant à nous, à la lumière des documens que nous possédons sur le citoyen Héron, secrétaire du Comité de Sûreté générale, nous sommes disposé à le soupçonner d'avoir été le principal instigateur de la démarche dont il n'est parlé que dans les *Souvenirs* de Berryer. Nous ne savons rien de plus sur les circonstances de la longue détention des frères Magon.

Nous sommes un peu mieux renseigné sur celle de leur cousin Magon de la Lande. Il était à Paris, lui aussi, depuis le mois de janvier. Incarcéré d'abord à Sainte-Pélagie, il avait été transféré ensuite à la Force. Partie de Saint-Malo derrière lui, sa femme se prodiguait pour obtenir sa mise en liberté. A peine arrivée, elle s'empressait d'adresser au Comité de Sûreté générale un mémoire dans lequel elle répondait point par point aux griefs allégués contre son mari.

« S'il est une position touchante dans la société, écrivait-elle, c'est celle d'un véritable patriote qui, calomnié sans pouvoir se faire entendre, appelle sur sa justification les regards de ses concitoyens. Tel est, législateurs, le sort auquel le citoyen Lalande Magon fils est réduit. Mais les représentans du peuple sont justes et sensibles; ils vont écouter les malheureux; ils vont écouter une mère qui a quitté six enfans chéris pour suivre son époux devenu malheureux. Elle se hâte de présenter au Comité les détails et les témoignages authentiques de la vie irréprochable de son mari ; elle ne veut rien ajouter: les pièces justificatives sont son meilleur appui. »

La vaillante femme abordait ensuite l'examen des inculpations dont Magon de la Lande était l'objet, inculpations calomnieuses, misérables et sans fondement. A des allégations vagues et confuses, elle opposait des certificats qui les démentaient et des faits précis appuyés de preuves. Son mari ayant été accusé d'avoir réalisé une « immense fortune » en pillant le « trésor national, » elle s'attachait à prouver qu'il la devait à ses entreprises commerciales et que, « n'ayant jamais occupé de place qui donne la manutention des deniers publics, » il n'avait pu s'enrichir au détriment du Trésor. Pour démontrer sa probité, sa loyauté, son civisme, son horreur pour l'intrigue, elle invoquait le témoignage de ses concitoyens. En un mot, elle démontrait victorieusement l'entière innocence du prévenu. Devant des juges intègres, cette démonstration eût suffi pour le justifier.

Mais il ne pouvait être question de justification pour lui, alors que sa mort était décidée, comme celle de ses parens.

Tandis que Mme Magon de la Lande attendait une réponse qu'elle ne devait jamais recevoir, elle s'efforçait d'apporter quelque soulagement à la douloureuse situation de son mari. Elle était parvenue à séduire les geôliers de la Force ou tout au moins l'un d'eux, et chaque jour, souvent même plusieurs fois par jour, elle écrivait au prisonnier et recevait ses réponses. Nous en possédons plusieurs. Elles permettent de se figurer ce qu'était alors la vie des prisons.

En voici quelques extraits pris au hasard : « J'ai reçu, ma chère amie, les dix-huit abricots et les mouchoirs; je t'enverrai demain mon linge ; je suis bien aise que tu aies des nouvelles de nos enfans. Je t'embrasse. » — « Il ne faut envoyer aucuns vivres, pas même des œufs, à ce que l'on dit ; c'était cependant une ressource; il faut se soumettre à la loi. » — « Nous sommes douze dans la même chambre, ma chère amie ; nous avons onze portes pour entrer dans la cour et une seule fenêtre avec des barreaux. Dans une chambre, on nous a offert du pâté et du vin que nous avons accepté, et ce soir nous avons pris une bavaroise. » — « Je te prie de m'envoyer un lit de sangle complet et des draps de lit ; j'en ai d'affreux. »

Tous ces billets se ressemblent : dans presque tous, le prisonnier demande des objets de première nécessité qui lui font défaut dans sa prison. L'un d'eux nous laisse supposer qu'il souhaitait d'être transféré dans une maison de santé et qu'il avait compté, pour réaliser son désir, sur l'influence de son neveu Hérault de Séchelles, qui présidait alors la Convention. Mais il ne dut pas y compter longtemps, car il écrivait ensuite : « Je ne pense pas que Pt (président) réussisse pour la maison. D'après cela, on peut juger de sa bonne volonté et de son crédit qui, je crois, sont dans la même balance. »

Les documens qui nous servent de guide ne nous apprennent rien de plus sur l'existence de Magon de la Lande durant sa captivité à la Force et nous ne le retrouvons que le 30 messidor à la Conciergerie, où il fut conduit quelques heures avant sa comparution devant le Tribunal révolutionnaire. Il devait y rencontrer tous les siens, et parmi eux Magon de la Balue qu'on venait d'y conduire de la prison du Luxembourg, où il était détenu depuis le 16 floréal, c'est-à-dire depuis environ deux mois.

A cette date, il avait dû quitter la maison de santé du citoyen La Chapelle, et sa détention était devenue plus rigoureuse, ainsi que le prouve cette lettre que, quelques jours après son transfert, il écrivait à sa fille, la marquise de Saint-Pern, qu'il croyait en liberté.

« Mes forces diminuent, ma très chère fille; privé de tout secours et de toute consolation dans cette prison où je suis au secret depuis le 16 de ce mois, le terme de ma trop longue existence peut être prochain. Pendant que j'ai encore ma tête, je vous écris pour vous faire mes adieux et pour vous renouveler, peut-être pour la dernière fois, l'assurance de ma vive reconnaissance de vos tendres soins et de cette véritable amitié dont vous m'avez donné tant de preuves dans tous les temps heureux et malheureux. J'emporte la douleur profonde de laisser après moi bien des malheureux et vous surtout, ma bien-aimée, qui méritez un autre sort. Que je vous plains et vos chers enfans! Je suis occupé de vous le jour et la nuit, à la réserve du temps que j'emploie à demander au Dieu tout-puissant le pardon de mes péchés et à implorer sa miséricorde.

« J'ai été traité par l'administrateur Pommier (Dupaumier) avec toute la rigueur et la dureté possibles, beaucoup de cruauté, et même avec indécence, car arrivé dans ma chambre où j'étais au lit à minuit, je fus mis nu de la tête aux pieds et tâté partout par lui-même. J'ai été dépouillé de tout ce que j'avais; on m'a seulement laissé quatre-vingt-dix livres, dont il ne me restait plus que quatre-vingts livres en arrivant à cette prison, après avoir été obligé de payer dix livres pour la voiture qui m'y a conduit.

« C'est le bien de mes créanciers (qui, comme vous le savez, sont un grand nombre) qu'on m'a enlevé; c'est à eux qu'il appartient de le réclamer.

« Les quatre premiers jours de mon séjour ici, j'ai eu du traiteur de la maison un très mauvais dîner de trois livres; enfin le cinquième, on m'a envoyé de chez moi du vin et un petit pâté. Depuis ce temps-là, on m'apporte une soupe et quelque autre chose en quantité suffisante pour prolonger ma malheureuse vie.

«... Sûrement vous ne m'oublierez pas, ma chère fille, dans vos ferventes prières; je me recommande aussi à celles de votre chère fille, de votre vertueuse sœur, de son digne mari, de mon

respectable et malheureux frère, de notre fidèle ami de la rue de Richelieu. J'espère aussi que mon fils, sa femme et ma belle-fille se souviendront de leur malheureux père.

« Adieu, ma chère bien-aimée, le Dieu que nous adorons vous donnera des forces pour supporter vos souffrances et vos malheurs; j'implore sa miséricorde!

« On trouvera cette lettre dans mon petit portefeuille, que j'ai pu conserver et que je chéris parce qu'il vient de vous; j'espère qu'elle vous sera rendue. »

Cette lettre est datée du mois de messidor, et par conséquent précédait de peu de jours le sanglant dénouement de la tragédie que nous racontons.

III

Le 1er thermidor de l'an II de la République une et indivisible (19 juillet 1794), dix-sept accusés, formant une fournée, comme on disait alors, comparurent devant le Tribunal révolutionnaire. Parmi eux figuraient sept membres de la famille Magon : Magon de la Balue, Magon de la Blinaye, Magon de la Lande, la marquise de Saint-Pern-Magon, son fils Marie-Bertrand, son gendre et sa fille, marquis et marquise de Cornulier. A signaler encore Jean Coureur et Christophe Gardie, anciens employés des Magon, victimes de leur dévouement, Adrien Legris, qui avait exercé jusque-là les fonctions de commis greffier au Tribunal révolutionnaire et dont les papiers trouvés chez Magon de la Balue avaient déterminé l'arrestation en prouvant qu'il était l'intendant d'un émigré de marque, le duc d'Havré. Il semble d'ailleurs que cette découverte qui devait le perdre fut faite au dernier moment, car on ne l'arrêta que quelques instans avant l'ouverture du procès, à cinq heures du matin, chez lui, étant encore au lit. A sept heures, il était à la Conciergerie; à neuf heures, il recevait son acte d'accusation; à dix heures, il comparaissait devant le tribunal, et dans l'après-midi du même jour, il était guillotiné.

Parmi ces victimes vouées à l'échafaud, une famille noble, la famille Conen de Saint-Luc était représentée par trois de ses membres : le mari, ancien conseiller au Parlement de Bretagne, âgé de soixante-quinze ans, sa femme, cinquante-trois ans, leur fille, trente-trois ans, religieuse dans l'Ordre des Dames de la

Retraite, qu'elle avait édifié par ses vertus. Ayant refusé de prêter serment à la Constitution civile du Clergé, Mlle de Saint-Luc était venue, en juillet 1791, rejoindre ses parens au château du Bot, dans le Finistère. C'est là que, le 10 octobre 1793, elle avait été arrêtée avec eux. Comme, pour justifier cette triple arrestation, il fallait accuser les prévenus d'avoir conspiré, on en fit des complices du prétendu complot dans lequel étaient impliqués les Magon. Ils figurent dans l'acte d'accusation comme père, mère et sœur de Saint-Luc fils, émigré. Il y est dit que « des pièces nombreuses prouvent que cette famille n'a cessé d'être l'ennemie de la Révolution, qu'elle conspirait avec tous les scélérats et surtout avec *les évêques* de Quimper et d'autres contre-révolutionnaires. » A la charge de Mlle de Saint-Luc, on invoque l'envoi fait par elle d'une image du cœur de Jésus à des combattans vendéens, afin qu'elle les protège dans les combats. Avec elle, étaient impliquées Mlles Laroque, deux sœurs dont la cadette n'avait pas trente ans et dont les frères avaient pris part à l'insurrection vendéenne. Leur crime consistait à avoir reçu d'eux plusieurs lettres et à y avoir répondu.

L'acte d'accusation est plus accablant encore pour Magon de la Balue. On l'accuse d'être « le plus cruel ennemi du peuple français, d'avoir déclaré la guerre à la Révolution, fourni aux scélérats coalisés contre la patrie les armes les plus redoutables pour suivre leurs projets parricides. Il est l'homme qui a fourni le plus de sommes en numéraire à tous les conspirateurs qui ont fui le sol de la patrie pour y rentrer les armes à la main. » On signale ses correspondances avec les émigrés. Si l'on n'en cite pas les textes, « c'est pour ne pas retarder sans nécessité la justice que le peuple attend de ses magistrats contre un conspirateur qui est un des principaux auteurs de ses maux. »

Les mêmes griefs sont allégués contre Magon de la Blinaye, qui a correspondu avec les émigrés d'outre-Rhin et de Jersey, et leur a fait passer de l'argent, et contre Magon de la Lande, « qui, en refusant d'obéir à la loi de suppression de tout vestige de la féodalité, a conservé précieusement dans un sac de toile cacheté les parchemins de la tyrannie féodale pour les faire reparaître au moment où Cobourg et York auraient eu subjugué les Français. » Jean Coureur, Christophe Gardie et Adrien Legris sont considérés comme leurs complices. Pour ce dernier,

on spécifie qu'il est allé à Mons afin de se concerter avec le duc et la duchesse d'Havré sur l'exécution de leur complot. On lui reproche de leur avoir prodigué, dans sa correspondance, « les dénominations féodales et contre-révolutionnaires de duc et duchesse, » en se faisant gloire d'être leur intendant. Mais, ce qu'on incrimine surtout, c'est le masque de patriotisme dont il s'est couvert, et l'audace qu'il a eue de prétendre à la confiance du Tribunal en y exerçant des fonctions. Le terrible châtiment qui l'attend servira de leçon à ceux qui oseraient l'imiter.

Christophe Gardie, agent de Magon de la Blinaye, n'est pas davantage épargné. On rappelle qu'au cours de la perquisition opérée chez son patron, il a voulu détruire des pièces à conviction dont les débris conservés prouvent qu'il correspondait avec des conspirateurs réfugiés en Angleterre.

Tels sont les faits sur lesquels se fonde Fouquier-Tinville pour établir que les accusés « sont les auteurs de la conspiration dite de Bretagne, de la guerre de Vendée et du fédéralisme, » et qu'ils ont assuré « des succès éphémères aux perfidies et aux trahisons des lâches tyrans coalisés contre le peuple français. »

Dans le même acte d'accusation, se lisent les noms du marquis et de la marquise de Saint-Pern-Magon, de leur fille Mme de Cornulier et du mari de celle-ci. A propos du marquis de Saint-Pern-Magon, il y a lieu de rappeler qu'il était au même moment incarcéré à Saint-Malo, mais qu'on l'ignorait, et que c'est son fils, alors âgé de dix-sept ans, qui comparaissait à sa place, sans que l'acte d'accusation mentionnât cette circonstance qui allait rendre le jugement final plus odieux encore. La teneur de cet acte prouve bien en effet que c'est le père, et non le fils, qui était incriminé. « Saint-Pern et sa femme, y est-il dit, étaient aussi les chefs du plan de contre-révolution que toute cette famille suivait avec tant de perfidie et de scélératesse » Le marquis est en outre accusé d'avoir été à Paris, à Saint-Malo et à Rennes « l'agent et le complice des assassinats de Capet envers le peuple dans la journée du dix août. » Pour anéantir les traces de ses complots, il a, de concert avec sa femme, détruit ses correspondances. « Mais ils ne peuvent échapper à la conviction qui s'établit contre eux de toutes les manières. Cornulier *et sa femme était* aussi *complice* de la conspiration Magon et l'un des assassins du peuple dans la journée du Dix-Août. » La rédaction défectueuse de cette dernière phrase prouve avec évi-

dence que la marquise de Cornulier a été impliquée après coup dans la même accusation que son mari.

Le terrible réquisitoire que nous venons de résumer avait été rédigé par l'accusateur public Fouquier-Tinville. On peut voir qu'il ne contient aucune preuve de l'existence d'un complot commun à tous les accusés, ni de la participation de la majorité d'entre eux aux faits qu'on reprochait à Magon de la Balue. Il leur fut distribué dans la soirée du 30 messidor, à la Conciergerie où, en vue du procès, ils avaient été tous amenés des diverses prisons où, jusque-là, ils étaient détenus.

Cette réunion donna lieu à des scènes émouvantes, surtout pour les membres de la famille Magon séparés depuis si longtemps. Magon de la Balue, venu de la prison du Luxembourg avec son frère Magon de la Blinaye, eut ainsi la joie de revoir sa famille et d'embrasser avant de mourir sa fille et ses petits-enfans. Sa vieillesse et ses infirmités avaient excité la compassion d'un de ses compagnons d'infortune, un sieur Thomas, marchand de toiles à Soissons, prévenu d'avoir fait évader un prisonnier à Saint-Malo, où il n'était jamais allé. Ce brave homme fut le témoin de la joie du vieillard auquel il avait prêté l'appui de son bras. C'est à lui qu'on doit de savoir que Magon de la Balue avait conservé tout son courage et qu'en ces heures affreuses, il s'efforçait de consoler ses enfans.

— Nous périrons, leur disait-il; mais, du moins, nous mourrons innocens.

Il est plus aisé de se figurer le spectacle que présentait en ce moment le préau de la prison que de le décrire. Partageant le désespoir des siens, le petit Bertrand de Saint-Pern protestait contre son arrestation. Il ne voulait pas croire qu'on le condamnât à périr et, n'espérant pas que sa sœur serait sauvée, il lui promettait en pleurant de veiller sur ses enfans qui allaient être orphelins. Le jeune marquis de Cornulier était livré à la plus violente douleur, non pour lui, mais pour sa jeune femme. Pour tous ces malheureux, la nuit se passa dans les transes. Le matin venu, ils furent de nouveau réunis, afin d'aller au Tribunal. Le sieur Thomas, dont nous venons de parler, n'y fut pas conduit, étant parvenu à prouver qu'il était l'objet d'une erreur et qu'on le confondait avec un autre. On le ramena au Luxembourg, et comme il se plaignait de cette méprise au directeur de la prison, celui-ci lui déclara qu'il le ferait guillo-

tiner quand même, prédiction qui, fort heureusement pour lui, ne devait pas se réaliser, ce qui ne l'empêcha pas d'ailleurs, au lendemain du procès, d'être porté sur la liste des condamnés, qui se vendait dans les rues de Paris. Un peu plus tard, au procès intenté contre les bourreaux après la chute de Robespierre, il rendra témoignage de toutes les abominations qui se sont déroulées sous ses yeux en ces circonstances tragiques.

Cependant, l'heure était venue, pour les accusés, de monter sur les bancs. Mais, comme ils allaient être entraînés à l'audience, les époux Cornulier refusèrent de s'y rendre, en alléguant qu'ils n'avaient pas reçu leur acte d'accusation ; on avait oublié de le leur remettre. On le leur apporta ; il y était dit « qu'ils avaient assassiné le peuple le 10 août. »

Les scènes qui suivent dépassent en horreur tout ce qui peut être imaginé. On a vu que Bertrand de Saint-Pern n'était pas compris dans l'acte d'accusation où il n'était question que de son père et de sa mère. Il n'en fut pas moins emmené avec les autres. Assis sur les gradins, à côté d'un gendarme dont sa jeunesse avait excité la pitié et qui s'efforçait de le rassurer, il lui avait pris la main qu'il serrait fiévreusement. Il demanda au citoyen Dumas, qui présidait l'audience, à lire son extrait de baptême qui prouvait qu'il n'avait que dix-sept ans, et un certificat duquel il résultait que, le 10 août, il n'était pas à Paris. Dumas lui coupa la parole en disant qu'il n'avait pas besoin de ses attestations. Comme le pauvre petit insistait, le président, se tournant vers le jury, s'écria :

— Citoyens jurés, vous voyez bien qu'en ce moment, il conspire, car il a plus de dix-sept ans.

Le gendarme, qui se nommait Huel, a raconté plus tard cet épisode accablant pour les juges et pour les jurés qui siégeaient ce jour-là.

« Je vis par le propos du président, dépose-t-il, et par un geste expressif d'un juré en cheveux ronds, que ce malheureux jeune homme était perdu. Je retirai ma main. Il me dit :

« — Je suis innocent ; je ne crains rien. Mais ta main n'est pas ferme.

« Dumas le fit changer de place. »

Les autres accusés ne furent pas mieux traités. La marquise de Cornulier, échappée seule à cette boucherie, véritable massacre d'innocens, déclarera plus tard que le Tribunal a refusé la

parole à son mari et à son frère. Tous auraient pu en dire autant. Lorsqu'ils ouvraient la bouche pour se défendre, on leur imposait brutalement silence. En ces conditions, les débats ne pouvaient durer longtemps; ils furent brefs et rapides, ou, pour mieux dire, il n'y en eut pas. Ils n'en furent pas moins déclarés clos. Après que Fouquier-Tinville eut prononcé son réquisitoire, les jurés se retirèrent pour délibérer. Les accusés furent ramenés dans la salle où, tout à l'heure, ils étaient réunis, et où ils devaient attendre leur sentence. Là, au milieu des larmes et des angoisses avant-courrières de la mort, — car, à l'exception du jeune Bertrand de Saint-Pern, qui espérait encore qu'on l'épargnerait, tous se savaient condamnés, — les effusions douloureuses recommencèrent.

Dans ce groupe de désespérés, Mlle Conen de Saint-Luc se faisait remarquer par son énergie et par son empressement à prodiguer des consolations à tous ceux qui allaient périr avec elle. Un récit de caractère hagiographique, rédigé longtemps après l'événement, et inspiré surtout par le désir de la glorifier, nous la montre s'attachant à relever le courage du marquis de Cornulier, qu'il représente comme abattu et consterné au point d'avoir perdu toute présence d'esprit. Mais les détails qui s'y trouvent tiennent de la légende plus que de la vérité, et ce qui le prouve, c'est que l'auteur fait intervenir un prêtre auquel le marquis se serait confessé, alors qu'il est certain qu'aucun prêtre n'était présent. Ce qui est plus vrai, c'est que le jeune mari avait conservé assez de sang-froid, d'abord pour conseiller à sa femme de se déclarer enceinte, ce qui obligeait à surseoir pour elle à l'exécution du jugement, et aussi pour lui offrir, enveloppée dans un chiffon de papier, une boucle de ses cheveux. Ce chiffon n'était autre que la liste des jurés qui siégeaient à cette audience, et devait plus tard constituer contre eux une charge écrasante.

En ce qui concerne la déclaration de grossesse de la jeune femme, on pourrait douter de sa sincérité, si l'examen médical auquel la condamnée fut soumise, ne prouvait qu'elle était exacte. Une tradition de famille veut que l'état de Mme de Cornulier n'ait été révélé qu'alors qu'elle était déjà montée dans la fatale charrette « hors de laquelle elle avait été alors jetée à coups de pied. » Mais est-il vraisemblable que son mari eût attendu le dernier moment pour utiliser le moyen auquel il

avait recouru pour la sauver? Il est vrai toutefois que, résolue à mourir avec lui, c'est pour leurs enfans qu'elle se résigna à vivre.

Les documens sont muets aussi sur l'attitude des autres accusés. Étant donné ce que nous savons d'eux, on doit supposer que leur résignation et leur courage égalèrent leur infortune. Bientôt rappelés sur les bancs, ils y entendirent prononcer leur arrêt de mort. Bertrand de Saint-Pern y était compris; on l'avait arrêté à la place de son père, et c'est pour des faits imputés à son père qu'on le condamnait, sans spécifier ni ses prénoms, ni son âge, qui ne furent inscrits qu'après coup dans le jugement. Dans ce jugement était compris le sieur Thomas qui, nous l'avons dit, avait été ramené à la prison du Luxembourg avant l'ouverture de l'audience.

Le même jour, à quatre heures, tous les condamnés étaient conduits à la guillotine, à l'exception de Mme de Cornulier dont l'exécution était ajournée et qu'à quelques jours de là, la chute de Robespierre devait sauver définitivement. Ainsi, se réalisait pour elle la prédiction d'une tireuse de cartes avec qui elle s'était trouvée en prison en même temps que d'autres prévenus. Sollicitée de leur dire la bonne aventure, la nécromancienne s'était écriée :

— Toutes les personnes ici présentes périront bientôt, à l'exception d'un homme et d'une femme.

Un prisonnier s'était alors approché de Mme de Cornulier, et lui avait exprimé l'espoir que c'est elle qui sans doute serait sauvée, parce qu'elle était la plus jeune et la plus intéressante en sa qualité de mère de famille.

L'exécution des condamnés du 1er thermidor portait à douze le nombre des personnes de la famille Magon qui périrent sur l'échafaud, dans l'espace de quelques semaines.

IV

Les événemens qui suivirent la journée du 9 thermidor ont été tant de fois racontés et avec un tel luxe de détails qu'il n'y a pas lieu d'en recommencer le récit. L'Histoire retentit encore des cris de vengeance qui s'élevèrent de tous côtés après la chute du triumvirat dont la France avait subi si longtemps le sanglant despotisme, et des acclamations qui saluèrent son renversement.

De ces péripéties, nous n'avons à retenir ici que ce qui a trait aux victimes dont nous venons de raconter les malheurs.

Parmi celles qui échappèrent à la mort, la marquise de Cornulier apparaît comme la plus digne de pitié. La grossesse à laquelle elle devait la vie ne vint pas à terme, et ce fut sans doute pour elle un sujet de douleur. Mais elle eut du moins la consolation, au milieu des drames affreux qui assombrissaient à jamais son existence, de voir finir sa captivité, de revoir ses enfans et de pouvoir prier en liberté pour les morts qu'elle pleurait. Nous ne savons si elle souhaitait qu'ils fussent vengés. Mais, si le doute à cet égard existe pour elle, il n'existe pas pour l'immense majorité des Français. La poussée de l'opinion était trop violente pour qu'il fût au pouvoir des nouveaux maîtres de la France d'y résister, encore que plusieurs d'entre eux eussent été les complices de tant de forfaits qui exigeaient une réparation. Ils s'empressèrent d'y céder. L'exécution de Dumas et de Coffinhal qui avaient présidé le Tribunal révolutionnaire, le procès des juges et des jurés de ce tribunal, de l'accusateur public Fouquier-Tinville, et leur condamnation, qu'avait précédée celle de Carrier, donnèrent au pays les satisfactions auxquelles il avait droit.

Pour Fouquier-Tinville et ses co-accusés, au nombre de vingt-sept, les débats s'ouvrirent le 8 germinal de l'an III (28 mars 1795), devant le Tribunal révolutionnaire reconstitué et firent revivre pendant quatre jours les atroces péripéties de l'année précédente dans un nombre considérable de dépositions émouvantes. Un des griefs imputés aux accusés était la condamnation, à la date du 1er thermidor, du jeune Bertrand de Saint-Pern, bien qu'il ne fût pas compris dans l'acte d'accusation. La marquise de Cornulier comparut de nouveau devant le tribunal, mais, cette fois, en qualité de témoin.

— Le 1er thermidor, déposa-t-elle, j'ai passé ici en jugement avec mon grand-père, ma mère, mon frère, mon mari et plusieurs autres accusés. Mon frère, âgé de dix-sept ans, contre lequel il n'y avait aucun acte d'accusation, a été condamné à mort pour mon père, âgé de cinquante-cinq ans, qui, depuis le 9 thermidor, a recouvré la liberté. Mon mari et moi n'avons pas reçu d'acte d'accusation; mon mari ne voulut pas monter sans l'avoir reçu. On nous en apporta un dans lequel il était dit que nous avions assassiné le peuple le 10 août.

Elle venait de faire cette déclaration lorsque le substitut Dardenne, qui siégeait au banc du ministère public, prit la parole pour confirmer son témoignage en ce qui touchait Bertrand de Saint-Pern.

— Les juges et les jurés, dit-il, devaient s'apercevoir que le fils, âgé de dix-sept ans, n'avait pas pour femme sa mère, âgée de quarante-huit ans. Ils n'en ont pas moins condamné le fils pour le père.

Au milieu des frémissemens d'indignation de l'auditoire, Mme de Cornulier reprit :

— Mon père n'était pas à Paris le 10 août; il fut prouvé qu'il était incarcéré à Saint-Malo. Mon frère n'y était pas non plus; il montra un certificat de résidence depuis le 1er juillet 1792, de la commune de Meslay, où il demeurait; il produisit également son extrait de baptême et, lorsqu'il fut arrêté, il n'y avait que trois jours qu'il était à Paris.

Cette déposition, qu'allaient confirmer celles de divers témoins et notamment du gendarme Huel qu'on a vu à l'audience du 1er thermidor, assis à côté de Bertrand de Saint-Pern et commis à sa garde, était accablante pour Fouquier-Tinville et pour les jurés qui avaient condamné. Trois de ceux-ci, Renaudin, Châtelet et Prieur objectèrent qu'ils ne siégeaient pas ce jour-là. Mais la jeune femme, dans la suite de sa déposition, leur opposa un énergique démenti :

— Je déclare que le tribunal qui nous a condamnés à mort refusa la parole à mon mari et à mon frère. Lorsque nous étions dans la chambre des accusés à attendre notre jugement, mon frère, qui ne croyait pas mourir, me promettait de prendre soin de mes enfans. J'ajoute que c'est Chrétien qui m'a arrêtée, le 28 germinal; j'étais grosse de sept mois; il ne voulut pas me permettre de rester chez moi sous la garde d'un gendarme. Je déclare que Renaudin, Châtelet et Prieur siégèrent lors de notre jugement; je me suis rappelé ces noms parce que mon mari, allant au supplice, me remit ses cheveux dans le paquet qui contenait la liste des jurés qui nous fut signifiée. J'offre de représenter cette liste; elle est chez moi.

Une des personnes présentes alla chercher la liste et, un instant après, la lecture qu'en fit le substitut Dardenne démontra que les dénégations des accusés étaient mensongères. On entendit ensuite un citoyen Ducrest, le citoyen Thomas et enfin le gen-

darme Huel, et ce triple témoignage acheva de prouver que la marquise de Cornulier n'avait dit que la vérité.

A dater de ce moment, après avoir entendu la sentence de mort prononcée contre les meurtriers de ses parens, elle disparaît de la scène et rentre dans la vie privée, pour ne plus s'occuper que des trois enfans qui lui restent et de la reconstitution de leur patrimoine dont le Comité de Sûreté générale s'était emparé. Elle devait vivre longtemps encore et voir s'établir son fils et ses deux filles au début de la Restauration. Quant à ceux de ses alliés qui étaient encore emprisonnés à la date du 9 thermidor, ils avaient été peu après successivement délivrés. Son père, détenu à Saint-Malo, était sorti de prison le 15 janvier, quoiqu'on l'accusât « d'avoir conservé la hauteur des ci-devant classes nobiliaires » et que, pour ce motif, on déclarât qu'il y avait lieu de le surveiller.

Les condamnations prononcées contre Fouquier-Tinville et ses complices n'avaient pas frappé tous les individus dont la cruauté s'était exercée contre la famille Magon. Elles avaient puni de mort plusieurs des juges et jurés, Fouquier-Tinville et Dupaumier, ce directeur de la prison de Bicêtre et du Luxembourg si cruel aux détenus tombés entre ses mains. Mais Chrétien, qui avait procédé à l'arrestation de la marquise de Saint-Pern et de ses enfans, et s'était durement refusé à laisser Mme de Cornulier en liberté, bénéficia d'un acquittement.

D'autre part, le citoyen Héron, quoique dénoncé à la Convention, arrêté, traduit au Tribunal d'Eure-et-Loir, allait se dérober au châtiment qu'il avait mérité. Berryer se trompe lorsqu'il dit dans ses *Souvenirs* que ce triste personnage fut exécuté huit jours après le 9 thermidor, puisqu'on le voit, à une date ultérieure, compris dans l'amnistie décrétée par la Convention en faveur des auteurs de délits ou de crimes, qui avaient survécu à tant de tragiques événemens. Au reste, il ne devait pas jouir longtemps de cette impunité. Le 27 pluviôse de l'an IV (16 février 1796), il mourait obscurément à Versailles, où il s'était retiré.

Le conventionnel Le Carpentier, qu'on a vu jouer aussi un rôle dans le drame dont nous achevons le récit, devait survivre longtemps à ses complices. Nous l'avons laissé à Saint-Malo en proie à une véritable rage d'arrestation et continuant à traquer les suspects, sans se douter qu'à une date prochaine, les évé-

nemens allaient le précipiter du piédestal sur lequel il s'était hissé. Il s'en doutait si peu qu'il s'apprêtait à envoyer au Tribunal révolutionnaire de nouvelles fournées, et que, le 5 thermidor, rendant compte au Comité de Salut public de sa mission, il se vantait d'avoir expédié à Paris, de Cherbourg, de Valognes, de Carentan, de Coutances et d'Avranches 131 prisonniers. Nous ignorons pour quelle cause ne figurent pas dans cette nomenclature ceux qu'il avait envoyés de Saint-Malo au Tribunal révolutionnaire.

C'est dans ces circonstances que, le 13 de ce même mois de thermidor, il recevait la nouvelle de ce qui s'était passé dans la capitale, le 9. Il semble, à en juger par son attitude, qu'il n'ait pas prévu d'abord que l'événement allait mettre un terme à la Terreur et le déposséder, lui comme tous ses pareils, de la puissance dont il avait fait un si criminel usage. A peine averti, il convoque les autorités civiles et militaires et leur fait connaître la révolution qui vient de s'accomplir. Le soir du même jour, il en fait part à la Société populaire qui est à Saint-Malo la succursale du club des Jacobins. Le lendemain, il se rend pour le même objet au camp de Paramé et enfin, montant dans une barque, il va apprendre la nouvelle aux équipages des vaisseaux mouillés en rade.

Partout, il brode sur le même thème : « Robespierre, Saint-Just, Couthon, ont conspiré contre la liberté, et la mort n'a été rien auprès de l'énormité de leur crime. » Oubliant que, la veille encore, il considérait les triumvirs comme ses amis, comme ses protecteurs, comme les plus puissans champions de la République, et qu'il leur prodiguait jusqu'à la plus basse servilité les flatteries et les louanges, il les accable de son indignation et de toutes les invectives que lui suggère son prétendu patriotisme. Ses proclamations, ses lettres aux Comités de Salut public et de Sûreté générale s'inspirent de ces sentimens qu'on peut croire plus joués que réels, et qui trahissent, en même temps que ses craintes, le désir de gagner les bonnes grâces des nouveaux maîtres de la France. Il apostrophe les tyrans qui ne sont plus et dont, la veille, il se faisait gloire d'être le courtisan.

« Quel étoit donc votre délire, audacieux conspirateurs, qui, osant vous croire essentiellement dépositaires de cette confiance trop longtemps accordée à la fausse apparence de vos vertus,

vous n'avez pas craint de la tourner contre le peuple même, en voulant substituer un nouveau despotisme à la liberté? Quoi, aviez-vous donc espéré que vos têtes coupables seroient inaccessibles à la hache de la loi! Malheureux! ne saviez-vous pas que le peuple entier avoit juré la mort aux tyrans de toutes les espèces, et que prétendre rétablir le trône, ou atteler la république au char du Triumvirat, c'étoit la même chose que prétendre anéantir 25 millions d'hommes qui ne vivent que pour la liberté? Allez, perfides, allez rejoindre les ombres criminelles de vos précurseurs dans le chemin de la tyrannie. Vous n'êtes plus; mais, vos noms chargés de l'exécration d'un peuple qui vous avoit cru ses défenseurs, et dont vous étiez les plus atroces ennemis, iront de siècle en siècle effrayer le crime jusques à la postérité. »

Sincères ou non, ces accens ne devaient pas être entendus de ceux à qui il les adressait, ni le mettre à l'abri des vengeances qu'il avait encourues. Le 6 août, il recevait du Comité de Salut public l'ordre de rentrer immédiatement à la Convention. Il dut sans doute s'inquiéter d'être ainsi rappelé. Mais il dissimula ses inquiétudes : ses réponses ne témoignent que de sa joie « de reprendre sa place dans le temple de la Liberté. » En même temps, il annonçait l'envoi au Comité d'une somme de 700 000 livres, saisie par lui chez des suspects, fugitifs ou arrêtés. Le 10 août, il célébrait l'anniversaire de la chute du tyran Capet et laissait entendre à ses confidens qu'à l'arrivée à Paris des députés absens, la Montagne triompherait de nouveau, écraserait la Plaine et tirerait la Convention du modérantisme où elle était plongée.

Dans les premiers jours de septembre, il était à Paris et reprenait son siège dans l'Assemblée. Durant les mois qui suivent, il n'est question de lui que dans les dénonciations qui arrivent de toutes parts à la Convention et qu'il semble dédaigner parce qu'il croit encore que ses collègues n'en tiendront pas compte. Mais, le 23 avril 1795, trois délégués de Saint-Malo, et parmi eux, un membre de la famille Magon, Magon de la Gervaisais, se présentent à la barre de la Convention et sont bientôt suivis de ceux de Coutances. Ils confirment les accusations précédemment envoyées. Ils dénoncent « le nouveau Cromwell, l'émule de Carrier et de Lebon, le proconsul féroce, ses forfaits, ses vols, ses indélicatesses et son luxe insolent. » Autant de

plaintes, autant de réquisitoires écrasans. Quant à lui, ses protestations ne lui attirent que railleries. Il rédige alors un mémoire pour sa défense et il peut se croire sauvé lorsque, à l'issue de la tragique séance du 1er prairial, sa mise en arrestation est demandée par un représentant resté inconnu, et qui dit de lui qu'il a été le bourreau de la Manche.

A dater de ce moment, commencent pour le terroriste d'hier de cruelles aventures. Arrêté le même jour, emprisonné d'abord au Fort du Taureau à Morlaix, remis en liberté au moment où expiraient les pouvoirs de la Convention, il regagne Valognes, sa ville natale, et il y vit misérablement pendant la durée du Directoire, du Consulat et de l'Empire, objet du mépris des uns et de l'indifférence des autres. Une affaire louche le fait rayer, en 1809, du tableau des avocats de cette ville, sur lequel il s'était fait inscrire. Le premier retour des Bourbons le trouve dans un état voisin de la pauvreté. Il ne se préoccupe d'ailleurs que de se faire oublier.

Pendant les Cent-Jours, il relève la tête ; il signe l'Acte additionnel, ce qui lui vaut, quand les Bourbons reviennent, d'être proscrit : il part alors pour l'Angleterre. Mais, en débarquant à Portsmouth, il apprend que l'accès du territoire britannique lui est interdit. Il retourne alors dans son pays natal. Il y reste caché, malgré les recherches de la police, jusqu'au 6 décembre 1819. A cette date, il se laisse prendre à Helleville et, traduit en cour d'assises, il est condamné à la déportation, peine bientôt commuée en celle de la détention perpétuelle. Il est alors emprisonné au Mont Saint-Michel, où il meurt neuf ans plus tard, le 27 janvier 1828, ayant manifesté depuis longtemps, disent ses biographes, son repentir et son retour à la religion. Avec lui disparaissait le dernier des persécuteurs de la famille Magon.

Ce n'est pas seulement dans l'existence de douze de ses membres que la famille Magon avait été frappée. Elle l'avait été aussi dans leur fortune. Il fallut bien des jours pour qu'ils en recouvrassent les débris. Les héritiers de Magon de la Balue se trouvaient particulièrement atteints. Des biens de leur aïeul, estimés de son vivant à neuf millions, des sommes qui lui étaient dues, notamment par la liquidation Le Normand, il n'y avait guère que la créance sur le Comte d'Artois qui leur offrît une ressource réalisable. Cette créance était double : d'une part,

les avances faites au prince sur ses revenus avant son émigration, et s'élevant à 2 750 660 francs, intérêts compris ; d'autre part, les 600 000 francs qui lui avaient été envoyés à Coblentz en 1792. Pour les avances antérieures à 1789, les héritiers du banquier obtinrent promptement une première satisfaction. Grâce à des influences qui s'exercèrent en leur faveur, ils parvinrent à se faire inscrire sur la liste des créanciers du prince auquel, lors de la saisie de ses biens, l'État s'était substitué pour les désintéresser. Leur créance fut liquidée en une inscription de rente de 137 844 francs représentant, « au denier vingt, » le capital qui leur était dû. Mais, par suite de la conversion des rentes en tiers consolidé, décrétée peu après, leur revenu se trouva réduit à 45 000 francs. La nécessité où ils se trouvèrent ensuite, pour faire face à des besoins urgens, de vendre partie de leurs titres, alors que les cours étaient très bas, le réduisit encore. Du capital initial, il ne leur resta bientôt plus que 426 000 francs.

L'opération était d'autant plus désastreuse qu'elle avait libéré le débiteur, sinon en fait, du moins en droit. De ce chef, le créancier n'avait rien à exiger de lui et ne pouvait attendre de dédommagement que de sa bonne foi et de sa loyauté. Mais il eût été vain d'y recourir, alors que la seconde portion de sa dette, — les 600 000 francs touchés à Coblentz par ses agens, — n'était pas encore remboursée et ne pouvait l'être tant que son exil n'aurait pas pris fin. C'est ce remboursement que réclamèrent d'abord les héritiers et qu'ils s'attachèrent à obtenir lorsque, après la rentrée des Bourbons, ils jugèrent opportun de faire valoir leurs droits.

Le Comte d'Artois reçut la marquise de Cornulier et se reconnut sans hésiter le débiteur de la somme réclamée. Mais, encore hors d'état de s'acquitter, il l'invita, ainsi que les cohéritiers au nom desquels elle lui parlait, à prendre patience, ce à quoi ils consentirent. Ils s'assuraient ainsi sa protection. Elle leur valut divers menus avantages, de maigres pensions aux moins fortunés d'entre eux, des bourses de collège pour les enfans et la nomination du fils de la marquise de Cornulier comme officier dans les chevau-légers de la garde du Roi, faveurs accordées alors à beaucoup d'émigrés et qui ne coûtaient rien à ceux qui les accordaient.

Les années s'écoulèrent sans amener de changement dans la situation du Comte d'Artois, et pendant lesquelles les héritiers

gardèrent le silence. Ils ne le rompirent que lorsque le prince, succédant à son frère, devint roi de France. On voit alors leurs réclamations se renouveler, se succéder des placets et des mémoires où sont rappelés les origines de la créance, les témoignages de dévouement prodigués par les Magon à la famille royale, les preuves qu'ils en avaient données et qui avaient coûté la vie à douze d'entre eux. Mais, on voit aussi le Roi faire la sourde oreille, tergiverser, se dérober, et le duc de Doudeauville, ministre de sa maison, alléguer, tout en reconnaissant la dette, « les difficultés dont il n'est pas le maître » qui en retardent le paiement. On dirait que Charles X a oublié les engagemens du Comte d'Artois. Finalement, on renvoya les réclamans au ministre des Finances qui ne leur répondit même pas. Quoique l'inefficacité de leurs réclamations eût été dénoncée à la tribune de la Chambre des députés, toutes leurs demandes restèrent sans résultat.

Lorsque la Révolution de 1830 renversa le trône de Charles X, ils n'étaient pas encore remboursés; ils ne le furent qu'en 1832, à la suite d'un procès qui leur donna gain de cause en partie seulement. Le jugement rendu le 9 mars de cette année, considérant que le prêt de 1792 avait été fait non en *francs*, mais en *livres*, réduisait à 592,592 francs la somme qu'ils réclamaient. Quant aux intérêts, il les faisait courir du jour où l'action judiciaire avait été intentée, c'est-à-dire du 18 mai 1831. Il passait l'éponge sur ceux des quarante années précédentes. Ce jugement, oublié aujourd'hui, constitue l'épilogue de la conspiration Magon. Pour l'honneur de la mémoire de Charles X, on voudrait un autre dénouement à ces tragiques péripéties.

Ernest Daudet.

POÉSIE

LE SECRET DE L'OPALE

Une petite place dans une petite ville grecque. Debout dans la brûlante lumière, un jeune homme est occupé à examiner un objet brillant qu'il tient à la main. Il est vêtu de façon riche et efféminée. Il porte une longue tunique ionique à manches, en soie d'un mauve très pâle, retenue par une ceinture dorée. Il a, par-dessus, un manteau d'une étoffe légère et souple, couleur de jeune olive, bordé d'une broderie d'aspect oriental où des dessins entre-croisés mêlent leurs lignes et leurs coloris en une richesse compliquée dont l'effet est cependant apaisé. Il est chaussé de sandales brodées, retenues par des bandelettes de soie de la même nuance que le manteau. Ses cheveux noirs, longs et bouclés, sont arrangés avec un soin manifeste.

Tandis qu'il est ainsi absorbé, une jeune femme arrive sous le portique ensoleillé, vêtue d'un chiton d'étoffe légère, à mille plis, nuance safran, et d'une écharpe d'un rose vif. Ses bras sont nus et très beaux. Elle aperçoit le jeune homme et s'arrête, à moitié cachée par une colonne, à le considérer d'un air moqueur. Il ne voit rien. Après un instant, elle sort du portique et s'avance de quelques pas vers lui.

GLINIS.

Qu'as-tu donc à tourner cette bague en tes doigts?
J'ai passé par ici, ce matin, plusieurs fois,

(1) Auguste Angellier, dont nous déplorons la perte douloureusement prématurée, avait, avant de mourir, préparé la publication d'une nouvelle série de *Dans la lumière antique*. Le volume va prochainement paraître à la librairie Hachette. Nous en détachons un fragment en souvenir du poète qui le destinait à la *Revue*.

Tes yeux étaient si pris que tu ne m'as pas vue!
Ne crois pas tout au moins que je fusse déçue!
Mais, depuis si longtemps, dis-moi ce que tu fais,
Sous ces fixes regards et que rien n'a distraits,
A tourner ce bijou dans ta main attentive.
Quel secret cherches-tu? Quel problème s'esquive
Que ton esprit déçu s'évertue à saisir?
Peut-être as-tu perdu l'effort de réfléchir.

. . . . . .

Calliclès.

Je suis depuis longtemps intrigué par l'opale,
L'énigmatique opale : un mystère s'exhale
De la pierre, et, flottant sur elle, la défend :
La lentille qui perce et le ciseau qui fend,
L'acide qui dissout, le creuset qui consume
Ne savent la tenir; le marteau, sur l'enclume,
L'écrase sans pouvoir plus que l'anéantir.
Elle trouble et confond l'œil qui veut la saisir,
On ne sait si l'éclat qui luit et qui s'efface
Sort de sa profondeur ou naît à sa surface;
On ne sait quand il naît, on ne sait quand il meurt.
Tous les autres bijoux ont leur propre couleur,
Ils la gardent alors que notre main les bouge :
Le saphir reste bleu, le rubis reste rouge,
L'émeraude a son vert, la topaze a son or,
L'azur de la turquoise est immobile et dort,
Le grenat se repose en sa clarté vineuse,
De son violet doux l'améthyste est heureuse,
Le diamant est clair, verdâtre le béryl ;
Et si quelque rayon plus rapide et subtil,
Entrant dans ces bijoux, s'y brise et les fait vivre,
Ce n'est qu'une couleur qui de lumière est ivre,
Et s'ébat en éclairs qui lui sont ressemblans.

L'opale est infinie en ses reflets troublans :
Elle unit les beautés des autres pierreries,
Elle les prend en elle, intactes ou meurtries,
Elle broie, elle rompt leurs reflets, leurs éclats,

Les mélange au sablon pailleté des micas,
A des poudres de perle et de nacre écrasées,
A des poussières d'or, des ondes irisées.
Je ne sais quel rayon laiteux et palpitant
La pénètre, l'entoure, et tout à coup s'ouvrant
D'un trait d'autant plus vif qu'on ne sait où l'attendre,
La montre en ses splendeurs pour bientôt la reprendre,
L'entraîner dans des fonds d'azur, d'iris et d'or,
La rapprocher un peu pour la voiler encor,
Si bien que le trésor qu'il éloigne ou ramène
Bat comme une adorable et merveilleuse haleine.

Non seulement elle a, pour mouvoir ses splendeurs,
Le recul infini d'étranges profondeurs,
Mais, sur le champ toujours muant de sa surface,
Un flot de chatoîmens, un fleuve roule et passe
En glissée innombrable, allant on ne sait où,
Puisque l'œil ne peut pas le suivre jusqu'au bout,
Venant on ne sait d'où, car nul n'atteint la source
Lointaine, inaccessible où commence sa course!
Et cet étroit joyau, comme il paraît sans fond,
Est dans son cercle d'or plus grand qu'un horizon.
Inépuisable pierre, ô merveille, prodige!
Quel œil peut voir passer, sans sentir de vertige,
Croisés, superposés en renaissans accords
Tes torrens de reflets, tes cataractes d'ors?
O trésor de trésors! Pullulement de gemmes!
Capable, en un instant, d'orner les diadèmes
De tous les empereurs, les potentats, les rois
Qui vécurent jamais — et de parer vos doigts,
Vos poitrines, vos cols, courtisanes et reines
Dont, à travers les temps, les beautés souveraines
Aimèrent resplendir sous un poids de bijoux!

Mais en outre elle est bonne, elle vient jusqu'à nous,
Son éclat est intime et douce sa caresse;
On dirait qu'elle sente et qu'elle reconnaisse
La douceur de la main qui la choie, et des yeux
Qui préfèrent en elle aux gloires de ses feux
Le cœur presque attristé qui l'émeut, et son rêve

Suave et délicat que chaque instant enlève,
Ce rêve de rosée et dont l'enchantement
Renaît dans un si pur et si beau tremblement
Qu'il semble dévider un arc-en-ciel immense.
Me suis-tu?

GLINIS.

Je te suis! Et mon respect commence.

CALLICLÈS.

N'est-elle pas la pierre aussi des voluptés?
Quelle autre a ces désirs, ces éclats exaltés
Qui meurent en langueurs, en pâleurs, en extase?
Un chaud frissonnement de passion l'embrase,
La suffuse de pourpre et la fait haleter
D'un transport trop intense et lourd à supporter;
Et ses félicités brûlantes, somptueuses,
S'alanguissent bientôt en des blancheurs laiteuses
Où de pâles azurs, d'inexprimables verts,
Des mauves tels que seuls en ont les hauts éthers
Dans leur chaste froideur prennent sa défaillance.
Son bref, son expirant délice s'y fiance
A la mélancolie attristée. Et sais-tu
Un symbole plus beau du désir éperdu
Qui dans nos cœurs humains se résout en angoisse?
Mais les Dieux ont voulu qu'un autre désir croisse
Sur les pas de celui qui s'éloigne épuisé;
L'opale, ranimant son éclat apaisé,
Palpite de nouveau de cette double transe
Faite de lassitude et de magnificence.
Ah! ceux qui sont épris de l'invincible émoi,
Les amans, peuvent bien la porter à leur doigt,
La pierre de regrets aussi beaux que ses fêtes,
Pierre des voluptés toujours insatisfaites!

. . . . . .

GLINIS.

Ma pensée à te suivre a perdu sa sandale.

CALLICLÈS.

Je cherche à découvrir le secret de l'opale!

GLINIS.

Par les Dieux!

CALLICLÈS.

Oui, je veux trouver comment, pourquoi
L'énigmatique pierre entretient son émoi,
Ce qui la fait briller, muer, pâlir, s'éteindre
Mille fois à la fois! Oui! j'ai juré d'atteindre,
Sous ce monde d'éclats, le germe initial,
Le central, le suprême et l'intime cristal,
Le cœur mystérieux qui supplée et gouverne,
Qui tantôt illumine et qui tantôt consterne
Sa vie infiniment et toujours en travail,
Ce qui fait une chair de son lucide émail!
Je veux savoir où vont ses reflets, vers quelle ombre!
Je veux fixer le point où ses réseaux sans nombre
Superposés, confus, mêlés, entre-croisés,
Apparaissent en un système organisés!
Je veux la pénétrer! — J'en ai cassé plus d'une,
J'ai vu sous mes marteaux le bris d'une fortune!
En vain! car je n'ai rien découvert jusqu'ici,
Leurs fragmens sont muets, et je n'ai réussi
Qu'à rompre des faisceaux merveilleux de nuances,
Et dans leurs débris morts mouraient mes espérances!
J'en ai jeté parfois aux pilons des mortiers,
Ou, cherchant par ailleurs, durant des jours entiers,
Croyant toujours trouver la minute opportune,
Dans des rais de soleil et dans des rais de lune,
J'en ai tourné, j'en ai roulé sous mon regard.

Mais je n'ai point encore amené le hasard
Qui livrerait le nœud d'accord et de concorde,
Comme un musicien sait l'endroit de la corde
Qui produit en vibrant tout un son dont les flots
Grandissent et qu'il suit jusque dans leurs échos.
J'ai, ce matin, tenu cette pierre exposée
Au premier des rayons qui changent la rosée
En joyaux presque aussi beaux qu'elle, et maintenant
Le trait d'ombre fait suite au style du cadran :
Je n'ai point détaché ni relâché ma vue
D'épier cet éclair de rencontre perdue
Au milieu de milliers, de millions d'aspects !

GLINIS.

Sois sûr qu'à ta constance iront tous les respects !
Et le mien le premier mènera le cortège !
Mais tu devras prier qu'Esculape protège
Tes regards coutumiers d'un tout autre travail !
Tu vas — Vénus t'en garde ! — en obscurcir l'émail,
En ternir la fraîcheur, en flétrir la caresse,
En alourdir le jeu, la grâce et la souplesse ;
Et que diront alors celles dont les beaux yeux
Ne sont jamais si beaux qu'en se fixant sur eux ?

CALLICLÈS.

Oui ! de l'effort terrible auquel je le consacre
Mon regard s'éblouit : des flottemens de nacre,
Des poudroîmens d'argent et d'or et de saphir,
Qui viennent l'un dans l'autre éclater et mourir,
Des apparitions pâles d'aigues-marines,
Des gouttes de grenats, des grains de cornalines,
Des ruissellemens clairs, variables, subtils
De rubis, de lapis et de chrysobérils,
L'onde des périgots épandue à pleins vases,
Les brésillemens brefs et les feux des topazes,
Se compliquant l'un l'autre en reflets transparens,
A la même seconde unis et différens,
Pressés, multipliés, croisés par myriades,

En ruisseaux, en remous, en vagues, en cascades,
Dansant dans les rayons réfractés du soleil,
Ont rempli mes deux yeux d'un tourbillon vermeil.
Je ferme en vain sur eux mes paupières meurtries,
Un flagellement fou, brûlant, de pierreries
Bat à coups lumineux les parois de mon front.
Je ne puis, par aucun effort de ma raison,
Éteindre cette énorme et douloureuse opale
Qui remplit de son feu la voûte cérébrale
Où doivent résider les ténèbres du Moi !
Et c'est presque un supplice ! Et je tremble d'effroi !
Quelquefois ces clartés, leurs remous, leurs tempêtes
Çà et là prennent vie et deviennent des bêtes,
Des paons prestigieux, des serpens ocellés,
Des lézards, des poissons ; tordus, entremêlés,
Ils se mangent entre eux, ils échangent leurs formes,
En entrelacemens, en grouillemens énormes
Gagnent de plus en plus comme un affreux levain.
Mon cerveau convulsé par leur avance est plein
Des enchevêtremens, des conflits, des batailles
De ces monstres luisant de plumes et d'écailles,
S'exterminant dans un massacre renaissant
Où toutes leurs splendeurs sont suintantes de sang.
Je voudrais repousser l'abominable vue ;
J'étends la main, ma main plus loin qu'elle est tendue !
Alors tout disparaît, tout devient de la nuit,
Où trône un monstre dur dont le regard me suit,
Un sphinx noir dont chaque œil est une grande opale.
Un flot froid de sueur court sur ma face pâle.
J'ai beau mettre mes mains sur mes yeux, et crier !
Il est en moi ! J'ai peur ! J'ai peur ! Je veux prier
Les Dieux sauveurs du Jour ! Je ne puis pas ! Je tremble !
Et le sphinx noir et moi, précipités ensemble,
Dans un choc effrayant qui détache ses yeux,
Nous tombons, nous tombons au gouffre ténébreux
Où l'on ne sait plus rien, pas même l'épouvante !

Même à présent, l'effroi de ces instans me hante !
Vers leur vertige obscur je me sens attiré,
Je sens les premiers bonds de mon cœur effaré !

Pendant que Calliclès parlait, un homme, à peu près du même âge, venant du jardin public, s'est engagé sur la place. Il porte une tunique d'étoffe rude, une large ceinture de cuir à laquelle pend un couteau trapu, de hautes chaussures de chasse qui forment guêtre. Il a sur l'épaule un filet, et à la main un rameau dégarni de ses feuilles. Il est suivi par un grand chien de chasse qui marche soigneusement tout contre lui. En entendant Calliclès, il s'est arrêté, et, appuyé contre une des colonnes du portique, mais du côté de l'ombre, il regarde et écoute les deux personnages sans être remarqué par eux. Son chien se couche à ses pieds, la tête allongée sur les pattes croisées et les yeux fermés.

. . . . . .

THRASYLLOS.

Pour ôter tout prétexte à ta maussaderie,
Écoute en regardant, regarde en écoutant,
Fais les deux, soit ensemble ou bien en alternant ;
C'est un jeu plus facile et de fatigue moindre
Que de vouloir, ainsi que tu le fais, disjoindre
L'éclat de la couleur, la couleur du reflet,
Et diviser le beau qui n'est beau que complet :
Ainsi tu pourras mieux supporter ma franchise !

D'abord il est de triple ou quadruple sottise
De vouloir ramener le plaisir au savoir,
De prétendre toucher ce qu'il est doux de voir !
Croire qu'un trait de grâce ou de beauté s'explique
Par un unique fait qu'exprime un mot unique.
C'est n'avoir point compris que d'infinis accords
Arrivent s'ajuster dans un geste du corps,
Qui viennent du profond des siècles et des races ;
Qu'un seul point de beauté tient à tous les espaces,
Et qu'à sa fine aiguille aboutit l'univers.
Si tu veux te plonger aux abîmes ouverts
Qui sont sous un regard, un accent, un sourire,
Dans l'abîme sur qui se clôt ce qu'on admire,
Tu te disperseras jusqu'au chaos premier,
Et ne retrouveras ton être coutumier
Qu'à la surface mince et cependant immense
Sous qui l'incertitude et la chute commence.

Si ton opale est belle — et je crois qu'il en fut
Rarement d'un éclat plus riche et plus touffu —
Admire-la, que dis-je? aime-la pour sa grâce,
Suave d'autant plus qu'elle naît et s'efface
Du même mouvement qui l'appelle et l'éteint!
Chéris-la d'être ainsi ! Tout autre effort est vain !
Renonce à rechercher ou le cristal ou l'angle
Où tout est, la formule imparfaite qui sangle
Aux lanières des mots ce qui tient tout un ciel.
Et comme les parfums des fleurs sont dans le miel,
Les vents dans les parfums, dans les vents les collines,
Les bois, les océans et les lignes divines
Qui descendent vers nous des bornes de l'éther,
Si bien que le rayon sur notre table ouvert
Laisse couler un peu de la somme des choses,
De même les lueurs dans ton opale encloses
Contiennent l'incendie antique où s'est formé
Le monde qui par lui reste encor animé.
De l'arome d'un miel, de l'éclat d'une pierre,
Rien, sans les abolir, ne se saurait abstraire.
Le gauche et minuscule outil des sens humains
Ne fait que tâtonner au bord d'eux, et nos mains,
A saisir ce qu'ils ont de subtil maladroites,
Sont aussi pour tenir leur grandeur trop étroites.
Et c'est pourquoi l'effort où tu brûles tes yeux
Est absurde, infécond, vide et pernicieux,
Il est présomptueux, fantasque et frénétique.
Et c'est de l'hellébore appuyé de colchique
Qu'il faudra te donner pour guérir ta raison.
Allons! cache l'opale et rentre à ta maison !
Égorge quelques coqs sur l'autel d'Esculape.
Je gage qu'il faudra du temps pour que Priape
Ait lieu de se montrer favorable à tes vœux !

CALLICLÈS.

Va ton chemin, railleur!...

. . . . . .

GLINIS.

Laisse-le, Thrasyllos, et comprends qu'il soit triste !
Il sied au cœur de l'être alors qu'il se désiste
D'un rêve, d'un amour, d'un espoir, d'un effort
Dont l'abandonnement contient un peu de mort.
Son désir après tout n'était pas sans noblesse,
Ni sans un sens profond qui se nomme sagesse
Quand il est exercé par de plus hauts esprits.
Dans ce bijou que couvre un ongle, il s'est épris
De ce même problème où toutes les pensées,
Par un même besoin universel poussées,
Celles des plus obscurs, des plus grands, des meilleurs,
S'aventurent parfois sur l'ordre de nos cœurs.
Chacun veut arriver au fond de ce qu'il aime,
Nul ne peut consentir à n'avoir que l'emblème
De l'être ou de l'objet qu'il cherche à posséder,
Plus loin que l'apparence on voudrait regarder,
Et c'est le grand tourment des tendresses humaines
De se pencher au bord d'inscrutables fontaines
D'où s'écoule un peu d'eau sur un caillou moussu,
Mais dont l'abîme obscur s'enfonce inaperçu.
Et n'avons-nous pas tous laissé tomber des larmes,
Dans ce gouffre effrayant où même nos alarmes,
Nos soupçons, ne pouvaient descendre jusqu'au fond !
C'est ce qui s'est passé, Thrasyllos, sous son front !
Et cela n'est-il pas assez pour le défendre?

Et même il pressentait, sans très bien le comprendre,
Je ne sais quoi de grand que son futile jeu
Tentait à son insu ! Ceux qui trouvèrent Dieu,
Qu'ont-ils fait, Thrasyllos, que de chercher une âme
A ce grand tourbillon de lumière et de flamme
Dont nous voyons changer l'aspect et les éclats ?
De cet essai puissant si les uns restent las,
D'autres sont demeurés et demeurent encore
Hors de tout, attendant l'heure qui doit déclore
Le suprême secret dans la suprême loi;
De leur extase ardente ils ont fait une foi;

Ou, drapant aux couleurs de diverses étoffes,
Selon qu'ils sont savans, poètes, philosophes,
Leur rêve et leur désir que ce rêve soit vrai,
Ils ont, vers des instans plus solennels, soustrait
L'homme aux travaux bornés, aux tâches passagères
Dont il doit acheter les douceurs mensongères
Que demain et demain emmènent devant lui,
Ou payer sur-le-champ les besoins d'aujourd'hui.
Leur recherche impossible et constamment déçue,
Dans son long insuccès reste la seule issue
Hors de la grotte étroite et froide où les instans
Passent en ruisselets peureux et sanglotans
Dont tout le mouvement est l'appel de leur chute.
Dans un être qui n'est jamais qu'une minute
Ils ont mis des pensers, tout à coup entr'ouverts,
Qui dévorent le Temps et pèsent l'Univers;
Et notre esprit haussé se croit, quand il retombe,
Meilleur que son destin et trop grand pour sa tombe.
S'ils n'ont rien trouvé d'autre, ils ont du moins trouvé
L'orgueil et la grandeur de ce qu'ils ont rêvé.
Et peut-être, après tout, que le même problème
Tient en un groupement de cristaux qu'au système
Où des astres lointains s'équilibrent entre eux,
Et qu'il avait raison lorsqu'il parlait de cieux
Dans l'entre-croisement des rayons de sa pierre.
C'est pourquoi, Thrasyllos, ne lui sois point sévère.
Comprends ce qu'il cherchait, ne le tiens pas pour fou
Parce qu'il voyait tant en un menu caillou;
Ou plutôt, il n'est pas plus dément que les autres,
Et je connais les noms de sages et d'apôtres
Illustres pour des jeux qui s'égalent au sien.

THRASYLLOS.

Je le crois volontiers! — Où donc a fui mon chien?
Arrive ici, Phylax! et regarde ton maître!
Éprouvas-tu jamais le besoin de connaître
L'âme, le fond, la loi de l'être à qui tu dois
Des caresses, ton pain et le fouet quelquefois?
Sauter autour de moi n'est pas une réponse!

Advient-il que ton brave esprit de chien renonce
Au plaisir d'accourir vers moi dans le jardin,
Au bonheur de sentir ta tête dans ma main,
Ou de dormir le cou sur mon pied immobile,
A tout ce que ton âme ingénue et docile
Peut recevoir de joie et de contentement,
Parce qu'il reste au seuil et au commencement
De l'homme interminable et profond que je traîne,
Et qui contient en lui toute la race humaine,
La terre, le soleil, l'univers et les temps,
Que mes arrière-plans te semblent trop distans?
Eh bien! que réponds-tu? — Tu veux une caresse?
Seule ma main passant sur ton dos t'intéresse,
Et ton bon œil quêteur cherche à tirer du mien
Le regard amical, que doit suivre, ô mon chien,
Ton nom dit d'une voix que tu devines tendre.
C'est là le seul bonheur à quoi tu veux prétendre?
Le voici! C'est assez! Allons! Veux-tu finir!
Oui! C'est un très beau chien! Maintenant, va courir!
Attrape ces pigeons qui gloussent sur la route,
Ou bien vas aboyer à la vache qui broute
Et qui te montrera, pour jouer avec toi,
Les cornes de son front, en feignant de l'effroi.
Tu vois, il est joyeux! De ce que je lui donne
Il se contente et vit; pour lui, la vie est bonne.
Il est, en vérité, plus sage que nous tous,
Plus sage et plus heureux, et seuls ses bonds sont fous.
Il aime à l'épaisseur de ce qu'il peut connaître.
Mais nous, notre savoir se tourmente et pénètre
Plus loin que ne saurait avancer notre amour.
C'est pourquoi celui-ci se voit chétif et court,
Il devient anxieux, défiant de lui-même,
Tremblant de se sentir perdu dans un problème,
Lui qui doit régner seul, et veut être une foi!

Et c'est une leçon que j'ai faite pour toi.

. . . . . .

AUGUSTE ANGELLIER.

L'ARMÉE DU SALUT

SON ORGANISATION

ET SON ROLE RELIGIEUX ET SOCIAL

I. — ORIGINE

Dans quelles circonstances l'Armée du Salut a-t-elle pris naissance? Quelle était la situation religieuse de l'Angleterre vers 1860-65?

Le réveil religieux d'Oxford, connu sous le nom de Puséyisme, qui avait ramené dans le giron de l'Église catholique romaine des milliers d'Anglais, animés de tendances mystiques et en quête d'une forte direction morale, était à peu près éteint. A l'autre bout du monde pensant, les doctrines positivistes importées par J. Stuart Mill et le déterminisme de Darwin étaient répandus dans la bourgeoisie. Entre ces deux extrêmes, le rationalisme religieux, manifesté par les auteurs des *Essays & Reviews* (1863), avait ranimé l'esprit d'examen et stimulé les études théologiques dans la *Broad Church*.

Mais ces mouvemens ne s'adressaient guère qu'à l'élite cultivée de la société ; la grande majorité des étudians se désintéressait des questions religieuses ; le nombre des vocations sacerdotales diminuait et la masse ouvrière gisait dans un état de torpeur religieuse et de corruption morale désolantes. Des milliers d'âmes végétaient ainsi sans foi et sans direction (1). Nulle part, cet état du peuple, vivant « en marge » des églises, n'était plus fréquent que dans les quartiers de l'Est de Londres. Le rédacteur en chef du *Christian World* ayant appelé sur ces

(1) Thureau-Dangin, *la Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*. Paris, 1903 ; Tome II, chap. VIII.

maux l'attention d'un ministre méthodiste, éloquent et sans emploi, celui-ci inaugura, le dimanche 2 juillet 1865, une série de services religieux populaires du soir, dans un ancien cimetière de Quakers, à White-Chapel. L'installation était primitive : une grande tente, et sans plan défini : le jeune prédicant ne se proposait que d'amener les prolétaires à Jésus-Christ. « Un jour, raconte Mme Booth, mon mari, revenant épuisé d'une de ces réunions, se laissa choir dans un fauteuil, en s'écriant : « Oh ! Kate, en passant ce soir, devant ces palais du *gin*, tout brillans de lumière, j'ai cru entendre une voix résonner à mes oreilles et me dire : Où pourrais-tu trouver des païens tels que ceux-ci ? Où pourrait-on, plus qu'ici, avoir besoin de tes efforts et de ton secours ? Et je sentis que je devais à tout prix me fixer ici et prêcher à ces multitudes de l'Est de Londres ! »

Ce prédicant était William Booth, âgé de trente-six ans, et sa femme, Catherine, était déjà mère de quatre enfans. Les deux époux, avec un bel élan de foi, décidèrent de se consacrer à l'évangélisation de ce peuple. C'est cette tente, secouée par les coups de vent et éclairée par des becs de gaz, qui fut le berceau de la « Mission chrétienne de l'Est-Londonien, » qui se transforma quelques années après en « Armée du Salut. » William Booth a raconté en ces termes sa résolution : « Il y a dix-sept ans, j'arrivai à Londres, presque comme un étranger au milieu de cette population d'artisans. Je vis qu'ils étaient sans Dieu et j'essayai de leur prêcher l'Évangile pour leur salut. Ayant déjà, pendant seize ans de ministère dans l'Église Wesleyenne, vu des milliers de cœurs soumis par le pouvoir de l'Évangile *à la vieille mode*, j'étais certain qu'il suffirait de le présenter à ces masses, en dehors des églises, pour qu'il se montrât efficace sur les pires d'entre eux ! »

L'idée génératrice de l'œuvre est la suivante : ce n'est pas aux bien portans, mais aux pécheurs que Jésus est venu porter le secours. Et puisque les prolétaires ont déserté les églises, il faut aller à eux, dans les carrefours, les tavernes, et jusque dans les bouges et leur faire entendre le message du salut. « En effet, notre expérience déjà longue, dit William Booth, nous a démontré que le criminel peut devenir honnête ; l'ivrogne, sobre ; la prostituée, chaste. » C'est là ce que Mme Booth appelait la méthode agressive.

Quel est ce message ? « C'est la misère du péché et ses suites

fatales pour la vie présente et la vie à venir, le sang de Jésus, versé pour le salut de tous, le bonheur de vivre conformément à ses préceptes, la bénédiction d'un lit de mort triomphant et une entrée facile dans le paradis. Et ce message, nous ne devons pas le présenter avec des mines longues et renfrognées, mais avec des faces joyeuses. Si nous parlons aux autres de salut, c'est parce que c'est la lumière et la joie de notre existence. Nous voulons faire partager notre bonheur aux déshérités, aux incrédules. Il faut rendre le christianisme avenant, réjouissant, épanoui et dire aux pécheurs et aux misérables: Repens-toi aujourd'hui, une fois pour toutes, et demain tu seras si heureux, que tu sentiras le besoin de raconter ta joie à toute la terre! »

Quant à l'organisation même de l'œuvre, elle fut l'objet, au début, de quelques tâtonnemens; mais la bonne voie fut bientôt trouvée. Après avoir essayé du système des comités élus et constaté leur manque de souplesse, leur lenteur à faire avancer une œuvre missionnaire, W. Booth adopta l'organisation militaire. Il publia, en octobre 1878, les *Ordres et règlemens de l'Armée du Salut* (1). Ils devaient comprendre six parties, dont la première seule fut publiée.

II. — ORGANISATION

Voici les traits essentiels de l'organisation. L'Armée du Salut ne fait aucune différence entre hommes et femmes, quant au rang, à l'autorité et aux devoirs; elle ouvre l'accès des plus hauts emplois aux uns comme aux autres. Le but de l'institution est d'atteindre les esclaves du péché et, non seulement de les délivrer et d'en faire des enfans de Dieu, mais encore de faire de chacune de ces recrues des *conquérans d'âmes*. « Le système, en vigueur dans la plupart des Églises protestantes et d'après lequel les conducteurs sont choisis par leurs ouailles, a fait faillite, disait M. Booth, il faut recourir à la hiérarchie et à la discipline militaire, qui seules peuvent assurer une action rapide et régulière. C'est grâce à ce système que l'Église catholique romaine a fait plus que toutes les autres dans le

(1) *Orders & regulations for the Salvation Army*. Head quarter, 272 White Chapel R^d^. In-18 de 121 pages. L'auteur avoue avoir reproduit presque mot à mot plusieurs paragraphes du *Manuel du soldat anglais*, par sir Garnet Wolseley, p. 9.

domaine des œuvres. » On appliquera donc la discipline d'une façon rigoureuse, mais en laissant une certaine latitude aux officiers. D'après l'Acte de fondation, conclu dans le Conseil de guerre d'août 1878, avec l'assentiment de tous les agens, on attribua à W. Booth, avec le titre de général, le pouvoir absolu sur l'armée et tout ce qu'elle possède. Ces ordres et règlemens de 1878 ont été très développés depuis et modifiés en certains points. La dernière édition, celle de 1904, comprend deux parties et un appendice important. Le premier livre, entièrement nouveau, énonce les qualités et obligations de l'officier en campagne et, chose étrange, il n'est pas fait mention des devoirs de l'officier envers ses supérieurs. Cela est sous-entendu. L'officier est tenu, avant tout, de prêcher d'exemple, d'être rempli de miséricorde pour les égarés et d'inspirer pleine confiance à ses soldats, qu'il doit enflammer du même zèle que le sien pour le salut des âmes.

Il faut remarquer aussi le changement d'attitude du général Booth à l'égard des Églises. En 1878, c'était nettement de la méfiance ; aujourd'hui, c'est un esprit de bienveillance qui règle les rapports des Salutistes avec les ministres des différens cultes. « L'officier, dit le général, doit toujours présumer que des gens qui professent la religion chrétienne sont sincères, à quelque dénomination qu'ils appartiennent. Il devra éviter, avec eux, toute controverse et rechercher les points sur lesquels on est d'accord, plutôt que ce qui divise. » (Partie VII, p. 231.)

Mais un trait tout à fait remarquable est celui qui détermine les devoirs des officiers vis-à-vis de leurs collègues féminins. « Un des principes fondamentaux, est-il dit, sur lesquels repose l'Armée, est le droit de la femme à une part égale à celle de l'homme, dans la grande œuvre de proclamer le salut du monde. D'après une clause inaltérable de l'Acte de fondation, elle peut occuper tout poste d'autorité, depuis celui d'officier jusqu'à celui de général. Tous les officiers doivent agir d'après ce principe, dans leurs rapports avec la femme. Il est fondé sur les revendications et les sanctions de la Bible en sa faveur, et sur la capacité remarquable qu'elle possède pour conduire notre guerre et agir sur les cœurs et les consciences du peuple de Dieu. Bien plus, le rôle merveilleux qu'elle a joué dans notre histoire, et les services extraordinaires qu'elle a rendus, doivent lui assurer, à l'avenir, cette place dans nos conseils et nos

campagnes. On doit témoigner tous les égards et de la patience à la femme, à cause de sa faiblesse physique, de son état de mariage et des soins domestiques dont elle est chargée. » Cette place éminente, ces droits égaux accordés à la femme paraîtront pleinement justifiés, à qui saura la part considérable que Mme Booth, et après elle plusieurs de ses filles et de ses recrues, ont prise dans la fondation et le développement de l'œuvre salutiste. C'est à juste titre que M. Tucker, son biographe, l'appelle la « Mère de l'Armée du Salut. ».

Un organisateur aussi avisé que M. Booth ne pouvait négliger le recrutement de son association. Il y a pourvu, d'abord, par l'obligation imposée à tous, officiers et soldats, de faire de la propagande salutiste; ensuite par le soin qu'il a pris de rattacher, de très bonne heure, les enfans à son armée au moyen de la dédicace, sorte de baptême salutiste, des ligues d'amour, des brigades de cadets, etc., qui forment la jeune armée.

Le second livre des Ordres et Règlemens décrit l'organisation de l'armée et reproduit, en les développant, plusieurs chapitres de la seconde partie de la première édition. Il est divisé en six parties, qui traitent de l'armée, de ses divisions et de ses grades, des réunions publiques, de l'officier en campagne, des finances, de la discipline et des symboles. En voici une brève analyse.

L'Armée se divise en territoires, correspondant à des pays ou parties de pays, qui sont commandés par un commissaire ou colonel; les territoires se partagent en provinces, qui sont sous les ordres d'un commandant provincial, en général un brigadier; la province se décompose en divisions, dont chacune obéit à un officier divisionnaire, major ou adjudant; la division, à son tour, est formée de plusieurs corps, qui sont sous les ordres d'un capitaine et d'un ou de plusieurs lieutenans; enfin, le corps se divise en plusieurs quartiers; chacun possède pluieurs officiers locaux, et est sous le contrôle d'un sergent-major. Chaque territoire, province ou division a un état-major, qui assiste l'officier commandant le territoire, la province ou division; par exemple, le quartier général, pour la France et la Belgique, est à Paris; pour l'Australie, à Melbourne. L'armée entière obéit à un chef suprême, le général, qui, comme tous les autres officiers, peut être une femme. Il est assisté par un état-major et assisté de plusieurs commissions, analogues aux

bureaux du ministère de la Guerre et sans l'avis desquelles il ne prend aucune décision importante. Chaque général désigne à l'armée son successeur, afin que l'Armée du Salut ait toujours un chef à sa tête. Le drapeau de l'Armée du Salut est rouge, jaune et bleu et porte cette devise : *Sang et Feu*. Le rouge est le symbole du sang du Christ versé pour le salut du monde, le jaune représente le feu du Saint-Esprit, et le bleu la pureté de l'âme.

L'appendice renferme des instructions au sujet de certaines cérémonies originales; voici les plus curieuses.

La *dédicace*, dont j'ai déjà parlé, est une cérémonie par laquelle l'enfant de parens salutistes est consacré à Dieu. C'est une sorte de baptême, par lequel les parens s'engagent à élever leur enfant en vue de le préparer à la « guerre du salut. » L'enrôlement est l'acte par lequel une recrue, après un certain temps d'épreuve, est admise à signer un engagement de service dans l'armée; alors le nouveau soldat prête, en public, le serment au drapeau.

Le *covenant* ou contrat d'alliance est un service religieux durant parfois toute la nuit, par lequel le ou la Salutiste renouvelle son engagement à aimer et à servir Dieu en sauvant les âmes et rappelle à Dieu la promesse de bénédiction attachée à cette alliance. Cette coutume, renouvelée des Hébreux (2 Chroniq. xv, 12 et xxiii, 16), a été mise en vigueur par les Écossais, aux époques critiques de leur lutte pour la liberté religieuse contre les rois d'Angleterre.

Le mariage du Salutiste doit être autorisé par ses chefs et est accompagné d'une cérémonie solennelle. « Tout officier, est-il dit, doit penser que la grande affaire de la vie n'est pas de se marier ou de rester célibataire, mais de faire la volonté de Dieu et de faire avancer son règne sur terre. » Un soldat ne peut se marier avant vingt-deux ans; un officier, pas avant douze mois comptés depuis sa promotion. On doit choisir une femme en parfaite conformité avec les principes de l'Armée. L'autorisation n'est jamais donnée, quand le mariage doit amener la sortie de l'Armée. La cérémonie est présidée par un officier salutiste : aux promesses ordinaires de la liturgie anglicane est ajouté l'engagement de la part des époux à servir la cause du salut des âmes avec un nouveau zèle.

Pour les funérailles d'un soldat, le Règlement prescrit la plus grande simplicité: pas de corbillard, un simple camion. « Tout

soldat de l'Armée du Salut, sachant qu'à la fin de son voyage, il portera une couronne, doit fermement refuser de porter des vêtemens de deuil. Les liens d'affection, qui nous unissaient au défunt, au lieu de nous contraindre à porter un deuil extérieur, doivent nous avertir de ne pas ressembler au monde. Il faut bien comprendre, qu'à l'occasion de l'enterrement d'un corps, la principale chose à considérer, c'est le salut des âmes, l'accroissement de sainteté et de zèle chez les soldats, la consolation et le perfectionnement spirituel des affligés, et la gloire de Dieu. » Il y a un service de prières à la levée du corps; les soldats font cortège et accompagnent le cercueil en chantant des cantiques ; au cimetière, on lit des passages de l'Instruction, on adresse un appel à la conversion, on recommande le chant d'un solo par une femme accompagnée du chœur.

L'organisation financière de l'Armée du Salut n'est pas moins intéressante. Les finances sont divisées en quatre sections : 1° le budget mondial, dont l'administration est à Londres; 2° le budget de chaque territoire ou pays, qui est administré au quartier général du pays; 3° le budget de chaque division ou province; 4° le budget local, administré par l'officier chef du poste.

Le budget mondial comprend lui-même cinq chapitres : I. Frais généraux. II. Services étrangers. III. Immeubles. IV. Service commercial. V. Fonds social.

Les recettes des deux premiers chapitres, qui pourvoient aux dépenses de gérance et d'inspection, ainsi qu'aux missions chez les païens, sont alimentées par les dons personnels des amis de l'œuvre, par les bénéfices de la vente des journaux et des traités et surtout par les produits de la *Semaine de renoncement* dans tous les corps de l'Armée. Ce temps de renoncement est l'effet d'une coutume touchante, imitée des premiers chrétiens. Elle consiste, pour les soldats et les officiers, à se priver, pendant une semaine et en général plus, de certaines jouissances, et de se livrer à des exercices pénibles afin d'accroître les revenus de l'œuvre salutiste. Ce renoncement revêt les formes les plus variées : jeûne, privation de viande aux repas, quêtes à domicile ou dans les rues. Cette pratique, qui n'est pas obligatoire, mais est très générale, a été inventée il y a une vingtaine d'années, à l'époque de la grande expansion de l'Armée du Salut. La première fois, elle rapporta plus de 100000 francs; en 1906,

elle a produit 514 000 francs, rien que pour la Grande-Bretagne.

Le chapitre III, affecté au paiement des loyers et à l'entretien des salles de culte, est alimenté par les dons des amis de l'œuvre et par la contribution des différens corps.

Le chapitre IV est destiné à payer l'intérêt des emprunts contractés, et à transporter au chapitre premier les profits de la vente des publications. Il comprend, en outre, les services de la Caisse d'épargne, de la Compagnie d'assurance et des rentes viagères. En effet, le général Booth a été amené par les besoins de ses officiers et soldats à fonder, en 1894, une sorte de banque qui fait les trois genres d'opérations ci-dessus. La Caisse d'épargne reçoit les dépôts depuis six pence (0 fr. 60) et paie aux déposans un intérêt qui varie de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 pour 100 et la Compagnie d'assurance comprend deux départemens, ayant chacun sa caisse séparée : les Assurances ouvrières (*Industrial branch*) et les Assurances bourgeoises (*Ordinary branch*). En outre, on a établi un système de rentes viagères en se fondant sur le principe que, tandis que l'argent *prêté* à une Compagnie financière rapporte rarement plus de 4 pour 100, l'argent *donné* a beaucoup plus de valeur et comporte un taux d'intérêt supérieur. En conséquence, un homme de cinquante-six ans reçoit, pour chaque somme de 2500 francs, une annuité de 200 francs ; une femme du même âge ne reçoit que 182 fr. 50. Le compte de la Compagnie d'assurance salutiste, établi au 30 juin 1909, se montait en avoir à 18 495 888 fr. 88.

Enfin, le cinquième et dernier chapitre, dit Fonds social, affecté à l'organisation et à l'entretien des œuvres philanthropiques, est alimenté par les dons des amis de l'œuvre, la contribution des assistés eux-mêmes et par les offrandes recueillies dans les boîtes dites : *Les grâces avant le repas.*

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation financière de l'Armée du Salut. D'après le relevé des comptes, arrêté au 30 septembre 1909 :

Le chiffre d'affaires était de	9 147 950 francs.
Argent dépensé pour l'exécution du plan social (*In darkest England*)	8 115 500 —
Sommes employées dans le département commercial	2 766 425 —
Total des dépenses.	20 029 875 francs.
D'autre part, l'avoir, à la même date, s'élevait à.	33 942 650 francs.

Si l'on songe que chaque pays, chaque territoire, chaque division, chaque corps a une administration pareille à celle de la Grande-Bretagne, que le capitaine de chaque corps doit rendre compte de ses recettes et de ses dépenses chaque mois à son quartier général, on ne peut refuser au général Booth la qualité d'être un « homme d'affaires » de premier ordre. Mais ce sentiment sera doublé d'estime quand on saura que lui-même n'a jamais touché un penny de ces fonds considérables affectés *exclusivement* à l'entretien de son œuvre.

III. — ACTIVITÉ DE L'ARMÉE DU SALUT

Après avoir étudié le principe et l'organisation de l'Armée du Salut, voyons comment elle fonctionne. Son action s'exerce en deux sens : sur l'état moral et religieux et sur l'état social; elle fait de la cure d'âmes et, en même temps, elle s'efforce de soulager les misères physiques et matérielles. Et ces deux tâches, dans la pensée du général Booth, sont inséparables. Le péché, le mal moral, dit-il, est une rébellion contre la loi divine et produit la pauvreté, le labeur pénible, la souffrance, la cruauté, les guerres, la mort et la damnation. Il ne suffit pas de porter secours à ces misères, il faut remonter à la source, pour la tarir, si possible.

1. *Cure d'âmes.* — L'objet capital de l'Armée est de sauver les âmes, captives du diable et qui périssent. Pour atteindre ce but, il faut faire une guerre sans trêve et sans merci, au vice et aux mauvaises passions sous toutes leurs formes. De là le nom de « champ de bataille » donné aux postes d'évangélisation établis dans les quartiers populaires, et jusque dans les bas-fonds des grandes villes. Officiers et soldats mènent à l'envi ce bon combat. L'officier en campagne, d'après le Règlement, doit consacrer chaque semaine un temps fixé à lire, à réfléchir et à prier, en vue des âmes à sauver. Or Dieu, dans sa miséricorde, a pourvu au salut de ces âmes. Ici le général Booth se sépare de Calvin, de Ch. Finney et de la plupart des prédicateurs de Réveil, qui nient le libre arbitre et attribuent le salut exclusivement à la grâce. Il admet, bien plus, il déclare nécessaire le concours de la volonté humaine avec la grâce divine. « Cette délivrance, dit-il, ne saurait être effectuée que d'accord avec la libre action du pécheur. Si désireux que soit Dieu de mettre fin au mal et

aux souffrances, qu'il entraîne ici-bas, il ne veut accomplir cette œuvre qu'avec le consentement des intéressés. Intervenir dans leur libre activité serait, au point de vue de Dieu, le pire des maux. Il pourrait, certes, s'il le voulait, forcer tous les hommes à être bons, mais il préfère en sauver un petit nombre, en tant que libres, que de les sauver tous, en en faisant des esclaves. » Belle maxime, dans la bouche d'un homme si grand partisan du principe d'autorité !

Les trois moyens, dont Dieu se sert pour appeler les hommes au salut, sont les révélations du Saint-Esprit, les Saintes Écritures et ses serviteurs depuis les Apôtres, en passant par les évêques et les pasteurs, jusqu'aux officiers salutistes. Le général Booth n'attribue, d'ailleurs, aucune vertu magique, pas plus aux rites de l'Armée du Salut qu'aux sacremens de l'Église; il n'y voit que des « adjuvans » utiles pour la guérison des âmes. C'est Dieu seul qui est l'auteur du salut, c'est lui qui tend la main au pécheur qui se noie; ce dernier n'a qu'à la saisir.

Le rôle joué par l'officier salutiste consiste à aller chercher la brebis égarée et à l'attirer aux réunions, sans la réprimander, en se contentant de lui témoigner une sincère compassion. Un cocher de fiacre racontait un jour à mon fils comment il avait été sauvé : il avait été ivrogne et allait devenir incapable d'exercer son métier, lorsqu'il rencontra, au cabaret, un salutiste qui lui fit voir le précipice au bord duquel il était, lui parla de Jésus et de sa miséricorde et, uniquement par l'expression de sa sympathie et la force de sa conviction, le corrigea de son vice et en fit un bon chrétien et un cocher fidèle. Il n'y a, sans doute, dans cette cure d'âmes, rien de bien nouveau, c'est, comme l'a dit W. Booth, l'application du *old fashioned Gospel;* mais ce qui est neuf, c'est que cette œuvre de sauvetage moral, au lieu d'être réservée à des ecclésiastiques, est confiée à des laïques, à des femmes, souvent même à des salutistes à peine instruits et qui, hier encore, étaient des pécheurs. On raconte qu'autrefois la préfecture de police de Paris a employé Vidocq, le célèbre voleur, pour en découvrir d'autres; de même, le général Booth considère de grands pécheurs convertis comme les agens les plus habiles à convertir, à leur tour, leurs pareils.

Chose remarquable : les officiers salutistes ne font pas de propagande pour telle ou telle Église; ils exercent leur action, pour ainsi dire, en marge de toutes les Églises, sur les couches

les plus profondes et les plus incultes de la masse ouvrière; ils se gardent aussi soigneusement des intrigues politiques que des controverses religieuses; ils n'ont souci que de relever les gens abattus, de guider les égarés, enfin de sauver les âmes.

2. *Action sociale ou philanthropique.* — Ce n'est pas seulement par la parole de ses officiers des deux sexes que l'Armée du Salut fait son œuvre, mais aussi par la presse; elle ne publie pas moins de 72 journaux dont les plus célèbres sont le *War-Cry*, et le *All the World*. Les résultats obtenus ont été considérables, plus que ceux de toute autre mission intérieure : des centaines, des milliers de prolétaires, de prisonniers libérés, de pécheresses, ont été touchés par les appels de M. et de Mme Booth et de leurs collaborateurs et se sont convertis à la vie honnête. D'Angleterre, son berceau, l'Armée du Salut a essaimé dans les colonies anglaises, dans la plupart des pays de l'Europe et jusqu'en Australie et au Japon : le tableau ci-dessous donne une idée de son accroissement de 1904 à 1909.

	En 1904.	En 1909.	Accroissement.
Pays et colonies occupés par l'Armée du Salut	49	56	7
Langues dans lesquelles on prêche	31	32	1
Corps et postes avancés	7 210	8 698	1 488
Officiers, cadets et employés de toute sorte	16 857	20 911	4 054
Écoles de jour	375	505	130
Officiers locaux	45 339	57 094	11 755
Musiciens	17 099	22 302	5 203
Périodiques	63	72	9
Œuvres sociales ou philanthropiques	644	948	304

Or ce n'est là toutefois que la moitié de l'œuvre de rédemption accomplie par l'Armée du Salut; l'autre moitié est son œuvre sociale et philanthropique. En 1890, le général Booth publiait son livre *In darkest England and the way out* (*Dans la plus ténébreuse Angleterre et le moyen d'en sortir*), où il exposait tout un plan pour l'extinction du paupérisme. L'introduction faisait entendre comme une sonnerie d'alarme : « Honte à notre christianisme et à notre civilisation ! Au cœur de notre capitale, il y a des colonies de païens et de sauvages, et c'est à peine si l'on s'en occupe. Pourquoi tout cet appareil de temples

et de maisons de prières, destinés à sauver les hommes de la perdition éternelle, tandis que pas une main ne leur est tendue pour les tirer de l'enfer de la vie présente? N'est-il pas temps qu'oubliant leurs controverses sur l'infiniment petit et l'infiniment obscur, les chrétiens unissent toutes leurs forces, pour sauver au moins quelques-uns de ces petits, pour qui est mort leur divin Maître? » (200 à 250000 exemplaires furent vendus en quelques semaines.) Voici, dans ses grandes lignes, le programme du général Booth.

Il évaluait, rien que pour la Grande-Bretagne, à un dixième de la population et à trois millions environ le nombre de ces prolétaires qui ne parviennent pas à gagner leur vie et restent sans foyer et sans patrie. C'est ce qu'il appelle le « dixième submergé. » Comme Dante dans sa *Divine Comédie* représentait le Purgatoire divisé en plusieurs cercles concentriques suivant les degrés du crime des pécheurs, le général Booth divise ce monde des miséreux en trois zones : au centre, les délinquans et les criminels; dans la zone intermédiaire, les indigens, esclaves de leurs vices; enfin, dans la périphérie, les prolétaires sans abri et sans travail, restés honnêtes.

A chacune de ces catégories, l'Armée du Salut applique une méthode spéciale de sauvetage.

Zone centrale. — Tout le monde sait les périls que font courir à la société les délinquans, après leur sortie de prison. Le système pénitentiaire, au lieu de les rendre meilleurs, produit souvent un résultat contraire et, à peine sont-ils élargis, qu'ils deviennent récidivistes. De là sont nées, en tout pays, les sociétés de patronage des prisonniers libérés : question capitale de sécurité et d'hygiène publique.

L'Armée du Salut a mis sa puissante organisation au service de cette cause; le général Booth ajoute même, avec une pointe de malice, que ses officiers s'occupent des ex-détenus avec une sollicitude d'autant plus grande que plusieurs d'entre eux ont connu le régime de la prison. A cet effet, il a créé, dans le voisinage des grandes prisons, des asiles pour les détenus libérés, qui sont desservis par une brigade dite de la *Porte de prison.* Les officiers, de l'un ou l'autre sexe, attendent les détenus à leur sortie ; et avant qu'ils aient pu être entraînés au cabaret ou dans d'autres mauvais lieux, par leurs anciens compagnons de vice, s'efforcent de les amener dans la maison de

refuge. Là, on les soumet à une cure d'âme inspirée par les préceptes de l'Évangile et, lorsqu'ils ont fait la preuve d'une conversion sincère on leur procure un emploi, adapté à la profession qu'ils exerçaient avant leur faute. S'ils n'en avaient point, on les envoie dans une colonie agricole. Les résultats, obtenus depuis 1887, même sur des délinquans âgés, ont été des plus remarquables. Quant aux jeunes, l'Armée du Salut a offert aux tribunaux de police de prendre sous sa protection tous ceux qui y consentiraient de plein gré et promettraient de se soumettre à la discipline : l'offre a été acceptée dans des cas nombreux. La méthode consiste à provoquer d'abord un réveil de la conscience et, par là, à exciter le remords, qui amènera la conversion. Cela fait, le salutiste tâche de greffer sur la nature vicieuse le germe de vertu régénératrice. A leur intention, l'Armée a créé des écoles professionnelles, au nombre de 1 830; elle possède, en outre, 486 asiles de prisonniers libérés où ont été hébergés, l'année dernière, 2 270 délinquans; sur ce nombre 2 078, soit 91 pour 100, sont sortis, au bout d'un temps variable, avec la note satisfaisante.

Zone intermédiaire. — Celle-ci comprend les indigens vicieux, mais n'ayant pas encore commis de délit. Les deux vices capitaux, de l'avis du général Booth, sont l'ivrognerie, qui engendre les neuf dixièmes des cas de misère, de maladie, de criminalité; et la prostitution qui, chez les femmes, est le plus souvent la conséquence des salaires de famine. Pour combattre l'alcoolisme, le général Booth a d'abord prescrit à ses officiers la règle de la tempérance : tout officier ou soldat doit s'abstenir non seulement de toute boisson fermentée, mais même de tabac. Puis il a créé la brigade dite *de Secours aux ivrognes;* elle se compose d'officiers et d'officières, car on sait qu'en Grande-Bretagne l'alcoolisme est très répandu chez les femmes. La presse a été mise au service de cette cause; les journaux officiels de l'Armée du Salut : *Le cri de guerre* et *En avant*, publient chaque semaine quelques articles contre l'ivrognerie. On vend le journal dans les cabarets ou aux alentours; enfin, on fait des conférences anti-alcooliques aux hôtes des hôtelleries populaires.

Voici comment les salutistes procèdent à Londres pour le sauvetage des ivrognes. Une section de la brigade, composée de 60 hommes environ et commandée par un officier, se rend le samedi, de onze heures et demie à minuit, à la porte des ca-

barets, qui sont tenus de fermer à cette heure. A leur sortie, on cueille les ivrognes parmi lesquels il n'y a pas moins de 30 p. 100 de femmes; on les encadre entre deux rangs de salutistes et, de gré ou de force, on les emmène dans une salle voisine bien chauffée. Là on leur fait boire du café chaud, pour les dégriser et, lorsqu'ils sont revenus à eux, on les chapitre et l'on s'efforce de leur persuader de renoncer à la boisson. Un témoin oculaire m'a parlé de 26 pour 100 d'ivrognes ainsi ramenés dans une soirée. Cela fait, on les renvoie chez eux, après avoir pris leur nom et l'adresse de leur logis et de leur atelier. Enfin, le lundi (on sait que les tavernes à Londres sont fermées le dimanche), des salutistes vont les attendre à la sortie de l'atelier), afin de les défendre contre les tentatives de séduction de leurs camarades.

M. Booth a établi 147 hôpitaux, pour la guérison des alcooliques, qui sont soumis au traitement de Dalrymple. Les guérisons sont nombreuses. Une des plus célèbres est celle d'un capitaine de steamer au long cours, qui, par suite d'excès de boisson, avait perdu son emploi. Ayant été recueilli un soir dans un des abris salutistes, il fut l'objet d'une cure d'âme suivie et fut guéri. Dès lors, il devint un homme nouveau, regagna son emploi dans la marine et, un an après, revint, en uniforme, remercier publiquement ses amis du service qu'ils lui avaient rendu.

Passons à l'autre fléau social, la prostitution. On ne compte pas moins de 50 000 prostituées, de tout âge, le plus souvent mineures, à Londres, et quand on songe qu'il n'y a pas de réglementation appliquée par la police, on peut se figurer le péril qu'elles font courir à la santé publique. Or, en 1885, après les lamentables révélations de la *Pall Mall Gazette* sur la traite des blanches, — parmi lesquelles il y avait 45 000 mineures de 18 ans, — le général Booth, assisté de son fils Bramwell, de M. Stead, rédacteur de la dite gazette et de Mme Joséphine Butler, lança une pétition publique au Parlement tendant à l'abolition de cet odieux trafic. Justement, la Chambre des Communes était saisie d'un bill sur la revision de la loi criminelle. La pétition de l'Armée du Salut, qui, en quelques semaines, s'était couverte de 343000 signatures, vint à point : les députés anglais reculèrent jusqu'à seize ans la minorité légale de la jeune fille. C'est à cette foule de pauvres « Madeleines » que Mme Bramwell Booth, émule

de l'admirable apôtre que fut Mme Butler, voua une sollicitude active. Elle fonda les *Rescue homes* ou maisons de secours. Pour cette tâche si délicate du relèvement de la femme tombée, les agens féminins de l'Armée du Salut sont éminemment qualifiés. Ce sont des officières qui administrent ces refuges et les maternités qui y sont annexées. En juin 1909, l'Armée du Salut entretenait des centaines de maisons de relèvement, plus des maternités, soit en tout plus d'un millier d'asiles de femmes. En France, elle possède trois refuges : l'un à Lyon-Montchat, l'autre à Nîmes, le troisième à Courbevoie, près Paris. Dans ce dernier, on peut recueillir 18 jeunes filles tombées, quelques-unes même délinquantes : on en a relevé 4 à 5 par an. Deux sont entrées dans une de nos grandes institutions de Crédit. Sur 7078 femmes accueillies dans ces maisons, 6137, soit 86,5 pour 100 sont sorties dans un état moral qui leur a permis de rentrer dans la vie honnête.

L'Armée du Salut ne se contente pas de recueillir ces brebis égarées dans la rue ou dans les maisons mal famées, elle s'efforce de prévenir leur chute. Elle prend sous sa protection les jeunes filles pauvres et en danger moral; elle les préserve des tentations de la misère en leur procurant de l'ouvrage et en assainissant leurs logis. Ceci est la tâche de la brigade dite *des Caves et des greniers*, ou plus simplement des *Sœurs du bouge*. Ces vaillantes femmes s'en vont, le matin ou l'après-midi, armées de balais, d'éponges et de matières désinfectantes, pour nettoyer les taudis infects où croupissent souvent des familles de 6 à 8 personnes. Le résultat obtenu n'est pas seulement une amélioration de la salubrité et de l'hygiène des enfans, mais encore un retour aux habitudes de travail, à la vertu et même au respect de la religion.

La périphérie. — Reste la troisième catégorie, celle des prolétaires sans travail et sans abri; c'est la plus nombreuse et c'est là que se recrute l'armée du vice et du crime. Le remède, évidemment, serait le travail; mais où en trouver? Et comment l'appliquer? Parmi ces miséreux, les uns ont perdu l'habitude du travail et ne s'en soucient guère; d'autres, et c'est, hélas! la minorité, ont de la bonne volonté, mais ne trouvent pas d'ouvrage. Le plan, conçu par M. Booth afin de résoudre la difficulté, consiste à établir des colonies ou des ateliers urbains, des fermes à la campagne, et enfin, outre-mer, des colonies

agricoles. Il commença par créer, dans les grandes villes, des *shelters* ou hôtelleries et des dépôts d'alimens à bon marché. Peu à peu, à l'aide de leçons de morale brève, on fait prendre à ces chemineaux le goût du travail et on leur rend la joie de vivre de la vie normale. Quant au service religieux, prières et chants, il est facultatif.

Le général Booth a établi à Londres un bureau de travail qui, en cas de besoin, essaie d'employer ces forces perdues ; pour eux, il a organisé un vaste atelier de saveterie, où l'on répare les chaussures de ses hôtes et où on utilise celles que des bourgeois jettent comme usées. Il y a actuellement en Angleterre plusieurs milliers d'abris ou hôtelleries; 58 bureaux du travail et 105 dépôts d'alimens. Cela fait, et pour ceux qui n'auraient pas trouvé d'emploi à Londres, on a installé à la campagne 17 fermes isolées de tout cabaret, où on pratique la culture intensive. La plus importante se trouve à Hadley (Essex), à 39 kilomètres de Londres, sur les bords de la Tamise. Là, le général Booth a acheté en 1900 environ douze cents hectares d'assez mauvaise terre, qu'il a fait défricher et préparer par des cultivateurs. La plus grande partie a été emblavée avec des céréales ordinaires, betteraves, etc. la seconde est affectée à la culture maraîchère; une troisième est mise en prés et le reste, — 40 hectares et demi, — est aménagé en vergers, où on a planté 14000 arbres frutiers. Dans la basse-cour, on élève 2 800 têtes de volailles. A la ferme, sont annexés : une briqueterie, qui travaille pour l'usage de l'Armée du Salut et des environs, une école pouvant recevoir une centaine d'élèves, une « citadelle » ou salle de culte et un hôpital d'ivrognes.

La discipline morale a été si bien observée que, depuis dix ans, pas un cas d'ivrognerie ne s'est produit parmi les ouvriers de la ferme de Hadley. On y reçoit des hommes de trois catégories : 1° les pupilles de l'Armée, c'est-à-dire des ouvriers de choix recrutés dans différentes villes; 2° les pupilles de l'Assistance publique, de vingt-cinq à quarante ans, choisis dans les dépôts par les officiers salutistes; 3° des personnes de condition spéciale, placées par leurs familles ou par des sociétés philanthropiques : ces derniers sont en général des êtres débiles et peu satisfaisans. Au bout de six semaines environ, les ouvriers, dont beaucoup sont des libérés, sont transformés; de maigres et débiles, ils sont devenus gros et robustes; de fainéans, ils sont

devenus cultivateurs habiles et recherchés par les fermiers des environs.

Le revers de la médaille est le côté économique; la colonie de Hadley n'a pas fait ses frais jusqu'ici, l'excédent des dépenses sur les recettes a été, en 1907, de 73 689 francs, en 1908, de 76 558 francs. Heureusement, la caisse de l'Armée du Salut reçoit, pour l'entretien des habitans de cette ferme, des subventions de l'État et des pensions de particuliers. Toute œuvre d'hygiène sociale coûte de l'argent. L'assainissement des quartiers et des maisons insalubres est jugé une dépense utile et même indispensable. Pourquoi n'apprécierait-on pas de même l'œuvre d'assainissement moral, accomplie par l'Armée du Salut, en purgeant les grandes villes de ces vagabonds qui sont de la graine de voleurs ? Un résultat inattendu a été la formation d'un village de 12 à 1 300 âmes, auprès de la ferme de Hadley.

Mais l'ambition du général Booth est sans bornes, comme le sont sa foi et sa charité. Instruit par l'histoire de la transportation anglaise et encouragé par le succès de quelques entreprises plus récentes, comme le sauvetage des enfans vagabonds par le docteur Barnardo, à Londres et par le Père Newton, à Liverpool, il a songé à utiliser pour les colonies anglaises ces forces perdues et souvent redoutables que sont les ouvriers sans travail. La méthode est celle d'un homme d'affaires entreprenant et avisé, elle se résume en ces deux règles : préparer le terrain colonial pour les colons de cette espèce, et préparer ceux-ci pour la colonie. Après avoir obtenu de l'État la concession d'un terrain arable, il commence par le faire clore, pour bâtir un certain nombre de maisons et ensuite rédige un règlement de police. L'apprentissage du futur colon n'est pas moins important. D'abord, s'il ne sait pas de métier, on lui en fait apprendre un pour lequel il soit apte et qui lui soit profitable, puis on l'aguerrit aux rudes travaux de la terre et on l'exerce à la discipline. Mais, surtout, l'officier salutiste tâche, par une sorte de rééducation, d'inculquer à ce paria la véracité, la probité, l'amour du travail et l'économie. Au bout de quelques mois, on fait parmi ces ouvriers un triage : on n'envoie dans la colonie que ceux qui ont fait preuve d'énergie et se sont montrés dignes de confiance. Les colons, par un contrat avec l'Armée du Salut, s'engagent à lui rembourser au fur et à mesure les frais de voyage et d'équipement : ces sommes ser-

viront à envoyer d'autres colons. Le transport en Amérique se fait, autant que possible, par famille ou par groupe de gens qui se connaissent. On embarque les hommes, en avant-garde, les femmes et enfans ne viennent qu'après. Les émigrans sont transportés sur des navires frétés spécialement par l'Armée du Salut, sous le contrôle de plusieurs officiers. Le général Booth a ouvert au Quartier général de Londres, n° 101, rue Queen-Victoria, un bureau d'émigration chargé de procurer du travail et de faciliter le transport, même à des prolétaires non salutistes; en quelques semaines, il transforma 10 000 de ses officiers en agens directs ou collaborateurs de ce service.

Les trois premières colonies de l'Armée du Salut furent fondées en 1898 et 1899, dans les États-Unis de l'Amérique du Nord, par le gendre de M. Booth, le commandant Booth-Tucker, avec le concours de la Chambre de commerce de San Francisco et de quelques riches particuliers. On avait choisi comme places Fort-Amity au Colorado ; Fort-Romie en Californie et Fort-Herrick en Ohio. Le nom seul de « fort » indique qu'il s'agit de localités écartées en plein Far-West, exposées naguère aux attaques des Peaux-Rouges. Fort-Herrick, établie en 1898, sur un terrain concédé par le gouverneur de l'État d'Ohio, avec huit à neuf familles, n'avait d'abord pas réussi, faute d'irrigation. M. Booth-Tucker ne s'est pas laissé décourager par cet échec ; il a établi à Fort-Herrick une ferme pour l'élève de la volaille, qui donne de bons résultats et il projette d'y créer une colonie agricole pour de jeunes délinquans. Fort-Amity est située dans une localité de la vallée de l'Arkansas, près de la frontière de cet État et du Colorado ; elle dispose de 704 hectares de prairies vierges arrosées par ladite rivière. On y a transporté, en 1898, une cinquantaine de familles de Chicago, la plupart indigentes. Malgré la défection d'un tiers, qui n'a pu se faire à la vie rurale, le terrain a été mis en valeur. On y cultive des céréales et on y élève des chevaux et des bestiaux. Les maisonnettes abritent 275 colons dont l'avoir est évalué à 500 francs par tête. Ces colons sont pleins d'entrain et manifestèrent leur gratitude pour l'Armée du Salut en offrant un banquet à M. Rider-Haggard, lorsqu'il alla les voir, chargé d'une enquête par le gouvernement anglais. Comme à Hadley, il y a un grand bénéfice moral, mais une perte de 125 000 francs qu'il faut attribuer à ce qu'on a fait payer le terrain aux colons trop bon marché.

La colonie de Fort-Romie (Californie) n'a pas donné des résultats moins remarquables. La première tentative d'y établir dix-huit familles indigentes de San Francisco échoua, et cela comme à Fort-Herrick, faute d'avoir établi, au préalable, un système d'irrigation suffisant. Trois ans après, M. Booth-Tucker reprit l'affaire ; il conclut un marché pour la fourniture de l'eau avec la Compagnie des eaux de Monterey et, en cas de sécheresse, on s'arrangea pour amener sur le terrain l'eau de la rivière Salinas. En 1904, on y transporta derechef vingt familles pauvres; et cette fois, l'entreprise réussit. Le prix coûtant du terrain, auquel on ajoute les frais d'installation, est évalué à forfait et remboursable en vingt ans, sans intérêt, le premier terme n'est exigible que la troisième année; en cas de retard dans le paiement de l'annuité, le colon doit payer à l'Armée du Salut un intérêt de 5 à 6 pour 100.

Tandis que l'entreprise de Fort-Amity a laissé un déficit de 115 000 francs, celle de Fort-Romie, mieux conduite, a donné un boni de 30 000 francs. Bien que ces résultats ne soient pas très brillans, ils ont paru assez bons pour provoquer les dons de quelques philanthropes ; ainsi M. Georges Herring a donné à l'Armée du Salut 2 millions et demi de francs, pour acheter de nouveaux terrains de colonisation. Le général Booth a jeté les yeux sur le Canada. Sur sa demande, le ministre sir John Gorst, en novembre 1904, soumit au Parlement anglais un bill intitulé : « Pour la réforme de la loi de 1824 sur le vagabondage et la création des colonies de travail. » Le ministre des Colonies, M. Lyttleton, ordonna l'envoi d'un commissaire pour faire enquête sur la situation agricole et économique des colonies salutistes aux États-Unis ; ce fut précisément M. Rider Haggard, qui exécuta son voyage en février-avril 1908. Lord Grey, gouverneur du Canada, et sir W. Laurier, premier ministre, se montraient favorables, mais le commissaire voulut aller trop vite ; il demanda au gouvernement canadien de faire l'avance d'un capital ou, au moins, de garantir l'intérêt d'un emprunt de l'Armée, pour établir la colonie, et il se heurta à un refus. Cet échec interrompit pour un temps les négociations : nous ne doutons pas qu'elles ne soient reprises et ne finissent par aboutir.

La dernière création, — la plus originale, — du général Booth est celle d'un bureau de *Secours préventifs contre le suicide ;*

cela était d'ailleurs le corollaire logique de son théorème principal : venir en aide aux désespérés. Ce bureau, établi au quartier général de l'Armée du Salut à Londres, est conduit, avec autant de discrétion que de célérité, par le colonel J. Unsworth. La première année, 1907, il a secouru 1 124 personnes, qu'on peut classer ainsi qu'il suit, d'après la cause de leur inclination au suicide. Chez 54 pour 100, cette cause était des embarras financiers, qui leur semblaient inextricables ; 23 pour 100 y étaient entraînés par la maladie ou de grands malheurs ; 10 pour 100 par la mélancolie ; 9 pour 100 par l'alcoolisme et 4 pour 100 par le remords d'un crime. La seconde année, on est venu en aide à 1 006, et en 1909 à 1 064 personnes enclines au suicide et un très grand nombre ont été détournées de leur funeste projet. On sera curieux de connaître les remèdes employés pour guérir cette affection mentale, souvent si tenace. Eh bien ! ils sont très simples : la sympathie et la suppression de l'isolement, de petits secours matériels urgens, et surtout des conseils moraux, la prière. On n'a recouru à l'argument religieux que lorsque l'idée du suicide était née de la perplexité, causée par certains doutes ou difficultés doctrinales. Quant au sexe et à l'âge, le bureau avait eu affaire à moins de femmes que d'hommes, mais il a constaté que le nombre des adolescens enclins au suicide croissait.

IV. — LA FONDATRICE DE L'ARMÉE DU SALUT. — SON EXPANSION

Après avoir décrit l'objet, l'organisation et l'activité morale et sociale de l'Armée du Salut, il nous reste à parler de ses chefs et de son expansion prodigieuse. A cette fin, il nous faut, avant tout, esquisser la silhouette de Catherine Booth, la femme du général, car c'est elle, à vrai dire, qui fut l'inspiratrice de toute l'œuvre ; c'est elle qui, par son propre exemple, assura aux femmes le rôle éminent qu'elles y jouent.

Catherine Mumford, fille d'un pasteur méthodiste, n'était encore que la fiancée de William Booth, lorsqu'elle revendiqua les droits de son sexe dans l'Église. Son pasteur ayant, dans un sermon, soutenu l'infériorité morale et intellectuelle des femmes, cette jeune fille de vingt-quatre ans lui adressa une lettre fortement documentée, où elle réfutait sa thèse. Elle avouait que les femmes, par suite d'une instruction très insuffisante depuis des

générations, pouvaient être intellectuellement inférieures aux hommes ; mais qu'en vertu de leur nature, elles avaient une égale capacité morale et religieuse. Invoquant l'exemple de Mmes Fletcher et Rogers dans l'Église méthodiste, elle revendiquait pour ses semblables le droit de prier, de parler aux « agapes, » de diriger le chant dans le culte. « Combien, s'écriait-elle, y a-t-il, dans nos Églises, de Lydie, dont on laisse les talens sans emploi pour l'avancement du règne de Dieu? »

Mais, si elle réclamait tous ces droits, elle n'avait pas moins conscience de ses devoirs, et en particulier des obligations qui incombaient à une femme de pasteur. « La femme, disait-elle, qui voudrait servir sa génération conformément à la volonté de Dieu, doit faire de sa culture morale et intellectuelle l'occupation capitale de sa vie. En agissant ainsi, elle s'élèvera à la vraie dignité de sa nature et se trouvera merveilleusement capable de faire tourner les devoirs, les joies et les chagrins de la vie domestique au plus grand bien et d'elle-même, et de tous ceux qui sont dans la sphère de son influence. » Toute la vie de Catherine Booth a été le commentaire éloquent de ces pensées de sa jeunesse, et, ayant réussi à les persuader à son fiancé, elle a imprimé à l'Armée du Salut son cachet propre. Elle-même prêcha plusieurs fois, avec succès, à la chapelle méthodiste de Gateshead (1860) et inaugura en Angleterre le ministère féminin de l'Évangile.

W. Booth épousa Catherine, en juin 1885, et sa femme ayant reconnu en lui un vrai talent d'orateur populaire, l'encouragea dans sa vocation de pasteur itinérant. En vain les synodes dirigeans de la nouvelle connexion méthodiste s'efforcèrent-ils de le retenir à la tête des paroisses de Sheffield et de Gateshead. L'appel de la voix intérieure fut plus fort que le souci de son intérêt. Comme le président de son Église l'avait blâmé de ses tournées d'évangélisation et de la permission qu'il avait donnée à sa femme de prêcher à l'église, W. Booth lui offrit sa démission et ajouta ces mots : « Vous me demandez ce que je me propose de faire. Je veux être évangéliste. Je ne saurais sacrifier mon devoir envers Dieu et envers les âmes. Je sais que je m'expose, moi et les miens, à des pertes et à des difficultés ; mais je me sens poussé par le sentiment du devoir envers les âmes qui périssent et envers l'Église. Confiant en Dieu seul, je m'offre pour l'œuvre évangélique, d'abord aux Églises de la conférence

méthodiste ; et, si elles déclinent mon offre, à d'autres parties de la communauté religieuse. J'offre de coopérer à des services religieux ou de prêcher aux foules de notre peuple, qui restent en dehors de toute église, dans des salles en plein air et jusque dans des théâtres. »

La démission de M. Booth était pour lui un saut dans les ténèbres, car il était alors chargé d'une femme et de quatre enfans en bas âge et sans fortune personnelle. Eh bien ! cet acte de foi héroïque, Catherine Booth fut la première à l'inspirer. Confiant leurs enfans à la grand'mère, M. et Mme Booth firent des tournées de « réveil » en Cornouailles, à Cardiff et, en juillet 1865, à l'appel de M. Morgan, ils se fixèrent dans l'Est de Londres, à White-Chapel, et y entreprirent la mission populaire dont nous avons parlé. En outre, pour propager les effets de leur parole, ils publièrent, depuis octobre 1868, une revue intitulée *East-London-Evangelist*, qui parut ensuite sous le titre de *Magazine de la Mission chrétienne*, et, en 1879, *le Salutiste*. Dix ans après, cette mission avait déjà fondé trente-deux stations, desservies par autant d'évangélistes salariés et groupant des auditoires qui comptaient en moyenne 19 500 personnes. Malgré ce succès, le général Booth estima que le système de gouvernement par des comités paralysait la marche en avant de l'œuvre. Aussi, en janvier 1877, avec l'assentiment de tous ses collaborateurs et protecteurs, fit-il adopter une organisation militaire, avec un chef muni d'un pouvoir dictatorial. Il fut désigné pour général à l'unanimité et substitua partout des termes militaires aux précédens. La « Mission de l'Est de Londres, reçut le nom d'*Armée de l'Alleluia*, et bientôt d'*Armée du Salut*, les stations, celui de corps, les évangélistes, celui d'officiers de divers grades. La nouvelle constitution fut ratifiée par la Conférence de juin 1877, l'*Acte de fondation* fut enregistré, la même année, à la chancellerie de la Cour suprême de justice et la première édition des *Ordres et Règlemens de l'Armée du Salut* parut en novembre 1878. Et, jusqu'à présent, l'événement a donné raison aux prévisions du hardi fondateur. Depuis l'année 1880, son œuvre a pris une expansion rapide et qui s'est étendue sur quatre parties du monde.

Outre-mer. — Le 14 février 1880, le commissaire Railton partait accompagné de sept « Filles de l'Alleluia » pour New-York, et, secondé par un ancien Salutiste, Amos Shirley et

sa famille, établis depuis quelques années à Philadelphie, y fondait une filiale devenue plus tard très importante au point de vue de l'émigration. L'année suivante (janvier 1881), à l'appel de John Gore, un garçon laitier converti à Londres par l'Armée du Salut, M. et Mme Sutherland partent pour Sidney et créent la branche australienne.

Paris. — L'année 1881 vit arriver à Paris la fille aînée du général Booth, Catherine, dite *la Maréchale;* celle-ci, secondée par le major Clibborn qu'elle devait plus tard épouser, entreprit l'évangélisation des ouvriers de Belleville, à son quartier général du quai de Valmy et, ensuite, à la salle du boulevard des Capucines, essaya d'entamer les classes cultivées. Elle plut, dans le monde élégant, par sa beauté autant que par son talent de parole, mais sans faire de conversion éclatante; tandis que dans la classe ouvrière, après quelques scènes tumultueuses dans la salle et dans les cabarets, où elle se risqua à prêcher contre l'ivrognerie, elle a jeté de bonnes semences, qui ont porté quelques fruits. Mme Booth, sa mère, dans une brochure, publiée en 1884, sous le titre : *L'Armée du Salut, dans ses rapports avec l'État,* a montré qu'elle offre un remède contre le socialisme révolutionnaire, en enseignant le respect de la loi et la crainte de Dieu et en combattant l'alcoolisme. Certains écrivains français, tels que la comtesse de Gasparin, le professeur Léon Pilatte, ayant critiqué les procédés tapageurs de l'Armée du Salut, elle leur répondit, dans cette brochure : « Vous vous récriez contre le bruit et l'éclat dont s'entourent nos opérations. Je déplore, autant que vous, l'état d'abaissement, d'épaississement intellectuel qui rend nécessaires ces procédés. Mais, c'est un fait d'expérience que ce bruit et cet éclat sont les seuls moyens d'attirer l'attention de ces pauvres gens. Ils sont réfractaires aux méthodes paisibles et « comme il faut » d'évangélisation. »

L'année 1882, le capitaine Tucker, ancien magistrat du Service civil aux Indes, converti à Londres, planta le drapeau salutiste à Calcutta; il rencontra beaucoup d'obstacles de la part du gouvernement colonial, mais fut bien accueilli des indigènes et soutenu par Keshub Chender Seng et les membres du Brahmo-Somai.

La même année, Mlle Ochterlony introduisit le salutisme en Suède, où il a rendu des services incontestables à la cause de la tempérance et de la moralité de la classe ouvrière. Quel-

que temps après, une lettrée, miss Charles Worth, parvenait même à y intéresser les étudians d'Upsal.

En même temps, le « commissaire » Coomber le portait au Canada, où il a pris un grand essor et contribué à la fondation de colonies agricoles pour les prolétaires anglais émigrés.

Suisse. — Encouragée par les succès personnels qu'elle avait obtenus à Paris, la jeune maréchale Booth entra en campagne dans la Suisse romande (1883) ; mais là, elle se heurta à cette même hostilité de la population ouvrière et rurale, qui avait déjà accueilli les gens du Réveil de 1825-30, sous le nom de « mômiers. » A Neuchâtel, par exemple, miss Booth ayant cru devoir convoquer dans les bois des environs une réunion salutiste, malgré un arrêté du gouvernement, elle fut arrêtée et jetée en prison. Après une captivité assez douce de plusieurs semaines, elle comparut devant le tribunal de Boudry qui, après son éloquent plaidoyer pour la liberté religieuse, l'acquitta.

La conquête des *Pays-Bas* commença en 1884 : la pénétration y fut plus lente qu'en Angleterre, mais irrésistible. Des corps furent établis à Amsterdam, Utrecht, etc., tandis que la campagne en *Belgique* eut peu de succès, malgré des dépenses énormes.

La propagande salutiste en *Allemagne* fut entamée, en prenant Kiel comme point de départ; de là, favorisée par l'esprit de discipline inné chez le Prussien, elle a gagné Berlin, où le général Booth faisait une entrée triomphale en 1891.

Amérique du Sud. — Malgré la résistance qu'il avait rencontrée dans les pays latins et catholiques (1), le général Booth, convaincu que sa méthode de sauvetage moral est applicable à tous les hommes, sans distinction de race, a entrepris la conquête des républiques espagnoles de l'Amérique du Sud. Elle a planté son drapeau, en 1889, à Buenos-Ayres, capitale de l'Argentine et a, maintenant, trente et un postes d'évangélisation, dans ce pays, dans l'Uruguay, le Paraguay, le Chili et le Pérou.

Elle a, en outre, établi un « Home du travail » pour les sans-emploi, deux bureaux de travail et trois « Asiles de nuit. » L'œuvre dans ces pays est dirigée par le commissaire et par Mme Cosandey, qui a longtemps travaillé en France, assistée de

(1) Le salutisme a échoué dans ses tentatives d'établissement en Autriche et en Espagne.

quatre-vingts officiers. Ils ont obtenu des résultats satisfaisans.

Japon. — L'Armée du Salut a obtenu de plus grands succès au Japon où elle a commencé en 1895 et est menée avec une remarquable énergie par le commissaire Hodder. Elle compte trente-trois corps et postes avancés, huit institutions philanthropiques, y compris « Home » pour prisonniers libérés, maison de refuge pour femmes à Tokyo et Dalny. C'est en partie à son influence qu'est due l'abrogation de la loi japonaise qui permettait aux tenanciers de maisons mal famées de retenir des femmes contre leur gré. Désormais, ces pauvres « esclaves blanches » sont libres.

Corée. — Enfin, l'Armée du Salut a pénétré jusque dans la lointaine Corée, ce doux pays qui a été la victime infortunée des convoitises rivales de la Russie et du Japon. Le colonel et Mme Hoggard y ont commencé à évangéliser en 1908 et y ont été accueillis, par le peuple, comme des libérateurs spirituels et des consolateurs désintéressés. Le Salutisme y compte six corps ou postes, dont deux à Séoul, et trente-deux sociétés affiliées : le tout desservi par treize officiers européens et quatre coréens; ils sont en train d'établir des écoles et des institutions d'assistance pour le peuple qui est extrêmement pauvre, mais très intelligent et accessible aux sentimens religieux.

CONCLUSION

Après avoir exposé la genèse, l'organisation et l'expansion mondiale de l'Armée du Salut, il nous reste à la juger et à conclure. En somme, c'est un effort colossal pour secouer la routine et la torpeur, où sont tombées la plupart des Églises chrétiennes, une réaction puissante contre la « chrétienté bourgeoise et de bon ton. »

« Les *credo* des Églises humaines, a dit M. F. de Booth-Tucker, ont une tendance invétérée à laisser les inspirations du passé devenir comme des fossiles et, alors, c'est en vain qu'on essaie de les imposer à un présent différent. Leur robe et leur langage sont souvent surannés; ce sont des reliques vénérables de siècles antiques, mais qui sont incapables de répondre aux exigences d'un monde en perpétuelle évolution. Au lieu d'un clocher, dont la flèche silencieuse indique le ciel, on n'a plus qu'un poteau indicateur; au lieu de vivans prophètes, on

n'a plus que des monumens funéraires, qui, tels des sentinelles de mort, se dressent dans les cimetières. » En d'autres termes, l'expression rituelle ou dogmatique du sentiment religieux s'émousse avec le temps, la croyance devient inerte et, si nous laissons prédominer les pratiques, elle finit par s'éteindre et mourir. La religion chrétienne, quelque surnaturelle qu'elle soit, est obligée de se manifester par des organes humains et n'échappe pas à cette loi de déclin. Des hommes de foi se lèvent alors qui, enflammés de zèle, brisent les vieux cadres, frayent au sentiment religieux des voies nouvelles et, par des moyens extraordinaires, raniment la religion engourdie. C'est ce qu'on appelle des Réveils. Le mouvement salutiste est un Réveil, mais il offre des caractères, qui le distinguent et des réformes catholiques, et des mouvemens protestans.

D'abord, au lieu de prôner le célibat ecclésiastique ou d'employer séparément des moines ou des nonnes, l'Armée du Salut emploie comme évangélistes des femmes, concurremment et sur pied d'égalité avec les hommes. En second lieu, elle use de la méthode « agressive, » pour employer l'expression de Catherine Booth. Au lieu d'attendre que les parias de la société l'appellent au secours, elle va au-devant d'eux, les prend par la main pour les relever, berce leur douleur par ses chants et ses prières, parfois même leur fait une douce violence.

Elle ne tient aucun compte des distinctions religieuses, politiques ou ethniques des gens à qui elle s'adresse; elle fait preuve de la plus large tolérance, ne fait pas de prosélytes pour telle ou telle secte; elle s'efforce seulement de recruter de nouveaux « sauveteurs » parmi ceux qu'elle a sauvés de l'abîme de misère où ils périssaient.

Si elle respecte les croyances particulières et ne poursuit qu'un relèvement moral, librement consenti, en revanche, elle exige de tous, à quelque grade qu'ils soient placés, une obéissance militaire. Le général exerce la dictature du bien. C'est ainsi que deux de ses fils, qui commandaient aux États-Unis et en Australie, n'ayant pas voulu se conformer à la règle et changer de poste, furent exclus de l'Armée du Salut.

Elle ne sépare pas le souci des besoins physiques du bien moral et, se souvenant du proverbe si vrai : *Ventre affamé n'a pas d'oreilles*, elle commence par nourrir les misérables avant de les chapitrer, mais elle ne leur fait pas l'aumône.

Elle est administrée avec l'ordre et l'habileté d'une grande maison de commerce ; elle fait recette de la vente des bons alimentaires, des lits de ses asiles, de ses journaux et traités moraux, et ses dépenses sont contrôlées rigoureusement par des comptables-experts. Ainsi, l'Armée du Salut fait une œuvre d'assistance sociale, autant que de relèvement moral et de réveil religieux.

Cette vaste société est-elle sans défaut? Non certes, pas plus que toute institution humaine. Voici les principaux, à mon avis. L'autorité du général est sans contrôle, elle est presque aussi autocratique que celle du général des Jésuites ; il convient de dire, pourtant, qu'il ne prend aucune mesure de grande importance, sans avoir consulté son chef d'état-major et les officiers chargés des services concernant la question ; deuxièmement, l'obéissance, chez certains officiers, finit par devenir machinale ; le système déprime souvent les volontés qui, une fois sorties des cadres, ont perdu toute initiative. L'Armée du Salut assouplit, aguerrit les caractères, elle ne les forme pas.

D'autre part, les Salutistes usent parfois, pour le sauvetage des pécheurs, soit de petites ruses, soit de procédés qui lèsent la liberté de conscience, et provoquent, en certains cas, des témoignages extérieurs de piété, qui frisent l'hypocrisie. Enfin, ayant besoin de beaucoup d'argent pour leurs œuvres, les chefs de l'Armée multiplient les quêtes parmi leurs soldats et adhérens, et transforment ainsi les officiers de tout grade et de tout sexe en quémandeurs, surtout pendant les semaines du « renoncement. » Ils tombent ainsi dans les défauts reprochés jadis aux Ordres mendians.

Mais les deux critiques les plus graves, qu'on peut adresser au Salutisme, c'est, d'abord, l'obligation imposée au pénitent d'étaler au dehors sa vie intime, avec ses misères, ses laideurs, ce qui me semble contraire à la vraie componction, et la coutume de la prière en public, qui lui ôte le recueillement, si formellement recommandé par Jésus. Il faut remarquer aussi l'irrévérence avec laquelle ses officiers parlent au peuple des choses divines, et les procédés tapageurs et souvent grotesques qu'ils emploient pour attirer les gens. Or cela est incompatible avec la crainte de Dieu, avec ce frisson devant l'infini, qui est à la base de tout sentiment religieux. Il y a là des écueils redoutables, et, si l'Armée du Salut veut rester digne de la mission qu'elle s'est donnée, et ne pas tomber dans les aberrations de

certains réveils américains ou slaves, elle doit les éviter avec le plus grand soin.

Ceci nous amène à la question : quel est l'avenir de l'Armée du Salut? L'Armée du Salut est la création d'un seul homme, secondé par une femme supérieure. Celle-ci est morte il y a vingt ans; le général Booth en a quatre-vingt-trois. Son œuvre lui survivra-t-elle et continuera-t-elle à entretenir ce réveil de la foi? Ou bien dépérira-t-elle et dégénérera-t-elle, comme tant d'autres, en une secte mi-socialiste, mi-illuministe?

A cela, je répondrai d'abord que le général Booth est encore très vert; je l'ai entendu, le 19 mai 1910 à Clapton, parler le jour même des funérailles d'Édouard VII devant un auditoire de plus de 2000 personnes, et cela, malgré ses quatre-vingt-deux ans et des yeux bien malades, avec une vigueur et un accent de conviction extraordinaires.

D'ailleurs, lui-même a envisagé l'avenir de son œuvre après lui. Il en écrivait en 1908 : « Si l'on vous pose la question : Qu'adviendra-t-il de l'Armée du Salut, après que vous et vos enfans aurez passé dans l'autre monde, répondez : L'armée demeurera, car la volonté de Dieu à son égard demeurera toujours. Sa discipline, qui est le lien entre ses membres, demeurera toujours. L'esprit brûlant d'amour pour le salut des âmes demeurera toujours. Les centaines de milliers d'hommes et de femmes de toutes classes, unis par le plus fort des liens, demeureront. Oui, je sens que cet esprit est avec moi, il vit dans mon cœur, il est dans l'œuvre que j'accomplis, il inspirera mes paroles, il me suscitera des amis, il me fournira l'argent dont j'ai besoin. Il me rendra plus que vainqueur dans la vie, dans la mort et pour l'éternité. »

Voilà certes un bel optimisme. Eh bien! après un examen sérieux de l'Armée du Salut, de ses principes, de son organisation et de sa vie religieuses, j'incline à partager la confiance du général Booth. Mon premier motif, c'est que cette œuvre de relèvement moral et de rééducation sociale répond à des besoins urgens de nos sociétés démocratiques, témoin ses derniers succès au Japon et le chiffre de près d'un million de ses adhérens. En deuxième lieu, cette société est le produit de deux facteurs puissans, la foi robuste et agissante des Anglo-Saxons et la centralisation, la forte discipline, empruntée au génie latin. Le fait est que cette foi intense, jointe au talent des affaires, a per-

mis au général Booth de soulever des montagnes d'obstacles et de préjugés, et de se procurer des millions de livres sterling pour améliorer le sort des parias de l'humanité. On peut critiquer certaines de ses méthodes et on ne s'en est pas fait faute, surtout dans le monde protestant; mais ce qu'on ne saurait refuser à sa personne, c'est l'hommage de respect, que mérite toute une vie consacrée à l'amélioration physique et morale de ses semblables, sans distinction de race, de confession ou de condition sociale.

Lorsque, il y a six ans, Édouard VII eut donné audience au général Booth qui était venu l'entretenir de ses projets de colonisation ouvrière au Canada, il lui adressa ces paroles : « Vous faites une grande œuvre, général Booth, et j'en regarde le succès comme de grande importance pour mon empire. » Ce témoignage d'un roi, qui était un fin connaisseur d'hommes, a été confirmé, après sa mort, par la reine Alexandra, lorsqu'elle permit à l'orchestre de l'Armée du Salut, et à lui seul, de jouer sous les fenêtres du palais de Buckingham les airs favoris de son époux défunt.

Pour moi, je m'approprierais volontiers les paroles, que prononçait naguère M. Théodore Roosevelt en l'honneur de J. Wesley, pour caractériser l'œuvre créée par M. et Mme W. Booth : « Si nous devons progresser en humanité, en bienveillance et en fraternité, du même pas que nous avançons dans la conquête des forces de la nature, ce sera à condition de transformer notre force en vertu et notre vertu en force, à condition de former des hommes qui soient à la fois bons et vaillans, qui aient le courage et la force de lutter pour la vérité et la justice. Il ne faut pas que les qualités viriles soient exclusivement au service du mal. »

GASTON BONET-MAURY.

REVUE DRAMATIQUE

VAUDEVILLE : *Le Tribun*, pièce en trois actes par M. Paul Bourget. — RENAISSANCE : *La Gamine*, comédie en quatre actes par MM. Pierre Veber et Henry de Gorsse. — THÉATRE-RÉJANE : *L'Oiseau bleu*, féerie en six actes et douze tableaux par M. Maurice Mæterlinck. — THÉATRE DES ARTS : *Fantasio*. — THÉATRE SHAKSPEARE : *Peines d'amour perdues*.

Il se joue en ce moment dans notre pays, et, me dit-on, dans tous les pays de notre vieille Europe, un grand drame, où nous sommes tous acteurs en même temps que spectateurs. Il a pour sujet la lutte qui se poursuit entre toutes les forces de destruction coalisées, et tout ce que notre passé nous a laissé d'institutions chères et sacrées. Pendant des siècles nous avons vécu sur un idéal qui unissait dans une complexité harmonieuse et dans un tout indissoluble ces élémens : religion, patrie et famille. Cet idéal a-t-il fait son temps? Doit-il céder la place à un autre dont l'heure serait venue ? Ou au contraire, est-il le seul dont nous puissions nous accommoder, en sorte que sa disparition ne laisserait après elle que des ruines ? La résistance est opiniâtre, si l'attaque est à la fois violente et méthodique : il ne s'agit de rien de moins que d'une civilisation qui ne veut pas mourir, d'un monde qui lutte pour la vie. De là vient cette atmosphère de combat, que nous sentons peser sur nous et qui rend notre époque si dramatique, au sens propre du mot, puisque drame signifie combat. Ce conflit, essentiel à notre temps, est celui même que M. Paul Bourget, depuis qu'il écrit pour le théâtre, s'est proposé de mettre à la scène. Chacune de ses pièces déjà représentées : *le Divorce*, *l'Émigré*, *la Barricade*, en était un épisode. Ainsi en est-il encore pour *le Tribun*. C'est ce qui donne à ces pièces une portée

exceptionnelle, et qui éveille en leur faveur, dans la partie du public la plus intelligente, un intérêt tout spécial, une curiosité réfléchie et émue. On sent que ce n'est pas ici un pur jeu. Le drame imaginaire auquel l'auteur nous fait assister est le reflet, ou, mieux encore, l'émanation d'un autre drame réel, trop réel, où nous sommes engagés de toute notre personne et d'où dépend notre avenir. La fiction baigne dans cette réalité palpable, tangible, qui nous enveloppe de toutes parts. Nous avons l'impression que par delà l'aventure particulière des héros d'un soir, c'est nous-mêmes et c'est nous tous dont on agite les intérêts et dont le sort est en question. Ajoutez que, contrairement à l'usage du théâtre qui chez nous prend presque toujours le parti de l'individu contre la collectivité et se range volontiers contre l'ordre établi du côté de ceux qui veulent s'en affranchir, les pièces de M. Bourget inclinent à la défense de la tradition. On voit dès lors ce qui fait leur originalité, et pourquoi elles ont une place à part et qui n'est qu'à elles dans la littérature dramatique d'aujourd'hui.

La forme adoptée par M. Bourget pour *le Tribun* est cette coupe en trois actes très en faveur parmi les auteurs de ces dernières années et qui semble devenue la forme classique des pièces à idées, que ce soient *les Tenailles* de M. Paul Hervieu, la *Blanchette* de M. Brieux, ou *le Duel* de M. Lavedan. On peut en préférer une autre, plus large, plus libre, plus souple, qui se prête davantage à des études un peu poussées des types et des milieux, qui permette à l'action quelques momens d'accalmie, aux nerfs du spectateur quelques instans de détente. Je crois, pour ma part, qu'on reviendra aux cinq actes de l'ancien théâtre et des plus belles comédies d'Augier et de Dumas. L'art reprendra quelque jour l'ampleur de sa composition et la tranquillité de ses lignes. Mais nous traversons une période de fièvre. Le public pressé, hâtif, et vite à bout de ses facultés d'attention, apprécie, au théâtre comme ailleurs, l'art des raccourcis. *Le Tribun* est un de ces drames serrés et ramassés, où l'action, qui ignore les détours et les repos, nous mène droit au but dans une espèce d'emportement.

Rien d'ailleurs qui ressemble moins à l'art matérialiste et violent qui, en ces derniers temps, a semblé prendre dans notre production théâtrale une prédominance si fâcheuse. La différence essentielle et qu'il importe de noter d'abord une fois pour toutes, est qu'ici la situation, quelque poignante qu'elle puisse être en soi, n'est pas à elle-même son objet et n'est pas le principal de la pièce. Elle est pour

l'auteur non pas un but, mais un moyen. Elle lui sert d'armature et de support pour soutenir l'œuvre, qui est une œuvre d'idées. Les faits ne prennent ici de valeur que par le retentissement qu'ils ont dans les consciences. C'est dans ces conflits d'idées et dans ces révolutions de conscience que réside tout l'intérêt. Faute de se mettre exactement à ce point de vue, on risque de mal apprécier ce genre de théâtre. Et ceux qui, tout en louant *le Tribun* pour ce qu'il enferme de philosophie, l'ont tout de même jugé comme ils auraient fait n'importe quel chef-d'œuvre de mécanique théâtrale, lui ont fait tort de l'essentiel, et « laissé sur le vert le noble de l'ouvrage. »

C'est d'une idée que M. Paul Bourget est parti. Il l'a lui-même exposée mieux que nous ne saurions faire. « Plus j'ai observé notre époque, écrit-il, plus j'ai cru voir que toute une part des maux dont nous souffrons, venait de la méconnaissance de cette loi, formulée également par le catholique Bonald et par l'empirique Auguste Comte, par le romancier Balzac et par le naturaliste Haeckel : « L'unité sociale est la famille et non l'individu... » Si cette loi est vraie, essayer d'organiser la société en fonction de l'individu, c'est proprement aller contre la nature. L'homme possède ce dangereux pouvoir. Il peut penser faux et imposer son erreur aux faits jusqu'au moment où les faits prennent leur revanche. Ils la prennent toujours. » Imaginer un cas, agencer une « espèce, » non pas pour démontrer, mais pour rendre sensible cette idée et pour « l'illustrer, » tel est le problème qui se posait à l'écrivain.

Pour y apporter une solution, M. Bourget devait chercher autour de lui ses matériaux. Certes, il ne s'est pas borné à transporter à la scène, en le démarquant, quelque scandale récent; il n'a pas pris ses acteurs parmi les personnages connus de l'actuelle comédie politique; ce genre de littérature à allusions et à clef serait tout à fait indigne de lui, et, tout le monde en convient, *le Tribun* en est à cent lieues. Toutefois, dramaturge ou romancier, un auteur ne peut peindre que ce qu'il voit. Il emprunte aux spectacles du jour des fragmens de réalité qu'il recompose à son gré, aux hommes en vue des traits qui lui serviront pour une création originale. Cela suffit, mais cela est nécessaire pour écarter le soupçon de construction en l'air, de création artificielle et arbitraire, et donner aux choses et aux gens la marque d'une époque.

Donc ceci est une histoire d'aujourd'hui, à peine en avance de quelques heures sur la date où nous sommes. Le socialisme intégral est au pouvoir, en la personne d'un certain Portal, président

du Conseil. Celui-ci est un ancien professeur de philosophie, qui a trouvé sa voie dans la politique. Comme il a une carrure épaisse et un fort coup de gueule, on l'appelle le Tribun. De l'École normale où il s'est formé parmi les livres et les conférences, dans l'enseignement de ses professeurs et dans la conversation de ses camarades, loin de toutes réalités pratiques, il a passé à l'atmosphère non moins artificielle du Parlement. Unissant en lui le double néant des idées abstraites et des mots creux, il est l'idéologue mâtiné de bête oratoire. Toute la lyre et toute l'horreur. Et il est le sectaire. Ses idées, il y croit; ses mots, il en est dupe. Il a une doctrine, et même il en a plein la bouche. Intègre d'ailleurs et de mœurs propres, sans appétit d'argent ni de jouissances grossières, et différant en cela de presque tous ceux qui l'entourent, il n'a qu'une passion, celle du pouvoir. Il l'aime, d'abord et cela va sans dire, par égoïsme, pour cette satisfaction toute personnelle de se gonfler de son importance et pour cet enivrement de se dire, comme il le fait avec ingénuité, qu'il est le maître de la France ; quoique tribun, on est homme. Mais il l'aime aussi parce qu'il y voit l'unique moyen pour faire triompher les idées dont il attend le plus grand bien général, le règne enfin réalisé de la justice. Ces idées se résument dans la guerre déclarée à la famille, seul vestige encore vivace de l'ancien monde, dernier obstacle à l'avènement de l'humanité future. La ruiner est le but où il tend de tout son effort. Il est l'auteur d'un lot de projets de loi : diminution de l'autorité paternelle, élargissement à l'infini du divorce, suppression de l'héritage. Il n'a même accepté la présidence du Conseil que pour hâter le vote de cette législation de table rase. C'est le fléau de Dieu pour troisième République.

Non content de croire à ses idées, il les applique. Il s'est marié, car dans les temps futurs on se mariera encore; mais ce mariage de l'avenir, qui ne sera qu'un contrat de louage, analogue à tous les autres, ressemblera aussi peu à ce que nous appelons encore le mariage, que le chien constellation ressemble au chien animal aboyant. Il est même bon mari, — à sa manière, — en ce sens qu'il ne trompe pas sa femme et se laisse tranquillement adorer par elle, qui est une brave femme, un peu timide, un peu humble et aisément satisfaite de son rôle de première servante auprès du maître. Mais qu'entre cette femme et lui il y ait un lien de solidarité, et que l'un puisse avoir à répondre des actes de l'autre, vous ne l'en feriez jamais convenir. Chacun n'est responsable que de soi-même. C'est ce qu'il répète à un sien collègue, Saillard, ministre des Postes et mari trompé de la belle

Mme Saillard. Que vient-il gémir sur son déshonneur et parler, ce cocu triste, d'une honte qui rejaillit sur lui? Les fautes sont individuelles.

Portal a un fils, Georges. Il a été pour lui un bon père, — à sa manière, — sans intimité et sans tendresse. Comment lui aurait-il inspiré le goût de l'intérieur familial, de ce que les autres enfans appellent de ce nom charmant : « la maison? » Il est l'homme des réunions publiques, du forum et de la rue. Comme principes d'éducation, il lui a administré les bonimens qui composent son programme social et politique. Le résultat a été de faire de ce garçon un parfait anarchiste... Et le président du Conseil a pris ce jeune anarchiste pour chef de cabinet.

N'oublions pas l'ami du grand homme, le sympathique Bourdelot. Ancien camarade d'École, compagnon de brasserie et partenaire de palabres, tandis que Portal se poussait dans le monde, il restait, lui, l'homme des interminables discussions entre deux bocks. C'est le bohème dans une société où Giboyer est devenu un personnage. Car Bourdelot, journaliste à la manière d'Arthur Ranc, est un personnage avec lequel il faut compter. Il n'est pas seulement le séide de Portal : il le suit, mais comme un surveillant attaché à ses pas. Théoricien sans merci, il ne lui permet pas de s'écarter de la pure doctrine. Il est sa conscience, si j'ose m'exprimer ainsi... Et mentionnons encore le bijoutier Claudel, un honorable négociant, fourvoyé dans la galère politicienne, et qui aperçoit je ne sais quel lien entre le triomphe du socialisme et la prospérité des commerces de luxe. C'est le gogo du parti. — Voilà le milieu et les personnages. C'est merveille que, dans le peu d'espace et de temps dont il disposait, l'auteur ait su, par des indications forcément brèves et un peu sommaires, mais d'une justesse et d'une précision remarquables, leur prêter cette solidité et ce relief.

D'où va naître le drame? Or nous apprenons que Portal est sur la piste d'une affaire de corruption parlementaire qui va définitivement noyer dans la boue la république bourgeoise, ouvrir toutes grandes les écluses à la Révolution, et changer le Tribun en Dictateur. Un industriel, Moreau-Janville, et son âme damnée Mayence ont acheté des députés et aussi des sénateurs. Le carnet contenant les talons des chèques doit être quelque part, et Portal a comme un pressentiment qu'il mettra la main dessus. C'est de la politique, et on s'en aperçoit tout de suite... D'un autre côté on porte à notre connaissance certains incidens d'ordre privé : un collier de 150 000 francs a été volé au bijoutier Claudel; ce bijoutier a reçu par la poste cent billets de

mille francs que son voleur inconnu et repentant lui envoyait sous enveloppe à titre de restitution; enfin la femme du bijoutier est la maîtresse du jeune Portal. Nous n'apercevons pas encore nettement, mais nous soupçonnons qu'un lien doit exister entre cette affaire d'État et cette affaire de famille.. Tous ces points noirs vont se rejoindre, tous ces nuages vont se condenser, et l'orage dont ils étaient gros va éclater au second acte, l'acte de drame, d'un drame serré, intense, qui va nous mener dans un crescendo d'émotion jusqu'à une minute extraordinairement pathétique.

Une conversation de Moreau-Janville et de son compère Mayence nous met d'emblée dans le secret : le carnet dénonciateur a été remis au fils Portal; le fils Portal l'a vendu cent mille francs à Mayence; il s'est procuré ainsi la somme dont il avait besoin pour faire au bijoutier Claudel une pseudo-restitution et de cette façon empêcher celui-ci, qui était à la veille de déposer son bilan, de s'expatrier et par conséquent d'emmener Mme Claudel. Le tribun ignore tout. Peu à peu, par déchirures successives, le jour va se faire à ses yeux, la vérité va lui apparaître. Cette progression dans la découverte donnera à l'acte son dessin et son mouvement. Portal est déjà en possession d'un premier indice : il a reconnu sur le livre de la poste l'écriture de son fils : c'est Georges qui a envoyé les cent mille francs. Cette somme énorme, d'où peut-il la tenir? Une explication baroque et mensongère du jeune homme ne l'abuse qu'un instant. Les insinuations de Mayence et de Moreau-Janville l'ont bientôt remis sur la véritable piste. Soudain l'évidence éclate : ces cent mille francs sont le prix d'une trahison. Lui, Portal, a pour fils un voleur et un traître! Il fera justice. Un coup de téléphone au procureur de la République. Dans un quart d'heure, Georges sera arrêté. Sous le regard implacable de ce père justicier, le fils ne cherche plus à se défendre et le consulte seulement sur le verdict : « Papa, faut-il que je me tue? » Cette phrase, qui n'est pas une phrase, ces mots, si simples, si vrais, et qui tout d'un coup font rentrer en scène celle qu'on oubliait, la nature, sont la parole magique qui dégrise le tribun de son enivrement stoïque et l'éveille de son cauchemar romain. Il suffoque, il est près d'étouffer, il ouvre la fenêtre, respire un peu d'air. Déjà, il n'est plus le même homme. Quand arrive le procureur, il lui bredouille on ne sait quelle histoire qui n'a aucun rapport avec l'affaire en question. Car on ne livre pas son fils. Brutus n'était pas un héros : c'était un monstre. Brutus n'a qu'une excuse : c'est de n'avoir jamais existé...

Cet acte est, pour la franchise de l'exécution, pour la vigueur de la

touche et la plénitude du rendu, et tout à la fois pour la puissance et la sobriété, une chose achevée. Aucun dramaturge de carrière n'y aurait apporté plus de sûreté de main que ce romancier d'hier. L'effet a été considérable. Peu s'en est fallu même qu'il ne nuisit au reste de la pièce. Il s'est produit, les premiers soirs, un phénomène curieux. Le public de la répétition générale et de la première représentation, qui est un public de théâtre et dans ses appréciations se place exclusivement au point de vue « théâtre, » s'en allait dans les couloirs en répétant : « Voilà un acte magnifique. Et voilà une pièce terminée. Le père a épargné son fils. C'est le dénouement. Tout est fini. Ce qui viendra maintenant n'a aucune importance. On peut s'en aller. » Et le fait est qu'il a écouté le troisième acte d'une oreille distraite, avec une sorte de prévention, comme un acte inutile et qui fait longueur... C'était tout bonnement déséquilibrer la pièce, et oublier qu'elle n'a été écrite que pour nous montrer ce que deviendront, après ce choc intime, les théories exposées au premier acte par Portal. Il est vrai que M. Guitry, en donnant tout son effet au second acte et ensuite abandonnant à peu près la partie, a contribué pour sa forte part à cette erreur. Erreur toute « professionnelle » de « spécialistes, » et que le public des autres représentations n'a pas commise. En retournant écouter *le Tribun*, j'ai constaté que, devant un auditoire sans habitudes et préjugés de métier, l'œuvre reprend l'harmonie de son ensemble et que chaque partie s'y retrouve à son plan, avec sa véritable valeur.

Or dans ce drame d'idées, c'est bien le troisième acte qui était l'acte attendu et nécessaire, puisque c'est celui où nous allons assister à un changement dans les idées du tribun, à un renouvellement dans sa conscience. Le coup d'émotion du second acte n'était que le moyen employé pour amener cette révolution dans le domaine de la pensée. Portal vient de subir ce heurt, — que connaissent bien et que connaissent seuls ceux qui ont passé par une grande épreuve, — cette crise après laquelle nous regardons l'univers avec des yeux changés ; alors nous avons peine à nous reconnaître nous-même : l'image de celui que nous avons été nous fait horreur. Que va-t-il résulter de là pour le héraut du socialisme intégral ?

Cet acte de psychologie, venant après l'acte de drame, n'est pas seulement l'acte des délicats, c'est celui sans lequel la pièce serait dénuée de toute espèce de sens. L'impression n'en est pas moins poignante que celle du second acte, mais elle est de qualité plus subtile. Le mouvement est d'ailleurs le même, transposé seulement

de l'ordre des faits dans celui des idées. C'est encore l'émotion progressive, le trouble grandissant chez un homme à qui peu à peu se découvre la vérité, mais cette fois la vérité de sa propre conscience. La notation psychologique y est d'une grande finesse. Au début de l'acte, nous voyons le tribun, avec les fortes têtes de son groupe, préparer son grand discours de la prochaine séance et se livrer à la petite cuisine des interruptions combinées d'accord avec des compères pour amener des répliques foudroyantes et des improvisations apprises par cœur. Il est toujours « le tribun. » Il devait l'être en effet quelque temps encore; le revirement ne se produit pas tout d'un coup : on se surprend d'abord à faire les mêmes gestes, à dire les mêmes mots que par le passé. On « continue. » Il faut un peu de temps pour s'apercevoir que ces gestes et que ces mots ne correspondent plus à aucune réalité intérieure. Peu à peu l'abîme se creuse et nous sentons s'écrouler en nous l'édifice auquel la base vient de manquer. Ainsi chez Portal : son esprit travaille sur la conduite qu'il vient de tenir. Homme public, qui vient de découvrir un criminel contre l'État et qui allait le livrer à la justice, il ne l'a pas livré, parce que ce criminel est son fils. C'est donc qu'entre le père et le fils il y a un lien irréductible : ce lien, créé par la nature, consacré par la société, est le lien de famille. La famille n'est pas seulement une création artificielle de la société, elle est l'organisation d'un fait naturel. La détruire, la ruiner, la miner, c'est aller contre la nature, et commettre un crime. Lorsque le tribun s'en rend enfin compte, mais alors seulement, la pièce est terminée. La toile tombe sur cette parole d'une austère beauté : « C'est notre honneur à nous autres, hommes d'idées, que, lorsque nous apparaît la fausseté des idées auxquelles nous avions cru, nous n'hésitons pas à en changer. » Voilà bien cette fois le dénouement, le seul que comportât cette tragédie psychologique, le seul qui pût résoudre cette crise de conscience en trois actes.

Comme toutes les œuvres chargées de pensée et empruntées directement aux préoccupations du moment, *le Tribun* a été en proie aux polémiques. Parmi les objections qu'il a soulevées, signalons-en au moins quelques-unes. « Est-ce bien là un plaidoyer pour la famille? a dit quelqu'un. La soudaine et violente émotion qui s'empare de Portal n'est chez lui que l'écho de la fameuse et un peu désuète « voix du sang. » Cette voix du sang qui nous est connue par des tas de mélodrames, pièces généralement dépourvues de tout contenu psychologique, il l'aurait pareillement entendue, si Georges eût été

un « enfant de l'amour. » Quel rapport y a-t-il donc entre ce mouvement réflexe et la constitution de la famille à l'ancienne mode? » L'objection est spécieuse, elle ne me paraît pas très topique, puisque le sentiment familial n'est pas la contradiction du sentiment naturel, mais qu'il en est l'épanouissement, la forme supérieure qui le complète et l'achève.

Une autre objection porte sur le caractère du tribun. Un des hommes de l'esprit le plus pénétrant, le plus souple aussi, le plus mesuré et le plus nuancé, mais à qui les méfaits du régime actuel arrachent quelquefois des paroles violentes, disait devant moi : « Quelle étrange manie a ce Bourget, de donner toujours raison à ses adversaires! Son tribun, révolutionnaire et franc-maçon, est un homme parfait. Comme si c'était possible! Nous les connaissons, ces gens-là. Ils sont bien trop bêtes pour cela, et trop méchans... » Les termes sont vifs, mais la remarque subsiste. Il est clair que, pour méconnaître ce que la famille, et surtout la famille française, représente de fort et de délicieux, il faut avoir l'intelligence fermée à certaines vérités, et le cœur à certaines tendresses. Je ne doute pas que ce ne soit aussi l'avis de M. Bourget. Il a idéalisé son tribun. Mais il devait le faire, y étant obligé par les nécessités mêmes de ce genre de théâtre. Qu'il se fût agi en effet d'un vulgaire politicien, la pièce n'avait plus de sens. Il fallait ici un homme assez haut placé dans l'échelle des valeurs morales pour avoir cru sincèrement à un idéal, même faux, et pour être capable de le répudier publiquement, quand il en a reconnu la fausseté et la malfaisance. A défaut d'une « démonstration » que le théâtre ne peut guère prétendre à nous fournir, *le Tribun* est une « expérience » instituée par un moraliste auteur dramatique. Le sérieux de la pensée n'y a d'égale que la vigueur de la mise en œuvre. La littérature dramatique ainsi comprise remplit tout son objet, qui est de faire réfléchir le spectateur après l'avoir intéressé et de le mener à la pensée par l'émotion.

M. Guitry, chargé de personnifier le tribun, est tout à fait l'homme du rôle. Pour apprécier ce qu'il a été au second acte, il n'y a qu'un mot qui serve : il y a été admirable. Ce que j'ai encore le plus goûté dans son jeu, c'en est la partie muette, la façon dont il sait faire passer sur son visage le reflet de ses émotions successives, et nous rendre sensible tout le travail intérieur. J'ai déjà dit qu'au troisième acte nous ne l'avions plus retrouvé. Artiste très personnel, il voit surtout dans un rôle certains effets à produire. Le reste ne l'intéresse pas. Seulement, il arrive que ce reste ait malgré tout pour la pièce une

certaine importance. A côté de lui, il faut citer, tout de suite, M. Joffre qui a composé avec une sûreté et une finesse de nuances des plus remarquables le rôle de Moreau-Janville, le corrupteur honnête. M. Lérand traduit très bien le flou du caractère de Bourdelot, qui consiste à n'avoir pas de caractère. M. Lamothe dans le rôle du fils Portal n'a pas manqué de jeunesse et de flamme. Les rôles de femmes sont convenablement tenus par Mmes Grumbach et Roggers.

Je me suis attardé à étudier le *Tribun*, et il me reste bien peu de place pour les autres pièces. Mais ce sont des pièces heureuses qui n'ont pas d'histoire. A la Renaissance, au lendemain du *Vieil homme*, M. Tarride a compris la nécessité de dissiper l'impression laissée par ce spectacle pénible. Il avait justement sous la main une pièce de MM. Pierre Veber et Henry de Gorsse, *la Gamine*, tour à tour gaie et sentimentale, côtoyant parfois le vaudeville, et d'autres fois avoisinant la comédie. Dans l'austère et dévot intérieur de ses tantes, à Pont-Audemer, Colette s'ennuie. Mise en demeure d'épouser un jeune crétin de l'endroit, Alcide Pingouin, elle prend la clé des champs, et débarque un beau matin, à Paris, chez le peintre Delannoy, membre de l'Institut, qui s'est jadis intéressé à ses barbouillages. L'arrivée de cette échappée de province chez le vieux célibataire donne lieu à toute sorte d'incidens comiques qu'il n'est pas très difficile d'imaginer. Colette qui est jeune, qui a besoin d'aimer, est persuadée qu'elle est amoureuse de son protecteur quinquagénaire. Nous sommes un peu inquiets : les quinquagénaires au théâtre ont, depuis quelque temps, trop de succès auprès de ces vertes « jeunesses. » Arnolphe ne trouverait plus de cruelles auprès des Agnès du XXe siècle. La présence d'un élève du maître, qui est précisément un « pays » de Colette, sauve la situation. Tout finit par un mariage assorti. Le tableau des mœurs provinciales au premier acte est très amusant, dans une note caricaturale. La gamme des sentimens, aux deux actes suivans, est très heureusement notée. *La Gamine* aura beaucoup de succès. Un de ceux que je lui souhaite serait d'amener M. Pierre Veber à un genre de comédie un peu plus solide, dont il est très capable, et dont les meilleurs amis de son talent ne le tiennent pas quitte.

Mlle Lantelme a été tout à fait charmante dans le rôle de la Gamine; M. Boucher très amusant dans le rôle grotesque d'Alcide Pingouin, « l'enfant de Joseph. » M. Candé, dans le rôle de Delannoy, a beaucoup de naturel et d'autorité.

Depuis plusieurs années déjà, *l'Oiseau bleu* était connu et goûté des lettrés. Dans toute l'œuvre de M. Maeterlinck, il n'y a rien de plus charmant. C'est un rêve, comme vous savez. Deux enfans, Tyltyl et Mytyl, rêvent que, guidés par la Lumière, ils partent à la recherche de l'Oiseau bleu. Puis, l'ayant cherché à travers toutes sortes de pays et d'aventures, ils reviennent sans l'avoir trouvé. Ainsi les hommes, dans leur vaine poursuite du bonheur. Ceci n'est pas un conte de fées. Il n'y a rien de moins symbolique que les contes de fées. Mais le souvenir s'en retrouve ici partout. Les choses dont l'âme prend une forme visible, les bêtes qui parlent un langage assorti à leur caractère, les arbres dont chacun a un murmure qui lui est propre, les personnages allégoriques qui ressemblent à ceux de nos vieilles Moralités, le Bonheur-de-ne-rien-comprendre, et le Plaisir-d'être-insupportable, tout cela forme un ensemble infiniment gracieux. Il y a un mélange de candeur et de préciosité tout à fait savoureux. Et pour faire de cette « féerie philosophique » l'œuvre d'un poète, il suffisait d'un tableau, celui qui ouvre devant nous le pays du Souvenir. Ceux qui ne sont plus et qui dorment là-bas, s'éveillent et reprennent vie, dès que l'un de nous pense à eux. Voilà une trouvaille de sensibilité vraie et pieuse.

L'Oiseau bleu avait, je crois bien, déjà fait son tour d'Europe. En Angleterre, en Russie, on l'a joué avec grand succès. Je doute pourtant qu'on ait pu le présenter avec plus de goût que vient de le faire Mme Réjane. Décors, costumes, jeux de lumière, c'est un ensemble, une harmonie vraiment exquise. Spectacle délicieux qui fait rire les petits et rêver les grands. Le rôle de Tyltyl est très bien joué par Delphin qui a vingt-cinq ans et en paraît dix, celui de Mytyl par la petite Odette Carlia, une de ces gamines qui ont un toupet d'enfer. Tous les autres interprètes sont excellens.

Le Théâtre des Arts, sous l'intelligente direction de M. Rouché, a entrepris de réformer l'art de la mise en scène. L'idée lui est venue du Deutscher Theater de Berlin, autant que des ballets russes de ces dernières saisons. On s'est aperçu que le luxe matériel de la mise en scène, quand elle est confiée à des décorateurs professionnels, et le souci exagéré de la réalité dans l'imitation finissaient par nuire à l'impression et bornaient l'imagination au lieu de lui venir en aide. Enfin, on s'est souvenu qu'un décor est une œuvre peinte, et qu'elle n'a qu'à gagner à être conçue par un peintre. Puisque les grands artistes d'autrefois ne dédaignaient pas de mettre la main à des œuvres de ce genre, on a cru que ceux d'aujourd'hui n'échoueraient

pas où leurs aînés avaient si bien réussi. On a eu raison de le croire. Le Théâtre des Arts est à cette heure une des plus divertissantes expositions de peinture. La partie littéraire est par malheur ce qui laisse un peu à désirer. On sent qu'elle n'a pas été prévue dans le programme. On ne s'en plaint pas quand, à défaut de nouveautés, la direction nous offre un ballet de Molière, *le Sicilien*, avec la musique de Lulli, ou lorsqu'elle reprend *Fantasio*.

Fantasio est une des pièces qui, dans le théâtre de Musset, souffrent le plus d'une représentation vulgaire. Elle a toujours été affreusement montée. M. Georges d'Espagnat, qui est un peintre délicat, en a fait quelque chose de tout à fait joli. Il a composé un cadre du plus charmant rococo bavarois, où se meuvent à souhait le lyrisme et la préciosité romantiques de Musset. Il ne fallait pas moins que cela pour rendre quelque vie au héros de cette fantaisie. Le rôle de Fantasio est tenu avec beaucoup de jeunesse et de feu par M. Gaston Dechamps. Il a beau faire, beaucoup de choses qui plaisent encore à la lecture, par la magie du style, paraissent aujourd'hui assez froides à la scène. Ce qui ressort, au contraire, avec une vie inattendue, ce sont les parties de farce et de caricature. Ce théâtre de Musset est plein de fantoches délicieux, de grotesques ou d'ahuris, dont le comique un peu outré ne manque pas de saveur; le prince de Mantoue et son officier d'ordonnance inaugurent la lignée des Blasius, des Bridaine, de cette humanité falote qui sera celle des comédies de Meilhac et Halévy, *le Petit Duc* ou *la Grande-Duchesse de Gérolstein*.

On sait que M. Camille de Sainte-Croix a entrepris de jouer toutes les pièces de Shakspeare. Il poursuit son dessein avec une obstination méritoire et un doux entêtement. Il n'a ni théâtre, ni troupe; mais la bonne volonté lui en tient lieu. Sans lui, nous n'aurions jamais entendu *Peines d'amour perdues*. Et c'eût été dommage, car on ne sait pas, si on ne l'a entendue, ce que ce peut être qu'une pièce toute en concetti et à quel état d'exaspération elle peut amener le spectateur respectueux d'un grand nom.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Pour ses débuts, et sans que rien l'y obligeât, le nouveau ministère s'est mis sur les bras une de ces mauvaises affaires dont il est impossible de se bien tirer : aussi l'a-t-il fait fort mal. La reconnaissance l'a égaré. Il devait le jour à M. Malvy, dont le nom, ignoré jusqu'à ce moment, est tout d'un coup devenu célèbre. M. Malvy a attaché le grelot qui a sonné le glas funèbre du précédent Cabinet; il a interpellé M. Briand on ne sait déjà plus au juste sur quoi, car personne ne s'en souciait, et c'est à la suite de cette interpellation que M. Briand est parti. Aussitôt un certain nombre d'hommes politiques, à la suite de M. Monis qui dirigeait ou paraissait diriger le mouvement, se sont distribué les fauteuils ministériels devenus vacans. Ils ont failli oublier M. Malvy, qui s'est écrié : *Me, me adsum qui feci*, c'est moi qui ai tout fait, c'est à moi que vous devez tout ! Sa réclamation ayant paru légitime, on lui a donné un de ces strapontins qu'on appelle un sous-secrétariat d'État. Mais où le mettre ? C'est ce dont, au premier moment, personne ne s'est préoccupé et, quand on a commencé à le faire, on s'est aperçu que toutes les places étaient prises.

L'embarras a été si grand qu'il a suggéré l'idée la plus imprévue et, tranchons le mot, la plus saugrenue, celle de créer pour M. Malvy un sous-secrétariat d'État aux Cultes. Il y a longtemps que le ridicule ne tue plus en France : cependant on a craint de le braver d'une manière trop directe, et on a reculé. Pendant le Concordat, une direction suffisait à l'administration des Cultes ; le paradoxe a paru trop fort d'en faire un sous-secrétariat d'État depuis que le Concordat n'existe plus. On aurait pu toutefois tirer quelque parti de ce souve-

nir donné aux cultes qu'on ne reconnaît plus en créant des sous-secrétariats d'État *in partibus infidelium*. Pourquoi ne s'y est-on pas arrêté ? Pendant quelques jours, M. Malvy et son sous-secrétariat d'État ont ressemblé à ces âmes en peine que la sombre imagination de Dante emporte dans un tourbillon éternel : elles ne peuvent se poser et se reposer nulle part. Un autre qu'un radical aurait eu un sursaut de dignité et aurait abandonné la partie : mais M. Malvy a tenu bon. Alors on s'est rappelé qu'il avait été quelquefois question de transporter le service pénitentiaire du ministère de l'Intérieur à celui de la Justice et on a pensé que le moment était venu d'opérer cette réforme. Nous ne dirons rien de la mesure en elle-même ; de bons esprits l'approuvent, d'autres la critiquent ; en tout cas, il semble certain qu'elle ne pouvait être réalisée que par une loi. On s'est passé d'une loi, on a fait un simple décret. Si on voulait transporter les services pénitentiaires d'un ministère à un autre, il fallait commencer par démontrer aux Chambres l'utilité du changement et obtenir leur autorisation de le faire. Mais, même alors, à quoi bon un sous-secrétaire d'État ? Un directeur suffisait ; pourquoi ne pas s'en contenter ? La vérité saute aux yeux : la réforme administrative n'est qu'un prétexte ; le fond de l'affaire est qu'après avoir donné un titre à M. Malvy, il fallait lui donner une fonction et un traitement. Le contribuable est là pour payer.

Une demande de crédit entraîne nécessairement une discussion, qui pouvait, sinon mal tourner pour le ministère, au moins lui causer quelques soucis : il est toujours désagréable d'être pris en flagrant délit de favoritisme et d'arbitraire. Aussi le ministère et ses amis ont-ils compris la nécessité d'opérer une de ces diversions auxquelles les assemblées impressionnables se laissent facilement entraîner et de provoquer un de ces tumultes au milieu desquels on cesse de s'entendre et même de rien entendre. Un des membres à coup sûr les plus distingués de la Chambre, M. Jules Roche, avait dit à la Commission du budget qu'à son sens, la mesure dont le gouvernement avait pris l'initiative et la responsabilité était légale. C'est une opinion personnelle ; quelque autorité que lui donne la personne de M. Jules Roche, nous la croyons contestable ; en tout cas, sa manifestation publique était inopportune : le gouvernement, en effet, s'en est emparé pour diviser ses adversaires du Centre et jeter parmi eux le désarroi. M. Monis, qui aurait été fort en peine s'il avait dû combattre sur le terrain juridique les argumens qui lui avaient été opposés, s'est bien gardé de le tenter. « Le gouvernement, a-t-il dit,

qu'on accuse d'illégalité, rencontre enfin un homme honnête, qui livre... » Ces paroles ont soulevé la tempête ; elle s'est déchaînée avec une violence extrême ; M. le président du Conseil a été sommé de retirer l'expression dont il s'était servi et, pendant assez longtemps, il lui a été impossible de parler. Il n'y est même jamais complètement parvenu et y a d'ailleurs renoncé très volontiers. De part et d'autre, les argumens étaient remplacés par des manifestations bruyantes. Pour donner aux leurs plus d'étendue apparente, les membres de la Gauche avaient envahi les bancs du Centre et de la Droite et y faisaient grand tapage. Les adversaires du Cabinet huaient M. Monis ; ses amis tremblaient qu'il ne parlât, sentant bien qu'alors tout serait compromis ; les uns et les autres semblaient d'accord pour étouffer sa voix. Les orateurs qui devaient lui répondre y ont renoncé et finalement il a obtenu une majorité de 363 voix contre 103, digne conclusion d'une séance qui ne devait faire faire au gouvernement parlementaire aucun progrès dans l'estime publique.

L'intervention de M. Jules Roche a certainement contribué à ce résultat ; il faut bien avouer qu'elle a été fâcheuse et pourtant elle était parlementairement correcte. M. Jules Roche disait que, bien qu'il reconnût la légalité de la mesure prise par le gouvernement, il voterait contre les crédits demandés pour la consacrer, parce qu'il n'avait pas confiance dans le ministère. Cela a paru trop subtil pour l'intelligence de l'assemblée. Il y avait pourtant un homme qui aurait pu le lui expliquer mieux que personne, et c'était M. le président du Conseil lui-même. La première fois que nous avons eu un Cabinet radical, constitué alors sous la présidence de M. Léon Bourgeois, les intérêts conservateurs se sont sentis menacés, et ils n'ont pas eu, au Sénat, de défenseur plus ardent que M. Monis. Il était à la tête de l'opposition ; il a pris la parole pour combattre le Cabinet ; il a contribué plus que personne à le renverser. Et sur quelle question ? C'est ici que l'affaire devient piquante. Le ministère demandait un crédit pour rapatrier nos troupes après l'expédition de Madagascar. Si jamais crédit a été nécessaire et urgent, c'était celui-là ; le ministère n'avait pas de peine à le démontrer ; mais M. Monis lui répondait impérieusement que, bien qu'il ne méconnût pas le caractère du crédit qui était indispensable en effet, il ne le voterait pas à un gouvernement qui n'avait pas sa confiance. M. Bourgeois est tombé et, le lendemain, M. Monis a voté le crédit sans se faire prier davantage. Il était alors « l'homme honnête » qu'est aujourd'hui M. Jules Roche ; il tenait le même langage que lui ; il prenait la même atti-

tude. Mais il parlait devant le Sénat d'alors et non pas devant la Chambre actuelle, ce qui fait une différence.

L'incident a eu des conséquences d'autant plus regrettables qu'elles semblent devoir être durables : il en est résulté, parmi les progressistes, des divisions qui, après la séance, se sont accentuées au lieu de s'atténuer. Leur groupe, dont le contingent est déjà si faible, s'est coupé en deux, une de ses fractions ayant jugé à propos de dessiner un mouvement vers la Gauche. L'occasion était singulièrement choisie pour un pareil geste au moment où les socialistes unifiés, sinon en totalité, au moins en partie, venaient d'en faire un du même genre et de voter avec quelque éclat pour M. Monis. Le lendemain de la constitution du ministère, ou plutôt la veille, car il n'a pas attendu sa constitution pour cela, M. Jaurès a crié victoire, comme si les beaux jours de M. Combes et du Bloc étaient revenus ; il a affiché un ministérialisme dont il a fallu calmer les effusions compromettantes. M. Monis en était gêné. M. Jaurès a compris qu'il était allé un peu trop vite ; il a mis une sourdine à son enthousiasme ; il a attendu son heure, et il a cru qu'elle avait sonné le jour de la discussion sur l'affaire Malvy ; il a voté alors pour le ministère, entraînant avec lui le plus grand nombre possible de ses amis. Nous ne savons pas ce que pense M. Monis de sa majorité. Est-ce bien celle qu'il avait annoncée dans sa déclaration ministérielle, comme devant aller depuis ceux qui ont la haine de nos institutions à droite jusqu'à ceux qui rêvent de violence à gauche ? Les premiers et les seconds en étaient également exclus ; or, dès le premier vote significatif, tout un lot de socialistes unifiés y entre bannière déployée. Que faut-il en conclure, sinon que M. Jaurès n'a nullement renoncé aux espérances que lui avait inspirées la démission de M. Briand. Pour lui comme pour beaucoup d'autres parmi ses amis, comme pour beaucoup d'autres parmi les radicaux plus ou moins teintés de socialisme, le ministère Briand n'a été qu'un épisode, un intermède dans l'histoire de la troisième République. La marche normale, ou qu'ils croient telle, a été un moment suspendue ou ralentie, mais elle reprend son cours ; le Bloc se reforme, reprenant toutes ses prétentions et ses habitudes d'autrefois ; la politique d'arrondissement, avec ses petitesses, ses exigences, ses appétits, recommence à la grande satisfaction d'une portion notable du monde politique, mais, sans doute, à la grande déception du pays qui, au moment des élections dernières, avait indiqué d'autres vues. Deux politiques sont en présence, celle d'hier et celle d'avant-hier qui aspire à devenir

celle d'aujourd'hui. Laquelle l'emportera? Mais ici il faut préciser.

Un journal qui, grâce aux polémiques vigoureuses de son directeur, M. Henry Bérenger, a pris depuis quelque temps de l'importance, nous servira à mieux nous faire entendre. *L'Action* a soutenu très fermement et très courageusement M. Briand, mais son directeur s'appliquait le plus souvent à désarmer les défiances de la Gauche en montrant que dans le domaine politique, scolaire, économique, social, M. Briand était aussi avancé qu'elle et que les projets de loi qu'il avait déposés en étaient la preuve. Que fait aujourd'hui le même journal? Après la démission de M. Briand, il s'est livré pendant quelques jours à des accès d'humeur chagrine; puis, peu à peu, voyant à l'œuvre le ministère Monis, il commence à s'adoucir à son égard parce qu'il constate que ce ministère n'abandonne aucune des réformes de son prédécesseur. M. Monis vient même d'en faire voter par la Chambre une des plus mauvaises, la rétroactivité des retraites des cheminots. M. Bérenger s'en réjouit, il se rapproche de M. Monis, il s'apprête à lui donner sa confiance, ne voyant presque plus de différence entre M. Briand et lui. C'est réduire la question à des élémens beaucoup trop simples, et il y a là une équivoque à dissiper. Nous rendons à M. Briand la justice qu'il se rendait lui-même très loyalement. Combien de fois n'a-t-il pas répété à ses adversaires de gauche qu'ils n'étaient pas, eux et lui, en désaccord sur le programme à exécuter, mais sur la méthode de gouvernement à appliquer? Pour nous, c'était le contraire : nous n'avions pas le même programme que M. Briand, mais nous avions la même conception du gouvernement et de la manière large, équitable, tolérante dont il devait se manifester. L'originalité de M. Briand n'était pas dans un programme que le premier radical-socialiste venu pouvait concevoir comme lui; elle était dans ses idées d'apaisement et de conciliation, dans cette pensée qu'il a si souvent énoncée qu'après la victoire définitive de la République, il fallait renoncer aux mœurs publiques qu'une lutte violente avait créées et en adopter de nouvelles; enfin dans cette affirmation qu'il y avait en France un patrimoine commun à tous les citoyens qui ne devait pas être éternellement le butin de guerre de quelques-uns. Quand l'histoire parlera de M. Briand, c'est par ce côté-là qu'elle le distinguera du vulgaire et qu'elle le jugera. Eh bien! il s'agit aujourd'hui de savoir si cette partie essentielle de son œuvre lui survivra, ou si elle disparaîtra avec lui. L'autre, la partie législative, si contestable et sur plusieurs points si dangereuse, peut fort bien être continuée par des comparses;

mais ce n'est pas celle qui nous intéresse le plus en ce moment. Il semble au contraire que ce soit à celle-là seule que tienne *l'Action :* s'il en est vraiment ainsi, ce journal n'a rien compris aux véritables motifs pour lesquels l'attention du pays s'est portée sur M. Briand avec tant de sympathie. Que deviendra sa méthode de gouvernement, voilà ce qu'il s'agit de savoir : quant à ses projets de loi, nous en laissons le souci au journal *l'Action.*

Nous avons dit que la Chambre avait déjà voté un de ces projets de loi, celui qui se rapporte à la rétroactivité de la retraite des cheminots, projet qui n'est autre chose que la violation des contrats passés entre l'État et les Compagnies de chemins de fer. On cherche à justifier cette violation en disant qu'elle n'est pas la première : il y en a eu d'autres en effet, mais cette dernière dépasse les précédentes, et ces violations successives, en s'ajoutant les unes aux autres, forment au total une véritable spoliation. En vain les orateurs les plus divers ont-ils pris la parole, les uns pour combattre directement le projet, comme M. Paul Beauregard et M. Sibille, d'autres pour demander qu'on accordât des compensations aux Compagnies, comme M. Théodore Reinach et M. Jules Roche; rien n'y a fait; le ministre des Travaux publics, M. Dumont, et le ministre des Finances, M. Caillaux, ont entraîné la Chambre qui leur a donné une majorité écrasante. Quand on pense que les actions et les obligations des chemins de fer sont entre deux millions de mains, sinon davantage, on est surpris que la Chambre ne comprenne pas qu'à l'iniquité qu'elle commet s'ajoute une faute politique peut-être très lourde. Le pays a tout supporté jusqu'ici, même ce qu'il n'approuvait pas, parce que ses intérêts matériels n'étaient pas atteints; qu'arrivera-t-il le jour où ils le seront? Les obligations et surtout les actions des chemins de fer ont déjà baissé dans des proportions ruineuses. A cette constatation M. le ministre des Finances a répondu qu'il y avait là une campagne de mauvaise foi, comme celle qu'on a faite, il y a quelques années, contre les Caisses d'épargne : il sait bien qu'il n'en est rien et que le mal, aujourd'hui, est autrement réel et profond. Aussi l'inquiétude des esprits est-elle autrement vive.

Et l'impôt sur le revenu? Le projet a été voté par la dernière Chambre ; il est aujourd'hui devant le Sénat qui l'étudie à son tour et semble disposé à le modifier beaucoup. Sa Commission, après en avoir accepté le principe, s'est partagée en deux sous-commissions qui s'y appliquent à des points de vue divers : l'une a déjà porté atteinte à la règle que tous les revenus sans exception seront taxés, en décidant

que les bénéfices agricoles ne le seraient pas; l'autre a émis l'avis que les impôts nouveaux devraient être établis sur des signes extérieurs. Les choses en étaient là lorsque le nouveau ministère s'est formé. On attendait avec impatience sa première confrontation avec la Commission. Elle a eu lieu, et M. Caillaux, qu'on avait présenté comme converti à des idées plus sages, a présenté aussitôt comme intangibles les cinq points suivans : 1° Imposition de tous les revenus sans exception; 2° Institution d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ; 3° Discrimination (cela veut dire plus simplement distinction) des revenus du capital et du travail ; 4° Certains dégrèvemens à la base pour les contribuables ne possédant qu'un minimum de revenu ou ayant des charges de famille ; 5° Introduction du système de la progressivité. De ces cinq points, il en est deux que tout le monde accepte, le troisième et le quatrième; mais les autres soulèvent des protestations très expresses. On obtiendra difficilement des Chambres qu'elles votent l'imposition de tous les revenus sans exception, car celui qui frapperait les bénéfices agricoles ne rapporterait presque rien et serait extrêmement impopulaire dans les campagnes. Il y a aussi la grosse et délicate question de l'impôt sur la rente. Quant au principe de la progressivité, on ne saurait en exagérer le danger dans une démocratie sans contrepoids comme la nôtre. Mais le pire de tout est l'impôt complémentaire et progressif sur l'ensemble du revenu. Cet impôt, qui s'explique mal dans un système où tous les revenus sont déjà taxés, ne peut avoir qu'un objet qui est d'atteindre particulièrement ce qu'on appelle les riches au moyen d'un instrument de pression fiscale que la progressivité rend arbitraire : or comme les riches, les vrais riches sont rares en France, l'instrument s'appliquera bientôt à la fortune moyenne. La sous-commission a néanmoins accepté l'impôt complémentaire, et nous nous y résignerions à notre tour s'il présentait trois conditions dont la première serait d'être très modéré comme l'est aujourd'hui l'impôt personnel mobilier, la seconde de n'être pas progressif, et la troisième enfin d'être établi sur les signes extérieurs de la richesse. L'importance de ce dernier point est manifeste : aussi un membre de la Commission a-t-il demandé à M. Caillaux ce qu'il en pensait. La réponse de M. le ministre des Finances a été évasive et peut-être même quelque chose de plus; il s'est contenté de dire que la sous-commission du Sénat s'étant seule prononcée jusqu'ici, il attendrait, pour faire connaître son opinion, de connaître lui-même celle de la Commission plénière. Ou cela ne signifie rien, ou il est

permis de croire que si la Commission plénière, confirmant l'opinion de la sous-commission, se prononce pour le système des signes extérieurs, le ministre cédera. En tout cas, il n'a pas pris une attitude définitive sur ce point, comme sur les cinq autres que nous avons énumérés plus haut, et cela est très important.

A l'exception de ce point particulier où sa pensée est restée flottante, M. le ministre des Finances est demeuré fidèle au projet de loi qu'il avait élaboré il y a quelques années avec M. Jaurès et rien, dans son attitude, ne peut faire regretter à ce dernier d'avoir donné sa confiance au gouvernement. M. Jaurès brûlait d'ailleurs de la lui donner. Voilà si longtemps qu'il n'était plus ministériel! Il aspirait à le redevenir. M. Denys Cochin l'ayant pris l'autre jour à partie à propos du Maroc, s'arrêta tout à coup en disant qu'il ne voulait pas l'interpeller. — C'est un plaisir que je ne veux pas déflorer, répondit M. Jaurès et que je garde pour mes vieux jours. — Il n'y a là qu'une boutade à laquelle nous n'attachons, bien entendu, aucune importance. Qui sait cependant? Si M. Jaurès ne se rapproche pas encore du pouvoir, il se rapproche singulièrement de ceux qui l'exercent. Nous ne savons pas ce qu'en pensera décidément la Chambre quand l'évolution sera complète, mais il est facile de prévoir ce qu'en pensera le pays. Le pays n'est pas avec M. Jaurès, il était et il reste avec M. Briand : nous prenons ici le nom des hommes pour désigner des politiques. La question est de savoir, de ces deux politiques, quelle est celle que M. Monis adoptera définitivement. Sa déclaration promettait la première; ses actes sont conformes à la seconde; il est encore trop tôt pour juger.

Le débat sur le Maroc auquel nous venons de faire allusion a eu lieu au sujet d'interpellations que M. Denys Cochin et plusieurs de ses collègues ont adressées au ministère dont ils voulaient connaître la politique. Les notes des journaux, même lorsqu'elles ont des allures officieuses, n'engagent pas les gouvernemens : cependant on y cherche et on y trouve quelquefois des indications sur leurs tendances : aussi en avait-on remarqué dans lesquelles le ministère actuel était présenté comme résolu à continuer au Maroc la politique de son prédécesseur. L'ancien Cabinet, on le sait, n'avait pas approuvé une entreprise militaire du général Moynier, entreprise qui n'était pas conforme à ses instructions et n'avait d'ailleurs pas été heureuse : aussi avait-il jugé inutile d'envoyer des renforts à cet officier. On savait que M. Denys Cochin, dans sa patriotique ardeur,

regrettait cette réserve ; le sens de son interpellation n'était donc pas douteux et, dès qu'elle a été annoncée, de nouvelles notes de journaux ont assuré que le gouvernement n'avait fait connaître ses intentions à personne : il en était même d'autant plus sûr qu'elles n'étaient pas encore formées. M. Cochin pouvait beaucoup espérer de cette apparence de rétractation. Mais alors est survenu M. Jaurès avec une autre interpellation dont il était non moins facile de prévoir qu'elle se développerait en sens contraire. On savait en effet que M. Jaurès trouvait que le dernier Cabinet avait été très téméraire au Maroc. Il fallait, d'après lui, laisser le Sultan se tirer d'affaire à lui seul, en lui en donnant toutefois les moyens financiers par l'ajournement de nos créances. M. Cochin et M. Jaurès sont aux antipodes l'un de l'autre. Cela a fait réfléchir le gouvernement qui a jugé prudent de donner des demi-satisfactions à tout le monde.. Pour satisfaire M. Cochin il a envoyé deux mille hommes dans la Chaouïa, et pour satisfaire M. Jaurès, il a ajourné de quelques années le paiement des intérêts de sa créance, laissant entre les mains du Sultan les sommes nécessaires à la formation et à l'entretien d'un petit corps de troupes de 5 000 hommes. Ces mesures avaient été prises, ou du moins annoncées avant l'interpellation, qui a perdu par là son caractère d'acuité. Le discours de M. Denys Cochin a été très applaudi par la Chambre; l'orateur a remporté un succès très justifié par l'accent mesuré, persuasif, patriotique de ses paroles. Quant à M. Jaurès, se rappelant qu'il était ministériel, il a été pour M. Cruppi plein de ménagemens auxquels il n'avait pas habitué M. Pichon. M. le ministre des Affaires étrangères n'a pas eu de peine à répondre à ses deux interlocuteurs, et il l'a fait de manière à obtenir l'approbation de la Chambre. Mais le débat, quelque brillant qu'il ait été parfois, surtout pendant le discours de M. Denys Cochin, a tourné autour des questions plutôt qu'il ne les a abordées de face, et il ne les a pas résolues.

Deux de nos officiers ont été tués dans un guet-apens où ils s'étaient laissé imprudemment attirer. M. Cochin a cité un proverbe marocain qui dit que les moutons seuls ne vengent pas leurs morts : il en a conclu que nous devions venger les nôtres sous peine de perdre notre prestige, et tout le monde a été de cet avis. Vengeons donc nos officiers, mais souhaitons qu'à l'avenir, ils ne tombent pas aussi facilement dans les pièges qui leur sont tendus. Ici un tiers intervient : le Sultan nous a demandé de lui laisser le soin de punir les coupables, et nous y avons consenti. Les uns approuvent cette décision, les autres la blâment : nous sommes au nombre des premiers.

Si on a pu, à l'origine, choisir entre plusieurs politiques au Maroc, quand on en a adopté une, il faut s'y tenir. Celle que nous avons adoptée consiste à donner de la force au Sultan et à le mettre à même de remplir avec efficacité son rôle de souverain.. Il se fait fort de nous faire rendre justice : attendons. S'il échoue dans la tâche qu'il a entreprise, s'il ne tient pas la promesse qu'il a faite, nous serons à temps d'aviser, et c'est sans doute pour indiquer cette résolution que nous avons envoyé 2 000 hommes de renfort dans la Chaouïa. On dit à la vérité que, plus tard, les circonstances seront pour nous plus défavorables, parce que les moissons seront faites et que nous n'aurons pas les mêmes moyens d'action contre les tribus criminelles. Quelle que soit la valeur de cette considération, on aurait tort d'y tout subordonner. Mieux vaut, en ce moment, faire confiance au Sultan qui commence à voir en nous des amis et que l'expérience de chaque jour nous ramène. Sa situation est loin d'être solide; les journaux sont pleins des nouvelles les plus contraires qui la représentent un jour comme désespérée et le lendemain comme sauvée; en réalité, elle reste incertaine et elle ne cessera de l'être que le jour où il aura une petite force bien organisée par nos instructeurs militaires. On a posé la question de savoir si ces instructeurs devaient, ou non, accompagner les troupes au combat ; à notre sens, il n'y a pas de doute; nos instructeurs perdraient toute autorité sur leurs hommes, si, après les avoir préparés au combat, ils ne les y suivaient pas; ils perdraient ainsi l'occasion de juger à l'œuvre l'instrument militaire qu'ils auraient formé et d'en reconnaître les défauts afin de les corriger. Il doit être seulement bien entendu que, s'il leur arrive malheur, notre responsabilité n'y est pas engagée. Notre politique à l'égard du Sultan doit être très nette; nous n'avons jamais à confondre nos troupes avec les siennes; nous ne combattons pas avec lui et pour lui. Une politique différente a été conseillée quelquefois : grâce à Dieu! elle n'a pas prévalu. Sa fortune est la sienne et non pas la nôtre. Mais puisque nous avons une mission militaire à Fez, nous devons désirer qu'elle y remplisse un rôle utile au Maroc et digne de la France. C'est d'ailleurs ce qu'elle a toujours fait jusqu'ici.

Cette discussion sur le Maroc, qui était, sinon nécessaire, au moins inévitable à l'avènement d'un ministère nouveau, a laissé en l'état les questions qui y ont été traitées. Elle s'est terminée, comme elle devait le faire, par un vote d'approbation et de confiance dans lequel le gouvernement a eu 365 voix contre 74. Les socialistes ont seuls voté contre lui; mais il y a lieu de remarquer qu'il y a toujours

beaucoup d'abstentions dans ces votes. Elles viennent cette fois de la Droite qui, dans une question patriotique, n'a pas voulu voter avec les socialistes, mais qui n'a pas cru devoir voter pour le ministère, puisqu'on lui a dit une fois pour toutes que ses votes ne comptaient pas.

Deux crises ministérielles ont éclaté, l'une en Russie, l'autre en Italie. En Italie, on est revenu à la vérité parlementaire en appelant au ministère M. Giolitti, qui était le chef de la majorité de la Chambre et par conséquent le vrai maître de la situation. C'était, de la part d'un homme comme M. Luzzatti, un acte de modestie d'avoir accepté le pouvoir dans les conditions où il l'a exercé. Sa haute personnalité dissimulait autant qu'il était possible ce que la situation avait d'anormal et même de faux. M. Giolitti se reposait et attendait son heure. Tout porte à croire qu'il l'aurait encore attendue volontiers quelque temps, mais les événemens lui ont forcé la main. Dans une première combinaison, il avait confié un portefeuille à un socialiste, M. Bissolati, qui, au dernier moment, s'est récusé pour des motifs de convenance personnelle : on peut considérer toutefois la crise comme terminée. M. le marquis di San Giuliano reste aux Affaires étrangères, ce dont l'Europe ne peut que se féliciter.

La crise russe est plus grave : peut-être ne fait-elle que commencer et est-il trop tôt pour en parler en pleine connaissance de cause. La place nous manquerait d'ailleurs aujourd'hui pour le faire avec les développemens que le sujet comporte. M. Stolypine a inspiré une profonde estime au monde entier; il a montré, depuis qu'il est au pouvoir, un courage, un sang-froid, une persévérance qui, poussés à ce degré, sont des qualités infiniment rares. Quand bien même il y aurait dans sa conduite actuelle des détails auxquels on ne pourrait pas donner une approbation explicite, il faudrait attendre pour les désapprouver et se dire qu'on n'en connaît probablement pas très bien les intentions et les motifs. Quelle que soit la haute valeur de M. Stolypine et peut-être à cause de cette valeur, il a des ennemis qui travaillent activement contre lui et qui ont fini par lasser sa patience. Ils ont fait échouer au Conseil de l'Empire une loi sur les zemstvos des provinces de l'Ouest à laquelle il attachait une importance primordiale : c'est là-dessus qu'il a donné sa démission. On parlait déjà de son successeur, on en nommait même plusieurs, lorsque le bruit a couru que de très hautes interventions s'étaient exercées sur lui pour l'amener à retirer sa démission et à rester à la tête des affaires. Homme de devoir comme il l'est,

il ne pouvait pas se dérober à des instances dont il comprenait l'intérêt pour son pays, mais il était las de lutter contre des intrigues toujours renouvelées et il a posé ses conditions, afin d'être le maître, au moins pendant quelque temps. Ses conditions ont été acceptées. Le général Trepoff et M. Dournovo, qui avaient mené la campagne contre lui au sein du Conseil de l'Empire, ont été mis en congé jusqu'au moment où ils doivent y être réélus, et c'est une question de savoir s'ils le seront. En tout cas, il est manifeste qu'une volonté supérieure s'applique à faciliter la tâche de M. Stolypine. Du côté de la Douma, il a pris lui-même une mesure qui a provoqué de vives protestations : il a mis l'Assemblée en congé pour trois jours avec l'intention d'en profiter pour promulguer la loi sur les zemstvos, comme la Constitution l'y autorise, pendant les vacances parlementaires. Mais la même Constitution l'oblige à soumettre la loi à la Chambre dans les deux mois qui suivront la reprise de ses travaux, et les octobristes, irrités de l'espèce de coup d'État du premier ministre, annoncent qu'ils la repousseront alors. Leur irritation se comprend d'autant mieux qu'ils avaient fait des manifestations en faveur de M. Stolypine et avaient couvert de signatures une proposition qui avait pour objet de reprendre la loi repoussée par le Conseil de l'Empire et de la soumettre de nouveau à la Douma. Le président de l'Assemblée a donné sa démission ; d'autres pourraient suivre. Toutefois, les premières impressions s'atténueront peut-être lorsque M. Stolypine se sera expliqué : il semble même que l'apaisement commence à se produire. Nous ignorons pour quels motifs M. Stolypine a jugé indispensable la procédure qu'il a suivie, mais on ne saurait oublier qu'il s'est toujours montré partisan du maintien de la Douma et que, si ce maintien a eu lieu, on le lui doit en partie. Il est vrai qu'il n'a pas hésité à dissoudre deux assemblées de suite, jusqu'au moment où il en a eu une avec laquelle la vie commune lui a paru possible, et il n'hésiterait probablement pas à recommencer s'il y avait lieu. Il faut espérer que les choses ne prendront pas une tournure aussi sérieuse, sinon tout serait remis en question.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LEILA

CINQUIÈME PARTIE (1)

XI

UNE GOUTTE DU SANG PATERNEL

I

Lelia voulut que le dîner lui fût servi, non par Giovanni, mais par Teresina, et elle entretint la femme de chambre de choses indifférentes, mais sur un ton fort aimable. Celle-ci, voyant sa maîtresse en si belle humeur, osa lui toucher un mot d'une affaire assez délicate.

Elle lui dit que Mme Bettina avait l'intention de faire un voyage à Monte Berico. Ah ! comme Teresina aurait été heureuse d'y aller aussi ! Mme Bettina y connaissait un Père Servite, confesseur merveilleux. Est-ce que Mademoiselle ne ferait pas volontiers cette petite excursion? Monte Berico était un endroit admirable, et Mme Bettina serait une agréable compagne de voyage. Elle était si bonne, cette pauvre Mme Bettina ! On pourrait partir à six heures; on arriverait vers huit heures à Vicence, et on grimperait à Monte Berico. A la rigueur, ces dames auraient encore le temps de repartir par le train de onze heures ; mais, du reste, rien ne pressait, et il y avait d'autres trains qui permettaient de rentrer facilement.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, des 1er et 15 mars et du 1er avril 1911.

Comme Lelia se taisait, la femme de chambre offrit de parler de la chose à Mme Bettina. Alors Lelia la regarda, perdue dans un rêve et songeant Dieu sait à quoi. Sur ce mystérieux visage Teresina ne sut lire autre chose que l'incertitude entre « oui » et « non, » et cette incertitude lui donna bon espoir. Mais, comme Giovanni venait d'apporter un télégramme, elle ne jugea pas à propos d'insister pour avoir une réponse définitive. Le télégramme était du sieur Momi qui, attendu par le dernier train, annonçait qu'il reviendrait le lendemain seulement, dans la matinée.

A neuf heures du soir, l'archiprêtre et le chapelain, qui croyaient le trouver à la Montanina, s'y rendirent. Ils ne se firent pas annoncer et ils allèrent tout droit au salon, l'archiprêtre devant, avec son sempiternel « excusez-moi ! »

Lelia jouait, non plus l'« Aveu, » mais toute l'autre musique qu'elle se rappelait avoir jouée en présence de Massimo. Elle se leva, de très mauvaise humeur. Outre les motifs spéciaux d'aversion qu'elle avait contre ces deux hommes, elle ne pouvait souffrir l'archiprêtre à cause de sa familiarité, de ses grosses facéties, de l'insuffisante propreté de sa personne ; et elle ne pouvait souffrir le chapelain à cause de sa façon de regarder, de porter la tête, de saluer, de discourir. Pour elle, les yeux de l'archiprêtre brillaient d'une astuce manifeste, qui n'avait rien de sournois : c'était l'astuce d'un courtier en grains ou d'un marchand de bestiaux. Dans les yeux humides de Dom Emanuele, elle voyait, jointe à l'antipathique ostentation d'ascétisme, une astuce hypocrite, mal dissimulée par le regard fuyant ; et cette tête qu'il portait, non comme un cagot vulgaire, mais toujours un peu inclinée sur la poitrine, ces saluts discrets, cette voix onctueuse et lente, ces perpétuelles attitudes de componction qui lui donnaient l'air de suivre dévotement une procession sous un dais idéal, agaçaient les nerfs de la jeune fille. Aussi leur fit-elle un accueil glacial. Elle ne commanda ni d'allumer les lampes, ni d'apporter le café. Quand l'archiprêtre lui dit que Mme Bettina était venue dans l'après-midi pour la voir et qu'elle avait beaucoup regretté de ne pas la trouver à la maison, pas un mot aimable ne sortit de sa bouche. Quand le chapelain parla d'une pauvre femme de Lago qui venait d'accoucher et que Mlle de Camin ferait bien d'aller visiter avec la belle-sœur de l'archiprêtre, elle se contenta de demander l'adresse de cette

femme, sans dire si elle la visiterait ou non. Mais alors l'archiprêtre insista, conseilla de faire cette visite sans retard, parce que sa belle-sœur avait l'intention de partir en voyage pour un jour, peut-être même pour deux jours. Lelia parut surprise. Pour deux jours? Oui, pour deux jours. Et Dom Tita offrit d'inviter sa belle-sœur à revenir s'entendre avec Mlle Lelia.

Ce petit discours achevé, Dom Tita le scella de deux ou trois « oui, oui, oui. » Les « oui, oui, oui » de l'archiprêtre signifiaient que c'était fini. S'il disait « oui, oui, oui » dans sa propre maison, le visiteur devait comprendre qu'il n'y avait pas de motif pour prolonger l'entretien. S'il le disait dans la maison d'autrui, c'était lui-même qui, en se frottant les cuisses avec ses mains ouvertes, se donnait le signal du départ. Et en effet, il s'était déjà levé, lorsqu'une question inattendue de Lelia le rabattit sur sa chaise. Celle-ci lui demandait quel était le voyage que Mme Bettina se proposait de faire. La face de l'archiprêtre, un peu gelée jusqu'à ce moment, s'échauffa d'une souriante bonhomie. Les yeux humides du chapelain, qui essayaient sans succès de déchiffrer les titres de quelques livres posés sur la table voisine, se reportèrent vers la jeune fille et s'y fixèrent, tandis que l'archiprêtre, avec une grande abondance de paroles, expliquait que, depuis longtemps, Mme Bettina désirait faire ses dévotions au sanctuaire de Monte Berico; qu'elle avait même l'intention de pousser ensuite jusqu'à Castelletto, sur le lac de Garde, pour y rendre visite aux religieuses de la Sainte-Famille; mais que, si elle ne trouvait personne pour l'accompagner, elle renoncerait à la seconde partie du voyage.

— J'ai demandé cela pour savoir, dit Lelia. Peut-être accompagnerai-je volontiers Mme Bettina, du moins jusqu'à Monte Berico.

— Oh! c'est parfait! s'écria l'archiprêtre tout réjoui. C'est parfait, parfait!

Lelia s'empressa d'ajouter qu'elle ne prenait aucun engagement, qu'elle réfléchirait, et que, dans tous les cas, elle devrait parler de la chose à son père.

Après avoir pris congé, l'archiprêtre se retira avec le chapelain, en exprimant tout bas à celui-ci sa propre satisfaction :

— Bon, bon, bon !

Puis il retourna en arrière pour être seul avec Lelia, et il

lui dit en confidence que l'inspiration d'aller à Monte Berico venait sans doute de la Madone, et que, si la jeune fille y allait, elle devrait absolument faire connaissance avec le Père X... Ce Père X... était précisément le Servite dont la belle-sœur avait chanté les louanges à Teresina.

L'archiprêtre, ayant rejoint le chapelain, qui l'attendait à mi-côte, s'éloigna avec lui d'un pas alerte, en homme content et plein de belles espérances. Tout ce qu'il voulait, c'était que la jeune fille s'approchât des sacremens. Peut-être eût-il été désirable que ce prêtre servît Dieu et l'Église avec plus d'intelligence, avec plus de science, avec un cœur plus ardent de zèle évangélique ; mais, en somme, c'était un serviteur honnête et fidèle. A l'image et à la ressemblance de tant d'autres personnes vouées au même service et portant le même habit, il éprouvait à l'égard de ceux qui errent dans la foi une charité purement verbale, et il les aurait volontiers jetés du haut du rocher de Mea, au fond de l'Astico, en marmottant : « Ces pauvres gens ! ces chers égarés ! » Mais pour ce qui était des erreurs d'une autre sorte, il avait des paroles bourrues et un cœur pitoyable, un cœur tout pénétré de l'ancienne tradition qui n'érige en principe ni une morale trop rigide, ni une morale trop relâchée, qui se comporte avec les âmes pécheresses selon une sage conception de la fragilité humaine et de la bonté du Père. Son opinion était que Lelia avait une petite tête un peu à l'évent, et qu'en fait de religion, elle était très ignorante, très capable de mettre d'étranges contradictions entre ses actes et ses pratiques pieuses, mais qu'après tout, si elle avait soin d'être en règle avec l'Église, on pouvait compter sur la paternelle indulgence de Celui qui lui avait donné cette cervelle de linotte. Dans son for intérieur, il riait de Dom Emanuele qui espérait faire de Lelia une nonne.

Pour Dom Emanuele, au contraire, le pèlerinage de Monte Berico n'était qu'un premier pas, mais dont on ne pouvait trop se réjouir, étant donné l'action continue que Mme Vayla de Brea exerçait sur la jeune fille. En outre, il avait connaissance d'un fait grave, si grave que, au cas où Lelia viendrait à en être instruite, ce fait pourrait la pousser de plus en plus vers le cottage des Roses. La Gorlago était, non à Cantù, mais à Padoue, et elle s'y cachait dans la maison de Camin. La continuation de cette intrigue, en soi coupable, mais beaucoup plus coupable

encore parce qu'elle était maladroite, jetait du discrédit sur les ecclésiastiques amis de ce pécheur. Or, qui en profiterait, sinon Donna Fedele ? Ce à quoi visait Donna Fedele, c'était indubitablement de marier Lelia avec Massimo. Par bonheur, Lelia répugnait à ce mariage, comme le prouvait la tentative de suicide ; et, par bonheur aussi, la maladie obligeait Donna Fedele à quitter le pays pour quelque temps. Rien de tout cela n'était ignoré à la maison canoniale. Dom Emanuele s'interdisait d'espérer quelque chose de pis qu'une opération suivie d'une longue convalescence; il consentait même à admettre que Donna Fedele, qui d'ailleurs ne le méritait guère, arriverait à parfaite guérison ; et il en déduisait la nécessité d'agir vigoureusement, pendant que celle-ci serait à Turin. Le plus urgent, c'était de tourner la jeune fille vers Dieu ; ensuite on trouverait un moyen pour raviver en elle ce dégoût irrité du monde qui l'avait poussée au suicide, et on lui offrirait le salut et la paix dans une vie religieuse appropriée à l'état de son âme. Non pas à Castelletto, sûrement ! Cela, c'était une idée de cette bonne Mme Bettina. Lelia n'était pas faite pour tenir une école ou un asile, et moins encore pour soigner des malades. Ce qu'il lui fallait, c'était un ordre contemplatif. Toutes ces réflexions, Dom Emanuele les mâchait et les remâchait, en trottant vers Velo à côté de l'archiprêtre; mais il les gardait pour lui.

En se remettant au piano, Lelia se dit à elle-même :

— Oui, je crois bien que j'ai dans les veines une goutte du sang paternel.

Elle ne voulut pas que l'on allumât les lampes. Elle se retira de bonne heure dans sa chambre, s'accouda à la fenêtre. L'Orient scintillait d'innombrables étoiles, et, sur le noir sommet de la forêt, les dents aiguës de la dolomite mordaient l'azur. Mais elle ne regardait ni le ciel, ni le noir sommet de la forêt, ni les aiguilles du Summano. L'esprit fixé sur un dessein secret, elle plongeait droit devant elle, à travers les ténèbres voisines, ses regards luisans, tandis que son cœur battait avec furie et que des tremblemens et des sursauts agitaient sa svelte personne.

II

Le lendemain, Dom Emanuele vint célébrer la messe à Santa-Maria vers sept heures et demie, c'est-à-dire une demi-heure plus tôt que de coutume. Mme Bettina, qui l'avait précédé, l'avertit que Lelia n'était pas à la maison. Teresina croyait qu'elle était allée au cottage des Roses ; mais le fait est qu'elle était allée au désert des rhododendrons.

Dom Emanuele, très contrarié, réfléchit un peu ; puis il pria Mme Bettina de vouloir bien l'attendre, après la messe. Il officia avec beaucoup de dévotion. Ensuite, penché sur le prie-Dieu de la sacristie, le front entre les mains, il n'en finit pas de demander à Dieu aide et lumière contre le démon qui faisait obstacle aux projets formés par lui pour le salut éternel de Lelia, en lui opposant deux de ses créatures : une créature d'orgueil, Donna Fedele, et une créature de concupiscence, la Gorlago. Il pria, pria encore, avec la confiance de l'inférieur qui se sait assez bien vu du supérieur auquel il s'adresse, tant à cause des longues relations qu'ils ont eues ensemble, qu'à cause de certains services rendus au second par le premier. Tandis qu'un petit ruisseau de latin pieux coulait de ses lèvres, il passa, sans y prendre garde, à de vagues réflexions suscitées dans son esprit par les images intermittentes des faits qui l'inquiétaient le plus, des éventualités les plus redoutables. Dans leurs méandres compliqués, ces réflexions se gênaient l'une l'autre, s'embrouillaient, se confondaient. Pendant quelques instans, il n'y voyait plus rien, n'y comprenait plus rien ; et alors le petit ruisseau de latin pieux tarissait sur ses lèvres immobiles. Finalement, un fil émergea de l'inextricable écheveau ; et il tira, tira le fil ; et le fil vint à souhait, comme si la divine Providence avait elle-même préparé tout exprès cet imbroglio, afin que Dom Emanuele eût le mérite de trouver le bon bout, de le saisir parmi tant de nœuds, de boucles et d'entrelacs, de le dégager avec adresse et d'en faire une ligne excellente pour pêcher les âmes. Telle fut, du moins, l'opinion du pêcheur.

Pendant ce temps, Mme Bettina, assise en face de l'autel, sentait la dévotion tarir dans son cœur et avait besoin de faire effort pour ne pas se laisser distraire par le clapotis de la fontaine qui coulait dans le vestibule, pour ne pas se poser de

vaines questions, par exemple d'où venait cette eau, où allait cette eau, si cette eau était pure ou non, fraîche ou non. Et elle s'inquiétait aussi, malgré elle, d'une certaine tache remarquée sur le tapis vert qui recouvrait les marches de l'autel, tache à laquelle revenaient trop souvent ses yeux et son désir mal combattu de savoir si c'était une vieille tache d'huile ou une récente tache d'humidité; tant qu'enfin elle se demanda si elle ne ferait pas mieux d'aller mettre le nez à la porte de la sacristie. Mais non, cela eût été une inconvenance. Bref, pour se délivrer des tentations de la fontaine et de la tache, elle se mit à méditer, en vue de sa propre édification, sur la sainteté de Dom Emanuele et sur le ravissement mystique qui le retenait si longuement à la sacristie.

Le chapelain se releva de son prie-Dieu sans avoir, à dire vrai, la physionomie plus limpide qu'au moment où il s'y était agenouillé. Il envoya l'enfant de chœur voir si Mlle Lelia était revenue. Et enfin il sortit de la sacristie, indiqua par un signe à Mme Bettina qu'il irait la rejoindre sous le petit portail. Quelques minutes plus tard, l'enfant de chœur lui annonça que Mademoiselle n'était pas de retour.

Alors Dom Emanuele rapporta à Mme Bettina la conversation qui avait eu lieu, la veille au soir, entre Lelia et l'archiprêtre. Mme Bettina, qui n'avait pas vu l'archiprêtre depuis cette conversation, inclina fort à croire que la bonne volonté inespérée de la jeune fille était une grâce obtenue par les prières de son beau-frère, du chapelain et un peu aussi d'elle-même. Elle demanda ce qu'elle devait faire. Ce qu'elle devait faire ? Attendre Lelia et lui dire qu'elle avait su par l'archiprêtre que la jeune fille l'accompagnerait peut-être au sanctuaire de Monte Berico et à Castelletto. Ici, Mme Bettina corrigea ce qui lui parut être un lapsus.

— Mais, dit-elle timidement, ce n'est pas mon beau-frère qui m'a parlé de...

— Peu importe! interrompit Dom Emanuele. Le Seigneur veut que vous disiez ce que je vous suggère.

Et il lui imposa l'obligation de taire son nom à lui, pour mettre en avant celui de l'archiprêtre. Le mensonge suggéré avait une âme de vérité supérieure, de vérité inaccessible à cette simple femme, sinon par la foi. Et, avec une foi humble, Mme Bettina promit de faire ce petit mensonge :

— Puisque c'est vous qui me le dites!

Mais les instructions supérieures n'étaient pas terminées. Probablement Mlle Lelia répondrait, comme elle avait déjà répondu à l'archiprêtre, qu'elle voulait demander la permission à son père. Or, cette permission, il fallait la demander pour Castelletto.

Mme Bettina s'en réjouit : car elle était heureuse d'aller à Castelletto, et, seule, elle n'aurait pas osé entreprendre un si long voyage. Une autre compagnie, celle de Teresina, par exemple, lui aurait été beaucoup plus agréable; mais, pour l'amour de son guide spirituel, elle acceptait volontiers le petit ennui de faire ce voyage avec Lelia. Elle en était heureuse aussi pour son beau-frère, qui déjà songeait à établir les Sœurs de la Sainte-Famille dans son futur diocèse et qui désirait puiser à la source même certains renseignemens utiles.

Dom Emanuele, la voyant si contente, réfléchit une minute; puis il lui proposa de continuer la conversation en allant vers Lago. La dame eut le pressentiment confus que le chapelain avait encore quelque chose de plus fort à lui dire, et qu'il voulait le dire dans un endroit moins exposé à de fâcheuses interruptions. En effet, dès qu'ils eurent atteint l'ombre des grands châtaigniers, le prêtre, tantôt fichant les yeux en terre, tantôt retournant la tête pour s'assurer que personne ne venait derrière eux, commença par un préambule sur l'absolue nécessité qui s'imposait à Mme Bettina de garder pour elle tout ce qu'il avait résolu de lui dire, et, sans nommer l'archiprêtre, il fit entendre à ladite dame qu'elle devait se taire même avec lui. L'idée d'être obligée de cacher quelque chose à Dom Tita donna un coup au cœur de la dévote; mais, comme Dom Emanuele, en se fondant, non sur le raisonnement, mais sur l'autorité, lui parlait des voies indiquées par la Providence afin d'assurer le salut de deux âmes, elle se persuada que ces voies étaient trop étroites pour permettre à trois personnes d'y passer de front, se complut à l'idée d'être élue pour coopérer à ce sauvetage, et attendit respectueusement le Verbe.

Le Verbe fut ceci. Puisque Mlle Lelia avait fait allusion à la nécessité d'obtenir la permission paternelle, Mme Bettina pouvait se dispenser, pour le moment, de parler de rien à la jeune fille; mais elle parlerait au sieur Momi, lorsque celui-ci rentrerait de Padoue, et, toujours au nom de l'archiprêtre, elle solliciterait

de lui l'autorisation de proposer à Mlle Lelia le pèlerinage de Monte Berico et le voyage de Castelletto. Ensuite, il faudrait fixer le jour du départ.

— Demain, dit Dom Emanuele, ce serait trop tôt. Choisissons donc après-demain.

S'il eût été la Providence incarnée, il n'aurait pas montré plus d'assurance à disposer d'événemens qui, en définitive, dépendaient aussi de la volonté d'autrui.

— Quand vous serez à Monte Berico, continua-t-il, vous observerez l'état d'esprit de Mlle Lelia, au moment où elle s'approchera de la Sainte Table. Puis vous redescendrez directement à la gare, et alors vous direz à Mlle Lelia que vous êtes indisposée, que vous n'avez plus envie d'aller à Castelletto, mais que vous seriez bien aise d'entendre une messe au Santo (1). Vous partirez pour Padoue par le train de onze heures. La messe entendue, vous persuaderez à Mlle Lelia qu'il conviendrait de passer chez son père, par égard pour celui-ci : peut-être y aurait-il des lettres, des journaux, des cartes de visite. Or, chez son père, il y a une personne qui ne devrait pas y être, parce qu'on a publiquement annoncé ici qu'elle s'en allait en Lombardie et qu'elle se séparait de M. de Camin. Eh bien ! il est nécessaire que Mlle Lelia se rencontre avec cette personne. Absolument nécessaire ! Je ne vous en dis pas davantage...

La pauvre Mme Bettina, saisie d'épouvante, s'arrêta net.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! mon Dieu ! gémit-elle.

Passe encore de renoncer au voyage de Castelletto ; passe encore de débiter un chapelet de menteries. Mais les scènes qui pouvaient se produire ! Elle n'avait qu'une idée confuse des relations de Momi et de la Gorlago, et elle s'était interdit de penser à cela, par scrupule de conscience. Mais, maintenant que Dom Emanuele lui avait ouvert les yeux, la perspective de se trouver face à face avec cette femme lui donnait des frissons d'horreur. Considérées abstraitement, les pécheresses lui inspiraient de la pitié ; considérées concrètement, elles ne lui inspiraient que du mépris. Si elle en eût rencontré une mourant de froid et de faim devant sa porte, elle l'aurait laissée dehors, et elle ne se serait repentie de sa dureté qu'après que la malheu-

(1) *Il Santo*, nom populaire de la basilique de Saint-Antoine, à Padoue.

reuse aurait rendu l'âme. Elle demanda à Dom Emanuele si vraiment il exigeait d'elle une pareille chose. Il répondit, sans paroles, par une inclination de la tête et par l'action de joindre pieusement les mains; et ces gestes parurent exprimer la soumission à la volonté divine, soumission à laquelle ils étaient tenus l'un et l'autre, lui d'abord et Mme Bettina ensuite.

— Vous allez dire que je suis bien ignorante, Dom Emanuele! Vous allez dire que je suis bien sotte!...

Mais Mme Bettina n'osa pas outrepasser cet exorde pathétique, n'osa pas avouer qu'elle ne comprenait rien à une semblable machination. Dom Emanuele comprit parfaitement ce qu'elle voulait dire, mais il ne répondit pas. Il y avait dans son dessein quelque chose d'impondérable, qui ne souffrait pas le vêtement grossier de la parole. S'il avait expliqué ce dessein, il l'aurait gâté à ses propres yeux. Sa confiance lui venait précisément de l'impondérable : il comptait sur l'impression que causerait à Mlle Lelia un contact répugnant, malpropre, capable de souiller tout un milieu. Or, si la jeune fille, en de telles circonstances, se réfugiait dans le Seigneur, il s'ensuivrait une conséquence très pondérable : la fortune des Trento n'irait pas alimenter les vices de Camin. Le pauvre Momi fut donc secrètement jeté à la mer par son allié le chapelain, lequel d'ailleurs faisait aussi entrer en ligne de compte un autre motif impondérable, à savoir l'espérance d'obtenir que le scandale de Padoue profiterait à l'âme du pécheur. Bref, au lieu de répondre à la muette question de Mme Bettina, il lui demanda aimablement si elle se proposait de revenir à la maison par le même chemin, ou si elle préférait faire le tour par Lago et par Sant'Ubaldo.

— Moi, dit-il, je vais réciter mon bréviaire.

Mme Bettina savait que Dom Emanuele évitait toujours de se montrer en compagnie de femmes. Elle choisit de faire le tour par Lago et par Sant'Ubaldo : car elle avait peur de rencontrer Lelia revenant du cottage, et, attendu l'ordre de parler d'abord au sieur Momi, cette rencontre l'aurait fort embarrassée. Dom Emanuele avait supposé qu'elle choisirait l'autre chemin, plus court; et comme il ne se souciait guère, lui non plus, de rencontrer Lelia, il n'eut pas d'autre parti à prendre que de rester sur place, d'ouvrir son bréviaire et de dire :

— Alors...

Et Mme Bettina, quelque désir qu'elle eût de supplier le cha-

pelain que ce calice lui fût épargné, n'eut pas d'autre parti a prendre que de murmurer mélancoliquement :

— Votre servante.

Elle s'éloigna vers Lago. Dom Emanuele ne bougea pas de place jusqu'à ce qu'elle fût hors de vue. Ensuite il se mit lentement en marche. Parvenu dans sa lecture à la première pause licite, il ferma son bréviaire, le replaça dans sa poche. Il sortait en ce moment-là des masures de Lago et il arrivait sur la route qui contourne les glacis de la motte verte à la pointe de laquelle s'élève la petite église blanche de Sant'Ubaldo. Il pensa à Dom Aurelio et à sa propre puissance occulte. C'était lui qui avait dénoncé à Rome, presque jour par jour, les actes, les paroles et les omissions du prêtre suspect, le tout travesti de façon à répondre, non à la réalité grossière et superficielle, mais bien à l'intime réalité, aux secrètes intentions que Dom Emanuele, grâce à son zèle pour l'Église, savait deviner chez ce prêtre peu digne. C'était aussi grâce à lui que l'archiprêtre serait prochainement élevé à l'épiscopat. C'était lui qui avait renseigné le cardinal sur le compte de Dom Tita, qui avait fait connaître l'irréprochable caractère sacerdotal de ce prêtre, son aversion pour les novateurs, la bonhomie joviale et la plaisante affabilité qui ne manqueraient pas de le rendre populaire. L'idée de réussir maintenant à sauver des périls du monde une âme précieuse et à la conquérir pour le cloître, lui donnait par tout le corps des fourmillemens de joie, lui faisait bouillir le sang dans les veines. Mais, au lieu de dresser la tête dans la brise, par satisfaction de sa propre force, il l'inclina mentalement devant Dieu, comme une honnête domestique à qui son maître adresse des éloges étonnés pour quelque service extraordinaire. Puis, s'identifiant avec le Maître, se composant en son cœur une sévérité divine qui sanctifierait tout le reste, il triompha doucement de Donna Fedele, s'appropria dans une certaine mesure le décret providentiel qui la frappait de maladie grave afin qu'elle pût moins aisément contrecarrer les desseins du chapelain et qu'elle fût contrainte de reconnaître dans ses propres souffrances le châtiment de ses fautes.

Le chemin qu'il parcourait, en faisant ces réflexions, avait été parcouru chaque jour par Dom Aurelio. Toutes les innocentes âmes des herbes, des vignes, des arbres s'épanouissaient pour l'âme humble et pure du curé, qui y sentait Dieu présent

dans sa science et dans son amour, qui y sentait de franciscaines douceurs de fraternité, qui se confondait avec ces âmes en une seule et muette adoration de serviteur inutile. Mais le pauvre Dom Emanuele, encore qu'il crût honorer dignement saint François, passait au milieu de la pieuse verdure sans le moindre sentiment franciscain, sans la moindre douceur mystique, sans daigner accorder un seul regard ni aux fleurs ni aux feuilles. Il ne trouvait de lumière divine que dans les ténèbres de ses architectures de mensonges et de fourberies, construites pour le service de Dieu. Devant lui, les innocentes âmes des herbes, des vignes, des arbres se fermaient. Il était au milieu d'elles comme une tige morte, emportée par le vent, capable encore de redevenir herbe, vigne, arbre, mais seulement après avoir passé par la flamme ou, mieux, par la pourriture.

III

Quand Giovanni vint annoncer la visite de Mme Bettina Fantuzzo, le sieur Momi était en train d'écrire à la Gorlago. Mme Bettina entra aussitôt après le domestique, de sorte que l'épistolier eut à peine le temps de tourner la page, pour dissimuler les gentillesses qu'il venait de coucher sur le papier. Il se leva, désolé du déplorable désordre où se trouvaient ses propres vêtemens, et il se répandit en excuses adressées à la visiteuse, en reproches adressés au domestique :

— De grâce, de grâce!... Mais, Giovanni, mais, Giovanni!... Dans ce costume! dans ce costume!...

Comme il n'avait ni gilet, ni cravate, il se hâta de boutonner sa jaquette et d'en relever le collet. Mme Bettina, au moment où elle l'avait aperçu ainsi débraillé, avec sa chemise qui débordait et qui faisait poche à la ceinture de son pantalon, était restée fort gênée; mais, lorsque la jaquette boutonnée et le collet relevé eurent donné au sieur Momi l'aspect d'une figure symbolique de la pudeur moderne, l'excellente femme s'apaisa suffisamment pour être en état de dire que c'était sa faute, mais que, si elle était entrée aussitôt après le domestique, c'était parce que, ayant à parler confidentiellement à M. de Camin, elle désirait être reçue par lui dans le cabinet.

— Bon, madame! bon, madame! bon, madame! répondit Momi.

Les dispositions de Mme Bettina à l'égard dudit sieur s'étaient un peu modifiées, depuis le dernier entretien qu'elle avait eu avec Dom Emanuele. Elle n'était venue que pour obéir à celui-ci, et cet homme aux mœurs louches lui inspirait de la répulsion. Maintenant, l'un en face de l'autre, elle toute ramassée et serrée dans son mantelet noir, lui boutonné jusqu'au menton, avec les deux pointes de son collet dressées en manière de défenses, ils semblaient être deux virginités farouches qui se suspectent mutuellement et qui se préparent à repousser une attaque.

Mme Bettina commença par dire timidement qu'elle était venue solliciter une grande faveur. Sur quoi, le sieur Momi battit plusieurs fois des paupières, ne sachant quelle fâcheuse demande allait suivre cette ouverture.

— Tout ce que je pourrai, répondit-il sans beaucoup d'empressement. Tout ce que je pourrai.

Mme Bettina fit effort pour être aimable, sourit, dit que, depuis longtemps, et pour beaucoup de motifs, elle désirait faire un petit voyage; que, en raison de certaines circonstances qui concernaient son beau-frère l'archiprêtre, le moment de faire ce voyage était venu; mais qu'il y avait une difficulté. Et elle devint muette, souriant avec une intention plus évidente et regardant le sieur Momi.

« Des sous? » pensa Momi, qui devint tout rouge.

— Je suis seule, reprit madame Bettina. Et, vous comprenez, voyager seule, grand Dieu!

« Si tu comptes que j'irai avec toi! » pensa le sarcastique Momi, se figurant qu'elle allait lui demander de l'accompagner.

— Je regrette beaucoup, dit-il; mais...

Et il resta la bouche ouverte, avec une physionomie si éloquente que Mme Bettina comprit, se pelotonna sur elle-même avec un pudique effarement, cacha son visage horrifié derrière le manche de son ombrelle. La transparente supposition qu'avait faite ce museau d'un jaune rougeâtre était si énorme, si vilaine, qu'elle n'aurait jamais eu le courage de protester contre, comme elle n'aurait jamais eu le courage de prononcer une parole déshonnête.

— J'espère, continua-t-elle, que vous me donnerez mademoiselle votre fille. Je suis venue pour vous demander la permission de l'emmener avec moi, si cela lui fait plaisir.

Le sieur Momi, rassuré, tâcha d'adapter tant bien que mal

son « je regrette beaucoup » aux nouvelles circonstances.

— Je regrette beaucoup, reprit-il, de ne pas savoir si elle voudra partir.

Puis il se fit indiquer le but et l'itinéraire du voyage. Il parut très satisfait du projet d'aller à Monte Berico. Il rappela que, plusieurs années auparavant, il s'y était rendu lui-même en pèlerinage, comme secrétaire d'un cercle catholique; mais il s'abstint de dire que, ce jour-là, il avait pour compagnon un homme avec qui il manigançait d'autres affaires, de louches affaires dissimulées sous le manteau du cléricalisme, de sorte que, quand ce manteau avait été percé à jour, on les avait l'un et l'autre expulsés du parti. Il s'abstint de raconter que quelqu'un, les voyant passer sur la colline, avait dit à son voisin : « Voyez-vous ce pèlerin-là? C'est un fripon! » et que le voisin avait répondu : « *Amen!* » Pour ce qui était de Castelletto, le sieur Momi n'en connaissait pas même l'existence. Mais, quand il entendit parler de la Sainte-Famille et qu'il eut remarqué l'embarras de Mme Bettina, laquelle, à vrai dire, n'avait ni l'habitude ni le goût de duper les gens, il devina, aux hésitations de celle-ci, que ce voyage se rattachait aux pieux desseins dont son ami Molesin lui avait fait part. Il prit donc son air le plus stupide, se gargarisa la gorge avec un petit rire, et ânonna de telle sorte que le petit rire et les paroles prononcées pussent s'interpréter à volonté dans le sens de l'approbation, du badinage, du doute, de l'ironie :

— Bonne occasion, bonne occasion, ah! ah! ah!

Il demanda si Lelia savait. Non, Mlle Lelia ne savait pas; mais, si M. de Camin voulait accorder la permission... Ici M. de Camin inclina la tête en avant, pour signifier qu'il permettait. Eh bien! puisque M. de Camin permettait, il serait bon de parler tout de suite à Mademoiselle. Mieux valait que Mademoiselle se décidât vite, qu'elle ne prît pas conseil de certaines personnes dangereuses.

— Mieux, mieux, mieux! fit le sieur Momi.

Après avoir ainsi donné raison, sous forme elliptique, à Mme Bettina contre ces personnes dangereuses, le sieur Momi sonna le domestique, lui ordonna de conduire la visiteuse au salon et d'avertir Mademoiselle.

— Faites vous-même, dit-il, en saluant Mme Bettina. Tout sera bien fait, bien fait.

Dès que Mme Bettina fut sortie, il sonna de nouveau pour appeler Teresina. Depuis qu'il s'était aperçu du dévouement que Teresina avait pour Lelia, il parlait à la femme de chambre comme si elle eût été un téléphone en communication avec la jeune fille.

Il confia à la femme de chambre la proposition que venait de lui faire Mme Bettina. Il dit que, pour sa part, il n'avait élevé aucune objection : car il aurait eu scrupule de s'imposer en aucune manière à sa fille ; mais il craignait qu'on ne voulût engager celle-ci dans une voie qui, en réalité, ne lui plaisait nullement à lui-même. Son seul désir était de trouver pour Lelia un bon mari, auquel il remettrait la fortune ; après quoi, il s'en retournerait à Padoue, y reprendrait ses vieilles et chères habitudes. Il avait donc besoin de connaître les inclinations de sa fille. Une excellente personne, cette dame Fantuzzo ; un excellent homme, cet archiprêtre ! Si Lelia avait effectivement la vocation de devenir une sainte, alors, mon Dieu, il faudrait bien se soumettre à la volonté divine ; mais si, au contraire, elle était appelée à rester dans le monde, le devoir de Momi était de veiller sur ces pèlerinages, sur ces visites faites à des couvens de nonnes.

— Vous me comprenez ? conclut-il, après avoir beaucoup battu des paupières, pendant ce discours artificieux, mais sans prendre l'air stupide qu'il avait coutume de prendre quand il parlait à des égaux.

— Que Monsieur m'en croie, répondit Teresina. Monsieur peut sans aucun inconvénient permettre à Mademoiselle de visiter cent couvens de nonnes. Il n'y a pour elle aucun danger. Je serais même bien étonnée si elle faisait ses dévotions à Monte Berico.

— Ah ! bah ! s'écria Teresina stupéfaite, lorsqu'elle apprit, un peu plus tard, que Lelia avait accepté de partir le surlendemain avec la belle-sœur de l'archiprêtre pour Monte Berico et pour Castelletto.

Le sieur Momi n'en parut pas moins surpris qu'elle. Il envoya à Dom Tita, au chapelain et à Mme Fantuzzo une invitation à déjeuner pour le lendemain. Puis, le soir, avant de se retirer, il pria Lelia, timidement, respectueusement, de rester encore quelques minutes pour causer avec lui. Il lui parla à

demi-voix, lui fit entendre, avec un amalgame de paroles nettes et de « hum! hum! » confusément enchevêtrés, que les prêtres de Velo et Mme Fantuzzo avaient peut-être sur elle certaines visées dont il se croyait en devoir de l'avertir, afin qu'elle se tînt sur ses gardes. Il ajouta fort gravement que, pour sa part, il n'était en aucune manière favorable à ces vues, et qu'il lui serait pénible de voir sa fille céder à de telles suggestions. Lelia l'écoutait, froide comme glace.

— Vous n'avez pas autre chose à me dire? demanda-t-elle, quand il eut fini. Je vous remercie.

Et elle s'en alla.

IV

L'archiprêtre, appelé à Vicence par l'évêque qui avait à lui notifier officiellement sa nomination, ne put venir déjeuner chez le sieur Momi. Mais le chapelain et Mme Bettina se rendirent à l'invitation. Celle-ci, qui précédait l'autre de cent pas, s'arrêta devant l'escalier de la chapelle. Alors le chapelain s'arrêta aussi. Mme Bettina se retourna pour le regarder, risqua une mimique dont le prêtre ne comprit pas le sens; et enfin, à la grande surprise et au grand dépit de Dom Emanuele, elle résolut d'aller à sa rencontre. La pauvre femme, tout juste en ce moment-là, venait de penser qu'elle n'avait pas suffisamment fait entendre à Mlle Lelia le but spécial du pèlerinage de Monte Berico. Sans doute elle lui avait parlé d'un Père Servite, merveilleux confesseur; mais la jeune fille n'avait pas répondu un seul mot d'où l'on pût induire qu'elle était disposée à se confesser. Or il était impossible d'attendre jusqu'au lendemain matin pour lui en parler de nouveau. Que faire? Elle se trouvait dans la nécessité de consulter son oracle.

— Allez, allez! répondit l'oracle. Ne vous occupez pas de cela, ne vous occupez pas de cela!

Elle continua son chemin, un peu boudeuse, un peu contrite. Sous le petit portail de la chapelle, elle rencontra Teresina qui usa d'un prétexte pour l'y retenir, jusqu'à ce que le chapelain, d'un air revêche, eut dépassé les deux femmes. Dès qu'il fut un peu loin, la femme de chambre, qui avait un poids sur le cœur, se mit à parler. Où était-il, ce Castelletto? A quelle distance? Combien de jours Mme Bettina se proposait-elle de rester là-bas?

Mme Bettina rougit beaucoup et, presque en balbutiant, répondit qu'il ne s'agissait que d'une simple visite. Tout en faisant cette réponse, elle se voyait dans le sanctuaire de Monte Berico, agenouillée au confessionnal, et elle se demandait si ce mensonge, fait par ordre, était à confesser ou à ne pas confesser. Absorbée dans ce doute, elle n'entendit pas très bien ce que Teresina lui dit ensuite.

Teresina, de plus en plus troublée, lui racontait qu'elle n'arrivait pas à comprendre pourquoi Mademoiselle, qui d'ailleurs parlait d'un prompt retour, lui faisait mettre dans sa valise une quantité de linge, et aussi des livres de religion, des images de piété, choses qui, jusqu'alors, lui avaient été absolument indifférentes. Il semblait à la femme de chambre que Mademoiselle avait changé de physionomie, depuis que ce voyage était décidé. Elle s'était procuré un indicateur des chemins de fer, qu'elle étudiait sans cesse. Le matin même, tandis que, l'indicateur en main, elle se faisait peigner, elle avait dit inopinément à Teresina : « Si on me coupait les cheveux, est-ce que cela vous déplairait ? » A quoi Teresina avait répondu : « Bien sûr ! Mais où Mademoiselle va-t-elle prendre cette idée, qu'on lui coupera les cheveux ? » Et Lelia : « Ne savez-vous pas que, quelquefois, on les coupe pour les voler. » Puis, quelques minutes après : « Vous, Teresina, est-ce que vous n'avez jamais songé à vous faire religieuse ? »

— Vous comprenez, conclut la femme de chambre. C'est un échauffement du cerveau, une fièvre. Mais qu'on ne s'illusionne pas ! Qu'on n'aille pas croire qu'elle a la vocation ! Non, non, elle n'a pas la vocation, elle n'a pas la vocation !

« Jésus ! Maria ! pensa Mme Bettina Fantuzzo, sans tenir compte du scepticisme de Teresina. Et on ne va plus à Castelletto ! Et Dom Emanuele ne sait rien ! » Elle sentit ses jambes fléchir sous elle, et elle dut s'asseoir sur une poutre placée là en guise de banc.

Au même instant, elle vit Lelia qui s'avançait au-devant d'elle. La jeune fille lui demanda avec beaucoup d'empressement si elle avait écrit aux religieuses de Castelletto pour leur annoncer la visite. La pauvre Mme Bettina avait si bien perdu la tête, elle était si bien infectée par les mensonges précédens, que, sans la moindre nécessité, elle en lâcha encore un autre. Elle dit « oui. » A peine l'eut-elle dit, que l'honnête envie de

se dédire lui vint; mais elle n'eut pas la force d'articuler un mot. Elle ne savait plus en quel monde elle était.

Pendant le déjeuner, elle n'ouvrit guère la bouche, ni pour parler, ni pour manger, en dépit des respectueux encouragemens que lui prodiguait le sieur Momi et des bruyans encouragemens qu'y ajoutait le nouveau curé de Lago, un jeune prêtre gras et rubicond, plein de bonne humeur, abondant en plaisanteries qui, pour de justes raisons, ne plaisaient pas toutes à Dom Emanuele. La conversation commença et se poursuivit longuement sur les mérites de Sa Grandeur monseigneur Dom Tita, dont la nomination était maintenant connue du public. Dom Emanuele, — qui se tenait pour certain d'être le futur secrétaire de Sa Grandeur, mais que, par la suite, la susdite Grandeur, si attentive à le flatter tout en attendant avec impatience l'heure de se débarrasser de lui, laissa le bec dans l'eau, — fit avec une onctueuse faconde le panégyrique de ce nouvel évêque que, dans son for intérieur, il considérait comme un incapable, comme un nigaud qui se laisserait facilement mener par le bout du nez, tandis qu'au contraire c'était souvent son propre nez, à lui, qui était dans la main de l'ex-archiprêtre. Il ne loua pas Dom Tita pour les vertus que celui-ci possédait réellement, pour la pureté de ses mœurs, pour la solidité de sa foi, pour la libéralité de ses aumônes ; il le loua pour celles que Dom Tita ne possédait nullement, pour sa science et pour son éloquence.

Cependant Mme Bettina le regardait avec des yeux tristes et inquiets qui disaient : « Je voudrais bien vous parler. » Mais Dom Emanuele supposa qu'il s'agissait encore des doutes anxieux déjà exprimés avant d'entrer à la Montanina, et il n'y fit pas attention. Le sieur Momi, après avoir interrogé Lelia par un humble regard, invita ses hôtes à prendre le café sur la terrasse, devant la villa. Mme Bettina continuait à envoyer des œillades suppliantes à Dom Emanuele. Celui-ci, ennuyé d'une telle insistance et sûr d'en connaître la raison, demanda à Lelia la permission de s'acquitter d'un message que lui avait confié Sa Grandeur, et il lui fit comprendre qu'il désirait lui parler seul à seule. Toutefois il ne l'emmena pas assez loin pour qu'il fût impossible à Mme Bettina d'entendre ce qu'il disait à la jeune fille en lui remettant, avec des paroles adaptées à la circonstance, un chapelet bénit qu'il la priait de tenir à la

main, le lendemain, lorsqu'elle s'approcherait des sacremens. Lelia remercia et prit le chapelet.

La conversation, dirigée en ce sens par Momi lui-même, vint à rouler sur les religieuses de Castelletto. Momi, naviguant avec art entre sa fille Scylla et les prêtres Charybde, dit qu'il était heureux que Lelia fît visite au couvent de la Sainte-Famille. Le prêtre facétieux, qui estimait peu les religieuses en général, et qui ne connaissait point celles-ci en particulier, marmotta :

— Des nonnes comme les autres, j'imagine. Elles se valent toutes !

Dom Emanuele se hâta de le faire taire. Momi approuva discrètement cette censure, et, s'adressant à sa fille, il mit sur le tapis, avec son laconisme idiot, la vieille parente qu'avait si fort exaltée le docteur Molesin :

— La tante, tu sais ! La tante nonne !

Le prêtre facétieux, qui savait quelque chose du Momi intime, s'écria dans son cœur : « Nom d'une pipe ! » Mais, avec les lèvres, il soutint qu'il avait voulu dire : « Toutes bonnes, toutes saintes ! » Quant à Dom Emanuele, il félicita Momi d'avoir gardé une si fidèle mémoire de cette tante religieuse :

— Un tel souvenir, déclara-t-il, est une bénédiction pour toute une famille. C'est l'aile d'un ange étendue sur tous les membres qui la composent !

Et, sous cette aile idéale, Momi prit, comme il convenait, un air de modestie béate.

Dom Emanuele ne revint pas à Velo en compagnie de Mme Bettina ; il préféra faire le tour par Lago avec le nouveau curé. Mais elle l'attendit de pied ferme sur le seuil de la maison canoniale, le cœur gros du discours que lui avait tenu Teresina. Ce discours, elle le versa, toute bouleversée, sur l'impassible componction du chapelain, où il parut couler comme l'eau sur le marbre.

— Il n'en est que plus nécessaire, prononça enfin Dom Emanuele, d'aller d'abord à Padoue. Après, vous aviserez. Si vous voyez que la jeune fille désire aller à Castelletto, eh bien ! vous irez à Castelletto.

Le dialogue fut interrompu par la joyeuse sonnerie des cloches qui annonçaient le retour de Sa Grandeur et qui appe-

laient le peuple à venir au-devant de lui jusqu'à la station de Seghe.

V

Montée dans sa chambre, Lelia écrivit pour Donna Fedele une lettre fort courte, qu'elle plaça dans son petit réticule d'argent. Puis elle ouvrit la valise préparée le matin, avec l'aide de Teresina; elle en retira les livres ascétiques et les images de piété, qu'elle mit sous clef dans un tiroir de son bureau, et elle les remplaça par la moitié du bouquet de rhododendrons et par le cher fascicule de Schumann. Ensuite elle tira un fauteuil devant l'armoire à glace, s'y laissa tomber, se regarda dans les sombres profondeurs du cristal où la lampe électrique, placée trop loin, ne jetait que de faibles lueurs.

Un petit coup fut frappé à la porte. Lelia se dressa. C'était son père. Il entr'ouvrit la porte, allongea le cou, passa la tête.

— Des picaillons? Il te faut des picaillons? Non, n'est-ce pas? Tu as encore tes cinq cents francs?...

Elle fut sur le point de répondre qu'elle en avait dépensé ou perdu une partie, afin de pouvoir demander une autre somme. Mais un frisson de dégoût lui courut dans les veines. Elle avait bien dans les veines une goutte du sang paternel; mais elle n'en avait pas deux. Elle répondit qu'elle n'avait besoin de rien. Momi retira sa tête. Un instant après, il l'avança de nouveau, dit à voix basse :

— Tu ne vas pas emporter tout? Veux-tu que je te garde le reste?... Non, non, non?... Bien, bien, bien!...

Et la physionomie de sa fille le décida à reculer et à se perdre définitivement dans les ténèbres extérieures.

Lelia se dévêtit lentement, palpitante et tremblante. A demi déshabillée, elle sentit que la respiration lui manquait, s'assit sur son lit, renonça pour un instant à ses desseins secrets. Ce fut un instant de faiblesse; mais, dès qu'elle en eut conscience, elle bondit comme sous un coup de fouet. Non, non, pas de lâcheté! Elle irait à lui ainsi qu'une esclave, se donnerait à lui sans penser au lendemain, serait pour lui une chose, une chose qu'on prend ou qu'on rejette! Et elle acheva de se déshabiller, se coucha, éteignit la lumière.

Les fébriles images de la fuite rêvée l'agitaient, la tourmen-

taient. Elle attira des deux mains les rhododendrons qui pendaient encore sur son oreiller et elle leur demanda les délicieuses images de l'amour, afin de chasser les autres.

XII

O MON DIEU!

I

Le lendemain matin, à cinq heures et demie, — une demi-heure avant le départ du train, — Lelia était déjà devant la gare d'Arsiero, sur la petite place avec Teresina qui l'accompagnait jusqu'à la voiture et avec Giovanni qui portait la valise. La jeune fille, qui se sentait observée par cette brave femme, lui donna de minutieuses instructions pour le jour où elle reviendrait, lui dit qu'elle avertirait par un télégramme, qu'elle voulait trouver un bain chaud et beaucoup de fleurs dans sa chambre. Teresina fut un peu rassurée par ces recommandations.

Puis arriva Mme Bettina Fantuzzo, tout essoufflée d'avoir couru, parce qu'elle avait peur d'être en retard. Lelia et elle montèrent aussitôt dans le wagon, où elles furent suivies par un officier du génie et par un officier de chasseurs alpins. Mme Bettina s'assit en face de Lelia et posa près de la jeune fille sa propre valise, pour empêcher que l'idée vînt à l'un ou à l'autre de ces deux êtres redoutables d'occuper la place. Dès que le train fut en marche, elle se mit à réciter son chapelet. Lelia baissa la glace et regarda par la portière, pour voir passer le cottage des Roses. Toutes les fenêtres y étaient fermées, sauf celle de la chambre de Donna Fedele. Ensuite Lelia cessa de regarder par la portière et fit semblant de dormir.

Peu après la station de Seghe, Mme Bettina lui toucha légèrement le genou. Lelia ouvrit les yeux. C'était San Giorgio qui passait, avec son petit cimetière où reposait M. Marcello. Elle regarda, sans comprendre d'abord ce que voulait d'elle sa compagne. Celle-ci voulait la prier de ne pas dormir, de se tenir

prête pour le prochain changement de train. Les changemens de train étaient le cauchemar de la pauvre femme. Lelia sourit, répondit qu'on avait bien le temps, ferma de nouveau les yeux. Deux minutes plus tard, autre appel. Mme Bettina, très troublée, ne retrouvait plus son billet. Un peu plus tard encore, elle essaya de baisser le store, n'y réussit pas, dut subir avec terreur l'aide d'un officier. Quand le changement de train fut accompli, elle eut grand'peur d'avoir oublié une ombrelle; mais, heureusement, Lelia l'avait prise. A Dueville s'installèrent dans le compartiment trois individus mal éduqués, qui tinrent sur les prêtres et sur les nonnes des propos détestables. Et les grains du chapelet recommencèrent à glisser entre ses doigts, ses lèvres recommencèrent à marmotter, à marmotter fiévreusement. Enfin le train s'arrêta en gare de Vicence, et Mme Bettina descendit, moite de la sueur de tant d'angoisses diverses, aussi heureuse que si elle était entrée au port après plusieurs jours de mer orageuse.

Les deux dames laissèrent leurs bagages à la consigne et prirent une voiture pour monter au sanctuaire. Il n'était pas encore huit heures, et le programme était de partir à onze heures pour Vérone et Desenzano. Au sanctuaire, Mme Bettina s'informa du Père Servite qu'elle connaissait.

— Si vous permettez, dit-elle à Lelia, je me confesserai la première.

Lelia ne répondit rien. Lorsque le Père vint et s'enferma dans le confessionnal pour confesser Mme Bettina, Lelia s'approcha d'un autre confessionnal placé auprès de la sacristie, dans un endroit sombre où il eût été difficile à sa compagne de la voir. Ce confessionnal était occupé. Au bout de quelques minutes, la paysanne qui s'y trouvait agenouillée se releva. Le Père sortit, jeta un coup d'œil aux alentours, observa un instant Lelia, seule personne voisine; puis, comme Lelia ne faisait pas mine de vouloir se confesser, il s'en fut à la sacristie. A son tour, Mme Bettina se releva et promena les regards autour d'elle, inquiète. Alors Lelia sortit de l'ombre et vint lui dire qu'elle s'était déjà confessée.

Un célébrant commença de dire la messe au maître-autel. Au *Domine non sum dignus*, Mme Bettina se leva de sa chaise pour s'approcher de la Sainte Table, et elle attendit un moment que Lelia fît comme elle. Quand elle vit que Lelia ne bougeait

pas, elle n'osa rien lui dire et elle s'en alla seule à la balustrade du chœur. Après la communion, quand elle eut mis fin à son pieux recueillement, elle se dit que peut-être la jeune fille avait rompu le jeûne par mégarde, avant de quitter la Montanina, ou qu'elle ne se sentait pas assez bien disposée en ce moment, et qu'elle communierait à une autre messe. L'horloge du campanile sonna neuf heures. Un prêtre en surplis et en étole monta au maître-autel, et quelques fidèles vinrent de nouveau s'agenouiller à la balustrade. Lelia continua de ne pas bouger. Lorsque le prêtre fut rentré à la sacristie, Mme Bettina rassembla tout son courage, et elle s'en trouva suffisamment pour formuler la moitié d'une demande :

— Et vous, ma chère demoiselle..., faites excuse..., n'avez-vous pas l'intention de?...

Lelia, devinant sans beaucoup de peine l'autre moitié, répondit :

— Je me propose de le faire demain à Castelletto.

Mme Bettina demeura encore un quart d'heure en oraison, et l'excellente créature y serait demeurée plus longtemps si Lelia, au lieu d'attendre d'elle le signal, n'avait pris l'initiative de se mettre debout et de montrer clairement qu'elle en avait assez.

Elles redescendirent à pied. Pendant un long bout de chemin, Mme Bettina garda la bouche close. Il lui était dur de mentir. Enfin, sur le pont de Campomarzo, le conseil frauduleux fut plus fort que l'honnêteté naturelle.

— Mademoiselle, dit-elle en tremblant, je ne me sens pas très bien. Si nous changions un peu notre itinéraire? Si, au lieu d'aller à Castelletto, nous allions seulement à Padoue? Ne vous plairait-il pas de faire une visite au Santo? Dans le cas où, plus tard, je me sentirais mieux, il nous serait encore possible d'arriver ce soir à Castelletto.

Lelia, surprise, hésita d'abord à répondre. Puis elle demanda du temps pour se décider. Elle consulterait l'indicateur. En effet, au café de la gare, elle le consulta longuement. Elle y trouva, — et ses yeux brillèrent de satisfaction, — qu'en partant de Padoue à deux heures cinquante de l'après-midi, on pouvait arriver à Castelletto un peu avant huit heures. Il était alors dix heures et demie. Le train de Padoue partait à onze heures huit. Le garçon apporta les deux cafés au lait qui lui

avaient été commandés. Lelia but le sien, laissa passer cinq minutes; puis elle dit qu'elle sortait pour mettre une lettre à la boîte et pour acheter des cartes postales. Elle offrit même à Mme Bettina de prendre les deux billets pour Padoue. Mme Bettina accepta et voulut donner tout de suite le prix de sa place.

— Mais non; nous ferons nos comptes plus tard, dit Lelia en se levant. C'est la seconde classe qu'il faut prendre?

— Oui, s'il vous plaît, répondit Mme Bettina, en remerciant par un aimable et humble sourire.

La jeune fille sortit. Au bout de dix minutes, elle n'était pas revenue. Quelqu'un cria dans le café :

— Les voyageurs pour Vérone, Brescia, Milan, en voiture!

Mme Bettina montra tant d'inquiétude que le garçon de café, après avoir enlevé le plateau et donné un coup de torchon à la table, lui demanda si elle partait.

— Bien sûr!

— Pour quel endroit, madame?

— Pour Padoue.

— Oh! pour Padoue, vous avez le temps. Vingt minutes encore à attendre.

Les minutes passaient et Lelia ne revenait pas. Mme Bettina, perdant patience, résolut d'aller à la recherche de sa compagne. Elle ne la trouva pas dans le vestibule de la gare, contigu au café. Il lui sembla qu'elle l'apercevait au milieu des gens qui entouraient le guichet; mais, vérification faite, ce n'était pas Lelia. Elle reconnut le commissionnaire qui avait porté leurs valises à la consigne, lui demanda s'il avait vu la demoiselle avec qui elle était le matin. Le commissionnaire répondit affirmativement; il ajouta même qu'il venait de porter au wagon les bagages de cette demoiselle et qu'il les lui avait arrangés dans le filet.

— Mais non! s'écria Mme Bettina, nerveuse. Il n'est pas possible que ma compagne soit partie!

Le commissionnaire insista.

— Et moi, madame, je vous dis que cette demoiselle est partie depuis cinq minutes par le train de Milan!

Comme Mme Bettina s'obstinait à soutenir qu'il faisait erreur, il demanda si cette demoiselle n'avait pas un cache-poussière à boutons bleus?... un chapeau bleu, avec un voile gris cendré?... des gants gris cendré?... une ombrelle bleue à manche

d'or?... Hélas! oui, Lelia avait tout cela! Eh bien! cette demoiselle était sortie du café, avait jeté une lettre dans la boîte, avait prié le commissionnaire de venir avec elle jusqu'à la consigne pour en retirer ses bagages, avait pris un billet, avait fait porter les bagages dans la salle d'attente de troisième classe, quoique son billet fût de première classe, et, dès que l'express à destination de Milan était arrivé en gare, elle avait couru sur le quai, sauté comme un chat dans un compartiment. Au surplus, à la salle d'attente, le commissionnaire lui avait demandé si l'autre dame ne voyageait pas avec elle; et elle avait répondu que l'autre dame allait à Padoue.

L'infortunée Mme Bettina sentit sa vue s'obscurcir et ses jambes plier sous elle. Si le commissionnaire ne l'avait pas retenue, elle serait tombée. En un instant, plusieurs personnes l'entourèrent, puis la ramenèrent ou, pour mieux dire, la portèrent au café. Là, on voulut lui faire boire un verre de marsala, qu'elle refusa avec le peu d'énergie dont elle était encore capable. Un des assistans, trop zélé, lui jeta de l'eau fraîche au visage.

— Non, non, non! Vous allez gâter mon chapeau! gémit la malheureuse.

Quand il fut bien certain que le cas n'était pas grave, les gens s'en allèrent, sauf la marchande de journaux et le garçon de café.

— Ce n'est rien, ce n'est rien! répétait à tout hasard la marchande de journaux. Vous allez voir, vous allez voir!

— Ah! mon Dieu! gémit Mme Bettina, quand elle eut recouvré ses esprits. Elle s'est sauvée dans un couvent! Elle s'est sauvée dans un couvent! Et me voilà seule à Vicence!

II

Donna Fedele, voulant ménager ses forces pour le voyage de Turin, n'avait pas quitté son fauteuil de toute la journée. Elle souffrait, mais avec patience. Elle se croyait près de sa fin. Si elle avait résolu de se faire opérer, c'était parce que, le mal étant arrivé à ce point, elle s'estimait obligée en conscience de tenter quelque chose. Elle prévoyait que l'opération, faite par Carle, réussirait bien, mais que, malgré tout, la fin ne tarderait guère. Elle se sentait trop délabrée pour avoir la force de vivre encore plusieurs mois. Elle était heureuse de souffrir, heureuse

d'expier ainsi maints péchés qu'elle avait commis par la pensée, au temps de sa jeunesse : péchés d'amour, péchés d'orgueil nés et morts au fond de son esprit, murmurés dans l'ombre du confessionnal, mais que pourtant cette âme contrite ne jugeait pas encore suffisamment lavés.

Elle avait reçu dans la matinée une bonne lettre de Dom Aurelio. Celui-ci lui annonçait qu'il se rendrait prochainement à Valsolda, lorsqu'on transporterait de Rome à Oria la dépouille mortelle de Piero Maironi. Il avait l'intention de passer alors quelques jours avec Massimo, et, avec l'aide de Dieu, il espérait guérir son ami d'une sorte de dépression morale si grave qu'elle lui troublait même l'intelligence. Donna Fedele avait répondu tout de suite à cet ami vénéré ; elle l'avait informé de la dernière lettre de Massimo, et elle lui avait parlé aussi de Lelia. Selon elle, Lelia était amoureuse ; mais la jeune fille, par orgueil, luttait contre son amour. Il était probable que, dans cette lutte, la passion finirait par vaincre ; malheureusement, l'amour de Lelia n'apporterait aucun réconfort spirituel à Massimo : car, pour ce qui concernait la foi et le sentiment religieux, l'âme de cette pauvre fille était un désert. Peut-être était-ce à Dom Aurelio que Dieu réservait la tâche d'y reconstruire le Christ et l'Église. Ensuite Donna Fedele instruisait le prêtre de la résolution qu'elle avait prise d'aller bientôt à Turin ; elle lui faisait entrevoir l'objet de ce voyage ; elle lui promettait de lui envoyer un télégramme pour l'avertir de l'heure où elle passerait à Milan, et elle lui disait que, s'il pouvait venir la saluer à la gare, elle en aurait le plus grand plaisir.

Vers sept heures du soir, allongée dans son fauteuil, elle contemplait les crêtes rocheuses du Barco, encore chaudes du soleil à peine disparu, et elle passait mentalement en revue les objets qui lui rappelaient des personnes chères, des événemens mémorables, objets que, pour cette raison, elle voulait avoir près d'elle, s'il lui arrivait de mourir à Turin. Quant au reste de ses bagages, il était confié aux soins de la cousine Eufemia.

La cousine Eufemia vint interrompre les méditations de Donna Fedele en lui apportant le courrier du soir. Il y avait trois lettres.

La première, envoyée du Mauriziano, annonçait que la chambre était prête et que le professeur examinerait la malade le lendemain du jour où elle arriverait.

La seconde était de l'homme d'affaires, qui répétait les mêmes renseignemens et qui demandait à être averti par un télégramme, lorsque Donna Fedele partirait d'Arsiero.

La troisième et dernière était celle de Lelia. Donna Fedele ne reconnut pas d'abord l'écriture de l'adresse. Elle décacheta l'enveloppe, et, avant de lire, elle jeta un coup d'œil sur la signature.

— Comment ! s'écria-t-elle. Par la poste ?

Dès les premières lignes, elle ouvrit de grands yeux. En poursuivant sa lecture, elle eut peine à retenir une exclamation, se redressa sur son fauteuil, lut une seconde fois.

— Mon Dieu, mon Dieu ! murmura-t-elle.

La lettre disait :

« Chère amie,

« Je monterai tout à l'heure dans le train qui, de Vicence, m'emportera vers Dasio. Je vais *lui* dire que j'ai été coupable et folle, et que, s'il veut de moi, je suis à lui pour jamais.

« Mon père ne sait pas, et il ne doit savoir que le plus tard possible. Pour réussir dans mon projet, j'ai feint, j'ai menti, en légitime fille d'un tel père.

« Pardonnez-moi. Ce que je fais est un acte d'amour, d'humilité, de justice. C'est à vous que je dois ma résolution et la force de l'accomplir. Ne m'adressez pas de reproches. Je me jette dans vos bras. Bénissez-moi.

« LELIA. »

Le jour mourait. Quand la cousine Eufemia revint pour demander à la malade si elle désirait de la lumière, si elle voulait se mettre au lit, Donna Fedele la pria d'écrire sous sa dictée deux télégrammes à expédier le lendemain matin. Le premier, adressé à Massimo Alberti, disait :

« On n'oubliera pas que l'on est chrétien et honnête homme. »

Le second, adressé à l'homme d'affaires, disait :

« Avertissez Mauriziano que, par suite de circonstances imprévues, je diffère voyage. »

Puis Donna Fedele se fit apporter l'indicateur des chemins de fer, le feuilleta, l'étudia, et finit par dicter ce troisième télégramme destiné à Dom Aurelio :

« J'arriverai demain à Milan par le train de onze heures du soir. Prière de me retenir deux chambres Hôtel Terminus. Excusez dérangement. Amitiés. »

Sur ce, la cousine protesta :

— Mais il est impossible de partir demain matin ! Il faudrait faire les malles cette nuit.

— D'abord, répondit Donna Fedele, nous ne partirons pas demain matin ; nous partirons demain dans l'après-midi ; et ensuite nous n'emporterons pas de malles.

— Nous n'emporterons pas de malles ?

Donna Fedele, après avoir réfléchi quelques instans, répondit qu'Eufemia ferait bien d'emporter sa malle, à elle. Quant à Donna Fedele, elle n'avait besoin que d'une valise et d'un sac de nuit.

Restée seule, elle laissa couler librement les larmes les plus douces qu'elle eût jamais répandues. Elle venait de faire le sacrifice de sa vie. Cette vie, elle l'avait offerte silencieusement à Dieu pour obtenir que deux âmes qui s'étaient éloignées de Lui revinssent à Lui, pour que la jeune fille, en qui M. Marcello avait religieusement aimé et honoré la mémoire de son fils mort, sortît indemne d'une périlleuse aventure. C'était la pensée de faire ainsi le don d'elle-même, qui provoquait ces larmes de tendresse et qui lui inspirait ce bonheur. Elle renoncerait à l'opération qui sûrement ne l'aurait pas guérie ; au lieu d'aller à Turin, elle irait rejoindre la folle jeune fille à Valsolda, s'imposerait à elle en souvenir de M. Marcello, s'imposerait à Massimo en souvenir de la mère du jeune homme.

Elle vit devant elle toute son existence. Cette existence lui parut très vide, très pauvre de bonnes œuvres ; et elle s'estima heureuse de pouvoir la terminer ainsi, remercia Dieu de lui accorder une telle fin. Et elle sentit courir en elle l'onde d'un réconfort, se sourit à elle-même, sourit aussi aux images réapparues de son père, de sa mère, des grands-parens qui l'avaient tant aimée dans son enfance : chères images qui à leur tour la regardaient, contentes d'elle, contentes de son pieux sacrifice, contentes de savoir qu'elle leur serait bientôt rendue. Elle prit dans un tiroir un carnet précieux. C'était un journal écrit par sa mère morte à vingt-deux ans, en lui donnant le jour. Elle y lut ces paroles, les dernières :

« Bénissez, ô mon Dieu, le petit ange que j'attends, de sorte qu'il soit toujours à Vous. »

Elle referma le carnet et murmura : « Toujours ! toujours ! » Oui, sa mère devait être contente d'elle, en paradis. Et sa grand'mère, sa vieille grand'mère qui lui enseignait à prier, qui lui racontait de si belles histoires ? Il y avait dans le carnet un feuillet détaché, un feuillet de papier rose où la vieille grand'mère, morte depuis quarante ans, avait écrit de sa main lasse une prière pour sa petite-fille. Donna Fedele savait cette prière par cœur ; mais elle voulut revoir l'écriture de la main lasse.

« Jésus infiniment humble, détruisez mon orgueil et mon amour-propre. Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit. Jésus modèle de douceur, donnez-moi une douceur parfaite, une parfaite charité envers mon prochain. Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit.

« Vertu à pratiquer :

« Le silence dans toutes les tribulations. »

— Oh ! oui, grand'mère chérie, le silence dans les tribulations, et aussi le silence dans la consolation !

Donna Fedele referma le carnet, le replaça dans le tiroir ; et le silence se fit dans son cœur plein de Dieu.

III

A sept heures du matin, en apportant le café au lait, la femme de chambre raconta à Donna Fedele la fuite de Lelia. Elle avait appris cette nouvelle du concierge, à qui un employé du chemin de fer l'avait annoncée, la veille au soir. La laitière connaissait aussi l'événement.

Vers neuf heures, tandis que la cousine Eufemia était très occupée aux préparatifs du départ, Teresina vint la voir, tout en larmes. Elle espérait que Donna Fedele savait quelque chose. Eufemia, convaincue que Donna Fedele ne savait rien, et craignant d'ailleurs de la déranger, renvoya Teresina, non sans l'avoir interrogée sur ce que le père pensait de l'affaire. Teresina ne put dire qu'une chose : le sieur Momi était parti pour Vicence, probablement dans l'intention de s'adresser à la police. Mme Bettina croyait que Mademoiselle s'était réfugiée dans un couvent. Mais Teresina, elle, croyait plutôt que Mademoiselle

était partie « pour se périr. » Déjà, une autre fois, la jeune fille n'en avait pas été loin.

Teresina partie, la cousine fit part à Donna Fedele des suppositions de cette excellente femme. Donna Fedele ne répondit rien ; mais elle écrivit à Teresina le billet suivant :

« Ma bonne Teresina,

« Je regrette de ne pas vous avoir vue. Le malheur que vous redoutez n'est pas à craindre. J'ai à ce sujet la promesse solennelle de Lelia. Salutations affectueuses.

« Votre
« F. V. DI B. »

Elle se sentait relativement bien. Comprenant que ce mieux lui venait de la satisfaction morale, elle craignit de se complaire orgueilleusement dans son propre sacrifice et se dit qu'en offrant sa vie elle n'offrait en réalité qu'une chose sans valeur, une chose qui ne lui appartenait presque plus, une lumière près de s'éteindre. Un peu avant de quitter le cottage, elle eut un moment de faiblesse. Assise dans la véranda, elle indiquait l'une après l'autre, au concierge armé de ciseaux, les quelques roses qui, de-ci, de-là, mélancoliques, allongeaient encore d'entre la verdure leur beauté atteinte par le temps et désormais sans sourire. Elle voulait emporter ces roses avec elle. Chaque fois qu'une fleur tombait dans la corbeille, la douce et triste émotion qui avait inspiré ce désir à la malade s'enfonçait plus avant dans son âme. Était-ce l'idée de sa propre journée qui allait choir de cette manière? Était-ce de la pitié pour les roses et pour elle-même? Était-ce l'impression d'un deuil que semblaient porter ces plantes affectueuses et ce fidèle cottage? Était-ce le chagrin de savoir que, pour elle, ces fleurs seraient les dernières? Était-ce tout cela ensemble qui l'attendrissait? C'était tout cela, et ce n'était rien de tout cela. Elle-même n'aurait pu expliquer son émotion.

Le concierge posa devant elle la corbeille pleine.

— Faut-il en cueillir encore? demanda-t-il.

— Non, répondit-elle à voix basse. C'est assez.

Le concierge s'en alla sans rien dire, triste, lui aussi, parce qu'il avait entendu parler de l'opération prochaine, qu'il connaissait le danger, et que, pour lui et pour sa femme, Mme Vayla

de Brea n'était guère moins que la Madone. La présence de cet homme avait gêné un peu le vague attendrissement de Donna Fedele. Quand elle fut seule, dans le vent de midi qui soufflait sans bruit entre les branches des rosiers et sur la terrasse déserte, elle redescendit, pour ainsi dire, de cette sphère supérieure où elle avait pris contact avec l'éternité, s'abandonna à la douceur de son émoi croissant, eut le sentiment du muet adieu que disaient les choses à son cœur mortel, du muet adieu que son cœur mortel disait aux choses. En bas, la grande conque verte riait, inconsciente, et nul adieu ne venait de la vallée ; mais le Barco savait, le Summano savait, la Priaforà savait ; et ces trois montagnes regardaient Donna Fedele comme des figures silencieuses, debout autour d'un lit, regardent un moribond qui, lui aussi, les regarde en silence.

Elle fut tirée de sa méditation par Eufemia qui, mal fagotée dans un vieux châle teint et reteint, vint l'avertir que l'heure du départ était arrivée.

Les deux femmes montèrent en voiture pour aller à la gare ; et, quand la voiture descendit la côte d'où l'on aperçoit la Montanina, blanche comme un dé de neige parmi la verdure des châtaigniers, Donna Fedele la considéra longuement.

Installée enfin dans le wagon, la malade ferma les yeux, comme si elle voulait dormir ; mais, en réalité, c'était pour ne plus voir ce cher pays qu'elle quittait sans espoir de retour.

Au café de la gare de Vicence, où les voyageuses durent attendre deux longues heures, la malade eut un moment d'angoisse. D'abord, l'incommode wagon du tramway à vapeur, puis les changemens de train l'avaient beaucoup fatiguée. Tout à coup, elle eut dans les épaules et dans la poitrine la sensation d'un froid, d'un fourmillement, et ses yeux s'obscurcirent. Après avoir bu un petit verre de cognac, elle se trouva mieux, recouvra la chaleur et la vision ; mais elle demeura consternée de cet accident, trembla de ne pas arriver vivante au terme du voyage. Avant de partir, elle n'avait pas songé à ce péril. Mais, dès lors, l'horrible appréhension resta plantée dans son cœur. Jusqu'à Milan, sa pensée revint toujours là, toujours là, comme la pensée de l'homme qui a une arête dans la gorge revient toujours là, toujours là, même si sa raison lui dit qu'il ne court aucun danger et qu'il ferait mieux de penser à autre chose. Elle se tourmentait surtout pour le lendemain, ne sachant s'il était

préférable qu'elle hâtât son départ de Milan, afin d'arriver plus vite au but, ou qu'elle retardât ce départ et se reposât, afin d'y arriver dans de meilleures conditions.

Après Treviglio, l'idée de revoir bientôt Dom Aurelio la réconforta un peu. Avoir pour compagnon jusqu'à la fin du voyage cet ami toujours prêt à l'assister spirituellement de son pouvoir sacerdotal, eût été pour elle un paradis. Mais, à un autre point de vue, il lui semblait que cela aurait des inconvéniens. Pour que Donna Fedele pût tenir entre ses mains les deux âmes, il était nécessaire que Lelia et Massimo la vissent arriver seule et presque mourante.

IV

Dom Aurelio attendait Donna Fedele à la sortie de la gare. Elle lui sourit de son sourire très doux, et il en eut un plus grand chagrin de la voir mortellement pâle et le corps presque déformé. Il aurait désiré prendre congé d'elle aussitôt après lui avoir dit que les chambres étaient prêtes : car il lui déplaisait de rentrer tard. Mais elle voulut absolument qu'il la conduisît jusqu'au Terminus. Là, elle causa avec lui dans le salon de l'hôtel désert et à peine éclairé. Elle lui raconta tout, sauf la gravité de son état. Dom Aurelio crut donc qu'elle pourrait sans danger continuer son voyage le lendemain, et il lui conseilla de passer par Porto Ceresio. Il s'affligea de la folie de Lelia ; mais d'ailleurs, il n'avait aucune inquiétude sur la conduite que tiendrait Massimo. Elle en montra quelque surprise. Passion, solitude, affaiblissement du frein religieux, tout cela, selon elle, favorisait trop les instincts. Elle connaissait par expérience, — par la seule expérience de l'âme, — le pouvoir de la passion, beaucoup mieux que ne le connaissait Dom Aurelio par les confessions entendues. En la quittant, le prêtre lui promit de revenir le lendemain matin, à dix heures. Elle se proposait de partir à onze.

Elle passa une nuit sans sommeil, mais elle souffrit peu. Le matin, elle se sentit horriblement lasse et incapable de partir à onze heures. Quand Dom Aurelio vint à l'hôtel, elle lui annonça que, pour plus de commodité, elle partirait seulement trois heures plus tard. Dom Aurelio lui donna une agréable nouvelle : il irait très prochainement à Valsolda. Il attendait un télé-

gramme qui lui annoncerait le moment où la dépouille mortelle de Benedetto partirait de Rome. Un prêtre accompagnerait le corps jusqu'à Milan, et, de Milan à Oria, c'était lui qu'on avait prié de remplir ce pieux office. Il avait accepté, pour être sûr que la cérémonie funèbre ne serait pas troublée par des paroles ou par des actes qu'aurait blâmés celui que l'on voulait honorer, et aussi parce que cela lui fournirait l'occasion de revoir Massimo. Leurs amis de Rome avaient demandé à Massimo de faire les démarches nécessaires pour l'inhumation au cimetière d'Abbogasio et de prononcer un discours sur la tombe. Massimo avait fait les démarches, mais refusait de prononcer le discours, donnant pour motif qu'un catholique seul pouvait s'acquitter de cette mission et que lui-même ne se sentait plus catholique. Dom Aurelio en était profondément affligé.

Au déjeuner, Donna Fedele ne put rien prendre. Des voyageurs, assis dans la salle à manger, la regardaient à cause de ses cheveux blancs, de ses grands yeux bruns, de son air de souffrance, de sa physionomie et de ses manières aristocratiques. Deux misses anglaises paraissaient comme fascinées par cette noble figure.

La malade qui, pour n'avoir pas à monter dans l'omnibus et à redescendre, s'était traînée à pied jusqu'à la gare, s'installa avec la cousine Eufemia dans un compartiment où montèrent encore trois jeunes hommes; et il résulta de leur conversation que l'un d'eux était un médecin qui allait en villégiature. Ses deux compagnons descendirent à Varese. Demeuré seul, il regarda Donna Fedele avec un respectueux intérêt. Elle s'en aperçut, craignit qu'il ne devinât sa maladie au seul aspect de sa physionomie et de sa personne, et qu'il n'eût l'idée de l'interroger. Alors elle mit la tête à la portière, et elle ne se retourna plus jusqu'à Porto Ceresio.

A Porto Ceresio, la vue du lac lui fit une impression indéfinissable. Maintenant elle touchait au but, elle était sûre d'arriver, de les voir; et elle en éprouvait du plaisir, de la peur, de l'anxiété. L'homme de peine qui prit ses petits bagages dut aider la cousine Eufemia à la soutenir : elle ne tenait plus sur ses jambes.

Le bateau à destination de Lugano, qui devait arriver de Ponte Tresa, ne se voyait pas encore surgir à gauche du petit promontoire boisé derrière lequel s'enfonce le lac. Les deux

femmes s'assirent devant le café, sur la terrasse qui regarde l'eau. Donna Fedele but quelques gouttes du lait qu'elle s'était fait servir, pour commander quelque chose. Jamais son cœur n'avait battu si fort. La terrasse, avec ses petites tables éparses, était déserte, et désert aussi le miroir des eaux glauques, immobiles, miroitantes sous le soleil ardent qui avait étouffé la brise. Là-bas, en face, la blanche Morcote veillait, muette sur les eaux muettes. La majesté des hautes montagnes qui dominent les sinuosités du lac et qui s'étagent par derrière, du côté de Lugano invisible, respirait la paix, la quiétude ; et Donna Fedele en recevait une impression de tristesse, parce qu'elle ne pouvait avoir ni l'une ni l'autre.

Enfin le bateau de Ponte Tresa déboucha de derrière le promontoire. Il faudrait tout à l'heure se traîner jusqu'à l'embarcadère. Quelques pas seulement ; mais comment Donna Fedele ferait-elle, si l'homme de peine ne venait pas l'aider encore, ainsi qu'elle l'en avait prié ? Ah ! le voici, ce brave homme ! La malade se leva de sa chaise, lentement, douloureusement, et, soutenue d'un côté par la cousine Eufemia, de l'autre par l'homme de peine, elle monta dans le bateau.

XIII

NUIT ET FLAMMES

I

En sortant de la salle d'attente de troisième classe, Lelia était montée rapidement dans une voiture de première classe, et elle avait eu soin de retenir le commissionnaire sous divers prétextes. Elle ne trouvait pas son porte-monnaie ; les bagages n'étaient pas bien placés dans le filet, etc. Ce fut à peine si le malheureux eut le temps de sauter à terre, quand le train démarra. Grâce à cette précaution, la jeune fille n'eut pas à craindre que cet homme se trouvât nez à nez avec Mme Bet-

tina, si par hasard celle-ci était sortie du café pour aller à la recherche de sa compagne.

Dans le même compartiment avaient pris place quatre autres personnes : une vieille dame, avec une demoiselle d'une trentaine d'années ; un jeune voyageur de commerce ; une chanteuse de café-concert, à l'élégance criarde. Lelia sentait que son cou et son visage s'étaient empourprés, et elle ne doutait pas que sa rougeur et son trouble eussent attiré l'attention. Elle tremblait que quelqu'un ne lui adressât la parole. Mais, en réalité, personne n'avait fait attention à elle. Le jeune voyageur continuait de causer avec la demoiselle ; la chanteuse continuait de sucer des pastilles et de respirer un flacon d'odeur. Et cependant le wagon s'éloignait de Vicence, s'éloignait de la Montanina, courait précipitamment, courait vers lui ! Le cœur de la fugitive battait avec le rythme précipité du train. Elle voyait trouble, et il lui semblait qu'elle avait aussi un voile trouble sur l'intelligence.

De temps à autre, elle regardait machinalement ses compagnons de voiture. La demoiselle, dans sa conversation avec le jeune homme, laissait transparaître une rare effervescence de tempérament amoureux. Elle étalait sa culture en matière de romans, de théâtre ; et, comme le jeune homme avait parlé d'un voyage qu'il ferait plus tard en Égypte, elle essayait de se faire promettre le don d'un scarabée. Mais le jeune homme, — cela ne se voyait que trop ! — eût été beaucoup plus content de promettre des scarabées à la chanteuse, laquelle, d'ailleurs, ne se souciait en aucune façon de ses œillades obliques, mais s'était mise à regarder Lelia. Celle-ci, par intervalles, et seulement pendant quelques minutes, observait cette petite comédie comme à travers une brume de feu ; puis elle se renfermait dans son délicieux et ardent secret.

La chanteuse descendit à Vérone. Les deux autres dames, qui allaient à Bergame, descendirent à Rovato. Puisqu'il n'était monté aucun autre voyageur, le jeune homme se trouva seul avec Lelia. Elle ne s'en aperçut même point. A partir de Vérone, l'état de son âme changeait progressivement. La flamme dévorante des premiers instans de liberté, lorsqu'elle croyait sentir déjà les bras et les lèvres de Massimo, tombait peu à peu, laissait paraître au fond de son cœur des points obscurs, des doutes, des inquiétudes qui grandissaient, qui s'assombrissaient. Durant la

première heure, Lelia avait vu se dessiner nettement devant elle, dans le pays lointain, les lignes principales de l'événement prémédité, la rencontre de deux amours, une joie, une ivresse, puis un brouillard et ce qu'il plairait au destin. Mais, à mesure que l'événement se rapprochait, elle discernait de moins en moins ces grandes lignes, distinguait de mieux en mieux diverses particularités embarrassantes auxquelles elle n'avait pas réfléchi et qui étaient pour ainsi dire les épines de la réalité. Des questions effrayantes se présentèrent à elle. Si, au moment décisif, elle n'avait pas le courage de se montrer? Si la résolution prise était trop dure pour son orgueil? Si son acte paraissait lâche ou impudent à Massimo? Cependant le train courait vers l'événement, et pour son esprit, pour ses sens, cette course devenait un tourbillon de forces aveugles qu'elle aurait déchaînées et qu'elle ne pourrait plus contenir.

Elle ne prit pas garde que le voyageur de commerce s'était rapproché d'elle pour baisser le store, et la protéger contre les rayons du soleil; elle ne prit pas garde qu'ensuite il s'était assis vis-à-vis d'elle et qu'il se penchait pour la dévisager. Elle n'eut conscience de la situation qu'au moment où le jeune homme, encouragé par cette apparente indifférence, lui prit doucement une main entre les siennes. Elle retira la main avec indignation, et il lui fit des excuses auxquelles elle ne répondit qu'en se levant et en allant s'asseoir à l'autre bout du compartiment. Le jeune homme n'osa pas tout de suite se rapprocher d'elle; mais il devint d'une galanterie insolente, lui dit que, puisqu'elle avait l'habitude de voyager seule, jeune et jolie comme elle était, elle ne devait pas s'effaroucher pour si peu de chose, et qu'au surplus il serait bien aise de voir encore la colère briller dans ses yeux, parce qu'elle avait les yeux très beaux lorsqu'elle était en colère. Après quoi, il se rapprocha de nouveau, sous prétexte que, de loin, il ne pouvait pas les admirer comme ils le méritaient. Alors, elle sortit dans le couloir, toute tremblante, et elle pria le conducteur de vouloir bien lui porter ses bagages dans un autre compartiment où il n'y avait que deux vieilles dames.

A Milan, elle dut changer de train pour Porto Ceresio, où elle arriva par la pluie. Les montagnes, chargées d'une épaisse brume, ne montraient que leur pied noir autour du lac blanchâtre et ridé. Cette brume fit plaisir à Lelia, qui put au moins

s'imaginer qu'elle arriverait jusqu'à *lui* sans être aperçue. Elle eut aussi plaisir à constater qu'aucun bateau n'était à l'embarcadère et qu'il n'y en avait aucun en vue sur le lac : de cette façon, la minute de la rencontre lui semblait moins rapprochée. Lorsque le point flottant et mobile apparut devant le promontoire de gauche, son cœur se reprit à battre comme dans le train de Vicence. Cette fois, c'était la dernière étape.

En montant à bord, elle faillit perdre la respiration. Elle s'arrêta un instant sur la passerelle, et, malgré l'averse, elle n'ouvrit pas son parapluie. Il n'y avait presque personne sur le pont. Lelia s'assit à l'arrière. Ses yeux étaient fixés sur l'eau, mais ne la voyaient pas. Le battement sourd et régulier des pistons, s'ajoutant au battement fort et régulier de son cœur, emplissait son esprit vide de pensée. Le distributeur de billets dut lui demander deux fois où elle allait. Elle aurait souhaité répondre : « A Lugano ; » mais elle répondit : « A San Mamette, » comme si sa langue obéissait à une mystérieuse volonté du sort. Elle s'enquit du temps qu'il fallait pour arriver à San Mamette. Quand elle sut qu'il fallait plus d'une heure et qu'auparavant le bateau toucherait à Lugano, elle respira un peu, laissa ses regards errer quelques instans sur le lac, considéra le réseau mouvant des innombrables petits cercles que la pluie formait sans cesse au pied noir des montagnes. Lorsque le bateau ralentit, près de Melide, elle se crut arrivée à Lugano ; et, quand elle apprit que c'était seulement la station suivante, elle retomba dans une sorte d'atonie cérébrale.

Bientôt défilèrent devant elle les hôtels aristocratiques de Lugano, les maisons humides, les jardins dont la verdure blafarde se perdait dans le brouillard. Un, deux, trois arrêts. Des passagers sortirent, d'autres entrèrent. On cria : « Les voyageurs pour Gandria, Santa Margherita, Oria, San Mamette, Osteno, Cima, Porlezza ! » Lentement, à force de bras, le bateau fut repoussé du débarcadère, et l'on réentendit les coups de piston. Le bateau vira lentement, mit le cap sur les brumes du large. En arrière, les maisons humides, les hôtels, les jardins de Lugano se voilèrent de pluie, s'effacèrent vite dans le lointain.

Alors souffla brusquement dans l'âme de Lelia un vent nouveau, et toutes les raisons de se donner s'y réveillèrent avec force. Elle se leva de son siège, vint à la proue. Seule et droite

sous la pluie fine, elle regardait devant elle, palpitante, heureuse, résolue. A Gandria, la pluie cessa. Devant le bateau, une rafale obscurcissait le lac ; la brume remontait sur les flancs ruisselans des montagnes. Les cimes de la Galbiga, du Bisgnago, des dolomites de Valsolda se découvrirent, hautes dans le ciel; et, très lointain, gris, enfumé de nuages, se découvrit aussi l'énorme Legnone.

Le bateau entra dans le vent. Le voile et les vêtemens de Lelia palpitaient derrière elle comme les plis d'un drapeau. Elle ne quitta pas sa place. Le vent, le lac noir, les noires et sauvages montagnes exaltaient son âme ardente de passion.

— Madame, lui dit le distributeur de billets, la prochaine station est San Mamette.

Soudain elle se sentit calme et forte. Dès que le bateau eut accosté, elle en sortit d'un pas ferme. Quelques paysans sortirent avec elle. Ni sur le quai ni sur la place on ne voyait personne, à cause du mauvais temps. Un homme de service lui indiqua l'hôtel Valsolda, à deux pas du débarcadère. Elle entra dans le petit vestibule, sombre et vide, et s'y arrêta, ne sachant si elle devait monter l'escalier. Enfin une personne descendit, l'aperçut, remonta vite ; et, quelques instans après, l'hôtelier se présenta.

— Madame désire ?...

— Une chambre, s'il vous plaît, répondit-elle, d'une voix mal assurée.

Pendant les quelques minutes qu'elle avait attendu dans le vestibule, le silence de ce lieu inconnu lui avait semblé hostile. C'était la première impression glaciale de ces dures réalités auxquelles elle n'avait point songé en méditant sa fuite, mais qu'elle avait confusément pressenties durant le voyage. L'idée de passer la nuit entre ces murailles mit dans sa tête un tumulte d'imaginations sinistres, dans son cœur un effroi invincible, quoiqu'elle eût honte de sa peur. Heureusement pour elle, l'hôtelier, qui était un excellent homme, remarqua tout de suite la distinction et l'embarras de la jeune voyageuse, et il fut très aimable avec elle. Il lui dit que la servante allait lui montrer les chambres dont il pouvait disposer. Par le fait, il pouvait disposer de presque tout son hôtel.

Lelia, un peu réconfortée, suivit la servante qui la mena au second étage et qui lui fit voir une belle chambre d'angle,

avec vue sur le lac. La voyageuse déclara aussitôt qu'elle ne désirait pas en voir d'autres et qu'elle prendrait celle-ci. La servante lui demanda si elle avait besoin de quelque chose. Non, de rien. Et elle ne voulait pas dîner? Quoiqu'elle se sentît incapable de prendre la moindre nourriture, elle commanda qu'on lui servît un petit repas dans sa chambre, pour que la servante eût l'occasion de revenir : cela lui permettrait de demander à cette fille quelques renseignemens sur Dasio. Mais, lorsque la servante apporta le repas, Lelia n'osa plus parler de Dasio.

Restée seule pour la nuit, elle se traita elle-même de sotte et de lâche, se raidit contre sa lâcheté, tâcha de ranimer son courage en pensant à son père, aux prêtres de Velo, à leurs nauséabondes machinations qu'elle avait déjouées. Mais alors aussi, pour la première fois, l'image de Donna Fedele lui réapparut, avec ces grands yeux bruns sous un front haut que couronnait une mince bordure de cheveux blancs : et elle entendit la voix d'or lui dire : « Ah ! jeune fille, qu'as-tu fait? » Mais ce qui était fait ne pouvait se défaire.

Elle s'accouda à l'appui d'une fenêtre. Au loin, devant elle, parmi l'ombre épaisse de la nuit brumeuse, un petit feu électrique tournait lentement et dardait sa lumière sur les eaux et sur les rives. Pendant une seconde émergeaient de l'obscurité des villas blanches, des roches, des pans de forêts, explorés par le jet lumineux comme par un œil souverain qui les passerait jalousement en revue. Elle vit le cône effilé qui s'avançait vers elle, fut investie par la lumière blanche que dardait l'œil inquisiteur, puis fut replongée subitement dans les ténèbres. Là-haut, vers la gauche, sur la montagne noire, près du ciel un peu moins sombre, d'autres feux resplendissaient, alignés. Le jet lumineux venait d'un torpilleur de la douane ; les feux alignés étaient les lampes électriques du funiculaire de Santa Margherita et de l'hôtel Belvedere. On entendait le clapotis des flots. Lelia eut l'impression d'une nuit d'enchantemens dans le pays le plus sauvage et le plus étrange de la terre. Son trouble intérieur s'apaisa. Elle suivit des yeux le mouvement giratoire des éclairs électriques qui fouillaient le pied boisé des montagnes, les eaux agitées, les groupes de maisons blotties sur les rives. Peut-être un de ces groupes était-il Dasio. Tout à coup la lumière blanche tomba sur elle, parut osciller à droite et à

gauche avant de continuer sa ronde. Elle fit un bond en arrière.

Enfin, brisée de fatigue, elle se jeta sur son lit sans se déshabiller, résolue à passer la nuit de cette manière. En vertu d'un mystérieux accord du physique et du moral, le fait d'abandonner son corps au repos la prédisposa à abandonner aussi son âme au Destin. Dans son lit, elle se rappela l'une après l'autre les phrases des lettres où Massimo parlait d'elle; et toutes ces phrases, les tendres et les rudes, avaient un même esprit d'amour. Maintenant qu'elle s'était remise entre les mains de cette Volonté inconnue de laquelle dépendent les événemens, elle se complaisait à s'arrêter sur cette pensée : « Il m'aime. »

Un peu avant l'aube, elle s'assoupit. Lorsqu'elle se réveilla, il faisait clair. Elle s'étonna de ce sommeil qui l'avait prise malgré elle, descendit de son lit, ouvrit la fenêtre. Elle ne vit plus ni l'œil rayonnant, ni la rangée des lampes électriques; mais elle vit sous sa fenêtre une treille, une cour humide, quelques petits champs, et, un peu plus loin, le lac endormi qui reflétait un ciel couvert et lourd. Déjà le grand jour venait, et avec lui le Destin.

ANTONIO FOGAZZARO.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

MÉRIMÉE

INSPECTEUR DES MONUMENS HISTORIQUES [1]

Ce fut au mois d'avril 1834 que Mérimée devint inspecteur des monumens historiques.

Il avait trente et un ans, était déjà célèbre dans les lettres comme dans le monde, et passait pour un très mauvais sujet.

Il avait débuté, neuf années auparavant, par deux jolies mystifications : pour publier son premier livre il avait pris le masque d'une comédienne espagnole, *Clara Gazul;* pour publier le second, le masque d'un barde illyrien, Hyacinthe Maglanovitch. Ni le théâtre de *Clara Gazul*, ni la *Guzla* n'avaient attiré tout d'abord l'attention du public. *La Jacquerie* et *la Famille de Carvajal* n'eurent pas un succès beaucoup meilleur. Mais, dans l'espace de deux années, 1829-1830, Mérimée publia un roman, *la Chronique de Charles IX;* des nouvelles, d'admirables nouvelles : *Mateo Falcone*, *la Vision de Charles XI*, *l'Enlèvement de la redoute*, *Tamango*, *Federigo*, *la Perle de Tolède*, *le Vase Étrusque*, *la Partie de trictrac;* des proverbes, *l'Occasion*, *le Carrosse du Saint-Sacrement*, *les Mécontens;* et enfin des *Lettres d'Espagne*. *La Double méprise* avait paru en 1833.

(1) J'ai consulté pour cette étude, outre les ouvrages et les diverses correspondances de Mérimée : Augustin Filon, *Mérimée et ses amis; Mérimée;* — Maurice Tourneux, *Prosper Mérimée, comédienne espagnole et chanteur illyrien;* — Lucien Pinvert, *Sur Mérimée, notes bibliographiques et critiques;* — F. Chambon, *Notes sur Mérimée;* — Du Sommerard, *les Monumens historiques de France à l'Exposition universelle de Vienne;* — *Lettres inédites de Viollet-le-Duc.*

et *les Ames du Purgatoire*, l'année suivante, dans la *Revue des Deux Mondes*. Bref, en 1834, Mérimée avait produit une grande partie de son œuvre, et, parmi les écrivains de son âge, aucun n'était alors en possession d'une renommée aussi incontestée.

Il n'était d'aucun parti littéraire. Il plaisait aux classiques par la pureté et la sécheresse de son style, par son art sobre et robuste. Planche le louait ici même. Hugo le traitait amicalement. Stendhal lui témoignait la plus vive admiration. Musset, dans des vers qui ne sont point admirables, mettait son nom à côté de celui de Calderon :

> L'un, comme Calderon et comme Mérimée,
> Incruste un plomb brûlant sur la réalité,
> Découpe à son flambeau la silhouette humaine,
> En emporte le moule, et jette sur la scène
> Le plâtre de la vie avec sa nudité.

(A la lecture de tels vers, quel combat dut s'engager entre la vanité flattée et le goût blessé d'un Mérimée !)

L'ambition ne dominait pas sa vie. Il recherchait d'autres succès que ceux de la littérature et d'autres plaisirs que celui d'écrire. On rencontrait dans tous les salons ce personnage aux allures correctes et glaciales, les traits du visage fortement caractérisés, le regard « furtif et pénétrant, » les lèvres pincées et ironiques, la voix gutturale et sans nuances. Il avait le goût des amitiés féminines autant que celui du libertinage. Il était dandy et anglomane, comme le voulait la mode, et cachait sous un cynisme imperturbable une sensibilité très vive. En ce temps-là, il semblait cependant que ses attitudes de « mauvais sujet » ne fussent point simple affectation. M. Augustin Filon, le mieux renseigné de ses biographes, affirme qu'il est fort difficile de rendre aimable cette période de l'existence de Mérimée : 1830-1834 ; et « que le plus complaisant ou le plus effronté des entrepreneurs de réhabilitations posthumes y échouerait. » Mérimée don-juanisait dans le monde, et ailleurs. On distingue assez bien la figure de l'homme à travers la plainte d'une de ses victimes : « Un de ces jours d'ennui et de désespoir, je rencontrai un homme qui ne doutait de rien, un homme calme et fort, qui ne comprenait rien à ma nature, et qui riait de mes chagrins. La puissance de son esprit me fascina entièrement; pendant huit jours, je crus qu'il avait le secret du bonheur, qu'il

me l'apprendrait, que sa dédaigneuse insouciance me guérirait de mes puériles susceptibilités. Je croyais qu'il avait souffert comme moi, et qu'il avait triomphé de sa sensibilité extérieure. Je ne sais pas encore si je me suis trompée, si cet homme est fort par sa grandeur ou par sa pauvreté. Je suis toujours portée à croire le premier cas. Mais à présent, peu m'importe. » Cette victime, c'était George Sand. La désillusion avait été amère. Mais à quoi pensait l'obligeant Sainte-Beuve, le jour où il s'était avisé de recommander Prosper Mérimée à la sollicitude de George Sand?

La Révolution de 1830 n'avait pas été inutile à Mérimée. Elle avait fait de lui d'abord un maître de requêtes, puis le chef du cabinet de M. d'Argout. Celui-ci quitta le ministère en 1834, et, selon une coutume qui, chacun le sait, est depuis longtemps tombée en désuétude, « casa » son chef de cabinet. Le poste d'inspecteur des monumens historiques était vacant, Vitet qui l'occupait ayant été nommé conseiller d'État. Il y fallait un antiquaire, et ce fut Mérimée qui l'obtint. Mais la Providence, à laquelle Mérimée ne croyait point, veillait sur les monumens français. D'un jeune homme qui, jusqu'alors, avait mis tous ses soins à écrire comme Voltaire et à se cravater comme Brummel, elle fit le plus zélé des fonctionnaires et le plus consciencieux des archéologues.

Pour comprendre combien fut difficile et glorieuse l'œuvre accomplie par Mérimée, on doit se rappeler qu'en 1834, la science des antiquités nationales était encore toute nouvelle.

Depuis quatre siècles, le monde moderne pleurait sur les ruines de la civilisation antique, maudissait le sacrilège des Barbares et recueillait pieusement les débris de la Grèce et de Rome. Dans la ferveur de ses enthousiasmes et de ses regrets, il se détournait avec horreur des monumens qu'avaient édifiés, durant le moyen âge, les ennemis du nom latin. Les humanistes de la Renaissance avaient fondé l'archéologie grecque et l'archéologie romaine; plus tard, des érudits, comme Winckelmann, y avaient appliqué la rigueur des méthodes scientifiques. Les cabinets des amateurs regorgeaient de sculptures, d'inscriptions et de médailles antiques. Les restes des monumens romains étaient vénérés, étudiés, reproduits de toutes les manières. Mais jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, personne ou presque personne

ne s'était avisé de considérer l'art du moyen âge comme digne d'attention et d'estime. Ces productions « gothiques » faisaient l'objet d'un mépris universel. Seul, le collectionneur Gaignières avait eu l'idée d'en réunir et d'en conserver les images. Seul, l'abbé Lebœuf dans son *Histoire du diocèse de Paris* avait tenté d'en distinguer les époques et les styles. Des architectes comme Boffrand et comme Blondel s'étaient montrés sensibles à la beauté des constructions ogivales. Mais nul n'admettait qu'il eût existé un art de la statuaire avant la Renaissance. On démolissait donc, on altérait les édifices du moyen âge sans remords, sans scrupules.

La Révolution fut le signal d'un terrible vandalisme. Mais, antithèse assez déconcertante, c'est au temps de la Révolution qu'apparaît pour la première fois un sentiment inconnu des siècles précédens, le respect des monumens du passé, de tout le passé de la France. Les Jacobins décrètent « la destruction des monumens susceptibles de rappeler la féodalité et l'anéantissement de tout ce qui était propre à faire revivre le souvenir du despotisme ; » mais, en même temps, ils prescrivent les mesures nécessaires à « la conservation des objets pouvant essentiellement intéresser les arts. » Les révolutionnaires saccagent les tombeaux des rois et achèvent de briser, aux portiques des cathédrales, les sculptures qu'avaient épargnées la fureur des guerres religieuses et les restaurations de l'âge académique; mais, secondé par David et Grégoire, Lenoir offre un asile aux chefs-d'œuvre de tous les siècles et de tous les styles, dans son musée des Monumens français.

Après la Révolution, les désastres causés par les iconoclastes et les pillards, ceux plus graves encore causés par les acquéreurs de biens nationaux, puis la dévastation de tous les grands domaines de France par la bande noire soulèvent l'indignation des artistes, des poètes et des historiens. Chateaubriand avait, le premier, célébré les magnificences de l'art chrétien. Taylor et Nodier parcourent la France et en recensent les richesses. Montalembert adolescent publie, en 1829, *Du catholicisme et du vandalisme dans l'art.* Victor Hugo écrit, en 1823, son ode admirable *La Bande noire*, puis compose *Notre-Dame de Paris*, qui est moins un roman qu'un plaidoyer pour l'architecture du moyen âge, et enfin lance, en 1832, une furieuse diatribe contre les vandales, qui se termine par ces lignes : « On fait des lois sur

tout, pour tout, contre tout, à propos de tout. Pour transporter les cartons de tel ministère d'un côté de la rue de Grenelle à l'autre, on fait une loi ; et une loi pour les monumens, une loi pour l'art, une loi pour la nationalité de la France, une loi pour les souvenirs, une loi pour les cathédrales, une loi pour les grands produits de l'intelligence humaine, une loi pour l'œuvre collective de nos pères, une loi pour l'histoire, une loi pour l'irréparable qu'on détruit, une loi pour ce qu'une nation a de plus sacré après l'avenir, une loi pour le passé, cette loi juste, bonne, excellente, sainte, nécessaire, indispensable, urgente, on n'a pas le temps, on ne la fera pas ! » On l'a faite, en 1887, cinquante-cinq ans plus tard. Mais le cri des poètes et des historiens n'avait pas été perdu, car, en 1830, le gouvernement de Louis-Philippe créa l'inspection des monumens historiques, dont Vitet fut le premier titulaire.

En même temps que la guerre était ainsi déclarée aux démolisseurs, les antiquaires commençaient l'étude raisonnée des monumens du moyen âge. Millin voyageant dans le Midi de la France (1807) en décrivait les édifices chrétiens. Mais le véritable fondateur de l'archéologie médiévale est Arcisse de Caumont. En 1824, il n'a que vingt-trois ans, et publie son *Essai sur l'Architecture du moyen âge, particulièrement en Normandie*. En 1830, il commence son *Cours d'antiquités monumentales*. En 1832, il constitue une sorte de ligue entre les archéologues du Poitou, du Maine, de la Touraine et de la Normandie pour défendre le baptistère de Saint-Jean contre la municipalité de Poitiers, et de cette association fortuite naît, en 1834, la *Société française d'archéologie* dont on sait les glorieuses destinées. Vers la même époque, Du Sommerard rassemble dans son cabinet d'amateur une merveilleuse collection d'objets de la Renaissance et du moyen âge.

Tel est l'état des esprits et tel est l'état de la science archéologique, lorsque Mérimée devient inspecteur des monumens historiques.

Il partage les indignations de Victor Hugo contre les vandales. Il a le goût de l'histoire et l'a montré dans tous ses écrits ; il est, comme tous ses contemporains, curieux du moyen âge, et l'a bien prouvé en composant les « scènes féodales » de *la Jacquerie*. Mais pour l'étude des monumens, il n'a d'autres guides que les premiers essais de Caumont et le rapport que son

prédécesseur, Vitet, a adressé au ministre après un voyage dans le Nord de la France. Il écoute donc les avis de Vitet, et, sur le point de partir pour sa première tournée, il écrit à Caumont pour lui demander conseil. Mais en réalité, c'est sur le terrain qu'il va apprendre son métier d'archéologue.

La nature, d'ailleurs, l'a pourvu de toutes les aptitudes. Il sait dessiner. On nous a montré quelques-uns de ses croquis et quelques-unes de ses aquarelles. Ce sont d'aimables travaux d'amateur où l'on retrouve la qualité maîtresse de son esprit : l'exactitude. Cette qualité le sert admirablement, lorsqu'il veut fixer sur une page de son album le profil d'une ogive ou la forme d'un chapiteau ; elle le sert encore mieux, lorsque, en une prose sèche et précise, il décrit tous les détails d'une construction. Sa mémoire est claire et parfaitement ordonnée, ce qui lui permet, entre les œuvres diverses, des rapprochemens rapides et des comparaisons sûres. Enfin Mérimée est doué de la vertu la plus nécessaire à un archéologue : la méfiance.

Il porte au doigt une pierre sur laquelle est gravée cette devise : μέμνασ' ἄπιστεῖν, souviens-toi de te méfier. Pour l'écrivain la bague est de bon conseil : elle l'empêche de tomber dans le pathos romantique, elle lui impose la mesure et le goût, elle le maintient dans les limites de son talent. Tout se paie, il est vrai, et trop de méfiance conduit parfois Mérimée à gâter l'émotion de ses récits par des recherches d'esprit inopportunes et agaçantes. Mais nous lui pardonnons. Tant et tant de ses contemporains déploient alors une si intolérable et si bruyante naïveté ! Pour l'homme, il semble que la devise fut moins heureuse, s'il est vrai que Mérimée s'est dépeint sous les traits de Saint-Clair dans *le Vase étrusque :* « Il était fier, ambitieux ; il tenait à l'opinion, comme y tiennent les enfans ; dès lors, il se fit une étude de cacher tous les dehors de ce qu'il regardait comme une faiblesse déshonorante. Il atteignit son but, mais sa victoire lui coûta cher. Il put celer aux autres les émotions de son âme trop tendre ; mais, en les renfermant en lui-même, il se les rendit cent fois plus cruelles. Dans le monde, il obtint la triste réputation d'insensible et d'insouciant ; et dans la solitude, son imagination lui créait des tourmens d'autant plus affreux qu'il n'aurait voulu en confier le secret à personne... » Disons cependant que Mérimée ne passe point sa vie les yeux fixés sur sa bague, et oublie de la regarder,

lorsqu'il écrit à ses « inconnues. » Quant à l'archéologue, ce μέγνασ' ἀπιστεῖν est pour lui, sans conteste, la meilleure des règles; elle le met en garde contre les légendes et contre ses propres préjugés.

Il exerça sa fonction pendant dix-neuf ans. Sa besogne était double. Il lui fallait parcourir toutes les provinces, reconnaître et étudier les monumens, décider les réparations, déterminer les municipalités à y concourir et rédiger des rapports au ministre. Puis, à Paris, il devait batailler pour obtenir les crédits nécessaires et se débattre au milieu de toutes les complexités administratives. Pour porter le poids de cette tâche écrasante, il fut d'abord tout seul, et ne disposa que de 120 000 francs. Il en obtint 200 000 en 1836. La Commission des monumens historiques fut instituée en 1837. Leprévost, Vitet, Montesquiou, Taylor, Caristie et Duban furent les premiers à en faire partie. De tels concours furent utiles à Mérimée. A partir de ce moment, les crédits augmentèrent presque d'année en année; portés à 400 000 francs en 1838, ils étaient de 1 100 000 francs en 1859. La Révolution de 1848 n'avait rien changé ni à l'organisation des monumens historiques, ni à la situation de Mérimée.

De cette grande activité qui laissa peu de loisirs à Mérimée, les preuves sont accumulées dans les archives de la Commission des monumens historiques. Mais lui-même a publié plusieurs de ses rapports, dans quatre volumes : *Notes d'un voyage dans le Midi de la France; Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France; Notes d'un voyage en Auvergne; Notes d'un voyage en Corse*. D'autres rapports ont été recueillis dans une étude sur les *Monumens historiques de France* de M. Du Sommerard, et dans les *Notes sur Mérimée*, de M. Chambon. Enfin la correspondance nous montre, sous une forme plus familière, l'inspecteur en tournée. Nous avons donc entre les mains tout le nécessaire pour connaître les impressions de voyage de Mérimée, ainsi que ses idées sur l'art et l'archéologie.

Il adore voyager. Tout le long du chemin, il peste contre les carrioles et les auberges; en Bretagne, il trouve les femmes repoussantes, les vivres médiocres et le patois inintelligible; il entre en fureur contre la saleté de l'Auvergne, et maudit les punaises de la Corse. Mais ce sont là des propos comme en tiennent tous les voyageurs désireux de se donner des airs

d'héroïsme aux yeux des casaniers. Au fond il prend fort gaîment parti de toutes ses mésaventures, et les touristes ont encore des mésaventures sur les routes de France, sous le règne du roi Louis-Philippe. Il vient de quitter Paris pour la première fois et roule sur les chemins de Bourgogne, il écrit à son ami Hippolyte Royer-Collard : « Je suis entré aujourd'hui à Autun en écrasant une oie sous les roues de mon char traîné par deux chevaux au galop. Ce char était un tapecul presque sans dossier. Chaque pavé saillant me faisait sauter deux pieds en l'air. J'ai fait vingt lieues aujourd'hui en changeant sept fois de voiture. Quelquefois j'étais dans de magnifiques calèches, d'autres fois dans d'horribles machines sans ressorts, suivant que les maîtres de poste étaient des messieurs ou des paysans. Je suis roué, moulu. Précisément comme je sortais de sentiers dans le plus infâme des tapeculs, j'ai rencontré trois Anglaises charmantes qui ont daigné rire des sauts que je faisais; je m'en suis vengé en leur disant des infamies en bon anglais... » Et cette bonne humeur résistera à d'innombrables voyages. Car le voici, dix ans plus tard, sur les routes en compagnie cette fois d'un jeune architecte de ses amis, Viollet-le-Duc, et ce dernier écrit à son père : « Mérimée est le modèle du bon voyageur, toujours en train, toujours d'égale humeur ; on acquiert sans cesse auprès de lui en passant son temps le plus agréablement du monde; nous menons la vie la plus active et la plus remplie qu'il soit possible de mener; tous deux d'une santé robuste nous dormons peu, nous travaillons beaucoup, et nous sommes convenus hautement de ne jamais nous plaindre. Peu soucieux du lendemain, nous ne nous préoccupons jamais que de l'affaire présente. »

Et comme il s'amuse de bon cœur à toutes les surprises de sa vie nomade! Ce sont les gens d'Apt qui lui donnent un banquet et le font boire comme un templier. C'est une jeune gouvernante anglaise qu'il rencontre chez le préfet du Gard et qui désire interroger le « célèbre archéologue » sur les monumens du département. « Cela, écrit-il, m'a paru drôle d'interroger ainsi le monde, et j'ai pris plaisir à blaguer la petite miss à douze francs par heure de blague. Elle était tentée de me dire en me quittant, comme l'écolier de Méphistophélès : « Il me semble que j'ai une roue de moulin dans la tête. » A Montpellier, c'est une très jolie fille qui s'appelle Gabrielle,

native de Toulouse, et dont il lui est loisible d'être le Henri IV. « Mais, dit-il, mélancoliquement, mes archéologues sont Saint-Simoniens et vertueux. » Évidemment, ses archéologues, comme il les appelle, gâtent un peu le plaisir de la promenade archéologique. « Quand je ne vais pas en voiture, — c'est encore une lettre à son ami Royer-Collard, — je me lève à neuf heures, je donne audience aux bibliothécaires, archivistes et autres espèces. Ils me mènent voir leurs masures. Si je dis qu'elles ne sont pas carlovingiennes, on me regarde comme un scélérat, et on ira cabaler auprès du député pour qu'il me rogne mes appointemens. (Déjà !) Pressé entre ma conscience et mon intérêt, je leur dis que leur monument est admirable et que rien dans le Nord ne peut y être comparé. Alors, on m'invite à dîner, et on dit dans le journal du département que j'ai bougrement d'esprit. On me prie de déposer une pensée sublime sur un album. J'obéis en frémissant. Le soir on me reconduit à mon hôtel en cérémonie, ce qui m'empêche d'aller au vice. » De ses archéologues, il se vengera un jour en dessinant dans la *Vénus d'Ille* l'amusant portrait de M. de Peyrehorade. Mais, en attendant, les Perpignannaises le consoleront : « Il y a ici quantité d'Espagnolesses avec leurs mantilles, leurs grosses jambes catalanes et leurs pieds pointus microscopiques, mais le moyen de faire ses affaires avec une pluie comme celle qui tombe. Les gouttières sont ici admirablement dirigées pour achever ceux qui échappent aux ruisseaux. Je rentre trempé comme une soupe, sans autre profit que d'avoir vu la cathédrale qui est du XIVe siècle, et cependant à appareil réticulé, contre les principes classiques, et cinq ou six jarretières espagnoles au-dessous du genou, suivant l'usage. »

On se doute bien que cela n'est pas extrait des rapports expédiés par Mérimée à M. Guizot. Mais s'il n'allait pas jusqu'à prendre son ministre pour confident des menus divertissemens que lui apportait le voyage, il ne faut pas croire cependant qu'il n'usât du papier administratif que pour des descriptions architectoniques.

Aux considérations d'histoire et d'archéologie il mêle quelques paysages, les uns tracés à la manière classique, d'un trait délicat et sec, les autres où quelques touches brusques et ardentes font songer à certaines aquarelles de Delacroix. Par exemple, ce lever de soleil sur Vézelay : «... Le soleil se levait. Sur le vallon

régnait encore un épais brouillard percé çà et là par les cimes des arbres. Au-dessus, apparaissait la ville comme une pyramide resplendissante de lumière. Par intervalles, le vent traçait de longues trouées au milieu des vapeurs et donnait lieu à mille accidens de lumière... » Ou bien, ce coucher de soleil sur les monumens de Carnac : « Du haut des dolmens les plus approchés d'Erdeven, la vue de ces immenses allées offre un spectacle imposant et solennel. Lorsque je montai sur le toit d'un de ces dolmens, le soleil était sur son déclin, et le ciel et la mer à l'Ouest se coloraient d'une vive lumière empourprée. Sur ce fond éclatant, les peulvens de Kerzhero se détachaient vigoureusement en noir, tandis que, du côté de l'étang, le reste des avenues, fortement éclairées, montrait les pierres blanches et brillantes, tranchant sur un sol d'ajonc et d'herbes sombres... »

D'autres fois, il s'attarde à un petit tableau de mœurs, ou bien fait le portrait d'une ville : « En arrivant à Avignon, il me sembla que je venais de quitter la France. Sortant du bateau à vapeur, je n'avais pas été préparé par une transition graduée à la nouveauté du spectacle qui s'offrait à moi : langage, costumes, aspect du pays, tout paraît étrange à qui vient du centre de la France. Je me croyais au milieu d'une ville espagnole. Les murailles crénelées, les tours garnies de mâchicoulis, la campagne couverte d'oliviers, de roseaux, d'une végétation toute méridionale, me rappelaient Valence et sa magnifique « Huerta, » entourée, comme la plaine d'Avignon, d'un mur de montagnes aux profils déchiquetés, qui se dessinent nettement sur un ciel d'un azur foncé. Puis, en parcourant la ville, je retrouvais avec surprise une foule d'habitudes, d'usages espagnols. Ici, comme en Espagne, les boutiques sont fermées par un rideau, et les enseignes des marchands, peintes sur des toiles, flottent suspendues le long d'une corde comme des pavillons de navire. Les hommes du peuple, basanés, la veste jetée sur l'épaule en guise de manteau, travaillent à l'ombre, ou dorment couchés au milieu de la rue, insoucians des passans ; car chacun sur la voie publique se croit chez lui. La rue, pour les Espagnols, c'est le forum antique ; c'est là que chacun s'occupe de ses affaires, conclut ses marchés, ou cause avec ses amis. Les Provençaux, comme eux, semblent ne regarder leur maison que comme un lieu d'abri temporaire, où il est ridicule de demeurer lorsqu'il fait beau. Enfin, la physionomie prononcée et un peu dure des

Avignonnais, leur langage fortement accentué, où les voyelles dominent, et dont la prononciation ne ressemble en rien à la nôtre, complétaient mon illusion et me transportaient si loin de la France, que je me retournais avec surprise en entendant près de moi des soldats du Nord qui parlaient ma langue. » Des pays de la Méditerranée, Mérimée ne connaissait alors que l'Espagne, et, à la vérité, Avignon nous semble encore plus italien qu'espagnol ; mais comme cette page exprime bien la surprise et l'enchantement d'un Français du Nord débarquant dans la vieille cité des Papes !

Bref, l'inspecteur des monumens historiques ne se résout jamais à abdiquer son talent d'écrivain, même quand il correspond avec M. Guizot. Il s'y résout encore moins lorsqu'il correspond avec son « inconnue. » Conservons ce nom d'inconnue, à l'amie qui reçut de Mérimée tant de lettres charmantes, car de savoir que celle-ci se prénommait Jenny, qu'elle était la fille d'un notaire de Boulogne-sur-Mer, et qu'elle avait la bouche trop large, la lèvre supérieure serrée, la lèvre inférieure retombante, cela n'ajoute rien au plaisir que nous cause le joli morceau qui suit. C'est du plus parfait Mérimée avec une nuance de sentimentalisme qui fait penser à Henri Heine :

« Je visitais les arènes de Nîmes avec l'architecte du département, qui m'expliquait longuement les réparations qu'il avait fait faire, lorsque je vis, à dix pas de moi, un oiseau charmant, un peu plus gros qu'une mésange, le corps gris de lin, avec les ailes rouges, noires et blanches. Cet oiseau était perché sur une corniche et me regardait fixement. J'interrompis l'architecte pour lui demander le nom de cet oiseau. C'est un grand chasseur, et il me dit qu'il n'en avait jamais vu de semblable. Je m'approchai, et l'oiseau ne s'envola que lorsque j'étais assez près de lui pour le toucher. Il alla se poser à quelques pas de là, me regardant toujours. Partout où j'allais, il semblait me suivre, car je l'ai retrouvé à tous les étages de l'amphithéâtre. Il n'avait pas de compagnon et son vol était sans bruit, comme celui d'un oiseau nocturne.

« Le lendemain, je retournai aux arènes et je revis encore mon oiseau. J'avais apporté du pain que je lui jetai. Il le regarda, mais n'y toucha pas. Je lui jetai ensuite une grosse sauterelle, croyant à la forme de son bec qu'il mangeait des insectes, mais il ne parut pas en faire cas. Le plus savant orni-

thologiste de la ville me dit qu'il n'existait pas dans le pays d'oiseau de cette espèce.

« Enfin, dans la dernière visite que j'ai faite aux arènes, j'ai rencontré mon oiseau toujours attaché à mes pas, au point qu'il est entré avec moi dans un corridor étroit et sombre où lui, oiseau de jour, n'aurait jamais dû se hasarder.

« Je me souvins alors que la duchesse de Buckingham avait vu son mari sous la forme d'un oiseau le jour de son assassinat, et l'idée me vint que vous étiez peut-être morte et que vous aviez pris cette forme pour me voir. Malgré moi, cette bêtise me tourmentait, et je vous assure que j'ai été enchanté de voir que votre lettre portait la date du jour où j'ai vu pour la première fois mon oiseau merveilleux. »

S'amusant de ses découvertes, de ses rencontres et de ses rêveries, des jeux de la lumière et de la frimousse des passantes, de ce qu'on lui conte et de ce qu'il devine, Mérimée n'en accomplit pas moins avec une rare conscience le devoir de sa fonction. Nous connaissons son allure de touriste : examinons maintenant ses goûts et ses idées, et rappelons les services qu'il rendit à l'art français.

Il s'intéresse surtout, — du moins dans ses premiers voyages, — aux antiquités gallo-romaines. Il suit en cela son tempérament de classique. L'histoire romaine exerce un grand prestige sur son imagination. Parmi ses ouvrages, ceux auxquels il a peut-être donné le plus de soins sont les beaux récits de la *Guerre sociale* et de la *Conjuration de Catilina;* le style en est d'une vigueur véritablement latine, avec de superbes raccourcis de pensée et de langage. Ce qui l'attire et le retient d'abord, c'est les vestiges de la civilisation antique : les aqueducs, les camps, les voies, les cirques, les mosaïques , les médailles et les sculptures. Ses séjours de prédilection semblent Vienne, Orange, Vayson, Nîmes.

Aujourd'hui nous concevons très bien son admiration pour les magnifiques architectures romaines du Midi de la France. Quant aux sculptures, nous sommes peut-être un peu moins indulgens, et nous restons surpris que, devant les lourds et disgracieux bas-reliefs de l'arc de Carpentras, Mérimée ait encore le courage d'écrire : « Je ne connais pas un seul ouvrage des Romains qui n'ait un caractère de grandeur qui rachète bien

des fautes de goût. » Ne croyez pas cependant qu'il donne dans le préjugé académique. A Sainte-Colombe, il voit la *Vénus accroupie* que l'on vient de découvrir en fouillant le sol sur l'emplacement du palais du Miroir. Il sent et décrit la beauté de ce corps à la Rubens : « Le statuaire, dit-il, a fait respirer son marbre ; on sent la peau, et l'on s'étonne quand on touche le marbre qu'il ne cède pas sous les doigts, mollement, trop mollement, comme les muscles de son modèle... » Et il ajoute : « Ce qui nous reste de ce groupe suffit pour intéresser vivement, et pour modifier sensiblement nos idées sur l'art antique. » Les idées de Mérimée sur l'art antique devaient se modifier plus sensiblement encore, après son voyage à Rome et en Grèce... Mais demeurons en France.

L'art roman est encore trop voisin de l'art antique pour ne pas plaire à Mérimée. Il nous paraît maintenant qu'il suffisait d'ouvrir les yeux pour apercevoir cette parenté, et pourtant les antiquaires d'autrefois n'avaient jamais songé à excepter du mépris où ils tenaient les œuvres du moyen âge, les édifices construits et décorés aux XIe et XIIe siècles. Mérimée saisit du premier coup la beauté classique des chapiteaux romans. A Nevers, on lui montra deux chapiteaux, seuls débris du monastère de Saint-Martin que l'on vient de démolir. « Le travail, dit-il, en est admirable : l'un offre des rinceaux qui se croisent, l'autre un groupe de quatre aigles enlacés par autant de serpens. Si l'on veut oublier pour un instant les scrupules de l'école, on avouera que ce dernier chapiteau peut rivaliser avec tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus correct. » Pour lui, l'antiquité demeure donc le modèle de toute raison et de toute beauté, et, malgré son admiration pour les monumens gothiques, il reprochera aux sculpteurs d'avoir méconnu certaines lois de l'art gréco-romain : « Lorsque au caprice byzantin eut succédé l'imitation étudiée d'objets pris dans le règne végétal, le goût de la variété ne tarda pas à jeter les artistes dans un excès blâmable. Ils voulurent rendre exactement des formes auxquelles la sculpture semble se refuser. De là ces chapiteaux où tant de patience et d'adresse sont inutilement employées. En résultat, qu'a-t-on produit? On a altéré la *forme rationnelle* des chapiteaux que les artistes byzantins avaient respectée, et l'on n'a pu parvenir qu'à rappeler de bien loin l'idée de telle ou telle plante. »

Sur la foi de cette boutade qui montre le fond classique de Mérimée, il ne faut pas croire que celui-ci ait été insensible à la splendeur de l'art du XIIIe siècle. Il a aimé et compris le sublime paradoxe de l'architecture ogivale. Il l'a défendu contre les attardés de la secte académique, et il s'est même efforcé sans y réussir de convertir des Romains entêtés comme Stendhal, qui, — Mérimée lui-même l'a conté, — prétendait que « nos églises sombres et lugubres avaient été inventées par des moines fripons qui voulaient s'enrichir en faisant peur aux gens timides. »

M. Augustin Filon, le seul critique qui ait encore tenté de résumer et d'apprécier les idées archéologiques de Mérimée, accorde que celui-ci a parlé très savamment du gothique, mais d'après des règles techniques, sans avoir égard au caractère particulièrement religieux de cette architecture. « Ainsi, dit-il, cette poésie si riche écrite sur les murailles comme sur des pages immenses pour être lue d'ici-bas et de là-haut, ce symbolisme sans frein, cette idéalisation à outrance qui fit une prière, un rêve quelque chose d'immatériel avec ce qu'il y a de plus matériel au monde, la pierre de taille et le moellon, enfin l'étrange disposition de ces siècles qui vécurent par l'esprit, en plein miracle, et tentèrent avec une sorte de succès d'anéantir le corps ; tout cela, Mérimée ne sut pas l'apercevoir ou ne voulut pas l'admirer. » J'ai lu toutes les notes de voyage de Mérimée, et mon impression n'a pas été tout à fait celle de M. Augustin Filon. D'abord, je crains beaucoup que nous ne cédions à notre imagination, lorsque nous attribuons à l'architecture gothique un caractère essentiellement religieux. L'ogive fut un nouveau procédé de construction imaginé au XIIe siècle par des architectes hardis, peut-être téméraires. On l'appliqua non seulement dans l'église, mais aussi dans la salle capitulaire, et jusque dans les cuisines du monastère, dans la grande salle du château, dans la maison de justice et dans le parloir aux bourgeois. Il y a du symbolisme dans une cathédrale gothique, il y en a beaucoup. Mais tout n'y est pas symbole, et il est dangereux de vouloir à toutes forces découvrir une intention mystique dans ce qui n'est, le plus souvent, qu'expédient d'architecture. Notre-Dame est un acte de foi, c'est aussi la résultante de quelques équations.

Mérimée était furieusement irréligieux, mais il ne tombait que rarement dans le gros et niais anticléricalisme de son ami Beyle. Visitant Solesmes où l'abbé Guéranger le reçoit « avec

une politesse pleine de grâce. » il admire ce lieu si bien choisi pour l'étude. « Suffisamment isolés, dit-il, pour que les visites des curieux ne soient pas trop fréquentes, les Bénédictins de Solesmes, en présence d'une belle nature, peuvent et doivent passer doucement leur vie loin du bruit des villes, avec la pensée consolante de laisser après eux des ouvrages durables. » Et, devant les ruines de l'abbaye de Beaufort, près de Paimpol, il remarque la situation pittoresque des vieilles abbayes et ajoute : « Il faut que les habitudes contemplatives de la vie ascétique aient de tout temps donné à l'esprit le sentiment du beau abstrait, indépendant de toute idée d'utilité réelle. Assuré d'une existence uniformément douce, borné dans ses plaisirs et son ambition, plus qu'aucun autre à l'abri, par son caractère sacré, des revers de fortune, le moine du XIIIe siècle pouvait et devait aimer le beau pour lui-même. Et tandis que le chevalier en guerre avec tout le monde ne songeait qu'à se bâtir une forteresse imprenable, l'abbé embellissait sa demeure et goûtait les jouissances que donnent l'imagination et les arts. » Sans doute, cela n'est ni du Chateaubriand, ni du Montalembert, mais ce n'est pas non plus du Stendhal.

Mérimée a l'esprit assez libre, l'intelligence assez ouverte pour discerner la pensée religieuse, chaque fois qu'elle inspire la construction ou l'ornement d'une église du moyen âge. On en trouve maintes preuves dans ses notes de voyage. Je me contenterai de citer cette page bien significative.

Il examine les verrières du chœur de Saint-Julien du Mans : « J'étais, dit-il, d'abord tenté de regarder les verrières des bas côtés du chœur comme plus anciennes que celui-ci ; je supposais qu'elles provenaient du chœur roman, car j'observais un système de coloration et d'exécution bien différent de celui que je remarquais dans les fenêtres élevées. Les premières, en effet, moins éclatantes de ton, ont pour couleurs dominantes le bleu ou le pourpre foncé, tandis que le rouge clair et jaune éblouissent les yeux lorsqu'on les lève vers la haute voûte du chœur. Enfin, dans les fenêtres basses les morceaux de verre sont plus petits, les joints par conséquent plus multipliés que dans les fenêtres hautes. En examinant ces verrières avec plus d'attention, je ne tardai pas à abandonner ma première opinion. Le même fait se reproduisant dans toutes nos églises, il est impossible qu'il ne se rattache pas à un système complet et raisonné.

Son but n'est pas douteux. En tenant les bas côtés dans la demi-teinte, on a voulu faire valoir la vive lumière qui se projette par les fenêtres du chœur sur la partie la plus sainte du temple. On y attire l'œil forcément; on l'oblige à se diriger vers le ciel. Cette idée n'est-elle pas celle qui a présidé à toute la fabrique gothique? et ces longues lignes verticales, caractère constant de cette architecture, multipliées surtout dans les chœurs, n'ont-elles pas une destination semblable? A une époque où la première des sciences était la religion, on ne doit pas s'étonner de ces allégories mystiques, dont le plan et les détails de nos églises offrent d'ailleurs tant d'exemples. »

Cette observation juste et délicate est la meilleure réponse au reproche que M. Filon adressait à Mérimée.

Celui-ci a donc senti toute la beauté des édifices religieux du XIIIe siècle. Là, il est vrai, s'arrête son admiration, et son goût proteste contre le luxe un peu désordonné des monumens gothiques édifiés dans les siècles suivans. Il déteste le flamboyant. Dans la cour du château de Josselin, comme dans l'église de Brou, il ne voit que « fantaisies bizarres et tours de force. » Cependant de sa répugnance il se gardera de faire une théorie. Il a trop de sensibilité artistique pour donner dans le système et se refuser le plaisir d'admirer lorsqu'une œuvre lui paraît admirable. « Presque partout, dit-il, les derniers ouvrages de l'architecture gothique sont mesquins et manquent de caractère. Les plans sont d'ordinaire timidement conçus, et toutes les proportions des édifices semblent accuser le besoin de l'économie. Ce n'est que dans les détails que les artistes osent donner carrière à leur imagination; encore se montre-t-elle plutôt par des tours de force que par des inventions gracieuses... » C'est à Nantes qu'il écrit ces lignes; elles précèdent un bel éloge de la cathédrale, laquelle pourtant fut bâtie au XVe siècle. Et, en Avignon, il saura goûter l'élégance de la délicieuse façade de l'église Saint-Pierre.

Enfin nul n'a mieux exposé comment à la fin du moyen âge l'architecture se renouvela pour s'accommoder au nouvel état de la société. Ces idées-là ont été souvent reprises et développées. Mais Mérimée avait tout dit dans une page qui est un chef-d'œuvre de concision : « Du même siècle datent et le perfectionnement de l'art de bâtir, qui se manifeste par la régularité de l'appareil et l'emploi fréquent des plates-bandes, et le

goût du confortable, qui fait renoncer aux salles sombres et humides, éclairées par des meurtrières et solidement voûtées. Aux baies étroites succèdent des fenêtres carrées et suffisamment larges ; des planchers remplacent les voûtes. Le maître et ses serviteurs ne doivent déjà plus s'asseoir au même foyer ; aussi les cheminées se multiplient et, par contre, diminuent de grandeur. On commence à ressentir les effets du progrès de la civilisation, et les châteaux perdent un peu de leur caractère militaire, parce qu'un nouveau moyen de destruction, devenu vulgaire, met la force du côté du plus grand nombre. Désormais le chef de vingt coquins bardés de fer, possesseur d'une tour à mâchicoulis, plantée sur un rocher inaccessible, ne sera plus un despote indépendant. L'autorité royale va se fortifiant de toutes les pertes que fait l'aristocratie, et bientôt l'habitation d'un seigneur ne se fera plus reconnaître que par le luxe, la commodité et le bon goût de sa construction. Toutefois, il faudra du temps pour que l'on renonce tout à fait à l'apparence militaire des bâtisses. Les tours et les murailles élevées, si elles ne sont plus un moyen de puissance, en sont encore l'indice et le souvenir. Ce sont comme des espèces d'armoiries intelligibles pour tous, que l'on affiche encore avec plaisir ; et pour les faire disparaître, il faudra qu'un ministre vienne et fasse tomber les têtes de ceux qui voudront rappeler même le souvenir de leur ancienne indépendance. »

Ces citations permettent de voir que le jugement de Mérimée était affranchi du préjugé et du parti pris. Par ses écrits et par ses travaux, ce bon archéologue a largement contribué à remettre en honneur l'art du moyen âge. Mais il n'a pas été le dernier à s'inquiéter des réactions de la mode, de la mode, disait-il, qui n'a pas besoin des convictions de l'étude. Dès 1842, dans un de ses rapports, il exprimait la crainte que l'admiration exclusive des monumens gothiques ne finît par fausser le goût public. « Tels qui admirent aujourd'hui l'art du moyen âge n'ont fait que lui transporter l'engouement irréfléchi qu'ils avaient peu auparavant pour l'art antique... Ils déplorent du même ton la ruine de quelque masure gothique et celle de la plus belle cathédrale. Ce ne sont point les monumens qu'ils aiment, c'est une époque, et tout ce qui n'appartient pas à cette époque, ils voudraient l'anéantir, fanatiques aussi aveugles que les vandales du dernier siècle qu'ils poursuivent

sans cesse de leurs déclamations. » C'était la raison même, et l'on voyait déjà les effets de ce fanatisme aveugle, car on commençait à dépouiller les vieilles églises de leurs beaux autels du XVIIe siècle pour y introduire les pitoyables contrefaçons du style gothique.

Et ce n'était point le seul péril de la nouvelle superstition. Les villes et les campagnes de France se remplissaient bientôt de constructions néo-gothiques. Écoutons encore Mérimée. Cette fois, il parle devant la Société des Antiquaires de Normandie (1854) :

« Je sais un fort galant homme, que j'ai converti, du moins il le prétend, à l'architecture du moyen âge, et qui, vivant tout près d'une caserne de gendarmerie, se fait bâtir une maison de campagne avec créneaux, mâchicoulis et tour de guette. Pourtant il sait bien qu'il n'y a plus de routiers en France. Une église du XVIe siècle, qui n'a pas de clocher, est menacée, me dit-on, par la piété de ses paroissiens, d'une flèche gothique en ciment romain, et j'ai vu le projet d'une gare de chemin de fer, dont la façade, comme pour avertir les voyageurs de la possibilité d'un déraillement, doit leur présenter les moulages d'un Jugement dernier emprunté à une de nos cathédrales gothiques. Autant l'imitation la plus exacte est recommandable dans la restauration d'un édifice ancien, autant elle est blâmable et ridicule, lorsque, dans un bâtiment moderne, elle ne tient aucun compte ni de sa convenance, ni de sa destination. L'admiration profonde que m'inspire l'architecture du moyen âge me fait regarder son emploi indiscret comme une sorte de profanation coupable... »

Je ne me mêlerai pas de discuter la valeur scientifique des observations et des hypothèses de Mérimée : je n'en ai ni la place ni la compétence. Il fut un des premiers qui soumirent les monumens français à une critique sérieuse. Il a ruiné beaucoup de traditions erronées et de légendes absurdes. Il a restitué à l'époque romane un grand nombre d'édifices dont la croyance populaire faisait honneur à Charlemagne ou même aux Romains, comme le prétendu temple de Lanleff dans les Côtes-du-Nord, l'édifice octogone du faubourg de l'Aiguille au Puy, Saint-Quenin de Vayson, le porche de Notre-Dame-des-Doms et bien d'autres... Il paraît qu'il a commis quelques bévues.

Il a cru que l'Aiguille de Vienne marquait l'emplacement d'une tombe, et il semble maintenant établi qu'elle décorait le milieu de la *Spina* d'un cirque romain. Des archéologues avignonnais le vitupèrent, parce qu'il prit pour la chambre de la torture la cuisine du palais des papes. Lui-même s'était d'avance disculpé en écrivant dans l'avant-propos de son *Voyage dans le Midi* : « Il est rare d'arriver du premier coup à la vérité, mais on doit s'estimer heureux quand on est cause que la vérité se découvre, dût-on soi-même être convaincu d'erreur. » Or, en protégeant les vieilles pierres, il s'est chargé d'assurer la découverte de la vérité. Lorsqu'ils raillent ses erreurs, nos archéologues sont ingrats : où donc iraient-ils prendre aujourd'hui leurs argumens, si les édifices, objets de leurs controverses, avaient disparu ? Pour nous, peu nous importe que Mérimée se soit trompé sur la date ou la destination d'un monument, si c'est grâce à lui que ce monument est encore debout.

Ils sont nombreux, les titres de Mérimée à notre reconnaissance. D'abord seul, de 1834 à 1837, puis avec le concours des membres de la Commission des monumens historiques, il mène contre les vandales un combat sans trêve. Sous le second Empire, alors qu'il s'est démis de ses fonctions, et jusqu'à la fin, même lorsque la maladie l'éloigne de Paris, il continue de s'intéresser à la sauvegarde des monumens. En 1869, il recommande encore à Viollet-le-Duc de parler au *maître* de la désorganisation du service des monumens historiques.

Il sait les ressources et les ruses de ses adversaires, le mauvais vouloir des administrations, l'insuffisance des crédits affectés à son service, et il consacre tous ses efforts à l'entreprise de conservation, qui, à ses yeux, prime toutes les amusettes archéologiques. Il faut l'entendre envoyer promener son excellent ami Requien, acharné à réclamer une subvention pour les fouilles de Vayson : «... Il est d'ailleurs assez indifférent que les objets antiques demeurent sous terre un an de plus ou de moins. Ils s'y conservent fort bien ; tandis que les monumens que l'on peut réparer avec l'argent des fouilles ne veulent souvent pas attendre... » Ce sont les monumens qu'il défend contre leurs innombrables ennemis.

Parfois il a échoué, parfois il a trop bien réussi, car les architectes auxquels ces monumens furent confiés ont achevé ce que le temps et la malice des hommes n'avaient pu détruire.

Du moins il lui reste la gloire d'avoir, le premier, engagé la bataille.

Dans son premier voyage, il vient de quitter Paris et traverse La Charité-sur-Loire. Il découvre de magnifiques sculptures au fond de l'échoppe d'un serrurier adossée au mur de l'église Il voit des moulures entaillées pour le passage d'un escalier, des fagots entassés devant un bas-relief. Une des statues a été décapitée, la cassure est toute fraîche. Il interroge, et voici ce qu'il apprend : « Il y a un mois, un soldat, c'était je crois, un chasseur d'Afrique, fut logé chez un des serruriers. On le coucha dans l'intérieur de l'une des portes, en haut d'un cintre. Le fond de cette étrange alcôve était un bas-relief représentant le Père Éternel assis sur les nuages, entouré de ses anges et de ses saints. Peu sensible à cette décoration, le soldat ne pensa qu'au mauvais grabat de son hôte et aux punaises qui le tourmentèrent la nuit. Le matin, faisant son bagage, il avisa le bas-relief, et s'adressant au Père Éternel : « C'est toi, dit-il, qui as inventé les punaises ; voilà pour te remercier ! » Un coup de bâton, qui cassa la tête de la statue, termina la prosopopée. »

Il en apprendra bien d'autres, car le vandalisme le plus dangereux n'est pas celui de la brute qui mutile une statue par ignorance.

Le clergé se charge de défigurer ses propres églises. C'est lui qui peint à l'huile les boiseries et les stalles de la Renaissance, et recouvre murailles et chapiteaux d'un horrible badigeon blanc, sans doute, dit Mérimée, d'après le principe du médecin de M. de Pourceaugnac : *Album est disgregativum visûs*. Et c'est lui aussi qui introduit dans les églises d'ignobles statues en désaccord avec tout le reste de l'édifice. Aussi quelle satisfaction de rencontrer un brave homme de curé, attentif à réparer son église, l'entretenir et la préserver des restaurations maladroites ! Tel le curé de Saint-Maximin. Le conseil municipal avait décidé que l'église serait badigeonnée. Le curé avait protesté. Sans tenir compte de son opposition, les badigeonneurs s'étaient présentés au jour fixé, mais avaient trouvé la porte fermée. Point de clef ; et le curé n'était pas chez lui. Les badigeonneurs résolurent alors d'attendre le dimanche, de pénétrer dans l'église pendant la messe et de se mettre à l'ouvrage après le service. Le curé eut vent de la ruse, et, persuadé qu'il valait mieux pour

ses paroissiens se passer d'une messe que de voir salir leur église, il déclara que la porte resterait close. Traités en excommuniés, les habitans obligèrent leur conseil municipal à capituler. « Qu'il serait à désirer, conclut l'inspecteur des monumens historiques, que la France eût beaucoup de curés comme celui de Saint-Maximin! »

Sur le goût des municipalités de France, Mérimée devait être aussi vite édifié. Celle d'Avignon, en particulier, excita sa colère à maintes reprises. Il y a en Avignon d'inébranlables traditions de vandalisme qui, on le sait, furent, jusqu'à nos jours, fidèlement respectées. L'histoire des démêlés du conseil municipal d'Avignon avec le service des monumens historiques remplit les cartons des archives des Beaux-Arts. Quand, en 1846, on construisit la ligne du chemin de fer entre Lyon et Marseille, le premier tracé des ingénieurs jetait par terre une partie des remparts. Mérimée intervint avec la dernière énergie pour conjurer ce désastre, et, finalement, eut gain de cause, mais le combat fut terrible. Naturellement, les Avignonnais étaient partisans du projet des ingénieurs. Requien et quelques autres protestaient, trop mollement au gré de Mérimée, qui écrivait alors à son ami : « Personne ne déteste autant le pugilat que moi, mais ce que j'ai encore plus en horreur, c'est de me laisser manger la laine sur le dos. A votre place, je ne me laisserais pas canuler par ces canailles du conseil municipal. Au point où les choses en sont venues, je crois que vous avez plus à perdre à la résignation qu'au regimbement. Ces gens-là sont déterminés à ne pas vous laisser en paix. Morbleu! mettez-leur le feu au c... Vous avez une admirable invention au moyen de laquelle on vient à bout de monstres bien plus durs à cuire que ceux que dompta feu Hercule. C'est la Presse, il n'y a pas de maires, voire de ministres qui n'y laisse des plumes, quand on a surtout le bon droit. (Ou le pouvoir de la presse a bien diminué depuis soixante ans, ou Mérimée était bien candide; des deux hypothèses, la première est assurément la plus vraisemblable.) Usez-en... Ayez, s'il le faut, le plaisir de perdre votre procès, mais ne cédez jamais. Lorsque nous avons été obligés de renoncer à la chapelle de l'hôpital d'Orléans, j'ai pris soin que MM. du conseil municipal eussent leur paquet, et le brevet d'imbéciles que je leur ai délivré leur a été visé par le respectable public, qui après tout a plus de bon sens qu'on ne le sup-

pose. » Ce langage-là n'est pas celui d'un simple fonctionnaire qui s'acquitte correctement de son devoir professionnel. Mérimée a fait sienne la cause des monumens menacés, et la plaide avec une furieuse passion.

Le génie militaire a toujours été la « bête noire » des amis des vieux monumens. Mérimée aurait souhaité lui arracher tous les édifices qu'on lui avait remis imprudemment dans les premières années du XIXe siècle : donjons, palais et monastères. Mais, sur ce terrain-là, il fut presque toujours battu. Il avait beau dans ses rapports au ministre développer les argumens les plus convaincans et les plus spirituels. Ces jours-là, personne ne l'écoutait. Il aurait voulu qu'au moins l'aménagement des édifices occupés par des militaires fut confié à des architectes des monumens historiques. « D'où vient, écrivait-il, que des officiers exercent les fonctions d'architectes? Toute l'Europe a pu apprécier le savoir comme le courage de nos officiers du génie; toutes nos provinces attestent qu'ils s'entendent beaucoup mieux à renverser des forteresses qu'à conserver des monumens. Encore si, mettant de côté toute considération d'art, on faisait d'un couvent un fort ou une caserne, avec le but avoué d'en faire disparaître la destination primitive; mais non, le ministère de la Guerre proteste de son intention de conserver les vestiges qui intéressent les arts... A qui persuadera-t-on qu'un militaire qui sait bâtir et renverser des bastions, ait appris dans ses campagnes à restaurer une église? » Sur ce dernier point, à la longue, Mérimée a plus ou moins obtenu gain de cause ; mais il a fallu attendre jusqu'au XXe siècle pour que le Palais des Papes cessât d'être une caserne, et le donjon de Vincennes est encore un magasin de harnachemens militaires.

Sauver les monumens était l'essentiel. Mérimée s'y est employé avec une inlassable ténacité. Mais qu'allait-on faire de ces reliques du passé? Où et comment seraient conservées les épaves? De quelle manière seraient restaurées les architectures? A ces questions, Mérimée a donné des réponses incertaines et contradictoires.

Il se faisait une idée très juste de l'utilité des musées de province. Après avoir visité l'admirable musée Calvet, il souhaitait que toutes les villes de France imitassent l'exemple d'Avignon et offrissent un asile aux fragmens d'architecture ou de sculp-

ture tirés des édifices démolis. « Combien, s'écriait-il, de bas-reliefs précieux, d'inscriptions importantes, de chapiteaux élégans, n'ont pas été jetés pêle-mêle avec des pierres de démolition ou vendus comme vieux moellons! Combien de pages intéressantes de notre histoire ont été ainsi déchirées pour jamais! » Le musée devait donc servir, selon lui, à hospitaliser toutes les victimes du vandalisme. Il ne voyait aucune raison d'y entasser des œuvres modernes, et, quand Requien lui demandait des tableaux pour le musée d'Avignon, il lui faisait cette bonne, cette excellente réponse : « A quoi bon exciter les fils des cordonniers à devenir de mauvais peintres en leur mettant de mauvaises peintures sous les yeux? Il serait temps de *décourager* les artistes qui nous empoisonnent de leurs croûtes. »

Les épaves au musée. Mais Mérimée ne tient pas beaucoup à laisser les œuvres d'art en place, à leur place. Lorsqu'il demande qu'une mosaïque romaine soit portée dans un musée, passe encore. Mais il voudrait enlever de l'hôpital de Chalon-sur-Saône des vitraux placés dans une salle où l'on a besoin d'une clarté vive, pour les transférer dans la cathédrale qui n'a que des fenêtres garnies de verres blancs; ce déplacement n'est pas très heureux. Dans le château de Laval, transformé en prison, il craint que d'élégans ornemens sculptés ne soient pas suffisamment respectés par les détenus, et la seule mesure qu'il propose au ministre est d'employer ces frises à la décoration de quelque monument dont la destination soit plus appropriée à leur caractère; c'est un bien médiocre expédient. Avec une sagacité qui fait honneur à son goût, il admire en Provence quelques-unes de ces peintures que l'on disait alors tantôt flamandes, tantôt italiennes, et que la critique a depuis restituées à des artistes français, telles que le *Buisson ardent* de la cathédrale d'Aix, le *Couronnement de la Vierge* et la *Pieta* de Villeneuve-lès-Avignon; il les admire, mais ne cache pas son désir de les voir un jour transporter à Paris. Cette singulière façon de dépouiller la province de ses chefs-d'œuvre est d'ailleurs loin de choquer le plus grand nombre de nos contemporains, puisque la *Pieta* de Villeneuve a été naguère placée dans une des salles du Louvre; mais elle a néanmoins je ne sais quoi de barbare, dont il est regrettable que Mérimée n'ait pas été révolté.

Quant aux restaurations, on voudrait aussi que Mérimée eût été plus ferme sur cette grave question. En 1835, on lui com-

munique le plan préparé pour l'achèvement de la cathédrale de Nantes. Dans ce plan on doit démolir le chœur ancien pour en édifier un nouveau dans le style de la nef. « Malgré mon respect pour les vieux monumens, dit-il, — et cette protestation de respect n'était assurément pas superflue, — je verrai sans peine la destruction de ce chœur, qui d'ailleurs n'a d'autre mérite que ses huit siècles d'existence, si, comme on se le propose, on copie exactement l'architecture de la nef. » Et cela est détestable. Deux ans après, il est appelé à se prononcer sur la restauration projetée de la maison de Jacques Cœur à Bourges. « Je crois, écrit-il alors, qu'il ne faut pas songer à rétablir la décoration intérieure dans son état primitif. Sans parler des dépenses qu'entraînerait cette restauration, on serait obligé d'inventer à chaque instant; il faut se borner à réparer les ornemens extérieurs, supprimer les cloisons, refaire les meneaux, enlever les planchers modernes; en un mot, il faut restaurer ce qui a été endommagé, mais non pas remplacer ce qui a été complètement perdu. » Et cela est acceptable.

On dira que Mérimée s'est élevé contre la néfaste restauration de l'église de Saint-Denis par l'architecte Debret. On citera aussi ses rapports indignés contre la restauration de la crypte Saint-Benigne à Dijon. Mais, dans l'un et l'autre cas, il s'agissait de travaux exécutés en dehors du contrôle de la Commission des monumens historiques; Mérimée défendait les prérogatives de son « service. »

Il a eu parfois de généreuses indignations contre les architectes, mais, après lui, l'inspection des monumens historiques passa aux mains des architectes, c'est-à-dire de Viollet-le-Duc et de ses disciples. On connaît la désastreuse définition donnée par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire d'Architecture :* « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. » Ce fut suivant cette maxime que l'on restaura, jusqu'à ces dernières années, tous les monumens de France. Mérimée aurait pu s'opposer à des pratiques que son goût d'artiste et sa conscience d'historien ne pouvaient approuver. Il n'en fit rien. Pourquoi? Était-ce simplement l'effet de son humeur dédaigneuse, comme l'a prétendu Arcisse de Caumont? Peut-être. Mais voici d'autres raisons.

Il était l'ami de Viollet-le-Duc, il admirait sa magnifique

érudition, sa merveilleuse divination de l'histoire et des monumens, la lucidité de sa pensée, la vigueur de son style. Par amitié et par estime, il garda le silence. Je ne sache pas qu'il ait laissé échapper une critique, même contre la restauration de Pierrefonds. D'autre part, des archéologues de province se permettaient de blâmer les ouvrages qu'avait approuvés le service des monumens historiques. Caumont ne s'en faisait pas faute. Un fonctionnaire, — Mérimée avait toutes les susceptibilités d'un fonctionnaire, — trouve mauvais que le public se mêle de donner son avis sur les travaux de l'administration. L'agacement que lui causaient de telles attaques ne lui laissait pas toute son impartialité. Il eût été beau cependant qu'après avoir défendu les vieilles pierres contre les démolisseurs, il recommençât de plaider leur cause contre les architectes restaurateurs.

Regrettons qu'il n'ait pas ajouté ce dernier enseignement à l'utile leçon de goût et de bon sens que reçurent de lui ses contemporains. Mais que ce regret ne nous empêche pas d'être juste pour l'ensemble de son œuvre. Dans le naufrage auquel furent exposés, après la Révolution, tous les monumens de la vieille France, Mérimée a été le plus actif, le plus intelligent et le plus dévoué des sauveteurs.

Quand on le voit cheminer ainsi sur toutes les routes de France, en quête de vieilles pierres à mesurer, crayonner et défendre, piocher ici la maçonnerie qui emprisonne la base d'une colonne ancienne, et là gratter les badigeons qui recouvrent de vieilles peintures, morigéner les curés et s'emporter contre la sauvagerie des conseils municipaux, gémir sur les désastres passés et conjurer les désastres futurs, on ne reconnaît guère le Mérimée de la légende, ce personnage sec et dédaigneux que les Goncourt appelaient un « comédien d'insensibilité. » La haine du vandalisme est une passion, et Mérimée haïssait le vandalisme.

Si attentif et si habile qu'il ait été à refouler ses sentimens au plus secret de son âme, on distingue sans peine ceux qui l'animèrent et le soutinrent dans ses longues campagnes contre les démolisseurs. D'abord il aimait la beauté d'un amour profond, délicat et silencieux qui se passait de littérature et d'effusions, mais que trahissait un mot furtif glissé dans une dissertation de pure archéologie. Puis il détestait la sottise, plus

brutale et plus malfaisante que les intempéries du ciel, et, maintes fois, aux imbéciles qui assouvissaient leurs rancunes en abattant des murs et en martelant des emblèmes, il dut être tenté de répéter la belle maxime d'Euripide : « La mort finit toutes nos disputes. Est-il rien chez les mortels de plus fort que la mort? Si vous frappez de votre épée le marbre des tombeaux, sentira-t-il la blessure? Et comment les morts ne seraient-ils pas à l'abri des outrages puisqu'ils sont insensibles. » Enfin pour lui, la France ne fut jamais une simple expression de géographie. Il écrivait un jour à Mme de la Rochejaquelein : « Êtes-vous de ces cœurs français qui souffrent de la perte de la bataille de Poitiers? Moi, j'en suis; et cela m'empêche d'avoir, en lisant Froissart, une bonne partie de la satisfaction littéraire qu'un académicien devrait éprouver. Est-ce faiblesse ou bon sentiment? Je connais des gens très estimables absolument dépourvus de patriotisme, et, comme on dit maintenant, de chauvinisme. » Il n'était pas du nombre de ces « gens très estimables. » C'est pourquoi il a mis tant de zèle et tant de passion à défendre les monumens, témoins des gloires et des épreuves de son pays.

André Hallays.

LA FILLE DU CIEL[1]

TROISIÈME ACTE[2]

Avant le lever du rideau, on a entendu des coups de feu sur la scène. A la tombée de la nuit, l'intérieur de la citadelle impériale de Nang-King à moitié démantelée par les Tartares. Haute muraille à créneaux, derrière laquelle on entend sonner des trompes et hurler des soldats qui s'éloignent. Au fond et à gauche, une porte de bronze dont les battans sont arc-boutés par des madriers, et qui est surmontée d'un donjon noir, à trois étages de toits cornus. Au milieu de la scène, un bûcher en bois de charpente et en fagots. Au fond et vers la droite, la muraille crénelée se prolonge; on aperçoit des terrasses et, tout au loin, la silhouette du palais qui se détache sur le ciel encore jaune du couchant. Du haut de la muraille, au-dessus de la porte, des soldats chinois tirent les derniers coups de feu contre les assiégeans invisibles.

SCÈNE I

L'IMPÉRATRICE, PRINCE-FIDÈLE, PORTE-FLÈCHE, LES FILLES D'HONNEUR, DES SOLDATS CHINOIS.

(Des blessés sanglans gisent çà et là parmi les décombres. L'Impératrice est au milieu de la scène, vêtue en guerrière, casquée, tenant une arme dans sa main qui saigne. Prince-Fidèle est sur le haut du rempart avec les soldats. Porte-Flèche, blessé à mort, gît à gauche, sur le devant de la scène.)

PRINCE-FIDÈLE, *du haut du rempart, arrêtant le feu.* — Assez, mes braves amis!... Ne tirez plus sur des fuyards... Gardons la poudre pour l'assaut suprême. (*Les soldats cessent de tirer.*) Ils s'en vont!... Une fois encore nous voici délivrés!...

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1911.
(2) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er avril.

L'Impératrice, *haletant.* — Ah! délivrés, oui!... Délivrés pour quelques minutes du moins..., le temps de nous recueillir avant la mort. *(Elle s'assied sur une pierre. Aux filles d'honneur qui s'empressent autour d'elle.)* Voyez plutôt à ceux qui souffrent trop, par terre. Je n'ai rien, moi : une main qui saigne, cela ne compte pas... Voyez ce qu'ils demandent, allez à leur secours... Le poison, les buires, vous les avez, n'est-ce pas?

Les filles d'honneur, *montrant des buires d'or qu'elles portaient dans les plis de leurs vêtemens, et à chacune desquelles est enchaînée une petite tasse de jade.* — Nous les avons, bonne souveraine...

L'Impératrice. — Ce qu'ils veulent, sans doute, c'est mourir... Aux plus blessés, vous verserez la liqueur de la Grande Délivrance... Épargnez-la cependant, car, hélas! nous n'en avons pas pour tous... Le contenu de la petite tasse de jade enchaînée au flacon, pour un homme, c'est la dose qu'il faut... Allez, mes chères filles, leur porter le sommeil : là est votre devoir à cette heure... *(A Cinnamome.)* Toi, Cinnamome, reste auprès de moi, et tu me verseras de tes mains le breuvage... Sur cette pierre, ici, tout près, pose ta buire, avec ma coupe impériale.

(Cinnamome obéit. Les autres filles d'honneur se répandent parmi les blessés, se penchent sur eux, et à voix basse leur offrent le breuvage. On continue d'entendre au lointain des coups de feu.)

Lotus-d'Or, *très douce à Porte-Flèche dont elle s'est tout de suite approchée.* — Seigneur, voulez-vous mourir?... Et aussitôt après vous, je viderai moi aussi la coupe... Voulez-vous mourir, seigneur?

Porte-Flèche, *après un silence, et comme en extase.* — Non, ma belle fleur tremblante, ma belle fleur des lacs!... Avant que vous soyez venue là, je le voulais... A présent, je ne le veux plus... Laissez-moi rester un peu encore parmi les vivans, pour m'enivrer de cette parole d'amour que vous venez de dire... Secourez ceux qui souffrent plus que moi, sans une amie... et puis vous reviendrez, et j'appuierai ma tête sur vos genoux, avant de m'en aller chez les Ombres...

Lotus-d'Or. — Qu'il soit fait tout ce que vous commanderez, cher seigneur... Près de vous, oui, je vais revenir...

(Elle va se pencher sur d'autres blessés, suivie des yeux par le mourant.

Les soldats, au fond, agrandissent le bûcher, apportant des poutres, des fagots, des branches. Une rumeur à droite, dans la coulisse, par où de nouveaux soldats arrivent.)

L'Impératrice. — Qu'est-ce, là-bas?

Le chef des soldats. — C'est notre envoyé Ouan-Tsi, qui a pu se rapprocher de nos murs, et nous rapportera les nouvelles du dehors... Nous lui avons jeté les cordes, et le voici de retour.

L'Impératrice. — Ah!... Qu'il vienne!... (*Aux soldats qui, derrière elle, chargent toujours le bûcher.*) Reposez-vous, mes amis!... C'est bien plus qu'il ne faut, allez, pour consumer mon corps... Pourquoi donc faire le bûcher si grand?

Le chef des soldats. — Pourquoi nous voulons tant de flamme... Le Prince-Fidèle vous le dira, Majesté, en vous présentant notre requête suprême.

SCÈNE II

LES MÊMES, l'envoyé OUAN-TSI, qui s'approche de l'Impératrice. Ses souliers, le bas de sa robe sont pleins de sang. Il se prosterne.

L'Impératrice, *à Ouan-Tsi prosterné.* — Relève-toi, va!... Plus de prosternemens. Nous voici tous égaux. Il n'y a plus qu'une seule et même grandeur, celle que nous donne, pareillement et à tous, la noblesse du sacrifice... (*Ouan-Tsi se relève.*) Maintenant, parle... N'atténue rien... D'ailleurs, je devine...

Ouan-Tsi. — Eh bien! oui, c'est fini, ô ma souveraine!... Votre palais seul tient encore.

L'Impératrice. — Oh! pas pour longtemps...

Ouan-Tsi. — Les abords de vos murailles sont évacués... Jusqu'à la fin de la nuit peut-être, ils nous laisseront vivre...

L'Impératrice. — Le reste de la ville, les citadelles de l'Ouest?...

Ouan-Tsi. — Aux mains des Tartares, tout!... Cette défroque d'un ennemi, seule, m'a sauvé... Dans les rues, on brûle, on pille, on égorge... Quelques milliers de femmes ont réussi à se jeter dans le fleuve... Les autres, on les viole, en même temps

qu'on les étrangle... Le sang coule sur les pavés, autant que l'eau du ciel après l'orage... Chaque ruisseau déverse au fleuve comme un grand éventail rouge... Tout le long des rues, les morts, les torses encore chauds, se vident de leur sang, par l'entaille du cou tranché... Bonne souveraine, pour venir j'ai enjambé mille cadavres... Mes pieds s'embarrassaient dans les longues chevelures, traînant après elles des têtes coupées... O Majesté, c'est la fin!... *(Il s'agenouille à nouveau.)* Et maintenant pardonnez-moi d'être le messager de malheur.

L'Impératrice, *très calme.* — Un brave et fidèle messager, que je remercie... Relève-toi, t'ai-je dit, et, parmi mes derniers soldats, reprends ton poste suprême... *(Ouan-Tsi se relève et se mêle aux soldats qui, au fond de la scène, continuent de dresser le bûcher. A Cinnamome, en lui indiquant la buire et la tasse d'or :)* Allons, Cinnamome, c'est l'heure.

Cinnamome. — Oh! Majesté, pas encore.

(Les autres filles d'honneur, qui étaient disséminées parmi les blessés, ont entendu et reviennent en silence se grouper autour de la souveraine.)

L'Impératrice. — Aimes-tu mieux qu'ils me prennent vivante?... L'homme qui était là, tu as entendu ce qu'il vient de dire.

Élégance. — Mais le palais tient toujours!

La Perle. — L'armée du Sud peut venir nous délivrer.

L'Impératrice. — Nous venger peut-être,... plus tard... Mais nous délivrer... Enfant, qui veux-tu qui nous délivre? *(A elle-même.)* Ah! le secours mystérieux, que si follement j'espérais... « *L'étoile*, avait dit le bel espion trompeur, *l'étoile qui devait si bien veiller sur moi, quand tout fléchirait devant le triomphe du Dragon..* » Enfant, qui veux-tu qui nous délivre?... Plus de poudre, plus de vivres, plus d'eau, plus rien; nous avons jeté les pierres de nos créneaux; les portes cèdent, les murailles croulent... *(A Cinnamome.)* Donne, va, c'est l'heure!...

Élégance. — Parfois, quand on croit tout perdu, le destin change.

La Perle. — O notre souveraine bien-aimée, ne hâtez pas l'irréparable.

L'Impératrice. — L'irréparable serait de trop tarder. *(Elle fait un signe impérieux à Cinnamome, qui verse le poison dans la coupe. Mais on entend une rumeur, au faîte du rempart où*

vient de remonter le Prince-Fidèle, au-dessus de la porte barricadée. Le jour continue de baisser.) Qu'est-ce encore ?

PRINCE-FIDÈLE. — Un petit groupe de Tartares, venus témérairement sans armes, là, jusqu'au pied des murs... L'un d'eux, l'air tranquille et superbe, se dit envoyé par leur Empereur... Une communication suprême à Votre Majesté... Sur un rouleau de soie jaune, à la lueur d'une torche qu'on vient d'allumer, il montre le sceau impérial des Tsin.

L'IMPÉRATRICE. — Une communication ? De l'Usurpateur à votre souveraine, une communication ?... Mais l'idée seule n'en est-elle pas une insulte ? Qu'on leur fasse grâce de la vie, à ces audacieux, mais que, sur l'heure, ils se retirent !

(Cinnamome insensiblement s'est reculée avec sa coupe de poison.)

PRINCE-FIDÈLE, *qui est redescendu de la muraille et s'approche avec un air de mystère.* — Celui qui a si haute mine, il me semble l'avoir déjà vu...

L'IMPÉRATRICE. — Déjà vu ? Où cela donc ?

PRINCE-FIDÈLE, *plus près et baissant la voix.* — Souveraine, il me semble... Cet inconnu qui vint le jour du sacre... J'en suis sûr, c'est lui...

L'IMPÉRATRICE, *se levant, égarée.* — Pourquoi parler bas ?... Prince, vous m'offensez presque, avec ce ton de confidence, lorsqu'il s'agit de cet homme... Vous voulez dire celui qui se présenta par imposture comme notre vice-roi du Sud... celui-là, n'est-ce pas ?

PRINCE-FIDÈLE. — Oui !

L'IMPÉRATRICE. — Eh bien, qu'on l'amène alors... Jetez-lui les cordes nouées, et qu'il comparaisse ici devant moi... (*On jette du haut du mur les échelles de corde.*) Cache le poison, Cinnamome, et la buire d'or... Il n'a pas besoin de savoir, celui qui arrive... Est-ce que la fumée n'a pas noirci mon visage ?...

CINNAMOME. — Votre Majesté est pâle et belle... Et ses yeux en ce moment resplendissent comme des astres...

(Les nouveaux venus émergent au-dessus du rempart, l'Empereur tartare d'abord, ensuite Puits-des-Bois et trois autres personnages vêtus comme eux en guerriers tartares, mais sans armes.)

SCÈNE III

L'EMPEREUR TARTARE, L'IMPÉRATRICE.

(L'Empereur s'avance tandis que les quatre guerriers de sa suite restent en arrière. Sur un signe de l'Impératrice, les filles d'honneur et les autres assistans reculent jusqu'au fond de la scène.)

L'Empereur, *ployant le genou devant elle comme le jour au sacre.* — O souveraine, ô guerrière ! Puissent, un jour, s'éclaircir pour vous les destins noirs !

(Il se relève.)

L'Impératrice, *tremblante.* — Ah ! laissons les formules vaines ! Les minutes nous sont avarement comptées... Bas les masques, et parlons vite : qui êtes-vous ? Un Tartare, hélas ! n'est-ce pas ?... Sans cela, vous n'auriez pu franchir leur cercle de fer... Un Tartare, dites ?

L'Empereur. — Oui !

L'Impératrice. — Un espion, alors, quand vous vîntes le jour du sacre ? Rien qu'un espion, hélas !

L'Empereur. — Non ! Un qui jouait sa vie, ce jour-là, comme à présent, pour sauver la vôtre.

L'Impératrice. — Ah ! ma vie n'importe plus, et le droit de la sauver n'appartient à personne... Auprès de l'Usurpateur qui règne à Pékin, quel rôle est le vôtre ?... Ministre secret pour les aventureuses besognes ? Non, grand dignitaire plutôt, dites ?

L'Empereur. — Oui.

L'Impératrice. — Et prince ?

L'Empereur. — Eh ! qu'importe qui je suis ! C'est de Votre Majesté qu il s'agit, non de moi-même. Daignez entendre ce que l'Empereur...

L'Impératrice, *interrompnt.* — Où est-il, votre Empereur ? A la tête de ses armées ?

L'Empereur, *avec embarras.* — Mais... non, dans son palais, là-bas... Les rites, je ne vous l'apprendrai point, ne lui permettent pas d'en sortir.

(Pendant tout ce dialogue, on ne cesse d'entendre, dans les lointains de la ville, le canon de la bataille.)

L'Impératrice. — Les rites, ah ! les rites !... Vous voyez ce

que j'en fais, des rites, moi qui suis la fille des Ming, la fille du Ciel et de l'Invisible... Je parais au milieu de mes soldats, je me bats comme eux !... Et c'est lui, votre Empereur-fantôme, qui ose m'envoyer un message ?

L'Empereur. — Un message de grâce, on ose toujours...

L'Impératrice. — Dites plutôt qu'un message de grâce, c'est ce que l'on devrait oser le moins, lorsqu'on est lui et qu'il s'agit de moi !... Ah ! en effet, ils s'y entendent, les Tartares, à faire grâce !... Vous venez de traverser ma ville de Nang-King, et vous avez vu ? C'est beau, n'est-ce pas, leur œuvre ?...

L'Empereur. — Hélas ! J'ai vu, oui, avec horreur... Mais, je puis l'attester sur ma vie, tels n'étaient pas les ordres qu'il avait donnés, mon souverain...

L'Impératrice. — Ah !... Un souverain alors qui n'a même pas la force de se faire obéir !... D'autres que vous, en effet, me l'avaient dit... Je le haïssais déjà, de cette indéracinable haine de race que vous savez ; à présent le mépris s'y ajoute. Oh ! cet Empereur, qui fume l'opium dans son palais de momie, tandis que ses hordes de soldats vont à leur gré, à travers les provinces, laissant des traînées rouges et des charniers pour les vautours !...

Et si, par impossible, je m'humiliais jusqu'à l'accepter, sa grâce, qui me la garantirait après tout, puisqu'on ne lui obéit pas ?... Contre cette armée de bêtes fauves, qui était là tout à l'heure, et va revenir hurler la mort derrière cette muraille, qui donc le ferait respecter, l'ordre de grâce de votre Empereur-fantôme ?... Mais qui ?

L'Empereur. — Moi !

L'Impératrice. — Vous ! (*Plus douce et plus troublée.*) Vous ! Peut-être en effet, car vous ne semblez pas de ceux à qui l'on ose désobéir... Du reste, votre superbe audace, de reparaître à cette heure !... Mais, si elle ne trompe pas, la loyauté que je lis dans vos yeux, cessez le jeu que vous faites, et, cette fois, répondez : Qui êtes-vous ?

L'Empereur. — Qui je suis ? Jusqu'ici rien ; inexistant comme une fumée dans de l'ombre ; rien, mais demain tout, peut-être si vous vouliez,... demain tout, et rayonnant à vos côtés comme un soleil dans de l'éther bleu...

L'Impératrice, *reculant.* — Ah ! vous vous souvenez trop de mon indulgence, naguère, à tolérer vos énigmes. Dans le parfum

de l'encens, dans la pompe et les atours, j'avais la faiblesse d'une femme. Aujourd'hui, non, vous me retrouvez plus haute et plus inaccessible, précisément parce que je suis vaincue et que je vais mourir.

L'Empereur, *s'inclinant devant elle.* — Oh ! souveraine, jamais vous ne me fûtes plus sacrée... Ne vous offensez pas de mes paroles et pour un temps encore laissez-moi mon masque et mon mystère. Écoutez seulement ceci : échappé de ce même palais où, il y a quinze jours à peine, vous m'étiez apparue dans la splendeur impériale, je courais vers Pékin, pour demander à l'Empereur, que vous haïssez tant, d'arrêter l'horrible guerre. En route, j'ai su qu'elles marchaient comme la foudre, nos armées tartares, et j'ai rebroussé, de toute la vitesse de mon navire et de mes chevaux, pour les donner de moi-même, les ordres d'apaisement et de trêve ; j'en avais le droit, tenez : voici le sceau qui m'accorde, au nom des Tsin, les pleins pouvoirs. Vous l'avez dit, je ne suis pas de ceux à qui l'on ose désobéir,... du moins en face, quand c'est moi-même qui parle... J'ai appris maintenant comment on ordonne et comment on impose... Daignez seulement permettre aux vôtres de faire les signaux qui demandent grâce,... rien qu'un pavillon hissé là sur une tour,... et pas une de leurs têtes ne tombera, je le jure...

L'Impératrice. — Pour m'offrir cela, prince, il faut que vous ne soyez pas de sang impérial... La Fille du Ciel n'accepte point la merci d'un Tartare !...

SCÈNE IV

LES MÊMES, PRINCE-FIDÈLE, UN VEILLEUR, puis LE CHEF DES SOLDATS, et LES SOLDATS.

Un veilleur, *criant du haut d'un mirador démantelé qui est au faîte des remparts.* — Une armée, là-bas, là-bas !... Ils reviennent, les Tartares ! Des milliers, des milliers... Dans le crépuscule, au loin, c'est comme une traînée noire...

Prince-Fidèle. — La distance ?

Le veilleur. — Au tournant du fleuve, leur avant-garde arrive... Ils remontent par la longue avenue de Sitche-Men.

Prince-Fidèle. — Allons, leur dernier assaut... Au tournant du fleuve seulement... Donc, il nous reste une demi-heure...

LE VEILLEUR. — Ils allument des torches... Et maintenant j'entends sonner leurs trompes de guerre.

PRINCE-FIDÈLE. — C'est bien !... Nous serons prêts...

L'EMPEREUR, *implorant à mains jointes.* — Souveraine !

L'IMPÉRATRICE, *comme prête à céder.* — Pour moi, non !... J'ai dit ma volonté. Il suffit !... *(Désignant les soldats.)* Mais tous ces braves-là, qui tombent d'épuisement, de faim et de soif... *(A Prince-Fidèle.)* Eh bien! oui, pour eux, qu'on les fasse, les signaux qui demandent grâce.

PRINCE-FIDÈLE, *avec stupeur.* — Les signaux qui demandent grâce ?...

L'IMPÉRATRICE. — Oui, j'ai bien dit cela, ô mon noble sujet! Je l'ai bien dit !... Ma mort doit suffire aux vainqueurs. Puisqu'il n'y a plus d'espoir, à quoi bon ce carnage de la fin ?... Les signaux, qu'on les fasse !

PRINCE-FIDÈLE. — Pas un seul des combattans ne se rendra.

L'IMPÉRATRICE. — Cependant, si je l'ordonne !... Ne suis-je déjà plus l'Impératrice ?

PRINCE-FIDÈLE. — Soumis en toutes choses à votre volonté, à cet ordre-là seulement vos soldats n'obéiront pas.

L'IMPÉRATRICE, *aux soldats.* — Est-ce vrai ?... Est-ce vrai ?... Mes amis, à présent, je l'exige, vous m'entendez !... Oh ! vous m'épargnerez cet excès d'angoisse, vous, mes chers révoltés !... Vous ne voudrez pas que je sois emportée dans l'autre monde sur les flots de votre sang...

(Les soldats baissent la tête et restent immobiles, tenant toujours leurs armes.)

LE CHEF DES SOLDATS, *après un silence.* — Majesté, le Prince a déjà répondu pour nous tous ! Non, nous ne voulons pas de grâce.

L'IMPÉRATRICE, *revenant vers l'Empereur dans une exaltation soudaine de triomphe.* — Ah ! vous le voyez, me voici comme votre Empereur tartare : on ne m'obéit pas !... Allez le lui dire, à votre maître... Et en même temps, vous lui conterez comment on sait mourir dans le palais des Ming... Allez, Seigneur, vous avez votre congé.

L'EMPEREUR, *implorant avec plus d'instance.* — Souveraine !... Et si c'était moi, à présent, qui l'implorais la grâce,... la grâce de rester ici et de tomber à vos côtés...

L'IMPÉRATRICE. — L'honneur de tomber aux côtés de l'Impe-

ratrice, je ne l'accorde qu'à ces braves, — qui sont de ma race, entendez-vous, — et qui ont prodigué leur sang pour me défendre. Allez, Seigneur, j'ai dit. *(Se rapprochant de lui, parlant très bas et vite, cette fois, comme une affolée.)* Un seul mot encore pourtant... Mon fils, autour de qui l'armée du Sud tient toujours... Mon fils..., puisque vous semblez tout oser et tout pouvoir,... essaieriez-vous de le délivrer, lui?... Mais non... quand c'est la mère qui parle en moi, je déraisonne et ne sais plus... Essayer cela, ce serait trahir le maître que vous devez servir...

L'Empereur. — Je ne sers point de maître, je suis au-dessus des trahisons, libre comme les Dieux et seul devant ma conscience... J'essaierai... Je vivrai pour essayer...

L'Impératrice. — Faites ainsi!... Et, à ce prix-là,... plus tard, dans les nuages où tous les morts se retrouvent et se fondent,... mes Mânes ne seront point hostiles aux vôtres... Maintenant, allez, Seigneur... Nos dernières minutes nous sont nécessaires... *(A Prince-Fidèle en lui faisant signe d'emmener l'Empereur tartare.)* Prince, l'audience est close.

Prince-Fidèle, *à l'Empereur qui hésite à s'éloigner, comme sur le point de faire quelque révélation décisive.* — Venez, Seigneur. Vous avez entendu notre souveraine vous donner congé.

(Il veut l'entraîner vers la partie des murailles par où il était descendu.)

L'Impératrice, *désignant la porte de bronze barricadée par des madriers.* — Non, ouvrez cette porte: nous en avons le temps. Une dernière fois, je veux que l'on sorte de mon palais comme si j'avais encore la liberté et la puissance... Ouvrez! *(Des soldats se précipitent, font tomber les madriers et ouvrent à deux battants la porte.)* Rendez les honneurs au messager de grâce!...

(Les soldats mettent un genou en terre, le gong et les trompettes sonnent.)

L'Empereur. — Oui, messager de grâce, malgré vous et quand même!... *(Se retournant sur le seuil et parlant comme un illuminé.)* Du haut des nuées de l'orage sombre, le Dragon saura descendre... Et dans ses serres, il recueillera doucement, malgré lui, le beau Phénix qui avait voulu mourir...

(Il sort suivi des quatre guerriers tartares. Les soldats barricadent à nouveau la porte avec des madriers et des pierres.)

SCÈNE V

LES MÊMES, moins L'EMPEREUR et LES TARTARES.

L'Impératrice, *tandis que les filles d'honneur reviennent l'entourer.* — Quel est cet homme... qui ressemble à un Dieu ?

La Perle. — En tremblant nous le regardions de loin...

Élégance. — Ses yeux rayonnaient d'amour sublime...

Cinnamome. — Mais Votre Majesté, si bonne envers tous, semblait hautaine envers lui.

L'Impératrice, *sans répondre, répétant comme en rêve la phrase du sacre.* — « Soyez attentive et anxieuse comme si vous portiez dans vos mains un vase trop rempli d'eau, dont pas une goutte ne doit tomber. »

Le veilleur, *criant du haut du donjon qui surmonte la porte.* — Les torches de leur avant-garde arrivent au tournant de l'avenue de l'Est... On commence d'entendre rouler les chariots de leur artillerie...

L'Impératrice. — Déjà, au tournant de l'avenue de l'Est !... Pour venir à nous, la mort a des ailes... *(Elle prend elle-même la coupe emplie de poison que Cinnamome avait cachée derrière une pierre.* Allons, c'est l'heure !... *(Aux filles d'honneur qui l'entourent, désignant le bûcher.)* Quand le breuvage aura fait son œuvre, vous m'étendrez ici, et, dès que la flamme montera, bien haute et claire, alors, votre service à jamais terminé auprès de votre souveraine, vous viderez aussi le bol d'or, pour me suivre... *Elle laisse redescendre le bol de poison qu'elle avait commencé d'élever jusqu'à ses lèvres.)* Prince-Fidèle,... j'aurais voulu lui dire adieu... Qu'il vienne !...

(Pendant le dialogue précédent, Prince-Fidèle, au fond de la scène, une torche à la main, dirigeait un groupe de soldats armés de leviers et de pioches.)

Cinnamome. — Là-bas, n'est-ce pas lui ?

(Prince-Fidèle fait signe aux soldats de déplacer un rocher, qui démasque une étroite porte de bronze.

L'Impératrice. — Ah ! j'ai compris...

La Perle. — Que fait-il ?...

L'Impératrice. — Ce qui devrait être fait... Jugeant, lui aussi, que l'heure est venue pour moi de m'endormir, il prépa-

rait ma couche; ces galeries souterraines abritent mon tombeau. *(La porte de bronze s'ouvre. La Perle se jette à genoux et cache son visage. Lotus-d'Or, restée un peu en dehors du groupe, s'est agenouillée près de Porte-Flèche et lui parle bas, en lui soutenant le front.)* Inutile à présent, ce tombeau orgueilleux, dès longtemps édifié dans le mystère... Là plutôt, là parmi la belle flamme et la tumultueuse fumée, mon âme s'envolera vers les nuages... Rien de moi ne restera, que les mains d'un Tartare puissent profaner ; ils m'auront cernée vainement, je leur échappe dans l'air...

ÉLÉGANCE, *s'agenouillant aussi.* — Mais, souveraine, puisqu'il est caché, ce tombeau, puisqu'il est inviolable, laissez au moins vos filles vous ensevelir là, dans la magnificence... Laissez, de grâce, bien-aimée souveraine!... Cette flamme, pourquoi cette flamme?... Non, c'est trop horrible.

L'IMPÉRATRICE. — Enfant, ignores-tu donc l'histoire de notre race?... Mon ancêtre, vaincu ici même, vaincu comme je le suis, et qui s'était donné la mort... Une heure après, sa tombe violée, son corps dans la rue, jeté en pâture aux chiens et aux vautours... Allons, j'ai dit ma volonté... Prince-Fidèle, va l'appeler; il s'épuise à d'inutiles besognes; son sang coule,... tiens, inondant sa robe... Sa blessure s'est rouverte, il n'y prend pas garde... Au moins qu'il ait le temps de recevoir mon adieu... Va! je le veux...

(Élégance se relève et fait quelques pas vers le Prince. Pendant le le dialogue précédent, Prince-Fidèle a fait allumer d'autres torches et les soldats qui les portent sont entrés dans le souterrain.)

ÉLÉGANCE, *s'avançant vers Prince-Fidèle.* — Prince!... L'Impératrice...

(Prince-Fidèle s'approche aussitôt de l'Impératrice.)

SCÈNE VI

L'IMPÉRATRICE, PRINCE-FIDÈLE, LUMIÈRE-VOILÉE, LE CHEF DES SOLDATS, LE VEILLEUR.

L'IMPÉRATRICE, *à Prince-Fidèle.* — Prince, je voulais vous dire adieu, et que ma dernière parole fût pour vous, avec mon remerciement suprême.

(Sa main élève la coupe empoisonnée.)

PRINCE-FIDÈLE, *avec un geste comme pour l'arrêter.* — Non, ma divine Impératrice, non!... L'heure du repos, hélas! n'est pas venue, ni pour vous ni pour moi... Non! votre lourde tâche n'est pas achevée encore!...

L'IMPÉRATRICE. — Ma tâche, dites-vous, n'est pas terminée?... Mais le palais n'est plus que ruines, les portes cèdent, les murailles croulent... Cette fois, nous ne tiendrons pas dix minutes... C'est la fin!...

PRINCE-FIDÈLE. — Eh! je ne le sais que trop, qu'il n'y a plus d'espérance!...

L'IMPÉRATRICE. — Alors, laissez!... Puisqu'ils reviennent, les Tartares!... Tenez, je commence à les entendre sonner, moi aussi, leurs trompes de guerre!... Qu'elle soit prise vivante, votre Impératrice, ou seulement qu'on trouve encore son cadavre pour le jeter aux corbeaux, ce n'est pas ce que vous voulez, je pense?

PRINCE-FIDÈLE. — Écoutez, de grâce!... *(Il fait signe d'approcher à Lumière-Voilée qui venait d'apparaître au fond de la scène. L'Impératrice a déposé la coupe sur une pierre.* L'héroïque et dernier effort que nous comptions vous demander, nous avions différé de vous le faire connaître... Souffrez que votre conseiller vous le dise, de notre part à tous.

LUMIÈRE-VOILÉE, *après avoir ployé le genou.* — O Majesté, deux cent mille soldats sont morts pour vous... Ces quelques centaines, qui restent ici dans nos murs, tout à l'heure vont encore sacrifier leur vie. Voulez-vous donc qu'ils meurent pour une cause perdue... *(Il fait signe au chef des soldats de s'approcher.)* Daignez permettre à leur chef de vous implorer avec nous.

LE CHEF DES SOLDATS, *après s'être agenouillé.* — Fièrement et sans regret, nous la donnons, notre vie, pour la souveraine... qu'Elle fasse aussi ce que nous attendons de son courage, plus grand mille fois que celui de ses humbles défenseurs...

LUMIÈRE-VOILÉE. — O Majesté, il faut les envier, ces hommes, qui vont mourir si glorieusement et si vite... Notre devoir, à nous, est autre; il est plus long, il est plus terrible.

L'IMPÉRATRICE. — Notre devoir, plus long et plus terrible?... Alors, qu'attendez-vous de moi?... Dites-le, ce qu'il faut faire; l'Impératrice vous obéira, mais dites-le, je ne comprends plus...

(Elle repose la coupe d'or.)

PRINCE-FIDÈLE. — Ce qu'il faut faire, ô ma souveraine bien-aimée, il faut s'enfuir et vivre!...

L'IMPÉRATRICE, *avec violence.* — Ah! non!... Tout ce que vous me demanderez,... mais lâchement prendre la fuite, non!

LUMIÈRE-VOILÉE. — S'enfuir, hélas! oui... Échapper à l'ennemi, lui enlever l'enjeu de la guerre... Et ainsi, la partie qu'il gagne ne lui fait rien gagner; la victoire n'est plus la victoire; bientôt le sang de nos héros enivre d'autres héros; une nouvelle armée se groupe autour de la Fille du Ciel, et la guerre recommence.

L'IMPÉRATRICE. — Et le sang coule encore... Et la Terre désertée peuple le royaume des Ombres... Non, assez de morts... J'ai peur, à la fin, peur d'être une souveraine meurtrière et fatale... Tout ce sang, tout ce sang versé pour moi, il me semble que j'ai les mains rouges...

PRINCE-FIDÈLE. — Il est inépuisable, le sang de vos sujets,... et leur dévouement est sans limite...

L'IMPÉRATRICE, *tout à coup très douce, et comme implorant.* — Mais mon courage est à bout... *(Désignant les soldats, qui entassent toujours le bois du bûcher.)* Prince, j'aimerais mourir avec ceux-ci...

PRINCE-FIDÈLE. — Vivez, pour que leur mort ne soit point stérile... Vivez pour ramener notre jeune Empereur, que l'armée du Sud nous garde; vivez pour nous tous et pour lui...

L'IMPÉRATRICE. — Mon fils!... Ah! ne prononcez pas ce nom-là... Pour m'entraîner, n'essayez pas de faire jouer cette corde, c'est la seule que je vous défends de toucher. A l'instant précis où vous me l'avez arraché, j'ai eu la certitude que je ne reverrais jamais. jamais le cher petit visage, jamais les chers yeux... Je trouve la force de tout entendre, excepté si l'on me parle de lui,... car, alors, voyez-vous, je redeviens une mère, rien qu'une mère, comme les autres femmes,... et je ne peux plus, je ne peux plus... *(Elle détourne la tête, et sa phrase finit par des sanglots.)* Oh! ne pas s'appartenir, ne pouvoir même pas laisser sur le chemin le fardeau de sa vie!... Être l'idole impersonnelle, dont tout un peuple dispose à son gré; être le triste fétiche que chacun veille des yeux comme les tablettes de ses ancêtres sur l'autel familial!...

PRINCE-FIDÈLE. — Vous êtes la bannière étincelante, la déesse toujours radieuse, vers qui nous tournons les yeux dans

la détresse suprême... Et vous ferez ce que des millions de sujets vous demandent, par la bouche de ces quelques braves qui vont mourir.

Le veilleur, *criant du haut du donjon.* — Il se jette contre leur avant-garde, l'homme qui était ici tout à l'heure, le messager de grâce... Avec les trois autres qui l'accompagnaient, il se jette contre leur avant-garde, comme pour les arrêter!... Oui,... il veut les arrêter, c'est bien cela. Et il semble commander en maître, et semer parmi eux l'épouvante...

L'Impératrice, *au veilleur.* — Bien!... Qu'on ne me parle plus de cet homme... Et toi, tu pourras bientôt descendre, pauvre veilleur dont la tâche est finie, et te joindre à tes frères d'armes pour mourir. Que nous importe à présent ce qu'ils font, les Tartares?... Nous ne sommes déjà plus de ce monde... *(A Prince-Fidèle.)* Mais encore faut-il que ce soit possible, ce que vous demandez!... De toutes parts investis!... Fuir par où, fuir comment?... Où se cacher? Où?

(Les soldats qui ont descellé le rocher sont restés devant la porte de bronze, tenant toujours les pioches et les leviers, et ils ont l'air d'attendre.)

Prince-Fidèle. — Là, dans ce tombeau!... Et, sur le ciment tout préparé qui scellera les roches, nous jetterons de la poussière... quand vous serez entrée...

L'Impératrice, *après un silence, lentement, soumise et morne.* — Dans mon tombeau, murée vivante... Soit! Et après?

Prince-Fidèle. — Il y a ce couloir souterrain qui passe par les caveaux où dorment votre père et votre époux; vous le savez comme moi, il va déboucher parmi les broussailles, dans la campagne, au pied de la colline des Supplices...

L'Impératrice, *très vite et haletant.* — S'il n'est pas obstrué déjà par la terre, oui!... Et, tout autour de la colline des Supplices, les Tartares sont campés.

Prince-Fidèle. — Nous attendrons qu'ils n'y soient plus...

L'Impératrice. — Et de l'air pour nos poitrines, de l'air dans ces caveaux des morts, en trouverons-nous?

Prince-Fidèle. — Je le crois, oui... Mais emportons toujours ce breuvage, que tout à l'heure vous vouliez boire.

L'Impératrice, *toujours très vite.* — Et s'ils nous prennent là, les Tartares, s'ils nous prennent comme des bêtes de nuit forcées dans leur terrier?... Rappelez-vous, ils avaient violé la tombe de mon aïeul...

PRINCE-FIDÈLE. — Elle n'était pas cachée comme la vôtre.

L'IMPÉRATRICE, *toujours très vite*. — Et des vêtemens ensuite, pour fuir dans la campagne où l'ennemi rôde. (*Touchant sa robe de guerrière.*) Pas avec ceux-là?

PRINCE-FIDÈLE. — Des dépouilles d'ennemis nous serviront à souhait... La terre doit en être jonchée...

L'IMPÉRATRICE. — Pour vêtir votre Impératrice, des loques arrachées à quelque cadavre qui se décompose... Soit! même à cela je consens... Mais, pour vivre, dans ces couloirs de tombeau, pour durer, quand on n'est pas encore des ombres, il faut manger, vous savez bien!... Les derniers grains de riz, je les ai partagés ce matin avec vous et mes soldats!... Alors, quoi?...

PRINCE-FIDÈLE, *indiquant le tombeau*. — Les gâteaux sacrés, là, sur la table des morts.

L'IMPÉRATRICE. — Horreur et sacrilège!

LUMIÈRE-VOILÉE. — Il n'y a pas de sacrilège, quand il s'agit de sauver la Dynastie Lumineuse... Les Mânes augustes viendront eux-mêmes vous convier au repas; notre sacrifice nous les rendra indulgens et favorables.

L'IMPÉRATRICE, *lente, tout à coup*. — Ainsi, je serai celle qui vivra dans les froides ténèbres, avec l'incertitude d'en sortir jamais; je serai celle qui se traînera comme une larve dans les souterrains peuplés de fantômes, mangeant à tâtons les offrandes pieuses qui se dessèchent sur les autels des morts... Oh! oui, c'est plus épouvantable que de mourir ici... Alors, j'accepte... Emmenez-moi, je suis résignée!...

LE VEILLEUR, *du haut du mur*. — Ils ont arrêté leur marche, les Tartares... Un petit groupe seul s'avance en courant, sans armes, portant des écriteaux sur des hampes... Malgré l'obscurité, on dirait les signes qui accordent grâce.

L'IMPÉRATRICE. — Ah! la grâce imposée... serait plus insultante encore... Dans ma tombe emmurez-moi, prince, avant qu'ils soient ici!...

PRINCE-FIDÈLE, *désignant Lumière-Voilée*. — Votre conseiller et moi-même, nous vous suivrons dans ces demeures (*Désignant les filles d'honneur*), et peut-être deux de ces jeunes filles, si elles se sentent assez fortes pour l'épreuve.

SCÈNE VII

LES MÊMES, LES FILLES D'HONNEUR.

L'Impératrice. — C'est cela... Ma suite, ma funèbre cour et sans doute mon dernier cortège : quatre personnes... *(Aux filles d'honneur.)* — Quelles seront les deux d'entre vous, mes filles, qui auront le courage de me suivre dans les noirs sentiers, là-bas?...

Les filles d'honneur, *s'inclinant.* — Toutes, nous sommes prêtes... Que Votre Majesté daigne prononcer deux noms.

L'Impératrice, *après un silence.* — Élégance, Cinnamome... *(Élégance et Cinnamome s'approchent de l'Impératrice.)* Toutes, vous m'êtes chères, mais j'ai appelé celles qui, dans l'adversité, m'ont montré un cœur plus viril. *(Aux autres.)* Et vous, mes fraîches fleurs si tôt fauchées, que l'eau de la Grande Délivrance vous mène hors de ce monde, très doucement, à travers la paix d'un sommeil.

La Perle. — Aux blessés nous l'avons toute versée.

Une autre fille d'honneur. — Nos buires sont vides.

La Perle. — Le bûcher nous effraie... Mais nous savons comment mourir, bonne souveraine.

Une autre fille d'honneur. — Le lac du jardin est profond, au pied de l'île des Jades.

La Perle. — Quand nous aurons conduit Votre Majesté jusqu'au seuil du sentier noir, en nous donnant la main, nous irons au bord du lac.

Une autre fille d'honneur. — Sur la vase où nous dormirons tranquilles, les lotus nous enlaceront de leurs racines, et nous revivrons dans leurs fleurs...

L'Impératrice, *à Lotus-d'Or qui est assise un peu à l'écart, tenant toujours sur ses genoux la tête mourante de Porte-Flèche* — Et toi, Lotus-d'Or?

Lotus-d'Or. — O Majesté, acceptez ici même mon suprême salut... M'éloigner de lui, laisser retomber son front, pardonnez-moi si je n'en ai pas le courage...

(On commence d'entendre au dehors les trompes des Tartares, leurs gongs et une clameur qui se rapproche.)

L'Impératrice, *à Porte-Flèche et à Lotus-d'Or.* — Tenez, pauvres fiancés sans lendemain, voici le cadeau de noces de votre Impératrice. *(Elle verse du breuvage empoisonné plein sa coupe d'or et le leur donne.)* Adieu ! Soyez unis par delà les nuages... *(A Prince-Fidèle.)* Allons, Prince, montrez-moi le chemin... Me voici tout à fait prête.

Le chef des soldats, *s'avançant, à Prince-Fidèle.* — Prince, parlez pour nous.

Prince-Fidèle. — Vos soldats, Majesté, implorent une dernière grâce...

L'Impératrice. — Il est donc encore en mon pouvoir d'accorder une grâce... Oh ! tout, tout ce qu'ils voudront.

Prince-Fidèle. — Vous demandiez pourquoi tant de bois qu'ils accumulaient : c'était pour eux-mêmes. Ils veulent mourir là avant l'entrée des Tartares.. Et cette grâce suprême qu'ils implorent, c'est que vous allumiez vous-même leur bûcher.

(Le chef des soldats s'agenouille et tend à l'Impératrice une torche enflammée.)

L'Impératrice, *aux soldats, acceptant la torche.* — O mes bien-aimés soldats ! Sachez tous que votre Impératrice vous suivra bientôt dans la mort ! Elle n'accepte de vous l'ordre de fuir que pour essayer de vous venger ; mais si des temps meilleurs surviennent pour la Dynastie Lumineuse, elle refusera de les vivre ; devant vous tous, elle en fait ici le serment : sa tâche implacable une fois terminée, elle se hâtera de vous rejoindre chez les Ombres...

O victimes surhumaines ! O vaincus auréolés de gloire ! O mon héroïque armée !... Un jour viendra où l'histoire de votre fin sublime sera gravée dans le jade impérial, en lettres d'or, pour que la postérité pleure sur vous. *(Elle jette la torche dans le bûcher)* et que l'éclat de votre bûcher éblouisse le monde, éternellement !...

(Le bûcher prend feu. Les soldats se jettent en chantant dans les flammes.)

Les soldats, *chantant :*

Qu'il vive, notre Roi !
Qu'il vive heureux et longtemps !

(Un nuage de fumée noire commence de les envelopper. On entend se rapprocher un gong qui résonne à coups espacés et la voix d'un héraut tartare.)

La voix du héraut tartare, *du dehors et de très loin.* — Ordre de l'Empereur. Respectez ceci!

Prince-Fidèle, *en hâte, au chef des soldats.* — Le rocher, replacé comme nous avons dit! Murez vite! Et beaucoup de terre jetée sur le ciment frais, beaucoup de poussière...

Le chef des soldats va rejoindre les quelques hommes qui attendent devant le tombeau, tenant les pioches et les leviers. L'Impératrice, Prince-Fidèle, Lumière-Voilée, Élégance et Cinnamome se dirigent vers la porte de bronze. Les autres filles d'honneur suivent en se donnant la main, elles s'agenouillent en arrivant près de la porte.)

L'Impératrice, *arrivée à la porte du tombeau, aux quatre personnes qui doivent y entrer avec elle.* — Entrez d'abord. Je passe la dernière : ce sont mes funérailles!... Et puis, je veux encore une fois les regarder, mes héros, et, là-bas, mon beau palais qui se dessine toujours. (*Aux filles d'honneur agenouillées.*) Vous, mes filles chéries, relevez-vous, ne vous attardez pas, le lac où vous allez n'est pas proche d'ici...

(Les filles d'honneur s'en vont, en se donnant la main, et on entend leurs sanglots. L'Impératrice franchit la porte et puis se retourne sur le seuil comme une hallucinée, regardant la flamme du bûcher qui commence de monter, et levant les bras en grands gestes extasiés.)

Ah! la belle flamme rouge!... Ah! la belle fumée qui tourbillonne!... Il fait clair dans mon palais, pour le dernier soir. Et je les vois, leurs nobles âmes, qui montent, qui montent, dans le tournoiement des spirales brunes!...

Les soldats, *chantant dans la flamme.* — Dix mille années! Dix mille années!

L'Impératrice, *aux soldats.* — Allez, mes braves!... Montez, montez, volez vers le ciel des ancêtres, planez là-haut chez le Dieu des nuages!...

Les soldats, *plus faiblement.* — Dix mille années! Dix mille années!

(On entend plus proches les coups de gong des Tartares au dehors.)

L'Impératrice, *aux soldats.* — Et moi, je suis une morte comme vous, sachez-le bien! C'est plus tard seulement que je prendrai mon essor; mais déjà je suis une morte, — morte à tout ce qui ne sera pas vengeance, fureur de bataille, haine sans merci!... Et je referme sur moi ma porte de bronze! (*Aux soldats proches qui tiennent les leviers.*) Scellez-la bien, mes

amis, sur votre Impératrice! Roulez le grand rocher!... Murez-la bien dans son tombeau, la morte vivante!...

(Elle referme sur elle-même le battant de la petite porte de bronze. Le chef des soldats, avec quelques hommes qui restent, replacent le rocher, jettent en hâte le ciment et la poussière.)

La voix chantante du héraut tartare, *arrivé au pied de la muraille.* — Ordre de l'Empereur! Respectez ceci: à tous, sans condition, grâce de la vie et de la liberté!... Ouvrez et n'ayez point de crainte!... A tous l'Empereur fait grâce!...

Un des soldats *qui cimentent le rocher.* — Trop tard, l'insulte de votre pardon!... Avant que vous ayez enfoncé nos portes, il n'y aura plus ici que des morts!

La voix du héraut tartare, *chantant au dehors.* — Ouvrez et n'ayez point de crainte!... A tous, notre Empereur accorde la vie.

Un autre des soldats. — Non, pas même des morts pour la recevoir, votre grâce! Plus rien que des cendres.

Le chef des soldats, *achevant de cimenter le rocher sur la porte du tombeau impérial.* — Et notre beau Phénix, faute de pouvoir déployer ses ailes, se sera dérobé à vous sous la terre!...

La voix des soldats, *s'affaiblissant toujours dans la flamme et la fumée.* — Dix mille années à la Dynastie Lumineuse!... Dix mille années!

(La flamme et la fumée envahissent tout.)

RIDEAU

Judith Gautier et Pierre Loti.

LA HAINE DU PLAISIR

DANS

LE PURITANISME ANGLAIS

I

Stendhal a dit : « Mohammed fut un puritain ; il voulut proscrire les plaisirs qui ne font de mal à personne. » C'est là, en effet, l'idée que l'on se fait en général du puritain : un homme grave et austère, d'une morale sévère et même revêche, s'interdisant tout plaisir, toute gaieté même, si innocente soit-elle, et condamnant tous ceux qui jouissent de la vie ; en un mot, un rigoriste, quand ce n'est pas un hypocrite.

Cependant, à la réflexion, il semble qu'il y ait bien autre chose dans le puritanisme ; il peut même sembler que ce portrait du puritain soit tout extérieur, et ne résulte que d'une observation bien superficielle. Le puritanisme constitue surtout, dira-t-on, un ensemble de croyances religieuses, assez diverses, à la vérité, mais nettement apparentées entre elles. C'est une certaine forme du protestantisme, commune à des sectes nombreuses, et caractérisée par des dogmes théologiques particuliers. L'attitude morale et sociale n'en serait qu'un contre-coup, qu'une conséquence lointaine et secondaire ; l'essentiel du puritanisme serait dans ses doctrines plutôt que dans la morale qui en découle.

Et cependant, à y regarder de plus près, à étudier les pays où domine le puritanisme, c'est-à-dire l'Angleterre, l'Écosse,

les États-Unis d'Amérique, on constate que ce qui les fait traiter de puritains, c'est bien moins leurs croyances religieuses qu'un certain point de vue en morale, une certaine attitude à l'égard de la vie. Les dogmes théologiques sont très divers dans ces pays; non seulement les sectes protestantes affichant des doctrines fort variées s'y rencontrent en grand nombre, mais nous y trouvons aussi des catholiques et des libres penseurs. Le puritanisme moral est beaucoup plus répandu que le puritanisme théologique, et l'on peut se demander si celui-ci est bien l'unique, et même la principale cause de celui-là. Les caractères constans du puritanisme sont en effet cette terreur, cette haine même de tout plaisir. Proscrire « les plaisirs qui ne font de mal à personne, » voilà bien, semble-t-il, l'élément essentiel, ou du moins l'élément le plus général du puritanisme. Car cet élément persiste de façon étrange, et se rencontre là même où il n'est pas fondé sur une doctrine religieuse. Il domine si bien toute la race dans les pays où il s'est installé, qu'on le retrouve comme un élément distinctif du caractère national. L'agnosticisme et l'athéisme comptent beaucoup d'adhérens en Angleterre, et il est assez curieux de remarquer que ces libres penseurs, détachés de tous les dogmes religieux, conservent une morale non seulement chrétienne, mais nettement puritaine. Cette crainte du plaisir les poursuit; ce rigorisme est devenu un élément constitutif de leur nature, et ils ne peuvent plus s'en affranchir. D'autre part, on remarque la même chose dans le catholicisme anglais. Tels catholiques anglais, habitant Paris, en conservent si bien l'empreinte, qu'ils traitent la littérature française d'immorale, et osent à peine aller au théâtre!

Quelle que soit donc la croyance religieuse, nous rencontrons partout en Angleterre cette haine du plaisir, et, pour la dénommer d'un seul mot, nous nous permettrons de l'appeler « hédonéphobie » par analogie avec les phobies de la pathologie mentale. Certes, il ne faudrait pas donner ici au terme « phobie » toute sa valeur médicale, et si nous considérons l'hédonéphobie comme une maladie nationale en Angleterre, il ne faut, bien entendu, voir là qu'une analogie et non pas un véritable trouble mental. Parfois pourtant, l'hédonéphobie a quelque chose d'un peu morbide. Comme chez la plupart des mystiques et des fanatiques, on rencontre même de véritables névroses chez quelques-unes des personnalités puritaines les plus remar-

quables : Bunyan avait des hallucinations auditives, et Cromwell était hypocondriaque. Mais sans aller jusqu'à dire qu'il y ait vraiment quelque chose de pathologique dans l'hédonéphobie puritaine, il faut avouer que certains traits qui caractérisent la nation anglaise, — méfiance à l'égard de la beauté, mépris pour les jouissances sensuelles et artistiques, pruderie au sujet de tout ce qui se rapporte à l'amour, préoccupation continuelle quant à la valeur morale des actions, — la rendent quelque peu anormale. Là où le puritanisme n'a pas formé des fanatiques, des volontés énergiques et violentes, il a fait une race de scrupuleux, de gens qui sont toujours à se demander s'ils font bien ou mal. Ils interrogent leur conscience là où elle n'a rien à voir, font intervenir la morale dans les actions les plus indifférentes de la vie, se torturent de doutes religieux et moraux, et se croiraient en état de péché mortel s'ils prenaient plaisir à quoi que ce fût. Cette hantise du péché, cet excès de scrupules et de doutes, cette peur instinctive du plaisir, sont bien près des phénomènes qui caractérisent le « délire du scrupule. » Cela peut aller jusqu'à la folie, comme chez le poète Cowper ; le plus souvent, ce n'est qu'un trait assez général du caractère national, et nous allons essayer de montrer, d'abord, que cette hédonéphobie est sinon l'élément primitif, du moins l'élément dominant du puritanisme, puisqu'il se maintient le plus généralement et survit à tous les autres; ensuite, que c'est un caractère national plutôt que religieux.

On dira que, dans tous les cas, le puritanisme est issu du protestantisme et lui est postérieur ; nous croyons au contraire que certains élémens du puritanisme moral préexistent dans la race, rendant possible le développement du puritanisme proprement religieux, et y prédisposant les esprits. Il y a évidemment action et réaction, et si le tempérament anglo-saxon, avec son célèbre « spleen, » prépare le terrain pour la floraison de dogmes désespérans, ceux-ci, à leur tour, conduisent à une morale triste et résignée, à une éducation d'où est banni le plaisir, le culte même de la beauté. Par tempérament, par éducation, par habitude même, les idées puritaines sont ancrées dans le caractère anglais. Les divers élémens s'enchaînent et réagissent si bien les uns sur les autres que l'homme se trouve emprisonné dans le puritanisme. S'il s'affranchit des croyances qui seules fondent logiquement une pareille morale, il se trouve

encore asservi à elle, soit par son tempérament, soit par son éducation.

Si l'on voulait faire la psychologie complète du puritanisme, il serait impossible de se borner à l'examen d'un élément unique, et l'on peut trouver arbitraire et artificiel d'isoler ainsi ce que nous appelons l'hédonéphobie; mais si l'on reconnaît que cet élément, pour n'être logiquement ni le premier, ni le plus important, n'en est pas moins le plus général, le plus caractéristique, et celui dont les effets s'étendent le plus loin, il semble que l'étude en soit justifiée.

II

Si l'on écarte le point de vue proprement théologique du puritanisme pour en considérer le côté moral, il apparaît comme une sorte d'ascétisme. Quels en sont donc à cet égard les caractères particuliers, et peut-il se distinguer des formes d'ascétisme recommandées par d'autres philosophies et religions?

Jusqu'à un certain point, il coïncide forcément avec elles, toutes les philosophies aprioristes et toutes les religions de renoncement enseignant plus ou moins la fuite ou tout au moins le mépris du plaisir. Mais nulle part il n'est considéré comme aussi complètement et nécessairement mauvais que dans le puritanisme. Tous les mystiques le condamnent comme nuisant à l'élévation de l'âme vers Dieu : embarrassée de soucis terrestres, elle ne peut s'épurer pour s'élever à lui. Il en est de même chez les bouddhistes, dont la morale n'est pas très éloignée de celle du christianisme. Bien plus, tout un courant de philosophie païenne soutient les mêmes idées. Du mystique Platon au rationaliste Kant, tous les moralistes qui proposent à l'homme le bien comme fin de l'activité, le devoir comme loi morale, se rencontrent avec les philosophes religieux, qu'ils soient bouddhistes ou chrétiens. Tous ont un ennemi commun : la recherche du plaisir, l'hédonisme, représenté par les divers systèmes naturalistes d'Épicure à Spencer. Or, la morale puritaine n'est qu'une forme de la morale chrétienne qui appartient au grand groupe des morales aprioristes, rationnelles et mystiques. S'en distingue-t-elle en quelque façon? A-t-elle des caractères propres, des traits particuliers qui permettent de l'isoler? Re-

marquons tout d'abord que, si les philosophies rationnelles condamnent le plaisir en général, ce n'est pas parce qu'elles réprouvent ce qui est agréable, mais pour de tout autres raisons. D'ailleurs elles ne condamnent pas indistinctement tous les plaisirs, et c'est déjà là une différence avec le puritanisme. Ce qu'elles condamnent, ce sont les excès de toute sorte, les plaisirs et les passions qui peuvent distraire l'homme de sa fin morale, ou qui lui enlèvent la maîtrise de soi : d'où la sévérité pour les plaisirs sensuels, tandis que les joies de l'esprit et du cœur sont exaltées, — les Stoïciens allant jusqu'à identifier en fin de compte le bonheur et la vertu. Le plaisir, disent-ils, n'est pas mauvais en soi, mais seulement en tant que nuisible à l'individu ou à la communauté ; on ne doit pas le rechercher pour lui-même, il ne doit être que la conséquence d'une activité bien ordonnée. Pour les religions telles que le bouddhisme et le christianisme, d'autres idées entrent encore en jeu. Les religions ne se contentent pas d'une vie vertueuse, elles exigent héroïsme, ce qui exclut le plaisir comme étant au moins indifférent, quand il n'est pas dangereux en amollissant la volonté. Et surtout, tout ce qui n'est pas Dieu et tout ce qui détourne l'homme de sa contemplation et de son amour, est à éviter. Pascal en vint à délaisser la géométrie parce qu'elle le distrayait de Dieu, et les grands mystiques catholiques se flagellaient, se mortifiaient de toutes manières pour détruire en eux les faiblesses de la chair et l'orgueil de l'esprit qui s'interposaient entre eux et leur idéal divin. Les moralistes repoussent donc le plaisir quand il est avilissant ou coupable, quand il constitue un danger pour l'individu ou pour la société, quand il n'est pas élevé et désintéressé ; les religions l'excluent comme éloignant l'homme de Dieu. La particularité du puritanisme consiste à le condamner *en tant que plaisir*. Le plaisir pour lui est coupable en lui-même, en tant que plaisir ; non parce qu'il peut avilir l'homme, nuire à autrui ou offenser Dieu, mais parce qu'il est agréable. Cette idée est tout à fait curieuse et propre à l'état d'esprit que nous appelons puritanisme. Elle procède d'une conception particulière du péché et de la nature humaine. L'homme est mauvais depuis le péché originel ; il n'a que des instincts coupables, des goûts pervers, et ce n'est que la grâce arbitraire et imméritée de Dieu qui de toute éternité prédestine au salut quelques rares élus. Tout ce qui est naturel à l'homme est for-

cément mauvais ; tout ce qui plaît à cet être corrompu doit donc être condamnable. Il faut le dépouiller de tous ses instincts ; il faut se méfier même des tendances qui peuvent sembler bonnes, ce sont des leurres, des pièges du démon. La beauté plaît à l'homme, elle est donc mauvaise, et il faut la fuir partout et toujours, qu'elle s'incarne dans la femme ou dans les monumens de l'architecture religieuse. Fuyons donc l'amour et détruisons les œuvres d'art. Ce qui plaît à l'homme ne saurait plaire à Dieu ; les belles églises, les belles cérémonies religieuses, tout cela vient de Satan. Car celui-ci joue un très grand rôle dans cette religion toute de terreur et d'effroi. Ce n'est pas l'amour de Dieu qui rend pieux l'être dégradé qu'est l'homme, c'est bien plutôt la peur du diable. Aussi le puritanisme n'a-t-il rien du caractère tendre et consolateur du catholicisme. Ce n'est pas l'espoir du ciel qui inspire ces sectateurs farouches, c'est la crainte de l'enfer. Un Anglais, homme d'esprit, disait que la principale différence entre l'Église catholique et l'Église anglicane consistait en ce que celle-là dit : « Venez et soyez sauvés, » tandis que celle-ci s'écrie : » Allez vous faire damner. » C'est des puritains surtout que cela est vrai, et à nul mieux qu'à eux ne convient le mot dont Stace caractérise la religion des hommes primitifs :

Primus in orbe deos fecit timor.

L'homme doit trembler devant Dieu, — un Dieu plus juste que charitable, plus terrible que bon. Et surtout, il doit se méfier de tout, de lui-même et d'autrui, de la vie et de ce qui la rend belle et agréable. Car l'esprit du mal veille partout et toujours, en nous et autour de nous, et se sert de tous les moyens pour entraîner l'homme à sa perte. Les jouissances intellectuelles mêmes viennent du démon ; c'est l'orgueil de l'homme qui le pousse à la recherche de la vérité, c'est sa sensualité qui lui fait créer des œuvres de beauté. Les joies du cœur lui sont même interdites : l'amitié, les affections de famille lui sont naturelles, partant dangereuses, puisque tout en lui est irrémédiablement mauvais. Qu'il prenne donc garde à trouver du plaisir en quoi que ce soit, même en ses bonnes actions, même en ses exercices religieux. Être vertueux avec joie, pour les puritains, ce n'est pas être vertueux, puisque c'est l'être naturellement. « S'il n'y avait pas de difficulté à prati-

quer la vertu, dit l'évêque Wilson, elle se distinguerait à peine d'une sorte de sensualité. » Seuls l'effort, la contrainte sont méritoires ; seules les actions déplaisantes trouvent grâce à leurs yeux, et, plus que tous les autres, le plaisir esthétique leur paraît dangereux.

Loin de condamner la beauté en elle-même, l'Église catholique cherche à la faire servir aux intérêts de la religion. Elle adapte la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture à ses besoins spirituels. Elle donne droit de cité aux riches étoffes, aux pierreries, à l'encens, en les consacrant à la gloire de Dieu. Elle adopte les vieilles fêtes païennes en les rebaptisant, et ne trouve pas déplacé qu'un Raphaël idéalise les traits de sa maîtresse pour représenter la Sainte Vierge. Même le plus frivole des arts, la danse, contre lequel tonnent les prédicateurs puritains, est converti *ad magnam Dei gloriam* dans la jolie légende du Jongleur de Notre-Dame. Le protestantisme, à plus forte raison le puritanisme qui en est l'exagération, n'a rien de si compréhensif, rien de « catholique, » pourrait-on dire sans jeu de mots en employant ce terme dans son vrai sens d'universel. Tout ce qui se trouve en dehors de ses limites étroites, il le traite d'idolâtre et le supprime.

Enfin, dernier trait qui distingue les puritains des ascètes catholiques ; ceux-ci s'imposent surtout à eux-mêmes les privations et les mortifications, ceux-là en veulent toujours au prochain. Un de leurs partisans, parlant des prédicateurs du XVIIe siècle, dit qu'ils « se rendaient populaires en prêchant contre les péchés de la cour, ce qui enchantait le peuple qui n'avait pas de part à de tels péchés. » Ils dénoncent les fautes des autres plutôt que de se mettre en garde contre les leurs, et le poète satirique royaliste (1) n'exagère guère en disant de ses adversaires politiques que, pour compenser les péchés qu'ils aiment à commettre, ils condamnent ceux qui ne les tentent pas. C'est les accuser nettement d'hypocrisie.

III

Le puritanisme moral se distingue donc des autres formes de l'ascétisme philosophique et religieux en ce qu'il est la haine

(1) Samuel Butler, *Hudibras*.

du plaisir en tant que plaisir, et il se fonde logiquement sur la théologie protestante. Mais la psychologie contemporaine enseigne que l'explication logique d'un fait ne suffit pas, qu'elle peut provenir de la tendance de l'homme à se donner de toutes choses une raison intellectuelle, et qu'il ne faut pas exagérer ce besoin d'intelligibilité. Au delà de l'explication logique qui satisfait notre raison, et qui a longtemps paru suffisante aux psychologues rationalistes et idéologues, la science nous apprend qu'il faut chercher autre chose; car la cause véritable, ce qui détermine le système philosophique ou l'attitude morale, c'est toujours en dernière analyse un état physiologique. Il est possible que l'idée à son tour réagisse sur le corps, que la théologie puritaine crée en partie sa morale, mais la première n'existerait pas sans une cause physiologique profonde. Il est vrai que l'on voit généralement une morale survivre aux doctrines philosophiques ou religieuses qui la fondent logiquement, témoin la morale chrétienne qui persiste chez Kant et la transposition de certains élémens catholiques dans le système d'Auguste Comte. C'est que la morale étant, quoi qu'on en dise, affaire de sensibilité et d'instinct plutôt que de raison, les croyances peuvent changer sans modifier nécessairement les habitudes d'action, surtout lorsque celles-ci sont essentiellement sympathiques au caractère de la race. Il semble qu'il en soit ainsi pour l'Angleterre: c'est à peine un paradoxe de dire qu'elle était puritaine avant d'être protestante.

Certes, avant la Réforme l'hédonéphobie n'est pas encore une doctrine, mais c'est déjà une tendance profonde de la race qui n'attend que l'occasion pour se formuler en théorie. Cette occasion se présentera avec l'éclosion du protestantisme, qui fleurira rapidement sur ce sol approprié. Si, comme le dit Taine, la tristesse des Saxons et de leur climat les préparait au christianisme, elle les prédisposait encore mieux au protestantisme et surtout au puritanisme. Malgré la conquête de l'Angleterre par les Normands, et l'introduction de la langue et de la civilisation françaises, le peuple est toujours resté profondément Saxon, d'abord parce que les Normands constituaient une infime minorité qui ne forma guère que l'aristocratie du pays conquis, ensuite parce qu'ils avaient au fond la même origine germanique ou plutôt scandinave que les Saxons, de sorte que l'union s'est faite assez vite. Indépendance, énergie,

préoccupations morales et religieuses d'une part, avec cela, une certaine brutalité, un tempérament froid, l'absence de besoins esthétiques, ces traits constituent déjà le fond du caractère chez les Saxons et sont toujours restés depuis dans le caractère anglais. Le goût du plaisir fait à peu près défaut; sauf, par réaction ou par imitation, à certaines époques précises de l'histoire de l'Angleterre. La guerre et la table, c'est-à-dire les excitations violentes et les jouissances matérielles sans aucun caractère intellectuel ni esthétique, ont été au moyen âge les délassemens préférés du peuple. Si la cour connaît les fêtes brillantes, c'est qu'elle les a importées de France; les Normands ont introduit les tournois, les mœurs chevaleresques; mais la vie des Saxons reste sombre et pénible. Les doux plaisirs ne sont pas pour eux, ils sont pour l'étranger victorieux. Le pays est pauvre, le climat triste, les Saxons sont en lutte avec les Normands, le peuple avec les seigneurs, les seigneurs avec le Roi. De sorte que lorsque enfin l'union se fait, que Saxons et Normands oublient leurs différends pour former la nation anglaise, le caractère farouche et sérieux demeure dominant. La cour s'amuse, à l'imitation des cours étrangères; mais l'Anglais, d'origine saxonne surtout, ne sait pas s'amuser. Selon le mot attribué à Froissart, « les Angloys s'amusent moult tristement (1). »

Cela était déjà vrai au moyen âge, comme le prouve encore le vieux dicton *anglica gens, optima flens, pessima ridens*, et l'est devenu davantage après la Réforme, qui a sans doute dû son rapide succès en Angleterre à ce trait du caractère national. La foi intérieure, l'examen personnel, la révolte du bon sens contre les miracles trop merveilleux, et surtout le sentiment du sérieux de la vie, l'horreur de tout ce qui est simplement beau et agréable, c'est-à-dire inutile et frivole, voilà ce que nous trouvons alors. Issu des tendances profondes de la race, le protestantisme se développe rapidement, s'exagère, s'exacerbe, et devient puritanisme. Presque en même temps, l'influence de la Renaissance se fait sentir; mais la Renaissance ne pousse pas en Angleterre des racines aussi profondes que le protestantisme, auquel elle s'oppose plutôt. Le paganisme, la sagesse antique,

(1) Ce mot n'est pas dans Froissart, quoique, très fréquemment cité, il lui soit toujours attribué. On le retrouve dans *Classical and Foreign Quotations*, par Francis H. King M. A.; l'origine n'a pu en être découverte.

le culte de la beauté, séduisent les lettrés, l'aristocratie d'intelligence et de naissance, sans toucher le peuple, auquel il reste même nettement antipathique. Le peuple n'apprécie pas la beauté et les jouissances qui lui sont étrangères, qu'il paye parfois cher sans y participer ; mais sa curiosité s'éveille pour les questions de morale, pour la Bible, le seul livre qu'il connaisse, et dont la poésie séduit son imagination. Actif d'ailleurs plutôt que rêveur, il cherche aussitôt à mettre ses idées à exécution : il prosélytise, il anathématise, encourage l'austérité, la laideur même, détruit les églises et les théâtres, et toujours pratique, jusque dans sa religion, poursuit en même temps ses intérêts politiques et le salut de son âme.

Réprimés par Marie Tudor, découragés par Élisabeth et les Stuarts, les puritains s'insurgent et se révoltent. Puis, s'étant emparés du pouvoir, ils se mettent à s'entre-déchirer jusqu'à ce que la monarchie rétablie les fasse rentrer dans l'ordre. C'est au cours de cette évolution que l'on voit grandir l'hédonéphobie, et que l'on peut en fixer les traits principaux.

Il convient ici de distinguer l'Église anglicane du protestantisme puritain. « Elle ne proscrit pas le beau, dit Taine, elle conserve plus qu'aucune Église réformée les nobles pompes de l'ancien culte... Par tous ses canaux, elle reçoit l'esprit du siècle. Aussi, entre ses mains, la Réforme peut ne pas devenir hostile à la science, à la poésie, aux larges idées de la Renaissance. » Forme mitigée du catholicisme, catholicisme sans Pape, l'Église anglicane convient surtout à la cour, aux gens du monde, aux lettrés. Le peuple exige une réforme plus radicale, et, s'attachant aux dogmes de Calvin, les pousse à leurs conclusions extrêmes, chacun selon les besoins de son intelligence et de son tempérament. D'où les sectes innombrables, toutes plus ou moins puritaines, qui se formèrent rapidement et se partagent encore aujourd'hui l'Angleterre. En France, au contraire, le protestantisme semble avoir été surtout une affaire de raison, une question intellectuelle ; il semble être en opposition avec le tempérament de la nation, un accident dans son histoire. Il en est de même pour le jansénisme, que Sainte-Beuve a appelé « ce puritanisme dans le catholicisme. » Le Français est d'un naturel trop gai, il est surtout trop sensible à la beauté sous toutes ses formes, pour se complaire à ces

doctrines. En Angleterre, elles s'accordent avec les besoins populaires et s'épanouissent rapidement.

IV

Si l'on cherche à tracer le portrait du puritain, la première chose qui frappe chez lui est le costume, et ce signe est déjà [illegible]. Il est vrai que les protestans de tous pays se sont fait [illegible]r, au moment de la Réforme, par leur mise sombre [illegible] mais nulle part on n'a été aussi loin qu'en Angleterre [illegible] osse : costume noir, de forme disgracieuse, à peine [illegible] une collerette blanche et raide, chaussure lourde, che[illegible]rts et plats, d'où le surnom de « têtes rondes » (Round-[illegible]onné aux puritains. William Prynne a fait tout un [illegible]r condamner les cheveux bouclés du parti royaliste. Il [illegible]ssément que « la beauté est une chose inutile et super[illegible]t les expressions énergiques dont il se sert pour flétrir [illegible]oiffure de l'époque de Louis XIII et de Charles Ier méri[illegible]re citées. Ces boucles sont, dit-il, des ornemens « coupables et illégitimes, signes d'infamie, de vanité, de lasciveté et de honte, » et devraient être odieuses à tout bon chrétien. La coiffure des femmes n'est pas épargnée non plus. L'évêque Hall parle des modes féminines avec la plus grande sévérité; il rejette d'ailleurs la faute sur l'imitation de l'étranger, et attribue indistinctement les méfaits du corset et l'usage de la poudre de riz aux « dames françaises mal faites » et aux « perverses courtisanes de l'Italie. » Sans doute les prédicateurs n'ont manqué nulle part de s'élever contre le luxe du costume féminin, mais nul ne l'a fait avec autant d'amertume que les puritains. C'est qu'au fond ils haïssent la femme, qui représente essentiellement pour eux le péché, c'est-à-dire la beauté et l'amour. John Knox ne voit en elle que « vêtemens superflus, et orgueil puant, » et jamais le beau sexe n'a eu de pire ennemi que l'adversaire sans pitié de l'infortunée Marie Stuart. A cet égard, les puritains égalent, dépassent même, les solitaires de la Thébaïde : ils condamnent partout et toujours toute beauté, personnelle et impersonnelle, comme dangereuse et déplaisant à Dieu.

« Nous autres Allemands, dit Luther, nous nous gorgeons de boisson jusqu'à nous crever, tandis que les Italiens sont sobres. Mais ce sont les plus impies des hommes. » Les puritains

d'Angleterre pourraient dire de même; pour les races germaniques la chasteté est l'unique vertu qui s'oppose à la sensualité; trop manger et trop boire ne sont pour eux que péchés véniels, qui ne comptent même pas, n'ayant pas de caractère esthétique. C'est comme si l'absence de tout élément intellectuel épurait pour eux la jouissance : aussi la quantité leur importe-t-elle plus que la qualité, ils sont plus gourmands que gourmets. La simple satisfaction des sens les laisse assez indifférens, pourvu qu'aucune importance n'y soit attachée, qu'aucune idée surtout esthétique ne vienne s'y joindre. Hall s'emporte contre [illegible] tins « où l'odorat se plaît autant que le goût, et l'œil [illegible] que l'un ou l'autre. »

Pour ce qui est des rapports des sexes, ils sont intr[illegible] contre une beauté séductrice, contre une belle passion; ils [illegible] raient Aspasie, Marie Stuart ou Mlle de Lespinasse. L[illegible] péchés, plus grossiers à nos yeux, sont plus ou moins tol[illegible] galanterie ne l'est pas. Bunyan fut ivrogne et n'en mar[illegible] trop de repentir, mais il faut voir la violence avec laquel[illegible] défend contre l'accusation d'adultère, allant jusqu'à dire [illegible] sauf par la différence du costume, il ne saurait qu'il e[illegible] monde d'autre femme que la sienne. Et Bunyan, voyant [illegible] mauvaise intention dans les actes les plus simples de la vie, répudie la société des femmes au point qu'il ose à peine serrer la main de l'une d'elles. Quant aux expressions dont Knox qualifie Marie Stuart, elles sont intraduisibles. Ailleurs, approuvant une loi nouvelle, il regrette que l'adultère n'entraîne plus le dernier supplice. En cela les puritains d'Angleterre ont été d'accord avec lui : « La galanterie fut taxée de crime, dit Taine, l'adultère puni de mort. » Aussi tout ce qui pouvait, selon eux, encourager le libertinage, était-il sévèrement proscrit, par exemple la danse. Bunyan parle du regret avec lequel il y renonça, et Knox parlant de « la danse et autres plaisirs de ce genre, propres à exciter les appétits désordonnés, » traite ce gracieux passe-temps d'exercice peu convenable aux honnêtes femmes. Prynne aussi condamne la danse comme étant « idolâtre, païenne, charnelle, mondaine, sensuelle et peu séante à des chrétiens : » elle est « incompatible, dit-il, avec la sainteté, la modestie, la tempérance, la gravité et la sobriété que Dieu exige; » le diable seul en est l'auteur et y prend plaisir.

Avec la danse, le théâtre est le divertissement le plus sévère-

ment censuré. Il est vrai que la plupart des spectacles de ce genre ont été de tout temps et en tout pays considérés avec défaveur par l'Église et par les gens très pieux. Les *Maximes et Réflexions sur la Comédie* de Bossuet suffiraient à le prouver, et l'évêque de Meaux n'est nullement suspect de puritanisme; mais les déclamations des énergumènes du XVIIe siècle en Angleterre sont autrement violentes. L'infatigable Prynne, l'auteur de tant de pamphlets, n'a pas manqué de faire sur la question un gros traité intitulé : *Histrio-mastix*. Les expressions dont il flétrit ceux qui aiment le théâtre (pour les acteurs, c'est encore pis!) valent celles qu'il applique à ceux qui aiment la danse; il les traite de monstres d'impiété, d'athées, de Judas, de meurtriers de leur âme, et appelle les théâtres « diaboliques. »

Certes, Nicole n'est pas tendre pour les spectacles; il traite les poètes dramatiques d' « empoisonneurs des âmes; » il appelle les théâtres des « écoles du vice. » Nicole est cette chose rare, un Français puritain; pourtant jusque dans ses expressions les plus fortes, il garde une mesure que ne connaissent pas les pamphlétaires anglais.

Ces divertissemens, toujours coupables aux yeux des puritains, le sont doublement le dimanche, le jour du Seigneur. En cela les puritains sont d'accord avec Bossuet, aux yeux duquel l'institution du sabbat est destinée à consacrer entièrement un jour à Dieu, mais qui certainement n'a pas prévu ce que pourrait être l'ennui effroyable du dimanche anglais. En 1618, Jacques Ier publia une déclaration, connue sous le nom de « Livre des Sports, » qui excita violemment l'indignation des puritains. Elle permettait certains divertissemens tels que la danse et le tir à l'arc, après les offices le dimanche, à ceux-là seuls qui y avaient assisté, mais elle interdisait le jeu de boules et les combats de chiens et d'ours. « Ceci dut faire de la peine à tous les gens sérieux, dit un historien partisan du puritanisme, car le mépris du dimanche ruine la moralité du peuple. » Aussi les puritains, dans leurs œuvres et dans leurs sermons, donnent-ils des exemples de punitions effroyables subies par ceux qui profanent le « jour du Seigneur. » Les cas de mort subite pour ceux qui se divertissent, qui voyagent ou qui dansent le dimanche sont innombrables. William Prynne en cite cinquante-trois, parmi lesquels cinq jeunes gens qui se sont noyés pour avoir voulu nager ce jour-là. John Bunyan raconte longuement qu'un

sermon sur l'observation du dimanche le bouleversa et le remplit de remords. C'était le matin, il était à jeun, et il prit la résolution de ne plus se permettre ses divertissemens habituels le dimanche. Cependant, une fois qu'il fut rentré chez lui, qu'il se fut reposé et qu'il eut pris quelque nourriture, l'impression faite sur son imagination se dissipa un peu et il retourna à ses jeux. Mais, au moment de lancer sa balle, il entendit une voix qui lui disait : « Veux-tu laisser tes péchés et aller au ciel, ou garder tes péchés et aller en enfer? » Épouvanté, il abandonna ces distractions : toutefois il lui fallut au moins un an pour se résoudre à renoncer à la danse.

Sous le régime des puritains, le jour du repos hebdomadaire est devenu un jour d'ennui et de tristesse en Angleterre; « mais il y eut un pays où les pasteurs puritains réussirent à mouler également le caractère et les habitudes de la nation et à disséminer leurs doctrines dures et sombres à travers toutes les classes de la société. » En Écosse, « pays où l'intelligence était engourdie et paralysée par ces terribles sujets de contemplation, où presque toutes les formes d'amusement étaient supprimées (1),... » le dimanche fut, et est encore, paraît-il, autrement ennuyeux qu'en Angleterre. L'évêque Gilbert Burnet, protestant convaincu, parle ainsi du séjour de Charles II parmi les « covenanters : » « Charles se contraignit donc à faire le grave, autant qu'il le pouvait. Il assistait à quantité de prières et de sermons que l'on faisait quelquefois d'une grande longueur... On ne permettait pas au Roi de prendre seulement l'air le dimanche; et si l'on s'avisait quelquefois de se divertir à la Cour, d'y danser, par exemple, ou d'y jouer aux cartes, les réprimandes étaient sévères. » Walter Scott raconte la même chose. D'ailleurs ce ne sont pas seulement la danse et le théâtre qui sont considérés comme coupables; bien d'autres amusemens alors populaires sont interdits non seulement le dimanche mais tous les jours, et pour les raisons les plus étonnantes. Par exemple les puritains, dit Hume, et Macaulay le répète après lui, interdirent les combats d'ours, non pas parce que cela faisait souffrir l'ours, non pas par pitié, mais parce que cela faisait plaisir aux spectateurs. D'autres divertissemens, plus innocens, semble-t-il, sont également interdits. George Fox s'en prend

(1) William Lecky, *History of Rationalism*.

aux joueurs de boules, leur reprochant « ce vain passe-temps, » et il fait tout un petit traité à leur intention : « Voici la parole de Dieu pour vous tous, gens à l'esprit vide et paresseux, qui aimez les sports, les plaisirs, les vains exercices, et les récréations, comme vous les appelez... Était-ce là le but de votre création?... Les vains plaisirs du monde, tels que le jeu de boules, l'ivrognerie, la chasse, la fauconnerie, et autres divertissemens de ce genre... Et puisqu'on vous trouve vivant dans les plaisirs, vous êtes déjà morts pendant que vous vivez... Repentez-vous ! » Et la même année, 1656, il adresse une lettre à « ceux qui s'adonnent aux plaisirs et à la débauche, les menaçant du sort des villes de Sodome et Gomorrhe ! Un autre s'écrie : « Là où nous voyons les chiens et les faucons, les cartes et les dés, nous pouvons conclure qu'il y a une âme malade dans la famille ; » et Christopher Feake parle de l'apostasie de ceux qui ont « plus d'amour pour les plaisirs : la chasse, les festins, la musique, les vanités et les divertissemens du monde, que d'amour de Dieu. » Seules les lectures pieuses sont permises : le prédicateur Hugh Peters exhorte sa fille à ne jamais lire que certaines œuvres « édifiantes » qui sont de nature à plonger le malheureux lecteur dans le désespoir. Il ne manque pas de lui recommander que ses récréations soient « permises, courtes et rares. » Les voyages mêmes sont considérés comme dangereux. Cromwell écrit : « Nous envoyons nos enfans en France avant qu'ils aient appris à connaître Dieu et les bonnes mœurs, et ils nous en reviennent avec tout le dérèglement de cette nation. » L'évêque Hall fait tout un ouvrage contre les voyages, mettant sur le compte de l'influence de l'étranger, et surtout de l'Italie, tout ce qui lui déplaît chez ses compatriotes.

Parmi les choses que Prynne condamne à l'égal des théâtres, il en est de curieuses, par exemple les étrennes du Jour de l'An et les tableaux dans les églises. Dans son procès, un de ses juges dit de lui qu'il soupire lorsqu'il entend de la musique, et s'évanouit au signe de la croix, et qu'il n'a pourtant pas honte de mentir, de se parjurer et de trahir son Roi. La vue d'un surplis lui fait mal, ainsi qu'à bien d'autres, car cette question des vêtemens liturgiques a fait couler beaucoup d'encre et a suscité de violentes polémiques. L'évêque Hooper refusa le premier de porter les habits sacerdotaux, et Fox fut véhément dans ses dénonciations du « costume théâtral. » C'était premiè-

rement parce que cela rappelait le catholicisme, mais c'était aussi et surtout parce que tout ce qui était beau leur paraissait répréhensible. Les belles cérémonies durent disparaître pour faire place à des sermons violens et intolérans; la musique se tut, les statues furent renversées. Les plus belles cathédrales portent les traces des mutilations. La révolution française a moins détruit d'églises que le passage des « Ironsides » de Cromwell, qui écrit : « Je respecte autant que qui que ce soit la maison de Dieu ; mais les vanités, le bric-à-brac ne font pas honneur à Dieu, les idoles ne le servent pas, et les vitres peintes ne rendent pas l'homme plus pieux. » Les catholiques sont partout traités d'idolâtres, et les choses les plus diverses, les coutumes les plus innocentes sont suspectes de catholicisme, surtout quand on y prend plaisir. C'est ainsi qu'un mets national, toujours servi à Noël depuis des siècles, encourt la condamnation des puritains. On ne voit pas bien en quoi la papauté se trouverait mêlée aux « mince-pies ; » toujours est-il que ce plat, prescrit par la tradition et fort goûté du peuple, fut considéré avec méfiance par ces rigoristes et interdit par eux, précisément parce qu'il plaisait. Ce qui frappe davantage pourtant, c'est de trouver quelque chose d'analogue presque de nos jours. Le littérateur contemporain Edmund Gosse raconte que son père, descendant d'une famille de huguenots exilés lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, se refusait à observer les fêtes de l'Église, surtout celle de Noël, et s'indignait tout particulièrement contre le traditionnel « Christmas pudding. » Un hiver, les domestiques osèrent cependant en faire un, dont ils donnèrent un peu à l'enfant. Celui-ci, de santé délicate, ne put digérer un mets si lourd. Il éprouva bientôt de fortes douleurs, et s'élançant dans le cabinet de travail de son père, il s'écria : « Papa, papa, j'ai mangé de la chair offerte aux idoles. — Où est cet objet maudit? » demande le père. Il suit son fils à la cuisine, s'empare du corps du délit, et va solennellement l'ensevelir dans la caisse à balayures !

On s'étonne de voir pareille folie en plein XIXe siècle ; au XVIIe, de telles choses ne constituent pas une anomalie chez des gens qui ont tous plus ou moins la mentalité d'un Bunyan et d'un Knox. Ce dernier, quoique Écossais, s'est trouvé considérablement mêlé par son rôle politique aux destinées de l'Angleterre. La reine Élisabeth, protestante par nécessité politique

plutôt que par conviction, n'aimait guère les puritains; on dit qu'elle ne pardonna jamais à John Knox son pamphlet sur le gouvernement par les femmes. Dirigé contre Marie Stuart et Marie Tudor, ce pamphlet établissait d'une manière générale que les femmes sont incapables de régner, et le prouvait d'après l'Écriture et les Pères de l'Église. Inspiré principalement par sa haine contre le gouvernement alors en vigueur en Angleterre et en Écosse, Knox érigea pourtant sa thèse en maxime générale. Élisabeth ne s'y trompa point ; malgré les dénégations de l'auteur qui soutint sous Marie Tudor que sa thèse était générale et sans application personnelle, et sous Élisabeth qu'il n'en voulait qu'à Marie Tudor, elle sentit bien toute la haine et le mépris des femmes qui perçait dans toutes ses expressions. Ce qui s'y remarque tout autant, c'est l'hypocrisie, et c'est là un trait de la physionomie du puritain qu'il importe de considérer de plus près. Il est trop facile de condamner le puritanisme en bloc comme hypocrisie, de ne voir dans ses manifestations religieuses que simagrées et affectation, dans son attitude morale que pruderie sans sincérité. Évidemment il y a de tout cela, et même assez souvent, car de pareilles doctrines, soutenues par le terrorisme, y conduisent nécessairement. Mais les sincères, les convaincus, les fanatiques sont nombreux. Nous avons un exemple d'hypocrisie manifeste chez Cromwell, semble-t-il, lorsqu'au siège de Tredah en Irlande, il avoue avoir fait passer au fil de l'épée un millier de personnes qui s'étaient réfugiées dans une église, tandis qu'un peu plus tard il écrit : « Il ne faut pas faire périr les hommes parce qu'ils ne veulent pas adopter notre foi. » Aussi Clarendon et Bossuet n'hésitent-ils pas à voir en lui un hypocrite consommé. Pourtant, il est tant d'occasions où il semble sincère, qu'on hésite à croire à une duplicité toujours calculée et réfléchie ; l'inconscience y a aussi sa part ; mais qui pourrait dire dans quelle proportion ?

Le « cant » anglais ne s'exprime pas tout à fait exactement par le mot hypocrisie. C'est souvent, si l'on ose juxtaposer ces deux mots, une hypocrisie sincère, c'est-à-dire le sentiment qu'il est nécessaire et même moral de faire semblant de ne pas voir certaines choses, de cacher à autrui, et jusqu'à soi-même autant que possible, certaines exigences de la nature humaine, quitte à y satisfaire sans en parler, et presque sans se l'avouer à soi-même. Ce que l'on désapprouve, on se refuse à en recon-

naître l'existence ; on ferme les yeux, on les lève même vers le ciel, — ce qui n'empêche pas d'être homme, et même animal, et a simplement pour résultat de maintenir les instincts dans leur grossièreté primitive au lieu de les raffiner en y ajoutant un souci d'esthétique. L'Anglais est en cela exactement le contraire du Français, qu'on a pu appeler un fanfaron du vice. Autant celui-ci se vante de perversités qu'il n'a pas, autant celui-là, même loyal et sincère, cache à lui-même et aux autres ses fautes et ses faiblesses. Cette attitude de sévérité, de décence conduit à une raideur voulue qui devient bientôt une seconde nature. Le puritain se guinde et se raidit en toutes choses ; il ne se contente pas de prendre l'air inspiré ou dévot, de parler d'une voix nasillarde, de supprimer ou de faire semblant de supprimer en lui les parties inférieures de la nature humaine, il supprime tout ce qui est naturel, tout ce qui est humain. S'il éprouve des affections naturelles, s'il ressent de la tendresse pour quelqu'un, il le cache si bien, il supprime si soigneusement toute expression de ses émotions, qu'à la fin il supprime l'émotion elle-même. Bunyan raconte qu'étant en proie à de terribles inquiétudes au sujet de son salut, il s'étonnait de voir des gens qui se laissaient chagriner et abattre par la perte de « biens extérieurs, » tels qu'un mari, une femme, un enfant : « Seigneur, pensais-je, que de bruit pour des choses de si peu d'importance ! » Il est vrai que Marc-Aurèle conseille la résignation en pareil cas, mais le stoïcisme lui-même est autrement humain que le puritanisme. Il suffit à ces puritains de prendre plaisir à quelque chose pour se croire coupables.

Les vieux puritains sont utilitaires en tout, même dans leur religion ; aussi les arts sont-ils délaissés et la littérature presque muette à cette époque. S'ils ont un poète, Bunyan, c'est par hasard ; il cherche à faire œuvre de moraliste, non d'artiste, et s'il trouve le beau, c'est sans le vouloir, et en cherchant l'utile. On ne saurait rien imaginer qui caractérise mieux le puritanisme, que la célèbre description de *la Foire aux Vanités*, où Bunyan place pêle-mêle parmi les choses inutiles et pernicieuses tous les biens de ce monde, les nécessités de la vie, la propriété, les métiers, l'existence elle-même, avec les honneurs, les titres, les charges, et englobe dans une même condamnation les plaisirs permis et la débauche, les jeux et la tricherie, le théâtre et l'escroquerie, les affections de famille et l'amour

vénal. Tous les plaisirs, toutes les sources de plaisir sont énumérés sans distinction aucune. Quant à Milton, il fut artiste presque malgré lui, et ses préoccupations de parti percent dans la plupart de ses œuvres. Il était nettement puritain, surtout en matière de morale. Contrairement aux idées généralement reçues, il soutenait que l'impudicité est plus grave chez l'homme que chez la femme, et n'aima jamais avant son mariage. Il se maria d'ailleurs trois fois, et rendit au moins deux de ses femmes très malheureuses. Comme tous les puritains, il méprisait et craignait les femmes, ainsi que le témoigne sa conduite envers ses filles. Aveugle, il se servit d'elles comme de secrétaires et de lectrices, leur apprenant à lui lire le grec et l'hébreu, mais non à comprendre ces langues. Lorsqu'elles se plaignirent, il répondit rudement « qu'une langue suffit bien à une femme. » Quant à ses œuvres, elles respirent ses sentimens puritains, et à ne considérer que le *Paradis perdu*, nous y trouvons Adam et Ève travestis en respectable ménage, vertueux, pudibond et ennuyeux !

V

Une objection se présente : si le puritanisme est un fait aussi général en Angleterre, que devient-il à la cour de Charles II par exemple, et déjà auparavant à l'époque de la Renaissance?

C'est qu'ici, comme partout, il y a des exceptions. La nation anglaise est puritaine, mais tous les Anglais ne sont pas puritains. Il n'y a pas trace de puritanisme dans Shakspeare ; il est vrai que Shakspeare était un génie et que le génie ne saurait se renfermer dans les limites d'une secte. Il n'y a guère de puritanisme chez la plupart des écrivains de la Renaissance en Angleterre : la culture antique, le commerce avec l'étranger, leur a ouvert l'esprit et élargi les idées, si bien que, par horreur de l'étroitesse de leurs compatriotes, ils vont souvent par réaction à l'extrême opposé. La Restauration est une réaction, et une réaction très violente, contre le puritanisme. Le fanatisme, la tyrannie religieuse avaient, par leurs exagérations, dégoûté de la morale. Pour faire oublier le puritanisme, on se jeta dans l'orgie et la débauche. Mais si la nation presque tout entière a soupiré d'aise en se sentant délivrée du joug puritain, ce n'est

qu'une minorité qui s'est livrée aux excès qu'on reproche à la Restauration. Le peuple est toujours resté plus ou moins austère, enclin aux préoccupations religieuses et morales, parfois grossièrement sensuel, mais peu porté à goûter les plaisirs et les amusemens. Les accusations d'immoralité que portent les historiens contre la Restauration s'adressent à la Cour, aux gens du monde. Le peuple et la bourgeoisie restent graves et sérieux et considèrent avec réprobation la conduite de leurs chefs. Leur auteur préféré est encore Bunyan, qui écrit dans sa prison; ils goûtent aussi les œuvres de Foxe et de Baxter; les comédies licencieuses d'un Wycherley et d'un Congreve, les polissonneries d'un Rochester ne sont pas faites pour eux, mais pour le Roi et ses maîtresses, pour la société élégante et corrompue que décrit Hamilton. Or Charles II fut élevé à l'étranger; lui et ses courtisans tâchent d'imiter la Cour de son cousin de France; à l'exception de Charles lui-même, homme d'esprit et d'ailleurs à moitié français, ils y réussissent assez mal. Ils n'ont pas cette grâce et cette légèreté, qui plus tard en France, sous la Régence, « en enlevant au vice toute sa grossièreté lui fit perdre, dit Edmond Burke, la moitié de sa laideur. » Au contraire, le libertinage, chez ces hommes d'un naturel grave, devient de la débauche. Ce serait un paradoxe de vouloir à tout prix trouver du puritanisme chez ces roués; peut-être ne serait-il pourtant pas tout à fait inexact de voir dans l'exagération même de leurs dérèglemens la déviation de l'instinct puritain. S'ils se précipitent ainsi avec frénésie dans le plaisir, c'est qu'au fond, ils en ont un peu peur; du moment qu'ils se damnent, autant le faire pleinement; aussi rejettent-ils non seulement les freins religieux et moraux qui modèrent les passions, mais ils se débarrassent de ceux que leur opposent le bon goût et même la décence. Ils n'ont pas ce sentiment de la mesure qui rend l'esprit français si harmonieux. C'est qu'ils ne sont pas artistes, pas plus dans leur vie que dans leur œuvre. On le constate dans leur art, et dans leur littérature. Nul milieu pour eux entre Calvin et Rabelais, et parfois le même homme passe de l'un à l'autre. Aussi quelques-uns de ces voluptueux de la Restauration finissent-ils dans la dévotion, par exemple Rochester, un des pires, ivrogne, débauché, auteur d'ouvrages libertins, qui mourut dévot à trente-trois ans. Je veux bien que la fatigue du débauché y soit pour beaucoup; mais il y a là un fond de préoccupations

religieuses qui est essentiellement anglais, et tient même du puritanisme. Aussi cette légèreté dans les mœurs, cette littérature scabreuse, ne durèrent-elles pas. Elles étaient contraires au génie de la nation : réaction violente contre une compression exagérément sévère, importation de l'étranger, elles n'eurent pas d'influence sur les couches profondes de la race.

Le puritanisme ne cesse pas d'exister sous la Restauration ; persécuté, il prend de nouvelles forces, et se développe assez librement après la Révolution de 1688. Vers le milieu du XVIIIe siècle, un mouvement religieux se dessine avec force chez le peuple. Enflammées par les vigoureux sermons de Wesley, des milliers de personnes se convertissent et vont ensuite, elles aussi, prêcher les mêmes doctrines. C'est un « réveil » assez analogue à celui qui s'est produit récemment dans le pays de Galles, mais beaucoup plus important. Les mêmes phénomènes accompagnent ces conversions ; le pays tout entier est secoué par cette prédication simple, éloquente et surtout morale, et l'Église anglicane elle-même est portée par rivalité à plus de zèle. Désormais la religion jouera un rôle de plus en plus grand dans la vie de la nation ; la morale qui en découle, et qui est naturelle au tempérament de la race, va s'imposer de plus en plus rigoureusement jusqu'à embrasser la vie tout entière. Celle-ci s'en trouvera rétrécie, appauvrie : on pourrait croire à une maladie nationale, les puritains, les sectes dissidentes de toute sorte, en offrent les symptômes ; même l'anglicanisme s'en trouve infecté, et, chose étrange, elle se faufile jusque chez les catholiques et les libres penseurs.

VI

L'hédonéphobie a de nos jours les mêmes caractères qu'au XVIIe siècle, mais fixés, précisés, moins exagérés sans doute, et si bien passés à l'état de loi, d'habitude même, qu'ils ne suscitent plus guère de révolte. A part de rares exceptions, la nation anglaise est puritaine, — les uns volontairement, et parfois avec fanatisme, les autres inconsciemment, et quelquefois pour ainsi dire contre leur gré. Car cette haine, ou plutôt cette crainte du plaisir, cette méfiance à l'égard de la jouissance et de la beauté, a été si bien imposée, dès l'enfance, depuis des générations, qu'il est rare qu'on y échappe tout à fait. Le tempérament

même y dispose; l'éducation, la tradition et les coutumes font le reste : aussi, à part quelques révoltés violens, qui poussent en général leurs théories jusqu'à l'excès contraire, l'hédonéphobie, à des degrés différens, est un fait presque général.

Sa manifestation la plus connue en Angleterre est le repos dominical. Le dimanche n'a rien d'un jour de fête, d'un jour joyeux que ceux qui travaillent peuvent passer en famille. Pour les gens pieux, c'est le véritable sabbat des Juifs, — pour les autres, un jour de morne ennui. Que l'on passe un dimanche en Angleterre et l'on constatera que le « jour du Seigneur » n'est guère moins triste au xxe siècle qu'il ne l'était au xviie. A Londres on ne reçoit pas de lettres; en province il y a une seule distribution. Les journaux quotidiens ne paraissent pas; on peut se procurer de rares feuilles hebdomadaires. Les magasins sont fermés; on n'a même pas de pain frais, et c'est à peine si l'on trouve un restaurant ouvert. Les buffets dans les gares ouvrent après l'heure des offices religieux, mais on vous demande votre billet avant de vous servir quoi que ce soit, les véritables voyageurs y ayant seuls droit ce jour-là. Même les heures des trains sont changées. Bien entendu, tous les théâtres font relâche : toutefois, depuis quelques années, on permet certains concerts, et un ou deux musées sont ouverts au public. Tout le monde a congé, et tout le monde s'ennuie. Le peuple n'a d'autre ressource que d'aller à l'église ou au cabaret. Les ouvriers se promènent sans doute, ils s'en vont même quelquefois en famille à la campagne; mais rien ne rappelle la bonne gaieté, le repos agréable du dimanche parisien. On s'ennuie consciencieusement, et on a si bien l'habitude de le faire que les autres jours de fête prennent un peu, par analogie, l'aspect du dimanche. De plus, cet état d'esprit ne se rencontre pas seulement dans le peuple; la bourgeoisie, les gens instruits et cultivés se soumettent aussi à la superstition du dimanche. Beaucoup de personnes trouvent immoral de jouer au tennis ou de faire de la bicyclette ce jour-là; on défend aux enfans de travailler ou de s'amuser; l'ouvrage à l'aiguille est interdit. Quelle conception d'un jour de fête ! Et ce n'est pas qu'on soit plus pieux en pays protestant qu'ailleurs; on n'a qu'à comparer les catholiques en Angleterre et les catholiques en France : à piété égale, on constate à peu près la même différence dans leur façon de passer le dimanche, qu'entre celle de tout autre Anglais et de tout autre

Français. En Écosse, c'est encore pis ; il suffira de citer à titre d'exemple certain roman très connu où une jeune fille élevée en France est sévèrement réprimandée et traitée d'âme perdue pour avoir joué du piano le dimanche !

Tout le XIXe siècle est marqué de cette manie de l'observation du dimanche, et l'on commence à peine à la secouer aujourd'hui. « Vers 1835, il y eut une forte recrudescence de sabbatisme. Les séances et les dîners du Conseil des ministres n'eurent plus lieu le dimanche, et on cessa en même temps d'avoir d'autres réunions ou réceptions ce jour-là. Quand les chemins de fer devinrent plus nombreux, on chercha à empêcher les gens de voyager le dimanche, ou tout au moins à ne pas laisser circuler les wagons de troisième classe. Rœbuck aurait voulu voir fermer les cercles, Hyde Park et le Jardin Zoologique, et s'efforça en vain de faire mettre à l'amende les évêques et le clergé qui se rendaient à l'église en voiture. Et plus tard, Palmerston fut obligé de faire droit à la demande de l'archevêque de Canterbury que, par égard pour l'opinion publique, on ne permît plus à la musique militaire de se faire entendre le dimanche dans Kensington Gardens et ailleurs (1). »

L'exemple le plus féroce de sabbatisme se trouve dans un sermon prêché peu de temps après l'horrible catastrophe du pont sur la Tay. Le pont du chemin de fer passant à l'embouchure du fleuve se rompit et le train, précipité dans le vide, fut englouti avec tous les voyageurs. Ce malheur eut lieu un dimanche : aussi certain prédicateur ne manqua-t-il pas de démontrer à ses auditeurs que c'était bien un châtiment du ciel pour ceux qui, profanant le « jour du Seigneur, » voyageaient ce jour-là pour leur plaisir ou pour leurs affaires.

Cette manifestation de l'esprit puritain est celle qu'un étranger remarque tout d'abord ; mais la vie tout entière subit l'influence du puritanisme. La famille et l'État, la vie individuelle et la vie sociale, sont encore aujourd'hui plus ou moins constitués sur les anciennes bases puritaines. Il en résulte sans doute une certaine vigueur, une certaine énergie chez l'individu ; il a peut-être en général plus d'initiative que chez les races latines, mais la vie intellectuelle s'en trouve amoindrie, les instincts artistiques appauvris. La volonté se roidit, la

(1) *Social England*, par H. D. Traill D. C. L. et J. S. Mann M. A.

conscience s'examine, elle pèse tout, et l'action suit sans passion, sans impulsion. Parfois, certes, ce puritanisme moral forge des consciences d'une délicatesse exquise, des êtres sévères pour eux, indulgens pour les autres, bien équilibrés, sans dureté et sans égoïsme, à qui l'on ne pourrait guère reprocher que trop de détachement des affections humaines et des choses de ce monde. Mais le plus souvent, de ce sentiment moral très fort avec un sentiment esthétique plutôt faible, résulte une moralité assez terre à terre. Une pareille morale, utilitaire sans être épicurienne, donne naissance à des qualités plus solides qu'aimables, à des vertus de bon citoyen et d'estimable bourgeois ; elle produit plus d'honnêteté que d'héroïsme. Évidemment, il y a de brillantes exceptions, et les caractères varient même d'une province à l'autre. Que de fois l'on rencontre de la méfiance à l'égard des agréables habitans du Devonshire, tandis qu'on entend soutenir que la rudesse de la population du nord de l'Angleterre doit cacher des vertus « sérieuses ! » Certaines personnes se sentent presque offensées si on les traite d'aimables ! Cela se remarque, on ne saurait trop le répéter, jusque chez des personnes qui seraient fort étonnées de s'entendre qualifier de puritaines. Car il importe encore une fois de distinguer bien nettement le puritanisme moral du puritanisme religieux. Celui-ci, confiné aux sectes dissidentes et à une certaine section de l'Église anglicane, est relativement limité, l'autre non : affaire de tempérament plutôt que de croyance, produit de l'hérédité et de l'éducation, il déborde de toutes parts les doctrines religieuses dont il semble dépendre, et c'est ce qui en fait l'importance et l'intérêt. Ce puritanisme se rencontre là où l'on s'y attend le moins, chez des savans tels que Newton et Faraday, chez des artistes, et l'on sent même quelque chose de puritain, un mépris pour les plaisirs des sens, jusque chez cet adorateur de la beauté, le critique d'art que fut Ruskin.

Dans le domaine de l'art, aussi bien chez le public que chez les artistes, l'influence de l'hédonéphobie puritaine est curieuse et intéressante à observer. La nation anglaise n'est pas artiste, elle a peu le sentiment de la beauté. Voyez les couleurs criardes, les vêtemens disgracieux, qui font la joie du peuple ; le sens de l'harmonie et de la beauté lui manque depuis des siècles que ses prédicateurs condamnent le désir de plaire comme un péché. « L'art pour l'art » est presque inconnu en Angle-

terre ; il faut qu'il *serve* à un but quelconque, qu'il *enseigne* ou *signifie* quelque chose. Si Kant a raison de définir le beau « ce qui plaît universellement et sans concept, » et d'appeler la beauté « une finalité sans fin, » il faut avouer que les Anglais goûtent médiocrement le beau. Ce n'est pas à dire qu'il y ait moins d'artistes, — peintres, sculpteurs ou musiciens, — qu'ailleurs ; qu'il y ait moins de concerts, d'expositions artistiques, de musées ; l'Anglais ne se croit nullement dépourvu de sens esthétique et ne l'est certes pas toujours ; des peintres tels que Reynolds, Gainsborough, Turner, suffiraient à le prouver. Mais c'est l'attitude générale de la nation à l'égard de ces choses qu'il faut remarquer. Observez un Anglais qui regarde un tableau dans un musée : l'harmonie de la composition, l'éclat ou la sobriété des couleurs, l'habileté de la facture le frapperont peu, ou du moins ne le frapperont pas en premier lieu. Ce qui l'intéresse, c'est le sujet, et si ce sujet lui plaît, pour des raisons intellectuelles ou sentimentales, il jugera l'œuvre belle ; si elle comporte un enseignement, une leçon de morale, il en sera doublement enchanté. Il n'apprécie pas « sans concept ; » le besoin intellectuel et surtout le besoin moral est beaucoup plus fort chez lui que l'instinct artistique, sensuel, de la beauté. Il croirait même indigne de lui d'admirer une œuvre uniquement parce qu'elle plaît à ses yeux : ce serait se laisser dominer par ses sens ; il faut qu'il la juge d'abord selon sa mentalité et son éthique pour l'*approuver* ou la *désapprouver*, plutôt que pour l'admirer et la goûter. Qu'est-ce ici encore, sinon de l'hédonéphobie, la condamnation du plaisir pour lui-même, l'interdiction aux yeux de jouir sans l'assentiment de la conscience, même là où celle-ci n'a que faire, le reproche fait à la beauté de n'être que belle ? Voilà pour les spectateurs. La mentalité du peintre n'est souvent pas fort différente. De Hogarth à Watts, à l'exception forcément des portraitistes et des paysagistes qui sont peut-être pour cela les meilleurs artistes anglais, tous ont la même préoccupation d'intéresser et d'édifier. En Angleterre, on prêche jusque dans un tableau, et l'on entend parfois dire que « la vue d'une belle œuvre fait autant de bien qu'un bon sermon. » On ne dit pas : « Je suis heureux, je me sens ému, à la vue de tant de beauté, » mais : « Je me sens meilleur. » C'est que de l'œuvre d'art, comme de la parole du prédicateur, on veut retirer une leçon de morale. Et, chose curieuse, le

peintre ne demande pas mieux que de la donner ! Il sacrifie volontiers l'exécution à l'inspiration, la forme au fond, et cherche bien plutôt à prouver sa thèse qu'à plaire aux yeux. Un tel art, si moral, est forcément timide, et si la pudeur anglaise ne va pas encore jusqu'à mettre des caleçons aux statues comme on l'a fait en Amérique, du moins s'alarme-t-elle très vite. Il s'agirait pourtant de distinguer, et de voir, à côté de la pruderie ridicule qui voudrait bannir de l'art et de la littérature toute description fidèle et réaliste de la vie, et surtout de l'amour, l'admirable décence qui règne dans les habitudes, et tâche de faire oublier l'existence des fonctions vitales sans beauté. Sous sa double forme cette pudeur est sans doute issue du puritanisme, si l'on entend ce mot dans son sens le plus large, l'Anglais ayant rarement cette joie de vivre qui permet au Latin de se complaire à toutes les manifestations de la vie, même les plus basses, et à laquelle on doit tout ce qui dépare l'œuvre géniale de Rabelais. Mais on ne saurait nier que cette pruderie ne soit quelquefois un peu ridicule dans les jugemens qu'elle inspire, surtout lorsqu'elle s'applique à la littérature.

Cependant les chefs-d'œuvre de la littérature anglaise sont assez peu empreints de puritanisme. Chaucer, Shakspeare, Swift, Byron n'en ont été nullement influencés, et ce dernier s'est même révolté violemment contre lui. Il y aurait là de quoi surprendre, si, comme on le dit quelquefois, la littérature était l'expression de la mentalité d'une nation ; mais il est plus vrai de dire que, jusqu'au siècle dernier, elle a surtout exprimé la mentalité d'une élite. Or, l'élite intellectuelle, de même que l'aristocratie de naissance, a toujours plus ou moins échappé au puritanisme, qui caractérise surtout le peuple : les idées puritaines, essentiellement étroites, conviennent aux personnes sans instruction, en leur permettant de condamner les plaisirs qu'elles envient. Aussi dans la littérature classique anglaise ne voit-on guère que Bunyan et Milton qui soient puritains déclarés. Mais aujourd'hui tout le monde lit, tout le monde veut écrire, et la littérature, ou plutôt les écrits, — car ce n'est souvent pas de la littérature, — est devenue surtout bourgeoise et populaire. Nous en trouvons un premier exemple dans le roman dès le XVIIIe siècle. Comparez Fielding et Richardson, ces deux contemporains et rivaux, l'un homme du monde, l'autre

petit libraire, l'un aimant la vie, la décrivant dans toute sa complexité, avec un réalisme qui ne craint pas les crudités d'expression, et restant cependant toujours un parfait gentilhomme; l'autre, raisonneur et larmoyant, se guindant pour décrire de grands sentimens, et donner l'impression d'une noblesse qu'il n'a pas. Les héroïnes de Richardson parlent tant de leur vertu qu'on douterait volontiers de leur honnêteté; elles sont vertueuses à la manière puritaine, par réflexion, par principe, et non par instinct; et son homme du monde accompli, sir Charles Grandisson, n'est qu'un pédant insupportable.

Cependant au XVIIIe siècle les puritains eux-mêmes représentent encore la vie telle qu'elle est, sans en excepter l'amour, et c'est ce que le XIXe siècle n'osera plus guère. Même chez les écrivains qui s'en croient le plus détachés, le puritanisme perce presque constamment. Thackeray n'est pas toujours le satirique qu'il se croit, il n'est souvent qu'un prédicateur, et quoiqu'il ait plus de hardiesse que la plupart de ses confrères, il n'est pas exempt de puritanisme. George Eliot, qui méprisa pourtant les conventions dans sa vie, n'en subit pas moins l'influence de la morale puritaine: voyez sa dureté à l'égard de la coquetterie dans *Adam Bede*, sa sévérité pour la passion dans *The Mill on the Floss*. Mais ces romans sont encore hardis, comparés à ceux qui leur ont succédé.

L'idée courante en Angleterre semble être que la littérature doit s'adresser à la jeunesse. On croit qu'un livre qui ne peut être mis entre toutes les mains est nécessairement un mauvais livre, qu'un roman qui n'est pas pour les jeunes filles ne doit pas être lu par une honnête femme, ni même par son mari, son père ou son frère. Cela tient peut-être en partie au mépris puritain pour l'art et pour la littérature; un roman n'est qu'un divertissement et ne saurait intéresser une femme raisonnable ni un homme sérieux. Mais cela tient aussi et surtout à la pruderie dont nous venons de parler. On entend souvent dire: « C'est un mauvais livre, je ne le donnerais jamais à ma fille, » et ce point de vue est tout à fait général. Les auteurs, sauf quelques rares esprits indépendans, tiennent donc compte de ce préjugé, les uns volontairement pour plaire à leur public, les autres instinctivement par puritanisme inconscient. Seuls, les genres littéraires qui touchent peu à la psychologie humaine

peuvent exceller, et dans la poésie lyrique, le roman et le drame, on ne peut aborder avec succès que des sujets où il ne soit pas question d'amour. C'est pourquoi les nouvelles, les récits de voyages ou d'expéditions militaires sont souvent bien faits. Pourtant, de quelque pays et de quelque race que l'on soit, c'est toujours l'amour qui intéresse et émeut le plus généralement. Donc, en Angleterre, comme partout ailleurs, les romans sont en général des histoires d'amour. Mais quel amour! Jamais la passion, l'amour véritable, avec tous les tourmens du cœur et des sens, mais la sentimentalité fade et niaise de très jeunes fiancés, l'amour de tête qui n'a d'autre fondement que l'imagination. De tels romans ont pour sujet le moment des fiançailles; le mariage une fois célébré, la pudeur tire un voile sur l'amour conjugal. Et, à ce sujet, il est curieux de constater qu'en Angleterre, quoique les jeunes filles aient beaucoup plus de liberté et soient beaucoup moins ignorantes de la vie qu'en France, beaucoup de femmes d'un certain âge conservent dans le mariage une candeur toute virginale. Cela tient sans doute à la pudeur exagérée qui vient du puritanisme, et aussi à un tempérament fait plutôt pour la tendresse que pour la passion.

L'amour vrai, sérieusement dépeint, est banni par les romanciers anglais, si bien qu'en français le nom de « roman anglais » est devenu synonyme de roman pour les jeunes filles. Il est évident que, dans une pareille littérature, il n'y a pas de place pour l'amour coupable, et si par exception il est question d'adultère cela est le plus souvent conté en termes voilés. Bien entendu, il n'est guère question ici que de la moyenne des écrivains, des romanciers généralement aimés du public, et qui sont le plus lus. Même l'œuvre d'aussi bons écrivains que Stevenson, Marion Crawford, Seton Merriman, procède de ce point de vue. Il faut ajouter que les meilleurs auteurs échappent encore parfois aujourd'hui, comme ils l'ont toujours fait, au puritanisme. Un Hardy, un Meredith, même un Hichens n'en sont guère infectés, mais ils sont rares et ne sont pas les plus aimés du public. Et si nous quittons le roman pour considérer la poésie, nous constatons encore la même chose. Le grand Swinburne, mort récemment, qui maniait superbement des vers d'une si magnifique sonorité, mit longtemps pour faire reconnaître son génie. Lui, et quelques autres poètes se virent anathématiser et traiter avec horreur d' « école charnelle, » et beau-

coup de gens se rappellent sans doute l'indignation générale que suscita le poème de Rossetti intitulé : *Sommeil nuptial.*

Cependant le puritanisme amène toujours une réaction, et à côté des grands auteurs qui y échappent, il y a des écrivains médiocres qui se piquent d'être eux aussi très forts et très réalistes. Ils sont pourtant négligeables, leur révolte étant par trop violente et allant presque jusqu'à la pornographie, de sorte que leur œuvre n'est plus du domaine de l'art.

Tout ce qui a été dit du roman pourrait se répéter au sujet du théâtre, dont on exige qu'il soit moral et ne donne que des pièces pour les familles. Ce n'est guère qu'à cette condition qu'il est toléré, ou du moins qu'il l'a été jusqu'à ces dernières années. Il y a encore aujourd'hui bon nombre de familles qui considéreraient comme un péché d'aller au spectacle, et dont la disposition d'esprit n'est pas bien différente de celle du prédicateur presbytérien Samuel Miller de New York, qui, en 1812, après l'incendie du théâtre de Richmond, où périrent une soixantaine de personnes, démontra que c'était là une juste punition de leur péché. « Assister pour son plaisir à une représentation théâtrale est une perte de temps criminelle, » et il ajouta que plus un divertissement est attrayant et paraît innocent, plus il est dangereux.

Les pièces de théâtre, de même que les romans, n'osent généralement pas toucher aux grands problèmes de la vie, et en éliminent surtout la passion vraie, qu'elles remplacent par de la sentimentalité. On a pu en juger à Paris, où l'on a donné, il y a quelques années, une pièce qui avait eu un très grand succès à Londres. Des Parisiens qui l'ont vue disaient qu'ils ne comprenaient pas que des hommes et des femmes pussent écouter avec patience des enfantillages pareils, bons tout au plus pour de petites pensionnaires. Car le puritanisme est là qui veille à la morale. Il vaut mieux ne pas se distraire, ne pas s'amuser; mais si on le fait, que ce soit innocemment, que rien n'enflamme l'imagination en lui parlant d'amour. On s'inquiète même de la vertu des actrices, certaines personnes à tendances puritaines ne pouvant goûter une comédie à moins d'être sûres que le rôle principal soit tenu par une honnête femme!

Avec le théâtre, il y a aujourd'hui encore bien des amusemens interdits par les puritains sévères. Quelques-uns interdisent la danse, d'autres condamnent les jeux de cartes, à tel

point que certains libres penseurs, élevés dans un milieu puritain, affirment ressentir un véritable malaise, une horreur instinctive si forte à la vue des cartes, qu'il leur serait impossible d'y jouer.

On dit cependant que dans ces dernières années une réaction contre le puritanisme se dessine. D'après la statistique, le nombre des théâtres et « music-halls, » et le nombre des personnes qui les fréquentent, ont beaucoup augmenté depuis quelque temps. Le peuple surtout pense davantage à s'amuser, et si ses divertissemens ont un caractère fort peu esthétique, *foot-ball* et *cricket matches* par exemple, ils n'en prouvent pas moins une recherche du plaisir. Il est donc possible que l'hédonéphobie diminue, du moins dans sa forme la plus apparente, en tant que haine de tout plaisir; elle est toutefois loin de disparaître, et se manifeste seulement d'une façon plus subtile. Le puritanisme anglais changera peut-être de forme ou s'appliquera à des objets nouveaux; mais il tient à la race, et il y a lieu de croire qu'un caractère fixé depuis plusieurs siècles se maintiendra encore longtemps.

LEONORA C. HERBERT.

ALFRED DE VIGNY ET HECTOR BERLIOZ

D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES

Plus sincèrement peut-être qu'aucun écrivain de sa génération, et depuis ses années de jeunesse jusqu'à ses derniers jours, Alfred de Vigny s'intéressa au mouvement littéraire de son époque. Mais les destinées de la musique en France ne le laissèrent pas indifférent : n'avaient-elles pas été, pendant un très long temps, étroitement unies aux destinées de la poésie elle-même ?

L'éducation musicale ne lui avait pas fait défaut. Mme de Vigny, sa mère, s'était obstinée, lorsqu'elle s'appelait encore Mlle de Baraudin, à vaincre les difficultés « ardues » de la « science de l'harmonie. » Sans être poussées aussi loin, il s'en faut, les premières études du fils avaient été bien dirigées. D'autres occupations de l'écolier, jugées plus nécessaires, reléguèrent la musique au second plan, puis la firent abandonner. Alfred de Vigny ne cessa pas, pour cela, de l'aimer, d'être apte à la comprendre et d'en ressentir, tout au moins, les effets avec cette intensité d'impression qui est le privilège des artistes. Qu'on relise ce qu'il écrivait, en 1833, au sortir du concert de musique archaïque organisé par l'érudit Fétis : « Jamais l'art ne m'a enlevé dans une plus pure extase, si ce n'est lorsque, étant malade à Bordeaux, j'écrivais *Eloa*. » On s'explique aisément qu'échappant aux erreurs de goût de tant d'hommes de son époque, il ait eu le mérite original de ne pas s'incliner devant les faux dieux, mais d'offrir, des premiers, sa vive admiration,

sa fervente amitié à ces deux novateurs hardis, Hector Berlioz et Franz Liszt.

C'est à mettre en lumière les relations d'Alfred de Vigny avec le compositeur Berlioz que je voudrais faire servir des documens inexplorés ou inédits. Je ne m'excuserai pas de donner, avant tout, la parole aux textes.

I

J'insisterai d'abord sur l'occasion qui, dans le mois de septembre 1833, noua solidement l'amitié d'Alfred de Vigny et d'Hector Berlioz.

Ils s'étaient déjà rencontrés, et le poète n'avait pas manqué de « témoigner » au musicien « sa sympathie affectueuse. » C'est Barbier, ou Brizeux, qui avait dû conduire Berlioz aux « mercredis » de la rue des Petites-Écuries-d'Artois. Auguste Barbier, au cours de son voyage en Italie avec Brizeux, avait fait, à Rome, en janvier 1832, la connaissance du « pensionnaire de l'Académie de France. » Les *Souvenirs personnels et Silhouettes contemporaines* nous l'apprennent, et cet ouvrage, généralement exact, nous fournit une indication qui est à retenir : « Il (Berlioz) pensait déjà à traduire en musique *Roméo et Juliette* de Shakspeare et il me proposa de lui en écrire le libretto. Ayant d'autres choses en tête, je ne pus donner suite à sa demande. Shakspeare était alors son poète favori : il le lisait sans cesse. A ce culte il ajouta, depuis, une autre idole, Virgile, et toute sa vie se passa dans l'adoration de ces deux grands génies. » Dans cette rencontre, Berlioz et Barbier ne s'entretinrent sans doute que de Shakspeare; mais, dès ce moment, quoi qu'en dise Barbier, Berlioz lisait l'*Énéide* et songeait à s'en inspirer. Une lettre de lui, écrite de Rome, le 12 janvier 1832, quatre ou cinq jours avant l'arrivée des deux jeunes poètes, nous peint l'état d'exaltation du futur auteur des *Troyens* « en voyant un soir le soleil se coucher derrière le cap Misène, pendant que du sublime paysage illustré par Virgile semblaient surgir, rajeunis, Énée, Iule, Latinus, Pallas, le bon Évandre, la résignée Lavinie, Amata, le malheureux Turnus et tout le bataillon de héros aux panaches flottans dont le génie du poète a peuplé ce rivage. Les mots ne peuvent rendre l'effet d'un tel magnétisme de souvenirs, de poésie, de lumière, d'air pur, d'horizon rosé, de créations fan-

tastiques. J'étais enivré. » Celui qui parle de la sorte avait, ce soir-là, entrevu un large drame musical en deux ou trois parties, *La prise de Troie*, *Les Troyens à Carthage*, peut-être *Les Troyens en Italie* (1). Brizeux, non moins épris de Virgile que Berlioz, ouvrit bien vite au musicien son carnet de poète.

Instruit par Barbier et Brizeux, Alfred de Vigny ne pouvait rien ignorer de ce qu'on répétait partout sur la nature originale du jeune compositeur, sur sa légende romanesque ; il approuvait certainement ses hautes ambitions ; il avait sans doute entendu, applaudi quelque récente exécution de ses ouvrages.

Les débuts du musicien remontaient à 1825. Dès sa seconde année d'études, ses maîtres, Lesueur surtout, dont il était l'élève particulier depuis 1823, avaient apprécié ses aptitudes. La *Messe solennelle*, écrite à vingt et un ans et deux fois exécutée, en 1825 à Saint-Roch, en 1827 à Saint-Eustache, ne l'avait pas révélé au public. Son concert du 26 mai 1828, dans la salle de l'École royale de musique, tout en signalant à l'attention de deux ou trois compositeurs son « talent prématuré, » ses étranges dispositions, et, pour employer l'expression d'un d'entre eux, « son génie, » n'avait provoqué qu'étonnement, qu'irritation chez beaucoup d'autres.

Un peu avant les premiers jours d'automne de 1827, Berlioz assista, comme Vigny, comme Dumas, comme tant de jeunes Français qui découvraient Shakspeare, aux représentations des tragédiens anglais, et il se prit d'une passion ardente pour miss Smithson. Cet amour pour « Ophélie » eut pour premier effet de « centupler » ses moyens : il se produisit comme une poussée d'invention dont témoignèrent surtout la *Symphonie descriptive* et *Huit scènes de Faust*, d'après la traduction de Gérard de Nerval. Mais, l'actrice partie, le désespoir envahit l'âme du jeune musicien. Les souffrances de l'amoureux s'irritaient encore des déceptions qui commençaient à être le lot du compositeur. Sous l'influence d'un pessimisme exaspéré, l'auteur de la *Symphonie descriptive*, écrite dans une heure d'allégresse, transformait cette œuvre et la faisait aboutir aux effets, qu'il jugeait « effrayans, » de la *Symphonie fantastique*.

(1) Il n'est pas sans intérêt de le remarquer, *Béatrice et Bénédict*, mis au jour en 1862, est, comme *Roméo et Juliette*, la réalisation d'une pensée de la jeunesse, et la *Damnation de Faust* ne fut, en 1846, que le remaniement, la continuation des *Huit scènes de Faust*, écrites à vingt-six ans.

Nommé premier grand prix de Rome, à son cinquième concours, avec la cantate *Sardanapale*, Berlioz, chez qui la passion pour miss Smithson semblait avoir cédé devant un goût très vif pour la jolie pianiste Camille Moke, devenue assez vite sa fiancée, partit pour Rome après avoir fait exécuter, le 5 décembre 1830, la *Symphonie fantastique*, et gagné l'amitié de Franz Liszt.

L'antique proverbe : « les absens ont toujours tort » fut vrai une fois de plus. Camille Moke se hâta d'oublier cet amoureux qui n'était pas pour elle le premier, ni surtout le dernier. Au moment même où Berlioz désertait l'École de Rome pour revenir chercher en France l'explication du silence incroyable de sa fiancée, il apprenait qu'elle épousait le « quadragénaire » Pleyel, facteur de pianos. Tragique désespoir et suicide manqué, — d'aucuns disent simulé ou, purement et simplement, imaginaire, — dans le golfe de Gênes ; regrets, confusion de cet accès de démence et rentrée à la Villa Médicis; séjour à Nice apaisant et laborieux; utilisation des douleurs récentes pour le *Mélologue en six parties ou Retour à la vie*, qui fera suite à la *Symphonie fantastique*, cette expression des anciens tourmens; excursions fréquentes à « Soubiac » (Subiaco) ; visites à Naples, au Vésuve, aux ruines de Pompéi; voyage en France et station en Dauphiné; enfin, grand concert dans la salle du Conservatoire, le dimanche 2 décembre 1832. Cette fois, grâce au « sublime irrésistible » de l'acteur Bocage dans la déclamation des tirades en prose rythmée qui commentaient, à la satisfaction du public ordinaire, les souffrances et les espoirs du « jeune artiste, » exprimés, pour les musiciens, par toutes les ressources de l'orchestre, le compositeur est plus qu'applaudi : beaucoup d'auditeurs l'acclament. Henriette Smithson, récemment revenue à Paris, se trouve dans la salle, on l'a vue « pleurer » d'admiration (1). La passion de Berlioz se rallume tout aussitôt avec une ardeur inouïe.

L'échec complet de la tragédienne dans son entreprise théâtrale est pour son adorateur idolâtre une cause de tristesse, mais non pas de découragement. L'accident de voiture, où elle

(1) « Elle a entendu l'ouvrage dont elle est le sujet et la cause première, elle en a pleuré, elle a vu mon furieux succès. Cela est allé droit à son cœur, elle m'a fait témoigner, après le concert, son enthousiasme, etc. » Lettre à Albert du Boys, du 5 janvier 1833. Correspondance publiée par J. Tiersot, *les Années romantiques*, p. 217.

se brise la jambe, et qui rendra pour elle tout retour à la scène si difficile et si fâcheux, ne fait que surexciter chez Berlioz cette ferveur de sentiment qui, soulevée par de nouveaux refus, le pousse, une seconde fois, à tenter le suicide. Comme au cinquième acte d'un mélodrame, l'amant, — c'est lui qui l'a raconté, — boit une fiole d'opium sous les yeux de celle qu'il aime : on le dispute à la mort. L'actrice anglaise est vaincue ; elle consent à recevoir l'anneau de fiançailles. « Nous sommes annoncés ! » écrit Berlioz, le 3 septembre 1833, à l'un de ses intimes : dans quinze jours, tout sera fini, si les lois humaines veulent bien le permettre. Je ne crains que leurs lenteurs. » Comme il le pressentait, le jour de joie fut retardé. Le mariage, qu'avaient précédé les actes de respect signifiés par Berlioz à son père non consentant, ne se célébra, dans la chapelle de l'ambassade de Sa Majesté britannique à Paris, qu'à la date du 3 octobre.

Les semaines qui suivirent les fiançailles avaient été employées à organiser, sous cette rubrique *représentation-concert Berlioz-Smithson*, une soirée théâtrale au bénéfice de l'actrice. C'est pour y intéresser Alfred de Vigny et, par lui, Mme Dorval, que, le mercredi 18 septembre, quinze jours avant le mariage, le musicien écrivit au poète une première lettre, demeurée inédite, comme le sont restées, si je ne me trompe, toutes les lettres de Berlioz à Vigny et de Vigny à Berlioz, dont je reproduirai le texte.

« Monsieur, seriez-vous assez bon pour disposer en ma faveur d'une heure dans l'après-midi de mercredi prochain ? Mlle Smithson m'accompagnera. Je suis heureux de pouvoir lui procurer l'avantage de faire votre connaissance qu'elle ambitionne depuis longtemps. Elle est bien triste, bien découragée... Les suites de son accident l'éloignent encore pour quelques mois du théâtre et lui donnent une timidité qui me porte à vous prier de nous recevoir seuls s'il est possible. Vous pourrez vraisemblablement nous donner quelques renseignemens dont nous avons besoin. En outre, vous m'avez témoigné assez de sympathie affectueuse pour que je n'hésite pas à vous prier de rassurer ma pauvre Ophélie sur son avenir. Elle se croit oubliée de la terre entière : l'espérance vague que je lui ai donnée d'une pièce de vous, dans laquelle elle pourrait reparaître, la charme trop pour qu'elle ose s'y abandonner et quelques autres mots de

votre part, à cette occasion, n'eussent-ils pour objet que de la tranquilliser un peu, seront pour moi d'un prix inestimable. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre tout dévoué et sincère admirateur. HECTOR BERLIOZ. »

Paris, ce 18 septembre.

La réponse d'Alfred de Vigny ne se fit pas attendre. Trois jours après cette première lettre, Berlioz en écrivait une seconde qui était un remerciement, et qui fixe aujourd'hui pour nous la date exacte, on peut dire l'instant, de l'entretien sollicité.

21 septembre.

« Puisque vous êtes assez bon, monsieur, pour nous recevoir, Henriette et moi, un autre jour que le mercredi, nous profiterons de votre obligeance *mardi* prochain entre *une heure et deux*. Je vous demande pardon de ne pas préciser davantage le moment de notre visite, mais comme Mlle Smithson habite Vincennes, la longueur du trajet pour arriver au faubourg Saint-Honoré me servira d'excuse. Votre tout dévoué — HECTOR BERLIOZ. »

C'est donc le mardi 24 septembre que Berlioz et sa fiancée vinrent ensemble rendre visite au poète Alfred de Vigny. Le concours de Mme Dorval fut aussitôt acquis. Elle promit de paraître dans le rôle d'Adèle du drame d'*Antony*. Henriette Smithson devait se produire dans les scènes de la folie du quatrième acte d'*Hamlet*. Berlioz, pour son compte, apportait la *Symphonie fantastique* et la *Cantate* de *Sardanapale*. Son ami Liszt, qui allait être, dans peu de jours, un de ses deux témoins, se ferait entendre dans le *Concertstück* de Weber.

Le mercredi 23 octobre 1833, trois semaines après le mariage et un mois avant la représentation à bénéfice, M. et Mme Hector Berlioz inscrivaient sur l'album de la comtesse de Vigny leurs noms d'époux amoureux et heureux. Le compositeur avait retracé, d'une main plus volontaire que fougueuse, la musique et les paroles en vers assonancés du CHANT DE BONHEUR, *fragment de* LE RETOUR A LA VIE (*Mélologue*) :

Oh ! mon bonheur ! ma vie !
Mon être tout entier ! mon bien ! mon univers !
Est-il auprès de toi quelque bien que j'envie ?
Je te vois, tu souris, les cieux me sont ouverts !

L'ivresse de l'amour est presque une souffrance;
Ce tendre attachement est plus délicieux !
Oh ! penche un seul instant cette tête charmante;
Viens ma belle adorée :
Sur mon cœur éperdu viens rendre ce baiser.

A cette page de sa partition, Berlioz s'était cru obligé de joindre le commentaire « parlé, » auquel Bocage avait su donner une expression si émouvante : « Oh ! que ne puis-je la trouver, cette Juliette, cette Ophélie, que mon cœur appelle ! Que ne puis-je m'enivrer de cette joie mêlée de tristesse que donne le véritable amour; et, un soir d'automne, bercé près d'elle par le vent du Nord sur quelque bruyère sauvage, m'endormir enfin dans ses bras d'un mélancolique et dernier sommeil ! »

A la suite de ce morceau, Mme Berlioz-Smithson avait aligné, d'une écriture bien anglaise, des vers de l'*Hamlet* de Shakspeare.

II

La représentation, donnée le 24 novembre 1833, au Théâtre-Italien, fut un triomphe pour Mme Dorval et aussi pour Liszt. Henriette Smithson, qui s'était fait attendre, au point de déchaîner les lazzis ou même les rumeurs hostiles, et dont la boiterie fort apparente impressionna péniblement beaucoup de spectateurs, ne retrouva pas, tant s'en faut, les applaudissemens enthousiastes du théâtre de l'Odéon ou de la salle Favart. Quant à Berlioz, ses œuvres arrivaient en fin de soirée. « A minuit moins un quart, » les musiciens, déjà décimés par quelques désertions sournoises, commencèrent une exécution presque constamment « exécrable » devant un auditoire ironique et bruyant. Ce fut bientôt la débandade : « L'orchestre, — écrira Berlioz à sa sœur Adèle, — s'est peu à peu sauvé devant le public ! Le parterre s'est levé demandant la *Symphonie fantastique* et j'ai été obligé de parler au public en lui montrant mes pupitres dégarnis et l'impossibilité où j'étais de lui faire entendre un pareil ouvrage avec ce qui me restait de musiciens; alors on a eu pitié du général abandonné de ses soldats et on a crié : Au Conservatoire ! une autre fois. »

Le compositeur prit, en effet, sa revanche au Conservatoire, quatre semaines plus tard, le dimanche 22 décembre. Si

l'on accepte comme exacts tous les termes du compte rendu qu'il adressa aux siens trois jours après le succès, l'accueil des artistes aurait été enthousiaste. On exigea de l'orchestre, d'ailleurs, qu'il jouât deux fois, « malgré la longueur énorme du morceau, » la *Marche du supplice*. « Henriette était dans un transport de joie dont toi seule au monde, — c'est à sa sœur Adèle qu'il écrit, — peux avoir une idée. Elle était si ravie, en sortant au milieu des félicitations qui lui venaient des Alfred de Vigny, Hugo, E. Deschamps, Legouvé, Eugène Süe ! »

Remarquons-le : parmi les noms de ces littérateurs, si satisfaits de l'heureux résultat, et qui, dans une certaine mesure, avaient dû le déterminer par leur parti pris d'applaudir, le nom d'Alfred de Vigny se place au premier rang. Ce n'est pas un hasard de plume. Dès ce moment, Berlioz a deux amis chers, deux vrais consolateurs, qu'il appelle au secours, lorsque des « froissemens dans ses affections d'art » le rendent « malheureux jusqu'aux larmes : » ces deux amis sont Liszt et Alfred de Vigny. « Je voudrais te voir, » écrit-il au premier, vers le début de mai 1834. Il ajoute aussitôt : « De Vigny viendra-t-il? Il a quelque chose de doux et d'affectueux dans l'esprit qui me charme toujours, mais qui me serait presque nécessaire aujourd'hui. Pourquoi n'êtes-vous pas là tous les deux? » Il cite le mot du poète Moore : « Il n'est rien de vrai, il n'est rien de brillant que le ciel. » Malheureusement, le ciel n'est qu'un mot pour lui : « Mon ciel, c'est le monde poétique, et il y a une chenille sur chacune de ses fleurs... Tiens, viens me voir, amène-moi de Vigny : tu me manques, vous me manquez. »

L'humble ménage Berlioz s'est installé, vers le début d'avril de 1834, à Montmartre, rue Saint-Denis, n° 10. A certains jours, quelques amis de choix, dont est Vigny, escaladent la butte. Au début de mai, par exemple, Berlioz adresse au pianiste polonais qu'il appelle assez plaisamment « mon cher Chopinetto » l'invitation suivante : « J'ai l'espoir que Hiller, Liszt et Vigny seront accompagnés de Chopin. Énorme bêtise! Tant pis. » Le 12 mai, il rend compte à sa sœur de cette « partie de campagne. » On devine toute la fierté que lui a causée la visite de tels amis : « C'étaient des célébrités musicales et poétiques, MM. Alfred de Vigny, Antoni Deschamps, Liszt, Hiller et Chopin. Nous avons causé, discuté art, poésie, pensée, musique, drame, enfin ce qui constitue la vie, en présence de cette belle

nature, de ce soleil d'Italie que nous avons depuis quelques jours. »

C'est peut-être pendant cette « demi-journée » où s'ébaucha plus d'un projet, que Berlioz, pour la première fois, entretint Alfred de Vigny de ses desseins d'ouvrages dramatiques. Dans une lettre du 15 au 16 mai, écrite à Humbert Ferrand, nous lisons : « Mes affaires à l'Opéra sont entre les mains de la famille Bertin. Il s'agit de me donner l'*Hamlet* de Shakspeare supérieurement arrangé en opéra... En attendant, j'ai fait choix, pour un opéra-comique en deux actes, de Benvenuto Cellini. »

Berlioz pria-t-il Vigny d'écrire le poème et obtint-il de lui quelque promesse ? Ce n'est pas la seule fois qu'Alfred de Vigny se serait senti attiré par cette idée de collaborer avec un musicien. Je puis fournir, à cet égard, un témoignage inattendu. C'est une lettre inédite de Spontini, le compositeur dramatique de *Fernand Cortez*, de *la Vestale*, d'*Olympia*, tant admirés, à tort ou à raison, par Berlioz.

Ce mercredi.

« Une indisposition qui me tient depuis quatre semaines m'a empêché d'avoir l'honneur de me rendre aujourd'hui à votre séance littéraire ; mais, comme je compte très peu de jours pour rester à Paris, je désire vivement réaliser notre entrevue projetée avec M. Soumet, pour le grand opéra que d'accord vous avez bien voulu me faire espérer. Cette réunion me sourit, m'enchante et m'inspire ! M. Soumet désirait auparavant vous faire une visite, monsieur, mais sa maladie imaginaire... me traînerait trop à long, et si je ne craignais pas d'être indiscret, j'oserais vous proposer et prier de vous trouver chez lui demain, à midi ; il serait tout à notre disposition : combien je vous serais reconnaissant ! Veuillez avoir la bonté, monsieur, de me faire un mot de réponse, et d'agréer les sentimens de la plus parfaite considération. SPONTINI. »

A quelle date cette lettre fut-elle écrite ? On ne peut pas le déterminer exactement. Il est permis de penser que ce ne fut pas après 1828 : en voici la raison. Soumet, qui devrait être avec Vigny l'auteur de ce livret dont s'exaltait d'avance l'imagination de Spontini, avait déjà travaillé pour des compositeurs et en particulier pour Rossini. Or, les poètes du cénacle, qui

croyaient au génie tragique de l'auteur de *Saül* et de *Clytemnestre*, s'appliquèrent à le détourner de la fréquentation de l'Opéra. Dans le volume de vers, intitulé *Tableaux poétiques* et publié en 1828, Jules de Rességuier, compatriote de Soumet et son intime ami, lui adressait cette adjuration, de style troubadour, dont la candeur est peu commune :

Mais l'on dit qu'une fée, en son brillant empire,
T'ouvre un palais magique où ta muse soupire,
Où cent jeunes beautés, se tenant par la main,
Sous les paillettes d'or, sous le lin des bergères,
Enlacent le poète en leurs danses légères,
Et du temple sacré lui ferment le chemin.
De ces enchantemens crains la douceur perfide;
Souviens-toi de Renaud dans les jardins d'Armide:
Fuis, fuis de ce séjour les pièges gracieux;
Prends ton vol, comme l'aigle, et monte dans les cieux.
La Poésie est Reine et fière ; et son génie
Dédaigne le secours d'une molle harmonie.

Soumet ne voulut pas « affliger les amis de sa gloire, » comme disait pompeusement Jules de Rességuier : il s'abstint désormais de mettre ses rimes au service des musiciens ; il revint à la tragédie.

Avec Berlioz comme avec Spontini, Alfred de Vigny ne dépassa pas l'intention ; d'autres travaux : *Servitude et grandeur militaires*, *Chatterton*, l'empêchèrent de passer à l'acte. Deux de ses jeunes amis, Léon de Wailly et Auguste Barbier, sans renoncer aux conseils de l'auteur d'*Othello* et de *la Maréchale d'Ancre*, mais surtout en suivant les indications, en se pliant docilement aux exigences de Berlioz, bâtirent le livret et improvisèrent les vers de ce *Benvenuto Cellini*. A la fin d'août 1834, le poème fut refusé par Crosnier, le directeur de l'Opéra-Comique. Berlioz dut prendre son parti de le porter à l'Opéra. Pour obtenir ici meilleur accueil, il s'avisa de joindre un nom de plus, celui d'Alfred de Vigny, à ceux des deux autres collaborateurs et, plus d'une fois, dans des lettres à sa mère ou à sa sœur Adèle, il citera les trois auteurs : « Le poème est de Vigny, Barbier et Léon de Wailly » et encore : « Le nouveau directeur (de l'Opéra) étant dans de tout autres dispositions que son prédécesseur (1), je lui ai présenté un opéra en deux actes

(1) Duponchel succédait à Véron.

qui a été fait sous mes yeux par MM. Alfred de Vigny, Auguste Barbier et Léon de Wailly. » Toutefois, quand l'ouvrage, en 1838, sera représenté, le nom d'Alfred de Vigny ne paraîtra pas sur l'affiche.

Au mois de février 1835, pendant les répétitions de son drame de *Chatterton*, Alfred de Vigny adressa au couple Berlioz une loge pour la *première*. La réponse de Berlioz explique à Vigny la raison, ou le prétexte, qui empêchera l'actrice anglaise de venir : « La tristesse que lui cause l'obscurité où son talent se trouve condamné momentanément par les circonstances est trop poignante pour qu'une solennité dramatique comme celle où vous voulez bien l'inviter ne soit pas une épreuve cruelle qu'il vaut mieux éviter. » Il est certain que, chez Henriette Smithson, le chagrin de rester inutilisée s'irritait quelquefois jusqu'à la souffrance la plus aiguë. D'autre part, comme le fait remarquer, d'une manière générale, M. Adolphe Boschot, qui a écrit sur Berlioz un réquisitoire sans mesure, au double sens du mot, mais curieusement documenté, « l'ancienne Ophélia, et lui-même, un lion de la musique romantique, ils ne pouvaient se montrer en soirée ou au concert que vêtus selon la fashion la plus irréprochable. Esclaves du paraître, une négligence de tenue aurait notifié à tous leur déchéance. » Quoi qu'il en soit, Berlioz, en échange de la « loge » qu'il renvoie, réclame une simple « stalle. » Il tient à occuper son poste. « J'irai donc seul applaudir *Chatterton* avec la chaleur d'affection et d'enthousiasme que je ressens pour le poète et pour la cause qu'il plaide si bien. » Et, en effet, dans la soirée mémorable du 21 février 1835, Berlioz rendit à Vigny ses applaudissemens du Conservatoire. On se rappelle le bulletin de victoire adressé à Brizeux : « Où étiez-vous? Quand Auguste Barbier, Berlioz, Antoni et tous mes bons et fidèles amis me serraient sur leur poitrine en pleurant, où étiez-vous? Mon premier mot à Berlioz a été : Si Brizeux était ici! »

Tout porte à croire que Vigny, de son côté, assista, le 13 décembre 1835, au premier concert où l'auteur de la *Symphonie fantastique* ait pris le bâton de chef d'orchestre pour assurer la fidélité de l'interprétation et particulièrement l'observation scrupuleuse des rythmes et des mouvemens dans l'exécution de ses ouvrages. On a publié une lettre du 9 décembre dans laquelle Berlioz prie Victor Hugo de venir l'entendre; on n'a re-

trouvé aucune lettre de lui, demandant à Alfred de Vigny la même preuve d'amitié. Je ne doute pas, pour ma part, qu'il ait vivement souhaité sa présence. L'Opéra venait justement de recevoir le livret de *Benvenuto Cellini*. Mais le premier ministre, Adolphe Thiers, amateur d'art foncièrement bourgeois, était mal disposé pour Berlioz et il semblait s'ingénier à lui barrer la route : « On m'avait nommé directeur général du Gymnase musical, — écrit Berlioz à Liszt, — Thiers me fait perdre cette place en refusant le chant au Gymnase... De plus, la Commission de l'Opéra a demandé à ce même M. Thiers d'autoriser Duponchel à contracter avec moi pour mon opéra... M. Thiers s'y refuse. » Vigny fut sans doute de ceux qui, comme Meyerbeer et Bertin, engagèrent Berlioz à se mettre « néanmoins » à l'œuvre.

Malgré les lourdes besognes imposées au compositeur par sa collaboration de critique musical au *Rénovateur*, à *la Gazette musicale*, au *Journal des Débats*, par l'organisation presque continuelle de concerts faiblement rémunérateurs, par la direction absorbante des répétitions d'*Esmeralda*, œuvre de Mlle Louise Bertin, il employa si bien les moindres loisirs de 1836, qu'il mit sur pied, dans cette année, toute la musique de *Benvenuto Cellini*. En décembre 1836, il ne lui restait plus qu'à écrire « la scène du dénouement » et qu'à « instrumenter » la plus grande part de l'ouvrage.

Mais, au début de mars 1837, le ministre de l'Intérieur du cabinet Molé, M. de Gasparin, un ancien préfet de Grenoble, mandait le musicien dauphinois, et lui offrait de se charger d'une grande composition pour l'anniversaire de la mort du maréchal Mortier : l'œuvre serait exécutée aux Invalides. Berlioz se mit à l'étude du texte de l'Office des morts, dont la poésie « d'un sublime gigantesque » le transporta, et il put bientôt se flatter d'en faire sortir une partition qui serait « grande. » L'idée seule de mettre au jour un *Dies iræ*, qui serait proféré par des centaines de chanteurs, l'enfiévrait. Le 22 mai, il écrivait à Liszt alors en Italie : « Mon *Requiem* est fini, je me débats avec la matière, ce sont les copistes, les lithographes, les charpentiers... » L'exécution, fixée pour le 28 juillet, devait se confondre avec la commémoration solennelle des trois journées. Dans le cours du mois de juillet, au milieu des répétitions, pour « raison politique, » une décision ministérielle intervint qui an-

nulait le projet de cérémonie funèbre aux Invalides et faisait disparaître, avant l'heure, le *Requiem* de Berlioz.

Les protecteurs du musicien, Bertin en tête, protestèrent vigoureusement, et le nouveau ministre de l'Instruction publique, M. de Salvandy, ancien rédacteur, lui aussi, du *Journal des Débats*, ami d'Alfred de Vigny, cherchait quelque compensation pour le compositeur frustré, quand la prise de Constantine (14 octobre 1837) et la mort du général Damrémont fournirent deux raisons de revenir à l'idée d'une fête funèbre et de rendre à Berlioz, non seulement l'occasion, mais les moyens de se produire. La cérémonie eut lieu le 5 décembre 1837. Alfred de Vigny ne manqua pas d'y assister. Au retour de cette audition, il traça quelques lignes où ses impressions sont résumées : « Ce matin, la messe funèbre pour l'enterrement du général Damrémont. L'aspect de l'église était beau ; au fond, sous la coupole, trois longs rayons tombaient sur le catafalque préparé et faisaient resplendir les lustres de cristal d'une singulière lumière. — Tous les drapeaux pris sur l'ennemi étaient rangés en haut de l'église et pendaient, tout percés de balles. La musique était belle et bizarre, sauvage, convulsive et douloureuse... »

Vigny s'imaginait sans doute, avec Berlioz, que l'audition solennelle du *Requiem* était un acheminement direct au succès de *Benvenuto Cellini*. Mais, pendant qu'on répétait son opéra, le compositeur sembla prendre à tâche d'augmenter le nombre de ses envieux et de ses ennemis en briguant la direction du Théâtre-Italien. Présentée par M. de Montalivet, ministre de l'Intérieur, sa candidature échoua devant la Commission parlementaire chargée d'examiner la proposition du gouvernement, et le ministre s'étant, en fin de compte, rallié au sentiment de la Commission, Berlioz eut contre lui la très grande majorité des votes à la Chambre.

Je ne dirai rien de ces répétitions qui furent vraiment cruelles. Elles auraient eu raison de la santé, de l'énergie, et des ressources de tout ordre du malheureux musicien, si son ami Ernest Legouvé n'était généreusement venu à son aide.

Quant à l'histoire même de l'échec, elle a été souvent écrite. Ce qu'il y eut, dans cette défaite, d'injuste, d'odieux et d'irréparable, n'a jamais été plus vivement mis en lumière que dans une étude récente de M. Pierre Lalo sur cet opéra de

Benvenuto Cellini, peu connu et injoué, pourrait-on dire, en France, mais représenté depuis vingt ans en Allemagne (1), grâce au kapellmeister Félix Mottl, avec une perfection rare et un succès toujours croissant. Je détache de cette étude quelques lignes de conclusion : « La vie de Berlioz a été changée et ruinée par l'infortune de *Benvenuto*. On ne peut croire que Berlioz n'en eut pas conscience, et qu'il ne connut pas toute l'iniquité du sort... Il est impossible qu'il n'ait pas su ce qu'il avait fait, qu'il n'ait pas su qu'il y avait plus de musique, plus d'idées, plus de force créatrice dans *Benvenuto* que dans tous les ouvrages réunis de ses contemporains ; que son œuvre était vraiment une création de génie, aussi différente de tout ce que faisaient les musiciens de son temps qu'un drame de Shakspeare est différent d'une pièce de Scribe, aussi supérieure aux œuvres d'un Meyerbeer ou d'un Halévy, qu'un Delacroix à un Léopold Robert ou à un Paul Delaroche. Et il a vu cette œuvre-là atteindre à grand'peine jusqu'au chiffre de quatre représentations, puis être ensevelie dans l'ombre pour toujours. » On ne peut pas en douter, Berlioz savait ce que valait son œuvre, et le succès même qu'elle obtint à Weimar, assez longtemps après, ne fit que raviver en lui la cuisante douleur que lui avait causée, en 1838, l'hostilité d'un public à peu près ignare et incurablement superficiel. Rappelons-nous les paroles qui lui échappent, dans une lettre du 10 février 1852, trois jours avant cette soirée de réhabilitation : « J'avais bien nettoyé, reficelé, restauré la partition avant de l'envoyer. Je ne l'avais pas regardée depuis treize ans ; c'est diablement *vivace*, je ne retrouverai jamais une telle averse de jeunes idées. Quels ravages ces gens de l'Opéra m'avaient fait faire là dedans ! J'ai tout remis en ordre. » En 1855, il est lui-même à Weimar et l'on répète des parties de son œuvre. Avec quelle mélancolie amère il remonte par le souvenir à ce fiasco sinistre d'autrefois ! « J'ai été singulièrement attristé hier à la répétition du trio avec chœurs de *Cellini* en voyant avec quel aplomb l'orchestre, le chœur et les chanteurs l'ont exécuté, et en songeant aux tristes vicissitudes de cette partition égorgée deux fois en deux infâmes guet-apens !... Certainement il y a là une verve et une fraîcheur d'idées que je ne retrouverai peut-être plus. C'est empa-

(1) C'est Liszt qui, le premier, a eu l'honneur de tirer des ténèbres le *Benvenuto Cellini*, en le faisant exécuter sur le théâtre de Weimar, en 1851.

naché, fanfaron, italo-gascon, c'est vrai ! Tenez, moquez-vous de moi ; mais j'en ai rêvé cette nuit et je me sens le cœur serré d'avoir entendu cette scène ! et j'ai hâte pourtant de la réentendre demain. »

Alfred de Vigny n'assista pas, le 10 septembre 1838, au scandale de la première de *Benvenuto Cellini*. Il avait quitté Paris pour se rendre au Maine-Giraud. Il s'était arrêté en route chez des cousins de Touraine. Il n'allait pas tarder à partir pour l'Angleterre où il séjourna, comme chacun sait, une demi-année. Il souffrit, on peut le penser, du méprisant et ridicule accueil où se heurta l'ouvrage de son ami, lui qui, faisant, à ce moment même, un retour sur son propre destin, laissait tomber cette réflexion découragée, également applicable aux écrivains et aux artistes : « Les lettres ont cela de fatal, que la position n'y est jamais conquise définitivement. Le nom est, à chaque œuvre, remis en loterie et tiré au sort pêle-mêle avec les plus indignes. Chaque œuvre nouvelle est presque comme un début. »

III

C'est à Londres qu'Alfred de Vigny apprit par les journaux le coup de théâtre du concert du 16 décembre : Paganini, entraînant Berlioz sur la scène, pendant que le public commençait à se retirer, et s'agenouillant devant le compositeur aux applaudissemens frénétiques des amis restés dans la salle. Deux jours après, le virtuose italien adressait à Berlioz un don de vingt mille francs, en y joignant le compliment fameux : « Beethoven mort, il n'y avait que Berlioz qui pût le faire revivre, etc. »

Alfred de Vigny n'était pas encore de retour, lorsque M. de Gasparin, redevenu ministre pour peu de temps, mit à profit ce très court passage au pouvoir pour décorer l'auteur du *Requiem*. Mais le poète était à Paris, dès le début de juillet 1839, et il s'y trouvait encore en septembre, au moment où Berlioz pouvait écrire à Georges Kastner que *Roméo et Juliette*, une *Symphonie dramatique avec chœurs, solos de chant et récitatif harmonique*, composée d'après la tragédie de Shakspeare, était entièrement achevée. « J'ai fini tout à fait la symphonie ; fini, très fini, ce qui s'appelle fini. Pas une note à écrire. *Amen*,

amen, amenissimen ! » Vigny put connaître d'avance le livret exsangue d'Émile Deschamps ; il put entendre, aux répétitions, quelques fragmens de la musique. Dans la semaine immédiatement antérieure au jour fixé pour la première audition, il reçut de Berlioz ce billet laconique non daté, mais qui se met, de lui-même, à sa date :

« Bonjour ! — On m'a dit que vous étiez rétabli et je tiens à vous avoir dimanche. La reine Mab m'a confié qu'elle avait une passion pour vous. H. Berlioz. »

Cette fois, le succès fut aussi vif qu'il était imprévu. Les musiciens les plus hostiles n'eurent qu'à se résigner. Quant aux littérateurs, ils étaient venus en grand nombre et, à propos de ce public, Balzac disait, le lendemain, à Berlioz : « C'était un cerveau que votre salle de concert. » Dans le journal *La Presse*, où régnait Mme de Girardin, réconciliée avec l'ancien amoureux de Delphine Gay et devenue pour lui, vers ce temps-là (quelques billets inédits en font foi) une excellente camarade, on avait fait campagne pour Berlioz et pour *Roméo et Juliette*. C'est Théophile Gautier qui fut chargé de sonner la victoire. Il écrivit, à cette occasion, des pages dignes de survivre. Il louait d'abord la volonté indomptable de Berlioz : « En ce temps de polémique et de publicité, disait-il, il ne suffit pas d'être un grand talent, il faut encore être un grand courage. » Il raillait l'auditeur français de son horreur de la nouveauté, qui fait sur lui « le même effet que l'écarlate sur le taureau ; » il expliquait comment « avec dix fois moins de talent » Berlioz eût réussi « dix fois plus vite ; » il le défendait du reproche d'être incompréhensible, tout en reconnaissant que la question de clarté est « d'une maigre importance » et que « la pourpre riche et foncée d'un vin généreux l'emporte sur la fade transparence d'une eau filtrée ; » il confessait son goût pour l'art « escarpé, où l'on n'entre pas comme chez soi ; » il proclamait cette belle maxime : « Il faut relever la foule jusqu'à l'œuvre, et non pas abaisser l'œuvre jusqu'à la foule ; » il disait, avec une humeur plaisante qui rappelait celle de Berlioz lui-même : « C'est une mauvaise raison à donner pour aplanir les montagnes, que les asthmatiques ne les sauraient gravir... les aigles voleront bien toujours jusqu'à la cime ; » il signalait enfin les passages de la partition qui l'avaient enchanté. Le scherzo de la Reine Mab

était, comme on le pense, de ceux-là : « L'orchestre joue *pianissimo* ; les instrumens à cordes sont en sourdine, deux harpes jettent des sons harmoniques, un timbre se fait entendre par intervalles. Rien n'est plus vaporeux et plus fantastique ; il semble que l'on se promène au clair de lune dans une prairie féerique, et que l'on entende bourdonner les sylphes dans les cloches de cristal des volubilis ; c'est une musique tout à fait en dehors de nos idées et de notre sphère. » Si Alfred de Vigny avait eu, comme Théophile Gautier, à sa disposition un feuilleton de journal où traduire ses impressions, on y retrouverait, sous d'autres mots, la même ardeur de sympathie.

L'année 1840 est remplie, pour Berlioz, par la production de sa *Symphonie funèbre et triomphale*, qu'entendit, le 28 juillet, et qu'admira Richard Wagner, puis par le travail de restauration du *Freyschütz*. L'année 1841 est occupée par des projets plus encore que par des ouvrages et elle est déjà traversée par la passion pour Marie Récio, cette chanteuse sans talent dont Berlioz ne pourra plus se délier et qui deviendra sa femme après la mort d'Henriette Smithson. La longue, et d'abord infructueuse, puis plus heureuse période des voyages à l'étranger commence, cette année même, et, avec elle, un trop long temps de stérilité relative. Ce serait un devoir d'y insister, pour celui qui voudrait tracer une monographie du musicien. Mais je n'ai pas cette ambition, et l'on me saura gré de demeurer, autant que faire se pourra, dans les bornes de mon sujet.

Entre deux absences, Berlioz retrouve Vigny et ne cesse pas d'éprouver, en le revoyant, la joie qu'il exprimait dans ses anciennes lettres. On se rappelle celle qu'il adressait à Liszt au mois de mai 1833. Depuis ce moment-là, que de billets se sont perdus ! En voici un, non daté, mais qui ne peut pas être antérieur à 1839. Il nous apprend que Berlioz fut tout heureux et un peu fier de mettre Alfred de Vigny en relations avec ses deux sœurs lorsqu'elles vinrent à Paris, d'abord avec la cadette Adèle, que son voyage de noces y amena vers la fin de mai 1839, et ensuite avec Nancy, la sœur aînée :

« Mon cher de Vigny, voulez-vous venir prendre une tasse de thé chez moi jeudi soir ? Je vous ai présenté ma jeune sœur, c'est le tour de ma sœur aînée maintenant ; et j'espère que vous ne vous déroberez pas à son admiration. Mille amitiés.

H. Berlioz. »

Voici une autre lettre, de quelques années postérieure, qui porte seulement la date du samedi 10 mai, mais qui est écrite, assurément, à propos de la représentation extraordinaire du 13 mai 1845. A cette représentation, donnée au bénéfice de Mme Dorval, la grande actrice devait jouer *Chatterton* et Mme Georges *Rodogune*. Berlioz demande à Vigny deux places, souhaitées sans doute, cette fois, par Henriette Smithson.

« Mon cher de Vigny, je sais qu'on donne rarement des billets pour les représentations à bénéfice ; si pourtant vous pouvez disposer de deux places, veuillez me les envoyer *rue de Provence, 41*, vous me ferez un très grand plaisir et, comme il y a là-dessous un prétexte musical, puisqu'on y chante, je pourrai parler de la représentation dans un de mes feuilletons. Cette indiscrétion n'a d'autre cause que le désir que nous avons de revoir Chatterton. Adieu, mille amitiés bien vives. — H. Berlioz. »

On a dû remarquer, dans cette lettre, le passage : « je pourrai parler de la représentation dans un de mes feuilletons. » Berlioz s'était déjà ingénié à faire entrer dans son compte rendu musical le nom du littérateur Alfred de Vigny et d'y signaler des ouvrages de lui sans rapport avec la musique : « J'ai demandé à Vigny, écrivait-il au cours d'un de ses articles, d'analyser dans la *Revue des Deux Mondes* mon nouveau morceau sur la *Mort de l'Empereur*, que j'espère pouvoir donner à mon prochain concert. En revanche, je lui ai promis de rendre compte, dans la *Gazette musicale*, de son bel ouvrage intitulé : *Servitude et grandeur militaires*, qu'il a publié avant-hier. » Le tour était joué et l'annonce était faite. Vigny put donc écrire à Merle, le mari de Mme Dorval, qu'un « rédacteur de l'un des grands journaux » réservait à l'actrice « une surprise, » et il demanda pour ce rédacteur, qu'il désignait ainsi : « un de mes meilleurs amis et des plus intimes, » deux places « dans une loge du rez-de-chaussée. » Elles furent vite envoyées. Mais le *Journal des Débats* n'était pas la *Gazette musicale :* Berlioz ne fut pas autorisé à s'acquitter comme il l'avait voulu. Il s'en excusa près d'Alfred de Vigny avec sa verve à la fois bouffonne et bourrue, mais si divertissante :

« Mon cher de Vigny, admirez mon malheur ! Il se trouve que nos deux chanteurs ont été grotesques !... Le public les a conspués ! Ils sont de mes amis !... Je n'en puis donc rien dire.

Plus de prétexte pour parler de la représentation, et impossibilité pour moi d'entrer dans le domaine littéraire par cette porte dérobée. Armand (1) ne me l'eût pas plus permis qu'il ne permet à Janin de mettre le pied sur mes terres. Plaignez-moi de ne pouvoir pas dire ce que je sens si vivement, mon admiration pour vos œuvres et en particulier pour *Chatterton*. Peut-être le redonnera-t-on quelque jour avec des *chanteurs* moins inexorables! Adieu, mille et mille amitiés et complimens sincères.

« *P.-S.* — Je ne vous ai pas encore félicité du fauteuil qui vient de vous tomber sur la tête. Cela rapporte de 16 à 18 cents francs par an! et puis, à tout prendre, ce n'est pas absolument déshonorant! Il y a d'autres grands poètes qui ont eu à subir comme vous cet accident. Un académicien n'est pas tenu d'être plus bête *qu'un autre homme* (pour parodier le mot de votre quaker) et si vous, Hugo, Lamartine et Chateaubriand voulez vous donner la peine de frotter ferme vos confrères, peut-être parviendrez-vous à les enduire d'un peu d'esprit et de sentiment poétique et d'amour de l'art. Adieu, adieu, tout est pour le mieux dans la meilleure des académies possibles.

H. B. »

17 mai. »

IV

J'ai hâte d'arriver à un moment de la vie de Berlioz où Alfred de Vigny retrouva l'occasion de lui prêter son aide.

Les deux derniers voyages à l'étranger avaient été particulièrement avantageux. En 1846, le compositeur avait trouvé à Vienne et à Prague un public « enthousiaste » de sa symphonie avec chœurs, *Roméo et Juliette*. L'échec désolant, qu'il avait encore essuyé à Paris, à la fin de novembre 1846, en produisant au concert, dans la salle de l'Opéra-Comique, la *Damnation de Faust*, avait eu pour compensation l'admirable accueil qu'il reçut, de mars à juin 1847, d'abord à Pétersbourg, puis à Moscou, et de nouveau à Pétersbourg, avant d'avoir la joie d'entendre, le 19 juin, exécutée en perfection et avec « un effet prodigieux » la *Damnation de Faust* elle-même,

(1) Armand Bertin, directeur du *Journal des Débats*.

dans la salle du théâtre de l'Opéra de Berlin. Fêté en Russie, sur un geste de l'Impératrice, par toute la noblesse, et en Prusse, par le Roi, la famille royale et le public musicien, il en était venu à formuler ainsi ses impressions : Plus je vis l'étranger, moins j'éprouvai de joie à vivre misérable et méconnu dans ma patrie. Au mois d'août 1847, lassé de la lenteur avec laquelle marchaient les négociations au sujet d'une place de chef du chant à l'Opéra, il rendit « leurs paroles » aux deux directeurs, Duponchel et Nestor Roqueplan. Il préféra tenir de l'impresario Jullien, un Français domicilié à Londres, la place de chef d'orchestre d'un théâtre d'opéra que l'on allait créer et installer à Drury-Lane. On lui promettait dix mille francs d'appointemens par trimestre pendant la durée, non déterminée, de la saison théâtrale ; de plus, il donnerait quatre concerts « pour chacun desquels on lui garantissait cent livres sterling, » ce qui faisait, dit une note du 22 août dans la *Gazette musicale*, « dix mille francs de plus. »

Berlioz partit pour Londres le mardi 1er novembre, c'est-à-dire un mois avant l'ouverture du théâtre, annoncée pour le 1er décembre. Il fut ébloui tout d'abord de ce que l'on semblait lui réserver. Le 10 novembre, il écrivait à un de ses amis, M. Tajan-Rogé, de l'orchestre de Saint-Pétersbourg, pour lui conter sa joie et ses espoirs : « Jullien est un homme d'audace et d'intelligence qui connaît Londres et les Anglais mieux que qui que ce soit. Il a déjà fait sa fortune et il s'est mis en tête de construire la mienne. Je le laisse faire, puisqu'il veut, pour y parvenir, n'employer que des moyens avoués par l'art et le goût. » Ces illusions et ce contentement durèrent quelques semaines. Au lendemain des débuts de la troupe dans *Lucie de Lammermoor*, Berlioz se déclarait très satisfait de l'orchestre, des chœurs, de la chanteuse Mme Gras (Dorus-Gras) et du ténor Reeves, un Irlandais à la « voix charmante, » à la « figure expressive, » très bon musicien, jouant « avec feu. »

Mais, dès le 14 janvier, il sait à quoi s'en tenir sur la position de Jullien, déjà ruiné sans que personne s'en doutât, et n'ayant, pour soutenir son entreprise, ni répertoire, ni argent. « Il a exigé d'abord la réduction d'un tiers des appointemens, et ne paie plus du tout : on paie seulement chaque semaine les choristes, l'orchestre et les ouvriers, pour que le théâtre puisse marcher. Jullien a vendu son magasin de musique de Regent's

Street près de deux cent mille francs, mais pas un sou pour le chef d'orchestre, les acteurs principaux, le peintre décorateur, etc., etc. »

N'entrevoyant guère d'autre ressource, le « chef d'orchestre » s'occupe avec ardeur, dès le début de l'année 1848, de préparer l'audition de ses œuvres. La date du 7 février est convenue pour le premier concert. Le 16 janvier, Berlioz écrit à Vigny pour le prier de le seconder dans son entreprise en lui procurant l'accès près du comte d'Orsay. Sa lettre, à tous égards, mérite d'être citée :

« Mon cher de Vigny, je vais jouer ici dans trois semaines une partie très sérieuse et d'où dépend peut-être tout mon avenir en Angleterre. Je donne mon premier concert à Drury-Lane le 7 février prochain. Je crois que vous connaissez beaucoup le comte d'Orsay, il pourrait m'être d'une grande utilité dans son cercle et dans celui de lady Blessington. Voulez-vous être assez bon pour me donner deux lignes pour lui ?... Je serai très fier et très heureux de pouvoir être présenté par vous.

« Macready m'a chargé de le rappeler à votre souvenir. Il a magnifiquement mis en scène et admirablement joué dernièrement une tragédie intitulée *Philippe d'Artevelde*, au Princess Theatre : malgré ses efforts cependant, la pièce n'a obtenu aucun succès. Un jeune acteur fait en ce moment fureur dans *Othello ;* on en parle comme d'un nouveau John Kemble. Je ne l'ai pas vu et son nom m'échappe. L'*Antigone* de Sophocle, représentée à Saint James Theatre, ces jours-ci, par Bocage et quelques *poor players* français, avec les chœurs de Mendelssohn, n'a pu faire qu'une recette et demie. Je suis chargé de monter et de diriger l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck à Drury-Lane ; si miss Birch ne chante pas trop faux, j'espère que nous serons plus heureux. J'ai un orchestre et un chœur admirables, et de plus ce phénix, cet être fabuleux après lequel tous les théâtres lyriques courent éperdus, un ténor. C'est un Irlandais nommé Reeves : il a de la chaleur, de l'intelligence et une voix. Il rubinise, mais avec bonheur souvent. Il est fort beau dans le rôle d'Edgar de Ravenswood.

« Voilà toutes mes nouvelles littéraires et musicales. On me prédit ici une belle position avant deux ans ; mais le premier coup que je frapperai doit être bien dirigé. L'appui de vos amis me sera d'une grande utilité et je n'hésite pas à vous le deman-

der. Adieu, adieu, pardon de mon verbiage. Mille amitiés admiratives. Votre tout dévoué. H. Berlioz. »

Alfred de Vigny devait être absent de Paris, quand la lettre de Berlioz y arriva. Le brouillon de la lettre écrite par lui au comte d'Orsay porte la date tardive du 30 janvier 1848. Pour avoir été retardée, la recommandation se fit sans doute plus pressante; elle le fut au plus haut point, tout en restant insinuante et agréable.

« Je veux te prévenir, mon ami, de la visite que tu vas recevoir de notre célèbre compositeur Hector Berlioz. Il vient de me demander une lettre pour toi, je la lui enverrai demain, il te la remettra. Aujourd'hui je veux te parler d'avance de son rare et sérieux mérite et te mettre au courant de sa personne.

« Il est homme de cœur et d'esprit, en voici la preuve en un fait. Il y a environ douze ans que, voyant jouer *Shakspeare* par miss Smithson, il devient amoureux fou de cette belle et habile personne. Il lui offre son cœur orné d'une chaumière, elle refuse étant alors au milieu de sa gloire d'un moment. Il se retire silencieusement. Quelque temps après, elle se casse la jambe; la voilà par terre, sans théâtre, sans argent au milieu de Paris. Berlioz revient, la demande et l'épouse. A présent, je ne sais où elle est ni où est leur amour; ne lui parle pas d'elle provisoirement.

« Ce beau et réel talent de compositeur semble surtout, en musique, ce qu'est celui d'un sombre paysagiste, en peinture. En l'écoutant, je songe toujours involontairement au *Déluge* du Poussin. Son *Requiem*, la *Marche au Supplice*, le *Rêve de la reine Mab*, de Roméo, la *Marche des Pèlerins* sont des chefs-d'œuvre.

« Peut-être les connais-tu; je ne pense pas cependant que tu les aies entendus bien exécutés. Il peint par les notes, il fait voir ce qu'il décrit; on suit des yeux, cela est certain, la folle Mab galopant dans le cerveau d'un page et dans celui d'un magistrat.

« Je t'enverrai donc Berlioz, cher ami, et tu me feras plaisir de le présenter à lady Blessington. Je désire que *Sa gracieuse Majesté* le reçoive bien à Gore House. Mme la duchesse de Grammont m'a dit hier que l'on allait graver quelques-unes de tes statuettes. On m'en a dit des merveilles, de ton Napoléon

surtout, je ne les ai pas vues encore. Mais le ravissement qu'on en a me plaît d'avance. N'as-tu pas fait ton portrait? J'ai peur que tu n'aies craint de te flatter. Il me tarde de voir si ton œil est un miroir fidèle. Tu es surprenant. On dirait que tu n'as qu'à te lever de ton fauteuil, tirer la sonnette et il te vient un *talent* tout formé, qui t'appartient et se met à sculpter et à peindre.

« A présent, cher ami, que j'ai causé avec toi, tu n'éprouveras pas trop de saisissement en voyant entrer Hector Berlioz avec une autre lettre qui te prie comme celle-ci de le recevoir avec tes grâces habituelles. »

Dans cette première lettre, tout le passage sur la vie intime de Berlioz depuis : « Il est homme de cœur et d'esprit » jusqu'à « ne lui parle pas d'elle provisoirement, » a été biffé par Vigny sur son brouillon : ces lignes furent sans doute supprimées ou modifiées, après réflexion.

La seconde lettre, datée du 1er février sur la minute autographe, arriva tout ouverte à Berlioz, qui, nous le verrons par sa réponse, fut très fier de la remettre et ne l'aurait pas été moins de pouvoir la garder : elle dut circuler à Londres.

« Je te prie, mon ami, d'accueillir en mon nom, avec ta grâce accoutumée, M. Hector Berlioz dont la célébrité européenne et le génie musical ne sauraient t'être inconnus. Il va faire lui-même en Angleterre la propagande de cette belle et innocente Révolution dans l'art qu'il a accomplie en France. Je souhaite fort pour l'Angleterre, ma belle-mère, qu'elle sache apprécier comme nous l'avons fait ici cette puissante originalité et ces magnifiques créations. Je voudrais être assis entre toi et lady Blessington lorsque vous entendrez ces grandes œuvres, souvent comparées à celles de Beethoven et de Mozart. Ce ne sera pas à toi, cher Alfred, toujours si Français partout où tu es, que je ferai l'injure d'apprendre les noms de ces compositions magiques de Berlioz. Je sais d'avance le prix que tu attacheras à la conversation d'un homme d'un si rare esprit dont tu as dû lire souvent les savantes et vives critiques dans le *Journal des Débats*.

« Je te prie de mener, aux fêtes musicales qu'il donnera, toute la cour de jeunes lords qui vient à Gore House. Vous serez heureux et ravis par tant de force et de grâce. La muse de Berlioz est une blonde fille du Nord comme Ophélia. Je suis

sûr que la nation de Shakspeare lui jettera des couronnes, je voudrais que la première vînt de ta main.

« D'ici là je la serre de tout mon cœur d'ami d'enfance et de frères d'armes, toujours à toi. — ALFRED DE VIGNY. »

La réponse de d'Orsay ne fut pas longue à venir et ses bons offices la précédèrent encore.

« Gore House, 5 feby 1848.

« Mon cher ami, j'ai reçu tes deux charmantes lettres. Il nous suffit de savoir que Berlioz soit ton ami, pour qu'il soit bien reçu ici. Il est venu hier au soir, et j'ai eu le plaisir de le présenter à plusieurs personnes, dont j'avais macadémisé (*sic*) l'esprit en sa faveur, à l'aide de ta poétique description de son supérieur talent. Je me suis retrouvé en pays de connaissance avec lui, car il est aussi ami d'Eugène Süe, de Liszt et enfin de tous les bergers de notre époque, car la société ne se compose que de ces derniers, et des innombrables moutons.

« Il y a bien longtemps que tu nous avais négligés, pourtant nous parlons souvent de toi. Lady Blessington faisait lire dernièrement à ses nièces de tes charmans ouvrages, et s'il y avait un télégraphe magnétique tout aussi bien que l'électrique, tu aurais été bien aise de sentir combien tu es apprécié à Gore House.

« Envoie-nous toujours tes amis, ils seront les nôtres à l'instant et n'oublie jamais que je suis et serai toujours ton ami affectionné, D'ORSAY. »

Pour apprécier tout ce qu'il y a de générosité de cœur dans ce billet, il faut se rappeler qu'au moment où il fut écrit, la ruine de d'Orsay et de lady Blessington était à demi consommée : une année après, on mettait à l'encan le mobilier luxueux et toutes les richesses d'art de Gore House.

Le concert eut lieu à la date indiquée. L'*Athenæum*, où écrivait Chorley, critique musical de tendances réactionnaires, mais grand ami de lady Blessington et du comte d'Orsay, et ami de Vigny lui-même, en rendit compte avec une faveur qu'un mois auparavant personne n'aurait pu prévoir. Il insistait sur l'extrême attention que le public anglais avait prêtée à cette sélection des ouvrages de Berlioz « malgré la longueur du con-

cert. » L'assistance très nombreuse avait manifesté, au dire du journaliste, un véritable enthousiasme à propos de la Marche hongroise à la fin de la première partie de *Faust*, et de la danse des Sylphes dans la seconde partie. La semaine d'après, l'*Athenæum* publia une grande étude analytique sur la *cantate* de *Faust*. Dans presque tous les journaux londoniens où il fut parlé du concert, ce sont les termes élogieux qui dominèrent. Quoique réduit de moitié, l'article du *Times*, écrit par Davison, produisit « son effet. » Le « vieux Hogarth du *Daily News* » disait à Berlioz « dans une agitation des plus comiques » que tout son sang « était en feu, » qu'il n'avait jamais été « excité de la sorte. »

Berlioz écrivit à Vigny, le 10 février, pour le remercier de l'avoir tant aidé à gagner la partie :

« Mon cher de Vigny, je vous remercie de vos aimables lettres ; avant même que je les eusse portées, le comte d'Orsay m'avait invité (grâce à vous toujours) à aller passer la soirée chez lui. J'y ai reçu l'accueil le plus gracieux du maître et de la maîtresse de la maison. Ils m'ont parlé de vous comme en parlent tous ceux qui vous connaissent ; mais j'ai eu bien du regret de donner à M. d'Orsay l'adorable lettre d'introduction que vous m'aviez permis de lire en la recevant. Cette lettre est un chef-d'œuvre d'esprit, de style et de bonté (cette rare qualité que je mets au-dessus de toutes les autres et qui ne se trouve guère bien pure qu'unie à une intelligence élevée). Elle m'a fait sentir de nouveau combien il est doux d'aimer les gens qu'on admire. Merci ! je vous serre la main de tout mon cœur.

« Bocage est de retour à Paris. L'acteur tragique dont je vous ai parlé se nomme Brooke : il continue à faire fureur dans *Othello* et dans sir Giles du *Nouveau moyen de payer ses vieilles dettes*. Vous parlez du bonheur des compositeurs qui n'ont pas besoin de *traductions* ! Au contraire nous en avons besoin et c'est là notre grand malheur. Dieu sait comment j'ai été traduit en allemand pour *Roméo* et pour *Faust*. Chorley vient de traduire en anglais les deux premiers actes de *Faust* que j'ai donnés lundi à mon concert de Drury-Lane et heureusement on dit que c'est bien. En tout cas, j'ai été *splendidement* exécuté et ma musique a pris sur cet auditoire anglais comme le feu sur une traînée de poudre. J'ai eu un succès de tous les diables, on m'a rappelé, on a fait redire deux scènes de *Faust*, et toute la

presse est favorable. Le *Morning Chronicle* fait seul des réserves, parce que (dit ce vieux nigaud de rédacteur) je fais des fautes de *contrepoint* et de *rythme... Sancta Simplicitas!* Je voudrais bien vous faire entendre ce concert de Sylphes qui les a tant remués... franchement, je crois que cela vous ferait plaisir. Macready est en province. Notre théâtre se traîne, il n'a plus que quinze jours à mourir, la clôture étant fixée au 25.

« Adieu, adieu, *remember me! I am very happy to be able to call myself your friend.* H. Berlioz. »

Le revers de la médaille, c'était la situation obérée de Jullien et les difficultés de toute sorte qui en résultaient pour Berlioz. La réalisation du deuxième concert devenait fort douteuse avec des musiciens et des choristes qu'on ne payait plus. Quant au chef d'orchestre, ses appointemens couraient les champs, comme il l'écrit à son ami Morel, et il ne devait jamais « les rattraper. » Sans doute l'association des musiciens anglais, dans son banquet annuel, lui décernait des honneurs presque « inusités, » mais la cabale de quelques confrères, menés au combat par Costa, l'empêcha d'obtenir la place de chef d'orchestre de la Société des concerts de Londres, place vacante depuis la mort prématurée de Mendelssohn. Vers le milieu du mois de mai, la détresse du compositeur était devenue telle qu'une fois de plus les idées de suicide, dont sa jeunesse avait été hantée en 1830 et en 1832, se représentaient à son esprit. Enfin le second concert eut lieu le 29 juin et Berlioz retrouva le succès du mois de février. La chronique étrangère de la *Gazette musicale* l'enregistre, à la date du 9 juillet : « La Symphonie d'Harold, la Marche des pèlerins, les fragmens de *Faust* » et notamment l'air du Sommeil chanté par Méphistophélès et « rendu par la voix puissante et métallique de Bouché, ont produit un immense effet. Mme Pauline Viardot a supérieurement chanté deux de ses mélodies et le concert s'est terminé par l'*Invitation à la valse* de Weber dont Berlioz a si bien écrit la partition. »

Holmes, l'auteur distingué d'une *Vie de Mozart*, donna dans l'*Atlas*, à l'occasion de ce concert, un article très louangeur sur Berlioz, compositeur et chef d'orchestre. Le musicien fut si ravi qu'il envoya à la *Gazette musicale* ces éloges, traduits. Alfred de Vigny, qui connaissait Holmes et qui pouvait agir utilement sur lui, n'est-il pour rien dans l'idée qu'eut le cri-

tique d'art de donner à Berlioz cette marque de haute estime?

Oubliant très vite ses plaies d'argent, et restant plein de gratitude pour ce public anglais, si « sérieux, » si « attentif, » dont l'aptitude à s'éprendre des grands efforts, même en musique, l'avait d'abord surpris, mais, plus encore, ému, Berlioz revint à Londres plus d'une fois, toujours avec satisfaction. Quand les fonctions de membre du jury d'exposition l'y ramenèrent en mai 1851, le salon de Gore House n'existait plus, ni, je crois même, la maison; lady Blessington était morte et reposait, depuis deux années, en terre française. Quant au comte d'Orsay, en attendant qu'une nomination *in extremis* de surintendant des Beaux-Arts vînt le trouver sur son lit de douleurs, il peuplait de médaillons, de bustes, de statues, sortis de ses mains, l'atelier de la rue du Cirque, et il s'évertuait, sans plus y réussir qu'un artiste de génie, à tirer parti de ce « talent » de statuaire amateur, dont Alfred de Vigny s'émerveillait, en lui recommandant l'auteur du *Requiem*, d'*Harold en Italie*, de *Roméo et Juliette*.

V

Pendant près de trois ans, Alfred de Vigny, retenu au Maine-Giraud par la santé précaire et plus encore, j'imagine, par la secrète volonté de la comtesse Lydia, ne revint pas à Paris, et ne revit point Berlioz. Ce n'est pourtant pas au lendemain de cette relégation en Angoumois que Vigny reçut de son ami la lettre non datée que l'on va lire :

« Mon cher de Vigny, il y a aujourd'hui deux ans et trois mois que nous ne nous sommes vus!... Je ne vous donne pas de rendez-vous, faute de pouvoir disposer avec certitude d'une heure dans la journée; mais j'irai au faubourg Saint-Honoré demain ou après-demain dans la matinée, bien désireux de vous revoir et tout honteux d'avoir pu rester si longtemps sans échanger avec vous quelques paroles. Mille amitiés bien vives et sincères. H. Berlioz. »

Si, pour expliquer tout ce temps passé sans se revoir, l'absence de Vigny devait suffire, quelle raison Berlioz aurait-il de se déclarer « tout honteux? » Je serais porté, pour ma part, à situer cette période d'indifférence après l'élection de Berlioz à

l'Institut (21 juin 1856) et avant l'élection de Beulé comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, le 12 avril 1862. Berlioz, qui souhaita le poste, dont Beulé fut nommé titulaire, aurait-il éprouvé le besoin, dans ces jours de compétition, de venir chercher chez Vigny ou un appui ou des conseils qui lui avaient rarement fait défaut? Ce sont, je le reconnais, de simples conjectures. Ce qui pourrait les excuser, à la rigueur, c'est que mis à part le séjour au Maine-Giraud, on ne voit pas, dans la longue amitié de Berlioz et de Vigny, d'autre place pour ces « deux ans et trois mois » de séparation complète.

Pour revenir aux faits, un an à peine après être rentré de la Charente, Vigny reçut de Berlioz une lettre datée du « mardi 19. » Elle est de décembre 1854. C'est une invitation à venir le 24 décembre au deuxième concert de *l'Enfance du Christ*.

« Mardi 19.

« Mon cher de Vigny, venez donc dimanche prochain à deux heures entendre la deuxième exécution de mon oratorio *l'Enfance du Christ ;* vous me ferez un bien grand plaisir. Cela ne dure qu'une heure et demie et, d'après l'expérience faite *in anima... publica*, c'est assez peu redoutable. Vous n'aurez pas le temps de vous endormir. Adieu, cher poète invisible (1), croyez à la sincère, fidèle et affectueuse admiration de votre tout dévoué

H. Berlioz. »

Alfred de Vigny entendit-il, en 1855, les « concerts monstres » de l'Exposition universelle au Palais de l'Industrie? Assista-t-il, en 1856, au *Te Deum* de Saint-Eustache? Rien ne permet de l'affirmer ni de soutenir le contraire. Ce qui est trop certain, c'est qu'au moment où la nouvelle du succès de *Béatrice et Bénédict*, représenté en août 1862, à l'inauguration du théâtre de Bade, put arriver jusqu'à lui, Vigny était déjà torturé par le mal profond dont il devait mourir. Ce succès venait tard pour Berlioz lui-même : « On m'a rappelé je ne sais combien de fois, — écrivait-il à son fils. — Tous mes amis sont dans la joie. Moi, j'ai assisté à cela dans une insensibilité complète; c'était un de mes jours de souffrance, et tout m'était

(1) C'est ici la véritable allusion à la longue éclipse causée par le séjour en ngoumois.

indifférent. » On pourrait dire, en effet, de Berlioz qu'il mit encore plus de temps à mourir que Vigny. Dès 1862, il était « éprouvé, » lui aussi, par ce qu'il appellera bientôt son « infernale névrose. » Il n'allait pas tarder à écrire : « Je ne fais plus que souffrir. »

Il imposa silence à ses douleurs pour conduire, au Théâtre-Lyrique, les répétitions laborieuses des *Troyens*. Reçu à l'Opéra depuis plusieurs années, et toujours ajourné sous un prétexte ou sous un autre, ce drame musical, ou plutôt une partie de ce drame, celle qui est intitulée *Les Troyens à Carthage*, put enfin être représentée, au Théâtre-Lyrique, le 4 novembre 1863, et la première représentation eut, à certains moments, des apparences de triomphe ; mais, en fin de compte, cette œuvre élevée, qui ne deviendra jamais populaire, n'attira pas alors le grand public. « Il me manquait votre main, » écrit Berlioz à son ami Humbert Ferrand, sous l'impression du « succès magnifique » de la *première ;* il lui manquait aussi la main du poète des *Destinées :* depuis le 17 septembre 1863, Alfred de Vigny était mort.

Dans ses *Souvenirs personnels et Silhouettes contemporaines*, au chapitre sur Berlioz, que j'ai déjà cité en tête de cette étude, Auguste Barbier raconte le trait suivant : « Nous assistions tous deux à l'enterrement d'un ami commun. Pendant tout le service et au cimetière, le compositeur resta silencieux et sombre. A la sortie du cimetière, il me dit : « Je rentre chez moi, venez-y ; nous lirons quelques pages de Shakspeare. — Volontiers. » Nous montâmes, et, installés, il lut la scène d'Hamlet au tombeau d'Ophélie. Son émotion fut extrême et deux ruisseaux de larmes s'échappèrent de ses yeux. »

On n'a, je le déclare, aucune preuve que cette scène ait eu lieu le 19 septembre 1863, à l'issue des obsèques du poète, après que le cercueil eut été déposé à mi-hauteur de cette colline de Montmartre, où Vigny jeune, gracieux, passionné pour l'art, était venu jadis réconforter le cœur de « Lélio ; » mais, qu'il en ait été ainsi, et qu'à ce deuil sacré Berlioz, le vieux romantique, ait voulu associer son dieu, le dieu d'Hugo et de Vigny, « William Shakspeare, » cela paraît trop vraisemblable et trop harmonieux pour qu'on ne soit pas presque excusable de le croire.

ERNEST DUPUY.

UNE HISTOIRE DE FRANCE

L'HISTOIRE DE M. ERNEST LAVISSE

Ne craignons pas d'employer le mot banal quand c'est le mot propre. C'est un « monument, » et un monument qui fait honneur à l'école historique française, que vient d'achever M. Ernest Lavisse avec le concours d'une élite de spécialistes. Chacun a apporté à l'édifice commun une pierre qui souvent est elle-même une œuvre, — voire parfois un chef-d'œuvre, comme le magistral *Tableau de la géographie de la France* tracé par M. Vidal de la Blache, pour servir d'introduction à tout l'ouvrage (1). Nous avons une *Histoire de France* définitive, c'est-à-dire que personne ne sera tenté de refaire avant un demi-siècle, ce qui est l'éternité pour un ouvrage de ce genre. Aucun compte rendu ne peut naturellement avoir la prétention de résumer une histoire de France en dix-huit volumes allant des origines de la Gaule jusqu'à la Révolution. Nous voudrions seulement donner un aperçu de la somme de travail que représente une pareille entreprise, de la manière dont elle a été conçue et du succès avec lequel elle a été menée à bien.

Chaque génération a sa manière de comprendre et d'écrire l'histoire. Sans tomber dans l'excès naïf de ceux qui se figurent *a priori* qu'ils font nécessairement mieux que leurs devanciers,

(1) *Histoire de la France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, publiée avec la collaboration de MM. Bayet, Bloch, Carré, Coville, Kleinclausz, Langlois, Lemonnier, Luchaire, Mariéjol, Petit-Dutaillis, Pfister, Rébelliau, Sagnac, de Saint-Léger, Vidal de la Blache (18 volumes, Hachette).

il est permis de dire que, depuis un siècle, la méthode historique s'est de plus en plus attachée au souci de la précision et au respect de la vérité intégrale. Mais il ne faut pas non plus faire de l'histoire une simple branche de l'érudition, la rendre illisible sous prétexte de la rendre scientifique, confondre la préparation des matériaux avec leur mise en œuvre. Ce sont là deux phases distinctes du même travail. Ceux qui en restent à la première font une besogne utile, mais bornée : ils ne sont pas lus et c'est justice, car ils ne font pas ce qu'il faut pour l'être. Il est indispensable d'établir d'abord les faits matériels, non moins indispensable de les grouper et d'en tirer, non pas sans doute une « philosophie de l'histoire, » non pas même un enseignement civique ou patriotique qui serait à bon droit suspect d'être tendancieux, mais au moins quelques-unes de ces salutaires réflexions que l'histoire suggère à tout lecteur intelligent et qu'il serait singulier que l'historien seul n'eût pas le droit de se permettre.

Nous n'ignorons pas qu'il existe une école historique intransigeante, qui interdit à l'historien d'avoir et surtout d'exprimer des idées. « Importunes à ceux qui en ont d'autres, les idées, dit Brunetière, sont toujours suspectes à ceux qui n'en ont pas. » On peut dire de même que le style est mal vu de ceux qui se piquent d'en être dénués. Passant en revue la littérature historique au XIXe siècle, un professionnel n'hésite pas à dire qu'un chapitre de ce genre n'aura vraisemblablement plus de raison d'être dans une histoire de la littérature au XXe siècle. Le divorce entre l'histoire et la littérature sera consommé. « L'histoire ainsi traitée, avoue M. Seignobos, n'aura plus grand attrait pour le public, » mais les historiens remplaceront la satisfaction du succès par celle du devoir accompli. Il est permis de douter que de tels pronostics se vérifient. Il y aura dans un siècle, comme il y a toujours eu, des érudits, des préparateurs, des manœuvres : il est même à souhaiter qu'il y en ait de plus en plus, parce que la complexité du travail historique va croissant, mais il y aura quand même, parce qu'ils répondent à un besoin et presque à une fonction sociale, des architectes, des constructeurs, en un mot, des historiens.

En tout cas, si la fin de ce siècle ne doit plus connaître d'historiens, voici pour ses débuts une histoire qui mérite ce nom, une histoire qu'on n'aura pas de peine à lire parce qu'on

s'est donné la peine de l'écrire. Les fondemens n'en sont pas moins solides parce qu'on a bâti quelque chose dessus. L'*Histoire de France* de M. Lavisse est toujours au courant des derniers résultats acquis, ce qui n'est pas si simple que se le figurent les profanes, et elle est en beaucoup d'endroits un ouvrage de première main. Par exemple, pour étudier l'histoire économique du règne de Louis XIV, il a été nécessaire, vu l'ancienneté, l'insuffisance ou la rareté des travaux spéciaux, de recourir aux Archives. Ce tableau d'ensemble a été tracé en grande partie à l'aide de documens inédits, et ce n'est pas un cas isolé.

Du reste on se rend compte du mode de travail suivi rien que d'après la bibliographie. Il est facile d'aligner des bibliographies imposantes, indigestes et, pour tout dire, stériles. Ni critique ni érudition ne sont requises pour établir ce qu'on appelle une bibliographie en règle. Cela se recopie, cela se reproduit, cela se repasse de main en main. Il n'est même pas nécessaire d'avoir vu le dos de tous les ouvrages auxquels on se réfère. Il va sans dire qu'on ne trouvera rien de tel ici. M. Lavisse et ses collaborateurs ont résolument rompu avec ces procédés enfantins. Ils ont laissé de côté tout ce qui n'a d'intérêt que pour les bibliomanes. Il n'y a rien pour le trompe-l'œil. Les sources sont indiquées, mais seulement celles qui comptent. « L'histoire ne peut être bien faite, écrit Renan, qu'après que l'érudition a entassé des bibliothèques entières d'essais critiques et de mémoires ; mais quand l'histoire arrive à se dégager, elle ne doit au lecteur que l'indication de la source originale sur laquelle chaque attestation s'appuie. » Le reste est de la fantasmagorie et l'on ne peut que féliciter les auteurs de l'*Histoire* de M. Lavisse de s'en être abstenus.

Il en est de même de la liste des « ouvrages à consulter. » Ici encore un choix judicieux était nécessaire et a été fait, sans autre préoccupation que l'intérêt bien entendu du lecteur. Souvent un simple article perdu dans un recueil peu répandu ou dans un Bulletin de Société locale est plus utile à signaler que tout le fatras des vieux bouquins de seconde main dont rien ne tient plus debout. Dans un ouvrage d'ensemble il faut se borner à citer ce qu'il y a de meilleur dans l'excellent. Il est loyal de ne pas renvoyer à tout, mais seulement pour chaque point au bon endroit. C'est ce qu'ont voulu faire et ce qu'ont fait M. La-

visse et ses collaborateurs. Lorsqu'on est tenté à première vue de leur reprocher une omission, il suffit de réfléchir un moment pour en pénétrer le plus souvent les raisons. Par esprit critique, ils ont écarté tout ce qui n'en a pas paru suffisamment imprégné, tout ce qui n'a pas une valeur scientifique indiscutable. Il semble même que, dans les cas douteux, ils ont mieux aimé pécher par sévérité que par complaisance. Au total, le lecteur curieux ou spécialement intéressé est mis en état de contrôler, de pousser plus loin ; les autres se sentent en confiance, sur un terrain sûr. Quiconque voudra étudier un point particulier saura d'où partir, quiconque voudra simplement savoir où l'on en est sur n'importe quel sujet sera fixé. Ce n'est pas rien que d'avoir mis entre les mains de tous un fil conducteur à travers le labyrinthe actuel des docks de l'histoire.

Mais il ne suffit pas d'aider le lecteur à apprendre, il aime aussi qu'on l'aide à comprendre. Pour tout dire, il ne lui déplaît pas qu'on se donne du mal pour lui en épargner. Même s'il tient à juger par lui-même, il ne lui est pas indifférent de savoir ce que pense de telle ou telle question, après l'avoir étudiée, un homme renseigné, réfléchi, de haute culture générale. « Ce n'est plus de l'histoire, » disent les farouches gardiens de la méthode orthodoxe. Si vous voulez, mais personne n'est trompé. L'historien ne donne pas ses jugemens et appréciations comme investis de la même certitude que les faits sur lesquels il les appuie. Il les donne comme étant de lui, sans autre autorité que celle qu'on voudra bien lui reconnaître. Quoi de plus loyal, de plus honnête, de plus scientifique même ? Les savans en font autant, dès qu'ils publient autre chose que le résultat brut de leurs expériences ou de leurs calculs. On a bien le droit, quand on a suivi avec une sagace attention le drame à cent actes divers que constitue l'histoire de l'humanité, d'avoir au moins des « impressions de théâtre. »

Ce droit, l'histoire de M. Lavisse en use sobrement, mais elle en use, et il serait dommage qu'elle se le fût refusé. Elle contient grâce à cela des pages qui dès maintenant sont classiques ou destinées à le devenir. Tout le jugement d'ensemble sur le règne de Louis XIV est guetté par les anthologies. Il faut plaindre ceux qui ne voient dans de tels passages que de la « littérature. »

L'histoire ne doit pas être un vain amusement d'amateurs.

soit, mais encore moins une vaste entreprise d'ennui mutuel entre pédagogues. Quand un trait grave une idée, il n'y a pas à bouder contre ce trait. La vieille phraséologie historique est haïssable : les formules pompeuses, vagues, conventionnelles, ne sauraient trop être proscrites. Nul ne regrettera que Jacques Bonhomme ne lève plus l'étendard de la révolte, que Clodion ne monte plus sur le trône de ses pères, que le Parlement ne brandisse plus le glaive de la loi, qu'Anne d'Autriche ne confie plus à Mazarin les rênes de l'État, que Condé ne moissonne plus de lauriers sur le champ de bataille de Rocroi. Mais il y a bien d'autres façons d'être plat et banal, et il n'y en a qu'une en somme de ne pas l'être, c'est d'avoir du talent, non pas le talent de broder, mais celui de coudre après avoir taillé.

On peut se permettre de faire même des portraits quand on les burine comme celui-ci, de Louis XIV vieillissant :

Sous le regard de tous, il garde son même visage tranquille. Il est toujours plus « poli, » plus « avenant » que personne; il a toujours ce « charme de la parole et de la voix » qui était une séduction si grande. Pourtant, il commence à beaucoup changer. Dans l'intimité, il est souvent triste et de mauvaise humeur. Sur son visage, plus grave et même morose, l'expérience de la vie, une expérience si riche, a creusé le sillon du dédain. Et déjà plus d'un avertissement le fait souvenir de sa mortalité. Ses dents sont tombées, sa mâchoire est cariée; ses lèvres rentrent, ses joues pendent. Il souffre de coliques et de ballonnemens. Bientôt viendra la grande crise de la « fistule. » Tout le corps s'est alourdi. Mais, la grâce évanouie, demeure la majesté, pour durer jusqu'au bout, et grandir et devenir superbe dans les tristesses et la ruine, qui approchent. (Tome VII, vol. 2, page 412.)

Les « méthodistes » condamneraient ce « couplet » : « les « portraits » de personnages, dit M. Seignobos, regardés jadis comme une des formes de l'art historique, ne peuvent plus guère prétendre à une place dans l'histoire scientifique. » En ce cas, Dieu nous garde de l'histoire scientifique et des professeurs de méthode historique.

Et que dire aussi de la conclusion d'ensemble sur le règne du grand Roi, pleine d'une noble et pénétrante mélancolie?

A la raison qui découvre « le fond destructif » de ce règne, l'imagination résiste, séduite par « l'écorce brillante. » Elle se plaît au souvenir de cet homme, qui ne fut point un méchant homme, qui eut des qualités, même des vertus, de la beauté, de la grâce, et le don de si bien dire; qui, au moment où brilla la France, la représenta brillamment, et refusa d'en confesser « l'accablement » lorsqu'elle fut accablée; qui soutint son grand rôle, depuis

le lever de rideau splendide jusqu'aux sombres scènes du dernier acte, dans un décor de féerie, ces palais bâtis en des lieux inconnus et sur terres ingrates, ces fontaines qui jaillissent d'un sol sans eau, ces arbres apportés de Fontainebleau ou de Compiègne, ce cortège d'hommes et de femmes déracinés aussi, transplantés là pour figurer le chœur d'une tragédie si lointaine à nos yeux, déshabitués de ces spectacles et de ces mœurs, qu'elle prend quelque chose du charme et de la grandeur d'une antiquité. (Tome VIII, vol. 1, page 480.)

De telles pages, s'élevant sans effort à cette hauteur de vues et de langage, sont rares et doivent l'être ; il serait malheureux qu'il n'y en eût pas. La fin du dernier volume où se trouvent rappelés, en un vigoureux raccourci, les vices de l'ancien régime et les raisons qui faisaient prévoir une révolution, est du même ordre, c'est-à-dire de tout premier ordre. C'est de l'histoire pensée, condensée dans un effort de synthèse que seuls les grands historiens peuvent se permettre, mais à quoi aussi on les reconnaît. « Pour qu'un homme soit sacré grand historien, écrivait naguère M. Seignobos, il lui faut réunir la sympathie du public et l'estime des gens du métier. Ces deux conditions se rencontraient encore il y a un demi-siècle, quand le métier n'était pas organisé ; elles deviennent de plus en plus incompatibles. Le moment semble venu où il faudra choisir. » M. Lavisse n'a pas choisi, et on ne saurait trop l'en féliciter. « Pour un jour de synthèse, disait Fustel de Coulanges, il faut des années d'analyse. » Évidemment, mais c'est ce jour qui compte, qui donne la fleur et le fruit.

Il y a bien un reproche qu'on pourrait faire à la nouvelle *Histoire de France*, un reproche qui serait à la fois juste et immérité. C'est d'être une œuvre collective. On a rarement vu, dit La Bruyère, « un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'œuvre de plusieurs. » Mais il ne s'agit pas ici d'un ouvrage d'imagination. Une Histoire de France digne de ce nom ne peut plus être l'œuvre d'un seul homme. Une vie entière, si longue et si laborieuse qu'on la suppose, serait à présent trop courte pour parcourir une aussi vaste carrière. Il faut la candeur de Nozière et de son camarade Fontanet, deux érudits qui usent leurs fonds de culottes sur les bancs d'une septième, pour entreprendre d'écrire une histoire de France « avec tous les détails, » en cinquante volumes. Les deux héros de M. Anatole France s'ar-

rêtent à Teutobochus, qui leur barre la voie. M. Lavisse sait qu'il y a en histoire beaucoup de Teutobochus et qu'il faut être beaucoup de monde pour en triompher. C'est pourquoi il ne s'est pas embarqué seul. Il n'a pas voulu refaire un honnête et estimable Henri Martin. Ce qui paraissait encore possible, quoique téméraire, à l'époque de Louis-Philippe, n'est même plus un rêve qu'on puisse faire aujourd'hui. D'ailleurs, une histoire dont les derniers volumes paraîtraient un demi-siècle après les premiers manquerait encore plus d'unité, fût-elle d'un seul auteur, qu'une histoire collective écrite en une douzaine d'années.

Il faut bien des conditions pour réaliser l'unité dans une œuvre intellectuelle. Il faut l'unité de méthode, l'unité de ton, l'unité d'inspiration. Il n'est pas aisé de donner ce triple caractère à une œuvre collective, mais ce n'est tout de même pas impossible si elle est dirigée par un « chef : » M. Lavisse est un chef. Ce n'est pas une sinécure que de subordonner le travail de chacun à un plan d'ensemble soigneusement médité, de veiller au respect des proportions, au raccordement des fragmens, d'obtenir en un mot qu'il y ait association et non juxtaposition d'efforts. Pour y réussir, il faut une activité sans cesse en éveil, une autorité morale qui rende facile l'abdication des amours-propres, un regard dominateur capable d'embrasser l'ensemble du développement sans en perdre de vue le moindre détail, enfin un tour d'esprit dont l'empreinte soit assez forte pour marquer tout l'ouvrage. Ceux qui connaissent la flamme communicative qui se dégage de la puissante personnalité de M. Lavisse ne seront pas étonnés d'apprendre qu'il a su donner une physionomie propre, la sienne, à une œuvre collective. Ce n'est pas une formule vaine de dire qu'il a été « à la tête » de l'Histoire qui porte, — et qui portera loin, — son nom. Il a eu le secret de choisir des collaborateurs qui sont eux-mêmes des maîtres, de les plier à une discipline commune, de les amener à tracer dans le même sens leur sillon.

Malgré tout, on ne nous croirait pas si nous disions que M. Lavisse est parvenu à éviter complètement les dissonances ou les doubles emplois. Il s'en trouve même dans les ouvrages coulés d'un seul jet. Ces menus accidens se produisent de préférence dans les époques dont les subdivisions ont été réparties entre plusieurs mains : entre chapitres voisins il y a des inci-

dens de frontière. Par exemple, les conséquences de la Révocation de l'Édit de Nantes reviennent à plusieurs endroits et sans qu'il y ait accord parfait. Ainsi M. Lavisse écrit : « Plus de 200 000 Français s'exilèrent » (tome VII, vol. 2, page 80). Plus loin, parlant du même événement, M. Rébelliau nous dit : « De 1680 à 1720 le nombre des Français qui s'en vont peut être évalué à près d'un million » (tome VIII, vol. I, page 343). Ce n'est pas positivement contradictoire, car les chiffres de M. Rébelliau s'appliquent à une période plus longue que celle à laquelle a sans doute songé M. Lavisse; mais, à première vue, ce n'est pas concordant. Rien n'est du reste établi sur ce point. M. Lavisse, dans une conférence faite tout récemment à l'École normale primaire d'Auteuil, donne une troisième évaluation : « 250 000 protestans aimèrent mieux s'en aller dans les pays étrangers que de se faire catholiques. » D'autre part, des recherches minutieuses ont abouti à 184 000 réfugiés, rien que pour la Normandie, entre 1685 et 1700, ce qui se rapproche davantage de l'hypothèse de M. Rébelliau. Ce n'est pas le lieu de traiter cette question : nous avons seulement voulu montrer que le lecteur de l'*Histoire* de M. Lavisse risque parfois d'être embarrassé entre des assertions divergentes. Il y a aussi quelques doubles emplois, mais ils ont moins d'inconvénient. On se consolera de trouver deux fois les mêmes détails sur la querelle de Louis XIV et du pape Innocent XI ou sur l'établissement de la dynastie capétienne. Il semble enfin qu'une règle uniforme n'ait pas été adoptée pour la transcription des noms de lieux anciens en leurs équivalens modernes. Voici, par exemple, à propos des translations de reliques à l'époque des invasions normandes, un « Messac en Poitou » qui s'appelle en réalité : Messais. Or il se trouve en France des Messac. Et comment reconnaître au premier abord dans « Saint-Porcien en Auvergne » la petite ville de Saint-Pourçain (Allier)?

Nous nous reprocherions d'insister sur ces légères imperfections, dont le public ne s'apercevra guère, car un ouvrage de ce genre n'est pas de ceux qu'on lit généralement d'un trait. Voyons plutôt ce que M. Lavisse a voulu mettre dans son histoire, ce qu'il y a mis, en quoi elle est originale, en quoi cette nouvelle histoire est une histoire nouvelle.

« La meilleure partie de nos annales, la plus grave, la plus instructive, disait Augustin Thierry en 1820, reste à écrire :

il nous manque l'histoire du peuple. » Nous n'en sommes plus là. Le peuple n'est plus à découvrir. Ce qui est difficile aujourd'hui c'est de faire à chacun sa part, au peuple comme aux grands. Le peuple n'est pas une divinité, ni un mythe. Sous prétexte de l'introduire dans l'histoire, il arrive trop souvent qu'on se livre à des généralisations hâtives et déclamatoires. D'autres, avec des traits empruntés à des régions diverses, voire à des époques sensiblement différentes, tracent des tableaux hypothétiques du peuple d'autrefois à l'usage du peuple d'à présent, où s'étale autant de fantaisie que dans les portraits illustrés de chaque roi qui figuraient naguère en tête de chaque règne, depuis Pharamond. C'est ce qu'on appelle écrire avec « l'imagination du cœur, » comme disait Taine de Michelet. Ce n'est pas ainsi qu'est conçue l'*Histoire* de M. Lavisse. Les gouvernemens et les gouvernés ne sont pas sacrifiés les uns aux autres, ni les provinces à la capitale. Et tout est décrit par des traits vivans. On ne trouvera pas un tableau de « la province » à telle ou telle époque. C'est par des détails soigneusement datés et localisés qu'on représente les choses. Ce qui se passe en Normandie n'est pas jeté dans la hotte pêle-mêle avec ce qui se passe en Bourgogne. La misère, la famine, la dépopulation, la guerre, la peste, ce sont des abstractions. Il y a la misère, la famine, la guerre, la peste en telle année, en tel endroit. Voilà ce qu'il faut dire et montrer.

Sans doute, à travers tout le royaume circule une vie commune, surtout lorsque la centralisation monarchique aura fait son œuvre. Mais il ne faut pas exagérer. Au moment même où l'on a l'habitude de nous la représenter comme achevée et déjà excessive, la centralisation était encore bien superficielle. Ce qu'on prend pour l'unité nationale, c'est surtout l'égalité dans la sujétion, et cette égalité elle-même comporte bien des nuances et des exceptions. La royauté n'a pas eu autant d'esprit de suite qu'on lui en prête. Ce qu'on appelle l'Ancien Régime, c'est un édifice disparate comme ces palais auxquels le caprice de chaque despote ajoute une aile ou un pavillon. Même à la veille de la Révolution, le royaume n'était, suivant le mot de Mirabeau, qu'une « agrégation inconstituée de peuples désunis. » Le chaos et l'anarchie régnaient dans la législation, dans l'organisation judiciaire, dans les finances. Personne n'arrivait à s'y reconnaître, ni les bureaux, ni les parlemens, ni les ministres, ni le

Roi. « Au moment de la convocation des États Généraux, ce fait prodigieux se révéla, par des avis officiellement demandés aux « personnes intelligentes » sur ce qu'il y avait à faire, et par des arrêts consécutifs et contradictoires sur les circonscriptions électorales, que le Roi de France ne savait pas bien l'histoire ni la géographie de la France. » Pour analyser l'état matériel et moral d'une pareille société, il est clair qu'il faut procéder par espèces. C'est ce qu'explique admirablement M. Lavisse dans un passage qu'on nous saura gré de citer parce qu'il a toute la portée d'une déclaration sur la méthode générale suivie par lui et par ses collaborateurs.

Si l'on veut se représenter l'état des esprits dans les dernières années de l'Ancien Régime, il faut, entre autres choses, avant toutes autres choses même, considérer telle ou telle personne dans les réalités de la vie : le justiciable, qui cherche sa loi et son juge, et qui a tant de peine à les trouver; le marchand, qui se heurte aux chicanes des douanes et qui gémit, disait Calonne, « sous les chaînes » qui l'entravent ; le contribuable accablé de taxes directes ou indirectes, se débattant contre les règlemens souvent incompréhensibles et contre les exactions de tant d'agens souvent prévaricateurs, contre les gabelous, contre les recors des aides, qui ont le droit de fouiller la maison, ou ceux de la taille, qui prennent garnison chez lui, et enfin, s'il est sujet d'un seigneur, comme c'est le cas du plus grand nombre des paysans, contre les percepteurs de droits et de redevances, contre le meunier du moulin banal, et le préposé au four banal. Il faut penser que le pain, le sel et le vin étaient des objets dont l'usage était dangereux. (Tome IX, vol. 1, p. 412.)

Nous pensons avoir donné une idée du but poursuivi et du résultat obtenu. Ce qui frappera le lecteur non prévenu, c'est une impression de brièveté. En dépit de ses dix-huit volumes, cette Histoire de France paraît succincte, et elle l'est. C'est qu'il y a trop à dire et que les auteurs se sont refusé la facile satisfaction de développer ce qu'on trouve partout. La politique extérieure, les guerres, ont été ramenées à l'essentiel. En bien des cas, la proportion habituelle des développemens paraîtra renversée. Il est admis aujourd'hui que le rôle de l'historien est de « mettre en relief les faits essentiels, ceux qui ont une portée générale et des conséquences lointaines, ceux qui ont eu sur la suite de l'histoire une répercussion certaine. » C'est ainsi que s'expriment les « instructions » relatives à l'enseignement de l'histoire d'après les derniers programmes, rédigées sous l'inspiration de M. Lavisse, sinon de sa main. Sans doute la grande *Histoire de France*

n'est pas un manuel, et elle vise un public plus étendu que celui des écoles, mais elle n'en est pas moins toute pénétrée de cet esprit.

L' « histoire batailles » est réduite à la portion « congrue, » à prendre le mot dans son acception propre. Elle n'est pas sacrifiée, mais on ne l'accusera certes pas d'empiéter sur le reste. De même certains personnages, certains épisodes popularisés par la littérature, et qui par tradition occupaient jusqu'ici dans l'histoire générale une place que leur rôle ou leur importance historique ne semblent pas toujours justifier, sont ramenés à leurs dimensions véritables ou rappelés au sentiment de la modestie. Ainsi la Fronde occupe moins de pages que le jansénisme, et tout de même, cela ne paraît pas beaucoup; le cardinal de Retz redescend au second plan comme s'il n'avait pas écrit ses *Mémoires*, encore que les avoir écrits ne soit pas le fait du premier venu.

L'objet que se proposent M. Lavisse et ses collaborateurs est de descendre de leur piédestal les réputations usurpées ou surfaites qu'on finit par accepter sans les discuter, et surtout parce qu'on ne les discute pas. Ce qui les préoccupe le plus, c'est de faire saisir les changemens qui s'opèrent sans cesse et parfois sans bruit, sans que les contemporains s'en doutent et sans que la postérité en aperçoive après coup la marche, dans la société, le gouvernement, les mœurs, les conceptions religieuses. Assurément, bien des histoires antérieures ont eu aussi cette ambition et ont cherché plus ou moins à la réaliser, mais ce n'était pas chez elles l'idée directrice et maîtresse. Les chapitres qu'elles consacrent aux institutions, au mouvement des esprits, à l'évolution sociale et économique, donnent parfois l'impression d'un « placage. » Ils ne font pas corps avec le fond du récit. Ils n'en sont pas l'âme. Ils restent comme en marge de l'histoire des guerres et des traités, considérée toujours comme la base immuable de l'histoire, tout au moins de l'histoire générale. On y sent une concession à l'esprit nouveau plutôt que le souffle même de l'esprit nouveau.

Dans l'*Histoire* de M. Lavisse se marque un effort conscient et résolu pour faire quelque chose de plus qu'une retouche et une mise au point. Il ne s'agit plus ici d'adapter la conception traditionnelle de l'histoire à des exigences supplémentaires, d'atténuer en une certaine mesure la prépondérance attribuée

jusqu'ici à l'histoire militaire et diplomatique, afin de ménager une place aux questions autrefois négligées. On ne s'est pas contenté d'élargir l'horizon, on a voulu changer de point de vue, ce qui a donné de nouveaux effets de perspective. C'est ce qui explique la part restreinte laissée aux époques dont la nôtre n'a rien hérité ou n'a hérité que peu de chose. Un seul volume est accordé aux deux premières dynasties, sous ce titre : *le Christianisme, les Barbares, Mérovingiens et Carolingiens*, alors que Louis XIV en a trois et Louis XVI un pour lui tout seul, encore que son règne s'arrête au seuil de la Révolution. Le cartésianisme tient plus de place que le règne de Clovis. Cette répartition des matières et des volumes ne répond pas aux règles classiques de la représentation proportionnelle : elle est inspirée par le dessein de ne pas mettre sur le même rang les événemens qui n'ont rien produit de durable et ceux dont les suites influent encore sur le monde moderne. On n'est pas forcé d'accepter ce critérium, mais il est difficile, si on l'adopte, de suivre un plan très différent de celui qu'a choisi M. Lavisse.

Ce plan n'est pas chronologique et ne pouvait pas l'être. La chronologie a l'ossature rebelle, elle se prête mal aux tableaux d'ensemble. Elle n'entre pas dans les cadres, elle coupe le fil des idées. M. Lavisse a été fatalement amené à préférer un plan logique. Il procède par questions plutôt que par périodes. Au lieu de tailler par tranches la suite des événemens, il découpe en tranches l'évolution politique, sociale et nationale. C'est plus suggestif et plus magistral, mais c'est moins commode et moins objectif. C'est moins commode, car il y a des faits qu'on ne sait trop où ranger, et il y en a d'autres qui se représentent sous différentes rubriques parce qu'on a à les envisager sous différentes faces. La Révocation de l'Édit de Nantes, pour reprendre l'exemple déjà cité, trouvera sa place naturelle dans les affaires religieuses, mais il faudra bien aussi la signaler comme une des causes de la dépopulation, de la crise économique, et de la formation de la Ligue d'Augsbourg. Il en résulte des répétitions, parfois des oublis et une impression de flottement. En outre, l'ordre logique comporte une dose d'arbitraire que l'ordre chronologique ne permet pas. La logique de Bossuet n'est pas celle de Michelet, tandis que la chronologie s'impose à tous deux.

Nous n'avons rien dissimulé des difficultés que M. Lavisse

avait à vaincre, de par son sujet et de par la manière dont il entendait le renouveler. Il n'a pas joué la difficulté, mais il ne l'a pas fuie. Pour en triompher, il lui a fallu une rare sûreté de main. Il y a un danger à s'écarter du chemin battu, c'est le danger de s'en écarter trop. L'esprit nouveau n'est pas naturellement l'esprit de mesure, les réformateurs abondent volontiers dans leur sens et il ne manque pas d'exemples d'exagération dans les productions de l'école historique contemporaine. La peur de la littérature, la phobie de l'anecdote classique, le dédain du détail pittoresque, ont donné à certaines œuvres même destinées au grand public un aspect décourageant qui les a empêchées d'arriver à leur adresse. L'*Histoire de France* de M. Lavisse s'est gardée de cet excès. Elle est une tentative des plus neuves et en même temps des plus heureuses pour concilier la rigueur de la méthode historique avec le souci de la forme, pour faire aux questions économiques et sociales la part qu'elles méritent sans jeter le reste par-dessus bord, pour montrer l'enchaînement des faits et des causes sans tomber dans le travers de ceux qui tentent d'expliquer les causes sans raconter les faits. Il n'y a plus qu'à souhaiter, et c'est le vœu que chacun exprimera en fermant le dernier volume, qu'elle soit continuée jusqu'à nos jours, car rien ne serait plus précieux que d'avoir une Histoire de la Révolution et du XIXe siècle conçue dans le même esprit, offrant les mêmes garanties de savoir, de conscience professionnelle, de haute impartialité, d'indépendance à l'égard des idées toutes faites, écrite enfin de ce style dépouillé de toute rhétorique, dont la simplicité raffinée est chez M. Lavisse la forme suprême de l'art.

A. ALBERT-PETIT.

LE PROBLÈME POLITIQUE

DANS

L'INDE ANGLAISE

ET DANS

L'INDOCHINE FRANÇAISE

En France, quiconque s'intéresse aux questions coloniales ne manque jamais de citer comme exemple à ses concitoyens l'œuvre des Anglais dans l'Inde. Les Français ne sauront jamais comme eux, nous dit-on, administrer avec 1 200 fonctionnaires et garder avec 250 000 soldats, dont 75 000 Européens, un Empire s'étendant sur plus de 5 millions de kilomètres carrés, peuplé de 315 millions d'habitans répartis en 8 provinces et 692 États vassaux, qui parlent plus de cent langues et dialectes, dont les types physiques représentent toutes les variétés de l'espèce humaine, dont les conceptions religieuses ou morales vont des spéculations philosophiques les plus hautes aux cultes grossiers des instincts les plus vils. A distance, l'Inde nous apparaît comme un Empire homogène, où la dure leçon de 1857 a supprimé les désirs d'indépendance, où la domination de la race blanche ne s'exerce que par l'ascendant moral et la sagesse de l'administration.

La réalité n'est pas aussi séduisante. Parfois, quelques incidens comme l'assassinat du colonel Wyllie, l'affaire Savarkar éclatent près de nous, font soupçonner une crise, donnent une

vogue nouvelle aux pronostics sur le réveil de l'Asie qu'inspirent les triomphes des Japonais et les premiers essais du parlementarisme chinois. Nous sommes, nous aussi, par nos possessions d'Indochine, une puissance asiatique. Nous ne pouvons donc pas nous désintéresser de ce qui se passe chez les Anglais : nous y verrons des exemples à suivre et des erreurs à éviter.

I

Le 15 novembre 1909, l'Inde anglaise est entrée dans une phase nouvelle de son existence. Avec la Compagnie des Indes, elle avait connu, jusqu'en 1857, les difficultés, les luttes et la gloire ; après la *Great Mutiny*, elle s'était fortifiée, agrandie, enrichie, sous la direction de ses vice-rois et des ministres qui la tenaient en tutelle ; depuis la promulgation de l'*Indian Councils act*, elle fait l'essai, timide encore, du gouvernement représentatif qui la rendra progressivement maîtresse et responsable de ses destinées.

La perte des États-Unis d'Amérique est, pour les Anglais, une profitable leçon. Ils savent qu'une métropole ne résiste pas sans dommages aux désirs de ses colonies. La masse de la population indienne n'en avait guère, mais une minorité bruyante parlait, manifestait, conspirait pour elle. Pendant quatre années, les nationalistes hindous encouragés tout d'abord par l'indifférence et le dédain des gouvernans, stimulés ensuite par une répression sévère qui les transformait en martyrs, aidés par des alliés actifs comme les Irlandais, les socialistes, les philanthropes ignorans et les ennemis des Cabinets, avaient réussi à créer une agitation incessante et parfois dangereuse. Leurs prétentions, leurs provocations troublaient les Musulmans et compromettaient le dogme de l'équilibre des races et des croyances ; leurs tentatives du swadeshisme et du swarajisme étaient dirigées contre les intérêts économiques et la suprématie de l'Angleterre ; leurs attentats contre les personnes et les propriétés des fonctionnaires et des colons propageaient l'inquiétude et l'anxiété ; l'organisation, les moyens d'action de leurs sociétés secrètes devenaient menaçans. La masse indigène, jusqu'alors inerte, pouvait s'enflammer brusquement, et la domination anglaise disparaître après des convulsions sanglantes. Le gouver-

nement britannique, éclairé par lord Minto, vice-roi depuis 1905, comprit qu'il fallait faire quelques concessions à l'esprit de critique, aux ambitions qui se manifestaient, et leur donner une part dans la direction des affaires indiennes. Après des négociations qui ont duré trois ans, l'*Indian Councils Act*, formant un volume de 450 pages, fut promulgué. Il est devenu, sans doute pour une longue période, la Charte qui va régir les relations politiques des conquérans et de leurs sujets.

L'élaboration en fut lente et minutieuse. Les Anglais ont mis dans sa préparation, son étude et sa discussion, la prudence, le souci du détail qui les caractérisent quand ils modifient leurs institutions de gouvernement. Lord Morley, alors secrétaire d'État pour l'Inde, avisé par lord Minto des tendances nouvelles que manifestaient les Hindous, avait donné, dès 1906, des instructions pour l'établissement d'un projet de réformes, dont une grande Commission, nommée par le vice-roi, détermina les directions générales. Les lieutenans-gouverneurs eurent un délai d'une année pour faire leurs propositions, d'après un programme largement conçu, qui fut analysé, critiqué par la presse indigène, les conseils législatifs provinciaux, les comités du Congrès national. Le projet de lord Minto répondait à la plupart des objections et pouvait satisfaire les Hindous. Mais les Musulmans, qui n'avaient pas compris d'abord l'importance de la réforme, s'agitaient à leur tour. Leur indifférence s'était changée en crainte, puis en colère. Ils firent entendre leurs doléances au secrétaire d'État qui renvoya le projet au vice-roi pour une adaptation plus impartiale aux intérêts de toutes les communautés. Après une nouvelle enquête où toutes les méfiances, toutes les susceptibilités furent écoutées, l'*Indian Councils Bill* était présenté au Parlement et adopté avec plusieurs amendemens, le 5 mai 1909. Six mois plus tard, il était rendu exécutoire par son insertion dans la *Gazette of India*.

Il met en pratique deux principes hardis et nouveaux : l'inauguration du suffrage populaire pour les élections des membres indigènes dans les divers conseils législatifs; la concession aux conseillers élus, sauf dans le Conseil impérial du vice-roi, de la majorité numérique sur l'élément officiel composé de « membres nommés » et de fonctionnaires « membres de droit. » Par la sage réglementation des collèges électoraux, le respect des droits des minorités, l'importance des intérêts qui seront désormais

légalement représentés et pourront se faire entendre, le nombre des conseillers, la puissance morale de leurs décisions, les Conseils sont l'image réduite d'un Parlement où les deux Chambres auraient fusionné. Les fonctionnaires, membres de droit, y figurent les Lords, les membres élus évoquent le souvenir des Communes; sans doute, comme dans la métropole, les Communes finiront par étouffer les Lords.

Le tableau suivant indique l'importance relative de ces deux élémens, aujourd'hui en parfait accord pour améliorer le système gouvernemental, mais dont les passions ambiantes ne tarderont pas à troubler l'entente harmonieuse.

LÉGISLATURES.	ANCIENS conseils.	NOUVEAUX CONSEILS.			
	Total.	MEMBRES officiels.	MEMBRES non officiels.	EXPERTS.	TOTAL.
Conseil Impérial	24	36	32	»	68
Cons. lég. de Madras. . . .	24	20	26	2	48
— de Bombay . . .	24	18	28	2	48
— du Bengale. . . .	21	18	31	2	51
— Provinces-Unies.	16	21	26	2	49
— Bengale oriental et Assam . . .	16	18	23	2	43
— de Punjab. . . .	10	11	14	2	27
— de Birmanie. . .	10	7	9	2	18
Total.	145				352

De 39 dans les anciens Conseils, le nombre des membres élus passe brusquement à 135. D'ailleurs, la comparaison entre les compositions successives du Conseil impérial, par exemple, fera comprendre l'importance de la réforme inaugurée par l'*Indian Councils Act* (1).

Les membres « nommés » ne sont pas obligatoirement des fonctionnaires. Dans la pratique, ils seront presque toujours choisis parmi les industriels, commerçans et colons anglais, ou indigènes. Le gouvernement a donc adopté la solution la plus élégante pour la préparation progressive des Indiens aux responsabilités de la vie publique, puisque leurs représen-

(1) Voyez le tableau de la page suivante.

tans auront tôt ou tard une grande majorité dans les Conseils.

Mais les précautions sont prises pour que les électeurs, dédaignant les candidats modérés, ne choisissent pas leurs mandataires parmi les politiciens de carrière, formés aux luttes oratoires par les réunions publiques et les séances du Congrès national. Ils n'auraient pas manqué d'introduire, dans les nouvelles assemblées, les passions féroces qui divisent les Hindous et les Musulmans. Leurs querelles auraient rendu stériles toutes les tentatives de réformes sages, et les chefs du nationalisme, qui n'ont encore produit qu'une agitation superficielle mais bruyante, seraient promptement devenus des opposans et des adversaires dangereux. Le droit de *veto* du gouvernement contre

Avant 1909

CONSEIL LÉGISLATIF DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

MEMBRES DE DROIT		
Lieutenant-gouverneur du Bengale (ou du Punjab) (1).		
Commandant en chef, Conseil exécutif.		8
MEMBRES SUPPLÉMENTAIRES		
A) Nommés (dont 6 fonctionnaires).		11
B) Élus :		
a) par les Conseils législatifs de Madras, Bombay, Bengale, Provinces-Unies	4	5
b) par la Chambre de commerce de Calcutta . . .	1	
Vice-Roi		1
Total.		25

1 Selon que le Conseil se réunit à Calcutta ou à Simla.

Après 1909

CONSEIL IMPÉRIAL

MEMBRES DE DROIT		
Les mêmes que ci-contre.		8
MEMBRES SUPPLÉMENTAIRES		
A) Fonctionnaires représentant les huit provinces.		8
B) Membres *nommés* : pas plus de 15 fonctionnaires ; les autres représentant les minorités ayant des intérêts particuliers, ou les spécialités. . . .		19
C) MEMBRES ÉLUS		
a) par les Conseils législatifs provinciaux et le Conseil des Provinces centrales	12	32
b) par les propriétaires des provinces de l'Inde. . .	10	
c) par les Musulmans dans les 6 provinces où ils sont nombreux.	6	
d) par les Chambres de commerce de Calcutta et de Bombay.	2	
e) par les représentans du commerce indigène. . .	2	
Vice-Roi.		1
Total.		68

le résultat d'une élection étant désormais supprimé, il a fallu prévoir certains cas de disqualification indispensables pour maintenir le caractère vraiment représentatif et la dignité des nouveaux Conseils. Telles sont : la révocation pour les anciens fonctionnaires; la condamnation par une Cour criminelle à des peines non amnistiées supérieures à six mois de prison; la transportation ou la surveillance; la déclaration par le gouverneur général en Conseil que les antécédens ou la réputation d'un candidat rendraient son élection contraire à l'intérêt public.

Ces restrictions firent évanouir bien des espérances. Dès les débuts de la préparation du Projet de réformes, les avocats bengalis se voyaient installés en maîtres dans les Conseils provinciaux. Ils espéraient emporter la douzaine de sièges affectés aux municipalités dans chacun d'eux, et furent vivement déçus par la clause qui les réserve aux seuls membres de ces assemblées locales. De même, les condamnations permettent d'éliminer une foule de candidats qui doivent aux sévérités de la répression administrative leur prestige de martyrs populaires. Mais pour montrer que la crainte n'avait pas inspiré cet ostracisme, sur la proposition du lieutenant-gouverneur du Bengale, le vice-roi fit une exception en faveur de leur leader le plus redoutable : Surendranath Banerjee, fonctionnaire révoqué, fut autorisé à se présenter aux élections.

Le système électoral n'est pas uniforme dans toute l'Inde. Le règlement indique seulement quelques principes généraux, dont les gouverneurs et lieutenans-gouverneurs déterminent l'application d'après la condition morale et matérielle de leurs provinces. Un formalisme étroit serait néfaste dans un empire immense où les situations varient à l'infini; mais, sauf pour les nominations par l'autorité locale, les représentans sont élus par les collèges électoraux, soit au suffrage direct, soit au suffrage à deux degrés. La possession de propriétés foncières ou de revenus dont l'importance est déterminée par les règlemens particuliers des provinces suffit pour faire obtenir la qualité d'électeur. Il faut, d'après un principe absolu, que le candidat ait la caractéristique de ceux dont il sollicite les suffrages : propriétaire dans un collège de propriétaires, industriel chez des industriels, car « le but visé dans tous les cas est que l'élu représente réellement ses commettans. »

Le principe de la nomination semble incompatible avec celui de l'élection. En réalité son adoption était nécessaire pour faire accepter la réforme par certaines catégories d'indigènes qui personnifient des intérêts importans. Les Orientaux sont, en général, réfractaires à la conception du suffrage populaire quand ils n'ont pas reçu l'éducation européenne. Un Indien notable, estimé de ses concitoyens, ayant de l'influence, croirait s'abaisser en sollicitant les votes de ses compatriotes. Les hommes de valeur, autres que les babous brouillons, avides et prétentieux, n'admettront pas avant plusieurs années d'être nommés par leurs inférieurs. L'un d'eux, traduisant le sentiment commun, disait au fonctionnaire qui lui demandait son avis : « Monsieur, je ne me présenterai pas à l'élection ; j'attendrai que le gouvernement me choisisse. » La nomination officielle permettra d'employer dans les Assemblées des hommes éclairés et considérables, en respectant leurs préventions qui disparaîtront avec le temps.

Dans les Conseils, la liberté de discussion est à peu près complète. Cependant la critique des questions extérieures et de celles qui sont *sub judice*, le dépôt de résolutions contraires aux attributions d'une assemblée différente, ou jugées par le vice-roi dangereuses pour l'intérêt public ne sont pas autorisés. En matières financières, les droits d'examen des Conseils sont sans limites ; ils sont rendus pratiquement efficaces par les débats qui peuvent en résulter au Parlement.

A ces réformes succinctement analysées s'ajoute une innovation que les journaux anglais ont commentée avec inquiétude : la nomination d'un Indien au Conseil exécutif du vice-roi. En mars 1909, lord Minto désignait M. Satyendra Prasandra Sinha, avocat, comme successeur de sir E. Richards, avec un traitement annuel de 125 000 francs. L'opinion anglaise dans l'Inde reconnut que, si la présence d'un indigène au Conseil était nécessaire, on ne pouvait faire un meilleur choix ; mais le *Times* du 24 mars critiquait cette décision qui enlevait désormais à l'autorité gouvernementale son caractère exclusivement britannique : «... Les capacités et les qualités de M. Sinha ne sont pas en cause... Des efforts déterminés seront faits pour que sa nomination soit considérée comme un précédent. S'ils aboutissent, M. Sinha aura des successeurs indigènes qui, à leur tour, pourront avoir des collègues musulmans. Nous ne sommes pas certains, mais au contraire nous avons peu de raisons pour

le croire, que les uns et les autres soient dotés de ces qualités qui ont fait jusqu'à présent, du Conseil Exécutif du vice-roi, le cœur et le cerveau du meilleur gouvernement que l'Asie ait jamais connu. Nous désirons de tout cœur que la tranquillité de l'Inde ne soit pas sacrifiée à une théorie douteuse qui n'a pas encore été appliquée dans la vie publique de l'Orient. » Ces pronostics pessimistes ne semblent pas réalisés. Dix-huit mois après sa nomination, M Sinha résignait ses fonctions pour des raisons particulières, et, le 1er novembre 1910, lord Minto choisissait pour le remplacer Syed Ali Iman, qui est le plus réputé des Musulmans indiens. Le gouvernement impérial montre ainsi son désir de tenir la balance égale entre les deux plus importantes communautés de la péninsule, malgré les prétentions contraires des Hindous. Le nouveau conseiller du vice-roi est un brillant orateur, très instruit, que ses opinions rangent parmi les progressistes et les libéraux. Pendant les négociations entre Londres et Calcutta, qui devaient aboutir à l'*Indian Councils Act*, il a soutenu sans bruit, mais efficacement, les revendications de ses coreligionnaires. Sa nomination fut saluée avec sympathie par la presse de toutes nuances, quoique plusieurs journaux bengalis aient affirmé qu'il ne représentait pas l'opinion moyenne des classes éclairées chez les Musulmans.

Ceux-ci, d'ailleurs, ont mis à profit le souvenir du péril que leur apathie et leur indifférence leur avaient fait courir. La solide organisation de leurs adversaires, leur vigoureuse offensive, avaient failli donner au projet de réformes une orientation qui eût pour toujours assuré la suprématie politique des Hindous sous la protection du *British raj*. Trop longtemps confians dans la sagesse des conseils de leur chef vénéré, sir Syed Ahmed, ils avaient fini par comprendre que leur foi inerte dans la justice du gouvernement et l'impartialité de l'esprit populaire anglais pouvait leur réserver la destinée des Maures d'Espagne, ainsi que le note M. Valentine Chirol dans sa remarquable étude publiée par le *Times* de juillet à novembre 1910. Le succès de la Ligue musulmane (*All India Moslem League*) fondée par Aga Khan, nabab de Dacca, est le résultat de leur nouvelle adaptation aux nécessités de la défense politique et sociale. Moins agressive que les organisations hindoues, plus loyaliste aussi, par reconnaissance autant que par intérêt, son influence fut assez grande sur lord Minto pour faire accorder à la com-

munauté des collèges électoraux particuliers; son appui fut assez efficace pour faire obtenir à ses candidats des succès inespérés, surtout dans les Provinces-Unies et la province de Madras.

Tout d'abord déconcertés et mécontens, les nationalistes hindous, après avoir blâmé les tendances de l'*Indian Councils Act*, s'étaient mis à l'œuvre avec énergie pour avoir, dans les Conseils, des représentans habiles et audacieux. Les conditions d'éligibilité, comme les cas de disqualification, le serment d'allégeance exigé des élus, leur enlevaient le concours des hommes les mieux préparés et les plus influens. La supériorité de leur organisation, la connaissance de la tactique électorale dont ils faisaient depuis vingt-cinq ans l'expérience dans les scrutins préparatoires du Congrès national n'ont pu les faire triompher des Musulmans aux élections du Conseil impérial où les deux partis sont numériquement à peu près égaux; mais ils leur doivent de sérieux avantages dans les conseils provinciaux où les Musulmans n'ont pas obtenu tous les sièges que le nombre de leurs électeurs semblait leur réserver.

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, les élections de décembre 1910 ont révélé l'utilité de quelques modifications ultérieures à l'*Indian Councils Act*. C'est probablement pour affirmer sa foi dans la réforme qu'il a provoquée, autant que pour donner à son successeur les élémens d'une appréciation d'ensemble, que lord Minto n'a pas usé de ses prérogatives et qu'il a simultanément promulgué la loi électorale dans les diverses provinces de l'Empire. La pratique a permis la manifestation de quelques doléances et mis en évidence les imperfections que des réglementations de détail supprimeront pour les élections de 1913. Au Punjab, le comité central de la Ligue Musulmane demande la substitution de l'élection à la nomination des Conseillers pour l'assemblée provinciale et le Conseil impérial. Dans le gouvernement de Madras, l'opinion sur les effets du nouveau régime est optimiste, mais elle désire que la réglementation actuelle ne soit pas définitive. Au Bengale, les clauses restrictives ont eu beaucoup d'influence; une foule de Zémindars notables sont exclus des groupes de propriétaires électeurs. Dans les Provinces-Unies, les grands possesseurs de biens fonciers ont affirmé leur force en décidant du résultat des élections. A Bombay, les scènes dans les bureaux du scrutin ont été analogues à celles d'Angleterre; une file continue d'automobiles et de *gharries* où

étaient placardés les noms des candidats allait chercher les électeurs et les transportait jusqu'aux salles de vote.

Au Conseil impérial, où la personnalité du vice-roi semble devoir être écartée des séances, les classes et les intérêts de la population ne sont pas moins bien représentés que les races et les croyances. Si l'on y voit, côte à côte, les grands seigneurs indigènes comme le maharajah de Burdwan ou le Kur Sahib de Patiala, les chefs du swadeshisme avec le Pandit Malaviya qui présida le Congrès national de Lahore, ou Bupendranath Bose, politicien avancé du Bengale, les brahmanes du Deccan dans la personne de Gokhale, les Musulmans avec M. Jinnah, le bonnet noir du Parsi, le foulard en soie du Birman, la finance israélite sous les traits de sir Sassoon David, il y a aussi les riches propriétaires terriens, véritables représentans de l'Inde « où l'agriculture est encore la plus grande des industries nationales, » qui feront équilibre aux citadins instruits à l'occidentale et trop enclins à se considérer comme les seuls interprètes autorisés des populations. L'état des mœurs n'a pas encore permis d'introduire au Conseil impérial ni aux conseils provinciaux quelques mandataires des cinquante millions d' « immondes » appartenant aux « *depressed castes* » car on ne saurait attribuer cette qualité aux Hindous orgueilleux qui la revendiquent et qui se déclarent « souillés » par le moindre contact avec les « pariahs; » mais les dirigeans anglais, tout en se refusant à violenter les préjugés populaires, prévoient la fin de cette injustice sociale et semblent compter surtout sur les progrès du christianisme ou de l'islamisme pour la faire cesser.

D'après ce que l'on a pu observer pendant la première session qui fut close le 30 mars 1910, le fonctionnement du régime parlementaire restreint établi par l'*Indian Councils Act* n'a pas causé de mécomptes. Contre toute attente, les fonctionnaires anglais, membres des Conseils, n'ont pas été, dans les discussions, inférieurs aux Bengalis éloquens et retors; même, avec un peu d'optimisme, on espère que « le contact personnel établi entre les représentans du gouvernement et la classe supérieure des politiciens indiens peut faire diminuer les préjugés qui existent dans les deux partis. » Les grands problèmes qui intéressent l'Empire ont été étudiés avec le visible souci de trouver des solutions pratiques et satisfaisantes. La division du Bengale n'a plus causé que des controverses platoniques, mais la situation

des Indiens dans les colonies anglaises et notamment dans l'Afrique du Sud a été le sujet de débats passionnans et de propositions raisonnables. Les projets d'amendement à la loi électorale, l'extension des mesures de répression, les modifications dans le régime de l'émigration, la discussion des budgets, les vœux sur la Protection et le Libre-Échange, sur l'instruction, sur les Travaux publics ont montré que les conseillers indigènes s'intéressent aux questions économiques plutôt qu'aux spéculations de politique pure.

Les Anglais auraient tort de s'en réjouir. Les discussions économiques conduisent directement aux malentendus politiques, et la révolte ouverte est le dernier argument des intérêts lésés. L'Angleterre est libre-échangiste, mais l'Inde est protectionniste : ses représentans « avancés » au Conseil impérial accusent volontiers le gouvernement d'avoir détruit les industries indigènes pour la satisfaction égoïste des usiniers métropolitains. Le swadeshisme a désormais, dans les Assemblées législatives, des avocats puissans, dont les revendications seront plus efficaces que l'agitation de la rue et des bazars. Ils peuvent, en obtenant l'adhésion des membres modérés ou conservateurs qui sont les délégués des Chambres de commerce et des propriétaires fonciers, acquérir la majorité dans les Conseils; l'évolution inévitable vers le self-government aurait alors pour conséquence une guerre de tarifs, entre la métropole et sa grande colonie, prélude peut-être fatal de conflits plus sanglans.

Quoi qu'il en soit, la sympathie et l'intérêt qui ont accueilli les nouveaux Conseils font prévoir que le Congrès national disparaîtra bientôt dans l'indifférence et l'oubli. Organisé en 1885 par M. Hume, il n'était à l'origine qu'une réunion d'Indiens éclairés, instruits à l'européenne, qui discutaient pendant trois jours, à la fin de chaque année, les problèmes politiques, économiques et sociaux de l'Empire. Les congressistes étaient les élus de collèges électoraux fondés par les initiatives privées, et dont faisaient partie tous ceux qui se croyaient obligés par leur science et leur intégrité à se dévouer au bien public. Tant que l'influence du vieux docteur Naoroji fut prépondérante, le Congrès eut des ambitions modestes : il se considérait comme le conseiller bénévole de l'autorité, émettait des vœux, publiait des rapports qui donnaient parfois d'utiles indications au gou-

vernement. Mais, avec le développement de l'instruction occidentale et l'augmentation du nombre des déclassés, les aspirations du Congrès national se modifièrent bientôt. Il devint une tribune démagogique où les « Extrêmistes, » à la suite des Tilak, des Bepin Chandra Pal, des Banerjee, des Arabindo Ghose, cherchèrent une facile popularité par la vivacité de leurs réclamations, l'aigreur de leurs critiques, la surenchère de leurs promesses. Exaltés par le souvenir de lectures mal digérées, par des opinions déformées sur la Révolution française, ils prétendaient faire du Congrès une copie des États généraux de 1789, plus tard de la Convention nationale, avec son cortège de massacres et de proscriptions, tandis que l'élément modéré, sous la conduite des Naoroji, des Behari Ghose, des Gokhale, évoluant à son tour, voulait obtenir une sorte de reconnaissance officielle, devenir un véritable Parlement consultatif, dont l'action directrice s'étendrait sur toutes les affaires de l'Inde.

La question de l'adhésion solennelle du Congrès à la doctrine du boycottage des produits anglais, conséquence naturelle du swadeshisme, rendit éclatante une scission inévitable, qui confirma l'impuissance irrémédiable de l'Assemblée. Les modérés avaient perdu toute influence, ils étaient annihilés par une minorité violente à qui le pugilat tenait lieu de raisons. En 1906, au Congrès de Calcutta, le vieux Naoroji avait fait vainement appel à la concorde; en 1907, à la réunion de Surate, les Extrêmistes, excités par Tilak, envahirent la tribune et dispersèrent l'Assemblée. En 1908, à Madras, les modérés siégèrent seuls, le gouvernement ayant interdit la réunion particulière projetée à Nagpur par leurs adversaires; ils s'affirmèrent ardens loyalistes et réclamèrent de nouveau la suppression de la division du Bengale en deux provinces; émettre un pareil vœu, c'était « fouetter un cheval mort. » Le Congrès de Lahore, en 1909, passa presque inaperçu; celui d'Allahabad, en 1910, a dû un léger regain de popularité à l'Exposition ouverte en même temps dans cette ville. On peut désormais affirmer que le Congrès national est mort de ses discordes, et surtout de l'*Indian Councils Act*.

Les politiciens notoires, dont l'éloquence et l'enthousiasme animaient ses séances, abandonneront ses réunions stériles pour tenter de concourir à l'éclat et aux travaux des assemblées législatives régulières. Conseils provinciaux et Conseil impérial

absorberont tous les indigènes éminens, quelles que soient leurs opinions, surtout si le gouvernement, accentuant son libéralisme, admet la suppression du serment d'allégeance à la Couronne, actuellement exigé des élus. Le Congrès National ne sera plus guère qu'un vestibule de la vie publique indienne, que les médiocrités ne pourront pas dépasser.

II

Quand lord Minto et lord Morley ont résolu de faire dans l'Inde un essai prudent du régime parlementaire, préface indispensable de l'évolution vers le self-government, ils ont voulu consolider la domination britannique et préserver pour toujours la colonie des convulsions révolutionnaires. Ils pensaient qu'une concession si importante et si librement consentie mettrait fin aux intrigues nationalistes, en supprimant les causes de cet *Indian Unrest* dont la presse anglaise et la tribune du Parlement avaient si souvent ému l'opinion des métropolitains. Avec la promulgation de l'*Indian Councils Act* devaient disparaître les sociétés secrètes, les attentats contre les personnes, les conspirations contre le gouvernement qui énervaient les fonctionnaires anglo-indiens, inquiétaient les colons, surexcitaient les partis d'opposition, rendaient vraisemblables les plus sombres pronostics. Les événemens n'ont pas entièrement confirmé leurs espérances.

Sans doute, les résultats sont déjà importans. Les souverains indigènes, entraînant leurs 75 millions de sujets, font cause commune avec l'Angleterre dans sa lutte contre l'esprit nouveau, ainsi que l'expliqua le maharajah de Kashmir dans sa lettre au *Civil and Military News* : «... Les princes de l'Inde n'auront aucune sympathie pour les anarchistes et leurs actes. Toutes leurs ressources sont à la disposition du gouvernement pour la guerre contre l'anarchie. » Les Musulmans, définitivement conquis par une organisation qui les protégera contre la suprématie ou les représailles de l'hindouisme, mettent au service de l'autorité britannique leur confiance inébranlable, leur loyalisme militant et les forces d'un parti auquel ne manquent plus les ressources matérielles et l'instinct de conservation. Plusieurs leaders nationalistes, dont le plus notable est Surendranath Banerjee, ont renié les théories et les actes révolution-

naires auxquels ils doivent leur influence et leur notoriété ; ils ont entraîné une foule de fidèles, ralliés avec eux au principe de l'opposition constitutionnelle qui n'a jamais effrayé les Anglais.

Mais, dans l'Inde comme en Europe, les masses populaires ne s'arrêtent pas aisément dans la voie de la violence où leurs chefs, enfin assagis ou satisfaits, les ont lancés au temps de la jeunesse et des ambitions. Si les « ralliés » s'apaisent, les « irréconciliables » restent nombreux et actifs. Qualifiés aujourd'hui d'anarchistes, ils ne cessent de multiplier les manifestations de leur patriotisme exalté. Ils sont assez turbulens, sinon assez redoutables, pour justifier le maintien indéfini des lois répressives ayant un caractère provisoire, que lord Minto promulgua successivement dans toutes les provinces de l'Inde pendant l'agitation qui précéda l'*Indian Councils Act*. Et dans le développement de leur campagne anti-anglaise, les chefs actuels d'un nationalisme toujours expirant et toujours vivace s'efforcent de copier et de continuer leurs modèles et leurs maîtres, Tilak et Krishnawarma.

Tilak, né vers 1845 dans le Deccan, appartient à la caste des brahmanes Chitpawan qui, depuis la chute de leur royaume de Peishwa, sont les ennemis irréductibles de la domination britannique. M. Valentine Chirol, dans son étude sur l'*Indian Unrest*, n'hésite pas à le présenter comme l'adversaire le plus dangereux des Anglais par son génie d'intrigue, l'ardeur de ses convictions, son inlassable activité, sa persévérance et l'habileté de ses combinaisons. En 1880, après avoir brillamment obtenu à Bombay ses grades universitaires, Tilak se lança dans la politique et se fit dès lors le champion d'un nationalisme agressif, par opposition à l'élite intellectuelle, dont Justine Ranade était le chef, qui estimait inutiles et prématurées les revendications politiques tant que les institutions sociales des Indiens de toutes croyances ne seraient pas en harmonie avec les modèles occidentaux. Exclu de l'*Education Society*, fondée par son rival et peu sympathique à ses tendances, la promulgation de l'*Age of Consent Bill*, sur le mariage des enfans, facilita sa rentrée en scène. Dès 1890, il dénonça dans son journal *Kesari* Ranade et ses disciples comme des renégats. Il gagna ainsi l'appui de l'orthodoxie conservatrice et put faire pénétrer sa propagande dans les collèges et les écoles par l'organisa-

tion de sociétés de gymnastique « où l'entraînement physique et l'usage d'armes primitives étaient enseignés pour exciter les instincts guerriers des jeunes générations. » Le caractère anti-britannique de cette propagande était en outre accentué par le développement d'un réveil religieux tout à fait inattendu. Tilak avait mis sa tentative sous la protection de Ganesh, la divinité la plus populaire de l'Inde ; dans tous les centres du Deccan, il multipliait les *Gânpati celebrations*, prétextes à festivals annuels, agrémentées de représentations théâtrales et de chants où les légendes mythologiques étaient habilement exploitées pour exalter la haine des étrangers et des Musulmans. Ces fêtes donnaient aux sociétés de Ganpati, aux groupes de gymnastes qui devaient être plus tard les fameux « Volontaires nationaux, » l'occasion de se connaître et de se compter. Elles favorisaient aussi les processions tumultueuses « trop bien calculées pour provoquer des rixes avec les Musulmans et la police, rixes dont les dénouemens judiciaires se transformaient en procès retentissans. »

Il était désormais facile de donner à cette union religieuse un principe directeur qui plairait aux instincts belliqueux des Mahrattes. Or, le souvenir de Shivaji, le héros de l'indépendance du Deccan, était toujours vivace dans le Maharashtra. Tilak eut l'art de l'adapter aux circonstances actuelles pour déclancher une grande propagande « nationale » qui atteignit son maximum d'intensité en 1895, aux fêtes données pour le centenaire de Shivaji dans tous les centres brahmaniques du Deccan. Dans l'éblouissement de cette apothéose, Tilak apparut à tous comme le chef désigné de la nation. Le résultat de sa propagande au Conseil législatif de Bombay, auprès des étudians et du prolétariat ouvrier, pendant la famine et la peste de 1885 et de 1895, se manifesta par des attentats dont la fréquence était de mauvais augure, mais qui laissèrent l'autorité indifférente jusqu'à l'assassinat de Rand et d'Ayerst à Poona. Les meurtriers furent condamnés à mort, et Tilak, poursuivi pour complicité morale, fut puni d'emprisonnement mais relâché avant la fin de sa peine, contre certains engagemens qu'il se hâta d'oublier après sa libération.

Cette faiblesse du gouvernement augmenta la gloire de Tilak, que le Deccan salua comme un héros. D'ailleurs, sa renommée avait franchi depuis longtemps les limites du pays mahratte. Au

Congrès national, il avait séduit les sensibles Bengalis et, pendant les mémorables années 1905 et 1906, il avait été « la personnalité dominante de l'Assemblée, non pas à la tribune, mais dans les couloirs. » Cependant, malgré l'appui enthousiaste d'hommes comme A. Ghose et B. C. Pal, qui se déclaraient ses disciples politiques, bien que leurs points de départ sociaux et religieux fussent différens, il ne put faire adhérer officiellement le Congrès à la doctrine swadeshiste du boycottage. Sa vengeance fut rapide et cruelle. En tacticien consommé, pour qui les manœuvres parlementaires n'ont pas de secret, il fit une obstruction acharnée, détruisit l'autorité de Banerjee et de Gokhale, ses principaux adversaires qu'il devinait « ralliés, » et provoqua, pendant la réunion de Surate en 1907, une scission irréparable qui ruine pour toujours le prestige du Congrès.

En portant au Congrès national des coups si funestes, Tilak ne songeait qu'à faire l'opinion publique juge entre les Extrémistes et les modérés. Les élémens jeunes et combatifs lui donnèrent raison. L'agitation anti-anglaise devint aussitôt plus violente et plus efficace, grâce aux progrès des « Volontaires nationaux » et des organisations qui se multipliaient au Bengale sur le modèle de celles du Deccan. Par ses relations avec les foules ouvrières des grandes villes, et surtout de Bombay, où le développement des usines cotonnières créait un prolétariat jusqu'alors inconnu dans l'Inde ; par ses « Écoles nationales, » indépendantes des subventions et du contrôle de l'État ; par la générosité des concours financiers, volontaires ou forcés, qui venaient alimenter les caisses du Swaraj ; par la fascination qu'il exerçait sur tous ; par sa réputation de sympathie pour les castes opprimées, de grande science dans les philosophies de l'Est et de l'Ouest, Tilak était en 1908 à l'apogée de sa puissance et paraissait « plus apte que tout autre politicien hindou à la direction générale d'un mouvement révolutionnaire. »

Au Bengale, ses disciples A. Ghose et B. C. Pal entraînaient les masses de mécontens. « Arya aux Aryens ! était le cri de guerre des meneurs dont le fanatisme trouvait dans l'histoire sacrée des *Baghvat Gita*, non seulement la charte de l'indépendance indienne, mais aussi la sanctification des moyens les plus violens employés contre les étrangers. » La création d'une province nouvelle avec le Bengale Oriental et l'Assam détachés du Bengale avait été le signal d'une agitation telle que l'Inde n'en

avait jamais vu d'aussi forcenée. Sous la forme du swadeshisme, l'esprit de révolte envahissait le domaine économique. Les « Volontaires nationaux » boycottaient les produits anglais et ne reculaient devant aucun attentat pour nuire au commerce britannique : de mai à septembre 1906, les usines et plantations avaient éprouvé par l'incendie plus de 35 millions de pertes; en 1908, les Compagnies d'assurances refusaient de contracter des engagemens nouveaux. La communauté d'action avec le Deccan était caractérisée par le culte de Shivaji, anormal au Bengale « où le *Mahratta ditch* de Calcutta témoigne encore de la terreur causée par les raids audacieux des cavaliers mahrattes. » La renaissance de l'hindouisme, favorisée par le concours puissant d'Européens comme Bradlaugh, le colonel Orcott, Mme Blavatsky, Annie Besant, qui, sous le nom de théosophes, font l'apologie du védisme aux dépens du christianisme, portait en outre la révolte sur le terrain social et religieux.

Le programme de libération, exposé dans le *Yugantar*, qui était le plus populaire des journaux bengalis et que le gouvernement a supprimé en 1909, fut partout scrupuleusement suivi. L'organisation de groupes actifs recrutés dans la jeunesse, la préparation minutieuse d'incidens répétés, l'orientation des campagnes de presse, la réunion des fonds, la formation méthodique d'agens d'exécution inconsciens, la fabrication et l'importation d'armes, devaient aboutir au triomphe de la doctrine du *Shaktimantra :* « Les adorateurs bengalis de Shakti reculeront-ils devant le sang? Le nombre des Anglais dans le pays n'est pas supérieur à 150 000, et quel est-il dans chaque district? Si vous êtes fermes dans vos résolutions, un seul jour vous suffira pour mettre fin au régime anglais. » Tilak est trop intelligent pour avoir cru sérieusement au succès de ce plan; mais il supposait que l'on pouvait obliger les Anglais, « par une agitation sans trêve et menaçante, à rendre graduellement aux brahmanes les réalités du pouvoir, comme le firent les derniers Peishwas, et à se contenter d'une souveraineté plus ou moins nominale. »

Il était temps de mettre hors d'état de nuire un agitateur si dangereux. L'apologie du meurtre de Mme et Mlle Kennedy, tuées à Muzzaferpur par une bombe qui ne leur était pas destinée, en donna l'occasion. Le 24 juin 1908, Tilak était arrêté à Bombay, jugé, condamné après s'être défendu par une brillante plaidoirie

qui dura vingt et une heures et demie. La peine de six ans de transportation fut commuée en simple emprisonnement à Mandalé, par égard pour son âge et son état de santé. Les émeutes causées par l'arrestation et par le verdict furent énergiquement réprimées. La condamnation eut un résultat considérable; elle désorganisa la rébellion, à qui manqueront désormais un chef habile et l'unité de direction. Un journaliste indigène du Deccan avouait en effet, quelques mois plus tard, que « l'éloignement de l'éminente personnalité de M. Tilak jetait toute la province dans la consternation et décourageait les autres chefs. »

Tandis que Tilak, par son action personnelle et celle de ses disciples, créait le parti anti-anglais dans le Deccan et dans le Bengale, qu'il lui donnait un plan, un but et des ressources, Shyamagi Krishnawarma, par des moyens différens, semait la désaffection dans les Provinces-Unies et le Punjab. Né en 1857 dans le Kutch, élève et gradué de l'Université d'Oxford où il fut professeur de sanscrit et fondateur d'une chaire pour l'étude spéciale d'Herbert Spencer, délégué du gouvernement britannique aux Congrès orientaux de Berlin et de Leyde, il avait profité d'un séjour dans l'Inde, où il fut successivement premier ministre dans trois États indigènes, pour donner une vie nouvelle et une orientation précise à l'*Arya Samaj*, fondé à Bombay par Swami Dayanand Saraswati. Avec lui, l'influence occidentale inspire l'œuvre sociale de l'association, dont le but primitif était la réforme de l'hindouisme dans un sens anti-étranger. Il encourage l'éducation féminine, il améliore le sort des veuves et condamne les mariages d'enfans qui ont causé à la société hindoue tant de dommages physiques et moraux. Mais, en même temps, l'idéal politique de l'Arya Samaj est clairement défini par « une forme de gouvernement national absolument libre et indépendant. » Et, pour l'atteindre, l'association est lancée dans une expérience d'éducation populaire à longue échéance, d'un genre particulier et dont les résultats pourront être immenses. Actuellement les pronostics en sont plutôt pessimistes, car l'esprit de la formation des *brahmacharis* et des *chelahs* dans les *gurukuls* n'est guère rassurant. L'auteur de *Indian Unrest* traduit cette impression en disant : « L'évolution de l'Arya Samaj rappelle avec force celle du Sikhisme... Sous son influence, le Punjab peut être considéré comme une région douée d'une plus grande puissance de discorde que le Bengale et le Deccan. »

Après avoir coordonné, de concert avec Tilak et ses amis, les efforts de l'agitation anti-britannique dans les régions les plus importantes de l'Inde, Krishnawarma comprit qu'il fallait leur assurer l'appui et les sympathies de tous les ennemis européens du gouvernement anglais. Il s'installe à Londres ; il adresse des renseignemens sur les affaires indiennes aux socialistes qui les utilisent par tactique parlementaire, aux Irlandais qui s'en servent par sympathie d'opprimés : les uns et les autres assiègent le gouvernement, multiplient les interpellations et sont si persévérans qu'on peut attribuer à leur intervention la plupart des concessions libérales de l'*Indian Councils Act*. Sous prétexte de philanthropie désintéressée, il fonde la *Maison Indienne*, sorte de cercle destiné aux étudians hindous, dont il peut ainsi surveiller l'évolution mentale et qu'il sait maintenir dans la haine des oppresseurs. Son journal l'*Indian Sociologist* propage ses enseignemens et ses théories chez tous ses compatriotes établis en Europe pour leurs affaires, leurs études ou leurs plaisirs.

Dénoncé par le *Times* que scandalisaient ses maximes sur l'assassinat politique, ses apologies de Milton le Régicide, de Washington et de Jeanne d'Arc, enfin les tendances de la Maison Indienne, il est obligé de quitter précipitamment Londres en juin 1909, pour éviter d'être compromis dans les poursuites judiciaires qu'il devine imminentes et qui aboutissent, après le meurtre sensationnel du Dr Lalcaca et du lieutenant-colonel Curzon Wyllie, à l'exécution de l'étudiant Dhingra et à l'arrestation de Savarkar. Il s'est réfugié à Paris. Tout en se tenant dans la réserve que lui impose l'état actuel de nos relations avec l'Angleterre, il relie toujours le nationalisme indien à ses amis de l'étranger. Ses compatriotes lui attribuent l'initiative du mouvement d'opinion qui détermina le gouvernement français à soumettre au tribunal d'arbitrage de la Haye le jugement de l'incident Savarkar.

L'emprisonnement de Tilak, l'exil de Krishnawarma, plus encore peut-être que la promulgation de l'*Indian Councils Act*, ont porté un coup funeste au mouvement nationaliste indien. Quelques chefs ont essayé de continuer la lutte : Agit Singh au Punjab, Bepin Chandra Pal, l'apôtre du Swaraj, Arabindo Ghose le rénovateur de l'ascétisme yoga ; mais, malgré tout leur talent, ils ne sont plus que « la monnaie de M. de Turenne. »

Arabindo Ghose aurait sans doute acquis, avec le temps, l'autorité suffisante pour remplacer Tilak. « Élevé en Angleterre, et si complètement qu'il éprouvait des difficultés à s'exprimer en bengali quand il revint dans l'Inde, il n'est pas seulement un Hindou de haute caste, mais aussi un de ces mystiques qui croient que les pratiques les plus extrêmes de l'ascétisme peuvent transformer un homme en surhomme. Il s'est proclamé lui-même le grand prêtre d'une renaissance religieuse qui a pris une profonde influence sur l'imagination de l'impressionnable jeunesse du Bengale. Son évangile éthique n'est pas dénué de grandeur... Pour lui, la domination britannique, et la civilisation occidentale qu'elle représente, menacent l'existence de l'hindouisme ; donc elles doivent prendre fin, et, pour obtenir ce résultat, tout Hindou doit se lever et agir. » Mais, déjà condamné en 1907 pour ses articles incendiaires, accusé en 1910 pour sa collaboration révolutionnaire au *Karmayogin*, il fut obligé de se réfugier à Pondichéry pour éviter une nouvelle arrestation. En novembre 1910, il écrivit aux journaux de Madras pour leur annoncer son éloignement des luttes politiques pendant un temps indéterminé.

Privée de ses chefs les plus habiles et les plus influens, contenue par les lois restrictives sur la Presse, sur les Sociétés secrètes, sur les réunions publiques, sur le commerce d'armes, sur la justice expéditive, sur la police, promulguées par lord Minto et que les nouveaux Conseils ont approuvées, il semble que l'agitation anti-anglaise va disperser ses efforts dans une série de complots sans liaison et sans résultats. En comparant la situation politique dans l'Inde au commencement de 1911 avec ce qu'elle était dans la période comprise entre 1907 et 1910, les optimistes déclarent avec lord Montaigu, le nouveau sous-secrétaire d'État pour l'Inde, que l'apaisement a fait de sérieux progrès.

Cependant, la liste des attentats individuels et des conspirations collectives depuis l'application de l'*Indian Councils Act* est encore assez longue pour inspirer quelque inquiétude aux fonctionnaires et colons anglo-indiens, et pour montrer que les fanatiques du Swaraj n'ont pas perdu toute espérance. Le 13 novembre 1909, deux bombes étaient jetées sur la voiture de lord Minto pendant son entrée solennelle dans Ahmedabod ; par un hasard extraordinaire, le vice-roi ne fut pas atteint et l'auteur

de la tentative criminelle put s'échapper. En décembre, la police découvrait les élémens d'une conspiration au Deccan où les élèves et les amis de Tilak sont nombreux ; elle faisait de nombreuses arrestations, dont celle du frère de Savarkar, et saisissait des documens intéressans, des armes, des munitions rassemblées pour l'assassinat de la population anglaise du district. Le meurtre inexplicable de M. Jackson à Nasik et l'enquête qui en fut la conséquence, avaient donné l'éveil sur les intrigues des brahmanes chitpawan et l'importation clandestine d'armes dans la province ; elle mit une fois de plus en évidence l'action pernicieuse de la presse révolutionnaire par les déclarations de l'assassin Kanhere, âgé de dix-huit ans : « J'ai lu maints exemples d'oppression dans le *Kesari*, le *Rashtramar*, le *Kal* et autres journaux. Je pensais qu'en tuant un sahib, j'obtiendrais de la justice pour le peuple. » Et le correspondant du *Times* conclut : « La presse a donc la responsabilité des attentats. Dans l'Inde, la fondation d'un périodique ne coûte pas cher ; un profit net de 750 francs par mois paraît princier. Aussi le nombre des journaux augmente-t-il sans cesse... L'effet ne se fait pas seulement sentir dans les villes. A la campagne, les paysans se réunissent le soir autour du maître d'école qui fait la lecture et propage ainsi les calomnies contre le gouvernement, le paysan ayant foi dans tout ce qui est imprimé. »

Presque simultanément, on avait la preuve que de nouvelles tentatives étaient faites pour suborner les régimens indigènes de Calcutta ; le gouvernement observa la plus grande discrétion sur cet incident dont on ne connut que l'arrestation de dix soldats. A la fin de janvier 1910, un inspecteur musulman de la Sûreté était tué en pleine Haute-Cour de Calcutta par un Hindou âgé de dix-neuf ans, qu'une société secrète avait désigné pour faire disparaître dans la victime un témoin gênant trop bien renseigné sur plusieurs affaires de bombes et de pillages à main armée, sur l'organisation et les projets des conspirateurs bengalis. Le vice-roi se servit de cet exemple dans son discours d'inauguration du Conseil impérial, pour annoncer la proposition de mesures énergiques de protection contre l'esprit nouveau. Le procès des accusés de l'affaire Jackson venait en effet de se terminer par des sanctions rigoureuses : trois condamnations à mort, trois à la transportation perpétuelle, une à deux ans de réclusion ; il avait confirmé tout ce que l'on savait

des complicités morales et surtout de la préparation psychologique des agens d'assassinat. Ce sont le plus souvent de pauvres dégénérés, frottés de civilisation occidentale ; ils appartiennent à la classe des instrumens hypnotiques et sont entraînés au meurtre par la suggestion.

A Dacca, où les passions politiques sont surexcitées depuis la « division du Bengale, » l'application de l'ordonnance sur les réunions séditieuses et la dénonciation d'un faux conjuré firent découvrir un complot qui avait ses ramifications au delà de la province, jusqu'à Calcutta et même jusqu'à Rangoon. La police put saisir, avec des fonds, une petite cartoucherie, des armes, des munitions, des formulaires d'explosifs, une volumineuse correspondance qui expliqua l'organisation révolutionnaire dans les deux Bengales. Elle établit aussi la connexité entre cette affaire et les conspirations de Khulna et d'Howrah qui envoyaient devant un tribunal spécial à Calcutta plusieurs dizaines d'Hindous, dont la plupart « riches et bien posés, » sous l'inculpation « d'encouragement à la guerre contre le Roi-Empereur ; » elle donnait enfin la preuve des relations sympathiques entre les révolutionnaires et quelques parlementaires anglais tels que Keir Hardie, sir H. Cotton, Morrell, Mackarnes, qui, trompés par une phraséologie habile, ne leur ménageaient pas les vœux et les conseils. A la fin de l'enquête, en décembre 1910, 44 accusés étaient traduits devant la Haute-Cour pour « excitation à la guerre, réunions séditieuses et dissimulation d'armes en vue de la guerre. »

Toutes ces conspirations n'ont pas arrêté la série des attentats individuels, des *dacoïties* politiques, des tentatives criminelles contre les trains, la fabrication et l'usage des bombes, l'importation clandestine d'armes, les appels enflammés de la presse, les rixes entre Hindous et Musulmans. Pour le prétexte le plus futile, des quartiers de ville en viennent aux mains ; à Calcutta, le 9 décembre, le sacrifice d'une vache par les Musulmans a mis en révolution pendant trois jours le tiers de la ville et causé 100 arrestations pour 6 morts, 300 blessés, 63 admissions à l'hôpital ; à Bombay, le 12 janvier 1911, pendant les fêtes de Mohurrum, la troupe a dû intervenir dans une échauffourée, et les deux partis en présence ont laissé 18 morts et 24 blessés sur le terrain.

La division du Bengale, la séparation des collèges électoraux

maintiennent, en effet, entre les deux grandes communautés de l'Inde, une hostilité permanente qui s'est encore affirmée dans le dernier Congrès national. Cet antagonisme est en outre aggravé par les tendances actuelles de l'hindouisme dont les fidèles se montrent de plus en plus enclins à pratiquer le précepte du *Geeta* sacré : « Tuez, et vous gagnerez le ciel. » De purement politique, le conflit entre les Hindous et les *Mlennchas* (Anglais et Musulmans) est devenu économique avec le swadeshisme, religieux avec la renaissance des traditions brahmaniques. Ce serait le malheur de l'Inde entière, si tous ses mécontens, ses ambitieux et ses réformateurs pouvaient entraîner les masses dans une sorte de croisade contre les Occidentaux. Et sir Francis Younghusband, le vainqueur de Lhassa, discutant les destinées de l'Inde, conclut ainsi : « Il y a peu de chances pour que Gurkhas, Bengalis, Hindous et Mahométans, Sikhs et Pathans vivent ensemble comme un seul troupeau si nous ne sommes pas là pour les garder. Mahrattes se battraient avec les Musulmans pour la suprématie, Gurkhas incursionneraient au Bengale, et les Afghans brocheraient sur le tout. Et même, en supposant réalisé ce rêve de concorde, si les Indiens unis pouvaient résister à une invasion par terre, ils ne seraient pas capables de trouver argent et hommes pour se défendre sur la mer. Dans ce cas, ils seraient obligés de faire appel à la protection d'une puissance étrangère et deviendraient, comme l'Égypte ou le Maroc, une pomme de discorde entre les nations. »

III

Heureusement pour l'Angleterre, les disciples ou les émules de Tilak et de Krishnawarma, unis dans leur haine de la domination britannique, ne sont pas d'accord sur le régime qui doit remplacer la tutelle des Anglais. Hardis pour découdre, ils ne paraissent pas capables de reconstituer. Confédération d'États républicains, théocratie avec les brahmanes, aristocratie avec les zémindars, démagogie avec les babous, ne pourraient être établies qu'après le triomphe d'une insurrection sanglante, la proscription des souverains indigènes, l'écrasement des Musulmans, l'asservissement implacable des parias. Chacune de ces solutions a ses adversaires et ses partisans. Aussi les vice-rois de l'Inde n'ont-ils qu'à pratiquer la formule « : Diviser pour

régner, » qui a préparé la grandeur de l'Angleterre et maintiendra sa domination. Avec les modérés qu'ils peuvent gagner par des concessions opportunes comme l'extension de l'*Indian Councils Act*, avec les souverains indigènes dont le loyalisme est aisé à conserver, avec les Musulmans dont il est facile de garder la reconnaissance intéressée, avec les « castes opprimées » dont ils essaient d'améliorer progressivement la triste condition sociale, les maîtres de l'Inde peuvent compter sur 200 millions d'indigènes que le souci de leur sécurité attache à la domination anglaise et rend hostiles aux nationalistes hindous.

En Indochine, nous sommes en présence d'une situation moins compliquée. Comme dans l'Inde anglaise, le sentiment nationaliste en est le caractère dominant; mais nous ne savons pas encore, comme dans l'Inde, lui faire équilibre avec une coalition de croyances et d'intérêts.

Quand on discute l'avenir de nos conquêtes d'Extrême-Orient, on doit faire abstraction du Cambodge et du Laos qui, dans l'ensemble, ont un rôle négligeable. Notre domination ne dépend que de notre force dans le pays annamite, depuis la pointe de Camaû jusqu'à Moncay. Si nous ne sommes pas solidement établis à Saïgon, Hué, Hanoï; si nous ne sommes pas enracinés dans les cerveaux et les cœurs des Cochinchinois, Tonkinois, habitans de l'Annam central, nous ne conserverons pas les régions secondaires de notre empire indochinois. Or, le nombre est grand, des Annamites qui ne sont pas franchement ralliés au régime français; mais ils n'appartiennent pas à une classe spéciale de la population, comme les babous indiens.

Ils ne sont pas, comme eux, victimes d'une éducation européenne sanctionnée par les diplômes les plus élevés, qui en a fait des ambitieux et des mécontens. Ils n'ont pas comparé les systèmes philosophiques de l'Est et de l'Ouest; ils ne sont pas les champions d'une renaissance religieuse, les avocats d'une réforme sociale. Ils n'ont pas médité sur l'adaptation de la tradition au modernisme; ils ne réclament pas une part dans la direction administrative de l'État, au nom de l'égalité des intelligences et du savoir. Leur nationalisme est plus simpliste : ils n'aiment pas les Français qui ont détruit le pouvoir du Roi et morcelé l'ancien royaume de Gia-Long. Les fils de leur bourgeoisie ne vont pas volontiers en Europe s'initier aux sciences occidentales dont ils n'admirent pas sans réserves les manifes-

tations dans leur pays; mais ils viennent en foule, mêlés aux fils du peuple, prendre part aux examens traditionnels des lettrés pour acquérir les seuls titres qu'ils estiment. Dans l'Inde, la chute du régime anglais n'arrêterait pas les chemins de fer, les bateaux à vapeur; les brahmanes ou les babous maîtres du pouvoir continueraient à développer les manifestations utilitaires de la civilisation occidentale qu'ils adapteraient au nouvel état social. Dans l'Annam, au contraire, le retour à l'indépendance serait aussi le retour « à la barbarie : » les progrès matériels qui sont la marque de notre domination disparaîtraient avec elle sans laisser de regrets.

Ce nationalisme étroit n'est pas exempt de grandeur. Résigné, sinon éteint, avant la guerre de Mandchourie, sauf chez quelques patriotes irréductibles qualifiés « pirates » pour ménager notre amour-propre, les triomphes des Japonais lui ont donné une vigueur nouvelle. Ils croient qu'un des leurs, quelque jour, renouvellera les exploits de Lê Loï et détruira les troupes françaises comme leur grand héros écrasa l'armée du prince Thông. Ils escomptent le succès de complots habilement ourdis, mais toujours trop tôt dévoilés; ils exaltent les hauts faits de leur fameux Dê Tham, témoignage toujours vivant de notre faiblesse; ils s'attachent à faire disparaître la vieille rivalité du Nord et du Sud, cause de leurs divisions et de notre rapide suprématie, et se préparent sans cesse au retour d'un roi vraiment national.

Les Français auraient tort de juger les Annamites sur leurs échantillons habituels : le *boy* sournois et vicieux, la *con gaï* frivole et cupide, le mandarin soumis, l'interprète servile. En réalité, l'âme indigène nous est fermée; sa passivité apparente révélera tôt ou tard une ténacité, une audace, une férocité que nous sommes loin de soupçonner. Ne nous hâtons pas davantage d'escompter les effets stérilisans de notre scepticisme railleur, que les Annamites européanisés croient élégant d'adopter.

Le paysan qui patauge derrière ses buffles dans sa rizière, le coolie qui trottine sur les digues en fléchissant sous le poids de son fardeau, le scribe qui épelle sa laborieuse copie, le métayer des « concessions, » le boutiquier dans son échoppe, le mandarin sans revenus et sans pouvoir, pensent aux impôts croissans, aux perquisitions toujours menaçantes, au formalisme coûteux, à la

licence des mœurs, au mépris des traditions, que les Français ont amenés avec eux. Ils comptent qu'un roi de pure race, dont les étrangers n'environneraient pas le trône, qu'il soit l'Ham-Nghi captif en Algérie, où le Cuong Dê réfugié au Japon, rétablirait les anciens usages, supprimerait les gens de finance et de loi si durs au pauvre monde, les *bàlón* arrogantes et les interprètes vénaux. Et plus d'un regrette alors de n'avoir pas scrupuleusement exécuté, en 1885, les prescriptions de Tu-Duc : « ... Si les Français ont pu venir jusqu'ici ; s'ils ont pu reconnaître nos routes, nos fleuves, nos montagnes, tout ce qui se passe dans notre royaume, c'est uniquement grâce aux chrétiens et à leurs prêtres. Par conséquent, si nous ne les tuons pas tous, nous ne parviendrons jamais à nous débarrasser des barbares d'Occident. Dès que nous commençons à bouger, les chrétiens préviennent les envahisseurs, et nous n'avons pas achevé nos préparatifs qu'ils arrivent pour nous détruire. C'est pourquoi tout le monde doit se mettre à l'œuvre et achever l'extermination des chrétiens. Si ce but est atteint, les Français seront réduits à l'immobilité complète, de même qu'un crabe à qui l'on a cassé toutes les pattes ne peut plus bouger. »

Dans l'Inde, les Musulmans ne sont pas, au point de vue de la race, plus homogènes que les Hindous; mais ils sont unis par une croyance qui possède une extraordinaire puissance de liaison. Ils forment un bloc bien compact, que les Anglais ont eu l'art d'opposer comme une digue aux ambitions politiques des Hindous. Dans l'Indochine, l'unité ethnographique des Annamites est indiscutable ; mais la conversion à la religion catholique dresse en face de la masse dite bouddhiste un groupe dissident qui comprend aujourd'hui un dixième de la population. Comme religion, le bouddhisme indigène est inerte ; il n'est pas, comme l'hindouisme, un signe de ralliement religieux contre l'étranger ; mais tout Annamite quittant le bouddhisme se déclare implicitement partisan des Français dont il va partager la foi. La différence des mœurs et des institutions sociales rend ces conversions plus faciles que dans l'Inde. L'Annamite converti ne perd pas sa caste puisque, dans son pays, il n'y a d'autres distinctions de classes que celles qui résultent des fonctions officielles, obtenues en principe par des grades universitaires accessibles à tous. Il ne sera donc pas renié par sa famille ou ses amis ; le lien sentimental qui l'at-

tache aux ancêtres, et qui est si fort, ne sera pas brisé. Tandis que, dans l'Inde, les déclassés, les parias presque seuls vont au christianisme, en pays annamite les conversions attirent chez nos missionnaires les lettrés et les ignorans, les riches et les pauvres, les coolies et les mandarins. L'antagonisme entre Annamites chrétiens et non-chrétiens est donc exclusivement politique ; il n'a aucun caractère religieux.

Cette distinction est importante. Elle doit nous permettre d'opposer les catholiques annamites aux nationalistes indochinois, comme les Anglais dans l'Inde opposent les Musulmans aux Hindous. On méconnaîtrait gravement les premiers élémens du problème de notre avenir colonial en négligeant, sous un vague prétexte de neutralité religieuse, d'utiliser la force de résistance que nous possédons dans les sympathies naturelles des Annamites convertis. Par le souvenir des persécutions passées, la certitude des spoliations et des massacres qui les attendent si le parti de l'indépendance triomphe, ils sont nos partisans intéressés. En célébrant officiellement la supériorité du bouddhisme et de la morale de Confucius sur la morale et les dogmes chrétiens, en dédaignant nos missionnaires et en méprisant leurs efforts, nous ne gagnerons pas le respect et l'affection d'un seul indigène hostile, et nous perdrons la confiance de nos cliens. Dans l'Inde, au contraire, les égards que les Anglais témoignent aux Musulmans, par justice et par intérêt politiques, ne sont pas incompatibles avec une rigoureuse neutralité envers l'hindouisme sur le terrain religieux, ni avec une bienveillance discrète à l'égard des missions chrétiennes de diverses confessions qui peuvent, avec le temps, leur assurer l'appui de 50 millions de parias.

Mais, si nous avons le tort de considérer comme inutile et négligeable la sympathie effective d'un million de catholiques annamites, nous ne l'avons pas remplacée par un groupement puissant d'indigènes intéressés matériellement et moralement à la durée de notre domination. L'optimisme officiel escompte le loyalisme des budgétivores qui se partagent quelques bribes de budgets copieux : les plantons, les secrétaires, les télégraphistes, les employés des chemins de fer et des administrations provinciales, les retraités des services civils et militaires, les instituteurs et les infirmiers. Sans doute, leur nombre est imposant, mais leurs traitemens sont trop modiques pour que la cupidité

seule les attache au régime actuel. Dans l'Inde anglaise, outre la foule des emplois dans le service provincial, les indigènes peuvent prétendre aux fonctions les plus hautes : un sixième des places leur est réservé dans le Service civil indien, qui est le grand état-major général de l'administration ; comme inspecteurs, magistrats, chefs de district, conseillers, ils ont des appointemens dignes de leur situation sociale qui est supérieure à celle qu'ils trouveraient dans un bouleversement, dignes aussi de la nation qui les emploie et qui peut compter sur eux. Chez nous, leur situation matérielle ne dépasse jamais les 6 000 francs annuels de quelques privilégiés. Nous sommes plus parcimonieux encore dans la considération morale que nous leur accordons : il suffit d'avoir séjourné quelque temps en Indochine pour savoir combien est volontairement faible notre action sur le tout-puissant levier de la vanité annamite. Ainsi, la domination française n'est pas étayée par l'amour-propre et l'intérêt qui sont, dans une colonie, les facteurs les plus importans de la stabilité politique ; et M. Klobukowsky, comme ses prédécesseurs, ne parviendra pas, à coups de circulaires, à modifier chez nos compatriotes leur mentalité de conquérans établis en maîtres dans un pays taillable et corvéable à merci.

Notre conquête, d'ailleurs, est trop récente encore pour que les théoriciens de l'enseignement à outrance aient pu nous faire tout le mal qu'ils ont rêvé d'accomplir. La diffusion irréfléchie de l'instruction livresque est, en effet, la cause principale de l'*Indian Unrest ;* elle a créé dans l'Inde la classe dangereuse des babous turbulens, demi-savans comparables aux déclassés de chez nous, aux anarchistes russes, à qui une révolution peut seule donner l'occasion d'utiliser leur savoir et de satisfaire leur ambition. Pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer, nous n'avons pas été trompés par le mirage de l'enseignement obligatoire du français, des Facultés d'enseignement supérieur. Sous la pression de l'opinion publique, éclairée à temps par les avis d'hommes expérimentés, notre système d'écoles cantonales, d'écoles provinciales avec l'Université indochinoise pour couronnement est, malgré ses nombreuses imperfections, conçu dans un sens utilitaire et pratique. En outre, le privilège des avocats-défenseurs, récemment aboli, réservant les joutes judiciaires à un nombre restreint de Français, a rendu les Annamites insensibles aux diplômes métropolitains des

Facultés de droit. L'Indochine se trouve donc privée de cette corporation des avocats indigènes que les Anglais considèrent comme la cause principale du désordre indien. Nous n'avons pas à la regretter. Nous devons, au contraire, demander à notre enseignement la formation d'hommes laborieux qui deviendront, d'après leurs aptitudes particulières, d'adroits contremaîtres, de bons agronomes, d'habiles entrepreneurs, d'honnêtes commerçans, d'actifs industriels. Le pays annamite en a grand besoin, et la colonisation française ne saurait s'en passer : de nombreuses années s'écouleront avant que les intérêts coalisés des producteurs et des consommateurs indigènes provoquent un swadeshisme indochinois contre lequel nous avons le temps de prendre nos précautions. Laissons le soin de la formation littéraire et philosophique aux *thày giáo* traditionnels, aux Frères et aux missionnaires français ou espagnols : ils s'en acquittent bien mieux que les apôtres d'une éthique d'exportation.

L'Angleterre a ouvert toutes grandes les portes de ses Universités aux étudians hindous. Ils s'y sont précipités, ont conquis tous les diplômes, et, s'estimant aussi savans que leurs maîtres, ont voulu comme eux diriger les affaires publiques de l'Inde. L'Annamite de chez nous n'a pas, actuellement, les mêmes ambitions. Sa conception de l'autorité résulte encore du régime politique, plusieurs fois séculaire, aboli par notre domination. Le royaume d'Annam était une démocratie égalitaire gouvernée par un souverain absolu : ni caste sacerdotale, ni aristocratie héréditaire ne séparaient le monarque du Tiers-État ; les fonctions publiques étaient exercées par les lauréats des concours littéraires, et le plus pauvre fils d'artisan pouvait prétendre aux plus hautes dignités. L'indigène a donc conservé, avec le respect théorique du pouvoir suprême, l'amour des situations officielles et la passion du mandarinat. Les prescriptions de nos derniers gouverneurs généraux sur la décentralisation administrative, le rétablissement des anciennes attributions, l'utilisation des Annamites dans les cadres européens du service civil, seraient habiles et bienfaisantes, si des circulaires suffisaient pour vaincre les préventions de la routine et l'orgueil des fonctionnaires français.

L'ambition de l'Annamite ne demande, pour être satisfaite, qu'un emploi hiérarchisé de l'État. Il ne comprend pas nos subtilités sur le législatif, l'exécutif et le judiciaire, et ne souhaite pas de détenir, comme représentant du peuple, une partie

de l'autorité. L'organisation de conseils élus, dont les membres se partagent les responsabilités et les profits du pouvoir, nécessaire dans l'Inde, serait chez nous inutile et prématurée. Dans ce rôle de conseiller, l'Annamite n'aurait pas son libre arbitre. Il serait toujours dominé par son esprit de soumission au gouvernement. On peut en faire l'observation pendant les séances du Conseil colonial de Cochinchine où les membres indigènes, sauf quelques honorables exceptions, montrent bien qu'une expérience de vingt-cinq ans ne les a pas encore préparés au régime parlementaire. D'ailleurs, l'application du système électoral aux nominations des chefs de canton, des conseillers d'arrondissement et des conseillers coloniaux n'a pas produit, dans notre colonie, des résultats qu'il serait sage de généraliser.

La création d'assemblées où l'élément autochtone aurait le droit de critique et de discussion serait jugée, dans les pays encore soumis au régime du protectorat, comme une atteinte regrettable au principe même de l'autorité. Celle du roi, père et mère de ses sujets, est déjà trop réduite par nos empiétemens successifs pour que les Annamites nous soient reconnaissans de ce qui leur paraîtrait être une diminution nouvelle. Il ne reste plus grand'chose, en effet, des pouvoirs royaux tels qu'ils ont été définis par le traité de Hué. Nous sommes peu à peu arrivés à détacher administrativement le Tonkin de l'Annam où le souverain ne conserve plus qu'une apparence d'autorité. Quand Thanh Taï fut déposé, dans les conditions que l'on sait, on songea même à profiter de l'occasion pour supprimer tout à fait la fiction royale et décréter l'annexion complète de l'État protégé. Mais l'opération s'annonça si grosse de conséquences que le projet ne fut pas exécuté. Le loyalisme monarchique de la population s'était affirmé trop nettement pour être dédaigné. D'ailleurs, les Annamites avaient apprécié la folie du roi comme un châtiment du ciel, une juste conséquence de ses violations des rites et de ses scandaleuses exhibitions de Saïgon et de Hanoï. Cependant la sage application du protectorat, dont nous avons en Tunisie un exemple convaincant, faciliterait notre tâche en ôtant au nationalisme indigène les motifs de subsister. Il faudrait, tout d'abord, que nos « *éducations de princes* » ne fussent plus dirigées par une pédagogie d'opérette. Les innovations administratives, les exigences fiscales qui sont indispensables pour la régénération de l'Indochine seraient

alors acceptées sans peine par les populations, si elles étaient ordonnées par leur souverain légitime, agissant, d'après nos conseils, dans une connaissance raisonnée de ses droits et de ses devoirs.

C'est ainsi que les Anglais comprennent leur rôle dans les États semi-indépendans de l'Inde. Ils ne pensent pas à les absorber dans leurs possessions directes, car ils ont éprouvé les bienfaits d'un système qui leur assure à peu de frais le concours fidèle de 75 millions d'Indiens. Ils prévoient au contraire son développement au profit des familles déchues dont ils se ménagent ainsi la reconnaissante affection. Nous en trouvons un exemple dans la reconstitution partielle de l'État de Bénarès, décrétée en décembre 1910, et qui rend à Sir Prabu Narayen Singh, avec le titre et les prérogatives d'Altesse héréditaire et de chef souverain, un fief de 1 400 kilomètres carrés, habité par 362 000 sujets, enlevé à sa maison par droit de conquête en 1794. Nous aurions avantage à les imiter, au lieu de pratiquer une administration directe dont les plus visibles résultats sont les exigences tatillonnes, le froissement constant des caractères et des mœurs, le témoignage permanent de la sujétion, et qui multiplie néanmoins les abus qu'elle prétend supprimer.

Mais la confiance dans l'attachement intéressé des populations et des princes indigènes n'empêche pas les Anglais d'accroître sans cesse leur force matérielle, et de la préparer avec soin à donner en toute occasion son rendement maximum. Ils voient sans murmurer leurs dépenses militaires dans l'Inde passer de 375 millions en 1900 à 498 millions en 1906 (1); ils approuvent sans les discuter les réformes de lord Kitchener qui brave toutes les routines et laisse à son départ, en 1910, deux armées solides, prêtes à toutes les éventualités, où l'élément indigène a vu si bien améliorer son sort que les tentatives de désaffection, faites par les agens des nationalistes, seront pratiquement sans effet. C'est ainsi que les soldes et les retraites ont été augmentées, le prestige de l'officier indien accru ; l'*Imperial Cadet Corps* fondé par lord Curzon attire les fils de grandes familles qui ne trouvent pas assez brillantes les situations honorables et suffisamment rétribuées des capitaines et lieutenans de la *Native Army*. En Indochine, au contraire, soit par lassi-

(1) Budget indien pour 1909-1910 : Recettes 1 843 772 500 francs, en diminution de 95 257 500 francs ; dépenses 1 838 000 000 fr., en augmentation de 12 042 500 fr. sur l'année précédente.

tude d'efforts disproportionnés à nos moyens, soit par naïve confiance en des parchemins fragiles, nous supprimons en trois ans le tiers de nos effectifs, nous évacuons des postes, nous laissons de vastes régions sans troupes régulières. Nous refusons à nos tirailleurs le stimulant de l'ambition honnête, nous abolissons les prérogatives morales qu'ils devaient à leurs anciens rois, nous chicanons sur leur solde, nous les abandonnons, sans force de résistance intéressée, à toutes les suggestions perfides. Et comme si ces imprudences n'accentuaient pas assez notre faiblesse, nous voulons encore réaliser sur nos dépenses militaires une misérable économie de trois millions et demi, goutte d'eau dans les 140 millions du Budget général et des budgets locaux.

Certes, les signes de désaffection, les apparences de révolte prochaine sont plus visibles et plus impressionnans dans l'Inde Anglaise que chez nous. Le nationalisme y est plus actif et plus menaçant, mais l'art de gouverner y est plus parfait. Appuyée sur un corps de fonctionnaires éminens, sur des institutions dont la sagesse corrige le libéralisme parfois excessif, sur une politique d'habile équilibre entre des races et des croyances ennemies, sur des intérêts considérables et passionnément conservateurs, sur une armée nombreuse, satisfaite et bien entraînée, l'Angleterre peut attendre sans crainte l'orage des ambitions et des rêves hindouistes. Nous arriverons à la même conclusion pour notre empire indo-chinois si nos administrateurs et nos magistrats ne sont pas inférieurs à ceux de l'Indian Civil Service; si nous traitons nos catholiques comme les Anglais traitent leurs Musulmans ; si nous donnons aux indigènes des situations administratives en rapport avec leurs aptitudes, leurs traditions et leur vanité ; si nous restaurons le prestige royal et si nous l'utilisons avec adresse, enfin si notre force matérielle est représentée par une armée solide et non par quelques troupes au rabais. Ces conditions signifient, en résumé, qu'un changement radical de notre politique indochinoise est nécessaire. Il n'est pas encore trop tard pour le tenter. La richesse et l'honneur de la France sont intéressés à la prompte exécution d'un programme hardiment réformateur.

PIERRE KHORAT.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS D'UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE CANOVA

Canova, par VITTORIO MALAMANI, un vol. in-4°, illustré. Milan, librairie Hœpli, 1911.

Tous les visiteurs du musée Brera, à Milan, doivent avoir gardé le souvenir plus ou moins précis d'une grande statue de bronze qui les a accueillis dès leur entrée dans la cour du musée : mais peut-être plus d'un parmi eux, malgré la lettre initiale N et les quatre aigles qui décorent le socle de la statue, ne l'a-t-il regardée que négligemment, sans soupçonner qu'il avait devant soi l'un des portraits les plus authentiques de Napoléon Ier? Et comment en vérité pourrions-nous, sans l'assistance de notre *Bædeker*, songer à reconnaître le vainqueur de Rivoli dans cette figure absolument nue d'un jeune héros antique au torse puissant sur de longues jambes d'Apollon Olympien, tenant de l'une de ses mains une petite boule surmontée d'un génie ailé, tandis que son autre main s'appuie indolemment sur une très haute tige qu'on croirait destinée à porter un flambeau? La tête elle-même, au premier abord, avec l'harmonie toute classique de ses lignes, ne rappelle que d'assez loin les traits que nous avons l'habitude d'admirer dans la plupart des représentations contemporaines de Napoléon; et c'est seulement après un examen prolongé que nous finissons par y découvrir une ressemblance, pour ainsi dire, plus intime et plus « spirituelle » que dans aucun autre des portraits que nous connaissions, le rayonnement symbolique d'une âme plus profondément pareille à

celle que devait exprimer le visage de l'illustre modèle. Ce mélange saisissant de force juvénile et de mûre pensée, cette volonté qui semble se traduire aussitôt en une séduction quasi féminine, oui, tel était sûrement le visage de l'homme extraordinaire que fait revivre devant nous la statue milanaise, sauf pour son aspect véritable à ne pouvoir être saisi, en son temps, que d'un petit nombre d'observateurs familiers, accoutumés à dépouiller toute face humaine des vaines et trompeuses apparences de son enveloppe extérieure! Et il n'y a pas ensuite jusqu'aux formes nues du tronc et des membres du héros de bronze qui, dans leur robustesse agile et légère, ne nous apparaissent imprégnées d'une signification éminemment « napoléonienne, » nous révélant, dans le corps du jeune Bonaparte, un certain élément de beauté immortelle dont la présence aura simplement échappé au regard, plus distrait ou moins pénétrant, de Louis David et de ses élèves. Si bien qu'à tous ceux qui ont eu le privilège de la contempler avec la curiosité et le soin qu'elle mérite, la statue de la cour du musée Brera offre une image de Napoléon en comparaison de laquelle tout le reste de ses portraits ne leur fait plus l'effet que d'ébauches incomplètes ou superficielles, une image qui pour toujours s'implante dans leurs yeux et dans leur mémoire, et parfois même les conduit à s'étonner que des artistes se soient trouvés pour vouloir recouvrir d'un costume, forcément un peu « bourgeois » et médiocre, une figure dont les moindres contours resplendissaient d'une vie presque surnaturelle.

Cette statue est l'œuvre, — le chef-d'œuvre, — d'un sculpteur italien aujourd'hui trop dédaigné après s'être acquis autrefois, dans l'Europe entière, une gloire sans égale. C'est en 1808 que le prince Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, a commandé à Antonio Canova, pour l'une des places publiques de Milan, la réduction en bronze d'une statue colossale en marbre de son beau-père Napoléon, sculptée par le maître vénitien dans son atélier de Rome, et qui, elle, — moins heureuse que son admirable copie milanaise, — s'ennuie maintenant au fond d'un banal et froid vestibule, dans le palais des descendans du duc de Wellington. Encore Wellington et ses héritiers ne se sont-ils pas montrés aussi impitoyables pour ce portrait de marbre que l'Empereur lui-même, lorsqu'en 1811 Canova le lui a envoyé à Paris, sur sa demande, pour être solennellement exposé au Louvre : car, au lieu du poste d'honneur qui d'abord lui avait été réservé, ce fut Napoléon qui le condamna à rester emprisonné derrière un rideau, dans les magasins du musée, d'où le pauvre colosse

ne devait plus sortir jusqu'au jour où le gouvernement de la Restauration, ravi de pouvoir s'en débarrasser, allait en faire présent au triomphateur de Waterloo (1). Bien plus : ordre fut donné au vice-roi d'Italie d'enfouir aussi dans une cave la réduction en bronze de Milan, exhumée seulement un demi-siècle plus tard. Et que si l'on me demandait, après cela, quel motif a pu amener Napoléon à traiter avec tant de rigueur un chef-d'œuvre dont il avait pleinement approuvé le projet, et dont l'auteur était à ses yeux un second Phidias, je répondrais que le silence des documens contemporains laisse le champ libre, là-dessus, à toutes les conjectures : soit que l'Empereur, à la veille de sa lutte décisive contre la Russie, ait craint de mécontenter l'opinion européenne par l'exhibition d'un portrait où l'on risquait de découvrir une secrète intention d'apothéose; ou bien encore qu'il ait voulu ménager les sentimens hostiles des artistes français à l'endroit de leur fameux rival italien; ou peut-être enfin que le grand homme ait eu conscience, à cette heure de sa vie, d'une certaine déchéance momentanée de son génie qui ne lui permettait plus de se reconnaître dans le jeune dieu jailli, naguère, du ciseau enflammé d'Antonio Canova ?

Mais il ne faut pas que la fin mélancolique de l'histoire de l'un des plus beaux portraits de Napoléon nous fasse oublier les chapitres précédens de cette histoire, telle que vient de la reconstituer, avec une patience et une érudition exemplaires, le récent biographe italien de Canova. Avant de s'en aller en exil dans un sombre palais des bords de la Tamise, la statue colossale de l'Empereur a fourni à l'artiste l'occasion d'avoir avec son modèle de longs entretiens dont chacun lui a permis d'enrichir d'élémens nouveaux la magnifique image qu'il allait nous léguer de la personne corporelle et morale de Napoléon. Et bien que le récit de cet épisode ne forme, naturellement, qu'une petite partie du gros livre de M. Vittorio Malamani, si puissant est le prestige exercé sur nous par la figure de l'empereur que, cette fois encore, la voici qui domine pour nous l'ouvrage tout entier, rejetant à l'arrière-plan de notre attention maintes autres figures mémorables que nous voyons défiler tour à tour dans l'atelier du maître vénitien, depuis des papes et des rois, et des poètes et des hommes d'État, jusqu'à cette belle Pauline Borghèse qui, encouragée peut-être par

(1) La petite boule que porte dans sa main la statue de Napoléon avait, naturellement, pour objet de signifier le monde; et comme un jour le duc de Wellington, en présence du sculpteur, s'étonnait de ce que celui-ci l'eût faite si petite : « C'est, — répondit spirituellement Canova, — que l'Angleterre ne s'y trouvait pas comprise ! »

l'exemple de son illustre frère, a voulu comparaître sans voiles devant la postérité, délicieusement « moderne » et « parisienne » sous son rôle emprunté de *Vénus Victorieuse !*

Antonio Canova était âgé de quarante ans, et commençait déjà à régner sans rival dans l'art italien de son temps lorsque, le 6 août 1797, il entra pour la première fois en rapports avec le futur empereur. Il était né dans un village des environs de Venise, d'une humble famille de paysans; et sa rapide fortune avait eu comme point de départ un *Lion de Saint Marc* qu'il avait sculpté dans une motte de beurre, pour décorer la table d'un dîner dans la villa d'un sénateur vénitien, — début auquel l'on serait tenté d'attribuer une portée presque symbolique si l'on ne se rappelait qu'à la mollesse, vraiment un peu « beurrée, » d'un trop grand nombre des gracieuses productions du sculpteur, s'est plus d'une fois substituée, dans son art, la simple et virile beauté de figures du genre du *Napoléon* milanais ou des admirables *lions couchés* du monument funéraire du pape Clément XIII (1). Après quelques années d'assez médiocres études à Venise, le jeune Antonio était venu en 1780 s'installer à Rome, où devait désormais s'écouler toute sa carrière : mais il n'en avait pas moins obtenu, tous les ans, une subvention du gouvernement vénitien, jusqu'au moment où la nouvelle municipalité jacobine, succédant au vénérable Sénat de la Sérénissime République défunte, avait jugé inutile de continuer à protéger le luxe, tout « aristocratique, » de la création de belles œuvres d'art ; et c'est précisément à propos de cette perte de sa pension que Canova eut la surprise de recevoir une lettre déjà tout aimable de l'homme en qui il n'avait vu, jusque-là, que le meurtrier de sa chère patrie. De Milan, le 19 thermidor an V, le jeune chef de l'armée d'Italie lui écrivait :

J'apprends, monsieur, par un de vos amis, que vous êtes privé de la pension dont vous jouissiez à Venise. La République française fait un cas particulier des grands talens qui vous distinguent. Artiste célèbre, vous avez un droit particulier à la protection de l'armée d'Italie. Je viens de

(1) Encore n'en demeure-t-il pas moins certain que tous les efforts de M. Malamani auront beaucoup de peine à nous faire comprendre la célébrité prodigieuse qui, pendant un demi-siècle, s'est attachée dans l'Europe entière au nom de Canova. Combien par exemple, l'œuvre du Bernin, — telle que nous l'a excellemment rappelée, ces jours-ci, une savante étude de M. Paul Alfassa dans la *Revue de l'art ancien et moderne*, — combien cette œuvre même nous apparaît supérieure en véritable vie et beauté artistique au « classicisme » langoureux et timide d'un sculpteur qui croyait ingénument continuer Phidias en imitant la *Vénus de Médicis* et l'*Apollon du Belvédère !*

donner l'ordre que votre pension vous soit exactement payée, et je vous prie de me faire savoir si cet ordre n'est point exécuté, et de croire au plaisir que j'ai de faire quelque chose qui vous soit utile. — BONAPARTE.

Mais cinq années devaient se passer encore avant que Canova fut admis à connaître personnellement son glorieux admirateur. Celui-ci, du reste, à la date de cette première lettre, n'avait guère eu l'occasion d'apprécier par soi-même les « grands talens » d'un artiste dont la renommée seule était parvenue jusqu'à lui; et ce n'est sans doute que durant l'été de 1802 que l'œuvre du sculpteur s'est vraiment révélée à lui, sous les espèces de ces deux groupes de *Psyché et l'Amour* qui, aujourd'hui encore, représentent pour nous au Louvre l'art du maître vénitien, — aussi fidèlement admirés des visiteurs du dimanche qu'ils sont désormais dédaignés du public, plus « raffiné, » des jours de semaine. Les deux groupes, en effet, avaient été rapportés de Rome par le général Murat, qui les avait somptueusement installés dans sa maison de Villiers; et à peine Napoléon les eut-il aperçus, qu'aussitôt le désir lui vint de s'attacher, en qualité de « sculpteur ordinaire, » l'auteur de compositions où il croyait retrouver la plus pure fleur du génie antique. Au début de septembre 1802, Canova apprit de l'ambassadeur français à Rome, François Cacault, que le Premier Consul voulait bien l'appeler à Paris, afin d'y exécuter à la fois son buste et sa statue. Le pauvre Canova eut beau, à l'extrême étonnement du diplomate, essayer par tous les moyens de se dérober à cet honneur imprévu, qu'il considérait comme incompatible avec ses sentimens de patriote vénitien : force lui fut d'obéir à la volonté formelle de son maître, le pape Pie VII, et d'accepter enfin une tâche qui devait, d'ailleurs, lui être payée avec une libéralité toute princière, 120 000 francs et le remboursement de tous les frais du voyage.

Arrivé dès la fin de septembre à Paris, où un luxueux appartement lui était préparé chez le nonce Caprara, il fut sur-le-champ présenté au Premier Consul, qui l'accueillit avec une faveur des plus marquées. Dans une lettre écrite au sortir de cette entrevue, Canova ne pouvait s'empêcher de reconnaître que le tyran abhorré avait « une tête antique : » déjà le charme tout-puissant de son modèle commençait à agir sur lui. Et ce fut bien autre chose encore lorsque, durant les cinq séances qui lui furent accordées pendant le mois d'octobre, il eut pleinement le loisir d'étudier et la vivante beauté de cette « tête antique » qui posait devant lui et la richesse merveilleuse du génie qu'il y voyait reflété. Ses lettres d'alors, malheureusement, sont loin d'offrir

pour nous le même intérêt que le journal intime où, huit ans plus tard, il notera tout le détail de ses entretiens avec l'empereur. Nous y découvrons cependant que Napoléon, dès ce moment, ne lui a pas ménagé les témoignages d'une sympathie qui s'adressait en lui à l'homme intelligent et bon autant qu'à l'artiste. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, par exemple, le sculpteur s'est senti assez à l'aise auprès de son modèle pour ne pas craindre de lui exposer franchement les vœux qu'il formait pour la délivrance de sa patrie, et est même parvenu à obtenir pour elle l'allégement de certaines servitudes. Souvent aussi il a eu l'occasion d'assister à des scènes intimes qui lui prouvaient à quel point Joséphine continuait de posséder la tendre affection de son mari : ce dernier ne pouvait la voir entrer dans la chambre où avaient lieu les séances sans l'attirer à soi et la combler de caresses. Mais surtout, Napoléon ne se fatiguait pas d'insister pour que le sculpteur consentît à se fixer désormais en France, où il voulait lui confier la direction des musées nationaux, et créer pour lui une sorte de surintendance ou de ministère des arts, — sans que, toutefois, ses offres et promesses les plus tentantes réussissent à ébranler, chez l'ardent patriote, la résolution de reprendre au plus tôt le chemin de l'Italie.

C'est vers le milieu de novembre que Canova eut la joie de pouvoir mettre la dernière main à une grande maquette en plâtre du buste projeté, conservée aujourd'hui à Possagno, — le village natal du maître, — et dont la comparaison avec les portraits ultérieurs qu'il en a tirés aurait de quoi nous fournir une très précieuse leçon d'interprétation artistique. Impossible d'imaginer une figure plus parfaitement vraie et, dirais-je volontiers, « journalière » que ce buste original où nous avons l'impression de percevoir jusqu'au battement des paupières, jusqu'au frémissement continu des fines lèvres et des ailes du nez. Avec le désordre amusant des cheveux, — qu'un baiser de Joséphine, peut-être, vient d'emmêler au hasard sur la massive paroi du front, — avec l'ombre légère d'un récent sourire s'attardant encore aux coins de la bouche, avec l'inclinaison abandonnée du cou qu'enserrent les tours nombreux de la cravate, sous le haut collet ouvert de l'uniforme, voilà évidemment le Premier Consul tel que l'a vu Canova dans l'instant même où il s'est arrêté de façonner son plâtre ! Mais nous n'avons là qu'un aspect particulier d'un visage infiniment mobile et divers : tandis que déjà le buste en marbre du Palais Pitti, immédiatement dérivé de ce plâtre d'après nature, s'efforce de donner aux traits une réalité plus profonde et plus durable, en les dégageant

de tout ce que le sculpteur, au début, avait été contraint d'y introduire de trop « momentané. » Chacun des détails du buste primitif s'y retrouve, mais comme rehaussé et mis en valeur, pénétré d'une expression et d'une vie plus intenses. Ce que l'étude d'après nature nous laissait simplement deviner, nous le lisons maintenant avec une clarté, une évidence et une beauté supérieures : sous le jeune Corse énergique et nerveux qui nous était d'abord apparu, nous découvrons le Premier Consul. Et c'est par un autre procédé analogue d'approfondissement toujours scrupuleux et fidèle que l'artiste, dans la grande statue de Londres et dans sa réduction milanaise, substituera à cette image d'un grand homme celle d'un héros, dépouillant plus complètement encore de toutes ses nuances passagères et accidentelles le visage authentique de Napoléon, — comme si le buste d'après nature n'eût été pour lui que le premier « brouillon » de la traduction d'un texte dont, à présent enfin, il serait parvenu à nous restituer le véritable sens.

La maquette achevée, Canova s'empressa de solliciter son audience de congé. Il l'obtint en compagnie d'un ambassadeur envoyé auprès de Bonaparte par le bey de Tunis; et tout d'abord le Consul, s'adressant à ce dernier par l'entremise d'un interprète, le chargea de faire savoir à son maître le « vif intérêt qu'il portait aux esclaves de religion chrétienne. » Puis, se retournant vers le sculpteur : « Ne manquez pas, lui dit-il, de saluer pour moi le Saint-Père, et de lui rapporter que vous m'avez entendu recommander la liberté des chrétiens ! »

Mais il me tarde d'arriver à ce second séjour à Paris pendant lequel, comme je l'ai dit, Antonio Canova a eu l'excellente pensée d'écrire pour nous, chaque soir, la relation détaillée de ses entrevues avec Napoléon. Celui-ci, depuis les séances de l'automne de 1802, n'avait point cessé d'admirer passionnément l'art du moderne Phidias, ni de se rappeler son ancien désir de l'avoir près de soi aussi bien pour exécuter ses effigies officielles que pour l'assister dans son rôle de protecteur des arts. Longtemps absorbé par les soucis de la guerre, l'un de ses premiers soins après le traité de Vienne fut d'appeler de nouveau à Paris le maître vénitien. « Le cas particulier que Sa Majesté fait de vos talens supérieurs et de vos connaissances dans tous les arts qui dépendent du dessin, — écrivait à Canova, d'Amsterdam, le 22 août 1810, le comte Pierre Daru, — lui a fait penser que vos avis pourraient contribuer puissamment à porter vers la perfection les

travaux d'art qu'Elle fait exécuter, et qui doivent perpétuer la splendeur de son règne. Ce nouvel emploi de vos lumières ne nuirait en rien à l'exercice de l'art que vous pratiquez avec tant de distinction; et je ne doute pas que les dispositions dans lesquelles se trouve Sa Majesté de vous attacher à sa personne, en vous fixant dans la capitale de l'Empire, ne vous touchent sensiblement. »

La vérité est que ces « dispositions » du tout-puissant Empereur eurent pour effet d'épouvanter le pauvre Canova, ainsi que nous le prouve assez clairement sa réponse affolée à la lettre de Daru. « Sa Majesté, y écrivait-il, peut me commander de consacrer à son service exclusif tout le reste de mes jours: j'obéirai, car ma vie lui appartient. Mais Elle ne saurait, sans contredire son cœur magnanime et sans violer la splendeur de son nom, Elle ne saurait, dis-je, vouloir vraiment que je renonce à moi-même, à mon art, à ma gloire. Si seulement mes travaux ont mérité d'obtenir d'Elle un gracieux égard, Elle daignera consentir à me laisser dans ma pacifique retraite, en songeant que cette retraite m'est indispensable pour me rendre moins indigne de sa protection. » Et peut-être cet homme d'un cœur doux et timide aurait-il trouvé le courage de résister jusqu'au bout à la volonté du vainqueur de l'Europe, sans l'énergique pression exercée sur lui par tous ses confrères de Rome et de Florence, désireux d'exploiter à leur propre profit l'influence de leur glorieux ami auprès de l'Empereur. Il y eut là une petite comédie des plus amusantes, un véritable complot organisé pour forcer Canova à accepter une invitation que lui rendait plus pénible encore le souvenir de la conduite récente de Napoléon à l'égard de son vénéré maître, le pape Pie VII. Du moins l'artiste réussit-il à obtenir de n'être appelé en France que pour exécuter le portrait de la nouvelle impératrice, avec pleine permission pour lui de revenir à Rome dès que les séances de pose seraient terminées.

Le « journal » qu'il a consacré au récit de ces séances a été publié pour la première fois en 1865, par un érudit de la petite ville de Bassano, dans un de ces recueils collectifs que les lettrés italiens ont coutume d'offrir à un jeune couple ami, comme cadeaux de noces. J'ignore si quelqu'un, chez nous, s'est jamais avisé de le traduire: mais à coup sûr ce document mériterait d'être mieux connu, car peu d'écrits contemporains nous apportent aujourd'hui un écho plus vivant de la conversation familière de Napoléon. Non seulement Canova s'y est évidemment efforcé de reproduire jusque dans leurs moindres nuances les paroles qu'il recueillait de la bouche de l'Empe-

reur : nous devinons encore que toujours, au cours des séances, il s'est ingénié à tourner l'entretien sur des sujets qui lui permissent d'explorer en toute manière les sentimens et les idées de son illustre interlocuteur. Nous possédons ainsi, grâce à lui, des renseignemens biographiques dont l'équivalent ne se retrouve pour nous que dans certains chapitres du *Mémorial de Sainte-Hélène;* et rien n'est plus intéressant que de voir, par exemple, l'ardente curiosité avec laquelle Napoléon, au plus fort de sa puissance, se préoccupe de telles questions d'art, de littérature, ou d'histoire qui l'attireront de nouveau, six années plus tard, pendant les loisirs de sa captivité. Sans compter qu'en face de cette grande figure nous goûtons aussi un très vif plaisir à rencontrer l'aimable et touchante figure de Canova lui-même, partagé entre son désir de pénétrer plus à fond dans l'intimité du génie de Napoléon et sa généreuse intention de tirer avantage de chacune des séances pour servir la cause sacrée de l'Église et de sa patrie. Cet artiste d'un talent inégal avait vraiment une âme d'une tendresse et d'une pureté délicieuses, exempte à un degré singulier de toute ombre d'égoïsme ou de vanité. Il ne s'était laissé nullement enivrer par la fortune; et ce que nous révèle son journal de la noble simplicité de son attitude suffirait, à lui seul, pour nous expliquer la sympathie mêlée d'admiration que lui a toujours témoignée l'un des plus infaillibles connaisseurs d'hommes de son temps comme de tous les temps.

C'était maintenant à Fontainebleau qu'avaient lieu les séances. Le jeudi 13 octobre 1810, le sculpteur trouva Napoléon attablé en tête à tête avec l'impératrice; et aussitôt un long dialogue s'engagea, où Canova put exposer le plus librement du monde les motifs qui l'empêchaient de venir demeurer en France. Puis on parla de la statue de l'empereur, achevée déjà depuis plusieurs années, et de tout ce que l'addition d'un costume déterminé enlève de grandeur et de vérité à une œuvre monumentale du genre de celle-là. La mention du prêtre nu dans le groupe de *Laocoon* amena Napoléon à interroger l'artiste sur les fouilles de Rome, dont l'histoire lui était déjà bien connue. Vint ensuite le tour des papes, vaillamment défendus par Canova contre les accusations méprisantes de son interlocuteur. « S'ils ne se sont point signalés dans les armes, ils ont cependant fait tant de choses merveilleuses, qui excitent aujourd'hui l'étonnement et l'admiration de tous! — Quel grand peuple ce fut jadis, que celui de Rome! (s'écrie Napoléon, pour couper court à un sujet qui l'ennuie.) — Certes,

ce fut un grand peuple jusqu'à la seconde guerre Punique! — César, César, voilà le grand homme! — Non pas seulement César, mais aussi certains empereurs, comme Titus, Trajan, Marc-Aurèle! » A propos des *Commentaires* de César, et de leur illustration par Palladio, l'Empereur se fait décrire les palais dont ce grand architecte a rempli les États vénitiens. Il discute avec Canova les mérites respectifs des nouvelles écoles de peinture, française et italienne. Et ce sont encore vingt autres sujets abordés tour à tour, dont chacun offre au sculpteur l'occasion de hasarder une nouvelle requête, soit en faveur d'un jeune collègue, ou des vénérables fresques des églises de Florence, pour lesquelles il obtient la promesse de prochaines restaurations, ou bien, une fois de plus, en faveur de l'Église et du pape prisonnier. Mais toujours ce dernier sujet importune visiblement Napoléon, qui s'empresse de l'écarter au moyen d'une question nouvelle, pour le voir bientôt reparaître à un tournant de la discussion. Et c'est le patient et subtil Vénitien qui finit par avoir le dessus, dans cette première escarmouche. Napoléon lui ayant parlé de la puissance des Romains d'autrefois, Canova lui répond que cette puissance s'appuyait sur le sentiment religieux, et que plus tard toute la civilisation a été l'œuvre du christianisme. « D'où je tirai la conclusion que la religion exerce une influence énorme au profit des arts, et que, entre toutes les religions, notre catholicisme romain est tout particulièrement favorable aux arts, tandis que les protestans n'ont encore jamais eu un artiste de valeur. — Ce qu'il dit là est bien vrai! dit l'Empereur en s'adressant à Marie-Louise. C'est la religion qui a nourri les arts, et jamais les protestans n'ont rien produit de beau. »

Les jours suivans, le sculpteur continue de travailler à son buste, mais sans revoir Napoléon : et aussi ne reprend-il son journal que le lundi 29 octobre, lorsque déjà le portrait de l'Impératrice est fort avancé. Napoléon est ravi de ce portrait, — et cela nous montre à quel point le grand homme était amoureux de sa seconde femme, tout comme il l'avait été de la première : car on ne saurait imaginer une figure à la fois plus laide et d'une expression moins intelligente que celle que le réalisme inflexible du sculpteur lui a fait saisir là, dans sa vie familière. Aussi bien est-ce un jeune marié amoureux qui nous apparaît d'un bout à l'autre de ce « journal » de Canova, priant celui-ci de gronder Marie-Louise pour ses imprudences, reprochant plaisamment à la jeune femme de l'avoir détesté pendant qu'il faisait la guerre à l'Autriche, ou encore s'étonnant que le sculpteur ait pu se résigner à demeurer célibataire. Mais nous sentons d'autre part que

Marie-Louise, elle, sans désormais haïr son mari, le craint trop pour pouvoir se décider à l'aimer. C'est comme si ces entretiens mêmes de Napoléon avec Canova lui produisaient l'effet d'une fastidieuse corvée ; et chacune des rares paroles qu'elle se risque à y mêler nous révèle combien la vie et l'âme de son mari lui sont étrangères. Un jour, par exemple, Napoléon s'étant vanté au sculpteur d'avoir en soi du sang florentin : « Mais je croyais que vous étiez Corse ? » lui demande ingénument l'impératrice. Mariée depuis près d'un an, elle n'a pas encore eu la curiosité de s'informer des origines de son terrible seigneur et maître !

Chacune des pages du « journal » nous offre ainsi de petits traits caractéristiques, notés par un observateur aussi fin que discret. Une autre fois, Napoléon demande à Canova si l'air de Rome était déjà fiévreux et malsain dans l'antiquité. Le sculpteur répond qu'il se rappelle un passage de Tacite où les troupes de Vitellius, rentrées d'Allemagne, deviennent malades pour avoir dormi sur le Vatican. Aussitôt l'empereur se fait apporter les volumes de Tacite, et l'on cherche ensemble le passage susdit : mais dès l'instant suivant, Napoléon perd patience, et ferme le livre. « Il me dit que son expérience propre lui a démontré que les soldats, lorsqu'ils sont transportés dans des régions lointaines, ont toujours à être malades la première année, mais ne tardent pas ensuite à s'acclimater. » Et un jour vient où Canova, à force d'insister, obtient que Napoléon consente enfin à s'expliquer librement sur sa conduite à l'égard de Pie VII :

— Il faut que Votre Majesté daigne penser un peu à la malheureuse Rome ! — Nous en ferons la capitale de l'Italie ! répondit-il. Qu'en dites-vous ? Serez-vous content ? — Mais pourquoi Votre Majesté ne cherche-t-Elle pas un moyen de se réconcilier avec le Pape ? — Parce que les prêtres veulent partout commander, se mêler de tout, être maîtres de tout, comme Grégoire VII ! — Il me semble que Votre Majesté n'a pas à avoir peur de cela, puis qu'Elle-même se trouve déjà maîtresse de tout ! — Eh quoi ? Voulez-vous donc qu'un petit prêtre de Cesena vienne nous faire la loi ? Le pape croit-il que je suis comme les autres rois de France ? Moi, je suis le successeur de Charlemagne. Après Charlemagne (et encore un autre empereur dont j'ai oublié le nom, ajoute Canova), c'est moi qui suis venu ! Que les papes soient comme ceux d'alors, et tout s'arrangera... Du reste, vos Vénitiens eux-mêmes ont été forcés de se brouiller avec le pape ! — Oui, mais non pas de la même façon que Votre Majesté. Elle est si grande qu'Elle pourrait fort bien donner au Saint-Père un petit coin de territoire, afin qu'il pût dire, au moins en théorie, qu'il est indépendant et à même d'exercer librement son ministère !... — Comment ! est-ce que je ne laisse pas les évêques commander ici à leur gré ? Croyez-vous peut-être

que la France ne soit pas religieuse ? — Pas assez, Sire, pas assez ! répondis-je en souriant. Et si vous aviez des sujets vraiment religieux, vous trouveriez chez eux encore plus d'affection et d'obéissance pour vous !...

A ce moment de l'entretien, le maréchal Duroc entra dans la chambre. Mais l'Empereur n'en poursuivit pas moins son sujet :

— Et cette menace d'excommunication ! Cela fait rire ! Ne sait-il pas (le pape) que, à la fin, nous pourrions devenir comme les Anglais ou les Russes ? — Je demande pardon à Votre Majesté si le zèle que j'éprouve pour Elle depuis tant d'années m'inspire aujourd'hui la confiance de lui parler en toute franchise. Mais que Votre Majesté me permette de le lui dire : il m'est impossible de voir dans cette manière d'agir l'intérêt de Votre Majesté. Puisse Dieu la conserver pendant maintes et maintes années : mais si, un jour, arrivait jamais un malheur, ou que Votre Majesté vînt à fermer les yeux, il est trop facile de prévoir qu'aussitôt quelqu'un surgirait qui, par intérêt personnel, prendrait les armes en faveur du pape, et Dieu sait à quoi aboutirait l'aventure ! Bientôt Votre Majesté aura un enfant, un successeur : il convient donc qu'Elle pense à consolider son pouvoir. Au nom de Dieu, Sire, trouvez un moyen de vous accorder avec le Saint-Père !

Le 5 novembre 1810, les études préparatoires du buste de Marie-Louise se trouvèrent décidément achevées. Napoléon, après avoir encore admiré la maquette, approuva vivement le projet qu'avait formé l'artiste de donner à sa statue les attributs de la *Concorde*, en ajoutant que l'expression joyeuse de la figure répondrait le mieux du monde à cette signification symbolique. Puis il demanda au sculpteur de passer par Fontainebleau, lorsqu'il se remettrait en route pour Rome : mais Canova s'excusa d'avoir choisi déjà un autre itinéraire. « Soit, lui dit l'Empereur, faites comme vous voudrez ! » Ce sont les dernières paroles que nous rapporte son journal, les dernières qu'il ait entendues jamais de la bouche de Napoléon ; et lui-même nous a avoué que bien souvent l'écho de ces entretiens familiers lui est revenu tristement à l'esprit lorsque, cinq années plus tard, son maître Pie VII l'a, de nouveau, envoyé à Paris, — mais cette fois pour obtenir des vainqueurs de Warterloo la restitution des chefs-d'œuvre amoncelés jadis au Louvre par le jeune héros qui, avec une bonne grâce et une cordialité sans pareilles, avait daigné l'honorer de son amitié.

T. DE WYZEWA.

REVUE MUSICALE

De quelques œuvres de Liszt. — Concerts Colonne : La *Messe en ré*, de Beethoven.

Le centenaire de la naissance de Liszt, en cette année 1911 où nous sommes, n'a pas encore été célébré. Peut-être, pour plus d'exactitude, a-t-on résolu d'attendre le mois d'octobre. Espérons qu'on ne le laissera point passer. Les œuvres (dont quelques chefs-d'œuvre) du maître offriraient largement de quoi former les programmes, et soutenir, et varier l'intérêt d'un « cycle » de concerts à la gloire du plus grand des pianistes, qu'on cesse — enfin — de regarder comme un médiocre compositeur. Les douze *Poèmes symphoniques*, la symphonie de *Dante*, celle de *Faust*, que M. Chevillard a de nouveau fait entendre ; quelques *Psaumes* ; l'oratorio *Christus*, dont la première partie, cet hiver aussi, fut mal comprise par le public du Conservatoire, ne l'ayant pas été mieux par les exécutans, voilà qui regarderait nos grandes « compagnies » dominicales. Un Édouard Risler, interprète élu de Liszt aussi bien que de Beethoven, se chargerait des œuvres pianistiques et ne plierait point sous le fardeau. Le public parisien n'ignore pas comment Risler joue, avec quelle puissance de lyrisme, les *Rapsodies hongroises* et la grande *Polonaise*, les *Variations* sur un thème de Bach, l'unique, mais admirable sonate, et les deux légendes des deux saints François, l'un prêchant aux oiseaux, l'autre qui marche sur les ondes. Quel concert, ou quel « récital » Risler ne saurait-il pas composer rien qu'avec les *Années de pèlerinage!* Enfin l'exquise Mme Mysz-Gmeiner viendrait ou reviendrait peut-être nous chanter un soir encore la *Loreley*, *Die drei Zigeuner*, (*Les trois Bohémiens*) et quelques autres *lieder* aussi beaux. Et quand

nous aurions lu, dans la collection des *Maîtres de la musique*, l'excellente biographie critique de M. Jean Chantavoine, alors nous pourrions nous flatter de connaître Liszt assez bien et de l'avoir honoré dignement.

Jusqu'à présent il faut en rabattre et nous contenter à moins de frais. Nous l'avons dit, l'exécution partielle de *Christus* au Conservatoire fut décevante. Elle n'eut pas les qualités maîtresses de l'œuvre exécutée : la couleur, la vie et la magnificence; elle n'en sut point atténuer les défauts, qui sont la prolixité souvent et quelquefois le vide. Pourtant il semble bien que les beautés soient ici les plus fortes. Cette première partie de l'oratorio de Liszt a pour sujet et pour titre la Nuit de Noël. Elle se divise en cinq tableaux très développés, si ce n'est trop. L'introduction est fondée, et plus que fondée, construite, à plusieurs étages, sur la mélodie de l'Introït pour le quatrième dimanche de l'Avent. Ainsi, dès le début, se pose et se propose comme sujet musical un thème grégorien. Il détermine la couleur du morceau tout entier, et ce n'est pas là, pour l'époque, un signe médiocre de nouveauté, voire de hardiesse, que ce recours et cet hommage initial au style non seulement sacré, mais liturgique. Le thème bientôt circule et se répand. De religieux il devient pastoral. Une variante de rythme, de ton, de mode, le transforme, sans le détruire. A ce trait, comme à tant d'autres, épars dans les œuvres de Liszt, on reconnaît l'esprit symphonique, l'esprit de Beethoven, qui devait être celui de Wagner un jour, mais que Liszt, non moins que Wagner, adopta comme sien. Entre le caractère céleste et le sentiment champêtre, les deux premiers tableaux se partagent. Et cela est fort bien, des bergers ayant été d'abord avisés par les anges de la naissance du Sauveur.

Suit un long, trop long chœur *a cappella*, que bientôt, avec discrétion, l'orgue vient soutenir. Après le chant grégorien, la polyphonie palestrinienne : Liszt a voulu décidément, dès le début, honorer avec une dévotion particulière les deux formes par excellence de la musique de l'Église. Le texte de ce chœur est la délicieuse « prose » attribuée à Fra Jacopone de Todi, le « *Stabat* de la crèche. »

Stabat mater speciosa,
Juxtà fœnum gaudiosa,
Dum jacebat parvulus.

« Elle était debout, la mère gracieuse; auprès de la paille elle se tenait joyeuse, tandis que gisait le petit enfant. » Comme la mère

elle-même, le poème maternel est gracieux. La ressemblance, littéraire et littérale, avec l'autre *Stabat*, celui de la croix, l'analogie des paroles unie à la contrariété des sentimens, donne un peu au « *Stabat* de la crèche » l'apparence d'un jeu d'esprit, même de mots, mais d'un jeu mélancolique et qui attendrit. La musique, avec bien de la délicatesse, a su rendre ce dernier caractère. Légèrement archaïque à dessein, par l'emploi de la polyphonie vocale, elle ne craint pas, çà et là, de glisser dans le style ancien ne fût-ce qu'un accord, une inflexion mélodique, une cadence plus moderne, qui, sans l'altérer, le relève. Mais surtout le musicien, après le poète liturgique, n'a point omis de mêler à la joie de la nativité présente un pressentiment, un avant-goût de la tristesse et de la mort future. Déjà Sébastien Bach, avec une sobriété pathétique, avait esquissé le même contraste. Dans l'oratorio de *Noël*, aussitôt après le chœur du commencement, acclamation céleste et triomphale, une ombre se répand sur de graves récits. « *Abandonne les pleurs, ô Sion!* » chante une voix qui semble encore pleurer, ou plutôt pleurer d'avance. Et voici que les fidèles accueillent leur Dieu nouveau-né par le plus morne des cantiques. C'est le choral fameux et funèbre : « *O tête sanglante et couverte de blessures.* » Dès la première heure il annonce l'heure suprême ; au pied de la crèche il nous montre la croix.

Dans l'étable maintenant Liszt amène tour à tour les bergers et les rois. Il dessine avec ampleur et surtout il colore avec magnificence deux grandes « adorations. » La première est une pastorale, et une pastorale romaine : j'entends que les thèmes, au moins les thèmes rustiques dont elle est faite, ressemblent aux refrains et aux « musettes » des *pifferari* de la *Campagna*. On aurait tort de s'en étonner. *Christus* est une œuvre où Rome, de plus d'une manière, a sa part. Conçue à Weimar, c'est à Rome qu'elle fut reprise et terminée. Aussi bien il ne messied pas que, pour célébrer le divin enfant, la musique ait recueilli des chansons d'enfans romains. La couleur locale même n'en saurait souffrir. Une partie de la crèche est conservée dans la basilique de Sainte-Marie Majeure (qui s'appelle aussi *ad Præsepe*), où viennent la vénérer, à certains jours de fête, les petits pèlerins de l'*Agro romano*. Et puis, Bethléem et Rome, entre ces lieux sacrés, l'un où le Christ est né, l'autre où vit son Église, n'y a-t-il pas des rapports étroits, mystérieux, dont l'idée peut s'éveiller en nous au bruit de quelques notes légères? A celles-ci d'autres succèdent, puis se mêlent, plus profondes, ferventes et comme enthousiastes. La mélodie est toujours ici de qualité supérieure, jamais pauvre, ou

banale seulement, et le passage s'opère avec naturel, mais avec noblesse, de l'adoration des bergers à l'adoration des rois.

Cette dernière scène est la plus belle : beauté pittoresque et décorative, beauté de sentiment et d'âme, aucune beauté ne lui manque. Nous voilà bien loin d'un autre cortège, plus modeste, mais que peut-être nous aimons encore davantage, de ce « train » familier, bon enfant, que mènent aussi les « trois grands rois » sur les chemins de notre Provence. Pour se croire et se dire « grands, » ceux-là, quelle suite ont-ils donc avec eux?

Venaient d'abord
Des gardes du corps,
Des gens armés,
Avec trente petits pages.

Et vous savez quelle musique les accompagne : une marche populaire, à demi joyeuse par le rythme et, par le mode mineur, mélancolique à demi. Voilà tout. Mais pour notre génie, pour notre goût, latin et français, de la sobriété, de la discrétion, de la mesure, il suffit de ce peu de paroles et de ce peu de sons. La somptueuse imagination d'un Liszt a rêvé, réalisé de bien autres splendeurs. On dirait ici la marche non plus de trois rois, mais de trois royaumes; c'est tout le contraire du vers fameux de *Bérénice :*

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!

car je ne sais rien d'amusant comme ce cortège, qui semble un défilé de tous les peuples, de toutes les foules de l'Orient. Exotique, le thème ne l'est pas avec moins d'esprit que de caractère. Si vous observez qu'il débute par les deux ou trois premières notes, rythmées différemment, de l'annonce des anges aux bergers, vous reconnaîtrez encore l'ingéniosité symphonique de Liszt à ce trait, peut-être même un peu trop ingénieux. Çà et là d'ailleurs un incident, un détail, fait penser au Beethoven de telle ou telle symphonie. De plus en plus, avec l'intensité, s'accroît la variété sonore. Sensible partout, le développement l'est jusque dans les timbres, dans le coloris instrumental qui s'enrichit et s'avive. Décidément, le défilé tourne à l'exode, en masse, de toute une humanité bariolée et grouillante. Et cela reste toujours amusant; mais avec quelle grandeur et quelle magnificence! Avec une puissance égale, voici maintenant de graves, de religieuses beautés. Voici l'épisode de l'étoile. « *Et ecce stella quam viderant in Oriente antecedebat eos.* » Il n'est que de lire cette brève épigraphe, puis d'en entendre aussitôt l'admirable, l'émouvante para-

phrase, pour mesurer le pouvoir et comme la vertu prodigieuse de la musique, le surcroît de force et de vie que donne à l'ordre des mots l'ordre des sons. Il rayonne véritablement, le thème de l'étoile, il verse des flots de clarté. D'opulens accords l'environnent et lui font comme un nimbe. Au-dessus de lui, très haut, de longues tenues de violons semblent étendre et soutenir l'immense pavillon de la nuit. Bientôt, loin de rester indifférens et purement décoratifs, ces vastes espaces harmonieux commencent de frémir et de palpiter ; ils exhalent eux-mêmes un chant, et tout le firmament s'illumine de l'éclat contagieux de l'étoile conductrice.

Lorsque le thème est arrivé à l'apogée de sa puissance, il en produit, il en engendre un autre, qui commente ce nouveau texte : « *Apertis thesauris suis, obtulerunt magi Domino aurum, thus et myrrham.* Ayant ouvert leurs trésors, les mages offrirent au Seigneur l'or, l'encens et la myrrhe. » C'est bien d'une offrande, en effet, d'une effusion généreuse et ruisselante, que la musique évoque ici l'image. Mais à l'oblation des présens, une autre, celle des âmes, s'ajoute ; croyez-en ce chant de l'orchestre, intense, intérieur, et digne, par ses caractères mêmes, de certains (parmi les derniers) adagios beethoveniens. Ainsi les dehors et le dedans, les choses et les êtres, tout est représenté, tout resplendit. Maintenant l'heure est venue pour les rois de se remettre en route. Ils partent, plus brillans encore, et plus bruyans qu'ils n'étaient arrivés. « Ils s'en retournèrent, dit l'Évangile, par un autre chemin. » Cela veut dire aussi qu'ils s'en retournèrent tout autres, les mains vides, mais les yeux remplis de lumière et le cœur débordant de joie. Ce chemin du retour, la musique le leur fait triomphal. Autour d'eux, derrière eux, elle redouble le tumulte, le tohu-bohu grandiose de la marche qui les apporta et qui les remporte. Ils sont venus, ils ont vu, ils ont cru. La musique exprime, exalte ensemble, jusqu'au paroxysme, leur vision et leur croyance ; musique d'un grand spectacle et d'une révélation profonde, elle est deux fois, avec le même éclat, la musique de l'Épiphanie.

Quelques pages encore de *Christus* méritent, avec la *Faust-Symphonie*, la sonate, les variations sur un thème de Bach, d'être tenues pour les chefs-d'œuvre de Liszt. Les variations et la sonate, jouées mainte fois par M. Risler en ces dernières années, sont des exemplaires insignes de l'esprit symphonique, dont nous parlions plus haut et que Liszt, — on l'ignora trop longtemps, — possédait au plus haut degré.

Sur l'*éthos* ou le sentiment des variations, M. Chantavoine écrit

très bien : « Dans le développement de ce thème élémentaire, formé d'une simple descente chromatique, Liszt épuise toutes les nuances de la tristesse, depuis la rêveuse mélancolie jusqu'aux inquiétudes les plus sombres et au désespoir le plus véhément. Une halte de silence vient un instant interrompre cette tragique méditation, qui reprend bientôt, de plus en plus violente dans les cris de son angoisse; mais lorsqu'elle semble atteindre au comble de la douleur, une mélodie infiniment pure vient ramener le calme, la sérénité, la certitude : c'est le choral sur les paroles : *Was Gott thut, das ist wohlgethan* (Ce que Dieu fait est bien fait). Les variations forment donc un véritable drame de la conscience chrétienne, assaillie par la peine ou le remords, guérie par la parole divine. Liszt n'a rien écrit de plus éloquent, de plus ferme et de plus doux. » Surtout il n'a rien écrit, en même temps que de plus varié, de plus un, et par là de plus symphonique. Quelques notes qui descendent chromatiquement font tout le sujet, toute la matière de l'ouvrage. C'est d'elles seules que le chromatisme se communique à l'organisme sonore et l'envahit tout entier. Il y règne et s'y manifeste sous des formes innombrables, les unes classiques et pures, les autres au contraire d'un romantisme luxuriant; il affecte, il colore tout dessin, toute figure de sons, précipitée ou lente, pathétiques triolets, batteries furieuses, traits ou arpèges déliés comme un réseau nerveux où circulerait la douleur. Ainsi l'unité d'un seul « genre » domine et rassemble la multiplicité des lignes et des mouvemens.

Aussi symphonique est la sonate, à moins qu'elle ne le soit davantage encore. Elle l'est quand elle se déploie et lorsqu'elle se rassemble; elle l'est avec intensité par les raccourcis, et, par les développemens, avec magnificence. Rigoureusement une, elle forme un seul morceau, mais qui se divise en mouvemens divers. Trois ou quatre thèmes la composent, la remplissent, la pénètrent, au point qu'on y trouverait malaisément une mesure, une seule, vide de l'une quelconque de ces idées maîtresses et présentes partout : idées romantiques parfois, mais avec cela souvent traitées ou travaillées à la manière classique; idées à demi wagnériennes, quand elles ne le sont pas tout à fait, et dont plus d'une pourrait bien avoir été de Liszt avant d'être à Wagner. Entre Beethoven et Wagner : plus on étudie Liszt et plus on reconnaît qu'il faut le placer là, pour que l'un et l'autre l'éclaire et, d'une certaine manière, soit aussi par lui-même éclairé.

Ce n'est pas de Beethoven, c'est de Wagner que certains *lieder* de Liszt nous offrent des souvenirs, ou des pressentimens. Des accords

de *Tannhäuser* préludent à la noble méditation : « *Ueber allen Gipfeln ist Ruh* (Sur toutes les cimes règne la paix). » Impossible d'entendre la prière aux « Cloches de Marling » sans se rappeler les admirables *Rêves*, esquisse du nocturne à deux voix qui forme comme le centre immobile du convulsif duo de *Tristan*. Quelques-uns de ces *lieder* sont d'un sentiment intime et profond; d'autres, plus extérieurs, se rapprochent tantôt de la ballade allemande, tantôt de l'ancienne romance française, et de salon. Deux surtout ont ce dernier caractère, tous deux sur des paroles de Victor Hugo. Le premier, la fameuse « guitare » *Comment, disaient-ils*, sorte de fusée mélodique, jaillit, s'épanouit et meurt en un moment, en trois strophes, chacune de quelques mesures à peine, en notes détachées et crépitantes, en modulations rapides, où le rythme de la musique anime, allège encore celui de la poésie, où le *parlando* mélodique s'oppose et se concilie à la fois avec l'effusion chantante. La seconde pièce : *Ah! quand je dors, viens auprès de ma couche*, porte, plus apparente, la marque d'un sentimentalisme un peu démodé, mais toujours sympathique, parce qu'il est chaleureux, sincère, et qu'il s'épanche en des strophes dont le mouvement est juste et le contour harmonieux.

Voici deux poétiques et pittoresques ballades : *Loreley* et *Die drei Zigeuner* (Les trois Bohémiens). *Loreley* est tout à fait dans l'esprit allemand : j'entends l'esprit d'une Allemagne ancienne, celle de Schubert et de Schumann, de Schubert surtout, rêveuse, ingénue, et qui s'en va. La composition de la pièce est excellente. Quelques phrases de prologue, d'un tour libre, annoncent le récit. Puis, à mesure qu'il raconte, le narrateur prend son temps, que dis-je ! tous les temps qu'il faut pour distinguer les divers épisodes, pour varier, sans brusquerie, le style et le ton. Par le calme, la majesté, le courant de la mélodie ressemble à celui du fleuve. Puis la figure est posée, aussi bien que le paysage est décrit. Des accens, des touches brillantes tombent sur ce corps de femme, sur la chevelure dorée que peigne un peigne d'or. Tout est fraîcheur et lumière, cantilène abondante et pure. Un seul instant, et très court, tout se trouble, puis de nouveau se calme, et le drame, à peine soupçonné, s'achève dans une dernière reprise du thème souriant et mystérieux.

C'est une ballade encore, mais très différente, que les *Trois Tziganes*. Liszt a dû l'aimer, celle-là, d'une tendresse particulière, filiale, ainsi que la figure et le symbole de sa race, de la race au moins qu'il regardait comme sienne, sans d'ailleurs y regarder de trop près, et confondant volontiers, lui, Hongrois, les Magyars et les

Bohémiens. La ballade en tout cas est franchement bohémienne : elle l'est par les rythmes et les modes, par les intervalles altérés, par « le chatoiement exubérant de l'ornementation sonore » (1) et d'un accompagnement qui semble d'orchestre plus que de piano; le sentiment en fait aussi bien que la forme un des chefs-d'œuvre de cet art, de cette âme de Bohême, capricieuse, indépendante et même rebelle, fière, héroïque et sauvage à la fois.

On pourrait donner aux *lieder* de Liszt la plupart des noms que la poésie romantique a portés. Après les « Ballades » voici les « Voix intérieures, » et des « Méditations, » et des « Harmonies. » Mais par le style, sinon par le titre, deux au moins de ces chants sont d'un classicisme pur. Le premier, que nous citions plus haut : « *Ueber allen Gipfeln ist Ruh* (Sur toutes les cimes règne la paix), » semble un commentaire musical de l'hémistiche latin : *Pacem summa tenent.* La paix règne aussi dans la musique entière. Elle émane de toutes les formes, de tous les élémens sonores : du rythme, du mouvement, des mélodies et des accords, de la déclamation même. Quelques mesures de récit, graves, sereines, conduisent à la période chantante et strophique, où se répand le flot de la mélancolie. Un souffle à peine l'agite un moment, passe, et le laisse plus calme encore. Des sommets pacifiques, le regard du rêveur descend jusqu'au fond, paisible aussi, de son âme, et s'y repose longuement. *Ab exterioribus ad interiora.* Dans l'ordre du lyrisme intime, il y a peu de plus nobles exemples de cette démarche, ou de ce retour.

« Harmonie » encore, ou « Méditation, » l'appel aux « Cloches de Marling. » Cela aussi pénètre, descend de plus en plus dans l'âme, par les degrés égaux de l'accompagnement, par l'effet de certaines rencontres ou successions de notes, par la pesée d'une appoggiature ou la résolution d'un accord, par la répétition tendrement obstinée de ces trois mots allemands : *Behütet mich gut*, dont le dernier surtout insiste, et j'allais dire enfonce. « Gardez-moi bien, gardez-moi bien, ô cloches de Marling! » Et c'est comme un désir passionné, douloureux, de se réfugier en leur harmonieux asile, de s'envelopper de leurs sons, de se plonger et de se cacher dans leurs ondes. J'ignore où se trouve ce village de Marling. Mais on aimerait que Liszt y fût enseveli et que les cloches, par lui chantées, chantent pour lui, sur son tombeau.

(1) M. Jean Chantavoine.

L'orchestre Colonne, aujourd'hui sous la main, ou dans les mains de M. Pierné, donna le mois dernier trois exécutions, beaucoup mieux que passables, d'un chef-d'œuvre trop difficile pour être jamais parfaitement exécuté : la *Messe* en *ré*, de Beethoven.

Ce n'est pas la fin d'une chronique qu'il faudrait consacrer à cette musique, infinie en étendue et en profondeur, pour en étudier, même sommairement, le fond et la forme, ou, comme disent les Anglais, la *practical* et la *poetical basis*, la technique et le sentiment. Dans l'ordre de la forme pure, un caractère surtout, cette fois, nous a frappé : celui de la mélodie. Ici, comme en toutes les œuvres de la dernière manière du maître, il semble bien que la mélodie beethovenienne ait d'autres dimensions et d'autres qualités, si ce n'est même une nature nouvelle. Quelquefois d'abord elle est plus courte. Pour la brièveté, je ne vois guère que le thème du premier morceau de la symphonie en *ut* mineur à comparer avec le début du *Kyrie*, ou celui du *Sanctus*. *Kyrie!* Sur ce mot, rien que sur ce mot, en trois notes, juste autant que de syllabes, il y a déjà mélodie : une mélodie qui déjà se répète et s'accroît, une mélodie génératrice et féconde, enfin une mélodie expressive. Sans être encore un chant, elle n'est qu'un appel, un cri, si l'on veut, mais il a sa force et sa beauté. Non moins courte (un mot et trois notes aussi), l'intonation initiale du *Sanctus* est une mélodie encore. Au contraire, d'autres thèmes de la *Messe* ont ceci de particulier, qu'ils se dilatent, pour ainsi dire, à l'infini. C'est l'*Agnus Dei*, dont la courbe n'embrasse guère moins de vingt-cinq mesures; surtout c'est le *Benedictus*, où rien n'est plus admirable que cette « longueur de grâces » dont a parlé, je ne sais plus où, Chateaubriand. Ainsi, qu'elle s'étende ou se restreigne, il y a quelque chose d'exceptionnel dans la mélodie de la *Messe* en *ré*.

Le caractère en est particulier, comme la taille. Si parfois elle « part, » éclate tout de suite (attaque du *Gloria*), le plus souvent elle se prépare et se ménage d'abord. Au lieu de s'imposer d'un seul coup, c'est peu à peu qu'elle se propose. Elle a l'air de craindre, non pas certes la franchise, la netteté, mais la carrure et la symétrie. Elle n'est pas, ou du moins elle n'est plus autant que jadis une forme individuelle, isolée, et dont il semble qu'on pourrait en quelque sorte prendre la mesure exacte et faire tout le tour. Elle se présente à nous de biais plutôt que de face; dans ce qui la précède ou ce qui la suit, il ne lui déplaît pas de demeurer parfois comme engagée à demi. Elle offre, cette mélodie, d'autres signes, et elle garde d'autres attaches

encore. Moins plastique et formelle, elle est surtout plus symphonique. Elle a même deux façons de l'être. Premièrement, à peine est-elle née, qu'aussitôt elle se multiplie. En outre, au lieu de se contenter d'une seule « partie, » d'une voix seule et de s'y complaire, elle se partage constamment entre toutes. Voix humaines, voix de l'orchestre, on sait d'ailleurs que le Beethoven de la *Messe* et de la symphonie avec chœurs a préféré celles-ci. L'unique solo de la *Messe* en *ré*, le *Benedictus*, c'est un violon qui le chante, et, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, les voix sont assimilées ou soumises aux instrumens, quand elles ne leur sont pas sacrifiées.

Du sentiment aussi, du sentiment religieux, que n'y aurait-il pas à dire et à redire ! A cet égard, on a parfois contesté, sinon la valeur, au moins la signification de la *Messe* en *ré*. On a prétendu que par la liberté de l'interprétation subjective, par je ne sais quelles audaces du sens propre, la musique de Beethoven s'écarte de l'esprit strictement catholique ; on ajouterait, pour un peu, qu'elle y contredit. Rien de plus inexact. Au contraire il serait aisé de montrer comme, en tout, elle s'y rapporte et s'y conforme. Bien entendu, nous ne parlons ici que de l'œuvre, non de l'homme. Mais, dans l'œuvre, il n'y a de particulier, de personnel à Beethoven, que la grandeur et la sublimité de son génie.

Pendant les quelques jours où nous avons comme repris contact avec cette musique, un petit mais substantiel ouvrage vint à tomber entre nos mains (1). Il est de piété, de la plus haute et de la plus profonde, de celle-là précisément dont il est impossible de ne pas trouver chez Beethoven la juste, la forte, la totale expression. Le livre aussi a pour sujet la messe, l'acte central et suprême du culte catholique, si grand, si redoutable à l'artiste qui s'en inspire, que Gounod s'écriait un jour : « La messe ! Par un pauvre homme ! Mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Ce que le prêtre éminent, auteur de ce livre, a le plus éloquemment exposé, c'est le rapport de la messe avec certains sentimens et certaines vérités. La messe et l'adoration, la messe et l'action de grâces, la messe et la mort, la messe et la souffrance, la messe et la demande : à chacun de ces chapitres, à chacune de ces relations mystérieuses et saintes, on montrerait sans peine qu'un épisode, une page de la *Messe* en *re* correspond.

(1) *La Messe et la vie chrétienne*, par M. l'abbé de Gibergues, supérieur des Missions diocésaines de Paris. Ancienne librairie Poussielgue ; J. de Gigord, éditeur. Paris, 1911.

Gratias agimus tibi. De ces trois mots du *Gloria*, sans y insister et comme en passant, Beethoven a fait une brève mais exquise formule de remerciemens et de souriante gratitude. C'est un des passages où se vérifierait ce que nous disions plus haut de la mélodie en quelque sorte oblique et qui s'insinue, de la mélodie aussi collective et symphonique, qui se répartit entre toutes les voix. Quel cantique ou plutôt quel poème de tendre reconnaissance est le *Benedictus!* « *Benedictus qui venit in nomine Domini.* » Jamais peut-être, de moins de paroles, plus de musique n'a jailli. Pas un élément : ligne, mouvement, rythme, qui n'en soit admirable. Tombant et retombant sans cesse, la mélodie a presque la beauté d'un geste, d'une perpétuelle offrande. Elle fait songer au *Manibus date lilia plenis* de Virgile, ou bien encore à cet ange qu'on voit au Louvre, dans une Sainte Famille de Raphaël, et qui jette à pleines mains des fleurs. L'effusion du sentiment ou de l'âme a même abondance et même générosité. Il n'est pas jusqu'à la durée, au renouvellement éternel de cette cantilène, qui ne la rende encore plus belle et qui ne traduise le désir au moins d'égaler à l'infini des bienfaits de Dieu celui des actions de grâces humaines.

La demande, ou la prière, sous combien de formes le Beethoven de la *Messe solennelle* ne l'a-t-il pas exprimée! Prière non seulement pour lui, mais pour tous, pour tous ses frères, où le caractère ultra-symphonique de l'œuvre apparaît comme le signe même de l'universalité. Tantôt c'est la miséricorde que la musique implore, et tantôt c'est la paix. *Kyrie eleison! Christe eleison!* L'appel au « Seigneur » n'est pas sans fierté, presque sans rudesse ; il y a plus de tendresse et d'humilité dans le recours au « Christ. » Sur le *Miserere* de l'*Agnus Dei* se déroule et semble se traîner la prière déchirante entre toutes. Il y a là comme un circuit prodigieux des voix, des instrumens, à travers des régions, inconnues jusqu'alors, de la musique et de la douleur. Plus original encore est le *dona nobis pacem*. « Demander, écrit Beethoven, la paix extérieure et la paix intérieure. » La première demande est une sorte d'apostrophe, d'adjuration, où tout d'un coup, au son des trompettes de guerre, l'humanité semble reculer et défaillir d'horreur. L'autre requête au contraire, infiniment calme, peut-être à dessein monotone, se répète, s'obstine et s'achève en soupirs. Ainsi les deux formes de l'oraison finale nous rappellent que le royaume des cieux souffre violence, mais qu'il cède également à la douceur.

Dans une *Messe*, et de Beethoven, de Beethoven le grand patient, l'éternel sacrifié, la souffrance et la mort, en un mot le sacrifice, ne pouvait manquer d'occuper une place éminente. Le *Crucifixus* est

l'un des sommets du chef-d'œuvre. Avec ses rythmes pointés et rudes, ses mélodies en quelque sorte verticales, la musique ici dresse la croix, et si haute, que le monde est dominé par elle. Tout, en ces pages ultra-pathétiques, tout, c'est-à-dire instrumens et voix, harmonies et timbres, syncopes, dissonances, appoggiatures, tout se froisse et se heurte, se disloque et se déchire. Il semble que la musique ressente et veuille imiter le désordre matériel et cosmique de la dernière heure. Si vive, si profonde est ici l'impression de la souffrance, que le mot, le cri : « *Passus!* Il a souffert ! » est celui qui retentit et revient le plus. Et même après qu'il a cessé, laissant la place aux paroles suivantes : « *Et sepultus est,* » il reprend, il éclate une dernière fois, plus que jamais atroce, comme si le cadavre, enseveli, n'était pas encore insensible, et que l'horreur de la passion pût troubler jusqu'au repos de la mort.

La messe et l'adoration, cette dernière et profonde conformité n'a point échappé non plus au génie de Beethoven. L'adoration, « que les théologiens placent au sommet de l'amour, en est l'acte le plus complet, le plus pur, le plus parfait... Elle est un anéantissement de nous-mêmes devant Dieu (1). » Relisez dans ce sentiment-là telle psalmodie, sur une seule note et murmurée tout bas, de l'*Incarnatus* ou du *Sanctus :* ailleurs, au début surtout, le solo de violon suraigu du *Benedictus*. Alors il vous semblera que la musique aussi, pour mieux adorer, tâche de s'anéantir, se réduisant, d'une part, à la simplicité la plus élémentaire de la forme sonore, et, de l'autre, à l'extrême ténuité des sons. Alors vous trouverez dans le chef-d'œuvre de Beethoven cette foi parfaite, intégrale, dont son esprit, il est vrai, ne fit qu'approcher, et, vous souvenant que « messe » veut dire envoi, ou message, vous tiendrez la *Messe* en *ré* pour l'un des plus sublimes que jamais le génie de l'homme ait adressés à Dieu.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) Abbé de Gibergues, *op. cit.*

ESSAIS ET NOTICES

UN PEINTRE DE LA BEAUTÉ FÉMININE
ERNEST HÉBERT

M. Joséphin Peladan vient de consacrer à Hébert un gros livre très substantiel, bourré de lettres inédites, et luxueusement illustré de coûteuses reproductions (1). C'est un livre qui vient à son heure. On commence à se tourner avec curiosité vers le second Empire, vers ce passé d'hier qui devient de l'histoire. Les choses apparaissent plus nettes dans le recul du souvenir. Hébert est un de ceux à qui profitera ce travail de revision. L'auteur de la *Malaria* est un maître à la fois illustre et mal connu. Ses œuvres ne sont pas de celles qui se vendent en Amérique. Je voudrais essayer, après M. Peladan, d'esquisser cette rare figure et de lui marquer son rang, — à part, et très haut, — dans la peinture contemporaine.

En ce temps-là, — je vous parle de 1840, — nous avions à Civita-Vecchia un consul spirituel. Il écrivait pour se distraire, en style de Code civil, des romans qui sont des chefs-d'œuvre de mécanique psychologique, et se consolait de ce que le *Rouge et le Noir* et

(1) *Ernest Hébert, son œuvre et son temps*, d'après sa correspondance intime et des documens inédits, par M. Peladan, préface de M. Jules Claretie; 1 vol. in-4°, illustré de 12 héliogravures et de 58 héliotypies et de nombreuses gravures dans le texte. Paris, Delagrave, 1911.

l'*Abbesse de Castro* ne trouvaient pas de lecteurs, en se disant qu'on les lirait vers 1880. Un jour, il reçut la visite d'un de ses jeunes parens, « prix de Rome » de l'année, qui se rendait en Italie comme pensionnaire de la Villa Médicis. Il fit causer ce garçon et lui donna un mot pour un de ses amis. Stendhal écrivait : « Ce jeune homme a peut-être une âme. »

Hébert avait alors vingt-deux ou vingt-trois ans. Fils d'un notaire de Grenoble, il était venu comme tout le monde faire son droit à Paris. Mais il y avait fait surtout de la peinture. On était à ce moment en pleine bataille romantique. L'élève n'en paraît pas autrement troublé. Il suit avec flegme les leçons de David d'Angers et celles de Delaroche. Au fond, sous des dehors timides, c'était une âme indépendante, une organisation fière, délicate, opiniâtre. Seulement, cette énergie s'enveloppait de grâce et se veloutait de douceur. Son Dauphiné, c'est déjà à moitié l'Italie. Ses portraits le crient : ses beaux traits, ses yeux caressans, l'ambre mat de sa peau, la soie de ses cheveux, sa barbe d'ébène, ses lèvres charnues et bien peintes, tout nous parle d'un sang plus chaud, d'une race plus ardente : c'était réellement un « enfant de volupté, » une nature « surfine, » c'est son mot, dans un corps un peu menu, mais de formes parfaites. (Plus tard, il boita faiblement, s'étant cassé la jambe, en tombant, à Florence : infirmité légère, qui ajoutait à tant de grâces une grâce de plus, celle de paraître à plaindre.) Enfin, au fond des yeux, il emportait encore quelque chose de son pays : une vision d'eaux courantes et de transparences glacées, de ces ondes froides et vierges, filles des neiges, et si pures qu'au fond de leur cristal, sur les cailloux multicolores, on voit filer la truite, parmi les herbes remuées... Oui, ce jeune homme avait une âme.

Elle allait se dégager au contact de l'Italie. Pas tout de suite, cependant. A Rome, on est d'abord étourdi, accablé. On ne voit pas du premier coup la grandeur du spectacle, et on ne sent pas toujours ce qu'on en peut tirer. Il fallut du temps à Hébert pour digérer ses impressions. Il tâtonnait. Un mot d'Ingres vint l'éclairer.

Pour son envoi de première année, il avait composé la « figure » réglementaire. Le jour de l'inspection, le directeur paraît, examine sans mot dire et laisse enfin tomber quelques phrases encourageantes. Il allait se retirer, quand il avisa dans un coin une étude épinglée au mur. C'était une pochade, l'œuvre d'une heure de flânerie, un de ces gueux de la place d'Espagne qui se prélassent sur les marbres saturés de soleil. « Qui a fait cela ? » gronda Ingres d'une voix menaçante.

L'élève tremblait. « Eh bien ! ça, prononça le maître en indiquant de son doigt court le pifferaro séditieux, c'est très bien ! Et ça (il désignait le pâtre protocolaire), c'est mauvais ! » Et il sortit, majestueux.

Quelle leçon ! Une leçon de franchise et de sincérité, bien digne de ce grand homme, qui était un brave homme, et qui avait la religion de ce qu'il appelait la « probité de l'art ! » Ce petit pifferaro allait être le guide d'Hébert, — le gamin qui s'offre là-bas à tous les coins de rue pour vous servir de cicerone. Suivez-le, il vous débitera des contes ridicules, d'une archéologie tout à fait fabuleuse ; il en inventera même pour vous faire plaisir, tant que vous voudrez bien lui donner quelques sous : mais ses yeux ne mentent pas, ni sa voix, ni ses gestes, et vous y découvrirez toute la gentillesse de l'âme populaire.

Hébert ne demandait pas mieux que de suivre le gracieux génie. Je suis sûr qu'il l'écouta fréquemment en secret. Plus d'une étude en témoigne : le jeune homme explorait, dans ce voyage de découvertes, ce pays où la vie est plus belle qu'ailleurs, où il devait plus tard si souvent revenir, et qu'il ne se résignait à quitter qu'à regret. Seulement, il n'osait pas ou ne savait pas encore dire ce qui remplissait son cœur. Une sorte de respect humain, une déférence pour « les maîtres, » le paralysait, l'empêchait de suivre son humeur. Le vieux David d'Angers le poursuivait de ses apostrophes, de ses mandemens furibons, prudhommesques et humanitaires. « Vous ne ferez pas de *l'art pour l'art !* » mugissait le sculpteur. Il professait que l'art est un apostolat, qu'il doit avoir pour but de « moraliser les masses, » sous peine d'être « renégat à sa divine mission. » Et il terrorisait Hébert par l'exemple de Boucher, en concluant : « Mieux vaut l'assentiment de quelques hommes honorables, que les louanges d'une nation corrompue. »

Ce fut, on peut le croire, le moment critique pour Hébert. Il avait entrepris une grande allégorie, la *Sainte Alliance des peuples*, ou *le Christ pacifiant le monde :*

Peuples, formez une Sainte Alliance !...

Il n'en serait jamais sorti. Il ne fallut pas moins qu'une suite d'accidens, sa jambe cassée à Florence, une rechute à Marseille, deux ans de séjour en cette ville dans l'intimité bienfaisante du délicieux Ricard, toute une série de portraits en compagnie de ce beau peintre, pour le remettre dans son assiette. En peignant de beaux modèles, comme la comtesse Pastré ou l'aimable Maria Pucci, il s'aperçut

que l'art se suffit à lui-même, qu'il n'a pas de plus haut objet que d'exalter la vie, et que « le reste est littérature. »

C'était en 1850. Il avait trente-trois ans. Il y en avait dix qu'il avait quitté Paris. Il y trouvait une atmosphère chargée et orageuse, la consternation des lendemains d'émeute. Alors une éclaircie se fit dans ses idées. Sous ce ciel soucieux, dans le malaise de la grande ville où il revenait en étranger, il fut pris de la nostalgie du pays de délices où il venait de vivre. L'Italie lui apparut comme la terre promise, la patrie de ses rêves. Seulement, sous l'impression de sa tristesse présente, il la vit colorée d'une teinte funèbre, voilée de mélancolie et de pressentimens de deuil. Une émotion inconnue s'emparait de lui à mesure. C'était comme un chant mystérieux qui lui sortait du cœur. Et il peignit la *Malaria*.

Ce tableau célèbre est une « chose vue, » une scène des Marais Pontins, aperçue près de Terracine juste avant le retour en France : une famille d'émigrans de la campagne romaine fuyant devant la fièvre. Qui ne se rappelle ce tableau étouffé, encaissé, ce ciel de Cocyte bas, cuivré de taches jaunes, cette eau inerte, terne, poissée de pourritures, et partout cette brume, ce « mauvais air » qui flotte comme une cendre empoisonnée qu'on respire et qui tue ? Le long de ces rivages de l'ombre de la mort, glisse une barque plate chargée de vies dolentes. Depuis la moribonde qui grelotte sous ses couvertures, les yeux dilatés par la fièvre dans sa face d'albâtre ; depuis l'aïeule au profil d'ombre qui berce le *bambino*, jusqu'au jeune gars apathique, aux yeux cerclés de bistre, qui se couche sur le flanc, ne pense à rien et attend, et au pilote debout, appuyé sur son croc, à l'avant de la barque, pas une attitude qui ne révèle une nuance du mal, le découragement, la langueur, l'atonie de ce qui se sent mourir. Cependant, nonchalante, appuyée au bordage, la main négligemment pendante, montrant sa nuque dorée à pulpe de beau fruit, une rousse admirable, une fille de Giorgione étale les richesses de ses formes superbes, comme l'image épanouie de ces trésors vivans que le fléau dévore. Tout cela était peint comme c'était conçu, aisément, d'un seul jet, sans tourmens, sans efforts, dans une gamme chaude et sourde, opulente et contenue, d'un charme vénitien, avec un luxe et un émail, une fleur d'expression, une spontanéité qui ne reviendront plus. Une barque, un fleuve, des passagers qui se résignent ou s'effraient, depuis la barque de Génésareth jusqu'à celle de don Juan, et de celle de Dante à celle de Prud'hon, combien de fois ces quelques données n'ont-elles pas servi à exprimer l'émoi, la

confiance, la crainte ou la prière devant la destinée ? Ici, tout est nouveau, particulier, local, et cependant tout prend un sens, une valeur générale : c'est la délicieuse élégie de la jeunesse éphémère et de la beauté menacée...

« Cette barque, s'écria Lamennais en voyant le tableau, porte la fortune d'un grand peintre ! » On peut parler plus simplement, mais le mot est dit : Hébert avait trouvé sa voie. Il avait reconnu son bon génie d'antan. « Ne peindre que la chose ou le fait qui l'aura ému, » voilà ce que lui soufflait la voix du doux démon. Le conseil était bon, le peintre s'y tint, et fit bien. Mais il devenait manifeste que Paris ne lui valait rien. Il s'y mourait d'ennui et de mauvaise peinture. Comme son cousin, l'auteur de *la Chartreuse de Parme*, il prenait en horreur notre morne existence et nos mœurs en grisaille. Il lui fallait son cher soleil, sa lumière divine, le sourire des filles d'Italie.

Il partit : on peut dire que ce fut pour toujours. Dès lors, pendant quinze ans, de Salon en Salon, se succède la série de ses œuvres italiennes, les *Cervaroles*, les *Fienaroles*, la *Zingara* ou la *Lavandara*. Elles sont célèbres. Les estampes de Goupil les ont rendues populaires. Je crains que nous ne soyons devenus moins sensibles à leur charme. On surprendrait beaucoup de monde, si on montrait dans ces peintures les chefs-d'œuvre du « naturalisme. » Et pourtant, je n'invente rien : Hébert est de l'« école de 1850, » de cette génération des Millet, des Courbet, qui marque la chute du romantisme, le retour à la réalité. Je doute même que personne en ait plus sévèrement appliqué le programme. Toutes ses figures sont des portraits et même, selon la stricte observance réaliste, des gens du peuple, des paysans. Hébert, dans ses œuvres d'Italie, est aussi « rustique » que Millet, beaucoup plus que Courbet, lequel le plus souvent n'est que trivial et roturier. Mais ceux-ci sont des philanthropes, des orateurs ou des tribuns. Ils mettent dans leur art une masse d'intentions. Hébert n'y a jamais cherché que la beauté.

Voilà pourquoi il ne pouvait plus se passer de l'Italie. C'est à la Cervara, dans les montagnes de la Sabine, non loin de Subiaco, au cœur de l'antique Ombrie, âpre et rugueuse Auvergne, espèce de massif central italien, — c'est là, en pleine solitude, qu'il prit ses quartiers généraux et coula les années les plus fécondes de sa vie. A deux heures de Rome, ce coin de l'Italie est à peu près sauvage. On y mène une vie que n'a pas avilie le contact du progrès. Vie mâle, noble et rude. On manque de tout. Ce sont encore les mœurs du monde primitif, les habitudes sans âge de l'homme patriarcal. Les figures s'y

meuvent, en quelque sorte, dans l'éternel ; une cadence du fond des temps rythme des gestes séculaires. Ces paysans sont beaux. Pas une vulgarité, pas une faute de goût. La seule ambition est de ne pas mourir de faim. Passé cela, nul besoin, et la plus magnifique liberté intérieure. On comprend que cette race d'aristocrates exquis ait vu éclore la plus radieuse aventure spirituelle, la dernière création mystique du moyen âge. On se prend, là-haut, à douter de la civilisation. De combien de choses superflues nous nous embarrassons ! Combien notre confort a surchargé la vie ! Et ce bien-être, dont nous sommes si vains, que ne nous coûte-t-il pas en noblesse et en poésie ?

Ce n'est pas la douceur du christianisme franciscain, le charme de la plus suave atmosphère morale, qui retenaient le peintre dans sa bourgade de la Cervara : il y était enchaîné par les beaux yeux des Cervaroles. La beauté, pour Hébert, est toujours du genre féminin. En feuilletant ses cartons, vous rencontrez de loin en loin quelque rare silhouette de pâtre, de mendiant ou de chevrier ; mais dans ses ouvrages achevés, c'est-à-dire dans ses préoccupations constantes et sérieuses, il ne fait place qu'à la femme. On trouverait difficilement un art plus exclusif. Rarement même, chez lui, vous verrez une scène à plusieurs personnages. Une figure, deux au plus, et presque jamais trois, par conséquent nulle anecdote, pas de « sujet, » à peine un titre, rien qu'une attitude simple, un motif sculptural, une idée plastique, en un mot, complète en elle-même, vivant d'une vie indépendante, formant un « tout » parfait et une « fin en soi, » voilà de quoi suffire aux investigations du peintre, tant il est occupé à l'expression d'un objet unique et absorbant. Plus tard, il se circonscrit et se résume encore : il se contentera de la demi-figure, et telle est la formule de ses derniers ouvrages.

Ainsi, de degré en degré, à force de choix et de synthèse, Hébert arrive à l'art supérieur : son naturalisme devient « classique. » Le miracle est qu'il ne s'y mêle aucun soupçon de pédantisme. Ces œuvres se ressentent du moment où elles ont été conçues. Elles respirent le bonheur. Rien d'ennuyé. Le peintre n'embellit pas ses modèles : pour quoi faire ? mais il travaille *con amore;* pas un trait, pas un pli, qui n'ait été cherché, essayé, modifié vingt fois, trié entre vingt autres. Jamais la ressemblance n'est assez délicate, le relief assez saillant et assez enveloppé, jamais l'ensemble et le détail, les valeurs et la forme ne sont assez « écrits » ni assez arrêtés dans une matière dense, un peu agatisée, qui semble appeler l'outil du graveur en pierres fines. Ce travail châtié, insistant, décuple la dignité des

choses, écarte toute idée de mollesse et de fadeur. Pas une convention, pas une banalité, rien qui sente la routine et le laisser aller. On n'imagine pas langage plus physionomique, fait d'élémens plus expressifs, d'accens plus imprévus et plus particuliers. Et pourtant ces figures se chargent de signification. En elles s'incarne tout un passé. Il flotte derrière elles une longue suite de siècles, qui ajoute à leur grâce une sorte de grandeur anonyme et impersonnelle, la majesté d'un au-delà profond et permanent. Voyez les *Filles d'Alvito*, remontant du lavoir, entre les parois fauves d'une gorge farouche, avec leur démarche de statues ambulantes, leur sérieux profond, leurs bras de choéphores, et je ne sais quoi d'immense au fond de leurs regards ; voyez les *Cervaroles* allant à la fontaine, la cruche sur l'épaule, avec leur jupon de laine et leur coiffure sarrasine, sous l'arc d'un porche mycénien, — et vous saisirez la méthode ingénieuse, originale, d'un voluptueux, d'un observateur, de faible imagination, mais de goût raffiné, de sensibilité infiniment « artiste, » pour atteindre à l' « histoire » sans sortir du réel, pour mettre de la poésie dans sa sensation, et nous faire hésiter, devant ses paysannes, si ce ne sont pas des Antigones et des Nausicaas.

Les dernières pages de la série n'ont plus la même valeur : le peintre sut sortir à temps de ce genre un peu étroit. Il vivait alors à Paris, et déjà se passionnait pour ses nouveaux modèles. Ce serait ici le lieu de dire un mot de ses portraits : malheureusement, il est difficile d'en parler. Il y en a peu dans les musées. On en trouvera quelques-uns parfaitement reproduits dans le livre de M. Peladan. Quelle jolie galerie on pourra faire un jour de ces portraits d'Hébert ! On rêve d'un de ces caprices de princes d'autrefois, d'une « Chambre des Beautés » comme celle de Windsor, où un despote romanesque collectionnait la fleur des grâces de son temps et respirait, dans un bouquet violemment embaumé, tout ce qu'un pays et un siècle exhalaient de parfums d'amour. Car lui aussi, Hébert, remplissait une « fonction ! » Avec son camarade et son ami M. Bonnat, il semblait s'être mis d'accord pour se partager la tâche. Si l'on réunissait leur œuvre dans deux salles voisines, on aurait une image de la société française pendant un demi-siècle. D'un côté la guerre, les arts, la politique, la gloire, tout ce qui a eu nom de courage, de science, d'habileté ou de génie : de l'autre, des regards flottans et des sourires. Les biographes et les philosophes iraient prendre des notes dans la première salle ; mais tous les amoureux s'attarderont dans la seconde, et qui nous ôtera l'idée qu'ils ont la meilleure part ?

Ce sont rarement les Altesses, les grandes vedettes des sphères officielles, étoiles des Tuileries, du théâtre ou de la finance. Mais, dans une élite plus rare et vraiment distinguée, ce sont les femmes de la petite cour aimable de Saint-Gratien, et d'autres encore, d'un cercle peu pénétrable du dehors, avec une nuance du « Faubourg, » les femmes de Feuillet, de Daudet, les paroissiennes de Sainte-Clotilde. Parmi les portraitistes attitrés de la femme, les van Dyck ou les Nattier, les Gainsborough, les Lawrence, les Cabanel et les Ricard, la clientèle d'Hébert a une note spéciale. Il traite peu ou point le grand portrait décoratif, le portrait de gala, pas davantage le portrait de « genre » ou de fantaisie, le « portrait de peintre, » pourrait-on dire, dont la *Femme au gant* de M. Carolus-Duran est le charmant modèle. Ce sont presque toujours des personnes pensives, assises, vues à peu près jusqu'à mi-corps, dans le format « buste agrandi : » pas de mouvement, pas d'accessoires, vêtemens discrets et effacés, attitude neutre et indécise, légèrement « penchée, » long regard, demi-jour estompé d'un soir de fin de juin. Combien de fois ne l'a-t-il pas recommencé ce portrait de la « femme de trente ans ! » Avec quel soin il étudie le geste toujours précieux des mains, entrelace ou dénoue les doigts, et met un monde de rêveries dans une tête qui s'appuie à un bras replié ! Avec quelle attention d'orfèvre il cisèle l'attache délicate d'un col ! Il pousse la minutie jusqu'à distinguer dans les yeux la nuance de l'iris de l'ombre des prunelles : et dans chaque tableau, comme l'a dit un homme d'esprit, on sent qu'il compromet son cœur.

Mais de tout cet amas d'expériences féminines commencent à se dégager quelques idées générales. Le maître approche de la soixantaine : c'est l'heure des réalisations et des synthèses suprêmes. La secousse de nos désastres, l'écroulement de l'Empire, emportant la société charmante qu'il avait peinte, donnent à ses idées une envergure nouvelle. D'une émotion naquit une fois de plus un chef-d'œuvre. Le peintre de tant de beautés humaines et trop humaines voulut s'élever jusqu'à celle qui est, dans le monde chrétien, la plus haute expression de la femme : la Madone. Il fit la *Vierge de la Délivrance*.

Et il en fit d'autres encore : une *Addolorata*, une *Vierge au chasseur*, une troisième que je sais à Reims, une autre dont il fit présent à Léon XIII. Avec son infini besoin de perfection, il reprend sans cesse le même thème : celui-ci lui remplit encore dix ans de sa vie. Pas plus cette fois que les précédentes, il ne songea d'ailleurs à idéaliser. Il avait déniché à Saracinesco une créature incomparable, une

vraie « fleur du Liban, » dont les portraits suggèrent le vocabulaire enivrant du *Cantique des cantiques*. Ce fut sa Vierge. Pourquoi pas? On fait aujourd'hui de grandes affaires de ce qu'on appelle l'art religieux. C'est un concept récent et tout à fait insaisissable. Au moyen âge, tout art était religieux. Et de nos jours encore, tout ce qui est élevé, tendre, pur, est naturellement pieux. Quoi de plus dévot, de plus chrétien, que les *Maternités* du suave Eugène Carrière? Mais ce peintre pensait que ce caractère mystérieux ne pouvait s'obtenir que dans l'ombre d'une existence assourdie et décolorée, par des formes sans bords, incertaines, dissoutes et spiritualisées. Hébert prouve qu'il n'en est rien. C'est par des procédés de la plus grande richesse, par des applications d'or, couvertes d'arabesques et de damasquinures, c'est par les définitions les plus rigoureuses et les expressions les plus concrètes qu'il a cru devoir faire revivre sa Madone. Il a voulu se conformer aux traditions des vieux maîtres, imiter jusqu'aux élémens matériels de leur palette et à l'aspect de leurs tableaux. Ses madones font penser à ces calmes ex-voto qu'on voit dans les musées de Sienne ou de Pérouse, aux triptyques amortis d'un Simone di Martino, d'un Matteo di Giovanni, surtout à ce morceau de fresque écaillée, pareil à une feuille d'or massif, où Pietro Lorenzetti incrusta la plus passionnée des Vierges, dans le crépuscule solennel de la crypte d'Assise.

Hébert était alors à Rome comme directeur de la Villa, charge qu'il remplit deux fois (près de vingt ans en tout). Il se regardait un peu comme l'ambassadeur de la culture française. Tout chenu maintenant, il semblait reverdir. De plus en plus, il se rapproche de la vérité et de la nature. Il ne peut même plus souffrir l'atmosphère artificielle, l'éclairage de l'atelier, ses ombres factices et pernicieuses. Il avait pris l'habitude du travail en plein air. Le jardin de la Villa s'appuie, à son extrémité, à l'ancien mur de Rome, que surplombent les pins de la villa Borghèse. C'est là, sur le chemin de ronde, envahi par les plantes et devenu lui-même un fouillis de verdure, du côté qui touche au Bosco, que le maître élut domicile. Le soir, le couchant frappe les dômes des pins de la villa voisine; on jouit alors pendant une heure d'une vraie illumination; et cette réverbération étrange et mordorée explique la gamme particulière qui est celle d'Hébert en ses derniers tableaux.

Là, le vieux peintre chanta les dernières strophes de son poème. Comme Ingres vieillissant peignit encore la *Source*, Hébert fit l'*Ève* sinueuse qu'on admire aujourd'hui chez M. Jules Lemaître. Mais

il était hanté par des pensées épiques. Les malheurs de la patrie inspiraient à l'artiste son *Gloria victis*. C'est alors qu'il compose la sublime figure qu'il voua *Aux héros sans gloire*. Sur un sarcophage sans nom s'accoude le muet génie des tombes : il garde sur ses lèvres ténébreuses le secret de la mort. Naïve et magnifique religion de l'artiste! Défaite, oubli, trépas inutile et obscur, toutes les injustices du sort, il les console, les répare et les venge par de la beauté.

Mais tout avait changé autour de ce vieillard. Il voyait avec étonnement apparaître un monde nouveau. Il ne reconnaissait plus la Rome de sa jeunesse. La ville des couvens, des prêtres, des artistes, la seule qu'il y eût au monde pour la vie désintéressée et le culte des choses spirituelles, tombait au rang de capitale politique. Elle disparaît tous les jours, la chère Église des âmes! A la place, une ville bruyante, remuante, utilitaire, une Rome piémontaise, installe ses chemins de fer, ses casernes, ses statues, ses cheminées, ses usines et ses bazars. Chaque jour un bruit de démolition, un pan de muraille qui croule, une église qu'on rase, un jardin qu'on lotit, un quartier qu'on éventre, nous avertissent qu'on vient de faire une ruine de plus dans ces ruines augustes : bientôt on ne verra plus qu'une ville américaine, brandissant sur les sept collines ses architectures monstrueuses, ses maisons de rapport, ses monumens mégalomanes et ses hideux plâtras.

Alors, une indignation saisissait le vieux maître. Devant tant de sacrilèges, il eut la vision de Rome révoltée. Il la vit sous les traits d'une Transtévérine, d'une de ces beautés romaines qui semblent indestructibles, et dont les formes d'airain appellent la médaille. Il souffla dans ce bronze vivant un immortel dédain. En plein ciel, au sommet d'une tour, la fille de la Louve profile âprement sa silhouette fermée et dure. Un vent précurseur de tempête siffle dans ses cheveux défaits, ceints encore du laurier souillé, et glace de tons violacés ses épaules impériales et son irréprochable gorge. Des siècles d'injures ont passé sur son corps souverain. Des hordes d'Alaric aux reîtres de Bourbon, elle a subi tous les outrages et toutes les violences. Et aujourd'hui encore, renfermant dans son sein une colère surhumaine, avec un front sévère et une moue de pitié, elle assiste, implacable, aux affronts des nouveaux barbares.

Cette *Roma sdegnata* est la dernière Sibylle. Elle semble descendue de la voûte de la Sixtine pour écraser de son mépris notre monde de pygmées. Jamais œuvre ne fut poursuivie avec tant de passion. Cette toile d'un mètre carré fut le prix de six ans. Le peintre septuagé-

naire s'acharne à condenser dans cette figure cinquante années d'expériences. C'est l'heure où du fond de son enfance lui revenait la fée des transparences profondes, la nymphe jadis entrevue aux torrens de Vizille : tous les problèmes du modelé à travers l' « enveloppe, » cet art de fixer l'apparence dans un milieu fluide, d'exprimer l'atmosphère sans sacrifier la forme, de rendre l'impalpable, le furtif, l'ondoyant, la magie de la vie, cette exécution mystérieuse qui est le dernier mot des maîtres, voilà ce qu'il cherchait avec une patience invincible. Il était « insatiable de perfection. » Ses lettres nous font assister à cette lutte pathétique. « Chaque jour je remonte à l'assaut de l'impossible : c'est là tout le bonheur. » Il ne voulait s'arrêter que devant l'absolu. Jamais il n'en avait fini avec l'œuvre chérie. Jamais il ne lui avait donné la dernière caresse. Spectacle émouvant que celui de cet ancêtre possédé par son rêve et s'obstinant à peindre l'admirable Furie, là-haut, sur le campanile de la Villa Médicis, dans un ciel convulsif où passent des catastrophes, et évoquant la gloire et le courroux de Rome, au bruit sourd de la pioche des vandales et des démolisseurs.

Ce fut son testament. Je ne dirai rien ici de ses quinze dernières années. Le glorieux maître était revenu à Paris. A l'âge du Titien, il travaillait encore. Il inaugure même une nouvelle « manière. » Ses derniers portraits, si subtils, un peu féeriques dans leur lumière un peu glauque, font penser à un nouveau « Maître des demi-figures féminines, » qui serait un décadent extrêmement raffiné.

M. Peladan a écrit naguère un article intitulé : *l'Exemple d'Hébert.* C'est bien le mot qu'il faut dire. Il y a des gloires plus populaires que celle-là : il n'y en a pas de plus solides. De toutes celles du jour, combien survivront? Le temps respectera Hébert. Son art est un peu limité : un art qui ne connaît que la femme, ne s'intéresse ni aux drames de la vie, ni au monde des idées, manque de vraie tendresse, d'humanité profonde. Du reste, peut-être ces lacunes sont-elles en partie volontaires. Il n'eût tenu qu'à Hébert, on le voit par ses dessins, d'être, s'il l'avait voulu, un des paysagistes les plus parfaits du siècle. Mais une plus haute idée de l'art, la préoccupation des problèmes ardus de la construction et de la forme, la décision d'arriver aux solutions définitives, concentrèrent ses études sur la figure humaine, et uniquement sous son aspect d'« Éternel féminin. » Cette œuvre voluptueuse a un côté de désintéressement et même d'austérité.

Et il y a une chose que ce peintre nous enseigne : c'est le respect de l'art. Dans notre temps de hâte, de rapidité, d' « impressionnisme, »

où l'on couvre d'or des ébauches, des esquisses, des « notes, » où on livre au public les pensées les plus insignifiantes, où chacun fait argent des brouillons les plus inchoatifs, il nous a rappelé le mérite de l'exécution. Une œuvre qui n'est pas « faite » peut avoir toutes les qualités : elle n'a qu'un défaut, c'est qu'elle n'existe pas. Hébert a eu l'horreur de l'improvisation, du bégaiement, de l'à-peu-près. Il y a dans son art (comme chez tant de maîtres de la Renaissance, chez un Pollaiuolo, chez ce Francia qu'il aimait tant) une part d'orfèvrerie, quelque chose du graveur en matières précieuses. Voilà ce qui le rendait si cher à l'auteur d'*Émaux et Camées*, un des rares critiques qui l'aient jamais compris. Comme lui, il savait que toutes sortes de questions, qu'on croit résoudre avec des idées, ne sont en dernière analyse que des questions de *style*. Le jour où ce peintre de chevalet voulut faire œuvre monumentale, il fit la mosaïque de l'abside du Panthéon, qui semble l'œuvre d'un revenant de Palerme ou de Torcello.

C'était un maître. Il a eu peu d'idées, mais il avait une certitude. Il n'a cru qu'à une chose, mais c'est une de celles qui ennoblissent la vie. Il a été un des derniers croyans de la beauté. Quand on revoit au Luxembourg les *Cerraroles* ou la *Malaria*, on n'est pas tenté de sourire. Oui, on a abusé de ces costumes, de ces mouchoirs rouges et de ces tabliers. Mais les voici qui disparaissent. Chaque jour arrache un lambeau des haillons de Graziella. Bientôt vous ne trouverez plus nulle part, à Ischia ni dans les Abruzzes, la sauvage Mignon ni la mystique fille de Jorio. L'Europe se civilise. Un gazomètre souille le stade des Césars. Alors, on comprend mieux le sens de l'œuvre d'Hébert : de la *Malaria* à la *Rome irritée*, il a été le poète d'un idéal qui agonise, et d'une beauté qui s'en va.

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Il y a peu de chose à dire de notre politique intérieure. La discussion du budget s'éternise à la Chambre; elle ne manque parfois pas d'intérêt, mais elle manque singulièrement de mesure et se perd dans des méandres infinis. Nous nous garderons de l'y suivre, sauf à revenir plus tard, s'il y a lieu de le faire, sur quelques-unes des questions qui y sont traitées pêle-mêle. Au surplus l'attention n'est pas là; elle se porte plutôt sur la politique étrangère, qui a été l'objet, au Sénat, d'un débat important et dont nous voudrions indiquer les traits principaux. Nous commencerons par l'Angleterre parce que c'est, dans l'ordre chronologique, le premier pays où se soient produites des manifestations politiques dignes d'être relevées.

Si on avait besoin d'une preuve nouvelle des intentions pacifiques de son gouvernement, on la trouverait avec un éclat peut-être trop démonstratif dans les paroles que sir Edward Grey a récemment prononcées à la Chambre des Communes. On y discutait le budget de la marine. Sir E. Grey a développé des considérations d'un caractère général sur les armemens de plus en plus formidables auxquels se livrent toutes les nations de l'Europe et du monde, et il s'est demandé où s'arrêterait cet entraînement universel. Singulier paradoxe, a-t-il dit : toutes les nations veulent la paix : on pouvait espérer que les progrès de la civilisation en amèneraient le triomphe définitif et que ce nouvel ordre de choses serait consacré par le désarmement : c'est le contraire qui arrive et les nations les plus civilisées sont celles qui arment davantage. Jusqu'ici les observations de sir E. Grey n'avaient rien de bien original ; sa pensée est devenue plus intéressante lorsque, après avoir dit que la concurrence dans la voie des armemens prendrait fin le jour où les ressources financières des diverses nations seraient épuisées, il a ajouté que l'Angleterre résisterait plus long-

temps que les autres parce que les impôts y pèsent moins lourdement sur le contribuable peu fortuné. Ailleurs, à l'entendre, l'impôt amènera la famine pour certaines parties de la population et alors il faudra bien s'arrêter. Nous n'entrerons pas ici dans une controverse sur ces considérations où le vrai et le faux sont mêlés : lorsque les classes riches sont trop lourdement atteintes par l'impôt, la charge retombe sur les autres par une répercussion inévitable et le corps social souffre tout entier. Après ces préliminaires qui appartiennent mi-partie à l'ordre politique, mi-partie à l'ordre philosophique et social, sir E. Grey s'est détourné de l'Europe pour regarder du côté de l'Amérique et il a reproduit quelques paroles que M. Taft a prononcées au mois de décembre dernier, au sujet d'une convention possible « avec une grande nation qui s'en tiendrait au jugement de la Cour d'arbitrage international pour tous les points qui ne peuvent pas être réglés par des négociations, qu'il s'agisse de questions d'honneur national, de questions de territoires ou de questions d'argent. » Sir E. Grey a salué ces paroles avec enthousiasme : il a déclaré que si une ouverture était faite dans ce sens par les États-Unis à l'Angleterre, l'affaire serait soumise directement et immédiatement à l'approbation du parlement; mais il a avoué qu'aucune ouverture conforme aux paroles de M. Taft n'avait encore été faite à l'Angleterre, et nous ignorons quelle suite sera donnée à l'invite pressante que le ministre anglais vient à son tour d'adresser au gouvernement des États-Unis. Il ne semble pas en effet que, jusqu'ici du moins, l'opinion américaine l'ait accueillie avec beaucoup d'empressement et l'avenir de cette suggestion est encore incertain.

En Angleterre même, l'opinion est restée un peu hésitante. On y tient trop à être bien avec les États-Unis pour ne pas montrer, en toutes circonstances, les meilleures dispositions à l'égard des manifestations diplomatiques, parlementaires ou autres de nature à amener un rapprochement plus intime entre les deux pays. Il y a peu de concessions que l'Angleterre ne soit pas disposée à faire pour un aussi grand intérêt. Mais enfin les paroles de M. Taft n'ont pas été suivies d'une proposition concrète et sir E. Grey semble avoir raisonné *in abstracto*. M. Balfour a repris l'affaire dans un discours très remarquable et très remarqué. Il a donné aux vues du gouvernement une approbation entière. Comment aurait-il pu en être autrement? M. Balfour a fait autrefois partie d'un ministère qui avait négocié, lui aussi, avec les États-Unis un traité d'arbitrage général. On avait même abouti alors à un résultat positif, c'est-à-dire à un

traité qui portait la double signature de M. Olney au nom de l'Amérique et de sir Julian Pauncefote au nom de l'Angleterre. C'était en 1897. Le traité fut soumis au Sénat américain qui l'accueillit avec froideur et finalement le rejeta. Ce souvenir peu encourageant montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. « L'action de M. Taft, a dit M. Balfour, est très louable et offre de brillantes espérances de succès. M. Taft, naturellement, devra convertir le peuple américain à ses idées, mais cela ne saurait être difficile à un homme qui jouit justement d'un aussi grand renom d'habileté politique. » M. Balfour a donc confiance ; on veut le croire, il veut le croire lui-même ; mais il montre ce qui reste à faire et ce n'est pas peu de chose. En tout cas, il a tenu à dire qu'un traité du genre de celui dont on a parlé ne pouvait pas être signé entre n'importe quelles nations, ce qui signifie qu'on aurait grand tort d'y voir un précédent susceptible d'être généralisé. Il ne saurait intervenir qu'entre nations parfaitement décidées à ne jamais se faire la guerre, parce qu'elles n'ont sur aucun point du globe des intérêts en opposition. A ce point de vue, M. Balfour a déclaré qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que le traité fût conclu entre l'Angleterre et l'Amérique. C'est un traité d'amitié qui serait bien près d'être converti en traité d'alliance et qui devrait l'être inévitablement, si une des deux nations contractantes venait à être attaquée par une troisième. Cette conséquence est de nature à faire réfléchir et elle a fait réfléchir effectivement ceux qui, soit en Angleterre, soit en Amérique, ne veulent pas s'engager jusque-là. En réalité, les paroles de M. Taft et celles de sir E. Grey ont laissé leurs deux pays assez indifférens, et si elles prenaient finalement la forme d'un projet de traité, nul ne peut prévoir quel en serait le sort définitif. L'histoire du traité Olney-Pauncefote, que nous avons rappelé plus haut, autorise à ce sujet tous les doutes. Enfin, si un traité de ce genre venait à être signé entre Londres et Washington, on ne pourrait en rien conclure pour les autres pays. C'est évidemment ce que pensait M. Balfour quand il a dit qu'aucune nation européenne, à sa connaissance, ne s'apprêtait à entrer dans le groupe d'arbitrage mentionné par sir E. Grey, et il avait encore plus raison que peut-être il ne le supposait, car à peine quelques jours s'étaient écoulés depuis son discours, que le chancelier de l'Empire d'Allemagne est venu lui donner la plus catégorique confirmation.

La discussion du budget des Affaires étrangères, au Reichstag, lui

a servi de prétexte. « Je veux parler, a-t-il dit, sur le désarmement et sur l'arbitrage. Le ministre anglais a exprimé l'avis qu'un échange réciproque de notes, au sujet des constructions navales des deux pays, mettrait à l'abri des surprises, parce que les deux pays auraient la conviction de n'être pas dépassés l'un par l'autre. Les autres puissances seraient fixées par là sur les rapports de l'Angleterre et de l'Allemagne, et ainsi cet échange de renseignemens serait profitable, d'une façon générale, à la cause de la paix. Nous pouvons nous rallier d'autant plus vite à cette idée que notre programme de constructions navales a toujours été exposé ouvertement, et nous nous sommes déclarés prêts à nous entendre sur ce point avec l'Angleterre dans l'espoir que cela amènerait dans les esprits le calme attendu. » En d'autres termes, l'Allemagne est toute disposée à adresser des notes à l'Angleterre pour lui faire part des projets que son gouvernement dépose publiquement au Reichstag, et cela en effet est sans inconvénient. Mais on a entendu autre chose par désarmement : on a entendu la limitation réciproque et concordante des armemens, et c'est sur quoi le chancelier impérial s'est expliqué en toute franchise.

M. de Bethmann-Hollweg n'a pas l'abondance oratoire, la grâce aisée, la souplesse d'esprit de son prédécesseur, mais il a un bon sens robuste, il dit bien ce qu'il veut dire et on sent chez lui une droiture qui inspire confiance. Il s'est demandé comment on pourrait limiter les armemens des diverses puissances et à cette question il n'a pas encore trouvé de réponse. Quelle serait la règle à appliquer? Si on nous demandait par exemple, dit-il, de diminuer notre armée de dix mille hommes, de combien les autres armées devraient-elles être diminuées? Sur quoi s'appuierait-on pour évaluer ce chiffre? Sur la population, sur les intérêts économiques, sur les intérêts politiques des diverses nations? Sur tout cela sans doute : il faudrait que la puissance générale, la situation mondiale de toutes les nations fût fixée. Y en aurait-il une seule qui y consentirait? Une prétention de ce genre, si on essayait de l'imposer, déchaînerait vraisemblablement les guerres qu'elle aurait pour but de prévenir. Et qui donc pourrait interdire à une nation quelconque, grande ou petite, de faire un effort vigoureux, héroïque même, pour mettre ses forces militaires au niveau de sa politique? L'histoire est pleine d'exemples de ce genre et elle a l'habitude de les admirer. Toutes les nations ont été constituées par des efforts glorieux de ce genre et celles qui sont encore en formation, ou qui ont des malheurs à réparer, ne réaliseront pas autrement leurs aspirations légitimes. On ne voit pas le moyen

d'empêcher une nation d'avoir une armée plus forte, de la lever et de l'entretenir. Est-ce que toutes les autres s'uniraient contre elle? Même alors, M. de Bethmann-Hollweg demande où serait le contrôle, comment on pourrait l'organiser, comment on pourrait l'exercer, et il trouve dans l'histoire de son propre pays la démonstration des impossibilités pratiques auxquelles on aboutirait. Après Iéna, dit-il, Napoléon a imposé par la force à la Prusse vaincue la limitation de ses armemens; il a fixé à 42 000 hommes le chiffre que son armée ne pourrait pas dépasser. Quel homme a jamais eu, quel homme aura jamais entre les mains une puissance de contrôle plus grande que celle de l'Empereur au comble de sa puissance? Eh bien! en dépit de l'emploi impitoyable qu'il a fait des moyens dont il disposait, Napoléon n'a pas réussi à empêcher le patriotisme prussien de former une armée quatre fois plus forte que celle qu'il lui accordait. Bien que ce patriotisme prussien se soit exercé contre nous, nous n'hésitons pas à lui rendre hommage : il y a là une belle page dans l'histoire de la Prusse et c'est en l'écrivant que ce pays s'est préparé à ses grandes destinées. Le patriotisme qu'on voudra étouffer, en lui imposant d'étroites limites, trouvera toujours le moyen de les briser ou de s'en échapper. « La question du désarmement général international, a affirmé M. de Bethmann-Hollweg, est insoluble, tant que les hommes seront des hommes et que les États seront des États. » Nous ne trouvons, quant à nous, rien à reprendre à cette conclusion, non plus qu'aux prémisses qui l'ont très logiquement amenée.

Mais l'arbitrage! M. de Bethmann-Hollweg est loin de méconnaître et de nier les services qu'il peut rendre dans certains cas limités; il rappelle le rôle important que les représentans de l'Allemagne ont joué dans les conférences de La Haye; mais il rappelle aussi les conditions dans lesquelles, à La Haye, on a eu soin d'exclure de la compétence des tribunaux d'arbitrage les questions qui touchent aux intérêts vitaux ou à l'honneur d'un pays. C'est précisément cette « clause d'honneur » qu'on a proposé de supprimer dans un traité futur entre l'Angleterre et les États-Unis. « A ce sujet, dit le chancelier de l'Empire, on a, à maintes reprises, émis l'opinion que l'effet d'un pareil traité pour les autres nations serait le même que celui d'une alliance. Je considère les traités d'arbitrage internationaux, englobant le monde entier et octroyés par un aréopage international, comme aussi impossible que le désarmement international général. Pour ce qui est de la « clause d'honneur, » sa suppression n'implique nullement la paix, elle indique seulement qu'entre

les nations qui la suppriment, on n'entrevoit aucune raison sérieuse qui puisse produire la rupture de la paix. Un traité d'arbitrage sans restriction ne scelle qu'un état de choses existant déjà *de facto :* si les rapports entre les deux nations venaient à se modifier, le traité s'enflammerait comme de l'amadou. On ne peut pas biffer l'*ultima ratio* de la vie d'une nation; on ne peut qu'essayer d'en retarder la date le plus possible. Certainement les traités d'arbitrage peuvent contribuer, pour une large part, au maintien et à la consolidation des rapports pacifiques, mais la force fait partie de la préparation à la paix. Le vieux dicton que le faible est la proie du plus fort conserve toute sa valeur. Si une nation ne veut plus ou ne peut plus consacrer à son armée autant qu'elle doit le faire pour garder son influence dans le monde, elle passe immédiatement au second rang. » On ne saurait mieux dire, ni plus fortement, et il faut souhaiter que ces paroles, que nous avons tenu à citer textuellement, servent de leçon à nos pacifistes. Cette leçon leur est donnée par le représentant d'un gouvernement qui se dit volontiers le plus puissant de l'Europe et du monde, ce qui n'en diminue pas l'autorité. Oui, M. de Bethmann-Hollweg a raison, les peuples sont, relativement les uns aux autres, dans la juste proportion que leur donne leur force réelle, constatée et reconnue. Le jour où cette force diminue, ils diminuent eux-mêmes, et un autre, plus fort, prend aussitôt la place qu'ils laissent vacante. C'est là une dynamique fatale; l'histoire nous montre que les lois en sont appliquées avec la même régularité que celles de la mécanique. Aussi, reprenant l'expression de M. de Bethmann-Hollweg, nous dirons à notre tour que cet état de choses durera aussi longtemps que les hommes seront des hommes et les États des États : il n'est pas près de prendre fin.

Le discours de M. de Bethmann-Hollweg a été plus souvent cité et invoqué dans les récens débats que nous avons eus nous-mêmes, soit sur l'augmentation de notre force navale, soit sur la politique étrangère et sur la situation générale de l'Europe, que ne l'a été celui de sir Ed. Grey, ce qui donne à croire qu'on lui a trouvé un caractère plus pratique. L'avertissement qu'il contient a paru utile à recueillir, à méditer, et ceux mêmes qui n'en approuvaient pas l'esprit ont bien été obligés de considérer l'état d'âme qu'il manifeste comme un fait avec lequel il fallait compter. Il a servi à abréger chez nous certaines discussions, en forçant tout le monde ou presque tout le monde à reconnaître que le jour du désarmement n'était pas encore venu;

l'aurore même n'en apparaît pas à l'horizon. Peut-être aussi a-t-il contribué à donner une couleur plus sombre à l'interpellation que M. Gaudin de Villaine a adressée au gouvernement sur l'état de nos relations diplomatiques. Un pareil sujet est toujours délicat à traiter; l'atmosphère du Sénat y est sans doute plus propre qu'une autre parce qu'elle est plus calme, plus reposée; mais il n'y faut toucher que d'une main prudente, avec une documentation précise et soigneusement contrôlée, conserver enfin à chaque objet son caractère et sa proportion véritables et surtout ne rien exagérer. M. Gaudin de Villaine et M. de Lamarzelle, qui a parlé dans le même sens que lui, ont beaucoup exagéré les défauts et les périls de la situation actuelle : aussi le Sénat a-t-il éprouvé, en les écoutant, une impression de malaise que les discours de M. Ribot et de M. le ministre des Affaires étrangères ont heureusement dissipée ou atténuée.

Il serait injuste de dire des interpellateurs qu'ils ont parlé seulement en hommes d'opposition; ce serait ne pas tenir compte de leurs affirmations réitérées et sincères que, dans des questions de politique étrangère, ils ne se laissent guider que par leurs sentimens de patriotisme; mais ces sentimens eux-mêmes ne sont pas des guides tout à fait sûrs lorsqu'ils ne sont pas éclairés par une connaissance approfondie, ancienne et toujours mise au point, de questions diplomatiques dont les origines sont lointaines et qui évoluent sans cesse. MM. Gaudin de Villaine et de Lamarzelle ont cité des faits dont plusieurs sont exacts, mais qu'ils ont mal interprétés : il nous est impossible de reconnaître l'état vrai de l'Europe dans le tableau qu'ils en ont tracé. A les entendre, la situation, qui était bonne pour nous il y a quelques années, s'est modifiée du tout au tout dans ces derniers temps, et nous ne pourrions plus compter aujourd'hui sur la solidité, sur l'efficacité de nos alliances ou amitiés, si elles étaient subitement mises à l'épreuve. Par négligence de notre part, défaut d'attention, défaut d'autorité aussi, car MM. Gaudin de Villaine et de Lamarzelle sont convaincus que la République ne saurait en avoir, une désagrégation intime et profonde s'est produite dans le groupement qu'on a appelé la Triple Entente. Qu'en reste-t-il désormais? Notre alliance avec la Russie, n'ayant été dénoncée ni par elle ni par nous, continue de subsister, mais ce n'est plus qu'un papier sans vertu sur lequel nous aurions tort de faire fond, comme on a eu tort de le faire, en 1870, sur des alliances qui nous ont manqué au moment décisif. L'entrevue de Potsdam a été le coup de foudre qui a tout éclairé d'une lumière sinistre. Ce qui s'y est passé n'est pas

encore complètement connu, mais ce qu'on en sait permet de dire que la Russie s'est éloignée et même détachée de nous pour se rapprocher de l'Allemagne et qu'elle a formé avec celle-ci une alliance contre l'Angleterre. Cette alliance a été cimenté par un arrangement relatif aux chemins de fer d'Asie Mineure et de Perse dans lequel les intérêts de l'Angleterre sur le golfe Persique ont été abandonnés, sacrifiés, livrés en gage : la puissance britannique en a éprouvé un coup funeste dont elle aura de la peine à se relever. Probablement même elle ne s'en relèvera pas, car MM. Gaudin de Villaine et de Lamarzelle ne font pas plus de cas du gouvernement actuel de l'Angleterre que du nôtre : ils le jugent très au-dessous de sa tâche, oublieux des vieilles traditions et serviteur insuffisant des intérêts britanniques : s'il était républicain, il ne ferait pas pis. Il y a eu des momens où MM. Gaudin de Villaine et de Lamarzelle avaient l'air d'interpeller avec indignation sir Ed. Grey plutôt que M. Cruppi. En regard de cet abaissement de la Triple Entente, ils ont dressé la Triple Alliance avec la force et l'éclat nouveaux que lui a donnés, au grand profit de l'Allemagne, la victoire qu'elle a remportée dans le règlement de l'affaire de l'Herzégovine et de la Bosnie. A plusieurs reprises les interpellateurs ont montré l'Allemagne jetant fièrement son épée dans la balance et résolvant toutes les questions par ce procédé sommaire, mais toujours efficace, au point que, dans l'Europe d'aujourd'hui, on n'aperçoit plus que la Triple Alliance triomphante sur les ruines de la Triple Entente disloquée et humiliée.

Tout cela est-il vrai ? Dans ce cas, nous avons été nous-mêmes des critiques bien aveugles, car nous en avons dit peu de chose à nos lecteurs. Sans doute il y a des ombres dans la situation actuelle ; des fautes ont été commises, des négligences surtout qui ont eu quelquefois les mêmes conséquences que des fautes, et les liens de la Triple Entente ont besoin d'être resserrés ; mais il s'en faut de beaucoup que nous soyons tombés au niveau que MM. Gaudin de Villaine et de Lamarzelle ont prétendu. M. Ribot l'a dit au Sénat, non seulement avec son talent habituel, mais avec l'autorité particulière qu'il tirait de son passé. C'est lui, en effet, comme ministre des Affaires étrangères, et M. de Freycinet comme ministre de la Guerre et président du Conseil, qui ont eu l'honneur de faire l'alliance russe et qui en conserveront le mérite dans l'histoire. Ils l'ont faite simplement, sans bruit, sans démonstrations inutiles, — les démonstrations ne sont venues qu'ensuite, — uniquement soucieux des grands intérêts dont ils avaient la charge, ceux de la France entière et non pas d'un parti.

M. Ribot l'a rappelé et certes il en avait le droit ; il en avait même le devoir puisque l'alliance était mise en cause par des orateurs qui l'approuvaient sans doute dans son origine, mais qui n'étaient pas loin de la considérer comme morte, ou du moins comme tombée dans un état de langueur et de somnolence qui ressemble à la mort. N'a-t-on pas prétendu aussi, pour déprécier cette alliance, qu'elle a eu pour résultat de consacrer le *statu quo* territorial de l'Europe et qu'elle a marqué par là une renonciation définitive des espérances que nous avions longtemps gardées au fond de nos cœurs ? M. Ribot ne pouvait pas laisser dire tout cela sans protester, ni sans s'expliquer.

Il a rappelé comment l'alliance avait été conclue sur le pied de parfaite égalité entre les deux pays, par l'initiative de la Russie qui en avait la première senti l'utilité pour elle, et par une adhésion immédiate de la France qui n'en avait pas moins besoin. L'alliance était nécessaire aux deux pays pour sortir de leur isolement. La Russie n'ignorait pas ce que M. de Bismarck a depuis avoué dans ses *Pensées et Souvenirs*, à savoir que l'Allemagne, après avoir mûrement pesé les avantages pour elle de l'alliance russe ou de l'alliance autrichienne, avait résolument choisi cette dernière. Elle n'avait pas tort sans doute : elle avait compris et suivi son intérêt ; mais la Russie se trouvait isolée. La France l'était également. Elle l'était d'autant plus que M. de Bismarck, avec la souplesse inventive de son génie, avait fait un arrangement complémentaire avec la Russie pour s'assurer sa neutralité bienveillante dans le cas où l'Allemagne serait en guerre avec une tierce puissance qui ne pouvait être que nous. Le jour est venu où la perception très claire de ce que cette situation avait de désavantageux et de dangereux pour les deux pays les a subitement rapprochés. Il n'y a pas eu là une question de sentiment, mais une question d'intérêt, et cet intérêt est le même aujourd'hui qu'alors : on l'a bien vu il y a deux ans, au moment où, comme l'a dit M. de Lamarzelle, l'Allemagne a mis le poids de son épée du côté de l'Autriche contre la Russie. M. Ribot, avec quelque ironie, a fait allusion à cette mise en scène. L'empereur Guillaume a parlé lui même, non sans emphase, de l'attitude qu'il avait prise, recouvert de son armure étincelante, à côté de son allié, et il a attribué à ce geste chevaleresque le dénouement qui s'est produit ; mais il savait fort bien dès le début, puisqu'elle l'avait déclaré, que la Russie était résolue à ne pas faire la guerre, et dès lors ces démonstrations théâtrales, où l'Empereur a montré l'armure éclatante et où M. de Lamarzelle a vu surtout la lourde épée de l'Allemagne, avaient

peut-être plus d'apparence que de réalité. Ce qui est vrai toutefois, c'est que l'Allemagne est restée fidèle aux traditions inaugurées par Bismarck et qu'elle continue de préférer l'Autriche à la Russie. Il y a dans cette situation quelque chose de permanent que des incidens provisoires peuvent obscurcir, mais non pas supprimer. Dès lors les causes qui ont fait l'alliance franco-russe n'ont-elles rien perdu de leur valeur, et c'est pourquoi l'alliance dure et durera sans doute encore longtemps. Ce qui a manqué parfois, non pas à l'alliance, mais à la pratique de l'alliance, M. Ribot l'a dit avec justesse. Lorsque deux pays contractent un pacte de ce genre, ils prennent l'engagement, — et, en fait, la Russie et la France l'ont pris, — de mettre d'accord leurs politiques lorsqu'elles toucheraient à des intérêts généraux. L'a-t-on fait avec assez d'attention, de continuité, de persévérance? Il semble bien qu'il y ait eu quelque laisser aller. On n'a pas toujours causé assez tôt pour prévoir; lorsqu'on l'a fait, il était quelquefois trop tard pour tout réparer. Ce sont là des habitudes fâcheuses, sur lesquelles il faut revenir. Des inconvéniens en sont nés; mais c'est les grossir démesurément que d'en tirer les conséquences qu'en a tirées M. de Lamarzelle. A qui fera-t-on croire qu'une question comme celle des chemins de fer d'Asie Mineure ait amené la Russie à renoncer brusquement à ses alliances et à ses amitiés, et surtout à contracter une alliance avec l'Allemagne contre l'Angleterre? L'Angleterre la première n'en croit rien, et sir Ed. Grey s'est même réjoui de l'entente qui s'est produite entre la Russie et l'Allemagne pour le règlement de leurs intérêts communs. Il ne faut pas être plus royaliste que le Roi, a dit M. Ribot à M. de Lamarzelle : ne soyez pas plus Anglais que les Anglais. Il est vrai que M. de Lamarzelle ne fait pas plus de cas de sir Ed. Grey que de M. Pichon ou de M. Cruppi.

Pour ce qui est du caractère de l'alliance, sans doute il est défensif; personne, dans l'état du monde, ne pourrait faire une alliance agressive. On n'en fait d'ailleurs qu'à la veille de la guerre, et, ni la Russie, ni nous, n'avons jamais voulu la guerre. Mais il est évident, et il suffit de réfléchir un moment pour le comprendre, que dans le traité d'alliance, c'est la guerre qui est prévue, et non pas la paix. Si la guerre éclate par la faute d'autrui, si nous sommes amenés à nous y engager, il est absurde de croire que le traité ait pu consacrer le *statu quo* antérieur. « Rien n'est moins vrai, a déclaré M. Ribot, je dirais volontiers : rien n'est plus faux. Lorsque deux grands pays font une alliance d'une longue durée, ils lient leurs politiques non pas seule-

ment en vue du maintien de la paix, ils la lient en vue de toutes les éventualités qu'on ne peut pas prévoir et dont eux-mêmes ne sont pas les maîtres. Ils se réservent le droit de suivre les événemens, de combiner une politique et d'en tirer, le cas échéant, tous les avantages. » Voilà la vérité ; le simple bon sens le dit, mais il était bon de le répéter pour dissiper les fausses interprétations qui ont couru. Le Sénat à peu près tout entier a applaudi le discours de M. Ribot, en quoi il a eu raison, car ce discours est de ceux qui honorent une assemblée. La parole fine, forte, compétente de M. Ribot produira une impression non moins bonne au dehors. Cette impression sera confirmée par le discours que, le lendemain, a prononcé M. Cruppi. M. le ministre des Affaires étrangères a passé en revue les divers États de l'Europe et il a caractérisé en quelques mots heureux les rapports que nous avons avec chacun d'eux. Ces rapports sont le plus souvent cordiaux et toujours courtois et corrects. Comme M. Ribot, M. Cruppi a protesté contre le pessimisme exagéré qui a soufflé sur l'imagination des honorables interpellateurs. Il a assuré qu'il n'y avait pas lieu d'éprouver des inquiétudes : cependant il a reconnu qu'il y avait des difficultés. Il y en a, en effet, mais nous en avons éprouvé de plus graves, et nous en sommes sortis.

De toutes ces difficultés, l'état actuel du Maroc présente les plus immédiates : on n'y échappera qu'à la condition de conserver un parfait sang-froid. La situation est trop complexe pour que nous la traitions à cette fin de chronique, et nous aurons certainement à y revenir : contentons-nous de dire qu'elle n'a rien de nouveau et que si on veut, comme on l'affirme, continuer au Maroc la même politique que par le passé, il n'y a pas lieu de prendre des mesures nouvelles. Malheureusement, dans cette question du Maroc, on a plus d'une fois parlé dans un sens et agi dans un autre, et nous ne sommes pas sûrs d'en avoir fini avec ces contradictions. M. le ministre des Affaires étrangères a montré, sur ce point particulier, un peu plus de nervosité que les circonstances ne le comportent. Il a prévu le cas où la sécurité de nos nationaux serait compromise à Fez et où nous aurions alors à exercer les droits qui nous ont été reconnus de faire la police du Maroc. M. Ribot lui a répondu que ce droit ne nous a été reconnu, ou ce devoir imposé que dans un certain nombre de ports, et qu'il est impossible de faire la police du Maroc sans en faire d'abord la conquête dont personne ne veut, ou dont tout le monde déclare ne pas vouloir, ce qui n'est peut-être pas tout à fait

la même chose : et M. Ribot a prévenu M. le ministre des Affaires étrangères contre les dangers d'une politique que certainement le pays et les Chambres n'approuveraient pas. Il semble vraiment, et ce n'est pas non plus la première fois que la chose arrive, que le gouvernement de la République ait fait aux gouvernemens étrangers des confidences plus abondantes ou plus précises qu'aux Chambres françaises : nous n'en voulons pour preuve que l'excitation qui s'est aussitôt produite en Espagne et qui s'est traduite non seulement dans le langage des journaux, mais dans celui du gouvernement. Le ministère espagnol vient de traverser une crise. Une discussion sur la condamnation et l'exécution de Ferrer a provoqué dans le Cabinet des divisions qui l'ont amené à se démettre; mais le Roi a maintenu sa confiance à M. Canalejas qui a fait un Cabinet nouveau avec lequel il s'est présenté devant le parlement. On s'attendait à des débats difficiles, lorsque la question du Maroc a surgi et supprimé toutes les autres. M. Canalejas a tenu un langage grave, un peu mystérieux ; il a demandé la confiance de la Chambre en lui donnant la ferme assurance que le gouvernement ne faillirait pas à son devoir, et que toutes les mesures étaient déjà prises pour cela. Aussitôt le patriotisme espagnol a supprimé toutes les dissidences ; le silence s'est fait autour des questions qui hier encore semblaient brûlantes ; on n'a plus pensé qu'au Maroc et on a attendu les événemens. Le discours de M. Cruppi au Sénat, bien qu'il ait été un peu imprudent sur le point que nous avons signalé, n'explique pas à lui seul l'émotion de l'Espagne : il semble bien qu'il y ait eu quelque chose de plus On fait des préparatifs militaires de l'autre côté des Pyrénées ; nous n'avons nullement lieu d'en prendre ombrage ; nous serions toutefois bien aises de savoir ce que cela veut dire et sans doute nous le saurons bientôt. En attendant, nous continuons de croire que la politique d'hier, politique sage et temporisatrice, était et est toujours la bonne. Mais il ne suffit pas de l'approuver : il faut encore la pratiquer.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

DEUXIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er Mars.

Pages.

LEILA, deuxième partie, par ANTONIO FOGAZZARO 5

VERS LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE, par M. CHARLES BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques 50

ESQUISSES CONTEMPORAINES. — M. PAUL BOURGET. — II. APRÈS *le Disciple*, par M. VICTOR GIRAUD 81

LES INSTITUTIONS DU JAPON MODERNE, par M. le marquis DE LA MAZELIÈRE. 114

POÈMES INÉDITS DE FRANÇOIS COPPÉE 150

LE RELÈVEMENT DE L'INDUSTRIE RURALE, par Mlle LOUISE ZEYS 163

LA MORT DE GUY DE MAUPASSANT 195

REVUE DRAMATIQUE. — *Après Moi*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — *Papa*, AU GYMNASE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française 229

Livraison du 15 Mars.

LEILA, troisième partie, par ANTONIO FOGAZZARO 241

BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT. — LA PERSÉCUTION (1873-1878). — LES LOIS DE 1875, par M. GEORGES GOYAU 291

LA FILLE DU CIEL, première partie, par Mme JUDITH GAUTIER ET PIERRE LOTI, de l'Académie française 331

LA CONSPIRATION MAGON. — RÉCIT DES TEMPS RÉVOLUTIONNAIRES. — I. LES DESSOUS D'UNE ACCUSATION, par M. ERNEST DAUDET 356

L'ART DE LA CONTRE-RÉFORME. — SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — I. ITALIE, par M. MARCEL REYMOND 391

VIRGILE ET VICTOR HUGO, par M. RENÉ PICHON 414

Pages.

REVUES ÉTRANGÈRES. — LA JEUNESSE DE SPINOZA, par M. T. DE WYZEWA. . 449
ESSAIS ET NOTICES. — LES SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE PARISIEN, par R. D. . 461
CORRESPONDANCE. 466
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Avril.

LEILA, quatrième partie, par ANTONIO FOGAZZARO. 481
L'ESPRIT DE LA NOUVELLE SORBONNE, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. 517
LA FILLE DU CIEL, deuxième partie, par Mme JUDITH GAUTIER ET PIERRE LOTI, de l'Académie française. 534
LA BANQUE DE FRANCE, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY. 557
NATIONALISME CANADIEN ET IMPÉRIALISME BRITANNIQUE, par M. JACQUES BARDOUX. 593
LA CONSPIRATION MAGON. — RÉCIT DES TEMPS RÉVOLUTIONNAIRES. — II. LE MASSACRE DES INNOCENS, par M. ERNEST DAUDET. 624
POÉSIE. — LE SECRET DE L'OPALE, par AUGUSTE ANGELLIER. 656
L'ARMÉE DU SALUT. — SON ORGANISATION ET SON RÔLE RELIGIEUX ET SOCIAL, par M. GASTON BONET-MAURY. 668
REVUE DRAMATIQUE. — *Le Tribun*, AU VAUDEVILLE; — *La Gamine*, A LA RENAISSANCE; — *L'Oiseau Bleu*, AU THÉATRE RÉJANE; — *Fantasio*, AU THÉATRE DES ARTS; — *Peines d'amour perdues*, AU THÉATRE SHAKSPEARE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Avril.

LEILA, cinquième partie, par ANTONIO FOGAZZARO. 721
MÉRIMÉE INSPECTEUR DES MONUMENS HISTORIQUES, par M. ANDRÉ HALLAYS. . 761
LA FILLE DU CIEL, troisième partie, par Mme JUDITH GAUTIER ET PIERRE LOTI, de l'Académie française. 787
LA HAINE DU PLAISIR DANS LE PURITANISME ANGLAIS, par Mlle LEONORA HERBERT 807
ALFRED DE VIGNY ET HECTOR BERLIOZ, D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES, par M. ERNEST DUPUY. 837
UNE HISTOIRE DE FRANCE. — L'*Histoire de la France depuis les Origines jusqu'à la Révolution*, DE M. ERNEST LAVISSE, par M. A. ALBERT-PETIT. . 866
LE PROBLÈME POLITIQUE DANS L'INDE ANGLAISE ET DANS L'INDOCHINE FRANÇAISE, par PIERRE KHORAT. 879
REVUES ÉTRANGÈRES. — A PROPOS D'UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE CANOVA, par M. T. DE WYZEWA. 911
REVUE MUSICALE. — DE QUELQUES ŒUVRES DE LISZT. — LA *Messe* EN *ré* DE BEETHOVEN AUX CONCERTS COLONNE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 923
ESSAIS ET NOTICES. — UN PEINTRE DE LA BEAUTÉ FÉMININE. — ERNEST HÉBERT, par M. LOUIS GILLET. 935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 50150.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 526 219